





CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE

Lib. Cat.
C.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES

CATALOGUE GÉNÉRAL
DES
MANUSCRITS
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES
DE FRANCE

PARIS

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Par E. COYECQUE et H. DEBRAYE



17882
29/5/22

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT et Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1907
Tous droits réservés



AVERTISSEMENT

Le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France,* dont la rédaction a été prescrite par M. le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes en 1885, et dont la publication s'est régulièrement continuée depuis cette date, grâce au généreux concours des Chambres et au dévouement de ses collaborateurs, compte aujourd'hui soixante-huit volumes in-8°, qui, si l'on y joint les sept volumes in-4°, précédemment publiés de 1849 à 1885, offrent la description de près de cent dix mille manuscrits, conservés dans plus de trois cent soixante bibliothèques nationales ou municipales de Paris et des Départements.

Cependant cette suite de volumes ne contient pas encore le catalogue complet des richesses manuscrites de toutes nos bibliothèques, et nombreuses sont les collections, particulièrement à Paris, dont l'inventaire doit y prendre place. Telles sont les bibliothèques du Sénat et de la Chambre des députés; des différents Ministères des affaires étrangères, de la justice (cours et tribunaux), de la guerre (directions de l'artillerie et du génie), de la marine (dépôt d'hydrographie et ports), etc.; de l'Institut et du musée Condé; de l'Académie de médecine et des Sociétés savantes des départements; des Universités et des grands établis-

sements d'enseignement supérieur : Sorbonne, École de médecine, École des langues orientales vivantes, Muséum d'histoire naturelle, Observatoire, etc. ; des Musées de Paris et des départements, de l'École des beaux-arts, du Conservatoire de musique, de l'Opéra, du Théâtre-Français, etc.

La publication de l'inventaire de ces collections amènera l'achèvement prochain de la grande entreprise du *Catalogue général des manuscrits*, qui a déjà rendu et est appelé à rendre longtemps de nombreux services aux recherches historiques, littéraires et scientifiques de tout ordre, en même temps qu'il assurera d'une façon efficace la conservation des richesses manuscrites des bibliothèques de la France.

H. Omont.

INTRODUCTION

« De tout un peu, rien que d'intéressant. »
(Rapport de CAMUS.)

La bibliothèque de la Chambre des députés, dont l'origine remonte aux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents, ne se compose pas, comme on pourrait l'imaginer, d'ouvrages spécialement et exclusivement relatifs aux sciences législative et juridique, accompagnés, bien entendu, des livres généraux dont la présence s'impose dans toute bibliothèque. Telle n'a pas été la conception qui a présidé d'abord à la création, ensuite à l'administration de la bibliothèque de la Chambre ; c'est une collection générale, sans caractéristique propre, qu'on a formée, puis conservée, entretenue et développée pendant un siècle. C'est ainsi que l'on peut constater la présence au Palais-Bourbon de plus de 1,500 volumes manuscrits, de tous genres et de toutes époques, du dixième au dix-neuvième siècle, manuscrits d'ordre surtout littéraire et historique, latins, français et aussi allemands, espagnols, italiens, polonais, hébreu, turcs, arabes,

chinois, javanais, mexicain et tamoul (1), manuscrits dont le plus grand nombre est entré à la bibliothèque par voie d'achats, pour la plupart effectués, sans but préfix et partant sans méthode, mais non sans goût, à la fin de l'Empire, sous la Restauration et pendant les premières années de la monarchie de Juillet, par le conservateur de cette époque, Pierre-Paul Druon, qui se proposa simplement de constituer un cabinet de curiosités de divers genres et qui sut y parvenir.

La création de la bibliothèque actuelle de la Chambre des députés date de l'an IV (1796). La Convention nationale venait de disparaître, et avec elle ses nombreux Comités ; l'un d'eux, celui de l'Instruction publique, s'était constitué une bibliothèque particulièrement importante, qui joua le rôle de bibliothèque de l'assemblée (2); c'est elle qui forma le premier fonds de la bibliothèque, accru par des prélèvements dans les Dépôts littéraires du département de la Seine et dans celui de Versailles.

Le 26 pluviôse an IV (15 février 1796), le Conseil des Cinq-Cents vota, sur un rapport de Daunou, son commissaire aux Archives, une « résolution » aux termes de laquelle une bibliothèque était établie au palais des Tuileries et mise à la disposition exclusive du « Corps législatif », c'est-à-dire des deux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents (3). Quelques jours plus tard, le Conseil des Anciens, sur un rapport de Creuzé-

(1) N[os] 236-240, 272 (allemands); 90, 1267, 1417-1420 (espagnols); 1146, 1147, 1257 (italiens); 1192 (polonais); 1510 (hébreu); 24, 25 (turcs); 5, 23, 25 (arabes); 1458 (chinois); 1540 (javanais); 1515 (mexicain); 1465 (tamoul).

(2) Décret de la Convention du 3 ventôse an II : « Le Comité de l'Instruction publique retirera des Archives, sur le récépissé de son commissaire *ad hoc,* tous les livres qui peuvent intéresser l'instruction publique, les sciences et les arts, ainsi que ceux qui lui ont été renvoyés par la Convention ou qui peuvent appareiller les volumes déjà existans dans sa bibliothèque. » (Arch. nat., M 795, n° 1.)

Le même carton renferme un catalogue de cette bibliothèque, en quatorze cahiers, cotés 1-15, où l'absence du n° 5 ne constitue toutefois pas une lacune ; ce catalogue comporte les divisions suivantes :

Histoire, cahiers 1-6 ; — Histoire littéraire, cahier 7 ; — Droit public et législation, cahier 8 ; — Arts, cahiers 9-10 ; — Littérature grecque, cahier 11 ; — latine, cahier 12 ; — française, cahier 13 ; — étrangère, cahiers 14-15.

(3) Annexes, n° I.

Latouche et l'« opinion » de Baudin, des Ardennes, son commissaire aux Archives, adoptait, en la modifiant un peu, la « résolution » du Conseil des Cinq-Cents, qui devenait la loi du 14 ventôse an IV (4 mars 1796) (1).

La bibliothèque, rattachée au service des Archives nationales, en constitua le troisième bureau ; c'est par suite au garde des Archives de la République, au représentant du peuple Camus, qu'échut la mission de l'organiser. En vendémiaire an V, la bibliothèque était à la disposition des députés ; Camus l'annonça à ses collègues par une circulaire, où il indiquait les principes suivis pour la formation de cette collection et la classification adoptée pour le rangement des livres (2).

De l'an IV à l'an XI, Camus ne cessa de faire des prélèvements dans les Dépôts littéraires de la rue Saint-Marc, de la rue de Lille, de la rue Saint-Antoine et plus particulièrement dans celui des Cordeliers ; des récépissés signés de lui et conservés dans le manuscrit 6503 de la bibliothèque de l'Arsenal (tome XVII des archives des Dépôts littéraires), il résulte que la bibliothèque acquit par cette voie environ 200 manuscrits, dont 130 environ seulement se retrouvent aujourd'hui sur ses rayons ; par contre, sur les 1,546 manuscrits actuellement existants, on en compte plus de 300 qui proviennent certainement ou très probablement des Dépôts littéraires ; il en résulte que pour 170 manuscrits environ les récépissés manquent (3).

Aux termes de la loi des 4-7-12 septembre 1790, confirmée par plusieurs lois subséquentes, le service des Archives nationales devait faire, chaque année, l'objet d'un rapport présenté par l'archiviste au Corps législatif ; les rapports dressés par Camus sur l'état de son service de l'an IV à l'an VII comportent,

(1) Annexes, n° II, *a* et *b*.
(2) Annexes, n° III.
(3) Annexes, n° VII. — M. Coüard, archiviste de Seine-et-Oise, a bien voulu nous assurer qu'il n'existe aux Archives départementales aucune pièce relative aux prélèvements de Camus dans les dépôts littéraires de Versailles.

par suite, une « section » relative à la bibliothèque ; on y trouve des renseignements intéressants sur le fonctionnement du service à ses débuts : choix des livres, confection des catalogues, collection de journaux, « rédaction des fastes annuels de l'Europe », etc. (1).

Les modifications apportées en l'an VIII au service des Archives nationales, désormais séparé du Corps législatif, firent de la bibliothèque un service distinct, bientôt placé dans les attributions et sous la surveillance des questeurs.

En 1833, les deux députés chargés de la questure, le comte Alexandre de Laborde et M. Du Meilet, émirent l'avis qu'il convenait d'orienter à l'avenir la bibliothèque, par des voies nouvelles, vers un but nettement déterminé, d'en faire, en la spécialisant, un dépôt de législation française et étrangère; le rapport qu'ils rédigèrent à cette occasion présente une critique à la fois ferme et bienveillante des errements jusqu'alors suivis, notamment par le conservateur Druon, dont la mort, survenue entre les deux tirages exécutés dans la même année 1833, nécessita le remaniement du passage qui le concernait.

En même temps qu'ils traçaient dans leur rapport le nouveau programme à suivre, les questeurs décidaient la publication du catalogue de celui des fonds de la bibliothèque qui, dans leur pensée, était et surtout devait devenir le fonds principal (2).

(1) Annexes, n°s IV, V et VI.

(2) Voici la description bibliographique des deux tirages in-8°, exécutés au cours de l'année 1833, du premier volume de ce catalogue, qui ne fut pas continué :

« Catalogue des livres de jurisprudence, d'économie publique, de finances et d'administration, composant la bibliothèque actuelle de la Chambre des députés, avec la liste des ouvrages en différentes langues, dont on pourrait faire successivement l'acquisition, pour parvenir à former une BIBLIOTHÈQUE COMPLÈTE ET SPÉCIALE DE LÉGISLATION. Imprimé par les soins de MM. les questeurs, à l'usage seulement des membres de la Chambre. (Vignette.) Paris, imprimerie de Firmin Didot frères, rue Jacob, n° 24. 1833.

Introduction, signée : les Questeurs de la Chambre, A. de Laborde, Du Meilet, p. III-XI. — Catalogue, nos 1-1847 ; supplément, nos 1848-1863 ; p. 1-235. — Table des matières, p. 237-238.

A cette époque, la bibliothèque de la Chambre des députés possédait déjà la presque totalité des 1,546 manuscrits qu'on y trouve aujourd'hui. Ces manuscrits ne constituent pas un fonds distinct des imprimés; ils sont confondus avec ceux-ci et dispersés parmi eux, au hasard des exigences des deux systèmes de classement qui ont été successivement pratiqués. Jusqu'à une date relativement récente encore, les collections étaient réparties entre les cinq sections classiques, elles-mêmes partagées en un grand nombre de subdivisions; les livres nouveaux, portés au catalogue méthodique, étaient intercalés parmi les anciens, à la place déterminée par le rangement méthodique, et on était ainsi amené à des remaniements continuels des rayons. La fermeture de l'ancien fonds s'imposa; on en ouvrit un nouveau, comprenant sept sections, correspondant à autant de formats différents et dans lesquelles les nouvelles entrées sont rangées à la suite; celles-ci, d'ailleurs, continuent à être portées au catalogue méthodique comme au catalogue alphabétique. Les 1,546 manuscrits se répartissent, comme il suit, dans ces deux fonds :

Ancien fonds.

Série A. Théologie : nos 1-25.
— B. Jurisprudence : nos 26-1134.
— C. Sciences et arts : nos 1135-1229.
— D. Belles-lettres : nos 1230-1241.
— E. Histoire : nos 1242-1423.

Nouveau fonds.

Série S, in-12 : nos 1444-1458.
— P, in-8° : nos 1424-1443.

[1] Catalogue des livres de jurisprudence, d'économie politique... Tome I. 1re partie. — Jurisprudence. (Vignette.) Paris..., 1833.

Introduction, mêmes signatures, p. III-XI. — Catalogue, nos 1-1933; supplément, nos 1934-1950; p. 1-236. — Table des matières, p. 237-238. — Table alphabétique, p. 239-278.

Série V, gr. in-8° : nos 1493-1510, 1540.
— U, in-4° : nos 1459-1492.
— Z, gr. in-4° : nos 1511-1513.
— Y, in-folio : nos 1517-1539, 1541-1546.
— X, gr. in-folio : nos 1514-1516.

Il serait très désirable que les manuscrits fussent extraits de ces douze séries, où ils sont confondus avec les imprimés, et qu'ils fussent matériellement réunis dans une salle spéciale, tout en conservant leur classement et leur numérotation actuels ; il conviendrait seulement de placer au dos de chaque volume une étiquette portant le numéro d'ordre qui lui est attribué dans le présent catalogue. Cette amélioration paraît d'autant plus facile à réaliser que déjà on a retiré des rayons un certain nombre de manuscrits, jugés plus particulièrement précieux, et qu'on les a groupés dans des armoires de « réserve ».

Les manuscrits entrés à la bibliothèque par la voie administrative, le plus souvent en exécution d'une décision de l'Assemblée, sont en nombre restreint et ne présentent, à quelques exceptions près, qu'un médiocre intérêt (1).

C'est surtout, on l'a déjà dit plus haut, par voie d'acquisitions que s'est constituée la collection des manuscrits de la bibliothèque et cette collection est plus particulièrement l'œuvre de Druon, ancien bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, collaborateur de l'*Art de vérifier les dates* et du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, qui fut conservateur du dépôt de 1805 à 1833 (2).

(1) Annexes, n° X.

(2) Pierre-Paul Druon naquit à Busigny (Nord) et il fit profession dans l'Ordre de S. Benoît à l'abbaye de Jumièges, le 22 mars 1766 ; il était moine à Saint-Germain-des-Prés lors de la suppression des ordres religieux, en 1790, et demanda à être transféré à Saint-Denis, où il resta tout le temps que subsista encore l'abbaye. Rentré à Paris, il fut, après le rétablissement du culte, membre, puis président du conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Valère, sur laquelle il mourut le 2 octobre 1833 (Abbé Vanel, *Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés*, 1630-1792, *Nécrologe*, etc., p. 376). M. Chervet a bien voulu me communiquer une lettre, portant la signature autographe de Druon et la date du 18 janvier 1828, adressée aux questeurs et accompagnant une notice sur la bibliothèque,

L'acquisition la plus importante que Druon ait réalisée, est celle de la Collection de Cotte. Celle-ci appartenait à Jules-François de Cotte, né le 19 avril 1721, aux Galeries du Louvre, sur la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, du mariage de Jules-Robert de Cotte, écuyer, conseiller du Roi, intendant et contrôleur général des bâtiments, jardins, arts et manufactures du Roi, avec Suzanne de Launay; dans l'acte de naissance de l'un de ses enfants, Pierre-Paul, du 16 juin 1759, il est qualifié de président honoraire au Parlement (d'où le nom de Président par lequel on le distingue de ses homonymes), conseiller du Roi, maître des Requêtes (qualité que lui donne Boucher d'Argis dans son article *Parlement*, de l'*Encyclopédie*), intendant du commerce ; on le trouve enfin plus tard conseiller d'État (1783). Il s'était marié avec Anne-Claude Mouslier et mourut le 22 janvier 1810 (1).

Six ans auparavant, le président de Cotte avait mis en vente sa bibliothèque (2). Celle-ci renfermait notamment la célèbre

où Druon rappelle que, nommé bibliothécaire par Camus, il fut confirmé dans cette fonction, à la demande des quatre premiers questeurs du Corps législatif, par Chaptal, ministre de l'intérieur.

On doit à l'obligeance de M. Chervet, conservateur actuel, qui a bien voulu prendre la peine de rechercher et de compulser les vieux registres de comptabilité qui subsistent, de pouvoir indiquer la date et le prix d'acquisition de quelques-uns des manuscrits acquis sous l'administration de Druon ; on en trouvera la liste plus loin aux *Annexes*, n° XI.

(1) Archives de la Seine : naissance de Jules-François (19 avril 1721) et de Pierre-Paul, son fils (16 juin 1759); décès de Catherine-Suzanne, femme de Charles-Étienne Le Peletier de Saint-Fargeau, conseiller d'État, et sœur de Jules-François (6 janvier 1783).

(2) Le catalogue en fut publié en un volume in-8°, sous ce titre : « Catalogue des livres rares et précieux et des manuscrits composant la bibliothèque de M***, dont la vente se fera le jeudi 22 germinal (12 avril 1804) et jours suivans, à six heures très-précises de relevée, rue des Bons-Enfans, n° 12. — Les adjudications seront faites par M. Lesourd-Duplessis, commissaire-priseur, rue de la Mortellerie. Prix, 2 fr. 50. — A Paris, chez G. de Bure père et fils, libraires de la Bibliothèque nationale, rue Serpente, n° 6. An XII = 1804. »

P. III. Avertissement. — P. VIII-XIII. Table des divisions. — P. 1. Catalogue des livres. — P. 260. Table alphabétique des noms des auteurs. — P. 295. Seconde table, contenant les titres des livres sans noms d'auteurs. — P. 308. Collections de manuscrits et recueils provenans des bibliothèques de plusieurs magistrats célèbres et qui sont relatifs à l'histoire et au gouvernement de la France. — [P. 321-324.] Ordre des vacations.

collection formée, au XVIIe siècle, par Le Nain, maître des Requêtes, mort, à 85 ans, en 1698 (1); on y retrouvait aussi les manuscrits réunis par Pierre Bourelier, qui, demeuré vingt-six ans au service de Jacques Émery, conseiller à la Cour des aides, comme clerc et domestique, avait légué sa bibliothèque au fils de son maître (2). Mais la veuve de Bourelier ayant soulevé des difficultés, une transaction intervint, le 5 mars 1657, entre le père et le fils, l'un agissant comme exécuteur testamentaire, l'autre comme « légataire particulier des registres manuscriptz, relliez et non relliez, dud. deffunct » (3).

(1) Voir Grün, *Notice sur les archives du Parlement*, p. CCLXXX, en tête du tome I des *Actes du Parlement de Paris*, publié par Boutaric dans la collection des *Inventaires et documents* des Archives nationales; et *Grande Encyclopédie*, art. Tillemont (Le Nain de), par Ch. Petit-Dutaillis.

(2) « *Item* je donne et laisse à Me Nicolas Esmery, advocat en Parlement, filz de Mr Me Jacques Esmery et de dame Anne Lambert, ses père et mère, tous mes livres, imprimez que manuscriptz, reliez et à relier, pour la bonne amityé que je lui ay portée depuis l'heure de sa naissance jusques à présent, le tout après que Dieu m'aura faict la grâce de m'appeler de ce monde en l'autre, et mettre mon nom sur les premiers feuilletz, et ma qualité, le temps et l'année que je suis entré au service de M^r son père et madame sa mère; et en cas que Me Nicolas Esmery vienne à mourir sans enfans masles et n'ayant que des filles, j'entends que mademoiselle Marie Esmery et Me Charlot, filhe et filz, partagent lesd. livres avec les enfants dud. Esmery, n'estant que filles... » (Testament du 4 octobre 1646, déposé le 22 décembre suivant.)

(3) « ... Pour l'exécution duquel et délivrance dud. legs particulier s'estant présentées plusieurs difficultez par Anne Berthault, sa vefve, tant pour la prisée d'iceux, estant au bas de l'inventaire, que pour les déclarations apposées à aucuns d'iceux, par elle prétendus n'estre pas de lad. succession, que pour raison de son don mutuel sur la moityé d'iceux... [Nicolas Esmery] a remis et délaissé à lad. vefve tous les livres et manuscriptz par elle déclarez n'estre point de la succession et communauté dud. deffunct et tous les autres manuscriptz, reliez et non reliez, désignez par lad. transaction, et luy a encorres délivré la somme de cinq cens livres, qu'il recognoist luy avoir esté lors fournie et donnée par led. s^r Esmeri, son père, et d'autant que depuis led. jour cinquiesme mars dernier, le temps est expiré... pour l'insinuation,... et que led. s^r Esmery filz n'a point intention d'éluder l'exécution dud. testament, ny frustrer, aud. cas, son frère et sa sœur susnommez de l'effect d'icelluy, et aussy pour la considération des susd. cinq cens livres desbourcez par led. s^r Esmery, leur père, pour parvenir à lad. transaction et à la délivrance paisible dud. legs et de la despense faicte aussi depuis par led. s^r Esmery, son père, pour faire rellier iceux manuscriptz, qui restoient à rellier ensemble, par un ordre et par titres convenables... », le fils consent à ce que le père fasse insinuer au Châtelet, dans les quatre mois, la

Les autres manuscrits de la collection de Cotte avaient des provenances diverses ; on trouvera les noms de leurs possesseurs dans la liste alphabétique des établissements et des personnes dont la bibliothèque possède des manuscrits (1).

clause du testament « contenant lad. substitution de ses registres manuscriptz, attendu qu'il n'y a point resté de livres imprimez par lad. transaction du cinquiesme mars dernier..., comme aussy qu'il fasse registrer et insinuer les noms, tiltres et qualitez d'iceux manuscriptz, en nombre de quarente six, tous reliez en veau noir marbré, à la réserve de deux, à sçavoir :

[1-5.] Cinq tomes, in grand folio, des Ambassades de Me de Harlay en Angleterre, M VIc deux. (Nos 285-289.)

[6.] Volume extraict des registres de l'Hostel de Ville de Paris, in grand folio. (No 1034.)

[7-8.] Deux volumes des Ambassades de Me de Bassompierre en Espagne, Angleterre et Suisse. (No 290 et Meaux, no 101.)

[9.] Concordat entre le pape Léon dixiesme et le roy François premier. (No 89.)

[10.] Contracts de mariage des roys, princes et seigneurs.

[11.] Dissolution des mariages de Charles le Bel, Louis douze et Henry quatre, des mariages des princes sans l'adveu du Roy, par Me Habert, évesque de Vabre. (No 34.)

[12.] Répertoire des Ordonnanees du Parlement. (No 385.)

[13.] Un volume des Conférances de Madricq et de la négociation de Vervins, M Vc XXV et M Vc IIIxx XVIII. (No 280.)

[14-15.] Deux volumes des Mémoires de l'histoire politiqne et militaire du sr de Tavanne. (Nos 1360-1361.)

[16-18.] Trois tomes de l'Ambassade du sr de Maisse à Venise, M Vc IIII _ VIII. (Nos 281-283.)

[19.] Volume des Mémoires de lad. ambassade dud. sr de Maisse, M Vc IIII VIII. (No 284.)

[20.] Un volume de l'Absolution du roy Henry quatre. (No 1357 ou 1358.)

[21-22.] Deux volumes des Duchez et pairies. (Voir les nos 326-334.)

[23-26.] Quatre tomes des Ambassades et autres affaires et traitez de Turquie.

[27-30.] Quatre tomes des Traitez estrangers.

[31-32.] Deux tomes des Affaires de Julierre.

[33.] Un volume de l'Estat d'Angleterre. (Les nos 23-33 forment partie des nos 256-279.)

[34-38.] Cinq volumes de la Négociation du mariage de Henriette-Marie, royne d'Angleterre.

[39-41.] Trois volumes contenant Receuil de diverses pièces. (Voir nos 435, 436, 1102-1105.)

Tous les dessud. reliez en veau noir marbré.

[42.] Un volume, relié en vélin, du Conseil privé du Roy. (No 1095.)

[43.] Un volume, relié en vélin, contenant un Répertoire de quelques ordonnances du Parlement et de la Chambre des comptes.

Comme aussy a led. sr Esmery filz déclairé... que led. sr Esmery, son père, exécuteur sud., mette ou face mettre sur les premiers feuilletz de chascun desd. registres les nom et surnom dud. deffunt... (Arch. nat., Y. 194, fol. IIIc XLVvo.)

(1) Annexes, no XII.

Dans l'avertissement du Catalogue de 1804, les libraires de Bure avaient appelé l'attention sur l'intérêt de cette collection et avaient exprimé le vœu de la voir achetée en bloc par un amateur éclairé ; à défaut, elle devait être vendue en détail le 28 floréal. Une note manuscrite d'un exemplaire du *Catalogue*, recueilli par M. Henri Omont, apprend que, mise sur table à 4,000 livres, cette collection, qui en avait coûté près de 45,000, dut être retirée sans enchère. Il semble qu'on n'ait pas donné suite au projet de vente en détail et que la Collection de Cotte ait été bientôt achetée par Druon (1). Celui-ci en inséra, dans le *Catalogue* de 1833, sous le n° 946, un état numérique, comptant 811 tomes en 824 volumes (2); on trouvera plus loin, en annexe (n° XVI), un tableau de concordance des numéros de cet état numérique avec ceux du présent catalogue.

Cinquante-cinq des manuscrits de la Chambre des députés constituent ou renferment des ouvrages ou des documents originaux (3); d'autre part, la bibliothèque possède des manuscrits ou des pièces autographes des personnes dont la liste alphabétique se trouve plus loin, sous le n° XIV des pièces annexes.

Vingt-cinq manuscrits, dont le catalogue général de la bibliothèque ou des notices rédigées par Emmanuel Miller, bibliothécaire de la Chambre de 1851 à 1880, ont permis d'insérer ici

(1) « Ces manuscrits (en 15 vol. in-fol.) faisoient partie, avant la Révolution, de la belle bibliothèque de M. le président de Cotte. Il paroît certain que leur acquisition lui coûta plus de 50,000 francs; c'est assez dire combien on les jugeoit précieux. De nos jours, ils ont été mis en vente, et M. Druon, bibliothécaire de la Chambre des députés, s'occupe avec trop d'affection d'augmenter le nombre des livres rares qu'il a rassemblés dans cet établissement, formé par ses soins, pour avoir perdu l'occasion d'acquérir ces écrits. » *OEuvres d'Omer et de Denis Talon*, publiées par D.-B. Rives. Tome I (1821), avertissement, p. VII.

(2) Le catalogue de 1833 indique 810 tomes en 823 volumes; mais l'omission dans ce catalogue du n° 602 doit faire relever ces chiffres d'une unité.

(3) Annexes, n° XIII.

une brève mention, sont signalés depuis longtemps comme manquants. De ces vingt-cinq manuscrits, onze, ou plus exactement douze (ce qui élève à vingt-six le nombre des déficits), qui appartenaient au fonds Le Nain de la Collection de Cotte, ont disparu depuis une époque fort ancienne et n'ont jamais figuré sur les rayons de la bibliothèque; le *Catalogue* de 1833 note déjà leur absence. Ce sont les n°s 661, 705-709, 711, 713-715, 972 et un volume à intercaler entre les n°s 1273 et 1274; quant aux quatorze autres, en voici la liste :

9. Officium per hebdomadam, in-4°, papier, 498 pages, écriture moderne.

12. Prières en turc, in-8°, 1654. — Si ce manuscrit doit être identifié avec le n° 24, le nombre des manquants doit être réduit d'une unité.

86-88. Table des matières des procès-verbaux du Clergé de France, par Lemaire, in-folio.

1150. Tableaux du commerce de l'Angleterre, très-grand in-folio.

1221. Description des monuments existant dans l'abbaye de Citeaux, par dom Guitto, 1719.

1242. Éloge de Jean-Baptiste de La Salle.

1258. Histoire des six dernières années de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, à Malte, par Tonsard, an VIII, petit in-folio.

1382-1386. Funérailles, processions et cérémonies auxquelles le Parlement a assisté, par Delisle; plans et portraits concernant les réjouissances publiques pendant la seconde moitié du dix-septième siècle.

En 1884, la Chambre des députés a remis à la Bibliothèque nationale un précieux manuscrit qu'elle avait acheté, en 1822, à la vente Robert de Saint-Victor; c'est un exemplaire, exécuté en 1368, sur l'ordre de Charles V, d'une traduction française anonyme, faite de la grande chronique de Bernard Gui intitulée : *Fleurs des Chroniques*, avec une continuation jusqu'en 1342, traduite d'après un original latin inconnu; ce volume, qui porte l'*ex-libris* autographe du roi Charles V, figure dans l'inventaire de la librairie du Louvre, de 1412, sous le n° 49; il porte aujourd'hui le n° 1409 du fonds des *Nou-*

velles acquisitions françaises du Cabinet des manuscrits (1).

On conserve, d'autre part, à la bibliothèque, une petite caisse qui renferme les papiers littéraires de l'économiste Constantin Pecqueur, qui fut attaché à ce dépôt comme sous-bibliothécaire (2).

Je rappellerai, en terminant, que j'ai entrepris ce catalogue, il y a près de vingt ans, au lendemain de ma sortie de l'École des chartes, sur les conseils et avec l'affectueux appui du conservateur, feu Émile Laurent, en littérature Émile Colombey. Continué sous l'administration de son distingué successeur, M. Chervet, il n'était pas encore terminé quand le ministère de l'Instruction publique en décida l'impression dans la collection du *Catalogue général;* à ma demande, l'administration chargea un de nos jeunes confrères, M. H. Debraye, de rédiger les notices que je n'avais pas encore eu le temps d'établir (3). C'est pour nous un devoir de reconnaître le bienveillant accueil que nous a toujours réservé le personnel de la bibliothèque de la Chambre, à tous les degrés, et nous prions

(1) L. Delisle, *Notice sur les manuscrits de Bernard Gui,* dans les *Notices et extraits des manuscrits,* etc., XXVII, 227 et suiv.; Ant. Thomas, *Un manuscrit de Charles V au Vatican, notice suivie d'une étude sur les traductions françaises de Bernard Gui,* dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome, I (1881), 259-283. L. Delisle, *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions,* etc., I, 55; H. Omont, *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français, Nouv. acq. franç.,* I, 204.

(2) On peut enfin, fortuitement, rencontrer encore des documents manuscrits parmi les imprimés; telle une *Petite chronique valenciennoise* (1540-1544), écrite par Jennet Denis sur les gardes d'un exemplaire de la *Grant somme rural* de Jean Boutillier (Paris, D. Janot, 1537), et publiée récemment par M. Henry Cochin dans la *Revue des bibliothèques* (1905), t. XV, p. 259-267, et tirage à part de 13 pages in-8°. Tel est encore un exemplaire des *Coutumes d'Angoumois...*, avec les commentaires de Me Jean Vigier (seconde édition, Angoulême, 1720, in-folio), avec notes et additions, de la main de l'auteur, sur les marges et sur des feuillets intercalaires. Sur le plat supérieur du volume, relié aux armes de Le Clerc de Lesseville, on lit : « Ce livre, dont les nottes et additions sont de la main de l'auteur, a été par luy donné à messieurs du présidial de Angoulême, qui en ont fait présent à Monsieur le président de Lesseville en l'année 1754, lors de son exil en la ville de Angoulême. »

(3) Les notices des manuscrits orientaux sont dues à MM. Blochet (nos 5, 23-25), Cabaton (n° 1465), Courant (n° 1458) et Schwab (n° 1510).

M. Chervet (1) et ses aimables collaborateurs de recevoir ici l'expression de notre vive gratitude.

Ernest Coyecque.

(1) Voici la liste, d'ailleurs très courte, des conservateurs de la bibliothèque de la Chambre des députés depuis sa création jusqu'à nos jours, d'après l'*Almanach* officiel : Camus (an IV-1804) ; — Druon (1805-1833) ; — Beuchot (1835-1850) ; — Miller (1851-1879) ; — Laurent (1880-1896) ; — Chervet (1897).

ANNEXES

I

CORPS LÉGISLATIF. — *Rapport fait, le 3 pluviôse (an IV), au Conseil des Cinq-Cents, par son commissaire aux archives, sur l'établissement d'une bibliothèque à l'usage du Corps législatif.*

CITOYENS,

On avoit formé auprès du Comité d'instruction publique de la Convention nationale une bibliothèque à l'usage des représentans du peuple. La conservation de cet établissement utile a été demandée, depuis le 5 brumaire dernier, par un grand nombre des membres de l'un et de l'autre conseil législatifs, et, afin de lui donner plus de stabilité et de consistance, il a paru convenable de le réunir aux Archives nationales.

Les moyens d'exécuter ce projet ont été concertés entre l'archiviste, les commissaires aux archives et votre commission d'inspection. Je viens vous rendre compte des résultats de leurs conférences, conformément à l'article X du dernier titre de votre réglement, qui porte que dans toutes les questions relatives au service des archives, le rapport sera fait à chaque Conseil par le commissaire aux archives qui en sera membre.

On vous propose d'établir au palais national des Tuileries, entre le pavillon de l'Unité et le local occupé par les archives, dans les salles actuellement employées au comptage du papier des assignats, une bibliothèque à l'usage des législateurs, avec un sallon de conférences et deux cabinets de travail.

Le premier fonds de la bibliothèque sera formé des livres qui avoient été rassemblés au Comité d'instruction publique, distraction faite seulement de ceux qui ont appartenu à l'Académie des sciences et qui sont réclamés par la première classe de l'Institut.

Les livres les plus analogues aux travaux du Corps législatif semblent être ceux qui ont pour objet les sciences morales et politiques, la géographie, l'histoire des peuples et spécialement l'histoire nationale. A l'égard des autres genres, on pense qu'il conviendra de se borner aux mémoires

des sociétés savantes, aux grands dictionnaires et aux auteurs classiques, anciens et modernes. Ces limites seroient déterminées par celles du local lui-même, quand elles ne seroient pas indiquées par la nature et la destination du dépôt dont il s'agit.

Pour donner à cet établissement un plus haut degré d'utilité, nous vous invitons à y faire aboutir une correspondance avec les pays étrangers, afin de tirer des divers États de l'Europe quelques journaux politiques et les ouvrages les plus estimés qui ont paru ou qui paroîtront sur l'histoire et la législation de ces États. La notice de ces journaux et de ces livres seroit donnée, à mesure qu'ils arriveroient, par deux bibliothécaires ayant la connoissance des langues étrangères.

On propose aussi qu'il soit tenu par l'un des bibliothécaires, un registre servant en même temps de répertoire et de tables chronologiques et synoptiques, où seront inscrits, jour par jour, les événemens de quelque intérêt qui arriveront dans les divers États de l'Europe. Dans ce registre, les colonnes perpendiculaires offriroient les fastes de chaque État en particulier, et, en suivant les lignes horisontalement, on verroit d'un coup d'œil tous les événemens européens de la même époque.

Le projet que je suis chargé de vous présenter renferme beaucoup d'autres réglemens, auxquels on croit qu'il est convenable de donner le caractère de la loi, afin qu'ils soient plus fidèlement observés, et que le service de la bibliothèque soit exposé à moins de négligences et d'abus.

Vous examinerez, citoyens, jusqu'à quel point il peut être utile de ne pas retarder l'activité de l'établissement que l'on vous propose, et s'il est nécessaire de déclarer l'urgence du projet dont je vais vous donner lecture (1)...

Arch. nat., AD VIII 15, pièces 5 et 8. Bibliothèque de la Chambre, collection Portiez, de l'Oise, vol. 87-88, n° 26.

II

A

CORPS LÉGISLATIF. — *Rapport fait au Conseil des Anciens, au nom de la commission chargée d'examiner la résolution relative à l'établissement d'une bibliothèque pour le Corps législatif, par J.-A. Creuzé-Latouche.*

SÉANCE DU 14 VENTOSE, L'AN 4e

Vous nous avez chargés de vous faire un rapport sur la résolution du

(1) Suit le projet de résolution, devenu la loi du 14 ventôse an IV; on en trouvera le texte plus loin, à la suite de l'opinion de Baudin, avec l'indication des modifications introduites par le Conseil des Anciens.

26 pluviôse, qui a pour objet l'établissement d'une bibliothèque à l'usage des membres du Corps législatif.

Ce projet renferme deux dispositions principales : l'une se rapporte à la collection des livres mêmes; l'autre présente aux députés un moyen, aussi décent que légal, de se voir familièrement, pour se connoître et se communiquer mutuellement leurs réflexions et leurs connoissances.

. . . .

Dans plusieurs des comités de l'Assemblée constituante, on avoit vu se former quelques collections de livres, de cartes et d'objets scientifiques, absolument indispensables pour les travaux dont on y étoit occupé.

Cet exemple fut suivi dans les comités de la seconde Assemblée; enfin, ceux de la Convention nationale se trouvèrent successivement munis des livres les plus importans dans divers genres, que les députés ne pouvoient se dispenser de consulter et que la plupart d'entr'eux n'auroient pu se procurer individuellement.

Mais le Comité d'instruction publique de la Convention, qui embrassoit plus spécialement la littérature et les sciences, se vit insensiblement en possession d'une bibliothèque en forme, qui, par une suite naturelle de son existence et de son étendue, devint d'un usage commun à tous les législateurs. Il est peu de membres de la Convention qui n'aient trouvé dans cet intéressant dépôt, outre les ressources des connoissances qu'ils y cherchoient, l'avantage des conférences et des rapprochemens qui devoient naître entre des collègues et des collaborateurs réunis dans un tel lieu, et par les motifs qui les y appeloient.

On peut penser que la formation à peu près fortuite de cet établissement a pu suggérer l'idée de celui qu'on vous propose aujourd'hui; mais toujours est-il constant, d'une part, que sous vos prédécesseurs la force naturelle des choses et la nécessité avoient commencé, formé, et plus ou moins avancé des collections de livres à leur usage; et que de l'autre, l'expérience en a démontré les heureux effets, dès qu'un établissement de ce genre a pu prendre quelque consistance et quelque développement.

Ainsi la résolution qu'on vous propose est appuyée sur les raisons tout à la fois les plus puissantes et les plus incontestables, la nécessité et l'expérience.

L'indication des ouvrages qui doivent former cette bibliothèque, vous prouve la sagesse qui a médité ce projet, et l'attention qui ne s'est point écartée de sa destination. L'article 5 détermine, comme objets essentiels, les ouvrages classiques et les plus estimés dans les principaux genres, mais surtout dans ceux du droit et de la morale publique, de l'histoire des divers États, principalement de l'histoire de France, et de tout ce qui a rapport à son sol, à sa population, à ses forces, à son commerce et à ses arts. On y

ajoute les meilleurs livres étrangers relatifs à l'histoire et à la politique des États de l'Europe, que jusqu'à présent nous avions eu peu d'occasion de connoître. Il est bien peu de bons citoyens, sans doute, qui, en lisant seulement cette énumération, ne désirassent, comme une des garanties du bien de leur pays, que les objets qu'elle renferme fussent incessamment rassemblés auprès de leurs représentans.

Une autre disposition, bien remarquable, a été aussi heureusement conçue dans les mêmes intentions; elle a pour objet de faire mettre chaque jour sous les yeux de ceux qui fréquenteront la bibliothèque, une notice des principaux évènemens recueillis dans les livres nouveaux et dans les journaux français et étrangers. Cette idée est aussi digne de la majesté du peuple français qu'elle est essentielle aux fonctions de ceux qui sont appelés à le gouverner. Quand on songe qu'une société, célèbre par ses connoissances profondes dans l'art de s'élever et de se maintenir, avoit, pour son intérêt particulier, placé une institution à peu près semblable auprès de son chef, pourroit-on nier les convenances et l'importance de celle-ci pour les intérêts d'une grande nation?

. . . .

Cependant l'utilité réelle que nous avons reconnue dans ce projet ne nous a point empêchés d'examiner, dans les principes d'une sévère économie, les moyens que l'on propose pour son exécution. Le résultat de cet examen nous a fourni des réponses victorieuses aux scrupules que l'on pourroit avoir sur les frais de l'établissement. Le local où il seroit placé est vide et sans aucune autre destination dans le palais des Tuileries; la collection déjà toute formée et toute prête dans l'ancien Comité d'instruction publique, dont l'emplacement restera par cette translation disponible, n'a besoin pour son complément que de quelques objets, dont les doubles sont assez multipliés dans les anciennes bibliothèques publiques et dans les nouveaux dépôts. C'est aussi dans ces dépôts qu'on doit trouver toutes les boiseries nécessaires, et la résolution propose et recommande d'en faire simplement l'emploi. Enfin les agens nécessaires au service ne pouvoient être plus économiquement réduits, puisqu'en réunissant aux fonctions de l'archiviste du Corps législatif celles de directeur de la bibliothèque, sans augmentation d'appointemens, on lui adjoint seulement deux sous-bibliothécaires, obligés de savoir plusieurs langues et de suivre un travail continu, pour des traitemens dont le plus fort n'excède pas 3,000 livres en valeur de 1790; l'entretien de la bibliothèque en nouveautés et en journaux nationaux et étrangers est fixé à 6,000 livres; et si l'on veut se faire une juste idée de ce monument et des parties qu'il doit rassembler, on ne pourra qu'être étonné de la simplicité et de la modicité des moyens qui doivent le former et le soutenir.

Nous insisterons nous-mêmes sur l'économie, pour vous observer que, sans cette ressource offerte aux membres dn Corps législatif, on verroit, comme sous les assemblées précédentes, les livres les plus importans dispersés, dégradés ou perdus dans les lieux destinés aux commissions des deux Conseils, et le service de ces endroits devenir successivement plus considérable et plus dispendieux, par la nécessité où seroient journellement les membres de ces commissions, ou d'autres députés, d'y faire des recherches et des extraits. L'expérience du passé et l'empire irrésistible du besoin décident de quel côté se trouve la véritable économie.

Nous ne devons pas omettre de vous faire remarquer un article de la résolution qui concilie l'usage de la bibliothèque avec la tenue des séances de la législature. L'article 3 porte que la bibliothèque, le salon des conférences et les cabinets de travail seront ouverts tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à midi, et depuis cinq heures jusqu'à neuf, c'est-à-dire fermés pendant les séances des deux Conseils, et ouverts dans tous les temps les plus propres au travail. Le même article n'admet à la jouissance de la bibliothèque que les membres des deux Conseils et les rédacteurs de leurs procès-verbaux.

On ne se seroit peut-être pas imaginé que quelques personnes eussent cru voir dans cette disposition un privilége exclusif, contraire aux lois de l'égalité. On ne sait si l'on doit répondre sérieusement à cet étrange abus des mots, qui vient nous rappeler si tristement tant de délire, de désastres et de forfaits. Serions-nous encore au temps où l'on trouvoit contraires à l'égalité toutes les garanties de l'existence sociale, et particulièrement celles de la représentation de la nation entière? Dès que l'on sort une fois de l'application raisonnable des termes, il ne peut plus y avoir de bornes aux extravagances et à la désorganisation. Il s'agit d'une réunion d'objets jugés nécessaires aux travaux, assez importans sans doute, des membres du Corps législatif. Qu'a de commun cette disposition spéciale avec l'égalité? Les appartemens dépendans des tribunaux, où les juges seuls se préparent ou se reposent, pendant les intervalles de leurs séances, sont-ils contraires à l'égalité? L'École polytechnique, où l'on n'admet qu'un nombre déterminé de jeunes citoyens, qui remplissent certaines conditions, est-elle contraire à l'égalité? Les lieux destinés aux commissions nommées chaque jour par les deux Conseils, et les ustensiles de première nécessité qui s'y trouvent, sont-ils contraires à l'égalité, parce qu'ils ne sont pas à la disposition du public? Nous ne pousserons pas plus loin ces raisonnemens; mais si Platon, Thucydide, Démosthènes, Cicéron et Tacite revenoient aujourd'hui parmi nous et qu'ils pussent donner quelques heures de conférences par jour aux législateurs de la nation française, qui est-ce qui pourroit s'affliger de nous voir assigner un lieu particulier pour les entendre? Une pareille question

peut bien être faite, lorsqu'il s'agit de lire et de commenter leurs écrits.

En toutes choses, la possibilité a ses bornes. On dénature et l'on détruit les meilleurs établissemens, lorsqu'on veut y ajouter une étendue trop indéterminée. Le bon sens seul nous montre tous les inconvéniens d'un trop grand concours, mais principalement d'un concours d'étrangers, dans un lieu où le désœuvrement, et plutôt encore les intérêts, les passions et la malveillance viendroient mettre le trouble; où les agens du service seroient insuffisans et dont la destination seroit bientôt absolument changée. D'ailleurs, le projet n'attribue point à la bibliothèque du Corps législatif les objets uniques ni les manuscrits précieux qui se trouvent dans les divers dépôts publics. L'article VII propose, par une disposition formelle, de restituer à l'Institut national les livres et manuscrits de la bibliothèque du Comité d'instruction publique provenant de la ci-devant Académie des sciences. Ces attentions éloignent assez toute idée de possession exclusive. Le dépôt qu'on vous propose ne doit contenir que des objets plus ou moins répétés dans toutes les bibliothèques publiques qui sont ouvertes à tous les citoyens, tandis que l'ordre des travaux du Corps législatif en interdit précisément la jouissance à ses membres.

Nous croirions pouvoir réclamer avec plus de raison nous-mêmes les principes de l'égalité en faveur de cet établissement, puisque sans cette ressource, commune à tous les députés, les possesseurs de riches collections, c'est-à-dire les plus favorisés de la fortune, auroient une supériorité de moyens pour travailler, dont se trouveroient trop désavantageusement dénués ceux qui n'auroient que des facultés trop modiques,ou qui seroient, comme le plus grand nombre, trop éloignés de leurs possessions. Tous étant des ouvriers appelés à concourir au même édifice, l'égalité n'approuve-t-elle pas, ne commande-t-elle pas même qu'on mette également à leur portée les instrumens matériels dont ils ne peuvent se passer?

S'il ne se présente aucune objection réelle contre la résolution, comme votre commission l'a pensé, si les avantages qui doivent résulter de ses dispositions vous paroissent suffisamment démontrés, vous allez encore rendre un hommage éclatant aux sciences, aux lumières, dont la tyrannie la plus brutale avoit osé se proposer d'éteindre à jamais le flambeau. Elle osoit dire, au nom de l'anarchie qu'elle décoroit de celui de liberté, qu'un homme instruit ne pouvoit être patriote! et les despotes se disent en secret que les hommes instruits ne peuvent être des sujets soumis! et les apôtres du fanatisme, depuis Omar jusqu'aux inquisiteurs de Goa, n'ont cessé de craindre aussi que les hommes ne fussent trop éclairés! C'est toujours le même intérêt qui se décèle, quoique sous des masques différens.

Opposons seulement à ces maximes de l'hypocrisie et de la plus pro-

fonde perversité, les dernières méditations d'un philosophe, martyr de la liberté, qu'il chérissoit par réflexion comme par sentiment.

Condorcet, proscrit par des barbares, et, pour ainsi dire, descendu vivant dans sa tombe, y écrivoit pour ceux qui devoient lui survivre, que la liberté suivroit les destinées des connoissances humaines. Oubliant sa situation horrible et tout entier à la vérité, mais sans enthousiasme et sans effort, comme sans plainte et sans reproche, il nous montroit avec la même clarté qu'il les concevoit, le perfectionnement de l'espèce humaine et l'avancement des sociétés vers leur bonheur, dans les progrès des sciences et des arts et dans la multiplication toujours croissante de leurs monumens. N'en doutez pas, représentans d'un peuple libre, les plus violens efforts du despotisme, s'il pouvoit revenir, se dirigeroient contre les sources de nos connoissances; mais aussi la plus forte barrière que vous puissiez opposer à son rétablissement, c'est la multiplication des dépôts qui les renferment.

Par nos nouvelles institutions, toutes les parties de la République vont participer bientôt à cet avantage; mais vous ne vous croirez pas obligés d'en refuser la jouissance à ceux des citoyens que la patrie appelle à exercer les premières fonctions. Peut-être même verrez-vous encore dans cette mesure un moyen ultérieur de propager les connoissances et d'en étendre le goût. Il en est des bons livres comme des hommes intéressans, qu'on désire revoir habituellement et même posséder chez soi, s'il est possible, lorsqu'on a fait connoissance avec eux. La vue fréquente d'une bibliothèque découvre une grande diversité de richesses, dont on avoit pu ignorer plus ou moins l'existence. Ainsi les députés, sortant successivement de la législature, ne cesseront de répandre aussi successivement dans leurs contrées, la connoissance et l'usage des meilleures productions.

La Commission est d'avis que le Conseil doit adopter la résolution.

B

Corps législatif. — *Conseil des Anciens. Opinion prononcée par P.-C.-L. Baudin (aes Ardennes), député au Corps législatif, en qualité de commissaire aux archives du Conseil des Anciens, dans la séance du* 14 *ventôse, sur l'établissement de la bibliothèque du Corps législatif et sa réunion aux Archives.*

Citoyens collègues,

L'unité du Corps législatif n'est pas moins sensible que sa distribution

en deux conseils pour qui veut analyser les dispositions de l'acte constitutionnel et se pénétrer de son esprit. . . . .

. . . .

On vous propose... une bibliothèque destinée pour tous les députés au Corps législatif indistinctement. Elle existoit déjà pendant la Convention nationale et se trouvoit placée au Comité d'instruction publique, qui, d'après la Constitution, ne peut subsister, non plus qu'aucun autre comité permanent. Cette bibliothèque doit se composer surtout des livres analogues à nos fonctions, c'est-à-dire de ceux qui traitent de morale, du droit public, de la législation et de l'histoire. Je ne pourrois qu'affoiblir ce qu'a dit le rapporteur, en revenant sur les développemens qu'il vient de vous présenter, et qui ne laissent rien à désirer; j'ajouterai seulement que la formation de la bibliothèque m'a paru fortement désirée dès l'ouverture de votre session par un très grand nombre de députés de ce Conseil; que le vœu de la majorité de celui des Anciens est évident d'après la résolution sur laquelle vous allez délibérer; et qu'enfin, antérieurement à toute proposition, les deux commissions d'inspecteurs en avoient été d'avis, parce qu'elles connoissoient et partageoient l'intention de beaucoup de nos collègues. Je ne puis qu'applaudir aux réflexions sages et lumineuses que vous venez d'entendre sur les avantages de la réunion des députés dans le salon des conférences.

Le principal éclaircissement que vous avez droit d'attendre de moi consiste à savoir comment ces institutions nouvelles doivent être envisagées quant à leur réunion à vos archives.

A cet égard, en considérant d'abord les intérêts de la République, qui dans tous les temps seront à vos yeux ce qu'il y a de plus sacré, et qui le deviennent plus que jamais à l'époque d'une réforme aussi désirée que nécessaire, il est évident qu'en cumulant sur la tête du même homme les titres d'archiviste et de bibliothécaire, on fait l'économie d'un des deux traitemens, comme déjà l'on fait celle du traitement d'archiviste, qui n'est point touché par notre collègue Camus, attendu qu'il reçoit celui de député.

Sous d'autres rapports, qui tiennent également à la dépense, il est encore facile de sentir que les archives et la bibliothèque, étant réunies, seront servies à moins de frais, parce que les secrétaires, les expéditionnaires, les garçons de bureau, subordonnés à un même chef, suffiront en moindre nombre aux divers besoins.

Il y a d'ailleurs une grande analogie entre les deux services, qui exigent l'un et l'autre beaucoup d'ordre et les mêmes soins de propreté nécessaires à la conservation des livres comme à celle des titres.

Je dois vous entretenir aussi du bureau du topographe, réuni pareille-

ment aux archives, d'après un des articles de la résolution....... Le temps n'est plus où l'homme de mérite, quand il n'étoit qu'instruit et laborieux, se voyoit condamné pour jamais à l'obscurité et supportoit entièrement tout le poids du travail, dont l'honneur appartenoit à l'homme en place, qui en recueilloit aussi tous les fruits utiles. . . . .

Résolution pour l'établissement d'une bibliothèque à l'usage du Corps législatif.

Le Conseil des Cinq-Cents, ouï le rapport de son commissaire aux archives sur l'établissement d'une bibliothèque à l'usage du Corps législatif et sur la réunion de cette bibliothèque aux Archives nationales;

Après avoir entendu trois lectures du projet relatif à cet établissement, savoir, la première, le 3 pluviôse présent; la seconde, le 13, et la troisième, le 25 du même mois;

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement et prend la résolution suivante :

Article premier. — Il sera établi au palais national des Tuileries, dans le local qui sera déterminé par les membres du Corps législatif composant les commissions d'inspection de l'un et de l'autre Conseil (1), une bibliothèque pour le Corps législatif, commune aux deux Conseils, un sallon où les députés pourront se réunir aux heures où les Conseils ne seront point assemblés, et deux cabinets de travail.

II. — Cet établissement sera dépendant des Archives et sous l'inspection et direction de l'archiviste, pour être par lui régi conformément aux lois des 7 messidor, 28 fructidor an 3, des décrets du 30 vendémiaire an 4 et autres lois confirmées par celles qui viennent d'être mentionnées.

III. — La bibliothèque, le sallon des conférences et les cabinets de travail seront ouverts tous les jours, le matin depuis neuf heures jusqu'à midi, l'après-midi depuis cinq heures jusqu'à neuf heures. Les membres du Corps législatif, l'archiviste, les rédacteurs des procès-verbaux de l'un et de l'autre Conseil et les employés à la bibliothèque y auront seuls entrée (2).

IV. — Aucuns livres ne pourront, sous quelque prétexte que ce soit,

(1) La résolution des Cinq-Cents portait : « Il sera établi au Palais national, entre le pavillon de l'Unité et le local occupé par les archives, dans les salles actuellement destinées au comptage du papier des assignats, une bibliothèque... ».

(2) La résolution des Cinq-Cents portait : « ... neuf heures. Les représentans du peuple y auront seuls entrée, et à cet effet, ils seront tenus de présenter leur carte pour y être admis; nul autre que les représentans du peuple, l'archiviste et les employés à la bibliothèque, dont il sera parlé ci-après, n'y sera reçu. »

être transportés hors de la bibliothèque, si ce n'est pour en faire usage momentanément dans les cabinets de travail, et, en ce cas, les représentans du peuple qui s'en seront servis dans les cabinets de travail, les feront remettre à la bibliothèque à l'instant où ils sortiront des cabinets.

V (1). — La bibliothèque contiendra, dans les principaux genres, les ouvrages classiques et un choix des livres les plus estimés ; on s'attachera particulièrement à la compléter dans les genres du droit et de la morale publique, de l'histoire des divers États, principalement de l'histoire de France, et de tout ce qui a rapport à son sol, sa population, ses forces, son commerce et ses arts ; l'archiviste établira les correspondances nécessaires pour y faire parvenir les meilleurs livres qui auroient paru depuis peu ou qui paroîtront chez l'étranger, relativement à l'histoire et à la politique des États de l'Europe.

VI. — Les journaux et feuilles périodiques qui seront adressés à la bibliothèque du Corps législatif ou pour lesquels il aura été souscrit, seront placés dans le sallon des conférences, pour y être lus par ceux des représentans du peuple qui le désireront. L'archiviste prendra les moyens indiqués dans l'article précédent, pour y rassembler les journaux étrangers les plus estimés. Ces journaux seront remis dans la bibliothèque après qu'ils auront été déposés pendant un mois dans le sallon des conférences.

VII. — Le premier fonds de la bibliothèque sera formé des livres qui avoient été mis à la disposition du Comité d'instruction publique, distraction faite seulement des livres et manuscrits qui proviennent de la ci-devant Académie des sciences, et qui seront réclamés par l'Institut national. La bibliothèque sera complétée, conformément aux dispositions de l'article V, par des livres pris dans les dépôts des bibliothèques, tant des corps et communautés supprimés que des émigrés. L'archiviste dressera à cet effet les états nécessaires, d'après l'inspection desdits dépôts, et les fera passer au Directoire exécutif, lequel fera exécuter la remise des livres portés auxdits états. Ces états seront dressés de concert avec les commissaires aux archives, et l'archiviste concertera aussi avec les mêmes commissaires l'acquisition des livres nouveaux et le choix des journaux français et étrangers auxquels il sera à propos de souscrire.

(1) La résolution des Cinq-Cents portait les deux articles suivants, qui n'ont pas été maintenus par les Anciens :

« Art. 5. — La salle de la bibliothèque étant destinée uniquement à l'étude de la lecture, le silence y sera constamment observé.

« Art. 6. — Il ne sera point placé de poêles dans la salle de la bibliothèque, mais seulement un nombre de lumières suffisant pour le service et pour les personnes qui s'y trouveront rassemblés ; il sera également placé des poêles et des lumières dans le sallon des conférences et dans les cabinets. »

Les tablettes nécessaires à la bibliothèque du Corps législatif seront également prises, d'abord dans le dépôt qui se trouvoit placé près le Comité d'instruction de la Convention nationale, et ensuite dans les autres dépôts mentionnés au présent article (1).

VIII. — L'imprimeur du Corps législatif, l'imprimeur du Directoire exécutif, les directeurs de l'imprimerie de la République et des autres imprimeries soldées par le gouvernement, feront passer à la bibliothèque du Corps législatif un exemplaire de tous les ouvrages qui sortiront de leurs presses.

IX. — Il sera attaché à la bibliothèque un premier et un second bibliothécaire, qui seront nommés par l'archiviste, destituables par lui, de la même manière que les secrétaires des archives, et responsables des livres commis à leur garde, qui leur seront à cet effet remis par inventaire.

X. — Lesdits bibliothécaires ne pourront être choisis que parmi des citoyens instruits au moins de trois des langues grecque, latine, anglaise, allemande, italienne et espagnole, de manière que chacune de ces six langues soit entendue par l'un ou l'autre des bibliothécaires.

XI. — Indépendamment du travail ordinaire de la bibliothèque, l'enregistrement, le catalogue et le soin des livres, les deux bibliothécaires se partageront, sous la direction de l'archiviste, les travaux qui suivent.

Lorsqu'il arrivera à la bibliothèque des ouvrages étrangers, ils en feront une courte notice, ainsi que des principaux événemens contenus dans les journaux, et ils déposeront cette notice au sallon des conférences, pour être prise en communication par les représentans du peuple ; ils leur fourniront même, à leur réquisition, tous autres renseignemens qui pourroient être tirés desdits livres et journaux.

Il sera établi à la bibliothèque un registre, contenant plusieurs colonnes, assignées chacune à l'un des États de l'Europe, et il sera inscrit dans lesdites colonnes, jour par jour, l'indication sommaire des principaux événemens relatés dans les livres et journaux français ou étrangers, avec la citation du livre ou journal d'où ils auront été tirés, et du numéro sous lequel on les retrouvera dans la bibliothèque.

Ce travail sera fait par le second bibliothécaire, le premier demeurant spécialement chargé du catalogue et de la disposition des livres.

Le traitement du premier bibliothécaire sera de 3,000 livres, valeur de 1790 ; celui du second bibliothécaire de 2,400 livres, même valeur.

XII. — Il sera de plus destiné pour le service de la bibliothèque, du sallon des conférences et des cabinets de travail, un garçon de bureau,

(1) Ce paragraphe est une addition au texte de la résolution des Cinq-Cents.

dont les appointemens seront les mêmes que ceux du garçon de bureau des archives (1).

XIII. — Il sera mis, chaque année, à la disposition de l'archiviste, une somme de 6,000 livres, valeur de 1790, pour l'acquisition des livres et journaux, tant étrangers que français, reliures et autres dépenses relatives aux livres. Ces objets seront payés sur les mandats de l'archiviste, et il comptera de l'emploi de la somme, aux termes de l'article XV de la loi du 28 fructidor. A l'égard des autres dépenses, telles que bois, lumières, etc., elles seront acquittées sur les mêmes fonds et de la même manière que les dépenses du même genre qui sont relatives aux archives, le tout aux termes de l'article XV de la loi du 28 fructidor.

XIV. — L'archiviste joindra aux états qu'il est tenu de faire imprimer chaque année de la situation des archives, une notice abrégée de la bibliothèque et des nouveaux livres, particulièrement de ceux acquis chez l'étranger, dont elle aura été augmentée.

Article relatif au bureau de topographie transféré du ci-devant Comité de division aux archives.

Le traitement du secrétaire topographe sera égal à celui du premier bibliothécaire, et le traitement de l'adjoint du secrétaire topographe sera égal à celui du second bibliothécaire.

La présente résolution ne sera point imprimée ; elle sera portée au Conseil des Anciens par un messager d'état.

Du 14 *ventôse.* — Lecture faite de la résolution ci-dessus, dans les séances des 27 pluviôse, 3 ventôse et de ce jour, et après avoir entendu le commissaire aux archives, le Conseil des Anciens approuve la résolution.

Arch. nat., *ibid.*, pièce 7. Biblioth. de la Chambre, *ibid.*, n° 27.

(1) L'article 15 de la résolution a été supprimé :
« Art. 15.— Il sera établi, aux mêmes gages, un frotteur chargé de l'entretien de la bibliothèque, du sallon des conférences, des cabinets, que des archives, des cabinets de topographie et pièces dépendantes desdits lieux, ainsi que du montage du bois et autres ouvrages dont les garçons de bureau ne sont pas ordinairement chargés. »

III

Corps législatif. — *Bibliothèque. — Le représentant du peuple, garde des archives, à ses collègues.*

La bibliothèque, établie près le Corps législatif, est actuellement en état ; chacun des représentans du peuple a le droit d'en jouir aux termes de la loi du 14 ventôse dernier.

Le garde des archives auroit désiré qu'au moment de l'ouverture de la bibliothèque, il eût été possible de mettre sur le bureau les deux catalogues dont le plan est arrêté ; l'un, des livres par ordre de matières ; l'autre, des livres par ordre alphabétique. Les choix ou les acquisitions à faire pour compléter la bibliothèque, la nécessité de revoir plus d'une fois la disposition des livres pour mettre chacun à la place convenable, exigeront un certain espace de temps pour dresser les catalogues et les transcrire.

Dans la vue de suppléer momentanément, et autant qu'il est possible, à l'existence des catalogues, le garde des archives va mettre sous les yeux de ses collègues l'ordre des matières selon lequel il a distribué les livres. C'est le moyen de prendre une idée générale de la composition de la bibliothèque et de se fixer sur les livres que l'on peut désirer de connoître. On n'imaginera certainement pas qu'il ait été possible de recueillir tout ce qui a été écrit sur chaque matière ; le local ne l'auroit pas permis ; il faut même aller plus loin, et convenir que, soit faute de local, soit faute de facilité pour les rassembler, de bons livres manquent à la bibliothèque ; mais on ne craint point d'annoncer que dans tous les genres on trouvera les livres élémentaires et classiques et que, dans quelques genres qui méritent une attention spéciale, on aura sous la main les moyens d'acquérir toutes les connoissances utiles.

Voici quelques observations pour particulariser ces idées.

Les écrits des Grecs et des Romains, de ces hommes également célèbres par la sublimité et la justesse de leurs pensées, par la pureté et les charmes de leur style, sont la première base de toute érudition solide. On s'est attaché, indépendamment des éditions isolées, les meilleures et les plus belles, à rassembler les corps complets connus sous le nom d'auteurs *ad usum,* d'éditions avec les notes *variorum*, de collections d'Elzevier et de Barbou. On a joint aux textes les traductions les plus modernes.

Le droit et la morale publics étant l'objet capital des études du législateur, on a recueilli sur cette matière les ouvrages estimés, soit parmi les Français, soit parmi les étrangers. Les Allemans sont connus pour avoir approfondi les questions de ce genre ; on a rassemblé plusieurs de leurs

écrits, soit en langue allemande, soit en latin, soit en français. Les grands recueils de traités de paix, d'alliance et de commerce ne pouvoient pas être oubliés ; mais on a cherché à les rendre complets, en y ajoutant des collections récentes qui se portent à nos jours, entre autres celle de Martens, imprimée à Gœttingue en 1795, et qui contient les traités conclus jusques et compris le mois d'avril 1794.

A la suite des traités de droit public viennent les traités sur le droit particulier des diverses nations. En se bornant d'ailleurs aux livres fondamentaux, et en élaguant ce qui tient à des abus ou à des formes proscrites, on a cru utile de se procurer un recueil des plus complets qui existe de tous les réglemens anciens sur la justice, la police, les finances, le commerce et les arts.

On a rassemblé les livres classiques sur l'histoire ancienne et sur l'histoire étrangère, les deux éditions de la grande *Histoire universelle,* les grandes collections de Muratori ; ensuite on s'est attaché particulièrement à recueillir les récits et les monumens relatifs aux révolutions que les gouvernemens et les peuples ont subies ; puis les ouvrages relatifs à l'histoire de France : histoire générale, histoire des ci-devant provinces, mémoires particuliers. L'histoire de la Révolution française a formé, à raison de la multitude des livres, des récits, des dissertations qu'elle a donné lieu d'écrire, une collection déjà ample et à laquelle on continuera de donner ses soins pour la compléter.

Une partie non moins instructive que l'histoire des peuples, est l'étude de leurs mœurs et de leurs usages. C'est ce qui rend la lecture des voyages extrêmement intéressante ; on en a rassemblé un grand nombre, et les plus modernes.

Par rapport à la géographie, indépendamment des atlas principaux et des livres élémentaires placés dans la bibliothèque, on a rassemblé dans le cabinet de topographie, qui est une des dépendances des archives, des collections très amples de cartes géographiques, anciennes et modernes. Il en est d'extrêmement précieuses sur les Pays-Bas, les contrées du Nord et l'Amérique méridionale. Il vient d'y arriver un atlas complet de la Russie, en vingt-huit feuilles, outre deux feuilles de cartes générales, dressé d'après les observations nouvelles et les distributions récentes du territoire.

Les amateurs des langues étrangères ont à leur choix un assez grand nombre de grammaires et de lexiques pour les langues modernes aussi bien que pour les langues anciennes ; les textes et les traductions de bons livres allemans, anglais, espagnols, italiens, soit en vers, soit en prose, la collection des auteurs anglais de Bell, celle des auteurs italiens de Prault. On sait que les deux bibliothécaires étant parfaitement instruits dans les lan-

gues anciennes et dans les langues allemande, anglaise, espagnole et italienne, seront toujours empressés à donner sur les ouvrages écrits en ces langues les renseignemens qu'on pourra désirer.

Enfin, on indiquera de superbes collections de monumens gravés, de belles planches d'histoire naturelle, les vastes collections connues sous le titre d'encyclopédies, soit par ordre alphabétique, soit par ordre de matières, de mémoires de l'Académie des sciences, mémoires de l'Académie des belles-lettres, etc.

Les journaux, tant étrangers que français, qui arrivent pour le sallon des conférences, mettant à portée de connoître les livres propres à intéresser les représentans et à faciliter leurs travaux, on aura attention, maintenant que la bibliothèque est formée, d'y placer ces ouvrages aussitôt qu'il sera possible de se les procurer.

Revenons maintenant à l'objet principal de cette annonce, qui étoit l'indication de l'ordre suivi dans le classement et la disposition des livres.

Tableau du classement des livres de la bibliothèque du Corps législatif.
Divisions générales : sept classes.

I. Connoissance des livres.
II. Connoissance de l'univers, et spécialement de la terre.
III. Connoissance des êtres spirituels.
IV. Connoissance des êtres corporels.
V. Connoissance de l'homme individuel.
VI. Connoissance de l'homme en société.
VII. Collections appartenantes aux différentes classes des connoissances humaines.

Divisions particulières.

. . . .

Arch. nat., *ibid.*, pièce 10. Biblioth. de la Chambre, *ibid.*, n° 28.

IV

Corps législatif. — *État des Archives nationales au* 1er *prairial de l'an V, et dépenses de cet établissement du* 1er *nivôse an IV au* 1er *germinal an V.*

. . . .

SECTION III

Bibliothèque du Corps législatif.

La bibliothèque du Corps législatif a été établie par une loi du

14 ventôse an IV et placée sous la direction de l'archiviste. L'objet des législateurs a été d'avoir un salon où, dans l'intervalle de la tenue des Conseils, ils pussent se réunir pour lire les papiers publics et conférer, et une bibliothèque choisie, où ils pussent, dans les mêmes intervalles, s'instruire et se délasser. Leur intention a été encore de trouver dans les bibliothécaires des hommes instruits, en état de leur faciliter l'intelligence de pièces ou de passages écrits en langues étrangères ; enfin d'avoir sous les yeux, lorsqu'ils le désireroient, le tableau chronologique et comparatif des principaux faits historiques, surtout depuis la Révolution. Le salon des conférences a été ouvert le premier floréal an 4 ; la bibliothèque a été ouverte le premier messidor, et à cette époque j'ai fait distribuer à mes collègues un avis pour leur rendre compte des vues qui m'avoient conduit quant au choix des livres, et de l'ordre que j'avois établi dans leur distribution. On a journellement, au salon des conférences, une quarantaine d'ouvrages périodiques de toutes couleurs, il faut le dire ainsi, puisqu'il y a encore des hommes qui ne portent pas tous les mêmes couleurs. Parmi les journaux étrangers sont la Bibliothèque britannique de Genève, deux gazettes anglaises, la gazette de Hambourg, allemande, un journal littéraire, allemand, la gazette italienne de Florence, un Mercure espagnol.

La bibliothèque est composée d'environ 16,000 volumes. Limitée à ce nombre par l'espace qu'elle occupe, il est impossible de se flatter que, dans aucune partie, elle soit complète, au point d'embrasser tous les détails ; elle ne peut être qu'un choix de bons livres dans les divers genres. C'est le but que je me suis proposé : de tout un peu, rien que d'intéressant. Ces motifs-là même m'ont déterminé à ne rien négliger en auteurs classiques, et à rassembler beaucoup de voyages ; ces livres sont une source également féconde d'instructions et de délassement.

Le premier fonds de la bibliothèque du Corps législatif a été celle du Comité d'instruction, formée par la Convention. Il n'y avoit point d'inventaire de cette bibliothèque, mais quelques notes seulement, et plusieurs exemplaires d'ouvrages se sont trouvés incomplets. J'ai puisé ensuite dans les dépôts littéraires du département de la Seine et de Versailles ; enfin j'ai fait quelques acquisitions.

Après le choix des livres et des éditions, je n'ai pas été indifférent à la beauté des exemplaires. La beauté du caractère ou du papier ne supplée certainement pas au défaut de bonne qualité du livre, mais elle n'y nuit pas non plus ; elle ajoute le plaisir des yeux au plaisir de l'esprit.

Le travail le plus intéressant pour l'usage de la bibliothèque est un catalogue, ou plutôt deux catalogues : l'un par ordre de matières, afin que l'on puisse connoître, sur les divers objets, la suite des ouvrages propres à être

consultés, et qui sont rassemblés dans la bibliothèque ; l'autre, par ordre alphabétique, afin de faciliter la recherche des livres dont on connoît le titre et l'auteur.

Tous les livres sont inscrits sur des cartes, et la confection des catalogues ne consiste que dans la transcription des cartes sur des registres, selon l'ordre convenable; mais cette opération exige du temps. Le catalogue par ordre de matières est fait à plus de moitié ; on ne peut entreprendre le catalogue par ordre alphabétique qu'après que le catalogue par ordre de matières sera achevé, parce qu'il faut, en se servant des mêmes cartes, les ranger selon une disposition nouvelle.

Le tableau chronologique des faits remarquables se rédige journellement. On a l'attention aussi de mettre au salon des conférences, des notices en français de ce qui se trouve de plus saillant dans les journaux étrangers.

En traitant du choix des livres qui doivent former la bibliothèque, je n'ai point entendu parler ni des objets relatifs à l'histoire de la Révolution, ni de quelques écrits qui, sans avoir en eux-mêmes assez d'importance pour être conservés dans une bibliothèque, sont piquans dans leur nouveauté, à raison des circonstances. Aussitôt que j'ai connoissance d'écrits dans ce genre, qui peuvent intéresser les représentans du peuple, je m'empresse de les placer à la bibliothèque.

Quant aux ouvrages relatifs à la Révolution, ils sont contenus dans la première salle, uniquement destinée à les rassembler. Là se trouvent des collections complètes des procès-verbaux imprimés, des lois, des journaux les plus estimés, et une multitude de pièces détachées dont j'ai fait relever les titres pour en disposer une table alphabétique. Elles sont au nombre de plus de onze mille. On va commencer la transcription de la table pour la déposer dans la bibliothèque.

Aussitôt qu'un livre nouveau arrive à la bibliothèque, on en met l'annonce sur une feuille au sallon des conférences.

Au surplus, j'invite les représentans du peuple, qui ne trouveroient pas à la bibliothèque quelque livre, soit ancien, soit moderne, qui leur paroîtroit devoir y être placé, à en donner la note ou aux bibliothécaires ou à moi. Il sera promptement satisfait, soit par l'acquisition du livre, soit par l'exposé des motifs qui ne permettroient pas de se conformer à sa proposition.

Les travaux à faire dans la partie de la bibliothèque consistent principalement dans un service journalier exact, et dans la recherche constante de tout ce qui est propre à rendre la bibliothèque plus utile ou plus agréable. Un autre objet de travail est la confection des catalogues, et j'espère qu'ils seront bientôt terminés.

. . . .

V

Corps législatif. — Archives. — *État des Archives nationales au 1er prairial an VI, et dépenses de cet établissement pendant le cours de l'an V.*

. . . .

SECTION III

Bibliothèque.

Graces infinies soient rendues à quiconque concourt à éclairer les hommes, à dissiper les préjugés, à propager les lumières, à tromper les ennuis des mortels, à les consoler, à récréer leur esprit en composant, en imprimant, en publiant des livres ! L'expérience de deux années a convaincu les représentans des avantages de la loi du 14 ventôse an IV, qui a ordonné l'établissement d'une bibliothèque près le Corps législatif, et d'un salon où l'on se réunit pour la lecture des papiers publics.

Mon devoir étoit d'exécuter la loi ; mon goût particulier m'a fait de ce devoir une occupation très agréable et conséquemment suivie avec zèle. Pour ce qui concerne les papiers publics, il y en a toujours un grand nombre au salon ; deux feuilles étrangères viennent assez exactement, la Gazette d'Hambourg et le Journal littéraire d'Iéna. Les circonstances ont mis beaucoup d'entraves à la réception des papiers anglais ; il y a eu des interruptions, des lenteurs. Les journaux même italiens n'ont pas été rendus exactement. Il est très difficile, en général, de se procurer actuellement des journaux étrangers, au moins par les voies ordinaires, parce que ceux qui les envoient sont obligés d'avancer les frais du port et du timbre.

J'avois promis l'année dernière deux catalogues de la bibliothèque, l'un par ordre de matières, l'autre par ordre alphabétique. Le premier est à la bibliothèque ; il compose trois volumes in-folio. Le second est presque entièrement disposé sur des cartes, et sous un mois on commencera à le mettre au net. Il faut encore un catalogue particulier, celui des livres et des pièces fugitives relatives à la Révolution ; ce sont tous les volumes rassemblés dans les armoires de la première pièce ; le catalogue est fait ; on le copie, et l'on en jouira dans quelques mois.

En parcourant le catalogue par ordre de matières, il est facile de prendre une idée du plan sur lequel la bibliothèque a été composée. Je me suis attaché à faire un choix des meilleurs livres sur toutes sortes de matières, en donnant néanmoins plus d'étendue à des articles importans : par exemple, aux classiques grecs, latins, français, anglais ; ces livres sont la

source de toute bonne doctrine; aux descriptions de voyages, c'est là que l'on étudie les hommes, et la connoissance des hommes est la base de toutes les déterminations des législateurs ; enfin aux ouvrages de politique et d'économie. On trouvera dans ce genre, indépendamment de beaucoup de traités particuliers, les collections modernes de Robinet et de Felice; on voudra bien observer que je nomme ces compilateurs seulement comme des indicateurs, tant des objets que l'on doit étudier que des sources que l'on peut consulter.

La bibliothèque offre aux amateurs des arts les grandes collections d'Herculanum, de Pompéia, de Naples, de Sicile ; il y a des éditions superbes, de beaux livres d'histoire naturelle, tels que les Oiseaux de Buffon, les Poissons de Bloch. J'ai tiré plusieurs de ces grands ouvrages des dépôts ; quelques-uns ont été présentés comme hommages au Corps législatif ; il en est beaucoup que j'ai achetés sur les fonds destinés à la bibliothèque. Qu'on ne soit pas surpris que j'aie été attentif à la beauté des éditions, des formats et de tout ce qui caractérise un livre précieux. J'ai pensé que la bibliothèque du Corps législatif devoit répondre à la dignité des représentans de la grande nation auxquels elle est destinée ; j'ai pensé encore qu'il y avoit dans ce genre des entreprises qui honoroient la République et qu'il falloit encourager ; c'est ce qui m'a déterminé, en particulier, à souscrire pour la magnifique édition de Virgile donnée par Didot l'aîné.

Un objet qui a singulièrement fixé mon attention, a été de compléter les ouvrages et les collections dont un très grand nombre n'étoient arrivés des dépôts qu'incomplets dans plusieurs de leurs parties. Qu'est-ce qui distingue une bibliothèque d'un magasin de librairie, si ce n'est l'ensemble et la perfection des parties qui la composent? Il faut, lorsque l'on veut étudier un livre, le posséder entier, de la meilleure édition ; et s'il a donné lieu à des censures ou à des contradictions sérieuses, il faut pouvoir juger, par l'inspection des pièces, de la solidité soit de l'attaque, soit de la défense.

Dans son état actuel, la bibliothèque du Corps législatif, en y comprenant ce qui est placé dans un dépôt où ont été renvoyés, faute de place, les livres d'un usage moins journalier, est composée d'environ seize mille volumes. Il me semble que dans cet état, et vu le défaut d'espace, on doit plus s'occuper d'améliorer, de perfectionner et de compléter les choix, que d'augmenter le nombre des volumes.

Il importeroit beaucoup à la facilité de l'usage de la bibliothèque et à l'intérêt que ce dépôt littéraire doit inspirer aux représentans, d'en faire imprimer le catalogue. Non seulement ils connoîtroient mieux les richesses qu'ils ont à leur disposition, mais ce seroit d'ailleurs une occasion de leur présenter une multitude de notes bibliographiques extrêmement intéres-

santes, lorsqu'on veut user des livres avec discernement, et dont une partie a déjà été écrite, les unes par le citoyen Simon, bibliothécaire, les autres par moi, soit sur les livres, soit sur le catalogue.

J'ai conçu un autre projet : je voudrois, si l'on imprimoit le catalogue, ajouter à l'indication des livres qui sont dans la bibliothèque, l'indication (modifiée par un signe particulier) des livres qui devroient y être, mais qu'il n'a pas encore été possible de se procurer. Le catalogue ainsi rédigé auroit un grand avantage : il offriroit le tableau de ce qu'on peut consulter de mieux sur chaque matière, et il serviroit de guide pour les achats à faire à la bibliothèque. Ce seroit un catalogue de livres choisis, non pas parmi ceux qui ne sont que des curiosités de libraire, mais parmi les livres utiles qui contribuent au bonheur particulier, en nourrissant l'esprit, au bonheur public, en éclairant l'homme, l'échauffant, l'embrasant d'un amour ardent pour le bien de la société, et en lui suggérant les moyens de l'opérer.

. . . .

VI

Corps législatif. — *Archives de la République. État des Archives au premier prairial an VII et dépenses de cet établissement pendant le cours de l'an VI.*

. . . .

SECTION III

Bibliothèque.

J'avertis, l'année dernière, qu'on s'occupoit d'ajouter aux catalogues des livres par ordre de matières, d'autres catalogues utiles, celui des livres relatifs à la Révolution, qui remplissent l'avant-bibliothèque, et même celui de toutes les pièces détachées, qui composent un grand nombre de recueils déposés dans cette partie de la bibliothèque ; un catalogue des cartes qui sont au bureau de topographie ; un catalogue des livres qui sont dans les salles servant de dépôt, enfin, un catalogue par ordre alphabétique des auteurs dont les ouvrages composent la bibliothèque. La majeure partie de ces travaux est terminée. On a sur les bureaux de la bibliothèque trois nouveaux volumes de catalogues, dont deux contiennent uniquement les titres des recueils et des pièces qui concernent la Révolution ; ces pièces sont au nombre de plus de dix mille. Les avertissemens que j'ai mis en tête de

chacun des nouveaux catalogues indiquent leur objet et le plan que j'y ai suivi, avec plus d'étendue que je ne pourrois le faire ici ; j'invite à en prendre lecture.

Le catalogue par ordre alphabétique des auteurs a été dressé sur des cartes par le citoyen Simon, premier bibliothécaire ; il est maintenant occupé à le transcrire ; le premier volume est terminé et sera incessamment sur le bureau. Le citoyen Devitry, second bibliothécaire, s'occupe de la rédaction des fastes annuels de l'Europe, ordonnée par la loi du 14 ventôse an IV, et de la communication des livres qui sont demandés.

Quant aux livres qui composent la bibliothèque, ils sont exposés ; ils sont énoncés dans les catalogues ; chacun peut juger si j'ai réussi, comme je le désirois, à faire des choix utiles et agréables et à donner à la bibliothèque l'état de décence qui convient à la majesté de la représentation nationale.

Souvent je voudrois la rendre plus abondante en nouveautés ; mais la modicité des fonds assignés pour cette dépense m'arrête. Ces fonds sont de 6,000 francs, sur lesquels il faut payer, soit les reliures et l'entretien des livres, dépense d'autant plus considérable que la plupart de ceux dont on fait hommage au Corps législatif lui sont présentés en feuilles, soit les journaux et autres ouvrages périodiques, qui absorbent près de 2,000 fr. A l'égard des journaux même, il en manque à la bibliothèque qui devroient s'y trouver : ce sont les gazettes étrangères. Il n'y en arrive qu'une seule politique, la Gazette d'Hambourg, et une littéraire, la Gazette d'Iéna, toutes deux en allemand. Les tentatives que j'ai faites, et souvent réitérées, pour me procurer les papiers anglais et les gazettes italiennes, ont été sans succès ; on se faisoit payer des souscriptions pour un trimestre, et l'on envoyoit à peine les feuilles d'un mois ; on s'excusoit, soit sur la prohibition de l'entrée de certaines feuilles, soit sur le refus que font les bureaux de poste de se charger de feuilles périodiques, à moins qu'elles ne soient timbrées et que le port n'en soit payé d'avance. Je ne perds pas de vue l'idée que j'ai déjà plusieurs fois jetée en avant, de l'impression du catalogue de la bibliothèque ; mais c'est une dépense, et il est des temps où l'on doit avoir la sage retenue de ne pas proposer des dépenses même utiles.

Arch. nat., AD VIII 12, pièces 3, 7 et 12. Biblioth. de la Chambre, *ibid.*, n[os] 4, 5 et 6.

VII

LISTE DE MANUSCRITS EXTRAITS DES DÉPÔTS LITTÉRAIRES

(Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit n° 6503.)

Dépôt de la rue Saint-Marc, 24 thermidor an IV (fol. 303).

Manuscrits de la bibliothèque Sillery.

Journal de l'assemblée des États généraux convoquée à Versailles le 27 avril 1789, 3 vol. folio, reliés en vélin ch.

Idem, deux volumes, reliés en vélin.

Correspondance générale de M. le marquis de Sillery pendant la tenue des États généraux de 1789, 2 volumes, reliés en vélin.

Mémoire sur la deffense terrestre de Saint-Domingue, onze cahiers dans un portefeuille avec serrure.

Affaires des Colonies, correspondance, dans un portefeuille avec serrure.

Négotiations de M. Brulart de Léon, ambassadeur à Venize, 3 volumes in-folio, veau marbré.

Opuscules de M. de Sillery, évêque de Soissons.

Registre contenant des réflexions sur l'administration intérieure du royaume et sur le clergé.

Autres manuscrits.

Observations sur les finances, la navigation et le commerce d'Angleterre, un cahier in-folio.

Mémoire sur la Louisiane, in-4°, relié en veau.

Mémoire concernant le thrézor royal, par M. Philippe, in-4°, m. ch.

Projet d'établissement d'un crédit public en France, folio, veau marbré [N° 1143.]

États de 1560, in-folio, veau brun. [N° 408.]

États de 1355, 1483, in-folio, veau brun. [N° 403.]

États tenus à Fontainebleau, à Orléans, en 1560, in-folio, veau marbré. [N° 406.]

États de Blois, 1588, in-folio, veau brun. [N° 409.]

Dépôt des Cordeliers. — *Bibliothèque Néel,* 6 vendémiaire an V (fol. 306).

Miscellanea Helvetica, manuscrits et imprimés, 1 vol. in-folio.

Miscellanea politica, manuscrits et imprimés, 1 vol. in-folio.

Dépôt de la rue de Lille, 11 vendémiaire an V. — *Bibliothèque Condé, émigré* (fol. 313 v°).

Pièces manuscrites du cinquième bureau des Notables assemblés à Versailles, au mois de février 1787, 2 volumes in-folio, veau.

Assemblée des notables tenue à Paris en 1626 et 1627 (de chez Josse Saint-Laurent), petit in-folio. [N° 414.]

Bibliothèque Vergennes (fol. 314 v°).

« Extrait de l'État politique de France. 1778; manuscrit in-4°, maroquin rouge, pages encadrées.

Extrait des Puissances souveraines de l'Europe. 1778; manuscrit in-4°, maroquin jaune, pages encadrées.

Militaire de France, année 1777. Manuscrit in-4°, maroquin rouge, pages encadrées. [N° 1217.]

Bibliothèque femme Marbeuf, émigrée (fol. 318 v°).

Dignité et prérogatives du clergé, de la noblesse et de la magistrature dans l'ordre constitutif de la monarchie; manuscrit, avec une table, in-4°, maroquin rouge, 256 pages.

Dépôt des Cordeliers, 7 messidor an V. — *État des manuscrits provenans de la maison Penthièvre* (fol. 331).

L'Office de la pénitence, in-8°. [N° 7.]

Officium dispositum per hebdomadam, petit in-4°. [N° 9.]

Parallèle de l'observance de l'abbaye de Sept-Fonts, etc. [N° 91.]

De la jurisdiction ecclésiastique. [Cf. n° 28.]

Droit public, par l'abbé Fleury.

Réflexions sur l'histoire de France.

Histoire de la pairie de France, 2 in-folio, sans couverture.

État des places et gouvernemens du royaume de France, in-12. [N° 1220.]

Mémoire et plans géographiques des principales places de France, par un Breton, petit in-4°.

Répertoire intitulé : Recueil de cartes, plans et dessins du feu maréchal d'Étrée, in-folio. [N° 1203.]

Traité sur la marine, in-folio.

Officiers de la marine, in-folio.

Extraits des registres des délibérations des États de Bretagne, de 1567 à 1745, 2 grands in-folio.

Recueil de tout ce qui a rapport au travail du septième bureau de l'Assemblée des notables, in-folio, cartonné.

Recueil de pièces qui ont trait au travail des bureaux de l'Assemblée des notables, in-folio, cartonné.

Pièces relatives au cérémonial de l'Assemblée des notables, in-folio, cartonné.

Les Matinées du roi de Prusse, petit in-4°. [N° 1459.]

État des domaines du duché de Rambouillet, petit in-4°.

État des bois de Rambouillet, petit in-4°.

Mémoires du comté d'Eu et d'Aumale, cinq petits in-4°.

Essai historique de l'abbaye de Notre-Dame d'Eu, petit in-4°. [N° 1375.]

Trois cartons intitulés : Manuscrits divers.

Total : trente, tant volumes que cartons; plus un paquet de cahiers manuscrits de peu de valeur, tels que cahiers de droit, extraits d'auteurs, sermons et paraphrases. [Voir nos 19, 21, 92, 93, 1537.]

Dépôt des Cordeliers, 16 pluviôse an VI (fol. 353).

Le ministre de l'Intérieur autorise le conservateur à remettre à Camus « les volumes manuscrits contenant des registres, extraits et tables de registres des ci-devant Parlements, Cour[s] des aides, Chambres des comptes, Conseil, etc., qui se trouvent dans votre dépôt. » [Voir nos 26, 437-472, 1037, 1093, 1355-1356, 1379, 1523-1528, 1533-1536.]

Dépôt des Cordeliers, 13 ventôse an VI (fol. 359).

Roman de la Rose, manuscrit, in-folio. [N° 1230.]

Dépôt des Cordeliers, 2 thermidor an VI (fol. 366).

Dix volumes manuscrits sur le droit allemand. [Nos 234-240.]

Dépôt Antoine, 3 nivôse an VII (fol. 372).

Recueil des procès-verbaux des assemblées du Clergé de France, 107 volumes in-folio [Cf. nos 37-85 et 86-88.]

VIII

INTRODUCTION AU CATALOGUE DE 1833.

La bibliothèque de la Chambre des députés fut fondée par une résolution du Conseil des Cinq-Cents, en date du 26 pluviôse an IV (15 février 1796). Il lui fut assigné pour premier fonds douze mille volumes, que le Comité d'instruction publique avait réunis à l'hôtel d'Elbeuf, place du Carrousel. Le Conseil des Cinq-Cents siégeait alors aux Tuileries. Lorsqu'il fut transféré au Palais-Bourbon, la bibliothèque le suivit et fut conservée au Corps législatif, qui remplaça ce Conseil; mais, quoique placée dans le local même du Corps législatif, cette bibliothèque ne lui appartenait pas; il n'en avait pas même la jouissance exclusive, car il la partageait avec le Tribunat et le Conseil d'État, qui tous deux cependant avaient leur bibliothèque particulière. Le ministre de l'Intérieur nommait seul les bibliothécaires et réglait tout ce qui concernait l'acquisition des livres et leur surveillance. Ce ne fut qu'en l'an XIII (1804), lorsque le sénatus-consulte de frimaire an XII eut donné une nouvelle organisation au Corps législatif, que la bibliothèque fut déclarée lui appartenir. Depuis 1814, elle est devenue la propriété de la Chambre des députés.

Le fonds primitif de douze mille volumes, du Comité d'instruction publique, fut successivement augmenté d'ouvrages divers, tirés des dépôts de bibliothèques supprimées, d'un exemplaire de chaque nouvelle publication, que les imprimeurs et l'Imprimerie royale devaient déposer, et enfin par le moyen d'une allocation annuelle de 6,000 francs, mais dont une partie passait à l'abonnement aux journaux.

La bibliothèque possédait environ 18,000 volumes lorsqu'elle devint la propriété du Corps législatif. L'allocation annuelle ayant été portée à 10,000 francs, le nombre des volumes s'éleva bientôt à 25,000, et c'est ainsi qu'elle fut transmise en 1814 à la Chambre des députés, à l'époque de la Restauration.

Depuis, son crédit annuel de 10,000 francs ayant été affranchi de la dépense des journaux, et plusieurs fois des suppléments lui ayant été accordés sur le boni des exercices, d'importantes acquisitions ont été faites, et le nombre des volumes s'élevait, en 1827, à 43,893, répartis de la manière suivante :

Théologie	2.863
Jurisprudence	4.895
Sciences et arts	6 478
Belles-lettres	7.770
Histoire	21.887
TOTAL	43.893

Ce nombre excède aujourd'hui cinquante-trois mille ; mais la répartition, qu'on vient d'indiquer et qui s'est continuée, montre suffisamment qu'aucun système particulier n'avait été adopté dans la composition de cette bibliothèque et qu'on réunissait indistinctement tout ce qui se présentait de bons ouvrages sur toutes les matières. Les rapports des commissions de comptabilité (1) signalent même avec satisfaction le choix des ouvrages sous le rapport de leur beauté, de leur prix, des éditions princeps, des manuscrits, soit anciens, soit modernes, des collections d'œuvres gravées de grands peintres, de médailles et de cartes géographiques.

Il nous a paru qu'il était temps de suivre une autre marche, plus d'accord avec les travaux dont s'occupe la Chambre, et de nous attacher principalement à l'acquisition d'ouvrages qui, avec le temps, pourraient composer une bibliothèque spéciale et complète de législation. Si cette idée était venue plus tôt à la pensée et qu'on y eût appliqué les 380,000 francs qui ont été employés depuis trente-sept ans, on aurait

(1) Rapport de M. Gauthier en 1827.

aujourd'hui, au lieu d'ouvrages de luxe, la collection la plus importante, la plus utile, la seule même qui existe en Europe pour toutes les matières relatives aux travaux parlementaires.

Il ne faut pas cependant regretter l'emploi de ces fonds, qui ont servi à l'acquisition d'ouvrages d'art, d'histoire et d'érudition, choisis avec goût et discernement, par le respectable conservateur de notre bibliothèque, que nous avons eu le malheur de perdre dernièrement.

Pour peu qu'on se livre à des recherches approfondies sur un point quelconque de critique, on sait que les ouvrages spéciaux sur ces matières suffisent rarement et qu'il faut toujours recourir aux sources ou aux ouvrages classiques, qui n'ont souvent qu'un rapport éloigné avec l'objet principal. Le local, d'ailleurs, ne permettait pas de placer un plus grand nombre de livres, et on devait s'attacher plutôt à leur valeur réelle qu'à leur nombre. Il n'en sera plus ainsi par la suite, et, la nouvelle salle pouvant contenir 100,000 volumes, il sera facile de placer commodément les 53,000 que nous possédons, de les ranger dans un ordre de matières systématique, et de trouver dans les dépendances de la Chambre de nombreux dépôts lorsque les acquisitions dépasseront ce nombre.

Nous avons donc pensé que, sans réformer aucun des ouvrages que nous possédons, nous pourrions destiner, à l'avenir, les principales dépenses à compléter tout ce qui concerne la législation. C'est d'après ce principe que nous avons fait, l'année dernière, l'acquisition précieuse : 1° d'une collection unique de décrets, rapports, écrits divers relatifs à la Révolution de 1789, recueillis par les soins de feu M. Portiez, de l'Oise, et formant plus de mille volumes, imprimés ou manuscrits, sur les discussions de nos assemblées nationales et dont une grande partie n'existe nulle part [ailleurs] (1); 2° d'un recueil complet des discussions des Cortès, en 63 volumes reliés, intéressant dans les circonstances actuelles; 3° d'un recueil de chartes, comptes originaux et manuscrits, cités dans l'*Histoire des Français* de Monteil, et renfermant des documents sur les finances de France aux différentes époques, toutes pièces qui, dans les ventes, en général, sont peu recherchées, mais qui, se rattachant à un but, à un ensemble spécial, acquièrent sur-le-champ et par cela seul une grande valeur. Nous sommes occupés d'autres acquisitions du même genre, autant que le peu de fonds alloués dans notre budget le permet (2).

(1) Il s'y trouve, entre autres, la singulière collection de plus de 3,000 affiches, imprimées ou manuscrites, apposées sur les murs pendant la Révolution, et faisant connaître les mesures adoptées alors pour la police, les mouvements des armées, les ventes de domaines nationaux, proclamations, exécutions, etc., etc.

(2) Il en est une surtout qu'il serait bien important de posséder, c'est la collection de M. Deschiens, à Versailles, qui comprend, dans 12,000 cartons, à peu près tout ce qui a paru de journaux et de pamphlets depuis quarante ans.

Nous avons été secondés dans ces vues par la sollicitude généreuse de plusieurs gouvernements, auxquels nous nous sommes adressés afin d'obtenir par échange, ou seulement par bienveillance mutuelle, beaucoup de documents et d'écrits qui ne sont point dans le commerce. Le Parlement anglais, auquel le président de la Chambre en 1831, M. Girod, de l'Ain, écrivit, nous a envoyé le recueil de tous les débats parlementaires, enquêtes, discours, rapports, pièces justificatives, correspondance diplomatique, pendant toutes les sessions du parlement d'Angleterre depuis 1801 jusqu'au 21 août 1831, formant 437 volumes in-folio, reliés magnifiquement. On en trouve le détail dans le catalogue, page 202 (1) ; nous étions déjà riches en *Annual register*, *Collections of debats*, etc., mais nous n'aurions pu nous procurer une aussi précieuse addition.

Le gouvernement belge s'occupe à réunir également tout ce qui peut nous intéresser, et l'un de nous a été l'année dernière se concerter à cet égard avec le conservateur des archives de la Chambre des Représentants. Nous cherchons à obtenir également des différents cabinets, avec lesquels la France entretient des rapports bienveillants, de semblables renseignements sur tout ce qui tient aux différentes branches de l'administration et de la statistique. Si l'échange des nouvelles publications, qui se négocie dans ce moment avec plusieurs gouvernements, réussit, notre collection s'augmentera rapidement, et nous ne pouvons douter que le gouvernement, qui a déjà enrichi notre bibliothèque de grands et beaux ouvrages sortis des presses françaises, n'arrive à seconder le but nouveau que nous nous sommes proposé, et qu'il ne peut manquer d'approuver.

Le catalogue dont nous publions aujourd'hui la première partie et qui a occasionné une légère dépense dans le budget de 1832, comprendra : 1° les ouvrages que nous possédons ; 2° et, en plus petit caractère, la liste des ouvrages dans toutes les langues, imprimés sur les mêmes sujets, et qu'on se propose successivement d'acquérir. Cette liste, pour ce qui concerne la jurisprudence, a été formée principalement de la Bibliothèque du droit public, par M. Dupin aîné, et des catalogues de la Bibliothèque royale et de la Cour de cassation. Elle s'élève à 5,250 volumes. Chacun de MM. les députés, à qui le catalogue sera délivré, sera invité à ajouter à la liste le nom des ouvrages qui auraient été omis et qui seront compris dans les acquisitions successives. Ce catalogue sera donc ainsi lui-même et d'avance un répertoire aussi complet que possible de chacune de ces matières, chose qui n'existe qu'imparfaitement dans la librairie, et la

(1) Nous nous sommes adressés aux différens ministres pour recevoir et envoyer, au nom de la Chambre, au Parlement anglais, un ensemble d'ouvrages importants en échange, et nous espérons que sous le rapport de l'intérêt parlementaire, du soin et de la beauté de la reliure, nous ne serons point restés en arrière.

bibliothèque pourra former, avec le temps, la collection la plus importante et la plus étendue pour tout ce qui concerne les débats parlementaires, les questions d'économie politique, d'administration, de finances, enfin le régime constitutionnel, et le moyen d'étendre le plus loin les améliorations de tout genre. Elle sera telle, nous l'espérons, que les savants nationaux et étrangers seront obligés d'y recourir et qu'on pourra par la suite leur en accorder la faveur dans l'intervalle des sessions.

L'art de gouverner est devenu aujourd'hui une science, qui se développe dans toutes les branches qu'elle embrasse, et il est naturel que le dépôt des immenses matériaux qu'elle comprend soit placé dans le lieu même où son action s'exerce avec le plus d'importance (1). Quoique nous proposions d'appliquer les deux tiers ou les trois quarts des fonds qui seront alloués, à suivre cette pensée, nous réserverons cependant la somme nécessaire pour l'acquisition de tous les ouvrages nouveaux et importants qui paraîtront, afin que MM. les députés ne soient point privés de la lecture d'ouvrages d'un mérite distingué et qui d'ailleurs compléteraient les différentes matières auxquelles ils appartiennent. Nous nous féliciterons si cette mesure a l'approbation de nos collègues et nous n'omettrons aucune démarche, aucun soin pour en accélérer le succès.

Les questeurs de la Chambre,
A. de Laborde, Du Meilet.

IX

Rapport présenté à la Chambre des députés, dans la séance du 5 juin 1847, par M. Vitet, au nom de la commission spéciale (2) chargée de faire un rapport sur tout ce qui est relatif au service de la bibliothèque, à son organisation et à la confection d'un catalogue.

Messieurs,

Dans sa séance du 15 juin dernier, la Chambre des députés, délibérant en comité secret, décida, sur la proposition d'un de ses membres, « qu'il « serait nommé, au commencement de la session suivante, une Commis- « sion spéciale chargée de faire un rapport sur le service de la bibliothè- « que, sur son organisation et sur la confection d'un catalogue ».

(1) Cet alinéa ne figurait pas dans la première rédaction.

(2) Cette Commission est composée de MM. Le Prévost, Vitet, Ternaux-Compans, le marquis de la Grange, Clément, Saint-Marc-Girardin, Taillandier, Génin, Meynard.

Conformément à ce vœu de la Chambre, une Commission a été nommée. Elle a reconnu, après un attentif examen, qu'il y avait quelques améliorations à introduire dans votre bibliothèque, et nous a chargés de vous soumettre les moyens de les réaliser.

De toutes ces améliorations, la plus importante, la plus impatiemment attendue, c'est un catalogue complet, méthodique, facile à consulter, et se prêtant, pour l'avenir, à tous les accroissements que pourra recevoir la bibliothèque.

Il existe bien, en ce moment, une certaine série de volumes in-folio sur les pages desquels sont inscrits les titres de presque tous les livres que possède la Chambre, mais ce catalogue, composé il y a près de 50 ans, ne peut plus satisfaire aux besoins du service actuel ; d'une part, il s'y trouve des lacunes qui le rendent insuffisant, de l'autre, des intercalations et des surcharges qui en font un grimoire souvent indéchiffrable.

Quand on remonte à l'origine de la bibliothèque de la Chambre des députés, quand on voit comme elle s'est formée, quel genre de développements elle a pris, surtout depuis 15 ou 20 ans, on ne s'étonne plus que son catalogue, bien que fait avec soin, mais conçu dans le système approprié aux bibliothèques ordinaires, c'est-à-dire non spéciales, soit aujourd'hui hors de service.

Le premier fonds de cette bibliothèque avait été formé, en 1793, par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale, pour l'usage des membres de l'assemblée. Il se composait de livres provenant des Académies alors détruites, et de quelques communautés religieuses supprimées. En l'an IV, la commission des inspecteurs du Conseil des Cinq-Cents, les questeurs de cette époque, l'affectèrent au service du Corps législatif, après en avoir distrait les livres appartenant aux anciennes Académies, livres qui devinrent le noyau de la bibliothèque actuelle de l'Institut. Pour combler en partie les vides résultant de cette restitution, on ordonna qu'une autre bibliothèque, affectée au service d'un autre comité de la Convention, l'ex-comité de législation, serait réunie à la nouvelle bibliothèque du Conseil des Cinq-Cents. Deux salles du palais des Tuileries furent désignées, l'une pour recevoir les livres, l'autre pour servir de *chauffoir*. Enfin, le 14 ventôse an IV, sur la proposition du savant et illustre Daunou, une loi vint sanctionner toutes les résolutions dont ces collections de livres avaient été jusque-là l'objet, et les attribua définitivement au Corps législatif.

Telle est l'origine de votre bibliothèque. La théologie ne pouvait manquer d'y occuper une place relativement très grande ; ainsi le voulait la source où l'on avait puisé; mais les autres branches des connaissances humaines n'y étaient cependant pas négligées. C'était une de ces bibliothèques à peu près complètes, telles que les congrégations savantes s'enten-

daient à les faire, telles qu'on en voit aujourd'hui dans quelques-unes de nos villes, qui en ont hérité des couvents voisins.

Le catalogue fut conçu et exécuté comme si la bibliothèque eût été destinée à ne pas s'accroître, ou, du moins, à ne s'accroître que lentement et également dans toutes ses parties. On donna la même importance, on traita de la même manière chacune des divisions ordinairement adoptées par les bibliographes, c'est-à-dire la théologie, la jurisprudence, les sciences et arts, les belles-lettres, l'histoire, et on se contenta, selon l'usage, d'une seule lettre comme signe indicateur des livres appartenant à chacune de ces divisions, savoir : l'A pour la théologie, le B pour la jurisprudence, le C pour les sciences, le D pour les belles-lettres, et l'E pour l'histoire.

Jusqu'en 1814, rien ne vint troubler la paix et l'harmonie de ce catalogue; une assemblée qui ne parlait pas n'avait pas grand souci de ses lectures. Ceux de ses membres qui fréquentaient la bibliothèque n'y venaient que pour relire leurs classiques; et si, par hasard, alors on achetait quelques volumes, c'était des Elzevier et autres raretés, dont le bibliothécaire était grand amateur.

Il en fut à peu près ainsi pendant les premières années de la Restauration; mais peu à peu on se montra plus exigeant : on voulut que la bibliothèque vînt en aide aux orateurs ; on lui demanda des documents qu'elle ne possédait pas ; on signala des lacunes qu'il importait de combler, et à mesure que la vie parlementaire prit parmi nous une force nouvelle, surtout depuis 1830, ces justes exigences ne firent qu'aller croissant. Aujourd'hui, tout le monde le reconnaît, la bibliothèque d'une assemblée délibérante ne doit pas être seulement un moyen d'étude et de passe-temps pour quelques membres érudits, il faut qu'elle soit un instrument propre, avant tout, à la préparation et à la discussion des affaires, un instrument parlementaire par excellence. Voilà pourquoi vous avez demandé, et avec raison, qu'on travaillât à vous créer une bibliothèque spéciale, et que les fonds que vous consacrez annuellement à des achats de livres fussent exclusivement appliqués à certaines catégories d'ouvrages.

Qu'en est-il résulté? Que dans quelques-unes des divisions de la bibliothèque, le nombre des livres est demeuré à peu près stationnaire, tandis que dans d'autres il s'est considérablement accru. Or, comme les compartiments du catalogue n'étaient pas mobiles, comme ils ne se prêtaient pas au nouveau mode de recrutement introduit dans la bibliothèque, l'encombrement est devenu bientôt tellement excessif sur certains points qu'il n'a plus été possible d'y maintenir ni ordre ni clarté.

Ainsi, pour nous borner à quelques exemples, nous citerons, dans la division des sciences et arts, les mots : *administration*, *canaux, commerce,*

économie politique, finances, fortifications, navigation, statistique, travaux publics, etc. Sous chacune de ces dénominations, on ne trouvait, il y a 20 ans, dans le catalogue, qu'un petit nombre d'ouvrages ; ces ouvrages portaient des numéros se succédant sans interruption : ainsi, après le dernier ouvrage d'économie politique, désigné par le numéro 374, venait immédiatement, sous le numéro 375, un ouvrage appartenant à une autre matière. Chaque fois donc qu'il a fallu introduire un nouvel ouvrage d'économie politique, on s'est trouvé dans la nécessité de lui donner le numéro 374, sauf à ajouter à ce numéro tantôt une croix ou tout autre signe distinctif, tantôt des petites lettres simples ou doubles, tantôt ces mots : *bis, ter, quater*, etc. Ces manières conventionnelles et compliquées de numéroter les livres n'ont pas seulement l'inconvénient d'en rendre la recherche sur le catalogue beaucoup plus difficile et plus lente, mais elles sont un obstacle à leur bon et prompt classement sur les tablettes. Lorsqu'un livre, dont le dos est surchargé de signes si savamment combinés, a été donné en lecture, il est plus que probable, à moins qu'un bibliothécaire ne prenne lui-même la peine de le reporter sur son rayon, qu'il ne sera pas exactement remis à sa place. De là, des difficultés et des pertes de temps pour le retrouver plus tard.

C'est dans la division de la jurisprudence, et surtout dans l'histoire, que ces intercalations se sont multipliées outre mesure : elles y sont si nombreuses que les erreurs deviennent inévitables et que le service en souffre nécessairement. Il y a certains articles, tels que l'histoire des provinces et des villes de France, l'histoire de la Révolution française, l'histoire de Bonaparte, et quelques autres, qui sont tellement surchargés, qu'on ne sait plus à quel chiffre, à quel signe avoir recours pour inscrire de nouveaux ouvrages. On a beau recopier sans cesse les pages du catalogue et en ajouter de nouvelles, la confusion reparaît au bout de quelque temps ; il n'est même pas possible d'observer dans ces transcriptions sus-énoncées l'ordre purement alphabétique.

Ce grave inconvénient suffirait pour qu'on appelât de tous ses vœux un nouveau catalogue; mais ce n'est pas tout : indépendamment des intercalations et des numérotages compliqués qu'elles entraînent, on trouve dans le catalogue actuel un nombre considérable de faux classements, plus, des oublis et des lacunes en nombre plus grand encore.

Quant aux faux classements, ils sont de plusieurs sortes. Certains ouvrages traitant d'une même matière ne sont pas rangés dans une même division : ainsi, par exemple, les ouvrages sur les prisons se trouvent en partie dans la jurisprudence, en partie dans les sciences et arts. D'un autre côté, des livres traitant de matières complètement dissemblables, ont été, par une apparente analogie de titres, classés pêle-mêle dans une seule

division. Ainsi, on a compris, sous le mot *statistique*, tout ce qui portait ce titre, la statistique du choléra-morbus comme la statistique des routes royales. Enfin, ce qui n'est pas une moindre cause d'embarras pour faire des recherches, certains ouvrages ont été rangés, sans qu'on puisse savoir pourquoi, dans des divisions où l'idée ne viendrait jamais de les aller chercher. Ainsi, c'est à l'article *Histoire de France* qu'on trouve les traités sur les contributions indirectes, et ce n'est pas dans la jurisprudence, c'est dans l'histoire qu'est placé le *Bulletin des lois*.

Quant aux lacunes et aux oublis, voici principalement d'où ils proviennent : la bibliothèque possède un grand nombre de volumes, qui, sous une même reliure, renferment plusieurs opuscules, tels que discours, rapports, notices et autres pièces détachées. Il était raisonnable, sans doute, de ne pas trop multiplier les reliures ; mais au lieu de se borner à inscrire chacun de ces volumes sous un titre collectif, il eût fallu donner une indication des pièces qu'ils contenaient : c'est ce qui n'a pas été fait. Cette négligence est déjà de date assez ancienne pour qu'on ne puisse aujourd'hui l'imputer à personne, mais elle n'en est pas moins très regrettable, d'autant plus que la plupart de ces pièces sont devenues rares et ont acquis un véritable intérêt historique, et qu'il est impossible, quand on en a besoin, de les découvrir dans ces volumes où elles sont comme enfouies.

Telles sont, Messieurs, les principales observations que nous a suggérées un attentif examen du catalogue de votre bibliothèque. Vous ne serez pas surpris si, après avoir fait connaître un état de choses aussi défectueux, nous vous demandons de le faire cesser, et si, partageant l'avis que votre Commission de comptabilité vous a déjà plusieurs fois exprimé, nous déclarons qu'il est urgent de faire un nouveau catalogue, complet, méthodique et approprié aux besoins à venir de la bibliothèque.

Toutefois, avant d'aviser aux moyens d'exécuter ce travail, quelques-uns d'entre nous se sont demandé s'il était nécessaire de tout refaire de fond en comble ; si quelques parties de l'ancien catalogue, et, par exemple, la théologie et les belles-lettres, qui n'ont dû recevoir qu'un très petit nombre d'additions, ne pouvaient pas être conservées, et si, par conséquent, au lieu de travailler à un catalogue entièrement neuf, il n'était pas possible de se contenter d'un catalogue restauré.

Nous n'avons pas tardé à reconnaître que ce moyen terme ne produirait ni l'économie de temps, ni l'économie d'argent qu'on pourrait, au premier abord, en attendre, et qu'en outre il serait incompatible avec tout travail exact et régulier. En effet, bien que pour les parties stationnaires de la bibliothèque, le catalogue actuel puisse, à la rigueur, paraître suffisant, il s'en faut qu'il soit irréprochable. On y trouve, aussi bien que dans les autres parties, des lacunes, des transpositions, de faux classements. Fau-

drait-il donc, sans parler même de la disparate qui s'établirait entre le bon ordre des parties refaites à neuf et les imperfections des parties conservées, faudrait-il laisser figurer dans celles-ci les livres qui ne s'y trouvent portés que par erreur? On ne pourrait, à coup sûr, se dispenser de les en faire sortir; mais comment y parvenir sans procéder à un recensement, et sans contrôler volume par volume, afin de décider quels sont ceux qu'il faut maintenir, quels sont ceux qu'il faut exclure? Or, ce travail équivaudrait, au moins pour moitié, à la confection d'un nouveau catalogue. Enfin, il est une raison plus décisive encore de renoncer à tout remaniement partiel, et de ne consentir qu'à un travail d'ensemble : c'est qu'en pareille matière, le seul moyen de faire non-seulement de la bonne besogne, mais de la faire vite, c'est de la faire complète. L'expérience ne permet pas le doute à cet égard, et ce qui s'est passé à la Bibliothèque royale nous servirait, au besoin, d'enseignement. Pour bien faire le catalogue, même d'une seule partie d'une bibliothèque, il faut commencer par avoir passé en revue tous les livres qu'elle contient, et en avoir transcrit tous les titres sur des cartes détachées. Toute tentative d'échapper à ce travail préliminaire est un moyen de s'éloigner du but en voulant l'atteindre plus tôt. On s'en convaincra facilement si l'on considère que, dans une bibliothèque, les livres ne sont pas rangés sur les tablettes dans le même ordre que sur les pages du catalogue. La différence des formats, la grandeur et la disposition particulière de tel ou tel local, obligent souvent, soit à réunir des livres appartenant à des divisions bibliographiques différentes, soit à disjoindre ceux qui font partie d'une même division. Il suit de là, que si l'on voulait se borner à transcrire les titres d'une certaine catégorie de livres, et, par exemple, des seuls livres de jurisprudence, de sciences et d'histoire, on rencontrerait à tout moment sur son chemin, en allant de tablettes en tablettes, soit des ouvrages de belles-lettres, soit même des livres de théologie. Or, il faudrait presque autant de soin, il faudrait perdre presque autant de temps pour omettre avec exactitude les volumes qu'on n'inscrirait pas que pour les inscrire comme tous les autres dans un inventaire général. En premier lieu, les causes d'erreur abonderaient, les oublis seraient inévitables ; dans le second cas, au contraire, on aurait toutes chances de faire un travail exact et complet. Il n'y a donc pas à hésiter. Aussi, votre Commission ne s'est-elle pas arrêtée à l'idée de ne faire que des corrections partielles du catalogue, et c'est le catalogue lui-même qu'elle vous propose de refaire en entier.

Ce premier point arrêté, il nous reste à vous faire connaître quelle est l'importance du travail qu'il s'agit d'entreprendre, quelle sera sa durée probable, quelle dépense il entraînera, comment et par qui vous devrez le faire exécuter.

La rédaction d'un catalogue comprend deux opérations principales : 1° la levée des cartes, c'est-à-dire la copie sur bulletins séparés de tous les titres des ouvrages ; 2° le classement méthodique de ces bulletins.

La bibliothèque de la Chambre contient à peu près 60.000 volumes, lesquels composent environ 45.000 ouvrages. Il n'y aurait donc que 45.000 cartes à lever, si un très grand nombre de volumes ne renfermaient pas, comme nous l'avons déjà dit, beaucoup de pièces détachées, dont il faudra relever les titres. Le nombre de ces pièces n'est pas évalué à moins de 25 ou 30.000. C'est donc 75.000 cartes environ qu'il s'agit de lever.

Pour faire avec exactitude ce travail préparatoire, pour le reviser avec soin, puis pour procéder au classement méthodique et à la double transcription par noms d'auteurs et par ordre de matières, on peut calculer qu'il ne faut pas moins de quatre années.

Vainement, pour obtenir un plus prompt résultat, voudrait-on multiplier les travailleurs. Comme il faut que la révision et le classement de toutes les cartes soient faites par une seule personne, c'est la somme de travail dont cette personne peut se charger qui détermine en définitive le temps que durera l'entreprise. Or, deux copistes prépareront aisément tout ce que pourra terminer le rédacteur. Il suffit donc de trois employés : en travaillant pendant quatre ans, ils mèneront à bonne fin cet important travail.

La levée des cartes, qui, au premier coup d'œil, semble une opération facile et simple, exige cependant une certaine aptitude et beaucoup d'attention. Si les titres ne sont pas exactement copiés, l'exactitude du classement lui-même peut se trouver compromise. Il ne faut donc confier cette tâche qu'à des hommes exercés aux travaux bibliographiques.

A plus forte raison faut-il chercher un bibliographe vraiment expérimenté pour procéder au classement des bulletins. C'est là un travail tout scientifique, qui demande les notions les plus variées et les plus étendues en histoire, en chronologie, en géographie, l'étude des langues mortes, la connaissance des langues vivantes, et, par-dessus tout, cette sûreté de coup d'œil et ce tact classificateur qui ne s'acquièrent qu'à force d'avoir manié des livres.

La bibliothèque de la Chambre est aujourd'hui sous la direction d'un homme qui, mieux qu'aucun autre en France, s'acquitterait de cette tâche. Sa longue expérience, ses profondes connaissances bibliographiques rendraient le succès assuré. Mais on ne peut lui demander un tel effort ; ses forces trahiraient son courage. M. Beuchot a dépensé depuis quinze ans, au service de la Chambre, toutes les ressources de son savoir et de son activité. Si le catalogue actuel peut encore, tant bien que mal, satisfaire aux besoins du service journalier, c'est grâce aux soins qu'il a pris de le tenir

au courant et de le corriger à force d'artifices. Jamais, à son grand regret, il n'a eu le loisir ni les moyens d'exécution nécessaires pour entreprendre la rédaction d'un nouveau catalogue. Il ne saurait y travailler aujourd'hui ; mais ses lumières ne nous feront pas défaut. L'œuvre sera conduite d'après ses avis, sous sa surveillance, sous sa responsabilité : c'est là une garantie que nous vous proposons d'exiger, et nous sommes sûrs d'avance de votre assentiment.

Reste à savoir qui sera chargé activement de diriger et de faire exécuter le travail. Ici se présente une question de personne qu'il ne nous appartient pas d'aborder. Aux termes du règlement, le bibliothécaire seul est nommé par la Chambre ; c'est à MM. les Questeurs qu'est confiée la surveillance de la bibliothèque. A eux donc de choisir les employés et de déterminer leurs attributions. Tout ce que nous pouvions faire, c'était d'indiquer les conditions essentielles d'un bon choix, les conditions sans lesquelles vous n'auriez qu'un catalogue plus ou moins imparfait. MM. les Questeurs s'attacheront, sans aucun doute, à suivre ces indications. Ils trouveront chez le bibliothécaire, qui doit partager une partie de leur responsabilité, des conseils sûrs et éclairés, et demanderont, avant tout, à l'homme sur qui s'arrêtera leur choix, la meilleure de toutes les garanties, l'expérience. Dans un tel travail, on ne doit rien laisser au hasard ; il faut se garder d'en faire un coup d'essai.

Mais, si nous nous abstenons de parler des personnes, il est d'autres questions que vous devez résoudre et dont il faut que nous vous entretenions.

MM. les employés de la bibliothèque sont pleins de zèle et de savoir, tout le monde se plaît à le reconnaître. Mais, ce qui n'est pas moins évident, ils sont peu nombreux et suffisent à peine, pendant les sessions, aux exigences du service ordinaire. Si, dans l'intervalle des sessions, leur tâche devient plus douce, ils n'en restent pas moins chargés d'assez nombreuses occupations. Il faut qu'ils mettent à jour les écritures arriérées, qu'ils président au récollement et au nettoiement des livres. Il suit de là que, sous peine de ne jouir du nouveau catalogue que dans un temps fort éloigné, il faut, de toute nécessité, augmenter le personnel. On avait eu d'abord la pensée de mettre les employés de la bibliothèque tout à fait en dehors de ce travail, et de traiter à forfait avec un bibliographe justement estimé, qui se serait engagé à livrer le catalogue dans un temps donné et moyennant un prix convenu, en prenant tous les frais de main-d'œuvre à sa charge. Mais cette façon d'agir n'a pas obtenu faveur devant vous ; d'abord, parce que vous avez trouvé qu'il y aurait quelque inconvénient à introduire ainsi dans la bibliothèque des étrangers, des entrepreneurs indépendants, dont la présence pourrait entraver le service ; en second lieu, parce que cette manière de procéder devait être de toutes la plus dispen-

dieuse. En effet, même en n'accordant que des prix fort inférieurs à ceux du commerce, la dépense devait s'élever à 50 ou 60,000 francs. Or, une économie de plus de moitié peut facilement être obtenue si, renonçant au système de l'entreprise, on se sert des employés de la bibliothèque, au moins pour une certaine partie du travail.

C'est là ce que votre Commission de comptabilité vous avait proposé l'année dernière. Son projet consistait à confier aux employés de la bibliothèque tous les travaux préparatoires et les transcriptions, en réservant le classement et la haute direction à une personne investie d'une fonction purement temporaire, et qui, sous le titre de directeur du catalogue, aurait touché, pendant environ quatre années, un traitement de 4,500 francs. Les frais extraordinaires, destinés à la rédaction du catalogue, se seraient ainsi trouvés réduits à 18 ou 20,000 francs.

Mais ce système mixte n'a pas été mieux accueilli par vous que le système d'entreprise pure et simple. La création de cette fonction spéciale et temporaire a soulevé de sérieuses objections, et vous lui avez refusé votre assentiment. A nos yeux, son principal défaut était de manquer de sincérité et de faire illusion à la Chambre, en lui déguisant les véritables besoins de la bibliothèque. En effet, il ne faut pas croire que, lorsque le nouveau catalogue sera terminé, on pourra l'abandonner à lui-même, sans que personne s'en occupe; il ne tarderait pas à dégénérer, et en peu d'années il faudrait songer à le refaire. La main qui l'aura créé sera pendant longtemps nécessaire pour le tenir au courant, pour le continuer dans un même esprit, et pour en donner la clef à ceux qui le continueront plus tard. Ce n'est donc pas seulement un rédacteur de catalogue qu'il faut à la bibliothèque, c'est un employé supérieur de plus, un employé qui commencera par rédiger le catalogue, et qui, plus tard, rendra des services dont on commence dès à présent à sentir le besoin. Déjà, depuis plusieurs années, votre Commission de comptabilité vous avertit que l'augmentation toujours croissante de la bibliothèque exige impérieusement une augmentation dans le nombre des employés. En 1845, elle vous a demandé de décider en principe qu'il serait nommé un sous-bibliothécaire adjoint et un employé de plus. L'exécution de cette mesure ne fut suspendue que parce que les nouvelles salles annexées à la bibliothèque n'étaient pas encore terminées. Depuis qu'elles sont devenues disponibles, vous avez autorisé la nomination d'un quatrième employé. Créez maintenant un sous-bibliothécaire adjoint, et vous aurez à la fois assuré le service de la bibliothèque dans l'avenir, et résolu pour le présent le problème du catalogue. C'est là le vrai moyen d'exécution et le seul système acceptable. A la vérité, le sous-bibliothécaire adjoint aura besoin d'être secondé par des collaborateurs actifs et capables d'un travail assidu. Si parmi les employés actuels

il s'en trouve qui, n'étant plus dans la force de l'âge, ne sauraient concourir utilement aux travaux du catalogue, il faudra réclamer en leur faveur cette rémunération que la Chambre ne refuse jamais à ses anciens serviteurs, et leurs emplois seront confiés à des mains jeunes et valides. En effet, les quatre employés devront tous prendre une part active à l'œuvre qu'il s'agit d'accomplir. Si, pendant la session, le sous-bibliothécaire adjoint n'est assisté que par un seul d'entre eux, afin que les trois autres ne soient pas détournés des fonctions qu'ils remplissent aujourd'hui, il faudra que dans l'intervalle des sessions tout le monde paie de sa personne, au fur et à mesure que les travaux ordinaires seront terminés. De cette manière la somme de travail ne sera pas moins grande que si le sous-bibliothécaire adjoint avait à sa disposition deux employés pendant toute l'année, et on peut espérer qu'en quatre ou cinq ans au plus le catalogue sera terminé, sans la moindre intervention d'aucune main étrangère à la bibliothèque.

Voilà donc nos propositions : elles consistent à pourvoir du même coup à l'organisation définitive et complète du personnel de la bibliothèque et à la confection du catalogue. Pour cela, il suffit que vous décidiez que le personnel sera désormais composé ainsi qu'il suit :

Un bibliothécaire ;

Un sous-bibliothécaire ;

Un sous-bibliothécaire adjoint ;

Deux employés principaux ;

Deux employés ordinaires.

Nous pensons qu'il faut établir une distinction entre les employés, afin qu'il y en ait deux qui, ayant rang de premiers commis, puissent être chefs de certains services spéciaux, tandis que les deux autres ne seront que des collaborateurs auxiliaires et devront être rétribués en conséquence. Toutefois, comme il ne faut introduire dans la bibliothèque que des hommes capables d'y rendre des services utiles, nul ne pourrait, désormais, être admis comme employé sans certaines conditions d'aptitude que nous vous proposons de déterminer.

Quand vous aurez ainsi réglé le personnel de la bibliothèque, nous avons la confiance que les besoins d'un bon service ordinaire seront satisfaits, et que vous obtiendrez le nouveau catalogue, sans addition d'aucune dépense extraordinaire.

Ce point essentiel une fois arrêté, est-il nécessaire de vous entretenir de la partie purement technique du travail projeté ? Ne va-t-il pas sans dire qu'on s'attachera principalement à éviter l'imprévoyance qui a mis sitôt hors de service le catalogue actuel. Ainsi, au lieu de ne prendre qu'une lettre, comme signe indicateur de chaque division bibliographique, on

multipliera les lettres, et on en adoptera jusqu'à cinq ou six pour les divisions qui se rapportent plus particulièrement aux travaux habituels de la Chambre, aux matières qu'on peut appeler spécialement parlementaires. De cette manière, si jamais une partie de ces divisions devient trop encombrée, on pourra ne refaire le travail que partiellement, sans être obligé de recomposer à neuf la division tout entière. D'un autre côté, en n'inscrivant les titres des livres que sur le recto des pages, et en conservant le verso pour les inscriptions à venir, en ne se servant pour commencer que des numéros pairs, et en se réservant les numéros impairs, on pourra, pendant de longues années, échapper aux inconvénients des intercalations. La Chambre peut être assurée que toutes les précautions seront prises pour ménager au nouveau catalogue la plus longue durée possible, et pour y maintenir constamment, lors même que le nombre des livres de la bibliothèque viendrait à doubler, l'ordre, la méthode et la clarté.

Avant de terminer ce rapport, nous devrions, pour obéir au vœu de la Chambre, vous parler de toutes les améliorations secondaires qui peuvent être introduites dans le service de la bibliothèque ; mais nous craindrions de tomber dans des détails qui méritent peu de fixer votre attention. L'un de MM. les Questeurs faisait partie de la Commission; il a été à même d'entendre toutes les observations qui se sont produites, et s'est engagé à tenir compte soit des critiques, soit des propositions qui nous ont paru fondées. On doit souhaiter particulièrement quelque amélioration dans le service des journaux étrangers, plus d'à-propos dans le choix des abonnements, une attention plus éveillée sur les informations et les documents de toute sorte qui se publient hors de France. Quant à l'idée de créer une place de bibliothécaire-traducteur, nous pensons que la Chambre a bien fait de la rejeter l'année dernière et qu'il n'y a pas lieu de la reproduire ; mais il serait bon qu'à l'avenir on exigeât des nouveaux employés qui seront admis, non-seulement des connaissances suffisantes en bibliographie et en paléographie, mais l'usage d'une ou de plusieurs langues vivantes, afin qu'au besoin on pût trouver près d'eux des secours soit pour la traduction, soit pour l'explication de textes étrangers. Ce qui n'importe pas moins, c'est une bonne classification, une disposition méthodique de tous les documents financiers relatifs à chaque exercice ; le dépôt d'un troisième exemplaire serait peut-être nécessaire, pour répondre, dans certains cas, aux besoins du service, et pour éviter à l'avenir de regrettables lacunes dans ces précieuses collections.

Telles sont les principales observations que nous avons indiquées à MM. les Questeurs ; encore une fois, nous ne pensons pas qu'elles puissent faire l'objet d'un vote de la Chambre, et nous nous bornons à vous soumettre, dans le projet de résolution suivant, les mesures relatives à

l'organisation définitive de la bibliothèque et à la rédaction du nouveau catalogue.

Projet de résolution.

1°.

Il sera fait un nouveau catalogue des livres composant la bibliothèque de la Chambre des députés.

Ce catalogue sera rédigé par les employés de la bibliothèque sous la direction du bibliothécaire.

Jusqu'à l'entier achèvement du catalogue, il sera présenté à la Chambre, dans le courant de chaque session, un compte-rendu sur l'état d'avancement du travail.

2°.

Le personnel des employés de la bibliothèque sera composé ainsi qu'il suit, à partir du 1er août 1847, savoir :

Un bibliothécaire ;

Un sous-bibliothécaire ;

Un sous-bibliothécaire adjoint ;

Deux employés principaux ;

Deux employés ordinaires.

A l'avenir, les employés de la bibliothèque ne pourront être choisis que parmi les employés, soit des bibliothèques publiques, soit des bibliothèques dépendant des grands établissements publics, et parmi les anciens élèves de l'École des chartes, munis d'un diplôme d'archiviste paléographe. Ils devront posséder au moins une langue vivante.

Moniteur, 1847, p. 1555 ; cf. *ibidem*, p. 353 (nomination de la Commission) et 2092 (procès-verbal de la séance). Le Rapport a été tiré à part, sous le n° 211 des *Impressions*, in-4°, 20 p.

X

MANUSCRITS DE PROVENANCE ADMINISTRATIVE

32. Du célibat des prêtres, par Auguste Barbet.

291. De la situation politique de l'Europe et des intérêts de la France, par le général baron de Richemont, député de l'Allier.

293. Mémoires sur le commerce maritime pendant la guerre d'Amérique, par Poirier.

322. De la peine de mort, etc., par Grosourdy et Daumas.

323. Des prisons, par Versepuy.

325. Recueil des lois anglaises et américaines relatives à la corruption électorale (1695-1842), par Breton.

1050. Table chronologique des lois et ordonnances concernant les chemins de fer (1822-1846).

1051. Table chronologique des lois concernant les canaux (1818-1842).

1052. Bibliographie législative.

1053. Table chronologique des lois de finances (1814-1847).

1054-1065. Trésorerie nationale. Comptabilité (ans IV-IX).

1134. Projet de code de procédure civile, par Pigeau.

1138. Manuscrits autographes de Mably.

1140. Mémoire sur le commerce des Français à Alger, de 1755 à 1775, par Benjamin Buisson.

1144. Observations relatives aux impôts sur les boissons, par Dionis Descarrières.

1145. Mémoires sur l'impôt du tabac, par Imbert.

1146-1147. Dell' imposta nella Repubblica Fiorentina, dal XIII° al XVI° secolo.

1148. Recherches sur l'état actuel de la monarchie autrichienne.

1149. Tableau de l'organisation de la gendarmerie nationale des départements de la Roër, de Rhin-et-Moselle, du Mont-Tonnerre et de la Sarre, par le général Wirion.

1192. Civilisation de la République agricole, par Jean Janisnewski.

1193. Travaux électriques sur la paralysie, par l'abbé Sans.

1194. Travaux électriques sur les convulsions des enfants, par le même.

1371. Lettre d'Olympe de Gouges à la Convention.

1442. Projet de code rural, par Mathorez.

1446-1455. Reçus d'ouvrages offerts à la Bibliothèque (1818-1829).

1456-1457. Les Confessions, de Jean-Jacques Rousseau.

1460. Extrait d'un rapport sur le régime de la Gironde, par A. Bouquet de la Grye.

1462. Mémoires de Bailly.

1494. La nouvelle Héloïse, de J.-J. Rousseau.

1502. Réponse de Louis XVIII à une adresse de la Chambre.

1513. Félicitations de la ville de Belfast à la Chambre.

1522. Opuscules offerts à la Chambre.

1539. Projet sur la compétence et la juridiction des juges de paix, par Delastre.

1541-1545. Recettes de l'État et dépenses des Ministères (1822-1850).

1546. Lettre de A. de Montareux, maire d'Arracourt, portant envoi d'une étude sur la meunerie et la boulangerie.

XI

LISTE DE MANUSCRITS ACHETÉS SOUS L'ADMINISTRATION DE DRUON (1811-1833)

1811. — Suétone (n° 1497) : 120 francs.

1812. — J.-J. Rousseau. Le devin de village, partition autographe (n° 1517) : 645 francs.

1813. — *La botanique mise à la portée de tout le monde*, par les sieur et dame Regnault, avec autographes de J.-J. Rousseau (nos 1190-1191) : 800 francs.

1819. — Rousseau juge de Jean-Jacques, autographe (n° 1493) : 800 francs.

Correspondance de J.-J. Rousseau avec madame de Latour de Franqueville, copié par Rousseau (n° 1425) : 300 francs.

1826. — Calendrier religieux et divinatoire mexicain (n° 1515) : 1,300 francs.

Fragment de *Wayang*, drame javanais (n° 1540) : 72 francs (1).

1827. — Vente Château-Giron : 1° *La Nouvelle Héloïse*, par J.-J. Rousseau, tomes I, III et IV de l'édition de 1764, avec annotations et corrections autographes de l'auteur (nos 14630-1432) : 66 francs.

(1) Ce manuscrit a été acheté à la vente Buache ; c'est de la même vente que proviennent les nos 1507-1509 et 1538 (3°), contenant la correspondance et les papiers des frères Delisle ; ces quatre numéros ne représentent toutefois certainement pas la totalité du n° 661 du catalogue de la vente, acquis au prix de 116 francs et qui est ainsi libellé :

« N° 661. Un carton de papiers relatifs à Joseph-Nic. De l'Isle, de l'Académie des Sciences de Paris, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, et à Louis De l'Isle de la Croyère, son frère, consistant principalement en une correspondance, depuis leur arrivée en Russie, avec les savans les plus distingués du nord de l'Europe, et dans laquelle on distingue nombre de lettres autographes d'Euler, de Bayer, de Gross, de Mayer, de Gmelin, etc.

« Deux autres cartons contenant la correspondance particulière de De l'Isle de la Croyère dans le cours de ses voyages au gouvernement d'Archangel et en Sibérie, en 1727, 28 et 29 ; un mémoire sur son second voyage en Sibérie, commencé en 1734, et sa correspondance, pendant ce second voyage, jusqu'à son décès en 1741, dans laquelle sont des lettres autographes de Gmelin, de Muller, de Steller, de Lürsenius, de Fischer et du capitaine Bering, qui commandoit l'expédition.

« Six autres cartons de papiers, relatifs à Jos.-Nic. De l'Isle, depuis 1719 jusqu'en 1747, époque de son retour en France. On y voit la suite de ses nombreux travaux à l'Académie de Saint-Pétersbourg et les persécutions que l'envie de quelques membres de cette Académie lui suscita ; sa correspondance renferme les lettres de plusieurs savans français et étrangers, Dortous de Mairan, Buffon, Euler, etc., etc. »

2° Tite-Live, traduction de Pierre Bersuire (n° 1265) : 1,200 francs.

Compte du munitionnaire général des vivres pour les armées de Bavière, Bohême et Westphalie (1741-1743) (n° 1009) : 30 francs.

Fragments sur l'histoire de France : 12 francs.

Recueil généalogique, etc. : 16 francs.

Recueil sur l'histoire de France : 12 francs.

Abrégé chronologique de l'histoire des papes (n° 1254) : 30 francs.

1833. — Collection Monteil : 1° Recette générale des décimes pour 1586 (n° 1008) : 300 francs.

2° État au vrai de la capitation de la bourgeoisie de Paris, etc., pour 1720 (n° 1007) : 40 francs.

3° Comptes de la ville de Valenciennes (1402-1421) (n° 1066) : 70 francs.

4° Expéditions adressées au greffe du Parlement à fin d'enregistrement (1645-1675) (n°s 338-353) : 206 francs.

5° Dix-neuvième compte de la seigneurie de Parthenay (1545-1546) (n° 1374) : 25 francs.

6° Documents sur diverses corporations de Paris, Bordeaux et Lyon et sur les verreries d'Orléans (1578-1750) (n° 1516) : 30 francs.

7° Extraits des registres de délibérations de la corporation des maîtres-maçons de Paris et autres documents concernant cette corporation (1702-1763) (n° 1229) : 16 francs.

8° Lettres patentes portant règlement pour les vitriers de Paris (1770) (n° 1228) : 7 fr. 50.

9° Documents sur les aides, comptes de Saint-Pourçain et de Ligny-le-Châtel, etc. (n° 1005) : 3 francs.

10° Journal de voyage de Carré, messager de Louis XIV, autographe (n° 1247) : 29 francs.

11° Abrégé des tables géographiques et chronologiques de tous les archevêchés et évêchés (n° 1243) : 3 francs.

12° Mémoires des députés des villes sur le commerce (n° 1139) : 8 francs.

13° Éloge historique de J.-B. de La Salle (n° 1242, *en déficit*) : 10 francs.

Correspondance du comte de Breteuil, intendant en Picardie et Artois (1675-1679) (n°s 249-252) : 150 francs.

XII

LISTE D'ANCIENS POSSESSEURS DES MANUSCRITS

Acquin (Louis d'), évêque de Séez : n° 28.

Amelot de Chaillou (Antoine-Jacques) : n° 433.

Averton (Jean d') (XVe siècle) : n° 1230.

Barillon de Morangis (Jean-Jacques) : n°s 437-472.

Dodun, marquis d'Herbault : nos 1141, 1142.
Évreux (comte d') : nos 1233-1240.
Fleurieu (chevalier de) : n° 1248.
France (Maison de) : nos 1009, 1198, 1209-1210, 1244, 1249.
Harlay-Beaumont (de) : n° 242.
Hérault de Séchelles : nos 1427-1429, 1495-1496.
Instruction publique (Commission de l') : nos 1421-1423.
Jésuites du Collège de Clermont, à Paris : nos 1394-1413.
Joubert (Philippe-Laurent de) : nos 1176, 1184.
Lambert, conseiller au Parlement : n° 1143.
La Rochefoucauld-Liancourt (duc de) : nos 1250, 1252, 1253.
Le Peletier de Saint-Fargeau : n° 1132.
Le Tonnelier (Louis-Auguste), baron de Breteuil : nos 249-252, 1222.
Lille (Dépôt de la rue de) : nos 414, 1217.
Loménie de Brienne (Henri-Auguste de) : nos 127-230.
Loménie de Brienne (Louis-Henri de) : nos 243-245, 1257.
Loménie de Brienne (Louis-Henri de), fils du précédent : n° 1108.
Longuet (Laurent), praticien à Roye : n° 434.
Marie-Antoinette : nos 1187, 1188, 1241.
Mogniat (Jean-Baptiste) : n° 1466.
Monteil (Alexis) : nos 1005, 1007, 1008, 1066, 1139, 1228, 1229, 1243, 1244, 1247.
Montempuis (Petit de) : n° 337.
Montmorency-Luxembourg (Charlotte de) : nos 400, 401.
Noailles (Famille de) : n° 1246.
Oratoire : n° 1260.
Orléans (Louis-Philippe-Joseph, duc d') : n° 1137.
Penthièvre (Jean-Marie de Bourbon, duc de) : nos 7, 9, 19, 21, 22, 91, 416-432, 1203, 1220, 1375, 1459, 1537.
Retz (Jean-François-Paul, cardinal de) : n° 3.
Rolland (Barthélemy-Gabriel) : n° 1005.
Romey (chevalier de) : nos 1475-1492.
Roquelaure (Jean-Armand de Bessuéjouls de), évêque de Senlis, de l'Académie française : n° 1378.
Rouxel, marquis de Grancey : nos 1183, 1211.
Saint-Antoine (Dépôt) : n° 23. Cf. nos 37-85 et 86-88.
Saint-Claude (Abbaye de) : n° 10.
Saint-Denis (Abbaye de) : n° 3.
Saint-Denis-de-la-Chartre (Prieuré de) : nos 94-126.
Saint-Marc (Dépôt de la rue) : nos 403, 406, 408, 409, 1143.
Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Séminaire de) : nos 47, 63.

XIII

MANUSCRITS CONSTITUANT OU RENFERMANT DES DOCUMENTS ORIGINAUX

242. Papiers du prince de Conti et du duc de Chevreuse (1607-1628).

246-247. Étude sur les traités conclus par la France (1526-1679).

249-252. Correspondance du comte de Breteuil, intendant en Picardie et Artois (1675-1679).

253. Papiers de Colbert de Torcy, ambassadeur en Danemark et en Allemagne (1685-1687).

255. Papiers du même relatifs à son ambassade en Portugal et en Espagne (1684).

272-279. Documents relatifs aux traités de Westphalie et des Pyrénées.

434. Coutumes du gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye.

436 (fol. 553 et suiv.). Journal du parlement de Paris (1610-1640).

959-960. Journal du Visa (1718-1719).

1001. Coutumes de la ville et de la salle de Lille.

1006. Travail préparatoire des ordonnances sur les aides et les droits des fermes (1680-1681).

1007. État de la capitation à Paris pour 1720.

1008. Recette générale des décimes ordinaires pour 1596.

1009. Comptes du munitionnaire général des vivres pour les armées de Bavière, Bohême et Westphalie (1741-1743).

1010-1011. Recouvrement des impositions dans les vingt généralités (1717-1719).

1054-1064. Trésorerie nationale. Comptabilité (ans IV-VIII).

1066. Comptes de la ville de Valenciennes (1402-1421).

1108. Dépêches de Pierre Chanut, ambassadeur en Suède, plénipotentiaire à Lubeck (1650-1653).

1119. Procès de Jeanne d'Arc.

1182. Mémoire sur les intendants, par d'Aube (1738).

1198. Nouvelle manière de fortifier les places, par Blondel.

1246 (fol. 221). Journal de voyage de Marseille au Pérou (1703).

1267. Actes des Cortès de Thomar (1581).

1374. Dix-neuvième compte de la seigneurie de Parthenay (1545-1546).

1378. Preuves de noblesse de Jean-Armand de Bessuéjouls de Roquelaure, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

1442. Projet de code rural, par Maxime Mathorez, cultivateur à Boulogne-sur-mer.

1473. Documents (an III-1814).

1506. Documents relatifs à la Bourgogne (1405-1642).

1516. Documents sur diverses corporations de Paris, Bordeaux et Lyon et sur les verreries d'Orléans (1578-1750).

1518. Arrêté du Conseil exécutif provisoire ordonnant à La Fayette de remettre à Dumouriez le commandement de l'armée du Nord (1792).

1519. Extrait du procès-verbal de l'Assemblée législative, du 10 août 1792.

1538. Colonies françaises : Conseils supérieurs et faillite des Jésuites (1763-1766).

XIV

MANUSCRITS ET PIÈCES AUTOGRAPHES

Agout (Comte d') : n° 1469.
Anquetil-Duperron : n° 1469.
Bailly (Jean-Sylvain) : n° 1462.
Barbet (Auguste) : n° 32.
Barère : n° 1443.
Barrot (Odilon) : n° 1469.
Bayle (Pierre) : n° 1500.
Belfast (Municipalité de) : n° 1513.
Blanc (Louis) : n° 1464.
Bossuet : n°s 1439, 1501.
Bougis (Dom Simon) : n° 232.
Broglie (Duc de) : n° 1469.
Buisson (Benjamin), teneur de livres : n° 1140.
Carré, messager de Louis XIV : n° 1247.
Championnet (Général) : n° 1520.

XV-XVI

TABLEAUX DE CONCORDANCE

DES NUMÉROS DU CATALOGUE DE 1833

AVEC LES NUMÉROS DU PRÉSENT CATALOGUE

XV

Manuscrits autres que ceux de la collection de Cotte

CATALOGUES de		CATALOGUES de		CATALOGUES de	
1833	1907	1833	1907	1833	1907
41	27	273	60-61	320	85
247	37	275	62	363	86-88
248	38	276	63	380	Cf. 94-126
249	39	277	64-65	395	233
250	40	279	66	945	437-472
251	41	280	67	947 [1]	242
252	42	284	68-69	947 [2]	1108
253	43	287	70	947 [3-4]	243-245
254	44	288	71-72	947 [5]	246-247
255	45	289	?	947 [6]	248
256	46	294	73	947 [7]	1204
257	47	295	74	947 [8]	1201
258	48	296	75	947 [9]	1246
259	49	297	76	947 [10]	1231
261	50	299	77	947 [11]	1232
262	51-52	303	78	947 [12]	231
263	53	305	79	947 [13]	1203
264	54	306	80 modifié	947 [14]	1189
265	55	307	81	951	234-240
266	56	308	82	1081	1001
269	58	309	83	1553	322
270	59	312	84		

XVI

COLLECTION DE COTTE

Les numéros précédés d'un astérisque désignent des manuscrits du XVIIIe siècle, les autres étant du XVIIe siècle.

CATALOGUES de		CATALOGUES de		CATALOGUES de	
1833	1907	1833	1907	1833	1907
1	473	39	511	77	549
2	474	40	512	78	550
3	475	41	513	79	551
4	476	42	514	80	552
5	477	43	515	81	553
6	478	44	516	82	554
7	479	45	517	83	555
8	480	46	518	84	556
9	481	47	519	85	557
10	482	48	520	86	558
11	483	49	521	87	559
12	484	50	522	88	560
13	485	51	523	89	561
14	486	52	524	90	562
15	487	53	525	91	563
16	488	54	526	92	564
17	489	55	527	93	565
18	490	56	528	94	566
19	491	57	529	95	567
20	492	58	530	96	568
21	493	59	531	97	569
22	494	60	532	98	570
23	495	61	533	99	571
24	496	62	534	100	572
25	497	63	535	101	573
26	498	64	536	102	574
27	499	65	537	103	575
28	500	66	538	104	576
29	501	67	539	105	577
30	502	68	540	106	578
31	503	69	541	107	579
32	504	70	542	108	580
33	505	71	543	109	581
34	506	72	544	110	582
35	507	73	545	111	583
36	508	74	546	112	584
37	509	75	547	113	585
38	510	76	548	114	586

CATALOGUES de		CATALOGUES de		CATALOGUES de	
1833	1907	1833	1907	1833	1907
115	587	163	635	210	683
116	588	164	636	211	684
117	589	165	637	212	685
118	590	166	638	213	686
119	591	167	639	214	687
120	592	168	640	215	688
121	593	169	641	216	689
122	594	170	642	217	690
123	595	171	643	218	691
124	596	172	644	219	692
125	597	173	645	220	693
126	598	174	646	221	694
127	599	175	647	222	695
128	600	176	648	223	696
129	601	177	649	224	697
130	602	178	650	225	698
131	603	179	651	226	700
132	604	180	652	227	701
133	605	181	653	228	702
134	606	182	654	229	703
135	607	183	655	230	699
136	608	184	656	231	704
137	609	185	657	232	710
138	610	186	658	233	718
139	611	187	659	234	712
140	612	188	660	235	716
141	613	»	661	236	717
142	614	189	662	237	719
143	615	190	663	238	720
144	616	191	664	239	721
145	617	192	665	240	722
146	618	193	666	241	723
147	619	194	667	242	724
148	620	195	668	243	725
149	621	196	669	244	726
150	622	197	670	245	727
151	623	198	671	246	728
152	624	199	672	247	729
153	625	200	673	248	730
154	626	201	674	249	731
155	627	202	675	250	732
156	628	203	676	251	733
157	629	204	677	252	734
158	630	205	678	253	735
159	631	206	679	254	736
160	632	207	680	255	737
161	633	208	681	256	738
162	634	209	682	257	

CATALOGUES de		CATALOGUES de		CATALOGUES de	
1833	1907	1833	1907	1833	1907
258	739	306	787	*354	948
259	740	307	788	*355	919
260	741	308	789	*356	920
261	742	309	790	*357	921
262	743	310	791	*358	922
263	744	311	792	*359	923
264	745	312	793	*360	924
265	746	313	794	*361	925
266	747	314	795	*362	926
267	748	315	796	*363	927
268	749	316	797	*364	928
269	750	317	798	*365	929
270	751	318	799	*366	930
271	752	319	800	*367	931
272	753	320	801	*368	932
273	754	*321	885	*369	933
274	755	*322	886	370	802
275	756	*323	887	371	803
276	757	*324	888	372	804
277	758	*325	889	373	805
278	759	*326	890	374	806
279	760	*327	891	375	807
280	761	*328	892	376	808
281	762	*329	893	377	809
282	763	*330	894	378	810
283	764	*331	895	379	811
284	765	*332	896	380	812
285	766	*333	897	381	813
286	767	*334	898	382	814
287	768	*335	899	383	815
288	769	*336	900	384	816
289	770	*337	901	385	817
290	771	*338	902	386	818
291	772	*339	903	387	819
292	773	*340	934	388	820
293	774	*341	935	389	821
294	775	*342	936	390	822
295	776	*343	937	391	823
296	777	*344	938	392	824
297	778	*345	939	393	825
298	779	*346	940	394	826
299	780	*347	941	395	827
300	781	*348	942	396	828
301	782	*349	943	397	829
302	783	*350	944	398	830
303	784	*351	945	399	831
304	785	*352	946	400	832
305	786	*353	947	401	833

CATALOGUES de		CATALOGUES de		CATALOGUES de	
1833	1907	1833	1907	1833	1907
402	834	450	882	497	982
403	835	451	883	498	984
404	836	452	884	499	985
405	837	453	904	500	986
406	838	454	905	501	987
407	839	455	906	502	988
408	840	456	907	503	989
409	841	457	908	504	990
410	842	458	909	505	991
411	843	459	910	506	992
412	844	460	911	507	993
413	845	461	912	508	994
414	846	462	913	509	995
415	847	463	914	510	996
416	848	464	915	511	354
417	849	465	916	512	355
418	850	466	917	513	356
419	851	467	918	514	357
420	852	*468	1133	515	358
421	853	469	949	516	359
422	854	470	950	517	360
423	855	471	951	518	361
424	856	472	952	519	362
425	857	*473	953	520	363
426	858	*474	997	521	364
427	859	*475	998	522	365
428	860	*476	999	523	366
429	861	*477	961	524	367
430	862	*478	962	525	368
431	863	*479	963	526	369
432	864	*480	964	527	370
433	865	*481	965	528	371
434	866	*482	966	529	372
435	867	*483	967	530	373
436	868	484	968	531	374
437	869	485	969	532	375
438	870	486	970	533	376
439	871	487	971	534	377
440	872	»	972	535	378
441	873	488	973	536	379
442	874	489	974	537	380
443	875	490	975	538	381
444	876	491	976	539	382
445	877	492	977	540	383
446	878	493	978	541	384
447	879	494	979	542	385
448	880	495	980	543	386
449	881	496	981	544	387

CATALOGUES de		CATALOGUES de		CATALOGUES de	
1833	1907	1833	1907	1833	1907
545	388	589 (2)	1095	634	1290
546	389	590 (2)	1096	635	1291
*547	390	*591	1380	636	1292
548	326	*592	1097	637	1293
549	327	*593	1098	638	1294
550	328	594	31	639	1295
551	329	595	1255	640	1296
552	330	596	1256	641	1297
553	331	597	89	642	1298
554	332	598	34	643	1299
555	333	599	1357	644	1300
556	334	600	1358	645	1301
*557	335	601	35	646	1302
558	336	602	36	647	1303
*559	1377	603 (2)	30	648	1304
*560	1109	*604	1387	649	1305
561	1110	*605	1388	650	1306
562	1111	*606	1389	651	1307
563	1112	*607	1390	652	1308
564	1113	*608	1391	653	1309
565	1114	*609	1392	654	1310
566	1115	*610	1393	655	1311
567	1116	611	294	656	1312
568	1117	612	1269	657	1313
569	1118	613	1270	658	1314
570 (1)	1119	614	1271	659	1315
*571		615	1272	660	1316
*572	1120-1123	616	1273	661	1317
*573		618	1274	662	1318
574	1124	619	1275	663	1319
575 (2)	1125	620	1276	664	1320
*576	1126	621	1277	665	1321
*577	1127	622	1278	666	1322
578	1128	623	1279	667	1323
579	1129	624	1280	668	1324
580 (2)	1130	625	1281	669	1325
*581	1131	626	1282	670	1326
582	29	627	1283	671	1327
583	33	628	1284	672	1328
*584	13	629	1285	673	1329
585	324	630	1286	674	1330
586	391	631	1287	675	1331
587	392	632	1288	676	1332
*588	1094	633	1289	677	1333

(1) XVe siècle.
(2) XVIIe-XVIIIe siècle.

CATALOGUES de		CATALOGUES de		CATALOGUES de	
1833	1907	1833	1907	1833	1907
678	1334	*715	1003	760	241
679	1335	*716	1038	761	256
680	1336	*717	1039	762	257
681	1337	718 (1)	434	763	258
682	1338	*719	1013	764	259
683	1339	720	1014	765	261
684	1340	721	1015	766	262
685	1341	722	1016	767	263
685 *a*	1342	723	1017	768	264
685 *b*	1343	724	1018	769	260
685 *c*	1344	725	1019	770	265
685 *d*	1345	726	1020	771	266
685 *e*	1346	727	1021	*772	267
685 *f*	1347	728	1022	*773	268
686 *a*	1348	729	1023	774	269
686	1349	730	1024	775	270
687	1350	731	1025	776	271
688	1351	732	1026	776 *a*	272
688 *a*	1352	733	1027	776 *b*	273
689	1353	734	1028	776 *c*	274
*690	1354	735	1029	776 *d*	275
*691	1099	736	1030	776 *e*	276
*692	1100	737	1031	776 *f*	277
*693	1101	738	1032	776 *g*	278
694	1102	739	1033	776 *h*	279
695	1103	740	1034	777	280
696	1104	741	1035	778	281
697	393	*742	1036	779	282
698	394	*743	1040	780	283
699	395	*744	1041	781	284
700	396	*745	1042	782	285
701	397	*746	1043	783	286
702	398	*747	1044	784	287
703	399	*748	1045	785	288
*704	1010	*749	1046	786	289
705	1011	*750	1047	787	290
706	1012	*751	1048	*788	1365
*707	1105	*752	1227	*789	1366
708	1106	*753	1049	790	1363
709	1107	754	292	*791	1359
*710	1088	755	1089	792	1360
*711	1000	756	1090	793	1361
712	983	*757	1091	*794	1367
713	1006	*758	1087	795	1362
714	1004	*759	1381	*796	1202

(1) XVIe siècle.

CATALOGUES de		CATALOGUES de		CATALOGUES de	
1833	1907	1833	1907	1833	1907
797	435	*802	957	807	»
798	436	*803	958	808	»
*799	954	*804	959	*809	1135
*800	955	*805	960	*810	1092
*801	956	*806	1196		

XVII

TABLEAU DE CONCORDANCE

DES NUMÉROS ANCIENS DE CERTAINS MANUSCRITS

DE LA COLLECTION DE COTTE [1]

AVEC LES NUMÉROS DES CATALOGUES DE 1833 ET CEUX DU PRÉSENT CATALOGUE

NUMÉROS ANCIENS	CATALOGUES de		NUMÉROS ANCIENS	CATALOGUES de	
	1833	1907		1833	1907
1-117	1-117	473-589	117 R	134	606
117 A	118	590	117 S	135	607
117 B	119	591	117 T	136	608
117 C	120	592	117 V	137	609
117 D	121	593	117 W	141	613
117 E	122	594	117 X	138	610
117 F	123	595	117 Y	139	611
117 G	124	596	117 Z	140	612
117 H	125	597	117 AA	142	614
117 I	126	598	117 BB	143	615
117 K	127	599	117 CC	144	616
117 L	128	600	117 DD	145	617
117 M	129	601	117 EE	146	618
117 N	130	602	117 FF	147	619
117 O	131	603	117 GG	148	620
117 P	132	604	117 HH	149	621
117 Q	133	605	117 II	150	622

NUMÉROS ANCIENS	CATALOGUES de 1833	CATALOGUES de 1907	NUMÉROS ANCIENS	CATALOGUES de 1833	CATALOGUES de 1907
117 KK	151	623	152	198	671
117 LL	152	624	153	199	672
117 MM	153	625	154	200	673
117 NN	154	626	155	201	674
117 OO	155	627	156	202	675
117 PP	156	628	157	203	676
117 QQ	157	629	158	204	677
117 RR	158	630	159	205	678
117 SS	159	631	160	206	679
117 TT	160	632	161	207	680
117 UU	161	633	162	208	681
117 VV	162	634	163	209	682
117 YY	163	635	165	210	683
118	164	636	166	211	684
119	165	637	167	212	685
120	166	638	168	213	686
121	167	639	169	214	687
122	168	640	170	215	688
122 *bis*	169	641	171	216	689
122 *ter*	170	642	172	217	690
124	171	643	173	218	691
125	172	644	174	219	692
126	173	645	175	220	693
127	174	646	176	221	694
128	175	647	177	222	695
129	176	648	178	223	696
130	177	649	179	224	697
131	178	650	180	225	698
132	179	651	181	230	699
133	180	652	182	226	700
134	181	653	183	227	701
135	182	654	184	228	702
136	183	655	185	229	703
137	184	656	186	231	704
138	185	657	[187]	»	972
139	186	658	188	488	973
140	187	659	189	489	974
141	188	660	190	490	975
142	»	661	191	491	976
143	189	662	192	492	977
144	190	663	193	237	719 = 705
145	191	664	194	»	706
146	192	665	195	»	707
147	193	666	196	»	708
148	194	667	197	»	709
149	195	668	198	232	710
150	196	669	199 = 206	233	711 = 718
151	197	670	200	234	712

NUMÉROS ANCIENS	CATALOGUES de 1833	CATALOGUES de 1907	NUMÉROS ANCIENS	CATALOGUES de 1833	CATALOGUES de 1907
201	»	713	238	541	384
202	»	714	239	550	328
203	»	715	240	[551]	329
204	235	716	242	561	1110
205	236	717	243	562	1111
206 = 199	233	718 = 711	244	563	1112
207	511	354	245	564	1113
208	512	355	246	565	1114
209	513	356	247	566	1115
210	514	357	248	567	1116
211	515	358	249	568	1117
212	516	359	250	569	1118
213	517	360	251	570	1119
214	518	361	255	484	968
215	519	362	256	485	969
216	520	363	257	486	970
217	521	364	258	487	971
218	522	365	273	710	1088
220	523	366 (1)	319	750	1047
221	524	367	768	501	987
222	525	368	769	504	990
223	526	369	770	503	989
224	527	370	771	502	988
225	528	371	772	505	991
226	529	372	773	506	992
227	530	373	774	507	993
228	531	374	800	493	978
229	532	375	801	494	979
230	533	376	802	495	980
231	534	377	803	496	981
232	535	378	897	588	1094
233	536	379	939	590	1096
234	537	380	974	509	995
235	538	381	976	508	994
236	539	382	980	709	1107
237	540	383	981	708	1106

(1) Les numéros 366-380 sont désignés dans les tables sous le titre d'Abrégé historique des Ordonnances.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

---

1 (A, 20). Bible latine, avec les prologues de saint Jérôme.

Fol. 1 v°. « Incipit prologus sancti Hieronimi presbyteri in libro Genesis. Desiderii mei desideratas accepi epistolas... » — Fol. 17. Exodus. — Fol. 29 v°. Leviticus. — Fol. 38. Numeri. — Fol. 51. Deuteronomium. — Fol. 62. « Explicit Deuteronomium. — Incipit praefatio in libro Josue. Tandem finita (*sic*) Pentatheucho Moysi... » — Fol. 70. Liber Judicum. — Fol. 78 v°. Ruth. — Fol. 80. « Explicit liber Ruth. — Incipit prologus Hieronimi presbyteri in libro Regum. Viginti et duas esse litteras apud Hebraeos... » — Fol. 118. « Explicit Malachim liber secundus. — Praefatio sancti Hieronimi in libro Paralipomenon. Si Septuaginta inter praelium... » — Fol. 136 v°. « Explicit liber Paralipomenon. — Incipit praefatio libri Ezrae. Utrum difficilius sit facere quod poscitis... » — Fol. 145. « Explicit liber Ezrae. — Incipit praefatio sancti Hieronimi presbyteri in Esaiam prophetam. Nemo cum prophetas versibus viderit... » — Fol. 159. « Explicit Esaias. — Incipit prologus sancti Hieromini in Hieremiam. Hieremias propheta cui hic prologus scribitur... » — Fol. 175 v°. « Explicit Hieremias propheta. — Incipit Hezechiel. Praefatio sancti Hieronymi presbyteri. Hezechiel propheta cum Joachim rege Judae... » — Fol. 188 v°. « Explicit Ezechiel propheta. — Incipit praefatio sancti Hieronimi in Danihelem. Danihelem prophetam juxta Septuaginta... » — Fol. 195 v°. « Incipit Osee propheta. » — Fol. 197 v°. « Finit Osee. — Incipit Johel. » — Fol. 198 v°. « Finit Johel. — Incipit Amos. » — Fol. 200. Abdias. — Fol. 200 v°. Jonas. — Fol. 201. Michaeas. — Fol. 202 v°. Nahum. — Fol. 203. Habacuc. — Fol. 204.

Sophonias. — Fol. 204 v°. Aggaeus. — Fol. 205. Zacharias. — — Fol. 208. Malachias. — Fol. 209. « Finit Malachias. — Incipit liber Job. Praefatio beati Hieronimi presbyteri. Cogor per singulos Scripturae divinae libros... » — Fol. 216. « Finit liber Job. — Incipit liber Sepharjallim, id est volumen Ymnorum, quod grece dicitur Psalterium. Praefatio beati Hieronimi presbyteri. Eusebius Hieronimus Sophronio suo salutem dicit. Scio quosdam putare Psalterium... » — Fol. 216 v° . Liber Psalmorum. — Fol. 233. « Incipit prologus sancti Hieronimi presbyteri in Salomonem. Cromatio et Heliodoro episcopis Hieronimus. Jungat epistola quos jungit sacerdotium...» — Fol. 239 v°. Ecclesiastes. — Fol. 241 v°. Canticum canticorum. — Fol. 242 v°. Liber Sapientiae. Presque tout ce livre et une partie de l'Ecclésiastique manquent (*Sap.*, I, 5 — *Eccles.*, IX, 14). — Fol. 252 v°. « Explicit liber Ecclesiasticus. Incipit praefatio sancti Hieronimi [in librum Tobiae]. Chromatio et Heliodoro episcopis Hieronimus presbiter in Domino salutem. Mirari non desino exactionis vestrae... » — Fol. 254 v°. « Explicit liber Tobiae. — Incipit praefatio Hieronimi in libro Hester. Librum Hester variis translatoribus... » — Fol. 259 v°. « Explicit liber Hester. — Incipit praefatio Hieronimi in libro Judith. Apud Hebreos liber Judith... » — Fol. 263 v°. Machabaeorum libri IV. — Fol. 277. « Explicit Machabaeorum [liber IV]. — Incipit praefatio sancti Hieronimi [in Evangelia]. Beatissimo papae Damaso Hieronimus. Novum opus me facere cogis ex veteri... »

Fol. 277 v°. Prologus Eusebii in Evangelia. « Eusebius Carpiano fratri in Domino salutem. Ammonius quidam Alexandrinus... » — Fol. 278. Canones Evangeliorum. — Fol. 280. « Incipit Evangelium secundum Mattheum. » Le texte de chacun des Évangiles est accompagné, en marge, d'une concordance avec les trois autres Évangiles. Fol. 286 v°. Evangelium secundum Marcum. — Fol. 292. Evangelium secundum Lucam. — Fol. 300. Evangelium secundum Johannem. — Fol. 306 v°. Pauli epistola ad Romanos. — Fol. 310. Ad Corinthios prima. — Fol. 314. Ad Corinthios secunda. — Fol. 316. Ad Galatas. — Fol. 317 v°. Ad Ephesios. — Fol. 318 v°. Ad Philippenses. — Fol. 319 v°. Ad Colossenses. — Fol. 320 v°. Ad Thessalonicenses prima. — Fol. 321. Ad Thessalonicenses secunda. — Fol. 321 v°. Ad Timotheum prima. — Fol. 322. Ad Timotheum secunda. — Fol. 323 v°. Ad Titum. — Fol. 324. Ad Philemonem et ad Hebraeos. — Fol. 327. Acta Apostolorum. — Fol. 337 v°.

Jacobi epistola. — Fol. 338 v°. Petri epistola prima. — Fol. 339 v°. Petri epistola secunda. — Fol. 340. Joannis epistola prima. — Fol. 341. Joannis epistola secunda. — Fol. 341 v°. Joannis epistola tertia. — Fol. 341 v°. Judae epistola. — Fol. 342. Apocalypsis. — Fol. 346 v°. Fin de l'Apocalypse : « ... gratia Domini nostri Jhesu Christi cum omnibus [vobis. Amen]. » Immédiatement après, sans séparation, sont copiées plusieurs prières : « Domine, miserere nostri, te enim expectavimus... — Alius. Audite, qui longe estis, quæ fecerim... » — Alius. Miserere, Domine, plebi tue... » (*Ecclésiastique*, XXXVI, 14-19). — Fol. 347 et v°. Diverses hymnes pour l'office divin :

« De Adventu Domini. Verbum supernum... » Voy. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, n° 21.391.

« Ad matutinas. Vox clara... » Voy. Chevalier, *ibid.*, n° 22.199.

« Cantica de Adventu Domini. Ecce Dominus in fortitudine veniet... » (*Isaïe*, XL, 10).

« Aliud. Cantate Domino canticum novum... » (*Psaumes*, XXXII, 3).

« Hymnus de Nativitate Domini. Ad vesperas. Venit redemptor gentium... » Voy. Chevalier, *ibid.*, n° 21.295.

« Ad nocturn. Christe, redemptor... » Voy. Chevalier, *ibid.*, n° 2.960.

« Ad matutinas laudes. Solis ortus cardine et usque terre limitem Christum.... »

« Item, cantica. Populus qui sedebat in tenebris... » (*Matthieu*, IV, 16).

« Aliud. Letare, Hierusalem... » Chevalier, *ibid.*, 28.866.

« Aliud. Urbs fortitudinis nostrae Syon.... » (*Isaïe*, XXVI, 1).

De nombreuses notes marginales, ajoutées au XIII[e] siècle, semblent indiquer que cet exemplaire a dû servir aux grands travaux exécutés à Paris, au XIII[e] siècle, sur le texte de la Bible.

On lit sur une étiquette collée au recto du fol. 1 : « Ann. 1790. N° 52. Biblia; Bunod, commissaire. »

X[e] siècle. Parchemin. 347 feuillets, à 2 colonnes. 472 sur 360 millim. Rel. mod. en maroquin rouge.

2 (A, 21). Bible latine, avec les prologues de saint Jérôme.

Fol. 12. « Incipit epistola sancti Hieronimi presbiteri ad Paulinum. » — Fol. 13 v°. « Incipit prologus sancti Hieronimi presbiteri. » —

Fol. 14. « Incipit liber Bresith, id est Genesis. » — Fol. 24. « Incipit liber Bellesmoth, id est Exodus. » — Fol. 32 v°. « Incipit liber Vagecra, quem nos Leviticum dicimus. » — Fol. 38 v°. « Incipit liber Vaiadaber, quem Numeros vocamus. » — Fol. 47. « Incipit liber Helleaddabari, qui dicitur Deuteronomium. » — Fol. 54 v°. « Incipit textus libri Jesu Nave. » — Fol. 60. « Incipit Sopthun, id est Judicum, translatum a sancto Hieronimo presbitero Bethleem secundum hebraicam veritatem. » — Fol. 65. « Incipit liber Ruth. » — Fol. 65 v°. « Libri Regum. » — Fol. 92 v°. « Incipit liber Dabreiamin, id est Verba dierum, quod est Paralipomenon. » — Fol. 105. « Incipit liber Ezrae. » — Fol. 110 v°. « Incipit Ysaias propheta. » — Fol. 121. Incipit Hieremias propheta. » — Fol. 134. « Incipit Hiezechiel propheta. » — Fol. 144 v°. « Incipit Johel propheta. » — Fol. 151. « Incipit Amos propheta. » — Fol. 152. « Incipit Abdias propheta. » — Fol. 152 v°. « Incipit Jonas propheta. » — Fol. 153. « Incipit Micheas propheta. » — Fol. 154. « Onus Ninive, liber visionis Naum Helchesei. » — Fol. 154 v°. « Incipit Abacuc propheta. » — Fol. 155. « Incipit Sophonias propheta. » — Fol. 155 v°. « Incipit Aggeus propheta. » — Fol. 156. « Incipit Zacharias propheta. » — Fol. 158. « Incipit Malachias propheta. » — Fol. 159. « Incipit liber beati Job. » — Fol. 164. « Incipit liber Psalmorum, juxta editionem Septuaginta interpretum a sancto Hieronimo presbitero emendatus. » — Fol. 189 v°. « Incipit liber Proverbiorum. » — Fol. 194. « Incipit liber Celeth, hoc est Ecclesiastes. » — Fol. 195 v°. « Incipit Syrasirim, id est Cantica canticorum. » — Fol. 196 v°. « Incipit liber Sapientiae. » — Fol. 200 v°. « Incipit liber Ecclesiasticus Jhesu filii Syrach. » — Fol. 209. « Incipit liber Tobiae. » — Fol. 211. « Incipit liber Judith. » — Fol. 214. « Incipit liber Hester. » — Fol. 216 v°. « Incipit liber Machabeorum. » — Fol. 229 v°. « Liber iste, qui Baruch nomine prenotatur, in hebreo canone non habetur, sed tamen in vulgata editione; similiter et epistole Hieronimianæ... »

Fol. 231. « In Dei nomine prefatio Evangelii a sancto Hieronimo ad Damasum papam conscripta incipit. Beatissimo Damaso Hieronimus. Novum opus... » — Fol. 232. « Incipit Evangelium secundum Matheum. » — Fol. 239. « Incipit Evangelium secundum Marcum. » — Fol. 244. « Incipit Evangelium secundum Lucam. » — Fol. 251. « Incipit Evangelium secundum Johannem. » — Fol. 256 v°. « Incipit liber Actuum apostolorum. » — Fol. 262. Septem Epi-

stolae canonicae. — Fol. 266. « Incipit liber Apocalypsis. » — Fol. 269. Epistolae XIV beati Pauli ad Romanos — ad Hebraeos.

A la fin du dernier feuillet, qui a été mutilé, on lit, d'une écriture du XVI[e] siècle : « Bituri IIII[c] XI. Explicit omnis Bibliorum disciplina; suntque hic omnia Bibliorum sacra scripta, neque quis miretur quod hoc presenti folio sit finis epistolarum Pauli ad Hebreos, nam eas precedunt Epistolae canonicae sanctorum Petri, Jacobi, Joannis et Judae, necnon Apocalipsis sancti Joannis. Ita est, Jaupitre. » — « Et hic ordo videtur inscriptus sicut et totus Bibliae ordo in principio hujus, folio primo, verso. » Ce « totus Bibliae ordo » se trouve transcrit dans un cahier de papier, de 8 feuillets, écrit également au XVI[e] siècle et placé en tête du volume. En voici le détail : Fol. 1. « Biblia sacra manuscripta, Biturigibus, 1411. Ex bibliotheca Nigeonensi, ordinis Minimorum. » — Fol. 1 v°. « Ordo librorum Veteris Testamenti. » — Fol. 2. « Ad sacrarum literarum studium exhortatio ex sacris litteris. » — Fol. 2 v°. « Haec docent sacra Bibliorum scripta. » — Fol. 3. « Index testimoniorum a Christo et apostolis suis in Novo Testamento citatorum ex Veteri. » — Fol. 6 v°. « Index alter, in quo itidem Testamenti testimonia ex Veteri excerpta annotavimus. »

Quarante-six lettres historiées, d'un assez bon style, dont voici le détail : Fol. 12. F : « Hieronimus, Paulinus. » — Fol. 13 v°. D : « Hieronimus, Desiderius. » — Fol. 14. I : « Principium rerum Deus est et origo dierum. » — Fol. 24. H : Moïse fait sortir les Hébreux d'Egypte. — Fol. 32 v°. V : Dieu dit à Moïse : « Loqueris filiis Israël. » — Fol. 38 v°. L : Dieu parle à Moïse dans le désert. — Fol. 54 v°. E : Dieu dit à Josué : « Sicut fui cum Moyse, ero et tecum. » — Fol. 65. I : Ruth. — Fol. 66 v°. F : Elchana et ses deux épouses, Anna et Fenenna. — Fol. 73 v°. F : Un hébreu apporte à David la couronne et le bracelet. — Fol. 79 v°. E : Les serviteurs de David lui amènent Abisag. — Fol. 86 v°. P : Dieu fait tomber le feu du ciel, à la requête d'Élie. — Fol. 97 v°. C : Salomon. — Fol. 105. I : Saint Jérôme. — Fol. 110 v°. V : Dieu apparaît à Isaïe. — Fol. 121. V : Un ange parle à Jérémie. — Fol. 134. E : Vision d'Ezéchiel. — Fol. 144 v°. A : Daniel, Azanias, Mizaël et Azarias devant Nabuchodonosor. — Fol. 149. V : Osée et Gomer. — Fol. 150 v°. V : Johel dit : « Audite hoc senes et auribus percipite omnes. » — Fol. 155 v°. I : Aggée. — Fol. 156. I : Zacharias. — Fol. 159. V: Le démon de-

mande à Dieu de tenter Job. — Fol. 164. B : David tue Goliath. — Fol. 182. D : Le Seigneur (Psaume : « Dixit Dominus »). — Fol. 185. B : David chantant les Psaumes. — Fol. 189 v°. P : Salomon lit les Proverbes. — Fol. 194. V : L'Ecclésiaste dit : « Oritur sol et occidit. » — Fol. 195 v°. O : Cantique des cantiques : « Osculetur me osculo oris sui. » — Fol. 200 v°. Q : Jésus, fils de Sirach. — Fol. 209. T : Tobie et l'Ange. — Fol. 211. A : Judith tue Holopherne. — Fol. 214. I : Esther. — Fol. 227 v°. P : Eléazar exhorte Antiochus. — Fol. 239. I : Saint Marc. — Fol. 244. Q : Saint Luc dit : « Fuit in diebus... » — Fol. 251. I : Évangile selon Saint Jean; l'Aigle dit : « In principio erat Verbum. » — Fol. 256 v°. P : Ascension. — Fol. 262 v°. I : Saint Jacques dit : « Omne gaudium existimate... » — Fol. 266. A : Saint Jean, endormi, tel qu'il est décrit dans le premier chapitre de l'Apocalypse. — Fol. 269 v°. P : Saint Paul parle aux Romains. — Fol. 277. P : Saint Paul parle aux Ephésiens. — Fol. 278 v° et 280. P : Saint Paul. — Fol. 281. P : Saint Paul et Timothée. — Fol. 282. M : Saint Paul parle aux Hébreux. — Deux lettres ont été découpées et manquent : au fol. 47, début du Deutéronome (H), et au fol. 265 v°, début de la lettre de saint Jude (J).

XIIe siècle. Parchemin. 284 feuillets, à 2 colonnes. 320 sur 220 millim. Rel. veau marbré, aux armes des Minimes de Chaillot. — (« Ex bibliotheca Nigeonensi, ordinis Minimorum. »)

5 (A, 35). « La Bible hystoriaux, ou les Histoires escolatres », de Pierre Mangeur, traduction française de Guyart Desmoulins. — Premier volume.

Fol. 2, col. 1. « C'est li prohemes de celui qui mist cest livre de latin en françois. » — Fol. 2 v°, col. 1. « Cy après s'ensuyvent les noms des lyvres hystoriaux de la Bible, qui en cest livre sont translatés et tous par hystoires les escolastres. » — Fol. 2 v°, col. 2. « Ci sont les titres et les entituleme[n]s des chapitres du premier livre de Genesis. » — Fol. 346, col. 2. « Ci fine le Psautier. »

Nombreuses initiales, lettrines et chiffres dorés et ornés. Rubriques. Frontispice au fol. 2 : la Trinité, entourée d'anges, avec les quatre évangélistes, encadrement de rinceaux et personnages fantastiques. Dans le corps de l'ouvrage, 131 miniatures dont voici le détail :

Fol. 3 v°. Pierre Mangeur offre son ouvrage à l'archevêque de Sens Guillaume [de Champagne]. — Fol. 4. Enseignement de l'Écriture. — Fol. 4 v°. Dieu crée le monde. — Fol. 5. Dieu sépare la lumière des ténèbres ; — Dieu divise les eaux du ciel de celles de la terre. — Fol. 5 v°. Dieu sépare la terre de la mer. — Fol. 6. Dieu crée le soleil et la lune. — Fol. 7. Dieu crée les poissons ; — Dieu crée l'homme. — Fol. 8. Dieu se repose, le septième jour. — Fol. 8 v°. Dieu place Adam au Paradis terrestre. — Fol. 9. Dieu crée la femme. — Fol. 9 v°. Adam et Ève partagent la pomme. — Fol. 11. Adam et Ève sont chassés du Paradis. — Fol. 11 v°. Caïn et Abel font des offrandes au Seigneur. — Fol. 12. Caïn tue Abel. — Fol. 14. Construction de l'arche. — Fol. 15. Noé pénètre dans l'arche avec sa famille. — Fol. 16 v°. Noé offre un sacrifice au Seigneur. — Fol. 17. Ivresse de Noé. — Fol. 18. Construction de la tour de Babel. — Fol. 19. Ninus fait exécuter l'idole de son père Bélus. — Fol. 19 v°. Abraham et Sarah partent vers Chanaan. — Fol. 20 v°. Melchisédech vient à la rencontre d'Abraham. — Fol. 22 v°. Abraham reçoit les trois anges. — Fol. 23. Destruction de Sodome. — Fol. 25. Agar chassée. — Fol. 26. Sacrifice d'Abraham. — Fol. 27. Éliézer prête serment sur la cuisse d'Abraham. — Fol. 29 v°. Esaü vend son droit d'aînesse à Jacob. — Fol. 30 v°. Isaac bénit Jacob. — Fol. 31 v°. Jacob s'enfuit ; — Songe de Jacob. — Fol. 33. Joseph garde les moutons. — Fol. 34. Jacob et sa famille partent pour Chanaan. — Fol. 35 v°. Jacob lutte avec l'ange. — Fol. 36. Siméon et Lévi exterminent les Sichémites. — Fol. 34 v°. Joseph est jeté dans une citerne par ses frères. — Fol. 38 v°. Joseph est vendu par ses frères. — Fol. 39 v°. Joseph est mis en prison. — Fol. 40. Le bouteiller et le panetier de Pharaon. — Fol. 40 v°. Joseph explique le songe de Pharaon. — Fol. 41 v°. Les frères de Joseph achètent du blé en Égypte. — Fol. 42 v°. Les frères de Joseph lui offrent des cadeaux. — Fol. 44 v°. Joseph présente son frère à Pharaon. — Fol. 45 v°. Jacob bénit Éphraïm et Manassé. — Fol. 48 v°. Les Hébreux esclaves en Égypte. — Fol. 49 v°. Moïse est sauvé des eaux. — Fol. 51. Le buisson ardent. — Fol. 52. Moïse retourne en Égypte avec sa femme et ses enfants. — Fol. 53. Les verges d'Aaron et de Moïse sont changées en serpents. — Fol. 56. Institution de la coutume de l'Agneau pascal. — Fol. 57 v°. Les Hébreux quittent l'Égypte. — Fol. 58 v°. Le Seigneur guide Moïse et les Hébreux. — Fol. 59. Les Égyptiens sont

engloutis par la mer Rouge. — Fol. 61. Bataille entre les Hébreux et les Amalécites. — Fol. 62 v°. Moïse sur le mont Sinaï. — Fol. 66. Moïse monte au Sinaï. — Fol. 67 v°. Plan du Tabernacle. — Fol. 72. Dieu choisit les exécuteurs de ses volontés. — Fol. 72 v°. Les Hébreux adorent le Veau d'or. — Fol. 74. Dieu remet à Moïse les Tables de la Loi. — Fol. 76 v°. Lévites offrant au Seigneur un agneau et un oiseau. — Fol. 79. Lévites entretenant le feu sur l'autel. — Fol. 81 v°. Circoncision. — Fol. 85 v°. Dieu ordonne à Moïse de dénombrer les hommes d'Israël. — Fol. 86 v°. Plan du Tabernacle (déjà dessiné au fol. 67 v°). — Fol. 89 v°. Dédicace du Tabernacle. — Fol. 91. Dieu ordonne à Moïse de faire fabriquer deux trompettes. — Fol. 91 v°. Moïse et les Hébreux quittent le Sinaï. — Fol. 93. Dieu envoie des courlis aux Hébreux. — Fol. 94. Les envoyés de Moïse en Chanaan lui font leur rapport pendant le sommeil des Hébreux. — Fol. 95. Arrestation de celui qui coupe du bois le jour du sabbat. — Fol. 96 v°. Dieu fait fleurir la verge d'Aaron. — Fol. 98. Moïse et les serpents de feu. — Fol. 98 v°. L'âne de Balaam. — Fol. 102 v°. Moïse choisit Josué pour successeur. — Fol. 106 v°. Moïse lit aux Hébreux le Deutéronome. — Fol. 118. Le mari et la femme mécontents présentent à Moïse leurs griefs. — Fol. 121. Moïse confie aux fils de Lévi le Deutéronome. — Fol. 122 v°. Josué envoie deux émissaires vers Jéricho. — Fol. 124. Circoncision. — Fol. 124 v°. Prise de Jéricho. — Fol. 125 v°. Achar est lapidé. — Fol. 126 v°. Les habitants de Gabaon envoient aux Hébreux de faux présents. — Fol. 127. Les cinq rois sont pendus. — Fol. 130 v°. Juda combat les Chananéens. — Fol. 133. Gédéon offre à l'ange un pain et de la viande. — Fol. 136. Mort de la fille de Jephté. — Fol. 137 v°. Samson tue un lion. — Fol. 138 v°. Samson tue mille hommes avec une mâchoire d'âne. — Fol. 139. Dalila coupe les cheveux de Samson. — Fol. 139 v°. Idole de Michas. — Fol. 141 v°. Booz et Ruth. — Fol. 144. Helcana et Anne en prières à Silo. — Fol. 145 v°. Dieu apparaît à Samuel. — Fol. 148. Saül est honoré comme roi. — Fol. 150. Jonathas contre les Philistins. — Fol. 151 v°. David est fait roi par Samuel. — Fol. 152. David tue Goliath. — Fol. 154. David est jeté par une fenêtre. — Fol. 158 v°. Un envoyé apprend à David la mort de Saül. — Fol. 166. David assiège Jérusalem. — Fol. 172. Couronnement de Salomon. — Fol. 192. Élie est emporté au ciel. — Fol. 213 v°. Mort de David. — Fol. 226.

Salomon offre des sacrifices. — Fol. 243 v°. Dieu inspire Cyrus. — Fol. 248 v°. Néhémias et son frère. — Fol. 254 v°. Sacrifice de Josias. — Fol. 262. Dieu, le démon et Job. — Fol. 274. Job sur son fumier. — Fol. 275. Maladie de Tobie. — Fol. 280. Ismaël. — Fol. 282 v°. Daniel devant Nabuchodonosor. — Fol. 288 v°. Suzanne délivrée par Daniel. — Fol. 293 v°. Nabuchodonosor envoie Holopherne. — Fol. 297 v°. Judith. — Fol. 299. La fille du mage. — Fol. 303. Esther et Assuérus. — Fol. 309 v°. Le roi Ochus. — Fol. 313 v°. David chantant les hymnes. — Fol. 317 et 318. Dieu inspire David. — Fol. 323. L'impie. — Fol. 326. David dans le bain du salut. — Fol. 329 v°. David jouant du tympanum. — Fol. 330. « Cantate Domino canticum novum. » — Fol. 333. « Dixit Dominus Domino meo. »

On lit en tête du second feuillet : « Ex dono eminentissimi S. Ecclesiae principis D. D. Joannis Francisci Pauli, cardinalis de Retz, hujus abbatiae S. Dionysii in Francia abbatis commendatarii.» On a gratté à la fin (fol. 340 v°) la mention : « Le premier volume de la Bible appartient à dame Marguerite, comtesse d'Estampes et de Vertus, etc. » — Voy. S. Berger, *la Bible française au moyen-âge*, p. 369.

XIVe siècle. Parchemin. 347 feuillets, à 2 col. 428 sur 310 millim. Rel. veau raciné. — (Cachet de la « Bibl[iotheca] S. Dionysii in Francia. »)

4 (A, 53 a). « Les quatre Évangiles, transcrits de suite en latin suivant la Vulgate et sur quatre colonnes, précédés de cinq courtes méditations sur la religion, qui servent de préface à cet ouvrage, par M. d'Aube, maître des Requêtes, en 1742. »

Page 1. « Première méditation, d'où résulte l'importance dont il est de lire les Saintes Écritures et de les bien étudier. » — Page 6. « Deuxième méditation, d'où il résulte que de ce que beaucoup de dogmes de la religion chrétienne nous paroissent des mistères impénétrables, il n'est pas raisonnable de conclure qu'ils ne sont pas vrays. » — Page 5. « Troisième méditation, sur l'existence de Dieu. » — Page 17. « Quatrième méditation, sur la reconnaissance que l'homme doit à Dieu. » — Page 19. « Cinquième méditation, sur la manière d'étudier la religion chrétienne. »

Fol. 1. « Les quatre Évangiles, transcris de suite en latin suivant la

Vulgate et sur quatre colonnes, en sorte que ce que chaque évangéliste dit sur chaque chose, se trouve, autant qu'il est possible, sur la mesme ligne. A la suite de chaque verset se trouve l'indication des passages des autres livres de l'Écriture sainte qui y sont relatifs. »

XVIII[e] siècle. Papier. 20 pages et 283 feuillets. 390 sur 260 millim. Reliure basane.

5 (A, 98 e). Évangile selon saint Jean ; traduction arabe.

Copie faite pour Ghali, fils de Georges. (Notice de M. Blochet.)

XVII[e] siècle. 373 pages, encadrements dorés. 82 sur 58 millim. Rel. européenne en basane. — (« Convent. Concept. Capucin. Parisiens. »)

6 (A, 103). Concordantiae Bibliorum.

Début : « A. a. a. Jeremias, I, c. xiiij. Ezechiel, xiiij... » — Fin : « Zorobabel... Lucas, iij f. »

XIV[e] siècle. Parchemin. 170 feuillets, à 4 colonnes, avec des notes marginales assez nombreuses sur les premiers feuillets. 158 sur 105 millim. Rel. chagrin rouge.

7 (A c, 4). « L'Office de la Pénitence. »

En tête, Litanies des saints.

Écriture calligraphique, imitant les caractères typographiques. — Titre en couleurs ; aux p. 1 et 40, guirlandes de fleurs à l'aquarelle.

XVIII[e] siècle. Papier. 61 pages. 180 sur 130 millim. Demi-rel.

8 (A c, 5). « Ordinarium missae juxta ritum Ecclesiae Maronitarum, cum missa S. Sixti, papae Romani, e lingua chaldaica, sive syriaca, in latinam linguam de verbo ad verbum translatum. Ad S. D. N. Clementem VIII, Pont. Max. »

Annexé à l'imprimé intitulé : Ordo divinæ Missæ sancti patris nostri Joannis Chrysostomi, en grec et en latin. (S. l., n. d., 40 p., in-fol.).

XVIII[e] siècle. Papier. 62 pages. 320 sur 225 millim. Rel. parchemin. — (Séminaire de Saint-Sulpice.)

9 (A c, 11). « Officium dispositum per hebdomadam. » *En déficit.*

Ce manuscrit est ainsi intitulé dans le catalogue de la bibliothèque et dans une note manuscrite de feu M. Miller, ancien bibliothécaire de la Chambre des députés; la note ajoute : « In-4°, en papier, de 498 pages, et d'une écriture toute moderne. »

10 (A c, 14). Missel de l'abbaye de Saint-Claude (Jura), autrefois dit *Missel de Besançon.*

Fol. 1. Calendrier. — Fol. 7. Missel. « In vigilia Natalis Domini. » — Fol. 20. « In die Circumcisionis Domini. » — Fol. 22. « Sancti Eugenii abbatis introitus. » — Fol. 25. « In Epiphania Domini. » — Fol. 40. « Sancti Romani abbatis introitus. » — Fol. 41. « Lupicini, Benedicti abbatum, ad missam introitus. » — Fol. 41 v°. « Annuntiatio Dominica. » — Fol. 47. « Dominica prima in Adventu Domini. » — Fol. 81 v°. « Claudii, episcopi et confessoris, introitus. » — Fol. 84. « In vigilia sancti Johannis Baptiste. » — Fol. 88 v°. « Vigilia apostolorum Petri et Pauli. » — Fol. 95. « Beate Marie Magdalene introitus. » — Fol. 105. « Vigilia Assumptionis Beate Marie Virginis. » — Fol. 112 v°. « In nativitate Beate Marie Virginis. » — Fol. 123. « In Dedicatione ecclesie Santi Eugenii missa matutinalis. » — Fol. 137. Commun des apôtres. — Fol. 138 v°. Commun des évangélistes. — Fol. 140. Commun des martyrs. — Fol. 142. Préfaces notées des principales fêtes, suivies du canon de la messe, le tout écrit à longues lignes. — Fol. 158. Propre du Temps pascal. — Incomplet de la fin et lacunes après les feuillets 78 et 141.

Vingt-trois miniatures et cent une lettres historiées de différentes mains et de mérite inégal, généralement sans grand caractère artistique. Nombreuses bordures de feuillages et d'animaux dans les marges. Majuscules or et bleu, avec ornements. Rubriques. — Voici le détail des grandes miniatures, qui portent toutes un encadrement architectural, en or : Fol. 7. Mariage de la Vierge. — Fol. 8 v°. Nativité. — Fol. 10 v°. Des anges annoncent aux bergers la naissance de Jésus. — Fol. 13 v°. Adoration des bergers. Dans l'encadrement, en bas, les armes de Salins, accompagnées de la croix épiscopale, et celles de l'Empire, accompagnées de la croix abbatiale. — Fol. 20. Circoncision. — Fol. 22. Miniature en deux parties : à gauche, saint Oyand en prières; à droite, le saint est reçu par deux moines nimbés, représentant les saints Romain et Lupicin. Dans l'encadrement, en bas, les armes de Salins et de l'Empire. — Fol. 25.

Adoration des Mages. — Fol. 35 v°. Présentation de Jésus au Temple. — Fol. 30. Miniature en deux parties : à gauche, les saints Romain et Lupicin dans la solitude; à droite, les deux saints construisent l'abbaye de Condat, malgré les démons. — Fol. 41. Saint Lupicin et saint Benoît, revêtus d'aubes et de chapes, tenant de la droite la croix abbatiale et de la gauche un livre ouvert. — Fol. 42. Annonciation. — Fol. 47. Entrée triomphale de Jésus à Jérusalem; dans l'encadrement, en bas, à gauche, un cartouche contient une représentation de saint Claude, avec les armes de Salins. — Fol. 81 v°. Saint Claude. A droite et à gauche, quatre cartouches représentant : le sacre de saint Claude; ses instructions aux clercs; sa retraite à Condat; son humilité sous le froc monacal; en bas, les armes de l'Empire et de Salins. — Fol. 86. Nativité de saint Jean-Baptiste; dans la miniature, à gauche, au-dessus d'une porte, sont peintes les armes de Salins, surmontées de la croix épiscopale. — Fol. 89 v°. Saint Pierre-ès-liens. — Fol. 95. Sainte Marie-Madeleine. — Fol. 109 v°. La Transfiguration. — Fol. 106 v°. Assomption de la Vierge. — Fol. 113. L'arbre généalogique de la sainte Vierge. — Fol. 123 v°. Dédicace de l'église de Saint-Oyand. — Fol. 127 v°. La Toussaint. — Fol. 130. Saint Martin. — Fol. 135 v°. Conception de la sainte Vierge.

Les lettres ornées se trouvent aux feuillets 7, 8 v°, 10 v°, 13 v°, 14, 14 v°, 16, 16 v°, 18, 19 v°, 21, 22, 23, 28, 28 v°, 29, 30, 30 v°, 31 v° 1re col., 31 v° 2e col., 32 v°, 37, 37 v°, 40 v°, 43 1er col., 43 2e col., 43 v°, 44, 45, 45 v°, 47, 49 v°, 51, 52, 53, 54, 79, 82 v°, 83, 83 v°, 84, 85, 87 v°, 88 v°, 91, 92 v°, 94, 97, 97 v°, 102, 102 v°, 103, 104, 105, 105 v°, 109 v°, 110, 118, 119, 121, 131 v°, 132 v°, 134, 135, 136, 137, 142, 158, 165 v°, 166 v°, 168, 169 v°, 171 v°, 174 v°, 176 v°, 178 v°, 180, 182, 184, 186, 193, 194 v°, 196, 197 v°, 199, 200, 202, 205 v°, 206 v°, 209, 210 v°, 212, 213, 214 v°, 216, 218, 220, 221, 221 v°, 226 v°, 228 v°. Ces lettres historiées sont ornées des figures des saints en tête du propre desquels elles sont. Certaines lettres, destinées d'abord à être historiées, ont été laissées en blanc, aux feuillets 58, 59, 60 v°, 62, 66, 67 v°, 70 v°, 71 v°, 72, 73, 74 v°, 76 v°, 78, 150, 150 v° et 233.

Au bas du fol. 1 est collée une étiquette portant : « In. 1790. N°... P. P. Bunod, commissaire. »

Voy. A. de Ruble, *Notice sur les principaux livres qui ont fait partie de l'exposition de l'art ancien au Trocadéro,* dans le *Bulletin du biblio-*

phile, XLVe année (1878), p. 413; et *Le Missel franc-comtois de la bibliothèque de la Chambre des députés*, par Auguste Castan, extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, séance du 17 juin 1879 (Besançon, 1880, in-8°).

XVe-XVIe siècle. Parchemin. 236 feuillets, à 2 col. (les cahiers 21 à 26 ont été intervertis lors de la reliure et il faut les rétablir ainsi : 21, 25, 26, 23, 24, 22; le dernier feuillet est mutilé). 435 sur 322 millim. Rel. mod. en maroquin rouge.

11 (A c, 33). Heures, dites de Croy.

Manuscrit orné de vingt-cinq remarquables miniatures, dont voici le détail : Fol. 17, 19, 21, 23. Les quatre évangélistes. — Fol. 24 v°. Le Christ en croix. — Fol. 28. Descente du Saint-Esprit. — Fol. 31. Annonciation. — Fol. 41. Visitation. — Fol. 51 v°. Nativité. — Fol. 55 v°. Le Christ annoncé aux bergers. — Fol. 59 v°. Adoration des Mages. — Fol. 63 v°. Jésus est présenté au Temple. — Fol. 67 v°. Fuite en Égypte. — Fol. 74. Couronnement de la Vierge. — Fol. 79. David tue Goliath. — Fol. 93. La Mort. — Fol. 100. Résurrection de Lazare. — Fol. 118. Vierge à l'enfant. — Fol. 124. Saint Sébastien. — Fol. 125. Saint Christophe. — Fol. 126. Saint Privat. — Fol. 127. Saint Gabriel. — Fol. 128. Assomption. — Fol. 129. Sainte Catherine. — Fol. 130. Sainte Barbe. — Chaque miniature est encadrée de rinceaux et de feuillage, avec figures d'hommes et d'animaux terrestres et fabuleux. Le dernier encadrement porte un écu : d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent, posées 2 et 1. Postérieurement, on a ajouté au bas du fol. 5 les armes de Croy, avec la date 1618 et la devise : « Je soustiendray Croy et j'ayme quy m'aime ».

Sur un feuillet de garde, en tête du volume, on lit la signature, qui paraît autographe, d' « Anne de Lorraine », à qui dut appartenir le manuscrit. — Au-dessous, cette note : « Ce 18e de mars 1618, à Bruxelles, S. A. S. l'archiduc Albert m'a donné l'ordre de la Toison d'or, dans son pallays, au nom du roy Don Philippe 3, chef d'icelluy. Dieu permette que ce soit au maintien de moi et au salut de mon âme. Charles-Alexandre de Croy. » Le feuillet suivant a disparu.

Sur les feuillets de garde de la fin, on lit au fol. 132 : « Le 18e de febvrier mil six cent et dix, ma femme est acouchée de son premier enfant, qu'est une fille, laquelle, le dimanche ensuivant 21e, a estée levée du saint fond de baptesme par madame Marie de Meleun, prin-

cesse de Ligne et du Saint-Empire, ma belle-mère, luy donnant son nom, et par mon frère Ernest de Croy, baron de Fenestranges, dans ma chapelle castralle de Havré. Charles-Alexandre de Croy, m. p. »

Fol. 132 v°. « Le 4e d'octobre 1620, jour de Saint-Fransois, ma deusième femme est acouchée de son premier enfant, lequel a été assuré au saint fond de baptesme, pendant que j'estois servant ma relligion et S. M. Impériale, Dieu me l'aiant osté quatre mois après estre vennue en ceste vallée de misère. Charles-Alexandre de Croy, m. p. — Le 10e de juillet les Sérénissimes Archiducqs Albert et Isabelle-Claire-Eugène, princes souverains des Païs-Bas, avecques consentement de Sa Majesté, m'ont, en publicques et en leur pallais de Bruxelles, faict couvrir comme grand d'Espagne, remettant ce rang au tiltre d'Havré, comme de tout temps les chefs de ma maison l'ont possédé avecques le tiltre d'Arschot, toutte la court de Bruxelles m'y aiant assisté, et ce en l'an 1621. *Deo honor et gloria*. Charles-Alexandre, duc de Croy, marquis d'Havré, m. p. »

Au fol. 137, on lit :

« 1.5.7.3.

Vea yo en ty
Dolor sin esperança,
Hiera te el amor ansy
Que yo en si tenga vengança
De la que tomaste en my.

Si la fortune au monde
Me doit faire espérer,
Amitié plus profonde
Ne se peult désirer
Que celle dont je l'ayme,
Car elle en est certaine.

1.5.7.3.

J'y parviendray.
Croy. »

XVe siècle. Parchemin. 130 feuillets. 157 sur 110 millim. Rel. moderne en maroquin brun gaufré, aux armes de Croy.

12 (A c, 34). Prières, en turc (?), pour chaque jour de la semaine.

Le Catalogue méthodique de la Bibliothèque indique seulement ce manuscrit sous ce titre : « Pour chaque jour de la semaine. An 1065 de l'hégire, 1654 vieux style. In-8°. » Il semble que ce soit le même qui est porté plus loin sous le n° 24.

13 (A d, 1 a). Recueil de droit canon intitulé: « Diverses pièces, vol. I ».

« Traité du célèbre Panorme touchant le concile de Basle, mis en françois par M. Gerbais, docteur de Sorbone » (p. 1) ; — Recueil de canons et de bulles concernant les réguliers depuis le quatrième concile de Latran jusqu'à celui de Trente (p. 247); — Règlement du concile de Trente touchant les réguliers (p. 268); — Règlements du Clergé touchant les réguliers en 1645 (p. 291); — Preuves contre le pouvoir des papes sur le temporel des rois, de Damase à Vigile (p. 303); — Observations sur le luthérianisme du P. Mainbourg (p. 327 et 503); — Documents relatifs au livre *Des causes majeures* de Gerbais (p. 457); — Autres, sur le livre *Des jugements canoniques des évêques,* de David (p. 543); — Autres, relatifs à Henri IV (p. 575); — Autres, sur la morale des Jésuites (p. 611); — Documents relatifs à la Sorbonne, XIIIe-XIVe siècle (p. 627); — Maximes ecclésiastiques, etc., par Dubois, avocat au Parlement (p. 682); — « Ad illustrissimum Ecclesiae principem, Meldensium episcopum, gnosticorum recentiorum profligatorem, epinicium », de Nicolas Le Cocq, 1699 (p. 735); etc. — P. 739. Table des pièces et traités contenus dans ce recueil.

XVIIIe siècle. Papier. 744 pages. 280 sur 210 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 584.)

14-15 (A F, 18). « Traité de Dieu et de ses attributs, de la création du monde et de la sainte Trinité, tiré des Saincts Pères et meslé de ce que les poètes et les philosophes payens ont dit de conforme à la créance chrétienne. »

14. Tome I. Préface et « livre premier, où l'on parle de Dieu et de ses attributs », en 52 chapitres. En tête, une table générale de l'ouvrage.

15. Tome II. Fol. 1. « Livre second, où il est parlé de la création du monde. » Préface ; 44 chapitres. — Fol. 168. « Livre troisième, de la Très Sainte Trinité. » Préface ; 22 chapitres.

XVIIIe siècle. Papier. 38-458 pages et 267 feuillets. 220 sur 165 millim. Rel. veau marbré ; au dos, les armes de la marquise de Vieilbourg.

16 (A F, 20). Divers opuscules d'Abauzit.

Voy. *OEuvres diverses de M. Abauzit, contenant ses écrits d'histoire, de critique et de théologie* (Londres et Amsterdam, 1773, 2 vol. in-8°).

Page 1. « Discours historique sur l'Apocalypse. » (Éd. t. I, p. 249.)

P. 97. « Réponse de Mr Abauzit à Mr Bourguet. » (Éd. tome II, p. 144.)

P. 107. « Paraphrase de l'Épître aux Galates. » (Éd. de Genève, 1770, t. I. p. 153.)

P. 153. « Le chapitre XI de Daniel expliqué par l'événement. » (Éd. tome I, p. 216.)

P. 177. « Réflexions sur la Divinité et son union avec Jésus-Christ, par un esprit désintéressé. » Cet opuscule ne se trouve point dans les éditions citées.

P. 194. « Épître aux Hébreux. Chapitre Ier. » (Éd. tome I, p. 99.)

P. 214. « Explication du 1er chapitre de saint Jean. Au commencement étoit la parole. » (Éd. tome I, p. 70.)

XVIIIe siècle. Papier. 232 pages. 230 sur 185 millim. Rel. veau fauve.

17 (A F, 30). Sermons et Épîtres du pape saint Léon le Grand.

Fol. 1. Sermo de ordinatione S. Leonis papae. « Laudem Domini...» — Fol. 89. « Tractatus beati Leonis pape contra heresim Euthices, dictus in basilica Sancte Anastasie virginis, Sicut peritorum... » — Fol. 89 v°. « Explicit liber Sermonum beati Leonis pape. »

Fol. 90. Epistolae S. Leonis papae. « Dilectissimo filio [Guillelmo presbytero] Leo episcopus. Nestoriana heresis... » — Fol. 146. « Incipiunt rubrice Epistolarum beati Leonis pape, conditarum adversus Nestorianam heresim. »

Aux feuillets 1 et 90, on trouve deux miniatures, représentant saint Léon écrivant ses Sermons et ses Épîtres, avec des bordures dans les marges supérieures et inférieures ; ces feuillets, ainsi que le feuillet 147, ont été mutilés et restaurés postérieurement.

XIVe siècle. Parchemin. 147 feuillets, à 2 colonnes; 330 sur 240 millim. Rel. parchemin.

18 (A F, 48). « Speculum beatae Virginis Mariae. »

Début : « Exposicio super Salutacionem angelicam. Quia, Jheronimo sancto attestante, nulli dubium est...» — Fin : « ...ventris tui, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. Explicit Speculum beate virginis Marie. »

Manuscrit annexé à l'imprimé : « Consolatorium timorate conscienciencie venerabilis||fratris Johannis Nider Sacre theologie||professoris eximii de ordine Predicatorum. Pro||logus.||Apud disciplinas... » — S. l., n. d., in-4°, goth. (Hain, *Repertorium bibliographicum*, t. III, n° 11808.)

A l'intérieur du plat supérieur, on lit : « B. de Crassier emit, 1728. »

XVe siècle. Papier. 32 feuillets, à 2 colonnes. 210 sur 145 millim. Rel. veau brun.

19 (A F, 50 a). Traités de philosophie morale de l'abbé de Cramezel d'Avaugour.

Autographe.

Fol. 3. « Traité sur quelques réflexions nécessaires à l'homme, dédiées à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne et grand amiral de France, etc., par l'abbé de Cramezel d'Avaugour ; et corrigées par les bontés de monsieur de Gouyon, écuyer de Madame la Princesse. » — *Ibid.* Lettre dédicatoire, signée. — Fol. 5. « Nouveau traité sur différentes réflexions, en vingt et deux sujets, nécessaires à l'homme. » — Fol. 37. « Continuation des réflexions dédiées à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Penthièvre, par l'abbé de Cramezel. — Seconde partie : Réflexions nécessaires à l'homme. »

Fol. 51. « A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Penthièvre, grand amiral de France, gouverneur de Bretagne, etc. — Extrait des deux nouveaux volumes du *Cœur de l'homme*, pour suitte des deux premiers, que j'eus l'honneur de présenter, en 1765, à Son Altesse S. Monseigneur le duc de Penthièvre, etc. » Signé : « Le comte de Cramezel, l'ancien officier de la Marine. » V. du même, *Æthologie ou le Cœur de l'homme*, Rennes, 1756, 2 vol. in-12.

XVIIIe siècle. Papier. 93 pages et 21 feuillets. 245 sur 205 millim. Demi-rel.

* (A F, 57). Sermons, décrits plus loin sous les numéros 21 et 22 (A F, 184 et *a*).

20 (A F, 64). « Lettres choisies du vénérable Vincent de Paul, instituteur et premier supérieur général de la Congrégation de la Mission. »

En tête, on lit cet avertissement : « Ce recueil, qui contient environ cent lettres, est divisé en huit parties. »

Page 1. « Première partie. De la confience en Dieu et de l'abandon à la Providence. »

P. 18. « 2e partie. De la fermeté avec laquelle on doit demeurer dans sa vocation. »

P. 58. « Troisième partie. Sur la régularité et la perfection. »

P. 69. « Quatrième partie. Du soin de sa santé et de la charité envers le prochain. »

P. 77. « Cinquième partie. Sur le soin des malades, le suport mutuel et l'union. »

P. 92. « Sixième partie. Du courage à surmonter ses propres inclinations pour la gloire de Dieu. »

P. 95. « Septième partie. De la confience en Dieu et de la deffiance de soy-mesme. »

P. 99. « Huitième partie. De l'oraison de la reconnaissance. »

A la fin, on trouve une « Table des lettres contenu (*sic*) en ce recueil ».

XVIIIe siècle. Papier. 143 pages. 200 sur 145 millim. Rel. basane.

21 (A f, 184). « Sermon sur l'excellence de la Religion, prononcé le dimanche pendant l'octave de la Fête-Dieu 1788, en l'église cathédrale de Langres. Dédié à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Penthièvre... par... Delachaulme, prêtre, channoine, 1784. » — Autographe.

Fol. 2. Lettre dédicatoire au duc de Penthièvre, signée par Delachaulme.

Ce manuscrit et le suivant ont été aussi portés sous la cote A f, 57.

XVIIIe siècle. Papier. 13 feuillets. 218 sur 172 millim. Cartonné.

22 (A f, 184 a). « II. Recueil de sermons, composés pour l'instruction et l'édification des fidèles du duché de Chateauvillain, présentés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Penthièvre, par son très humble, très obéissant, très fidèl serviteur et vassale G.-F. Delachaulme, chanoine de sa collégiale de Chateauvillain. 1783. »

Fol. 5. « Sermon pour le second dimanche de Carême. Sur le pardon des ennemis. »

Fol. 13. « Sermon pour le troisième dimanche de Carême. Sur la prière. »

Fol. 17 v°. « Sermon pour le quatrième dimanche de Carême. Sur la sainteté. Et se trouve le premier sermon du recueil. »

XVIII[e] siècle. Papier. 23 feuillets. 215 sur 170 millim. Cartonné.

23 (A G, 15). Coran, en langue arabe.

Écriture turque passable. — Sur un feuillet de garde du début, notice de M. Reinaud (4 décembre 1850). — A l'intérieur du plat supérieur, on lit : « Le citoyen Saagler a vu ce manuscrit. C'est une copie, assez mal écrite, vraisemblablement en Afrique. La table des surates est mieux écrite; peut-être est-elle de la main de Huet. Le livre vient du dépôt de la rue Antoine; il m'a été remis par le citoyen Ameilhon. » La table n'est pas de la main de Huet. — (Notice de M. Blochet.)

Fin du XVII[e] ou commencement du XVIII[e] siècle. Papier. 619 pages. 205 sur 152 millim. Rel. orientale en maroquin brun, estampé, en assez mauvais état. — (Séminaire de Saint-Sulpice.)

24 (A G, 38). Copie de la première et des dernières sourates du Coran, avec des prières en turc pour les sept jours de la semaine et un commentaire en langue turque sur la profession de foi musulmane.

Belle écriture turque; copie de l'an 1065 de l'hégire, faite par un derviche mevlévi nommé Moustafa. — Titre en or, avec encadrement bleu. — (Notice de M. Blochet.)

XVII[e] siècle. Papier. 90 pages; encadrements dorés; 14 feuillets blancs à la fin. 187 sur 125 millim. Rel. orientale en maroquin rouge estampé et doré.

25 (A G, 38 a). Fragments du Coran, réunis pour être récités comme prières, suivis de prières en langues turque et arabe.

Bonne écriture turque. En tête, frontispice formé d'arabesques en trois couleurs : or, bleu et brun. — Sur le plat intérieur du début est collée une notice de M. Reinaud (4 décembre 1850). — (Notice de M. Blochet.)

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 39 pages, encadrements dorés, avec notes marginales. 170 sur 108 millim. Rel. orientale en maroquin brun estampé et doré.

26 (B, 13). Table des registres du Parlement (Collection Le Nain), pour ce qui concerne les papes, les cardinaux, l'Inquisition et les divers officiers du pape.

A la fin, « table des titres contenus en ce volume ». En tête de cette table, on lit, écrit au crayon : « Tome 39. Table de M. Le Nain ».

XVIIe siècle. Papier. 244 feuillets. 320 sur 210 millim. Rel. veau marbré.

27 (B, 19). Collection des Fausses Décrétales.

Ce manuscrit, ou plus vraisemblablement un manuscrit de la même famille, a été utilisé par Jacques Merlin dans sa collection des Conciles : *Tomus primus quatuor Conciliorum generalium...* (Paris, Galiot du Pré, 1524, in-fol.). — Voy. à ce sujet Camus, *Notices des manuscrits contenant des collections de Canons et de Décrétales*, dans *Notices et extr. des mss. de la Bibl. nat.*, tome V, p. 286; — Hinschius, *Decretales pseudo-Isidorianae et capitula Angilramni*, Leipzig, 1863, in-4°, praef., p. LXXII; — H. Quentin, *Jean-Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires*, Paris, 1900, in-8°, p. 7.

Merlin ne suit pas les divisions du manuscrit, partagé en 129 chapitres; il ne donne pas les cinq derniers, dont voici les rubriques : Fol. 246. Cap. CXXV : « Epistola Bonefacii episcopi ad Stephanum papam... Sanctitatis vestre clementiam... » — Fol. 246 v°. « Epistola Danielis... Dum universis fidelibus... » — « Epistola Karoli... Cognoscatis qualiter... » — « Epistola Carlomanni... anno ab Incarnatione Christi septingentesimo XLII, XI kal. maias... » — Fol. 247. « De alio synodali conventu. » — Fol. 248. « Item, epistola Bonefacii archiepiscopi. » — Fol. 248 v°. « Item, epistola Bonefacii archiepiscopi. » — Fol. 249. Cap. CXXVI. « Incipiunt capitula collecta ex diversis conciliis sive decretis Romanorum pontificum ab Agilramno, Metensi episcopo, et Adriano papa[e] oblata. » — Fol. 249 v°. Cap. CXXVII. « Exceptiones ex diversis constitutionibus de rebus ecclesiasticis ex concilio Toletano. » — Fol. 250. « Lex regis Theodorici. » — « Ex concilio Aurelianensi capitulo nono. » — « Ex eodem concilio. » — « Ex concilio Epaonensi. » — « Ex concilio Elibertino, capitulo

LXXIII. » — « Ex concilio Aurelianensi capitulo XXII. » — « Ex concilio Arelatensi, cap. VI. » — « Ex concilio Spalensi, capitulo VI. » — « Ex concilio Toletano. » — « Ex concilio Urbenensi. » — « Ne judei christianis populis judices preponantur. » — « Ex concilio Toletano VI, cap. III. » — « Ex concilio Toletano, cap. XII. » — Fol. 250 v°. « Cap. CXXVIII. Incipiunt nonnulle exceptiones, sparsim collecte actionis prime de gestis sancti et magni Calcedonensis concilii. » — Fol. 253. « Cap. CXXIX. Collectiones diverse ex eodem concilio. » — Fol. 255 v°. « Finitur XI kal. aprilis. Que sequuntur ex concilio Constantinopolitano sumpta. » — « Incipit altercatio Liberii pape et Constantii imperatoris. » — Fol. 256. « Cap. CXXX. Incipiunt decreta Innocentii pape. » — Fol. 256 v°. « Cap. CXXXI. Item, epistola [Innocentii pape secundi]. » — Fol. 257 v°. « Cap. CXXXII. Incipit concilium Remense, sub Eugenio papa. » — « Assertiones Gilleberti Pictavensis episcopi. » — Fol. 258 v°. « Anno incarnati verbi M°. C°. XLVIII°, symbolum istud sub Eugenio papa in Remensi concilio firmatum est a patribus X. provintiarum. Credimus et confitemur... »

Fol. 1 et v°. « Nomina provintiarum Romani imperii. » — Fol. 1 v°. « Nomina provintiarum Italie. » — *Ibid.* « Nomina civitatum Gallie. » — Fol. 2. « Nomina Romanorum principum » (de Jules César à Frédéric Ier). — Fol. 2, 2e col. « Nomina Romanorum pontificum » (de saint Pierre à Célestin III). — Fol. 3. « Quo tempore Concilia celebrari ceperunt... Item de VII. synodis... » — Fol. 3 v°. « Epistola Aurelii, Carthaginensis archiepiscopi, ad Damasum papam de canonibus Apostolorum. »

XIIIe siècle. Parchemin. 258 feuillets, à 2 colonnes. 480 sur 335 millim. Rel. parchemin.

28 (B, 37). Traité anonyme « de la juridiction ecclésiastique ».

Page 3. « Mémoire de ce qui appartient à la juridiction ecclésiastique. » — P. 73. « De la jurisdiction des ecclésiastiques selon leur dignité et rang dans l'Église et de leur pouvoir et fonctions. »

En tête, ex-libris de « *Dominicus Barnabas Turgot, episc. Sagiensis*, 1716 ».

XVIIIe siècle. Papier. 142 pages. 218 sur 170 millim. Rel. veau brun, aux armes de Louis d'Acquin, évêque de Séez.

29 (B, 46 b). « Libri undecim de jurisdictione ecclesiastica tuenda adversus insultus autoris tractatus De abusu et aliorum, autore Antonio Dadino Altesserra, utriusque juris professore Tolosano. »

XVII[e] siècle. Papier. 1031 pages. 370 sur 245 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 582.)

30 (B, 50 a). Documents, la plupart imprimés, relatifs à la juridiction épiscopale

1. « Arrest contradictoire du parlement de Paris qui déclare abusifs les priviléges du chapitre... du Mans touchant l'exemption et jurisdiction prétendue par ledit chapitre et qui maintient M. l'évesque du Mans... en toute jurisdiction... » (27 juin 1686); in-fol., 4 p. — 2. « Arrest de la cour de Parlement qui déclare l'abbesse et les religieuses de l'abbaye de Jouarre, le clergé, chapitre, curé, peuple et paroisse dudit lieu sujets à la jurisdiction et visite de l'évesque de Meaux » (26 janvier 1690); in-4°, p. 43-46. — 3. « Mémoire pour M. l'archevêque de Tours, fondateur de la collégiale de Saint-Martin, droits et jurisdiction de son siége, contre le chapitre de ladite collégiale, priviléges et prétention de diocèse, dans la même ville » (XVIII[e] siècle); in-fol., 85 p. — 4. « Mémoire et pièces concernant l'exemption de l'église... de Tours » ; signé : Le Roy, avocat; Paris, Fr.-H. Muguet, 1697 ; in-fol., 66 p. — 5. « Mémoire des demandes de M. l'archevêque de Thoulouze contre MM. les officiers du parlement..., les boursiers du collége de Saint-Martial et les maire et capitouls... » ; signé : Loys, avocat; in-fol., 77 p. — 6. « Addition au mémoire... » précédent; Paris, F. Muguet, in-fol., 8 p. — 7. « Au Roy et à nosseigneurs de son Conseil » : requête de l'archevêque de Toulouse; *ibid.*, in-fol., 11 p. — 8. « Au Roi » : requête du Parlement; in-fol., 11 p. — 9. « Au Roy » : les deux requêtes précédentes; in-fol., 14 p. — 10. « Mémoire pour servir d'éclaircissement par addition à la requête présentée au Roy par M. l'archevêque de Toulouse... » ; in-fol., 27 p. — 11. « Requeste présentée au Roy par M. l'évêque d'Elne ou de Perpignan, pour faire voir que les officiers du conseil supérieur de Perpignan entreprennent sur les droits des évêques d'Elne... » ; Paris, Florentin et Pierre Delaulne, 1701, in-fol., 52 p. — 12. « Mémoire pour M. l'évêque de Saint-Flour... contre les... chanoines... » ; in-fol., 8 p. — 13. « Extrait des moyens proposez par les doyen et chanoines... de Rouen contre les statutz à

eux envoiez par M, le cardinal de Joyeuse... » (XVIIe siècle); ms., 4 f.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 158 feuillets. 340 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 603.)

51 (B, 55 a). « Traité de l'autorité du Roy dans l'administration de l'Église gallicane », par Talon, président à mortier au parlement de Paris.

Fol. 206. « De l'autorité du Pape. » Une note, sur le titre, signale que cette dissertation ne figure pas dans l'édition in-12 de 1700.

XVIIe siècle. Papier. 244 feuillets. 223 sur 170 millim. Demi-rel. — (« Ex-libris Adr. Larchevêque, medici Rothomagensis. 1738. » — (Collection Le Nain, n° 594.)

52 (B, 56). « Du célibat des prêtres au point de vue orthodoxe, par A. B*** » [Auguste Barbet]; daté de Batignolles, 31 décembre 1844. — Autographe.

Fol. 115. « Quelques réflexions sur les observances religieuses. » — Fol. 226. Table des matières. — En tête, est un « hommage à Messieurs les Députés », du 31 décembre 1844.

XIXe siècle. Papier. II et 229 pages. 320 sur 200 millim. Demi-rel.

53 (B, 56 a). Recueil sur diverses matières ecclésiastiques : mariages, dispenses, écoles, visa, vacance du siège épiscopal, évêques et chapitres, exemptions, pénitenciers, gradués, concordat, Jésuites.

Avec une table des titres généraux qui précèdent et une table des chapitres de chaque titre.

XVIIe siècle. Papier. 1007 pages. 363 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 583.)

54 (B, 56 a). Mélanges historiques (XIVe-XVIIe siècle).

Dissolution des mariages de Charles IV le Bel avec Blanche de Bourgogne (fol. 1), de Louis XII avec Jeanne de France (fol. 129) et de Henri IV avec Marguerite de France (fol. 53).

Sur le premier feuillet, la signature de Le Nain.

XVIIe siècle. Papier. 325 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel. — (P. Bourelier, N. Esmery. — Collection Le Nain, n° 598.)

35 (B, 56 a). Mélanges historiques : mariage de Henri IV, procès criminels (XIVe-XVIIe siècle).

1 (fol. 4). Dissolution du mariage de Henri IV avec Marguerite de France.

2 (fol. 289). Procès criminels de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, connétable de France (1475); — de René d'Anjou, roi de Sicile (1476); — de Jourdain, abbé de Saint-Jean-d'Angély (1472); — de Jean, comte d'Armagnac (1470).

3 (fol. 382). « Plusieurs pièces de procès criminels » : lettres de rémission en faveur de Charles, duc de Normandie (Charles V) et autres (1356); — de Jean Ier, duc de Lorraine (1367); — de Jean Ier et Charles Ier, ducs de Lorraine (1367-1413); — déclaration royale contre les ducs d'Orléans, de Bourbon et autres (1411); — pardon en faveur des partisans du duc de Berry (1465); — pièces relatives à la mort du duc de Guise, du prince de Condé (1563-1593); — arrêts du parlement de Dijon rendus contre le président Le Coigneux et autres (1632), contre le duc d'Elbeuf et ses complices (1633); — autres du parlement de Metz relatifs à des conspirations contre Richelieu (1634).

XVIIe siècle. Papier. 421 feuillets. 352 sur 220 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 601.)

36 (B, 56 a). Mélanges historiques (XVIIe siècle).

1 (fol. 5). « Dissolution du mariage d'entre Henri IV... et Marguerite de France... » — 2 (fol. 187). « Recueil faict par un prétendu catholique de ce qui s'est passé à Fontainebleau entre M. d'Évreux [Duperron] et M. du Plessis-Mornay. » — 3 (fol. 201). « Privata monita de secretioribus Jesuitarum statutis deprompta. » — 4 (fol. 315). « La liberté de l'Église au clergé, de l'an 1650. » — 5 (fol. 235). « Theologia gallica transsubstantiationem Richelii in Deum ex vi verborum factam expendens ex coaetaneis Franciae scriptoribus, industria Theophili Alethini collecta. Coloniae Agrippinae, anno 1642. »

XVIIe siècle. Papier. 327 feuillets (les fol. 256-327 sont blancs). 430 sur 285 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 602.)

37-85 (B, 67 $^{1-80}$). Assemblées du Clergé de France (XVIe-XVIIIe siècle).

57 (B, 67 [1]). « De l'autorité du Roy dans l'administration de l'Église gallicane », par Dupuy.

Chacune des deux parties de cet ouvrage comprend cinq dissertations.

XVIIIe siècle. Papier. 238 feuillets. 363 sur 245 millim. Rel. veau marbré aux armes de François de Camps, évêque de Pamiers.

58 (B, 67 [2]). Assemblées générales du Clergé, etc.

1 (fol. 1). « Cérémonial des assemblées générales du Clergé de France, tant décennales que des comptes, tiré des procez-verbaux de celles qui ont été tenües à Paris ès années 1650, 1655 et 1660; divisé en trois parties : la 1re regarde ce qui se fait dans le lieu ordinaire des assemblées et les personnes qui les composent; la 2e, ce qui doit être observé tant dedans que dehors l'assemblée, à l'égard de ceux du dehors; la 3e, ce qui doit être observé dans les églises. » — Fol. 112. « Le présent cérémonial a été vû et examiné par nous, commissaires à ce députez par nosseigneurs de l'assemblée générale, et nous le jugeons très utile; c'est nôtre avis. Donné à Paris, le 19 juin 1661. Signé : Louis, évêque de Xaintes; César, évêque de Laon. »

2 (fol. 113). « Relation de ce qui s'est passé en l'assemblée des prélats tenüe à Fontainebleau, le 16e de septembre 1658. »

3 (fol. 119). « Lettre écrite à M. l'archevêque de Roüen, le 13 may 1661. »

4 (fol. 127). « Mémoire envoyé à M. l'archevêque de Roüen, le 17 may 1661. »

5 (fol. 136). « Apologie pour la publication des preuves des libertez de l'Église gallicane. »

6 (fol. 153). « La conférence des affaires spiritüelles du Clergé. »

7 (fol. 159). « Rerum in sacrà et oecumenicà Tridentinà synodo feliciter gestarum epilogus, per L. Pratanum Nervium. Illustrissimo et reverendissimo domino Othoni Truchses, miseratione divinà, titulo Sanctae Balbinae S. R. E. presbitero cardinali, episcopo Augustano,... Laurentius Pratanus Nervius. S. P. D. »

XVIIIe siècle. Papier. 189 feuillets. 370 sur 243 millim. Rel. veau marbré.

59 (B, 67 [3]). « Cérémonial des assemblées du Clergé de

France, tant décennales que des comptes, tiré des procés-verbaux. »

Double du premier article du manuscrit précédent.

XVIIIe siècle. Papier. 82 feuillets. 340 sur 218 millim. Rel. veau brun, aux armes de l'abbaye de Saint-Victor; cote ancienne, K 300.

40 (B, 67 [4]). « Noms des bénéficiers scituez dans le diocèse de Paris, qui doivent payer les décimes et autres taxes du diocèse. » — Deux exemplaires imprimés, reliés ensemble, avec l'indication, manuscrite, du revenu des différentes communautés, fabriques et maladreries.

XVIIIe siècle. Papier. 58 pages. 375 sur 255 millim. Rel. veau brun.

41 (B, 67 [5]). Assemblées du Clergé de France.

1. « Procés-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France tenüe à Paris, au couvent des Augustins, és années 1605 et 1606. » — 309 pages.

2. « Procés-verbal de l'assemblée de messeigneurs les prélats et autres ecclésiastiques deputez du Clergé de France pour l'audition et closture des comptes de Me François de Castille, receveur général dudit Clergé, en l'année 1608. » — 111 pages.

3. « Cahier du Clergé de France, assemblé à Paris en 1608, présenté au Roy, et rapporté par M. de Pontcarré, à Fontainebleau, au mois de juillet 1609. » — 62 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 309, 111 et 62 pages. 360 sur 240 millim. Rel. veau brun.

42 (B, 67 [6]). Rôles et comptes des dîmes perçues dans le diocèse de Paris. (1516-1606.)

1 (fol. 4). Extrait du compte, en recette et dépense, de la perception de la dîme levée sur les bénéficiés du diocèse de Paris pour subvenir aux frais de la guerre contre les infidèles (1516). — 2 (fol. 6). Autre pour l'année 1518. — 3 (fol. 8). Autre de la portion de l'aide de douze cent mille livres tournois accordée par le Clergé de France pour la défense du royaume, à fournir par le clergé du diocèse de Paris (1523). — 4 (fol. 17 v°). Extrait du compte particulier de la dîme levée au diocèse de Paris en 1527. — 5 (fol. 31 v°). Extrait du compte particulier des deux dernières dîmes levées sur les bénéficiés du diocèse de Paris, pour la rançon du Dauphin et du duc d'Orléans (1528). — 6 (fol. 33). Autre des deux premières dîmes (1528). — 7 (fol. 35).

« Noms des bénéficiers scituez dans le diocèse de Paris qui doivent payer les décimes et autres taxes du diocèse. » Avec l'indication manuscrite, en marge, de la quote-part de chacun dans les quatre dîmes de 1528. In-fol., 58 p. — 8 (fol. 63). Rôles de la quote-part des bénéficiés du diocèse de Paris dans la subvention annuelle de treize cent mille livres accordée, pour dix ans, au Roi par le Clergé de France (1596 et 1606).

On lit à la fin du volume le nom de « G. Dongeois ».

XVIIe siècle. Papier. 72 feuillets. 375 sur 248 millim. Rel. veau marbré.

43 (B, 67 [7]). « Recueil des pièces concernant l'état ecclésiastique durant les Estats. 1560. »

P. 614. Table des seize pièces composant ce recueil.

XVIIIe siècle. Papier. 618 pages. 390 sur 260 millim. Rel. veau brun portant au dos les lettres R et N entrelacées et accostées de deux fleurs de lis.

44 (B, 67 [8]). Assemblées du Clergé (1561-1568).

1. « Bref recüeil et sommaire de ce qui s'est fait en la ville de Poissy durant l'assemblée des prélats de l'Église gallicane, sçavoir depuis le 26 juillet jusqu'au 14 octobre 1561, vulgairement appelé le Colloque de Poissy. » — On lit en interligne le nom de « l'abbé Debrou ».

2. « Procez-verbal de l'assemblée généralle du Clergé de France, tenüe à Paris l'an 1567. » (25 septembre 1567-9 février 1568.)

XVIIIe siècle. Papier. 182 et 140 feuillets. 330 sur 220 millim. Rel. veau brun. — (« Ex bibliotheca communitatis Sancti-Sulpicii. »)

45 (B, 67 [9]). « Recueil des pièces concernant l'état ecclésiastique durant les Estats. 1560. »

Fol. 289. « Table des pièces contenues en ce volume. »

A la suite de cette table, « Copie de la harangue que fit au Roy Mgr l'illustrissime cardinal de Lorraine, à la départie du Clergé, à Fontainebleau, le jeudy 28e jour de may l'an 1573. »

XVIIIe siècle. Papier. 292 et 24 feuillets. 340 sur 220 millim. Rel. veau brun, aux armes de l'abbaye de Saint-Victor; cote ancienne : K 340.

46 (B, 67 [10]). Le Clergé de France aux États généraux, etc. (1576-1578.)

1. « Cahier de l'état ecclésiastique assemblé à Blois en l'an 1576. » — P. 49. « Copie d'une lettre trouvée sur le bureau de la chambre des nobles tenans les États de Bourgogne à Dijon, au mois d'octobre 1578. »

2. « Cahier des remontrances, plaintes et doléances de l'état ecclésiastique de France, pour présenter au Roy en l'assemblée généralle des États tenus à Blois l'an 1577 », suivi d'une « table des principaux points contenus au présent procez-verbal. »

XVIII[e] siècle. Papier. 114 et 187 pages. 372 sur 240 millim. Rel. veau brun, aux armes de l'abbaye de Saint-Victor; cote ancienne : K 343.

47 (B, 67 [11]). États généraux tenus à Blois en 1576 et 1577, etc.

Page 1. « Cahier de l'état ecclésiastique aux États de Blois en 1576 », avec un avant-propos de l'abbé Duranthon sur les sources auxquelles il a emprunté les éléments du présent recueil. Ce cahier a été copié en 1773 sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Victor, qui est probablement le manuscrit précédent. — Page 23. « Copie d'une lettre trouvée sur le bureau de la chambre des nobles tenans les États de Bourgogne à Dijon, au mois d'octobre 1578. » — Page 53. « Second cahier de l'état ecclésiastique aux États de Blois en 1577. » — Page 139. « Cahier de la noblesse aux États de Blois en 1577. » — Page 191. « Cahier du Tiers-états aux États de Blois en 1577. » — Page 323. « Procés-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France tenüe aux États de Blois en 1576 », retrouvé par l'évêque d'Uzès et déposé, en 1770, aux archives du Clergé. Avant-propos de l'abbé Duranthon. — Page 410. « Procés-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France tenüe à Melun et à Paris en 1579 et 1580. » — Page 774. Table générale.

On voit au bas du titre de chaque partie le timbre du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

XVIII[e] siècle. Papier. 776 pages. 395 sur 285 millim. Rel. veau marbré. — (Saint-Nicolas-du-Chardonnet.)

48 (B, 67[12]). Assemblée générale du Clergé de France (1579-1580).

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France, tenue à Melun et à Paris, juin-décembre 1579 et janvier-mars 1580.

2. « Rolle des évêchés tenus en æconomat ou confidence, ou baillé au Roy par messieurs du Clergé de France, le 3ᵉ jour de juillet 1579. »

3. Table alphabétique des matières du procès-verbal.

XVIIIᵉ siècle. Papier. 807 pages et 20 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. — (Sorbonne.)

49 (B, 67[13]). « Procez-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France, tenüe ez villes de Melun et Paris, ez années 1579 et 1580. »

Fol. 527. « Roole des évêchez tenus en œconomat... »

XVIIIᵉ siècle. Papier. 530 feuillets. 340 sur 228 millim. Rel. veau brun. — (Séminaire de Saint-Sulpice.)

50 (B, 67[15]). Assemblées générales du Clergé (1582-1660).

1 (fol. 1). « Procés-verbal de l'assemblée généralle du Clergé de France, tenüe par permission du Roy en la ville de Paris en l'année 1582. » — 2 (fol. 108). « Procés-verbal de l'assemblée de messeigneurs les prélats et autres députez des provinces du Clergé de France pour l'audition et closture des comptes du receveur général, et autres affaires dudit Clergé, l'an 1584. » — Suivi du « Procés-verbal des députés envoyés vers le Roy par l'assemblée généralle du Clergé de France, tenue à Chartres l'an 1591. » — 3 (fol. 214). « Cérémonial des assemblées générales du Clergé de France, tant décennalles que des comptes, tirés des procés-verbaux de celles qui ont esté tenües à Paris és années 1650 et 1660. Divisé en trois parties. — La première regarde ce qui se fait dans le lieu ordinaire des assemblées et les personnes qui les composent. — La seconde, ce qui doit estre observé tant dedans que dehors l'assemblée à l'égard de ceux de dehors. — [La troisième], ce qui doit estre observé dans les églises. » — 4 (fol. 234). « Procez-verbal du Clergé de l'an 1586. » — 5 (fol. 282). « Procez-verbal du Clergé de l'an 1588. »

XVIIIᵉ siècle. Papier. 361 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. — (Sorbonne.)

51-52 (B, 67[16-17]). « Procés-verbal de l'assemblée généralle du Clergé de France tenue, par permission du Roy, en l'abbaye de

Saint-Germain-des-Prez-lez-Paris, ez années 1585 et 1586. »

51. Tome I. 2 septembre 1585-31 janvier 1586.

52. Tome II. 3 février-19 juin 1586.

XVIII[e] siècle. Papier. 569 et 424 feuillets. 335 sur 215 millim. Rel. veau brun, aux armes de l'abbaye de Saint-Victor; cote ancienne : K 346-347.

53 (B, 67[18]). « Procez-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France pour [1595 et 1596]. »

XVIII[e] siècle. Papier. 480 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. veau brun. — (Sorbonne.)

54 (B, 67[19]). Assemblées générales du Clergé de France (1598-1602).

1 (fol. 3). « Procez-verbal de l'assemblée de messeigneurs les prélats et autres ecclésiastiques, députez du Clergé des provinces de France pour l'audition et closture des comptes de M[e] Philippe de Castille, receveur général du Clergé. » (1598.) — 2 (fol. 151). « Procés-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France tenue à Paris en l'année 1600. » — 3 (fol. 230). Procez-verbal du Clergé de l'an 1602. »

XVIII[e] siècle. Papier. 290 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. veau brun. — (Sorbonne.)

55 (B, 67[20]). « Procez-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France tenüe à Paris ez années 1605 et 1606. »

XVIII[e] siècle. Papier. 405 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. veau brun. — (Sorbonne.)

56 (B, 67[21]). Procès-verbaux des assemblées générales du Clergé de France. (1608-1617.)

1 (fol. 1). 1608. — 2 (fol. 110). 1610. — 3 (fol. 224). 1612. — 4 (fol. 318). 1617.

XVIII[e] siècle. Papier. 446 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. veau brun. — (Sorbonne.)

57 (B, 67[23]). « Articles de ce que le clergé de la prévosté et vicomté de Paris est d'advis de faire très humbles remontrances et suplications au Roy pour la réformation et rétablissement de l'ordre ecclésiastique

et de l'état de ce royaume, en l'assemblée des États généraux qu'il a pleu à Sa Majesté assigner en la ville de Sens et depuis assembler en la ville de Paris, au mois de novembre mil six cens quatorze. »

XVIIIe siècle. Papier. 20 feuillets. 370 sur 250 millim. Cahier annexé au volume imprimé portant la cote B, 67^{23}.

58 (B, 67^{24}). « Articles extraits du cahier général des Estats du royaume, convoqués en la ville de Paris en l'année mil six cent quatorze, et finy en l'année suivante mil six cent quinze, présentés par le Clergé de France assemblé auxdits Estats généraux, au Roy Louis 13e. »

XVIIIe siècle. Papier. 241 feuillets. 378 sur 242 millim. Rel. veau marbré.

59 (B, 67^{25}). Assemblées générales du Clergé de France (1615-1621).

1. « Procés-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France tenüe en la ville de Paris en l'année 1615. » — 207 pages.

2. « Procés-verbal de l'assemblée de Mgrs. les prélats et autres sieurs ecclésiastiques députez du Clergé de France pour l'audition des comptes du receveur général et autres affaires du Clergé, en l'année 1617. » — 71 pages.

3. « Procés-verbal de l'assemblée du Clergé tenüe en l'année 1619 à Blois. » — 70 pages.

4. « Procés-verbal de l'assemblée de messeigneurs les prélats et autres ecclésiastiques députez du Clergé de France pour l'audition des comptes et clôture d'iceux, et autres affaires du Clergé, de l'an 1621. — Cette assemblée a été commencée à la ville de Paris, puis continuée en celle de Poictiers, d'où le Roy voulut la transférer en celle de Bourdeaux, à quoy l'assemblée consentit par une délibération du 2 aoust 1621, qui porte qu'elle se rendra en la ville de Bourdeaux, le 15 du même mois, pour y continuer ses séances et délibérations. » — 102 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 450 pages. 360 sur 235 millim. Rel. veau brun.

60-61 (B, 67^{27-28}). Assemblée générale du Clergé de France (1625-1626).

60. Tome I. « Procez-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France tenüe à Paris, au couvent des Augustins, en l'année 1625. — Première partie. »

61. Tome II. Seconde partie. — Fol. 267. « Censure ou déclaration contre certains libelles injurieux, publiée par M. l'évêque de Chartres [Léonor d'Étampes] sous le nom de l'assemblée du Clergé, avec les manifestes faits de part et d'autre pour et contre ladite censure. 1625 et 1626. »

XVIIIe siècle. Papier. 554 et 629 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. — (Sorbonne.)

62 (B, 67^{30}). « Censure ou déclaration contre certains libel'es séditieux, publiée par M. l'évesque de Chartres, sous le nom de l'assemblée du Clergé, avec les manifestes faits de part et d'autre pour et contre ladite censure, et arrêts intervenus sur ce és années 1625 et 26. »

XVIIIe siècle. Papier. 446 pages. 360 sur 235 millim. Rel. veau brun, aux armes de l'abbaye de Saint-Victor; cote ancienne: K 357.

63 (B, 67^{31}). « Procés-verbal de l'assemblée du Clergé, tenüe à Poitiers et à Fontenoi-le-Comte en 1627 et en 1628, pour l'audition des comptes du receveur général dudit Clergé. »

XVIIIe siècle. Papier. 157 pages. 390 sur 260 millim. Rel. veau brun. — (Saint-Nicolas-du-Chardonnet.)

64-65 (B, 67^{32-33}). Assemblée générale du Clergé de France (1635-1636).

« Journal de l'assemblée générale du Clergé de France convoquée à Paris, par permission du Roy, au 25 jour de may 1635; composé par le sieur [Estienne Moreau, abbé] de Saint-Josse, ancien agent, in quo omnia nude sunt scripta. »

64. Tome I. Première partie (25 mai-28 septembre 1635).

65. Tome II. Seconde partie (1er octobre-27 avril 1636).

XVIIIe siècle. Papier. 451 et 588 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel. — (Sorbonne.)

66 (B, 67^{35}). Assemblée générale du Clergé de France (1641).

« Les mémoires de monseigneur de Montchal, archevêque de Thoulouse, avec le journal de l'assemblée généralle du Clergé de

France, tenüe à Mantes l'an 1641, par ledit seigneur archevêque, l'un des présidens de ladite assemblée. » — Au verso du titre : « Table des actes justificatifs contenus en ce volume. »

Fol. 261. « Relation sur l'entrevüe de M. de Chavigny avec M. le nonce Scoti, au couvant des Cordeliers de Paris. » (9 décembre 1639.) — Fol. 263. « Ordre du Roy portant défense aux évêques du royaume d'avoir aucune communication avec M. le nonce Scoti. » (16 décembre 1639.) — Fol. 267. « Preuves comme les puissances séculières ne peuvent rien imposer sur les ecclésiastiques, ny les ecclésiastiques aliéner les biens de l'Église sans le consentement de l'Église. » — Fol. 281. « Harangue prononcée à Mantes par M. d'Émery, les évêques assemblez, en la séance du matin, 3e juin 1641. » — Fol. 281 v°. « Réponse de M. l'archevèque de Sens au sieur d'Émery. — Fol. 282. « Lettre de M. Cohon, évêque de Nismes, à M. le cardinal de Lyon. » — Fol. 284 v°. Lettre du cardinal de Richelieu. (Amiens, 2 septembre 1641.) — Fol. 285 v°. « Lettre de la province ecclésiastique d'Aix à M. le cardinal de Richelieu, touchant la saisie du temporel des évêchez et des chapitres. » (Aix, 26 novembre 1640.) — Fol. 287. Autre lettre des mêmes au même sur le même sujet. (Même date.)

XVIIIe siècle. Papier. 288 feuillets. 330 sur 225 millim. Rel. veau marbré.

67 (B, 67[36]). Assemblée générale du Clergé de France (1641); opuscule et lettres du Père Caussin.

« Procés-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France tenüe, par permission du Roy, en la ville de Mante-sur-Seine en l'année mil six cens quarante un. » — Fol. 219. « Écrit du R. P. Caussin, de la Compagnie de Jésus, sur la vocation de la reine (*sic*) Louise-Angélique de La Fayette, religieuse de la Visitation de Sainte-Marie, du monastère de Chaillot-lez-Paris » (1637). — Fol. 268. « Epistola R. P. Nicolai Caussini, Societatis Jesu, presbyteri, Regis christianissimi Ludovici XIII confessarii, ad R. P. Mutium Vitellescium, ejusdem Societatis prepositum generalem » (« Corisopiti Christo, die 7° ... anno Domini 1637 »). — Fol. 301. Lettre du même au pape Urbain VIII ; en latin (« Corisopiti, 10 februarii 1643 »).

XVIIIe siècle. Papier. 304 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. — (Sorbonne.)

68-69 (B, 67^41-42^). « Histoire de l'assemblée générale du Clergé de France commencée à Paris le 25e octobre 1655 et close le 23e may 1657. »

68. Tome I. — Première partie. (25 oct. 1655-29 juillet 1656.)

69. Tome II. — Seconde partie. (30 juillet 1656-23 mai 1657.)

XVIIIe siècle. Papier. 382 et 423 feuillets. 360 sur 235 millim. Rel. veau. — (Sorbonne.)

70 (B, 67^46^). « Procés-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France, tenue par permission du Roy en la ville de Poissy en l'année 1561 », et au palais épiscopal de Paris en 1567, avec le cahier du Clergé aux États de Blois de 1577.

1. Fol. 2. « Bref recueil et sommaire de ce qui s'est fait en la ville de Poissy durant l'assemblée..., depuis le vingt-sixième juillet jusqu'au quatorze octobre mil cinq cent soixante et un. » — Fol. 44. « Decreta synodi apud Pissiacum habitæ, 1561. » — Fol. 85. « Discours du colloque de Poissy, par M. Dépense, du 27e janvier 1561. » — Fol. 89. « Avis pour réformer l'abus des images. » — Fol. 99. « Discours du colloque de Poissy, par M. Dépense, l'an 1561, au mois de septembre. » — Fol. 136. « Confession catholique de la vraye présence du corps et du sang de Nôtre-Seigneur Jésus-Christ au Saint-Sacrement de l'autel. »

2. Page 1. « Instruction baillée à Messieurs les ducs de Guise et de Montmorency, connestables, que le Roy a envoyés à Poissy... » — P. 7. « Remonstrances faites au Roy par la cour de Parlement touchant le cahier de l'Église, du 13 août 1561. » — P. 63. « Cahier des remontrances... de l'État ecclésiastique de France pour présenter au Roy en l'assemblée générale desdits États tenus à Blois l'an 1577. »

3. « Procés-verbal de l'assemblée généralle du Clergé de France, tenue, par permission du Roy, au palais archiépiscopal (*sic*) à Paris, en l'année 1567. »

Sur le feuillet de garde, au coin gauche en haut, on lit : « le 6 février 1736 ».

XVIIIe siècle. Papier. 143 feuillets, 237 pages et 155 feuillets. 365 sur 230 millim. Rel. veau marbré. — (Sorbonne.)

71-72 (B, 67^47-48^). Assemblées du Clergé de France (1616-1678), etc.

71. Tome I. — 1. « Recüeil des assemblées particulières du Clergé de France tenues depuis 1615 jusq 1678. » — 181 feuillets.

2. « Cérémonial des assemblées générales du Clergé de France, tant décennales que des comptes, tiré des procés-verbaux de celles qui ont été tenües à Paris és années 1650, 1655 et 1660... » — 80 feuillets.

3. « Traité des matières mixtes. Premier volume. » — 219 feuillets.

72. Tome II. — Matières mixtes du Clergé de France.

Fol. 1. « Traité des matières mixtes. Second volume. »

Fol. 282. « Traité des matières mixtes. Troisième volume. Considérations sur les affaires de l'Église qui doivent être proposées dans la prochaine assemblée générale du Clergé de France, l'an 1681, adressées à un évesque de cette même assemblée. Recueil des quatre chapitres contenus au présent traité : l'affaire de la régale en elle-même ; les brefs que le Pape a écrit au Roi ; ce qu'on a fait sur ce sujet dans le diocèse de Pamiers ; l'affaire de Charonne. »

XVIII[e] siècle. Papier. 480 et 578 feuillets. 360 sur 240 millim. Rel. veau marbré. — (« Ex bibliotheca San-Margaretana. » Tomes XXIII et XXIV.)

73 (B, 67[54]). « Critique de l'assemblée du Clergé de France tenüe en 1682. »

XVIII[e] siècle. Papier. 236 pages. 360 sur 240 millim. Rel. veau.

74 (B, 67[55]). « Rolle et département des dons gratuis accordés au Roy depuis et à commancer en 1641 jusques et compris celui de 1695 et 1700, avec les impositions de la cotte-part du diocèse de Paris. »

XVII[e] siècle. Papier. 32 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné.

75 (B, 67[56]). « Recueil des assemblées particulières de messeigneurs les prélats, tenues depuis 1616 jusqu'en 1698. »

XVIII[e] siècle. Papier. 236 feuillets. 337 sur 215 millim. Rel. veau marbré, aux armes de l'abbaye de Saint-Victor ; cote ancienne : K 380.

76 (B, 67[57]). « Procés-verbal de l'assemblée généralle du Clergé de France, tenue aux Grands-Augustins de Paris és années 1681 et 82, au sujet du concordat et de la régale, où il est traitté amplement de l'af-

faire des religieuses de Charonne et de plusieurs autres difficultez proposées et décidées en ladite assemblée. »

XVIIIe siècle. Papier. 393 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. veau, moderne. — (Sorbonne.)

77 (B, 67^{59}). Assemblées du Clergé (1681-1682), etc.

1. « Sentimens de messieurs les gens du Roy sur la régale. » — 48 feuillets.

2. « Table du procez-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France tenue en 1681 et 1682. » — 31 feuillets.

3. « Critique de l'assemblée du Clergé de France tenue en l'année 1682. » — Fol. 1-55.

4. « Observations sur le procez-verbal de l'assemblée extraordinaire de messeigneurs les archevêques et évêques du Clergé de France. » — Fol. 56-260.

XVIIIe siècle. Papier. 48, 31 et 260 feuillets. 360 sur 230 millim Rel. veau marbré. — (Sorbonne.)

78 (B, 67^{63}). « Rolles des dons gratuis des années 1685 et 1690, et des rentes nouvelles de 1690 du diocèse de Paris. »

« Noms des bénéficiers scituez dans le diocèse de Paris qui doivent payer les décimes et autres taxes du diocèse » ; trois formules imprimées, de 58 p. in-folio, sur lesquelles les sommes ont été inscrites à la main.

XVIIe siècle. Papier. 96 feuillets. 378 sur 245 millim. Rel. veau marbré.

79 (B, 67^{65}). « Rolle du don gratuit de l'année mil six cent quatre-vingt quatorze, diocèse de Paris. » — Autre pour 1695. — Don gratuit et rentes nouvelles.

Mêmes formules, au nombre de quatre.

XVIIe siècle. Papier. 125 feuillets. 378 sur 245 millim. Rel. veau marbré.

80 (B, 67^{66}). Rentes et décimes du Clergé.

« Roolle des rentes de 1705. » — Sur les mêmes formules — In-folio, 58 pages, et un feuillet manuscrit.

Ce rôle est précédé d'un « Rolle des anciennes décimes du diocèse

de Paris », resté en blanc, 33 p. in-folio ; il est suivi de deux exemplaires de la première formule, également restés en blanc.

XVIIIe siècle. Papier. 370 sur 235 millim. Rel. veau brun.

81 (B, 67[67]). « Role de la subvention, au lieu de la capitation, accordée au Roy par l'assemblée générale du Clergé assemblé en l'année 1695, à commancer au premier janvier 1696 et qui doit durer tant que la guerre durera entre le Roy, l'Espagne, l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande et autres alliés. » — Expédition.

En tête : 1° « Contract... entre le Roy et le Clergé de France, le 26 juillet 1695, pour le payement... de quatre millions de livres de secours extraordinaire... au lieu et place de la capitation... » — In-folio, 9 pages.

2° « Extrait du proccz-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France, tenüe à à (*sic*) Saint-Germain-en-Laye en l'année 1695 [2 août]. » — In-fol., 3 pages.

3° « Du onzième octobre... » — In-fol., 3 pages.

4° « Arrest du Conseil d'Estat concernant le recouvrement des quatre millions... » (Fontainebleau, 18 octobre 1695.) — In-fol., 4 pages.

5° « Lettres patentes du 28 octobre 1695 pour l'imposition et levée de quatre millions... » (Même date.) — In-fol., 4 pages.

A la fin, « Compte de la subvention extraordinaire de l'année 1697 et des trois mois de 1698. » — 2 feuillets.

XVIIe siècle. Papier. 370 sur 240 millim. Rel. veau marbré.

82 (B, 67[68]). « Procés-verbeaux des assemblées particulières du Clergé de France depuis l'an 1616 jusques en l'an 1699. »

XVIIIe siècle. Papier. 223 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. veau. — (Sorbonne.)

83 (B, 67[69]). Dons gratuits du Clergé de France (1700-1702).

1 (Fol. 1). « Role du séminaire de Saint-François de Sales. 1700. » — 20 pages.

2 (Fol. 13). « Liste des seigneurs qui composent l'assemblée générale du Clergé de France, qui se tient en la ville de Saint-Germain-en-Laye... cette année 1700, avec leurs demeures. » — In-4, 4 pages.

3 (Fol. 15). « Délibérations de l'assemblée générale du Clergé de

France, des 30 juin et 22 juillet 1700, portant pouvoir de prendre à constitution de rente ou fournir des nouvelles quittances d'augmentations de gages au denier vingt, jusques à la somme de 7.394.650 livres, pour employer à rembourser les anciennes augmentations de gages attribuées aux officiers des décimes en 1675, 1690 et 1695... » — In-fol., 11 pages.

4 (Fol. 21). « Extrait du procez-verbal de l'assemblée générale... », du 24 juillet 1700. — In-fol., 6 pages.

5 (Fol. 25). « Mémoire instructif pour messieurs les syndics du clergé des diocèses du royaume, au sujet du remboursement des augmentations de gages... » — In-fol., 8, 2 et 3 pages.

6 (Fol. 33). « Extrait du procez-verbal de l'assemblée générale... » du 31 juillet 1700. — In-fol., 3 pages.

7 (Fol. 35). « Extrait du procez-verbal de l'assemblée générale... » du 18 août 1700. — Placard.

8 (Fol. 37). Autre, du 21 août, matin. — In-fol., 3 pages.

9 (Fol. 39). Autre, du 21 août, soir. — In-fol., 4 pages.

10 (Fol. 43). « Contract... entre le Roy et le Clergé de France... pour le payement de la somme de trois millions cinq cens mil livres de don gratuit... » (Versailles, 24 août 1700.) — In-fol., 11 pages.

11 (Fol. 47). « Arrest du Conseil d'État... » pour le recouvrement du don gratuit (Versailles, 31 août 1700). — In-fol., 2 pages.

12 (Fol. 48). « Extrait de l'état... »; cote du diocèse de Paris. — Placard.

13 (Fol. 49). « Lettres patentes... pour la levée du don gratuit... » (Versailles, 31 août 1700); avec la cote du diocèse de Paris. — In-fol., 4 pages.

14 (Fol. 51). « Délibération de l'assemblée générale... du 10 septembre 1700, qui ordonne le remboursement de 150,000 livres deus à M. de Pennautier, receveur général, pour les avances par luy faites pour les frais de l'assemblée. » — In-fol., 3 pages.

15 (Fol. 53). « Lettres patentes... » conformes. (Versailles, 21 septembre 1700.) — In-fol., 3 pages.

16 (Fol. 55). « Rolle et département » : 155.564 l. de don gratuit (1700-1702), 11.394 l. 10 s. de non-valeurs; sur la formule de 58 p. in-fol. — Expédition.

XVIIe-XVIIIe siècle. 84 feuillets. Papier. 365 sur 250 millim. Rel. veau brun.

84 (B, 67^{72}). Rôles de la subvention du diocèse de Paris (1701-1705). — Trois expéditions et une copie.

En tête du volume, documents imprimés relatifs à la subvention de 1701 ; 43 p. in-folio et 6 p. in-4.

Les feuillets du début sont détériorés.

XVIIIe siècle. Papier. 220 feuillets. 363 sur 230 millim. Rel. veau brun.

85 (B, 67^{80}). Assemblées du Clergé de France (1719-1752).

1. « Procés-verbal de l'assemblée du Clergé tenue en 1719. »

2. « Procés-verbaux des assemblées particulières du Clergé de France depuis et compris l'année 1720 » (1720-1752).

XVIIIe siècle. Papier. 165 et 178 pages. 370 sur 245 millim. Rel. veau marbré.

86-88 (B, $67^{143\text{-}145}$). « Table des matières des procés-verbaux du Clergé de France, tant manuscrits qu'imprimez, par M. Lemaire. — Trois vol. in-fol. » *En déficit.*

Ainsi décrit dans une note manuscrite de feu M. Miller, ancien bibliothécaire de la Chambre des députés, et au catalogue méthodique de la Bibliothèque.

89 (B, 70 a). « Mémoires de ce qui s'est passé tant au parlement de Paris qu'ailleurs, en la publication des concordatz entre le pape Léon dixiesme et le roy François premier, à Boulogne, l'an 1516 et 1517. »

Sur le premier feuillet, la signature de Le Nain.

XVIIIe siècle. Papier. 519 feuillets. 352 sur 220 millim. Demi-rel. veau. — (P. Bourelier; N. Esmery. — Collection Le Nain, n° 597.)

90 (B, 76 b). Pièces relatives à l'Inquisition.

1. Décision du Conseil du Saint-Office, 10 mai 1803. Cette pièce, ainsi que les neuf suivantes, est relative au Code de l'Inquisition.

2. Lettre de Francesco Navarro, 21 mai 1803.

3. Lettre de don Pedro de Orbe, 29 octobre 1803.

4. Du même, [novembre] 1803.

5. Lettre de don Fernando de Pobez, 16 novembre 1803.

6. Lettre de don Pedro de Orbe, 24 novembre 1803.

7. Du même, 26 novembre 1803.

8. Pièce notariée, 6 octobre 1803.

9. Autre, 25 octobre 1803.

10. Lettre du baron de Lauberdière, commandant de Madrid, à l'Impératrice des Français, pour lui offrir l'exemplaire du Code de l'Inquisition, 25 décembre 1803.

11. « Instruccion que han de guardar los Comissarios del Santo Oficio de la Inquisicion en las causas y negocios de fe, y los demas que se ofrecieren. » In-4°, 16 pages.

12. « Instruccion y regla que han de observer los ministros de el distrito de esta Inquisicion de Corte, y demas personas a quienes por ella se cometiere al examen, y declaracion de los hereges, que venieren pidiendo ser admitidos a el gremio de nuestra Santa Madre Iglesia catholica, apostolica, romana, o reconciliados con ella. » In-4°, 7 pages.

13. « Orden que comunmente se guarda en el Santo Oficio de la Inquisicion, acerca del processar en las causas que en el se tratan; conforme a lo que esta proveido por las instruciones antiguas y nuevas. Recopilado por Pablo Garcia, secretario del Consejo de la Santa General Inquisicion. » Valence, 1736, in-4°, 85 feuillets.

14. « Orden de processar en el Santo Oficio. — Preguntas que se acen a los reconciliados. » 1769, in-4°, 16 feuillets.

XVIII[e] siècle, Papier. 14 pièces. 230 sur 175 millim. Rel. velours rouge.

91 (B, 77). « Parallèle de l'observance de l'abbaye de Sept-Fons et de la règle de saint Benoît; présenté à S. A. S. M[gr] le duc de Penthièvre, par dom Marc-Antoine de Courdemanche, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, en janvier 1788. »

En tête, on trouve, dessinées au lavis, les armes du duc de Penthièvre, avec cette inscription : « *Gubernaculum fidei et scutum timoris Dei infatigabiliter tenens, anchoram spei tranquilla in statione componet, et plenam cœlestibus divitiis et æternis mercibus navem optato in littore collocabit* (*S[tus] Maximus, Hom. 2 de S[to] Eusebio*). »

Suit une dédicace au duc de Penthièvre. — L'auteur a divisé son ouvrage selon les chapitres de la règle.

XVIII[e] siècle. Papier. 101 pages. 245 sur 190 millim. Rel. veau marbré.

92 (B, 78). Manuel à l'usage de la sœur visitatrice des vingt-huit maisons des Filles de la Charité dans la province de France.

P. 1. « Circulaire aux nouvelles sœurs visitatrices. » — P. 4. « Ordre des visites des maisons des Filles de la Charité. » — P. 69. Table. — P. 73. « Autres avis importans. »

XVIII[e] siècle. Papier. 74 pages. 220 sur 165 millim. Rel. basane.

93 (B, 79). « Réglemens particuliers de la maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cir. »

Manuscrit portant des corrections faites à certains articles et d'autres articles entièrement biffés.

A la fin, on trouve un mandement de l'évêque de Chartres approuvant ces règlements, du 29 novembre 1695.

XVII[e] siècle. Papier. 567 pages. 245 sur 185 millim. Rel. veau marbré.

94-126 (B, 89). Recueil des Chapitres généraux de l'ordre de Cluny, avec diverses pièces s'y rapportant (910-1758).

Trente-trois volumes. — Voir A. Bruel, *Les chapitres généraux de l'ordre de Cluny depuis le XIII[e] jusqu'au XVIII[e] siècle, avec la liste des actes des chapitres qui se sont conservés jusqu'à nous,* dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* tome XXXIV (1873), p. 542-579.

Pour les chapitres généraux imprimés, voir Bruel, *art. cité,* p. 571. — Les Définitions de 1323 ont été publiées par M. François Morand dans *Mélanges historiques,* tome I, p. 89-122 (Collection de Documents inédits). Une édition des Chapitres généraux avait été préparée par feu M. Ulysse Robert pour la même Collection.

Ces volumes, qui se répètent souvent, forment plusieurs collections; on peut en compter quatre principales : 1° volumes 8-16 (n[os] 101-109); 2° volumes 1, 6, 7, 17-21 (n[os] 94, 99, 100, 110-114); 3° volumes 2, 26-29 (n[os] 95, 119-122); 4° volumes 22-23 (n[os] 115-116). Cependant, après un examen approfondi des volumes et des divers éléments qui les composent (tables manuscrites en tête, pagination, fers et reliures), on peut affirmer presque avec certitude que ces différents volumes ont appartenu, au XVIII[e] siècle, à la même bibliothèque, celle du prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre, à Paris

Presque tous les volumes composant ce recueil sont formés de pièces imprimées; les parties manuscrites sont indiquées dans les notices qui suivent.

94. — Tome I.

Titre (fol. 10) : « Chapitres généraux de l'ordre de Cluny, enregistrez sur lettres patentes confirmatives de ses priviléges et statuts, avec plusieurs arrests du Conseil d'État, du Parlement et du Grand Conseil, et autres actes pour l'ordre de Cluny. A Paris, de l'imprimerie de Jacque Quillau, imprimeur juré libraire de l'Université, rue Galande. MDCCXVII. »

Le fol. 3 préliminaire est occupé par une « table [manuscrite] des pièces contenues dans ce volume », de la page 1 à la page 25.

1 (Fol. 11). « Table des priviléges de l'ordre de Cluny » ; mention de 60 documents (910-20 septembre 1700). — 2 (P. 1). « Testamentum Willelmi cognomento Pii, Arvernorum comitis et ducis Aquitanorum, de constructione Cluniacensis loci, anno 910. » — 3 (P. 4). « Testamentum domni Bernonis, primi abbatis Cluniacensis, anno 926. » — 4 (P. 5). « Carta seu praeceptum Rodulphi regis de Cluniaco et appenditiis ejus, pro confirmatione fundationis et immunitatum dicti loci, etc., anno 927. » — 5 (P. 6). « Carta seu praeceptum Rodulphi regis de Villa ad Chavignias, Piscina Osae, Blanosco, Capella Sancti Victoris, etc., anno 930. » — 6 (P. 7). « Carta seu praeceptum Rodulphi regis de Salustriaco, Piscina Osae et Ruffiaco, etc., anno 930. » — 7 (P. 8). « Carta seu praeceptum Rodulphi regis de Salustriaco, Vergasona et Cavinicis, ad monasterium Cluniacense pertinentibus, etc., anno 930. » — 8 (P. 9). « Carta seu praeceptum Ludovici IV, regis Francorum, pro confirmatione privilegiorum et bonorum monasterii Cluniacensis, anno 939. » — 9 (P. 11). « Carta seu praeceptum Ludovici IV, regis Francorum, de ecclesia Sancti Joannis et aliis rebus monasterio Cluniacensi concessis, anno 946. » — 10 (P. 12). « Carta seu praeceptum Lotharii, regis Francorum, pro confirmatione privilegiorum et bonorum monasterii Cluniacensis, anno 953. » — 11 (P. 13). « Carta seu praeceptum Chonradi regis pro confirmatione donationis monasterii Cluniacensis factae de Sancto Amando, anno 958. » — 12 (P. 14). « Carta seu praeceptum Chronradi regis de donatione monasterio Cluniacensi loci qui dicitur Crottas et Molendini, in pago Viennensi, anno 963. » — 13 (P. 15). Carta seu praeceptum Roberti, regis Francorum, pro confirmatione donationis factae mo-

nasterio Cluniacensi de coenobio quod dicebatur Vallis aurea, nunc Paredum seu Parodium ; » sans date. — 14 (P. 17). « Carta seu praeceptum Roberti regis pro confirmatione donationum et possessionum monasterii Cluniacensis ; » sans date. — 15 (P. 18). « Carta Rodulphi, regis Burgundiae, pro confirmatione donationum et possessionum monasterii Cluniacensis, anno 998. »

16 (P. 19). « Carta seu praeceptum regis Burgundiae pro confirmatione donationis monasterio Cluniacensi factae de loco qui dicitur Rectae Vallis, juxta Poligniacum, in episcopatu Vesontinensi, etc., anno 1029. » — 17 (P. 21). « Carta Henrici II imperatoris pro confirmatione possessionum monasterii Cluniacensis, anno 1049. » — 18 (P. 23). « Carta fundationis monasterii Sancti Martini a Campis Parisius per Henricum I, Francorum regem, cum omnibus privilegiis, etc., anno 1060. » — 19 (P. 25). « Carta Philippi I, Francorum regis, pro dedicatione ecclesiae Sancti Martini a Campis, confirmatione omnium quae illi largitus est Henricus I, et donatione abbatiae Sanctorum Symphoriani et Sansonis Aurelianensis, anno 1067. » — 20 (P. 27). « Epistola Alfonsi VI, regis Hispaniae, venerabili Hugoni, abbati Cluniacensi, pro confirmatione census annui monasterio Cluniacensi persolvendi; » sans date. — 21 (P. 29). « Carta Alfonsi, regis Hispaniae, pro censu duplicato Cluniacensi monasterio persolvendo, anno 1115. » — 22 (P. 31). « Carta doni seu attributionis Martiniani coenobii abbatiae Cluniacensi per Philippum I, Francorum regem, anno 1079. » — 23 (P. 32). « Carta Ludovici VI, Francorum regis, de exaltatione servorum Sancti Martini, anno 1110. » — 24 (P. 33). « Carta Ludovici VI, regis Francorum, pro confirmatione bonorum et privilegiorum monasterii Sancti Martini, anno 1111. » — 25 (P. 34). « Carta seu privilegium Ludovici VI, regis Francorum, pro monasterio Sancti Martini, anno 1128. » — 26 (P. 35). « Magna carta privilegiorum totius ordinis Cluniacensis, per Ludovicum VI, Francorum regem, anno 1119. » — 27 (P. 37). « Magna carta Ludovici VII, regis Francorum, pro confirmatione bonorum et privilegiorum monasterii Sancti Martini a Campis, anno 1137. » — 28 (P. 39). « Carta Ludovici VII, Francorum regis, pro domo et furno, in foro Parisiensi, quod gallice dicitur le fief de la Rapée, au marché aux Poirées ou marché Champaux, anno 1137. » — 29 (P. 40). « Carta Philippi II Augusti, vulgo Deodati, commutationis usuarii Martinianorum in nemore Vicennarum, anno 1190. » — 30 (P. 41).

« Capitulum generale ordinis Cluniacensis, anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo celebratum. »

31 (P. 47). « Carta Philippi IV, regis Francorum, pro confirmatione privilegiorum ordinis Cluniacensis, anno 1312. » — 32 (P. 48). « Carta Philippi VI, Francorum regis, pro confirmatione privilegiorum ordinis Cluniacensis » (Paris, juillet 1329). — 33 (P. 49). « Capitulum generale ordinis Cluniacensis » (1324). — 34 (P. 89). « Altera carta seu praeceptum Philippi VI, regis Francorum, pro confirmatione privilegiorum ordinis Cluniacensis et eorum fide in transumptis, anno 1333. » — 35 (P. 90). « Carta Joannis, regis Francorum, pro confirmatione privilegiorum ordinis Cluniacensis, 1360. » — 36 (P. 91). « Carta seu praeceptum Caroli V, regis Francorum, pro confirmatione privilegiorum ordinis Cluniacensis, anno 1365. » — 37 (P. 92). Actes de Charles VI (Paris, juillet 1397) et de Charles VII (Moulins, novembre 1452) pour le même objet. — 38 (P. 93). « Vidimus privilegiorum ordinis Cluniacensis, anno 1458. » — 39 (P. 94). « Carta seu praeceptum Caroli VIII, regis Francorum, pro confirmatione privilegiorum ordinis Cluniacensis, anno 1483. » — 40 (P. 95). Chapitre général de 1399. — 41 (P. 116). « Lettres patentes du roy Charles VI par lesquelles il enjoint de donner main-forte à l'abbé et aux supérieurs de Cluny pour l'exécution des statuts et règlements de l'ordre, année 1399. » — 42 (P. 117). « Carta seu praeceptum Caroli VII, regis Francorum, pro confirmatione privilegiorum et possessionum monasterii Cluniacensis, 2 juin 1441. » — 43 (P. 119). Chapitre général de 1458. — 44 (P. 137). « Statuta, ordinationes et diffinitiones receptae, admissae et innovatae per nos Joannem de Bourbonio, Dei gratia, sanctae Aniciensis, nullius provinciae, sacrosantae romanae Ecclesiae et nulli alteri in quoquam subjectae, episcopum, Vallaviae comitem et abbatem Cluniacensem, et nos diffinitores capituli generalis Cluniacensis, hujus anni gratiae millesimi quatercentesimi quinquagesimi octavi. » — 45 (P. 159). « Litterae patentes Ludovici XI, regis Francorum, pro reformatione ordinis Cluniacensis » (Rouen, août 1462). — 46 (P. 161). « Lettres patentes de sauvegarde [de Charles VIII] pour l'abbaye de Cluny et ses dépendances » (Paris, 6 septembre 1489). — 47 (P. 163). « Lettres patentes du roy Charles VIII, par lesquelles il ordonne que tous les débats et procès entre les abbez, prieurs, doyens et religieux de Cluny seront renvoyez pardevant les abbez, visiteurs et réformateurs

de l'ordre pour estre jugez par eux, et sans appel » (Vienne, 6 août 1494). — 48 (P. 165). « Lettres patentes de Louis XII pour la sauvegarde de l'abbaye de Cluny et ses dépendances, avec exemption de tous droits pour l'achat et transport des vivres et alimens » (Blois, mars 1498).

49 (P. 167). « Lettres patentes du roy François premier, confirmatives du droit d'élection de l'abbé de Cluny par les religieux de Cluny » (Lusignan, 18 avril 1530). — 50 (P. 169). « Lettres patentes de François I pour acheter et conduire librement les vivres et alimens nécessaires pour l'abbaye de Cluny » (Paris, 25 mai 1543). — 51 (P. 171). Chapitre général de 1565. — 52 (P. 179). « Lettres patentes du roy Charles IX pour la sauve-garde de l'abbaye de Cluny et dépendances » (Dijon, 14 juillet 1569). — 53 (P. 181). Chapitre général de 1571. — 54 (P. 195). « Lettres patentes portant évocation au Grand Conseil pour l'ordre de Cluny » (Paris, 29 août 1575). — 55 (P. 197). Chapitre général de 1600. — 56 (P. 209). « Lettres patentes pour l'exécution et confirmation des statuts du chapitre général et privilèges de l'abbaye et ordre de Cluny » (Paris, 24 août 1601). — Arrêt du Parlement portant enregistrement, 7 septembre 1601. — 57 (P. 213). « Lettres patentes portant évocation au Grand Conseil pour l'ordre de Cluny » (Paris, 28 août 1605). — 58 (P. 215). « Lettres patentes de Louis XIII pour la sauvegarde de l'abbaye de Cluny et ses dépendances » (Paris, avril 1610). — 59 (P. 217). « Lettres patentes portant évocation au Grand Conseil pour l'ordre de Cluny » (Paris, 18 août 1612). — 60 (P. 219). « Réglement pour l'observance régulière, fait par M. le cardinal de Guise, abbé général et perpétuel administrateur de l'abbaye et ordre de Cluny » (Parthenay, 19 mai 1621). — Lettres patentes confirmatives (Paris, 3 juillet 1621). — Arrêt du Parlement portant enregistrement desdites lettres patentes (3 juillet 1621). — 61 (P. 223). « Lettres patentes portant évocation au Grand Conseil pour l'ordre de Cluny » (Saint-Germain-en-Laye, 26 août 1623). — 62 (P. 225). « Arrest du Grand Conseil pour les réparations du collège de Cluny, le payement et l'emploi des bourses, etc. » (22 mars 1629). — 63 (P. 231). Arrêt du Conseil d'État relatif à la gestion du collège de Cluny (Versailles, 4 avril 1713). — Mandement conforme (même date).

64 (P. 233). Onze arrêts du Grand Conseil relatifs aux pen-

sions dûes au collège de Cluny, à Paris, par les prieurés de Sauxillanges, de Saint-Oriens d'Auch, de La Voulte, de Marsigny, de Sainte-Marguerite d'Elencourt, de Souvigny, (8 octobre 1629, 8 août 1635, 23 mars 1639, 13 juillet 1637, 12 mars 1639, 27 octobre 1639, 20 mai 1636, 1er septembre 1637, 31 mars 1639, 24 octobre 1644). — 65 (P. 253). « Statuts et réglemens pour l'ordre de Cluny par monseigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu, pair de France, abbé, chef et général administrateur de l'abbaye de Cluny » (Monceau, 1er septembre 1631). — 66 (P. 258). « Lettres patentes portant évocation au Grand Conseil de tous et chacuns les procez et différends mûs et à mouvoir, concernant l'observation et entretenement des susd. statuts et réglemens » (Monceaux, même date). — 67 (P. 260). « Arrest du Conseil privé du Roy portant que lesd. statuts et réglemens seront enregistrez és registres dud. Grand Conseil » (4 mars 1733). — 68 (P. 262). « Commission sur ledit arrest, adressante à nosseigneurs du Grand Conseil pour faire ledit enregistrement » (Paris, 4 mars 1633). — 69 (P. 263). Requête du cardinal de Richelieu relative à l'enregistrement. — 70 (P. 264). Arrêt du Grand Conseil portant enregistrement desdits statuts (31 mars 1633). — 71 (P. 265). « Projet de l'union et incorporation de la congrégation de Saint-Vannes et Saint-Hydulphe avec l'étroite observance de Cluny. » Manuscrit. — 72 (P. 273). « Arrest de nosseigneurs du Grand Conseil pour la conservation de l'ordre de Cluny contre la congrégation de Saint-Vannes de Verdun en Lorraine » (10 septembre 1632). — Signification dudit arrêt, 2 décembre 1632. — 73 (P. 285). « Mémoire pour maintenir l'arrest donné au Grand Conseil à la faveur de l'ordre de Cluny contre les pères de la congrégation de Sainct-Vannes. » — 74 (P. 289). « Motifs de l'arrest donné par nosseigneurs du Grand Conseil pour la conservation de l'ordre de Cluny. » — 75 (P. 297). Acte notarié portant réunion des congrégations de Cluny et de Saint-Maur, sous le nom de congrégation de Saint-Benoît (Royaumont, 3 août 1634). — Approbations de l'acte de réunion (Saint-Benoît-sur-Loire, 9 septembre 1634; et Saint-Germain-des-Prés, s. d.). Manuscrit. — 76 (P. 309). « Arrest du Conseil d'Estat portant homologation du concordat fait en faveur de l'ordre de Cluny » (29 octobre 1644). — Mandement conforme (Paris, même date).

77 (P. 317). « Articles arrestez entre les soubs-signez, sous le bon plaisir de monseigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu,

pour l'union de la congrégation de Chesal-Benoist à la congrégation de Saint-Benoist réformée en France, alias de Cluny et de Saint-Maur » (28 mars 1636). — 78 (P. 321). « Arrest du privé Conseil du Roy portant réglement touchant les anciens religieux des ordres de Saint-Benoist, Cluny, Cisteaux et Prémonstré » (Saint-Germain-en-Laye, 12 novembre 1641). — Mandement conforme (Saint-Germain-en-Laye, même date). — 79 (P. 325). « Arrest du Grand Conseil portant deffenses d'exécuter l'ordonnance de dom Grégoire Tarisse, soy disant supérieur de la congrégation de Cluny et Sainct-Maur, décernée contre dom Philibert L'Emperiere, prieur du prieuré du collége de Cluny » (11 juillet 1642). — Suit une assignation, du 24 juillet 1642. — 80 (P. 327). « Sentence de monseigneur l'évesque de Lisieux en conséquence du renvoy fait par ledit arrest » (17 juillet 1642). — Signification de cette sentence à dom Tarisse (24 juillet 1642). — 81 (P. 330). « Procez-verbal de signification de ladite prétendue ordonnance dudit Tarisse, contenant la response dudit prieur de Cluny » (3 juillet 1642). — 82 (P. 334). « S'ensuit la teneur dudit acte dudit chapitre général du 18 novembre 1633, portant les conditions expresses avec lesquelles ledit dom Phil. Lemperiere, prieur dudit prieuré du collége de Cluny, a pris l'habit de ladite congrégation de Cluny et de Sainct-Maur, sans avoir fait en icelle aucune probation, profession ny serment, avant ou après ledit acte. » — 83 (P. 335). « Forme du serment qu'ont accoutumé de faire les religieux de la congrégation de Cluny et de Sainct-Maur, et auquel ledit dom Lemperiere, prieur dud. collége de Cluny, ne s'est obligé, suivant ledit acte cy-dessus, et pour les considérations portées en iceluy. » — 84 (P. 337). Arrêt du Conseil d'État portant que, durant la vacance de la charge d'abbé, la juridiction spirituelle de l'ordre de Cluny appartient au supérieur général (Saint-Germain, 27 janvier 1643). — 85 (P. 341). « Remonstrances à la Reine et à monseigneur le sérénissime prince de Conty, abbé et général supérieur de l'abbaye et ordre de Cluny, faites par les religieux prieur claustral et convent du prieuré royal et conventuel de Sainct-Martin-Deschamps (*sic*) à Paris, ordre dudit Cluny, pour leur rétablissement en leurs anciennes fonctions régulières, desquelles il ont esté violemment déjettez par les religieux de la congrégation de Sainct-Maur en France. A Paris, MDCXLIII. »

86 (P. 361). « Lettres patentes de Louis XIV pour la sauvegarde

de l'abbaye de Cluny et ses dépendances » (Paris, septembre 1643). — 87 (P. 363). Autre exemplaire du n° 76. — 88 (P. 371). « Arrest du Conseil d'État en faveur des religieux de l'étroite observance de l'ordre de Cluny contre les religieux de Saint-Maur, les prieurs et religieux anciens de Saint-Martin-Deschamps (*sic*) et autres » (26 novembre 1644). — Mandement conforme (Paris, même date). — 89 (P. 377). « Arrest [du Conseil d'État] portant que les religieux ne pourront passer de leurs ordres dans de plus relâchez sans le consentement de leurs propres provinciaux » (Versailles, 11 septembre 1676). — Mandement conforme (Versailles, même date). — 90 (P. 379). « Récit véritable de ce qui s'est passé au faict de l'union prétendue de l'ordre de Cluny et de la congrégation de Sainct-Maur. » — 91 (P. 387). « Sentence rendue par l'illustrissime prince de Conty, abbé, chef et général administrateur de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny, au profit des religieux de Saint-Martin-Deschamps (*sic*), dudit ordre de Cluny, allencontre des religieux bénédictins de la congrégation de Sainct-Maur, intrus audit Sainct-Martin » (10 mai 1644). — Suivent trois mentions de signification (28 mai 1644). — 92 (P. 395). « Réglement général de monseigneur le sérénissime prince de Conty pour le restablissement de la discipline régulière dans les monastères de son ordre de Cluny » (Paris, 31 juillet 1647). — 93 (P. 399). Armand de Bourbon, prince de Conty, abbé de tout l'ordre de Cluny, constitue son vicaire général Alphonse Lemoine, docteur en Sorbonne » (Vincennes, 11 février 1650). — Arrêt portant enregistrement au Grand Conseil (15 février 1650).

94 (P. 407). « Factum du procez de dom Claude de Sancteny, religieux profex, prestre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, prieur claustral du prieuré Saint-Martin-des-Champs de cette ville, ordre de Cluny, pour le possessoire du grand prieuré de ladite abbaye de Cluny, demandeur et complaignant, contre dom Jean de Lyon, subrogé aux droicts de frère André Manceau; dom Philbert Lemperier, subrogé aux droits de dom Lucas, de dom Bataille et de dom Rollet, tous dévolutaires sur led. grand prieuré, demandeurs et intervenans, et la communauté de l'abbaye de Cluny, intervenante aux fins que le revenu dudit grand prieuré luy soit uny et affecté. » — 95 (P. 421). « Factum du procés de dom Claude de Sancteny, religieux profex, prestre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, prieur claustral du prieuré Saint-Martin-des-Champs de cette ville, ordre

de Cluny, et grand vicaire de monseigneur le prince de Conty, abbé de Cluny, pour le possessoir du grand prieuré de ladite abbaye de Cluny, demandeur et compleignant, — contre dom Jean de Lyon, subrogé aux droicts de frère André Manceau, dom Pierre Lucas et dom Bataille, subrogé aux droits de dom Hubert Rolet, tous dévolutaires sur led. grand prieuré, demandeurs et intervenans, et la communauté de l'abbaye de Cluny intervenante aux fins que le revenu dud. grand prieuré luy soit uny et affecté. »

96 (P. 433). « Factum pour dom Martin de La Font, licentié és saincts décrets, grand prieur de Cluny, demendeur en complainte, — contre doms Claude Santeny, Philibert Lemperiere, Jean Dulion et les pères de l'estroite observance de l'abbaye de Cluny, deffendeurs. » — 97 (P. 441). « Abrégé du procés de dom Claude de Sancteny, religieux profex de l'ordre de Cluny, prestre, docteur en théologie, grand prieur et vicaire né de l'abbaye de Cluny, — contre dom Jean de Lion, subrogé aux droits de frère André Manceau, dom Philbert l'Emperiere, subrogé aux droicts de dom Pierre Lucas et dom Bataille, et dom Martin La Font, tous dévolutaires et postérieurement pourveus audit Sancteny, et les religieux de la communauté de l'abbaye de Cluny, demandans que les fruicts dudit grand prieuré soient unis à leur communauté. » — 98 (P. 453). « Éclaircissement du procés du grand prieuré. » — 99 (P. 457). « Abrégé du procés du grand prieuré, pour dom Sancteny, docteur en théologie et prieur claustral de Sainct-Martin. » — 100 (P. 461). « Sommaire du procés de dom Philibert Lemperiere, prestre, religieux profex et grand prieur de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny, demandeur et complaignant, tant pour raison du trouble à luy fait en la possession et jouissance dud. grand prieuré, droits, priviléges et prérogatives d'iceluy, qu'en l'exécution du concordat du 10 février 1648, — contre dom Joseph Braconnier, Alphonse Belin, Philipe Dey, Théophile Guillot et autres supérieurs et religieux des communautez de l'estroite observance desdites abbaye et ordre, dom Claude Senteny, dom Jean Du Lion et dom Martin de La Fond, défendeurs, et dom Bernard Pichon, procureur général dud. ordre, intervenant aud. procés. »

101 (P. 473). « Extraict de l'arrest de maintenüe au grand prieuré de Cluny, donné en faveur de dom Philebert Lemperiere, le 22 septembre 1650. » — 102 (P. 477). Arrêt du Grand Conseil condamnant le prieur de Saint-Vivant sous Vergy, ordre de Cluny,

à payer au collège de Cluny 800 livres pour huit années d'arrérages de la pension annuelle de 100 livres, dûe par ledit prieuré audit collège, plus « trois sols parisis par jour depuis le terme écheu de ladite pention jusques à l'entier et parfait payement » (30 septembre 1650). — 103 (P. 481). Arrêt du Conseil d'État défendant à dom Philbert Lemperiere « d'exercer aucun acte de jurisdiction sur les religieux dudit ordre de Cluny au desceu et sans le consentement exprès dudit sieur prince de Conty » (21 juillet 1651). — 104 (P. 485). Procuration d'Armand de Bourbon, prince de Conty, supérieur général de l'ordre de Cluny, désignant Pierre Du Laurens, prêtre, religieux profès de l'ordre, docteur en Sorbonne, comme son vicaire général (Paris, 1er août 1651). — 105 (P. 489). Arrêt du Grand Conseil relatif aux poursuites intentées au collège de Cluny par plusieurs créanciers (25 septembre 1651). — 106 (P. 517). Arrêt du Grand Conseil ordonnant aux religieux de l'étroite observance de Cluny d'observer les décisions du dernier chapitre général (23 octobre 1651). — 107 (P. 521). « Arrest du Grand Conseil portant défence de recevoir, donner habit ou admettre à profession aucun novice dans les monastères de l'observance de Cluny sans ordre exprès,... contre dom Ildephonse Belin, religieux profez de ladite observance » (2 juillet 1653). — 108 (P. 525). « Les preuves et inductions tirées des productions, et premièrement touchant l'invalidité et nullité des chapitres prétendus de l'observance, qui se preuve par les pièces suivantes, produites au procès de dom Alphonse Belin, prieur claustral et sacristain titulaire de la Charité, contre les prétendus supérieurs de l'observance de Cluny. » — 109 (P. 541). « Bref de N. S. P. le pape Alexandre VII et les lettres patentes du Roy, vérifiées au Grand Conseil, obtenus par monseigneur le cardinal Mazarini, abbé, chef, supérieur général et administrateur perpétuel de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny pour la réformation dudit ordre » (Rome, Sainte-Marie Majeure, 11 juin 1657; Sedan, 11 août 1657; 25 septembre 1657).

110 (P. 549). « Statuts et réglemens pour l'ordre de Cluny, faits par monseigneur l'éminentissime cardinal Mazarini, abbé et supérieur général de l'abbaye de Cluny et de tout ledit ordre » (mai 1657). — 111 (P. 557). « Factum pour montrer que l'observance de Cluny est bien establie et suffisamment approuvée et qu'on n'y peut faire aucun changement. » — 112 (P. 569). « Que le

régime de Saint-Vanne peut estre admis dans le sacré ordre de Cluny sans l'authorité du pape, de l'abbé et du chapitre. » — 113 (P. 581). Lettres patentes portant approbation du concordat passé entre le cardinal Mazarin, supérieur général de l'ordre de Cluny, et les supérieurs de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, ordre de Saint-Benoît, ainsi que confirmation de tous les privilèges accordés par les rois de France soit à l'ordre de Cluny, soit auxdites congrégations (Fontainebleau, juillet 1659).— Mandement conforme (Paris, 17 mars 1660). — 114 (P. 585). « Factum pour le procureur général et supérieurs de l'observance de Cluny, demandeurs en désadveu, contre Me Arnault Roux, advocat au Conseil, deffendeur, et encore contre les supérieurs et religieux de la congrégation de Saint-Maur, aussi deffendeurs. » — 115 (P. 597). « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y séant, portant cassation du concordat fait et passé entre feu monsieur le cardinal Mazarini, abbé, chef général de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny, et de (*sic*) tous les religieux de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, au mois d'avril 1659. Du 16 décembre 1661. » — 116 (P. 601). « Déclaration du Roy pour l'élection de l'abbé de Cluny, et confirmation de tous les privilèges de l'ordre » (Fontainebleau, 26 août 1661). — 117 (P. 603). « Articles accordez à la communauté de Cluny en l'élection de monseigneur le cardinal d'Este. Du 19 novembre 1661. » — 118 (P. 605). Arrêt du Conseil d'État ordonnant « que par préférence à toutes personnes les religieux de l'abbaye seront payez de trois quartiers des droits, rentes et revenus de ladite abbaye, à compter depuis le 9 mars jusqu'au 9 du présent mois de décembre... » (16 décembre 1661). — Mandement conforme (Paris, même date).— 119 (P. 606). Arrêt du Conseil d'État portant ratification de l'arrangement intervenu, le 19 novembre 1661, entre le sieur de Gomont, représentant le Roi, et les religieux de Cluny (14 mars 1662). — Mandement conforme (Paris, même date).

120 (P. 607). Arrêt du Conseil d'État défendant à Marsillac, ci-devant fermier des pensions de l'abbaye de Cluny, de poursuivre ceux qui doivent payer ces pensions et de toucher celles-ci. 26 mai 1662. — Mandement conforme. Paris, même date. — 121 (P. 611). « Lettres patentes du Roy obtenues par monseigneur le prince cardinal d'Este, protecteur des affaires de France en cour de Rome, abbé, chef, supérieur et général administrateur perpétuel de

l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny, et abbé des abbayes de Vauluisant, de Bonnecombe, de Saint-Pierre de Moissac et de Saint-Vaast d'Arras, portant confirmation des privilèges dudit ordre de Cluny et évocation générale au Grand Conseil de toutes ses causes. [Paris], du 18 juillet 1663; vériffiées audit Grand Conseil, le 20 aoust audit an. » — 122 (P. 619). « Confirmatio strictae observantiae ordinis Cluniacensis per dominum cardinalem de Chigy, legatum de latere ad Galliae regnum. 1664. » — 123 (P. 620). « Confirmatio ... per dominum cardinalem de Vendôme, legatum de latere ad Galliae regnum. 1668. » — 124 (P. 624). « Declaratio domini cardinalis Estensis, abbatis Cluniacensis, de jurisdictione ad Voltam Cluniacensem seu consilium seniorum competente..... Datum Mutinae, die trigesima prima januarii 1669. » — 125 (P. 625). Autre exemplaire différent, du numéro précédent. — 126 (P. 629). Arrêt du Conseil d'État confirmant la procuration passée par le cardinal d'Este au profit du Conseil, dit la Voûte, de l'abbaye de Cluny, et renvoyant au Grand Conseil la requête du grand prieur, Pierre Du Laurens, qui n'avait pas voulu reconnaître cette procuration (Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1669). — Mandement conforme, même date. — 127 (P. 633). « Incarnato Dei Verbo, benedicto Dei benedecti filio, divae parthesis parthenico, Deo de Deo, ex utroque parente, χριστοθεω, aeternum, Placido Petri a Pratis, reformationis Cluniacensis camerarii et procuratoris generalis liberti sui, votum. » — 128 (P. 637). Lettre de « Placido Petrus a Pratis » à Charles-Maurice Le Tellier, procureur général du cardinal d'Este. — 129 (P. 645). « Apologeticon sive jurium abbatis Voltae et reformationis ordinis Cluniacensis in prioris majoris vota vindex oratio. » — 130 (P. 729). « Mémoire pour justifier que la jurisdiction et administration de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny appartient, pendant la vacance du siège, aux pères, senieurs et officiers [de] la Voulte de Cluny, qui représentent le convent de ladite abbaye, et que la collation et présentation des bénéfices dépendans de ladite abbaye leur appartient aussi, pendant la vacance, contre les prétentions de dom Pierre Du Laurens, grand prieur de Cluny. »

131 (P. 741). « Responce de dom Pierre Du Laurens. » — 132 (P. 761). Arrêt du Grand Conseil remettant les parties, en ce qui concerne ce différend, en l'état qu'elles étaient avant l'arrêt du Conseil du 23 septembre 1652 (17 mars 1671). — 133 (P. 781).

Autre exemplaire, abrégé, de l'arrêt précédent. — 134 (P. 785). « Arrest du Grand Conseil portant réglement entre les senieurs et officiers composants la Voulte ou Conseil de l'abbaye et ordre de Cluny, le grand prieur de l'abbaye, les grands vicaires des provinces et les supérieurs et religieux de l'estroite observance dudit Cluny, pour la juridiction spirituelle durant les vacances de ladite abbaye et absences des abbez hors du royaume. » 25 mars 1671. — 135 (P. 813). « Déclaration du Roy concernant la réforme des maisons religieuses. Donnée à Tournay, au mois de juin 1671. » — 136 (P. 815). « Arrest du Conseil d'État qui confirme et autorise l'établissement de la réforme introduite dans l'abbaye de Macheret, de l'année 1687, par les religieux réformez de l'ordre de Grandmont, sans lettres patentes obtenues à cet effet. » Versailles, 27 juin 1700. — 137 (P. 817). « Table historique et raisonnée contenant les sommaires des lettres patentes octroyées à l'ordre de Cluny par nos très chestiens rois de France, avec les arrests plus notables rendus en faveur des religieux et monastères du mesme ordre, depuis l'année 1600 jusques en l'année présente 1660. »

XVIIIe siècle. Papier. 860 pages. 230 sur 175 millim. Rel. veau brun, aux armes de l'ordre de Cluny, portant en exergue : « Procurator generalis strictae observantiae ordinis Cluniacensis ».

95. — Tome II.

Fol. 1-5. Table manuscrite du contenu du volume. — Fol. 6. Titre = t. I, fol. 3. — 1-9 (p. 1-8) = tome I, nos 2-10. — 10-12 (p. 9-12) = tome I, nos 13-15. — 13-24 (p. 13-30) = tome I, nos 18-29. — 25 (p. 31). Bulle d'Alexandre IV autorisant l'ordre de Cluny à percevoir les dîmes. « Datum Viterbi, nonis junii, pontificatus nostri anno quarto. » — 26 (p. 33). Autre, analogue, de Nicolas III. « Datum Romae, apud Sanctum Petrum, decimo calendas februarii, pontificatus nostri anno secundo. » — 27-28 (p. 39-40) = tome I, nos 31-32. — 29-32 (p. 41-44) = tome I, nos 34-37. — 33-34 (p. 45-48) = tome I, nos 41-42. — 35 (p. 49) = tome I, no 45. — 36 (p. 51) = tome I, no 38. — 37 (p. 52) = tome I, no 39. — 38 (p. 53). « Arrest donné en l'an 1411, le 31e du règne de Charles VI, au profit des religieux, prieur et boursiers du collége de Cluny, fondé en l'Université de Paris, pour la conservation de leurs priviléges. » — 39-43 (p. 61-70) = tome I, nos 46-50. — 40 (p. 71) = tome I,

n° 52. — 41 (p. 73) = tome I, n° 54. — 42 (p. 75) = tome I, n° 57. — 43-45 (p. 77-84) = tome I, n°s 58-60. — 46 (p. 85). « Articles pour l'ordre de Cluny et congrégation de Saint-Maur » (Paris, 26 juin 1623). — 47 (p. 93) = tome I, n° 61. — 48 (p. 95) = tome I, n° 62. — 49-54 (p. 101-112) = tome I, n°s 65-70. — 55-56 (p. 113-120) = tome I, n°s 72-73. — 57 (p. 121) = tome I, n° 75. — Suit la confirmation par le Roi de la réunion des congrégations de Cluny et de Saint-Maur sous le nom de congrégation de Saint-Maur (Saint-Germain-en-Laye, janvier 1635). Mss. — 58 (p. 119) = tome I, n° 78. — 59 (p. 133) = tome I, n° 84. — 60 (p. 137). « Concordat de désunion des congrégations de Cluny et Saint-Maur » (Paris, 20 octobre 1644). Ms. — 61 (p. 145) = tome I, n° 76. — 62 (p. 153) = tome I, n° 90. — 63 (p. 161) = tome I, n° 91. — 64 (p. 169) = tome I, n° 114. — 65 (p. 181) = tome I, n° 88. — 66 (p. 187). « Réglement général de monseigneur le sérénissime prince de Conty pour l'instruction des jeunes religieux de son ordre de Cluny » (Paris, 4 septembre 1646). — Lettres patentes (Fontainebleau, 24 septembre 1646) et arrêt du Grand Conseil (8 novembre 1646) portant approbation de ce règlement. — 67 (p. 195) = tome I, n° 92. Ms. — 68 (p. 199) = tome I, n° 105. — 69 (p. 227) = tome I, n° 107. — 70 (p. 231) = tome I, n° 110. — 71 (p. 239) = tome I, n° 109. — 72 (p. 247). « Concordat d'union faict par monseigneur le cardinal Mazarini, abbé de Cluny, et les RR. PP. de la congrégation de Saint-Vanne, du 7 avril 1659. » Ms. — 73 (p. 263) = tome I, n° 113. — 74 (p. 267) = tome I, n° 115. — 75 (p. 271). « Advis important aux religieux de Cluny sur le gouvernement de l'ordre. » — 76 (p. 275). « Des unions de l'ordre de Cluni avec les congrégations de Sainct-Maur et Sainct-Vanne, et des mauvais effets qu'elles ont produit audit ordre. 1660. » — 77 (p. 303). « Nullitez en l'élection ou postulation que quelques religieux de l'abbaye de Cluny prétendent faire par précipitation d'un abbé et général de l'ordre. 1662. » — 78 (p. 307) = tome I, n° 116. — 79 (p. 309) = tome I, n° 117. — 80-81 (p. 311-312) = tome I, n°s 118-119. — 82 (p. 313) = tome I, n° 120. — 83 (p. 317). « Arrest du Grand Conseil par lequel l'ordonnance de dom P. Du Laurens est déclarée abusive, et permis aux relligieux de Saint-Martin-des-Champs de recevoir leurs novices à profession. 16 novembre 1666. » Ms. — 84 (p. 322). « Arrest par lequel est ordonné que dom Alexis David ne prendra qualité de procureur

général que des relligieux anciens, conformément à sa provision. Extraict des registres du Grand Conseil. 7 décembre 1666. » Ms. — 85 (p. 323). « Provision de procureur général de l'ordre de Cluny mentionné au susdit arrest, à l'exception des monastères et relligieux de l'estroite observance. 4 may 1659. » — 86 (p. 325) = tome I, n° 121. — 87 (p. 333) = tome I, n° 122. — 88 (p. 334) = tome I, n° 123. — 89 (p. 338) = tome I, n° 124. — 90 (p. 339) = tome I, n° 126. — 91 (p. 343). Délibération des religieux de Cluny aux termes de laquelle l'ordre de Cluny sera administré, pendant l'absence du cardinal d'Este, par les supérieurs majeurs de l'ordre. Paris, 18 juillet 1667. — 92 (p. 347). « Arrest du Conseil d'Estat qui ordonne par provision que toute la jurisdiction de l'ordre appartiendra aux senieurs et officiers de la Voulte, etc. » Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1669. — 93 (p. 348). « Arrest contradictoire [du Grand Conseil] pour la jurisdiction de la Voulte de Cluny. 1671. » — 94 (p. 349) = tome I, n° 132. — 95 (p. 369) = tome I, n° 134. — 96 (p. 394) = tome I, n° 135. — 97 (p. 401). « Traicté du droit d'élection de l'abbaye de Cluny. » — 98 (p. 433). Arrêt du Conseil d'État portant cassation de l'élection de Henri Bertrand de Beuvron comme abbé, en remplacement du cardinal d'Este, décédé. Saint-Germain, 21 octobre 1672. — Mandement conforme, même date. — 99 (p. 437). Arrêt du Conseil d'État ordonnant que le grand prieur aura la direction du spirituel et conférera les bénéfices et les cures, pendant la vacance de la charge d'abbé. Versailles, 10 décembre 1672. — Mandement conforme, même date.

100 (p. 441) = tome I, n° 130. — 101 (p. 453). Arrêt du Conseil d'État reconnaissant à l'ordre de Cluny le privilège d'évocation au Grand Conseil, même pendant la vacance du siège abbatial. Versailles, 12 octobre 1674. — Mandement conforme, même date. — 102 (p. 457). Arrêt du Conseil d'État attribuant provisoirement et pendant la vacance du siège abbatial, au grand prieur de Cluny, la collation des bénéfices tenus en commende. Fontainebleau, 30 août 1675. — 103 (p. 461). « Arrest du Conseil d'Estat du Roy portant défenses aux religieux d'exécuter les obédiences des généraux de leurs ordres, sans le consentement de leurs provinciaux, et que les sentences, décrets, ordonnances et autres rescripts desdits généraux ne pourront estre exécutez dans le royaume, sans estre autorisez par lettres-patentes de Sa Majesté. » Saint-Germain, 8 janvier 1676. —

Mandement conforme, même date. — 104 (p. 463). « Arrest du Conseil d'Estat portant que les religieux ne pourront passer de leurs ordres dans de plus relachez, sans le consentement de leurs propres provinciaux. » Versailles, 11 septembre 1676. — Mandement conforme, même date. — 105 (p. 465). Arrêt du Conseil d'État ordonnant que les religieux de Cluny observeront les statuts de 1458. Saint-Germain, 20 mars 1676 — 106 (p. 467). « Réflexions sur l'arrest du Conseil d'Estat, du 20 mars 1676, qui ordonne la tenue d'un chapitre général de l'ordre de Cluny. » — 107 (p. 483). « Factum pour montrer que l'observance de Cluny est bien establie et suffisamment approuvée et qu'on n'y peut faire aucun changement. » — 108 (p. 495). « Que le régime de Saint-Vanne ne peut estre admis dans le sacré ordre de Cluny sans l'authorité du Pape, de l'abbé et du chapitre. » — 109 (p. 507). « Arrest du Conseil d'État qui ordonne la visite de tous les lieux dépendans des bénéfices de l'ordre de Cluny, et pour sureté des réparations, permet la saisie de moitié des revenus. » Saint-Germain, 15 janvier 1677. — Mandement conforme, même date. — Enregistrement au Grand Conseil. Paris, 16 mars 1677. — 110 (p. 509). « Factum de la différence et changement des régimes de l'ancienne et nouvelle observance de l'ordre de Cluny. » — 111 (p. 525). Arrêt du Conseil d'État ordonnant aux abbés, prieurs, doyens et autres titulaires des prieurés et bénéfices de l'ordre de Cluny de fournir un état détaillé de leur bénéfice. Saint-Germain, 17 juillet 1679. — Mandement conforme, même date. — 112 (p. 529). Arrêt du Conseil d'État ordonnant qne « les fermiers, receveurs ou redevables aux abbayes, prieurez, doyennez et autres bénéfices seront contraints de vuyder leurs mains en celles d'une personne solvable... » et qu' « il sera fait des baux judiciaires des fruits et revenus des bénéfices où il n'y a pas de fermiers ni receveurs... » Saint-Germain, 17 juillet 1679. — Mandement conforme, même date. — 113 (p. 533). Arrêt du Conseil d'État substituant les lieutenants généraux de bailliage ou de sénéchaussée aux commissaires départis dans les provinces pour la nomination de la « personne solvable » visée dans l'arrêt du 17 juillet comme pour les baux judiciaires. Fontainebleau, 9 octobre 1679. — Mandement conforme, même date. — 114 (p. 577). Arrêt du Conseil d'État approuvant la cotisation fixée pour chaque monastère de l'ordre par le chapitre général de 1676, « afin de faire un fonds pour soutenir les affaires communes et générales de l'ordre ». Saint-Germain,

8 avril 1680. — Lettre du Roi au Grand Conseil, prescrivant l'enregistrement. Saint-Germain, 15 février 1681. — État nominatif des cotisations. — Prorogation par Pierre Du Laurens, grand prieur de l'ordre, de la taxe de 1676. — Enregistrement de l'arrêt du 8 avril 1680 au Grand Conseil. 20 janvier 1683. — 115 (p. 595). « Arrest du Conseil d'État du Roy pour rétablir la régularité et la communauté dans l'ordre de Cluny. » Versailles, 14 juillet 1681. — Lettres du Roi attribuant au Grand Conseil la connaissance de tout procès relatif à l'arrêt précédent, même date. — Enregistrement de cet arrêt au Grand Conseil, 31 janvier 1682. — 116 (p. 598). « Arrest du Conseil d'État qui ordonne que les novices seront élevez dans l'esprit et la pureté de leur état et conformément aux premiers usages et anciennes pratiques de l'ordre. » Saint-Germain, 1er avril 1681.

XVIIIe siècle. Papier. 598 pages. 240 sur 180 millim. Rel. veau brun.

96. — Tome III.

Fol. *a*. Table manuscrite du volume. — Fol. *e*. « Chapitres généraux de l'ordre de Cluny.... » etc. — 1 (fol. 1) = tome I, 2. — 2 (fol. 2 v°) = tome I, 3. — 3 (fol 3) = tome I, 26. — 4 (fol. 4) = tome I, 31. — 5 (fol. 4 v°) = tome I, 32. — 6 (fol. 5) — 11 (fol. 7 v°) = tome I, 34-39. — 12 (fol. 8) = tome I, 42. — 13 (fol. 9) = tome I, 41. — 14 (fol. 10) = tome I, 49. — 15 (fol 11). « Bulle du pape Léon X confirmative des priviléges de Clugny, donnant pouvoir à l'abbé éleu de prendre l'administration du spirituel et du temporel, sans attendre la confirmation du Saint-Siège. » Rome, Saint-Pierre, 23 juin 1518. — Lettres patentes autorisant l'enregistrement de la bulle. Versailles, 25 novembre 1683. — Arrêt du Grand Conseil portant enregistrement des deux actes précédents. 20 décembre 1683. — « Arrest du Conseil portant permission à M. le cardinal de Bouillon de prendre possession de l'abbaye de Clugny, jouir des fruits et administrer ladite abbaye et l'ordre de Clugny, tant au spirituel qu'au temporel. 23 décembre 1683. — « Indictio capituli generalis anni 1685. » — 16 (fol. 18). Élection de Henri-Oswald de La Tour d'Auvergne comme coadjuteur, avec succession future, de son oncle Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, comme abbé de Cluny et supérieur général de l'ordre. Cluny, 22 avril 1697. — 17 (fol. 22). Lettre au Pape pour la ratification de cette

élection. 1er mai 1697. — 18 (fol. 24). « Privilegium Alexandri papae III, adnotatum *Vos estis lux mundi,* in quo Cluniacensi ordini plures libertates prius datae confirmantur et de novo plures conceduntur... Laterani, V idus januarii, indictione VIII. » — 19-20 (fol. 24 v° et 25) = tome II, 25. — 21 (fol. 28) = tome II, 26. — 22 (fol. 30). « Privilége octroyé [par le pape] au monastère de Saint-Martin-des-Champs de percevoir les dixmes novalles dans les paroisses ausquelles il a droit pour les dixmes anciennes. » Saint-Jean de Latran, 22 mars 1223. — 23 (fol. 30 v°). « Commission du pape [Calixte III] addressée aux abbés de Tournus, Saint-Rigaud et de La Ferté, aux fins d'examiner les priviléges de Cluny, pour iceux estre réputez, confirmez et authorisez de rechef, au cas qu'ils soient trouvez en bonne et deue forme par lesdits commissaires. » Saint-Pierre, 9 décembre 1455. — 24 (fol. 31 v°). « Confirmation par un commissaire apostolique du privilège donné à l'ordre de Cluny par les papes Calixte III, Alexandre IV et Nicolas III, luy faisant pouvoir de percevoir les dixmes novalles dans les parroisses et dixmages qui sont de sa dépendance. 8 avril 1456. » — 25 (fol. 34). « Arrest du Grand Conseil rendu entre le prieur de Saint-Martin de Cressonsac et le vicaire perpétuel dudit lieu, pour la maintenüe dudit prieur au droit de prendre et percevoir les deux tiers des novalles, ainsi qu'il perçoit des grosses et anciennes dixmes, en la paroisse et territoire dudit Cressonsac. 30 décembre 1658.

26 (fol. 42). « Arrest du Grand Conseil qui maintient les religieux de Saint-Martin-des-Champs à Paris, ordre de Cluny, en la possession et jouyssance des dixmes novalles, contre les vicaires perpétuels. » 28 mars 1675. — 27 (fol. 44). « Arrest du Grand Conseil qui adjuge aux religieux de Saint-Leu, ordre de Cluny, les dîmes novales, à proportion des grosses dîmes dont ils jouissent dans la paroisse de Précy, suivant le privilége dudit ordre. » 1714. — 28 (fol. 46). « Arrest du Grand Conseil qui adjuge aux religieux de Saint-Martin et autres décimateurs de la paroisse du Ménil-Aubry la dîme de sainfoin et bourgogne dans les enclos. » 10 février 1718. — 29 (fol. 48). « Arrest de la cour de Parlement pour l'abbaye de Cluny, au sujet des novalles. » 17 mars 1744. — 30-32 (fol. 54-57) = tome I, 54, 56 et 57. — 33 et 34 (fol. 58 et 59) = tome I, 59 et 61. — 35 (fol. 60). « Lettres patentes obtenues par le cardinal Mazarini portant confirmation des priviléges et de l'évocation générale au Grand Conseil, du 24 novembre 1654. »

— Enregistrement au Grand Conseil. 7 décembre 1654. — 36 (fol. 64) = tome I, 113. — 37 (fol. 66) = tome I, 121. — 38 (fol. 70). Arrêt du Conseil d'État confirmant les lettres patentes du 18 juillet 1663 (Versailles, 12 octobre 1674). — Mandement conforme, même date. — Enregistrement au Grand Conseil des deux actes précédents. 23 novembre 1674. — 39 (fol. 72). « Lettres patentes de confirmation des priviléges de l'ordre de Cluny et d'évocation générale au Grand Conseil. » Paris, 27 août 1718. — Enregistrement au Grand Conseil. 5 décembre 1718. — 40 (fol. 74). Autres analogues. Versailles, 25 mai 1749. — Enregistrement au Grand Conseil. 4 juin 1749. — 41 (fol. 76). Arrêt du Grand Conseil ordonnant que « les abbez et prieurs commendataires qui n'ont point abandonné le tiers des charges ou qui ne payent point actuellement aux prieurs claustraux une double portion, seront tenus de payer aux prieurs claustraux de leurs abbayes ou prieurez, la somme de six livres par chaque jour tant pour le voyage que retour du chapitre général ». 7 juillet 1685. — 42 (fol. 78). L'abbé de Cluny ordonne aux prieurs claustraux, convoqués au chapitre général du 11 octobre, qui ne jouissent pas de la double portion, de poursuivre les abbés et prieurs commendataires. Paris, 15 septembre 1693.

43 (fol. 80). Arrêt du Grand Conseil analogue à celui qui est rapporté sous le nº 41. (26 mars 1697.) — 44 (fol. 82). « Arrest du Conseil d'État qui ordonne la visite de tous les lieux dépendans des bénéfices de l'ordre de Cluny, et pour sureté des réparations, permet la saisie de moitié des revenus, etc. » Saint-Germain-en-Laye, 15 janvier 1677. — Mandement conforme, même date. — Enregistrement au Grand Conseil, 16 mars 1677. — 45 (fol. 83). « Arrest du Conseil d'État qui ordonne qu'il sera employé aux réparations des lieux et dépendances des bénéfices de l'ordre de Cluny et ornemens jusqu'à la moitié des revenus desdits bénéfices. » Saint-Germain-en-Laye, 17 juillet 1679. — Mandement conforme, même date. — 46 (fol 84). Autre, ordonnant « que les fermiers et débiteurs des bénéfices de l'ordre de Cluny seront contraints vuider leurs mains jusqu'à concurrence de la moitié des revenus desdits bénéfices, pour être employée en réparations et ornemens. » Fontainebleau, 9 octobre 1679. — Mandement conforme, même date. — 47 (fol. 85). Arrêt du Grand Conseil annulant, à la requête du prieur de Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy, la démis-

sion faite par Claude Belot, curé de Saint-Léger de Bourbon-Lancy, de sa cure, pour être incorporée à la congrégation des Barnabites, 30 septembre 1686. — 48 (fol. 89). Autre, interdisant la réunion du prieuré de Saint-Aignan de Cosne, dépendant de celui de La Charité-sur-Loire, au séminaire des prêtres de la congrégation de la Mission de Poitiers, 22 mars 1689. — 49 (fol. 93). Autre, « qui adjuge aux prieurs claustraux une double pension, payable par les abbez et prieurs commendataires qui n'ont point abandonné le tiers des charges », 16 mai 1735. — 50 (fol. 95). Autre, adjugeant « la double manse aux prieurs claustraux, payable par les prieurs titulaires sur le tiers-lot », 6 février 1744. — 51 (fol. 97). Autre, « qui ordonne que les charges claustrales seront payées par préférence à tous créanciers, même à un pensionnaire qui prétendoit la préférence sur le premier et sur le tiers-lot », 31 janvier 1744. — 52 (fol. 101). Autres, « portant réglement pour les droits et taxes des visiteurs de l'ordre de Cluny », 10 mars 1683, 7 février et 22 août 1737. — 53 (fol. 107). « Extrait des actes du chapitre général de l'ordre de Cluny », tenu du 9 au 17 mai 1756. — 54 (fol. 109). Autre extrait, chapitre général de 1735. — 55 (fol. 111). « Lettres patentes confirmatives de deux décrets du chapitre général de l'ordre de Cluny, de 1756, l'un concernant la prohibition faite aux religieux de ne pouvoir quitter l'ordre sans la permission expresse de l'abbé général; l'autre portant fixation des droits dûs aux visiteurs », Versailles, mars 1757. — Enregistrement au Grand Conseil, 22 juillet 1757. — 56 (fol. 115) = tome II, 114.

57 (fol. 119). Délibération du Conseil établi pendant l'absence de l'abbé de Cluny, prescrivant l'envoi d'une circulaire aux communautés portées au rôle des taxes, 16 février 1690. Circulaire. — 58 (fol. 121). Arrêt du Grand Conseil ordonnant que « les taxes de l'ordre de Cluni seront payées au seul procureur général dudit ordre », 15 novembre 1707. — 59 (fol. 138). Autre, « qui déclare que les bénéfices de l'ordre de Cluny possédez par les religieux de l'étroite observance dudit ordre, ne sont sujets à aucune taxe envers le procureur général de l'ancienne observance », 10 septembre 1737. — 60 (fol. 140). Autres, « qui jugent que la taxe dûe à la procure générale de l'ordre de Cluny est réelle sur tous les bénéfices de l'ordre qui sont compris dans le rôle », 9 juillet et 6 septembre 1738. — 61 (fol. 144). Autre, « portant réglement pour le rolle des taxes de la procure générale de l'ordre de Cluny », 5 février 1744. — 62 (fol 146). Autre, « qui condamne le prieur de Quercy à

payer la taxe dûe à la procure générale de l'ordre de Cluny, en exécution du rolle de 1738 », 2 décembre 1744. — 63 (fol. 148). « Arrest contradictoire du Grand Conseil qui condamne les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Saint-Étienne de Toulouse, ausquels est uni le prieuré de Muret depuis cent cinquante années, à payer la taxe dûe à la procure générale de Cluny, à laquelle ledit prieuré a été imposé par le rolle de 1738 », 11 février 1746. — 64 (fol. 150). Autre, « au sujet des taxes de la procure générale de l'ordre de Cluny », 22 février 1747. — 65 (fol. 152). « Procure générale de Cluny, commission du Grand Conseil en forme d'arrest, du 29 janvier 1751 », suivi d'un mandement conforme, Versailles, 10 février 1751, et d'un « modèle d'actes de diligences et exploits contre les débiteurs et leurs fermiers, etc. » — 66 (fol. 154). Autre, « qui déclare nuls différens actes faits par des religieux de l'ancienne observance en faveur de leurs parens », 4 février 1747. — 67 (fol. 158). « Arrest du privé Conseil du Roy portant réglement touchant les anciens religieux des ordres de Saint-Benoist, Cluny, Cisteaux et Prémonstré », Saint-Germain-en-Laye, 12 novembre 1641. — Mandement conforme, même date. — 68 (fol. 160). « Arrest du Grand Conseil qui ordonne que la conventualité sera restablie dans le prieuré d'Autheuil et que le tiers du revenu sera employé à la nourriture des religieux dudit prieuré », 24 mars 1654.

69 (fol. 163). « Arrest solemnel et définitif du Conseil privé du Roy donné en faveur des généraux d'ordres, pour le rétablissement de la régularité dans les prieurés et convents désertés, contre les abbez, prieurs et autres gens possédans les biens d'église », 2 mars 1660. — Mandement conforme, même date. — 70 (fol. 171). Arrêt du Grand Conseil « qui ordonne que les revenus de la sacristie de Gournay, appartenans à dom de Bard, religieux de l'étroite observance de Cluny, seront baillez aux religieux de Saint-Martin, pour estre par eux employez à sa nourriture et vestiaire; et met ledit dom de Bard et autres hors de cour sur les demandes de résider, administrer et recevoir les revenus de ladite sacristie de Gournay », 22 novembre 1707. — 71 (fol. 175). « Arrest donné au profit des religieux, prieur et boursiers du collége de Cluny, fondé en l'Université de Paris, pour la conservation de leurs previléges », 7 septembre 1411. — 72 (fol. 179). « Arrest du Grand Conseil pour les réparations du collége de Cluny, le payement et l'emploi des bourses, etc. », 22 mars 1629. — 73

(fol. 182). Arrêt analogue du Conseil d'État, Versailles, 4 avril 1713. — Mandement conforme, même date. — 74 (fol. 183). Arrêt du Grand Conseil enjoignant aux doyens et prieurs de l'ordre de payer au collège de Cluny les bourses dont ils sont redevables, 26 février 1650. — 75 (fol. 185). Autre, réglant le paiement des dettes du collège de Cluny, 25 septembre 1651. — 76 (fol. 189). Autre, enjoignant aux débiteurs de bourses de s'en acquitter envers le collège de Cluny, et à ceux qui ont résidé audit collège de payer leur pension, 25 juin 1689. — 77 (fol. 191). Autre arrêt analogue, 20 novembre 1686. — 78 (fol. 193). Arrêt du Conseil d'État « concernant les réparations utiles et nécessaires aux bâtimens qui sont dans l'enclos et enceinte du collége de Cluny », Fontainebleau, 9 novembre 1726. — 79 (fol. 193 v°). Autre, « au sujet du partage des maisons de l'ordre de Cluny entre les deux observances », Fontainebleau, 15 octobre 1727. — 80 (fol. 195). « Arrest du Grand Conseil qui règle les contestations entre les religieux boursiers de l'étroite observance du collége de Cluny et ceux de l'ancienne, dudit collége », 16 mars 1739. — 81 (fol 207). Arrêt du Conseil d'État « qui confirme l'union du monastère de Saint-Honorat de Lérins à l'ordre de Cluny, ancienne observance », Compiègne, 9 juillet 1756. — 82 (fol. 213). Autre, « qui ordonne l'économat, pendant dix années, du prieuré de Saint-Saturnin du Pont-Saint-Esprit, ordre de Cluny », Compiègne, 6 août 1756. — 83 (fol. 215). Lettres patentes confirmant l'arrêt précédent, Versailles, 5 septembre 1756.

XVIIIe siècle. Papier. 216 feuillets. 235 sur 182 millim. Rel. veau marbré.

97. — Tome IV.

Coutumes de Cluny. 1. « Usus et consuetudines sacri coenobii Cluniacensis, per Bernardum monachum in duas partes digestae, tempore sancti Hugonis, abbatis Cluniacensis, saeculo undecimo. » 243 pages in-4°. — 2. « Antiquiores consuetudines Cluniacensis monasterii, per sanctum Uldaricum monachum in tres libros divisae, tempore sancti Hugonis, abbatis Cluniacensis, saeculo undecimo, sigillatim descriptae. » 132 pages in-4°.

XVIII[e] siècle. Papier. 188 feuillets. 248 sur 178 millim. Rel. veau marbré.

98. — Tome V.

Statuts de Cluny. 1 (fol. 2). Même titre qu'aux vol. 1-3. — 2 (fol. 3). « S. Petri Mauricii, dicti Venerabilis, abbatis Clunia-

censis IX, statuta congregationis Cluniacensis manuscripta. » 76 articles, 23 p. in-4°. — 3 (fol. 14). « Domni Hugonis V, abbatis Cluniacensis XVII, super institutionibus quae sequuntur praefatio. » Cluny, 29 octobre 1200. 16 p. in-4°. — 4 (fol. 22). « Statuta quaedam alia Cluniacensis cœnobii manuscripta. » 8 p. in-4°. — 5 (fol. 26). « Statuta capituli generalis Yvonis secundi, edita in capitulo generali Cluniacensi celebrato anno Domini 1276. » 18 articles; 6 feuillets manuscrits. — 6 (fol. 32). « Statuta Yvonis secundi, in Anglia edita apud Bermondeseyam, in capitulo provinciali inibi celebrato anno Domini 1276, in festo S. Petri ad vincula. » 9 articles. On lit à la fin : « Ex aversa parte habetur : Statuta domni Yvonis de Chasans, Cluniacensis abbatis, 1276. Haec descripta statuta habentur in rotulo membraneo constante duobus foliis, ex cujus infima parte dependent novem ligulae membraneae sustinendis sigillis, quorum unum fere integrum et minuta fragmenta aliorum supersunt; ita ut haec collectio statutorum facta fuisse videatur authoritate alicujus capituli generalis posterioris [corr. anterioris?] anno 1277 et in eodem rursus publicata. Rotulus porro ille asservatur Cluniaci, in majore archivo, inter acta capitulorum generalium ; inscriptum III kalendas maii 1715. » 4 feuillets manuscrits. — 7 (fol. 38). « Collectio statutorum per summos romanos pontifices et bonae memoriae praedecessores abbates Cluniacenses, pro qualitate et necessitate temporum varietateque casuum, in toto Cluniacensi ordini editorum » : statuts de Henri Ier, vingt-neuvième abbé, et de Bertrand Ier, son prédécesseur. 46 p. in-4°. — 8 (fol. 61). « Statuta ordinis Cluniacensis, edita de mandato Joannis de Causanno, perpetuis temporibus observanda. » 14 feuillets manuscrits. — 9-10 (fol. 85) = tome I, nos 44 et 45. — 11 (fol. 86). « Statuta et ordinationes factae et institutae pro reformatione monasterii Sancti Martini a Campis » (6 janvier 1501). 4 feuillets manuscrits. — 12 (fol. 92). Ordonnances et statuts promulgués par Claude de Guise, abbé de Cluny, dans le chapitre général de 1600. Serment du procureur général de l'ordre audit chapitre. Pages 9-12, in-4°. — 13 (fol. 94) = tome I, n° 56. — 14 (fol. 96) = tome I, n° 60. — 15 (fol. 98). Constitutions pour la réforme de l'ordre de Cluny, 17 avril 1629. » 162 articles. 24 feuillets manuscrits. — 16 (fol. 121) = tome I, nos 65-70. — 17 (fol. 128). « Statuta et consuetudines sacri ordinis Cluniacensis, cum constitutionibus pro regulari seu stricta observantia, in duas partes distributa. »

— Bulle de Nicolas IV : « Reate, secundo idus septembris,... anno secundo. » (Potthast, n° 23.077.) — Première partie, 12 chapitres. — Formulaire. — Seconde partie, règle de S. Benoît, 73 chapitres. — Table de la seconde partie. 140 p. in-4°.

XVIII[e] siècle. Papier. 198 feuillets. 248 sur 178 millim. Rel. veau marbré.

99. — Tome VI.

1 (fol. 3) = tome V, n° 17. — 2 (fol. 75). « Actes du chapitre général de l'ordre de Cluny, tenu en l'abbaye de Cluny », 9-17 mai 1756. 43 et 22 p. in-4°. — 3 (fol. 109). Lettre de Charles Bouché, vicaire général de l'étroite observance de Cluny, aux membres de l'ordre, pour leur annoncer la mort du cardinal Frédéric-Jérôme de Roye de La Rochefoucault, abbé de Cluny, et leur prescrire des prières à cette occasion. Saint-Arnoul de Crépy, 29 avril 1757. — 4 (fol. 112). Actes du chapitre général de 1759, 6-13 mai. 36 et 17 p. in-4°. — 5 (fol. 141). Modèle de l'état de leurs revenus et charges que les communautés doivent envoyer aux chapitres généraux. 8 p. in-4°. — 6, 8, 10 et 12 (fol. 145). Convocations à la diète de 1757, de 1758, de 1760 et de 1761. — 7, 9, 11 et 13 (fol. 147). Procès-verbal de la diète de 1757, de 1758, de 1760 et de 1761. 3, 3, 3 et 2 p. in-4°. — 14 (fol. 161). « Arrest du Grand Conseil du Roi pour les supérieurs de l'étroite observance de l'ordre de Cluny », 6 septembre 1754. — Autre (fol. 167), « portant réglement pour les religieux de l'étroite observance de l'ordre de Cluny pourvûs de bénéfices », 17 février 1758. 11 p. in-4°. — 15 (fol. 173). Autre, établissant que les religieux de l'ordre de Grandmont ne font pas partie de l'ordre de Saint-Benoît et ne peuvent pas par suite posséder des bénéfices appartenant à cet ordre, 27 septembre 1758. 42 p. in-4°. — 16 (fol. 195). Arrêt du Parlement « qui condamne un libelle intitulé : *La réalité du projet de Bourg-Fontaine démontrée par l'exécution*, à Paris, chez la veuve Dupuy, quay des Augustins, à l'Image Saint-Jean, 1755, 2 volumes in-12 », 21 avril 1758. 4 p. in-4°. — 17 (fol. 197). Autre, « qui condamne le supérieur général et, en sa personne, le corps et société des Jésuites, à acquitter pour 1.502.266 l. 2 s. 2 d. de lettres de change tirées par le frère de La Valette sur les Lioncy frères et Gouffre, négocians à Marseille, en 50.000 livres de dommages et intérêts et à tous les frais-dépens; fait défenses au frère de La Valette, jésuite, et à tous autres, sous telles peines qu'il appar-

tiendra, de s'immiscer directement ni indirectement dans aucun genre de trafic, etc. » (8 mai 1761). 3 p. in-4°.

18 (fol. 199). « Déclaration du Roi qui ordonne que dans six mois, pour tout délai, les supérieurs de chacune des maisons de la société des Jésuites seront tenus de remettre au greffe du Conseil les titres de leurs établissemens en France » (Versailles, 2 août 1761). 4 p. in-4°. — 19 (fol. 201). Arrêt du Parlement ordonnant la destruction d'un certain nombre de livres publiés par les Jésuites et stipulant des mesures tendant à la suppression de l'ordre (6 août 1761). 8 p. in-4°. — 20 (fol. 204 *bis*). Autre, recevant le procureur général du Roi appelant comme d'abus de tous les actes pontificaux et autres concernant les Jésuites (6 août 1761). 11 p. in-4°. — 21 (fol. 209). Arrêts du Parlement : aux termes du premier, les gens du Roi rendront compte à la Cour, le 7 août, de la « publication, affiche et impression » des deux arrêts précédents; aux termes du second, le Premier Président présentera au Roi les documents qui justifient ces mêmes arrêts (6 août 1761). — 22 (fol. 211). « Lettres patentes pour suspendre l'exécution des arrêts du Parlement du six de ce mois. » (Versailles, août 1761). 3 p. in-4°. — 23 (fol. 213). Arrêt du Parlement ordonnant la destruction de l'*Historiae sacrae et profanae epitome*, *ab Horatio Turcellino contexta* (3 septembre 1761). 4 p. in-4°. — 24 (fol. 215). « Idée générale des vices principaux de l'institut des Jésuites, tirée de leurs constitutions et des autres titres de leur société. En France. MDCCLXI. » 35 p. in-4°.

XVIIIe siècle. Papier. 231 feuillets. 242 sur 190 millim. Rel. veau marbré, aux armes de l'ordre de Cluny, portant en exergue : « Procurator generalis strictæ observantiæ ordinis Cluniacensis ».

100. — Tome VII.

1 (feuillet *a*). « Mémoire servant pour l'exercice de la jurisdiction de M. le cardinal de Bouillon, doyen du Sacré Collége, abbé, chef et supérieur général de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny, composé par M. Antoine Le Vaillant, ancien avocat, avec tous les chapitres généraux dudit ordre de Cluny, lettres patentes, brefs du pape, arrests du Grand Conseil, qui confirment l'exercice de ladite jurisdiction sur tous les religieux dudit ordre », 1705. IV-152 p. — 2 (p. 153). « Réflexions sur les moyens proposés par quelques communautez particulières de la soi-disant étroite observance de l'ordre de

Cluny, pour appuyer le schisme excité dans l'ordre de Cluny par dom Claude Rabusson, cy-devant procureur général de l'ordre de Cluny, pour faire connoître que la contestation formée sur l'exercice de la jurisdiction de M. le cardinal de Bouillon dans l'ordre de Cluny est très mal fondée. » — 3 (p. 193). « Mémorial présenté, l'an 1686, à nostre Saint Père le pape Innocent XI par frère Antoine Thévenin, alors procureur général en cour de Rome de la congrégation réformée de Clugny », texte français et italien. — 4 (p. 201). « Observations à faire pour la décision des contestations portées au Grand Conseil de la part de quelques communautés particulières de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, contre l'exercice de la jurisdiction de M. le cardinal de Bouillon... »

5 (p. 223). « Très humble remontrance à nos seigneurs du Grand Conseil sur le procés de la jurisdiction entre les religieux de l'étroite observance de Cluny et messire Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon..., où l'on répond au Mémoire et aux Réflexions de M. Le Vaillant », 1705. — « Arrest du Conseil d'État qui prouve que le chapitre général convoqué à Cluny, le 13 avril 1704, n'a pu rien innover ny rien faire au préjudice de l'instance pendante au Conseil entre les religieux de l'étroite observance et M. le cardinal de Bouillon... » — 6 (p. 233). « Mémoire sur le procés qui est à juger au Conseil entre quelques religieux réformez de Cluny et M. le cardinal de Bouillon. » — 7 (p. 263). « Arrest du Grand Conseil, du 30 mars 1705, portant réglement entre les religieux de l'étroite observance de l'ordre de Cluny et messire Émanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne..., concernant la prétendue jurisdiction dudit sieur cardinal sur lesdits religieux. » — 8 (p. 327). Requête du cardinal de Bouillon au Grand Conseil tendant à ce que les juges qui ont assisté au procès soient convoqués pour entendre la lecture de l'arrêt intervenu. Décision conforme. Manuscrit. — 9 (p. 331). Mémoire pour le cardinal de Bouillon relatif à l'arrêt du 30 mars 1705. Manuscrit. — 10 (p. 343). « Motifs de l'arrêt du Grand Conseil du 30 mars 1705. » Manuscrit. — 11 (p. 355). Lettre de Pontchartrain au Grand Conseil : le Roi veut prendre par lui-même connaissance de la requête du cardinal de Bouillon; les conseillers doivent par suite adresser à Pontchartrain les documents nécessaires; en outre, le Premier Président et les sept ou huit plus anciens conseillers se rendront chez le Chancelier pour apprendre le sentiment du Roi sur cette affaire. (Ver-

sailles, 25 mai 1705). Copie manuscrite. — 12 (p. 357). Requête au Roi du cardinal de Bouillon. Manuscrit. — 13 (p. 375). « Mémoire pour les religieux de l'étroite observance de l'ordre de Cluny. » Ms. — 14 (p. 379). « Apologie de l'arrêt rendu le 30 mars 1705 par nos seigneurs du Grand Conseil sur le procès de la jurisdiction entre les religieux de l'étroite observance de Cluni et messire Emmanuel Théodose de La Tour d'Auvergne... »

15 (p. 419). « Apologie de M. le cardinal de Bouillon... Ce n'est point ici l'histoire de ma vie... » Ms. — 16 (p. 465). Arrêt du Grand Conseil relatif au paiement par les parties de leur quote-part des frais payés à l'occasion de l'arrêt du 30 mars 1705 (6 juillet 1705). — 17 (p. 469). Arrêt du Conseil d'État confirmatif de celui du Grand Conseil du 30 mars 1705 (Versailles, 14 avril 1708). — 18 (p. 499). Autre, portant renvoi à la Grand Chambre du parlement de Paris de toutes les contestations relatives aux arrêts du 30 mars 1705 et 14 avril 1708 (Versailles, 3 décembre 1708). — 19 (p. 503). « Mémoire pour montrer que M. le cardinal de Bouillon est incapable de jurisdiction régulière et que ses bulles en commande ni sa dignité de cardinal ne le relèvent pas de cette incapacité. » — 20 (p. 529). « Mémoire pour les supérieurs et religieux de l'étroite observance... intimez, appellans comme d'abbus et deffendeurs, contre dom Charles de Goüé et autres anciens diffiniteurs... appellans comme d'abus et intimez; et contre M. le cardinal de Bouillon... demandeur en requeste civile et intimé; et encore contre dom Denis Auroux et dom Jean Micault, religieux de l'étroite observance, appellans comme d'abus. » — 21 (p. 679). Mémoire pour régler les contestations survenues au dernier chapitre général de l'ordre de Cluny entre le cardinal de Bouillon et les religieux de l'étroite observance sur l'exécution de l'arrêt du 30 mars 1705. — 22 (p. 743). « Précis qui sert à montrer quelles ont esté les vues de M. le cardinal de Bouillon dans le dernier chapitre de l'ordre de Cluny, pour les supérieurs religieux et communautez de l'étroite observance, défendeurs, contre dom Charles de Goüé et autres religieux (de l'ancienne observance), demandeurs, et contre M. le cardinal de Bouillon... » — 23 (p. 761). Arrêt du Parlement « qui ordonne par provision que les réglemens, élections et décrets faits les 10, 11 et 13 octobre 1708 seront exécutez, et en conséquence les visites des maisons de l'étroite observance continuées, etc. » (18 mars 1710.) — 24 (p. 765). Requête au Roi et aux commissaires

par lui députés pour l'ordre de Cluny, adressée par Pierre-Paul de Buissi Du Ménil, procureur général de tout l'ordre. 1727. — 27 (p. 799). « Requeste du procureur général de l'ordre de Cluny présentée à MM. les commissaires du Roy le 2 may 1727, au sujet des offices claustraux de l'abbaye de Cluny. — Requeste sur la profession religieuse et le vœu de stabilité des religieux de Cluny, présentée le 17 may 1727... — Réponse du procureur général de tout l'ordre de Cluny à la requête du procureur général de l'étroite observance, sur les formalitez prétendues nécessaires pour passer de l'étroite observance à l'ancienne. » 1728. — 26 (p. 825). « Observations de M. l'archevesque de Vienne, abbé, chef et supérieur général de tout l'ordre de Cluny, sur la réponse que les supérieurs des réformés de Cluny ont faite à son Mémoire sur son bref de délégation. 5 mars 1728. » — 27 (p. 895). Arrêt du Conseil d'État rendu entre les religieux de l'étroite observance et ceux de l'ancienne observance. Fontainebleau, 25 novembre 1724. — Mandement conforme, même date. — 28 (p. 909). Autre, portant règlement pour l'ordre de Cluny. Fontainebleau, 22 septembre 1728.

XVIII[e] siècle. Papier. 914 pages. 248 sur 175 millim. Rel veau brun, aux armes de l'ordre de Cluny, portant en exergue cette inscription : « Procurator generalis strictæ observantiæ ordinis Cluniacensis ».

101. — Tome VIII.

1 (fol. 2). Titre : Chapitres généraux de l'ordre de Cluny... » — 2 (fol. 8). « Bulla Gregorii IX pro reformatione ordinis Cluniacensis. Gregorius...... Behemoth non contentus....... Datum Agnagniae, idibus januarii, pontificatus nostri anno sexto. » Ms. — 3 (fol. 13). « Conservatoria Gregorii IX directa abbati Sancti Stephani Divionensis, et Cisterciensi et Sancti Stephani Divionensis prioribus, ut compellant abbates quosdam ordinis Cluniacensis venire ad capitulum generale Cluniacense singulis annis. — Gregorius... Non posset regularis ordo...... Datum Perusi, xv kalendas januarii, anno tertio. » (Potthast, n° 8473.) Ms. — 4 (fol. 14). « Privilegium Innocentii IV quod abbas Sancti Benedicti supra Padum debeat semper accedere vel mittere ad generale capitulum Cluniacense. — Innocentius... Justis petentium desideriis...... Datum Lugduni, xviii kalendas februarii, pontificatus nostri anno VIII. » Ms. — 5 (fol. 14 v°). « Privilegium Alexandri IV quod non possint

Cluniacenses compelli ad aliud quam ad generale capitulum Cluniacense accedere. — Alexander... Justis petentium desideriis..... Datum Laterani, idibus februarii, ...anno secundo. » (Potthast, n° 16253.) Ms. — 6 (fol. 101). « Bulla Nicolai IV ad Cluniacenses, in qua multa repetuntur statuta a Gregorio IX pro reformatione ordinis Cluniacensis facta, quaedam moderantur et alia adduntur. — Nicolaus... Regis pacifici...... Datum Reate, secundo idus septembris, ...anno secundo. » (Potthast, n° 23077.) 10 p. in-4°.

7 (fol. 15-300). Chapitres généraux de l'ordre de Cluny : délibérations prises sur les rapports d'inspection des établissements de l'ordre en Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne, années 1259, 1260, 1261, 1264, 1265, 1266, 1269 (copié le 20 octobre 1712), 1272, 1273, 1274, 1276, 1281, 1282, 1283, 1285, 1286, 1287, 1288, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295 (copié le 5 janvier 1714), 1296 (copié le 9 juin 1714), 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1303, 1305, 1306, 1308, 1310, 1311. Copie manuscrite des rôles originaux, en parchemin, alors conservés à l'abbaye de Cluny. — 8 (fol. 112). Chapitre général de 1290; procès-verbal de l'inspection de l'abbaye de Cluny. 5 p. in-4°.

XVIIIe siècle. Papier. 300 feuillets. 265 sur 198 millim. Rel. veau marbré.

102. — Tome IX.

Chapitres généraux de l'ordre de Cluny pour les années 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1321, 1322, 1324 (pages A-Rr, in-4°), 1325, 1326 (fragments), 1327, 1328, 1329, 1331, 1332, 1334, 1335, 1336. — Volume entièrement manuscrit, excepté un article imprimé.

On lit à la fin des délibérations de 1332 : « Extat inter visitationes Lombardiae fragmentum deffinitionum anni 1333 pro Lombardia. »

XVIIIe siècle. Papier. 346 feuillets. 260 sur 192 millim. Rel. veau marbré.

103. — Tome X.

Chapitres généraux de l'ordre de Cluny pour les années 1337, 1339, 1340, 1341 (copié le 7 mars 1715), 1342, 1343, 1344, 1345, 1347, 1348 (fragment), 1349, 1352, [1356], 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1365, 1366, 1367, 1368.

XVIIIe siècle. Papier. 426 feuillets. 260 sur 190 millim. Rel. veau marbré.

104. — Tome XI.

Chapitres généraux des années 1369, 1370 (copié le 13 décembre 1714), 1371, 1373 (copié le 20 décembre 1714), 1374, 1375, 1376 (copié le 15 janvier 1715), 1377 (fragment, copié le 4 mars 1715), 1378 (copié le 19 janvier 1715), 1379 (copié le 27 février 1715), 1380-1392.

On lit au bas du dernier feuillet : « D. A. R. 1761, Parisiis. »

XVIIIe siècle. Papier. 438 feuillets. 260 sur 192 millim. Rel. veau marbré.

105. — Tome XII.

Chapitres généraux des années 1393-1397, 1400, 1401, 1402 (copié le 11 juin 1715), 1403 (copié le 13 juin 1715), 1404, 1406-1409.

XVIIIe siècle. Papier. 338 feuillets. 265 sur 200 millim. Rel. veau marbré.

106. — Tome XIII.

Chapitres généraux des années 1410, 1411, 1414, 1417, 1418, 1420-1422, 1424, 1427-1439, 1443-1446, 1449-1451, 1453-1457, 1459-1472, 1474, 1476-1479.

On lit, à la fin du chapitre général de 1439, les initiales : « D. A. R. »

Les chapitres généraux de 1449 à 1465 sont d'une autre écriture que le reste du volume.

XVIIIe siècle. Papier. 521 feuillets. 248 sur 185 millim. Rel. veau marbré.

107. — Tome XIV.

Chapitres généraux de l'ordre de Cluny (1633-1673). — Volume en entier manuscrit, sauf quatre articles imprimés. Table manuscrite en tête du volume.

P. 1. « Acta primi capituli generalis celebrati a patribus strictae observantiae in sacro monasterio Cluniacensi die 16a novembris anni 1633. » — P. 13. Chapitre général de 1636. — P. 25. Chapitre général de 1639. — P. 33. Chapitre général de 1642. — P. 41. Chapitre général de 1645. — P. 45. Chapitre général de 1646. — P. 53. Chapitre général de 1647. — P. 57. Chapitre général de 1648. — P. 61. Chapitre général de 1649. — P. 67. Chapitre général de 1650. — P. 75. Chapitre général de 1651. — P. 89. Arrêt d'évocation au Grand Conseil (Paris, 23 octobre 1651). Expédi-

tion, 4 p. in-4°. — P. 93. Chapitre général de 1653. — P. 103. Chapitre général de 1654. — P. 115. Chapitre général de 1655. — P. 119. Chapitre général de 1656. — P. 161. « Coppie d'arrest du Privé Conseil portant que saisie sera faicte du temporel des religieux réformés de Cluny jusqu'à ce qu'ils aient reconnu dom Roussel pour prieur de lad. abbaye, nommé par le chapitre général tenu à Saint-Martin-des-Champs par l'ordre de Mgr. le cardinal Mazarin, abbé de Cluny » (Paris, 19 septembre 1656).

P. 169. Chapitre général de 1660. — P. 181. Chapitre général de 1661. — P. 193. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y séant, portant cassation du concordat fait et passé entre feu M. le cardinal Mazarini, abbé, chef et général de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny, et de tous les religieux de la congrégation de S. Vanne et S. Hydulphe, au mois d'avril 1659; du 16 décembre 1661. — A Paris, par Martin Leché, marchand libraire au Palais. MDCLXII. » 4 p. in-4°. — P. 197. Chapitre général de 1662. — P. 201. Chapitre général de 1663. — P. 209. Chapitre général de 1664. — P. 213. Chapitre général de 1665. — P. 221. Chapitre général de 1667. — P. 225. Chapitre général de 1668. — P. 229. Chapitre général de 1669. — P. 233. Chapitre général de 1670. — P. 237. Chapitre général de 1671. — P. 241. Chapitre général de 1672. — P. 245. Arrêt du Conseil d'État interdisant aux abstinents de l'ordre de Cluny de tenir aucune assemblée ou chapitre général. Versailles, 18 mars 1673. — Mandement conforme, même date. Expédition, 3 p. in-4°. — P. 251. « Factum pour le procureur général et supérieurs de l'observance de Cluny, demandeurs en désaveu, contre m[e] Arnault Roux, advocat au Conseil, deffendeur, et encore contre les supérieurs et religieux de la congrégation S. Maur, aussi deffendeurs. » 12 p. in-4°.

XVIII[e] siècle. Papier. 247 et 12 pages. 265 sur 195 millim. Rel. veau brun.

108. — Tome XV.

1. Titre : « Chapitres généraux de l'ordre de Cluny... » — 2 (fol. 2). Arrêt du Conseil d'État prescrivant la tenue d'un chapitre général, à Paris, au collège de Cluny, le premier dimanche après la Notre-Dame d'août. Saint-Germain-en-Laye, 20 mars 1676. — Convocations par le prieur, 21 mars. 4 p. in-4°. — 3 (fol. 4). Mandement royal pour assurer libre passage aux religieux qui se rendent au chapitre général. Saint-Germain-en-Laye, 15 avril 1676. — 4 (fol. 5). « Réflexions sur

l'arrest qui ordonne la tenue d'un chapitre général. » 15 p. in-4°. — 5 (fol. 13). Autre arrêt du Conseil d'État ordonnant la tenue du chapitre général, nonobstant les oppositions. Versailles, 7 août 1676. Ms. — 6 (fol. 15). « Oratio ad reverendissimos patres Cluniacensis ordinis, tam antiquae quam novae seu strictioris observantiae, in capitulo generali congregatos. » 16 août 1676. 18 p. in-4°. — 7 (fol. 25). Chapitre général de 1676, procès-verbal en français. 14 p. in-4°. — 8 (fol. 32). Même chapitre, procès-verbal en latin. 14 p. in-4°. — 9 (fol. 39). « Définition du définitoire réservé du chapitre général » de 1676. 1676-1677. 8 feuillets mss. — 10 (fol. 47). « Lettres patentes pour la confirmation des statuts, réglemens et priviléges accordez à la congrégation et ordre de Cluny », (Versailles, septembre 1676.) — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 27 novembre 1676. 4 p. in-4°. — 11 (fol. 49). Lettre de cachet autorisant la tenue du chapitre général pour le premier dimanche après la Toussaint, (Saint-Germain, 9 juillet 1678). — Convocation conforme, suivie de la formule d'envoi, 1er août. 3 p. in-4°. — 12 (fol. 51). Chapitre général de 1678, latin et français, 16 et 12 (paginées 15-26) p. in-4°. — 13 (fol. 65). « Ordonnances et avis » du même chapitre, 2 f. mss. — 14 (fol. 67). Définitoire réservé de 1678-1679. 6 f. mss. — 15 (fol. 73). Déclaration royale approuvant les règlements arrêtés dans le chapitre général de 1678. Saint-Germain, avril 1679. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 15 février 1680. 4 p. in-4°. — 16 (fol. 75). Lettre de cachet prorogeant le chapitre général de 1680. (Saint-Germain, 5 avril 1680.) — Circulaire conforme du grand prieur, scellée. — 17 (fol. 76). Diète de 1684 : convocation, actes, résolutions et avis. Les convocations et les actes sont en latin; les procès-verbaux, résolutions, avis, ordonnances, en français. 3 f. mss. — 18 (fol. 80). Arrêt du Grand Conseil fixant à 6 l. par jour l'indemnité des prieurs claustraux se rendant au chapitre général, 7 juillet 1685. 3 p. in-4°. — 19 (fol. 82). Liste des abbés et prieurs ayant assisté au chapitre général de 1685. 3 p. in-4°. — 20 (fol. 84). Chapitre général de 1685 : convocation à Paris, puis à Cluny, procès-verbal en latin. 16 p. in-4°. — 21 (fol. 92). « Ordonnances » du même. Ms. — 22 (fol. 94). Le grand prieur proroge le chapitre général de 1687, « datum in castello Brollii », 13 janvier 1687. Ms.

23 (fol. 95). Diète de 1687 : actes et résolutions. 5 f. mss. — 24 (fol. 101). Diète de 1689 : actes et résolutions. 4 f. mss. —

25 (fol. 105). Diète de 1690 : actes et résolutions. 4 f. mss. — 26 (fol. 109). Diète de 1691 : actes et résolutions. 6 f. mss. — 27 (fol. 115). Convocation du chapitre général de 1693. Pontoise, 10 mai 1693. 2 p. in-4°. — 28 (fol. 116). Ordonnance de l'abbé de Cluny pour contraindre les abbés et prieurs commendataires à indemniser de leurs frais de déplacement les prieurs claustraux, 15 septembre 1693. — 29 (fol. 118). Chapitre général de 1693 : procès-verbal en latin ; ordonnances en français. 16 p. in-4° et 2 f. mss. — 30 (fol. 128). Lettres patentes portant approbation des décisions prises dans le chapitre général de 1693. Versailles, décembre 1693. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 8 janvier 1694. — Mandement au Grand Conseil pour l'enregistrement du bref portant ratification des décisions du chapitre général de 1693. Versailles, 25 juin 1696. —Mention de l'enregistrement. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil. 7 septembre 1696. 4 p. in-4°. — 31 (fol. 130). Arrêt du Grand Conseil fixant à 6 l. par jour l'indemnité due par les abbés et prieurs commendataires aux prieurs claustraux qui se rendent au chapitre général, 26 mars 1697. 3 p. in-4°. — 32 (fol. 132). « Oratio in comitiis generalibus Cluniacensium habita,... oratore domno Hieronymo d'Ogerdias, monacho Cluniacensi », 28 avril 1697. 16 p. in-4°. — 33 (fol. 141). Chapitre général de 1697, procès-verbal en latin. 10 p. in-4°. — Ordonnances. Ms. — 34 (fol. 147). Diète de 1698, actes et ordonnances. 6 f. mss. — 35 (fol. 153). Mandement du cardinal de Bouillon prorogeant du 16 au 24 avril l'ouverture du chapitre général, afin de pouvoir y assister. Pont-de-Beauvoisin, 12 avril 1701. — Protestation de dom Antoine Thévenin, prieur claustral de La Charité-sur-Loire, 17 avril 1701. 2 f. mss. — 36 (fol. 155). Chapitre général de 1701, procès-verbal latin. 16 p. in-4°. — Ordonnances. 2 f. mss. — 37 (fol. 165). Opposition formée par Pierre Feautrier, mansionnaire du prieuré de Souvigny, à la présidence par le cardinal de Bouillon du prochain définitoire comme à sa participation et à celle de son neveu à l'élection des définiteurs, 18 avril 1701. Ms. — 38 ((fol. 167). Protestation formée par Antoine Thévenin contre le chapitre général de 1701, illégalement présidé par le cardinal de Bouillon, 3 mai 1701. Ms. — 39 (fol. 168 v°). Arrêt provisionnel du Conseil d'État portant que le prochain chapitre sera tenu comme les quatre précédents. Versailles, 30 mars 1704. — 40 (fol. 169). Mandement du cardinal de Bouillon convoquant un certain nombre

de religieux à Cluny pour prendre leur avis touchant le successeur à nommer de Mathieu Melin, vicaire général, décédé. Paray, 19 septembre 1702. Ms. — 41 (fol. 171). « Oratio cardinalis Bullionii in capitulo generali, Cluniaci, anno 1704. » 8 p. in-4°. — 42 (fol. 175). Chapitre général de 1704 : procès-verbal latin. 14 p. in-4°. — Ordonnances. Ms. — 43 (fol. 184). « Relation de ce qui s'est passé dans l'abbaye de Cluny depuis le samedy 12 avril 1704 jusqu'au dimanche 20, au sujet du chapitre général. » 4 f. mss. — 44 (fol. 188). Six protestations contre le chapitre général de 1704. 6 f. mss. — 45 (fol. 193 v°). Arrêt du Conseil d'État différant de trois mois la tenue du chapitre général. Versailles, 11 avril 1707. — Autre, fixant la tenue du chapitre général deux mois après le jugement du procès pendant. Marly, 17 juillet 1707. — 46 (fol. 194). Convocation pour l'élection d'un prieur claustral de Cluny. Cluny, 12 août 1704. Ms. — 47 (fol. 195). « Extrait d'une assemblée ou diette des supérieurs de l'étroite observance de l'ordre de Cluny », tenue à Paray-le-Monial, puis à Cluny, du 6 au 13 septembre 1704. 2 f. mss. — 48 (fol. 198). Arrêt du Grand Conseil sur la contestation élevée entre le cardinal de Bouillon et certains membres de l'ordre. 30 mars 1705. — Arrêt du Conseil d'État confirmant le précédent. Versailles, 14 avril 1708. Double exemplaire. 3 p. in-4°. — 49 (fol. 200). « Indictio capituli generalis. » 1708. Ms. — 50 (fol. 202). « Actes concernans ce qui s'est passé au chapitre général de l'ordre de Cluny assemblé le 7 octobre de l'an 1708. » 98 p. in-4°. — 51 (fol. 253). « Diète ou assemblée particulière de l'étroite observance, tenue à Cluni, le 18 novembre 1708, en conséquence de la dissolution du chapitre général de l'ordre. » 20 f. mss. — 52 (fol. 273). Arrêt du Conseil d'État renvoyant à la Grand Chambre toutes les contestations relatives aux arrêts du Grand Conseil et du Conseil d'État des 30 mars 1705 et 14 avril 1708. Versailles, 3 décembre 1708. 4 p. in-4°. — 53 (fol. 275). Arrêt du Parlement ordonnant l'exécution par provision des règlements, élections et décrets des 10, 11 et 13 octobre 1708. 18 mars 1710. 4 p. in-4°. — 54 (fol. 277). Diète de 1710 : convocation, actes. 6 p. in-4°. — 55 (fol. 281). Chapitre général de 1711 : autorisation royale, Versailles 2 mars 1711 ; convocations des vicaires généraux, Paris, 5 mars, imprimé et ms. ; procès-verbal en français, 11 f. mss., et en latin, 24 p. in-4° ; — extrait des ordonnances, en français, ms. 56 (fol. 310). Diète de 1711 : convocation, actes et ordonnances.

3 f. mss. — 57 (fol 314). Diète de 1713 : actes et résolutions. Ms. — 58 (fol. 318). Chapitre général de 1714 : procès-verbal en français, 14 f. mss., et en latin, 15 f. mss. et 4 p. in-4°. — 59 (fol. 353). Arrêt du Grand Conseil défendant au grand prieur de Cluny de présider le définitoire, comme il l'a fait en 1714, et de « recevoir de son chef aucune translation des religieux des autres ordres ». 22 mai 1716. 2 p. in-4°. — 60 (fol. 354). Diète de 1715 : convocation, 2 p. in-4°; procès-verbal en français, 4 f. mss. ; actes, 2 p. in-4°. — 61 (fol. 361). Diète de 1716 : convocations, actes, 2 p. in-4° ; procès-verbal en français, 6 f. mss. — 62 (fol. 368). Chapitre général de 1717 : procès-verbal en latin, 15 p. in-4°; en français, 10 p. in-4°. — 63 (fol. 381). Diète de 1718 : procès-verbal en français, 4 f. mss. ; actes, 2 p. in-4°. — 64 (fol. 387). Diète de 1720 : procès-verbal en français, 6 f. mss. ; actes, 7 p. in-4°. — 65 (fol. 395). Diète extraordinaire de 1721 : autorisation royale, Paris, 6 mars 1721 ; mandement de l'abbé, Paris, 8 mars ; convocation, Paris, 9 mars. 3 p. in-4°; procès-verbal en français, 8 f. mss. ; autre, en latin, 7 p. in-4°. — 66 (fol. 409). Diète de 1722 : procès-verbal en français, 4 f. mss. ; convocation et actes, 3 p. in-4°. — 67 (fol. 415). Prorogation du chapitre général de 1723 à l'année suivante. Versailles, 4 février 1723. — Nouvelle prorogation d'un an. Versailles, 5 février 1724. 2 p. in-4°. — 68 (fol. 416). Diète de 1723 : procès-verbal en français, 2 f. mss. ; actes et convocation, 2 p. in-4°. — 69 (fol. 421). « Actes du chapitre général de l'an 1725 », en français, XVI-216 p. in-4°; incomplet de la fin.

XVIIIe siècle. Papier. 537 feuillets. 240 sur 175 millim. Rel. veau marbré.

109. — Tome XVI.

1 (fol. 1). Titre. — 2 (fol. 2). Arrêt du Conseil d'État relatif aux deux observances et portant convocation du chapitre général de 1725. Fontainebleau, 25 novembre 1724. 2 p. in-4°. — 3 (fol 3). Chapitre général de 1725 : convocation (2 p. in-4°); procès-verbal du chapitre ; autre du définitoire de l'étroite observance ; ordonnances des commissaires (35 p. in-4°); procès-verbaux, en latin, du chapitre et des définitoires de chaque observance (11 p. in-4°). — 4 (fol. 28). Arrêt du Conseil d'État relatif aux deux observances et portant convocation du chapitre général de 1726. (Chantilly, 11 juin 1725.) — Mandement de signification, même date. 4 p. in-4°. — 5 (fol. 30). Diète de

1726 : convocation et actes, 4 p. in-4°; procès-verbaux en français, 4 f. mss. — 6 (fol. 36). Arrêt du Conseil d'État relatif aux deux observances. Fontainebleau, 22 septembre 1728. 6 p. in-4°. — 7 (fol. 40). « Actes du chapitre général » de 1728 : convocation, lettre du Roi à l'archevêque de Vienne (Versailles, 25 avril), procès-verbal, en latin, du chapitre et des définitoires des deux observances (24 p. in-4°); — procès-verbal, en français, du chapitre et des définitoires, avec un « Projet des conventualitez pour l'ancienne observance » et une statistique des maisons de l'étroite observance. 56 p. in-4°. — Définitions du petit définitoire, en français. 7 p. in-4°. — 8 (fol. 87). Lettre, signée : « Columbanus Gniatkieroiez, ordinis sanctissimi patris Benedicti, prior et custos Tynetensis, congregationis sacrae Cluniacensis, nomine archicoenobii Tynetensis » et datée de « Tinetis », 20 août 1728, adressée au chapitre général ; — réponse, Paris, 9 octobre. 4 p. in-4°. — 9 (fol. 89). Lettre du P. Lebrun, de l'Oratoire, à l'abbé général de Cluny, relative au nouveau missel de Cluny. Paris, 2 octobre 1728. 3 p. in-4°. — 10 (fol. 91). Protestation contre certaines décisions du chapitre général de 1728, 11-12 octobre. 8 f. mss. — 11 (fol. 95). Arrêt du Conseil d'État annulant la protestation précédente. Fontainebleau, 26 octobre. — Mandement de signification, même date. — Arrêt du Conseil d'État nommant une commission chargée d'étudier certaines questions touchant l'ordre de Cluny, même date. 4 p. in-4°. — 12 (fol. 97). Diète de 1729 : convocation et actes, 4 p. in-4°; — procès-verbal, en français, 6 f. mss. — 13 (fol. 105). Diète de 1731 : convocation et actes; procès-verbal, en français. 6 f. mss. — 14 (fol. 111). « Actes du chapitre général » de 1732 : arrêt du Conseil d'État ordonnant la tenue du chapitre général de 1732 et réglementant diverses matières. Marly, 19 février 1732. — Lettres patentes confirmatives des chapitres de 1725 et 1728 et de divers arrêts rendus de 1724 à 1732. Versailles, février 1732. — Arrêt du Grand Conseil ordonnant l'enregistrement des lettres précédentes, 3 avril; — convocation, lettre du Roi (Marly, 21 février), procès-verbal, en français et en latin, du chapitre et des définitoires. 59 p. in-4°. — 15 (fol. 141). Diète de 1733 : convocation et actes. 4 p. in-4°. — Procès-verbal, en français, 4 f. mss. — 16 (fol. 147). Diète de 1734 : mêmes documents, 4 p. in-4° et 6 f. mss.

17 (fol. 155). Chapitre général de 1735 : convocation, arrêt recevant l'appel comme d'abus opposé par les supérieurs majeurs de l'étroite observance (1[er] avril 1735), procès-verbaux, en français et en latin.

32, 14 p. in-4° et 4 f. mss. — 18 (fol. 184). Diète de 1736 : mêmes documents qu'à la précédente. 5 p. in-4° et 10 f. mss. — 19 (fol. 199). Diète de 1737 : mêmes documents. 5 p. in-4° et 10 f. mss. — 20 (fol. 212). Chapitre général de 1738 : convocation, lettre du Roi (Versailles, 19 juin 1738), procès-verbaux, en français et en latin. 4, 33 et 16 p. in-4°. — 21 (fol. 240). Diète de 1740 : mêmes documents. 5 p. in-4° et 3 f. mss. — 22 (fol. 247). Diète de 1741 : actes. 3 p. in-4°; — procès-verbal en français, 2 f. mss. — 23 (fol. 256). Chapitre général de 1742 : lettre du Roi prorogeant le chapitre en 1743 (Versailles, 16 décembre 1741); — lettre d'envoi, imprimée, de copie de la précédente, signée de la main du cardinal d'Auvergne; convocation du chapitre de 1742, lettre du Roi autorisant le chapitre de 1742 (Versailles, 11 février); procès-verbaux, en français et en latin. 4, 23, 12 et 4 p. in-4°. — 24 (fol. 278). Diète de 1743 : mêmes documents. 5 p. in-4° et 6 f. mss. — 25 (fol. 287). Diète de 1745 : mêmes documents. 4 p. in-4° et 4 f. mss. — 26 (fol. 293). Diète extraordinaire de 1746, en remplacement du chapitre général : mandement de l'abbé, lettre du Roi (Versailles, 4 mars 1746); convocation; procès-verbal en français; actes. 8 et 6 pages in-4° et 10 f. mss. — 27 (fol. 311). Diète de 1747 : convocation et actes; procès-verbal, en français. 8 p. in-4° et 8 f. mss. — 28 (fol. 325). Diète de 1748 : mêmes documents. 5 p. in-4° et 3 f. mss. — 29 (fol. 332). Chapitre général de 1750 : convocation, lettre du Roi, procès-verbaux, en français et en latin. 35 et 20 p. in-4°. — « Définitions et ordonnances du définitoire réservé », en français. 5 f. mss. — 30 (fol. 367). Diète de 1751 : convocation et procès-verbal. 4 p. in-4° et 4 f. mss. — 31 (fol. 373). Diète de 1752 : mêmes documents. 5 p. in-4° et 3 f. mss. — 32 (fol. 381). Chapitre général de 1753 : procès-verbaux, en français et en latin. 34 et 21 p. in-4°. — 33 (fol. 410). Diète de 1754 : mêmes documents. 4 p. in-4° et 4 f. mss. — 34 (fol. 417). Diète de 1755 : mêmes documents. 6 p. in-4° et 4 f. mss. — 35 (fol. 424). Chapitre général de 1756 : procès-verbaux, en français et en latin. 43 et 22 p. in-4°. — 36 (fol. 458). Diète de 1757 : mêmes documents. 5 p. in-4° et 4 f. mss. — 37 (fol. 469). Diète de 1758 : mêmes documents. 5 p. in-4° et 3 f. mss.

XVIIIe siècle. Papier. 474 feuillets. 242 sur 178 millim. Rel. veau marbré.

110. — Tome XVII.

1 (fol. 1). Table manuscrite des pièces contenues dans le volume. 6 f. — 2 (fol. 8). Titre. — 3 (fol. 9). Arrêt du Conseil d'État confiant au grand prieur, pendant la vacance du siège abbatial, la direction du spirituel de l'ordre et la collation des offices et bénéfices en règle et celle des cures. — Mandement conforme. Versailles, 16 décembre 1672. 3 p. in-4°. — 4 (page 1). « Traicté du droit d'élection de l'abbaye de Cluny. » 31 p. in-4°. — 5 (p. 31). Arrêt du Conseil d'État défendant aux abstinents de l'ordre de Cluny de tenir aucune assemblée autre que le chapitre général. — Mandement conforme. Versailles, 18 mars 1673. 3 p. in-4°. — 6 (p. 35). Ordonnance du grand prieur rappelant l'obligation pour les religieux de passage à Paris de loger dans l'une des trois maisons de l'ordre. 1er juin 1673. Signature autographe. — Au bas, signification manuscrite au prieur de Saint-Denis-de-la-Chartre. 4 p. in-4°. — 7 (p. 37). « Réponse de dom Du Laurens au Traité du droit de l'élection de l'abbaye de Cluny, 1674 ». 14 p. in-4°. — 8 (p. 55). « Placet présenté au Roy par deux religieux abstinens au nom de la Voulte ou communauté de l'abbaye de Cluny. — Deux lettres escrittes par lesd. deux abstinens. — Observations sur ledit placet et lettres. » 1674. 10 p. in-4°. — 9 (p. 65). « Réponse du grand prieur à un mémoire intitulé : Pour justifier que la juridiction et l'administration de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny appartient, pendant la vacquance du siége, aux pères sénieurs et officiers de la Voulte... » 20 p. in-4°. — 10 (p. 85). Arrêt du Conseil d'État décidant que les évocations générales au Grand Conseil auront également lieu pendant la vacance du siège abbatial. — Mandement. Versailles, 12 octobre 1674. 2 p. in-4°.

11 (p. 87). Autre exemplaire du même arrêt, suivi de l'arrêt d'enregistrement au Grand Conseil. 23 novembre. 4 p. in-4°. — 12 (p. 91). Arrêt du Conseil d'État confiant au grand prieur la collation des bénéfices tenus en commende. Fontainebleau, 30 août 1575. 3 p.in- 4°. — 13 (p. 95). Arrêt du Conseil d'État soumettant les deux observances aux statuts de 1458 et fixant un chapitre général pour le mois d'août. Saint-Germain-en-Laye, 20 mars 1676. — Mandement royal pour assurer la circulation des délégués. Saint-Germain-en-Laye, 15 avril 1676. — Autorisation royale de tenir le chapitre général de 1678. Saint-Germain-en-Laye, 9 juillet 1678. — Convocation au chapitre. 1er août. 2 p. in-4°. — 14 (p. 97). Autre exemplaire de

l'arrêt du 20 mars 1676. — « Publicatio capituli generalis », 1676. 4 p. in-4°. — 15 (p. 101). « Réflexions » sur l'arrêt du 20 mars 1676. 15 p. in-4°. — 16 (p. 117). Chapitre général de 1676 : procès-verbal en français et en latin. 14 et 14 p. in-4°. — 17 (p. 145). « Lettres patentes pour la confirmation des statuts, réglemens et priviléges accordés à la congrégation et ordre de Cluny. » Versailles, septembre 1676. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 27 novembre. 4 p. in-4°. — 18 (p. 149). Arrêt du Grand Conseil enjoignant aux officiers titulaires de regagner les monastères de leurs offices, et aux religieux de passage à Paris de résider dans l'une des trois maisons de l'ordre. 31 mars 1677. 3 p. in-4°. — 19 (p. 153). « Arrest du Conseil d'État qui ordonne la visite de tous les lieux dépendans des bénéfices de l'ordre de Cluny; et pour sureté des réparations, permet la saisie de moitié des revenus, etc. » — Mandement. Saint-Germain-en-Laye, 15 janvier 1677. — Enregistrement au Grand Conseil, 16 mars. 4 p. in-4°. — 20 (p. 155). « Factum pour faire connoistre l'impossibilité qu'il y a de ne faire qu'un corps des religieux anciens et de l'observance de l'ordre de Cluny, et qu'un semblable meslange ne peut avoir aucun autre effet que de détruire entièrement toute l'observance régulière. » 8 p. in-4°. — 21 (p. 163). « Factum de la différance des régimes de l'ancienne et nouvelle observance de l'ordre de Cluny. » 12 p. in-4°. — 22 (p. 175). Chapitre général de 1678: autorisation royale, Saint-Germain, 9 juillet; convocations. 4 p. in-4°. — « Oratio ad reverendissimos patres Cluniacensis ordinis, tam antiquae quam novae seu strictioris observantiae... » 24 p. in-4°. — Procès-verbal, en latin, 16 p. in-4°; en français, 12 p. in-4°, numérotées 15-26. — 23 (p. 233). « Déclaration pour la confirmation des statuts et réglemens du chapitre de 1678. » Saint-Germain, avril 1679. — Enregistrement au Grand Conseil. 15 février 1680. 4 p. in-4°.

24 (p. 237). Arrêt du Conseil d'État confirmant celui du 12 novembre 1641 portant rétablissement de la discipline régulière dans les ordres de Saint-Benoît, Cîteaux et Prémontré, et approuvant les délibérations des chapitres de 1676 et 1678 ; avec un mandement conforme. Saint-Germain, 19 novembre 1678. 3 p. in-4°. — 25 (p. 240). Autre, assurant les ressources nécessaires à la réparation des églises de l'ordre de Cluny et à l'achat des ornements du culte. Mandement. Saint-Germain, 17 juillet 1679. 4 p. in-4°. — 26 (p. 244). Autre, ordonnant la visite des établissements de l'ordre de Cîteaux et de Pré-

montré, qui seront l'objet des réparations nécessaires; mandement. Saint-Germain, 17 juillet 1679. — Enregistrement au Grand Conseil, 29 décembre. 4 p. in-4°. — 27 (p. 248). Autre, ordonnant la confection d'un état général et détaillé de tous les bénéfices de l'ordre de Cluny; mandement. Saint-Germain, 17 juillet 1679. 3 p. in-4°. — 28 (p. 251). Autre, identique à celui du n° 25 ; mandement. Fontainebleau, 9 octobre 1679. 3 p. in-4°. — 29 (p. 254). Arrêts du Conseil d'État : 1° « qui ordonne par provision que toute la juridiction de l'ordre appartiendra aux senieurs et officiers de la Voulte ». Saint-Germain, 3 décembre 1669; — 2° « Arrest contradictoire pour la jurisdiction de la Voulte de Cluny. 1671 »; — 3° autre, « qui ordonne qu'il sera employé aux réparations des lieux et dépendances des bénéfices de l'ordre de Cluny et ornemens jusqu'à la moitié des revenus desdits bénéfices »; mandement. Saint-Germain, 17 juillet 1679 (déjà cité sous le n° 25). — 30 (p. 258). Arrêt déjà cité sous le n° 28. — 31 (p. 260). Arrêt d'enregistrement déjà cité sous le n° 23. — 32 (p. 261). Arrêt du Conseil d'État autorisant la perception sur chaque établissement de l'ordre de Cluny d'une contribution destinée à former une caisse « pour soutenir les affaires communes et générales ». Saint-Germain, 8 avril 1680. — Lettres du Roi au Grand Conseil sur le même sujet. Saint-Germain, 15 février 1681. — Tableau de la contribution à percevoir sur chaque établissement, dressé par le grand prieur de l'ordre. — Arrêt du Grand Conseil portant enregistrement des documents de l'affaire. 20 janvier 1683. 8 p. in-4°. — 33 (p. 269). « Déclaration du Roy sur le rétablissement des conventualitez. » Saint-Germain, 6 mai 1680. 4 p. in-4°.

34 (p. 271). Arrêt du Conseil d'État autorisant l'établissement du noviciat dans le prieuré de Lihons-en-Santerre; mandement. Saint-Germain, 1er avril 1680. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 10 mai 1681. 4 p. in-4°. — 35 (p. 275). Autre, « pour rétablir la régularité et la communauté dans l'ordre de Cluny »; mandement. Versailles, 14 juillet 1681. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 31 janvier 1682. — Arrêt du Conseil d'État « qui ordonne que les novices seront élevez dans l'esprit et la pureté de leur état et conformément aux premiers usages et anciennes pratiques de l'ordre ». Saint-Germain, 1er avril 1681. 4 p. in-4°. — 36 (p. 279). Bulle de Léon X « confirmative des priviléges de Clugny, donnant pouvoir à l'abbé éleu de prendre l'administration du spirituel et du temporel, sans attendre

la confirmation du Saint-Siége. » Rome, Saint-Pierre, 23 juin 1518. — Lettres patentes autorisant l'enregistrement de la bulle. Versailles, 25 novembre 1683. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil. 20 décembre 1683. — Arrêt du Grand Conseil autorisant le cardinal de Bouillon à prendre possession de l'abbaye de Cluny, 23 décembre. — Convocation du chapitre général de 1685. 16 p. in-4°; les deux premières pages manquent. — 37 (p. 293). « Escritures qui ont servi de factum au procez jugé au Grand Conseil du Roy en faveur de l'ordre de Cluny contre la congrégation de Saint-Vanne, par arrest du 12 septembre 1684. » 4, 44, 58 et 72 p. in-4°. — 38 (p. 468). « Arrest du Grand Conseil, du 12 septembre 1684, ordonnant la réunion à l'ordre de Cluny de sept monastères situez en Franche-Comté, cy-devant occupez par les Pères de la congrégation de Saint-Vanne. » 20 p. in-4°. — 39 (p. 488). Chapitre général de 1685 : « oratio », 9 p. in-4°; convocation, procès-verbal, en latin, 20 p. in-4°. — 40 (p. 515). Arrêt du Grand Conseil fixant à 6 livres par jour l'indemnité due par les commendataires aux prieurs claustraux qui se rendent au chapitre général, 17 juillet 1685. 3 p. in-4°. — 41 (p. 518). Arrêt du Grand Conseil condamnant l'ordre de Cluny à payer les pensions dues aux religieux passés et demeurés dans la congrégation de Saint-Vanne, etc., 24 juillet 1688. 4 p. in-4°.

42 (p. 522). Mandement du Roi ordonnant aux possesseurs des prieurés et autres bénéfices de payer les droits de bourses qu'ils doivent au collège de Cluny, 25 juin 1689. 3 p. in-4°. — 43 (p. 525). « Mémoire pour M. le cardinal de Bouillon, abbé de Cluny,... et les religieux... de La Charité, contre mᵉ Pierre Sallé, promoteur en l'officialité d'Auxerre, et les prestres de la Mission, directeurs du séminaire de Poitiers », suivi de deux arrêts du Grand Conseil, des 30 septembre 1686 et 22 mars 1689. 22 p. in-4°. — 44 (p. 547). Taxe due par les établissements de l'ordre de Cluny pour couvrir les frais résultant de la défense des intérêts généraux : délibération du conseil établi pendant le voyage du cardinal de Bouillon à Rome, lettre circulaire réclamant la taxe. 1690. 3 p. in-4°. — 45 (p. 550). « Sentence rendue en faveur de dom Conssion, prieur de l'abbaye de Cluny et vicaire général de l'ordre aux provinces du comté de Bourgogne et d'Alsace, contre la calomnie d'un de ses officiers claustraux », 17 octobre 1692. 4 p. in-4°. — 46 (p. 554). Chapitre général de 1693 : convocation, procès-verbal en latin; lettres patentes portant approbation des décisions du

chapitre, Versailles, décembre 1693; arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 8 janvier 1694; bref d'Innocent XII portant approbation des statuts de 1693, y insérés, Rome, Sainte-Marie-Majeure, 21 juin 1695; mandement à fin d'enregistrement du bref au Grand Conseil, Versailles, 25 juin 1696; arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 7 septembre; arrêt du Grand Conseil autorisant le cardinal de Bouillon à prendre possession de l'abbaye de Cluny, 23 décembre 1683; bref d'Innocent XII chargeant le cardinal de Bouillon de visiter et réformer les monastères de l'ordre de Cluny, Rome, Sainte-Marie-Majeure, 27 octobre 1691, suivi du mandement (Versailles, 13 mars 1692) et de l'arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 17 mars; lettres patentes confirmant le cardinal de Bouillon dans la possession de l'abbaye de Cluny (Versailles, septembre 1693); arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 25 janvier 1694; — prise de possession par le cardinal de Bouillon, 7 octobre 1693. Pag. 23-84, in-4°. — 47 (p. 616). Ordonnance du cardinal de Bouillon enjoignant aux abbés et prieurs commendataires d'accorder la double portion aux prieurs claustraux. 15 septembre 1693. in-4°.

48 (p. 617). Nomination de Claude de Brou comme procureur général de l'ordre, et de Bernard Michon comme son coadjuteur. 26 janvier 1694. 2 p. in-4°. — 49 (p. 619). Arrêt du Grand Conseil fixant à 6 livres par jour l'indemnité due par les commendataires aux prieurs claustraux qui se rendent au chapitre général. 26 mars 1697. 3 p. in-4°. — 50 (p. 620). Chapitre général de 1697 : discours de Jérôme d'Ogerdias, 16 p. in-4°; — procès-verbal, en latin, 12 p. in-4°. — 51 (p. 649). Arrêt du Grand Conseil reconnaissant aux religieux de Saint-Jean de Saint-Mont le droit de choisir les sujets destinés à remplir les places vacantes de ce monastère, 15 février 1698. 4 p. in-4°. — 52 (p. 653). Chapitre général de 1701 : procès-verbal en latin. 20 p. in-4°. — 53 (p. 672). « Écrit contre le régime présent de l'ordre de Cluny. » 23 f. mss. — 54 (p. 718). « Mémoire des religieux de l'ordre de Cluny contre les entreprises de M. le cardinal de Bouillon. » 11 p. in-4°. — 55 (p. 729). « Avis au Conseil. Le général d'un corps régulier ayant formé le dessein de faire nommer son neveu, prêtre séculier, pour son coadjuteur... » 9 f. mss. — 56 (p. 747). « Mémoire raisonné de ce qui s'est passé au sujet de la postulation de M. l'abbé d'Auvergne pour coadjuteur de l'abbé de Cluni. » 15 f. mss. — 57 (p. 777). « Réponse » au mémoire précédent. 19 f. mss. —

58 (p. 815). « Mémoire pour messire Henri Oswald de La Tour d'Auvergne, coadjuteur de l'abbaye de Cluni, intimé, contre dom Pierre Boulzan, mansionaire du prieuré de Saint-Pierre-le-Moustier, appellant comme d'abus, et encore contre dom Jacques de La Motte, soy-disant avoir des pouvoirs particuliers de quelques communautez de l'ordre de Cluni, intervenant. » 115 p. in-4°. — 59 (p. 930). Pièces relatives à la nomination de Henri Oswald de La Tour d'Auvergne comme coadjuteur du cardinal de Bouillon. 1697. 21 p. in-4°. — 60 (p. 951). « Mémoire, servant d'avertissement, pour doms Gilbert Conssion et Pierre Boulzan contre Henri Osval de La Tour d'Auvergne, intimé, et dom Claude Rabusson, intervenant et défendeur. » 71 p. in-4°. — 61 (p. 1032). Arrangement intervenu entre les parties. S. d. 4 f. mss. — 62 (p. 1040). Arrêt du Grand Conseil relatif à la même affaire, 30 mars 1703. 12 f. mss. —63 (p. 1065). « Factum pour les religieux boursiers du collège de Cluny contre dom Louis Moreau, prieur dudit collége. » 11 p. in-4°. — 64 (p. 1076). « Mémoire pour le collége de Cluny. » 6 p. in-4°.

XVIIIe siècle. Papier. 1080 pages. 238 sur 173 millim. Rel. veau brun, aux armes de Cluny, portant en exergue cette inscription : « Procurator generalis strictae observantiae ordinis Cluniacensis ».

111. — Tome XVIII.

1. Titre. — 2 (p. 1). Arrêts du Conseil d'État, lettre du Roi et ordonnances autorisant ou prorogeant la tenue de chapitres généraux. 1704-1722. 4 p. in-4°. — 3 (p. 5). Chapitre général de 1704 : discours du cardinal de Bouillon, 8 p. in-4°; — procès-verbal, en latin, 17 et 6 p. in-4°. — 4 (p. 37). Mémoire pour le cardinal de Bouillon contre plusieurs religieux appelants comme d'abus, et contre le procureur général de la nouvelle observance, appelant comme d'abus d'un mandement du cardinal, et de l'institution par lui accordée au prieur de Sézanne de faire fonctions de procureur général de l'ancienne observance. 134 p. in-4°. — 5 (p. 173). « Mémoire servant pour l'exercice de la jurisdiction de M. le cardinal de Bouillon, par Antoine Le Vaillant, ancien avocat. » 1705. 152 p. in-4°. — 6 (p. 335). « Réflexions sur les moyens proposés par quelques communautez particulières de la soi-disante étroite observance de l'ordre de Cluny pour appuyer le schisme excité par dom Claude Rabusson, cy-devant procureur général, pour faire connoître que la contestation formée sur l'exercice de la jurisdiction

de M. le cardinal de Bouillon dans l'ordre de Cluny est très-mal fondée. » 40 p. in-4°. — 7 (p. 375). « Mémorial présenté, l'an 1686, à Innocent XI par frère Antoine Thévenin, alors procureur général, en cour de Rome, de la congrégation réformée de Clugny », français et italien; suivi de quelques réflexions. 8 p. in-4°. — 8 (p. 383). « Observations à faire pour la décision des contestations portées au Grand Conseil de la part de quelques communautés particulières de l'étroite observance contre l'exercice de la jurisdiction de M. le cardinal de Bouillon. » 22 p. in-4°. — 9 (p. 407). Lettre de Pontchartrain au prieur de Saint-Martin-des-Champs, lui enjoignant d'annuler la délibération chargeant dom Rabusson de poursuivre une affaire au Grand Conseil, et de faire sortir du monastère le sous-prieur Allard. Ms. — 10 (p. 411). « Très-humble remontrance à nosseigneurs du Grand Conseil sur le procès de la jurisdiction, où l'on répond au Mémoire et aux Réflexions de M. Le Vaillant. » 1705. 32 p. in-4°. — 11 (p. 443). « Mémoire sur le procés qui est à juger au Conseil. » 8 p. in-4°.

12 (p. 453). Arrêt du Grand Conseil portant règlement concernant la prétendue juridiction du cardinal sur les religieux de l'étroite observance, 30 mars 1705. 60 p. in-4°. — 13 (p. 515). Arrêt du Conseil d'État confirmatif du précédent ; mandement. Versailles, 9 juin 1705. 2 p. in-4°. — 14 (p. 519). Requête du cardinal de Bouillon au Grand Conseil, signifiée le 12 mai 1705. 2 f. mss. — 15 (p. 523). Mémoire pour le cardinal au sujet de l'arrêt du 30 mars. 5 f. mss. — 16 (p. 533). « Motifs de l'arrest du 30 mars. » 5 f. mss. — 17 (p. 543). Lettre de Pontchartrain au Grand Conseil, lui annonçant que le Roi veut prendre connaissance de la requête du Cardinal, et convoquant chez lui le Premier Président et les sept ou huit plus anciens conseillers. Versailles, 25 mai 1705. Ms. — 18 (p. 545). Requête du Cardinal au Roi. 6 f. mss. — 19 (p. 557). « Mémoire pour les religieux de l'étroite observance. » 2 f. mss. — 20 (p. 563). « Apologie de l'arrêt rendu le 30 mars. » 40 p. in-4°. — 21 (p. 603). Autre exemplaire de l'arrêt cité au n° 13. 2 p. in-4°. — 22 (p. 605). Journal du procès : 30 mars-12 juin 1705. 2 f. mss. — 23 (p. 611). « Apologie de M. le cardinal de Bouillon. » 16 f. mss. — 24 (p. 643). Arrêt du Grand Conseil ordonnant au cardinal de Bouillon et consorts de payer les frais du procès terminé par l'arrêt du 30 mars 1705, 6 juillet 1706. 4 p. in-4°. — 25 (p. 647). Autre, « qui ordonne que les

taxes de l'ordre de Cluni seront payées au seul procureur général dudit ordre, et non à d'autres, contre les communautez de ladite étroite observance » 15 novembre 1707. 34 p. in-4°. — 26 (p. 681). Autre, « qui ordonne que les revenus de la sacristie de Gournay, appartenans à dom de Bard, religieux de l'étroite observance, seront baillez aux religieux de Saint-Martin, pour estre par eux employez à sa nourriture et vestiaire... » 22 novembre 1707. 8 p. in-4°. — 27 (p. 689). Autre exemplaire du n° 2. 2 p. in-4°. — 28 (p. 693). Arrêt du Conseil d'État confirmatif de l'arrêt du Grand Conseil, du 30 mars 1705. Versailles, 14 avril 1708. — Autre, fixant à deux mois après la clôture du procès pendant, la tenue du chapitre général. Marly, 17 juillet 1707. — Signification. 27 p. in-4°. — 29 (p. 723). Procès-verbal, en français, du chapitre général de 1708. — Procès-verbal du définitoire, en latin. 12 et 8 p. in-4°. — 30 (p. 743). « Actes concernans ce qui s'est passé au chapitre général de l'ordre de Cluny, assemblé le 7 octobre de l'an 1708. » — 31 (p. 826). Mandement du vicaire général de l'étroite observance pour la tenue de la diète de 1705. 3 p. in-4°.

XVIII[e] siècle. Papier. 829 pages. 235 sur 173 millim. Rel. veau brun, aux armes de l'ordre de Cluny, avec cette inscription en exergue : « Procurator generalis strictae observantiae ordinis Cluniacensis ».

112. — Tome XIX.

1. Table ms. des pièces contenues dans ce volume. — 2. Titre imprimé. — 3 (p. 1). Arrêt du Conseil d'État renvoyant à la Grand Chambre du Parlement toutes les contestations formées et à former sur l'exécution des arrêts du 30 mars 1705 et 14 avril 1708. Versailles, 3 décembre 1708. 4 p. in-4°. — 4 (p. 5). Mémoire pour les religieux de l'étroite observance contre les anciens définiteurs de l'ancienne observance, contre le cardinal de Bouillon et contre Denis Auroux et Jean Micault, religieux de l'étroite observance, avec table des matières. 150 p. in-4°. — 5 (p. 155). « Mémoire pour montrer que M. le cardinal de Bouillon est incapable de la jurisdiction régulière et que ses bulles en commande ni sa dignité de cardinal ne le relèvent pas de cette incapacité. » — 6 (p. 181). Mémoire pour régler les contestations survenues au dernier chapitre général entre le cardinal de Bouillon et les religieux de l'étroite observance sur l'exécu-

tion des arrêts des 30 mars 1705 et avril 1708. 64 p. in-4°. — 7 (p. 245). « Précis qui sert à montrer quelles ont esté les vues de M. le cardinal de Bouillon dans le dernier chapitre, pour les supérieurs, religieux et communautez de l'étroite observance, contre Charles de Goué et autres religieux de l'ancienne observance et le cardinal de Bouillon. » 17 p. in-4°. — 8 (p. 265). Ordonnance du cardinal de Bouillon sur la préparation aux saints ordres, pour les religieux des deux observances. La Claire près Lyon, 10 juin 1709. 12 p. in-4°. — 9 (p. 277). Autre, au sujet des professions. Orléans, 26 septembre 1709. 4 p. in-4°. — 10 (p. 281). Arrêt du Parlement pour les religieux de l'étroite observance : les règlements, élections et décrets des 10, 11 et 13 octobre 1708 seront exécutés par provision, en conséquence les visites des maisons de l'étroite observance continuées, etc., 18 mars 1710. 4 p. in-4°. — 11 (p. 285). Arrêt du Conseil d'État et lettres patentes sur icelui, portant qu'il sera pourvû par le Parlement à la régie et administration de tous les biens, fruits et revenus du cardinal de Bouillon. Versailles, 7 juillet; Marly, 15 juillet 1710. 4 p. in-4°.

12 (p. 289). Diète de 1710 : convocation et actes. 6 p. in-4°. — 13 (p. 297). Transaction entre le grand prieur, le vicaire général de l'étroite observance et le procureur général des senieurs de la Voulte pour l'exercice de la juridiction dans l'ordre, la nomination des bénéfices, etc., 2 septembre 1710. 4 p. in-4°. — 14 (p. 301). Autre, portant explication de la précédente, 8 février 1711. — Arrêt d'homologation au Parlement, 5 mars 1711. — État des bénéfices dépendant immédiatement de l'abbaye de Cluny, et laissés à la nomination du supérieur général de l'étroite observance et à celle du grand prieur. — Autre arrêt d'homologation, 5 septembre 1710. — Déclaration royale relative à la collation des bénéfices, à la suite de l'accusation de lèse-majesté portée contre le cardinal de Bouillon. Versailles, 7 juillet 1710. 8 p. in-4°. — 15 (p. 309). Chapitre général de 1711 : autorisation royale, 2 mars 1711; procès-verbal en latin (voir tome XV, n° 55). 24 p. in-4°. — 16 (p. 337). Liste des religieux admis à la profession, de 1629 à 1711. 12 p. in-4°. — 17 (p. 351). Chapitre général de 1714 : procès-verbal en latin. 8 p. in-4° (voir tome XV, n° 58). — 18 (p. 359). Mandement du vicaire général de l'étroite observance ordonnant la célébration d'un service solennel pour le décès du cardinal de Bouillon, 12 mars 1705. — 19 (p. 363) = tome XV, n° 59.

— 20 (p. 365). Autre, concernant un conflit relatif au Monestier-Saint-Chaffre, 20 mars 1716. 18 p. in-4°. — 21 (p. 385) = tome XV, n° 62. — 22 (p. 413). « Lettre circulaire pour la mort du R. P. dom Paul Rabusson, ci-devant supérieur général de l'étroite observance. » 6 p. in-4°. — 23 (p. 421). « Lettres patentes de confirmation des privilèges de l'ordre de Cluny et d'évocation générale au Grand Conseil. » Paris, 27 août 1718. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil. 5 décembre 1718. 4 p. in-4°. — 24 (p. 425). Diète de 1715 : convocation et actes. 4 p. in-4° (voir tome XV, n° 60). — 25 (p. 431). Diète de 1716 : convocation et actes. 2 pages in-4° (voir ibidem, n° 61).

26 (p. 433). « Dissertation historique touchant les droits, les honneurs et le rang des abbez dans l'Église, dans l'État et en particulier dans l'ordre de Cluny. » 10 p. in-4°. — 27 (p. 445). Diètes de 1718 et 1720 : actes. 2 et 7 p. in-4° (voir tome XV, n[os] 63-64). — 28 (p. 453). Actes royaux prorogeant la tenue du chapitre (Paris, 31 décembre 1719 et 19 janvier 1722), et autorisant une diète (Paris, 1[er] février et 6 mars 1721). 2 p. in-4°. — 29 (p. 455). Mémoire pour les supérieurs et visiteurs de l'étroite observance contre le prieur titulaire de Saint-Marcel-du-Sauzet. 19 p. in-4°. — 30 (p. 475). Diète extraordinaire de 1721 : autorisation royale (Paris, 6 mars 1721), mandement et convocation (3 p. in-4°) ; procès-verbal en latin. 7 p. in-4° (voir tome XV, n° 65). — 31 (p. 487). « Édit du Roy concernant les religieux de l'étroite observance, » (Paris, avril 1731). 8 p. in-4°. — 32 (p. 495). « Mémoire pour les religieux de l'étroite observance au sujet de l'édit précédent. » 7 p. in-4°. — 33 (p. 503). Ordonnance pour l'exposition de l'Eucharistie dans les monastères de l'étroite observance ; en latin. 18 septembre 1721. — 34 (p. 507). Mémoire adressé au prince Henri d'Auvergne, abbé de Cluny, par les religieux de l'ordre. 8 p. in-4°. — 35 (p. 515). Mémoire pour les religieux de l'étroite observance, établis au prieuré de Mézin, contre les religieux de l'ancienne observance du même prieuré, le prieur commendataire et la municipalité de Mézin. 8 p. in-4°. — 36 (p. 523). Diète de 1722 : convocation et actes. 3 p. in-4° (voir tome XV, n° 66). — 37 (p. 527). Diète de 1723 : convocation et actes. 2 p. in-4° (voir ibidem, n° 68). — 38 (p. 531). Voir ibidem, n° 67. — 39 (p. 537). Le vicaire général de l'étroite observance prescrit un office pour la mort de Philippe d'Orléans,

5 décembre 1723. — 40 (p. 541). Arrêt du Conseil d'État contre les religieux de l'une et l'autre observance. Mandement de signification. Fontainebleau, 25 novembre 1724. 14 p. in-4°. — 41 (p. 557). Autre, entre les mêmes parties. Même date. 2 p. in-4°. — 42 (p. 559). Chapitre général et définitoires de 1725 : convocation, procès-verbal en français (35 p. in-4°); autre en latin (11 p. in-4°). — 43 (p. 609). « Actes du chapitre général de 1725. XVI et 224 p. in-4° (voir tome XV, n° 69). — 44 (p. 849) = tome XVI, n° 4.

XVIII[e] siècle. Papier. 852 pages. 252 sur 185 millim. Rel. veau brun, aux armes de l'ordre de Cluny, avec cette inscription en exergue : « Procurator generalis strictae observantiae ordinis Cluniacensis ».

115. — Tome XX.

1. Titre imprimé. — 2 (p. 1). Diète de 1726 : convocation et actes. 4 p. in-4° (voir tome XVI, n° 5). — 3 (p. 5). Requête adressée au Roi et aux commissaires députés pour régler les contestations survenues dans l'ordre de Cluny, par le procureur général de l'ordre, au nom de l'ancienne observance : celle-ci déclare solliciter des lettres patentes confirmatives du bref nommant l'archevêque de Vienne abbé de Cluny, quoique non régulier. 30 p. in-4°. — 4 (p. 37). Arrêt du Conseil d'État « concernant les réparations utiles et nécessaires aux bâtimens qui sont dans l'enclos et enceinte du collége de Cluny ». Fontainebleau, 9 novembre 1726. — Autre, « au sujet du partage des maisons de l'ordre de Cluny entre les deux observances. » Fontainebleau, 15 octobre 1727. 4 p. in-4°. — 5 (p. 41). Autre exemplaire de ce dernier arrêt. 4 p. in-4°. — 6 (p. 45). « Observations de M. l'archevesque de Vienne sur la réponse que les supérieurs des réformés de Cluny ont faite à son Mémoire sur son bref de délégation. » 1728. 68 p. in-4°. — 7 (p. 113). Requête du procureur général de l'ordre aux commissaires royaux au sujet des offices claustraux, 2 mai 1727. — Autre, sur la profession religieuse et le vœu de stabilité des religieux, 17 mai. — Réponse du procureur général de l'ordre à la requête du procureur général de l'étroite observance « sur les formalitez prétendues nécessaires pour passer de l'étroite observance à l'ancienne ». 26 p. in-4°. — 8 (p. 141). « État sommaire des questions pendantes devant MM. les commissaires du Roi, pour M. l'archevêque de Vienne, servant de réponse à la

Réplique et à l'addition de Mémoire des supérieurs des réformez », 1er août 1728. 48 p. in-4°. — 9 (p. 189). Arrêt du Conseil d'État confirmant celui du 25 octobre 1727, sauf en ce qui concerne les offices claustraux. Fontainebleau, 16 septembre 1728. 2 p. in-4°. — 10 (p. 191). Autre, réglant diverses questions intéressant les deux observances. Fontainebleau, 22 septembre 1728. 6 p. in-4°. — 11 (p. 199). Chapitre général et définitoire de 1728 : convocation primitive; lettre de prorogation; signification de la prorogation; — procès-verbal en français; p. 31 : « projet de conventualitez pour l'ancienne observance » ; p. 37 : « noms des maisons de l'étroite observance et nombre des religieux qu'on y entretiendra dans la suite. » 56 p. in-4°. — Définitions et ordonnances du petit définitoire. 7 p. in-4°. — Procès-verbal en latin. 24 p. in-4° (voir tome XVI, n° 7). — 12 (p. 291). Voir t. XVI, n° 8. — 13 (p. 295). Voir ibid., n° 9. — 14 (p. 299). Voir ibid., n° 11. — 15 (p. 303). Diète de 1729 : convocation et actes. 4 p. in-4°. — 16 (p. 307). Circulaire adressée par le supérieur général de l'étroite observance aux monastères de l'ordre, fixant les prières pour la prospérité du Roi et de la Reine. 1728. 3 p. in-4°.

17 (p. 311). Arrêt du Conseil d'État portant suppression des *Observations sur le bref du Pape, qui establit M. le cardinal de Bissy et M. l'archevêque de Rouen commissaires apostoliques pour le gouvernement et la réformation de l'ordre de Cluny*. Marly, 10 mai 1731. 3 p. in-4°. — 18 (p. 315). Voir t. XVI, n° 14. — 19 (p. 379). Diète de 1733 : convocation et actes. 4 p. in-4°. — 20 (p. 383). Diète de 1734 : convocation et actes. 4 p. in-4°. — 21 (p. 387). « Mémoire instructif contre les prétentions des prieurs titulaires. » 20 p. in-4°. — 22 (p 407). Chapitre général et définitoire de 1735 : procès-verbal en français, 32 p. in-4°; — en latin, 14 p. in-4°. (Voir tome XVI, n° 17). — 23 (p. 455). Mémoire pour plusieurs religieux de l'étroite observance résidant dans les maisons de cet ordre situées en Franche-Comté, contre les supérieurs comtois desdites maisons, l'abbé de Cluny et les supérieurs majeurs de l'étroite observance. 1737. 75 p. in-4°. — 24 (p. 531). Autre, pour les mêmes contre les mêmes. 78 p. in-4°. — 25 (p. 611). Arrêt du Grand Conseil « qui adjuge aux prieurs claustraux une double pension, payable par les abbez et prieurs commendataires qui n'ont point abandonné le tiers des charges », 16 mai 1735. 4 p. in-4°. — 26

(p. 615). Autre, « qui juge que, dans l'ordre de Cluny, les cottes-mortes des religieux appartiennent aux communautez, à l'exclusion des commendataires », 22 août 1735. 4 p. in-4°. — 27 (p. 619). Autre, « qui confirme les statuts des chapitres généraux concernants les religieux de l'étroite observance envoyez pour étudier dans les universitez », 19 décembre 1735. 4 p. in-4°. — 28 (p. 623). Autre, confirmatif de l'arrêt du Conseil d'État du 19 février 1732, concernant la vie commune dans les maisons de l'étroite observance. 26 mars 1736. 3 p. in-4°. — 29 (p. 627). Lettre aux procureurs du Roi pour l'exécution des arrêts du 19 février 1732 et 26 mars 1736; autre, aux officiers claustraux récalcitrants; formules non remplies. Mai 1736. 4 p. in-4°. — 30 (p. 635). Arrêts du Grand Conseil « portant réglement pour les droits et taxes des visiteurs de l'ordre de Cluny ». 10 mars 1683, 7 février et 22 août 1737. 10 p. in-4°. — 31 (p. 647). Diète de 1737 : convocation. — 32 (p. 649). Arrêt du Grand Conseil « qui déclare que les bénéfices de l'ordre de Cluny possédez par les religieux de l'étroite observance ne sont sujets à aucune taxe envers le procureur général de l'ancienne observance », 10 septembre 1737. 4 p. in-4°. — 33 (p. 655). Lettre du Roi prorogeant la tenue du chapitre de 1738. Versailles, 30 janvier 1738. — Lettre d'envoi de la copie de la précédente par le cardinal d'Auvergne. Versailles, 4 février.

XVIIIe siècle. Papier. 655 pages. 245 sur 175 millim. Rel. veau brun, aux armes de Cluny, avec cette inscription en exergue : « Procurator generalis strictae observantiae ordinis Cluniacensis ».

114. — Tome XXI.

1 (fol. 3). Titre imprimé. — 2 (fol. 4). Diète de 1737 : convocation et actes. 1 et 4 p. in-4° (voir tome XX, n° 31). — 3 (fol. 8) = tome XVI, n° 30, moins l'imprimé de 4 p. — 4 (fol. 31). Arrêt du Grand Conseil « qui règle les contestations entre les religieux boursiers de l'étroite observance du collège de Cluny et ceux de l'ancienne dudit collège ». 16 mars 1739. 23 p. in-4°. — 5 (fol. 43). « Jugement de nosseigneurs les commissaires généraux du Conseil, députés par le Roi, portant réglement pour les sept monastères de l'étroite observance de Cluny situés en Franche-Comté et celui de Thierbak en Alsace. » 8 juin 1739. — Lettres patentes sur le même sujet. Compiègne, 23 juin 1739. 40 p. in-4°. — 6 (fol. 63). Diète de 1740 : convo-

cation et actes. 1 et 4 p. in-4° (voir tome XVI, n° 21). — 7 (fol. 66). Diète de 1741 : actes. 3 p. in-4° (voir ibidem, n° 22). — 8 (fol. 68). Chapitre général de 1742 : convocation, lettre du Roi (Versailles, 11 février). 3 p. in-4°; — procès-verbal en français, 23 p. in-4°; — autre, en latin, 12 p. in-4° ; — lettre de l'abbé d'Abdingoff au chapitre, avec la réponse, « Paderborn in Abdingoff », 10 août, et Cluny, 10 septembre, 2 p. in-4° ; — table des notes marginales, 2 p. in-4° (voir ibidem, n° 23). — 9 (fol. 91). « Extraits de plusieurs actes, qui prouvent que la nomination des procureurs et autres officiers des monastères de l'étroite observance appartient aux prieurs. » 1742. 6 p. in-4°. — 10 (fol. 95). Arrêt du Grand Conseil « pour les supérieurs de la réforme », 22 décembre 1742. 7 p. in-4°. — 11 (fol. 98). Diète de 1743 : convocation et actes. 1 et 4 p. in-4° (voir ibidem, n° 24). — 12 (fol. 102). Arrêt du Grand Conseil « portant réglement pour le rolle des taxes de la procure générale de l'ordre de Cluny », 5 février 1744. 4 p. in-4°. — 13 (fol. 104). Autre, « qui adjuge la double manse aux prieurs claustraux dans l'ordre de Cluny, payable par les prieurs titulaires sur le tiers-lot », 6 février 1744. 4 p. in-4°. — 14 (fol. 106). Arrêt du Parlement relatif aux novalles, 17 mars 1744. 11 p. in-4°. — 15 (fol. 112). Diète de 1745 : convocation et actes. 4 p. in-4° (voir ibidem, n° 25). — 16 (fol. 116). Diète extraordinaire de 1746 : convocation, lettre du Roi (Versailles, 4 mars 1746), actes. 4, 4 et 6 p. in-4° (voir ibidem, n° 26). — 17 (fol. 122). Arrêt du Grand Conseil « au sujet des taxes de la procure générale », 22 février 1747. 4 p. in-4°. — 18 (fol. 124). Deux ordonnances relatives aux services à célébrer pour la mort de l'abbé de Cluny, 24 et 27 avril 1747. 2 et 2 p. in-4°. — 19 (fol. 128). Diète de 1747 : convocation, actes. 4 et 4 p. in-4° (voir ibidem, n° 27). — 20 (fol. 132). Arrêt du Grand Conseil « qui déclare que le prieuré conventuel de Marcigny est un bénéfice féminin », 19 septembre 1747. 28 p. in-4°. — 21 (fol. 146). Diète de 1748 : convocation et actes. 2 et 3 p. in-4° (voir ibidem, n° 28). — 22 (fol. 150). Jugement des commissaires généraux du Conseil portant règlement pour l'étroite observance, 29 octobre 1748. 15 p. in-4°. — 23 (fol. 158). « Lettres patentes portant réglement pour des maisons de l'étroite observance de Cluny en Franche-Comté et en Alsace. » Versailles, 29 janvier 1749. 4 p. in-4°. — 24 (fol. 160). « Lettres patentes de confirmation des priviléges de l'ordre de Cluny et d'évoca-

tion générale au Grand Conseil. » Versailles, 25 mai 1749. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil. 4 juin. 4 p. in-4°. — 25 (fol. 161). Chapitre général de 1750 : convocation, lettre du Roi (Versailles, 4 septembre 1749), procès-verbal en français, 35 p. in-4° ; — autre, en latin, 20 p. in-4° (voir ibidem, n° 29).

XVIII[e] siècle. Papier. 189 feuillets. 240 sur 188 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Cluny, avec cette inscription en exergue : « Procurator generalis strictae observantiae ordinis Cluniacensis ».

115. — Tome XXII.

1. Titre imprimé. — 2-6. Voir tome VIII, n[os] 2-6. — 7. Chapitres généraux de 1259 (p. 27), 1260 (p. 47), 1261 (p. 71), 1264 (p. 83), 1265 (p. 91), 1266 (p. 99), 1269 (p. 107) ; la date de la transcription, 20 octobre 1712, a été ajoutée et est d'une autre écriture ; 1272 (p. 115), 1273 (p. 119), 1274 (p. 123), 1276 (p. 131), 1280 (p. 147), 1282 (p. 155), 1283 (p. 167), 1285 (p. 179), 1286 (p. 187), 1287 (p. 195), 1288 (p. 203), 1290 (p. 211, 5 p. in-4°), 1290 (p. 219), 1291 (p. 231), 1292 (p. 259), 1293 (p. 275), 1294 (p. 295), 1295 (p. 323, copié le 5 janvier 1714), 1296 (p. 331, copié le 9 juin 1714), 1297 (p. 343), 1298 (p. 371), 1299 (p. 383), 1300 (p. 391), 1301 (p. 407), 1303 (p. 419), 1305 (p. 435), 1306 (p. 455), 1308 (p. 471), 1310 (p. 491), 1311 (p. 517), 1312 (p. 537), 1313 (p. 565), 1314 (p. 581). — Copies des originaux.

8 (p. 139). « Statuta capituli generalis Yvonis secundi, edita in capitulo generali celebrato anno MCCLXXVI. » — P. 143 : « Statuta Yvonis secundi, in Anglia edita apud Bermondeseyam, in capitulo provinciali, anno MCCLXXVII. » Cf. tome V, fol. 32.

XVIII[e] siècle. Papier. 614 pages. 265 sur 190 millim. Rel. veau brun.

116. — Tome XXIII.

En entier manuscrit, sauf un article imprimé.

1. Titre imprimé.

2. Chapitres généraux de 1315 (p. 1), 1316 (p. 17), 1321 (p. 57), 1322 (p. 89), 1324 (p. A-Rr, in-4°), 1325 (p. 153), 1326 (p. 189, fragments), 1327 (p. 201), 1328 (p. 225), 1329 (p. 257), 1331 (p. 273), 1332 (p. 287), 1334 (p. 299), 1335 (p. 314 *bis*), 1336 (p. 315), 1337 (p. 339), 1339 (p. 363), 1340 (p. 395), 1341 (p. 415, copié

le 7 mars 1715), 1342 (p. 431), 1343 (p. 463), 1344 (p. 499), 1345 (p. 543), 1347 (p. 567), 1348 (p. 579, fragment), 1349 (p. 583), 1352 (p. 595), 1356 (p. 611). — Copies des originaux.

XVIIIe siècle. Papier. 648 pages. 262 sur 190 millim. Rel. veau brun.

117. — Tome XXIV.

1. Table ms. des pièces contenues dans le volume. — 2. Titre imprimé. — 3 (fol. 1). Voir tome XV, n° 2. — 4 et 5 (fol. 3). Voir ibid., n°s 7 et 8. — 6 (fol. 17). Voir ibid., n° 10. — 7 (fol. 19). Arrêt déjà cité t. XV, n° 2, mandement cité ibid., n° 3; autorisation de tenir le chapitre de 1678 (Saint-Germain, 9 juillet 1678), convocation (1er août). 2 p. in-4°. — 8 (fol. 20). Voir t. XV, n° 12. — 9 (fol. 34). Voir ibid., n° 15. — 10 (fol. 36). Voir ibid., n° 20. — 11 (fol. 44). Chapitre général de 1693 : procès-verbal en latin. 16 p. in-4°. Cf. t. XV, n° 29. — 12 (fol. 52). Voir ibid., n° 30. — 13 (fol. 55) Chapitre général de 1697 : procès-verbal en latin. 10 p. in-4°. Cf. t. XV, n° 33. 14 (fol. 60). Voir t. XV, n° 36. Sans les ordonnances. — 15 (fol. 68). Voir ibid., n° 42. Même remarque. — 16 (fol. 76). Chapitre général de 1708 : procès-verbal en français et en latin. 10 et 6 p. in-4°. — 17 (fol. 84). Voir t. XV, n° 53. — 18 (fol. 86). Voir ibid., n° 54. — 19 (fol. 90). Chapitre général de 1711 : autorisation, convocation, procès-verbal en latin. 2 et 24 p. in-4°. Cf. ibid., n° 55. — 20 (fol. 104). Chapitre général de 1714 : procès-verbal en latin. 8 p. in-4°. Cf. ibid., n° 58. — 21 (fol. 108). Diète de 1715 : convocation et actes. 2 et 2 p. in-4°. Cf. ibid., n° 60. — 22 (fol. 111). Diète de 1716 : convocation et actes. 2 p. in-4°. — 23 (fol. 112). Voir t. XV, n° 62. — 24 (fol. 125). Diète de 1718 : actes. 2 p. in-4°. — 25 (fol. 127). Diète de 1720 : actes. 7 p. in-4°. — 26 (fol. 129). Voir t. XV, n° 65. Sans le procès-verbal en français. — 27 (fol. 135). Voir ibid., n° 66. Même remarque. — 28 (fol. 137). Voir ibid., n° 68. Même remarque. — 29 (fol. 139). Voir t. XVI, n° 2. — 30 (fol. 141). Chapitre général de 1725 : procès-verbal en français, 35 p. in-4° ; en latin, 11 p. in-4°. — 31 (fol. 164). Voir t. XVI, n° 4. — 32 (fol. 166). Voir ibid., n° 5. Pas de procès-verbal en français. — 33 (fol. 168). Voir ibid., n° 7. — 34 (fol. 213). Voir ibid., n° 8. — 35 (fol. 215). Autre exemplaire de l'arrêt du 26 octobre

1728, suivi du mandement de signification. Cf. ibid., n° 11. 4 p. in-4°. — 36 (fol. 217). Voir ibid., n° 12. Pas de procès-verbal en français. — 37 (fol. 219). Voir ibid, n° 14. — 38 (fol. 249). Voir ibid., n° 15. Pas de procès-verbal en français. — 39 (fol. 251). Voir ibid., n° 16. Même remarque. — 40 (fol. 253). Voir ibid., n° 17. Manque le procès-verbal en latin. — 41 (fol. 270). Voir ibid., n° 18. Même remarque. — 42 (fol. 273). Voir ibid., n° 19. Même remarque. — 43 (fol. 275). Voir ibid., n° 20. — 44 (fol. 301). Voir ibid., n° 21. Même remarque. — 45 (fol. 303). Voir ibid., n° 22. Même remarque. — 46 (fol. 305). Voir ibid., n° 23. On trouve ici un double exemplaire de la convocation, suivie de la copie de l'autorisation royale ; mais la lettre de prorogation manque.

47 (fol. 329). Voir ibid., n° 24. Même remarque. — 48 (fol. 331). Voir ibid., n° 25. Même remarque. — 49 (fol. 334). Voir ibid., n° 26. Pas de procès-verbal en français. — 50 (fol. 342). Voir ibid., n° 27. Même remarque. — 51 (fol. 346). Voir ibid., n° 28. Même remarque. — 52 (fol. 349). Voir ibid., n° 29. Manquent les « définitions et ordonnances du définitoire réservé ». — 53 (fol. 378). Voir ibid., n° 30. Même remarque qu'au n° 49. — 54 (fol. 380). Voir ibid., n° 31. Même remarque. — 55 (fol. 385). Voir ibid., n° 32. — 56 (fol. 411). Voir ibid., n° 33. Même remarque. — 57 (fol. 415). Voir ibid., n° 34. Même remarque. — 58 (fol. 420). Voir ibid., n° 35. — 59 (fol. 454). Voir ibid., n° 36. Même remarque.

XVIII[e] siècle. Papier. 462 feuillets. 236 sur 180 millim. Rel. veau marbré.

118. — Tome XXV.

1. Table ms. des pièces contenues dans le volume. — 2. Portraits gravés de Clément X (de l'Armessin sculp.) et d'Innocent XI. — 3. « Recueil des pièces contenans ce qui s'est fait et passé lors et depuis l'élection de l'abbé de Cluny, faite le XVII[e] jour d'octobre MVI[c]LXXII jusques à present. — Préface. » — 4 (p. 4-5). Armes, en couleurs, de Henri de Beuvron, élu abbé de Cluny le 17 octobre 1672, avec celles de l'abbaye de Cluny ; dessin représentant l'église abbatiale. — 5 (p. 6). « Traicté du droit d'élection de l'abbaye de Cluny. » 31 p. in-4°. — 6 (p. 38). « Récit véritable de l'élection de l'abbé de Cluny, 17 octobre 1672. » 8 p. mss. — 7 (p. 46). Bulle

de Clément VII « déclarative du droict d'élection de l'abbé de Cluny appartenant aux relligieux, et qu'au temps à venir ledict monastère de Cluny ne pourra estre commendé. Romani pontificis providentia... » Rome, Saint-Pierre, 1526, ides de septembre. 4 p. mss. — 8 (p. 50). Bulle de Léon X « portant pouvoir aux religieux de Cluny de procéder à l'élection de leur abbé incontinant après la vacance, même avant l'enterrement du défunct, et droit à l'abbé de prendre l'administration sans estre obligé d'attendre aucune confirmation. Pontifex pii patris... » Rome, Saint-Pierre, 1518, 9 des calendes de juillet. 4 p. in-4°.

9 (p. 54). Lettres patentes confirmatives de la bulle de Clément VII. Luzignan, 18 avril 1530. 4 p. mss. — 10 (p. 58). Déclaration royale confirmative du droit d'élection. Fontainebleau, 26 août 1661. 4 p. mss. — 11 (p. 62). Lettres patentes confirmatives du même droit. Saint-Germain, octobre 1668. 7 p. mss. — 12 (p. 69). Procuration du prince de Conti, démissionnaire de la charge d'abbé de Cluny. Sens, 13 février 1654. Ms. — 13 (p. 70). Arrêt du Conseil d'État annulant les mesures prises par les religieux de Cluny à la suite de la démission, retirée depuis, du prince de Conti, 21 juillet 1651. 3 p. in-4°. — 14 (p. 74). Bulle pour Jacques de Veiny d'Arbouze, élu abbé. « Summi dispositione rectoris... » Rome, Saint-Pierre, 1622, 5 des ides de janvier. — Autres, d'Urbain VIII, Alexandre VII et Clément IX pour le cardinal de Richelieu, le prince de Conti, le cardinal Mazarin et le cardinal d'Este, 1627-1668. 4 p. mss. — 15 (p. 78). Actes de la Voûte de Cluny en conséquence de la vacance du siège abbatial : administration intérimaire, élection, protestations, collation des bénéfices, lettres de cachet, lettres du cardinal Alfieri ; autre, de l'abbé Favorite au procureur général de Cluny ; arrêts du Conseil d'État. 1672-1675. 66 p. mss. — 16 (p. 144). Arrêt du Conseil d'État en faveur du grand prieur de Cluny, pour la direction du spirituel et collation des offices et bénéfices étant en règle, pendant la vacance de l'abbaye. Saint-Germain, 5 janvier 1643. 6 p. mss. — Autre, interprétatif du précédent. Saint-Germain, 27 janvier 1643. Double exemplaire, 2 p. mss et 3 p. in-4°. — 17 (p. 158). « Procuration de la communaulté pour se présenter au Roy, faire gérer et négotier tout ce qu'il appartiendra sur le faict de l'élection. » 18 novembre 1673. 2 p. mss. — 18 (p. 160). « Acte de révocation faitte par

dom Du Laurens, grand prieur, de l'acte de la Voulte du 13 apvril 1674, par luy signé, pour la collation des bénéfices », 13 avril 1674. 2 p. mss. — 19 (p. 162). Arrêt du Conseil d'État en faveur de dom du Laurens pour la collation des bénéfices en commende. Fontainebleau, 30 août 1675. 3 p. mss. — 20 (p. 166). Cession faite au cardinal Mazarin de la juridiction et autorité appartenant aux religieux, sede vacante, pour le spirituel et le temporel. Mai 1654. 4 p. mss. — 21 (p. 170). Déclaration du cardinal d'Este en faveur de la Voulte. 31 janvier 1669. 3 p. in-4°.

22 (p. 174). Arrêt du Conseil d'État en faveur de la Voulte contre dom Du Laurens. Saint-Germain, 3 décembre 1669. 3 p. in-4°. — 23 (p. 178). Arrêt du Grand Conseil rendu en faveur de dom L'Emperière, grand prieur. 18 novembre 1652. 7 p. in-4°. — 24 (p. 186). Arrêt du Conseil d'État portant que les religieux de Cluny jouiront de tous les revenus échus pendant la vacance. Mandement conforme. Paris, 16 décembre 1661. 4 p. in-4°. — 25 (p. 190). Arrêt du Grand Conseil entre les religieux de l'observance et Pierre Du Laurens, grand prieur. 17 mars 1671. 18 p. in-4°. — 26 (p. 208). Arrêt du Grand Conseil portant règlement entre la Voulte, le grand prieur, les grands vicaires des provinces et les religieux de l'étroite observance, pour la juridiction spirituelle pendant la vacance du siège, 25 mars 1671. 26 p. in-4°. — 27 (p. 234). Arrêt du Conseil d'État portant surséance de toutes les instances pendant la vacance. Saint-Germain, 17 février 1673. 2 p. mss. — 28 (p. 236). « OEconomat des revenus temporelz de l'abbaye, en faveur de M. Pellisson Fontanier, enregistré au Grand Conseil, 6 avril 1674. » — Protestation de la Voulte, 20 avril. 4 p. mss. — 29 (p. 240). Arrêt du Conseil d'État donnant à l'économe du temporel la provision des places de religieux anciens. Saint-Germain, 10 novembre 1674. 2 p. mss. — 30 (p. 242). Autre, confirmant l'évocation générale au Grand Conseil. Versailles, 12 octobre 1674. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 23 novembre. 4 p. in-4°. — 31 (p. 250). Portrait gravé de Louis XIV, par de Larmessin. — 32 (p. 251). Chapitre général de 1676 : arrèt du Conseil d'État (Saint-Germain, 20 mars), convocation, remontrances de la Voulte et de la communauté, lettre de cachet, arrêt du Conseil d'État (Versailles, 7 août) ; « réflexions sur l'arrêt du 20 mars », 15 p. in-4°. En tout 21 p. mss. et 19 p. in-4°. — 33 (p. 295). Bref d'Alexandre VII et lettres patentes pour la réformation de l'ordre.

Sainte-Marie-Majeure, 11 juin 1657 ; Sedan, 2 août. — Enregistrement au Grand Conseil, 25 septembre. 6 p. in-4°. — 34 (p. 303). Chapitre général de 1458 : « Statuta, ordinationes et diffinitiones. » 23 p. mss. — 35 (p. 327). Statuts pour l'ordre de Cluny. 1er septembre 1631. 14 p. mss. — 36 (p. 343). « Confirmation de l'observance de Cluny par le cardinal Chigy, légat en France. » 4 août 1664. 3 p. mss. — 37 (p. 347). Autre, par le cardinal de Vendôme. Juin 1668. 7 p. in-4° — 38 (p. 355). Transaction entre la Voulte et dom Du Laurens, touchant la juridiction, 10 mai 1667. 3 p. mss. — 39 (p. 359). « Factum pour montrer que l'observance de Cluny est bien establie et suffisamment approuvée et qu'on n'y peut faire aucun changement. » 11 p. in-4°.

40 (p. 371). « Factum pour faire connoistre l'impossibilité qu'il y a de ne faire qu'un corps des religieux anciens et de l'observance et qu'un semblable meslange ne peut avoir aucun autre effet que de détruire entièrement toute l'observance régulière. » 8 p. in-4°. — 41 (p. 379). « Consulte des docteurs de Sorbonne sur le pouvoir du seigneur abbé de Cluny et profession des religieux de l'observance... » 6 juin 1676. 8 p. mss. — 42 (p. 387). « Praefatio domni Petri, Cluniacensis abbatis, de quibusdam suo tempore mutatis consuetudinibus. » 2 p. mss. — 43 (p. 391). Chapitre général de 1676 : procès-verbal en français, lettres patentes confirmatives (Versailles, septembre), enregistrement au Grand Conseil (36 p. mss.) ; procès-verbal en latin, 20 p. in-4°. — 44 (p. 445 *bis*). Portrait gravé de François de Harlay, archevêque de Paris. — 45 (p. 446). Délibérations des définiteurs pour 1676, en latin. 15 p. mss. — 46 (p. 461). Requête d'Antoine de Monfiquet, ancien prieur claustral de Saint-Marcel-lez-Chalon, au vicaire général de la réforme de Cluny ; avis de ses conseils sur cette requête. 1676-1677. 32 p. mss. — 47 (p. 494). Liste des Pères ayant assisté au chapitre de 1676. 6 p. mss. — 48 (p. 500). « Récit véritable de l'establissement et progrez de la réforme de Cluny. » 20 p. mss. — 49 (p. 522). Déclaration pour l'élection de l'abbé de Cluny et confirmation de tous les privilèges de l'ordre. Fontainebleau, 26 août 1661. — « Articles accordez à la communauté de Cluny en l'élection de Mgr. le cardinal d'Este », 19 novembre 1661. 4 p. in-4°. — 50 (p. 526). « Acte de révocation faicte par dom Du Laurens de l'acte de la Voulte pour la colation des bénéfices, 13 avril 1674. — Signifi-

cation de la convocation du chapitre général, avec la response faitte. » 12 mai 1676. 2 p. mss. — 51 (p. 530). Arrêt du Conseil d'État maintenant la convocation du chapitre général de 1676. Versailles, 7 août 1676. Ms. — 52 (p. 556). Table alphabétique des matières contenues dans ce volume. 12 p. mss.

XVIII[e] siècle. Papier. 576 pages. 232 sur 185 millim. Rel. veau brun.

119. — Tome XXVI.

1. Titre imprimé. — 2 (p. 1). Arrêts du Grand Conseil portant règlements pour les droits et taxes des visiteurs de l'ordre de Cluny. 10 mars 1683, 7 février et 22 août 1737. 10 p. in-4°. — 3 (p. 13). Lettres patentes portant évocation générale au Grand Conseil de toutes les affaires du cardinal de Bouillon, abbé de Cluny. Versailles, 8 mars 1684. Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 14 mars. 3 p. in-4°. — Bulle de Léon X autorisant les religieux de Cluny à élire leur abbé aussitôt la vacance du siège, et l'abbé à prendre l'administration sans attendre sa confirmation. Rome, Saint-Pierre, 1518, 9 des calendes de juillet. 4 p. in-4°. — 4 (p. 17). Voir tome XXV, n° 8. — 5 (p. 21). Lettres patentes ordonnant l'enregistrement de la bulle précédente. Versailles, 25 novembre 1683. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 20 décembre. — Autre, autorisant le cardinal de Bouillon à prendre possession de l'abbaye de Cluny, 23 décembre. — Convocation du chapitre général de 1683, incomplet du début. P. 9-14, in-4°. — 6 (p. 27). Lettres patentes maintenant le cardinal de Bouillon en jouissance de l'abbaye de Cluny. Versailles, septembre 1693. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 25 janvier 1694. — Prise de possession de l'abbaye, 7 octobre 1693; p. 43-52, in-4°. — 7 (p. 37). Mémoire pour le cardinal de Bouillon, abbé de Cluny, le procureur général de l'ordre et les religieux de La Charité, contre le promoteur en l'officialité d'Auxerre et les prêtres de la Mission, directeurs du séminaire de Poitiers. — Arrêt du Grand Conseil maintenant le prieuré de Saint-Aignan de Cosne à la collation du prieuré de La Charité, 22 mars 1689. — Arrêt du Grand Conseil déclarant nulle la démission faite de sa cure, entre les mains de l'évêque d'Autun, par Claude Belot, curé de Bourbon-Lancy. 30 septembre 1686. 22 p. in-4°. — 8 (p. 61). Autre arrêt fixant à 6 livres par jour l'indemnité dûe par les commendataires aux prieurs claustraux se rendant au chapitre général, 7 juillet 1685.

3 p. in-4°. — 9 (p. 65). Bref d'Innocent XII à l'abbé de Cluny qu'il excite à la réforme de l'ordre : « Pastoralis nostri muneris ratio... » Rome, Sainte-Marie Majeure, 27 octobre 1691. 2 p. in-4°. — 10 (p. 67). Lettres patentes confirmatives de ce bref. Versailles, 13 mars 1692. 2 p. in-4°. — 11 (p. 69). Arrêt du Grand Conseil maintenant les religieux de Saint-Jean de Saint-Mont dans leur droit de choisir les sujets destinés à occuper les places vacantes dans leur monastère. 15 février 1698. 4 p. in-4°.

12 (p. 73). « Mémoire servant d'avertissement pour dom Gilbert Consion, aumonier titulaire de Cluny, et dom Pierre Boulzan, religieux profex, appellant comme d'abus » contre Henry Oswald de La Tour d'Auvergne, coadjuteur de l'abbé de Cluny. 102 p. mss. — 13 (p. 175). Transaction intervenue, 5 mai 1702. — « Déclaration de M. le président de Lamoignon, dépositaire des actes cy-bas cottés. » 8 p. mss. — 14 (p. 187). Mémoire pour Henry Oswald de La Tour d'Auvergne contre Pierre Boulzan, mansionnaire du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Jacques de La Motte, soi-disant procureur de quelques communautés de l'ordre. 115 p. in-4°. — 15 (p. 303). Pièces relatives à la nomination de Henri-Oswald de La Tour d'Auvergne comme coadjuteur de l'abbé de Cluny. Avril-mai 1697. 21 p. in-4°. — 16 (p. 228). Transaction mentionnée plus haut sous le n° 13; p. 6-8, in-4°. — 17 (p. 331). Arrêt du Grand Conseil relatif à la postulation de Henri Oswald de La Tour d'Auvergne comme coadjuteur de l'abbé de Cluny, 3 mars 1703. 17 p. mss. — 18 (p. 349). « Mémoire des religieux de l'ordre de Cluny contre les entreprises de M. le cardinal de Bouillon. » 11 p. in 4°. — 19 (p. 361). « Écrit contre le régime présent de l'ordre de Cluny. » 26 p. mss. — 20 (p. 389). Mémoire pour justifier du droit du cardinal de Bouillon à exercer sa juridiction sur tous les religieux, tant de l'ancienne que de la nouvelle observance. 1705. 152 p. in 4°. — 21 (p. 541). « Réflexions sur les moyens proposés par quelques communautez particulières de la soi-disante étroite observance, pour appuyer le schisme excité par Claude Rabusson ; pour lui faire connoître que la contestation formée sur l'exercice de la jurisdiction de M. le cardinal de Bouillon est très mal fondée. » 40 p. in-4°. — 22 (p. 581). « Très-humble remontrance à nosseigneurs du Grand Conseil sur le procès de la jurisdiction entre les religieux de l'étroite observance et messire Emmanuel-Théodose de La Tour d'Au-

vergne, où l'on répond au Mémoire et aux Réflexions de M. Le Vaillant. » 1705. 32 p. in-4°. — 23 (p. 615). Arrêt du Grand Conseil portant règlement pour l'étroite observance au sujet de la juridiction de l'abbé, 30 mars 1705. — Arrêt du Conseil d'État confirmatif du précédent. Versailles, 9 juin. 62 p. in-4°. — 24 (p. 681). « Apologie de l'arrêt rendu le 30 mars 1705. » 40 p. in-4°. — 25 (p. 717). Mandement royal ordonnant le paiement à qui de droit par le cardinal de Bouillon et consorts des frais du procès clos par l'arrêt du 30 mars. Paris, 6 juillet 1706. 4 p. in-4°.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 720 pages. 235 sur 175 millim. Rel. veau brun.

120. — Tome XXVII.

1. Titre imprimé. — 2 (p. 1). Arrêt du Grand Conseil rendu au profit du cardinal de Bouillon et du procureur général de l'étroite observance contre les communautés de l'étroite observance. 15 novembre 1707. 35 p.; tous ces imprimés sont in-4°. — 3 (p. 37). Autre, ordonnant que les revenus de la sacristie de Gournay, appartenant à dom de Bard, de l'étroite observance, seront baillés aux religieux de Saint-Martin pour être employés à sa nourriture et à son entretien, 22 novembre 1707. 8 p. — 4 (p. 47). Arrêt du Conseil d'État confirmatif de l'arrêt du Grand Conseil du 30 mars 1705. Versailles, 14 avril 1708. 27 p. — 5 (p. 77). Arrêt du Conseil d'État renvoyant à la Grand Chambre du Parlement de Paris toutes les contestations formées et à former sur l'exécution des arrêts des 30 mars 1705 et 14 avril 1708. Versailles, 3 décembre 1708. 4 p. — 6 (p. 81). « Mémoire pour les supérieurs et religieux de l'étroite observance contre Charles de Goüé et autres anciens diffiniteurs de l'ancienne observance et contre M. le cardinal de Boüillon, et encore contre dom Denis Anroux et dom Jean Micault, religieux de l'étroite observance. » 148 p. — 7 (p. 233). « Mémoire pour régler les contestations survenues au dernier chapitre général entre M. le cardinal de Bouillon et les religieux de l'étroite observance sur l'exécution de l'arrest du 30 mars 1705. — Réponse au Mémoire sur les contestations présentes de l'ordre de Cluny. » 64 p. — 8 (p. 297). « Mémoire pour montrer que M. le cardinal de Bouillon est incapable de la jurisdiction régulière et que ses bulles en commande ni sa dignité de cardinal ne le relèvent pas de cette incapacité. » 25 p. — 9 (p. 323). « Précis qui sert à montrer quelles ont esté les vues de M. le cardinal de Bouillon dans le

dernier chapitre de l'ordre de Cluny, pour les communautez de l'étroite observance contre dom Charles de Goué et autres religieux de l'ancienne observance et contre M. le cardinal de Bouillon. » 17 p. — 10 (p. 341). Arrêt du Parlement pour les religieux de l'étroite observance, ordonnant l'exécution par provision des règlements, élections et décrets des 10, 11 et 13 octobre 1708, et la continuation des visites des maisons de l'étroite observance, 18 mars 1710. 4 p. — 11 (p. 345). Transaction entre le grand prieur de Cluny, le vicaire général de l'étroite observance et le procureur de la Voûte, touchant l'exercice de la juridiction, 2 septembre 1710. 4 p. — 12 (p. 349). Arrêt du Parlement homologuant cette transaction. 5 septembre. — Déclaration du Roi confiant aux évêques la collation des bénéfices précédemment à la disposition de l'abbé de Cluny, 7 juillet 1710. 4 p. — 13 (p. 353). Transaction, entre les mêmes parties, portant explication de la transaction du 2 septembre (3 février 1711). — Arrêt d'homologation au Parlement, 5 mars. — Bénéfices dépendant immédiatement de l'abbaye de Cluny, laissés à la nomination du supérieur général de l'étroite observance et à celle du grand prieur. 4 p. — 14 (p. 357). Arrêt du Conseil d'État relatif à la comptabilité du collège de Cluny. Versailles, 4 avril 1713. 2 p. — 15 (p. 359). Arrêt du Grand Conseil relatif à l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier, 20 mai 1716. 18 p. — 16 (p. 379). Arrêt du Grand Conseil déclarant qu'il y a abus dans l'assistance et présidence du grand prieur au définitoire de 1714, et lui défendant de recevoir de son chef aucune translation des religieux des autres ordres, 22 mai 1716. 2 p. — 17 (p. 381). « A S. A. Sérénissime Mgr. le prince Henry d'Auvergne, abbé de Cluny. » 8 p. — 18 (p. 389). Lettres patentes de confirmation des privilèges de l'ordre de Cluny et d'évocation générale au Grand Conseil. Paris, 27 août 1718. — Arrêt d'enregistrement au Grand Conseil, 5 décembre 1718. 4 p. — 19 (p. 393). Mémoire pour les religieux de l'étroite observance établis dans la prieuré de Mézin contre les religieux de l'ancienne observance du même prieuré, le prieur commendataire et la municipalité de Mézin. 8 p.

XVIII[e] siècle. Papier. 400 pages. 248 sur 180 millim. Rel. veau brun.

121. — Tome XXVIII.

1. Table manuscrite. — 2. Titre imprimé. — 3 (p. 1). Édit concernant les bénéfices possédés par les religieux de plusieurs

communautés, novembre 1719. 12 p. — 4 (p. 13). Mémoire pour les visiteurs de l'observance de Cluny contre dom Joseph de Peint, prieur titulaire du prieuré de Saint-Marcel-du-Sauzet, appelant comme d'abus, 1720. 19 p. — 5 (p. 33). Déclaration « portant défense aux religieux et congrégations de pouvoir s'établir dans les monastères non réformés, ni aucunes unions y être faites, sans la permission de Sa Majesté », juin 1671. 4 p. — 6 (p. 37). « Édit... concernant les religieux de l'étroite observance de Cluny », avril 1721. 6 p. — 7 (p. 43). Mémoire pour les religieux de Cluny, au sujet de l'édit précédent. 7 p. — 8 (p. 51). Mandement des visiteurs de faire exposer le Saint-Sacrement dans les couvents de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, 18 septembre 1721. — 9 (p. 53). Mandement de Gérard Poncet, vicaire général de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, aux couvents de ladite observance, de réciter certaines prières, 29 janvier 1722. — 10 (p. 59). Mémoires, observations, arrêt du Conseil d'État, relatifs aux contestations élevées entre les religieux de l'ancienne observance de l'ordre de Cluny et ceux de la nouvelle, 1724-1725. 109 p. — 11 (p. 169). Arrêt du Conseil d'État sur le procès mû entre les religieux de l'étroite observance de l'ordre de Cluny et dom de La Vigne, au nom des religieux de l'ancienne observance dudit ordre, 25 novembre 1724. 14 p. — 12 (p. 185). « Arrest du Conseil d'État... au sujet du chapitre général de l'ordre de Cluny, tenu au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, le 22 avril 1725 », 11 juin 1725. 4 p. — 13 (p. 189). 1° Requête du procureur général de l'ordre de Cluny aux commissaires du Roi au sujet des offices claustraux de l'abbaye de Cluny, 2 mai 1727; — 2° requête au Roi et aux commissaires sur la profession religieuse et le vœu de stabilité des religieux de Cluny, 17 mai 1727; — 3° « réponse du procureur général de tout l'ordre de Cluny à la requête du procureur général de l'étroite observance, sur les formalités... pour passer de l'étroite observance à l'ancienne ». 26 p. — 14 (p. 217). Arrêt du Conseil d'État ordonnant une enquête au sujet de la querelle des deux observances, 4 octobre 1727. Manuscrit. — 15 (p. 221). Bref de Benoît XIII autorisant l'archevêque de Vienne, commendataire de l'abbaye de Cluny, à réformer l'ordre, 20 mars 1727. 7 p. — 16 (p. 229). 1° Mémoire pour l'archevêque de Vienne contre l'opposition faite par les supérieurs de l'étroite observance au bref du Pape; — 2° « consultation de messieurs Duhamel, Guillet de Blarny, Chevalier, Aubry, Cochin, de Laverdy, sur l'enre-

gistrement du bref. » 52 p. — 17 (p. 281). Observation de l'archevêque de Vienne sur la réponse faite à son mémoire par les supérieurs de l'étroite observance, 5 mars 1728. — 18 (p. 351). « Inventaire des actes capitulaires et consentemens des maisons de l'ancienne observance de Cluny qui mettent... pardevers le Roy... les religieux de l'ancienne observance de l'ordre de Cluny, demandeurs et défendeurs, contre les religieux réformez du même ordre. » 14 p. — 19 (p. 367). Mémoire des religieux de l'ancienne observance de Cluny, adressé au Roi et aux commissaires députés par eux. 30 p. — 20 (p. 397). 1° Arrêt du Conseil d'État autorisant de réparer les bâtiments du collège de Cluny, 9 novembre 1726; — 2° Arrêt du Conseil d'État au sujet du partage des maisons de l'ordre de Cluny entre les deux observances dudit ordre, 15 octobre 1727. 4 p. — 21 (p. 401). « État sommaire des questions pendantes devant MM. les commissaires du Roi, députez par l'ordre de Cluny », répondant au mémoire des supérieurs réformés dudit ordre. 48 p. — 22 (p. 449). Extrait des registres du Conseil d'État portant confirmation de l'arrêt dudit Conseil du 15 octobre 1727 (16 septembre 1728). 2 p. — 23 (p. 451). Arrêt du Conseil d'État ordonnant que la translation de l'étroite observance de Cluny dans l'ancienne ne pourra être valable qu'en vertu d'un rescrit de la cour de Rome, 22 septembre 1728. 6 p. — 24 (p. 459). Arrêt du Conseil d'État confirmant les arrêts du Grand Conseil du 30 mars 1705, du Conseil d'État des 25 novembre 1724, 11 juin 1725, 15 octobre 1727, 16 et 22 septembre 1728, et les statuts du prochain chapitre général, 25 septembre 1728. Manuscrit. — 25 (p. 463). Arrêt du Conseil d'État déclarant nulle une protestation faite par plusieurs religieux de l'ordre de Cluny contre les décisions du chapitre général du 26 septembre 1728, 26 octobre 1728. 4 p. — 26 (p. 467). Lettre du P. Lebrun, de l'Oratoire, à l'archevêque de Vienne, abbé de Cluny, au sujet du nouveau missel de Cluny, 2 octobre 1728. 3 p. — 27 (p. 471). « Observations sur le bref du Pape qui établit M. le cardinal de Bissy et M. l'archevêque de Rouen commissaires apostoliques pour le gouvernement et la réformation de l'ordre de Cluny », 1731. 38 p. — 28 (p. 511). Arrêt du Conseil d'État supprimant ces observations, 10 mai 1731. 3 p.

29 (p. 515). Arrêt du Conseil d'État ordonnant la tenue d'un chapitre général le 30 avril 1732, et donnant plusieurs réglements relatifs à l'ordre de Cluny, 19 février 1732. 8 p. — 30 (p. 523). « Arrêt du

Grand Conseil... qui adjuge aux prieurs claustraux de l'ordre de Cluny une double pension, payable par les abbez et prieurs commandataires qui n'ont point abandonné le tiers des charges », 16 mai 1735. 4 p. — 31 (p. 527). « Arrest du Grand Conseil... qui confirme les statuts des chapitres généraux de l'ordre de Cluny, concernant les religieux de l'étroite observance dudit ordre, envoyez pour étudier dans les Universitez », 19 décembre 1735. 4 p. — 32 (p. 531). « Mémoire instructif contre les prétentions des prieurs titulaires. » 20 p. — 33 (p. 551). Arrêt du Grand Conseil, confirmant l'arrêt du Conseil d'État du 19 février 1732, 26 mars 1736 (voir même volume, p. 515). 3 p. — 34 (p. 555). « Arrest du Grand Conseil qui déclare que les bénéfices de l'ordre de Cluny possédez par les religieux de l'étroite observance dudit ordre ne sont sujets à aucune taxe envers le procureur général de l'ancienne observance », 10 septembre 1737. 4 p. — 35 (p. 559). « Arrests du Grand Conseil... qui jugent que la taxe due à la procure générale de l'ordre de Cluny est réelle sur tous les bénéfices de l'ordre qui sont compris dans le rôle », 9 juillet et 6 septembre 1738. 8 p. — 36 (p. 567). Tome XXI, n° 4.

XVIIIe siècle. Papier. 589 pages. 245 sur 180 millim. Rel. veau brun.

122. — Tome XXIX.

1 (fol. 2). « Précis du procez pour les religieux inférieurs Comtois de l'étroite observance de Cluny, appellant comme d'abus contre les supérieurs bénédictins Comtois de ladite étroite observance intéressée. » 16 p. — 2 (fol. 10). « Éclaircissement sur le régime de l'ordre de Cluny, son unité et son opposition à celui des maisons dudit ordre situées en Franche-Comté », 1738. 12 p. — 3 (fol. 16) = tome XVI, n° 5. — 4 (fol. 36). Arrêt du Grand Conseil en faveur de l'abbé de Clairvaux contre la fabrique de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et les confréries du Saint-Sacrement et de Saint-Jean, établies dans cette église, 4 mars 1739. 8 p. — 5 (fol. 40). Arrêt du Grand Conseil en faveur du prieuré de Lihons-en-Santerre contre son prieur commendataire, au sujet des revenus, charges et droits du monastère, 1er avril 1739. 19 p. — 6 (fol. 50). Arrêt du Grand Conseil « par lequel il est ordonné qu'un chanoine régulier de la congrégation de France ne peut être transféré d'un bénéfice dans un autre sans le consentement par écrit du supérieur général de la congrégation »,

3 août 1739. 3 p. — 7 (fol. 52). Diète de 1740 : convocation et actes. 1 et 4 p. (Voir tome XVI, n° 21, et tome XXI, n° 6.) — 8 (fol. 56). Arrêt du Grand Conseil confirmant le droit exclusif des religieux du prieuré de Libons-en-Santerre d'administrer les sacrements dans toute l'enceinte du prieuré, 8 juillet 1741. 4 p. — 9 (fol. 58). Arrêt du Grand Conseil pour Antoine-Louis Lambert, prieur commendataire du prieuré de Saint-Étienne de Mayras, diocèse de Viviers, contre Louis-Hyacinte Bérault, Jean-Ignace-Louis Dalmance, Ambroise Montaguier, prétendant avoir droit audit prieuré, 7 août 1741. 8 p. — 10 (fol. 62). Arrêt du Grand Conseil déclarant le sieur Gauthier non recevable dans l'appel comme d'abus interjeté par lui au sujet de l'union du prieuré de Montselgues à l'abbaye du Monestier, 13 août 1741. 12 p. — 11 (fol. 68). « Acta dietae strictioris observantiae ordinis Cluniacensis, habita die nona septembris anni 1741. » 3 p. — 12 (fol. 70). Déclaration réglementant l'admission dans les monastères de femmes, 10 février 1742. 4 p. — 13 (fol. 72). Arrêt du Grand Conseil soumettant le collège et séminaire des Bons-Enfants à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 2 mars 1742. 7 p. — 14 (fol. 76). Chapitre général de 1742 : convocation et procès-verbal. 3 et 23 p. Texte latin, 12 p. (Voir tome VI, n° 22, et tome XXI, n° 7.) — 15 (fol. 96). « Lettre écrite par l'abbé et les religieux d'Abdingoff au chapitre général assemblé à l'abbaye de Cluny, au mois de septembre 1742. » 2 p. (Voir tome XXI, n° 8.) — 16 (fol. 98) = ibidem, n° 9. — 17 (fol. 102) = tome XXI, n° 10. — 18 (fol. 106). Arrêt du Conseil Privé maintenant l'archevêque de Cambrai comme prieur commendataire de Saint-Martin-des-Champs, 11 mars 1743. 34 p. — 19 (fol. 124). Arrêt du Grand Conseil en faveur de Louis-Charles Baudouin, abbé commendataire de Mauzac, au sujet de réparations et fournitures à ladite abbaye, 12 mars 1743. 18 p. — 20 (fol. 134). Arrêt du Grand Conseil au sujet de la translation du frère Lardin, de l'ordre de Saint-Augustin dans celui de Cluny, 28 mars 1743. 8 p. — 21 (fol. 137) = tome XXI, n° 9 (voir tome XV, n° 24). — 22 (fol 141). « Arrest du Grand Conseil... qui ordonne que les charges claustrales seront payées par préférences à tous créanciers, même à un pensionnaire qui prétendoit la préférence sur le premier et sur le tiers lot », 31 janvier 1744. 6 p.

23 (fol. 145) = tome XXI, n° 12. — 24 (fol. 147) = ibidem, n° 13. — 25 (fol. 149). « Mémoire pour les religieux bénédictins de la con-

grégation de S. Vanne, contre les supérieurs majeurs de la même congrégation. » 118 p. — 26 (fol. 208). « Mémoire pour servir de réponse au mémoire imprimé par ordre des supérieurs majeurs de la congrégation de Saint-Vanne, assemblez à la diette tenue... le 20 septembre 1741. » 98 p. Suivent des pièces justificatives, 19 août 1606-1er octobre 1741. 16 p. — 27 (fol. 263). « Arrest du Conseil d'Estat... portant réglement pour la congrégation de Saint-Vanne », 21 février 1744. 7 p. — 28 (fol. 266). Lettres patentes sur le même sujet, 9 mars 1744. 4 p. — 29 (fol. 268). Arrêt du Conseil d'État ordonnant l'exécution de l'arrêt du 21 février 1744, 17 juillet 1744. 3 p. — 30 (fol. 270) = tome XXI, n° 14. — 31 (fol. 276). Arrêt du Grand Conseil confirmant un privilège des religieux de Saint-Vincent et de Saint-Jean de Laon, 15 mai 1744. 6 p. — 32 (fol. 280). « Arrest du Grand Conseil... qui condamne le prieur de Quercy à payer la taxe due à la procure générale de Cluny, en exécution du rolle de 1738 », 2 décembre 1744. 4 p. — 33 (fol. 282). Arrêt du Grand Conseil jugeant seigneuriales et imprescriptibles les redevances des prieurés dépendants de l'abbaye de Thiron, 23 décembre 1744. 4 p. — 34 (fol. 284). Arrêts du Grand Conseil relatifs à la translation d'un bénédictin anglais de son ordre dans un autre, 18 décembre 1743, 21 janvier 1744 et 13 mars 1745. 8 p. — 35 (fol. 288). Arrêt du Conseil d'État ordonnant que les prières publiques par ailleurs décidées seront dites par provision dans les églises de l'ordre de Malte, 5 juin 1745. 8 p. — 36 (fol. 292) = tome XVI, n° 25, et tome XXI, n° 15. — 37 (fol. 294). Arrêt du Grand Conseil condamnant le chapitre de Saint-Étienne de Toulouse, auquel est uni le prieuré de Muret, à payer la taxe due, d'après le rôle de 1738, à la procure générale de Cluny, 11 février 1746. 4 p. — 38 (fol. 296). Diète de 1746 : convocations. 4 et 4 p. (voir tome XVI, n° 26, et tome XXI, n° 16).

XVIIIe siècle. Papier. 299 feuillets. 240 sur 180 millim. Rel. veau brun.

123. — Tome XXX.

1. Titre imprimé. — 2 (p. 1) = tome XIX, n° 21. — 3 (p. 29) = tome XIX, n° 28. — 4 (p. 31) = tome XIX, n° 38. — 5 (p. 33) = tome XIX, n° 41. — 6 (p. 35) = tome XIX, n° 42 (les deux premières pages seulement). — 7 (p. 37) = tome XIX, n° 43 (les 110 premières pages manquent, ainsi que les 14 dernières). —

8 (p. 137). = tome XIX, n° 44. — 9 (p. 141) = tome XX, n° 11. — 10 (p. 233) = tome XVI, n° 8, et tome XX, n° 12. — 11 (p. 235) = tome XVI, n° 9, et tome XX, n° 13. — 12 (p. 237). Protestation de plusieurs religieux de l'ordre de Cluny contre les définitions du chapitre général de 1728. Manuscrit. — 13 (p. 241) = tome XVI, n° 11, et tome XX, n° 14. 4 p. — 14 (p. 245) = tome XVI, n° 14, et tome XX, n° 18. — 15 (p. 309) = tome XVI, n° 17 (2 f. manuscrits au lieu de 4). — 16 (p. 363) = tome XVI, n° 20, et tome XXI, n° 3.

XVIIIe siècle. Papier. 418 pages. 235 sur 175 millim. Rel. veau brun.

124. — Tome XXXI.

1 (fol. 1). Titre imprimé. — 2 (fol. 2) = tome XXIX, n° 5. — 3 (fol. 12) = ibidem, n° 1. — 4 (fol. 20) = ibidem, n° 2. — 5 (fol. 26) = ibidem, n° 3. — 6 (fol. 45) = ibidem, n° 10. — 7 (fol. 51) = ibidem, n° 12. — 8 (fol. 53) = ibidem, n° 16. — 9 (fol. 57) = ibidem, n° 17. — 10 (fol. 61) = ibidem, n° 18. — 11 (fol. 79) = ibidem, n° 19. — 12 (fol. 89) = ibidem, n° 20. — 13 (fol. 93) = ibidem, n° 22. — 14 (fol. 97) = ibidem, n° 27. — 15 fol. 101) = ibidem, n° 28. — 16 (fol. 102) = ibidem, n° 29. — 17 (fol. 105) = ibidem, n° 23. — 18 (fol. 107) = ibidem, n° 24. — 19 (fol. 109) = ibidem, n° 30. — 20 (fol. 115) = ibidem, n° 32. — 21 (fol. 117) = ibidem, n° 34. — 22 fol. 121) = ibidem, n° 37. — 28 (fol. 123) = tome XXI, n° 17. — 24 (fol. 125) = ibidem, n° 18. — 55 (fol. 128) = ibidem, n° 20. — 26 (fol. 142). Deux lettres au Roi de « don Antoine, frère, et autres religieux de l'étroite observance de Cluny », appelant comme d'abus contre les sept supérieurs Comtois. 1747, 42 pages. 1748, 55 p. — 27 (fol. 191). « Le véritable esprit d'un religieux bénédictin Comtois, de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, tiré sur sa requête présentée au Roi en 1747 », 29 avril 1748. 24 p. — 28 (fol. 203) = tome XXI, n° 22. — 29 (fol. 211) = ibidem, n° 23. — 30 (fol. 213). Confirmation des privilèges de l'ordre, évocation générale au Grand Conseil, 25 mai 1749. 4 p.

XVIIIe siècle. Papier. 241 feuillets. 243 sur 185 millim. Rel. veau marbré.

125. — Tome XXXII.

1 (fol. 2) = tome XIX, n° 43. — 2 (fol. 10) = tome XXVIII,

n° 27. — 3 (fol. 121) = tome XIX, n° 22. — 4 (fol. 145.) « Observations sur l'assemblée générale de la réforme de Cluny indiquée le 12 may 1721. » 3 p. — 5 (fol. 147) = tome XX, n° 27. — 6 (fol. 149). Déclaration réglant « la forme de tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, vêtures, noviciats et professions », 9 avril 1736. 8 p. — 7 (fol. 153). Diète de 1736 : convocation et actes, en latin. 5 p. (Voir tome XVI, n° 18.) — 8 (fol. 156). « Déclaration... portant réglement pour ceux qui obtiendront à l'avenir des degrés dans les Universités du royaume », 6 décembre 1736. 4 p. — 9 (fol. 158) = tome XX, n° 32. — 10 (fol. 160). Diète de 1737. Actes. 4 p. (Voir tome XXI, n° 2.) — 11 (fol. 162). Chapitre général de 1738 : procès-verbaux, en français et en latin. 33 et 16 p. (Voir tome XVI, n° 20.) — 12 (fol. 188) = tome XXVIII, n° 35. — 13 (fol. 190). « Consultation de MM. Chevalier, Cochin et Thaboué, avocats, » au sujet des boursiers du collège de Cluny, 19 février 1739. 8 p. — 14 (fol. 194) = tome XXI, n° 4, et tome XXIII, n° 36. — 15 (fol. 205) = tome XXI, n° 5, et tome XXIX, n° 3. — 16 (fol. 225). Arrêt du Conseil d'État concernant les droits de contrôle et d'insinuation, 3 mars 1739. 11 p. — 17 (fol. 231). Autre, dispensant les congrégations des droits de contrôle sur les actes inscrits dans leurs registres capitulaires, moyennant un abonnement, 30 août 1740. 4 p. — 18 (fol. 233). « Mémoire servant d'instruction pour l'exécution de l'arrêt du Conseil d'État du Roy du 30 août 1740, en interprétation de celui du 3 mars 1739, concernant les droits de contrôle. » 6 p. — 19 (fol. 236). Bulle de sécularisation de Saint-Victor de Marseille, 17 décembre 1749. 24 p. — 20 (fol. 247). Autre, de sécularisation du prieuré de Saint-Orient d'Aix, 27 janvier 1740. 19 p. — 21 (fol. 257). Diètes de 1740 et 1741 : actes. 4 et 3 p. (Voir tome XVI, n°s 21 et 22, tome XXI, n°s 6 et 7, et tome XXIX, n°s 7 et 14.) — 22 (fol. 261) = tome XXIX, n° 12.

23 (fol. 263). Chapitre général de 1742 : convocation (en double), procès-verbal, en français et en latin, lettre de l'abbé d'Abdingoff au chapitre. 3, 23, 12 et 2 pages, plus une table de 2 p. (Voir tome XVI, n° 23, tome XXI, n° 8, et tome XXIX, n° 14.) — 24 (fol. 288) = tome XXI, n° 10, et tome XXIX, n° 17. — 25 (fol. 292) = tome XXI, n° 9, tome XXIX, n° 16, et tome XXXI, n° 8. — 26 (fol. 295) = tome XXIX, n° 19 et tome XXXI, n° 11. — 27 (fol. 305) = ibidem, n° 18 et n° 10. — 28 (fol. 322) = ibidem, n° 20 et n° 12. — 29

(fol. 326). Diète de 1743 : actes. (Voir tome XVI, n° 24, tome XXI, n° 9, et tome XXIX, n° 21.) — 30 (fol. 328) = tome XXI, n° 12, tome XXIX, n° 23, et tome XXXI, n° 17. — 31 (fol. 330) = ibidem, n° 13, n° 24 et n° 18. — 32 (fol. 332). « Déclaration... concernant la nomination aux cures et bénéfices... dans les mois qualifiez de rigueur », 27 avril 1745. 4 p. — 33 (fol. 334) = tome XVI, n° 25, tome XXI, n° 15, et tome XXIX, n° 36. — 34 (fol. 336) = tome XVI, n° 26, et tome XXI, n° 16. (Voir aussi tome XXIX, n° 37.) — 35 (fol. 340) = tome XXI, n° 18. — 36 (fol. 347). « Monitum a R. D. Petro Sol, vicario generali eminentissimi cardinalis de La Rochefoucauld, abbatis et ordinis Cluniacensis superioris generalis, omnibus hujusce ordinis prioribus et religiosis inscriptum. » 4 p. — 37 (fol. 349). Lettre sur la mort de dom Pierre René, supérieur général, 17 juin 1747. 8 p. — 38 (fol. 353) = tome XXI, n° 19. (Voir aussi tome XVI, n° 27.) — 39 (fol. 357) = tome XXI, n° 20. — 40 (fol. 370). Diète de 1748 : actes. 3 p. (Voir tome XVI, n° 28, et tome XXI, n° 21.) — 41 (fol. 372) = tome XXI, n° 22, et tome XXXI, n° 28. — 42 (fol. 380) = ibidem, n° 23 et n° 29. — 43 (fol. 383) = tome XXI, n° 25. — 44 (fol. 412). Diète de 1751 : convocation et actes. 4 et 3 p. (Voir tome XVI, n° 30.)

XVIIIe siècle. Papier. 415 feuillets. 242 sur 190 millim. Rel. parchemin.

126. — Tome XXXIII.

Actes du chapitre général de 1753. (Voir tome XVI, n° 32.)

1. Procès-verbal en français. 34 p. — 2. Procès-verbal en latin. 18 p. — 3. « Table des notes marginales sur les principales matières contenues dans le chapitre général de 1753. » 3 p.

XVIIIe siècle. Papier. 30 feuillets. 255 sur 200 millim. Rel. veau brun.

* (B, 105 g). Collection, dite du Président de Cotte, formée presque entièrement par la Collection Le Nain (extraits des registres du Parlement, etc.), et par quelques autres volumes sur divers sujets de droit et d'histoire. Huit cent-dix volumes.

Cette cote B, 105 g est celle de l'ancien catalogue de la bibliothèque de la Chambre des Députés; dans le catalogue actuel, les différents volumes de la Collection portent les cotes réclamées par l'ordre méthodique. Voyez la concordance de ces cotes dans l'Introduction.

127-230 (B, 105 i, 1-202). Collection de Brienne.

Recueil de mémoires et documents sur les affaires étrangères et l'administration intérieure de la France, formé par Antoine de Loménie, seigneur de La Ville-aux-Clercs, secrétaire d'État sous Henri IV et Louis XIII.

Une copie de cette collection, en 362 volumes, faite par les soins d'Antoine de Loménie, est conservée à la Bibliothèque nationale sous les nos 6972 à 7328 des nouvelles acquisitions du fonds français. L'exemplaire conservé à la bibliothèque de la Chambre des députés est très incomplet et ne compte que 104 volumes ; cependant on y trouve le volume 303, qui manque à la Bibliothèque nationale.

127 (B, 105 i, 1). Minutes autographes de cent vingt-six lettres de Loménie de Brienne, accompagnées d'une transcription (7 janvier 1650-30 mai 1653).

Cent vingt-deux de ces lettres sont adressées à Chanut, une à d'Avaux, une à Picques, une à Chanut et d'Avaugour, une à Bilderbak, de Meulles et Picques. — 409 feuillets.

128 (B, 105 i, 2). « Discours de l'estat de l'Église et cour de Rome », avec dédicace au Roi, datée de Paris, 1er mars 1604, et signée : J. B. D. S. C. [Jean-Baptiste de Saint-Chaumont]. — Fol. 60. « Discours de la puissance du Pape, par M. l'évesque du Mans, de la maison de Rambouillet », Claude d'Angennes. — 104 feuillets. (Brienne, 1.)

129 (B, 105 i, 3). « De la discipline de l'Église de France et de ses usages particuliers. » — 76 feuillets. (Ce volume ne fait pas partie de la Collection de Brienne.)

130-133 (B, 106 i, 4-7). Documents et mémoires relatifs aux duchés de Mantoue et de Montferrat. — (Brienne, 20-24.)

Tome I (130). (1535-1588.) En tête, table des onze documents contenus dans le volume. — 108 feuillets.

Tome II (131). (1628-1638.) — 186 feuillets.

Tome III (132). « Contenant la suitte des guerres dans lesdictes duchez et la conqueste d'une partie du Piedmont faicte par le Roy,

depuis l'an 1629 jusques à la levée du siège de Casal... » — Cahier XXIII. « Histoire de tout ce qui s'est passé en Italie, pour le regard des duchez de Mantoue et du Montferrat, depuis l'an 1628 jusques en l'année 1630, par le sieur Particeli, sieur d'Émery, intendant des finances... » (1628-1631.) — 255 feuillets.

Tome V (*sic*) (133). « Contenant la relation de la prise de la ville de Mantoue et le procès-verbal de M. Serviant, commissaire pour le Roy en Italie, touchant les terres du Montferrat qui doibvent estre baillées au duc de Savoye. » — 129 feuillets.

134-138 (B, 105 i, 8-12). Recueil des traités conclus entre la France et l'Angleterre. (1194-1632.) — (Brienne, 28-32.)

Tome I (134). — 1194-1331. — Fol. 6. « Inventaire des traictez de paix, trêves, mariages et autres conventions accordées entre les rois d'Angleterre, d'une part, et les rois de France ou aucuns princes leurs subjects, d'autre, dont les chartres sont conservées aux archives royalles de la Tour de Londres. » (1286-1600.) — 220 feuillets.

Tome II (135). — 1340-1394. — 236 feuillets.

Tome III (136). — 1396-1493. — 260 feuillets.

Tome IV (137). — 1497-1526. — 243 feuillets.

Tome V (138). — 1527-1632. — 340 feuillets.

139 (B, 105 i, 13). « Négotiation de M. de Loménie, lors secrétaire d'Estat de Navarre, envoié par le Roy [Henri IV] vers la royne d'Angleterre, l'an 1595. » — Fol. 50. « Discours de la négociation de MM. de Bouillon et de Sancy en Angleterre, pour le faict de la ligue offensive et défensive contre le roy d'Espaigne, en l'année 1596, faict par M. Du Vair. » Voy. ses *OEuvres*, éd. 1641 (Paris, Cramoisy, in-fol.), p. 1129. — 111 feuillets. (Brienne, 37.)

140 (B, 105 i, 14). « Despèches de messire Cristophle de Harlay, comte de Beaumont, escrites, pendent son ambassadde d'Angleterre, au Roi [Henri IV] et à M. de Villeroy, avec les responses de Sa Majesté et dudit sieur de Villeroy, durant les années 1602, 1603, 1604 et 1605, divisées en quatre volumes. — Volume premier. » (1601-1603.) — 476 feuillets. (Brienne, 38.)

141-144 (B, 105 i, 15-18). « Lettres, mémoires, actes, instruc-

tions et contractz faictz au traitté de mariage d'entre madame Henriette-Marie, sœur du Roy, et Charles premier, roy de la Grande-Bretagne, ès années 1624 et 1625. » — (Brienne, 46-49.)

Tome I (141). — Janvier-juillet 1624. — 305 feuillets.

Tome II (142). — Juillet 1624-avril 1625. — 264 feuillets.

Tome III (143). — Avril 1624-avril 1625. — 308 feuillets.

Tome IV (144). — Mars-juillet 1625. — 243 feuillets.

145 (B, 105 i, 19). « Traictez entre France, Bourgongne et Espagne. — Volume II. » (1501-1525.) — 227 feuillets. (Brienne, 60.)

146 (B, 105 i, 20). « Traictez de Madrid et de Cambray. — Volume III. » (1523-1530). — 224 feuillets. (Brienne, 62.)

147 (B, 105 i, 21). « Traictez entre France et Espagne. — Volume IV. » (1537-1561.) — 206 feuillets. (Brienne, 63.)

148 (B, 105 i, 22). « Traictez de mariages entre les roys de France et les roys d'Espaigne, avec autres actes et mémoires concernans les affaires entre ces deux royaumes. — Volume second. » (1528-1625.) — 298 feuillets. (Brienne, 65.)

149 (B, 105 i, 23). « Relation de ce qui se traicta à Calais entre les depputez de l'empereur Charles cinquiesme, d'une part, et ceux du roy François premier, d'autre, où présidoit le cardinal d'York, légat, comme médiateur de la part du roy d'Angleterre, l'an 1521. » — Fol. 92. « Instruction et négociation du sieur de Fresne Forget, envoyé par le Roy [Henri IV] en Espaigne, l'an 1589. » — 137 feuillets. (Brienne, 67.)

150-151 (B, 105 i, 24-25). « Lettres, mémoires et autres actes sur la prise du roy François Ier et de ce qui se passa durant sa prison ; — conférances entre ses députez et ceux de l'Empereur, pour sa délivrance; — ordre tenu pour lever sur ses sujetz les sommes tant pour sa rançon que pour la délivrance des Enfans de France estans en Espagne. » (1525-1531.) — 192 et 103 feuillets. (Brienne, 71 et 72.)

152 (B, 105 i, 26). Recueil de documents relatifs à Avignon, au Comtat-Venaissin et à la principauté d'Orange. (XIIIe-XVIIe siècle.) — 269 feuillets. (Brienne, 85.)

153 (B, 105 i, 27). « Traitez entre les empereurs d'Allemagne et les roys de France, avec plusieurs mémoires et instructions touchant les affaires entre les Empereurs et les roys de France. » (1198-1631.) — Fol. 189. « Traitez entre les roys de France et les Eslecteurs éclésiastiques, les électeurs palatins, les archiducz d'Austriche, les ducz de Wirtemberg et autres princes allemans et les villes de la Hans teutonique. » (1341-1631.) — 249 feuillets. (Brienne, 88.)

154-155 (B, 105 i, 28-29). « Lettres, mémoires et instructions concernans le différend de la succession de Juliers et de Clèves entre l'électeur de Brandebourg et le palatin de Neufbourg, princes possédants lesdicts estats. » (XVIe-XVIIe siècle.) — 267 et 205 feuillets. (Brienne, 91-92.)

156 (B, 105 i, 30). Documents et traités relatifs à la Flandre, à l'Artois et au Brabant. (1099-1634.) — 278 feuillets. (Brienne, 95.)

157-158 (B, 105 i, 31-32). « Négociation de la trêve entre le roy d'Espaigne et les archiducz de Flandres, d'une part, et les Estatz généraux des sept Provinces-Unies des Païs-Bas, d'autre, traictée, soubz l'auctorité du feu roy Henry le Grand, par messieurs les président Jeannin et Russy, ses ambassadeurs. » — 208 et 246 feuillets. (Brienne, 103-104.)

Tome I (157). « 1608. Second volume, seconde partie. »

Tome II (158). « Troisesme volume. 1609 » (janvier-juillet).

En tête de chaque volume : « Jargon ou déciffre et explication d'aucuns noms propres qui se rencontrent dans les instructions et despesches de ceste négociation. »

159 (B, 105 i, 33). « Instructions, harangues et lettres de plusieurs ambassadeurs françois envoiez en Suisse. — Abscheidte ou résultatz de plusieurs journées ou diettes tenues par les Suisses pour les affaires de France, et autres mémoires concernantz les intérestz de la France avec ceux de cette nation, depuis l'an 1529 jusques en l'an 1592. » — 256 feuillets. (Brienne, 110.)

160 (B, 105 i, 34). « Traittez entre les cantons des Suisses et les ducz de Milan et les comtes de Bourgogne. — Traitez entre ceux du païs de Vallais et l'Estat de Milan. — Traité entre l'abbé de Saint-Gal et le roy d'Espagne, duc de Milan. — Priviléges de ceux de Saint-Gal en France. « (XVe-XVIIe siècle.) — 277 feuillets. (Brienne, 111.)

161 (B, 105 i, 35). « Alliances, traictés et mémoires touchant les Grisons et la Valteline, depuis l'an 1497 jusques en l'an 1621 (*corr.* 1622). — Volume premier. » — 292 feuillets. (Brienne, 116.)

162 (B. 105 i, 36). « Meslange de lettres, mémoires et instructions concernans les affaires de France avec les Grisons, depuis l'an 1550 jusques en l'an 1587. » — 214 feuillets. (Brienne, 119.)

163-164 (B, 105 i, 37-38.) Recueil de pièces concernant les ducs et le duché de Lorraine (1218-1634). — 317 et 180 feuillets. (Brienne, 122-123.)

165 (B, 105 i, 39). « Traictez, actes et mémoires concernantz la ville de Metz et le païs messin. — Volume premier. » (XIVe-XVIIe siècle.) — 332 feuillets. (Brienne, 125.)

166 (B, 105 i, 40). « Remonstrance faicte au roy François premier par me Jacques Cappel, son advocat au parlement de Paris, touchant le Barrois et les frontières de Champagne et les entreprises faictes sur les limittes du royaume. » (Avril 1539.) — Fol. 56. « Plaidoié pour la souveraineté du Roy au duché de Bar, au Conseil privé du Roy, tenu à Meudon, l'an 1572, le 2 juillet, ledict plaidoié faict par Simon Marion, advocat au Parlement, depuis advocat général dudit Parlement Ce fut sur le subject de ce que le duc de Lorraine avoit mis une taille sur les habitans de Monguainville, subjects du baron de Bussy d'Amboise. » (Juillet-octobre 1572.) — Fol. 120. « Mémoire pour les créanciers de la maison de Lorraine contre les fermiers du domaine du Barrois. » (Entre 1681 et 1684.) — 119 feuillets. (Brienne, 124.)

167 (B, 105 i, 41). Recueil de documents concernant l'évêché de Metz, l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, la seigneurie de Malatour et l'abbaye de Gorze. (VIIIe-XVIIe siècle.) — 251 feuillets. (Brienne, 126.)

168 (B, 105 i, 42). « Inventaire, tiltres, actes et enquestes touchant les usurpations de M. le duc de Lorraine sur la ville de Metz et païs messin, sur les abbayes de Saint-Arnoul et de Gorze, produictes par le procureur du Roy audit Metz pardevant les sieurs Le Bret, de Lorme et Dupuy, commissaires députez par le Roy ès villes et païs de Metz, Toul et Verdun, en l'année 1625. » (Xe-XVIIe siècle.) — 205 feuillets. (Brienne, 131.)

169 (B, 105 i, 43). « Procès de la dissolution du mariage d'entre Henry IIIIe, roy de France et de Navarre, et de madame Marguerite [de Valois], fille du roy Henri IIe; ensemble la remonstrance de M. le procureur général de La Guesle, et le conseil de M. le cardinal d'Ossat sur ce subject. » (1599.) — 156 feuillets. (Brienne, 138.)

170 (B, 105 i, 44). « Divers actes de régences establies en France. » (XIIe-XVIIe siècle.) — « De la majorité du Roy. » (XIVe-XVIIe siècle.) — 222 feuillets. (Brienne, 144; coté par erreur « volume 360 ».)

171 (B. 105 i, 45). « Divers discours de la majorité des rois de France et de la régence du royaume, édictz, lettres et autres actes... » (XIIe-XVIIe siècle.) — 371 feuillets. (Brienne, 145.)

172 (B, 105 i, 46). « Mémoires, actes et lettres touchant le domaine du Roy et aliénation d'iceluy; ordonnances antiennes et autres actes concernans quelques subventions et levées extraordinaires qui se [sont] faictes par les roys de France; — mémoires et instructions pour les finances. » (XIIIe-XVIIe siècle.) — 242 feuillets. (Brienne, 146.)

173 (B, 105 i, 47). « Arrestz contre plusieurs financiers. » (1328-1535.) — Fol. 44. « Chambre de justice establie en l'année 1607 contre les financiers. » — Fol. 206. « Chambre de justice establie en 1624 contre les financiers. » — 278 feuillets. (Brienne, 175.)

174-175 (B, 105 i, 48-48 a). Lettres et mémoires relatifs à Marie de Médicis.

Tome I (174.) — « Lettres et instructions de ce qui s'est passé en l'affaire de la Reine, mère du Roy, depuis le 23 febvrier 1631 qu'elle

fut détenue en la ville de Compiègne, jusques au jour de son évasion hors le royaume, qui fut le 18 juillet ensuivant. Volume premier. » — 212 feuillets. (Brienne, 176.)

Tome II (175). — « Lettres et autres mémoires de ce qui s'est passé en l'affaire de la Reine, mère du Roy, depuis sa sortie du royaume. Volume second. » (1631-1635.) — 92 feuillets. (Brienne, 343.)

176 (B, 105 i, 49). « Arrestz donnez contre aucuns princes, seigneurs et autres accusez de crime de lèze-majesté. » (619-1634.) — 276 feuillets. (Brienne, 189.)

177-180 (B, 105 i, 50-53). Recueil de documents relatifs aux ducs et pairs.

Tome I (177). — « Discours, mémoires et plaidoiez touchant l'origine des ducz et pairs de France. » — Documents. (1015-1297.) — 314 feuillets. (Brienne, 235.)

Tome II (178). — 1305-1387. — 316 feuillets. (Brienne, 236.)

Tome III (179). — 1402-1485. — 319 feuillets. (Brienne, 237.)

Tome IV (180). — 1541-1628. — 300 feuillets. (Brienne, 238.)

181 (B, 105 i, 54). « Recueil des lettres patentes concernantz les terres et seigneuries érigées en duchez et pairies, qui sont à présent les seulz duchez et pairies de France tenus et posseddez par seigneurs particuliers, avec les arrestz intervenus sur la vérifficalion desdites lettres. » (XVe-XVIIe siècle.) — 403 feuillets. (Brienne, 239.)

182-183 (B, 105 i, 55-56). « Lettres, tiltres et mémoires concernans les chancelliers de France et les gardes des sceaux, ensemble des droictz attribuez à leur charge... »

Tome I (182). — 1280-1583. — 186 feuillets. (Brienne, 245.)

Tome II (183). — 1515-1635. — Fol. 268 v°. « Lettres et mémoires touchant les secrettaires d'Estat. » (1546-1632.) — 296 feuillets. (Brienne, 246.)

184 (B, 105 i, 57). « Des Conseils d'Estat; des Parlements de France, fors celuy de Paris; Chambre des comptes, Grand Conseil, Cour des aydes, Cour des monoies. » (XIIe-XVIIe siècle.) — 326 feuillets. (Brienne, 249.)

185-189 (B, 105 i, 68-62). Lettres et mémoires concernant le Parlement de Paris.

185. Tome I. — « Lettres, arrestz, actes, mémoires et extraictz de registres concernans la cour de Parlement de Paris. » (XIIIe-XVIIe siècle.) — 334 feuillets. (Brienne, 250.)

186. Tome II. — « Lettres, arrestz... — Remonstrances du Parlement de Paris et des maistres des Requestes au Roy. » (XVIe-XVIIe siècle.) — 310 feuillets. (Brienne, 251.)

187. Tome III. — « Arrestz et actes extraictz de divers registres concernantz la cour de Parlement de Paris. — Remonstrances du Parlement de Paris au Roy. » (XIVe-XVIe siècle.) — 144 feuillets. (Brienne, 252.)

188. Tome IV. — « Arrestz et actes... — Remonstrances... » (XVIe-XVIIe siècle.) — 184 feuillets. (Brienne, 253.)

189. Tome V. — « Arrestz et autres actes... — Modiffications faictes par aucuns des Parlemens sur l'ordonnance de l'an 1629. — Arrêtz et autres actes sur l'interdiction de la Cour des aydes, de l'an 1631. » (XVIIe siècle.) — 124 feuillets. (Brienne, 254.)

190 (B, 105 i, 63). « Second volume des reiglemens, qui contient ceux des Conseilz d'Estat, des secrétaires d'Estat et des finances. » (XIVe-XVIIe siècle.) — 359 feuillets. (Brienne, 257.)

191 (B, 105 i, 64). « Connestable de France, Grand-Maître de France et maistre d'Hostel, Grand Chambellan, Grand Chambrier de France, Admiral de France, gouvernemens et grands pouvoirs et lieutenances générales; de l'auriflambe. » (XIIe-XVIIe siècle.) — 340 feuillets. (Brienne, 259, ancien 260.)

192 (B, 105 i, 65). « Pouvoirs et lieutenances généralles à des roynes, enfans de France, princes du sang et autres princes; — autres pouvoirs donnez à des cardinaux et autres ecclésiastiques; — autres pouvoirs donnez à des connestables, mareschaux de France et autres seigneurs et gentilzhommes. » (XIVe-XVIIe siècle.) — 231 feuillets. (Brienne, 260, ancien 261.)

193 (B, 105 i, 66). « Lettres patentes de provisions des gouvernements d'aucunes provinces et villes. » — Fol. 103. « Lettres de provi-

sions des charges de connestable et mareschaux de France. » — Fol. 153. « Admiraux de France. » — Fol. 129. « Grandz maistres de l'artillerie, collonels généraux de l'infanterie. » — Fol. 204. « Provisions des neuf officiers de la maison du Roy qui portent le nom de Grand. » (XIVe-XVIIe siècle.) — 234 feuillets. (Brienne, 261.)

194 (B, 105 i, 67). Lits de justice.

Fol. 7. « Lictz de justice tenuz par nos roys dans leurs Parlemens, tant pour la publication de leurs édictz que pour autres occasions. » — Fol. 217. « Publications des éditz à la Chambre des comptes et Cour des aydes de Paris. » — Fol. 316. « Visittes et réceptions de grands seigneurs au Parlement. » (XVe-XVIIe siècle.) — 345 feuillets. (Brienne, 262.)

195 (B, 105 i, 68). « Sacres et couronnement des roys et reines de France. — Couronnemens des roys et princes estrangers » : Angleterre, Sicile, Pologne, Hongrie, Navarre et Carinthie. (XIe-XVIIe siècle.) — 201 feuillets. (Brienne, 263.)

196 (B, 105 i, 69). « Procès-verbal de tout ce qui s'est passé et faict en la cérémonie et pompe funèbre du roy Louis, XIIIe du nom, dernier décédé, le xiiiie may l'an 1643. » — 101 feuillets. (Coté « volume 362 » ; sans équivalent dans la collection de Brienne.)

197 (B, 105 i, 70). « Enterremens de plusieurs princes, cardinaux et autres seigneurs françois, ensemble de quelques chanceliers de France et autres. — Cérémonies observées aux enterremens de quelques princes estrangers. — Volume second. » (XIVe-XVIIe siècle.) — 254 feuillets. (Brienne, 265.)

198 (B, 105 i, 71). Cérémonial.

Fol. 4. « Cérémonies observées aux mariages de roys et autres grands. » — Fol. 238. « Ordre de séances observées aux Estatz Généraux et assemblée des nottables. » (XVe-XVIIe siècle.) — 325 feuillets. (Brienne, 266.)

199 (B, 105 i, 72). « Cérémonies, rangz, canonisations et baptêmes. » — Fol. 196 v°. « Mémoires des débats de préséance entre

quelques roys et princes souverains. » (XIVe-XVIIe siècle.) — 201 feuillets. (Brienne, 267.)

200 (B, 105 i, 73.) « Entrées des rois et reines de France dans les villes du royaume. » — Fol. 172. « Entrées et passages de divers rois et princes estrangers dans les villes de France. » (XIVe-XVIIe siècle.) — 278 feuillets. (Brienne, 268.)

201 (B, 105 i, 74). « Deux recueilz des héraultz d'armes, contenans les armoiries des princes, seigneurs et gentilzhommes de France et auttres païs voysins » — 217 feuillets. (Brienne, 273.)

202 (B, 105 i, 75). « Noms et surnoms des princes et seigneurs commandeurs et chevaliers de l'ordre et milice du Sainct-Esprit. » (1578-1646.) — 41 feuillets. (Brienne, 275.)

203 (B, 105 i, 75). « Registre du greffe de l'ordre du benoist Sainct-Esprit, depuis 1579 jusqu'en 1633. » — On lit sur le feuillet de garde : « Ce volume n'est cotté dans l'inventaire de Monsieur. » Il porte donc ici abusivement le n° 359, qui correspond, dans la collection de Brienne, à un tout autre titre. — 122 feuillets.

204 (B, 105 i, 76). « Assemblées des trois Estatz de France tenues soubz le roy Jean, ès années 1355, 1356, 1357 et 1358; avec les ordonnances intervenues ensuitte desdictz Estatz. » — Fol. 108. « Ordonnance du roi Charles VI appellée Cabochienne, concernant la réformation généralle du royaume, de l'année 1413. » — 203 feuillets. (Brienne, 276.)

205 (B, 105 i, 77). « Estatz de France assemblez à Tours en l'an 1483, au mois de janvier, du règne de Charles VIII, aagé de XIII ans. » — 224 feuillets. (Brienne, 277.)

206 (B, 105 i, 78). « Procès-verbal des propositions et délibérations de la chambre du Tiers-Estat en l'assemblée tenue à Paris, soubz le nom des trois Estatz de France, pendant la Ligue, l'an 1593; ensemble plusieurs harangues et propositions faictes ausdictz prétendus Estats, et autres escritz sur ce subjet. » — 365 feuillets. (Brienne, 280.)

207 (B, 105 i, 79). « Procès-verbal contenant les propositions, délibérations et résolutions prinses et receues en la chambre ecclésiastique des Estatz Généraux du royaume de France convocquez par le roy très chrestien Loys, XIII[e] de ce nom, roy de France et de Navarre, sur la fin de l'heureuse et glorieuse régence de la royne sa mère, et tenus en la ville de Paris incontinant après la déclaration de la majorité de Sa Majesté, ès mois d'octobre, novembre, décembre mil six cens quatorze, janvier, febvrier et mars MVI[c] quinze. » — 478 feuillets. (Brienne, 281.)

208 (B, 105 i, 80). « Cahier des remonstrances du Clergé de France, présenté au Roy durant les Estatz Généraux du royaume, tenuz à Paris ez années 1614 et 1615. » — 106 feuillets. (Brienne, 282.)

209 (B, 105 i, 81). « Procès-verbal contenant les propositions, délibérations et résolutions prinses et arrestées en la chambre de la noblesse de France en l'assemblée généralle des troys Estatz, assignez premièrement par le Roy en la ville de Sens, au 10 septembre 1614, et depuis transférez par Sa Majesté en la ville de Paris, au 10 octobre ensuivant 1614. » — 273 feuillets. (Brienne, 283.)

210 (B, 105 i, 82). « Procès-verbal contenant les propositions, deslibérations et résolutions prinses et arrestées en la chambre du Tiers-Estat de France en l'assemblée généralle des trois Estatz, assignez premièrement par le Roy en la ville de Sens, au dixiesme septembre 1614, et despuis transférez par Sa Majesté en la ville de Paris, au 10[e] octobre ensuivant 1614. » — 361 feuillets. (Brienne, 285.)

211 (B, 105 i, 83). « Recueil journalier de ce qui s'est négotié et arresté en la chambre et compagnie du Tiers-Estat de France en l'assemblée généralle des trois Estatz, premièrement assignez par le Roy en la ville de Sens, au X[e] jour de septembre 1614, du depuis transférez par Sa Majesté, au dixiesme jour d'octobre ensuivant, en la ville de Paris. » — 204 feuillets. (Brienne, 286.)

212 (B, 105 i, 84). « Divers discours d'estat et lettres de M. le président Jeannin », et lettres à lui adressées. (1595-1623.) — 199 feuillets. (Brienne, 293.)

213 (B, 105 i, 85). « Bretagne, volume II ». Recueil de documents relatifs au duché de Bretagne. (XIVe-XVIe siècle.) — 162 feuillets. (Brienne, 299.)

214 (B, 105 i, 86). « Inventaire des chartres de Bretaigne, trouvées en la chambre du Trésor en la cour neuve du chasteau de Nantes, faict par Mre René de Bourneuf, s^{r} de Cussé, premier président en la cour de parlement de Bretaigne, présens Me Guillaume de Francheville, procureur général du Roy en la Chambre des comptes, Nicolas Blanchet, trésorier et garde desdictes lettres, et Pierre Gautier, adjoint. 1579. » — 402 feuillets. (Brienne, 300.)

215 (B, 105 i, 87). « Escriptures et aultres actes intervenus au procès pour le duché de Bretaigne, entre Charles de Blois, à cause de Jeanne de Pentièvre, sa femme, et Jean de Bretaigne, comte de Montfort. » (XIVe-XVIe siècle.) — 97 feuillets. (Brienne, 301.)

216 (B, 105 i, 88). Recueil de documents concernant la Guyenne, Bordeaux, Négreplisse, les pays de Bigorre, d'Albret, de Foix, d'Armagnac, l'Angoumois et Cognac. (1216-1618.) — 275 feuillets. (Brienne, 302.)

217 (B, 105 i, 89). Recueil de documents sur le Béarn. — Fol. 4. « Mémoires de la souveraineté de Béarn, par M. de Marca. » — Fol. 18. Lettres de Besly, avocat du Roi à Fontenay-le-Comte, au R. P. Sirmond et à Dupuy (1620-1621). — Fol. 29. Documents divers. (XIIe-XVIIe siècle.) — 300 feuillets. (Brienne, 303.)

218 (B, 105 i, 90). « Procès pour les comtez de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, entre le procureur général du Roy, deffendeur, d'une part, et René, roy de Sicile et duc de Lorraine, demandeur, d'autre part; du temps du roy Louis XII. » — 231 feuillets. (Brienne, 304.)

219 (B, 105 i, 91). Recueil de documents relatifs à Montauban, au pays d'Astarac, de Comminges, à Castres, Montpellier et la Provence; traités entre Raymond, comte de Toulouse, d'une part, le Pape et le roi de France, d'autre. (XIIe-XVIIe siècle.) — 266 feuillets. (Brienne, 306.)

220 (B, 105 i, 92). Recueil de documents concernant le Dauphiné. (XIVe-XVIIe siècle.) — 214 feuillets. (Brienne, 307.)

221 (B, 105 i, 93). « Testamens des comtes de Valentinois; contractz et traictez concernans les comtez de Valence et de Die. » (XIIIe-XVIe siècle.) — 223 feuillets. (Brienne, 308.)

222-223 (B, 105 i, 94-95). « Tiltres, contractz, testamens et autres actes concernans les personnes, biens, terres et seigneuries de la maison de Bourbon. »

222. Tome I. — XIIIe-XVe siècle. — 265 feuillets. (Brienne, 313.)

223. Tome II. — XVe-XVIIe siècle. — 294 feuillets. (Brienne, 314.)

224-225 (B, 105 i, 96-97). Privilèges et traités relatifs au commerce en France et à l'étranger.

224. Tome I. — « Priviléges concédez par les roys de France aux marchandz de diverses nations trafiquans en leur royaume » (XIIIe-XVe siècle.) — 237 feuillets. (Brienne, 322.)

225. Tome II. — Fol. 6. « Priviléges concédez par les rois de France aux marchands de diverses nations... » (XVe-XVIIe siècle.) — Fol. 95. « Priviléges accordez par les roys de France à plusieurs villes de leur royaume. » (XIIIe-XVe siècle.) — Fol. 238. « Priviléges concédez par aucuns roys et princes estrangers pour trafiquer en leurs royaumes. » (XIIIe-XVIIe siècle.) — 370 feuillets. (Brienne, 322-323.)

226-227 (B, 105 i, 98-99). Conférences pour la délimitation des frontières entre la France et les Pays-Bas espagnols (1563 et 1564). — Pièces concernant le canal de Gravelines.

226. Tome I. — Fol. 4. « Tiltres et escritures fournies en la conférance tenue l'an 1563 entre les deputez des roys de France et d'Espagne touchant le fort de l'Escluse, pastures d'Oye, rivière de Gravelines et autres. » — Fol. 106. « Procès-verbal de la conférance pour les limittes des terres du comté de Champagne, pays Messain et seigneurie de Mouson, vers le comté de Luxembourg et comté de Chiny, en aoust et septembre 1564, par Baptiste Du Mesnil, advocat du Roy au parlement de Paris, et Mathieu Bruns, lieutenant général

de Mouzon, commissaires pour le Roy, et les commissaires du roy d'Espagne. » — Fol. 149. « Divers actes faictz pendant la conférence des limittes de Champagne... » — 168 feuillets. (Brienne, 324.)

227. Tome II. — Documents relatifs à la rivière d'Aa, au port et au canal de Gravelines. (XVIe et XVIIe siècles.) — 65 feuillets. (Brienne, 325.)

228 (B, 105 i, 100). « Procès-verbal du lieutenant général à Chaalons touchant plusieurs villages contentieux entre le Roy et le duc de Lorraine, estans sur la frontière de Champaigne et du Verdunois. 1561. » — Fol. 185. « Information faicte à la requeste du substitud du procureur général du Roy à Chaalons, touchant l'abbaye de Beaulieu en Argonne, où il est prouvé qu'elle est du royaume, et d'aucuns villages qui en dépendent. 1561 et 1564. » — Fol. 293. « Enqueste faiste par le lieutenant général de Vitry touchant les limittes du royaume vers Commercy, et touchant le village de La Neufville au Rup, le prioré du Breuil et le ban du Chasnoy. 1599. » 330 feuillets. (Brienne, 326.)

229 (B, 105 i, 101). « Titres et procédures sur le différend pour les limites entre les subjectz du Roy habitans de Chaumont, terre de Dauphiné,... et la communauté et habitans de la ville de Suze, terre de Piedmont ... 1581. » — 316 feuillets. (Brienne, 339.)

230 (B, 105 i, 102). « Partages, contractz de mariages et testamentz faictz par les ducz de Lorraine et autres princes de leur maison. » (1390-1632.) — 183 feuillets. (Brienne, 346.)

XVIIe siècle. Papier. 104 volumes in-folio. Rel. veau fauve (sauf le vol. 3, cartonné), aux armes de Loménie de Brienne.

231 (B, 105 j, 13). « Idée d'un sistème général, par M. le comte de Boulainvillier. » Dédié à son fils aîné, dans une préface datée de « Sainsaire », 6 février 1710.

Deux volumes reliés en un seul.

XVIIIe siècle. Papier. 442 feuillets (les fol. 403-424 sont blancs). 280 sur 200 millim. Rel. veau fauve.

232 (B, 162). « Regula Sancti Benedicti, cum declarationibus Congregationis Sancti Mauri. »

Exemplaire imprimé, avec notes manuscrites ; une note (p. 3) dit : « Les notes qui suivent sont de la main du R. P. dom Simon Bougis. »

XVIIe siècle. Papier. 296 pages, avec un feuillet pour les notes, de deux en deux pages. 185 sur 125 millim. Demi-rel. maroquin rouge.

233 (B A, 3). « Essay sur les principes du droit et de la morale, fait par M. d'Aube, maître des Requestes, pendant les années 1735 et 1736. » — Publié à Paris en 1743, in-4°.

P. I. Introduction. — P. 1. Première partie, 407 n^{os}. — P. 215. Deuxième partie, 533 n^{os}, au lieu de 500 dans l'édition de 1743. — P. 525. Table alphabétique des matières.

En tête du volume, cinq feuillets préliminaires, contenant notamment une liste des personnes auxquelles fut remis un exemplaire de l'ouvrage, et une table de l'ouvrage.

XVIIIe siècle. Papier. 5 feuillets, XLVI et 586 pages. 385 sur 250 millim. Demi-rel. veau.

234-240 (B A, 3 a et B A, 9 a). Cours de droit, à l'usage du prince Xavier, fils d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne. En latin et en allemand.

234. Tome I. « Positiones juris naturæ et gentium in usum serenissimi principis regii Poloniæ et Saxoniæ Francisci Xaverii conscriptæ et ab eodem serenissimo principe annotationibus illustratæ, anno 1746. »

235. Tome II. « Institutiones juris civilis romano-germanico-saxonici, quas serenissimus princeps regius Franciscus Xaverius animadversionibus illustravit, anno 1747. »

236. Tome III. « Jus naturæ et gentium. » En allemand.

237. Tome IV. « Compendium juris feudalis, longobardici et germanico-saxonici. » En allemand.

238. Tome V. « Tractatio de instrumento pacis westphalicæ. » En allemand.

239. Tome VI. « Annotationes in jus publicum romano-germanicum. » En allemand.

240. Tome VII. « Capitulatio Caroli VI imperatoris. » (Francfort-sur-le-Mein, 12 octobre 1711.) En allemand.

XVIIIe siècle. Papier. 157, 143, 180, 234, 182, 182 et 134 feuillets. 320 sur 205 millim. Rel. veau marbré.

241 (B A, 9 a). Documents concernant les relations de la France avec l'Allemagne, la maison d'Autriche, l'Espagne, le Portugal et la Suède (1606-1648). En tête du volume, une table des documents.

XVII[e] siècle. Papier. 492 feuillets. 425 sur 280 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 760.)

242 (B A, 11 a). Papiers du prince de Conti et de Claude de Lorraine, duc de Chevreuse et prince de Joinville, provenant de leur secrétaire La Fosse (1607-1628).

On lit sur le feuillet de garde du début : « Originaulx de lettres de roys, princes et autres, qui m'ont esté donnez par monsieur de La Fosse, conseiller du Roy en ses Conseils et maistre d'hostel de Sa Majesté. Il estoit cy-devant secrétaire du prince de Conty, et depuis intendant et secrétaire du duc de Chevreuse. L'an 1654. De Harlay-Beaumont. *Mas honra que vida.* »

1. Lettres patentes du doge de Venise au prince de Conti, 25 août 1610. — 2. Autres, du même, servant de lettres de créance pour Antonio Foscarini, envoyé en ambassade, 23 septembre 1607. — 3. Autres pour « Gieorgio Giustiniano Cavallier », envoyé vers le prince de Conti, 6 octobre 1610. — 4. De Vincent I[er], duc de Mantoue, au prince de Conti, 21 mars 1606. — 5. De Henri II, duc de Lorraine, au prince de Conti, 13 décembre 1607. — 6. De Charles de Lorraine au même, 14 décembre 1607. — 7. Du prince de Ligne à [la princesse de Conti], 11 mars 1608. — 8. De François, électeur palatin, au prince de Conti, 25 mars 1608. — 9. De Dorothée de Lorraine au même, 26 mai 1608. — 10. De Henri de Lorraine au même, 25 mai 1608. — 11. De François de Lorraine au même, après la mort du cardinal de Lorraine, 1607. — 12. Du duc de Mantoue au même, 10 août 1608. — 13. De Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg, au même, 15 octobre 1609. — 14. D'Antoine de Médicis au même, 29 mai 1610. — 15. De Marie de Lorraine à madame de Bonneuil, s. d. — 16. Du comte palatin du Rhin et d'Ernest, marquis de Brandebourg, au prince de Conti, 25 mai 1610.

17. De Louis-Frédéric, prince de Wurtemberg, au même, 27 mai 1610. — 18. De Jacques I[er], roi d'Angleterre, au même, 16 mai 1610. — 19. De Christine, grande-duchesse de Toscane, au même, 27 mai 1610. — 20. De Côme II, grand-duc de Toscane, au même, s. d. — 21. De Henri II, duc de Lorraine, au même, 26 mai 1610. — 22. Des États-

généraux des Pays-Bas au même, 29 mai 1610. — 23. De Frédéric, électeur palatin, au même, 29 mai 1610. — 24. De François de Lorraine au même, [1608 ?]. — 25. De Brèves, ambassadeur du roi de France à Rome, au même, 31 mai 1610. — 26. De Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, au même, 7 juin 1610. — 27. De Henri de Bourbon, prince de Condé, au même, 27 juin [1610]. — 28. Du duc de Mantoue au même, 27 juin 1610. — 29. Du prince de Condé au même, 5 juillet 1610. — 30. De Jacques Ier, roi d'Angleterre, 24 août 1610. — 31. De Christine de Salm au même, [1610]. — 32. De Catherine de Lorraine au même, s. d. — 33. Du prince de Croy au même, 5 décembre, 1617. — 34. Des États-généraux des Pays-Bas au même, 5 février 1614. — 35. De Marie de Médicis au même, 18 février 1614. — 36. Des États-généraux des Pays-Bas au même, 1er mars 1614. — 37. De Marie de Médicis au même, 6 mars 1614. — 38. De la même au même, 1er juillet 1614. — 39. Des syndics de Genève au même, 6 octobre 1610. — 40. Des officiers au bailliage d'Auvergne au même, 9 juillet 1613. — 41. De Murat au même, 22 juillet 1613. — 42. De Marie de Médicis au même, 18 novembre 1615. — 43. De la même au duc de Chevreuse, 13 novembre 1617. — 44. De la même au même, 23 août 1617. — 45-46. En déficit. — 47. De la même au même, 11 août 1627. — 48. De Loménie au même, 13 novembre 1627. — 49. Lettre missive de Louis XIII au même, 24 avril 1627. — 50. De Savaron au même, 27 janvier 1617. — 51. De Saint-Hérem [au même], 15 février 1617. — 52. De Murat au même, 13 février 1617. — 53. Une dame au même, s. d. — 54. De Luynes au même, 3 septembre [1617 ?].

55. Lettre missive de Louis XIII au même, 28 mai 1619. — 56. De Buckingham au même, 26 avril 1620. — 57. De Henri de Simonville au même, 26 septembre, s. a. — 58. De Marie de Médicis au même, s. d. — 59. De [la duchesse de Chevreuse] à la princesse de Conti, s. d. — 60. De Charles, prince de Galles, au duc de Chevreuse, 13 janvier 1620. — 61. De Sceux à La Fosse, intendant du duc de Chevreuse, 26 août 1620. — 62. De Thémines au duc de Chevreuse, 18 août 1620. — 63. De Louis XIII au même, 26 août 1620. — 64. De Bourdeille au même, 26 août 1620. — 65. De Louis XIII au même, 18 août 1620. — 66. De Louis XIII au même, 12 septembre 1620. — 67. De Louis XIII au même, 16 août 1620. — 68. De Pontchartrain au même, 12 septembre 1620. — 69. Du

duc d'Angoulême au même, 8 novembre, s. a. — 70. De Louis XIII au même, 12 août 1620. — 71. De Bourdeille au même, 10 août 1620. — 72. Du comte de La Rochefoucauld au même, 13 août 1620. — 73. Du duc d'Angoulême au même, 15 novembre [1620?]. — 74. De Luynes au même, 17 août 1620. — 75. De Rucellai au même, 17 août 1620. — 76. De Pontchartrain au même, 16 août 1620. — 77. De Schomberg au même, 21 août 1620. — 78. De Jean d'Estaing au même, 8 juillet 1620. — 79. D'Ivonson au même, 13 janvier 1620. — 80. De Pontchartrain au même, 18 août 1620. — 81. De Murat au même, 14 juillet 1621. — 82. De Villars à la duchesse de Guise, 23 juillet 1622. — 83. De Dorcester au duc de Chevreuse, 11 juin 1622. — 84. De Schomberg au même, 7 juillet 1621. — 85. De Marie de Médicis au même, 8 décembre 1621. — 86. De Thémines au même, 1621. — 87. De François de Lorraine au même, 24 mai 1621. — 88. De Charles de Lorraine au même, 24 mai 1621. — 89. De Schomberg au même, 10 novembre 1622. — 90. D'une dame au même, s. d. — 91. De Resons au même, s. d. — 92. Du duc François de La Rochefoucauld au même, s. d. — 93. Du duc d'Angoulême au même, s. d. — 94. De François de Noailles au même, s. d. — 95. De Thémines au même, s. d. — 96. Du vicomte de Pompadour au même, s. d. — 97. De Thémines au même, 24 août [1621]. — 98. De Thémines au même, 7 août [1621]. — 99. De Vignolles au même, s. d. — 100. De Thémines au même, 20 août [1621]. — 101. De Thémines au même, 21 août [1621]. — 102. De Chabannes au même, 28 juillet 1620. — 103. De Thémines au même, 20 novembre [1621]. — 104. Mémoire du duc de Chevreuse « touchant la négociation de Lorraine ». — 105. Notes du duc de Chevreuse sur le même sujet. — 106. Lettre de Buckingham au duc de Chevreuse, 15 mars 1624. — 107. De Jacques Ier, roi d'Angleterre, au même, 24 juillet 1626. — 108. De Charles, prince de Galles, au même, 8 février 1625. — 109. De la reine Anne d'Autriche au roi d'Angleterre, 1er juin 1625. — 110. Du duc de Montmorency au duc de Lorraine, s. d. — 111. De Forpano au duc de Chevreuse, 1er juillet 1625. — 112. De Marie de Médicis à la duchesse de Chevreuse, 9 juillet 1625. — 113. De la même au duc de Chevreuse, 9 juillet 1625. — 114. De Louis XIII au même, 9 juillet 1625. — 115. De Charles Ier, roi d'Angleterre, au même, 7 août 1625. — 116. Du même à Louis XIII, 7 août 1625. — 117. De Henriette-Marie, reine d'Angle-

terre, à Louis XIII, 15 août 1625. — 118. De Frédéric, roi de Bohême, au duc de Chevreuse, 9 mars 1626. — 119. De Charles Ier, roi d'Angleterre, au même, 14 mars 1626. — 120. De Christian V, roi de Danemark, au même, 9 mars 1626. — 121. De Docquerre au même, 5 mai, s. a. — 122. De Louis XIII au même, 5 mai 1626. — 123. Du même au même, 7 mai 1626. — 124. De Lautrec au même, 29 septembre, s. a. — 125. De Bochart, Champigny et Marillac, au même, 9 juin 1625. — 126. Notes pour le duc de Chevreuse, ambassadeur extraordinaire du roi de France en Angleterre, en 1625. — 127. De Louis XIII au duc de Chevreuse, 13 juin 1626. — 128. Du même au même, 6 septembre 1626. — 129. De Charles, prince de Galles, au même, s. d. — 130. Du duc de Chevreuse à la princesse de Conti, s. d. — 131. De la princesse de Conti au duc de Chevreuse, s. d. — 132. De François de Lorraine au même, s. d. — 133. De Vergy au même, s. d. — 134. De François de Lorraine au même, s. d. — 135. Du [duc de Chevreuse] à la princesse de Conti, s. d. — 136. Du duc de Chevreuse à M. de Champvallon, s. d. — 137. De Nettancourt au duc de Chevreuse, 14 novembre, s. a. — 138. Du connétable de Lesdiguières au même, 6 août 1626. — 139. De Christian V, roi de Danemark, au même, 22 novembre 1626. — 140. De Charles, duc de Lorraine, au même, s. d. — 141. De Vignolles au même, s. d. — 142. Du même au même, s. d. — 143. De Lauzières au même, s. d. — 144. De Schomberg au même, s. d. — 145. Du même au même, s. d. — 146. De Louis XIII au même, 19 mars 1627. — 147. D'Estaing au même, 4 septembre 1629. — 148. De Louis XIII au comte du Lude, 20 septembre 1627. — 149. De Louis XIII au duc de Chevreuse, 20 septembre 1627. — 150. De Charles, duc de Lorraine, au même, 26 septembre 1627. — 151. De Henri de Bourbon, prince de Condé, au même, 10 octobre 1627. — 152. « Les procés-verbaux pour le sujet de la prise du prévost de Son Altesse [le duc de Lorraine] par M. de Vaudey [gouverneur de Toul] », 14-27 novembre 1627 ; 7 feuillets. — 153. Lettre de Vaudy au [duc de Chevreuse], 15 novembre 1627. — 154. De Vaudy au [duc de Chevreuse], 16 novembre 1627. — 155. De Marie de Médicis au même, 9 novembre 1627. — 156. Des États-généraux des Pays-Bas au même, 4 décembre 1627. — 157. De Loménie au même, 9 novembre 1627. — 158. De Carton au même, s. d. — 159-161. D'Aligre au même, s. d. — 162. De Morise au même, 29 février 1617. — 163-170. De divers officiers

au même. — 170 *bis*. « Virorum optimo Nicolao Foucquet, sacri aerarii praefecto, octastichon.

Jamdudum, vir summe, tuas extollere valles ..

Madelenet. » — 171. Lettre de Beaulieu au duc de Chevreuse, s. d. — 172. De Bucellai au même, s. d. — 173. De Montgon au même, s. d. — 175. « Procés-verbal de M. le prévost général d'Auvergne contre M. le marquis de Canillac », 11 février 1628 ; 4 feuillets. — 176. « Information contre les gens de guerre qui ont esté en Auvergne sur les terres de madame de Montpensier », 31 août 1625 ; 4 feuillets. — 177. « Accord faict pour le meurtre de M. de Boussé », 28 décembre 1627. — 178. Lettre de Beaufort-Canillac au duc de Chevreuse, 16 février 1628. — 179. De Marie de Médicis au même, 10 décembre 1627. — 180. De Louis XIII au même, 9 novembre 1627. — 181. De Loménie au même, 10 décembre 1627. — 182. De Loménie au même, 23 décembre 1627. — 183. De Vaudy au [même], 24 décembre 1627. — 184. De Bréval au même, 23 décembre 1627. — 185. De Henriette de Lorraine au même, s. d. — 186. De Bréval au même, 1er janvier 1628. — 187. Du roi de France au même, 19 mai 1628. — 189. De Docquerre au même, 19 mai 1628. — 190. Du roi de France au même, 20 mai 1628. — 191. De Marie de Médicis au même, 21 mai 1628.

XVIIe siècle. Papier et parchemin. 191 pièces, presque toutes originales et scellées. 365 sur 240 millim. Rel. parchemin.

243-245 (B A, 11 a). Copie des dépêches du comte de Brienne fils, avec des lettres du Roi, des actes royaux, etc. (1657-1660).

243. « Tome I ». — Premier semestre de 1660.

244. « Tome II ». — Deuxième semestre de 1660.

245. « Tome 2 ». — Deuxième semestre de 1657.

XVIIIe siècle. Papier. 694, 434 et 550 feuillets. 350 sur 230, 342 sur 230 et 350 sur 230 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Loménie de Brienne.

246-247 (B A, 11 a). « Abrégé des traittez de paix que la France a fait avec l'Empire, l'Empereur, le roy d'Espagne, les États Généraux des Provinces-Unies et autres princes et estats de l'Europe, depuis l'an-

née 1526 jusqu'en l'année 1679, ensemble les causes et les principaux événemens des guerres qui ont précédé ces traittez et l'histoire des négociations de chacun. » — Manuscrit original.

246. Vol. I. — Première partie, relative aux traités, précédée d'un « abrégé des sujetz qui ont donné commencement aux querelles d'entre la France et la maison d'Austriche » ; incomplète de la fin, s'arrêtant au traité des Pyrénées.

Seconde partie, comprenant un récit des opérations militaires; incomplète du commencement et de la fin (1672-1677).

247. Vol. II. — Lettres de Charles de Lorraine et autres, délibérations du Parlement (1589-1593); journal (17 mai-6 novembre 1593).

XVII[e] siècle. Papier. 401 et 273 feuillets. 330 sur 225 millim. Demi-rel.

248 (B A, 11 a). Recueil de Jean de Bellièvre, seigneur de Hautefort, président du parlement de Dauphiné, ambassadeur en Suisse. « Harangues de M. de Haultefort et mémoires touchant les affaires de Savoye, Suisse et Genève. »

1 (Fol. 3). « Translat de la nouvelle alliance et confédération que M. le duc de Savoye (Emmanuel-Philibert) prétend faire avec les cantons des ligues de Suysse. » — 2 (Fol. 9). « Articles de la paix conclue entre le duc de Savoye (Charles-Emmanuel) et la ville de Genève, par l'entremise des Cinq Cantons des Suisses. » (Postérieur à décembre 1602.) — 3 (Fol. 14). « Mémoire du discours de M. le Président Millet et de moy au Conseil de la reine, sur les plainctes de M. de Savoye, le jour de Notre-Dame 1579. » — 4 (Fol. 21). « Extraict des tiltres du marquisat de Salluces et mémoires pour monstrer qu'il appertient au Roy daulphin, contre les allégations du duc de Savoye. » — 5 (Fol. 35). « Accord faict par M. le Grand Prieur de France et MM. de Birago et de Saulve avec M. de Savoye sur la restitution de quelques villes et places estans en Piedmont. » (Turin, 14 décembre 1574; expédition.) — 6 (Fol. 41). « Pour remonstrer aux cantons protestans, mesmes à celluy de Glaris, contre l'alliance de Savoye. 1577. » — 7 (Fol. 43). « Mémoires du Roy contenant pouvoir à moy pour négocier de la protection de la ville de Genève. » (Paris, 10 juillet 1578; original.) — 8 (Fol. 45). « Coppie du pouvoir envoyé par le Roy à M. de Haultefort, ambassadeur en Suysse, pour la protection

de la ville de Genève. » (Paris, 10 juillet 1578; expédition.) — 9 (Fol. 47). « Traicté pour la conservation de Genève. » (8 mai 1579.) — 10 (Fol. 51). « Discours de l'affaire de Genève. » — 11 (Fol. 53). « Remontrances au canton de Glaris contre l'alliance de Savoye. 1577. » — 12 (Fol. 61). « Seigneur Balthasar [de Grissac], nous avons faict ce jour d'huy relation à noz seigneurs de nostre conférence... » (10 avril 1579.) — 13 (Fol. 63). « Double de la proposition faicte à Berne par M. de Fleury. » — 14 (Fol. 69). « Remontrances du représentant de la reine de Navarre, du prince de Navarre et du prince de Condé aux députés des princes protestants à la diète d'..... en Franconie, au comte Palatin, à Jean-Frédéric de Saxe, au duc des Deux-Ponts, à Charles, marquis de Bade, et au landgrave de Hesse. — 15 (Fol. 83). « Remontrances des ambassadeurs des treize cantons des ligues de Suisse à Henri III, roi de France. » — 16 (Fol. 89). Documents relatifs aux relations de la France avec la Suisse, dans la seconde moitié du XVI[e] siècle. — 17 (Fol. 182). « Discours sur la paix. J'ay demandé à certains personnages de la relligion, qui sont d'entendement... » — 18-19 (Fol. 204). Trois lettres en latin, de Dudithius et Herdesianus. « Si un de la confession de Suisse peult en conscience communier avec les Luthériens. » (1580). — 20 (Fol. 216). « Discours concernant les affaires de Suisse. » Minute. — 21 (Fol. 218). « Discours addressé par l'auteur [G. Du Vair] à M. de Chiverny, [touchant les affères de Suisse]. » — 22 (Fol. 222). « Minutte de discours du différend d'entre l'évesque de Coyre et la ligue de la Cadde. » — 23 (Fol. 230). « Mémoires pour remédier aux menées que l'ambassadeur d'Espaigne est venu faire aux Cinq Cantons, mesme pour empescher la ligue d'Italie, les capitulations de Milan, les levées, et si nous estions... de l'ayde et secours que le Roy voudroit promectre aux catholiques, en cas qu'ilz fussent envahiz par les protestans. » Minute. — 24 (Fol. 236). « Ce sont les remonstrances... des treize cantons des ligues de Suysse... au roy très chrestien, Henry,.. roy de France et de Poloigne... » — 25 (Fol. 242). « Au Roy, pour la paciffication de son royaume. » — 26 (Fol. 246). « Discours du sieur D. V. Monseigneur, vous ne tiendrez cecy, s'il vous plaist, pour chose que j'afferme... » — 27 (Fol. 250). « Discours du sieur D[u] V[air]. Il semble, si Dieu ne nous ayde, que les misères de la France soient encores pour longuement durer... » — 28 (Fol. 256). « Responses faictes les 19, 20 et 21 mars, sur les articles présentés au Roy pour

la paix. » — 29 (Fol. 288). « Discours du sieur D[u] V[air]. Le plus beau et précieux don que Dieu face aux roys.... » — 30 (Fol. 292). « Discours sur les moyens de la pacification des troubles du royaume de France. » — 31 (Fol. 304). « Discours sur la guerre. » Minute. — 32 (Fol. 306). « Discours sur la paciffication des troubles. » — 33 (Fol. 310). « Discours sur la pratique d'entre l'archeduc Ferdinand et l'évesque de Coyre pour transférer le sieige de ladite éveschée au conté de Tyrol. » — 34 (Fol. 312). « Discours sur la paix. » — 35 (Fol. 324). « Discours du sieur D[u] V[air]. L'homme est instruict par la nature... » — 36 (Fol. 338). « Articles de ceulx de la relligion prétendue réformée du pais et gouvernement de Daulphiné à la Royne, mère du Roy. » (1578-1579.) Expédition.

XVIe et XVIIe siècles. 343 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. parchemin.

249-252 (B A, 13). Correspondance du comte de Breteuil, intendant en Picardie et Artois (1675-1679).

Recueil des dépêches originales expédiées par les ministres. — Les lettres de Colbert ont été publiées par Pierre Clément, dans *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, Paris, 1861-1882, in-8°, 7 vol. et un vol. de table (voy. la table au mot *Breteuil*).

249. Tome Ier. — Année 1675.

1 (fol. 1). Lettre de cachet de Louis XIV au sujet de l'arrière-ban, 1er janvier. — 2 (fol. 3). De Louvois, pour le logement du régiment de Rozen dans les villages, 2 janvier. — 3 (fol. 5). De Louvois, sur les comptes des receveurs des confiscations et la solde des fusiliers à cheval de Flandre, 3 janvier. — 4 (fol. 7). De Colbert, envoyant au comte de Breteuil l'arrêt de modération sur le décri des escalins, 4 janvier. — 5 (fol. 9). De Le Tellier, réponse à des souhaits de nouvel an, 4 janvier. — 6 (fol. 11). De Colbert, sur le tabac et la marque de l'étain, 5 janvier. — 7 (fol. 13). De Louvois, sur le ban et l'arrière-ban, 7 janvier. — 8 (fol. 15). De Colbert, sur l'arrêt de modération susdit, 11 janvier. — 9 (fol. 17). Du même, sur la consommation faite par les troupes de la généralité d'Amiens, 13 janvier. — 10 (fol. 19). De Louvois, sur l'arrière-ban, 14 janvier. — 11 (fol. 20). De Colbert, sur le prix des grains, 15 janvier. — 12

(fol. 22). De Louvois, sur les sommes reçues en trop par les troupes de cavalerie, 15 janvier. — 13 (fol. 23). Du même, sur le paiement des fourrages aux habitants d'Amiens, 16 janvier. — 14 (fol. 25). Du même, sur l'augmentation de 500 livres accordée aux régiments répartis dans les villages, 17 janvier. — 15 (fol. 27). De Colbert, sur les quittances à fournir par les traitants et sur l'expédition de l'arrêt contre les faux sauniers ayant traversé l'Authie, 18 janvier. — 16 (fol 29). D'Arnauld de Pomponne, priant le comte de Breteuil d'alléger les réquisitions faites sur le village de Billancourt, 18 janvier. — 17 (fol. 31). De Colbert, sur les fortifications de Doullens, 19 janvier. — 18 (fol. 33). De Châteauneuf, envoyant une dépêche du Roi, 20 janvier. — 19 (fol. 35). Suit la dépêche du Roi, ordonnant de chanter des *Te Deum* pour les victoires de l'armée du Rhin, 20 janvier. — 20 (fol. 37). De Saint-Pouange, sur le fourrage des chevaux des officiers de cavalerie, 21 janvier. — 21 (fol. 39). Du même, sur la subsistance de l' « équipage » de M. de Moreuil, maître de camp, 22 janvier. — 22 (fol. 41). Lettre de cachet de Louis XIV, sur les scandales occasionnés par la dame de Forcheville, abbesse de Saint-Michel de Doullens, 22 janvier. — 23 (fol. 42). De Louvois, sur les rentes que possèdent les Visitandines de Sainte-Marie d'Amiens sur les terres françaises du duc d'Havré, 22 janvier. — 24 (fol. 44). De Châteauneuf, pour l'abbaye de Saint-Michel de Doullens, 22 janvier. — 25 (fol. 46). De Louvois, envoyant au comte de Breteuil une lettre du Roi, 23 janvier. — 26 (fol. 47). De Colbert, sur le recouvrement de la taille dans les élections de Saint-Quentin, Péronne et Doullens, 25 janvier.

27 (fol. 49). De Louvois, sur la création de canonniers dans les différentes places de guerre, 28 janvier. — 28 (fol. 51). Du même, priant le comte de Breteuil d'aller à Péronne et d'exempter de taxes d'arrière-ban les sieurs d'Ouargemont et de La Villedieu, 29 janvier. — 29 (fol. 53). Du même, sur le ban et l'arrière-ban, 30 janvier. — 30 (fol. 55). De Louvois, sur les comptes de confiscation, 31 janvier. — 31 (fol. 57). Du même, sur le ban et l'arrière-ban, 5 février. — 32 (fol 59). Du même, sur l'argent des troupes, 7 février. — 33 (fol. 61). Lettre de cachet de Louis XIV, envoyant au duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, copie de la lettre envoyée aux lieutenants-généraux de Normandie au sujet du ban et de l'arrière-ban, 21 février. — 34 (fol. 63). D'Arnauld de Pomponne, réponse à des souhaits de nouvel an, 10 février. — 35 (fol. 64). De Louvois, expédiant un arrêt du Roi,

10 février. — 36 (fol. 65). De Le Tellier, sur les exigences des officiers de cavalerie de l'élection de Saint-Quentin, 11 février. — 37 (fol. 67). De Louvois, sur les approvisionnements de Charleroi, 13 février. — 38 (fol. 69). De Seignelay, sur des matelots criminels arrêtés à Dunkerque, 15 février. — 39 (fol. 71). De Colbert, pour empêcher le passage des grains par terre et par mer, 15 février. — 40 (fol. 73). Du même, sur le service des étapes, les quartiers d'hiver des troupes de la généralité d'Amiens et l'hôpital d'Amiens, 15 février. — 41 (fol. 75). De Louvois, sur l'équipement de l'infanterie et le ban et arrière-ban, 15 février. — 42 (fol. 77). De Châteauneuf, sur les différends entre l'abbé de Caumartin et les habitants de Rouvray, 20 février. — 43 (fol. 79). Copie d'une lettre de cachet de Louis XIV au marquis de Beuvron sur le ban et l'arrière-ban, 21 février. — 44 (fol. 81). Lettre de Louvois, expédiant cette copie, 21 février. — 45 (fol. 82). De Seignelay, compliments, 21 février. — 46 (fol. 83). De Louvois, expédiant des lettres du corsaire Benoist et des échevins d'Ardres, se plaignant d'avoir trop de soldats à loger, 25 février. — 47 (fol. 85). Du même, sur les désordres de l'armée, 27 février. — 48 et 49 (fol. 87). Lettres du corsaire Benoist et des échevins d'Ardres dont il est parlé ci-dessus, 28 février.

50 (fol. 90). De Louvois, pour presser les officiers à qui Breteuil a délivré des commissions, de faire leurs levées, 28 février. — 51 (fol. 92). De Colbert, sur les fortifications de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, 28 février. — 52 (fol. 96). De Colbert, sur les fortifications de Doullens, 28 février. — 53 (fol. 97). De Louvois, sur l'état des comptes de 1774 et sur le paiement de la solde des capitaines d'infanterie, 28 février. — 54 (fol. 99). Du même, sur le paiement de la solde des régiments Royal-anglais et de Churchill, 1er mars. — 55 (fol. 101). De Charpentier, envoyant des ordres du Roi, 1er mars. — 56 (fol. 102). De Louvois, sur l'emprisonnement des charretiers d'un convoi et sur l'exemption d'ustensile pour les habitants des villes exempts du logement, 4 mars. — 57 (fol. 104). Du même, pour un nouveau convoi de vivres, 5 mars. — 58 (fol. 106). Du même, sur la solde des militaires, l'ustensile et les gardes du corps renvoyés jusqu'à nouvel ordre, 5 mars. — 59 (fol. 108). Du même, approuvant Breteuil de n'avoir pas sanctionné l'absence des officiers, 7 mars. — 60 (fol. 110). Du prince de Condé, sur la punition infligée à un officier, nommé Prunier, et à des cavaliers de son régiment, 11 mars. — 61 (fol. 112). De Lou-

vois, sur le compte de l'extraordinaire des guerres, 11 mars. — 62 (fol. 114). Du même, sur le convoi de vivres de Charleroi à arrêter à Avesnes, 11 mars. — 63 (fol. 116). Du même, défendant d'accorder des permissions aux officiers absents de leurs corps, et réglant des questions d'approvisionnements, 12 mars. — 64 (fol. 118). Du même, sur l'arrière-ban, 13 mars. — 65 (fol. 120). De Colbert, demandant à Breteuil son avis au sujet de l'hôpital des pestiférés, à Amiens, 15 mars. — 66 (fol. 122). Du prince de Condé, sur le cas de l'officier Prunier, déjà cité (fol. 110), 15 mars. — 67 (fol. 123). De Louvois, sur les fermes des chevaux de louage, 15 mars. — 68 (fol. 125). Du même, sur les réparations et fournitures des corps de garde de Péronne, Saint-Quentin, Ham, Doullens et citadelle d'Amiens, 16 mars. — 69 (fol. 127). De Colbert, sur les corvées de Saint-Quentin et autres, et sur les fortifications de Doullens et Péronne, 16 mars. — 70 (fol. 129). De Louvois, sur les convois de vivres et le régiment de cavalerie d'Ollier, 19 mars. — 71 (fol. 131). De Seignelay, sur l'incendie du vaisseau l'*Entendu*, brûlé près de la Rie, 20 mars. — 72 (fol. 133). De Louvois, sur la fourniture du pain, 20 mars. — 73 (fol. 135). De Colbert, sur le recouvrement des droits de franc-fief, 22 mars.

74 (fol. 137). De Saint-Pouange, pour recommander M. de Marroquet, partant pour la garnison de Doullens, 23 mars. — 75 (fol. 139). De Colbert, sur les fortifications de Doullens et le départ de Ferry, directeur des travaux, pour Ardres, 23 mars. — 76 (fol. 141). De Coye, sur les fortifications de Saint-Quentin, Péronne, Guise, La Fère, Ham, Ardres et les places maritimes, 24 mars. — 77 (fol. 143). De Châteauneuf, sur la distribution des départements de la frontière du Nord, 25 mars. — 78-81 (fol. 145). Quatre exemplaires de la « distribution des villages dépendans du gouvernement de La Capelle ». — 82 (fol. 153). Lettre de Louvois, approuvant la distribution des fourrages du magasin de Saint-Quentin au régiment de cavalerie de Rozen, 26 mars. — 83 (fol 155). Du même, ordonnant d'arrêter le chevalier de Bouillencourt, pour avoir quitté sa compagnie sans congé, 28 mars. — 84 (fol. 156). De Seignelay, envoyant l'arrêt du Conseil mandant à Breteuil d'envoyer un subdélégué à Boulogne, Calais et Dunkerque, pour l'enquête sur l'incendie du vaisseau l'*Entendu*, 29 mars. — 85 (fol. 157). De Colbert, sur la fourniture des étapes aux seules troupes qui y auront effectivement passé, 29 mars. — 86 (fol. 159). « Extrait des lettres écrittes sur le sujet des étapes, à Versailles, le 29e mars

1675. » — 87 (fol. 161). Lettre de Saint-Pouange, sur les grains des magasins de Saint-Quentin, 29 mars. — 88 (fol. 163). De Louvois, sur les convois de vivres dirigés par le maréchal de Créqui, 30 mars. — 89 (fol. 165). Lettre de cachet de Louis XIV mandant à Breteuil que les habitants d'Amiens paient l'ustensile des régiments de Monpezat et de Condé jusqu'à la fin d'avril, 30 mars. — 90 (fol. 167). De Louvois, envoyant à Breteuil des ordres du Roi, 1er avril. — 91 (fol. 168). Du même, sur la démission de Lavallée, greffier d'Hesdin, 1er avril. — 92 (fol. 169). De Seignelay, sur les criminels de la généralité d'Amiens condamnés aux galères, 1er avril. — 93 (fol. 171). De Saint-Pouange, sur le convoi de vivres de Guise, 2 avril. — 94 (fol. 173). De Louvois, sur les convois de vivres, 2 avril. — 95 (fol. 175). Du même, pour faire partir d'Amiens les régiments de Montpezat et de Condé, 2 avril. — 96 (fol. 177). De Saint-Pouange, demandant des relais pour son service, 17 avril. — 97 (fol. 179). De Colbert, sur la ferme des domaines d'Artois et sur les violences commises par les soldats contre les commis des gabelles d'Amiens, 5 avril. — 98 (fol. 181). De Louvois, sur les convois de vivres, 5 avril. — 99 (fol. 183). De Colbert, sur le canal de Saint-Quentin et les travaux faits à Doullens et Péronne, 6 avril.

100 (fol. 185). De Louvois, sur un convoi de vivres pour le Hainaut, 7 avril. — 101 (fol. 187). Du même, sur la solde et la nourriture des troupes revenant de la campagne du Nord dans la province, 8 avril. — 102 (fol. 189). De Colbert, signifiant l'arrêt du Conseil relatif aux Clarisses d'Amiens, 8 avril. — 103 (fol. 191). De Louvois, sur des cavaliers du régiment d'Enghien faux-sauniers, 9 avril. — 104 (fol. 193). Du même, sur la subsistance des troupes, 9 avril. — 105 (fol. 195). Du même, expédiant des ordres relatifs à cinq mousquetaires 10 avril. — 106 (fol. 196). Du même, pour faire payer le sieur de Fressenneville, chargé de lever une compagnie de cavalerie, 12 avril. — 107 (fol. 198). Du même, ordonnant de faire sur charrettes, et non à dos de cheval, le convoi de farines ordonné pour le 5 mai, 13 avril. — 108 (fol. 200). Du même, sur les bruits mal fondés de paix et l'intention du Roi de commander les armées en personne, 14 avril. — 109 (fol. 202). Du même, sur une déduction de subsistance à faire aux troupes du convoi, et sur une gratification accordée au sieur Halingre, lieutenant de la compagnie de fusiliers d'Abancourt, 14 avril. — 110 (fol. 204). De Breteuil à [Louvois], sur le transport des farines

à dos de cheval et sur charrettes, 12 avril (voy. plus haut le n° 107, fol. 198). — 111 (fol. 206). De Louvois, sur le départ de Montreuil du régiment de cavalerie de Gournay, 16 avril. — 112 (fol. 208). Du même, sur le convoi de 1,300 charrettes du 5 mai ; 17 avril. — 113 (fol. 210). De Seignelay, sur l'instruction du procès des incendiaires du vaisseau l'*Entendu*, 19 avril. — 114 (fol. 212). De Colbert, sur les fortifications de Saint-Quentin, Péronne, Corbie et des places maritimes, 20 avril. — 115 (fol. 214). De Louvois, demandant l'envoi de l'état de la consommation faite par la cavalerie pendant le mois de mars, 24 avril. — 116 (fol. 215). Du même, sur le départ des troupes, 25 avril. — 117 (fol. 217). Du même, sur les vivres et campements des troupes, 26 avril. — 118 (fol. 219). De Colbert, sur les désordres commis sur les grandes routes, sur les troubles occasionnés à Amiens par les soldats des régiments de Monpezat et de Condé, sur les droits de ferme des tabacs et de l'étain, 26 avril. — 119 (fol. 221). Du même, sur le procès relatif à l'incendie du vaisseau l'*Entendu*, 26 avril. — 120 (fol. 222). Ordre du Roi, sur le campement des troupes à Péronne le 12 mai ; 26 avril.

121 (fol. 224). De Louvois, sur le convoi du 5 mai ; 27 avril. — 122 (fol. 226). De Colbert, sur les fortifications de Doullens et sur les bois à prendre dans la forêt de Luchen, appartenant à madame de Longueville, 27 avril. — 123 (fol. 228). Du duc d'Enghien, sur l'assassinat de trois cavaliers de son régiment, 27 avril. — 124 (fol. 230). De Saint-Pouange, sur le passage des troupes à Péronne et un convoi de souliers, 30 avril. — 125 (fol. 232). De Châteauneuf, envoyant les lettres révocatoires de la distribution des villages du gouvernement de La Capelle, 30 avril. — 126 (fol. 234). De Louvois, sur l'arrestation du sieur de Boisgillot, 30 avril. — 127 (fol. 236). Lettre de cachet de Louis XIV, révoquant la distribution des villages du gouvernement de La Capelle, 30 avril. — 128 (fol. 237). De Louvois, sur le paiement des charretiers du prochain convoi, 2 mai — 129 (fol. 239). Du même, sur le convoi et sur le logement des troupes, 2 mai. — 130 (fol. 240). De Colbert, sur les fournitures des étapes et sur les significations de l'arrêt concernant les religieuses Urbanistes d'Amiens, 3 mai. — 131 (fol. 242). De Louvois, sur l'établissement des brigadiers des compagnies de garde-sel sur les rivières d'Authie et de Canche, 3 mai. — 132 (fol. 244). De Seignelay, sur l'affaire du vaisseau l'*Entendu*, 3 mai. — 133 (fol. 246). De Colbert, sur la protection à accorder

aux commis exécuteurs des règlements sur les manufactures, 5 mai. — 134 (fol. 248). De Saint-Pouange, sur le paiement des recrues du régiment Royal-italien, 6 mai. — 135 (fol. 250). Lettre de cachet de Louis XIV, ordonnant à Breteuil de constituer une compagnie de cinquante archers, commandée par un prévôt, 8 mai. — 136 (fol. 252). De Louvois, contre les charretiers défaillants au convoi de Guise, 9 mai. — 137 (fol. 254). Du même, sur la lettre du Roi concernant la compagnie d'archers, 9 mai (voy. ci-dessus, n° 135, fol. 250). — 138 (fol. 256). De Colbert, sur les fortifications de Péronne, Saint-Quentin, Doullens et de la rivière d'Authie, 10 mai. — 139 (fol. 258). De Louvois, envoyant un état des envois à faire, pendant la campagne, par le trésorier de l'extraordinaire de la guerre, 10 mai. — 140 (fol. 260). De Colbert, sur le tabac, le meurtre d'un garde-sel d'Amiens par les soldats et la contrainte par corps pour le recouvrement de la taille, 10 mai.

141 (fol. 262). De Châteauneuf, sur le remplacement du commis aux magasins de fourrages de La Fère, 14 mai. — 142 (fol. 264). De Saint-Pouange, sur les fourrages à fournir aux troupes, 18 mai. — 143 (fol. 265). De Colbert, félicitant Breteuil au sujet du campement des troupes, 23 mai. — 144 (fol. 267). Du même, sur les fortifications de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, 26 mai. — 145 (fol. 269). De Louvois, sur le paiement des rations de fourrages fournies à la cavalerie, 28 mai. — 146 (fol. 271). D'Arnauld de Pomponne, sur l'établissement des bureaux des saisies mobilières, 29 mai. — 147 (fol. 273). De Colbert, sur un mémoire à faire par Breteuil sur les religieuses Urbanistes d'Amiens, 30 mai. — 148 (fol. 275). Du même, sur le procès des matelots incarcérés à Abbeville, et sur le commerce interrompu par les villes de Calais, Boulogne et Montreuil avec celle de Pont-l'Évêque, 6 juin. — 149 (fol. 277). De Seignelay, sur les matelots déserteurs, 8 juin. — 150 (fol. 279). De Colbert, sur les fortifications de Doullens, de Corbie, de l'Authie et de Saint-Quentin, 9 juin. — 151 (fol. 281). De Le Tellier, sur la convocation des États d'Artois, 11 juin. — 152 (fol. 283). De Colbert, sur le tabac, la visite des élections et la défense de laisser sortir les grains, 11 juin. — 153 (fol. 285). De Châteauneuf, sur le différend entre l'abbé de Caumartin et les habitants de Rouvray, 14 juin. — 154 (fol. 287). De Colbert, sur l'exécution de l'édit du Roi sur les arts et métiers, 15 juin. — 155 (fol. 289). De La Vrillière, envoyant à Breteuil

l'édit relatif à l'élection des échevins de Saint-Quentin, 15 juin. — 156 (fol. 291). De Seignelay, sur le jugement porté dans l'affaire du vaisseau l'*Entendu,* 17 juin. — 157 (fol. 293). De Châteauneuf, sur un placet envoyé au Roi par François Dubois, dit Mal-Fortuné, sergent au régiment de Piémont, 17 juin. — 158 (fol. 295). De Le Tellier, recommandant Du Bois, député-général ordinaire des États d'Artois, 19 juin. — 159 (fol. 297). De Louvois, sur sept hommes arrêtés par des paysans à deux lieues d'Abbeville, 20 juin. — 160 (fol. 299). Du même, priant Breteuil de faire en sorte que le sieur de La Haye ne soit pas élu député des États d'Artois, et lui recommandant Du Bois, 20 juin. — 161 (fol. 301). De Colbert, sur l'étain et le tabac, sur le commerce entre Calais et Boulogne et entre Pont-l'Évêque et Rouen, et sur le prix des grains, 21 juin. — 162 (fol. 303). De Saint-Pouange, sur le cavalier L'Espérance, condamné aux galères, 22 juin.

163 (fol. 305). Lettre de cachet de Louis XIV, ordonnant un *Te Deum* pour la prise de Dinan, Huy et Limbourg, 24 juin. — 164 (fol. 306). De Colbert, expédiant deux arrêts, l'un du 24 mai, l'autre du 31, sur le recouvrement des francs-fiefs et des taxes mises sur les procureurs, notaires et huissiers, 25 juin — 165 (fol. 308). Du même, sur la taille de 1676, 25 juin. — 166 (fol. 310). Du même, sur les fortifications des places maritimes de Picardie et celles du Mont-Hulin, 28 juin. — 167 (fol. 312). De Boistel, sur le compte des fourrages, 28 juin. — 168 (fol. 313). De La Vrillière, envoyant la lettre du Roi sur la prise de Limbourg, 30 juin. — 169 (fol. 314). De Colbert, expédiant à l'ingénieur Ferry et aux autres ingénieurs les mémoires de Vauban, pour qu'ils puissent faire à leur sujet réponse au Roi, 3 juillet. — 170 (fol. 316). De Louvois, sur des convois de farine pour Saint-Quentin et Guise, 5 juillet. — 170 *bis* (fol. 318). Duplicata de la même lettre. — 171 (fol. 320). De Colbert, sur le transit du sel en Artois, 6 juillet. — 172 (fol. 322). De Louvois, écartant la candidature de Jean Geoffroy à la charge de conseiller au conseil provincial d'Artois, dont son père démissionnait, 7 juillet. — 173 (fol. 324). De Colbert, sur les fortifications de l'Authie, depuis Thièvres jusqu'à Auxy-le-Château, 9 juillet. — 174 (fol. 326). « Copie de lettre circulaire sur la visitte des paroisses de chacune eslections » de la généralité d'Amiens, 11 juillet. — 175 (fol. 330). De Louvois, reportant un convoi du 20 juillet au 26; 11 juillet. — 176 (fol. 332). Du même, sur les fournitures des casernes d'Ardres et la reconstruction du moulin de

Wailly, confisqué au duc d'Havré, 13 juillet. — 177 (fol. 334). De Marin, sur le brevet de la taille, 13 juillet. — 178 (fol. 336). De Louvois, recommandant le sieur d'Argecourt, capitaine au régiment de la Reine, 14 juillet. — 179 (fol. 338). De Saint-Pouange, pour le remboursement de cent vingt-huit sacs d'avoine au sieur Caboche, 14 juillet.

180 (fol. 340). De Le Tellier, sur le don gratuit voté par les États d'Artois, 16 juillet. — 181 (fol. 342). De Louvois, ajournant encore le convoi, 16 juillet. — 182 (fol. 344). De Colbert, sur les trois cent mille livres du don gratuit, sur le tabac et sur la liberté du transport des grains, 18 juillet. — 183 (fol. 346). Du même, sur les fortifications de l'Authie, de Doullens et autres places, et sur les écluses de Doullens, 20 juillet. — 184 (fol. 348). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 25 juillet. — 185 (fol. 349). De Louvois, sur une lettre des échevins de Roye contre le sieur Tarnaut, 25 juillet. — 186 (fol. 351). De Colbert, expédiant l'arrêt du Conseil qui accepte le don gratuit des États d'Artois, 26 juillet. — 187 (fol. 352). De Louvois, réclamant l'état des dépenses faites par les troupes dans la généralité d'Amiens, 28 juillet. — 188 (fol. 254). Du même, sur la solde entière à payer aux hôpitaux de Picardie pour chaque soldat malade, sur la fourniture des fourrages et le nombre des troupes à envoyer pour l'hiver à Saint-Quentin, Péronne, Doullens, Montreuil, Boulogne et Calais, 29 juillet. — 189 (fol. 356). De Châteauneuf, sur les fossés à creuser à Péronne, 31 juillet. — 190 (fol. 358). Du prince de Condé, informant Breteuil du passage à Péronne de treize escadrons de cavalerie et de quatre bataillons d'infanterie, 2 août. — 191 (fol. 359). De Colbert, sur la bonne terminaison de l'affaire des francs-fiefs, les taxes sur les procureurs, notaires et huissiers et sur l'examen à faire par Breteuil, un ou deux députés des États d'Artois et le directeur des fermes des gabelles, d'un projet de transit des sels, 2 août. — 192 (fol. 361). De Louvois, pour faire camper sous Péronne les troupes envoyées en Allemagne par le prince de Condé, 3 août. — 193 (fol. 363). De Colbert, sur l'établissement à Abbeville de la manufacture de Van Robais, 3 août. — 194 (fol. 365). De Colbert, sur la garde de l'Authie et sur les fortifications de Saint-Quentin et Péronne, 3 août. — 195 (fol. 367). De Louvois, envoyant une dépêche du Roi relative au séjour de trois régiments de cavalerie à Saint-Quentin et à Roye, 4 août. — 196 (fol. 368). De Châteauneuf,

accusant réception d'une lettre, s. d. — 197 (fol. 370). De Louvois, sur les fourrages, 7 août. — 198 (fol. 372). Du même, sur les difficultés faites à Linard, bourgeois d'Albert, fournisseur de fourrage pour les places frontières de Picardie, 7 août. — 198 *bis* (fol. 373). Ordonnance de Breteuil, ordonnant de surseoir à toutes contraintes faites contre Linard, 12 août. — 199 (fol. 274). Lettre de Colbert, sur le recouvrement des taxes sur les arts et métiers, sur l'affaire de l'incendie du moulin aux poudres d'Amiens, et sur l'imposition de la taille, 9 août. — 200 (fol. 276). Du même, sur les fortifications de Doullens, sur les bois de démolition des places et sur les redoutes de l'Authie, 10 août.

201 (fol. 378). De Louvois, sur une troupe de cinquante archers à renvoyer en Bretagne, 11 août. — 202 (fol. 380). Du même, sur l'incendie du moulin aux poudres d'Amiens, 12 août. — 203 (fol. 382). D'Arnauld de Pomponne, remerciant Breteuil de la protection accordée à Lemonnier dans l'exécution de l'édit des saisies mobilières, 12 août. — 204 (fol. 384). De Louvois, sur la location du jeu de paume de Saint-Quentin, transformé en magasin à fourrage, et sur l'imposition pour les casernes d'Ardres, 15 août. — 205 (fol. 386). Du même, sur l'affaire du sieur de Flamerville, qui avait tué un soldat, 15 août. — 206 (fol. 388). De Seignelay, sur quatre condamnés aux galères, 16 août. — 207 (fol. 389). De Coye, sur l'estimation des terres de l'abbesse de Biache et sur les réparations de la citadelle d'Amiens, 17 août. — 208 (fol. 390). De Colbert, sur le séjour du prince de Condé à Péronne, sur les entrepreneurs de travaux, sur les réparations à la citadelle d'Amiens et sur les fortifications de Saint-Quentin, Péronne et Doullens, 17 août. — 209 (fol. 392). De Louvois, ordonnant de punir les habitants de Corbie qui paieront des contributions aux Espagnols, 21 août. — 210 (fol 394). De Benoist, envoyant un placet d'un de ses parents, en garnison à Péronne, 13 août. — Suit le placet de Framerville, capitaine au régiment royal de la Marine, en garnison à Péronne, impliqué dans une affaire criminelle, 13 août. — 211 (fol. 398). De Colbert, sur le brevet de la taille, les droits sur l'étain et le tabac, 23 août. — 212 (fol. 400). De Le Tellier, recommandant le sieur Gérier, 26 août. — 213 (fol. 401). De Châteauneuf, sur un fossé de Péronne et sur les démêlés entre l'abbé de Caumartin et les habitants de Rouvray, 27 août. — 214 (fol. 403). De Colbert, sur le transit des sels, sur le recouvrement des arts et métiers et sur les états des étapes, 30 août. — 215 (fol. 405). Du même, sur

les fortifications de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, et sur une redoute construite au pont d'Athin, dans le gouvernement du duc d'Aumont, 31 août. — 216 (fol. 407). Du même, sur les tailles de 1676, 2 septembre. — 217 (fol. 409). De Louvois, sur les quartiers d'hiver de la cavalerie, 3 septembre. — 218 (fol. 411). « Coppie de la lettre de M. le marquis de Louvois à M. le marquis de Miromesnil », sur le même sujet, 3 septembre. — 219 (fol. 417). De Marin, envoyant deux pièces pour les commissions des tailles pour 1676, 10 septembre. — 220 (fol. 418). De Colbert, sur la redoute du pont d'Athin, sur les fonds pour les fortifications de Doullens, sur l'indemnité à payer à l'abbesse de Biache pour les fortifications de Péronne, 14 septembre. — 221 (fol. 420). De Louvois, sur le logement de la cavalerie à Doullens, et sur le pillage des terres du seigneur de Quérieu, 17 septembre. — 222 (fol. 421). De Châteauneuf, sur le village de Pierrepont, à mettre soit dans le gouvernement de La Fère, soit dans celui de Laon, 18 septembre. — 223 (fol. 423). De Louvois, sur l'imposition pour la fourniture du fourrage et le logement des troupes, 19 septembre. — 224 (fol. 425). De Colbert, interdisant de fermer Corbie, pressant les travaux de Saint-Quentin, Péronne et Doullens, et réclamant l'entretien des places fortes, 20 septembre. — 225 (fol 427). Du même, sur l'imposition des tailles et leur mode de levée, et sur le transit des sels, 20 septembre. — 226 (fol. 429). De Coye, sur les plans de toutes les places de Picardie, à faire faire par les ingénieurs, 22 septembre. — 227 (fol. 430). De Louvois, sur l'imposition de dix sols par place pour l'ustensile et sur la fourniture des fourrages, 23 septembre. — 228 (fol. 434). De Coye, envoyant le certificat de M. Terrat sur les fonds remis aux places de Picardie, 27 septembre. — 229 (fol. 435). De Colbert, sur les fonds fournis pour les fortifications et pour les défenses de l'Authie, 27 septembre. — 230 (fol. 437). Du même, sur l'affaire des arts et métiers, 27 septembre. — 231 (fol. 439). Du même, sur les ouvrages de Saint-Quentin, 28 septembre. — 232 (fol. 441). De Louvois, réduisant la contribution de dix sols par place aux seuls lieux qui paient la taille, et sur les quartiers d'hiver de la cavalerie, 30 septembre. — 233 (fol. 443). De Colbert, sur le recouvrement des taxes sur les arts et métiers dans la généralité d'Amiens, sur la ferme des aides et sur le transit des sels d'Artois, 30 septembre. — 234 (fol. 445). Du même, sur les fortifications de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, et les ouvrages des autres places, 4 octobre. — 235

(fol. 447). De Seignelay, sur les condamnés aux galères et sur les deux matelots condamnés pour l'incendie de l'*Entendu*, 5 octobre. — 236 (fol. 449). De Châteauneuf, envoyant le placet de Mathieu Maressé, de Flamerville, 7 octobre. — 237 (fol. 451). Du même, sur un mémoire du lieutenant du Roi au gouvernement de La Fère, réclamant divers avantages et l'adjonction audit gouvernement des villages des Bouleaux, Montigny-sous-Marle et Clermont, 5 octobre. — 238 (fol. 453). De Louvois, sur l'affaire du capitaine de Framerville, 8 octobre. — 239 (fol. 455). De Colbert, demandant une information sur le prix des blés, 10 octobre.

240 (fol. 457). De Louvois, sur les abus occasionnés par les fournitures de fourrage, 11 octobre. — 241 (fol. 459). De Colbert, sur la modération de la taxe des arts et métiers, 11 octobre. — 242 (fol. 461). De Le Tellier, sur les placets de Palète, avocat à Arras, et de M. de Quérieu, 12 octobre. — 243 (fol. 462). De Louvois, expédiant une dépêche sur les quartiers d'hiver des troupes, et un état des commissaires des guerres sur la recette de l'ustensile par les receveurs des tailles, 14 octobre. — 243 *bis* (fol. 464). Lettre de cachet de Louis XIV, sur les quartiers d'hiver des troupes, 16 octobre. — 244 (fol. 466). De Colbert, sur la réduction des tailles de Quérieu et sur l'établissement d'un magasin pour les étapes au hameau du Bernay, 18 octobre. — 245 (fol. 468). Du même, sur les marchés passés pour les fortifications de Doullens et sur lesdites fortifications et celles de Saint-Quentin et des places de Picardie, 18 octobre. — 246 (fol. 470). Du même, sur le service des étapes, 25 octobre. — 247 (fol. 472). Du même, sur le prix du blé et les récoltes en Picardie et sur le recouvrement de la taxe sur les arts et métiers, 25 octobre. — 248 (fol. 474). Du même, sur les fortifications de Saint-Quentin, Péronne et Doullens, 25 octobre. — 249 (fol. 476). De Louvois, sur la fourniture des fourrages pendant l'hiver, 29 octobre. — 250 (fol. 478). D'Arnauld de Pomponne, sur les difficultés rencontrées à Saint-Quentin dans l'établissement du bureau des saisies mobilières, 1er novembre. — 251 (fol. 480). De Châteauneuf, sur l'affaire du village de Pierrepont et sur une indemnité à payer à l'ingénieur Le Nain, pour cause d'inondation, 4 novembre. — 252 (fol. 482). De Louvois, sur le paiement de l'ustensile et de la remonte aux troupes des places fortes, 5 novembre. — 253 (fol. 484). Du même, sur la levée de l'ustensile à faire exécuter par les municipalités des communes, 5 novembre. — 254

(fol. 486). Du même, envoyant deux ordonnances relatives aux étapes, 5 novembre. — 255 (fol. 488). Du même, sur le nouveau réglement des étapes, 5 novembre. — 256 (fol. 490). Du même, sur les rations de fourrage et d'avoine en Picardie et Artois, 7 novembre.

257 (fol. 492). Du même, sur le bois de chauffage à fournir par les villes aux soldats et sur la subsistance des chevaux des officiers de cavalerie, 7 novembre. — 258 (fol. 494). De Colbert, sur le fonctionnement des fermes des gabelles et sur le transit des sels, 7 novembre. — 259 (fol. 496). Du même, sur le passage des blés de France en Artois et en Flandre, 8 novembre. — 260 (fol. 498). Du même, sur les fortifications de Péronne, Doullens, Saint-Quentin et autres places de Picardie, 8 novembre. — 261 (fol. 500). De Louvois, sur la remonte, 9 novembre. — 262 (fol. 502). Du même, demandant quels pays paient les contributions, 10 novembre. — 263 (fol. 503). Du même, sur l'augmentation des rations des chevaux, 11 novembre. — 264 (fol. 504). Du même, sur la fourniture des fourrages, sur le mémoire à envoyer par Breteuil pour le compte de l'ustensile et sur la discipline des troupes, 12 novembre. — 265 (fol. 506). Du même, ordonnant le paiement anticipé de l'ustensile à la cavalerie, 14 novembre (le bas de cette lettre a été rogné lors de la reliure). — 266 (fol. 508). De La Boissière, major d'Ardres, sur les vols et assassinats commis par les militaires, 19 novembre. — 267 (fol. 509). De Louvois, demandant un état de l'emploi des fonds, 14 novembre. — 268 (fol. 511). Du même, sur la dépêche du Roi relative au paiement anticipé de l'ustensile, 14 novembre. Suit la dépêche du Roi, 14 novembre. — 269 (fol. 515). De Colbert, envoyant le récépissé du receveur général des finances sur la fourniture des étapes, et un arrêt sur la taille à payer par les fermiers du Clergé, 15 novembre. — 270 (fol. 517). Du même, sur les fortifications de Doullens et les inspecteurs des places fortes, 18 novembre. — 271 (fol. 519). De Châteauneuf, sur l'affaire des villages de Pierrepont, des Bouleaux, de Montigny-sous-Marle et Clermont, et sur les réclamations de La Brosse, lieutenant du Roi à La Fère, 15 novembre. — 272 (fol. 521). De Louvois, sur les cavaliers vendant abusivement le fourrage destiné à leurs chevaux, 15 novembre. — 273 (fol. 523). Du même, ordonnant une enquête sur le vol fait au major d'un régiment de dragons de passage à Montdidier, 16 novembre.

274 (fol. 525). Du même, sur la fourniture du fourrage et le loge-

ment des troupes à Saint-Quentin, 17 novembre. — 275 (fol. 527). Du même, ordonnant le transfert à Courtrai de vingt soldats malades du régiment de Conti, et réclamant un état de la recette des biens confisqués, 17 novembre. — 276 (fol. 529). Du même, lettre circulaire pour le paiement de l'ustensile, 17 novembre. — 277 (fol. 531). Du même, sur le départ de Péronne de deux compagnies, 18 novembre. — 278 (fol. 533). Du même, réclamant un état plus détaillé de l'emploi des fonds pendant les mois de campagne, et réglant la fourniture des fourrages, 19 novembre. — 279 (fol. 535). Du même, sur la fourniture du bois de chauffage à la garnison du Mont-Hulin, sur le paiement de l'ustensile, et sur la solde des compagnies suisses du régiment de Stouppe, 21 novembre. — 280 (fol. 537). De Colbert, sur le passage sans désordre des troupes dans la généralité d'Amiens, sur le paiement des subsistances et des recrues jusqu'à la fin de l'année, sur les étapes, et sur l'introduction de la monnaie étrangère dans les villes frontières, 22 novembre. — 281 (fol. 539). De Louvois, sur les vols et assassinats commis sur la route de Saint-Omer par des militaires, 24 novembre. — 282 (fol. 541). De Le Tellier, recommandant Vainet, avocat au Parlement de Paris, 24 novembre. — 283 (fol. 543). De Louvois, sur la fourniture du fourrage et sur les deux sous-lieutenants qu'il doit y avoir dans chacune des quatre compagnies d'ouvriers du régiment de fusiliers du Roi, 25 novembre. — 284 (fol. 545). Du même, sur la revue des troupes à l'étape, 26 novembre. — 285 (fol. 547). De Colbert, sur les quartiers d'hiver et sur les monnaies étrangères, 29 novembre. — 286 (fol. 549). Du même, sur les fortifications de Péronne, Saint-Quentin et Doullens, 29 novembre. — 287 (fol. 551). De Louvois, sur les fournitures de fourrage à faire par le sieur Halingre, et sur les gardes-magasins de fourrages, 1er décembre. — 288 (fol. 553). Du même, mandant à Breteuil l'exécution de ses ordres, 1er décembre. — 289 (fol. 555). Du même, sur le fonds du mois de décembre pour le paiement de la solde des troupes et des fournitures, 2 décembre. — 290 (fol. 557). Du même, au sujet de la fourniture d'une étape par les villes de Gravelines, Dunkerque et Bergues, 5 décembre. — 291 (fol. 559). De Colbert, sur les fortifications de Doullens et la visite prochaine du Roi à Péronne et Saint-Quentin, 6 décembre. — 292 (fol. 561). Du même, sur le paiement des quartiers d'hiver dans la généralité d'Amiens, 6 décembre. — 293 (fol. 563). Lettre de cachet de

Louis XIV, ordonnant de payer mille livres à chaque capitaine de cavalerie, 9 novembre.

294 (fol. 564). De Louvois, ordonnant la réunion à Péronne de quatre cents chariots, pour un prochain transport de munitions de Péronne à Arras, 10 décembre. — 295 (fol. 566). Lettre de cachet de Louis XIV sur la discipline des troupes, 12 décembre. — 296 (fol. 568). De Louvois, envoyant la dépêche ci-dessus, 12 décembre. — 297 (fol. 570). De Le Tellier, envoyant la requête au Roi des habitants de Beaurain, 13 décembre. — 298 (fol. 571). De Colbert, sur le faux saunage et la fraude, sur le transit du sel, et sur le cours des monnaies étrangères, 13 décembre. — 299 (fol. 573). Du maréchal d'Humières, lettre en partie chiffrée, 14 décembre. — 300 (fol. 575). De Louvois, sur le transport des grains et fourrages, 14 décembre. — 301 (fol. 577). Du même, sur le paiement des charretiers du convoi de Péronne à Arras, 16 décembre. — 302 (fol. 579). Du maréchal d'Humières, sur le convoi de Péronne, 20 décembre (dépêche en grande partie chiffrée). — 303 (fol. 581). De Colbert, sur la fraude et le faux saunage, et sur le transit du sel, 20 septembre. — 304 (fol. 583). De Colbert, demandant la mise en possession des sous-fermiers du Domaine, 20 décembre. — 305 (fol. 585). Du même, sur le marché à conclure pour les ouvrages de Doullens, 20 décembre. — 306 (fol. 587). Du maréchal d'Humières, lettre chiffrée, 26 décembre. — 307 (fol. 589). Instructions chiffrées, sans signature. — 308 (fol. 590). Lettre de Meaulx de La Marche, abbé de Moreuil, à [Louvois], sur le logement des troupes de passage, 24 décembre. — 309 (fol. 592). Des officiers Vallon, de Bois Du Val, de Cadore, Rat, Remart, de Bonneville, Collasseau Du Houx, à [Louvois], réclamant contre l'état déplorable des casernements de Doullens, 4 décembre. — 310 (fol. 594). De l'abbé de Moreuil à [Louvois], sur le logement des troupes de passage, 5 décembre. — 311 (fol. 595). De Colbert, sur le recouvrement du dix-huitième denier des biens aliénés par le clergé depuis 1556, 27 décembre. — 312 (fol. 596). De Louvois, sur les troubles militaires de Montdidier et de Dampierre et sur la reddition des comptes du trésorier, 27 décembre. — 313 (fol. 598). De Seignelay, sur les faux sauniers condamnés aux galères, 27 décembre. — 314 fol. 600). De Châteauneuf, sur la pension due par madame de Clainvilliers, coadjutrice de l'abbaye de Saint-Michel de Doullens, à madame de Forceville, sa devancière, 30 décembre.

250. Tome II. — Année 1676.

1 (fol. 3). De Louvois, sur le prochain convoi de Péronne, 2 janvier. — 2 (fol. 5). De Montolieu, major du Mont-Hulin, à [Louvois], sur un sergent du régiment de Normandie, voleur et déserteur, 2 janvier. — 3 (fol. 6). D'Arnauld de Pomponne, sur les bureaux des saisies mobilières et la copie d'une ordonnance jointe à sa lettre, 2 janvier. — 4 (fol. 7). Copie de l'ordonnance relative aux bureaux des saisies mobilières, s. d. — 5 (fol. 10). De Colbert, sur les soldats faux sauniers et sur l'état de la dépense des troupes, 3 janvier. — 6 (fol. 12). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 3 janvier. — 7 (fol. 14). De Colbert, sur les travaux des fortifications et des écluses de Doullens, 3 janvier. — 8 (fol. 16). De Le Tellier, répondant à des vœux de bonne année, 5 janvier. — 9 (fol. 17). De Louvois, sur les étapes, 5 janvier. — 10 (fol. 18). De Colbert, sur la fabrication, faite à Ardres, de pièces de quatre sols, 6 janvier. — 11 (fol. 20). De Louvois, sur la désertion du sergent du Mont-Hulin, 6 janvier. — 12 (fol. 22). De d'Ouneville, sur la situation de Breteuil à la Cour, 6 janvier. — 13 (fol. 23). De Louvois, sur un mousquetaire qui avait permuté sans autorisation, 7 janvier. — 14 (fol. 24 De Louvois, sur les abus commis par les troupes à Montdidier, 8 janvier. — 15 (fol. 26). De Colbert, sur les comptes des troupes et des étapes, 10 janvier. — 16 (fol. 28). De Châteauneuf, répondant à des souhaits de nouvel an, 13 janvier. — 17 (fol. 30). De Colbert, sur la fourniture des étapes, 15 janvier. — 18 (fol. 32). De Louvois, sur deux maisons brûlées par les ennemis à Beauquesne, sur un soldat déserteur à Calais, sur une plainte des soldats du régiment de Rambures, et sur un itinéraire illégalement dressé par Breteuil pour cinquante soldats et deux sergents, 16 janvier. — 19 (fol. 33). Réclamation à Louvois des soldats du régiment de Rambures, se plaignant de n'être pas payés de leur solde, 9 janvier. — 20 (fol. 34). De Courtin, sur l'opi nion que Louvois a de Breteuil, 7 janvier. — 21 (fol. 35). Copie, sous la signature des échevins d'Abbeville, de l'itinéraire des cinquante soldats dressé par Breteuil, 10 janvier. — 22 (fol. 37). De Louvois, sur sa conversation avec Coustin, 16 janvier. — 23 (fol. 39). De Châteauneuf, renvoyant à Breteuil, pour l'exécuter, le règlement élaboré par lui pour Montdidier, 22 janvier.

24 (fol. 40). De Colbert, sur les fortifications de Doullens, 23 jan-

vier. — 25 (fol. 42). De Louvois, sur l'itinéraire des cinquante soldats, 23 janvier. — 26 (fol. 44). De Colbert, sur la fourniture des étapes, sur la fabrication de la monnaie à Boulogne, sur la requête adressée au Roi par un armateur de Calais contre le lieutenant de l'amirauté de ladite ville, 24 janvier. — 27 (fol. 46). De Ferry, sur l'accident arrivé aux fortifications de Doullens, 24 janvier. — 28 (fol. 48). De Louvois, sur la fourniture des fourrages, 29 janvier. — 29 (fol. 50). De Ferry, sur les mémoires de Vauban au sujet des fortifications de Picardie, et sur l'accident de Doullens, 30 janvier. — 30 (fol. 52). De Louvois, sur le geôlier des prisons de Péronne, qui voulait faire passer deux prisonniers pour des soldats, 30 janvier. — 31 (fol. 54). De Colbert, sur la fourniture des étapes, le faux saunage et la fausse monnaie d'Ardres, 31 janvier. — 32 (fol. 56). Du même, sur les fortifications de Doullens, 31 janvier. — 33 (fol. 58). De Saint-Pouange, sur les officiers de gendarmerie en garnison à Doullens, 2 février. — 34 (fol. 60). De Louvois, réclamant l'état des comptes des contributions, confiscations et passeports, 2 février. — 35 (fol. 62). Du même, sur la fourniture du pain de munition, 5 février. — 36 (fol. 64). Du même, sur une imposition de fourrage à faire sur Montreuil, 5 février. — 37 (fol. 66). De Colbert, sur le prix des rations des étapes, et sur le médecin accusé de fausse monnaie à Ardres, 7 février. — 38 (fol. 68). De Louvois, sur les abus commis par les officiers au sujet de la solde des troupes, 8 février. — 39 (fol. 70). De Colbert, sur les fortifications des places de Picardie, et surtout Doullens, Péronne et Saint-Quentin, 9 février. — 40 (fol. 72). De Louvois, sur la solde des troupes de cavalerie, mal payée par les capitaines, 9 février. — 41 (fol. 74). Du même, sur un différend élevé aux États d'Artois entre les abbés du Mont-Saint-Éloi et de Blangy, 10 février. —42 (fol. 76). De Valincourt, sur le passage des avoines, 10 février. — 43 (fol. 77). De Turmenies, sur le prix des étapes, 10 février. — 44 (fol. 79). De Louvois, sur l'argent de la recette des confiscations destiné à la subsistance des troupes, 11 février.

45 (fol. 80). Du même, sur le différend élevé entre deux capitaines au régiment de Broglie, 11 février. — 46 (fol. 82). Lettre de cachet de Louis XIV, pour faire conduire à Marseille les condamnés aux galères, 12 février. — 47 (fol. 83). De Louvois, supprimant les congés des officiers, 12 février. — 48 (fol. 85). De Louvois, sur les recettes des confiscations, sur les officiers de gendarmerie de

Doullens assimilés à ceux de cavalerie, et sur un soldat accusé de fausse monnaie, 12 février. — 49 (fol. 87). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 12 février. — 50 (fol. 89). Lettre de cachet de Louis XIV, ordonnant de fournir les étapes à des troupes en marche, 13 février. — 51 (fol. 90). De Louvois, sur la survivance de la charge de Delelès, receveur général des aides, pour son fils, 13 février. — 52 (fol. 91). De Delelès, sur sa charge, 18 février. — 53 (fol. 93). De Delelès à [Louvois], pour lui demander des lettres de surannation sur les lettres de survivance à lui déjà accordées, 5 février. — 54 (fol. 95). Copie des lettres de survivance en faveur dudit Delelès, Châlons, 2 décembre 1653. — 55 (fol. 98). Ordre de marche des troupes désignées au n° 50 (fol. 89), 13 février. — 56 (fol. 99). De Colbert, sur le traité de la fourniture des étapes conclu par Turmenies, et sur l'affaire de faux monnayage d'Ardres, 14 février. — 57 (fol. 101). De Louvois, demandant à quelle époque l'ustensile a été payé aux officiers de cavalerie, 15 février. — 58 (fol. 102). Du même, sur un convoi de blés à conduire de Guise à Thuin, 15 février. — 59 (fol. 104). Du même, demandant un état des dépenses de la cavalerie, [15] février. — 60 (fol. 106). Du même, expédiant les ordres et itinéraires pour les régiments d'infanterie de la Reine et de la Couronne, et ceux de cavalerie du Dauphin et de Saint-Aignan, 15 février. — 61 (fol. 108). De Fabre, sur le convoi des condamnés aux galères, 15 février. — 62 (fol. 110). De Saint-Pouange, demandant le compte de la solde du régiment de Rozen, 15 février. — 63 (fol. 112). De Louvois, au sujet d'un officier réclamant un de ses soldats retenu dans les prisons de Clermont, 16 février. — 64 (fol. 114). Du même, sur le soldat accusé de faux monnayage et sur la querelle entre de Quérieu et de Rastignac, 20 février. — 65 (fol. 116). Du même, envoyant des copies imprimées de l'ordonnance contre les sujets du Roi au service des ennemis, 20 février. — 66 (fol. 118). Du même, ordonnant la nouvelle confiscation des biens de Noyelles, gentilhomme artésien de France, 21 février. — 67 (fol. 120). De Colbert, sur les fortifications de Doullens, Saint-Quentin et Péronne, 21 février. — 68 (fol. 122). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 21 février. — 69 (fol. 124). De Colbert, sur la fourniture des étapes et l'affaire de fausse monnaie d'Ardres, 21 février. — 70 (fol. 126). De Louvois, sur le convoi des blés, 24 février. — 71 (fol. 128). Du même, approuvant Breteuil au sujet du règlement de la contribution demandée par les Espagnols,

24 février. — 72 (fol. 130). Du même, sur un duel entre lieutenant et capitaine, et sur un délit de chasse commis à Breteuil par un soldat, 25 février. — 73 (fol. 132). De Colbert, sur l'entreprise des fortifications de Doullens, Saint-Quentin et Péronne, 28 février. — 74 (fol. 134). Du même, sur la fourniture des étapes, l'affaire du lieutenant de l'amirauté de Calais, et l'état à dresser de la recette des tailles, 28 février. — 75 (fol. 136). Lettre de cachet de Louis XIV, sur la marche des troupes et les étapes, 28 février. — 76 (fol. 137). De Châteauneuf, pour faire payer l'indemnité due à Le Nain, de Saint-Quentin, dans l'affaire de Rouvray, 29 février. — 77 (fol. 139). De Louvois, envoyant la lettre d'un capitaine au régiment de Piémont qui réclame deux mois de solde en retard, 1er mars. — 78 (fol. 140). De Montausier, recommandant Rastignac, emprisonné à la citadelle d'Amiens, 1er mars. — 79 (fol. 142). Autre recommandation pour Rastignac, 12 février. — 80 (fol. 144). Minute autographe de la réponse de Breteuil. — 81 (fol. 145). De Colbert, sur la fourniture des étapes, 2 mars. — 82 (fol. 147). De Louvois, sur la fourniture des fourrages aux troupes, à Roye et à Montdidier, 3 mars. — 83 (fol. 149). De Louvois, envoyant un état des troupes, avec instructions sur leur subsistance et leur solde, 8 mars. — 84 (fol. 151). Du même, sur les convois d'avoine, 9 mars. — 85 (fol. 153). Du même, adressant un ordre du Roi au sujet du séjour à Amiens du régiment de cavalerie de Villadet, en route pour Philippeville, et d'autres ordres pour envoyer à La Fère la compagnie de chevau-légers de Sousternon, 10 mars. — 86 (fol. 155). Du même, sur le paiement de l'ustensile aux officiers, 12 mars. — 87 (fol. 157). De Colbert, sur la fourniture du fourrage et sur l'affaire de fausse monnaie d'un nommé Parmezan, 13 mars. — 88 (fol. 159). De Coye, envoyant la lettre de Colbert ci-dessous, s. d. — 89 (fol. 160). De Colbert, approuvant les adjudications faites pour les fortifications, et demanun devis pour les réparations à faire à l'hôtel-de-ville et à la citadelle d'Amiens, 14 mars.

90 (fol. 162). De Valicourt, pour un transport d'avoines d'Amiens à Arras, 15 mars. — 91 (fol. 163). De Le Tellier, sur le paiement de fournitures aux corps-de-garde, 15 mars. — 92 (fol. 164). Lettre de cachet de Louis XIV, recommandant à Breteuil de soigner les étapes des troupes en marche, 15 mars. — 93 (fol. 165). De Louvois, pour faire payer la solde et l'ustensile au régiment de Rambures

jusqu'à son départ pour la Lorraine, 24 mars. — 94 (fol. 167). Du duc d'Enghien, réclamant une exemption de convois pour les fermiers de l'abbaye d'Ourscamp, 16 mars. — 95 (fol. 168). De Colbert, sur les adjudications des ouvrages de Péronne et de Saint-Quentin, 16 mars. — 96 (fol. 170). Lettre de cachet de Louis XIV, recommandant à Breteuil les étapes sur les points marqués dans un itinéraire de troupes, 18 mars. — 97 (fol. 171). De Saint-Pouange, demandant à Breteuil d'être à Amiens le 22 mars; 18 mars. — 98 (fol. 172). De Châteauneuf, accusant réception de lettres et remerciant Breteuil pour l'affaire de Le Nain, 19 mars. — 99 (fol. 174). De Colbert, sur les approches de la porte Saint-Jean, à Saint-Quentin, et sur les marchés des ouvrages de Péronne et Saint-Quentin, 20 mars. — 100 (fol. 176). De Saint-Pouange, sur un laquais, messager de Louvois, 20 mars. — 101 (fol. 177). De Colbert, sur le travail à faire par Breteuil pour les fortifications, les finances et les subsistances, et sur l'affaire de fausse monnaie de Parmezan, 20 mars. — 102 (fol. 179). De Charpentier, informant Breteuil qu'il recevra régulièrement les extraits des itinéraires des troupes, 21 mars. — 103 (fol. 180). De Louvois, annonçant son arrivée à Péronne pour le 25 mars; 22 mars. — 104 (fol. 182). De Le Tellier, adressant un contrôle des troupes des garnisons de Picardie et Artois, 22 mars. — 105 (fol. 184). De Charpentier, adressant un paquet à Breteuil, 24 mars. — 106 (fol. 185). « Mémoire [signé Colbert] des fonds qui seront remis par chascun mois pour les travaux des fortifications des places de Doullens, Péronne et Saint-Quentin », de mars à août 1676; 24 mars. — 107 (fol. 186). Extrait dudit mémoire. — 108 (fol. 187). De Colbert, sur ledit mémoire, 24 mars. — 109 (fol. 189). Lettre de cachet de Louis XIV, sur les vivres à fournir aux troupes, 25 mars. — 110 (fol. 190). De Chevillon, au sujet des clefs des magasins à foin de Péronne, 26 mars.

111 (fol. 192). De Saint-Pouange, sur deux cavaliers emprisonnés à Montdidier, 26 mars. — 112 (fol. 194). Pétition à Louvois des cavaliers Dupuy et La Verdure. — 113 (fol. 196). De Charpentier, envoyant à Breteuil le rôle des étapes à fournir aux troupes, 27 mars. — 114 (fol. 197). De Le Tellier, pour Aubery, abbé d'Homblières, réclamant divers bénéfices en dédommagement de pertes survenues par suite de la guerre, 28 mars. — 115 (fol. 199). De Malgoire, sur les clefs des magasins de Péronne et la fourniture des foins,

29 mars. — 116 (fol. 200). De Charpentier, sur le retard d'un jour d'un régiment de dragons, 30 mars. — 117 (fol. 201). De Le Tellier, adressant un ordre du Roi sur divers mouvements de troupes, 30 mars. — 118 (fol. 203). Du même, sur le même sujet, 31 mars — 119 (fol. 204). De Louvois, interdisant la liberté du commerce des blés, 31 mars. — 120 (fol. 206). Du même, pour forcer la ville de Montdidier à payer l'ustensile et pour terminer l'affaire des deux cavaliers emprisonnés à Montdidier, 31 mars. — 121 (fol. 208). Lettre de cachet de Louis XIV, recommandant de fournir les étapes aux troupes en marche, 31 mars. — 122 (fol. 209). De Colbert, sur le passage des troupes et les fortifications, 1er avril. — 123 (fol. 211). De Charpentier, sur des ordres joints à la lettre, 1er avril. — 124 (fol. 212). De Saint-Pouange, sur le logement des troupes à Doullens, 2 avril. — 125 (fol. 214). De Louvois, dépêche chiffrée, 2 avril. — 126 (fol. 216). Du même, dépêche chiffrée, 2 avril. — 127 (fol. 218). De Charpentier, sur un envoi de documents et d'une lettre de Louvois, 3 avril. — 128 (fol. 220). Ordre de Louis XIV, défendant aux troupes cantonnées près de Breteuil de loger dans la ville et d'en rien exiger, 4 avril. — 129 (fol. 221). De Colbert, sur les travaux faits à Péronne et Saint-Quentin par les « Ristons », et sur l'accident des fortifications de Doullens, 4 avril. — 130 (fol. 223). De Le Tellier, sur un mouvement de troupes, 5 avril. — 131 (fol. 224). De Saint-Pouange, sur la subsistance des troupes, 6 avril. — 132 (fol. 226). De Louvois, décommandant les pionniers pour les élections d'Amiens, Montdidier, Roye et Péronne, 6 avril. — 133 (fol. 228). Du même, citant un règlement relatif aux droits respectifs des colonels et brigadiers aux étapes, 7 avril. — 134 (fol. 230). Du même, sur la réduction des rations de fourrage et sur le non-paiement par le trésorier de la solde de la compagnie de Cadon, du régiment de Normandie, 7 avril. — 135 (fol. 232). De Châteauneuf, sur le mouvement et le campement des troupes, 9 avril.

136 (fol. 233). De Colbert, sur les fortifications des places, et principalement de Dijon, et sur la visite par Breteuil des places maritimes, 10 avril. — 137 (fol. 235). De Le Tellier, sur deux jugements prononcés par Breteuil contre un lieutenant et contre un soldat, 10 avril. — 138 (fol. 237). De Charpentier, sur la marche des troupes, 12 avril. — 139 (fol. 238). De Saint-Pouange, envoyant un état des distributions à faire aux troupes qui camperont à Arras,

Bapaume et Péronne le 18 avril ; 13 avril. — 140 (fol. 240). De *** (la signature a été rognée lors de la reliure), lettre privée, 14 avril. — 141 (fol. 241). De Saint-Pouange, sur les séjours du Roi, 15 avril. — 142 (fol. 243). De Colbert, sur les fortifications de Calais, sur les Ristons et sur les travaux de La Fère, 17 avril. — 143 (fol. 245). De Coye, sur les offres faites par les Ristons, et sur la recommandation de La Vrillière en faveur de Le Nain, 17 avril. — 144 (fol. 246). De Colbert, sur les affaires courantes, 17 avril. — 145 (fol. 248). Du même, sur la tournée à faire par Breteuil dans les élections, avec instructions détaillées sur cette visite, 22 avril. — 146 (fol. 252). De Louvois, sur un convoi de blé à conduire de Guise à Landrecies, 22 avril. — 147 (fol. 254). Du même, envoyant une lettre accusant d'irrégularité un entrepreneur des fortifications de Picardie, 22 avril. — 148 (fol. 256). De Coye, sur les Ristons, et remerciant d'un emploi d'inspecteur à Péronne donné à un des protégés de son père, 24 avril. — 149 (fol. 257). De Colbert, sur le soin à apporter aux fortifications de Doullens, où le Roi doit passer, sur Gruge, entrepreneur des travaux de La Fère, et sur les Ristons, 24 avril. — 150 (fol. 259). Du même, envoyant un extrait du brevet de la taille, 25 avril. — 151 (fol. 261). De Gridières, sur le convoi de blé de Guise à Landrecies et au Quesnoy, 26 avril. — 152 (fol. 263). De Vallée, envoyant deux paquets, 27 avril. — 153 (fol. 264). De Pradel, lettre particulière, 27 avril. — 154 (fol. 265). De Delaplace, envoyant un paquet, 28 avril. — 155 (fol. 267). Lettre de cachet de Louis XIV, sur le *Te Deum* à chanter pour la prise de Condé, 28 avril. — 156 (fol. 268). « Trouppes qui doivent passer à Breteuil,... Montdidier,... Montigny,... Roye,... Saint-Quentin,... Péronne. » — 157 (fol. 269). Passage de troupes à Doullens, 4-19 août.

158 (fol. 270). De Charpentier, sur la marche des troupes, 30 avril. — 159 (fol. 271). De La Vrillière, envoyant la lettre du Roi sur la prise de Condé, 30 avril. — 160 (fol. 272). De Colbert, sur les étapes et la mise en ferme des prés de l'hôpital des pestiférés d'Amiens, 1er mai. — 161 (fol. 273). De Marin, expédiant le brevet de la taille de 1677, 3 mai. — 162 (fol. 274). Extrait du brevet de ladite taille, 11 avril. — 163 (fol. 276). De Louvois, portant approbation par le Roi d'un projet de fourniture des fourrages, 3 mars. — 164 (fol. 277). De Le Peletier, sur le président Simon et sur les positions de l'armée, 3 mai. — 165 (fol. 278). De Turmenies, sur

une tournée faite par lui au sujet des étapes, 4 mars. — 166 (fol. 280). De Louvois, sur deux chevaux de poste saisis par des paysans, 5 mai. — 167 (fol. 282). De Saint-Pouange, recommandant M. de Turmenies, 5 mai. — 168 (fol. 283). De Colbert, sur les règlements pour les manufactures, 9 mai. — 169 (fol. 285). De Le Tellier, réclamant un mémoire sur les terres confisquées appartenant au duc d'Havré, 10 mai. — 170 (fol. 287). Lettre de cachet de Louis XIV, ordonnant des *Te Deum* pour la prise de Bouchain, 14 mai. — 171 (fol. 289). De Colbert, demandant des renseignements sur les redoutes de l'Authie, réglant le recouvrement du huitième denier et la recette des sous-traitants, 14 mai. — 172 (fol. 291). De La Vrillière, envoyant la lettre du Roi sur la prise de Bouchain, 15 mai. — 173 (fol. 292). De Saint-Pouange, pour le paiement de l'ustensile à M. de Lussey, capitaine au régiment de Boncourt, en garnison à Saint-Quentin, 16 mai. — 174 (fol. 294). De Colbert, sur les travaux de Doullens, 16 mai. — 175 (fol. 295). Certificat du trésorier des fortifications, constatant la remise à Doullens, Péronne et Saint-Quentin du fonds réglé pour le mois de mai, 14 mai. — 176 (fol. 297). De Turmenies, sur la réduction des tailles à Saint-Quentin et Péronne, 18 mai. — 177 (fol. 298). De Saint-Pouange, sur un mémoire des officiers du régiment des fusiliers du Roi, réclamant la solde des mois de quartier d'hiver, 18 mai. — 178 (fol. 300). De Pussort, répondant en marge d'une lettre de Breteuil au sujet du fermier des exploits, 19 mai. — 179 (fol. 302). De Charpentier, sur les prétentions de M. de Bar au sujet d'une étape, 19 mai. — 180 (fol. 304). De Châteauneuf, expédiant un règlement du Roi sur l'élection de la municipalité de Montdidier, 20 mai. — 181 (fol. 306). De Saint-Pouange, contre M. de Bar, 21 mai.

182 (fol. 307). De Colbert, sur les travaux de Doullens, 22 mai. — 183 (fol. 309). Du même, sur les réparations à faire aux routes, 25 mai. — 184 (fol. 310). « Extrait de l'estat du Roy des ponts et chaussées de la présente année 1676. — Ouvrages et réparations à faire. Généralité d'Amiens », 14 avril. — 185 (fol. 311). De Charpentier, sur une route nouvellement numérotée et sur la marche du Roi, 25 mai. — 186 (fol. 312). De Saint-Pouange, sur M. de Quérieu, 28 mai. — 187 (fol. 313). Du même, sur l'état corrigé des foins et avoines des magasins de Saint-Quentin et Péronne, 28 mai. — 188 (fol. 314). De Louvois, sur la gratification à accorder par les

États d'Artois au comte de Montbron, 29 mai. — 189 (fol. 317). De Colbert, sur les redoutes d'Authie, le recouvrement du huitième denier et la monnaie de la généralité d'Amiens, 29 mai. — 190 (fol. 319). De Louvois, au sujet d'une enquête sur les dégâts faits par les ennemis en Picardie, 29 mai. — 191 (fol. 321). De Le Tellier, envoyant diverses dépêches du Roi, 30 mai. — 192 (fol. 323). Du même, sur des violences exercées contre M. de La Porte, à Roye, 30 mai. — 193 (fol. 324). Du même, sur les biens confisqués du duc d'Havré, 31 mai. — 194-195 (fol. 326). Deux lettres particulières adressées à Breteuil, s. d. — 196 (fol. 330). De Saint-Pouange, sur le congé secrètement donné à M. de Bécel, s. d. — 197 (fol. 331). Du même, sur les comptes de la solde et de la fourniture des troupes, 2 juin. — 198 (fol. 333). De Louvois, sur les troupes à envoyer de Péronne, Amiens et Saint-Quentin à Lille, 2 juin. — 199 (fol. 334). Du même, sur la contribution de Cambrai, 2 juin. — 200 (fol. 336). Lettre de cachet de Louis XIV, sur les étapes des troupes en marche, 2 juin. — 201 (fol. 337). De Louvois, adressant une déclaration du Roi sur les postes, 3 juin. — 202 (fol. 338). De Saint-Pouange, sur le transfert de deux soldats du Royal-Italien des prisons d'Amiens dans celles de Lille, 5 juin. — 203 (fol. 339). De Louvois, portant défense aux habitants de Picardie de rien payer aux ennemis, 5 juin. — 204 (fol. 340). De Colbert, au sujet d'une enquête discrète à faire dans les lieux ravagés par les ennemis, 5 juin. — 205 (fol. 342). De Châteauneuf, demandant la coutume du pays au sujet de la confiscation des biens de François-Christophe de Franc, qui s'était battu en duel, 6 juin. — 206 (fol. 344). De Coye, sur l'inspecteur de Péronne, 8 juin.

207 (fol. 345). De Louvois, défendant aux habitants de Nesle et Chaulnes de rien payer aux ennemis, 8 juin. — 208 (fol. 346). De Colbert, sur les redoutes d'Authie, la comptabilité des fortifications de Doullens et les routes, 8 juin. — 209 (fol. 348). Du même, sur la visite faite par Breteuil dans le Santerre, 12 juin. — 210 (fol. 350). De Dufresnoy, sur M. de Quérieu, 12 juin. — 211 (fol. 352). Billet non signé, sur le frère de Breteuil, 13 juin. — 212 (fol. 353). De Coye, sur les routes et l'arrêt de validation des ouvrages de Doullens, 13 juin. — 213 (fol. 354). De Louvois, sur la demande d'un marchand de vins d'Oudenarde, 14 juin. — 214 (fol. 356). « Extrait de l'article de la lettre que M. Courtin écrivit à

M. de Louvois », écrit sur une lettre personnelle, non signée, à Breteuil, 15 juin. — 215 (fol. 357). Lettre personnelle à Breteuil, non signée, 26 juin. — 216 (fol. 358). De Colbert, sur les fonds des fortifications de Doullens, Saint-Quentin et Péronne et sur les chaussées, 18 juin. — 217 (fol. 360). Du même, sur les dégâts faits par l'ennemi dans le Santerre, 18 juin. — 218 (fol. 362). De Louvois, sur la gratification de M. de Montbron, 19 juin. — 219 (fol. 363). De Le Tellier, sur une plainte du prévôt de l'église d'Arras, 20 juin. — 220 (fol. 364). Plainte faite [à Louvois] par Wéry, prévôt de l'église d'Arras, au sujet de ses démêlés avec le chapitre à propos de ses droits à siéger aux États d'Artois comme député, 14 juin. — 221 (fol. 365). De Louvois, remettant à Breteuil le jugement d'une affaire criminelle, 21 juin. — 222 (fol. 366). Du même, sur la gratification de M. de Montbron, 23 juin. — 223 (fol. 367). De Charpentier, se plaignant de la conduite de M. de Bar, envoyant des itinéraires en blanc pour le Royal-anglais, et donnant des renseignements sur les fortifications de Condé, 25 juin. — 224 (fol. 368). De Seignelay, sur le frère de Breteuil, 26 juin. — 225 (fol. 370). De Louvois, demandant la prompte réunion des États d'Artois, 26 juin. — 226 (fol. 371). De Saint-Pouange, sur M. de Bar, 25 juin. — 227 (fol. 372). Lettre particulière à Breteuil, anonyme, 29 juin. — 228 (fol. 373). De Louvois, envoyant une ordonnance du Roi contre les déserteurs, 29 juin. — 229 (fol. 374). De Le Tellier, transmettant des paquets pour le duc d'Elbeuf, gouverneur d'Artois, et les gouverneurs des villes, 30 juin.

230 (fol. 376). De Saint-Pouange, sur des cavaliers des régiments d'Aumont et d'Hocquincourt séjournant à Boulogne, 2 juillet. — 231 (fol. 377). De Colbert, sur les fortifications de Doullens, 2 juillet. — 232 (fol. 379). De Coye, sur les comptes du trésorier des fortifications, 3 juillet. — 233 (fol. 380). Deux reçus de Terrat, trésorier des fortifications, pour les fortifications de Saint-Quentin et Péronne, 1er juillet. — 234 (fol. 382). De Charpentier, sur M. de Bar et sur le voyage du Roi, 3 juillet. — 235 (fol. 383). De Colbert, sur les dégâts commis par les ennemis, sur les condamnés aux galères, sur l'inspection des manufactures, sur le service de M. de Turmenies et sur la levée de la taille, 3 juillet. — 236 (fol. 385). Du marquis de Wargnies, sur l'escorte de Breteuil, 4 juillet. — 237 (fol. 387). De Colbert, sur la satisfaction du Roi revenant de Péronne, sur les étapes

et les difficultés dans la levée du droit de contrôle des exploits, 10 juillet. — 238 et 239 (fol. 389). De Louvois (lettre chiffrée), désirant rencon-contrer Breteuil à Bapaume le 13 juillet; 10 juillet. — 240 (fol. 393). De Louvois, demandant une expérience de mobilisation de deux mille pionniers et quatre cents chariots, 11 juillet. — 241 (fol. 395). Du même, sur le même sujet, 11 juillet. — 242 (fol. 397). Du même, pour forcer les États d'Artois à faire construire des casernes à Bapaume, 13 juillet. — 243 et 244 (fol. 399). Du même, sur la mobilisation de mille pionniers (lettre en partie chiffrée), 16 juillet. — 245 (fol. 403). De Colbert, sur les fortifications de Doullens et des autres places, 17 juillet. — 246 (fol. 405). De Coye, sur le sieur Thuillier et sur les fonds des fortifications, 18 juillet. — 247 (fol. 406). De Le Tellier, sur les dépenses faites par la cavalerie dans les quartiers d'hiver, 18 juillet. — 248 (fol. 408). De Louvois, dépêche chiffrée, 19 juillet. — 249 (fol. 409). Traduction de la lettre précédente, relative à un convoi de farines. — 250 (fol. 411). La même dépêche, chiffrée. — 251 (fol. 413). De Châteauneuf, sur les incendies allumés par l'ennemi dans le Santerre, 19 juillet. — 252 (fol. 415). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 21 juillet. — 253 (fol. 417). De Louvois, sur l'approvisionnement des camps par les habitants, 22 juillet. — 254 (fol. 418). Du même, sur les pionniers boulonnais et le convoi de farine envoyé d'Amiens à Hesdin, 22 juillet. — 255 (fol. 419). De Colbert, sur les fortifications de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, 23 juillet. — 256 (fol. 421). De Louvois, dépêche chiffrée, 24 juillet. — 257 (fol. 422). De Colbert, sur la taille et sur les réparations à faire à la maison du siège du bailliage de Bapaume, 24 juillet. — 258 (fol. 424). De Louvois, dépêche chiffrée, 24 juillet. — 259 (fol. 425). De Colbert, sur les taxes sur les procureurs, notaires, huissiers et sergents, et sur le recouvrement des droits de franc-fief, 24 juillet.

260 (fol. 427). De Louvois, sur le convoi de farine d'Hesdin, 25 juillet. — 261 (fol. 428). De Colbert, sur les malversations commises dans le service des étapes, 26 juillet. — 262 (fol. 430). De Louvois, réponse à une invitation, 27 juillet. — 263 (fol. 431). Du même, sur les abus commis par les soldats de la garnison de Cambrai contre la maison et la personne du maître de poste de Sailly, 28 juillet. — 264 (fol. 433). Du même, sur le convoi de farine, 29 juillet. — 265 (fol. 434). De Le Tellier, sur l'état de la dépense des étapes,

29 juillet. — 266 (fol. 436). De Colbert, sur les fortifications de Doullens et des places maritimes, et sur les réparations à faire à la maison où la ville de Calais loge le duc de Charost, 30 juillet. — 267 (fol. 438). Du même, demandant le devis des travaux à exécuter à la maison du bailliage de Bapaume, 30 juillet. — 268 (fol. 440). De Charpentier, envoyant des feuilles de route d'Abbeville à Arras pour le régiment écossais de Douglas, 31 juillet. — 269 (fol. 441). De Le Tellier, expédiant un arrêt du Conseil, surséant aux poursuites contre les officiers pour non-paiement des taxes de franc-fief, 1er août. — 270 (fol. 443). Du même, ordonnant une distribution de fourrage au régiment de cavalerie de Poinsegut, 2 août. — 271 (fol. 444). De Colbert, sur la fourniture des étapes, 5 août. — 272 (fol. 446). De Châteauneuf, envoyant des lettres du Roi, 5 août. — 273 (fol. 447). Lettre de cachet de Louis XIV, ordonnant des *Te Deum* pour la prise d'Aire, 5 août. — 274 (fol. 449). De Colbert, envoyant trois arrêts rendus au sujet des droits sur l'étain, 5 août. — 275 (fol. 451). Du même, sur le voyage de Breteuil à Montreuil, Boulogne et au Mont-Hulin, sur l'indemnité accordée à Le Nain, sur les fonds des fortifications et sur les fortifications de Doullens, 7 août. — 276 (fol. 453). De Coye, promettant un arrêt de validation demandé, 8 août. — 277 (fol. 454). De Louvois, incorporant Aire au gouvernement d'Artois, 10 août. — 278 (fol. 456). De Ferry, sur le voyage de Breteuil à Doullens, 10 août. — 279 (fol. 457). De Colbert, pour ordonner à Ferry d'aller visiter les places de Champagne, et pour envoyer des fonds destinés aux fortifications de Saint-Quentin et Péronne, 13 août. — 280 (fol. 459). De Louvois, copie de la lettre adressée à M. de Bar, le blâmant d'un abus de pouvoir au sujet de la fourniture des étapes, 13 août. — 281 (fol. 461). Du même, envoyant ladite copie, 13 août. — 282 (fol. 463). De Châteauneuf, au sujet de Le Nain, 13 août. — 283 (fol. 464). De Colbert, sur les étapes et le recouvrement du huitième denier, 14 août. — 284 (fol. 466). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 14 août. — 285 (fol. 468). De Dufresnoy, sur un accident survenu au carrosse de Breteuil, 16 août.

286 (fol. 469). De Colbert, envoyant les commissions des tailles de 1677, 19 août. — 287 (fol. 471). De Louvois, sur un scandale arrivé le 15 août dans la cathédrale d'Arras, 23 août. — 288 (fol. 473). De Simon, sur un voyage de Breteuil à Aire, 24 août. — 289 (fol. 474). Du même, adressant deux plaintes contre des abus sur-

venus à Aire, 24 août. — 290 (fol. 475). De Le Peletier, sur les contributions de Picardie et de Boulonnais, 25 août. — 291 (fol. 476). Extrait « du registre mémorial reposant en la chambre du Conseil eschevinal de la ville d'Arras », contenant le serment prêté par les notables d'Arras, 19 août 1640. — 292 (fol. 478). De Louvois, sur la construction des casernes d'Aire, sur les indélicatesses de Robiano, sous-ordre du marquis de Wargnies, sur les prétentions exagérées des officiers-majors d'Aire, et sur la nomination de la municipalité de ladite ville, 26 août. — 293 (fol. 480). Du même, sur les soldats de gendarmerie convalescents, 27 août. — 294 (fol. 482). Du même, sur le paiement des fournitures aux corps-de-garde, de mai à août, 28 août. — 295 (fol. 483). Du même, sur les malades et blessés de l'hôpital d'Aire, 28 août. — 296 (fol. 485). Du même, expédiant des exemplaires imprimés de l'ordonnance sur la tenue de l'infanterie, 29 août. — 297 (fol. 486). Du même, sur le convoi de poudre d'Arras à Charleroi, et de Doullens à Arras, 30 août. — 298 (fol. 488). Du même, annonçant l'envoi fait par le Roi de trois cents louis d'or au village de Forcheville, éprouvé par la guerre, 30 août. — 299 (fol. 490). Du même, sur la rançon de la garnison prisonnière de Link, sur les indélicatesses de Robiano et sur les casernes d'Ardres, 31 août. — 300 (fol. 492). Du même, sur la garnison de Link, les sommes à exiger pour les dépenses à effectuer à Aire, et la provision de fourrage à Ardres, 1er septembre. — 301 (fol. 494). Du même, demandant des recrues pour les Gardes du corps, 1er septembre. — 302 (fol. 496). De Coye, sur les fonds à envoyer par Terrat à Doullens, 2 septembre.

303 (fol. 497). De Junquières, commis de Le Tellier, recommandant Philibert Delerue, bourgeois d'Arras, 2 septembre. — 304 (fol. 498). De Colbert, expédiant un arrêt du 3 juin 1671 sur la louveterie, à faire exécuter, 3 septembre. — 305 (fol. 500). Du même, relevant d'indisposition, sur la maison du bailliage de Bapaume, le recouvrement du huitième denier et la visite de Breteuil à Ardres et Calais, 3 septembre. — 306 (fol. 502). Du même, sur les fortifications de Doullens et les redoutes construites le long de l'Authie, 4 septembre. — 307 (fol. 504). De Louvois, sur le paiement de la subvention accordée à Forceville, et sur deux lettres, l'une de Franqueville, l'autre de Monnier, 7 septembre. — 308 (fol. 505). De Franqueville, capitaine au régiment de la Marine, à [Louvois], sur le mau-

vais état de l'hôpital d'Ardres, 2 septembre. — 308 *bis* (fol. 507) De Monnier de Lisy à [Louvois], sur l'état déplorable des casernes où loge à Ardres la compagnie suisse qu'il commande, 2 septembre.— 309 (fol. 510). De Louvois, sur les fonds destinés à la subsistance des troupes, 8 septembre. — 310 (fol. 512). Du même, sur le changement du chiffre des dépêches à partir du 1er octobre ; 8 septembre. — 311 (fol. 514). Du même, sur l'approvisionnement de Saint-Quentin, 8 septembre. — 312 (fol. 515). Du même, sur les munitions d'artillerie de Saint-Quentin, 9 septembre. — 313 (fol. 517). « Extraict du bordereau des envoys que le trésorier général de l'extraordinaire des guerres a faict dans les provinces pour la subsistance des trouppes... pendant le présent mois de septembre... Picardie..., Arthois... », 10 septembre. — 314 (fol. 518). De Saint-Pouange, recommandant le beau-frère de M. de La Renaudière, commis de Louvois, 11 septembre. — 315 (fol. 520). De La Renaudière à Saint-Pouange, pour Jean Escorolle, son beau-frère, s. d. — 316 (fol. 522). De Colbert, contre la fraude des habitants des villes cherchant à s'exempter du logement des troupes, 11 septembre. — 317 (fol. 524). Du même, sur les fonds à envoyer à Doullens et à Péronne, 11 septembre. — 318 (fol. 526). De Louvois, sur la fourniture du fourrage à Calais et sur Robiano, 11 septembre. — 319 (fol. 528). Du même, sur l'affaire Quérieu-Rastignac, 12 septembre. — 320 (fol. 529). Du même, sur les charrois, 13 septembre. — 321 (fol. 530). De la comtesse de Marle, sur la confiscation faite de biens lui appartenant, 14 septembre.

322 (fol. 532). Certificat du comte de Montbron, lieutenant général d'Artois et gouverneur d'Arras, après avoir reçu le serment de fidélité d'Adrienne-Thérèse de Noyelles, comtesse de Marle, 24 août. — 323 (fol. 533). De Louvois, sur un convoi de boulets pour Péronne, 16 septembre. — 324 (fol. 535). De Saint-Pouange, remerciments pour une recommandation, 16 septembre. — 325 (fol. 537). De Louvois, sur la ration des chevaux et sur une lettre de Gruter, 17 septembre. — 326 (fol. 538). De Gruter à [Louvois], pour se plaindre de l'insalubrité de la garnison d'Aire, où est son régiment, 13 septembre. — 327 (fol. 540). De Colbert sur l'adjudication de la fourniture des étapes, enlevée à Turmenies, 17 septembre. — 328 (fol. 542). De Louvois, sur les quartiers d'hiver, 18 septembre. — 329 (fol. 544). De Colbert, sur la louveterie, l'organisation des quar-

tiers d'hiver, la répartition de la taille et le prix des grains, 18 septembre. — 330 (fol. 546). Du même, sur la mission de Pène, ingénieur et géographe ordinaire du Roi, chargé de lever le plan des places fortes, 19 septembre. — 331 (fol. 547). De Louvois, sur l'affaire Quérieu-Rastignac, 20 septembre. — 332 (fol. 549). De Colbert, sur les fortifications de Doullens, sur les fonds affectés aux ouvrages de l'Authie, et sur une indemnité accordée à Gruge, entrepreneur des fortifications de Doullens, 21 septembre. — 333 (fol. 551). De Louvois, sur la garnison prisonnière du fort de Link, 21 septembre. — 334 (fol. 553). De Saint-Pouange, sur une méprise de noms à propos d'une recommandation, 22 septembre. — 335 (fol. 554). De Louvois, sur les démêlés entre l'évêque et le chapitre de l'église cathédrale d'Arras, 23 septembre. — 336 (fol. 556). Du même, sur le service des étapes, 26 septembre. — 337 (fol. 558). Du même, demandant que les villages dépendant d'Aire prêtent serment au Roi, 28 septembre. — 338 (fol. 560). De Colbert, sur la fourniture des quartiers d'hiver par Turmenies, 29 septembre. — 339 (fol. 562). De Louvois, sur un convoi d'artillerie de Doullens à Douai, 1er octobre. — 340 (fol. 564). De La Renaudière, sur ledit convoi d'artillerie, 1er octobre. — 341 (fol. 566). De Colbert, réclamant différents mémoires, 2 octobre. — 342 (fol. 567). Du même, sur les fortifications de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, 2 octobre. — 343 (fol. 569). De Louvois, envoyant l'ordonnance relative aux femmes dont les maris sont au service de l'ennemi, 4 octobre.

344 (fol. 570). Du même, sur les quartiers d'hiver d'Ardres, 6 octobre. — 345 (fol. 572). De Colbert, demandant un mémoire sur la comptabilité des receveurs généraux et particuliers, et une liste contenant le détail des impositions, 6 octobre. — 346 (fol. 574). De Louvois, envoyant un état détaillé des quartiers d'hiver, 6 octobre. — 347 (fol. 576). Lettre de cachet de Louis XIV, sur le même sujet, 6 octobre. — 348 (fol. 578). Autre, demandant de préparer les étapes pour le régiment du Dauphin à Saint-Quentin, Roye, Montdidier et Breteuil, 6 octobre. — 349 (fol. 579). De Louvois, sur les fortifications d'Aire, 7 octobre. — 350 (fol. 580). Du même, sur l'abbé d'Auchy, 8 octobre. — 351 (fol. 581). De Colbert, expédiant l'arrêt pour le paiement du huitième denier, 9 octobre. — 352 (fol. 583). Du même, sur l'entrepôt de faux saunage de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, 9 octobre. — 353 (fol. 585). Du même,

sur l'achèvement de l'imposition de la taille, les fermes et les condamnés aux galères, 9 octobre. — 354 (fol. 587). De Châteauneuf, demandant un procès-verbal sur les abbayes et prieurés conventuels unis aux communautés ecclésiastiques séculières ou régulières, 10 octobre. — 355 (fol. 589). De Louvois, sur la situation à Aire, sur Robiano, sur les prisonniers de Link et les gratifications demandées par des officiers, 10 octobre. — 356 (fol. 591). De Saint-Pouange, envoyant un mémoire relatif à la solde des sous-officiers du régiment écossais de Douglas, en garnison à Arras, 12 octobre. — 357 (fol. 592). Lettre de cachet de Louis XIV, réglementant le paiement de l'ustensile, 12 octobre. — 358 (fol. 594). De Louvois, sur les prisonniers, 12 octobre. — 359 (fol. 596). Du même, sur la juridiction du bailliage d'Aire, 13 octobre. — 360 (fol. 598). Du même, sur le paiement de l'ustensile, 13 octobre. — 361 (fol. 600). De Le Boistel, sur l'état de fonds pour les troupes, 13 octobre. — 362 (fol. 601). De Louvois, sur la solde de la fourniture des troupes, le renouvellement de la municipalité d'Aire et sur les officiers-majors de ladite place, 13 octobre. — 363 (fol. 603). De Ferry, sur diverses affaires relatives aux fortifications, 14 octobre. — 364 (fol. 605). De Saint-Pouange, sur les malades et blessés de l'hôpital Saint-André, 14 octobre. — 365 (fol. 607). De Louvois, sur les fonds de l'extraordinaire des guerres, 14 octobre.

366 (fol. 609). De Turmenies, sur sa comptabilité pour l'ustensile et les étapes, 14 octobre. — 367 (fol. 610). De Louvois, sur le jugement d'un faussaire et sur la nationalité exclusivement française des recrues, 14 octobre. — 368 (fol. 612). Du même, envoyant deux ordonnances, sur les rations de fourrage, et sur le logement et la subsistance de la cavalerie, 15 octobre. — 369 (fol. 614). De Colbert, sur l'état des places et la visite du Roi, 16 octobre. — 370 (fol. 616). Du même, sur la recette des tailles et le remboursement fait par Turmenies des étapes dues aux communautés, 16 octobre. — 371 (fol. 618). De [Colbert], sur les condamnés aux galères, 16 octobre. — 372 (fol. 620). De Louvois, sur le changement de garnison de trois compagnies du régiment de cavalerie de Lokman, 16 octobre. — 373 (fol. 621). Lettre de cachet de Louis XIV, recommandant les étapes pour les troupes en marche, 17 octobre. — 374 (fol. 622). De Charpentier, sur la marche des troupes de l'armée de Flandre, 18 octobre. — 375 (fol. 623). De Colbert, sur le procès

de Gauret, armateur à Calais, 18 octobre. — 376 (fol. 625). Lettre de cachet de Louis XIV, réclamant les étapes pour les troupes devant passer à Doullens, Crécy, Montreuil et Boulogne, 19 octobre. — 377 (fol. 626). De Louvois, sur les fournitures aux troupes, 19 octobre. — 378 (fol. 628). De Delelès, sur Jérôme Le Roux, jeune échevin d'Arras, et sur l'entrée à Arras du duc d'Elbeuf, 21 octobre. — 379 (fol. 630). De Colbert, demandant le nom de toutes les paroisses du Pays conquis et approuvant Breteuil au sujet des condamnés aux galères, 22 octobre. — 380 (fol. 632). Du même, sur le recouvrement du huitième denier, 23 octobre. — 381 (fol. 634). Du même, sur le voyage de Vauban en Picardie et les fonds des fortifications de Doullens, 23 octobre. — 382 (fol. 636). De Saint-Pouange, expédiant un ordre de Louvois pour le régiment de cavalerie de Wamin, 23 octobre. — 383 (fol. 637). De Louvois, sur la proposition faite par les religieuses de Moraucourt d'échanger l'arsenal d'Amiens contre leur hôtel de Louvancourt, 23 octobre. — 384 (fol. 638). « Devis de l'hostel de Louvencourt, proposé en eschange pour le magazin du Roy situé dans la ville d'Amiens. »

385 (fol. 639). Dépêche chiffrée. — 386 (fol. 640). De Colbert, sur les condamnés aux prisons, à Amiens, 25 octobre. — 387 (fol. 641). Lettre de cachet de Louis XIV, ordonnant de délivrer à Fabre les condamnés qui doivent être transportés d'Amiens à Paris, 25 octobre. — 388 (fol. 642). De Louvois, sur le paiement de l'ustensile et de la remonte, 25 octobre. — 389 (fol. 644). De Colbert, sur l'entretien des routes, 26 octobre. — 390 (fol. 646). De Louvois, sur les échevins d'Aire, les fonds des fortifications et le chauffage des troupes, 26 octobre. — 391 (fol. 648). De Le Clerc de Grandmaison, sur un envoi de fonds, 28 octobre. — 392 (fol. 649). De Colbert, sur une enquête à mener au sujet de l'affaire de l'armateur Gauret, à Calais, 29 octobre. — 393 (fol. 650). De Tallon, se rendant à Arras, 29 octobre. — 394 (fol. 652). De Le Clerc de Grandmaison, sur un envoi de fonds, 29 octobre. — 395 (fol. 654). De Colbert, sur l'affaire de Gauret et les condamnés aux galères, 29 octobre. — 396 (fol. 656). Du même, envoyant Ferry à Calais, 29 octobre. — 397 (fol. 658). Lettre non signée, nouvelles de la Cour, 30 octobre. — 398 (fol. 660). De Louvois, sur le logement des troupes passées entre Péronne et Bapaume, 2 novembre. — 399 (fol. 662). Du même, sur un mouvement de troupes, 3 novembre. —

400 (fol 664). Du maire et des échevins de Saint-Quentin à [Louvois], sur les excès commis par les troupes de passage dans ladite ville, 4 novembre. — 401 (fol. 666). De Louvois, sur une réclamation de La Lande, major d'Aire, 4 novembre. —402 (fol. 668). Du même, sur le porteur d'un passeport non valable, et sur la négligence de Breteuil à donner des nouvelles d'un envoi de troupes dans les places maritimes et du paiement de l'ustensile et de la remonte desdites places, 5 novembre. — 403 (fol. 670). De Colbert, sur le sous-fermier des domaines d'Artois, sur les condamnés aux galères, et sur le huitième denier, 6 novembre. — 404 (fol. 672). De Louvois, envoyant une lettre du maire et des échevins de Saint-Quentin, 7 novembre. — 405 (fol. 674). Du même, sur le compte des confiscations et passeports, 7 novembre. — 406 (fol. 675). Du même, sur les exigences de la garnison d'Aire, 7 novembre. — 407 (fol. 677). Du même, sur un envoi de fonds pour le paiement de l'ustensile, 8 novembre. — 408 (fol. 678). Du même, réclamant contre un retard dans le paiement de la solde du régiment de Kœnigsmark, et envoyant une lettre des échevins de Roye, 11 novembre.

409 (fol. 679). Du maire et des échevins de Roye à [Louvois], demandant qu'on loge les troupes de passage dans les maisons des habitants qui les ont désertées pour éviter ce logement, 9 novembre. — 410 (fol. 681). De Louvois, sur un compte de Robiano et l'affectation du produit des droits d'entrée du bois à Aire, 11 novembre. — 411 (fol. 683). De Colbert, sur les fortifications de Doullens et leur visite par Vauban, et sur la visite à faire par Breteuil à Doullens, Péronne et Saint-Quentin, pour vérifier l'exécution des marchés passés avec les entrepreneurs, 12 novembre. — 411 *bis* (fol. 685). De Châteauneuf, sur les contestations élevées lors de l'élection de Jacques Vignon à la mairie de Doullens, 30 novembre. — 412 (fol. 687). Lettre de cachet de Louis XIV, sur la fourniture des étapes à des troupes en marche, 13 novembre. — 413 (fol. 688). De Châteauneuf, sur un subside à l'occasion de l'incendie arrivé au village d'Ételfay, 17 novembre. — 414 (fol. 690). De Louvois, demandant un mémoire sur le paiement des gouverneurs et des officiers-majors d'Aire, 18 novembre. — 415 (fol. 691). Du duc d'Enghien, réclamant un dégrèvement pour les fermes d'Ourscamp, appartenant à son fils, le comte de La Marche, 27 octobre. — 416 (fol. 693). De Quantin-Turbilly à [Louvois], sur le mémoire envoyé par lui au sujet

du traitement des gouverneurs espagnols d'Aire, et sur une accusation portée contre lui par le major de ladite ville, 12 novembre. — 417 (fol. 696). De Louvois, sur le recouvrement et le paiement de l'ustensile, 18 novembre. — 418 (fol. 698). De Colbert, sur la comptabilité de la solde des troupes et sur le vin illicitement vendu aux habitants par le cantinier du château de Péronne, 20 novembre. — 419 (fol. 700). Du même, sur la visite faite par Vauban à Péronne et à Doullens, 20 novembre. — 420 (fol. 702). De Seignelay, sur l'affaire Gauret et le déplacement du lieutenant de l'amirauté de Calais, 21 novembre. — 421 (fol. 704). De Louvois, envoyant une lettre des magistrats d'Hesdin, se plaignant des vexations sur eux exercées par les officiers et soldats du régiment de Tilladet, 23 novembre. — 422 (fol. 706). Du même, sur la solde des brigadiers d'infanterie, maréchaux de camp et brigadiers de cavalerie, et sur une lettre du commandant du château de Péronne, 24 novembre.

423 (fol 708). De Berny, commandant du château de Péronne, à [Louvois], pour se plaindre que le cantinier ait dû payer des droits sur le vin, 18 novembre. — 424 (fol. 710). De Châteauneuf, envoyant une lettre du Roi contre la cantine du château de Péronne, 24 novembre. — 425 (fol. 712). De Seignelay, envoyant un arrêt du Conseil relatif à l'assassinat du capitaine du vaisseau anglais la *Marie*, 24 novembre. — 426 (fol. 714). De Louvois, envoyant une lettre d'un capitaine au régiment de dragons de Saint-Sandoux, 25 novembre. — 427 (fol. 715). De Pellissier, capitaine au régiment de Saint-Sandoux, à [Louvois], se plaignant qu'on lui ait fait payer des droits de sortie pour des chevaux à Abbeville, 22 novembre. — 428 (fol. 717). De Coquille, sur des ordres donnés et exécutés, 25 novembre. — 429 (fol. 718). De Louvois, sur une députation des habitants de Saint-Quentin, 25 novembre. — 430 (fol. 720). Du même, partant pour la Flandre, 26 novembre. — 431 (fol. 721). De Colbert, félicitations, [27] novembre. — 432 (fol. 723). De Louvois, duplicata du n° 430. — 433 (fol. 724). De Seignelay, sur l'affaire de la *Marie* et celle de Gauret, 27 novembre. — 434 (fol. 726). Du même, sur le procès Dosche et les condamnés aux galères, 29 novembre. — 435 (fol. 728). De Louvois, sur l'application aux autres villes de l'ordonnance contre les habitants de Beauvais désertant leurs maisons, sur la fourniture des fourrages et sur la cavalerie de Saint-Quentin, 30 novembre. — 436 (fol. 730).

De Saint-Pouange, envoyant des ordres du Roi pour M. de Warnin, maître de camp, 30 novembre. — 437 (fol. 732). De Louvois, envoyant une lettre des habitants de Montdidier se plaignant des abus commis par les troupes, et une autre des habitants d'Ardres contre les cavaliers de la garnison, novembre. — 438 (fol. 734). Du même, envoyant une liste des places où les troupes ne doivent pas aller pendant les quartiers d'hiver, 1er décembre. — 439 (fol. 735). De Colbert, sur la cantine du château de Péronne, sur la continuation du marché avec Turmenies, sur l'achat de l'hôtel du gouverneur de Calais, et sur la réclamation faite par la marquise de Senneterre pour le rétablissement d'un moulin lui appartenant à Doullens, 4 décembre. — 440 (fol. 737). De Louvois, sur la répartition de l'imposition mise sur Saint-Quentin à cause de la cavalerie, 10 décembre. — 441 (fol. 739). De Seignelay, sur les affaires Gauret et Dosche, 10 décembre. — 442 (fol. 740). De Louvois, envoyant une lettre de Collin, 10 décembre. — 443 (fol. 741). De Collin à [Louvois], sur les gabelles, sur un voiturier ivrogne et sur les désordres commis à Montdidier par le régiment de Navarre, 4 décembre.

444 (fol. 744). De Colbert, sur la cantine du château de Péronne, l'hôtel du gouverneur de Calais et le rétablissement, dans ladite ville, des écuries du duc de Charost, 11 décembre. — 445 (fol. 746). De Louvois, envoyant des copies de l'ordonnance défendant aux trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres et à leurs commis d'exiger des sommes excessives pour leurs rôles, 14 décembre. — 446 (fol. 747). De Coquille, sur « le Président de Calais », 14 décembre. — 447 (fol. 748). De Louvois, sur l'indemnité due pour un pillage fait au Catelet par les troupes de la garnison de Cambrai, 15 décembre. — 448 (fol. 750). Du même, sur le quatrième picotin d'avoine mis à la charge du Roi, sur l'étape fournie aux milices boulonnaises et sur un mouvement de troupes, 15 décembre. — 449 (fol. 752). Du même, sur le mémoire fourni par Breteuil au sujet du gouverneur d'Aire et du commandant du fort Saint-François, 15 décembre. — 450 (fol. 754). Du même, sur le paiement intégral au régiment de Navarre de son quartier d'hiver, même s'il part en campagne avant la fin, 16 décembre. — 451 (fol. 756). Du même, sur le pillage fait au Catelet, sur l'augmentation d'avoine pour Bapaume et Saint-Quentin, sur le paiement de l'ustensile et de la remonte et le chauffage du fort Saint-François, 17 décembre. — 452 (fol. 758). « État des travaux que le Roy veut

estre faits à Saint-Quentin pendant l'année 1677 et dont les estimations ont esté faites par le sieur de Vauban, ainsy qu'il suit », 17 décembre. — 453 (fol. 760). État analogue pour Péronne, 17 décembre. — 454 (fol 762). État analogue pour Doullens, 17 décembre. — 455 (fol. 764). De Colbert, sur les fonds affectés aux fortifications de Péronne et aux trois états ci-dessus, 17 décembre. — 456 (fol. 766). Du même, sur la fourniture des étapes, le moulin de Doullens et l'hôtel du gouverneur de Calais, 18 décembre. — 457 (fol. 768). De Louvois, sur une gratification accordée au sieur Alingre et sur la municipalité d'Aire, 21 décembre. — 458 (fol. 770). Du même, sur une indemnité au village incendié de Louvancourt, le mouvement des troupes, le voyage d'un « nommé Giraudeau, ou Girardeau », et le procès de Claude Poivinet, 23 décembre. — 459 (fol. 772). Du même, sur les excès du régiment de la Reine à Abbeville, 23 décembre. — 460 (fol. 774). Du même, sur la fourniture du pain de garnison, 26 décembre. — 461 (fol. 776). Du même, ordonnant de payer les fortifications d'Aire sur le fonds de l'extraordinaire des guerres, et envoyant une lettre de la municipalité d'Abbeville et les procédures qui l'accompagnent, 28 décembre. — 462 (fol. 777). Lettre de la municipalité d'Abbeville à [Louvois], pour se plaindre des excès commis par les officiers et soldats du régiment de la Reine, 21 décembre. — 463 (fol. 779). Procès-verbal notarié desdits excès, 20 décembre. — 464 (fol. 782). De Louvois, sur une enquête à faire au Catelet au sujet de l'indemnité, et sur un ordre de paiement pour indemniser les habitants de Montdidier, 31 décembre. — 465 (fol. 783). Copie de l'ordre de paiement fait au trésorier général de l'extraordinaire des guerres pour dédommager les habitants de Montdidier des dégâts faits par les régiments de passage dans cette ville, 15 janvier 1677. — 466 (fol. 785). De Louvois, sur un projet d'ordonnance fait par Breteuil pour les habitants de la frontière, 31 décembre. — 467 (fol. 787). De Colbert, sur les marchés de maçonnerie à faire pour Doullens, Saint-Quentin et Péronne, et sur les personnes attachées aux travaux desdites villes, 31 décembre.

251. Tome III. — Année 1677.

1 (fol. 3). De Colbert, sur la fourniture des étapes et sur le moulin de Doullens, 1er janvier. — 2 (fol. 5). De Louvois, demandant un état de la consommation mensuelle du fourrage, 3 janvier. — 3 (fol. 7). Du

même, demandant à Breteuil une tournée en Artois pour visiter les magasins de fournitures pour la cavalerie, 3 janvier. — 4 (fol. 9). De Seignelay, demandant les jugements des affaires de Dosche et Gauret, 3 janvier. — 5 (fol. 10). De Le Tellier, répondant à des vœux de bonne année, 4 janvier. — 6 (fol. 11). De Louvois, demandant si on a établi « un ordinaire d'Amiens à Saint-Quentin », 4 janvier. — 7 (fol. 13). De Châteauneuf, réponse à des vœux de nouvel an, 4 janvier. — 8 (fol. 14). De Louvois, sur l'indemnité aux habitants du Catelet, et les prisonniers de Link, entassés dans des « endroits infects », à Abbeville, 5 janvier. — 9 (fol. 16). Du même, pour faire payer le chevalier de Goudron, capitaine au régiment du Colonel-général, de l'arriéré et de l'avance de l'ustensile qui lui sont dus, 5 janvier. — 10 (fol 18). Du même, dépêche chiffrée, 5 janvier. — 11 (fol. 20). Duplicata de cette dépêche. — 12 (fol. 22). De Colbert, sur les fortifications, et en particulier sur celles de Doullens, 7 janvier. — 13 (fol. 24). De Louvois, surséant à l'arrestation du commandant du régiment de la Reine à Abbeville, 7 janvier. — 14 (fol. 26). De Colbert, sur un arrêt relatif au contrôle des exploits, 8 janvier. — 15 (fol. 28). De Lavallée, maître de poste à Saint-Quentin, à Louvois, se plaignant de loger trop d'officiers et d'avoir été forcé de payer la taille, 9 janvier. — 16-18 (fol. 30). Trois billets de logement, au nom de Nicolas Trouot, joints à la lettre du maître de poste, 18 et 19 décembre 1676. — 19 (fol. 33). De Sarrieu, capitaine au Royal-vaisseaux, à [Louvois], réclamant l'arriéré de sa solde, qui lui reste dû, 1er juin. — 20 (fol. 34). De Louvois, sur un détachement de vingt hommes à prendre dans le régiment de Wamin, 10 janvier. — 21 (fol. 36). Du même, sur le bon ordre des garnisons, principalement d'Abbeville, 11 janvier. — 22 (fol. 38). Du même, sur Girardeau, 11 janvier. — 23 (fol. 40). Du même, sur le départ de régiments suisses envoyés en Provence, 12 janvier. — 24 (fol. 42). Du même, envoyant deux ordonnances royales, 14 janvier. — 25 (fol. 43). D'Arnauld de Pomponne, répondant à des vœux de bonne année, 15 janvier. — 26 (fol. 45). De Louvois, sur la lettre du maître de poste de Saint-Quentin, 15 janvier. — 27 (fol. 47). De Colbert, sur le mémoire envoyé par Breteuil au sujet des propositions de Turmenies, la diminution de contributions pour les élections de Saint-Quentin, Péronne et Doullens, et le paiement des redevances dues par les villages dépendant de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, 15 janvier. — 28 (fol. 49). De Sei-

gnelay, sur la condamnation de Dosche et de Gauret, sur les frais nécessités par le procès, le transport des condamnés aux galères et l'exécution de Bosche, et sur les condamnés aux galères, 15 janvier. — 29 (fol. 51). De Louvois, sur un mouvement de troupes, 17 janvier. — 30 (fol. 53). De Colbert, sur le paiement des étapes, 17 janvier. — 31 (fol. 55). De Louvois, sur les excès commis par le régiment de Navarre à Montdidier et le régiment du Dauphin à Ardres, sur les prisonniers de Link et ceux de Picardie, sur l'indemnité du Catelet, sur la réclamation de la duchesse d'Havré et sur la gratification due au régiment de Navarre par les villes de Montdidier et Roye, 17 janvier. — 32 (fol. 59). De Coye, sur le baron de Breteuil, frère de l'intendant, et sur les sieurs Buisson et Thuault, 18 janvier. — 33 (fol. 60). De Louvois, sur un échange de prisonniers, 19 janvier. — 34 (fol. 62). Du même, demandant une enquête sur les villages qui pourraient avoir payé des contributions aux Espagnols, 19 janvier.

35 (fol. 64). De Colbert, sur la répartition de la réduction de tailles pour les élections de Péronne, Saint-Quentin et Doullens, et sur les redevances dues à l'abbaye de Saint-Vast d'Arras, 22 janvier. — 36 (fol. 66). De Garaud, sur les travaux du Mont-Hulin, 22 janvier. — 37 (fol. 70). De Louvois, sur la punition d'un capitaine ayant mis un passe-volant dans sa compagnie lors d'une revue, 26 janvier. — 38 (fol. 72). De Châteauneuf, sur l'indemnité accordée au village incendié d'Ételfay, 26 janvier. — 39 (fol. 74). De Louvois, sur la coupe des bois et l'affaire de Giraudeau, 27 janvier. — 40 (fol. 76). De Colbert, sur la mise en état des travaux à Doullens, Péronne et Saint-Quentin, et sur les réparations des routes, 28 janvier. — 41 (fol. 78). De Louvois, sur l'état des dépenses faites pour les troupes en 1675, 28 janvier. — 42 (fol. 80). De Colbert, sur les étapes et la fourniture du pain aux prisonniers, 29 janvier. — 43 (fol. 82). Arrêt du Conseil d'État, diminuant de 20,000 livres les tailles dues par Péronne, Doullens et Saint-Quentin, 30 janvier. — 44 (fol. 84). De Turmenies, sur les étapes, 31 janvier. — 45 (fol. 86). De Louvois, sur la fourniture des avoines, 31 janvier. — 46 (fol. 88). Du même, sur un subside accordé au sieur de La Garde, capitaine au Royal-anglais, pour ses recrues, et sur les recrues du régiment de Navarre, 2 février. — 47 (fol. 90). De Châteauneuf, envoyant une lettre de l'évêque d'Amiens au Père de La Chaise, 3 février. — 48 (fol. 91). De l'évêque d'Amiens au Père de La

Chaise, pour se plaindre de Dumesnil, curé de Saint-Firmin d'Amiens, et de Correur, prêtre, d'Amiens, s. d. — 49 (fol. 94). De Seignelay, sur les condamnés aux galères et sur le paiement des frais nécessités par les procès de Dosche et de Gauret et le convoi des condamnés aux galères, 5 février. — 50 (fol. 96). De Colbert, recommandant les terres de la marquise de Piennes, 5 février. — 51 (fol. 97). De Louvois, sur le départ d'Abbeville du régiment de la Reine et la contribution à mettre sur les habitants de ladite ville au sujet dudit régiment, 8 février. — 52 (fol. 99). De Saint-Pouange, sur l'affaire de Querieu et sur une réduction d'effectif, 8 février. — 53 (fol. 100). De Louvois, pour envoyer en Flandre le régiment de Wamin, 8 février. — 54 (fol. 101). Du même, réclamant le compte des dépenses de 1675 et réglant la question de l'indemnité à payer au Catelet, 9 février. — 55 (fol. 103). Du même, sur les prisonniers du fort de Link, 9 février. — 56 (fol. 105). Du même, sur le nombre et la solde des troupes du département, 11 février.

57 (fol. 107). Du même, réclamant une visite dans les élections de Péronne et de Saint-Quentin, au sujet du foin, 11 février. — 58 (fol. 109). De Colbert, sur les ouvrages et les comptes des travaux de Doullens, sur les marchés à faire pour Saint-Quentin et Péronne, et sur l'achèvement de ces deux places pour avril, 11 février. — 59 (fol. 111). Du même, demandant des renseignements sur les dégâts causés par les inondations, 11 février. — 60 (fol 113). De Seignelay, sur le remboursement des frais causés par les procès de Dosche et Gauret et le transport des condamnés aux galères, et sur les condamnés aux galères, 12 février. — 61 (fol. 115). De Le Boistel, sur le paiement des troupes, 12 février. — 62 (fol. 116). De Colbert, sur la diminution accordée aux élections de Péronne, Doullens et Saint-Quentin, et sur l'usage du papier timbré parmi les commerçants d'Amiens et Abbeville, 12 février. — 63 (fol. 118). De Louvois, envoyant une ordonnance du Roi, 14 février. — 64 (fol. 119). Du même, sur la pénurie de fourrage à Aire, et sur un officier concussionnaire, 14 février. — 65 (fol. 121). Du même, sur la taille des provinces soumises et des pays reconquis, 16 février. — 66 (fol. 123). De Saint-Pouange, demandant de ne pas loger de soldats dans l'abbaye de Saint-Prix à Saint-Quentin, 17 février. — 67 (fol. 124). De Louvois, sur une lettre de Breteuil au sujet de l'enquête sur les foins, sur les recrues du Royal-anglais et sur les prison-

niers du fort de Link, 18 février. — 68 (fol. 126). De Colbert, sur les marchés des fortifications, le magasin à poudre de Péronne et les fonds envoyés à Doullens, Péronne et Saint-Quentin, 18 février. — 69 (fol. 128). De Seignelay, sur un remboursement ordonnancé par Turmenies, 19 février. — 70 (fol. 129). De Châteauneuf, sur les curés Dumesnil et Correur, 20 février. — 71 (fol. 131). Du même, sur le même sujet, 20 février. — 72 (fol. 133). De Louvois, demandant des pionniers pour le Mont-Hulin, février. — 73 (fol. 135). Du même, sur l'affaire de Quérieu-Rostignac, 21 février. — 74 (fol. 137). Du même, sur le point de partir pour la Flandre, 22 février. — 75 (fol. 139). Duplicata de la lettre précédente. — 76 (fol. 140 *bis*). De Le Tellier, sur le pain de munition, 23 février. — 77 (fol. 142). Du maréchal d'Humières, dépêche chiffrée, 25 février. — 78 (fol. 143). De Colbert, sur le voyage imminent du Roi à Saint-Quentin, sur le magasin à poudre de Péronne et sur la réparation des ponts, 26 février.

79 (fol. 145). De Charpentier, envoyant des feuilles de route pour le régiment de Namur, 26 février. — 80 (fol. 146). De Colbert, duplicata de la dépêche n° 78. — 81 (fol. 148). Du même, sur le différend élevé entre les marchands d'Amiens et le fermier du papier timbré, et sur l'hôpital général d'Amiens, 28 février. — 82 (fol. 150). De Louvois, contremandant des pionniers et les milices du Boulonnais, 4 mars. — 83 (fol. 151). Duplicata de la dépêche précédente. — 84 (fol. 152). De Le Tellier, sur un convoi de munitions d'Abbeville à Doullens, 5 mars. — 85 (fol. 154). De Colbert, sur la répression du faux saunage, 5 mars. — 86 (fol. 156). De Louvois, dépêche chiffrée, 6 mars. — 87 (fol. 158). Duplicata de la dépêche précédente. — 88 (fol. 160). Du même, sur les convois, 6 mars. — 89 (fol. 162). De Le Tellier, sur l'arrérage des rentes perçues par les Oratoriens sur la terre de Wailly, 6 mars. — 90 (fol. 164). De Louvois, sur l'approvisionnement des magasins, 9 mars. — 91 (fol. 166). De Saint-Pouange, sur une distribution de foin faite à Saint-Quentin le 2 mars ; 10 mars. — 92 (fol. 167). De Colbert, sur le point de partir pour Saint-Quentin, 10 mars. — 93 (fol. 169). De Louvois, dépêche chiffrée, 12 mars. — 94 (fol. 171). Duplicata de la dépêche précédente. — 95 (fol. 173). Du même, dépêche chiffrée, 13 mars. — 96 (fol. 175). Duplicata de la dépêche précédente. — 97 (fol. 177). Du même, sur la levée de la taxe de fourrage, 15 mars.

— 98 (fol. 179). Du même, dépêche chiffrée, 15 mars. — 99 (fol. 181). Duplicata de la dépêche précédente. — 100 (fol. 183). Du même, dépêche chiffrée, 17 mars. — 101 (fol. 185). Duplicata de la dépêche précédente. — 102 (fol. 187). Du même, sur un convoi de poudre à mener de Saint-Quentin à Cambrai, 18 mars. — 103 (fol. 189). Du même, sur les convois de foin, 19 mars. — 104 (fol. 191). Ordre du Roi, sur les convois de foin de La Fère, Chauny et Noyon, 19 mars. — 105 (fol. 192). De Louvois, sur le paiement de l'ustensile du régiment de Navarre et sur une lettre du maître de poste de Saint-Quentin, 19 mars. — 106 fol. 193). De Nicolas Trouvé, maître de poste de Saint-Quentin, à Louvois, sur l'affaire des billets de logement (voy. plus haut, n°s 16-18, fol. 30), 6 mars. — 107 (fol. 196). De Saint-Pouange, envoyant un état des sommes payées aux régiments de cavalerie, 20 mars. — 108 (fol. 197). « Estat des payements faits aux régiments de cavalerie cy-après mentionnés, qui se sont séparés, le 19e mars, de l'armée du Roy devant Valencienne. » — 109 (fol. 199). De Louvois, pour faire continuer les foins envoyés à Bapaume jusqu'à Cambrai, 20 mars.

110 (fol. 201). De Saint-Pouange, envoyant les commissaires des guerres Hofman et Sauvé à Breteuil, pour qu'il les emploie aux convois, 20 mars. — 111 (fol. 202). Du même, réclamant pour le camp devant Cambrai des maçons et manœuvres, et du bois, 21 mars. — 112 (fol. 203). De Louvois, sur un convoi de foin à mener de Crèvecœur à Cambrai, et sur le paiement des pionniers, 21 mars. — 113 (fol. 205). Du même, sur les convois de foin, 22 mars. — 114 (fol. 206). Du même, envoyant trois paquets à expédier à Saint-Quentin, Ham et Péronne, 23 mars. — 115 (fol. 207). Du même, sur les convois de foin, 23 mars. — 116 (fol. 208). Du même, sur le même sujet, 24 mars. — 117 (fol. 210). De Saint-Pouange, sur les convois de foin et d'avoine, 24 mars. — 118 (fol. 212). De Colbert, envoyant les mémoires des ouvrages à exécuter à Saint-Quentin et Péronne, 25 mars. — 119 (fol. 214). « Ouvrages proposez à faire à Péronne, outre les mémoires qui ont esté résolus cette année par le Roy », 25 mars. — 120 (fol. 215). Mémoire analogue pour Saint-Quentin, 25 mars. — 121-122 (fol. 218). De Colbert, au sujet des droits de sortie sur les denrées passant à Péronne et Saint-Quentin (y est joint, n° 122, un état de ces droits de sortie), 26 mars. — 123 (fol. 222). De Saint-Pouange, sur les convois de foin et d'avoine, 26 mars. —

124 (fol. 224). De Louvois, demandant des chariots pour un convoi de boulets, 27 mars. — 125 (fol. 225). De Formigny, nouvelles du siège de Cambrai, 27 mars. — 126 (fol. 226). De Louvois, sur l'exemption de droits de sortie, sauf sur le vin, pour les vivres destinés à l'armée, 28 mars. — 127 (fol. 228). De Saint-Pouange, sur le prochain voyage de Breteuil au camp devant Cambrai, 28 mars. — 128 (fol. 229). De Louvois, sur les convois suivant la route Ancre-Bapaume-Cambrai, 28 mars. — 129 (fol. 231). « Ouvrages proposez à faire à Péronne, outre les mémoires qui ont esté résolus cette année par le Roy », 1er avril. — 130 (fol. 233). De Colbert, envoyant les mémoires des travaux de Péronne et Saint-Quentin, 1er avril. — 131 (fol. 235). Mémoire pour les travaux de Saint-Quentin, 1er avril. — 132 (fol. 237). De Saint-Pouange, sur les convois de foin, 2 avril. — 133 (fol. 239). De Colbert, sur les droits de sortie des denrées, 2 avril. — 134 (fol. 241). De Saint-Pouange, contremandant le convoi commandé par lettre de la veille, 3 avril.

135 (fol. 242). De Colbert, sur les charges de la ville de Saint-Quentin, et sur les casernes, 8 avril. — 136 (fol. 244). Du même, accusant réception des mémoires sur les droits de sortie de Saint-Quentin et de Péronne, et considérant les résultats de la prochaine prise de Cambrai, 9 avril. — 137 (fol. 246). Du même, sur la tournée de Breteuil dans la généralité d'Amiens, 11 avril. — 138 (fol. 248). Du même, envoyant l'état des charges assignées sur le Domaine, 16 avril. — 139 (fol. 249). De Saint-Pouange, sur la distribution des avoines et des fourrages, 17 avril. — 140 (fol. 251). Du même, sur l'imposition de cent chariots devenue inutile, 18 avril. — 141 (fol. 253). De Colbert, sur le prochain départ de Breteuil pour Calais et Ardres, et sur son fils, 22 avril. — 142 (fol. 255). Du même, sur la situation créée par la guerre de Picardie, 23 avril. — 143 (fol. 257). De Louvois, sur le paiement de la solde des mousquetaires du Roi, 26 avril. — 144 (fol. 258). De Charpentier, sur l'inutilité d'envoyer des feuilles de route, 28 avril. — 145 (fol. 259). De Seignelay, sur le point de partir en voyage, 28 avril. — 146 (fol. 261). « Troupes qui pourront aller camper vers Crèvecœur, auxquelles il faudra fournir le mesme fourage que si elles étoient à Saint-Quentin. » — 147 (fol. 262). De Saint-Pouange, informant Breteuil que le Roi passera le lendemain à Saint-Omer, 29 avril. — 148 (fol. 263). De Louvois, envoyant un nouveau contrôle des troupes formant la garni-

son du département, 2 mai. — 149 (fol. 264). Du même, sur la subsistance des gardes du duc d'Orléans, 5 mai. — 150 (fol. 265). Du même, sur la garde de l'Authie, 6 mai. — 151 (fol. 266). De Saint-Pouange, sur l'approvisionnement des troupes en quartiers de rafraîchissement, 7 mai. — 152 (fol. 267). De Louvois, envoyant quatre paquets à faire suivre, 7 mai. — 153 (fol. 268). De Colbert, sur les réparations des routes, 7 mai. — 154 (fol. 269). « De l'estat du Roi des ponts et chaussées de la présente année a esté extrait ce qui suit... », 4 avril. — 155 (fol. 272). De Colbert, sur les quartiers de rafraîchissement et les droits de sortie des denrées, et sur son fils, 7 mai.

156 (fol. 274). De Louvois, sur les déserteurs, recéleurs et voleurs de grands chemins, 8 mai. — 157 (fol. 276). Du même, sur le non-paiement, par les habitants de Montdidier et de Roye, de ce qu'ils doivent au régiment de Navarre, 9 mai. — 158 (fol. 278). Du même, ordonnant d'arrêter un échevin d'Ardres qui a donné un chiffre faux sur l'effectif d'un régiment, et d'approvisionner de blé pour six mois le fort de Nieulay, 11 mai. — 159 (fol. 280). « Extrait de l'estat des retranchemens que le Roy veut estre faits sur les fonds ordonnez l'année présente 1677 pour les travaux des fortifications des places de Picardie », 12 mai. — 160 (fol. 282). De Colbert, sur les appointements des commis à l'exécution des règlements sur les manufactures, 12 mai. — 161 (fol. 284). De Seignelay, demandant une dizaine d'hommes pour la compagnie de son frère, le Chevalier, 13 mai. — 162 (fol. 286). De Colbert, sur les fonds des fortifications de Doullens et sur les fortifications de Péronne, 14 mai. — 163 (fol. 288). Du même, sur l'état des marchandises sorties de Saint-Quentin et Péronne sans payer les droits de sortie, et sur le renvoi de la garde d'Authie, 14 mai. — 164 (fol. 290). De Coye, au sujet des comptes du trésorier des fortifications, 14 mai. — 165 (fol. 291). De Louvois, sur l'état des casernes d'Aire, 15 mai. — 166 (fol. 293). De Saint-Pouange, sur l'ordre donné à de Quérieu de rejoindre son régiment, 16 mai. — 167 (fol. 294). De Louvois, sur la mise en jugement, à Boulogne, de cinq voleurs, 17 mai. — 168 (fol. 296). De Colbert, sur le trésorier des fortifications, les réparations à la citadelle d'Amiens et les retranchements de Doullens, 20 mai. — 169 (fol. 298). Du même, sur l'état des denrées sorties de Péronne sans payer les droits, 21 mai. — 170 (fol. 300) De Louvois, défendant de faire en argent la levée du

fourrage pour les régiments, 21 mai. — 171 (fol. 302). Du même, demandant un équipage pour son voyage de Saint-Quentin à Ham, 21 mai. — 172 (fol. 303). Lettre de cachet de Louis XIV, ordonnant un *Te Deum* pour les succès maritimes du comte d'Estrées, 22 mai. — 173 (fol. 304). De Louvois, sur les Gardes-du-corps malades à Abbeville, sur la retenue sur sa solde d'une dette faite à Montdidier par le comte de Saint-Joire, et sur la contribution réclamée par les Espagnols, 22 mai. — 174 (fol. 306). De Saint-Pouange, sur les officiers malades restés à Abbeville, 22 mai. — 175 (fol. 307). De Châteauneuf, sur les intrigues du Père Robineau dans les couvents de Clarisses urbanistes de Picardie, 24 mai. — 176 (fol. 309). De Colbert, réclamant un état de perception des tailles de 1676 et 1677, 24 mai.

177 (fol. 311). De La Vrillière, envoyant la lettre du Roi sur les victoires du comte d'Estrées, 25 mai. — 178 (fol. 312). De Colbert, sur les ponts de Corbie, de Bray et de Moreuil, sur le bassin de la Somme à Amiens, sur la réparation de la chaussée de Roye, et sur les travaux de Saint-Quentin, Péronne et Doullens, 28 mai. — 179 (fol. 314). De Louvois, sur le chauffage du corps-de-garde d'Aire, 1er juin. — 180 (fol. 316). Du même, sur le rétablissement des ponts de la Somme et de l'Authie, qu'on avait fait sauter, 1er juin. — 181 (fol. 318). Du même, sur le paiement des rations de fourrage, sur les échevins d'Ardres et la conversion illicite des rations de fourrage en argent, 1er juin. — 182 (fol. 320). Du même, sur le rétablissement du canal de Calais à Gravelines, 2 juin. — 183 (fol. 322). Du même, sur les provisions de fourrage, 2 juin. — 184 (fol. 324). Du même, sur le chauffage de la garnison d'Aire, 3 juin. — 185 (fol. 326). De Seignelay, sur sept soldats levés pour son frère, le Chevalier, 4 juin. — 186 (fol. 328). De Louvois, sur des officiers prisonniers de guerre à Amiens et à Abbeville, 4 juin. — 187 (fol. 330). Du même, sur les échevins d'Ardres, 4 juin. — 188 (fol. 332). De Seignelay, sur les fonds destinés aux retranchements de Doullens, sur les réductions de travaux à Saint-Quentin et Péronne, et sur un devis à envoyer par Breteuil au sujet des réparations à faire à la citadelle d'Amiens, 5 juin. — 189 (fol. 334). De Coye, recommandation pour le sieur Du Quesne, employé aux travaux de Saint-Quentin, 5 juin. — 190 (fol. 335). De Louvois, envoyant une lettre du sieur de Sarrieu réclamant le paiement de ses appointements, 6 juin. — 191 (fol. 336). De Coye, remerciant

pour Du Quesne, 6 juin. — 192 (fol. 337). De Monticourt, envoyant à [Louvois] un procès-verbal relatif aux violences faites au commandant de la garde de Falvy-sur-Somme par le chevalier de Saint-Simon, seigneur dudit lieu et enseigne aux Gardes-françaises, (date rognée lors de la reliure). — 193 (fol. 339). Procès-verbal de Monticourt, 26 avril. — 194 (fol. 340). De Louvois, permettant aux paysans des environs d'Ancre et de Heilly de porter des armes, et renvoyant une lettre de Robelin, 7 juin. — 195 (fol. 342). De Jacques Robelin, se plaignant d'un abus de pouvoir de Moyenneville, subdélégué de Breteuil, 17 mai. — 196 (fol. 343). De Colbert, envoyant un extrait de brevet de la taille pour 1678, 7 juin. — 197 (fol. 345). De Charpentier, sur des mouvements de troupes, 9 juin. — 198 (fol. 346). De Louvois, sur l'affaire de Falvy-sur-Somme, 9 juin. — 199 (fol. 348). De Dupuy, sur une enquête faite par lui à Gravelines et aux environs, 10 juin.

200 (fol. 350). De Seignelay, sur la compagnie de son frère, le Chevalier, 10 juin. — 201 (fol. 352). De Louvois, sur les revenus de la terre de Fontaine, appartenant au duc d'Havré, 10 juin. — 202 (fol. 354). De Colbert, sur « l'échange des villages des élections de Péronne et de Doullens » et sur la visite par Breteuil de l'élection de Péronne, 11 juin. — 203 (fol. 356). De Louvois, sur la confiscation des terres du comte d'Egmont situées en Picardie, 11 juin. — 204 (fol. 358). De Marin, envoyant des expéditions du brevet de la taille pour 1678, 11 juin. — 205 (fol. 359). De Seignelay, sur les travaux de Doullens, de Péronne et de Saint-Quentin, et sur le devis fait pour les réparations de la citadelle d'Amiens, 12 juin. — 206 (fol. 361). De Charpentier, envoyant des feuilles de route pour divers soldats, 14 juin. — 207 (fol. 362). De Colbert, demandant l'avis de Breteuil sur le brevet de la taille, 15 juin. — 208 (fol. 364). De Dupuy, occupé à Calais avec Vauban, sur le canal de Calais à Gravelines, et sur l'établissement d'un aqueduc, 15 juin. — 209 (fol. 365). De Louvois, demandant les états de dépenses de 1676, de la consommation de la cavalerie, et du revenant-bon des fourrages, pour 1676, 16 juin. — 210 (fol. 367). De Turmenies, sur les avances considérables faites par lui et la diminution des tailles pour Péronne, Saint-Quentin et Doullens en 1676, 16 juin. — 211 (fol. 369). De Colbert, sur les frais occasionnés par le procès de neuf hommes arrêtés à Boulogne et par les réparations aux prisons de Calais, 6 juin. —

212 (fol. 371). De Louvois, sur le canal de Calais à Gravelines, 16 juin. — 213 (fol. 373). De Louvois, sur le convoi de munitions d'Abbeville à Douai, 16 juin. — 214 (fol. 375). De Colbert, sur le rétablissement des ponts de Moreuil, Corbie et Bray, l'entretien du bassin de la Somme à Amiens et la réparation des prisons de Saint-Quentin, 17 juin. — 215 (fol. 377). De Seignelay, sur les fortifications de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, et sur les réparations de la citadelle d'Amiens, 19 juin. — 216 (fol. 379). De Louvois, sur une indemnité de blé à payer aux environs de Péronne, sur les prisonniers de guerre d'Abbeville, et sur une paye d'ustensile, 21 juin. — 217 (fol. 381). De Châteauneuf, pour faire défendre aux évêques de signer une lettre adressée au pape, 22 juin. — 218 (fol. 383). De Louvois, sur l'entretien de la garnison d'Aire, 22 juin. — 219 (fol. 385). Du même, sur le canal de Calais à Gravelines, 22 juin.

220 (fol. 387). De Saint-Pouange, sur les rations de fourrages prises pour son équipage par Becel, commissaire des guerres, 23 juin. — 221 (fol. 388). Lettre de cachet de Louis XIV, ordonnant une enquête sur le différend survenu entre les abbayes de Saint-Bertin et d'Auchy, 24 juin. — 222 (fol. 389). De Louvois, sur les casernes que doivent construire les États d'Artois, 24 juin. — 223 (fol. 391). Du même, envoyant deux placets, l'un de l'abbé de Saint-Jean-au-Mont, l'autre des Jésuites de Saint-Omer, 23 juin. — 224 (fol. 393). Du même, sur le différend élevé entre les abbayes de Saint-Bertin et d'Auchy, 24 juin. — 225 (fol. 395). Du même, sur la tenue des États d'Artois, 26 juin. — 226 (fol. 397). De Colbert, sur la levée de la taille et sur le procès des neuf « scélérats » de Boulogne, 26 juin. — 227 (fol. 399). De Châteauneuf, sur la nomination d'Hennebert comme argentier de l'hôtel-de-ville d'Hesdin, 27 juin. — 228 (fol. 401). De Seignelay, sur les fortifications de Doullens, 27 juin. — 229 (fol. 403). De Louvois, pour faire construire par les États d'Artois des magasins à fourrage, 28 juin. — 230 (fol. 405). Du même, sur les casernes d'Aire, 28 juin. — 231 (fol. 407). Du même, sur le garde-magasin des fourrages de Saint-Quentin et sur un paiement d'ustensile 28 juin. — 232 (fol. 409). Des députés aux États d'Artois à [Louvois], réclamant un ordre qui les mette en possession des papiers des États de Saint-Omer, et un autre forçant la ville d'Aire à fournir des magasins à fourrage, 28 juin. — 233 (fol. 411). De Louvois, sur la

terre de Gimbermesnil, confisquée au duc d'Havré, 30 juin. — 234 (fol. 413). Du même, sur la construction du beffroi d'Aire et la conversion du fourrage en espèces, 30 juin. — 235 (fol. 415). « État des retranchemens que l'on peut faire sur les fonds ordonnez cette année pour les travaux des places de Saint-Quentin et Péronne. » — 236 (fol. 417). De Louvois, sur un placet présenté au Roi par le marquis de Chavannes au sujet de sa charge de lieutenant civil et criminel au bailliage de Saint-Omer, 1er juillet. — 237 (fol. 418). Du même, envoyant un mémoire, adressé par le commis de la poste d'Amiens à Rouillé, sur un vol commis par un distributeur, 3 juillet. — Suit le mémoire dudit commis.

238 (fol. 421). De Seignelay, sur les fortifications de Doullens et de Calais, et sur le paiement de la gratification de Breteuil, 3 juillet. — 239 (fol. 423). De Châteauneuf, sur l'élection de la municipalité de Saint-Quentin, sur la lettre adressée au pape et sur l'indemnité due à Le Nain, 4 juillet. — 240 (fol. 425). De Louvois, sur diverses questions d'utilité publique et militaire traitées par les États d'Artois, 4 juillet. — 241 (fol. 427). De Châteauneuf, sur une requête présentée au Roi par l'abbé de Moreuil, 4 juillet. — 242 (fol. 429). De Louvois, sur l'augmentation de la gratification du duc d'Elbeuf, à faire voter par les États d'Artois, 7 juillet. — 243 (fol. 431). De Colbert, sur des frais de justice, 8 juillet. — 244 (fol. 433). De Louvois, envoyant des procès-verbaux de Monticourt, 9 juillet. — 245 (fol. 435). De d'Ennequin à [Louvois], pour se plaindre de la mauvaise qualité des fourrages fournis par les États d'Artois à la garnison d'Aire, 10 juillet. — 246 (fol. 436). Du chevalier de Maisonfiers au même, sur le même sujet, 9 juillet. — 247 (fol. 438). De Méthelet au même, sur le même sujet, 10 juillet. — 248 (fol. 440). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 10 juillet. — 249 (fol. 442). De Dufresnoy, recommandant Géry, avocat à Arras, 11 juillet. — 250 (fol. 443). De Seignelay, sur les matériaux à envoyer rapidement à Calais, sur les travaux de la citadelle d'Amiens et ceux de Doullens, 11 juillet. — 251 (fol. 445). De Colbert, réclamant un mémoire sur les papiers qu'on pourrait trouver chez M. de Lombres, ancien ambassadeur en Pologne, décédé à Montreuil, 13 juillet. — 252 (fol. 447). De Louvois, envoyant les lettres de d'Ennequin, de Maisonfiers et Méthelet, 14 juillet. — 253 (fol. 449). Du même, sur une plainte de M. de Vimar, capitaine au

régiment du Roi, contre les archers du sel à Bray, 15 juillet. — 254 (fol. 451). De Colbert, sur la réparation des prisons de Saint-Quentin, sur les plants de tabac et sur la collecte de la taille, 16 juillet. — 255 (fol. 453). De Seignelay, sur les fortifications de Doullens et d'Ardres, sur les matériaux qui sont à Boulogne et sur les fonds destinés aux travaux de Péronne, 17 juillet. — 256 (fol. 455). De Colbert, sur le rétablissement des ponts de Longueau, Corbie et Bray, sur l'adjudication des travaux des prisons de Saint-Quentin, 17 juillet. — 257 (fol. 457). De Louvois, sur un paiement d'ustensile, 20 juillet. — 258 (fol. 459). Du même, envoyant un arrêt relatif à l'imposition à établir pour les travaux du canal de Calais à Gravelines, 20 juillet. — 259 (fol. 461). De Colbert, sur le tabac, la levée de la taille et les papiers de M. de Lombres, 23 juillet. — 260 (fol. 463). De Louvois, sur les frais du chemin de Lambres à payer par la ville d'Aire, le paiement de la solde des troupes et l'abbaye de Rousseauville, 23 juillet. — 261 (fol. 465). De Seignelay, sur le transport des matériaux de Boulogne et de Marquise à Calais, et sur les fortifications de Doullens et de Péronne, 24 juillet.

262 (fol. 467). De Louvois, sur l'impôt des fortifications mis sur la ville d'Aire, 25 juillet. — 263 (fol. 469). De Châteauneuf, sur l'enquête à faire au sujet de l'élection du maire de Roye, 25 juillet. — 264 (fol. 471). Du même, sur l'élection du maire de Doullens, 26 juillet. — 265 (fol. 473). De Seignelay, expédiant une lettre du Roi sur les condamnés aux galères, 26 juillet. — 266 (fol. 474). Lettre de cachet de Louis XIV, sur le même sujet, 26 juillet. — 267 (fol. 475). De Le Boistel, demandant la copie d'un mémoire de Breteuil sur un départ de troupes de la garnison d'Aire, 28 juillet. — 268 (fol. 476). De Louvois, ordonnant le paiement des arrérages d'une rente due par les États d'Artois aux Chartreux du Val-Sainte-Aldegonde, près Saint-Omer, 29 juillet. — 269 (fol. 478). De Colbert, sur le terrier du Domaine du Roi, 30 juillet. — 270 (fol. 480). Du même, sur les papiers de M. de Lombres et sur l'arrêt du Conseil du 4 juillet 1673, relatif à la fourniture du papier timbré, 30 juillet. — 271 (fol. 482). De Seignelay, sur les matériaux à transporter à Calais, et sur les fortifications de Doullens et de Saint-Quentin, 31 juillet, — 272 (fol. 484). De Louvois, pour rechercher un nommé Roufossé, natif des environs d'Ardres. — 273 (fol. 486). Du même, envoyant une lettre du commissaire Méthelet, 2 août. — 274 (fol. 488). De Mé-

thelet à [Louvois], sur une plainte injustement portée contre lui par les États d'Artois, 29 juillet. — 275 (fol. 489). De Louvois, sur le don gratuit voté par les États d'Artois, 4 août. — 276 (fol. 491). De Colbert, sur les papiers de M. de Lombres, 4 août.

277 (fol. 492). De Louvois, sur les fournitures de fourrage faites par les États d'Artois, 4 août. — 278 (fol. 494). Du même, envoyant une lettre d'un soldat du régiment de Piémont, 5 août. — Suit la lettre au Roi du soldat qui, repris de justice, demande à ne plus servir. — 279 (fol. 498). De Le Tellier, sur les plaintes des États d'Artois contre Méthelet, 6 août. — 280 (fol. 500). De Colbert, sur la non-augmentation des impôts, 7 août. — 281 (fol. 502). Des États d'Artois, au sujet de Méthelet, s. d. — 282 (fol. 503). De Seignelay, sur les matériaux destinés à Calais et sur les fortifications de Doullens, 10 août. — 283 (fol. 505). De Le Tellier, envoyant une ordonnance contre les irrégularités commises par les officiers et les échevins des villes à propos des étapes, 12 août. — 284 (fol. 507). De Colbert, sur les Domaines, sur les réparations de l'hôtel du Conseil provincial d'Artois, sur une fourniture de pavés pour les chemins et sur les bureaux d'Artois, 13 août. — 285 (fol. 509). De Seignelay, sur le transport des matériaux destinés au port de Boulogne, 14 août. — 286 (fol. 511). De Coye, sur le paiement des travaux de 1676, 14 août. — 287 (fol. 512). De Louvois, sur le canal de Calais à Gravelines, 16 août. — 288 (fol. 514). Du même, au moment de partir pour Péronne, 19 août. — 289 (fol. 515). De Marin, envoyant des lettres sur la répartition et la levée des tailles, 19 août. — 290 (fol. 516). De Coye, sur un mémoire envoyé par Buisson, 22 août. — 291 (fol. 517). De Colbert, sur les ponts de Longueau, Corbie et Bray, 22 août. — 292 (fol. 519). De Châteauneuf, envoyant un placet de la dame de Mazancourt, veuve du comte de Feuquières, 24 août. — 293 (fol. 520). Placet au Roi de Diane de Mazancourt sur la misère où l'a plongée la guerre. — 294 (fol. 522). De Seignelay, sur le magasin de Corbie accordé à Buisson, sur les matériaux destinés à Calais, sur le magasin à poudre de Péronne et les travaux de Saint-Quentin et de Péronne, 24 août. — 295 (fol. 525). Du même, sur l'escorte que doivent faire les frégates du Havre aux gribannes transportant des matériaux de Saint-Valery-sur-Somme à Calais, 24 août. — 296 (fol. 526). Du Père de La Chaise, sur les démêlés de l'évêque d'Arras avec les Jésuites, 25 août. — 297 (fol. 527). De Colbert, sur la visite par Buisson des moulins, dépen-

dant du Domaine, situés le long de la Canche, sur les routes d'Artois, l'hôtel du Conseil provincial d'Artois, les taxes levées sur les courtiers d'Amiens et l'hôpital des pestiférés de ladite ville, 27 août. — 298 (fol. 529). Du même, sur la falsification du papier timbré et sur les collecteurs des tailles emprisonnés, 28 août.

299 (fol. 531). De Seignelay, sur le magasin à poudre de Péronne et les matériaux pour Calais, 29 août. — 300 (fol. 533). De Le Boistel, sur l'état de la consommation de fourrage du régiment de Wamin pendant ses quartiers d'hiver, 29 août. — 301 (fol. 534). De Louvois, sur la somme à fournir à la ville d'Aire par les États de Lille, sur la coopération du régiment de Pipemont au canal de Calais à Gravelines, et sur une demande d'argent faite par l'hôpital de Calais, 29 août. — 302 (fol. 536). De Vaubourg, envoi d'un projet d'arrêt et d'un mémoire, et félicitations, 30 août. — 303 (fol. 538). « Produit de la formule de la généralité d'Amiens » pour les années 1675, 1676 et les trois premiers quartiers de l'année 1677. — 304 (fol. 540). De Louvois, sur les quartiers d'hiver, 31 août. — 305 (fol. 542). Du même, sur une requête des Jésuites de Saint-Omer, 31 août. — 306 (fol. 544). De Coye, sur le paiement des travaux des ponts de Longueau, Corbie et Bray, sur l'envoi des lettres du Roi donnant le magasin à fourrage de Corbie à Buisson, et sur le retard des lettres, 2 septembre. — 307 (fol. 544 *bis*). De Louvois, sur deux officiers anglais devant rejoindre à leurs frais leur régiment, 6 septembre. — 308 (fol. 545). De Seignelay, sur les matériaux de Calais, 7 septembre. — 309 (fol. 547). De Louvois, sur les rentes dues aux Jésuites de Saint-Omer par les États d'Artois, 9 septembre. — 310 (fol. 549). De Colbert, demandant une enquête sur l'établissement projeté par le roi d'Angleterre de consuls anglais dans les ports français, 10 septembre. — 311 (fol. 551). De Vaubourg, sur le terrier du Domaine, 10 septembre. — 312 (fol. 553). De Châteauneuf, sur les dissentiments élevés entre le marquis de Thoix et son fils, 11 septembre. — 313 (fol. 555). De Colbert, expédiant un arrêt qui défend toute sortie de blé des ports du royaume, 12 septembre. — 314 (fol. 557). De Lurane, sur la généralité de Rouen, 13 septembre. — 315 (fol. 559). D'Arnauld de Pomponne, lettre d'introduction pour le commis général préposé à la direction des bureaux des saisies mobilières de la généralité, 13 septembre. — 316 (fol. 561). De Louvois, sur le logement des troupes et la fourniture des fourrages, 15 septembre. — 317 (fol.

563). De Colbert, sur les blés, 16 septembre. — 318 (fol. 565). Du même, sur l'établissement d'un consul anglais à Calais, sur « la vente des terres vaines et vagues dépendant du domaine de Sa Majesté dans le pays reconquis », et sur la réparation des moulins royaux de la Canche, 16 septembre. — 319 (fol. 567). Du même, sur le paiement des droits sur l'eau-de-vie à Boulogne, 16 septembre. — 320 (fol. 568). De Dupuy, sur des renseignements demandés par Breteuil au sujet des consuls anglais, 18 septembre.

321 (fol. 570). De Le Tellier, sur un subside du Roi accordé à propos de l'incendie du village d'Hérissart, 19 septembre. — 322 (fol. 571). De Louvois, sur l'établissement de salles d'hôpital supplémentaires à Calais, et sur le placet adressé au Roi par le receveur des tailles de Saint-Quentin, demandant à être payé d'une fourniture de fourrage, 21 septembre. — 323 (fol. 573). Du même, sur le logement de l'infanterie pendant l'hiver, 22 septembre. — 324 (fol. 575). « Estat des villes que le Roi a choisies pour loger et fournir l'ustancille aux trouppes d'infanterie qui seront envoyées en quartier d'hyver dans la généralité d'Amiens », 22 septembre. — 325 (fol. 577). De Colbert, demandant un mémoire sur le prix des blés, 22 septembre. — 326 (fol. 578). De Turmenies, sur divers paiements, 23 septembre. — 327 (fol. 579). De Louvois, sur les prisonniers allemands détenus à Abbeville et sur les rentes dues par les États d'Artois aux sujets du roi d'Espagne, 23 septembre. — 328 (fol. 581). Du même, sur le paiement des troupes et des frais occasionnés par elles, 23 septembre. — 329 (fol. 583). De Moyenneville, sur un blâme à lui adressé par Breteuil, et sur les travaux de Calais, 23 septembre. — 330 (fol. 585). De Colbert, sur les blés et sur une plainte de violences portée par le sous-fermier des aides de Picardie, 24 septembre. — 331 (fol. 587). Du même, sur les travaux de Calais et le transport de matériaux, et sur la réparation de la salle d'armes du château de Péronne et des prisons de Saint-Quentin, 24 septembre. — 332 (fol. 591). Du même, sur les barques escortant les bateaux de transport de matériaux de Boulogne à Calais, 25 septembre. — 333 (fol. 593). De Seignelay, sur son équipage pendant son voyage en Picardie, 29 septembre. — 334 (fol. 594). De Châteauneuf, sur l'élection de la municipalité de Saint-Quentin, septembre. — 335 (fol. 596). Du même, sur le même sujet, 1er octobre. — 336 (fol. 598). De Colbert, sur le meurtre par un soldat d'un garde des gabelles, sur le transport de matériaux de

Boulogne à Calais et leur paiement, et sur la réparation des moulins d'Hesdin, 1er octobre. — 337 (fol. 600). Du même, sur l'entretien des routes et sur un mémoire à faire par Breteuil au sujet des travaux de 1678, 2 octobre. — 338 (fol. 602). De l'archevêque de Cambrai, sur le transfert opéré en son absence de trois religieuses de l'abbaye d'Estrun dans celle d'Avesnes, 3 octobre. — 339 (fol. 603). De Louvois, sur la défense expresse de faire sortir des blés du royaume, 4 octobre. — 340 (fol. 605). De Le Tellier, réclamant protection particulière pour les deux chartreuses de Ganay, 8 octobre. — 341 (fol. 606). De Louvois, sur le logement des troupes, 8 octobre. — 342 (fol. 608). De Désanglois, sur une fourniture d'avoine et sur le manque de fonds dans lequel il se trouve, 9 octobre. — 343 (fol. 610). De Colbert, sur la défense de faire sortir les grains, 9 octobre. — 344 (fol. 611). De Louvois, envoyant l'état de la défense proposée par Vauban pour la citadelle d'Arras, et annonçant un envoi de fonds, 10 octobre. — 345 (fol. 613). Du même, sur le paiement du régiment de Pipemont, 10 octobre. — 346 (fol. 615). Du même, envoyant l'état de la dépense proposée par Vauban pour Béthune, et recommandant de faire les travaux avec économie, 10 octobre. — 347 (fol. 617). De Turmenies, sur l'entretien des troupes, 11 octobre. — 348 (fol. 619). De Louvois, sur l'engagement de onze soldats, 12 octobre. — 349 (fol. 621). De Le Tellier, recommandant Géry, échevin d'Arras, 13 octobre. — 350 (fol. 623). De Louvois, expédiant une ordonnance sur les avoines, 13 octobre. — 351 (fol. 625). Du même, sur l'emprisonnement du lieutenant-général de Saint-Omer, 19 octobre. — 352 (fol. 627). Du même, sur une dette non encore payée par les États d'Artois à la ville d'Hesdin, 19 octobre. — 353 (fol. 629). Lettre de cachet de Louis XIV, sur les quartiers d'hiver, 20 octobre. — 354 (fol. 633). De Louvois, envoyant huit pièces relatives aux quartiers d'hiver, 20 octobre. — 355 (fol. 635). Du même, sur les fourrages et l'ustensile, 20 octobre. — 356 (fol. 637). De Colbert, sur la fourniture des fourrages, sur les matériaux de Calais, sur les violences exercées à Boulogne par des officiers contre un fermier, et sur l'état de la fourniture des étapes pour les mois de juin à septembre, à envoyer par Breteuil, 22 octobre. — 357 (fol. 639). De Louvois, confirmant l'exemption d'aides du « nommé Simon Bernard, de la poste d'Harbonnière », 23 octobre. — 358 (fol. 640 *bis*). Du même, sur le prix de l'avoine, 24 octobre. — 359 (fol. 642). Du même, sur le transport d'avoines achetée en Angleterre

pour Saint-Omer, 25 octobre. — 360 (fol. 644). Du même, sur la discipline à maintenir dans le régiment de la Reine, envoyé à Corbie, ville ouverte, et sur l'imposition du fourrage, 26 octobre. — 361 (fol. 646). De Seignelay, sur les travaux de Calais et les matériaux destinés à cette place, et sur les travaux de Doullens, 26 octobre. — 362 (fol. 648). De Louvois, sur la fourniture du fourrage au régiment de Tilladet, 27 octobre. — 363 (fol. 650). De Turmenies, sur une fourniture de satin de Bruges faite à Breteuil, sur l'ustensile et les fourrages, et sur les octrois que veut établir la ville d'Amiens, 28 octobre. — 364 (fol. 651). De Colbert, contre la sortie des blés par terre, sur la fourniture des étapes par Turmenies et sur la garnison de Corbie, 29 octobre. — 365 (fol. 653). De Marquette, sur ses rapports avec de Bar, Pellissier et de Turmenies, 29 octobre. — 366 (fol. 654). De Louvois, sur le départ du régiment de Pipemont de Calais pour Rue, 30 octobre. — 367 (fol. 655). De Seignelay, sur la citadelle de Doullens et sur les sommes à payer à Doullens, à Péronne et aux pêcheurs du bourg d'Ault et de Saint-Valery-sur-Somme pour le transport des matériaux destinés à Calais, 30 octobre. — 368 (fol. 657). De Louvois, sur les avoines, 30 octobre. — 369 (fol. 659). Du même, sur les fourrages, 30 octobre. — 370 (fol. 661). De Marin, envoyant à Breteuil une lettre adressée à Colbert, 30 octobre. — 370 *bis* (fol. 662). Des élus de Doullens à Marin, sur les « seize villages qualifiés enclaves d'Artois », 26 octobre. — 371 (fol. 664). De Louvois, envoyant un état des travaux proposés pour Arras en 1678, 31 octobre.

372 (fol. 666). Bail pour trois ans, moyennant quatre cent trente-cinq mille florins par an, accordé par Michel Le Pelletier, intendant en Flandre, à Louis Binet, du « revenu des biens confisqués sur les sujets d'Espagne, et autres ennemis de Sa Majesté », 31 octobre. — 373 (fol. 670). De Châteauneuf, sur les démêlés du marquis de Thoix avec son fils, avec une lettre de cachet pour le cas de besoin, 1er novembre. — 374 (fol. 672). Lettre de cachet de Louis XIV demandant que le marquis de Thoix change de conduite à l'égard de sa mère et de son fils, et laisse agir dans ses affaires la justice ordinaire du Roi, 1er novembre. — 375 (fol. 674). De Louvois, remerciant Breteuil de ses félicitations pour l'élévation de son père à la charge de chancelier, 2 novembre. — 376 (fol. 676). De Colbert, sur la contribution à la taille des officiers des présidiaux et justices royales, eaux et forêts et greniers à sel, 2 novembre. — 377 (fol. 678). Du même, contre les

soldats faux sauniers, 5 novembre. — 378 (fol. 679). De Louvois, sur l'enrôlement dans une compagnie franche de plusieurs prisonniers de guerre, 5 novembre. — 379 (fol. 681). Du même, sur les quartiers d'hiver du régiment de Königsmark, 6 novembre. — 380 (fol. 683). De Colbert, envoyant un arrêt qui prohibe expressément toute sortie de grains, 6 novembre. — 381 (fol. 685). De Louvois, autorisant Breteuil à traiter pour la mise à bail des biens confisqués, 6 novembre. — 382 (fol. 687). Du même, sur l'entretien pendant l'hiver de cinq cents chevaux pour les équipages, 7 novembre. — 383 (fol. 689). De Châteauneuf, sur l'exemption de toute contribution pour la terre de La Calimote, près Calais, appartenant au marquis de Ruvigny, député général des Protestants, 7 novembre. — 384 (fol. 691). De Louvois, sur la communication à l'évêque d'Arras du placet présenté au Roi par la noblesse, 7 novembre. — 385 (fol. 693). Du même, demandant l'examen du mémoire de M. de Bar pour exempter du logement des troupes les faubourgs de Corbie, 8 novembre. — 386 (fol. 695). Mémoire de Bar à [Louvois], sur le même sujet. — 387 (fol. 696). Des « baillifs des quatre seigneurs hauts-justiciers représentant l'Estat des chastellenies de Lille, Douay et Orchies », à [Louvois], pour se plaindre de la mauvaise volonté des lieutenants du Roi à Béthune et à Lens, à propos d'avoine achetée en ces deux villes, 9 novembre. — 388 (fol. 698). De Seignelay, sur les travaux de Doullens, sur l'argent dû par Moyenneville aux maîtres des dragues d'Ault et de Saint-Valery-sur-Somme, et sur les réparations à faire aux quais de Calais, 9 novembre. — 389 (fol. 700). De Louvois, adressant une lettre des échevins d'Aire, se plaignant des mauvais traitements subis à Saint-Quentin par leurs bourgeois, et une autre lettre d'un soldat, disant avoir été enrôlé par force, 10 novembre. — 390 (fol. 702). De Saint-Pouange, lettre de remercîments, 10 novembre. — 391 (fol. 703). De Louvois, envoyant une lettre de Benoist sur la pénurie des fourrages dans les magasins des places d'Artois, 10 novembre. — 392 (fol. 704). Du commissaire Benoist à [Louvois], sur les magasins de Béthune, Lillers, Saint-Venant, Arras, Saint-Pol et Bapaume, 7 novembre. — 393 (fol. 706). De l'archevêque de Reims, remercîments à des félicitations sur la promotion de son père à la charge de chancelier, 11 novembre. — 394 (fol. 707). De Louvois, envoyant la lettre des députés des États de Lille (voy. plus haut, n° 387, fol. 696), et autorisant le prélèvement des fonds nécessaires aux réparations de ponts

sur l'impôt établi pour les fortifications, 12 novembre. — 395 (fol. 709). De Colbert, pour que l'on tienne la main à empêcher la garnison de Corbie de faire du faux saunage, 2 novembre. — 396 (fol. 710). De Louvois, sur l'achat et la vente des avoines, 14 novembre. — 397 (fol. 712). Du même, sur le logement des compagnies du régiment de Pipemont, 14 novembre. — 398 (fol. 713). De Seignelay, sur les fortifications de Doullens, sur les travaux de la citadelle d'Amiens pour 1678, et sur le transport des matériaux réunis à Boulogne, 16 novembre. — 399 (fol. 715). De Louvois, sur les recrues du régiment de dragons du Dauphin, sur la prétention des habitants de Péronne d'être exempts « de fournir le feu et la chandelle de l'hoste » à la garnison, sur de l'avoine volée par un archer de la maréchaussée d'Amiens, sur un bourgeois d'Aire mis sur le cheval de bois pour avoir traversé la garde, sur l'obéissance due par la municipalité de ladite ville au major de la place et sur ses réunions, sur la discipline des troupes, sur Brulard de Chauvry retenu en prison à Amiens et sur un échange de prisonniers entre Ypres et Abbeville, 16 novembre. — 400 (fol. 719). De Châteauneuf, recommandant Sandrier, désireux d'obtenir la ferme du revenu des biens confisqués dans le pays d'Artois, 18 novembre. — 401 (fol. 721). De Colbert, sur l'achèvement des ponts de Longueau, Corbie et Bray, et sur les réparations des prisons de Saint-Quentin, 18 novembre. — 402 (fol. 723). De Louvois, décommandant le convoi de munitions de Péronne, 18 novembre. — 403 (fol. 725). De Sandrier, sur la ferme du revenu des biens confisqués, 18 novembre. — 404 (fol. 726). Des religieuses de l'abbaye d'Estrun à [Louvois], sur leurs démêlés avec l'évêque d'Arras, 18 novembre. — 405 (fol. 728). Des mêmes au Père [de La Chaise], sur le même sujet, s. d.

406 (fol. 730). De Masson à [Louvois], pour se plaindre d'une sentence contraire à la « perception du droit sur le louage des chevaux », auquel il est préposé à Amiens, 20 novembre. — 407 (fol. 732). De Louvois, sur la subsistance des troupes, 20 novembre. — 408 (fol. 734). Du même, sur une prétention des officiers du régiment d'Alsace, et sur la lettre de Masson (voy. plus haut, n° 406), 21 novembre. — 409 (fol. 736). Du même, sur la subsistance des troupes, 21 novembre. — 410 (fol. 738). Lettre de cachet de Louis XIV, ordonnant des *Te Deum* pour la prise de Fribourg, 22 novembre. — 411 (fol. 740). De Colbert, envoyant la déclaration du Roi en faveur

des acquéreurs de biens aliénés par les villes, moyennant une taxe, 23 novembre. — 412 (fol. 742). De Châteauneuf, envoyant la lettre de cachet du 22 novembre; 23 novembre. — 413 (fol. 743). De Courtier, offre pour la prise à ferme des revenus des biens confisqués, 24 novembre. — 414 (fol. 745). De Seignelay, sur les réparations de la citadelle de Doullens, sur l'examen que doit faire personnellement Breteuil des charges supportées par Calais à cause de l'entretien des quais et jetées, et sur la somme réclamée par Marius Jouin pour les travaux de maçonnerie de Doullens, 24 novembre. — 415 (fol. 747). De Louvois, envoyant une lettre « à cachet volant » pour Robelin, au sujet des fortifications d'Aire, et réclamant un état des fortifications à faire pour 1678 avec un compte du produit de l'imposition mise pour les fortifications d'Aire, 25 novembre. — 416 (fol. 749). De Colbert, sur le paiement des taxes par les officiers des présidiaux d'Amiens et d'Abbeville, et sur le tabac, 26 novembre. — 417 (fol. 751). De Louvois, sur une avance de fonds aux officiers de cavalerie et de dragons, 28 novembre. — 418 (fol. 753). Du même, interdisant de rétablir Potier dans sa charge de maire de Lens, et envoyant une lettre de cinq officiers hollandais prisonniers à Abbeville, 28 novembre. — 418 *bis* (fol. 754). De cinq officiers hollandais prisonniers, se plaignant d'habiter un « trou » affreux, 26 novembre. — 419 (fol. 755). De Louvois, sur la fourniture des fourrages à Saint-Quentin, 29 novembre. — 420 (fol. 757). De Vauban, sur son inspection des fortifications, s. d. — 421 (fol. 758). De Seignelay, sur les matériaux rassemblés à Boulogne et sur les travaux de Doullens, 30 novembre. — 422 (fol. 760). De Louvois, sur les fortifications d'Aire, sur les gages de Robelin et de Barles, et sur les prisonniers de guerre d'Abbeville, 1er décembre. — 423 (fol. 762). Du même, sur le régiment de la Reine, 2 décembre. — 424 (fol. 763). Du même, sur un mouvement de troupes, 3 décembre. — 425 (fol. 765). Du même, sur l'entretien des magasins à poudre, 6 décembre. — 426 (fol. 767). De Châteauneuf, envoyant un ordre du Roi d'exiler à Caen le marquis de Thoix, 6 décembre. — 427 (fol. 769). Ordre du Roi mandant à Breteuil de faire raser la place du Mont-Hulin, 7 décembre.

428 (fol. 771). De Seignelay, sur les travaux de Doullens, le paiement par la ville de Calais de la réparation de ses quais, la démolition du Mont-Hulin et le choix pour ce travail de Garaud, 7 décembre.

— 429 (fol. 773). De Louvois, envoyant une lettre des religieuses de l'abbaye d'Estrun (voy. plus haut, n° 404, fol. 726), 8 décembre. — 430 (fol. 774). De Colbert, au sujet des droits sur le papier timbré, 9 décembre. — 431 (fol. 776). Du même, réclamant un état des officiers de justice, eaux et forêts et greniers à sel, au sujet des taxes, et accusant réception de l'adjudication des ouvrages de Pont-Remy, 10 décembre. — 432 (fol. 778). Du même, sur l'imposition à mettre sur les officiers des présidiaux, bailliages, justices royales, eaux et forêts et greniers à sel, 11 décembre. — 433 (fol. 780). De la municipalité d'Aire à [Louvois], réclamant contre des punitions excessives et infamantes infligées par les officiers de la garnison aux bourgeois, 12 octobre. — 434 (fol. 781). De Châteauneuf, sur la nomination de la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Péronne, 12 décembre. — 435 (fol. 783). De Louvois, demandant un état des villages d'Artois et des pays cédés par le traité des Pyrénées, 13 décembre. — 436 (fol. 785). Du même, sur une plainte portée contre le commissaire Morel par « les officiers du régiment d'infanterie de Famechon, cy-devant Pipemont », 14 décembre. — 437 (fol. 787). De Garaud, sur la démolition du Mont-Hulin, 15 décembre. — 438 (fol. 788). « Estat de la despense qu'il conviendra faire pour le razement du Mont-Hulin. » — 439 (fol. 789). Du duc d'Ayen, recommandations, 16 décembre. — 440 (fol. 791). De Châteauneuf, sur le départ pour Caen du marquis de Thoix, sur les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Péronne, et sur la mort de Le Najn, 16 décembre. — 441 (fol. 793). De Coye, réclamant le mémoire demandé par Colbert sur les travaux publics, 16 décembre. — 442 (fol. 793 *bis*). De Louvois, envoyant une lettre du chevalier de Thoix, violenté, dans le château de Thoix, par des soldats de la garnison d'Amiens, 16 décembre. — 443 (fol. 795). De Colbert, réclamant le mémoire de Breteuil, au sujet des taxes à mettre sur les officiers de justice, eaux et forêts et greniers à sel, 17 décembre. — 444 (fol. 797). De Louvois, envoyant une lettre de la municipalité de Saint-Quentin au sujet du logement des troupes, et une autre lettre de M. de Fermanel, capitaine au régiment du Dauphin, injurié lors de son passage à Silly, 20 décembre.

445 (fol. 799). Du même, sur le paiement des subsistances et de la solde des troupes, 20 décembre. — 446 (fol. 801). De Colbert, sur la démolition du Mont-Hulin et les matériaux de Calais, et sur les travaux de ladite ville, 20 décembre. — 447 (fol. 803). De Louvois, envoyant

deux procès-verbaux à lui adressés par la municipalité de Boulogne pour se plaindre des désordres commis par les régiments de Roze et de Lyonnais lors de leur passage à Boulogne, 20 décembre. — 448 (fol. 805). Du même, sur la vente des bois de haute futaie confisqués sur les sujets espagnols, 21 décembre. — 449 (fol. 807). De Seignelay, sur les fonds des fortifications, sur le transport des matériaux de Boulogne à Calais et la démolition du Mont-Hulin, et sur une proposition de Breteuil, non approuvée par le Roi, d'aliéner une partie des jardins de la Maison du Roi à Amiens, 21 décembre. — 450 (fol. 809). De Saint-Pouange, sur une prétention de M. de Bains, major du régiment de Tilladet, et sur la fourniture des fourrages aux commissaires des guerres, 21 décembre. — 451 (fol. 811). De Louvois, sur l'approvisionnement en fourrage, 22 décembre. — 452 (fol. 813). De Colbert, sur la poudre, 24 décembre. — 453 (fol. 815). Du même, demandant l'état des officiers des présidiaux et autres, pour les taxes, et un mémoire sur les collecteurs emprisonnés, 24 décembre. — 454 (fol. 816). De Moyenneville, envoyant une lettre à Louvois et réclamant des ordres pour les transports de matériaux de Boulogne à Calais, 27 décembre. — 455 (fol. 817). De Carpentier, au sujet de la démolition du Mont-Hulin, 27 décembre. — 456 (fol. 818). De Louvois, réclamant le compte des confiscations et passeports de 1677, 27 décembre.

457 (fol. 819). Du même, sur un mouvement de troupes, 29 décembre. — 458 (fol. 821). Du même, sur la mise en liberté du commissaire Morel et sur l'ajournement de la vente des bois de haute futaie confisqués, 29 décembre. — 459 (fol. 823). De Saint-Pouange, pour recommander le sieur Champagne, désireux d'obtenir un quart du bail des confiscations, 30 décembre. — 460 (fol. 824). De Louvois, envoyant un mémoire à lui adressé par Scarron de Logne sur la proposition d'un marchand d'Arras, 30 décembre. — 461 (fol. 825). Mémoire relatif à la proposition d'un marchand d'Arras de se rendre adjudicataire de tous les bois confisqués en Artois. — 462 (fol. 828). De Colbert, sur les matériaux de Calais et sur l'abus commis par les élus de Soissons au détriment des collecteurs de tailles, 31 décembre. — 463 (fol. 830). « Chemin que tiendront vingt-quatre soldats de recrue au régiment royal d'infanterie angloise, commandez par quatre lieutenants, pour aller rejoindre ledit régiment », 31 décembre.

252. Tome IV. — Année 1679.

1 (fol. 3). De Louvois, ordonnant le paiement à Scarron de Logne d'une gratification de trois mille livres, 1er janvier. — 2 (fol. 4). Du même, envoyant l'extrait d'une enquête sur l'assassinat d'un nommé Mallet par des soldats du régiment de Bourgogne à Cléry, près Péronne, 2 janvier. — 3 (fol. 6). Du même, sur les fourrages, sur le différend entre les brasseurs et les hôteliers d'Aire, sur une plainte du maire de Roye au sujet du logement des gens de guerre, sur les sommes dues à la ville d'Hesdin par les États d'Artois, 2 janvier. — 4 (fol. 10). Du même, envoyant deux lettres (du commissaire Marpré et du lieutenant commandant la compagnie suisse de Zesval) sur le refus du maire de Calais d'accorder le chauffage aux soldats suisses, 2 janvier. — 5 (fol. 12). Du même, remerciements pour des souhaits de bonne année, 3 janvier. — 6 (fol 14). Du même, réclamant la présence à Saint-Quentin du trésorier, avec les fonds pour payer la solde des troupes, 3 janvier. — 7 (fol 16). De Le Tellier, remerciements à des vœux de nouvel an, 3 janvier. — 8 (fol. 17). De Louvois, sur la distribution des fourrages, 4 janvier. — 9 (fol. 18). Du même, adressant l'état des ingénieurs envoyé en Artois et Picardie pour 1679, 4 janvier. — 10 (fol. 20). De Colbert, sur le terrier du Domaine, 5 janvier. — 11 (fol. 22). Du même, sur une enquête à faire personnellement et sur place par Breteuil au sujet des domaines, finances et fermes d'Aire et de Saint-Omer et leurs dépendances, 6 janvier. — 11 *bis* (fol. 24). Copie de cette lettre. — 12 (fol. 25). De Châteauneuf, sur la publication rapidement faite de la paix avec l'Espagne, 7 janvier. — 13 (fol. 27). De Seignelay, sur la fourniture des pierres de Boulogne pour Dunkerque, les adjudications des travaux de Péronne et Saint-Quentin et les fonds destinés aux travaux de Doullens et de l'Authie, 7 janvier. — 14 (fol. 29). De Louvois, sur la solde des troupes irrégulièrement payée par le trésorier de l'extraordinaire des guerres, 8 janvier. — 15 (fol. 31). Du même, sur le serment à faire prêter par les pays cédés par le traité avec l'Espagne, 8 janvier.

16 (fol. 33). De Colbert, sur l'augmentation de la ferme du tabac et la punition des contraventions dans cette matière, 8 janvier. — 17 (fol. 35). Du même, envoyant la déclaration qui défend la saisie des bestiaux et réclamant l'attention de Breteuil sur le commerce, les manufactures et l'augmentation des bestiaux, 9 janvier. — 18

(fol. 37). Copie d'une lettre écrite par Louvois à Robelin sur les fortifications de Saint-Omer, 9 janvier. — 19 (fol. 39). De Louvois, adressant un état de Robelin et la lettre qu'il a écrite à ce dernier, et ordonnant de donner les travaux de fortification à l'entreprise et d'en faire payer les frais par les villes, 9 janvier. — 20 (fol. 43). Du même, envoyant l'état des travaux à faire à Hesdin en 1679, 10 janvier. — 21 (fol. 45). Du même, sur la prétention des États d'Artois de prélever des sommes d'argent sur les villes, 10 janvier. — 22 (fol. 47). Du même, sur l'abolition du droit d'un écu perçu de chaque bateau passant à l'écluse de Saint-Venant, 11 janvier. — 23 (fol. 49). D'Arnauld de Pomponne, remerciements à des vœux de nouvel an, 11 janvier. — 24 (fol. 51). De Louvois, sur les travaux à faire pour le desséchement du pays de l'Angle, en Artois, 11 janvier. — 25 (fol. 53). Copie de la lettre écrite à ce sujet à Le Boistel par Louvois, 11 janvier. — 26 (fol. 55). De Colbert, sur les travaux publics et particulièrement les routes, 11 janvier. — 27 (fol. 57). De Louvois, sur la fourniture des fourrages et les entrepreneurs des fortifications de Saint-Omer, 12 janvier. — 28 (fol. 59). De Colbert, sur les quittances à exiger par les particuliers des traitants des affaires extraordinaires, sur les receveurs des tailles, sur les mémoires envoyés par Breteuil au sujet des domaines d'Aire et de Saint-Omer, et sur la fourniture des étapes, 13 janvier. — 29 (fol. 61). De Louvois, sur les travaux de Saint-Omer et le serment à prêter par la ville d'Aire, 13 janvier. — 30 (fol. 63). Du Père de La Chaise, sur les démêlés des Jésuites avec l'évêque d'Arras, 14 janvier. — 31 (fol. 64). Des soldats de la garnison de Péronne à [Louvois], pour se plaindre d'être mal logés par les habitants, 14 janvier.

32 (fol. 66). De Louvois, sur les distributions de fourrage, 15 janvier. — 33 (fol. 68). De Saint-Pouange, recommandant M. de Quérieu, 15 janvier. — 34 (fol. 69). Lettre de cachet de Louis XIV à M. de Mégrigny, pour faire emprisonner dans la citadelle de Tournai « le sieur de Hautecourt, cy-devant cappitaine d'une compagnie de chevaux-légers au régiment de Wamin », 15 janvier. — 35 (fol. 70). De Louvois, sur l'entretien du chemin royal de Saint-Omer à Gravelines, où le Roi passera le 15 mai ; 15 janvier. — 36 (fol. 72). Du même, envoyant la lettre de cachet adressée à Mégrigny, et une lettre de La Boissière demandant le remboursement de frais de procès, 15 janvier. — 37 (fol. 74). Du même, sur la pension de l'abbé de Dammartin et

autres abbés, en particulier l'abbé de Saint-Éloi, et sur les travaux faits à Hesdin par de Barles, 18 janvier. — 38 (fol. 76). Du même, envoyant la lettre des soldats de la garnison de Péronne, 18 janvier. — 39 (fol. 78). De Châteauneuf, envoyant l'arrêt du Conseil d'État « pour faire oster des temples des religieuses les bancs des officiers de justice et autres corps et communautez », 19 janvier. — 40 (fol. 80). De Seignelay, sur les faux sauniers et les condamnés aux galères, 19 janvier. — 41 (fol. 82). Du même, sur les fortifications de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, que visitera le Roi au printemps, 19 janvier. — 42 (fol. 83). « Mémoire des ouvrages faits sous les places cy-après qu'il est nécessaire de polir et rendre propres : Doullens... Péronne... Saint-Quentin. » — 43 (fol. 86). De Seignelay, sur la réfection des quais de Boulogne, 20 janvier. — 44 (fol. 88). De Louvois, sur l'affectation des revenus des confiscations, sur les contributions d'Aire et Saint-Omer, et sur la fuite de Hautecourt, 22 janvier. — 45 (fol. 90). Du même, ordonnant de faire débarrasser de neige les chemins où passent les courriers, 22 janvier. — 46 (fol. 92). Du même, longue lettre sur les fortifications des villes d'Artois en général, 23 janvier. — 47 (fol. 98). Du même, sur la distribution de fourrage à faire à M. de Champlay, séjournant à Arras, 23 janvier. — 48 (fol. 99). De Colbert, sur les hommes affectés à l'achèvement des ponts de Picquigny et de Bray, 23 janvier. — 49 (fol. 100). Ordre du Roi pour le cours légal de la monnaie royale, à partir du 1er mars, dans les pays nouvellement acquis, 23 janvier. — 50 (fol. 102). De Le Boistel, sur le paiement de la subsistance et de la solde du régiment de Kœnigsmark, 24 janvier.

51 (fol. 103). De Louvois, sur le placet adressé au Roi par Pierre Grandsire, brasseur à Marcheville, en Boulonnais, dont la maison avait été incendiée par les ennemis, 24 janvier. — 52 (fol. 105). Du même, sur l'écluse à construire, près de Gravelines, pour le desséchement du pays de l'Angle, 24 janvier. — 53 (fol. 107). De Seignelay, sur les fortifications de Péronne, Saint-Quentin et Doullens, 24 janvier. — 54 (fol. 109). De Louvois, sur le mauvais état des bâtiments du moulin et de la brasserie d'Arras, 25 janvier. — 55 (fol. 111). Du même, envoyant copie d'une lettre aux échevins de Péronne au sujet du chauffage de la garnison, 25 janvier. — 56 (fol. 113). Lettre de Louvois aux échevins de Péronne, 25 janvier. — 57 (fol. 115). De Colbert, sur une enquête minutieuse à faire sur les monnaies, 27 jan-

vier. — 58 (fol. 117). Du même, sur les étapes, la ferme du tabac, le domaine d'Aire et Saint-Omer, 27 janvier. — 59 (fol. 119). De Louvois, sur les plaintes des entrepreneurs du chemin royal de Gravelines à Saint-Omer contre les États d'Artois, 28 janvier. — 60 (fol. 121). Du même, demandant un mémoire sur les commissaires des guerres employés depuis quatre ans, 28 janvier. — 61 (fol. 122). Du même, sur la solde d'un mois à payer aux deux lieutenants Auffré et de Rasilly, 29 janvier. — 62 (fol. 124). Du même, sur l'argent de la ferme des fortifications d'Aire, 30 janvier. — 63 (fol. 126). Du même, sur la grâce accordée à un meurtrier par imprudence, sur la municipalité d'Aire, sur les munitions de la redoute de Saint-Venant, et sur l'abbé de Saint-Éloi, 31 janvier. — 64 (fol. 128). Du même, demandant un état des casernes d'infanterie et de cavalerie, et des magasins, dans toutes les places du département, 31 janvier. — 65 (fol. 130). Du même, demandant l'envoi à Perpignan, pour les fortifications, de quatre briquetiers habiles, 31 janvier. — 66 (fol. 132). De Hanshewig à [Louvois], pour se plaindre de Breteuil au sujet de l'imposition mise à Gravelines pour payer les frais des redoutes de l'Aa, 1er février. — 67 (fol. 133). De Saint-Pouange, sur le paiement de la remonte du régiment de Condé, 1er février. — 68 (fol. 134). Feuille de route pour les briquetiers envoyés à Perpignan, 1er février. — 69 (fol. 136). De Louvois, instituant une compagnie de grenadiers dans le régiment de Gandeleu, 2 février. — 70 (fol. 138). Du même, sur la solde des troupes suisses, 2 février. — 71 (fol. 139). De Colbert, sur la franchise de quelques maisons d'Amiens et la saisie, aussi rare que possible, des bestiaux, 3 février. — 72 (fol. 141). De Louvois, sur la marche des travaux de Saint-Omer, sur les amendes infligées aux paysans défaillants et sur l'imposition mise pour les redoutes de l'Aa, 6 février.

73 (fol. 143). De Seignelay, sur le mémoire de Dupuy au sujet des quais de Boulogne, et sur les ouvrages de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, 7 février. — 74 (fol. 145). De Colbert, sur les travaux publics, 7 février. — 75 (fol. 147). De Louvois, ordonnant d'arrêter les comptes de chaque place avec le commis qui y réside, au lieu de faire un compte pour toutes les places avec le trésorier provincial, et demandant les comptes mensuels des dépenses faites par les troupes de passage, 8 février. — 76 (fol. 149). Du même, sur les commissaires Becel, Benoist et Marpré, la fuite de Hautecourt, le transport

des viandes salées et le paiement des huissiers et archers qui ont retiré la neige sur le parcours des courriers, 8 février. — 77 (fol. 151). De Colbert, sur les monnaies et sur la sortie des blés permise par terre, 10 février. — 78 (fol. 153). De Louvois, envoyant l'ordonnance pour faire rapporter, par les trésoriers de l'extraordinaire des guerres, les billets de paiement délivrés aux Suisses, 10 février. — 79 (fol. 155). Du même, sur les briquetiers envoyés à Perpignan, 11 février. — 80 (fol. 157). Du même, sur la subsistance des troupes en marche, 12 février. — 81 (fol. 159). Du même, envoyant une ordonnance sur les revues des commissaires des guerres, et trois autres ordonnances relatives aux officiers réformés, 13 février. — 82 (fol. 161). De Seignelay, sur les marchés passés pour les fortifications de Doullens et les travaux de ladite place, et sur les fonds destinés aux travaux de Saint-Quentin, 14 février. — 83 (fol. 163). De Louvois, sur un mouvement de troupes, sur les briquetiers envoyés à Perpignan, et sur le rapport présumé de la vente des coupes dans les bois confisqués, 16 février. — 84 (fol. 165). Du même, sur la solde et la subsistance des capitaines de dragons réformés, 16 février. — 85 (fol. 167). De Colbert, sur la fourniture des étapes par Turmenies, 17 février. — 86 (fol. 168). De Louvois, sur le paiement de la solde des troupes, 18 février. — 87 (fol. 170). Du même, sur la modification des états de la fourniture du pain de manutention, 18 février. — 88 (fol. 172). De Pellissier, proposant de donner à Sanadon la charge de receveur des traites à Péronne, vacante par la mort du commissaire Le Maigre, 18 février. — 89 (fol. 173). De Louvois, sur les briquetiers envoyés à Perpignan, sur la plainte portée par de Rivière, capitaine au régiment de Normandie, victime d'une tentative d'assassinat, et sur la chaussée de Montreuil endommagée par la mer, 19 février. — 90 (fol. 175). Du même, au sujet de la levée de trente mille livres sur le pays de l'Angle, et de l'abbaye d'Anchin, qui est du pays d'Artois, 19 février. — 91 (fol. 177). Du même, sur le paiement de la solde des officiers, 20 février. — 92 (fol. 179). Du même, sur la part que doivent payer les propriétaires des biens confisqués dans la réparation de leurs immeubles, et sur la plainte des entrepreneurs du chemin royal de Gravelines à Saint-Omer et des redoutes de l'Aa, prétendant que Breteuil a rabattu cinq mille livres sur leur marché, 20 février. — 93 (fol. 181). Du même, sur un mouvement de cavalerie, le paiement de sa solde et sa subsistance,

21 février. — 94 (fol. 183). Du même, sur les fonds affectés aux fortifications, 22 février. — 95 (fol. 185). De Le Pelletier, sur l'abbaye d'Anchin, 22 février — 96 (fol. 186). De d'Arènes, capitaine au régiment de Normandie, à [Louvois], pour demander le remboursement d'une journée de solde de sa compagnie, que ne veut pas lui payer le commissaire Benoist, 25 février. — 97 (fol. 187). Notes, sans date ni signature, sur le tonlieu d'Arras, payé au profit du Roi et de l'abbaye de Saint-Vaast. — 98 (fol. 189). De Barles, sur les travaux des fortifications d'Hesdin et leur compte, 27 février. — 99 (fol. 191). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 26 février. — 100 (fol. 193). De Louvois, sur la fourniture de fourrage aux seuls « brigadiers de cavallerie, cavalliers et trompettes, brigadiers de dragons, dragons et tambours », et non aux officiers de cavalerie et de dragons, 26 février. — 101 (fol. 195). Du même, demandant de réduire la dépense de l'hôpital de Saint-Omer, 26 février. — 102 (fol. 197). De Seignelay, sur la distribution par mois, faite par Breteuil, des travaux et des fonds des fortifications de Doullens et Péronne, sur les travaux desdites places et ceux de Boulogne, 27 février. — 103 (fol. 199). De Louvois, sur la mauvaise foi de Hansbewig dans la construction du chemin royal, et la contrainte à exercer sur lui, 28 février. — 104 (fol. 201). Du même, sur le meurtre commis par des soldats du régiment de Bourgogne à Cléry, près Péronne, 28 février. — 105 (fol. 203). De Colbert, sur le mauvais état des chemins, 28 février.

106 (fol. 204). « Extrait d'une lettre écrite par M. de Louvois à M. Le Peletier », sur l'abbé d'Anchin, s. d. — 107 (fol. 205). De Morillon, sur le mauvais état de la voirie et le remplacement de Du Cointre pour son entretien, 28 février. — 108 (fol. 207). De l'évêque d'Arras, pour donner les règles morales de sa conduite, s. d. — 109 (fol. 208). Du [même], sur le même sujet, s. d. — 110 (fol. 209). De Louvois, sur la nomination des lieutenants réformés Bourgoy, Broussy et Bayar, 1er mars. — 111 (fol. 211). Du même, confirmant des décisions de Breteuil, et l'informant de l'augmentation des fournitures de lits à la citadelle de Montreuil, 1er mars. — 112 (fol. 213). De Seignelay, demandant une enquête sur les prisons de Picardie et d'Artois, qui sont en mauvais état, 1er mars. — 113 (fol. 215). De Robelin fils à [Louvois], pour envoyer le plan de la ville d'Aire, et réclamer ses appointements de 1678, 2 mars. — 114 (fol. 217). De

Louvois, sur les soldats malades dans les hôpitaux, sur l'emploi des médicaments et tisanes à l'hôpital d'Arras, la fourniture des médicaments à l'hôpital de Saint-Omer et la recette de l'hôpital d'Aire, et sur la caution des officiers du régiment de Piémont, 3 mars. — 115 (fol. 219). Du même, sur la réparation du moulin d'Arras et sur la prétention exorbitante des gouverneurs des places d'Artois, réclamant l'entretien des vitres de leurs hôtels, 4 mars. — 116 (fol. 221). De Seignelay, demandant à Breteuil de lui procurer des lévriers pour lièvre, 5 mars. — 117 (fol. 223). De Louvois, approuvant Breteuil d'avoir fait connaître aux États d'Artois la volonté du Roi à propos des fortifications, et lui envoyant la lettre de Robelin fils (voir plus haut, n° 113, fol. 215), et une lettre de l'adjudicataire des fermes de vins et bestiaux de Saint-Omer, se plaignant de ladite ville, 6 mars. — 118 (fol. 225). Du même, sur les fournitures aux troupes qui reviennent de Flandre, 5 mars. — 119 (fol. 227). Du même, sur les inondations des environs d'Aire, 8 mars. — 120 (fol. 229). De Colbert, sur les domaines du pays d'Aire et de Saint-Omer, le recouvrement des droits de franc-fief dans ledit pays et les réparations des prisons d'Artois; envoyant aussi un arrêt réclamant l'avis de Breteuil sur la contestation entre les États d'Artois et le fermier de la châtellenie de Cassel au sujet des impositions de Saint-Venant, et un autre arrêt sur les pièces de quatre sous, 9 mars. — 121 (fol. 231). Du même, demandant une enquête au sujet de la requête faite au Roi par Martineau, abbé de Valloires, sur l'Authie, pour couper des baliveaux et taillis afin de réparer les bâtiments de l'abbaye incendiés et le pont coupé par ordre du Roi, 10 mars.

122 (fol. 233). De Louvois, sur le commissaire Benoist, qui n'a pas averti Breteuil d'une décision prise par lui, sur le paiement des aide-majors, aumôniers et chirurgiens, sur les sommes à remettre par divers régiments au trésorier, et sur un jour de solde dû à un capitaine du régiment de Normandie allant d'Amiens à Doullens, 20 mars. — 123 (fol. 235). Du même, sur un mouvement de troupes et une réduction d'effectifs, 10 mars. — 124 (fol. 237). De Le Tellier, demandant à Breteuil une enquête sur une irrégularité judiciaire, 11 mars. — 125 (fol. 238). De Seignelay, demandant le procès-verbal de la visite des prisons de la généralité d'Amiens, et promettant de parler à son père des prisons d'Abbeville, 12 mars. — 126 (fol. 239). De Louvois, sur le paiement par les capitaines de la solde

de leurs cavaliers, 12 mars. — 127 (fol. 241). De Seignelay, sur les réparations des quais de Boulogne, sur les fonds des fortifications de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, sur les travaux de Saint-Quentin, et sur la réparation des casernes de la citadelle de Doullens, 12 mars. — 128 (fol. 243). De Louvois, sur la réforme des troupes, 13 mars. — 129 (fol. 245). Du même, envoyant une lettre de la supérieure de l'hôpital de Doullens, se plaignant du lieutenant du Roi et de la municipalité de ladite ville, et la copie d'une lettre sur les bois confisqués et vendus, 14 mars. — 130 (fol. 247). Du même, sur la construction des prisons de Saint-Omer et sur la détention de Du Roquey, capitaine au régiment du Roi, 15 mars. — 131 (fol. 249). De Duchesne à [Louvois], pour lui envoyer un mémoire sur les médicaments à fournir aux hôpitaux, s. d. — 132 (fol. 250). « Prix des remèdes pour les hospitaux du Roy. » — 133 (fol. 252). De Louvois, envoyant le placet au Roi de Claude Du Coudroy, chanoinesse régulière de Saint-Augustin d'Arras, 15 mars. — 134 (fol. 253). De Louvois, sur un meurtre commis par le valet du sieur de Mouchy et la juridiction compétente pour le juger, et sur l'affaire de Cléry, près Péronne, 15 mars. — 135 (fol. 255). De Dufresnoy, sur le placet [de la sœur Claude Du Coudroy] envoyé par Louvois à Breteuil, 16 mars. — 136 (fol. 256). De Seignelay, sur les travaux de Doullens, 16 mars. — 137 (fol. 258). De Colbert, sur les réparations des prisons d'Arras et de l'hôtel du Conseil provincial d'Artois, sur les domaines d'Artois « qui ont esté engagez par la maison d'Autriche », sur les commis des traites de Saint-Omer, et sur la réparation des églises des paroisses-frontières, endommagées par les meubles et bestiaux qu'on y avait mis en sûreté, 16 mars.

138 (fol. 260). De Le Boistel, sur les fournitures des troupes et sur le sieur Duchesne, pour le moment sans place, 16 mars. — 139 (fol. 261). De Louvois, envoyant la lettre et le mémoire de Duchesne (voy. plus haut, n° 131, fol. 249), 17 mars. — 140 (fol. 263). De Colbert, sur la ferme du tabac, 17 mars. — 141 (fol. 265). De Seignelay, remerciant Breteuil de son envoi de lévriers, 18 mars. — 142 (fol. 266). De Louvois, sur un mouvement de troupes et sur l'application de l'ordonnance du 28 février 1679 relative aux capitaines, 18 mars. — 143 (fol 268). Du même, sur les prisonniers de Saint-Omer et sur les capitaines du régiment de Tilladet, qui n'ont pas payé leur cautionnement, 19 mars. — 144 (fol. 270). Du même,

demandant un état des « capitaines de cavalerie sortis du plat-pays espagnol », qui auront payé ou non leur cautionnement, 19 mars. — 145 (fol. 272). De Le Boistel, sur le duplicata par lui envoyé de l'état des officiers des garnisons maritimes pendant les deux dernières années, lequel était fautif, 20 mars. — 146 (fol. 273). De (*signature illisible*) à Le Boistel, sur l'entretien des magasins d'armes par les intendants, 21 mars. — 147 (fol. 274). De Seignelay, sur les travaux de Doullens, l'entretien des ouvrages de Doullens et Péronne, et la réparation des dégâts commis au faubourg de Paris, à Péronne, par le débordement de la Somme, 21 mars. — 148 (fol. 276). De la municipalité de Péronne à [Louvois], énumérant les dégâts occasionnés par l'inondation de la Somme, et réclamant une réduction de charges, 23 mars. — 149 (fol. 278). De Louvois, envoyant un mémoire de l'archevêque de Cambrai sur l'abbaye d'Honnecourt, 21 mars. — 150 (fol. 280). De Colbert, sur le tonlieu réclamé à Saint-Omer par le fermier du Domaine, sur les réparations à faire aux églises, et sur les saisies mobilières, 24 mars. — 151 (fol. 282). De Louvois, sur les provisions de fourrage et sur l'escorte de l'infanterie par la cavalerie, 26 mars. — 152 (fol. 284). Du même, au sujet des impositions à mettre sur les habitants des villes du département de Le Boistel, 26 mars. — 153 (fol. 286). Du même, accusant réception du compte des recettes et dépenses d'Artois pour 1677, et se plaignant de le recevoir près d'un an en retard, 27 mars.

154 (fol. 288). Du même, envoyant un état des officiers réformés du régiment de Königsmark, 28 mars. — 155 (fol. 289). De Colbert, envoyant une déclaration du Roi sur les monnaies, 30 mars. — 156 (fol. 290). Du même, envoyant un extrait de l'état général des ponts et chaussées pour 1679, 31 mars. — 157 (fol. 291) Résumé d'une lettre de la supérieure de l'hôpital de Doullens à [Louvois], pour se plaindre des abus commis à son détriment par le lieutenant du Roi et la municipalité de ladite ville, « sans date, reçeue en mars 1679 ». (Voy. plus haut, n° 129, fol. 245.) — 158 (fol. 292). De Louvois, sur les mèches cachées chez les Jésuites d'Aire et transportées à l'hôtel-de-ville, et sur la réparation du pont de Saint-Omer, à Aire, 31 mars. — 159 (fol. 294). De Louvois, ordonnant de payer au capitaine réformé de La Vallette-Saint-Pierre, du régiment du Plessis-Praslin, la solde de lieutenant réformé, 4 avril. — 160 (fol. 296). Du même, sur la nomination des lieutenants réformés

de Beaumarchais, Marchant et Moyenville, 4 avril. — 161 (fol. 297). Du duc de Charost, envoyant à Breteuil le testament du duc d'Espinoy, en le priant de consulter des avocats pour sauvegarder les intérêts de mademoiselle d'Espinoy, sa nièce, 4 avril. — 162 (fol. 299). De Louvois, sur les habitants de Sainte-Croix, débiteurs d'une partie de leurs contributions, 5 avril. — 163 (fol. 301). Du même, sur la proposition faite par Breteuil aux États d'Artois d'une imposition pour l'entretien des fortifications, 5 avril. — 164 (fol. 303). Du même, sur la centralisation des sommes produites par la vente des bois confisqués dans l'étendue du bailliage et gouvernement de Saint-Omer, 6 avril. — 165 (fol. 305). De Le Boistel, sur deux lettres de Breteuil, sur le traitement des troupes, sur le passage probable de troupes de la Maison du Roi, et sur les régiments de Roussillon et de Piémont, 6 avril. — 166 (fol. 306). De Saint-Pouange, transmettant un ordre du duc d'Orléans à Breteuil d'avoir à partir le plus tôt possible, 6 avril. — 167 (fol. 307). De Louvois, expédiant un ordre du Roi pour faire mettre Du Roquay en prison dans la citadelle de Lille, et envoyant le sieur Arnaud pour le faire payer de son compte, 6 avril. — 168 (fol. 309). De Colbert, sur la visite de l'abbaye de Valloires par de Bomicourt, sur les démêlés entre les merciers d'Amiens et le sieur Du Pontchel, sur les réparations de l'hôtel du Conseil provincial d'Artois, et sur la requête de la dame Marie Dufresne, réclamant le remboursement des offices de courtiers et jaugeurs d'Abbeville, 6 avril.

169 (fol. 311). « Copie de la lettre escritte par M. de Louvois à M. Chauvelin sur l'exécution des 21e et 25e articles du traité avec l'Espagne », 7 avril. — 170 (fol. 313). De Louvois, sur la ferme des fortifications d'Hesdin, beaucoup plus élevée que les années précédentes, 7 avril. — 171 (fol. 315). De Seignelay, sur les travaux de Doullens, sur les quais de Boulogne et sur les fonds ordonnancés pour Doullens et Saint-Quentin, 9 avril. — 172 (fol. 317). De Louvois, envoyant copie de sa lettre à Chauvelin, 9 avril. — 173 (fol. 319). Des lieutenants réformés des régiments d'Orléans et de La Trémoille à [Louvois], réclamant le paiement de leur solde et le fourrage qui leur est dû, 9 avril. — 174 (fol. 321). De [Seignelay] (lettre non signée), duplicata de la dépêche n° 171, fol. 315. — 175 (fol. 323). De Louvois, sur l'imposition levée pour l'entretien des fortifications, 11 avril. — 176 (fol. 325). De Charpentier, sur les

capitaines et lieutenants réformés, 12 avril. — 177 (fol. 326). De Louvois, sur les plaintes de la supérieure de l'hôpital de Doullens, au sujet de la viande de boucherie, 12 avril. — 178 (fol. 328). Du même, envoyant la lettre des officiers réformés des régiments d'Orléans et de La Trémoille, 13 avril. — 179 (fol. 330). Du même, sur l'affaire des bois confisqués de Saint-Omer, qui est du ressort de Breteuil, et non de Le Boistel, 13 avril. — 180 (fol. 332). Du même, sur le nouveau magasin à poudre d'Aire, 14 avril. — 181 (fol. 334). De Le Boistel, sur la solde des officiers réformés de l'état-major du régiment de Königsmark, 15 avril. — 182 (fol. 335). De Colbert, sur le terrier du Domaine royal, 15 avril. — 183 (fol. 337). De Louvois, sur le paiement des régiments et compagnies franches suisses à leurs étapes, 16 avril. — 184 (fol. 339). Du même, sur le transport illicite de lettres par un particulier de Péronne pour Cambrai, 17 avril. — 185 (fol. 340). Du même, sur le paiement de la solde de la cavalerie de Saint-Omer, 17 avril.

186 (fol. 342). De Colbert, sur le relevé, à recommencer, des dettes des villes, 17 avril. — 187 (fol. 344). De Châteauneuf, envoyant un placet du corps des marchands de Saint-Quentin, au sujet du nombre des échevins, 18 avril. — 188 (fol. 346). De Louvois, sur un mouvement de troupes, 19 avril. — 189 (fol. 348). Du même, pour recommander Mollien, de Calais, dont l'affaire est sur le point d'être jugée, 19 avril. — 190 (fol. 349). De Colbert, envoyant une copie du placet de Vignaux, capitaine au régiment Colonel-général des dragons, 21 avril. — 191 (fol. 349 *bis*). De l'archevêque de Reims, pour recommander Mollien, 22 avril. — 192 (fol. 350). De Louvois, sur la somme due à la maréchaussée de Saint-Omer pour avoir conduit Du Roquet à la prison de la citadelle de Lille, et sur la vacance de la charge de procureur du Roi dans l'élection d'Arras, 24 avril. — 193 (fol. 352). Du même, sur les officiers réformés des régiments d'Orléans et de La Trémoille, et sur la défense faite aux loueurs de chevaux de se charger des lettres, 24 avril. — 194 (fol. 354). De Châteauneuf, envoyant l'arrêt « touchant l'encensement qui doibt estre faict dans l'esglise d'Amiens », pour le faire enregistrer dans les registres du chapitre, 25 avril. — 195 (fol. 356). De Le Boistel, sur le paiement de la solde du régiment de Roussillon, 26 avril. — 196 (fol. 357). Lettre de cachet de Louis XIV, sur la publication à faire de la conclusion de la paix de Nimègue, et le

Te Deum à chanter dans la cathédrale d'Amiens à cette occasion, 27 avril. — 197 (fol. 358). De Louvois, sur l'entretien des fortifications et le chauffage de la citadelle d'Arras, et sur les impositions mises pour l'entretien des fortifications de Saint-Omer et d'Aire, 27 avril. — 198 (fol. 360). De Châteauneuf, envoyant la lettre de cachet du Roi (voy. plus haut nº 196, fol. 357), 27 avril. — 199 (fol. 362). De Colbert, envoyant ses instructions sur la visite des élections de la généralité d'Amiens à faire par Breteuil, 28 avril. — 200 (fol. 366). Du même, sur le nouveau règlement des droits du papier terrier et sur les dettes des villes, 28 avril. — 201 (fol. 368). Ordre du Roi, pour la démolition de l'ancien fort de Nieulay et la construction d'un nouveau à sa place, 30 avril. — 202 (fol. 370). De Châteauneuf, sur les réjouissances publiques à organiser à Roye, Montdidier et Abbeville, à cause de la conclusion de la paix, 30 avril. — 203 (fol. 372). De Louvois, sur la solde du régiment de Piémont, 30 avril. — 204 (fol. 374). De Seignelay, sur les travaux des quais de Boulogne, les fortifications de Doullens et le rétablissement par la municipalité de Péronne de la chaussée du faubourg de Paris, 30 avril. — 205 (fol. 376). Du même, sur le fort de Nieulay, 30 avril.

206 (fol. 378). De Saint-Pouange, recommandant le sieur Courtier (la date est cachée par la reliure). — 207 (fol. 379). De Louvois, sur la nomination d'un procureur du Roi dans l'élection d'Arras, 30 avril. — 208 (fol. 381). De Colbert, envoyant l'arrêt de réduction sur les pièces de quatre sous et les sous, 1er mai. — 209 (fol. 383). De Louvois, sur une réduction d'effectifs, 2 mai. — 210 (fol. 385). Du même, pour exempter de la taille le maître de poste d'Herbonnières, Bernard, injustement imposé, 3 mai. — 211 (fol. 387). De Louvois, demandant l'avis de Breteuil sur la candidature de Martin Penant à la charge de sous-bailli de Saint-Omer, que résigne en sa faveur Antoine Bitard, 4 mai. — 212 (fol. 389). De Colbert, recommandant la visite de sa généralité au zèle de Breteuil, lui envoyant une requête d'Olier, abbé de Forestmoutier, qui demande une coupe de bois, et réglant la demande de l'abbé de Valloires, 5 mai. — 213 (fol. 391). Du même, sur l'état des récoltes, compromises par le mauvais temps, et sur la quantité de blé qui sort du royaume, 5 mai. — 214 (fol. 392). Du même, sur la visite des élections par Breteuil, 6 mai. — 215 (fol. 394). De Louvois, sur le paiement des sommes dues par les habitants du pays de l'Angle pour la construction de l'écluse de Grave-

lines, 9 mai. — 216 (fol. 396). De Seignelay, envoyant un placet des religieuses hospitalières de Saint-Julien d'Amiens demandant des lettres d'amortissement et d'indemnité, 9 mai. — 217 (fol. 397). De Louvois, sur la levée des octrois accordés aux villes d'Artois pour l'entretien des fortifications, 9 mai. — 218 (fol. 399). De Châteauneuf, envoyant un procès-verbal du lieutenant criminel d'Amiens, relatant les violences commises sur sa personne par le marquis de Thoix fils, 10 mai. — 219 (fol. 401). De Louvois, sur les rentes dues par les États d'Artois aux sujets espagnols dont les biens ont été confisqués, 10 mai. — 220 (fol. 403). De Colbert, réclamant le remboursement des étapes non payées et demandant si l'état des charges du Domaine et des amendes de 1678 a été envoyé aux trésoriers de France du bureau d'Artois, 11 mai. — 221 (fol. 405). De Louvois, sur le rétablissement de deux ponts à Saint-Omer, 12 mai. — 222 (fol. 407). De Seignelay, sur la démolition du fort de Nieulay, les fonds des fortifications de Doullens et Péronne et les quais de Boulogne, 15 mai. — 223 (fol. 409). De Louvois, envoyant un état des capitaines réformés de cavalerie qui doivent toucher seulement la solde de lieutenant réformé, et un état des lieutenants réformés, 15 mai.

224 (fol. 411). Du même, sur la remise d'une somme d'argent au commis du sieur de La Jonchère, sur des travaux faits par les habitants de Saint-Venant, et sur l'achèvement du chemin royal de Saint-Omer à Gravelines, 15 mai. — 225 (fol. 413). De Colbert, envoyant Le Féron, ancien officier des Forêts, pour faire l'inspection et arpentage des bois appartenant au Roi, 16 mai. — 226 (fol. 415). Du même, sur la vente du sel à fausse mesure par les regrattiers, 17 mai. — 227 (fol. 417). De Saint-Pouange, pour recommander Mollien, 18 mai. — 228 (fol. 418). De trois lieutenants réformés du régiment de Tilladet à [Louvois], pour réclamer le paiement de leur solde des mois de mars, avril et mai, 18 mai. — 229 (fol. 420). De Colbert, envoyant l'arrêt du Conseil défendant toute sortie de grains, 19 mai. — 230 (fol. 421). Du même, sur la prohibition des monnaies étrangères, 19 mai. — 231 (fol. 422). De Louvois, sur l'envoi de deux ou trois briquetiers en Roussillon, 19 mai. — 232 (fol. 424). Du même, pour appuyer Louis Gribaudart, dit Monplaisir, invalide, réclamant des papiers détenus par Tronquet, marchand d'Amiens, concernant un procès pendant entre lui et Bucau,

de Flessingue, 20 mai. — 233 (fol. 426). Du même, sur la nomination de trois lieutenants réformés, 20 mai. — 234 (fol. 427). De Le Boistel, sur un état de paiement de la solde d'officiers, 20 mai. — 235 (fol. 428). Du même, sur le même sujet, 21 mai. — 236 (fol. 429). De Louvois, recommandant d'arrêter d'Hautecourt, s'il rentre dans le département, et envoyant la lettre des trois lieutenants réformés au régiment de Tilladet (voy. plus haut, n° 228, fol. 418), 21 mai. — 237 (fol. 430). Du même, sur les arrérages de rentes dues par les États d'Artois aux sujets espagnols, 21 mai. — 238 (fol. 432). Du même, recommandant Mollien, 22 mai. — 239 (fol. 434). De Colbert, sur la mise en possession des nouveaux fermiers des Domaines dans les pays conquis, 23 mai. — 240 (fol. 435). De Louvois, sur un mouvement de troupes, 23 mai. — 241 (fol. 437). De Colbert, sur la vérification des mesures de sel et sur l'espoir qu'il y a d'une belle récolte, 24 mai.

242 (fol. 438). Du même, envoyant un édit sur une nouvelle constitution de rentes sur l'Hôtel-de-Ville, 25 mai. — 243 (fol. 439). De Louvois, sur le paiement des appointements des officiers de cavalerie « qui sont porteurs d'ordre de Sa Majesté », 25 mai. — 244 (fol. 441). Du même, sur les arrérages des rentes dues par les États d'Artois aux sujets espagnols, 25 mai. — 245 (fol. 443). De Seignelay, sur le point de partir pour Boulogne, 26 mai. — 246 (fol. 444). De Louvois, sur plusieurs capitaines réformés recevant la solde de lieutenant réformé, 27 mai. — 247 (fol. 446). Du même, sur l'emploi pour le fort Saint-François, à Aire, des pavés qui restent de la réfection de la chaussée de Saint-Venant, 28 mai. — 248 (fol. 448). Du même, sur la fourniture de palissades pour remplacer celles qui avaient été volées à Saint-Omer, et leur paiement par les majors, 28 mai. — 249 (fol. 450). Lettre de cachet de Louis XIV, sur la fourniture des étapes, 29 mai. — 250 (fol. 451). D'Arnauld de Pomponne, recommandant Lestocq, conseiller au bailliage de Montdidier, 29 mai. — 251 (fol. 453). De Louvois, sur un mouvement de troupes, 29 mai. — 252 (fol. 455). De Colbert, envoyant six copies de l'arrêt du Conseil sur les gabelles, 31 mai. — 253 (fol. 457). De Seignelay, partant pour Boulogne, 31 mai. — 254 (fol. 458). De Colbert, sur les bois qui sont de la ferme des Domaines, et sur les dettes des communes, 31 mai. — 255 (fol. 460). Du même, sur les plaintes, formulées par les officiers de justice, de l'insuffisance des frais de jus-

tice, 31 mai. — 256 (fol. 462). De Louvois, sur l'effectif de deux régiments d'infanterie en garnison à Aire et à Saint-Omer, 31 mai. — 257 (fol. 464). « Les mesures qui servent plus ordinairement à la distribution du sel par le menu. » — 258 (fol. 466). De Saint-Pouange, ajournant une réponse jusqu'au retour de Louvois, absent pour le moment, 4 juin. — 259 (fol. 467). De Colbert, envoyant « l'estat des charges assignées sur les domaines d'Artois » pour 1678, 5 juin. — 260 (fol. 468). Du même, remerciant Breteuil d'avoir été voir son fils à Calais, 7 juin. — 261 (fol. 469). De Saint-Pouange, pour faire payer de leur solde des officiers réformés du régiment de Saluces, 9 juin. — 262 (fol. 470). Du même, priant Breteuil de différer une question jusqu'au retour de Louvois, 12 juin. — 263 (fol. 471). De Le Boistel, sur le paiement de la solde des officiers, 12 juin. — 264 (fol. 472). De Colbert, sur la vente des bois de la forêt de Tournehem, sur le mariage de la sœur de Breteuil avec M. de Saint-Blimont, et sur les dettes des communes, 14 juin. — 265 (fol. 474). Du même, sur la fourniture des étapes, 14 juin. — 266 (fol. 476). De Louvois, sur les travaux interrompus des fortifications d'Aire et de Saint-Omer, 14 juin.

267 (fol. 478). De Dufresnoy, sur la tenue des États d'Artois, 18 juin. — 268 (fol. 478 *bis*). De Colbert, demandant un briquetier pour Saint-Germain, 19 juin. — 269 (fol. 480). De Châteauneuf, envoyant un secours du Roi pour les incendiés de Blanc-Fossé, 22 juin. — 270 (fol. 482). Du major de Béthune à [Louvois], pour se plaindre de la mauvaise volonté des échevins de Béthune à propos du blé, 25 juin. — 271 (fol. 484). De Louvois, sur la fourniture des étapes, 27 juin. — 272 (fol. 486). Du même, envoyant la lettre du major de Béthune, 27 juin. — 273 (fol. 488). De Colbert, ordonnant de donner six mille livres au collège des Jésuites de Saint-Omer, qui demandaient une pension annuelle de dix mille deux cents florins, et réclamant une enquête sur ledit collège, 28 juin. — 274 (fol. 489). Du même, sur la vente des bois de la forêt de Tournehem, sur le briquetier envoyé par Breteuil, et sur deux faiseurs de brouettes dont il a besoin à Saint-Germain, 28 juin. — 275 (fol. 491). De Louvois, demandant d'enrayer la désertion des « carieurs » qui travaillent à Menin, 28 juin. — 276 (fol. 493). Du même, réclamant un état des rentes que « chaque estat, ville ou communauté » doit aux sujets espagnols, 29 juin. — 277 (fol. 495). Du

même, envoyant la copie d'une lettre adressée par lui à Le Boistel, 2 juillet. — 278 (fol. 496). « Extrait de la lettre escrite par M. de Louvois à M. Le Boistel de Chantignonville », sur le fonctionnement de l'écluse de Gravelines, 30 juin. — 279 (fol. 499). De Louvois, sur la consommation des fourrages de Picardie, sur la fourniture des palissades et la punition des « carieurs » de Menin, 4 juillet. — 280 (fol. 501). De Colbert, pour informer Breteuil que les fonds restant sur les travaux publics ne peuvent être affectés aux fortifications, les deux comptes étant absolument distincts, 5 juillet. — 281 (fol. 503). De Saint-Pouange, remerciant Breteuil de s'être occupé de son protégé Courtier, 5 juillet.

282 (fol. 504). De Louvois, sur les étapes à fournir à des troupes en marche, 5 juillet. — 283 (fol. 505). Du même, pressant Breteuil de faire le plus tôt possible son voyage à Paris, car il ne pourra peut-être pas le faire plus tard, 5 juillet. — 284 (fol. 507). D'Anne Thiéfrize à [Louvois], pour lui demander la continuation de la pension de vingt-cinq livres par mois qu'on lui servait sur l'état des officiers d'artillerie d'Artois, 5 juillet. — 285 (fol. 508). De Colbert, sur le trafic de l'argent, sur les ouvriers demandés, sur la commission donnée à Delelès de faire la recette de la vente des bois de Tournehem, et sur la réclamation faite fréquemment par les filles de Beauvarlet du remboursement d'une somme due pour un jaugeage et courtage de vins, 6 juillet. — 286 (fol. 510). De Seignelay, sur une avance faite par le Roi à la ville de Péronne, pour les frais de réparation de la chaussée du faubourg de Paris, 7 juillet. — 287 (fol. 512). De Le Boistel, sur la solde des officiers, 8 juillet. — 288 (fol. 513). De Louvois, sur le don fait par le Roi de la charge de procureur dans l'élection d'Arras à Courtier, sur les arrérages des rentes dues par les États d'Artois aux sujets espagnols, et sur « la valeur des terres occupées pour la construction de la citadelle d'Arras », 9 juillet. — 289 (fol. 515). De Kuhlewein, officier au régiment de Kœnigsmark, à [Louvois], pour lui demander de forcer la municipalité de Béthune à payer « quelques équipages et le meilleur cheval de la compagnie colonelle », brûlés dans un incendie d'écuries, 10 juillet. — 290 (fol. 516). De Seignelay, sur le remboursement des frais de transport de condamnés aux galères, 10 juillet. — 291 (fol. 518). De Louvois, sur les fermes des fortifications d'Artois et sur les travaux de Menin, 11 juillet. — 292 (fol. 520). Lettre particulière

à Breteuil, non signée, 11 juillet. — 293 (fol. 521). De Seignelay, sur les ouvrages de Doullens, sur les casernes de Péronne et de Doullens, et sur la construction de hangars pour les affûts de canon à Péronne, Doullens et Saint-Quentin, 11 juillet. — 294 (fol. 523). De Louvois, envoyant un état de la répartition des troupes, 12 juillet. — 295 (fol. 524). « Estat du nombre de cavalerie qui sera logée dans le département de monsieur de Breteuil », 12 juillet. — 296 (fol. 526). De Louvois, au sujet des rentes confisquées sur les sujets espagnols, et d'un état, réclamé à Breteuil, de l'imposition levée pour la construction des casernes, 12 juillet. — 297 (fol. 528). De Colbert, sur la prospérité du commerce fluvial à Amiens, et sur la vente des bois de la forêt de Tournehem, 12 juillet.

298 (fol. 530). De Louvois, sur la vente des foins en Picardie, 12 juillet. — 299 (fol. 532). Du même, sur l'incendie des écuries de Béthune, 14 juillet. — 300 (fol. 534). Du même, envoyant les lettres d'Anne Thiéfrize (voy. plus haut, n° 284, fol. 507), et de Kuhlewein (voy. plus haut, n° 289, fol. 515), 15 juillet. — 301 (fol. 536). Du même, envoyant la copie d'une lettre adressée à Le Boistel, concernant les habitants du pays de l'Angle, 17 juillet. — 302 (fol. 537). De Le Boistel, sur les étapes et sur le paiement de la solde des troupes, 17 juillet. — 303 (fol. 538). De Louvois, sur le produit des octrois levés pour les fortifications d'Arras, Bapaume et Béthune, 17 juillet. — 304 (fol. 540). De Colbert, sur les gabelles, 17 juillet. — 305 (fol. 541). « Copie de la lettre escrite par M. de Louvois à M. Le Boistel de Chantignonville » (voy. plus haut, au n° 301, fol. 536), 17 juillet. — 306 (fol. 543). De Louvois, envoyant une lettre de La Saigne, capitaine des portes d'Hesdin, se plaignant d'être victime de voies de fait de la part de Villepeaux, 18 juillet. — 307 (fol. 544). Lettre de La Saigne à [Louvois], 6 juillet. — 308 (fol. 545). De Louvois, sur un incident survenu dans l'assemblée de la noblesse des États d'Artois, et sur le logement des troupes dans les villes ouvertes d'Artois, 18 juillet. — 309 (fol. 547). De Colbert, sur les Jésuites de Saint-Omer, sur les filles de Beauvarlet, sur un arrêt du Conseil, joint à la dépêche, supprimant le droit d'entrée sur les savons, et sur le recouvrement du huitième denier, 19 juillet. — 310 (fol. 549). Du même, sur une meilleure distribution projetée des paroisses dans les diverses élections et greniers à sel, 20 juillet. — 311 (fol. 551). De Châteauneuf, envoyant une lettre du

Roi sur le duel, 20 juillet. — 312 (fol. 552). De Louvois, sur les députés de la noblesse des États d'Artois, 22 juillet. — 313 (fol. 554). De Châteauneuf, envoyant une lettre du Roi relative à l'Hôtel-Dieu de Péronne, 22 juillet. — 314 (fol. 556). De Louvois, sur la continuation de la pension d'Anne Thiéfrize, 22 juillet. — 315 (fol. 557). De Seignelay, sur les ouvrages d'Amiens et de Doullens, sur les voyages de Buisson à Hesdin, Bapaume, Bray, Corbie et autres villes, sur la chaussée construite à travers son étang par l'abbé de Caumartin, et sur la réparation d'une brèche à Saint-Quentin, 23 juillet. — 316 (fol. 559). De Louvois, sur une réduction d'effectifs, 23 juillet. — 317 (fol. 560). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 23 juillet.

318 (fol. 562). De Louvois, défendant de travailler le dimanche aux fortifications, 24 juillet. — 319 (fol. 564). Du même, envoyant un plan et un mémoire pour les travaux, faits à Saint-Omer, afin de rendre l'Aa navigable, 25 juillet. — 320 (fol. 566). De l'archevêque de Reims, lettre de remerciements, 25 juillet. — 321 (fol. 567). De Louvois, réglant le différend entre l'évêque d'Arras et l'abbesse d'Avesnes au profit de cette dernière, 25 juillet. — 322 (fol. 569). Du même, sur l'incident de l'assemblée de la noblesse d'Artois terminé heureusement, et sur l'indemnité à donner à Kuhlewein pour le cheval tué dans l'incendie de Béthune, 25 juillet. — 323 (fol. 571). De Colbert, sur la répression de la fausse monnaie, 26 juillet. — 324 (fol. 573). De Louvois, envoyant une lettre de la municipalité de Saint-Venant, 26 juillet. — 325 (fol. 575). Des « bailly, mayeurs et eschevins » de Saint-Venant, demandant qu'on leur laisse des grès, à eux abandonnés par de Montbron, pour les utiliser à la réfection des routes, 20 juillet. — 326 (fol. 577). De Louvois, sur l'arrestation des déserteurs, 27 juillet. — 327 (fol. 579). Du même, sur un mouvement de troupes, 27 juillet. — 328 (fol. 580). Du même, sur un don de lods et vente de la seigneurie d'Orlencourt, en Artois, accordé par le Roi en faveur de Rifflé, commis à la guerre, 31 juillet. — 329 (fol. 582). Lettre de cachet de Louis XIV, mandant qu'il soit procédé en présence de Breteuil à l'élection de l'abbé de Saint-Nicolas-en-Arrouaise, près Bapaume, conjointement avec le sieur d'Ortye et l'abbé d'Hénin-Liétard, commissaires du Roi à ce sujet, 31 juillet. — 330 (fol. 584). « Estimation de ce qui est à peu près arresté pour l'establissement d'un hospital général à Arras, sur le mémoire quy en a esté donné à

Monseigneur l'intendant. » — 331 (fol. 586). De Desmarets, envoyant des exemplaires imprimés de l'arrêt portant que Martin, trésorier de l'ordinaire des guerres, a fait banqueroute, 1er août. — 332 (fol. 587). De Saint-Pouange, remplaçant Louvois, blessé par une chute de cheval, pour envoyer le placet de Denis, bourgeois d'Arras, réclamant le paiement d'une dette contractée par Perrin, lieutenant au régiment de Famechon, ancien marchand à Lille, 1er août. — 333 (fol. 589). De Saint-Pouange, remplaçant Louvois, sur la composition des États d'[Artois], 1er août. — 334 (fol. 590 *bis*). De Desmarets, sur la banqueroute du trésorier Martin, 1er août. — 335 (fol. 591). De Saint-Pouange, remplaçant Louvois, sur les comptes des receveurs des confiscations et des Domaines, 1er août.

336 (fol. 593). De Seignelay, sur les ouvrages de Doullens et Péronne, sur les voyages faits par Buisson pour les fortifications, sur les travaux des quais de Boulogne, et sur la construction à entreprendre d'un risban à Dunkerque, 5 août. — 337 (fol. 595). De Colbert, sur le remboursement des filles de Beauvarlet, sur des brouettes faites en Picardie et sur la ferme du tabac, 5 août. — 338 (fol. 597). De Seignelay, sur le prochain voyage de Breteuil à la Cour, 5 août. — 339 (fol. 599). De Saint-Pouange, sur le congé demandé par Breteuil, 9 août. — 340 (fol. 600). De Colbert, sur une pension accordée aux Jésuites de Saint-Omer, 10 août. — 341 (fol. 602). De Châteauneuf, sur l'élection du maire de Montdidier, 11 août. — 342 (fol. 604). De Louvois, sur l'emploi des grès de Saint-Venant, sur une charge d'échevin vacante à Saint-Omer, et sur l'adjudication des fourrages, 14 août. — 343 (fol. 606). De Le Tellier, répondant à une lettre de félicitations pour le mariage de sa petite-fille, 19 août. — 344 (fol. 607). De Louvois, sur la fourniture des corps-de-garde de mai à août, 20 août. — 345 (fol. 608). De Le Boistel, remplaçant Louvois, blessé, pour envoyer des extraits d'états de fonds, 20 août. — 346 (fol. 609). De Louvois, envoyant l'ordonnance qui règle l'entretien des troupes, 20 août. — 347 (fol. 611). Du même, sur un chemin projeté par la municipalité d'Aire, 20 août. — 348 (fol. 613). Du même, sur les biens confisqués de la duchesse d'Havré, 22 août. — 349 (fol. 615). De Colbert, au sujet de l'impôt sur le sel, 22 août. — 350 (fol. 617). De Louvois, envoyant l'ordonnance qui règle les permissions des officiers, 23 août. — 351 (fol. 619). De Colbert, sur la pension des Jésuites de Saint-Omer,

sur le remboursement des filles de Beauvarlet, et sur la diminution des tailles, 24 août. — 352 (fol. 621). De Louvois, sur la solde des officiers de l'hôpital de Saint-Omer, 24 août. — 353 (fol. 623). Du même, sur la manière de forcer le commis du trésorier provincial à rendre ses comptes, et sur les munitions d'Aire, 25 août. — 354 (fol. 625). Du même, sur le différend entre l'évêque d'Arras et l'abbesse d'Avesnes, 26 août. — 355 (fol. 627). Du même, sur la composition des États d'Artois, 26 août. — 356 (fol. 629). Du même, sur une pétition des États d'Artois, à qui Breteuil avait ordonné de faire couvrir de tuiles les casernes et écuries, 28 août. — 357 (fol. 631). De Colbert, sur le remboursement et la suppression des officiers des greniers à sel et l'union de leur juridiction à celle des élus, 29 août.

358 (fol. 633). Du même, sur la levée de l'impôt du sel, 29 août. — 359 (fol. 635). De Louvois, sur un placet de Jean Catté, réclamant l'office de bailli général du pays de l'Angle, vacant par la résignation du sieur de Boyaval, 29 août. — 360 (fol. 637). Du même, sur la nomination de l'abbé d'Arrouaise et sur le différend entre l'évêque d'Arras et l'abbesse d'Avesnes, 31 août. — 361 (fol. 639). « Plan [en couleurs] de la fondation de la bresche du Bastion royal », à Doullens. — 362 (fol. 640). Fragment (articles 6, 7, 9 et 19) des délibérations des États d'Artois de 1679. — 363 (fol. 642). Lettre de Colbert, sur l'entretien des ouvrages d'utilité publique, 1er septembre. — 364 (fol. 644). De Louvois, sur la fourniture des fourrages par les États d'Artois, 3 septembre. — 365 (fol. 646). De l'évêque d'Arras, sur ses démêlés avec les religieuses d'Avesnes, 3 septembre. — 366 (fol. 647). Du même, sur le même sujet, 2 septembre. — 367 (fol. 648 *bis*). Lettres patentes de l'évêque d'Arras, levant l'excommunication *ipso facto* prononcée par lui contre l'abbesse d'Avesnes (copie), s. d. — 368 (fol. 649). De l'abbesse d'Avesnes, sur ses démêlés avec l'évêque d'Arras, 4 septembre. — 369 (fol. 651). Mémoire sur le même sujet. — 370 (fol. 653). Copie de lettres patentes de Louis XIV, nommant Jeanne de Tramecourt abbesse d'Avesnes, 18 février 1652. — 371 (fol. 655). De Louvois, sur le voyage de Breteuil à Paris, 4 septembre. — 372 (fol. 657). De Châteauneuf, sur les violences commises par le garde de la prévôté et par ses archers contre les religieuses de l'hôpital de Péronne, 4 septembre. — 373 (fol. 659). D'Hennequin, sur l'exécution d'un arrêt du

Roi, joint à sa lettre, 5 septembre. — 374 (fol. 659 *bis*). De Louvois, sur la main-levée des confiscations des biens du duc d'Havré, 5 septembre. — 375 (fol. 661). De Colbert, sur la taille, 6 septembre. — 376 (fol. 663). De Louvois, sur la couverture en tuiles des écuries, à faire exécuter par les États d'Artois, et sur la continuation des droits d'octroi, 7 septembre. — 377 (fol. 665). De Seignelay, sur la construction du nouveau risban de Dunkerque, sur une indemnité accordée à Buisson, sur des fonds envoyés à Doullens et sur les travaux à faire à Péronne, 8 septembre.

378 (fol. 667). De l'évêque d'Arras, sur ses démêlés avec l'abbesse d'Avesnes, 8 septembre. — 379 (fol. 668). De Colbert, sur le recouvrement du huitième denier, 8 septembre. — 380 (fol. 670). De Louvois, sur les bâtiments que veulent élever les habitants de Saint-Venant contre les casernes, et sur la vacance de la lieutenance-générale d'Hesdin, 9 septembre. — 381 (fol. 672). Du même, sur les soldats malades à Saint-Omer, 11 septembre. — 382 (fol. 673). Du même, sur la réglementation de la mesure d'avoine d'Artois, 12 septembre. — 383 (fol. 675). Du même, sur la proposition faite par les États d'Artois de loger la cavalerie dans les six grandes villes, 14 septembre. — 384 (fol. 677). De Châteauneuf, sur la sauvegarde accordée au sieur Bouchard de Valescourt et à la dame de Blécourt, sa mère, se disant persécutés par la famille de la comtesse de Clermont, 14 septembre. — 385 (fol. 679). De la municipalité de Saint-Omer à [Louvois], demandant de faire payer les réparations du pont à chaînes, placé à l'extrémité du faubourg, sur les fonds des fortifications, 16 septembre. — 386 (fol. 681). De Seignelay, sur l'achèvement des travaux de Doullens et de Péronne, sur les travaux des casernes et de la chaussée de Péronne, et sur des réparations à faire à un bâtardeau de Saint-Quentin, 17 septembre. — 387 (fol. 683). De Louvois, sur l'affectation des fonds des fortifications d'Aire, et sur le logement des troupes de Saint-Quentin, 17 septembre. — 388 (fol. 685). De Saint-Pouange, recommandant de Camp, ancien avocat à Arras, candidat à l'échevinage de ladite ville, 18 septembre. — 389 (fol. 687). De Seignelay, sur les condamnés aux galères, 18 septembre. — 390 (fol. 689). De Louvois, sur le paiement du reliquat du revenu de 1678 du comté de Ham, appartenant au duc d'Havré, dû par l'ancien receveur des confiscations Lereux, 20 septembre. — 391 (fol. 691). Du même, envoyant une lettre de la municipalité de

Saint-Omer au sujet des réparations du Pont-à-Cigne, 20 septembre. — 392 (fol. 692). Du même, sur une fourniture de matelas à faire pour la garnison d'Aire, très mal couchée, 20 septembre. — 393 (fol. 694). De Seignelay, répondant à des félicitations de Breteuil sur son mariage, 20 septembre. — 394 (fol. 695). De Louvois, sur le règlement entre l'évêque d'Arras et l'abbesse d'Avesnes, 21 septembre.

395 (fol. 697). De Colbert. sur la diminution des impôts, 21 septembre. — 396 (fol. 699). De Colbert, expédiant un arrêt relatif aux officiers des traites, 21 septembre. — 397 (fol. 700). De Louvois, envoyant le placet du cavalier Lironcourt, anciennement au régiment de Pronville, qui réclame sa liberté, 23 septembre. — 398 (fol. 702). Du même, envoyant un placet de la veuve d'Hucher, grand-bailli du pays de Laleu, qui demande confirmation de l'érection en comté, faite par le roi d'Espagne, de la terre et seigneurie de Villerval, 23 septembre. — 399 (fol. 704). De Charles de Lattre à [Louvois], pour protester contre son arrestation par M. de Saint-Quentin, commandant d'Aire, s. d. — 400 (fol. 705). De Louvois, sur la négligence apportée aux travaux de Saint-Omer, 25 septembre. — 401 (fol. 707). Du même, sur la nomination de Mascrey à la châtellenie d'Arras, 25 septembre. — 402 (fol. 709). Du même, sur les attributions des commissaires Malgoire, Capy, Heis, Beaufort et Méthelet, 25 septembre. — 403 (fol. 711). Du même, envoyant la lettre de Charles de Lattre, prisonnier à Aire, 26 septembre. — 404 (fol. 713). De Châteauneuf, envoyant le placet du marquis de Thoix, relatif à son affaire avec le lieutenant criminel d'Amiens, 27 septembre. — 405 (fol. 715). De Colbert, envoyant six copies d'un arrêt du Conseil, relatif aux monnaies, 28 septembre. — 406 (fol. 716). De Louvois, sur le vol de poudre fait à Béthune par deux lieutenants et plusieurs cadets et soldats, 30 septembre. — 407 (fol. 718). De Châteauneuf, sur la violence faite aux sœurs de l'hôpital de Péronne, 30 septembre. — 408 (fol. 720). De Louvois, sur un état du revenu des fortifications envoyé par Breteuil, 30 septembre. — 409 (fol. 722). « Estat des noms des juges des cinq grosses fermes, » départements d'Amiens, Saint-Quentin et Abbeville. — 410 (fol. 723). De La Renaudière, sur le droit d'amortissement dû au Roi par le prieuré de Saint-Georges, s. d. — 411 (fol. 724). Mémoire à ce sujet, avec les questions et les réponses. — 412 (fol. 726). Lettre de Lou-

vois, envoyant le placet du sieur de Beaurain, qui demande à entrer dans l'échevinage d'Arras, avec une lettre et un procès-verbal concernant « l'affaire du meusnier du Moulin le Comte », 3 octobre. — 413 (fol. 728). De Seignelay, sur les casernes de Péronne, 3 octobre. — 414 (fol. 729). De Louvois, sur la vente des bois confisqués au profit du Roi dans le gouvernement de Saint-Omer, 4 octobre. — 415 (fol. 731). De Colbert, sur la levée des tailles, 5 octobre. — 416 (fol. 733). De Louvois, sur la visite à faire des chemins de Lillers à Béthune, 6 octobre.

417 (fol. 735). De Le Boistel, sur la solde des officiers, 6 octobre. — 418 (fol. 736). De Louvois, envoyant un mémoire de l'intendant du comte de Monterey, se plaignant qu'on ne lui laisse pas la jouissance des biens énumérés dans ledit mémoire, 8 octobre. — 419 (fol. 737). Suit ledit mémoire. — 420 (fol. 741). De Louvois, réclamant le compte des dépenses et des recettes de 1678, 9 octobre. — 421 (fol. 743). De Seignelay, sur la construction de hangars pour mettre les affûts de canon, 10 octobre. — 422 (fol. 745). De Châteauneuf, envoyant le placet de Dominique Thierry, président et lieutenant criminel du gouvernement, bailliage et prévôté de Péronne, réclamant le pas sur le sieur de Maisonblanche, aide-major du faubourg de Bretagne de ladite ville, 11 octobre. — 423 (fol. 747). De Beugny à [Louvois], pour demander les arrérages des rentes dues aux sujets du roi d'Espagne et confisquées, 12 octobre. — 424 (fol. 749). De Louvois, envoyant un mémoire sur la fourniture des lits, 12 octobre. — 425 (fol. 751). De Colbert, sur la levée des tailles et du huitième denier, sur le congé demandé par Breteuil et sur le recouvrement des droits de lods et ventes des échanges, 13 octobre. — 426 (fol. 753). De Louvois, envoyant une lettre de Le Boistel sur les travaux de Saint-Omer, 13 octobre. — 427 (fol. 754). « Extrait de la lettre escritte par M. Le Boistel à M. de Louvois, le 8e octobre 1679. » — 428 (fol. 757). De Louvois, sur la demande faite par madame de Clermont pour la révocation de la sauvegarde accordée à Bouchard de Valescourt, 13 octobre. — 429 (fol. 759). De Charpentier, sur un mouvement de troupes, 14 octobre. — 430 (fol. 760). De Louvois, sur la mise en liberté de Charles de Lattre, 14 octobre. — 431 (fol. 762). Du même, demandant de faire entrer dans l'échevinage le sieur Groullon, « tiré de l'eschevinage d'Arras au commencement de la dernière guerre pour commander une compagnie franche »,

14 octobre. — 432 (fol. 764). De Colbert, sur les droits de lods et vente des échanges, et sur l'imposition du sel, 19 octobre. — 433 (fol. 766). Du même, sur l'assistance à donner à de Lagny, pour l'établissement de la régie des fermes dans les pays nouvellement conquis en Flandre, 19 octobre.

434 (fol. 767). De Louvois, pour défendre aux commis de l'extraordinaire des guerres d'avancer de l'argent aux officiers, 19 octobre. — 435 (fol. 769). De Colbert, envoyant les dix commissions des greniers à sel de la généralité d'Amiens, 19 octobre. — 436 (fol. 770). Du même, sur les coupes ordinaires de bois pour les fortifications, 19 octobre. — 437 (fol. 772). Du même, sur les rejets d'aides et réimpositions des communes, 20 octobre. — 438 (fol. 774). De Louvois, sur les comptes des trésoriers, 24 octobre. — 439 (fol. 776). « Copie de la lettre de M. le marquis de Louvois... à M. de Breteuil. » — 440 (fol. 777). De Louvois, réclamant un mémoire sur l'arrérage des rentes dues aux sujets espagnols, 25 octobre. — 441 (fol. 779). De Saint-Pouange, recommandant Fouquer, échevin d'Arras, 23 octobre. — 442 (fol. 780). De Junquières, sur le même sujet, 22 octobre. — 443 (fol. 781). De Louvois, adressant un état des officiers de cavalerie réformés, 25 octobre. — 444 (fol. 783). Du même, sur le vol de poudre fait à Béthune, 25 octobre. — 445 (fol. 785). Du même, envoyant une lettre de Perry, commis du trésorier de Saint-Quentin, qui se plaint des menaces à lui faites par les officiers de la garnison, 25 octobre. — 446 (fol. 787). Suit la lettre de Perry, 21 octobre. — 447 (fol. 789). De Saint-Pouange, recommandant de Beaufort, commissaire des guerres, 25 octobre. — 448 (fol. 790). Du même, recommandant Hapiot, avocat au Conseil provincial, 27 octobre. — 449 (fol. 791). De Louvois, sur la fourniture des corps-de-garde de Montreuil, Boulogne, Calais et Ardres, 28 octobre. — 450 (fol. 793). De Colbert, sur les travaux publics, 29 octobre. — 451 (fol. 795). De Louvois, envoyant une lettre de Fouler, major de Béthune, relative à l'écroulement d'une écurie, 30 octobre. — 452 (fol. 797). Du même, sur les appointements du sieur de Valincourt, bailli de Lens, 30 octobre. — 453 (fol. 799). De l'abbé de Chocques, sur les dissensions entre la municipalité de Béthune et les Chartreux, 30 octobre. — 454 (fol. 800). De Fouler à [Louvois], 25 octobre (voy. plus haut, n° 451). — 455 (fol. 802). De Louvois, sur les adjudications des fermes de l'entretien des fortifications, 31 octobre.

456 (fol. 803). « Estat des fonds dont le Roi aura à disposer dans les places d'Artois jusques et compris le paiement du mois de septembre de l'année prochaine. » — 457 (fol. 806). De Louvois, demandant l'état des fonds des fortifications, 31 octobre. — 458 (fol. 808). Du même, promettant d'envoyer prochainement les projets relatifs aux travaux des places d'Artois pour 1680, 31 octobre. — 459 (fol. 810). Du même, sur la plainte formulée par les officiers de cavalerie de Saint-Omer contre la mauvaise qualité du fourrage, 31 octobre. — 460 (fol. 812). Du même, envoyant une lettre de Mutinot, maire de Boulogne, maltraité par de Wittembach, capitaine d'une compagnie suisse, 1er novembre. — 461 (fol. 814). Lettre de Mutinot à [Louvois], 26 octobre. — 462 (fol. 816). De Châteauneuf, sur les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Péronne, 1er novembre. — 463 (fol. 818). De Louvois, sur une estimation, que de Barles a faite beaucoup trop élevée, de la construction de casernes à Arras, 2 novembre. — 464 (fol. 820). De Châteauneuf, envoyant l'ordonnance du Roi contre les désordres commis dans les propriétés sur la frontière de Picardie, du côté de l'Artois et du Cambrésis, 4 novembre. — 465 (fol. 822). De Louvois, sur un différend, élevé entre des meuniers, pour les eaux, et sur le vol de poudre de Béthune, 4 novembre. — 466 (fol. 824). Du même, sur un nommé Lironcourt, accusé de désertion, 6 novembre. — 467 (fol. 826). Du même, sur la punition à tirer des fournisseurs de mauvais fourrages, 6 novembre. — 468 (fol. 828). De Châteauneuf, sur l'affaire du marquis de Thoix, 7 novembre. — 469 (fol. 830). De Louvois, sur les arrérages des rentes dues par les États d'Artois, 8 novembre. — 470 (fol. 832). De Colbert, sur l'impôt du sel, sur les juges des traites de Boulogne et Montreuil, et sur l'affaire de Cornet, marchand d'Amiens, condamné par la Cour des Monnaies, 9 novembre. — 471 (fol. 833 *bis*). De Louvois, sur la construction des casernes et le paiement de ces travaux, 11 novembre. — 472 (fol. 838). De Châteauneuf, demandant les noms des capitaines des chasses, 11 novembre. — 473 (fol. 840). De Louvois, sur les travaux à faire à Arras, 12 novembre. — 474 (fol. 842). « Copie de la lettre de M. le marquis de Louvois escrite à M. de Barles », sur les travaux d'Arras, 13 novembre. — 475 (fol. 844). De Louvois, sur la préséance, dans les cérémonies officielles, du gouverneur sur l'intendant, 12 novembre. — 476 (fol. 846). Du même, sur la consommation des fonds affectés aux travaux des places, 12 novembre. — 477

(fol. 848). Du même, sur les arrérages des rentes dues aux sujets espagnols, 13 novembre.

478 (fol. 850). Du même, sur la construction des maisons en dehors des villes, près des fortifications, 13 novembre. — 479 (fol. 852). De Colbert, envoyant l'état des charges assignées sur les domaines d'Artois, 13 novembre. — 480 (fol. 853). De Louvois, sur le différend entre le comte d'Ogimont et le receveur des confiscations d'Artois, à cause d'un droit de lods et vente, 15 novembre. — 481 (fol. 855). Du même, sur les fonds affectés à la subsistance des troupes, 16 novembre. — 482 (fol. 857). De Châteauneuf, sur les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Péronne, 17 novembre. — 483 (fol. 859). De Louvois, sur les congés des officiers de cavalerie, 17 novembre. — 484 (fol. 861). De Cappelle et Warlet, entrepreneurs de maçonnerie à Saint-Omer, à [Louvois], pour se plaindre de n'avoir pas été payés depuis trois ans, 20 novembre. — 485 (fol. 863). De Louvois, envoyant une lettre de Scarron de Logne, qui demande la survivance de sa charge de président au Conseil provincial d'Artois pour son fils aîné, et une lettre de Du Châtel, dit Des Roziers, se plaignant de poursuites exercées contre lui, 21 novembre. — 486 (fol. 865). Lettre de Scarron de Logne, président au Conseil provincial d'Artois, à [Louvois], 7 novembre. — 487 (fol. 867). Placet au Roi de Scarron de Logne, sur le même sujet. — 488 (fol. 868). De Louvois, envoyant les états des ouvrages à faire en 1680 à Aire et à Saint-Omer, 21 novembre. — 489 (fol. 872). De Colbert, pour recommander l'indulgence en faveur de Cornet, et une stricte surveillance en ce qui concerne l'impôt du sel, 24 novembre. — 490 (fol. 874). De Louvois, sur les domestiques des officiers, 25 novembre. — 491 (fol. 876). Du même, envoyant un mémoire du comte de Nancré, relatif aux abus qui se commettent dans les cantines d'Artois, 25 novembre. — 492 (fol. 878). « Mémoire touchant les abus qui se commettent dans les cantines de vin ou de bierre dans toutes les villes de l'Artois. » — 493 (fol. 882). De Louvois, envoyant la lettre des entrepreneurs de Saint-Omer, 26 novembre (voy. plus haut, n° 484). — 494 (fol. 884). De Colbert, sur l'affaire de Cornet et sur les réparations de l'hôtel du bailliage à Bapaume, 28 novembre. — 495 (fol. 885). De Louvois, sur la santé de Breteuil, 25 novembre. — 496 (fol. 887). Du même, demandant s'il y a en Artois des bénéfices à la nomination du Pape, 26 novembre.

497 (fol. 889). Du même, sur trois soldats du régiment de Sault, arrêtés pour faux monnayage, 28 novembre. — 498 (fol. 891). Du même, sur les travaux de Saint-Omer, 30 novembre. — 499 (fol. 893). De Seignelay, demandant les mémoires et estimations pour les travaux de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, 3 décembre. — 500 (fol. 895). Du même, demandant les toisés de Doullens, Péronne et Saint-Quentin, réclamant la présence de Breteuil pour visiter une brèche faite à Saint-Quentin, et annonçant l'ordonnancement d'un à-compte à l'ingénieur Garaud, 4 décembre. — 501 (fol. 897). De Le Boistel, sur l'ordonnance du Roi relative à la solde des troupes, 4 décembre. — 502 (fol. 898). De Louvois, sur les bénéfices qui sont à la nomination du Pape, 5 décembre. — 503 (fol. 900). Du même, sur la mise des cantines d'Artois sur le même pied que celles de Flandre, et sur l'organisation desdites cantines, 5 décembre. — 504 (fol. 902). Du même, sur l'élection d'un coadjuteur à l'abbaye d'Anchin, et sur une lettre, relative aux travaux d'Arras, à transmettre par Breteuil à de Barles, 6 décembre. — 505 (fol. 904). Du même, renvoyant un mémoire sur les fourrages, 7 décembre.

506 (fol. 906). Du même, sur la direction de la construction des casernes, sur l'adjudication des fermes et les enchères, et sur le maintien de la ferme Saint-Omer dans son ancienne administration, 7 décembre. — 507 (fol. 908). Du même, sur l'impôt des casernes pour Aire et Saint-Omer, 8 décembre. — 508 (fol. 910). Du même, sur l'élection du coadjuteur de l'abbaye d'Anchin, 8 décembre. — 509 (fol. 912). Du même, sur la solde des officiers de cavalerie, 10 décembre. — 510 (fol. 914). De Seignelay, sur la brèche de Saint-Quentin et les travaux projetés par Buisson à Doullens et Péronne pour 1680, 11 décembre. — 511 (fol. 916). De Le Boistel, sur les ordres de Louvois concernant les fortifications, 12 décembre. — 512 (fol. 917). De Louvois, sur la continuation de l'octroi pour la construction et l'entretien des casernes, 13 décembre. — 513 (fol. 919). Du même, sur la délimitation des frontières, 13 décembre. — 514 (fol. 921). Du même, sur l'éloignement absolu des supérieurs espagnols dans les couvents d'Artois, 13 décembre. — 515 (fol. 923). De Colbert, sur l'affaire Cornet, 15 décembre. — 516 (fol. 925). Lettre, non signée, sur le même sujet, 15 décembre. — 517 (fol. 926). De Louvois, pour le remplacement des mauvais chevaux dans la cavalerie,

16 décembre. — 518 (fol. 928). Du même, sur l'impôt mis pour les casernes, 17 décembre. — 519 (fol. 930). Du même, sur les fourrages à tirer du pays de l'Angle pour Dunkerque, 17 décembre. — 520 (fol. 932). De Seignelay, demandant un mémoire sur les inspecteurs des places et mettant Lemaire à Saint-Quentin à la place de Garaud, commis à Ham, La Fère et Guise, 17 décembre. — 521 (fol. 934). De Louvois, envoyant le placet du maître de la poste de Larbret, se plaignant qu'on veuille lui faire payer les droits sur les boissons, 17 décembre. — 522 (fol. 936). Du même, sur l'élection du coadjuteur de l'abbaye d'Anchin, 23 décembre. — 523 (fol. 938). Du même, sur l'attribution de la charge vacante de conseiller au bailliage de Saint-Omer, 27 décembre. — 524 (fol. 940). De Colbert, demandant un mémoire de la visite faite par Breteuil dans sa généralité, 28 décembre. — 525 (fol. 942). De Louvois, demandant le montant de la somme due par Le Veux au duc d'Havré, 31 décembre. — 526 (fol. 944). De Seignelay, sur la brèche de Saint-Quentin et sur les sommes dues aux entrepreneurs des travaux de Doullens, 31 décembre.

XVII[e] siècle. Papier. 601, 788, 831 et 945 feuillets. 312 sur 208 millim. Demi-rel. pour le tome I; pour les trois autres, rel. basane, aux armes de Louis-Auguste Le Tonnelier, baron de Breteuil.

253 (B A, 14). Papiers de Colbert de Torcy, relatifs à son ambassade en Danemark et en Allemagne (1685-1687), avec divers mémoires originaux sur l'abaissement de la maison d'Autriche.

Fol. 1. Itinéraire pour le voyage de Torcy en Alsace. — Fol. 5. « Mémoire pour servir d'instruction au sieur de Torcy s'en allant en qualité d'envoyé extraordinaire de Sa Majesté vers le roi de Danemark », mai 1685. — Fol. 8. Lettre missive de Louis XIV, sur le départ de Torcy de Hambourg pour le Danemark, 7 juin 1685. — Fol. 10. Autre, sur la façon dont Torcy doit être reçu par le roi de Danemark, 28 juin 1685. — Fol. 12. Autre, approuvant la résolution prise par Torcy d'aller à Larwitz, en Norvège, et donnant ses instructions sur la conduite à tenir à la cour de Danemark, 19 juillet 1685. — Fol. 14. Autre, en partie chiffrée, 23 août 1685. — Fol. 16. Autre, félicitant Torcy des éclaircissements qu'il a donnés, 25 octobre 1685. — Fol. 18. Liste des personnages de la cour de Danemark à visiter par Torcy, avec des renseignements sur chacun d'eux. — Fol. 21. Ré-

ponses à des questions posées sur l'état du royaume de Danemark. Suivent ces questions, chiffrées, avec la traduction dans les interlignes. — Fol. 31. Minutes de la relation de l'ambassade de Torcy à la cour de Danemark (au fol. 35 on trouve la minute de la lettre de Torcy au Roi pour lui envoyer ladite relation).

Fol. 53. Lettres de Colbert de Croissy à son fils pendant son ambassade à la cour de Danemark, 17 mai-15 novembre 1685. — Fol. 94. Notes de Torcy sur l'Empereur et l'ambassadeur d'Espagne à la cour de Vienne. — Fol. 96. Minutes de deux lettres de Torcy, écrites pendant son voyage. — Fol. 108. Itinéraire de voyage à Stockholm, en partant soit de Gotenbourg, soit de Copenhague. — Fol. 110. « Extrait des lettres de Monsieur de Rebenac, envoyé extraordinaire de Sa Majesté à Berlin, 1685. » — Fol. 126. « Extraits des traitez faits entre la France et les princes et États de l'Empire. » —Fol. 134. Lettre de Torcy, envoyant « une petite relation de la cour de l'Empereur, 5 avril 1686 ». Suit ladite relation. — Fol. 146. Lettres de Colbert de Croissy à son fils pendant le voyage de celui-ci en Allemagne, 18 avril 1686-25 septembre 1687. — Fol. 158. Minute d'une lettre de Torcy au Roi, sur son ambassade en Danemark, 6 juillet 1685. — Fol. 160. Fragment relatif à l'histoire intérieure de l'Espagne en 1517-1518. — Fol. 162. « Négociation de Cologne, avril 1673 », jusqu'au 14 août de la même année. — Fol. 170. Notes sur divers personnages de la Cour impériale. — Fol. 172. Notes sur la politique extérieure de l'Empereur. — Fol. 173. Court mémoire sur la Pologne. — Fol. 175. « Intérêts des princes d'Allemagne, imprimé sous le titre *De ratione status*, à Freistadt, en 1649, et imprimé au même endroit en rançois en 1712. » — Fol. 177. « Projet pour secourir le roy de Suède et empescher qu'il ne soit chassé de l'Allemagne, ce 1er octobre 1715. » —Fol. 181. « Mémoire sur les affaires d'Allemagne, concernant les moyens dont il paroît qu'on peut se servir pour maintenir la religion catholique dans l'Empire sur le pied où elle se trouve aujourd'huy. » — Fol. 185. « Mémoire sur les affaires d'Alemagne, concernant les mesures qu'il paroît qu'on pourroit prendre pour arrester l'accroissement de puissance de la Maison d'Autriche dans l'Empire. » — Fol. 195. Autre mémoire, « concernant les mesures qu'on peut prendre pour faire tomber la dignité impériale, aprez l'extinction de la Maison d'Autriche, sur la teste de quelque prince amy et allié de la France. »

Sur ce manuscrit, voyez Hyrvoix de Landosle, *Notice sur trois*

manuscrits de la bibliothèque du Palais-Bourbon (*Papiers de Pomponne et de Torcy*), dans la *Revue des Questions historiques*, 1904, t. LXXVI, p. 553.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 203 feuillets. 335 sur 210 millim. Demi-rel. veau.

254 (B A, 15). « Mémoires de messire Simon Arnauld, marquis de Pomponne, ministre et secrétaire d'État, contenant la relation historique de ses négociations dans son ambassade extraordinaire de Suède, et des mémoires sur les intérêts des princes de l'Europe en 1679. »

1. « Abrégé de la vie de Simon Arnauld d'Andilly, marquis de Pomponne, ministre et secrétaire d'État, surintendant général des Postes et Relais de France. »

2. « Négociations de M. le marquis de Pomponne en Suède et en Hollande. »

3. « Discours sur la Suède, fait en 1668. »

4. « Mémoire sur les différents intérêts des princes de l'Empire et de l'Europe, fait par M. de Pomponne, ministre d'État, à la fin de l'année 1679. » — P. 3. « L'Empereur. » — P. 13. « Mayence. » — P. 25. « Cologne et princes de Furstemberg. » — P. 29. « Trèves. » — P. 31. « Électeur de Bavière. » — P. 53. « Électeur de Saxe. » — P. 63. « L'électeur de Brandebourg. » — P. 93. « L'électeur Palatin. » — P. 101. « Brunswik et Lunebourg. » — P. 119. « Neubourg. » — P. 125. « Évêque de Munster. » — P. 131. « Archevêque de Besançon. » — P. 133. « Strasbourg. » — P. 136. « Basle. » — P. 137. « Villes hanséatiques. » — P. 141. « Les dix villes d'Alsace. » — P. 143. « Dannemark. » — P. 159. « Pologne. » — P. 195. « Angleterre. » — P. 241. « Suisses. » — P. 257. « Rome. » — P. 293. « Savoye. » — P. 323. « Mantoue. »

5. « Journal du voyage de M. de Pomponne, ambassadeur extraordinaire du Roi en Suède. »

Les nos 2 et 4 ont été publiés, dans un ordre différent de celui du manuscrit, par J. Mavidal, *Mémoires du marquis de Pomponne, publiés d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque du Corps législatif, précédés d'une introduction et de la vie du marquis de Pomponne*, Paris, 1860-1861, 2 vol. in-8°.

Sur ce manuscrit, voyez la notice citée plus haut (n° 253), de M. Hyrvoix de Landosle.

XVIII[e] siècle. Papier. 10, 267, 20, 336 et 56 pages. 315 sur 195 millim. Demi-rel. veau.

255 (B a, 16). Papiers de Colbert de Torcy, relatifs à son ambassade extraordinaire en Portugal et en Espagne (1684).

Fol. 1. « Instruction donnée par le Roy au sieur Colbert de Torcy s'en allant à Lisbonne en qualité d'envoyé extraordinaire de Sa Majesté », 25 janvier 1684, avec une addition du 28 janvier, motivée par la mort de la reine de Portugal. — Fol. 7. Lettre missive de Louis XIV demandant à Torcy une relation de son séjour en Portugal, 17 novembre 1684. — Fol. 8. Autre, accusant réception d'une lettre de Torcy, du 1[er] avril; 21 avril 1684. — Fol. 9. Recommandations de Colbert de Croissy à son fils avant son départ. — Fol. 17. Lettres de Colbert de Croissy à son fils, 20 février-10 septembre 1684. — Fol. 46. Minute de la relation au Roi, faite par Torcy, de sa visite au roi de Portugal et à l'infante. — Fol. 48. Copie d'une lettre du roi de Portugal, Pierre II, à Louis XIV, 13 février 1684. — Fol. 50. Lettres de Colbert de Croissy à son fils, 5 novembre-17 décembre 1684. — Fol. 56. « Négociation de Monsieur de Saint-Romain en Portugal, en l'année 1665. » — Fol. 68. « Estat du royaume de Portugal », terminé par un « Estat des trouppes et des places fortes du... Portugal » et un mémoire sur le « Revenu du royaume de Portugal ». — Fol. 107 « État du royaume de Portugal en l'année 1684. » Reproduction des 22 premières pages de la pièce précédente. — Fol. 117. « Remarques sur les principalles familles de Portugal, 1684 », en double exemplaire, dont le second (fol. 133) est la minute originale. — Fol. 142. « État du royaume de Portugal en l'année 1684. » Cette pièce forme la minute originale du mémoire qui commence au fol. 107; elle est incomplète de la fin, ne comprenant que les 50 premières pages de la copie. — Fol. 167. Minute d'une lettre de Torcy, donnant la relation de son séjour à Madrid. Une copie de cette lettre, signée de Torcy, se trouve au fol. 177. — Fol. 171. Notes de Torcy sur les localités espagnoles traversées par lui pendant son voyage. — Fol. 172. Relation de l'entrevue de Torcy avec la reine d'Espagne. — Fol. 173. Fin d'une dépêche chiffrée donnant des instructions à Torcy pour son séjour en Espagne. — Fol. 175. Relation d'une visite de Torcy à

l'Escurial, contenant la description du palais. — Fol. 177. Copie de la minute qui commence au fol. 167. — Fol. 189. Minutes de deux lettres de Torcy, sur son voyage en Espagne. — Fol. 194. Lettre de [Colbert de Croissy] à son fils, 12 février. — Fol. 196. De G. Ayrault à Torcy, l'informant qu'il peut assister aux représentations théâtrales du palais. — Fol. 198. Lettre informant Torcy que le marquis de Los Balbares a envoyé à l'ambassadeur d'Espagne le passeport à lui destiné, 9 octobre 1684.

Sur ce manuscrit, voir la notice, citée plus haut (n° 253), de M. Hyrvoix de Landosle.

XVIIe siècle. Papier. 199 feuillets. 328 sur 209 millim. Demi-rel. veau.

256 (B A, 21 a). Mélanges diplomatiques.

Fol. 6. Mémoires et documents relatifs aux prétentions des rois de France en Espagne, en Italie, en Lorraine et en Artois. — Fol. 163. Traités entre la France, l'Espagne et l'Autriche sous Charles VIII et Louis XII. (1493-1513.)

XVIIe siècle. Papier. 321 feuillets. 430 sur 285 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 761.)

257 (B A, 21 a). Droits de la France sur divers pays.

Fol. 1. Droits du roi de France sur Arras et Hesdin ; extraits de chroniques, inventaire de documents. — Fol. 55. « Mémoires concernans les comtez de Hesdin, Sainct-Paul et la chastellenie de Beaurains. » — Fol. 66. « Droicts du Roy sur plusieurs provinces et cessions d'autres provinces » ; copies, analyses et inventaires de documents, extraits de chroniques, dissertations, etc.

XVIIe siècle. Papier. 379 feuillets. 425 sur 285 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 762.)

258 (B A, 21 a). Mélanges historiques.

Fol. 5. Documents relatifs aux droits et prétentions du Roi sur le comté d'Avignon (XIIIe-XVIIe siècle) ; analyses et copies.

Fol. 108. « Sommaire des droicts des rois de France sur le comté de Bourgongne, Cambrésis, Hainaut, Luxembourg et Gennes. »

Fol. 112. « Victoires et conquestes du roy Louis le Juste depuis son advénement à la couronne jusquez au jour de son décez. »

Fol. 119. « Victoires et conquestes de Louis XIV... jusques en l'année 1648. »

Fol. 134. « Mariage du roy de Polongne avec la princesse Louise-Marie de Gonsague. » (1646.)

Fol. 140. Événements de l'année 1646.

Les articles 2-6 (fol. 108-140) constituent les chapitres 14-78 d'un traité dont le début manque. A la suite de l'art. 6, une table des chapitres de ce traité.

Fol. 154. « Pièces touchant la chastellenie d'Isles en Champagne et la ville et prévosté de Marays, qui relève de Troyes. » Copie d'un document du XIVe siècle.

Fol. 159. « Ordonnances anciennes, en forme de chartres, de la terre et principauté de Sedan. » (1568.)

Fol. 257. Dissertation sur Calais.

Fol. 261. « Commission aux sieurs de Chaunes et Le Vayer pour cognoistre les juridictions de Flandre et d'Artois. » (1647.)

Fol. 263. « Du pays et duché d'Anjou et de ce qui est contenu en iceluy de plus remarquable. »

Fol. 295. « De la succession de Rouergue et généalogie des comtes d'Armaignac. »

Fol. 301. « Remonstrances faictes l'an 1574 au feu roy Henri III par mons^r de Nevers sur l'alliénation des villes de Pignerol, Savillan et La Pérouse en faveur du duc de Savoie. »

XVIIe siècle. Papier. 325 feuillets. 430 sur 282 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 763.)

259 (B a, 21 a). Mémoires et documents touchant les prétentions des rois de France sur la Navarre.

XVIIe siècle. Papier. 392 feuillets. 430 sur 285 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 764.)

260 (B a, 21 a). Mémoires et documents relatifs à l'histoire d'Espagne, notamment dans ses rapports avec la France, jusqu'au XVIIe siècle.

En tête du volume, une « Carte générale d'Espagne... », par N. Sanson d'Abbeville, géographe du Roi, Paris, 1641.

A la fin, cession de Gênes à Charles VI. (1396.)

XVIIe siècle. Papier. 323 feuillets. 425 sur 285 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 769.)

261 (B A, 22 a). Mélanges historiques.

Fol. 5. « Les affaires qui sont aujourd'hui (milieu du XVIIe siècle) entre les maisons de France et d'Austriche. » — Fol. 175. « Traité par M. de Mesmes des biens que le roy Henri 4e possédoit lors de son advénement à la couronne. » — Fol. 239. « La première année du règne du roy François, premier de ce nom. » — Fol. 267. « Mémoires dressez par le secrétaire du chancellier Du Prat, depuis la fin du règne de Louis XII, XXVI novembre 1514 », jusqu'en décembre 1515 ; avec copies de documents.

XVIIe siècle. Papier. 380 feuillets. 430 sur 285 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 765.)

262 (B A, 22 b). Relations de la France avec l'Italie : Rome, Mantoue, Montferrat, Parme, Gênes, Milan, Naples, pendant la première moitié du XVIIe siècle ; lettres, mémoires, documents divers.

En tête du volume, une carte d'Italie : « Tabulæ Italiae, Corsicae, Sardiniae et adjacentium regnorum,... per Joannem Janssonium », Amsterdam, 1628.

XVIIe siècle. Papier. 323 feuillets. 430 sur 285 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 766.)

263 (B A, 22 b). Mélanges historiques.

Fol. 8. « L'affaire de Marie de Médicis, royne de France, mère de Louis treiziesme, depuis son arrest à Compiègne jusques à sa sortie du royaume. 1631. » — Fol. 174. « Les deux faces de la vie et de la mort de Marie de Médicis..., discours funèbre faict par messire Mathieu de Morgues, sieur de Sainct-Germain, docteur en théologie, premier aumosnier et prédicateur de lad. dame royne. MDCXLIII. » — Fol. 198. « Cérémonial. Réception ou entrée d'estrangers. Entreveues. » (1323-1581.) — Fol. 262. « Traduction d'un escript intitulé : In decretum Romanæ Inquisitionis de auctoritate principum apostolorum Petri et Pauli notationes. MDCXLVII. »

XVIIe siècle. Papier. 301 feuillets (les fol. 375-301 sont blancs). 430 sur 280 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 767.)

264 (B A, 22 b) Documents relatifs aux rapports de la France avec l'Angleterre, etc.

Fol. 1. Documents relatifs aux rapports de la France avec l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Espagne, sous Henri IV et Louis XIII.

Fol. 127. « Droict du roy Charles VIII au royaume de France, et particulièrement aux duchez de Normandie, Guyenne, Anjou et Touraine, et aux comtez de Poictou, du Mayne et de Ponthieu, contre les prétentions du roy d'Angleterre, mis par escript, du commandement dudict roy Charles, par Jean Juvenal des Ursins, évesque de Laon, depuis archevesque de Rheims. »

Fol. 205. Documents relatifs aux rapports de la France avec l'Angleterre. (XIIIe-XVIe siècle.)

Fol. 283. Documents relatifs aux rapports de l'Angleterre avec l'Espagne et les Pays-Bas. (XVe-XVIIe siècle.)

XVIIe siècle. Papier. 338 feuillets. 435 sur 280 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 768.)

265 (B A, 22 b). Mélanges historiques.

Fol. 6. « Relation briève et succincte de l'acheminement des Capucins au royaume de Perse et de leur establissement audit pays, aux très révérendz PP. commissaires apostoliques qui ont l'intendance sur les maisons d'Orient, par leur très obéissant fils et subject en Jésus-Christ F. Pacifique de Provins, prédicateur capucin et missionnaire indigne, par eux député ésdites missions. » Extrait de la *Relation du voyage de Perse, faict par le R. P. Pacifique de Provins* (Paris, 1631, in-4°), p. 237-388. — Fol. 22. « Extraict des choses plus notables contenues en cinq gros volumes in-folio, reliez en parchemin, des instructions, traictez, lettres, chiffres et autres mémoires originaux de feu M. de Bongars-Bodry, résident pour les affaires de Leurs Majestez très chrestiennes Henri IV et Louis XIII, en Allemagne, és années..... jusques en........, qu'a en main et que m'a faict voir Monsieur de Beauharnois, conseiller du Roy en ses Conseils et lieutenant général à Orléans, le mardy 10 janvier 1640. » On lit à la fin : « Achevé de copier le lundy 31e et dernier jour du mois de décembre de l'an 1640. »

Fol. 48. « Relation du voyage que le s^r de Feuquières a faict en Allemagne et de l'estat auquel les affaires générales s'y trouvoient, lorsqu'il en est party pour revenir trouver Sa Majesté à Nancy. 1633. »

Fol. 103. « Préceptes de Charles, roy de Suède, à son filz Gustave Adolphe, après lesquelz ledict Charles vescut encores huict ans, apprivoisant son jeune aiglon aux armes. » — Fol. 105. « Estatz du

roiaume de Suède tenus à Stokolme, le 14 mars 1633. Ensemble du gouvernement et des roys dudict royaume de Suède. » — Fol. 113. « Lettre d'un gentilhomme vénitien escrite de Monster, le 11 d'avril 1646, à un sien amy à Thurin. Traduitte de l'italien. » — Fol. 123. « Examen de la lettre d'un gentilhomme françois, du Xe mars et du cahier oublié. » — Fol. 133. « Mars Europœus, christianum sanguinem subiens, Turcico parcens delarvatus, seu dissertatio theologo-christiana et christiano-politica inter idiotam Gallum, Germanum et Hispanum de præsentis temporis pacis et belli statu habita. Anno Domini MDCXLVII. » — Fol. 155. « Lettres de MM. d'Avaux et Servien. » (1644.) — Fol. 263. « Mémoire servant de response au libelle de M. Servien, du cinquième aoust 1644. » — Fol. 293. « Cérémonies des funérailles de feu Henry Fridéric, prince d'Orenge, au mois de may 1647. » — Fol. 297. « Harangue de M. de La Thuilerie, ambassadeur extraordinaire de France ès Provinces-Unies des Pays-Bas. Faict à La Haye, le dix-huictième du mois de janvier 1648. » — Fol. 301. « Harangue de M. Servien à Messieurs les Estatz de Hollande. »

Fol. 313. Traité, divisé en trois livres, sur les différentes formes de gouvernements et principalement sur la constitution de l'Angleterre.

XVIIe siècle. Papier. 417 feuillets. 430 sur 280 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 770.)

266 (B A, 22 b). Rapports de la France avec l'Autriche et l'Espagne au XVIe et au XVIIe siècle; affaire de la Valteline, etc.

Fol. 13. « Fondement et origine des tiltres de noblesse et excellens estatz de tous nobles et illustres, quant à la différence des empires et royaumes, duchez, comtez et autres seigneuries. 1544. » — Fol. 36. « Petit dialogue de noblesse, auquel est déclaré que c'est que noblesse et les inventeurs d'icelle, où le jeune prince demande et le docteur luy respond. Composé par ledict m^e Simphorien Champier. 1545. »

Fol. 43. « Traicté des vraies maximes des princes de l'Europe. 1646 [-1648]. » — Fol. 133. « Histoire des guerres entre les deux masons de France et d'Espagne, depuis l'an 1520 jusques en 1598. »

Fol. 189. « Abrégé de toute l'expédition de la Valteline, par Sainte-Marthe. 1621. » — Fol. 205. « Les affaires qui sont aujourd'hui entre les maisons de France et d'Austriche. 1648. » — Fol. 306. « Discours sur l'affaire de la Valteline et des Grisons, dédié au ... roy

d'Espagne. » — Fol. 349. « La justice des armes du Roy très-chrestien contre le roy d'Espagne, jusques en cette année 1649. »

XVIIe siècle. Papier. 373 feuillets. 430 sur 280 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 771.)

267-268 (B A, 22 b). Documents relatifs aux traités de Westphalie et des Pyrénées, et à celui de Vervins. (XVIe-XVIIe siècle.)

267. Tome I. Correspondance du duc de Longueville avec le cardinal Mazarin. (1645-1648.)

268. Tome II. 1. Documents divers. (1645 et suiv.)

2. « Projectum instrumenti pacis a dominis Galliae plenipotentiariis exhibitum, anno 1647. » — In-4, 28 p.

3. « Sommaire du traicté de Vervins. » (1598.)

XVIIIe siècle. Papier. 370 et 223 feuillets. 340 sur 220 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, nos 772-773.)

269-271 (B A, 22 b). Documents relatifs aux traités de Westphalie.

269. Tome I. Juin-décembre 1645.

270. Tome II. Janvier-juin 1646.

271. Tome III. Janvier 1646-septembre 1647.

Sur le premier feuillet de chaque volume, la signature : « Le Nain ».

XVIIe siècle. Papier. 588, 590 et 719 feuillets. 340 sur 215 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, nos 774-776.)

272-279 (B A, 22 b). Documents relatifs aux traités de Westphalie et des Pyrénées : mémoires, lettres, notamment de d'Avaux et Servien, etc.; originaux, minutes, copies.

272. Tome I. « Premier volume. Vol. 1. » 1645-1656. — A la fin, document original, en allemand, muni de dix signets.

273. Tome II. « Second volume. Vol. 2. » 1644-1647.

274. Tome III. « 3 volume. Vol. 5. » 1644-1645.

275. Tome IV. « 5 volume. Volume VII. Vol. 7. » Janvier-juillet 1646.

276. Tome V. « 6 volume. Vol. 8. » Août-décembre 1646.

277. Tome VI. « 7 volume. Volume IX. Vol. 9. » Janvier-mai 1647. — Fol. 550. « Ordonnances de M. l'évesque d'Angers, publiées

en son synode le 24 may 1657 », relatives au service religieux. Angers, Pierre Avril et Jean Le Boullenger, 1657, in-4, 11 p.

278. Tome VII. « 8 volume. Volume X. Vol. 10. » Juin-décembre 1647. — A la fin : « A nosseigneurs de la Chambre de justice » : requête de Claude de Guénégaud, accusé d'avoir fabriqué cent-soixante acquits et ajouté des feuilles aux rôles de 1654, in-4, 7 p.

279. Tome VIII. « 11 volume. Vol. XIII. Vol. 13. » 1645-1663.

XVII[e] siècle. Papier. 674, 625, 639, 571, 450, 579, 513 et 498 feuillets. 370 sur 242 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 776 a-h).

280 (B A, 22 b). Documents relatifs aux rapports de la France avec l'Espagne, au XVI[e] siècle.

Fol. 1. « Conférence de Madrid, faicte l'an 1525, pour la délivrance du roy François premier, touchant les prétentions de la maison d'Austriche sur la duché et comté de Bourgongne, avec les responces pour la couronne de France sur chacun article. » — Signature de Le Nain.

Fol. 65. « Négociation de la paix traictée à Vervins entre Henry quatre, roy de France et de Navarre, par les sieurs de Bellièvre et de Sillery, et Philippes II, roy d'Espagne, par les sieurs Richardot, Taxis et Verreikens et Charles-Émanuel, duc de Savoye, par le sieur marquis de Lullin; en l'an 1598. »

Fol. 379. Instruction du Roi au comte de La Rochepot, envoyé en Espagne. (1600.)

Placard relatif au legs Bourelier.

XVII[e] siècle. Papier. 393 feuillets. 300 sur 240 millim Demi-rel. veau. — (P. Bourelier. — Collection Le Nain, n° 777.)

281-283 (B A, 22 b). « Ambassade de M. Hurault de Maisse à Venise... » (20 novembre 1582-23 août 1588.)

281. Tome I. 20 novembre 1582-fin 1583. — 313 feuillets.

282. Tome II. 1584-1586. — 315 feuillets.

283. Tome III. Janvier 1587-août 1588. — Au verso du plat supérieur, le placard relatif au legs Bourelier. — 376 feuillets.

Sur le premier feuillet de chaque volume, la signature : « Le Nain ».

XVII[e] siècle. Papier. 370 sur 245 millim. Demi-rel. veau. — (P Bourelier. — Collection Le Nain, n[os] 778-780.)

284 (B A, 22 b). « Mémoires servants à l'ambassade de M. de Maisse à Venise, depuis le 9 novembre 1582 jusques au 27 juillet 1588, contenant les harangues, responses, complimens, advis et mémoires tant de la part dudit sieur de Maisse que des ducs et seigneurs de la République dudit lieu et autres princes d'Italie, ensemble quelques lettres de créance et recommandations du roy Henry troisiesme ausdits duc et seigneurs susdicts. »

Au verso du plat supérieur, le placard relatif au legs Bourelier ; sur le premier feuillet, la signature : « Le Nain ».

XVIIe siècle. Papier. 226 feuillets. 360 sur 280 millim. Demi-rel. veau. — (P. Bourelier. — Collection Le Nain, n° 781.)

285-289 (B A, 22 b). « Dépesches de messire Cristophle de Harlay, comte de Beaumont, escrittes pandant son ambassade d'Angleterre, au Roy et à M. de Villeroy, avec les responses de Sa Majesté et dudit s^{r} de Villeroy; durant les années 1602, 1603, 1604 et 1605. Divisées en IIII volumes. »

Sur le premier feuillet de chaque volume la signature de Le Nain.

285. Tome I. 11 décembre 1601-24 mars 1603. — 435 feuillets.
286. Tome II. 24 mars-28 décembre 1603. — 344 feuillets.
287. Tome III. 6 janvier-21 juin 1604. — 263 feuillets.
288. Tome IV. 22 juin 1604-26 janvier 1605. — 272 feuillets.
289. Tome V. 27 janvier-26 octobre 1605. — 276 feuillets.

XVIIe siècle. Papier. 430 sur 285 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n°s 782-786.)

290 (B A, 22 b). Ambassade du maréchal de Bassompierre en Suisse, pour les affaires de la Valteline, en 1625 et 1626.

Fol. 1. Table des documents et des lettres. — « Nota qu'il y a encore un volume manuscrit intitulé : Ambassade extraordinaire de M. de Bassompierre en Espagne, en 1621, pour l'affaire de la Valteline, qu'il faust joindre à ce registre, par l'ordre des dattes, pour cette histoire. » La Bibliothèque de la Chambre ne possède pas ce dernier manuscrit, qui est indiqué dans la *Bibliothèque* du P. Lelong, tome IV, p. 456, n° 30455, avec cette note : « Ce manuscrit est dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Faron de Meaux. » Cf. *Catalogue général des mss. de France*, III, 353, bibliothèque de Meaux, n° 101 (95).

Signature de Le Nain. Au verso du plat supérieur, le placard relatif au legs Bourelier.

XVII[e] siècle. Papier. 374 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (P. Bourelier. — Collection Le Nain, n° 787.)

291 (B a, 23 a). « De la situation politique de l'Europe et des intérêts de la France. »

Mémoire autographié, avec la signature autographe du général baron de Richemont, député de l'Allier, 7 juin 1829.

Deux exemplaires sous la même reliure.

XIX[e] siècle. Papier. Deux mémoires de 91 pages chacun. 320 sur 218 millim. Demi-rel. chagrin rouge.

292 (B a, 35 †). Documents relatifs à la marine française.

Fonds pour les dépenses générales, dépenses générales, état nominatif des officiers et des vaisseaux, canons, fonderies, mâts, bois, construction de vaisseaux, expéditions en Amérique, magasin général de la marine en Seudre, avec plan, sièges de l'amirauté, manufactures de marine. (1661-1669.)

En tête, une table des matières.

XVII[e] siècle. Papier. 230 feuillets. 360 sur 240 millim. Rel. maroquin rouge. — (Ex-libris de la « Bibliothèque de Jean-Benjamin de Laborde, premier valet de chambre du Roi, gouverneur du Louvre et fermier général, et de Adélaïde-Susanne de Vismes, son épouse, 1786. ») — (Collection Le Nain, n° 754.)

293 (B a, 88). « Recueil des mémoires établissant les inconvéniens du commerce des fraudeurs anglois pendant les hostilités; les abus de la rançon; ensemble la nécessité de rendre les armateurs françois, armant sous pavillon américain, justiciables des juges de leur domicile; par M[e] Poirrier, avocat en Parlement, à Dunkerque, 1779 à 1782. »

Sur le feuillet du titre, on lit : « Archives Nationales, reg. C, n. 211. » En tête se trouve une table. A la fin : « Certifié le présent manuscrit sincère et véritable en tout son contenu par le soussigné citoyen, homme de loi et frère d'armes de la 2[e] compagnie du bataillon des Blancs-Manteaux de la Garde nationale de Paris. A Paris, ce

1er septembre 1791. Poirier. » Un tableau entre les pages 36-37. — Autographe.

XVIIIe siècle. Papier. 147 pages et un tableau. 215 sur 180 millim. Rel. maroquin vert.

294 (B b, 2 a). « Registre du Parlement dict Olim, volume 2. — Hoc est registrum Curiae Franciae domini Regis de feudis et negotiis senescalliatus Carcassonae, et Bellicadri, et Tholosani, et Catursensis et Ruthenensis. » (1269.)

XVIIe siècle. Papier. 500 feuillets. 328 sur 215 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 611.)

295 (B b, 4). « Réglemens concernant l'infanterie de Sa Majesté roy de Prusse, dans lesquels on voit toutes les évolutions et manœuvres qu'elle doit faire, comment il faut charger l'ennemi et faire le service, tant en campagne qu'en garnison, la manière dont se doit comporter le corps des officiers, les appointemens et retenues qui leur sont faits, avec le détail et la description de leurs uniformes. Le tout distribué méthodiquement en douze parties. »

A la fin, une « explication de quellques (*sic*) termes les plus obscurs contenus dans les présens réglemens ».

XVIIIe siècle. Papier. 505 pages. 235 sur 175 millim. Rel. veau brun.

296 (B b, 5). « Ordonnance du Roy concernant le service de l'infanterie. »

A la page 274, on trouve une « table des différents sujets réglés par l'ordonnance cy-dessus ».

XVIIIe siècle. Papier. 274 pages. 240 sur 180 millim. Cartonné parchemin vert.

297-321 (B b, 8). Code militaire de l'Empire français.

297-298. Vol. I. « État-major général. » Tome I, 1re partie. 328 feuillets. 220 sur 150 millim. — T. II, 2e partie (suite). 260 feuillets. 220 sur 150 millim.

299-305. Vol. II. « Génie, Artillerie. » T. I. 1re partie. 328 feuillets. 220 sur 159 millim. — T. II. 2e partie (livre deuxième).

247 feuillets. 220 sur 150 millim. — T. III. 1re suite de la 2e partie. 190 feuillets. 220 sur 145 millim. — T. IV. 2e suite de la 2e partie. 163 feuillets. 222 sur 145 millim. — T. V. 3e suite de la 2e partie. 163 feuillets. 235 sur 155 millim.

504. Vol III. « État-major des places, bâtiments militaires et corps de gardes. » 283 feuillets. 220 sur 155 millim.

505-507. Vol. IV. « Infanterie. » T. I, 1re partie. (Imprimés.) 357 feuillets. 215 sur 145 millim. — T. II. 2e partie. 229 feuillets. 220 sur 150 millim. — T. III. 3e partie. 332 feuillets. 230 sur 150 millim.

508-510. Vol. V. « Troupes à cheval. » T. I. 1re partie. 256 feuillets. 240 sur 155 millim. — T. II. 2e partie. 292 feuillets. 230 sur 150 millim. — T. III. Suite de la 2e partie. 243 feuillets. 240 sur 150 millim.

511. Vol. VI. « Gendarmerie à pied et à cheval. » 250 feuillets. 240 sur 155 millim.

512. Vol. VII. « Garde impériale, troupes étrangères, légions, guides et gardes près les généraux en chef. » 110 feuillets. 235 sur 155 millim.

513. Vol. VIII. « Magasins militaires, employés, transports, convois, étapes, et tout ce qui a rapport aux militaires voyageant isolément. » 273 feuillets. 240 sur 155 millim.

514. Vol. IX. « Inspecteurs et sous-inspecteurs aux revues, commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, payeurs de la guerre. » 303 feuillets. 242 sur 155 millim.

515. Vol. X. « Invalides, hôtel impérial, succursales, vétérans, pensions de retraite, traittemens de réforme et secours. » 196 feuillets. 240 sur 155 millim.

516. Vol. XI. « Hôpitaux militaires, médecins, officiers de santé, pharmaciens, etc. » 133 feuillets. 238 sur 155 millim.

517-518. Vol. XII. « Tribunaux, prisons militaires, dépôts des condamnés aux travaux publics, déserteurs et prisonniers étrangers. » T. I. 1re partie. (Imprimés.) 289 feuillets. 195 sur 130 millim. — T. II. 2e partie. 226 feuillets. 220 sur 160 millim.

519-520. Vol. XIII. « Recrutement. » T. I. 1re partie. 287 feuillets. 220 sur 150 millim. — T. II. 2e partie ; — Vol. XIV. « Récompenses d'honneur » ; — Vol. XV. « Gardes-côtes et gardes-nationales. » 198 feuillets. 235 sur 155 millim.

A la fin de chaque volume, on trouve une table chronologique des lois et décrets et une table alphabétique des matières.

521. Table alphabétique des lois. 365 feuillets; les feuillets 325-351 sont blancs. 195 sur 150 millim.

XIXe siècle. Papier. Manuscrits et imprimés. Demi-rel. basane; le volume de la table a une demi-rel. veau fauve.

522 (B b, 20). « De la peine de mort, des travaux forcés, de la mise en surveillance de la haute police de l'État; suivi de quelques considérations sur la mort civile et la peine de la déportation; par J.-F. Grosourdy, docteur en médecine, et B.-L.-B. Daumas. — Mai 1829. »

En tête, le portrait lithographié de Grosourdy, et un hommage autographe de Grosourdy à la Chambre des députés, daté de Fontevrault (Maine-et-Loire), le 20 août 1831.

XIXe siècle. Papier. 374 pages. 240 sur 185 millim. Cartonné.

523 (B b, 22). Des prisons sous un point de vue pratique, composé et offert à la Chambre des députés par M. Versepuy, pharmacien en chef de la maison centrale de Riom. (Mai 1840.)

Page 1. Avant-propos. — Page 5. Des prisons sous un point de vue pratique, en 5 chapitres et un appendice. — P. 109. Table alphabétique.

A la fin du volume, on trouve un plan du « second étage de la maison centrale de Riom et projet de son agrandissement par le seul point qui lui est donné de pouvoir s'étendre ». L'explication de ce plan se trouve à la p. 104.

XIXe siècle. Papier. 117 pages et un plan. 282 sur 225 millim. Cartonné.

524 (B c, 52). Cours de droit romain, en latin.

XVIIe siècle. Papier. 352 feuillets. 220 sur 170 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 585.)

525 (B d, 27). Recueil de diverses lois anglaises et américaines (1695-1842), relatives à la corruption dans les élections parlementaires. Traductions d'extraits des *Statutes at large* (Londres, 1769-1800) et des Constitutions américaines, faites, à la demande des questeurs de la Chambre des députés, par Breton, « interprète-traducteur assermenté », et authentiquées par lui, du 2 au 29 avril 1844.

1 (fol 3). « Statut de la septième année de Guillaume III, 1695, tome III, pages 594 et 595. » — 2 (fol. 6). » Statut de la deuxième année de Georges II, 1729, tome V, pages 697 à 699. » — 3 (fol. 12). « Statut de la 42e année du règne de Georges III, 22 juin 1802, relatif aux commissions rogatoires pour les enquêtes sur les élections d'Irlande. Tome Ier, pages 538 et suivantes. » — 4 (fol. 30). « Acte du Parlement, ou loi de la 49e année du règne de Georges III, 19 juin 1809, tome III, pages 914 et 915. » — 5 (fol. 36). « Acte d'amnistie du 26 avril 1830, en faveur de ceux qui auraient participé aux délits de corruption dans les élections du bourg de East-Retford, comté de Nottingham, si, appellés en témoignage devant la Chambre des lords, ils font des révélations sincères. — Autre loi du 23 juillet 1830, relative au bourg de East-Redford. Afin d'empêcher de pareilles fraudes pour l'avenir, on adjoint aux électeurs du bourg les francs tenanciers du canton de Barretslaw. Tome XII, première partie, page 43 ; — même partie, pages 241 et 242. » Pour trouver la fin de cette pièce, il faut se reporter au fol. 56; les deux derniers feuillets ont été transposés. — 6 (fol. 41). « Loi du 29 août 1839, de la deuxième année du règne de la reine Victoria, tome XII, 4e partie, pages 703 et suivantes. » Le traducteur a ajouté : « La traduction de cette loi en 150 articles a paru inutile, parce qu'elle est expressément révoquée par une loi postérieure, en 96 articles, du 22 juin 1841, insérée au tome XV, page 854 et suivantes. » — 7 (fol. 45). « Acte du Parlement, ou loi du 22 juin 1841, en un seul article. Autre loi, du même jour, 22 juin 1841, en 96 articles. Tome XV, partie troisième du Recueil des *Statuts*, pages 854 et suivantes. » La suite du fol. 55 est au fol. 59. — 8 (fol. 82). « Acte du Parlement, ou loi du 13 août 1842 [sur le même sujet], tome XVI, 1re partie, du Recueil des *Statuts*, pages 460 et suivantes » . — 9 (fol. 95). « Lois de l'État de New-York du 5 mai 1829 et du 7 mai 1839. — Mention sommaire de la loi du 14 mai 1840, et de celle du 26 mai de la même année. » — 10 (fol. 103). « Dispositions sur la corruption extraites de la Constitution et des Statuts de la République de Massachusetts. »

XIXe siècle. Papier. 105 feuillets. 320 sur 210 millim. Rel. veau fauve.

526 (B E, 2 a). Mélanges historiques.

Fol. 5. « Du rang des grandz de France, par Du Tillet, où il est

monstré la préséance appartenir à M. le mareschal de Brissac pardessus M. le Grand Escuier. » — Fol. 15. « L'estat des dignitez, magistratz et offices du royaume de France, divisé en trois livres. 1564. » — Fol. 71. « Traicté et discours abbrégé de la convocation des Estatz de France selon l'ancienne coustume des anciens roys. » — Fol. 155. « Estatz de la province de Normandie..., où sont les remonstrances faictes au Roy, avec les responces... » (1578-1579 et 1617-1618). — Fol. 204. « Lettres patentes de plusieurs créations de duchez et pairries. » (XVe-XVIIe siècle.)

XVIIe siècle. Papier. 341 feuillets. 430 sur 290 millim. Demi-rel. veau — (Collection Le Nain, n° 548.)

527 (B E, 2 a). Mélanges historiques.

Fol. 7. « Duchez et pairries de France (1627); extraict du livre de M. Du Puy cotté 290... » — Fol. 54. « Chevaliers de l'ordre du Sainct-Esprit, instituez par Henri III... » (1578-1625.) — Fol. 97. « Des chevaliers de la Toison d'or; extraict d'un livre intitulé : *Insignia gentilitia equitum ordinis Velleris aurei*, par Jean-Jacques Chifflet... Anvers, l'an 1632 », etc. (1430-1632). — Fol. 131. « Ordre de Sainct-Michel »; collation à Gustave Ier, roi de Suède. (1543.) — Fol. 133. « Extraict des gazettes (1633); chevaliers du Sainct-Esprit. » — Fol. 136. « Supplément à ce que dessus pour les duchez simples et les duchez pairries. » — Fol. 144. « Duchez et pairries de France en l'année 1627, ensemble les duchez simples et l'ordre du rang des ducs, etc. » Autre copie de l'article du fol. 7, différente d'ailleurs de la première et qui lui est postérieure. — Fol. 214. Plaidoirie pour Ludovic de Gonzague, prince de Mantoue, et Henriette de Clèves, duc et duchesse de Nivernais, pairs de France, contre Anne de Montmorency, pair et connétable de France. — Fol. 276. « Pairries de France, avec le subject des érections et créations d'icelles. » (1458-1621.) — Fol. 318. « Contrat de mariage du Dauphin, fils de Henri II, avec Marie, reine d'Écosse. » (Paris, 19 avril 1558.) — Fol. 334. Privilèges accordés par Louis XII aux Écossais. (Amiens, septembre 1513.) — Fol. 338. « Discours sur la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne, par M. de Refuge, conseiller du Roy en son Conseil d'Estat. » — Fol. 358. « Manifeste de Jean, duc de Bourgogne, contre ceux qui avoient le gouvernement du royaume pendant la maladie du roy Charles VI, lesquelz il accuse de rapine et d'avoir

faict emprisonner les deux fils dudict roy Charles; le 15 apvril, à Hesdin, l'an 1417. » — Fol. 366. « Ordre que doibvent observer les ducs pour leur rang, qui est selon la datte des lettres d'érection des terres en duché seulement, sans considérer les pairries, ce qui a lieu en toutes cérémonies, excepté au Parlement, au sacre du Roy et aux Estatz Généraux. »

XVIIe siècle. Papier. 367 feuillets. 420 sur 280 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 549.)

528-531 (B E, 2 a). Recueil de documents sur les duchés et pairies. (1015-1653.)

528. Tome I. — Fol. 1. « Discours, mémoires et plaidoyez touchant l'origine des ducs et pairs de France. » — Fol. 133 v°. « Tiltres, arrests et autres actes touchant les pairs de France... [Volume I.] » (1015-1297.) — Fol. 219. « Tiltres... Volume second. » (1305-1387.)

529. Tome II. — « Tiltres... concernans les pairs... Volume troisiesme. » (1402-1628.) C'est, plus exactement, la seconde partie du second volume.

Ces deux premiers volumes sont la copie des deux premiers volumes originaux de ce recueil, dont les deux volumes suivants constituent les deux derniers volumes originaux.

530. Tome III. — « Duchez et pairies. Volume 3. » (1316-1567.) — En tête, « Table générale de divers actes, titres et mémoires contenus aux quatre volumes des duchez et pairies, rengez par ordre chronologique. » (1015-1653.)

531. Tome IV. — « Duchez et pairies. Volume 4. » (1567-1653.)

XVIIe siècle. Papier. 460, 320, 339 et 275 feuillets. 342 sur 225 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, nos 550-553.)

532-534 (B E, 2 a). « Érections des duchez et pairries de France. »

532. Tome I (1297-1556). « Table des érections... » — « Table alphabétique des érections... » — Fol. 1-318.

533. Tome II (1562-1634). — Fol. 319-642.

534. Tome III (1610-1695). — Fol. 643-1054.

XVIIe siècle. Papier. 1054 feuillets. 340 sur 220 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, nos 554-556.)

535 (B E, 2 a). « Travail de messieurs les commissaires nommés par arrêt du Parlement du 3 mars 1764, les princes et pairs y séants, pour recueillir les principes et les faits tendants à establir que le Parlement de Paris est uniquement et essentiellement la Cour des pairs, et dont le dépôt a été ordonné par l'arrêté de la ditte Cour, du 29 mai 1764, les princes et pairs y séants ; on a joint en fin copie dudit arresté du 29 mai. »

XVIIIe siècle. Papier. 149 feuillets. 290 sur 220 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 557.)

536 (B E, 2 a). Différends entre les ducs et pairs et les présidents à mortier du parlement de Paris. Recueil d'imprimés.

1. « Lettre d'un duc et pair de France à un autre duc et pair de ses amis, qui est à la campagne. » (Paris, 25 mai 1664.) Suivi de plusieurs mémoires des ducs et pairs et des présidents à mortier, touchant leur prétention réciproque d'opiner immédiatement après le Roi et les princes du sang dans les lits de justice. — In-fol., 108 pages.

2. « Recueil de pièces concernant les différends des pairs de France avec les présidens à mortier du parlement de Paris. » Paris, Antoine-Urbain Coustellier, 1716. — In-fol., 16 pages. et titre; les p. 1-4 en double exemplaire, les pages. 5-16 en deux tirages.

3. « Mémoire des pairs de France contre les présidents à mortier... » — In-fol., 19 pages.

4. « Requeste du duc de Richelieu, pair de France, pour demander au Roy d'estre jugé en forme de pairie... » (26 mars 1716.) — Requête aux mêmes fins des pairs de France. (28 mars 1716). — In-fol., 4 pages.

5. « Mémoire des pairs de France servant de preuve à leur requeste du 28 mars 1716... » — In-fol., 27 pages.

6. « Requeste des pairs de France... » (22 février 1717.) — In-fol., 7 pages.

7. « Preuves des mémoires concernant les pairs de France. » (1015-1461.) — In-fol., pages. 5-806, fin du premier volume.

XVIIIe siècle. Papier. 420 sur 280 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 558.)

537 (B E, 10 a). Recueil de jurisprudence.

1. « Sommaire des diverses juridictions qu'il y a eu en France. » En tête, deux cachets de bibliothèque, l'un portant : « Bibliot[heca]

Univers[itatis] Par[isiensis] », l'autre : « Montempuis ».

2. « Code du roy Henry III. » Lyon, Jean Pillehotte, 1599, in-4°. (2e édition). — L'ouvrage est accompagné de nombreuses notes manuscrites, du XVIIe siècle, écrites dans les marges ou sur des feuilles séparées, destinées à compléter le Code ou à le mettre à jour.

Après la table, on lit : « Tiltre premier. L'exercice de la religion catholique, apostolicque et romaines (*sic*) remis en tous lieux et endroitz de la France. » (Ord. de 1594, 1596, 1598, 1599, 1606.) — « Des assemblées généralles et particulières que ceulx du Clergé peuvent faire en France. Faict en l'assemblée généralle du Clergé tenue à Paris en l'année 1606. Tilt. Ier B. » — « De la forme d'imposer et lever les décimes en France. »

Après la p. 18 : « Stil des officialitez, fait en l'assemblée généralle du Clergé, tenue à Paris, en l'année 1606. »

Après la p. 24 : « De l'alliénation des biens ecclésiastiques ou de communaulté. Arrest de la Cour du 20 septembre 1577. Henri III et Estats de Blois, 1579, art. 19. »

Après la p. 40 : « De l'hospital du Saint-Esprit, siz à Paris, et des enfans orfelins estans en iceluy. » (1566.) — « Institution des enfans de l'hospital de la Trinité, sis à Paris, rue Saint-Denis, le 1er juillet 1545. » — « Ensuyt l'ordre que l'on tient au gouvernement du temporel de l'Hostel-Dieu de Paris. »

Après la p. 46 : « Extrait des registres du Conseil d'État cassant un arrêt d'annulation de lettres patentes par le Parlement, 12 mai 1631. — « Déclaration du roy François Ier sur les modifications, remonstrances et jurisdictions du Parlement de Paris. » — « De l'institution et érection des parlemens de Paris, Thoulouze, Rouen, Bordeaux, Aix et Bretaigne. Du Parlement de Paris, Eschiquier de Rouen et Grands jours de Troyes. Philippes le Bel, 1302. »

Après la p. 76 : « Des procez qui se jugent par commissaires, et quelz ilz doivent estre. » (1493-1597.)

Après la p. 88 : « Des Chambres de l'Édict par le jugement des causes de ceulx de la prétendue religion réformée. » (Avril 1598.) — « Réglement du Conseil d'Estat d'entre les advocatz et procureur généraux (*sic*) du Roy en la Chambre de l'Édict establye à Nérac. » (26 septembre 1602.)

Après la p. 96 : « Extraict des registres du Parlement », contenant

un règlement pour les clercs du greffe civil, 29 avril 1617. In-4°, 24 p.

Après la p. 106 : « Arrest du Parlement sur les appoinctemens des causes légères que les procureurs peuvent passer», 7 septembre 1599.

3. « Quelques pièces concernant la justice. » — P. 1. « Des receveurs des consignations. » (Juin 1558-24 novembre 1598.) — P. 5. « Des adjudications par décret. » (23 novembre 1598.) — P. 9. « Priviléges des descendans de Eude Le Maine, dict Chalo St-Mars. » (9 janvier 1540-3 juillet 1602.) — P. 11. « Renonciation d'un solz pour muid, nommé pancarte. » (10 novembre 1602.) — P. 13. « Restablissement des offices de lieutenans particuliers ou assesseurs criminels en chacun siége présidial, baillaige et autres jurisdictions royales, suyvant l'édict de Henry III. 1596. » — P. 15. « De la Chambre du Trésor. » (Août 1621.) — P. 17. « Du droict d'aubaine. » (5 septembre 1386-5 février 1566.) — P. 19. « Des capitaines des chasses. » — P. 25. « Des bourgeois de Paris et de leurs priviléges. » (9 août 1371-22 décembre 1575.) — P. 31. « Des deniers patrimoniaux et d'octroy, ensemble des officiers commis à la recepte d'iceulx » (mars 1514-janvier 1586). — P. 37. « Des officiers establis au mesuraige à sel d'Ingrande et contre-mesuraiges de Saumur et Angers. » (22 février 1599.) — P. 81. « Instruction pour donner le morion aux soldatz manquans à leur devoir, estans en garde, avec les causes pour lesquelles ilz le doivent avoir. » — P. 88. « Eslections de France. » — P. 89. « Des trésoriers. »

XVIIe siècle. Papier. 45 feuillets, 1013 et 90 pages. 258 sur 180 millim. Rel. veau marbré.

338-353 (B E, 11). « Ordonnances et réglemens » ; recueil de pièces diverses, sous forme d'expéditions adressées au greffe du Parlement, à fin d'enregistrement, entre 1645 et 1675.

Seize volumes, qui proviennent très probablement de Talon, conseiller au Parlement, dont on trouve le nom et l'adresse sur un signet laissé dans le volume VII, fol. 207 : « Monsieur Talo[n], conseiller au [Parlement], rue Courteau[villain]. »

338. Tome I. — 1613-1659.

Fol. 1. Table. — Fol. 7. Privilèges d'usage pour les habitants de Boulogne, près Saint-Cloud, 28 mars 1645. — Fol. 11. Attribution de juridiction pour Eustache Le Maréchal, maître de la verrerie de

Saint-Germain-des-Prés, 25 septembre 1651. — Fol. 13. Statuts des tourneurs-boisseliers d'Orléans, 18 février 1658. — Fol. 19. Érection en comté de la terre de Chalain au profit de Christophe Fouquet, président au parlement de Bretagne, 7 septembre 1658. — Fol. 23. Honorariat pour Jean Le Maistre, conseiller au Parlement, 5 février 1659. — Fol. 24. Don de l'office d'avocat du Roi au bailliage de Loudun à François Béguier, avocat au parlement de Paris, 17 mars 1659. — Fol. 26. Union à la charge de surintendant des bâtiments et manufactures, du privilège de faire entrer des tapisseries étrangères, 20 mars 1659. — Fol. 28. Privilège de Jean Hamard, liégeois d'origine, potier de terre à Charleville, 27 mars 1659. — Fol. 30. Nomination « du sieur de La Frette, Gaston de Gruel », comme lieutenant général au bailliage de Chartres, 14 août 1656. — Fol. 32. Autre copie du privilège de Jean Hamard, 27 mars 1659.

Fol. 34. Attribution de juridiction pour les héritiers du surintendant Servien, 24 avril 1659. — Fol. 36. Lettres de naturalité pour Nicolas Michaud, 14 décembre 1658. — Fol. 37. Manufacture de Jean Hindret et Léonard Blaise pour façon sur métiers de camisoles, caleçons, bas, canons, chaussons et autres ouvrages de soie, fil, laine, coton, etc., janvier 1656. — Fol. 40. Honorariat conféré à Barrin de La Galissonnière, maître des Requêtes de l'Hôtel, 11 octobre 1658. — Fol. 44. Sénéchaussées de Roanne et Saint-Étienne transférées à Montbrison, 14 décembre 1658. — Fol. 52. Union de la manse abbatialle de Saint-Corneille et Saint-Cyprien de Compiègne au monastère du Val-de-Grâce de Paris, mars et 30 mai 1659. — Fol. 68. Nomination de Gabriel Bouffet, avocat en Parlement, comme conseiller au bailliage de Berry, 31 mai 1659. — Fol. 70. Don de haute justice en faveur de l'abbaye du Parc-aux-Dames, 5 juin 1659. — Fol. 74. Honorariat conféré à Martin Reveau, lieutenant particulier et assesseur civil en la sénéchaussée de Poitiers, 24 mai 1659. — Fol. 75. Dettes des habitants de Saint-Dizier, 26 septembre 1658 et 17 février 1659.

Fol. 83. Nomination de Guy de Pertuis, capitaine et gouverneur d'Épernay, comme bailli de cette ville, 4 avril 1659. — Fol. 84. Fondation du séminaire de Notre-Dame de l'Hermitage en Auvergne, avril 1650. — Fol. 86. Nomination de Louis Jousseaume, marquis de la Bretaiche, lieutenant des gardes du corps, comme gouverneur et lieutenant général à Poitiers, 16 mai 1659. — Fol. 88. Privilège à Michel Lambert pour l'impression de ses œuvres musicales, 18 juin

1659. — Fol. 90. Statuts des cordonniers d'Orléans, 24 mai 1659. — Fol. 94. Nomination d'Auguineau, avocat en Parlement, comme conseiller au bailliage de Tours, 16 avril 1659. — Fol. 96. Don de bois de chauffage par le Roi aux Cordeliers de Boulogne, 28 juin 1659. — Fol. 98. Coupe extraordinaire de cinquante arpents de bois de haute futaie en la forêt de Dreux pour rembourser les avances de la duchesse de Chevreuse, 31 août 1656. — Fol. 100. Lettres de naturalité pour les peintres anversois Mathieu de la Montagne et Philippe d'Erlengetz, son gendre, mars 1659. — Fol. 102. Nomination d'Eustache Thibeuf, avocat en Parlement, comme conseiller lay en Parlement, 30 juin 1659. — Fol. 104. Privilèges des verriers de Paris, février 1659. — Fol. 106. Statuts des fourbisseurs de Saint-Étienne, 9 juillet 1658. — Fol. 109. Droits de justice en la terre de Bazoches-les-Hautes, en faveur de Goury, seigneur du Mazurier, de Beauvilliers et Bazoches-les-Hautes, maître d'Hôtel ordinaire du Roi et maître ordinaire de la Chambre des comptes, 3 juillet 1659. — Fol. 111. Érection en fief d'un domaine sis à Saint-Germain, en la censive de l'abbaye Saint-Jean-Baptiste du Moncel, près Pont-Sainte-Maxence, appartenant à Philippe Poulet, sieur de Saint-Symphorien, maréchal des camps, juin 1659. — Fol. 113. Érection en baronnie de la terre de Bruys, au bailliage de Soissons, au profit d'André de « Vuis », seigneur de Bruys, avril 1659. — Fol. 115. Obligation d'une autorisation préalable pour établir des communautés, séminaires et confréries, 12 juillet 1659.

Fol. 119. « Lettres de confirmation du privilége des pauvres filles orphelines de père et de mère de l'hospital de Nostre-Dame de la Miséricorde » de Paris, avril 1659; in-4°, 6 p. — Fol. 123. Union de la métairie de La Grange des Groux, en la paroisse Saint-Jean-de-la-Ruelle, à la paroisse Saint-Paterne d'Orléans, au profit des Chartreux d'Orléans, 26 mai 1659. — Fol. 125. Garde-gardienne pour les Jésuites de La Flèche, mars 1659. — Fol. 127. Privilèges des habitants de Saint-Gengoux-le-Royal en Mâconnais, juillet 1659. — Fol. 129. Établissement de l'hôpital général de Montbrison, juin 1659. — Fol. 133. Établissement d'un marché à La Ferté-Imbault, mars 1659. — Fol. 135. Privilège de Michel Espert, ingénieur du Roi, pour l'établissement de machines élévatoires, 20 mai 1656. — Fol. 137. Union de la terre de Sainte-Savine à la seigneurie de Trévilliers, au profit de Louis de Vienne, lieutenant particulier au bailliage de Troyes, juin

1659. — Fol. 139. Élection et prolongation du supérieur général des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de la congrégation de France, 27 juillet 1659.

Fol. 143. Lettres de naturalité pour Hugues O'Cahail, prêtre irlandais, juin 1659. — Fol. 144. Adjudication de la terre de Bry-sur-Marne et établissement d'un marché au profit de François Miron, président en Parlement, juillet 1659. — Fol. 146. Création de foires et marché à Breuilpont, au bailliage de Chartres, en faveur du président Chrétien de Lamoignon, août 1635. — Fol. 150. Vente des droits de justice de la paroisse de Baussat à Étienne Citerne, seigneur de Vinzelles, 14 août 1659. — Fol. 158. Nomination de François Bernard fils, avocat en Parlement, comme conseiller et avocat aux sièges royaux de Saumur, à la place de son père, 24 juillet 1659. — Fol. 160. Autorisation d'exercer pendant cinq ans accordée à Paul Bernard, père de François Bernard, 14 août 1659. — Fol. 162. Honorariat pour Pierre Le Clerc, procureur en l'élection de Laval, 21 juin 1659. — Fol. 164. Union de la chapelle Sainte-Anne en l'église du château de Montjean, diocèse du Mans, à la collégiale de Thouars, juin 1659.

Fol. 166. Érection de fourches patibulaires et de piliers à carreau à Villejuif, au profit de Pinon, seigneur du lieu, juillet 1659. — Fol. 168. Garde-gardienne pour les religieux de La Chaise-Dieu, mai 1659. — Fol. 170. Provision du gouvernement de la haute et basse Auvergne en faveur du cardinal Mazarin, 15 juin 1659. — Fol. 172. Érection en marquisat de la terre de La Varanne, au profit de Guillaume Fouquet, lieutenant général en Anjou, juin 1616. — Fol. 174. Confirmation des statuts des violonistes, maîtres de danse et joueurs d'instruments, octobre 1658, in-4, 13 p. — Fol. 182. Confirmation du marquisat de La Varanne, février 1657. — Fol. 184. Élection du provincial de la province de Saint-Bonaventure, de l'ordre des Frères Mineurs, 26 juillet 1659. — Fol. 186. Transfert à Villers-Cotterets de l'abbaye de Saint-Remy et Saint-Georges en la forêt de Retz, août 1658.

Fol. 188. Érection en comté de la terre de Fontenay-les-Briis, en faveur d'Henri de Bullion, conseiller aux Conseils, 6 juillet 1659. — Fol. 192. Nomination de François Hervé, avocat en Parlement, comme conseiller au Parlement, à la place de son père, 7 avril 1659. — Fol. 194. Concession de bois en faveur du président de Nesmond, juin

1659. — Fol. 196. Érection en comté de la terre de Muret et établissement de deux foires et d'un marché, en faveur de Hiérôme Lécuyer, juillet 1659. — Fol. 200. Statuts des drapiers de Tours, 7 mai 1658. — Fol. 212. Création de deux offices d'exempts en la compagnie du chevalier du guet de Paris, décembre 1654. — Fol. 214. Confirmation des statuts des tisserands de Langres, septembre 1658. — Fol. 216. Nomination de Jean d'Avezan, doyen de l'Université d'Orléans, comme docteur régent en la Faculté de droit canon de l'Université de Paris, 26 juillet 1659. — Fol. 220. Statuts des horlogers de Lyon, 27 février 1659. — Fol. 228. Confirmation des statuts des menuisiers de Châlons, juillet 1659. — Fol. 230. Statuts des vergetiers de Paris, 5 septembre 1659. — Fol. 242. Lettres de noblesse en faveur de Pierre Briçonnet, 26 juillet 1659. — Fol. 246. Statuts des plumassiers de Paris, 16 juin 1659. — Fol. 256. Concession de bois de construction à Louis Nicolay, abbé commendataire de La Cour-Dieu, 24 décembre 1657. — Fol. 258. Vente d'un bois par les habitants de Courville, près Fismes, au président de Mesmes, 5 septembre 1659. — Fol. 277. Expropriation des maisons construites le long du quai entre le Pont-Neuf et la porte de Nesle, 6 septembre 1659. — Fol. 281. Statuts des menuisiers de Châlons, 21 mai 1613. — Fol. 295. Statuts des boulangers du faubourg Saint-Germain-des-Prés, 6 mai 1658. — Fol. 299. Statuts des apothicaires de Lyon, 27 novembre 1659. — Fol. 305. Renouvellement du bail du domaine ancien, avec réunion du droit dit L'ancienne draperie de Paris, au profit de Louis de Cesset, 18 septembre 1659. — Fol. 313. Compatibilité de l'office de procureur ancien, alternatif et triennal du grenier à sel du comté de Dunois avec celui de maître des eaux et forêts dudit comté, en faveur de Noël Michaud, sieur des Varennes, 5 octobre 1659. — Fol. 314. Confirmation du couvent de Chenoise au profit des religieux de la Merci, juin 1659.

Fol. 316. Établissement du séminaire de Limoges, 15 janvier 1657. — Fol. 318. Autorisation aux Augustins déchaussés de la province de Lyonnais d'établir une « famille » au château de Burnans, septembre 1657. — Fol. 320. Érection en marquisat de la terre de La Grange, mouvant du château de Brie-Comte-Robert, en faveur de Thomas Le Lièvre, président au Grand Conseil, juin 1659. — Fol. 322. Confirmation d'un droit d'usage en la forêt de Coucy en faveur de Roger de Longueval-Crécy, comte de Leuilly, janvier 1655. — Fol. 324. Auto-

risation aux habitants des paroisses de la généralité de Châlons de racheter les biens par eux aliénés depuis vingt ans, 22 juin 1659. — Fol. 326. Concession de bois pour la restauration de l'abbaye de Saint-Pierre d'Auvilliers, près Épernay, 29 novembre 1657.

Fol. 328. Érection en marquisat de La Galissonnière de la terre de La Jannière, en faveur de Jacques Barrin, sieur de La Galissonnière, septembre 1658.

XVII[e] siècle. Papier. 330 feuillets. 340 sur 230 millim. Demi-rel.

539. Tome II. — 1632-1660.

Fol. 1. Privilèges des Mathurins de Fontainebleau, juillet 1659. — Fol. 3. Coupe de bois au profit de l'hôpital de Tonnerre, 26 juin 1659. — Fol. 5. Concession d'une rente de bois de chauffage au profit de Gabriel Choart, seigneur de Magny-Saint-Loup, avril 1658. — Fol. 6. Honorariat de maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel à Nicolas Jassaud, 20 décembre 1659. — Fol. 8. Concession d'une rente de bois de chauffage à Louis Phélipeaux, seigneur de Pontchartrain, 9 janvier 1660. — Fol. 10. Don au cardinal Mazarin du comté de Férette et des seigneuries de Belfort, Delle, Thann, Altkirch et Isenheim, décembre 1659. — Fol. 14. Statuts des papetiers de Paris, 13 novembre 1659.

Fol. 22. Juridiction pour les trésoriers de l'extraordinaire des guerres, janvier 1660. — Fol. 26. Érection en comté des terres du Mesnil-Habert, Maincourt et les Lais, en faveur de Henri-Louis Habert, marquis de Marigny, conseiller aux Conseils d'État et privé, 6 août 1650. — Fol. 28. Érection en marquisat de la terre de Rumont en Gatinais, en faveur du sieur de Montliard, septembre 1657. — Fol. 32. Union des terres du Pallet et autres au marquisat de La Galissonnière, juin 1659. — Fol. 34. Amnistie pour le prince de Condé et ses partisans, janvier 1660. — Fol. 38. Établissement du séminaire de Chartres, décembre 1659. — Fol. 42. Établissement d'un péage pour les réparations du pont Marie, 20 février 1660. — Fol. 44. Garde-gardienne pour la collégiale Saint-Rieul de Senlis, 27 février 1660. — Fol. 48. Nomination de François Le Tonnelier de Breteuil, avocat en Parlement, comme conseiller lay en ladite cour, 13 octobre 1660. — Fol. 50. Statuts des plombiers et fontainiers de Paris, 23 août 1646. — Fol. 62. Nomination de Henri d'Aguesseau comme maître des Requêtes de l'Hôtel, 16 janvier 1660.

Fol. 64. Établissement de deux foires et d'un marché à Boissy-Saint-Yon, février 1660. — Fol. 66. Amortissement pour les Franciscains de Limours, avril 1659. — Fol. 68. Statuts des tissutiers, rubanniers et passementiers de Tours, août 1655. — Fol. 80. Nomination de Robert de Breux, sieur de Villemort, comme lieutenant général du Blésois, 16 décembre 1656. — Fol. 82. Nomination d'Eugène de Savoie, comte de Soissons, comme lieutenant général en Bourbonnais, 20 mars 1659. — Fol. 84. Union de chapelles à la mense capitulaire d'Orléans, décembre 1644. — Fol. 86. Don de haute, moyenne et basse justice en la paroisse de Montigny-le-Hangrin, prévôté de Pierrefonds, en faveur de Marc de Brion, seigneur de Haute-fontaine, avril 1660. — Fol. 88. Délégation par le général de l'ordre de Saint-François du P. Bernard Jourdain pour tenir le chapitre de la province de Poitou, mars 1660. — Fol. 91. Privilèges des habitants de Niort, mars 1650. — Fol. 93. Privilèges des médecins de Lyon, 23 mars 1638 et 24 janvier 1658. — Fol. 99. Nomination de la duchesse d'Orléans comme tutrice de ses filles, 4 mars 1660. — Fol. 103. Création d'une quatrième chaire de théologie au collège de Navarre, octobre 1659. — Fol. 107. Anoblissement de Claude de Bernabé, sieur de La Boulaye et de La Haye Fougereuse, 20 septembre 1634.

Fol. 109. Autorisation aux religieuses de La Grâce-Dieu, province de Leicester, de s'établir à Pontoise, juillet 1659. — Fol. 111. Lettres de naturalité en faveur d'Édouard-François de Valsingham, originaire de Londres, mai 1659. — Fol. 113. Confirmation de noblesse par Claude Bernabé, sieur de La Boulaye, 20 décembre 1659. — Fol. 115. Servitudes grevant les terrains contigus au couvent de l'Ave-Maria de Paris, septembre 1659. — Fol. 117. Droit d'éminage en faveur de l'hôpital de la Miséricorde au faubourg Saint-Marcel de Paris, juin 1659, in-4°, 4 p. — Fol. 119. Établissement des Franciscains à Condé-sur-Marne, février 1659. — Fol. 121. Honorariat en faveur de Jean Grassin, conseiller au présidial de Troyes, 20 février 1660.

Fol. 123. Dispense de tenir l'office d'élu en l'élection de Pithiviers et de lieutenant au même bailliage en faveur de Guillaume Gentil, 3 septembre 1658. — Fol. 125. Lettres de naturalité en faveur de Jean-Dominique de Casaressy, génois, février 1660. — Fol. 129. Autres, en faveur de « Philippe des Contes de Saint-Martin d'Aglie », piémontais, janvier 1660. — Fol. 131. Union de la châtellenie de Chateaufort à la terre de Jouy en faveur de Charles d'Escoubleau,

marquis de Sourdis, février 1660. — Fol. 133. Établissement d'Ursulines à Magny-en-Vexin, mars 1659. — Fol. 135. Nomination de Pierre Le Moine comme bailli du For-Lévêque, à la place de son père, 17 décembre 1656. — Fol. 137. Don de la justice de Champinières à Jacques Guy, sieur de Puyrobert, novembre 1659. — Fol. 141. Nomination de Guillaume Fauvelet, avocat en Parlement, comme conseiller au présidial de Sens, 19 janvier 1660.

Fol. 143. Nomination de Claude Robert comme l'un des quatre notaires du parlement de Paris, 8 mai 1660. — Fol. 145. Privilèges de la verrerie de Saint-Germain-des-Prés, 25 septembre 1651. — Fol. 149. Tutelle des princesses d'Orléans, 28 avril 1660. — Fol. 151. Droit de chauffage en la forêt de Retz en faveur de Jannart, seigneur de Thury, substitut du procureur général au parlement de Paris, 20 août 1659 et mars 1660. — Fol. 155. Autorisation à Jean-Antoine de Mesmes de continuer, pendant dix ans, ses fonctions de président en la Grand chambre, malgré sa démission en faveur de son fils, 21 avril 1660. — Fol. 157. Statuts des tailleurs d'habits et pourpointiers de Paris. — Fol. 167. Lettres de naturalité en faveur de Roland Cominge, prêtre irlandais, mars 1659. — Fol. 169. Attribution de juridiction pour Charles-Gabriel de Mallissy, maréchal des camps et armées, et autres, 23 mars 1660. — Fol. 175. Lettres de noblesse en faveur de Fleurant Arnaudet, avril 1660.

Fol. 177. Privilège pour l'impression des *Concilia... greco-latina* de Sébastien Cramoisy, 15 mai 1660. — Fol. 179. Droit d'usage dans le bois de Rouvray en faveur des habitants de Boulogne et des Menus près Saint-Cloud, 24 mai 1660. — Fol. 181. Érection en vicomté de la terre d'Arnais en Beaujolais en faveur de Philippe de Couleur, trésorier en la généralité de Lyon, mai 1657. — Fol. 183. Érection en baronnie de la terre de Gombernaux en faveur de Gabriel de Mion, août 1657.

Fol. 187 v°. Boutiques et échoppes du Palais, Halles, Grand Châtelet et cimetière Saint-Jean, 18 mai 1660. — Fol. 193. Érection en fief de La Grange du Milieu, près Yerres, en faveur du sieur Burin, février 1660. — Fol. 195. Lettres d'innocence en faveur de Philippe de La Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, 12 novembre 1651. — Fol. 201. Bail du domaine de la ville, prévôté et vicomté de Paris adjugé à Pierre Lapie, 26 février 1660. — Fol. 207. Dispense d'âge de conseiller au bailliage de Montdidier en

faveur d'Antoine de Saint-Fuscien, 4 mai 1660. — Fol. 209. Substitution du nom de Baudin à celui de Badin en faveur de René et Étienne Badin, frères, marchands, originaires d'Orléans, 10 mai 1660. — Fol. 211. Tarif des droits du domaine de la ville et faubourgs de Paris, 8 feuillets parchemin, 8 février 1651. — Fol. 220. Don du droit d'ancien subside sur le vin entrant à Chalons, accordé par le Roi à l'évêque de Chalons, en indemnité de l'expropriation d'un moulin à drap, converti en moulin à poudre, mars 1660. — Fol. 222. Échange entre l'abbaye de Vallemont et Pierre Roque, seigneur de Varengeville, 29 septembre 1652. — Fol. 228. Attribution aux prieurs de Saint-Pierre-Le-Moutier de la qualité de premier conseiller du Roi au bailliage dudit lieu, mars 1632.

Fol. 232. Réforme de l'ordre de Citeaux, 7 août 1651. — Fol. 245. Frères Prêcheurs ou Jacobins de Paris et de Moulins, 8 juillet 1660. — Fol. 246 *bis*. Érection en comté de la terre de Langeron en faveur de Philippe Andrault, lieutenant général, février 1656. — Fol. 248. Don de bois de construction au chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers, 18 janvier 1660. — Fol. 250. Érection en marquisat de la terre de Brunvilliers en faveur d'Antoine Gobelin, mai 1660. — Fol. 254. Autorisation au chapitre de Reims de vendre du bois, 5 mai 1655. — Fol. 256. Attribution de rentes à l'hôpital de la Miséricorde au faubourg Saint-Marcel, 4 juin 1660, in-4°, 3 p. — Fol. 258. Continuation du titre de comté-pairie à la terre d'Eu, dont Anne-Marie-Louise d'Orléans doit se rendre adjudicataire, 15 mai 1660. — Fol. 260. Privilèges du premier huissier de la chambre des comptes de Paris, mai 1659.

Fol. 262. Obligation de déposer un exemplaire de tout livre nouveau au Cabinet du Louvre, comme il est déjà fait pour la bibliothèque publique établie en l'Université de Paris, août 1658. Ms. et impr. in-4°, 3 p. — Fol. 266. Lettres de noblesse pour Jean Darbon, conseiller et maître d'Hôtel ordinaire du Roi, février 1650. — Fol. 268. Érection en vicomté de la terre de Montbron en faveur de Henri de Montbron, avril 1654. — Fol. 272. Commission du Père Bernard Guyart, des Jacobins de Paris, pour présider le chapitre de Nantes, 14 août 1660. — Fol. 273. Suppression des deux offices de contrôleurs clercs d'eau sur les rivières de Seine, Oise et leurs affluents, et tarif des droits à percevoir au profit du domaine, 13 mai 1659. — Fol. 277. Nomination du marquis d'Humières comme gouverneur en Bourbonnais,

8 juin 1660. — Fol. 279. Autre, d'Eugène de Savoie, comte de Soissons, comme gouverneur en Champagne, 21 juin 1660. — Fol. 285. Échange entre Louis Phélypeaux, seigneur de La Vrillière, et le duc d'Orléans, juillet 1659. — Fol. 287. Confirmation d'une vente de bois à prendre dans la forêt de Bière, en faveur de Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, 15 septembre 1653. — Fol. 289. Concession d'un droit de péage à la ville de Troyes, août 1660. — Fol. 293. Concession de quatre étaux de boucherie à Paris à Nicolas de Lauge et sa femme, Louise Dubois, octobre 1659. — Fol. 295. Lettres de noblesse en faveur de René Touzalin, sieur de Tampenoux, mars 1660. — Fol. 297. Honorariat de conseiller aux parlements de Paris et de Rennes, en faveur du sieur de Villemontée, évêque de Saint-Malo, 31 juillet 1660. — Fol. 299. Augmentation du droit de chauffage en la forêt de Compiègne en faveur du chancelier Séguier, 12 août 1660. — Fol. 301. Transaction entre le Roi et Jacques Pinon, sieur du Martray, baron de Courcy, au sujet du pannage de Courcy, août 1660. — Fol. 303. Déclaration en faveur des prêtres de la Mission du Mans, février 1659.

Fol. 307. Confirmation de Gilles Renard, commissaire à la conduite de la compagnie des Gardes du corps, dans la propriété de La Garenne, sise au-delà du jardin des Tuileries, et fixant à 95.130 l. 2 s. 6 d. l'indemnité d'expropriation, 12 mars 1651. — Fol. 309. Substitution, au profit de Nicolas Chevalier, sieur de Vaumontel, d'un droit de quinze cordes en la forêt de Montfort-l'Amaury, annexé au fief de La Maison-Rouge, près Montfort-l'Amaury, à un droit d'usage en la même forêt, dépendant du fief du Val ou Bois-Renou, en la paroisse de Montfort-l'Amaury, juillet 1658.

Fol. 311. Foires et marché à La Pommeraye-sur-Sèvre, en faveur d'Olivier Ménard de Toucheprès, mai 1651. — Fol. 315. Réhabilitation de Jacques de Piennes, sieur de Bartonyer, poursuivi pour dettes, 20 juillet 1659. — Fol. 317. Mouvance immédiate du comté de Dunois à la couronne, en faveur du duc de Longueville, août 1660. — Fol. 319. Substitution du nom d'Espinoy à celui de Dorat, en faveur de Madeleine Dorat, fille de Joseph Dorat et de Françoise d'Espinoy, 20 août 1660. — Fol. 321. Confirmation de l'établissement des religieuses de la Visitation au faubourg Saint-Jacques, mai 1660. — Fol. 323. Autre, pour la congrégation de l'Oratoire à Riom, avril 1659. — Fol. 325. Don au prince de Condé des seigneuries de Ste-

nay, Dun, Jametz, Clermont-en-Argonne et Les Montignons, décembre 1648. — Fol. 331. Privilège pour Pierre Mariette, marchand de taille-douce, de publier l'entrée du Roi à Paris, 31 août 1660. — Fol. 333. Anoblissement de deux personnes dans chaque généralité, janvier 1660. — Fol. 337. Création de deux huissiers-audienciers au Châtelet de Paris, 4 août 1660. — Fol. 343. Adjudication au profit de Hugues de Lionne du privilège du transport des étrangers entrant en France ou en sortant, 1er août 1660. — Fol. 345. Lettres de naturalité pour Jean-Baptiste de Varic, originaire de Lille, 30 août 1660. — Fol. 347. Établissement de l'hôpital général de Moulins, février 1660. — Fol. 357. Échange entre l'hôpital Saint-Lazare d'Issoudun et les religieuses de la Visitation de cette ville, 2 mai 1657. — Fol. 383. Honorariat de maître des requêtes en faveur de Lenain, 17 février 1657. — Fol. 385. Attribution de juridiction en faveur de Marie-Félix de Budos, vicomtesse de Teyrargues, 8 novembre 1660. — Fol. 389. Autre, en faveur du sieur d'Aubusson de La Feuillade, archevêque-prince d'Embrun, légataire universel du maréchal de L'Hôpital, 18 novembre 1660. — Fol. 391. Don des droits de justice en la terre du Plessis-au-Bois en faveur du maître des requêtes Paget, août 1660. — Fol. 392. Amortissement pour les religieuses de l'Antiquaille de Lyon, février 1659.

Fol. 394. Nomination de François Le Coq comme conseiller au parlement de Paris, 8 novembre 1660. — Fol. 396. Statuts des drapiers de Tours, 1er novembre 1660. — Fol. 398. Légitimation de Joseph de Guilhens, juin 1659. — Fol. 400. Nomination d'Antoine Bergeron comme conseiller maître général ancien héréditaire des œuvres du pavé des bâtiments, ponts et chaussées de France, au lieu d'Étienne Papot, décédé, octobre 1660. — Fol. 402. Autre, du même comme conseiller maître général triennal héréditaire des œuvres du pavé des bâtiments, ponts et chaussées de France, au lieu de Michel Villedot, octobre 1660. — Fol. 404. Attribution de juridiction pour Bernard de Foix, duc d'Épernon, 22 octobre 1660, in-fol., 3 p. — Fol. 406. Attribution aux membres du parlement de Bretagne des privilèges des secrétaires du Roi, mars 1660. — Fol. 408. Prorogation pour trente ans des privilèges des habitants de Sibourre, 25 mai 1660. — Fol. 412. Autre, pour les habitants de Saint-Jean-de-Luz, 25 mai 1660. — Fol. 414. Confirmation des privilèges des religieuses de Sainte-Claire, dites de l'Ave-Maria, de Paris, 10 septembre 1660. — Fol. 416. Auto-

risation à l'abbaye de Bourgueil de cultiver les portions de la forêt de Bourgueil, qui ont été défrichées pour fournir le bois nécessaire à la reconstruction de l'église, incendiée par la chute de la foudre sur le clocher, 2 janvier 1655.

Fol. 418. Ratification de l'acquisition par Jean d'Estrées, lieutenant général de l'Ile-de-France, de la seigneurie de Bruyères, octobre 1660. — Fol. 420. Bref d'Alexandre VII autorisant le général des Carmes déchaussés de la congrégation d'Italie à visiter les couvents de l'ordre, 29 octobre 1659. — Fol. 422. Statuts des pâtissiers de Tours, 18 juin 1660.

XVIIe siècle. Parchemin et papier. 425 feuillets. 340 sur 230 millim. Demi-rel.

340. Tome III. — 1523-1661.

Fol. 1. Liste des documents. — Fol. 11. Établissement d'une chambre des pauvres à Calais, novembre 1660. — Fol. 15. Érection en châtellenie de la terre du Parc en faveur de l'abbaye du Parc-aux-Dames, avril 1660. — Fol. 17. Érection en comté de la baronie de Marly-la-Ville, en faveur du sieur de Hodic, baron de Marly, conseiller en Parlement, octobre 1660. — Fol. 21. Union du prieuré de Saint-Martin de Sancerre au monastère de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans, octobre 1660. — Fol. 33. Confirmation de l'établissement d'un couvent d'Ursulines à Saint-Cloud, août 1660. — Fol. 35. Confirmation des statuts des tonneliers de Compiègne, septembre 1647. — Fol. 37. Lettres de naturalité pour Jean-Gaspard Bavin, originaire de Bâle, septembre 1660. — Fol. 39. Adjudication de la seigneurie de Blesnay et Mosny, paroisse de Mesle, au profit de Jean Du Tillet, seigneur de Goix, conseiller en la Grand chambre, décembre 1660. — Fol. 41. Lettres de naturalité en faveur d'Anthelme Maréchal, écuyer, prêtre et théologien, originaire de Saint-Martin-la-Porte, diocèse de Maurienne, novembre 1660. — Fol. 43. Abandon à J.-B. Colbert, baron de Seignelay, adjudicataire des buissons d'Hervaux et du Turot du Bas, près Monéteau, des droits de justice sur lesdits buissons et du droit de pêche sur l'Yonne, depuis la queue de l'île Paule jusqu'à la tour Saint-Pancrace d'Auxerre, janvier 1661. — Fol. 47. Honorariat accordé à Louis Bergeret, substitut du procureur général au Parlement, 10 janvier 1661.

Fol. 48. Translation du comté de Chaumont-en-Vexin au château

du Louvre de la mouvance du duché-pairie de La Roche-Guyon, en faveur de Roger du Plessis, seigneur de Liancourt, décembre 1660. — Fol. 50. Autorisation à Gabriel Le Cœur, sieur de La Motte, conseiller et président des maréchaux d'Anjou, résidence de Saumur, et lieutenant criminel de robe courte en ladite résidence, de jouir dudit office bien qu'il ait des parents pourvus d'offices en la sénéchaussée de Saumur, 18 janvier 1661. — Fol. 52. « Déclaration... portant pardon et abolition en faveur de ceux des troupes qui ont commis des excès et désordres pendant la guerre, et des habitans de la frontière et des provinces du royaume où lesdits gens de guerre ont passé... », novembre 1660. In-4, 10 p. — Fol. 58. Érection en châtellenie de la terre de Ménil en faveur de René de Racapé, seigneur de Maignannes, Ménil, etc., septembre 1660. — Fol 60. Autorisation en faveur de la ville d'Orléans de percevoir quelques droits sur le bois, le foin, le vin, l'eau-de-vie et toutes autres marchandises, 15 décembre 1655. — Fol. 64. Union du prieuré de Sainte-Marie de Monzon à celui de Notre-Dame-des-Prés, près Louvergny, diocèse de Reims, août 1643. — Fol. 71. Octroi d'une pension viagère de 500 l. t. sur la cure de Notre-Dame d'Ève, diocèse de Senlis, en faveur de Pierre Hachette, prêtre, ancien curé de ladite église, 5 février 1661. — Fol. 73. Attribution de juridiction au Parlement en faveur de François, comte de Rouville, pour tous ses procès avec ses créanciers, 31 décembre 1660. — Fol. 75. Autorisation au sieur Doujat, conseiller en Parlement, de clore deux terrains derrière l'hôpital des Incurables, 31 janvier 1661. — Fol. 77. Prorogation pour dix ans du monopole du transport par la rivière d'Ourcq canalisée, en faveur d'Antoine Brirot, marchand bourgeois de Paris, qui avait repris l'entreprise de feu Denis Foligny et compagnie, 2 mars 1652.

Fol. 79. Concession au chevalier de Méré, enseigne des gardes du cardinal Mazarin, du droit d'établir dans la ville, faubourgs et banlieue de Paris, des glacières, pour vendre la glace et la neige à raison de 3 s. la livre, en gros et en détail, juillet 1660. — Fol. 81. Prorogation pour dix ans, à compter du 15 juillet 1665, du monopole des transports sur l'Ourcq, en faveur du sieur Arnoul, conseiller aux Conseils, 30 septembre 1660. — Fol. 83. Transport de la jouissance du monopole d'Antoine Brirot, à l'expiration du monopole antérieur du sieur de Forax, 12 décembre 1652. — Fol. 85. Établissement de l'hôpital Saint-Charles, à Soissons, mai 1657. — Fol. 87. Imposition

annuelle de 35,000 livres sur les habitants d'Angers, calculée et répartie au sol la livre des loyers, 17 février 1661. — Fol. 90. Confirmation des contrats passés entre les Oratoriens et la ville de Riom pour l'établissement du collège, janvier 1661. — Fol. 93. Échange entre le Roi et Louis de Bua de Frontenac : celui-ci abandonne l'hôtel de Frontenac, nécessaire pour l'agrandissement du Louvre et estimé 80,000 livres, contre la cession de droits d'aides à percevoir à Amboise, Montrichard, etc., jusqu'à concurrence d'un revenu annuel de 5,714 l. 5 s. 8 d.; procès-verbal d'expertise, signalant un tableau représentant un *Cupidon* et un autre un *Sacrifice;* etc., 8 novembre 1660. — Fol. 111. Autorisation aux chanoinesses régulières de l'ordre du Saint-Sépulcre de s'établir au clos Bellechasse, au faubourg Saint-Germain, mai 1637.

Fol. 113. Maintien, pour dix ans, dans la charge de président au Parlement, de René de Longueil, sieur de Maisons, démissionnaire, dès 1646, en faveur de son fils, Jean de Longueil, 12 février 1661. — Fol. 117. Acquisition par le maréchal Abraham de Fabert, marquis d'Esternay, du Buisson du Gault, au bailliage de Sézanne-en-Brie, 19 décembre 1658. — Fol. 123. Abandon des droits d'indemnité et autres accordé à l'abbaye du Parc-aux-Dames, près Crépy-en-Valois, à l'occasion de l'acquisition par l'abbaye des terres de Bonville et d'Ury, 10 février 1661. — Fol. 133. Bail emphithéotique d'un terrain consenti par l'administrateur de l'hôpital et maladrerie de Saint-Cloud à Roch des Noyers, demeurant à Saint-Cloud, 28 janvier 1661. — Fol. 137. Abandon du droit de haute justice, en la paroisse d'Esgry, accordé par Élisabeth de Vendôme, duchesse de Nemours, à Gabriel du Roux, chevalier, seigneur de Gaudigny et d'Esgry, premier capitaine du régiment d'infanterie de Picardie, février 1661. — Fol. 141. Abandon aux Ursulines de Beaugency de deux ruelles enclavées dans leur couvent et d'une terrasse attenant aux remparts, à charge de construire un corps de garde et de ménager dans le mur de clôture deux portes d'accès aux remparts, octobre 1660. — Fol. 143. Confirmation des privilèges des Six-Vingts aveugles de Chartres, mars 1661. — Fol. 147. Coupe dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, 24 janvier 1661. — Fol. 149. Évocation au parlement de Paris des procès de l'évêché d'Autun, 3 février 1661.

Fol. 151. Échange par l'abbaye de Coulombs de la seigneurie de Mignières, au profit de Jacques Favier, seigneur du Boullay-Thierry,

contre la ferme des « Gastz », en la paroisse de Saint-Illier-la-Ville, au bailliage de Chartres, 10 juin 1660. — Fol. 161. Honorariat en faveur de Jean-Baptiste Casault, huissier au Parlement, 3 février 1661. — Fol. 165. Union de la charge de sous-prieur et aumônier de l'abbaye de Bourgmoyen de Blois à la mense conventuelle de l'abbaye, mars 1656. — Fol. 167. Échange par le prieuré de Montlhéry d'une rente sur la terre du Plessis-Saint-Père, au profit du sieur de Bellejame, contre un clos près Montlhéry, 1661. — Fol. 169. Concession de la navigabilité de la Creuse, depuis Argenton jusqu'au confluent de la Vienne, en faveur de Gabriel Lescureur, architecte, et d'Antoine Gomy, ingénieur, mai 1660, in-fol., 4 p. — Fol. 171. Lettres de naturalité en faveur de Charles Riane, prêtre, chapelain de la chapelle Sainte-Radegonde, au diocèse de Chartres, mars 1661. — Fol. 173. Autorisation à l'archevêque de Lyon d'employer les 50.000 livres restant des 100.000 livres constituant l'indemnité pour expropriation du château de Pierre-Encise, à l'achèvement du palais archiépiscopal et à l'agrandissement de l'hôtel de Lyon, à Paris, 14 octobre 1660. — Fol. 175. Confirmation du privilège accordé aux chanoines de Clermont-en-Beauvoisis de nommer aux bénéfices devenus vacants pendant le mois de leur exercice, mars 1661.

Fol. 177. Concession des droits de haute, moyenne et basse justice au sieur Lépagnol, seigneur de Ballainvilliers, près Montlhéry, 22 février 1661. — Fol. 180. Création de deux maîtrises d'arts et métiers dans chaque ville du royaume à l'occasion du baptême du duc d'Anjou, le produit en étant concédé au maréchal du Plessis-Praslin, gouverneur du duc d'Anjou, janvier 1661. — Fol. 182. Imposition annuelle de trente-cinq mille livres sur les maisons d'Angers, calculée au sol la livre des loyers, dans le but d'éteindre les dettes de la ville, 22 mars 1661. — Fol. 184. Confirmation de l'abandon consenti par feu le duc d'Orléans à feu d'Hémery, seigneur de Châteauneuf, en conséquence du droit de chauffage de ce dernier en la forêt d'Orléans, de quatre-vingts arpents au climat des Grands-Buissons, sergenterie d'Escivelle, garde de Vitry, au profit de Louis Phélipeaux, seigneur de La Vrillière et de Châteauneuf-sur-Loire, décembre 1660. — Fol. 186. Cession par le Roi au prince de Condé du duché de Bourbonnais, en dédommagement du duché d'Albret, cédé au duc de Bouillon, 2 mars 1661. — Fol. 188. Attribution à la Reine-mère de la nomination des offices ordinaires et de la présentation des offices extraordinaires de la

généralité de Châlons, 15 mars 1661. — Fol. 190. Confirmation du droit de prendre annuellement, pour son chauffage, cinquante cordes de bois en la forêt d'Orléans, en faveur de Charreton, capitaine des chasses du duché d'Orléans, 20 décembre 1660. — Fol. 192. Autorisation aux religieux de l'abbaye de Saint-Remy de Reims d'abattre douze cents arbres pour être employés à la reconstruction du prieuré de Saint-Marcoul de Corbeny, détruit par le feu en 1653, à la suite de l'occupation du pays par l'armée du maréchal de Sennecterre et autres, et de vendre jusqu'à trente mille livres de bois, à employer en achat de matériaux et paiement d'ouvriers, 26 mars 1659.

Fol. 194. Confirmation de l'abbaye de Longpont, au diocèse de Soissons, dans ses droits d'usage, chauffage, bois à réparer et à bâtir, pâturages et panages, août 1660. — Fol. 198. Règlement de l'hôpital général de Tours, février 1658. — Fol. 208. Anoblissement de Jean Tristan, gendarme de la compagnie du comte de Soissons, septembre 1651. — Fol. 210. Concession à Prost, lieutenant des gardes, d'établir des glacières en Bourgogne, Lyonnais, Forez et Beaujolais, pour la vente de la glace, en gros et en détail, sans préjudice pour les particuliers d'établir des glacières dans leurs maisons, jardins et terres, pour leur usage personnel, 26 décembre 1658. — Fol. 211. Autorisation aux religieux du tiers-ordre de Saint-François, de la province de Saint-Yves, de fonder un couvent à Colombes, décembre 1657. — Fol. 213. Amortissement des seigneuries de Valtroit, la Grande Barre et Mouchenon en faveur des Chartreux de Notre-Dame du Parc, mai 1660. — Fol. 215. Concession aux Capucins de Crépy de douze cordes de bois par an, pendant trois ans, à prendre dans les forêts du duché de Valois, 7 février 1661. — Fol. 217. Concession aux Capucins de Compiègne de douze cordes de bois et un millier de fagots par an, pendant neuf ans, à prendre en la forêt de Cuise, 10 janvier 1661. — Fol. 219. Lettres de naturalité en faveur d'Atto Melani, de Pistoie, gentilhomme de la Chambre, décembre 1660. — Fol. 221. Cession à Michel Daits, seigneur de La Guillotière, mestre de camp de cavalerie, par le sieur de La Noue, châtelain de Montreuil-Bonnin, de la haute et moyenne justice au Fredelin, 11 février 1661.

Fol. 223. Inamovibilité du bailli de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sauf remboursement du prix de sa charge, février 1659. — Fol. 224. Acceptation de Claude Le Febvre, substitut du procureur général, comme bailli de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 26 juin

1659. — Fol. 225. Nomination d'Antoine Gouffier, maréchal des camps et armées, comme gouverneur de Blois et lieutenant général en Blésois, 4 avril 1661. — Fol. 229. Arrêt de la Chambre du Trésor relatif au poids le Roi, propriété du chapitre de Notre-Dame, suivi des tarif et règlement, 20 septembre 1660. — Fol. 230. Bail du poids le Roi à Christophe Monginot, 31 juillet 1660, placard. — Fol. 234. « Bail fait par la Reyne, mère du Roy, à M. Laurens Cugniault de la ferme du domaine de Calais et pays reconquis... », 27 novembre 1660, in-4, 11 p. — Fol. 240. Désignation de la ville de Nemours pour l'exercice de la juridiction de bailliage pour le duché de Nemours, juin 1659. — Fol. 244. Privilèges des Célestins de Paris, 26 novembre 1523.

Fol. 266. Autorisation à l'évêque de Beauvais de couper et vendre du bois jusqu'à concurrence de quinze mille livres, destinées à l'hôpital général de Beauvais, 13 décembre 1660. — Fol. 268. Nomination de Jacques Boursier comme grand maître enquêteur et général réformateur ancien des eaux et forêts de France aux départements de Touraine, Anjou et Maine, 9 mars 1661. — Fol. 270. Confirmation aux Minimes de Blois de soixante rottées de bois par an, à prendre dans les ventes des forêts du comté, janvier 1671. — Fol. 274. Autorisation aux Chartreux du Parc, pays du Maine, de faire des coupes dans leurs bois, mars 1661 — Fol. 276. Droits de justice dans les paroisses de Poupry, Theillay-le-Pesneux et Baignaux, dépendant du baillage d'Yenville; concession par le Roi au sieur de Bailleul et vente par celui-ci à Pierre Goury, maître des Comptes, novembre 1660. — Fol. 280. Concession au duc d'Orléans du droit de présentation des titulaires des abbayes, prieurés et autres bénéfices consistoriaux et des offices des présidiaux, etc., des duchés d'Orléans, Valois et Chartres, 2 avril 1661. — Fol. 282. Constitution de l'apanage de Philippe, duc d'Orléans, mars 1661. — Fol. 287. Lettres de naturalité en faveur de Jean-Pierre Simon, originaire de Levens, près Nice en Provence, 13 décembre 1660.

Fol. 289. Confirmation, en faveur des Augustins réformés de la province de Saint-Guillaume et communauté de Bourges, de « deux décrets portants abrogation de tous les privilèges accordés aux docteurs de l'ordre de Saint-Augustin... pour le regard de leur comuneaulté seulement... », 1er mars 1646. — Fol. 292. Statuts des vinaigriers de Paris, 8 juillet 1658. — Fol. 304. Défense d'assigner les receveurs et payeurs des gages et droits des officiers des cours souveraines de Paris

à l'occasion des saisies desdits gages, 1661. — Fol. 306. Constitution de rentes pour l'hôpital de la charité Saint-Barthélemy à La Rochelle, 20 juillet 1658. — Fol. 308. Confirmation des religieux de la Charité dans la possession de l'hôpital Saint-Jean de Roye, février 1659. — Fol. 311. Anoblissement de Thomas Marie, lieutenant général au bailliage d'Auxerre, décembre 1660. — Fol. 313. Adjudication de la justice de Gometz-la-Ville au profit de François Le Couturier, avocat en Parlement, et translation par ce dernier de ses droits à Guy Sevin, maître ordinaire de la Chambre des comptes, seigneur de Blangay ou de Gometz-la-Ville, 14 et 24 juin 1660. — Fol. 319. Concession à la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet de la faculté de recevoir tous legs, donations et fondations, 21 mai 1661. — Fol. 321. Création, à l'occasion du mariage du Roi, de deux maîtrises en chaque ville du royaume, octobre 1660.

Fol. 323. Concession du droit de pâturage, en la forêt d'Amboise, pour dix-huit bêtes à cornes et trois porcs, accordé à Hilaire Hüe, l'un des cochers du Roi, propriétaire de la terre de Chêne-au-Loup, paroisse de Saint-Denis d'Amboise, septembre 1660. — Fol. 325. Honorariat en faveur du sieur de Harlay, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, que ses fonctions de conseiller d'État obligent à résigner son office, 27 janvier 1661. — Fol. 327. Privilège de vingt ans, en faveur de Jean Bernard, libraire et imprimeur à Reims, pour la publication des livres liturgiques de ce diocèse, 29 mars 1661. — Fol. 329. Approbation des statuts modifiés des cordonniers de Tours, février 1661. — Fol. 330. Nomination de Jacques Barrin, commissaire des Requêtes du Palais au parlement de Bretagne, comme maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, en remplacement de son père, Jacques Barrin, sieur de La Galissonnière, et prorogation de ce dernier dans ladite charge pour une période de dix ans, 21 juin 1661. — Fol. 332. Statuts des savetiers d'Orléans, 5 juin 1660. — Fol. 338. Confirmation des franchises des artisans lyonnais, mai 1661. — Fol. 344. Création à Lyon de deux foires franches pour les chevaux et mulets, mai 1661. — Fol. 348. Autorisation à Marc de Briquenault, seigneur de Ruère, de vendre à Paris, en gros et en détail, les produits de sa verrerie de Ruère, au bailliage d'Avallon-en-Auxois, malgré le privilège de la verrerie parisienne d'Eustache Maréchal, de laquelle celle de Ruère était distante de plus de cinquante lieues, 1er avril 1661.

Fol. 350. « Déclaration... par laquelle Sa Majesté... permet à tous ses sujets de porter des passemens et dentelles de fil et de soye... », 27 mai 1661, in-8, 7 p. — Fol. 354. Garde-gardienne en faveur des religieuses de Notre-Dame de Montreuil, entre La Capelle et Avesnes, que la guerre avait contraintes à se retirer à La Neuville, près Laon, 12 mars 1661. — Fol. 358. Honorariat en faveur de Guillaume Le Feuvre, seigneur de Saint-Remy, avocat aux Requêtes de l'Hôtel, 18 avril 1661. — Fol. 360. Privilège d'un service de messageries entre Paris, la Lorraine, le Barrois et Strasbourg, en faveur de Perrette Dufour, nourrice du Roi, mariée à Ancelin, conseiller et maître d'Hôtel du Roi, novembre 1655. — Fol. 365. Statuts des apothicaires de Riom-en-Auvergne, juin 1661. — Fol. 373. Constitution de la seigneurie de Vernouillet-en-Brie, propriété de Louis Longuet, grand audiencier de France, juin 1661. — Fol. 375. Survivance de la charge de lieutenant général en Saintonge et Angoumois, détenue par le comte de Jonzac, en faveur de son fils, le marquis de Jonzac, 26 juin 1661. — Fol. 377. Ratification l'acquisition par les Grands-Augustins de deux terrains domaniaux sis au cimetière Saint-Jean, à Paris, juin 1661. — Fol. 379. Monopole d'une halle au poisson d'eau douce, en faveur de Jacques Thinol, sieur de Sainte-Foy, premier valet de chambre du duc d'Anjou, à établir en la maison des Quatre Fils Aymon, rue de la Cossonnerie, moyennant une redevance annuelle de six écus d'or soleil, 30 juillet 1661. — Fol. 381. Autorisation à l'abbé de Nizors de creuser le fossé de Cornillon pour éviter à la batellerie le passage des ponts de Meaux, et fixant des droits à percevoir en conséquence, avril 1661.

Fol. 385. Autorisation à Armand-Charles de La Porte, marquis de La Meilleraye, grand maître et capitaine général de l'artillerie, marié à Hortense de Mancini, de porter le nom et les armes de la maison de Mazarini, juin 1661. — Fol. 393. Concession au procureur du Roi en la varenne du château du Louvre de vingt-cinq cordes de bois par an, à prendre en la forêt de Montargis, 26 juillet 1660. — Fol. 395. Honorariat à Charles Cacault, lieutenant particulier, assesseur criminel, lieutenant particulier et premier conseiller en la sénéchaussée de Civray, 30 juin 1661. — Fol. 397. Autorisation aux religieuses de la Trinité de La Thieuloye, ordre de Saint-Dominique, de construire un couvent dans l'enceinte de la ville d'Arras, 7 juil-

let 1661. — Fol. 399. Autorisation aux mêmes d'aliéner des terres aux environs d'Arras, pour en employer le produit à l'achat d'une maison, nécessaire à leur installation d'Arras, 7 juillet 1661. — Fol. 401. Statuts des marchands de vins de Paris, 13 juillet 1657. — Fol. 409. Anoblissement des officiers de la Chambre des comptes de Bretagne, avril 1659. — Fol. 413. Concession aux Capucins de Vichy de la moitié par eux captée des sources d'eaux minérales, septembre 1660. — Fol. 415. Honorariat à Robert Guillaume, sieur de Marsangis, conseiller au bailliage et siège présidial de Sens, 6 avril 1661. — Fol. 417. Honorariat à Antoine Mugnier, conseiller, lieutenant particulier, assesseur criminel et premier conseiller civil au bailliage et siège présidial de Langres, 3 mai 1661. — Fol. 419. Nomination d'Achille de Harlay comme procureur général au parlement de Paris, 8 août 1661.

Fol. 421. Confirmation des privilèges des merciers et épiciers de Chartres, mai 1661. — Fol. 423. Nomination de François de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, comme gouverneur et lieutenant général en Touraine, 1er mai 1661. — Fol. 425. Statuts des marchands de drap de soie, etc., de Saumur, 10 mai 1661. — Fol. 429. Échange entre le Roi et Jean Ribeyre, sieur de Fontenilles, de la seigneurie de Lezoux en Auvergne contre les maisons du Gros et Petit Caillou, rue Fromenteau, comprises dans le périmètre du château du Louvre, 22 juillet 1661. — Fol. 440. Autorisation à Nicolas Guénin, bourgeois de Paris, d'achever la construction d'un fourneau pour cuire la tuile, au faubourg Saint-Marcel, août 1661. — Fol. 442. Adjudication à Jacques Rastoil des trente offices héréditaires de vendeurs de cuirs créés à Paris en 1627, moyennant trois cent quarante-cinq mille livres, 12 mars 1658. — Fol. 450. Honorariat au sieur Boucherat, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, 3 août 1661. — Fol. 452. Sécularisation de l'église cathédrale Saint-Jean ou Saint-Pons de Thomières en Languedoc, 10 janvier 1656. — Fol. 502. Autorisation aux religieuses de la Visitation de s'établir à Saint-Denis, août 1638. — Fol. 504. Établissement d'une boucherie au carrefour de la Croix-Rouge, au faubourg Saint-Germain-des-Prés, 3 août 1661. — Fol. 506. Déclaration contre les mendiants valides de Paris, août 1661.

Fol. 508. Confirmation de concession au marquis de Vardes, comte de Moret, de cinquante cordes de bois par an, à prendre en la forêt de Bière, 16 mai 1661. — Fol. 510. Interdiction aux communautés

ecclésiastiques de constituer des rentes viagères à un taux supérieur au taux normal et légal, août 1661. — Fol. 512. Autorisation au chapitre de l'église Saint-Pierre du Mans de vendre jusqu'à quatorze cents livres de bois, pour le produit en être affecté aux réparations de l'église, 6 avril 1661. — Fol. 514. Suppression de la charge de colonel général de l'infanterie de France, vacante par la mort du duc d'Épernon, juillet 1661. — Fol. 515. Incarcération à l'hôpital général de Paris des mendiants mariés et de leurs enfants, août 1661. — Fol. 517. Confirmation des privilèges des habitants de la châtellenie de Chantoceaux, propriété du prince de Condé, mai 1661. — Fol. 519. Statuts des ouvriers en fer-blanc de Lyon, 28 janvier 1659. — Fol. 521. Ratification des bulles et brefs concernant les Carmélites déchaussées de la réformation de Sainte-Thérèse, 30 décembre 1660.

Fol. 523. Prolongation de la session de la première Chambre des Enquêtes pour permettre de statuer sur le procès entre François, comte de Clermont et de Tonnerre, et Roger de Clermont, marquis de Crusy, 3 septembre 1660. — Fol. 525. Autorisation à Charlotte de Castille de Chainoize, religieuse en l'abbaye de Pont-aux-Dames, ordre de Cîteaux, d'établir un couvent de son ordre à Clermont-en-Auvergne, avril 1661. — Fol. 527. Établissement d'un marché à la porte Saint-Jacques, à construire par les sœurs de Notre-Dame de la Paix, établies à Charonne, et autorisation à celle-ci d'exploiter six étaux à boucher, mai 1658. — Fol. 529. Concession aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pontoise de quarante cordes de bois par an, à prendre en la forêt de Cuise, juin 1661. — Fol. 531. Monopole de trente ans à François Mallet, de Marseille, inventeur d'une machine propre à faire marcher, à l'aide d'un seul cheval, les soufflets, marteaux de forges, fourneaux et martinets, 15 septembre 1660. — Fol. 533. Déclaration donnant satisfaction aux doléances des États d'Artois, 23 août 1661. — Fol. 537. Confirmation des privilèges de l'Université de Paris, septembre 1651. — Fol. 545. « Édict du Roy pour la création de la Société de la tontine royalle, avec un advis touchant l'establissement d'icelle et les advantages généraux et particuliers qu'elle produira », novembre 1653, in-4°, 32 p. — Fol. 561. Érection de la châtellenie de Blaru en marquisat, en faveur de Charles de Tilly, mai 1659. — Fol. 563. Érection en marquisat de la châtellenie de Marolles-sur-Seine, en faveur de Jean de La Barde,

juin 1661. — Fol. 565. Création de quatre foires à Blasse-en-Beaujolais, au profit de Pierre Rambaud, mars 1661.

XVIIe siècle. Papier, parchemin et imprimés. 566 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel.

341. Tome IV. — 1585-1661.

Fol. 1. Liste des documents. — Fol. 7. Bulles en faveur des religieuses de Saint-François établies à Pozay-le-Viel, 11 juillet 1661. — Fol. 11. Statuts des merciers, grossiers, ciriers, épiciers et droguistes d'Amiens, décembre 1661. — Fol. 25. Maintien de Charles-Hippolyte de Spinola, comte de Bronay, capitaine général de la province de Lille, Douai et Orchies, dans la possession de la baronnie de La Mothe d'Andre, au bailliage d'Ardres, 27 août 1661. — Fol. 27. Concession de trente cordes de bois par an, à prendre dans la forêt de Bière, en faveur d'Armand-Henri de Sallard, seigneur de Bourron, septembre 1658. — Fol. 29. Création d'un office de conseiller clerc et de président en la quatrième chambre des Enquêtes au Parlement, juin 1661. — Fol. 31. Érection de la baronnie de Grézieu-en-Lyonnais en comté de Souvigny, en faveur de Jean de Gauguières, sieur de Souvigny, lieutenant général aux camps et armées, décembre 1656. — Fol. 35. Anoblissement de Louis Vexian, sieur d'Aurille, février 1606. — Fol. 38. Anoblissement de Benoît Drouet, sieur de Marconay, juin 1585. — Fol. 41. Autorisation aux chanoines réguliers de Saint-Augustin d'établir un hospice dans les faubourgs de Riom-en-Auvergne, pour y loger les religieux de la province d'Auvergne de passage dans cette ville, décembre 1661. — Fol. 43. Autorisation d'établir un couvent d'Ursulines à Châlons, avril 1661. — Fol. 45. Concession au duc de Rouanez, gouverneur et lieutenant général du Poitou, et aux marquis de Sourches et de Crenan d'un service régulier de carrosses publics à Paris et dans les faubourgs, janvier 1662.

Fol. 47. Confirmation des privilèges des marchands italiens fréquentant les foires de Lyon, décembre 1661. — Fol. 50. Autorisation à Michel Pouynet de cumuler les offices de procureur au grenier à sel de Mayenne-la-Juhez et de juge civil et criminel en la baronnie d'Ambières, 15 décembre 1660. — Fol. 52. Établissement à La Rochelle des Filles de Saint-Joseph, août 1661. — Fol. 54. Établissement des Filles de Sainte-Geneviève sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, juillet 1661. — Fol. 56. Autorisation d'établir au

faubourg Saint-Germain-des-Prés une école professionnelle, comportant un personnel de trois à six maîtresses, dénommée : « La maison d'instruction des pauvres jeunes filles », septembre 1657. — Fol. 58. Bref prescrivant une enquête au sujet de l'inspection faite par Claude de Blancpignon, abbé commendataire de Notre-Dame-de-l'Aumône, ordre de Citeaux, de l'abbaye d'Yerres, 26 octobre 1661. — Fol. 63. Établissement de la communauté des prêtres de Saint-Joseph de Lyon, 7 octobre 1661. — Fol. 69. Annulation des aliénations de biens de fabriques effectuées au cours des vingt dernières années et en violation des formes prescrites, 12 février 1661. — Fol. 73. Concession à divers, pour cinquante années, d'emplacements dans la grande salle du Palais, à Paris, pour y établir des échoppes à usage de libraires et de merciers, 25 janvier 1662.

Fol. 75. Confirmation de l'hôpital général de Blois, mai 1659. — Fol. 79. Statuts des apothicaires et épiciers de Soissons, 7 décembre 1661. — Fol. 89. Érection en comté de la terre d'Auteuil-en-Beauvaisis, au profit de Charles de Combauld, septembre 1660. — Fol. 91. Confirmation de la concession de quatre cordes de bois au concierge et garde-meubles du vieux château de Saint-Germain, pour son usage personnel et le sèchement des chambres, à l'annonce de la venue du Roi, 15 décembre 1660. — Fol. 93. Lettres de naturalité en faveur de Nicolas Grathaud, religieux profès en l'abbaye de Saint-Claude, originaire de Franche-Comté, 16 janvier 1662. — Fol. 97. Statuts de l'Académie royale de danse, à Paris, mars 1661. — Fol. 103. Nomination de Louis du Bois, marquis de Guiry, comme bailli en Touraine, à la place de Pierre Voyer d'Argenson, démissionnaire en sa faveur, 11 avril 1662. — Fol. 105. Cession par Louis Mercier, seigneur de La Noirville et de Grigny, à Pierre de Maupeou, président aux Enquêtes, de ses droits de justice au village de Grand-Bout, paroisse d'Évry-sur-Seine, contre une rente de 44 l. 15 s. 4 d. t., décembre 1661. — Fol. 109. Établissement des Jésuites au collège de Compiègne, août 1661.

Fol. 111. Don au Premier Président de Lamoignon des droits de justice à Sermaise, octobre 1661. — Fol. 113. Confirmation des privilèges des habitants de Cis, Presle, Saint-Mard et les Boues, bailliage de Vitry, prévôté de Fismes-en-Champagne, septembre 1661. — Fol. 115. Honorariat en faveur de Baltazar, sieur de Malherbe, maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, 21 avril 1662. — Fol. 117. Érec-

tion en marquisat de la terre de Trion, près Dreux, en faveur de François de Courseulles, sieur du Rouvray, maréchal des camps et armées, mai 1661. — Fol. 121. Création de deux foires franches à Saint-Maixent en Poitou, août 1661. — Fol. 123. Établissement de la communauté des filles et femmes veuves, sous le titre de la Vierge, au faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, 17 février 1662. — Fol. 125. Nomination du duc de Bouillon comme gouverneur et lieutenant général en Auvergne, 24 avril 1662. — Fol. 129. Adjudication à Jean du Passage du droit de haute justice à Sincheny et Autreville. — Fol. 131. Statuts des graveurs en métaux de Paris, 11 mai 1662. — Fol. 141. Statuts des tisserands du Mans, juin 1660. — Fol. 146. Amortissement des biens de la congrégation de la Mission, mars 1660. — Fol. 150. Union à ladite congrégation du prieuré de Saint-Lazare, au faubourg Saint-Denis, mars 1660. — Fol. 152. Établissement d'un hôpital général à Compiègne, enregistré le 22 mai 1662.

Fol. 158. Nomination de Simon Mariage, agent général de la Reine, comme économe de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, unie au Collège Mazarin, 20 mai 1662. — Fol. 160. Nomination d'Antoine de Fradet de Saint-Aoust, comte de Châteaumeillan, comme lieutenant général en Berry, 26 avril 1662. — Fol. 162. Lettres de naturalité en faveur de Dominique-François et de Joseph-Marie Galloni, originaires de Casal-en-Montferrat, mars 1662. — Fol. 164. Fondation par Jean Pôttier, chanoine de Saint-Malo, d'un collège au bourg de Sansey, diocèse du Mans, lieu de sa naissance, février 1662. — Fol. 166. Amortissement en faveur des religieuses de la Visitation de Troyes, avril 1662. — Fol. 168. Attribution au chancelier Séguier de la charge de bailli de Gien, 31 mai 1662. — Fol. 170. Lettres de naturalité et d'anoblissement en faveur de Jean-Ernest de Terweil, originaire d'Olden, évêché d'Osnabrück, août 1661. — Fol. 174. Confirmation de la concession, pour trente ans, à Phélipeaux de La Vrillière, secrétaire d'État, du droit domanial du dixième denier sur toutes les mines de charbon de terre et pierre ouvertes ou à ouvrir, durant ce temps, en Lyonnais, Forez et Beaujolais, 11 mai 1660.

Fol. 176. Lettres de noblesse en faveur de Joachim de Saint-Hélan, exempt des gardes de la Reine-mère, 1660. — Fol. 177. Rétablissement des religieuses de l'abbaye de Saint-Julien, près Auxerre, dans la jouissance des droits de justice dans leurs domaines, septembre 1660. — Fol. 179. Honorariat de maître des Requêtes ordinaire

de l'Hôtel en faveur de Leclerc du Tremblay, 19 juin 1662. — Fol. 180. Concession à Anne Gouvain, femme de Barthélemy Grandmois, l'une des nourrices du duc d'Orléans, d'un étal à boucherie à établir en la maison de Jean Liquet, boucher au faubourg Saint-Denis, sur les fossés et terres appartenant aux Filles-Dieu, novembre 1661. — Fol. 182. Rétablissement de mouvance de la grosse tour du Louvre du fief de la Grande Maison ou Ferme de l'Hôtel-Dieu, acquis de l'Hôtel-Dieu de Paris par Le Tellier, secrétaire d'État, 1662. — Fol. 184. Concession à la duchesse d'Orléans de l'usufruit des comtés de Limours et de Montlhéry, 19 juin 1662. — Fol. 186. Lettres de surannation en faveur de Louis-Anne de Bresseau, pour le marquisat de Montfort-le-Rotrou, 10 août 1661. — Fol. 188. Érection du marquisat de Montfort-le-Rotrou en faveur de Charles du Plessis, sieur de Liancourt, gouverneur de Paris, février 1616. — Fol. 192. Création, à l'occasion de la naissance du Dauphin, de quatre maîtrises en chaque ville du royaume, dont la finance est attribuée à Séguin, premier médecin de la Reine-mère, à La Bourrelye, ancien sous-gouverneur du Roi, et à la dame du Rocher, 4 novembre 1661.

Fol. 198. Autorisation à Pierre Bengy, lieutenant criminel au présidial de Bourges, démissionnaire en faveur de son fils, de continuer à exercer ses fonctions pendant une seconde période de cinq ans, 3 juin 1662. — Fol. 199. Privilège, pour trente ans, du commerce de la verrerie dans la vallée de la Loire, de Nevers à Poitiers, en faveur de Jean Castelan, maître de la verrerie de Nevers, 20 avril 1661. — Fol. 203. Autorisation aux Augustins déchaussés réformés de la province de France d'établir un couvent à Auxerre, décembre 1661. — Fol. 205. Concession à Jean Casin, arquebusier ordinaire du Roi et du duc d'Anjou, de toutes les armes à feu qui seront confisquées, faute d'avoir été par eux visitées, par les jurés arquebusiers, tant à Paris que dans les faubourgs et environs de la ville, août 1657. — Fol. 207. Honorariat de conseiller au présidial du Mans en faveur de Jean de La Rivière, 2 octobre 1661. — Fol. 209. Honorariat de conseiller au présidial d'Angers en faveur de Charles du Tremblier, 16 mai 1662. — Fol. 210. Concession de deux étaux de boucherie, à établir entre les deux portes Saint-Michel, du côté du fossé, en faveur de Guillaume-Martin de La Roche, valet de chambre et barbier ordinaire du duc d'Orléans, août 1651. — Fol. 211. Concession, pendant trente ans, au sieur de Chambré, trésorier des gens d'armes,

de la fabrication de la tourbe à brûler, dans un rayon de vingt-cinq lieues de Paris, 18 décembre 1658. — Fol. 213. Maintenue de noblesse, après enquête, en faveur de Gabriel Amys, conseiller assesseur civil et lieutenant particulier criminel en la sénéchaussée et présidial de Château-Gontier, 2 juin 1662.

Fol. 215. Concession au comte d'Armagnac de tout service public de litières, pour le transport de province en province, de ville en ville ou à la cour, mars 1662. — Fol. 216. Inspection du couvent des Jacobins de Moulins, 20 juin 1662. — Fol. 218. Construction par les sieurs Chamarande et de Baas d'une halle close et couverte, proche la porte Saint-Bernard, pour le dépôt des vins amenés à Paris par voie d'eau ou de terre, et fixation à dix sous par muid de la redevance à payer par les marchands, mai 1656. — Fol. 221. Érection en châtellenie de la terre de Saint-Maxire en Poitou et établissement de quatre foires, en faveur de François Laurens, président en la sénéchaussée de Poitou, au siège de Niort, août 1662. — Fol. 225. Déclaration concernant le commerce des cuirs à Paris, 20 juillet 1662. — Fol. 233. Concession à l'abbé Laudati Caraffe d'un service public de porte-flambeaux et porte-lanternes, dont les appareils seront à lumières multiples, pour les distinguer de ceux des particuliers, mars 1662. — Fol. 235. Édit concernant les lieutenants généraux criminels, février 1661. — Fol. 240. Établissement au faubourg Saint-Germain-des-Prés de la communauté des sœurs de Saint-Joseph, dites de la Providence, mars 1655. — Fol. 244. Mouvance de la grosse tour du Louvre en faveur de la terre de Villebon, appartenant à Nicolas Potier, seigneur de Novion, président à mortier, août 1662.

Fol. 246. Don de la haute justice de la seigneurie de Plaisance, près Nogent-sur-Marne, en faveur d'Élisabeth Blondeau, veuve de Jean Phélipeaux, seigneur de Villesavin et de Plaisance et comte de Buzançais, mai 1662. — Fol. 248. Échanges entre le chapitre du Plessis-lez-Tours et Pierre Roque, sieur de Varengeville, des terres de Doudeville, Le Fresnay, Touffreville, La Corbeline, Noville, Varenne et Estruisard, au pays de Caux, contre celle de La Vauguyon, paroisse de Parilli, près Chinon, 20 août 1661. — Fol. 268. Fabrication et commerce des cartes, tarots et dés, 5 septembre 1662, in-4°, 12 p. — Fol. 274. Privilèges accordés à Jean Tournouer et Nicolas Gobelin, marchands de bois, pour l'approvisionnement de Paris, mars 1662. — Fol. 276. Lettres de naturalité en faveur de Georges-Guil-

laume, comte de Sayn, et d'Amélie-Marguerite de La Place, sa femme, septembre 1662. — Fol. 280. Confirmation de l'établissement des Ursulines à Auxerre, amortissement et garde-gardienne en leur faveur, août 1661. — Fol. 282. Nomination du comte d'Orval comme lieutenant général au bailliage de Chartres, au lieu du sieur de La Frette, condamné à mort par arrêt du Parlement, 2 mai 1662. — Fol. 283. Lettres de naturalité en faveur de Gustave, comte de Sayn, et d'Anne-Hélène de La Place, sa femme, septembre 1662. — Fol. 285. Nomination de Sébastien Huré, libraire juré en l'Université, comme imprimeur ordinaire du Roi, 24 août 1662. — Fol. 287. Honorariat de conseiller au présidial de Lyon en faveur d'André Pianello, 5 octobre 1662. — Fol. 288. « Lettres patentes... pour l'establissement des religieux Capucins... », 29 décembre 1662, in-4°, 3 p.

XVII[e] siècle. Papier et imprimés. 289 feuillets. 340 sur 220 millim. Demi-rel.

542. Tome. V. — 1633-1664.

Fol. 1. Liste des documents. — Fol. 9. Adjudication du domaine de L'Isle, vulgairement appelé la Forêt de Bellepoule, dépendant du domaine d'Angers, à Guillaume de Bautru, comte de Serrant, juin 1659. — Fol. 33. Concession de privilèges en faveur des religieuses de la Miséricorde, au faubourg Saint-Germain près Paris, novembre 1662. — Fol. 35. Garde-gardienne en faveur de l'abbaye de Celles-en-Poitou, octobre 1662. — Fol. 37. Concession de soixante cordes de bois à l'abbaye de Joyenval, à prendre, chaque année, en la forêt voisine, 1662. — Fol. 39. Statuts des merciers, grossiers et joailliers de Châlons, août 1662. — Fol. 55. Translation à Amiens des religieuses du Paraclet, août 1648. — Fol. 59. Translation de la foire Saint-Laurent de la chaussée des faubourgs Saint-Laurent et Saint-Martin en un emplacement à déterminer, appartenant aux prêtres de la Mission de Saint-Lazare, octobre 1661. — Fol. 63. Attribution aux juges ordinaires de la ville de Lyon, à l'exclusion du prévôt des maréchaux, des crimes et délits commis dans l'enceinte de la ville et dans les faubourgs, 18 décembre 1662. — Fol. 67. Création de quatre foires à Saint-Denis-de-Gastines, en faveur de Charles de Froullay, comte dudit lieu, novembre 1654. — Fol. 69. Concession au couvent de Saint-Éloi de Mortagne de vingt-cinq cordes de bois par an, à prendre en la forêt de Bellême, avril 1661. — Fol. 71. Honorariat

de conseiller au bailliage et présidial de Blois, en faveur de Didier Mesnard, 21 décembre 1662. — Fol. 73. Attribution au bailliage et présidial de Soissons de tous procès domaniaux concernant les religieuses de la congrégation de Notre-Dame à Soissons, 26 novembre 1662.

Fol. 75. Confirmation de l'attribution à Bontemps, premier valet de chambre du Roi, et à Joyeux, premier valet de chambre de la Reine, de la finance des quatre lettres de maîtrises en toutes villes du royaume, créées par édit de mars 1656, 24 septembre 1660. — Fol. 77. Création de deux maîtrises d'arts et métiers en toutes villes du royaume en l'honneur du mariage du Roi, mars 1656. — Fol. 81. « Déclaration du Roy servant de réglement pour la levée des droits de péages tant par eau que par terre... », 31 janvier 1663, in-fol., 8 p. — Fol. 85. Ratification des échanges opérés par le prince de Condé à l'effet d'incorporer au domaine de Chantilly le bois de la Basse Pommeraye, janvier 1663. — Fol. 87. Mise en adjudication des arbres à abattre pour l'établissement de la nouvelle clôture du parc de Saint-Germain-en-Laye, 16 février 1663. — Fol. 89. Rétrocession par Léon de Duran, sieur de Villeblain, écuyer de la grande écurie, à Pierre Renaze, sieur de Bagneux, du privilège des messageries de Tours à La Rochelle, 28 septembre 1662. — Fol. 91. Concession annuelle de douze cordes de bois et deux milliers de fagots à Nicolas Racine, huissier de la Chambre, pour le chauffage de sa maison de Crépy-en-Valois, à prendre, en la forêt de Retz, novembre 1660. — Fol. 93. Concession à Laurent Bazire, garçon de la Chambre, d'un terrain de quatre arpents en la forêt de Saint-Germain-en-Laye, janvier 1662. — Fol. 95. Nomination d'Anne de Fieubet, sieur de Launac, comme maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, 22 février 1663.

Fol. 97. Délibération des notaires d'Angers imposant à chaque nouveau notaire un versement de cent livres, réduit de moitié pour les fils de notaires, et aux vingt-neuf membres de la compagnie ou leurs ayant-droit une cotisation annuelle de soixante sous, le tout pour subvenir aux frais de la compagnie et à ceux de certains services religieux fondés par elle, décembre 1662. — Fol. 101. Concession à Jacques Charron, seigneur de Nozieux, etc., des droits de justice au hameau de Nozieux, paroisse de Montlivault, et à Saint-Claude, autrement dit Diray, au comté de Blois, 12 octobre 1660. — Fol. 103.

Honorariat de maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en faveur du sieur de Garibal, 8 mars 1663. — Fol. 105. Concession à Pierre Cherré, seigneur du Loreau, de seize cordes de bois, à prendre, chaque année, en la forêt de Montfort-l'Amaury, mai 1660. — Fol. 107. Autorisation à François Mallet, secrétaire ordinaire de la Chambre, d'exploiter son invention, permettant aux bateaux de remonter le cours des rivières, « sans aydes d'hommes, vent ny chevaux », et d'établir deux coches d'eau entre Lyon et Arles, février 1663. — Fol. 109. Constitution d'arbitres entre les Jésuites du collège de Clermont et les religieux de l'abbaye de La Couronne en Angoumois, 15 mars 1663. — Fol. 111. Confirmation des privilèges de l'ordre de Prémontré, du mois de février 1491; décembre 1661. — Fol. 172. Confirmation de l'exemption des droits de péage pour l'abbaye du Verger près Arras, mars 1662. — Fol. 174. Nomination de Jean Février comme lieutenant général du domaine de Bourbonnais, en remplacement de François Baugy, décédé, 24 août 1662.

Fol. 176. Union au duché-pairie de Luynes de la baronnie de Semblançay, de la vicomté de Tours, des châtellenies des Ponts-de-Tours, de Neufvy et de Saint-Michel, et érection en comté de Tours de la vicomté de Tours et de la châtellenie des Ponts-de-Tours, février 1663. — Fol. 178. Privilège à Hugues Seneuze, imprimeur à Châlons, pour les impressions du diocèse, 12 avril 1660. — Fol. 180. Anoblissement de Daniel des Roches, écuyer, seigneur de Chasset, août 1662. — Fol. 184. Nomination de René Yzoré, marquis de Plumartin, comme lieutenant général en Haut-Poitou, en remplacement du marquis de La Rochepozay, démissionnaire, 27 novembre 1662. — Fol. 188. Lettres de naturalité en faveur de l'abbé Jérôme Laudaty Caraffa, napolitain, avril 1663. — Fol. 192. Honorariat d'huissier du Parlement en faveur de Pierre du Douet, 13 avril 1663. — Fol. 194. Honorariat en faveur de Marc-Antoine du Saulzey, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Lyon, 14 mars 1663. — Fol. 196. Autorisation de vendre aux enchères une maison rue des Jardins, paroisse Saint-Paul, propriété de l'évêché de Luçon, avril 1663.

Fol. 197. Désunion de la terre de Charny du duché de Saint-Fargeau, 24 avril 1663. — Fol. 200. Statuts des potiers d'étain d'Angoulême, 6 janvier 1663. — Fol. 206. Autorisation à Claude de Languedoue, écuyer, de continuer à substituer à son nom celui de La Villeneuve, conformément au legs fait par Henri de La Villeneuve,

maître ordinaire en la Chambre des comptes, à feu Henri de Languedoue, frère aîné de l'exposant, 1656. — Fol. 207. Suppression d'une chaire de droit à l'Université d'Angers, avril 1663. — Fol. 208. Érection de l'île de Tabago en baronnie, au profit de Corneille Lampsius, avril 1662. — Fol. 210. Anoblissement du peintre Lebrun, décembre 1662. — Fol. 211. Autorisation à Le Tellier, secrétaire d'État, de constituer un parc au château de Chaville, en clôturant six cents arpents, 14 mai 1663. — Fol. 217. Acceptation du legs fait au Roi par son oncle, le duc d'Orléans, « de toutes les médailles d'or, d'argent et de cuivre, des pierres gravées, des antiques, de quelques boittes de coquilles et autres raretez, comme aussi de tous les livres de fleurs et d'oyseaux portraictz par Robert, peintre, et de tous les livres d'histoires et autres qui estoient dans le cabinet de nostredict feu oncle, audict pallais d'Orléans,... pour estre le tout porté.. en nostre chasteau du Louvre... », novembre 1661.

Fol. 219. Augmentation du nombre des chapelles vicariales de l'église Saint-Fursy de Péronne affectées à des chantres musiciens, juin 1662. — Fol. 221. « Déclaration... portant défenses à tous les sujets de Sa Majesté, de la religion prétendue réformée, qui auront fait une fois abjuration de ladite religion, d'y plus retourner, et à tous les prestres et autres personnes engagées dans les ordres sacrez ou par quelque autre vœu, de quitter la religion catholique... », avril 1663, in-8, 8 p. — Fol. 229. Déviation du grand chemin de Charroux à Gençay, en Poitou, 30 mars 1662. — Fol. 231. Confirmation de la concession faite à Claude Dubois, archer et garde-chasse du Roi, d'un terrain dans la basse-cour du château de Vincennes, mai 1643. — Fol. 233. Confirmation de la concession faite à Richard de Gaya, sergent-major de Compiègne, de soixante sommes de bois, à prendre, chaque année, en la forêt de Cuise, 29 décembre 1662. — Fol. 235. Lettres de naturalité en faveur de Venance Sancti, officier des chansonniers du prince de Conti, originaire de Saint-Sevrain de La Marque, en Italie, avril 1663. — Fol. 237. Privilège de trente ans à Thomas Togord et James Hayde, pour l'exploitation d'une pompe aspirante et élévatoire, 22 février 1663.

Fol. 239. Concession à Louis de La Vervedde, seigneur de Rochebrune, de sept cent soixante arpents en friche sur les reins de la forêt de Chizé, en Poitou, janvier 1661. — Fol. 241. Maintien d'Anne Forget comme noble, malgré son mariage avec feu Charles Paris,

conseiller au présidial de Tours, 5 juin 1663. — Fol. 243. Lettres de naturalité en faveur de Thomas Kiévan, prêtre, chapelain ordinaire et confesseur des religieuses de la Visitation du Mans, originaire d'Irlande, avril 1663. — Fol. 245. Échange entre les religieuses de Notre-Dame de Poitiers et Pierre du Plantier, baron du Landreau, de six rentes contre l'hôtel des Moulins, sis à Poitiers, juin 1663. — Fol. 255. Établissement à Orléans d'un couvent de Carmes déchaussés, juillet 1646. — Fol. 259. Attribution aux cordonniers de Ham des statuts des cordonniers de Saint-Quentin, avril 1663. — Fol. 261. Édit sur la fabrication des pièces d'artillerie, les poudres et les salpêtres, juin 1660. — Fol. 271. Privilège de vingt ans à Jacques Jugeigneur, originaire d'Avour-en-Soulle (plus bas dénommé : de Lissanide), et à Robert Martin, « maître tourneur en bois à Paris et des Menus-Plaisirs », pour l'exploitation des trains à trois roues, 24 décembre 1662.

Fol. 273. Anoblissement de Pierre de La Planche, ancien maréchal des logis de Louis XIII, fils de Pierre de La Planche, gouverneur des pages, et de Péronne du Moutier, sage-femme ordinaire de la Reine-mère, en raison des services de celle-ci, qui avait accouché Marie de Médicis, la reine d'Angleterre, la duchesse de Savoie et la duchesse d'Orléans, avril 1663. — Fol. 275. Substitution d'une communauté de chanoinesses, du couvent de Bellechasse, au chapitre établi, en 1486, par Hardouin de Maillé au lieu de Maillé, aujourd'hui Luynes, au diocèse de Tours, aujourd'hui propriété de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, février 1663. — Fol. 277. Autorisation à Clément Louis, lieutenant particulier en la sénéchaussée d'Angers, d'entourer de douves et fossés, avec pont-levis, machicoulis, canonnières et redoutes, le logis, composé de cinq gros pavillons, avec une grande cour et deux terrasses devant et derrière, qu'il a substitué au vieux manoir, en ruines, des Grands-Longchamps, paroisse de Saint-Silvain, 12 août 1662. — Fol. 278. Adjudication à Louis de Culan, seigneur de La Brosse, du Moulin-Bénard, près Provins, 4 juin 1661. — Fol. 282. Concession au comte de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la Chambre, d'un service de carrosses entre Briare et Paris, mai 1662. — Fol. 283. Honorariat de maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en faveur du sieur du Gué, 27 mai 1663. — Fol. 284. Exemption des édits et lettres de maîtrises en faveur des fourbisseurs de Paris, juillet 1663. — Fol. 288. Honorariat de con-

seiller au bailliage de Sens en faveur de Jacques du Rossel, seigneur de Cersy, 20 mai 1663. — Fol. 290. Arrêt du Conseil d'État soumettant les actes du général des Augustins à l'approbation royale, 27 octobre 1661.

Fol. 291. Établissement d'un séminaire à Luçon, juillet 1663. — Fol. 293. Érection en marquisat de Courtarvel des terres de Pezé, Courtarvel, La Lucazière et Mundant, au profit de René de Courtarvel, et création de deux foires au Mont-Saint-Jean, avril 1658. — Fol. 297. Statuts des papetiers de Thiers, 16 décembre 1660. — Fol. 302. Union du revenu du prieuré supprimé de Saint-Martin-au-Val près Chartres, à la manse du monastère de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans, avril 1663. — Fol. 318. Désunion des deux offices de lieutenant civil et particulier et de lieutenant assesseur criminel en la sénéchaussée d'Angoumois, au siège de Cognac, au profit de Nicolas Guérin, 23 juillet 1663. — Fol. 320. Confirmation du marché hebdomadaire et des deux foires de Saultour-Neufvy, et création de deux nouvelles foires,en faveur d'Achille-Léonor de Fresnoy, baron de Saultour-Neufvy, juillet 1663. — Fol. 322. Nomination d'Antoine Bilain comme l'un des quatre notaires et secrétaires du Parlement, 4 août 1663.

Fol. 324. Établissement de deux ports, l'un entre la porte Saint-Bernard et la maison des Galériens, l'autre entre la porte Saint-Bernard et l'arche de la rivière des Gobelins, et bail de quatre-vingt-dix ans aux entrepreneurs de ces deux ports, les sieurs Bellefond et du Perthuis, ainsi que du fossé et de la contrescarpe entre les portes Saint-Bernard et Saint-Victor, pour la construction de bâtiments à l'usage du commerce, août 1662. — Fol. 328. Honorariat de maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en faveur du conseiller Pomet, 20 août 1663. — Fol. 330. Honorariat de maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en faveur de Morant, 8 août 1663. — Fol. 331. Amortissement en faveur des Ursulines du Mans, août 1663. — Fol. 333. Nomination du sieur de Comminges, capitaine des gardes du corps de la Reine-mère, comme gouverneur de Saumur, en survivance de son oncle, le sieur de Guitault, 4 mars 1650. — Fol. 343. Enregistrement d'un bref (in-4°, 3 p.), portant réforme des Capucins, 7 juin 1663. — Fol. 347. Autorisation au chapitre de l'église Saint-Pierre-le-Puellier de Poitiers de vendre le bois de Chambon, avec affectation du produit aux réparations des bâtiments du chapitre,

3 août 1662. — Fol. 355. Confirmation du droit d'étape du vin, en faveur de la ville d'Arras, juin 1663.

Fol. 357. Union du prieuré de Saint-Michel ou du Douaire au collège de Chartres, juin 1663. — Fol. 357. Concession à Jacques Charlemagne, boucher de Paris, de deux étaux volants, à établir à Paris ou dans les faubourgs, mai 1663. — Fol. 358. Cession par l'abbaye de Saint-Denis au prince de Condé de la terre de Gouvieux, contre diverses propriétés au Tremblay, juin 1663. — Fol. 360. Maintien de la table de prêt de Béthune, en faveur de Jean-André Trescat, mai 1663. — Fol. 362. Privilège de vingt ans en faveur de James Fournier pour l'établissement à Lyon, ou dans un rayon de quinze lieues, d'une manufacture de bas de soie, façon d'Angleterre, 17 juillet 1663. — Fol. 366. Statuts des notaires de Tours, 9 mai 1661. — Fol. 372. Règlement des cinquanteniers et dizainiers de Paris, mars 1663. — Fol. 380. Anoblissement d'Abel Brunier, premier médecin du duc d'Orléans, dont le fils aîné avait été, vingt ans durant, conservateur des « beaux ouvrages de miniature et autres pièces rares et curieuses » du cabinet du duc d'Orléans, août 1663. — Fol. 384. Enregistrement de lettres-patentes en faveur du parlement de Metz, 11 juillet 1663. — Fol. 388. « Édict portant concession de priviléges... aux officiers du parlement de Metz », septembre 1658. In-4°, 6 p.

Fol. 392. Chambre de vacations pour 1663, 22 septembre 1663. — Fol. 394. Concession par Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, à Guillaume Hébert, seigneur de Buc, de la haute justice à Buc, août 1663. — Fol. 396. Autorisation aux habitants de Beauvais de s'exercer au tir de l'arquebuse, mai 1662. — Fol. 400. Fondation du séminaire des Missions Étrangères, rue du Bac, à l'aide d'une donation de Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone, juillet 1663. — Fol. 412. Permission à l'abbé de Cheminon de couper, dans le bois de l'abbaye, jusqu'à concurrence d'environ seize mille livres d'arbres, dont quinze cents pieds à employer en nature, et le reste à vendre aux enchères, le tout pour permettre de réparer les bâtiments appartenant à l'abbaye, 18 octobre 1663. — Fol. 414. Renouvellement, pour neuf ans, de la concession annuelle de deux arpents de bois en la forêt de Crécy, en faveur du couvent de Sainte-Claire d'Amiens, 16 novembre 1663. — Fol. 416. Privilèges accordés aux marchands suisses trafiquant en France, 17 novembre 1663. — Fol. 420. Érection du marquisat de Verneuil en duché-pairie, au profit de Henri de Bourbon,

évêque de Metz, 11 décembre 1663. — Fol. 424. Érection du marquisat de Mortemart en duché-pairie, au profit de Gabriel de Rochechouart, décembre 1650. — Fol. 430. Translation du duché-pairie de La Roche-Guyon, créé en faveur de François de Silly, comte de La Roche-Guyon, à Roger du Plessis, seigneur de Liancourt, comte de La Roche-Guyon, frère du précédent, mai 1643.

Fol. 436. Attribution à Jean-Baptiste-Gaston de Foix de Candalle du duché-pairie de Rendam, décembre 1633. — Fol. 438. Érection de la principauté de Poix en duché-pairie, au profit de Charles de Créquy, juin 1652. — Fol. 444. Érection de la terre de Cœuvres en duché-pairie, au profit de François-Annibal d'Estrées, 1648. — Fol. 450. Érection du marquisat de Villeroy en duché-pairie, au profit de Nicolas de Neuville, maréchal de France, septembre 1651. — Fol. 454. Érection du comté de Grammont en duché-pairie, au profit du maréchal Antoine de Grammont, novembre 1648. — Fol. 460. Érection dn comté de Saint-Aignan en duché-pairie, au profit du comte de Saint-Aignan, décembre 1663. — Fol. 464. Érection du marquisat de Coislin et dépendances en duché-pairie, au profit d'Armand du Cambout, marquis de Coislin, décembre 1663. — Fol. 468. Érection du comté d'Ayen en duché-pairie, au profit d'Anne de Noailles, comte d'Ayen, décembre 1663. — Fol. 472. Fondation du couvent des Carmélites de la rue du Bouloi, décembre 1663. — Fol. 474. Enregistrement de la commission adressée par le R. P. Michel-Ange de Sambuca, général des Franciscains, à Guillaume Le Goupil, cordelier, définiteur de la province de France, pour agir, en son lieu et place, au grand couvent des Cordeliers de Paris, 24 août 1663. Placard. — Fol. 477. Fondation d'un collège à Vierzon et union audit collège de la maladrerie de Saint-Lazare, 26 mars 1663. — Fol. 481. Concession du droit de committimus aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, août 1663.

XVIIe siècle. Parchemin, papier et imprimés. 482 feuillets. 350 sur 230 millim. Demi-rel.

543. Tome. VI. — 1599-1664.

Fol. 1. Liste des documents. — Fol. 7. Honorariat de conseiller au présidial de Laon en faveur de Jacques de Martigny, 20 septembre 1663. — Fol. 9. Ratification d'acquisitions immobilières faites par les Augustines de Beaulieu, décembre 1662. — Fol. 13. Autorisation à Jacques Perrin, bourgeois de Paris, de reconstruire en pierre le

pont de Mons, sur la rivière d'Orge, à son embouchure dans la Seine, et de percevoir, pendant neuf ans, six sous par courbe de chevaux passant sur ledit pont et tirant des bateaux remontant ou descendant la Seine, 8 février 1659. — Fol. 15. Lettres de garde-gardienne en faveur de l'hôpital de Saint-Nicolas du Pont de Compiègne, décembre 1663. — Fol. 17. Statuts des taillandiers de Paris, décembre 1663. — Fol. 24. Statuts des maîtres-queux, cuisiniers et porte-chapes de Paris, mars 1599. — Fol. 38. Règlement pour les lettres de change, 9 février 1664.

Fol. 46. Lettres de naturalité en faveur de Sébastien-Laurent de Messas, originaire de Portugal, janvier 1664. — Fol. 48. Autorisation à François de Charmolue, lieutenant général civil au bailliage de Noyon, démissionnaire en faveur de son fils, Louis de Charmolue, lieutenant particulier audit siège, d'exercer néanmoins ses fonctions pendant cinq années, 13 juin 1663. — Fol. 50. Érection en marquisat de la baronnie de Pleurc, en faveur de Pierre de Pleurc, capitaine d'une compagnie de gardes-françaises, gouverneur de Sézanne, janvier 1661. — Fol. 52. Concession au premier président de Lamoignon de cinquante cordes de bois, à prendre, chaque année, en la forêt de Compiègne, en sus des cinquante cordes antérieurement concédées, 1er février 1664. — Fol. 54. Privilège, pour trente ans, aux marquis de Sourches et de Crenan et au sieur de La Grugère, d'exploiter le fauteuil à deux roues, attelé d'un cheval monté, inventé par ce dernier, fixation à 300 livres du prix maximum de vente de chaque machine et faculté à quiconque d'en faire faire d'identiques, moyennant une redevance annuelle de deux louis d'or au profit des concessionnaires, auxquels il est attribué, pendant quarante ans, douze sols sur les cinquante sols que paieront les courriers aux maîtres des postes pour location desdites machines, janvier 1664. — Fol. 58. Donation à Marie-Claire de Bauffremont, comtesse de Fleix, dame d'honneur de la Reine-mère, d'un terrain de « dix-sept thoises de superficie en triangle, à prendre icelle place en celle qui est size hors et proche le devant de la sortie de lad. porte Saint-Michel, d'entre le fossé de la ville, la porte Saint-Jacques et la rue d'Enfer, la base de laquelle place sera la fasse de la maison aux deux cotez de laquelle règnent ladite rue d'Enfer et le fossé... », pour l'établissement d'un marché de pain, poisson de mer et d'eau douce, viande de boucherie, etc., octobre 1660. — Fol. 60. Statuts des couvreurs et plombiers d'Or-

léans, 8 août 1661. — Fol. 66. Concession à la communauté des prêtres de Notre-Dame de l'Ermitage, en Forez, de cinquante septerées de bois rabougris, et interdiction d'établir des jeux, foires ou cabarets dans le voisinage de la communauté, mais seulement dans les villages voisins, décembre 1663. — Fol. 70. Création de douze grands marchés et de deux foires à Pont-Sainte-Maxence, janvier 1664. — Fol. 74. Honorariat à Claude Tourtebatte, garde des sceaux au présidial de Laon, 31 décembre 1663. — Fol. 76. Honorariat de maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en faveur de Paget, seigneur de Villemonde et autres lieux, 3 avril 1664. — Fol. 78. Suppression des offices créés depuis le premier janvier 1635 dans les maîtrises générales et particulières des eaux et forêts, augmentation du prix des offices maintenus et obligation de leurs titulaires à la résidence effective, avril 1664.

Fol. 82. Suppression des offices quatriennaux créés en août 1645 et de deux offices aux Conseils créés par augmentation là où il y en avait quatre par quartier, avril 1664. — Fol. 86. Condamnation de la doctrine de Jansénius et obligation de signer le formulaire, avril 1664. — Fol. 92. « Édict... portant suppression de plusieurs offices de conseillers secrétaires du Roy... et autres officiers de la chancellerie, et règlement pour la grande chancellerie et les petites chancellerie du royaume, ensemble la réduction des notaires, tabellions, procureurs, huissiers et sergents à un nombre préfix dans les villes, bourgs et paroisses », avril 1664. In-4°, 14 p. — Fol. 104. « Lettres patentes... en forme d'édict... », autre exemplaire du même. In-4°, 35 p. — Fol. 122. Honorariat de maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en faveur du sieur de Paris, 22 avril 1664. — Fol. 124. Enregistrement des bulles de Grégoire XI et de Clément VII relatives aux chapelles de l'église de Laon, 31 décembre 1663. — Fol. 130. Honorariat de conseiller au présidial de Troyes en faveur de Jean Letel, démissionnaire en faveur de son fils, Louis Letel, 24 mars 1664.

Fol. 132. Concession au maréchal d'Albret de la propriété de la partie de la Cure comprise entre Saint-Père-sous-Vézelay et Cravant et de la partie du Cousin en aval de Pont-Aubert-sous-Avallon, rivières que le concessionnaire se propose de rendre navigables dans cette portion de leur cours, privilèges divers d'exploitation, tarif de transit et anoblissement de Pierre Bézard et Josué Prévost, promoteurs de l'entreprise, juillet 1663. — Fol. 136. Établissement d'un séminaire à

Senlis, 4 décembre 1649. — Fol. 138. Statuts des serruriers de Tours, août 1660. — Fol. 146. Statuts de l'académie royale de peinture et sculpture, 24 décembre 1663. — Fol. 154. Autorisation à René de La Dufferie, gentilhomme ordinaire de la Chambre, de porter le nom de Baglin, abandonné par ses ancêtres, en exécution du testament de Catherine de La Dufferie, en date du 13 mars 1503, février 1664. — Fol. 156. Érection de la baronnie de Vandenesse en marquisat, en faveur de Louis Du Bois, décembre 1663. — Fol. 160. Érection de la terre de Rochefort en marquisat, en faveur du sieur de Rochefort, mai 1664. — Fol. 162. Établissement d'un bureau et hôpital des pauvres à Clermont, 1er avril 1664.

Fol. 166. Vente par l'archevêque de Lyon à Louis Blavette, bourgeois de Paris, de l'hôtel de Lyon, rues Saint-André-des-Arts et Contrescarpe, entre les portes de Buci et Dauphiné, moyennant une rente de 6,300 livres et 12 d. t. de cens, 12 mars 1664. — Fol. 170. Lettres de naturalité en faveur de Claude Joly, prêtre, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, originaire de Buzy, en Lorraine, février 1664. — Fol. 172. Autorisation à la confrérie de Notre-Dame de Bon-Secours en l'église Saint-Eustache, fondée en faveur des pauvres malades honteux, d'acquérir des immeubles et de constituer des rentes, et amortissement jusqu'à concurrence de dix mille livres de rente, avril 1662. — Fol. 174. Concession au duc de Guise, qui s'engage à rendre cette portion navigable, de la partie de la rivière d'Oise comprise entre Novion et Sempigny, et privilège d'établir des forges et verreries dans les bois du duché de Guise, avec le tarif des droits de péage sur ladite portion de la rivière d'Oise, juillet 1662. In-4°, 8 p. — Fol. 178. Honorariat de conseiller au Parlement et de commissaire aux Requêtes du Palais en faveur du sieur Courtin, marquis de Givry, 20 mars 1664. — Fol. 180. Confirmation du droit de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons de prendre chaque année cent cordes de bois dans la forêt de Retz, 21 juin 1664. — Fol. 184. Confirmation de l'érection en châtellenie des seigneuries de Bonnivet, Lavaugouffier et La Rochebeuf, en faveur du sieur de Mesgrigny, marquis des Deffends, juin 1664. — Fol. 186. Érection en marquisat de la baronnie de Givry, mouvante de la châtellenie de Vitry-en-Perthois et de Sainte-Menehould, en faveur de Jean Courtin, baron de Givry, décembre 1653. — Fol. 188. Érection en marquisat de Fourille d'Aurigny de la baronnie d'Aurigny, en faveur de Michel de Chaumejan, lieutenant-colonel

des gardes, lieutenant général des armées, août 1662. — Fol. 192. Acceptation par le Roi du don à lui fait par le comte de Béthune des manuscrits de son père, au nombre de plus de deux mille, sur la reliure desquels seront maintenues les armes de la maison de Béthune, ainsi que d'une collection de tableaux originaux et de dessins des plus excellents peintres d'Italie et de France, anciens et modernes, et de statues et bustes antiques, de marbre et de bronze, décembre 1663.

Fol. 194. « Bulles de la légation de... Chigi, légat de Sa Sainteté,... avec la lettre du Roy au Parlement et ses lettres patentes », 24 mars et 15 juin 1664. In-4°, 24 p. — Fol. 206. Honorariat de conseiller au présidial de Troyes en faveur de Jacques Nivelle, 21 février 1664. — Fol. 208. Création de deux maîtrises d'arts et métiers en toutes les villes du royaume, en faveur du mariage du duc d'Orléans, mai 1663. — Fol. 210. Visite et réparation des églises et presbytères, 18 février 1661.— Fol. 214. Établissement au faubourg Saint-Germain d'un couvent de Récollettes, sous le titre de l'Immaculée Conception, mars 1664. — Fol. 218. « Extraict des registres du Conseil privé... » : attribution au Parlement du procès relatif aux criées des biens de Lancelot Olivier, 1er juillet 1664. In-fol., 2 p. — Fol. 220. « ... Urbani... VIII confirmatio decreti, a congregatione S.R.E. cardinalium sacris ritibus praepositorum editi, super praecedentia confratrum ordinis Joannis Dei ac fratrum ordinum mendicantium, et quarumcumque controversiarum super praemissis pendentium extinctio », 1er décembre 1627. In-4°, 8 p. — Fol. 225. Union des couvents de Récollets de Vatan, Aiday-le-Château et Châteaurenaud à la province la plus proche, juillet 1664. — Fol. 230. Prorogation sans date du privilège de quinze ans accordé, le 31 décembre 1649, à Jacques Gomboust, ingénieur, pour l'élévation des plans des villes et maisons royales et particulières, par mesures et perspectives régulières, pour les plans de Paris, Rouen et Caen, ladite prorogation accordée à Zacharie Haince, l'un des peintres ordinaires du Roi, marié à Marie Gobert, veuve de Jacques Gomboust, 12 mai 1664.

Fol. 234. Concession de soixante cordes de bois de chauffage par an, en la forêt de Retz, au sieur Mascranny, seigneur d'Oigny, juillet 1664. — Fol. 236. Honorariat de maître des Requêtes en faveur de Voisin, prévôt des marchands, 11 août 1664. — Fol. 238. Établissement de quatre foires annuelles et d'un marché hebdomadaire à Chanlost, en faveur de Caillet, seigneur du lieu, juin 1664. — Fol. 240.

Détournement d'un chemin le long de l'enclos du château de Bonnivet, propriété de Jacques de Mesgrigny, juin 1664. — Fol. 242. Établissement d'une supérieure triennale au couvent des Dominicaines de Calais, 3 août 1664. — Fol. 246. Prorogation pour six ans de la concession aux Capucins de Poissy de huit cordes de bois et trois milliers de fagots à prendre dans la forêt de Saint-Germain, 16 novembre 1663. — Fol. 250. Vente par Camille de Neuville, archevêque de Lyon, au sieur Blavette, de l'hôtel de Lyon, sis à Paris, rue Saint-André-des-Arts, 12 juillet 1664. — Fol. 256. Faculté aux femmes, dans les pays de Lyonnais, Mâconnais, Forez et Beaujolais, d'obliger tous leurs biens, avril 1664. — Fol. 258. Privilège de trente ans à Louis Hinart, tapissier, bourgeois de Paris, pour l'établissement d'une manufacture royale de tapisserie à Beauvais ou dans une autre ville de Picardie, août 1664.

Fol. 266. Anoblissement de Jean Le Coq, sieur de Valence, l'un des gardes de la compagnie des maîtres d'armes de Paris, 28 février 1657. — Fol. 268. Anoblissement de Jean Renard, sieur de Préville, maître d'armes de Paris, 28 février 1657. — Fol. 270. Anoblissement d'office de six maîtres d'armes comptant plus de vingt années d'exercice, et description des armes de la compagnie, mai 1656. — Fol. 272. Anoblissement de treize secrétaires vétérans du nombre des quarante-cinq supprimés, août 1664. — Fol. 286. Confirmation de l'union au duché de Chevreuse des terres de Gif, Chevrigny, etc., au profit de Charles-Honoré, marquis d'Albert, duc de Chevreuse, avril 1664. — Fol. 288. Bulle du cardinal Chigi, légat du Saint-Siège, confirmant les constitutions pour établir la réforme dans l'abbaye de Saint-Menoux, en Bourbonnais, et dans les prieurés en dépendant, 4 août 1664. — Fol. 290. « Remarques sur la règle de Saint-Benoît, pour servir de constitutions aux religieuses réformées de l'abbaye royalle de Saint-Menoux... », 4 septembre 1664. — Fol. 348. Autorisation à Pierre, Claude et Charles de Brilhac de porter le nom de Brilhac-Nouzières et d'écarteler les armes de Brilhac avec celles de Nouzières, septembre 1664.

Fol. 350. Nomination de Charles de La Vieuville comme gouverneur et lieutenant général du Poitou, 12 septembre 1664. — Fol. 352. Honorariat de conseiller et secrétaire de la Couronne en faveur du sieur Paquot, conseiller aux Conseils et l'un des secrétaires et garde des rôles de France, 1er novembre 1664. — Fol. 354. Lettres de

naturalité en faveur de Charles-François Nicolis, comte de Vernant et Brandis, originaire de Turin, avril 1663. — Fol. 358. Privilège de trente ans à Frischmann, de Strasbourg, pour la fabrication et le commerce en France des fourneaux et poëles façon d'Allemagne, 24 juin 1664. — Fol. 360. Autorisation au doyen de l'église Saint-Gratien de Tours de vendre du bois de la terre d'Huismes, jusqu'à concurrence de deux mille six cent quatre-vingt livres, pour permettre la réfection des toitures du doyenné, détériorées le 20 juin 1664, par la grêle, 28 août 1664. — Fol. 364. Lettres de naturalité en faveur de Claude Maublant, dit de Raze, natif de « Rosir », en Franche-Comté, 10 août 1664.

XVIIe siècle. Papier. 365 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel.

344. Tome VII. — 1601-1665.

Fol. 6. Liste des documents. — Fol. 7. Anoblissement de Jacques Guillebert, ancien secrétaire du Roi, du nombre des 45 secrétaires supprimés par édit d'avril 1664; 5 décembre 1664. — Fol. 12 v°. « Statuts, ordonnances et réglements des maistres peaussiers et teinturiers en cuir de... Paris, tirez de leurs anciens statuts... à eux accordez par le roy Jean, le 28 janvier 1357... », in-4°, 19 pages. — Fol. 22. Lettres d'attache de Louis XIV sur bref du pape confirmatif d'un décret de frère « Hyérosme Ary, général... des Carmes », du 29 octobre 1663. — Fol. 24. Bref du pape Alexandre VII confirmant le décret de Jérôme Ary, « général des Carmes, sur les différends élevés entre les Carmes de Touraine au sujet de l'élection de l'official ». — Fol. 27. Anciens et nouveaux statuts des fondeurs de la ville de Tours et bailliage de Touraine, 8 janvier 1601 et 24 juin 1659. — Fol. 41. Confirmation de ces statuts, 14 janvier 1665. — Fol. 43. Nouveaux statuts des selliers, coffretiers et bahutiers de Tours, 29 janvier 1661. — Fol. 49. Confirmation desdits statuts, 14 janvier 1665. — Fol. 51. Établissement de la châtellenie de Moulins, supprimée par édit de mars 1655; mars 1656.

Fol. 55. Confirmation du contrat d'échange passé entre Auguste Macé Le Boullanger, baron de Mafflières, seigneur de Viarmes, d'une part, et l'abbaye de Saint-Denis, d'autre part, septembre 1664. — Fol. 56. Ratification du contrat d'échange passé entre François de La Mothe-Villebert, vicomte d'Apremont, et les doyen, chanoines

et chapitre de l'église collégiale de Saint-Florentin d'Amboise, le 19 décembre 1663; juillet 1664. — Fol. 58. Permission à Gilles Charpentier, « commis du sieur Letillié, secrétaire d'Estat », d'établir un étal de boucherie en sa maison, rue Saint-Martin, mars 1664. — Fol 60. Émancipation de Marie-Jeanne-Baptiste et Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie, duchesses de Nemours et d'Aumale, comtesses de Gisors, filles de feu Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, pair de France, et de feue Élisabeth de Vendôme, son épouse, 6 novembre 1664. — Fol. 62. Privilège accordé à Clair-Gilbert, sieur de Chamarante, premier valet de chambre du Roi, et à Sébastien de Lauzanne, sieur du Bouis, pour fabriquer des flambeaux de cire artificielle, 19 décembre 1664.

Fol. 64. Lettres de provision de l'office de lieutenant-général au gouvernement du duché de Nivernais, en faveur de René de Vieilbourg, marquis de Mienne, seigneur de Cours et Thou-en-Puisaye, ancien capitaine au régiment des Gardes-françaises, 6 février 1664. — Fol. 68. Confirmation des droits de haute, moyenne et basse justice de Philippe Genoude, conseiller au Parlement, seigneur de Guibeville, sur sa terre et seigneurie de Guibeville, 12 janvier 1665. — Fol. 70. Confirmation de privilèges pour la confrérie de Notre-Dame-de-Liesse, juillet 1656 et 31 août 1663. — Fol. 76. Confirmation des statuts des sergiers, étaminiers, peigneurs de laine et drapiers de la ville de Reims, août 1664. — Fol. 77. Statuts des mêmes, 15 mars 1664. — Fol. 90. Établissement de Bénédictines à Cosne, sous le titre de l'Immaculée-Conception de la Vierge, avril 1658. — Fol. 92. « Statuts, ordonnances et réglements de la communeauté des marchands frippiers de... Paris », juin 1544, avril 1546, 24 mai 1561, septembre 1612, et confirmation par Louis XIV, le 9 février 1665. — Fol. 108. Légitimation de François-Pépin de Spinola, 12 février 1665. — Fol. 110. Naturalité de François Spinola, natif de Saint-Luc, au diocèse de Séville, 12 février 1665. — Fol. 112. Continuation pour cinq années d'exercice en faveur de Pierre Béguin, conseiller-lieutenant particulier au bailliage de Château-Thierry, 5 février 1665.

Fol. 114. Lettres d'attache sur une commission du général des Cordeliers, le frère Joseph Le Balleur, au Père gardien du couvent de Clisson, 18 février 1665. — Fol. 115. Honorariat pour Amelot de Bisseuil, maître des Requêtes, 8 avril 1664. — Fol. 120. Confirmation d'échange fait entre Camille de Neufville, archevêque de Lyon, abbé

de l'abbaye royale séculière de L'Isle-Barbe, près Lyon, d'une part, et les chanoines et chapitre de ladite abbaye, d'autre part, 31 décembre 1664. — Fol. 124. Confirmation des statuts des drapiers de Chaumont-en-Bassigny, mai 1664. Suivent lesdits statuts, 4 mars 1664. — Fol. 136. Confirmation de l'anoblissement de Simon Bolé, conseiller du Roi et maître d'Hôtel ordinaire, septembre 1651. — Fol. 139. Confirmation d'établissement d'étal de boucherie « au faux-bourg et proche l'église Saint-Laurent », pour Robert Cordier, dit Saint-Jullien, ancien caporal aux Gardes-françaises, juin 1664. — Fol. 142. Lettres d'attache sur bulle du Pape, en faveur des religieuses de l'abbaye de Notre-Dame d'Hyères, de l'ordre de Saint-Benoît, 28 janvier 1665. — Fol. 143. Bref du pape Alexandre VII établissant Claude de Blancpignon, prêtre, du diocèse de Troyes, comme visiteur perpétuel dudit monastère, 20 décembre 1664.

Fol. 146. Pouvoir pour Jean Eslys d'exercer la charge de procureur fiscal du chapitre de Saint-Maurice d'Angers conjointement avec celle de conseiller au siège prévôtal d'Angers, 18 octobre 1664. — Fol. 148. Permission à Anthelme Le Maréchal, prêtre, docteur en théologie, de posséder un doyenné dans l'évêché de Belley, 4 février 1665. — Fol. 150. Permission de couper du bois en faveur du chapitre de Saint-Étienne d'Auxerre, 21 décembre 1661. — Fol. 153. Érection en marquisat de la terre de Savignières en faveur de Du Biez, maréchal de camp, mai 1664. — Fol. 159. Louis XIV ordonne aux chanoines, grands vicaires et chapelains de l'église collégiale de Notre-Dame de Cléry de remplir plus exactement leurs charges, septembre 1664. — Fol. 163. Honorariat d'Amelot de Gournay comme maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, 18 avril 1665. — Fol. 165. Honorariat de François Barré, huissier à la Cour des aides, 10 décembre 1664. — Fol. 167. Honorariat de Nicolas Bellotte, lieutenant criminel au bailliage et siège présidial de Laon, 1664.

Fol. 169. Changement du nom de la seigneurie de Chavigny en celui de Boisseleau, en faveur de René Du Raynier de Droué, seigneur de Boisseleau, gouverneur de la ville de Mirecourt en Lorraine, mars 1665. — Fol. 171. Établissement de séminaire à Maignac, au diocèse de Limoges, mars 1665. — Fol. 175. Don de douze cordes de bois aux Carmes de Melun, à prendre dans la forêt de Bière pendant neuf ans, 12 avril 1665. — Fol. 177. Attache sur la commission du général des Cordeliers à frère Joseph Le Balleur pour présider à l'élection

d'un gardien au grand couvent de Paris, 23 mai 1665. — Fol. 179. Don de péage sur la rivière d'Ourcq en faveur de Monsieur, duc d'Orléans, novembre 1661. — Fol. 181. Délaissement par le Roi du moulin banal de La Pierre, aussi appelé le Grand Moulin ou le Moulin le Roi, sis à Sézanne-en-Brie, aux religieuses de l'abbaye d'Argensol, mai 1643. — Fol. 187. Rétablissement de l'hôpital-général pour y enfermer les femmes et filles débauchées, avril 1665. — Fol. 189. Confirmation de l'anoblissement de Jean Darbon, maître d'Hôtel ordinaire, décembre 1664.

Fol. 191. Établissement de foire et marché à Laval, en faveur du duc de La Trémoille, comte de Laval, décembre 1664. — Fol. 193. Établissement de quatre coches d'eau sur la Seine et l'Yonne, de Monéteau et Seignelay à Paris, en faveur de Colbert, intendant des finances, mai 1665. — Fol. 195. Privilèges pour les gens de métier et artisans demeurant dans les logements appartenant aux religieuses du Val-de-Grâce, à Paris, novembre 1664. — Fol. 197. Honorariat de Pierre de La Croix, secrétaire du Roi aux finances, 3 juin 1665. — Fol. 199. Privilège pour Pierre de La Fournière d'établir les machines de son invention pour soulever et embarquer de lourds fardeaux, 28 mars 1665. — Fol. 201. Naturalité pour Hubert Beuvelet, curé de Saint-Denis-en-Val, natif d'Estain en Lorraine, avril 1665. — Fol. 203. Légitimation de Jean de Bernay, fils naturel de Jean de Bernay et de Jeanne Forcher, avril 1665. — Fol. 208. Contrat d'échange de quelques terres et seigneuries entre Camille de Neufville, archevêque de Lyon, abbé-doyen de l'abbaye séculière et collégiale de L'Isle-Barbe, près Lyon, d'une part, et les chanoines de ladite abbaye d'autre part, 17 mars 1665. — Fol. 213 v°. Ratification par Louis XIV dudit contrat, juin 1665.

Fol. 216. Honorariat de Philippe Marin, substitut du procureur général, 24 juin 1665. — Fol. 218. Prorogation pour cinq ans de Henri Gachière dans son office, qu'il avait résigné, de lieutenant criminel de la sénéchaussée de Clermont-Ferrand, 8 juillet 1665.

Fol. 220. « Convocatio capituli provincialis provinciae Franciae, ordinis Fratrum Praedicatorum, in conventu Pruvinensi, 5 septembris 1665 celebrandi, » 7 p. in-4°. — Fol. 224. Lettres patentes du général de l'ordre des Frères Prêcheurs instituant le Père Hyacinthe Cherpignon, dudit ordre, vicaire du couvent de Poissy et vicaire général de la Province de France, 29 juillet 1664. — Fol. 228. Union de fiefs en faveur

de Le Prestre, président en la Cour des aides, 23 juillet 1665. — Fol. 232. Établissement des coches et messageries entre Paris et le ressort du Parlement de Paris, et les villes d'Artois, Flandre, Hainaut et Luxembourg, en faveur de Charles Nicoletti, secrétaire du cardinal Mazarin, et de Pierre Le Boistel, commis du secrétaire d'État Le Tellier, novembre 1659.

Fol. 234. Érection en marquisat de la terre de Sancergues en Berry en faveur de Léonard des Trappes, conseiller au Parlement de Paris, octobre 1658. — Fol. 238. Érection en marquisat de la baronnie et châtellenie de Payens, des terres de Savères, Le Pavillon, Barbery-aux-Moines, La Cour-Saint-Phalle, La Malmaison et Villacerf, avec concession de foires et marchés, en faveur de Colbert de Villacerf, premier maître d'Hôtel de la Reine, juin 1665. — Fol. 242. « Ordonnances et statuts pour les marchands maîtres et ouvriers tapissiers de la ville d'Aubusson », 18 mai 1665. — Fol. 252. Leur confirmation par Louis XIV, juillet 1665. — Fol. 254. Bulle du pape Urbain VIII en faveur des religieux de La Charité, 17 juin 1628. — Fol. 256. Attache sur cette bulle et la suivante, 26 août 1665. — Fol. 257. Bulle du pape Alexandre VII en faveur desdits religieux, 15 juillet 1664. — Fol. 260. Naturalité de François Bousmard, conseiller au Parlement de Lorraine, à Saint-Mihiel, donataire des chapelles de Saint-Laurent et de Saint-Mame en Touraine, et du prieuré de Ferrières en Anjou, 11 octobre 1664.

Fol. 262. Réunion en une seule des justices particulières de la châtellenie de Villemor, sous un seul juge, qui tiendra ses audiences à Saint-Tiébault, août 1665. — Fol. 264. Bulle du pape Alexandre VII unissant le prieuré de Châtelaison à la maison des prêtres de l'Oratoire d'Angers, 1er avril 1664. — Fol. 268. Confirmation de cette union par Louis XIV, octobre 1664. — Fol. 272. Permission au Père Jérôme Ary, prieur général des Carmes, de faire éditer les ouvrages contenant les offices liturgiques de l'ordre, 26 mai 1665.

Fol. 274. Naturalité de Donat Hiki, prêtre écossais, mai 1665. — Fol. 276. Union de la prévôté de Beaugé à la sénéchaussée de ladite ville, 30 juillet 1665. — Fol. 278. Exemption d'aides en faveur des religieuses de Pontoise, décembre 1663. — Fol. 280. Établissement d'hôpital général à Nevers, juin 1665. — Fol. 284. Permission à Antoine Champion d'établir en n'importe quel lieu, et particulièrement en Nivernais, une manufacture de fer-blanc en feuilles, février 1665.

— Fol. 288. Confirmation pour le chapitre de l'église cathédrale d'Arras du droit de collation des vingt-huit chapelles de choristes, 1er mars 1664. — Fol. 290. Établissement de Filles repenties à Lyon, place Bellecourt, octobre 1664. — Fol. 292. Établissement d'un séminaire à Langres, août 1665. — Fol. 294. Établissement d'une communauté et jurande de potiers d'étain à Issoudun, avec confirmation de leurs statuts, mars 1665. — Fol. 295. Statuts desdits potiers. — Fol. 305. Contrat de vente et aliénation faite par Pierre Du Cambout de Coislin, premier aumônier du Roi, abbé commendataire de Saint-Victor-lez-Paris, à Hugues de Lionne, 5 février 1665. — Fol. 313. Lettres patentes permettant aux enfants protestants convertis au catholicisme, les garçons à quatorze ans, les filles à douze, de choisir entre le retour chez leurs parents et le paiement d'une pension appropriée à leur état, 24 octobre 1665. — Fol 315. Érection du marquisat de Montauzier en duché-pairie en faveur de Charles de Sainte-Maure, marquis de Montauzier, gouverneur et lieutenant général de Saintonge et Angoumois, lieutenant général en Haute et Basse-Alsace, 1664. — Fol. 321. Érection en duché-pairie de la terre et marquisat d'Isles en Champagne, en faveur d'Antoine d'Aumont de Rochebaron, maréchal de France, gouverneur de la prévôté et vicomté de Paris et du Boulonnais, novembre 1665.

Fol. 327. Érection en duché-pairie de la châtellenie de Polizy, en faveur de César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, maréchal de France, gouverneur de Toul, novembre 1665. — Fol. 341. Rétablissement des terres d'Albret et Château-Thierry en duché-pairie, en faveur de Frédéric-Maurice de La Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, février 1652. — Fol. 345. Confirmation de privilèges pour Jean Castelan, maître de la verrerie de Nevers, 30 septembre 1665. — Fol. 349. Amnistie pour les gens d'affaires malversateurs, juillet 1665. — Fol. 357. Édit portant réduction des rentes du denier dix-huit au denier vingt, décembre 1665.

Fol. 361. Édit du droit annuel pour le Parlement et les autres cours souveraines, décembre 1665. — Fol. 367. Permission à Charles d'Escoubleau, prince de Chabanais, « ... marquis de Sourdis et d'Alluye, comte de Carmin, de Montluc, de Foix et de Jouy-en-Josas, baron des baronnyes d'Auneau, Magny-l'Essart et autres lieux », de faire réédifier des fourches patibulaires dans sa baronnie de Magny-l'Essart, 30 septembre 1665.

XVIIe siècle. Papier. 368 feuillets. 350 sur 235 millim. Demi-rel.

545. Tome VIII. — 1403-1666.

Fol. 1. Liste des documents. — Fol. 7. Commission pour tenir, pendant l'année 1665-1666, la Chambre de l'Édit, instituée en 1598, 5 septembre 1665. — Fol. 9. Permission à « Joseph de Vanrobais, marchand holandois », d'établir à Abbeville une manufacture de draps fins, façon d'Espagne et de Hollande, octobre 1665. — Fol. 11. Privilège pour 20 ans à Henry Greslot, bourgeois de Paris, d'établir des fabriques de savon dans les ressorts des parlements de Toulouse et Bordeaux, et en Champagne, 5 novembre 1665. — Fol. 13. Permission à Jean Mallot, sieur de Bessancourt, d'établir près Paris, où il voudra, une blanchisserie de toiles, et d'avoir à Paris un « bureau » pour y recevoir les toiles à blanchir, 30 octobre 1665. — Fol. 15. Privilège à Louis de Bezael et Nicolas de La Couldre pour établir, à Aumale et à dix lieues alentour, une manufacture de serge, façon de Londres, septembre 1665.

Fol. 17. Privilèges pour les compagnies de commerce du Bastion de France et d' « Albouzesme » en Mauritanie, dirigées par les frères Michel et Roland Fréjus, de Marseille, de faire, pendant dix-huit ans pour la première et à perpétuité pour la seconde, le commerce en Afrique septentrionale, 1665. — Fol. 18. Confirmation d'anoblissement pour Charles Le Brun, premier peintre du Roi, décembre 1665. — Fol. 20. Exemption en faveur des archers de Paris, convertissant le « droit de gros pour les vins qu'ils font entrer » à Paris, « en l'exemption de mil muids de vin par chacun an exemps des droicts de huictiesme, de gros et de tous autres droicts..., à l'exception de celui de l'entrée », 3 décembre 1665. — Fol. 22. Arrêt du Conseil d'État sur le même sujet, 26 novembre 1665. In-4°, 19 pages. — Fol. 32. Ratification du contrat de vente du droit de haute justice faite par Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, à Pierre Marin, seigneur de La Trousserie, conseiller d'État, sur la baronnie de Mondoubleau, 14 novembre 1665.

Fol. 34. Privilège pour Roland Fréjus, de Marseille, d'établir à Paris « des manufactures de savon blanc marbré, façon de Gennes et d'Alican », 16 septembre 1665. — Fol. 36. Permission à Nicolas Du Noyer d' « establir une ou plusieurs verreries dans l'un des fauxbourgs

de... Paris ou autres lieux... pour y faire des glaces à miroir », à la manière de celles de Venise, avec le titre de « Manufacture royalle des glaces de miroirs », octobre 1665. — Fol. 40. Honorariat de Servin, comte de La Grève, conseiller au Parlement, 16 décembre 1665. — Fol. 42. Érection en baronnie de la terre de Romainville en faveur de « Pierre de Bault..., baron de Saincte-Fricque..., cy-devant capitaine-lieutenant en la compagnie de cavallerye légère de France », et de son fils Henri, premier chambellan du duc d'Orléans, février 1646. — Fol. 44. Création de deux foires par an et d'un marché par semaine dans la baronnie de Romainville, mai 1646. — Fol. 46. Naturalité de Jean Tissot, prêtre du diocèse de Grenoble, natif de Servoles, près Chambéry, novembre 1665. — Fol. 50. Noblesse de Samuel Thévenin, maître des monnaies à Poitiers, et de ses enfants, Pierre, Abraham et Philippe, 1652-1665. — Fol. 58. Confirmation des statuts des boulangers et pâtissiers de Romorantin, juillet 1664. — Fol. 59. Texte des statuts, 8 juin 1664. — Fol. 64. Permission à David Chalion de faire vendre, où bon lui semblera, du chocolat, « soit en liqueur, ou pastille, ou en boette, ou en telle autre manière qu'il luy plaira », 9 février 1666. — Fol. 68. Translation des religieuses Dominicaines de Sainte-Catherine de Sienne, du lieu de Saint-Martin-de-Valmeroux, en Haute-Auvergne, dans la ville de Mauriac, au diocèse de Clermont, juin 1665. — Fol. 70. Commission du Père Jean-Baptiste de Marini, général de l'ordre des Frères Prêcheurs, pour Louis Le Breton et François Guinguant, de la congrégation de Saint-Louis, dudit ordre, pour juger l'appel du P. Michel Gautray, dudit ordre, en procès avec le prieur du couvent de l'Annonciation de Paris, 1er décembre 1665. — Fol. 72. Érection en marquisat de la châtellenie de Myennes-sur-Loire, au duché de Nevers, en faveur de René de Vielbourg, capitaine aux Gardes, décembre 1661. — Fol. 74. Continuation du don de quinze cordes de bois par an, pendant neuf ans, à prendre dans la forêt de Bière par les Capucins de Melun, 10 septembre 1664.

Fol. 76. Privilège pour Antoine Bourgey de fabriquer pendant 15 ans à Lyon, Saint-Chamond et Saint-Étienne, des crêpes, façon de Boulogne, 14 février 1666. — Fol. 78. Confirmation de l'arrêt du Parlement, du 22 juin 1649, fixant à 60 s. le loyer de chaque place occupée, au Marché Neuf, par les membres de la confrérie de Sainte-Anne et Saint-Louis en l'église Saint-Germain-le-Vieil, à Paris, août 1651. — Fol. 82. Mutation du nom de la baronnie de Montfaucon-en-Berry

en celui de Villequier, en faveur de Louis-Marie d'Aumont de Villequier, capitaine aux Gardes, janvier 1666. — Fol. 84. Continuation du don de deux mesures de bois par an, pendant neuf ans, à prendre dans les forêts de Hardelois et de Boulogne par les Capucins de Boulogne. — Fol. 86. Permission à Jean Dudal, sieur de Lambert, premier homme d'armes aux Gardes du corps, d'établir deux coches royaux sur le Rhône, entre Lyon et Vienne, 12 décembre 1665.

Fol. 90. Acte notarié (copie) établissant un Hôtel-Dieu dans le couvent des Dominicaines de Saint-Valery, au bailliage d'Amiens, 26 février 1665. — Fol. 94. Approbation par Louis XIV dudit établissement, août 1665. — Fol. 96. Honorariat de Jacques de Bursy, conseiller au bailliage et siège présidial de Tours, 23 mars 1666. — Fol. 97. Relief d'adresse du parlement de Bretagne en celui de Paris pour l'érection du marquisat de Pontcallec, en faveur d'Alain de Guer, 3 février 1679. — Fol. 101. Érection dudit marquisat, juin 1657. — Fol. 105. Confirmation, pour cinq ans, de la coupe de deux arpents de bois taillés dans la forêt de Crécy, accordée par les ducs d'Angoulême aux « sœurs grises de l'ordre de Saint-François, du couvent du Saint-Esprit » de Rue, 28 janvier 1666. — Fol. 107. Naturalité de Jean-Jacques Bavin, natif de Bâle, février 1666. — Fol. 109. « Statutz, ordonnances et réglements des maistres bourliers de... Paris, tirez de leurs antiens statutz... à eux accordez par les roys Charles six, Henry trois, les vingt febvrier mil quatre cens trois et deux du mois d'aoust mil cinq cens soixante et dix-huict... », 11 décembre 1665. — Fol. 117. Confirmation par Louis XIV desdits statuts, décembre 1665.

Fol. 119. « Articles, statuts, ordonnances, priviléges et réglemens... de la communauté des vitriers, peintres sur verre de... Paris, tirez des anciens statuts de ladite communauté, accordés par le roy Louis XI... par ses lettres patentes du XXIII[e] juin 1467... », 11 janvier 1666. — Fol. 135. Confirmation par Louis XIV desdits statuts, 22 février 1666. — Fol. 139. Confirmation de garde-gardienne, portant *committimus* au sénéchal de Poitiers, en faveur des religieuses de l'abbaye royale de Sainte-Croix de Poitiers, juin 1665. — Fol. 142 v°. Évocation au Conseil des procès, relatifs aux recettes des consignations, faits à Jacques Le Fillon, receveur desdites consignations, 17 avril 1666. — Fol. 145. Permission à Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, comme abbé de Saint-Denis, d'aliéner une maison, sise à Paris, rue des Haudriettes, et appelée « l'hostel de Sainct-Denis », 10 avril

1666. — Fol. 147. Établissement de trois foires par an à La Frogerie, « située sur les marches de Poitou et d'Anjou, joignant la Bretagne », en faveur de Louis Jousseaume, marquis de La Bretèche, lieutenant aux Gardes et gouverneur de Poitiers, avril 1661. — Fol. 149. Naturalité de Péronnelle Giboulot, née au bailliage de Vesoul, 1666. — Fol. 151. « Ordonnances des marchandes lignières, chanvrières, fillassières de... Paris », et confirmation par Louis XIV de leurs statuts, 9 février 1666. — Fol. 155. Confirmation de l'établissement, fait en 1647, des religieuses bénédictines de Notre-Dame de Braines en Picardie dans l'Hôtel-Dieu et maladrerie dudit lieu, janvier 1666.

Fol. 157. Serment de fidélité au Roi de François Visdelou pour l'évêché de Laon, et certificat sur ce de Pierre Du Cambout de Coislin, premier aumônier du Roi, 30 septembre 1665. — Fol. 159 « Privilége accordé par le Roy pour une fabrique nouvelle de cuirs », en faveur d'Élie Bonnet, bourgeois de Paris, 1er mars 1665 ; — « Déclaration portant confirmation de la permission au sieur Bonnet de corroyer... et tanner toutes sortes de cuirs et peaux d'une nouvelle fabrique et invention », 20 octobre 1665. In-4°, 6 p. — Fol. 163. Naturalité, avec permission de recevoir des bénéfices, pour les religieux anglais Joseph Shirburne et David Groyllim, mai 1666. — Fol. 164. Honorariat de François de Louen, doyen des conseillers au bailliage et siège présidial de Laon, 20 août 1665. — Fol. 166. Lieutenance générale en Brie pour Hercule de Belloy, comte de Belloy, marquis de Montaiguillon, conseiller du Roi, ancien capitaine des gardes du corps du feu duc d'Orléans, sous l'autorité du comte de Soissons, gouverneur de Champagne et de Brie, 1er mai 1666.

Fol. 170. Lettres d'attache sur bref confirmatif du décret de la Congrégation de la Province de France, de l'ordre des Frères Prêcheurs, 14 juin 1666. — Fol. 171. Bref confirmatif du pape Alexandre VI, 15 février 1666. — Fol. 174. Érection d'une commune et paroisse dans le parc de Chambord, administrée judiciairement par un prévôt, qui sera aussi lieutenant de la capitainerie des chasses dudit parc, et par un substitut du procureur général, février 1666. — Fol. 178. Louis XIV déclare que le comté de Ham demeure mouvant de lui à cause de son château de Montreuil et bailliage d'Amiens, nonobstant les lettres de 1647, qui le faisaient mouvoir de Guines, mars 1666. — Fol. 180. Création de deux maîtrises « en chacun des

arts et mestiers de toutes les villes » du royaume, à l'occasion du titre de prince du sang nouvellement acquis par le duc de Valois, janvier 1665. — Fol. 184. Établissement du séminaire de Lyon, août 1665. — Fol. 186. Confirmation du don fait aux Minimes de Notre-Dame de la Victoire, près La Rochelle, de la moitié de trois cent soixante-six arpents de terres vagues et vaines, dites *les Lignes*, dans la forêt de Chizé, mai 1666. — Fol. 188. Création d'un hôpital-général à Orléans, avril 1666. — Fol. 192. Permission à l'abbaye de Notre-Dame de More de faire couper des bois lui appartenant, jusqu'à concurrence de dix mille livres, pour réparations, 8 juillet 1665.

Fol. 194. Anoblissement de Salomon-François Robin, écuyer, sieur de Lourcelière, 22 novembre 1660. — Fol. 198. Nouveaux statuts des couteliers de Tours, érigés en maîtrise jurée en 1548, 21 avril 1665. — Fol. 203. Confirmation desdits statuts, mai 1666. — Fol. 204. Union en une seule de diverses terres et seigneuries appartenant à Camille de Neufville, archevêque de Lyon, lieutenant général au gouvernement du Lyonnais, et érection desdites terres en marquisat, dont le principal siège sera à Vimy, juillet 1666. — Fol. 206. Création de quatre foires par an et d'un marché par semaine au bourg de Mazières en Poitou, en faveur de René de Viault, seigneur de Breuillac et de Présigny, février 1665. — Fol. 208. Confirmation d'anoblissement en faveur de Gilles Déodeau, 4 août 1666. — Fol. 210. Subrogation de François Estienne à Jean Hindret dans l'établissement de manufactures de « bas de soye, camisolles, calesons... et autres ouvrages de soie, laine, fil et coton... », et énoncé de divers privilèges, juillet 1666. — Fol. 214. Naturalité pour les habitants du comté d'Artois, 21 juin 1666. — Fol. 216. Confirmation du don fait par les sieur et dame de Laverdin, seigneurs du fief de Saint-Mars-La-Brière, de la haute justice démembrée du marquisat de Laverdin, à Charles Bailly, sieur de Berchères et de Saint-Mars-la-Brière, octobre 1664.

Fol. 218. Privilège pour Antoine Rafflé, imprimeur à Paris, de débiter et vendre les « planches de dévotion » qu'il a faites, et dont les principales sont énumérées, 26 avril 1665. In-fol, 3 p. — Fol. 220. Confirmation de l'établissement du monastère des Visitandines d'Aurillac, fondé en 1651, mars 1666. — Fol. 222. Édit permettant que les sages-femmes de Paris soient admises dans la confrérie des chirurgiens

de ladite ville, érigée en l'église de Saint-Côme, septembre 1664. — Fol. 224. Confirmation des lettres de garde-gardienne de Henri IV, de février 1609, déjà confirmées en mai 1622, en faveur des religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Fontaine-Jean, près Montargis, septembre 1665. — Fol. 226. Statuts des épiciers-droguistes et revendeurs de Lyon, 10 décembre 1665. — « Ensuivent les lettres de confirmation desdits statuts et réglemens », avril 1666. — Fol. 232. Confirmation de l'établissement des Barnabites au collège de Loches, et diverses transactions relatives à ce sujet, août 1665.

Fol. 246. Statuts des fripiers de Tours, 23 février 1666. — Fol. 252. Confirmation desdits statuts, avril 1666. — Fol. 254. « Commission... à M. Le Pelletier, conseiller en la Cour, pour instruire... avec M. Le Pelletier, son frère, les procés commencez en la cour des Grands jours establis à Clermont en 1665, le 11 septembre 1666. » In-4°, 7 p. — Fol. 258. « Statuz et privilléges concédez par Monseigneur Henry, duc de La Trémouille, de Thouars et de Loudun, comte de Laval, pair de France, prince de Talmont, etc. », aux marchands de Laval, et concession de ces statuts par ledit duc le 28 mai 1664. — Fol. 273 v°. Leur confirmation par Louis XIV, février 1665. — Fol. 276. Bulles d'Alexandre VII unissant le prieuré de Saint-Pourçain à la congrégation de la Mission de Saint-Lazare, décembre 1657. — Fol. 279. Fulmination desdites bulles par Claude Bardin, official de Clermont, 2 mars 1660. — Fol. 283. Confirmation des bulles d'union par Louis XIV, mars 1664. — Fol. 285. Confirmation de l'établissementdes Ursulines à Montferrand, juillet 1666. — Fol. 286. Lettres de jussion pour la vérification du privilège, donné le 16 mai 1665 à Gratien Vauchelet, marchand à Reims, de faire des savons gras, façon de Hollande, 23 août 1666. — Fol. 287. Privilège à Gratien Vauchelet. marchand à Reims, de fabriquer et vendre des savons gras, façon d'Amsterdam, pendant dix ans, dans toute la province de Champagne, 16 mai 1665.

Fol. 288. Honorariat de Michel Yvert, substitut du procurenr général au Parlement de Paris, 5 septembre 1666. — Fol. 290. Déclaration de Louis XIV contre les blasphémateurs, 30 juillet 1666. — Fol. 293. Ratification du contrat d'échange fait entre le prince de Condé et entre d'Ormesson, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, d'une part, et l'abbaye de Saint-Denis, d'autre part, juillet 1666. — Fol. 295. Permission à Jacques de Souvré, ambassadeur

de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem auprès du Roi, de faire couper onze cent soixante pieds d'arbres dans le bois de Clichy, dépendant du Grand prieuré de France, pour la construction d'un hôtel prieural dans l'enclos du Temple, 9 août 1666. — Fol. 297. Permission aux Visitandines, établies au faubourg Saint-Jacques, à Paris, d'acquérir un terrain pour y bâtir église et nouveau monastère à Paris, le tout amorti, mai 1658. — Fol. 300. Honorariat de Forcoal, maître des Requêtes de l'Hôtel, 15 octobre 1666. — Fol. 301. Amortissement, en faveur de l'hôpital des Incurables, construit au faubourg Saint-Germain à Paris, d'une maison acquise par contrat passé le 6 août 1664, sise rue de la Fromagerie, près des Halles, et d'une loge, achetée la même année, sise à la Halle aux blés, novembre 1666. — Fol. 305. Naturalité de Patrice White, prêtre irlandais, octobre 1666. — Fol. 307. Permission aux religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Vouvray d'administrer les revenus des biens qu'ils ont en France, 30 juillet 1666.

Fol. 309. Privilège pour trente ans à Bernard Perrot, « gentilhomme italien, verrier de profession », qui a fait des expériences devant le Roi, de fabriquer une « terre » à brûler qui remplace le charbon (tourteau), 29 septembre 1666. — Fol. 311. Érection en comté de la terre de Rouffiac, en faveur de feu René de Voyer, seigneur d'Argenson, conseiller du Roi et ambassadeur à Venise, et de son fils, portant les mêmes prénom et titres, 23 janvier 1654. — Fol. 313. Érection en comté de la terre de Saint-Mesme, en faveur d'Anne de L'Hospital, seigneur de Saint-Mesme, maréchal de camp, septembre 1651. — Fol. 315. Contrat entre Henri de Bourbon, évêque de Metz, duc de Verneuil, abbé de Saint-Germain-des-Prés, d'une part, et Moyse Masgre et Daniel Patte, ses valets de chambre, autorisant ceux-ci à établir douze étaux à boucherie au quartier Saint-Germain, à la charge de quatre sols parisis de cens et quatre livres parisis de rente pour l'abbé, 18 novembre 1658. — Fol. 321 v°. Confirmation dudit contrat par Louis XIV, décembre 1661.

XVIIe siècle. Papier. 329 feuillets. 350 sur 230 millim. Demi-rel.

546. Tome IX. — 1577-1661.

Fol. 1. Liste des documents. — Fol. 7. Établissement de religieuses bénédictines au faubourg Saint-Victor, près Paris, novembre 1656. Lettres de surannation sur le même sujet, 20 février 1661. —

Fol. 11. Permission au duc d'Orléans, frère de Louis XIV, de couper du bois dans la forêt de Retz, faisant partie de celle de Valois, pour faire des réparations au château de Villers-Cotterets, 12 décembre 1666. — Fol. 12. Don au Premier Président de Lamoignon de la terre de Cemichour, vicomté de Paris, châtellenie de Montlhéry, ayant appartenu à Balthazar de Fargues, condamné à mort à Abbeville, le 27 mars 1665; juillet 1667. — Fol. 14. Permission de couper du bois dans le domaine de l'abbaye de Fontaine-Jean, ordre de Cîteaux, diocèse de Sens, pour Bonaventure Rousseau de Bazoches, évêque de Césarée, 23 avril 1666.

Fol. 16. Privilège à Pierre Gargand, sieur de Maujouy, pour fonder dans les villes de Châlons et de Reims, des « fonderies, batteries et manufactures de cuivre ou airain battu, servant à faire les chaudrons et autres ouvrages », 25 octobre 1666. — Fol. 18. Confirmation de l'anoblissement de Pierre de Mormas, sieur de Saint-Hilaire, janvier 1666. — Fol. 20. Lettres de provision du gouvernement de Touraine pour Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, 4 mars 1667. — Fol. 23. Provision du gouvernement de la ville de Tours pour ledit Dangeau, même date. — Fol. 26, 27 et 51. Échange passé entre Jean David, prieur commendataire du prieuré de Saint-Georges de Ménil, dépendant de l'abbaye de Vendôme, diocèse d'Angers, d'une part, et Pierre de Madaillan, comme procureur de René de Juigné, seigneur de La Brossinière, et dame Françoise de Bouju, son épouse, d'autre part, des fiefs dépendant dudit prieuré contre 400 livres de rentes, 15 mai 1659-15 mai 1659. — Fol. 55. Confirmation du don du droit de dépied-de-fief pour les terres ci-dessus indiquées, en faveur de Michel de Racapé, à qui elles avaient été données par René de Juigné et Françoise de Bouju, 20 septembre 1663.

Fol. 57. Fondation des Ursulines de Poissy, pour l'éducation des petites filles, mai 1647. — Fol. 60. Permission de couper du bois jusqu'à concurrence de quinze mille quatre cent quatre-vingt livres, pour l'abbaye du Val-Chrétien, 9 juillet 1662. — Fol. 62. Bref d'Alexandre VII soumettant le monastère de Chancelade, qui se prétendait chef de congrégation, à la congrégation de France des chanoines réguliers, formée le 28 mars 1634 par le cardinal François de La Rochefoucauld, 23 août 1667. — Fol. 66. Confirmation des privilèges du chapitre de Notre-Dame d'Étampes, janvier 1667. — Fol. 69. Provision de la charge de lieutenant général

au gouvernement des duchés d'Orléans, Dunois, Vendômois, en faveur de Louis Du Deffend, sieur de La Lande, en remplacement du maréchal d'Étampes, 10 février 1666. — Fol. 71. Permission à l'archevêque de Paris de couper du bois dans les forêts d'Ozouer-la-Ferrière, dépendant de son archevêché, jusqu'à concurrence de huit mille sept cent soixante-quinze livres, 28 octobre 1664. — Fol. 73. Hérédité du greffe d'Amiens en faveur de Nicolas de Lessau, avocat au Parlement, 3 mars 1667. — Fol. 75. Confirmation des statuts des potiers d'étain de Vierzon, mai 1666. « Ensuivent lesdits réglements, articles et statuts pour les maistres pottiers d'estain de... Vierzon. » — Fol. 81. Confirmation de l'anoblissement de Thomas Marie, baron d'Avigneau, mars 1667.

Fol. 83. Légitimation de Charles de Mongogué, fils du maréchal de La Meilleraye et de Catherine Fleury, juin 1653. — Fol. 84. Provision du gouvernement d'Orléans, de l'Orléanais, du Blaisois, du Chartrain, Dunois, Vendômois, en faveur de Paul d'Escoubleau de Foix de Montluc, marquis de Sourdis, en remplacement de son père, mort, 5 février 1667. — Fol. 88. Survivance du gouvernement d'Amboise en faveur dudit marquis de Sourdis, 24 juin 1659. — Fol. 90. Déclaration portant que, nonobstant les lettres patentes de janvier 1652, deux apothicaires de la duchesse douairière d'Orléans jouiront des mêmes privilèges que ceux des maisons royales, décembre 1666. — Fol. 92. Création de deux maîtrises dans tous les métiers et en tous lieux du royaume, « en faveur du titre de dauphin, acquis » par le fils aîné du Roi, avril 1666.

Fol. 94. Permission à Claude Regnault, sieur de La Fontaine, écuyer du duc d'Enghien, d'installer une usine de distribution d'eau de Seine, septembre 1666. — Fol. 96. Confirmation des biens et privilèges des Pénitentes de l'ordre de Saint-Augustin, du monastère de Saint-Magloire, sis rue Saint-Denis, à Paris, mars 1667. — Fol. 99. Naturalité du marquis de Saint-Georges, à cause des biens à partager entre lui et son frère, le marquis de Monglat, et situés dans le comté de Bourgogne, 30 mai 1659. — Fol. 101. Permission au marquis de Saint-Georges, pour lui et son frère, le marquis de Monglat d'occuper les terres qu'ils possèdent au comté de Bourgogne, sans risques de confiscation en temps de guerre, 30 mai 1659. — Fol. 103. Érection en duché-pairie de la terre de Vaujours, en Touraine, et de la baronnie de Saint-Christophe, en Anjou, en faveur de Louise-Fran-

çoise de La Vallière, mai 1667. — Fol. 105. Lettres patentes pour les maire et échevins de Troyes, ordonnant l'enregistrement d'un arrêt du Conseil, du 7 juillet 1663, même date. — Fol. 106. Arrêt du Conseil, du 7 juillet 1663, au sujet des impositions de la ville de Troyes. In-4°, 7 p. — Fol. 110. Permission à Michel Colbert, évêque de Mâcon, en confirmation de la permission accordée le 31 juillet 1651 à son prédécesseur, Jean de Lingendes, de vendre l'ancienne maison de l'évêché, 26 février 1667.

Fol. 112. Attache sur la commission du général des Frères Mineurs, adressée au « gardien du couvent de l'Observance de La Rochelle », pour la réforme du grand couvent de Paris, 13 mars 1667. — Fol. 114. Commission d'Ildefonse Salizanès. général des Frères Mineurs, à Joseph Le Balleur, gardien du couvent de La Rochelle, 21 janvier 1667. — Fol. 116. Confirmation de haute justice en faveur de Louis Tuffier, conseiller et maître ordinaire de la Chambre des Comptes, décembre 1666. — Fol. 118. Confirmation, en faveur du prince de Condé, de l'échange fait entre lui et l'abbé de Chaalis de la terre de Commelle, mouvante de Chantilly, contre celle de Longperrier, plus commode à l'abbaye, 28 février 1667. — Fol. 119. Contrat de la vente faite par Pierre Gangnot, seigneur de Longperrier, de la terre de Longperrier au prince de Condé, 3 octobre 1666. — Fol. 126. Confirmation de l'anoblissement de Pierre et Jean de Mareuil, fils de feu Guy de Mareuil, conseiller au bailliage et siège présidial d'Amiens, 12 septembre 1654. — Fol. 128. Honorariat de René Gouin, sieur de Civray, l'un des quarante-cinq secrétaires du Roi supprimés par l'édit d'octobre 1641; mai 1667.

Fol. 129. Naturalité d'Antoine Bouys, prêtre, du diocèse de Nice, 24 mai 1667. — Fol. 131. Réduction en un seul corps de métier des métiers de cordonnier et de savetier-carreleur de Tours, 25 octobre 1666. In-4°, 4 p. — Fol. 133. Louis XIV déclare, en faveur du sieur de Simony, que la charge d' « auditeur général des bandes françoises » fera partie du corps des officiers du régiment des Gardes-françaises, 25 novembre 1661. — Fol. 135. Antoine de Simony est nommé « auditeur général des bandes françoises », dans les conditions ci-dessus indiquées, 21 juin 1661. — Fol. 137. Anoblissement de Julien Le Bouyer, ancien lieutenant général au bailliage du Perche, de son frère Robert, sieur de Margas, mai 1667. — Fol. 139. Création d'une commune à Saint-Étienne, au comté de Forez, avril 1667.

- Fol. 141. Érection en principauté de la terre de Soubise, en faveur de François de Rohan, seigneur de Soubise, mars 1667. — Fol. 143. Permission de couper du bois, jusqu'à concurrence de seize mille trois cent cinquante livres, à l'abbaye de Cheminon, 19 février 1666. — Fol. 146. Honorariat de Courtin, maître des Requêtes de l'Hôtel, 4 juillet 1667.

Fol. 147. Transaction passée entre les « maistres joueurs d'instrumens » de Paris et les Pères de la Doctrine chrétienne, pour l'usage de la chapelle de Saint-Julien-des-Ménétriers, 15 avril 1664. — Fol. 154. Louis XIV ratifie cette transaction, juin 1666. — Fol. 156. Naturalité pour le P. Michel Soria, cordelier, confesseur de la Reine, et pour son frère, le P. Jean Soria, du même ordre, mai 1667. — Fol. 159. Honorariat pour de Mesme, comte d'Avaux, conseiller au Parlement, 9 juillet 1667. — Fol. 161. Confirmation d'amortissement, contenant garde-gardienne, pour les Ursulines de Blois, mars 1660. — Fol. 163. Honorariat de Tallement, maîtres des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, 10 juin 1667. — Fol. 164. Louis XIV accorde à don Joseph de Marguerit et de Bivre, marquis d'Aguilar, lieutenant général des armées, ancien gouverneur de Catalogne, pour lui et ses enfants mâles, les villes de Thuir et de Toulouges, au comté de Roussillon, 1667. — Fol. 166. Création de deux marchés par semaine et deux foires par an à Colombes, dépendant de l'abbaye de Saint-Denis, juin 1667. — Fol 167. Maintenue de noblesse pour Pierre de Bonnaveue, mai 1667. – Fol. 170. Confirmation de la cession faite par l'abbé de Saint-Pierre de Haynon de droits seigneuriaux sur les terres de l'abbaye à Jean Le Gillon, conseiller au présidial d'Amiens, 27 juin 1667.

Fol. 172. Diverses pièces relatives à la confrérie de Saint-Joseph et de Sainte-Geneviève, établie en la paroisse de Saint-Séverin, à Paris, le 7 octobre 1657. — Fol. 183. Confirmation de l'établissement de la confrérie de Saint-François de Sales en l'église Saint-Jean-en-Grève, à Paris, novembre 1666. — Fol. 185. « Articles concernans les statuts et ordonnances des maîtres brasseurs de bierre de... Chaalons », 1657. — Fol. 190. Conformation desdits statuts, avril 1666. — Fol. 192. Honorariat de Jean-Antoine Ranchin, secrétaire du Roi aux finances, 9 août 1666. — Fol. 195. Confirmation de noblesse pour Jean-Baptiste et Louis Pitart, fils d'Étienne, sieur de Guigneville, exempt aux Gardes-du-corps et porte-manteau ordinaire du Roi, mai 1667. — Fol. 196. Confirmation du contrat passé entre le sieur

d'Entragues et le sieur de Machault, portant don à celui-ci de la haute, moyenne et basse justice de la paroisse de Limiers et de la terre de Rilly, dépendant du marquisat d'Entragues, mai 1667. — Fol. 198. Confirmation de l'établissement des Augustines de Nevers, juin 1667.

Fol. 200. Anoblissement de Bonaventure Irland, sieur de La Vau, conseiller d'État, septembre 1665. — Fol. 203. « Articles et statuz, ordonnances et réglemens... arrestées entre les marchands drappiers et merciers de... Riom », 1665. — Confirmation desdits statuts par Louis XIV, avril 1665. — Fol. 217. Privilège pour divers personnages, notamment Pierre Hugon, sieur de Givry, d'établir Paris des calèches publiques, 27 août 1667. — Fol. 219. Permission à Gilbert Roy de continuer d'exercer son office de lieutenant général de la sénéchaussée de Bourbonnais, quoique son oncle, André Roy, soit président dudit siège, 28 avril 1667. — Fol. 220. « Statuts des serruriers et harquebuziers de Chaalons en Champagne », d'après les statuts confirmés par les lettres patentes du 12 décembre 1650. — Fol. 227. Confirmation par le Roi desdits statuts, 1663. — Fol. 229. Bulle d'Alexandre VII, unissant le prieuré simple de Saint-Martin de Coudres, diocèse d'Évreux, à la congrégation de Saint-Lazare de Paris, 24 mars 1663. — Fol. 231. Le Roi confirme cette union, novembre 1666. — Fol. 233. Érection de la seigneurie de Ferrières, près Montdidier, en marquisat, en faveur de Jean Le Maistre, conseiller au Parlement, et Gilles Le Maistre, son fils, juillet 1665. — Fol. 235. Attache sur bref approuvant la congrégation des Hospitalières de Laon, 25 juin 1667. — Fol. 236. Bref d'Alexandre VII approuvant la congrégation des Hospitalières de Moulins, 8 janvier 1666. — Fol. 238. Cession par Jean de Bouret, évêque de Laon, au duc de Nemours, de l'hôtel de Laon, rue Pavée, contre une terre de 3,000 livres, 14 décembre 1577. — Le Roi ratifie ledit contrat, 18 février 1663.

Fol. 249. Continuation à la duchesse de Schomberg de la jouissance des ponts de Neuilly, mai 1663. — Fol. 253. Privilège, pour trente ans, accordé à Du Montet, grand-mousquetaire, et Éloi Rossignol, valet de chambre du Roi, d'établir des coches d'eau sur la Loire, entre Orléans et Nantes, 22 avril 1666. — Fol. 256. Confirmation des statuts des maîtres tailleurs de Lyon, 12 mars 1667. — Fol. 258. « Nouveaux articles et statuts » des tailleurs de Lyon,

13 mai 1666. — Fol. 264. Commission à seize conseillers de tenir la Chambre de l'Édit, instituée en 1598, pour juger les protestants, 8 novembre 1667. — Fol. 266. « Déclaration du Roy, portant deffences de porter des étoffes et passemens d'or et d'argent, ny mesme des dentelles de fil, des pays estrangers », 17 novembre 1667. In-4°, 6 p. — Fol. 269. Édit de règlement, en 17 articles, de la manufacture royale des Gobelins, novembre 1667. — Fol. 272. Honorariat de Nicolas Choppin, substitut du procureur général au Parlement de Paris, 13 décembre 1667. — Fol. 274. Commission du général de l'ordre des Frères Mineurs au frère André Houbereau, pour faire la visite des Cordeliers de la Province de France, 18 juillet 1667. — Suivent des lettres d'attache de Louis XIV sur cette commission, 17 novembre 1667.

XVIIe siècle. Papier. 234 feuillets. 350 sur 250 millim. Demi-rel. veau fauve.

347. Tome X. — 1498-1675.

Fol. 11. Confirmation de l'anoblissement de feu Jean de Gislain, sieur de La Sardinière et de Gray, octobre 1667. — Fol. 14. Confirmation de l'établissement d'un hôpital au bourg d'Avon, près Fontainebleau, par les frères de Saint-Jean-de-Dieu, déjà approuvé par lettres patentes de février 1666, et qui ne doit pas être compris dans l'édit de décembre 1666, portant révocation de nombreux établissements, 26 octobre 1668. — Fol. 18. Permission aux Ursulines de Poissy de boucher et d'annexer à leur maison la rue des Damoiselles, 12 août 1668. — Fol. 22. Honorariat de Jean Le Boullenger, conseiller du Roi, 15 décembre 1668. — Fol. 24. Prorogation de la Tournelle civile jusqu'au 11 novembre 1669; 20 novembre 1668. — Fol. 25. Confirmation de noblesse pour Hélie et Jean Du Fresnoy, décembre 1668. — Fol. 29. Commission pour Thomas Hue, seigneur de Miromesnil, lui donnant l'office de maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, tenu avant lui par Charles Colbert, 30 novembre 1668. — Fol. 31. Confirmation de noblesse pour Guillaume Camus de Saint-Vincent, prieur commendataire de Notre-Dame d'Auvers-le-Hamon, et ses frères, François, Jacques, Claude, Charles, Louis et Simon, septembre 1668. — Fol. 37. Union de fiefs, sous le nom de seigneurie de Vertron, en faveur de Jacques de Mesmes de Marolles, intendant du duc d'Orléans, septembre 1668.

Fol. 39. Confirmation de noblesse pour François de Bourbon, sei-

gneur de Choisy, et ses frères Nicolas, Pierre, René, Nicolas, Charles, Jean et Mathieu, octobre 1668. — Fol. 43. Maintien de la princesse palatine Bénédicte de Bavière dans ses « droicts et privilléges et prééminences de regnicolle », malgré son mariage avec le duc Jean-Frédéric de Brunswick-Lunebourg, duc de Hanovre, septembre 1668 — Fol. 45. Contrat de mariage de ladite princesse, 9-10 septembre 1668. — Fol. 51. Subrogation de Robert Colinet le jeune à Roland Fréjus pour la fabrique de savons, façon de Gênes, fondée à Paris (voy. tome VIII, fol. 34), 11 juin 1668. — Fol. 53. Établissement des religieuses Hospitalières de Guéret, 30 octobre 1667. — Fol. 55. Établissement d'un hôpital à Senlis par les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, février 1668. — Fol. 57. Confirmation des statuts des charrons et carrossiers de Paris, 14 mars 1668. — Fol. 59. « Ordonnances, statuts et réglements pour les maistres charrons de... Paris », d'après les anciens statuts de 1498. — Fol. 73. Honorariat de René Accart, substitut du procureur général au Parlement de Paris, 3 novembre 1668. — Fol. 75. Diverses pièces, relatives à la réunion de l'abbaye de Huiron, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Châlons, à la congrégation de Saint-Vanne de Verdun, 1667-1668. — Fol. 99. Réunion en une seule, au château du Mazurier, en Beauce, de diverses justices achetées par Goury, vicomte d'Évol, conseiller ordinaire à la Chambre des comptes et maître d'Hôtel ordinaire, au comte de Tonnay-Charente et au comte de Lestourville, 25 août 1668.

Fol. 100. Rétablissement du duché de Penthièvre, démembré de plusieurs terres par le duc de Vendôme en 1657, septembre 1668. Avec un contrat relatif à ce démembrement. — Fol. 113. Établissement à Thiers, en Auvergne, d'un hôpital général pour les mendiants du pays, janvier 1668. — Fol. 117. Anoblissement de Jean Petré, seigneur de Magny et de La Renette, juillet 1667. — Fol. 119. Permission à l'abbé de Chaalis de faire couper du bois, pour la reconstruction du clocher de son abbaye, incendié par la foudre, 18 juin 1668. — Fol. 121. Union du prieuré de Lorges à la cure dudit lieu, mars 1667. — Fol. 129. Création au Mans d'un hôpital général, 11 avril 1668. — Fol. 135. Création de deux foires par an et un marché par semaine à Ozouer-la-Ferrière, en Brie, en faveur de M. de Péréfixe, archevêque de Paris, avril 1668. — Fol. 137. « Confirmation de l'establissement des religieux de l'ordre de Saint-Sauveur dans l'hermitage de Saint-Sulpice », avril 1655. — Fol. 141. Natura-

lité de Chederman, écossais, juillet 1668. — Fol. 143. Honorariat de Michel Bonnaud, conseiller au Parlement de Paris, 3 mai 1668.

Fol. 145. Confirmation du contrat d'échange passé, le 13 février 1668, entre Louis Truffier et le prieur de Saint-Michel de La Chapelle-Vicomtesse et Fontaine-Raoul, dépendant de l'abbaye de Thiron, juin 1668. — Fol. 147. Permission à l'abbesse de Faremoutiers de faire couper du bois, pour la réparation du clocher du son église, 30 septembre 1667. — Fol. 149. Érection de la baronnie de Seignelay en marquisat, en faveur de Colbert, avril 1668. — Fol. 153. Érection en marquisat de la baronnie de Courcelles, en Artois, en faveur de Gabriel-Philibert de Glimes, baron de Florines et de Courcelles, mai 1667. — Fol. 155. Octroi du droit de banc et de chapelle, en la chapelle Saint-Jean de l'église d'Orsay, en faveur de François Du Vallet, sieur de Launay, auditeur à la Chambre des Comptes, 29 juillet 1668. — Fol. 157. Permission à Jean-Baptiste Jolly de vendre en tous lieux le poisson de mer conservé au moyen d'un procédé de son invention, 31 juillet 1665. — Fol. 158. Permission au sieur de Marolles et de La Moussière pour la canalisation de la Voulzie, depuis Provins jusqu'à la Seine, novembre 1665. — Fol. 162. Création de quatre foires par an et un marché par semaine à Souzay, en Touraine, en faveur du comte de Grandbois, mai 1667. — Fol. 164. Confirmation de la création d'un hôpital à La Palisse, en Bourbonnais, par les Augustines de l'Hôtel-Dieu, 14 août 1668.

Fol. 166. Privilège pour une manufacture de rubans, galons et cordonnets, fondée à Paris par Antoine Deshayes, mars 1668. — Fol. 168. Confirmation de la translation de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Bois à Paris, faubourg Saint-Germain, août 1667. — Fol. 170. Confirmation de l'établissement d'un séminaire à Autun par l'évêque de ladite ville, décembre 1667. — Fol. 172. Privilège à Abraham Poocq, hollandais, d'établir à Mantes une manufacture de vaisselle de faïence blanche émaillée, juin 1668. — Fol. 174. Confirmation de noblesse pour François de Francini, lieutenant criminel de robe courte au Châtelet de Paris, et Pierre, son frère, 26 mai 1668. — Fol. 178. Confirmation pour le tiers-ordre de Saint-François, 5 juillet 1668. — Fol. 180. Confirmation d'une nouvelle cure à Fontainebleau, séparée de celle d'Avon, mars 1668. — Fol. 184. Honorariat de Jacques Longuet, conseiller au présidial d'Orléans, 31 mai

1668. — Fol. 186. Permission de fonder une église paroissiale à Argenson, en faveur de René de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, ambassadeur à Venise, mai 1668.

Fol. 188. Attribution du titre de conseiller du Roi aux commissaires enquêteurs et réformateurs du Châtelet, juin 1668. — Fol. 190. Naturalité de Catherine Maugeat, née à Saint-Nicolas, près Nancy, mars 1668. — Fol. 192. Naturalité d'Anne-Thérèse Mozzi, de Rome, juin 1668. — Fol. 194. Confirmation de noblesse pour Gilles Crestien, lieutenant-colonel du régiment d'Harcourt, mai 1668. — Fol. 196. Trois privilèges pour Nicolas Berey, enlumineur ordinaire du Roi, pour diverses cartes géographiques par lui dessinées et gravées, 1668. — Fol. 202. Privilège à Boubleau, secrétaire des finances, maître des courriers et intendant général des postes de Champagne, Lorraine, Alsace, Allemagne, Liège, d'établir les messageries et coches entre Paris et Brisach, Bâle et l'Alsace, en passant par Langres, octobre 1666. — Fol. 204. Permission du général des Frères Mineurs au frère Bonaventure Brun de réformer la Province de Saint-Bonaventure et de présider en son nom le chapitre provincial, 1er janvier 1668. — Fol. 206. Confirmation de l'établissement du séminaire de Clermont-en-Auvergne, septembre 1654. — Fol. 208. Honorariat de Creil, maître des Requêtes de l'Hôtel. — Fol. 210. Érection en baronnie de la terre de Landrethun, en Boulonnais, en faveur de Daniel Du Fresnoy, juillet 1667. — Fol. 213. Anoblissement d'Antoine Vallot, premier médecin du Roi, mai 1668. — Fol. 215. Privilège à Jean et Robert Lallemant d'établir à La Ferté-sous-Jouarre une manufacture de barracans, camelots et autres étoffes, mai 1667. — Fol. 217. Privilège à Philippe Le Clerc d'établir à Meaux ou à La Ferté-sous-Jouarre une manufacture de barracans de Flandre, novembre 1666.

Fol. 223. « Réglemens de la place des changes de... Lyon », 2 juin 1667. In-4°, 16 pages. — Fol. 231. Confirmation par Louis XIV des précédents règlements, 18 juillet 1667. — Fol. 233. Confirmation des privilèges accordés par Charles VII, en 1440, et Henri IV, en 1610, aux seize huissiers-sergents à verge ordinaires de Poitiers, janvier 1668. — Fol. 237. Commission de lieutenant général dans le Maine, Perche et comté de Laval, en faveur de Claude de Beaumanoir, maréchal de camp, 16 avril 1668. — Fol. 239. Permission aux Pères de la Doctrine chrétienne d'établir un collège à Vitry-le-François, septembre 1665. — Fol. 241. Confirmation de noblesse pour Abraham

et Jean Duhan, décembre 1651. — Fol. 245. Ratification du contrat démembrant la baronnie de Malleval et créant la baronnie de Maclas, avril 1667. — Fol. 249. Confirmation de l'anoblissement de Jean Filleau, doyen des docteurs et professeurs de droit de l'Université de Poitiers, janvier 1668. — Fol. 251. Honorariat de Vincent Léger, substitut du procureur général au Parlement de Paris, 22 mars 1668.

Fol. 253. Confirmation des privilèges accordés à feu Simon Lourdet, en 1664, pour les manufactures de tapis, façon de Turquie, établies en la maison de la Savonnerie, dépendant de l'Hôpital général, 20 novembre 1667. — Fol. 255. Anoblissement de Jacques-Alexandre Oudot de Vauroy, sieur de Momblin, capitaine au régiment d'Herbouville et sergent-major de Dunkerque, octobre 1667. — Fol. 259. Confirmation de l'échange fait de l'hôtel de Grammont, qui se trouvait sur l'emplacement du futur Louvre, avec la maison de Nicolas Monnerot, sise à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, appartenant au Roi après adjudication faite en Parlement, 10 avril 1668. — Suit le contrat d'échange entre Louis XIV, représenté par Colbert, et Antoine, duc de Grammont-Toulongeon, 17 mai 1667. — Fol. 273. Règlement sur les corporations, notamment au sujet des brevets des apprentis, juillet 1658. — Fol. 275. Privilège à Robert Nanteuil, dessinateur et graveur ordinaire du Roi, pour la vente des portraits, gravés par lui, de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse, 17 mars 1668. — Fol. 277. Honorariat de René Vochet, secrétaire du Roi aux finances, 1er mars 1668. — Fol. 279. Permission d'établir un séminaire à Orléans, mars 1667. — Fol. 281. Permission de couper du bois pour les religieuses de la franche Abbaye-aux-Bois, en Picardie, 26 août 1664.

Fol. 283. Confirmation de la vente du duché de Chevreuse faite, le 22 novembre 1655, au marquis d'Albert, et son rétablissement comme duché, dans la forme de la première érection faite par lettre d'avril 1555 ; décembre 1667. — Fol. 287. Contrat de la vente dudit duché, faite à Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, par Marie de Rohan, veuve de Claude de Lorraine, 9 septembre 1663. — Fol. 293. Deux autres contrats relatifs à cette vente. — Fol. 305. Permission au duc de Chevreuse de porter le titre de comte de Montfort, novembre 1667. — Fol. 306. Permission aux habitants de Roanne d'élire quatre échevins, juillet 1657. — Fol. 312. Permission de couper du bois à l'abbaye de Trois-Fontaines, diocèse de Châlons, 26 novembre 1667. — Fol. 314. Érection en marquisat de la

baronnie de Maule, dans l'élection de Paris, en faveur de François de Bullion, premier écuyer du Roi, août 1667. — Fol. 316. Création d'un bailli de robe courte à Limours, 14 mars 1668. — Fol. 318. Bulle de Clément IX nommant le cardinal de Vendôme son légat pour les cérémonies du baptême du Dauphin, 16 janvier 1668. — Fol. 319. Attache de Louis XIV sur cette bulle, 8 mars 1668.

Fol. 320. Confirmation de l'achat fait par le duc de Chevreuse de diverses terres « au deçà de la rivière de Meuse, et leur incorporation au duché de Chevreuse », décembre 1675. In-fol., 5 p. — Fol. 323. Autre bulle de Clément IX relative à la légation du cardinal de Vendôme pour le baptême du Dauphin, 16 janvier 1667. — Fol. 331. Mandement de Louis de Bassompierre, évêque de Saintes, désignant les fêtes chômées de son diocèse, 12 avril 1667. — Fol. 332. Lettre close de Louis XIV au Parlement au sujet du mandement précédent, certains lieux du diocèse de Saintes étant dans le ressort du Parlement de Paris, 29 février 1668. — Fol. 335. Hérédité du greffe d'Abbeville, en faveur de Nicolas Poultrain et ses successeurs, 16 avril 1668. — Fol. 337. Attache sur commission donnée au frère Jean Le Breton par le général des Frères Mineurs, 1er février 1668. — Fol. 338. Commission d'Ildephonse Salizanès, général de l'ordre des Frères Mineurs, à frère Jean Le Breton, pour tenir le chapitre provincial de la Province de France, 8 mars 1667. — Fol. 339. Permission à l'archevêque de Sens de lever une imposition de 3500 livres sur les ecclésiastiques de son diocèse, pour l'entretien du séminaire de Sens, mars 1667. — Fol. 341. Union du prieuré de Vic-le-Comte à l'abbaye de Maulieu, diocèse de Clermont, août 1663. — Fol. 343. Établissement au bourg de Saint-Étienne, en Forez, pour six mois, de neuf officiers de la sénéchaussée de Montbrison, en attendant la constitution d'un tribunal définitif, janvier 1668. — Fol. 344. Confirmation des lettres d'anoblissement de Pierre de La Porte, ancien valet de chambre du Roi, novembre 1667.

Fol. 350. Confirmation d'une lettre du cardinal Chigi, légat en France, approuvant un statut des religieuses de la congrégation de Saint-Joseph à La Rochelle, touchant leurs vœux, 28 août 1664. — Fol. 356. Privilège de fondre et raffiner l'étain d'après un procédé nouveau, pour Claude-Abel Hutain, bourgeois de Paris, 13 mai 1667. — Fol. 358. Continuation du don de vingt cordes de bois, à prendre chaque année dans les forêts royales du comté de

Clermont par l'Hôtel-Dieu de Marloux, 3 novembre 1667. — Fol. 360. Mutation du nom d'André Cheval, sieur de Châtenay, et de Simon Cheval, sieur de Vaurouzel, en celui de Jonchères, nom d'une terre leur appartenant, 22 novembre 1667. — Fol. 361. Union au duché de Villeroi du fief de La Mothe et de la maîtrise de l'eau sur la Seine, depuis le ruisseau du port Sainte-Assise, au-dessus des ponts de Corbeil, jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, en faveur du maréchal Nicolas de Villeroi, janvier 1668. — Fol. 363. Confirmation de garde-gardienne pour le chapitre de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, octobre 1665. — Fol. 365. Confirmation des contrats passés le 18 avril 1661 et le 25 février 1663, à l'occasion du contrat de mariage d'Élisabeth d'Orléans avec le duc de Guise, fait le 15 mai 1667; 20 novembre 1667. — Suivent deux contrats relatifs à ce mariage.

XVII[e] siècle. Papier. 375 feuillets (les fol. 1-10 sont blancs). 390 sur 250 millim. Demi-rel.

548. Tome XI. — 1134-1669.

En tête, liste des documents. — Fol. 1. Confirmation de noblesse pour Louis, Henri, Charles et Jean Rogier, fils de Jean Rogier, sieur d'Iray, avril 1669. — Fol. 3. Ratification de l'établissement des Visitandines à Tours, Clermont-Ferrand, Riom, Thiers, Brioude, Langres, Mâcon, Le Mans, Mamers, La Châtre, Issoudun, Montbrison, Meaux, Villefranche-sur-Cher, Lyon, Auxerre, La Rochefoucauld et Loudun, novembre 1668 (les mêmes lettres sont reproduites plus loin, fol. 33). — Fol. 7. Naturalité de Dominique Colin de Montfort, prêtre, natif de Magnières, en Lorraine, septembre 1669. — Fol. 9. Création de deux foires franches par an et d'un marché par mois à Tournan, en faveur du sieur de Béringhen, premier écuyer du Roi et gouverneur des citadelles de Marseille, août 1669. — Fol. 11. Honorariat de Pierre Gallopin, conseiller au bailliage et siège présidial de Beauvais, 22 novembre 1669. — Fol. 13. Anoblissement de Pierre Le Boistel, sieur d'Aubriez, août 1669. — Fol. 15. Anoblissement de Gilles Charpentier, sieur de Passy et d'Augustin Charpentier, tous deux commis du secrétaire d'État Le Tellier, août 1669. — Fol. 17. Anoblissement de Gilbert d'Avoure, sieur de Vignaux, porte-manteau du Roi, septembre 1669. — Fol. 19. Usage de bois pour la chartreuse de Notre-Dame du Val-Saint-Georges, en Nivernais, septembre 1669. — Fol. 21. Permission au prince de

Condé de faire faire le terrier de Montmorency, 4 octobre 1669. — Fol. 23. Déclaration en faveur de la verrerie de Longchamp, appartenant aux Chartreux de Dijon, nonobstant le privilège accordé à la verrerie d'Eustache Le Maréchal, 7 avril 1665.

Fol. 25. Permission de couper du bois pour Louis Feydeau, conseiller au Parlement, 28 décembre 1665. — Fol. 27. Confirmation du don de 360 livres parisis par an sur les amendes du Parlement, en faveur des religieuses Augustines de Saint-Magloire, rue Saint-Denis, à Paris, 28 juillet 1669. — Fol. 29. Privilège à Charles de Brion, enseigne aux Gardes, pour établir des coches d'eau sur l'Oise et l'Aisne, juillet 1669. — Fol. 31. Permission à Nicolas de Neufville, duc de Villeroi, pair et maréchal de France, pour faire faire le terrier de son duché de Villeroi, 30 juin 1669. — Fol. 33. Confirmation de l'établissement des Visitandines, notamment celles de Tours, Clermont-Ferrand, Riom, Thiers, Brioude, Langres, Mâcon, Le Mans, Mamers, La Châtre, Issoudun, Montbrison, Sainte-Colombe, Meaux, Villefranche-en-Beaujolais, Lyon, Auxerre, La Rochefoucauld et Loudun, novembre 1666. (Voy. plus haut, fol. 3.) — Fol. 35. Permission d'élever des fourches patibulaires sur ses terres au sieur de La Martelière, baron du Fay, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, août 1669. — Fol. 37. Création de deux marchés par semaine à Claye, en faveur de Louis de Tissart, 26 mars 1669. — Fol. 39. Lettres nommant chirurgiens Michel Guignard, Grégoire Connil, Raymond Pourret et Robert Rivet, omis dans les lettres patentes de novembre 1664; 22 décembre 1667. — Fol. 41. Confirmation, pour Nicolas et Mathieu Bourbon, d'un don de terre fait à leur beau-frère Mousigot, décédé, avril 1668. — Fol. 43. Compatibilité de tenir les deux offices de procureur de la châtellenie de Corbeil et de bailli du duché de Villeroi, en faveur de Michel Guinan, 3 août 1669.

Fol. 45. Honorariat de Philippe de La Martelière, conseiller au Parlement de Paris, 1er août 1669. — Fol. 47. Ordonnance exigeant que toutes les ordonnances et arrêts relatifs aux consignations soient exécutés, entre autres prescriptions à ce sujet, 16 juillet 1669. Y est annexé (fol. 50-69) un contrat de vente de la charge de receveur des consignations aux sieurs de La Fonds, de La Croix, Samson et Thirement, 19 juin 1669. — Fol. 73. « Arrest contradictoire du Conseil d'Estat..., portant un règlement général de juridiction entre les prévost des marchands et eschevins de... Lyon...

et les officiers de la séneschaussée et siége présidial de ladite ville. Du 23 décembre 1668. » In-4°, LXXXIX p. — Fol. 120. « Arrest du Conseil d'Estat... sur les contraventions faites à l'arrest du 23 décembre 1660 (*sic*), portant réglement pour la juridiction... des foires de Lyon... », 22 juin 1669. In-4°, 4 p. — Fol. 122. « Édict du Roy portant réglement pour la juridiction civile et criminelle des... foires de Lyon », 14 juillet 1669. In-4°, 18 p.

Fol. 132. « Édict du Roy, portant réglement général pour les offices de judicature du royaume », juillet 1669. In-4°, 8 p. — Fol. 136. « Édict du Roy, portant révocation de la Chambre de justice », août 1669. In-4°, 12 p. — Fol. 142. « Édict du Roy, portant réglement pour les hypothèques de Sa Majesté sur les biens des officiers comptables, et pour les procédures dans les Cours des Aydes pour la vente des offices... », août 1669. In-4°, 8 p. — Fol. 146. « Édict du Roy, portant que les amendes de six et douze livres seront consignées avant que l'on puisse estre receu appellant, tant en la Cour qu'aux siéges présidiaux », août 1669. In-4°, 7 p. — Fol. 150. « Déclaration du Roy, pour deffendre les contestations plus amples, par devant les rapporteurs... », 10 août 1669. In-4°, 4 p. — Fol. 152. « Édict du Roy, portant réglement pour la chambre des Vaccations », août 1669. In-4°, 2 p. — Fol. 154. « Déclaration du Roy, portant establissement d'une chambre de la Tournelle civille », 10 août 1669. In-4°, 7 p. — Fol. 158. « Édict du Roy, portant establissement du controolle des exploits », août 1669. In-4°, 7 p. — Fol. 162. « Édict du Roy, portant création d'offices de greffiers des affirmations », août 1669. In-4°, 4 p.

Fol. 164. « Édict du Roy, portant réglement pour les offices de secrétaires du Roy... », août 1669. In-4°, 4 p. — Fol. 166. « Édict du Roy, portant suppression des offices de trésoriers généraux des guerres... », août 1669. In-4°, 7 p. — Fol. 170. « Édict du Roy, servant de réglement pour les Chambres des Comptes », août 1669. In-4°, 12 p. — Fol. 176. « Édict du Roy, portant suppression des chevaliers du guet, lieutenans, exempts et archers, créez en 1631 et 1633 », août 1669. In-4°, 4 p. — Fol. 178. « Édict du Roy, portant que les nobles pourront faire le commerce de mer, sans déroger à la noblesse », août 1669. In-4°, 4 p. — Fol. 180. « Édict du Roy, portant deffenses aux sujets de Sa Majesté de s'habituer dans les païs estrangers », août 1669. In-4°, 4 p. — Fol. 182. Voy. fol. 122.

Autre éd. in-4°, 8 p. — Fol. 186. « Déclaration du Roy, portant réglement sur les différends d'entre les particuliers qui se retirent dans la ville de Lyon et les habitans des lieux taillables d'où ils sortent, pour raison des priviléges des véritables bourgeois de ladite ville », 6 août 1669. In-4°, 4 p. — Fol. 188. « Édict du Roy, portant restablissement de l'eslection particulière de La Charité », 1669. In-4° 4 p. — Fol. 190. « Édict du Roy, portant suppression des receveurs et controlleurs particuliers des Domaines », août 1669. In-4°, 12 p. — Fol. 196. « Édict du Roy et arrest du Conseil d'Estat, portant suppression des maistrises particulières des eaux et forests de Chaumont-en-Vexin, Laon, Chaulny, Calais, Nemours, Provins, Chasteauneuf-en-Thimerais, Champrond, Mante, Meulan et Pontoise, et des gruries de Creil, Melun, Livry, La Ferté-Aleps et Neauphle », 8 août 1669. In-4°, 8 p. — Fol. 200. « Édict du Roy et arrest du Conseil d'Estat pour le démembrement de la maistrise de Moulins, érection d'une maistrise à Montmarault, d'une autre à Cérilly, et d'une grurie au bourg de Cosne ; suppression de la maistrise de Mehun-sur-Yèvre, et établissement d'une grurie à Allongny », 4 août 1669. In-4°, 8 p. — Fol. 204. « Édict du Roy et arrest du Conseil d'Estat, portant suppression des maistrises particulières des eaux et forests de Romorantin, Montrichard, Beaufort, Civray, Montmorillon, Fontenay-le-Comte, Aulnay, Essoye, Vassy et Épernay », 4 août 1669. In-4°, 8 p. — Fol. 208. « Édict du Roy et arrest du Conseil d'Estat portant suppression des verderies et sergenteries fieffées, establies dans les forests », 8 août 1669. In-4°, 7 p. — Fol. 210. « Continuation de l'ordonnance de Louis XIV, roy de France et de Navarre... Titre premier. Des évocations... Titre II. Des réglemens de juges en matière civile... Titre III. Des réglemens de juges en matière criminelle... Titre IV. Des *Committimus* et gardes gardiennes... Titre V. Des lettres d'Estat... Titre VI. Des répys... », août 1669. In-4°, 62 p.

Fol. 244. Privilège aux frères Noël et Gatien Enguerand d'établir à Magny-le-Désert, près La Ferté-Macé, une blanchisserie de toiles, novembre 1667. — Fol. 248. Suppression de huit offices de procureurs dans l'élection de Laon, juillet 1669. — Fol. 250. Naturalité, avec congé de tenir des bénéfices, pour Barthélemy Golliet, prêtre, génevois, juin 1669. — Fol. 252. Naturalité de Jean-Georges Lejeune, prêtre, de Sainte-Orsanne, en Suisse, juillet 1669. — Fol. 254. Don de maîtrise de ménétrier à Michel-Guillaume Dumanoir fils, 15 août

1668. — Fol. 256. Honorariat de Guillaume Boucherat, conseiller clerc au Parlement de Paris, 8 juin 1669. — Fol. 258. Privilège à Vidal de Bonneval, capitaine de dragons, d'établir des coches d'eau sur la Seine, de Paris à Fontainebleau, 15 décembre 1661. — Fol. 260. Confirmation d'une bulle de Clément IX partageant les six prébendes hebdomadaires de l'église cathédrale de Clermont-Ferrand en douze demi-prébendes, 20 février 1669. — Suit la bulle du pape, 20 septembre 1668. — Fol. 268. Autorisation au procureur général du Parlement de Paris de choisir ses substituts, 12 mars 1669.

Fol. 269 *bis*. Établissement de la « Compagnie du Nord » pour le commerce, pendant vingt ans, avec la Hollande, l'Allemagne, le Danemark et la Scandinavie, juin 1669. — Fol. 273. Honorariat de Charles Racine, conseiller au Parlement de Paris, 22 juin 1669. — Fol. 275. Évocation au Parlement de Paris des causes d'Armand de Béthune, marquis de Charost, baron d'Ancenis, gouverneur de Calais, justiciable du Parlement de Bretagne, 27 juin 1669.

Fol. 277. Privilège à Antoine Prevy, bourgeois de Paris, d'établir des aciéries dans la banlieue de Paris, octobre 1668. — Fol. 279. Privilège à Pierre Popelin, bourgeois de Paris, d'établir dans le Perche ou dans la baronnie de Ferrières, en Normandie, une manufacture de fils de fer et de laiton, 11 août 1668. — Fol. 281. Provisions de la charge de lieutenant général de la province du Haut-Poitou, Châtelleraudois et Loudunois en faveur de Jean de Baudéan de Pardeillan, comte de Parabère, en remplacement du marquis de Senneterre, démissionnaire, 18 mai 1669.

Fol. 285. Évocation en la quatrième chambre des Enquêtes du Parlement de Paris des différends entre les familles d'O et d'Aligre, 26 avril 1669. — Fol. 287. Amortissement de la terre de Souville, acquise par les Bénédictines de l'abbaye de Saint-Corentin-lez-Mantes, avril 1669. — Fol. 289. Suppression de l'élection d'Auxerre et de ses officiers, et création de quatre conseillers honoraires au bailliage et siège présidial de ladite ville, d'un procureur du Roi, et d'un greffier pour servir audit bailliage, août 1668. — Fol. 293. Confirmation du marché aux chevaux établi, tous les samedis, sur la place du faubourg Saint-Victor, près Clamart, depuis avril 1661 ; 19 juillet 1668. — Fol. 295. Confirmation d'établissement des Ursulines à Aigueperse, en Auvergne, mai 1666. — Fol. 297. Honorariat de Simon Pinon, conseiller au Parlement, 18 avril 1669. — Fol. 299. Con-

firmation de la mutation de lieu, pour la prestation de foi et hommage de la maison seigneuriale des Chauvillières en celle de La Clergerie, domaine de Vaulouzeran, en faveur de Louis Tuffier, seigneur des Chauvillières, 6 mai 1669. — Fol. 301. Établissement d'un marché par semaine à Saint-Ouen, en faveur du duc de La Trémoille, avril 1669. — Fol. 303. Établissement d'un séminaire à Soissons, mars 1668. — Fol. 305. « Déclaration..., contenant plusieurs réglemens touchant ceux qui font profession de la religion prétendue réformée », 1er février 1669. In-4°, 12 p. — Fol. 311. Honorariat de Jean Du Tillet, seigneur de La Bussière, conseiller au Parlement, 18 avril 1669.

Fol. 313. Maintenue de noblesse pour Jean de Béringhen, mars 1670. — Fol. 315. Commission d'Ildephonse Salizanès, général des Frères Mineurs, au frère Bonaventure Boistel, pour la visite de la Province de Tours, 24 septembre 1668. — Fol. 317. Attache sur cette commission, 12 avril 1669. — Fol. 319. Lettres accordant à Ménage, oncle et neveu, que leur succession et celle de leurs descendants seront à l'avenir partagées noblement, selon la coutume des lieux où leurs biens seront situés, mai 1669. — Fol. 321. Confirmation de l'établissement des Hospitalières de Saint-Joseph-de-l'Ile à Montréal, au Canada, avril 1669. — Fol. 323. Légitimation de François, Léonard et Marguerite Damas, enfants de feu Claude Damas, comte de Thianges, et de Marguerite Papillon, mars 1666.

Fol. 325. Honorariat de Guillaume Du Bouchet, conseiller au Parlement, 18 avril 1669. — Fol. 327. Honorariat de Charles de La Nauve, conseiller au Parlement, 27 avril 1669. — Fol. 328. Privilège au sieur Helzan d'établir des messageries entre Toulouse et Paris, mars 1669. — Fol. 330. Arrêt du Conseil d'État au sujet de l'hôpital de la Charité à Paris, 23 juillet 1668. — Fol. 334. Érection de la terre de Mesnilliers et autres sous le nom de marquisat de Pienne, en faveur d'Antoine de Broully, gouverneur de Pignerol, août 1668. — Fol. 336. Permission au chapitre de Saint-Spire de Corbeil de faire abattre et vendre du bois, 2 janvier 1669. — Fol. 338. Permission à Michel Colbert, évêque de Mâcon, de vendre l'ancienne maison épiscopale de ladite ville, et du bois, 1er janvier 1669. — Fol. 340. Honorariat de Nicolas Courtin, sieur de Rozay, conseiller au Parlement, 26 septembre 1667. — Fol. 342. Honorariat de Claude Ménardeau, sieur de Champré, doyen de la Grand Chambre du Parlement, 30 mars

1669. — Fol. 344. Établissement d'un séminaire à Boulogne, novembre 1668.

Fol. 346. Union de la châtellenie de Crassay et de la seigneurie de La Chateigneraye au duché de Luynes, en faveur de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, février 1669. — Fol. 351. Création d'une foire par an et d'un marché par semaine à Morsang-sur-Seine, en faveur de Jean Migné, seigneur de Morsang-sur-Seine, conseiller d'État, septembre 1666. — Fol. 355. Confirmation d'une transaction faite entre l'archevêque de Paris et l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, septembre 1668. — Fol. 356. « Transaction entre monseigneur l'archevesque de Paris [Hardouin de Péréfixe], monseigneur le duc de Verneuil, abbé de Saint-Germain-des-Prez, et les religieux... de ladite abbaye, sur leurs procés... pour raison de la jurisdiction spirituelle dans l'étendue du fauxbourg et territoire dudit Saint-Germain-des-Prez », 20 septembre 1668. In-fol., 4 p. — Fol. 359. Confirmation des privilèges de la ville de Paris des années 1134, 1165, 1329, novembre 1350, 9 août 1371, 10 septembre 1409, septembre 1441, septembre 1465, 1483, 1515, septembre 1543 et mars 1594 ; mars 1669. — Fol. 363. Honorariat de Claude Tillette, lieutenant particulier de la sénéchaussée et siège présidial de Ponthieu, 22 mars 1669. — Fol. 365. Confirmation des statuts des tailleurs d'Orléans, octobre 1667. Y sont joints (fol. 367) lesdits statuts, 23 août 1667. — Fol. 377. Naturalité de Térence Fitz-Patrick, prêtre, irlandais, novembre 1668. — Fol. 379. Confirmation de noblesse pour Antoine Ravaux, sieur de La Rinville, 20 janvier 1668.

Fol. 381. Légitimation et anoblissement de François-Joseph de La Tour de Nouailhas, fils de Melchior de La Tour et de Renée de Signac, janvier 1669. — Fol. 383. Permission d'établir un troisième séminaire à Lyon, avec amortissement, février 1669. — Fol. 385. Union de la seigneurie de Passau et dépendances à la baronnie de Fay, dans le Maine, en faveur de Pierre de La Martellière, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, janvier 1669. — Fol. 387. Établissement d'un chantier au port de la Tournelle, à Paris, pour le déchargement des bois de charpente, mars 1667. — Fol. 391. Anoblissement de Jean-Baptiste Tavernier, février 1669. — Fol. 393. Mutation du nom de la terre de Colaverdé (province de Champagne, élection de Troyes) en celui de Charmont, janvier 1669. — Fol. 395. Anoblissement de Nicolas Dasselin, sieur de La Vignette, janvier 1669. — Fol. 399.

« Réglemens et statuts concernant le commerce, art et fabrique des draps or, argent et soye... qui se font dans la ville de Lyon... » — « Extrait des registres du Conseil d'État », 13 juin 1667. — Confirmation par Louis XIV, même date. In-4°, 52 p. — Fol. 425. Honorariat de maître des Requêtes de l'Hôtel pour Colbert, ambassadeur en Angleterre, 5 février 1669. — Fol. 427. Attache sur bref de Clément IX pour la réformation des couvents de Récollets en faveur du frère Gratien de Mâcon, 10 février 1669. Suit le bref, 10 décembre 1668. — Fol. 429. Légitimation de Louis, comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, février 1669. — Fol. 431. Suppression du séminaire de Condé-Sainte-Croix et érection de cure audit lieu, novembre 1668. — Fol. 435. Création de deux maîtrises de chaque métier, en l'honneur du baptême du Dauphin, avril 1668. — Fol. 437. Attache sur bref du pape et lettres patentes de J.-B. de Marinis, général des Frères Prêcheurs, subdéléguant le P. Jean-André Faure, provincial de la Province de Toulouse, à la visite des monastères de l'ordre dans le midi du royaume, 6 décembre 1668. — Fol. 438. Confirmation pour la veuve de Michel Daitz, sieur de La Guillotière, maréchal de camp, de l'adjudication faite à son mari de sept cents arpents de terres et bois en Poitou, octobre 1668. — Fol. 440. Permission aux religieuses Bernardines du Précieux Sang de transporter le couvent qu'elles avaient au faubourg Saint-Germain, dans une maison, sise rue de Vaugirard, février 1666. — Fol. 442. Anoblissement pour le sieur de Nyert, août 1668.

Fol. 444. « Édict... portant suppression des Chambres de l'Édict des Parlemens de Paris et de Rouen », janvier 1669. In-fol., 11 p. — Fol. 450. Permission à Le Ferron, commissaire du Roi « pour la réformation générale des eaux et forêts en Touraine », de vendre les bois de haute-futaie du duché de La Vallière, 13 janvier 1669. — Fol. 452. Anoblissement de Jean Robinet, sieur de Villiers, capitaine au régiment de Navarre, septembre 1668. — Fol. 454. Provisions de la charge de gouverneur de Paris, pour trois ans, en faveur du duc de Mortemart, premier gentilhomme de la Chambre, 18 janvier 1669. — Fol. 456. Déclaration relative à la succession des duellistes condamnés, août 1668. — Fol. 458. Confirmation des privilèges de l'église royale de Saint-Martin d'Angers, mars 1663. — Fol. 459. Permission de couper du bois accordée à l'abbaye de Saint-Berthault de Chaumont, 2 avril 1667. — Fol 461. Création d'un

marché par semaine à Saint-Maxire, en Poitou, en faveur de François Laurens, président du siège de la sénéchaussée de Poitou, 6 janvier 1669. — Fol. 463. Confirmation des privilèges de la confrérie de Saint-Michel, en la chapelle de ce nom, dans l'enclos du Palais, octobre 1668. — Fol. 465. Confirmation des privilèges des sergents à verge du Châtelet de Paris, décembre 1668.

Fol. 467. Naturalité de Nicolas Fontaine, prêtre, originaire du comté de Bourgogne, 26 novembre 1668. — Fol. 469. Attache sur bref de Clément IX déléguant le P. Mathieu Ortand, général des Carmes, à la réformation des monastères de l'ordre dans le royaume, 6 décembre 1668. — Fol. 471. Bref de Clément IX à ce sujet, 28 septembre 1668. — Fol. 473. Attache analogue, pour la réformation des couvents de Franciscains, 12 décembre 1668. — Fol. 475. Bref de Clément IX à ce sujet, 28 septembre 1668. — Fol. 477. Attache analogue, pour la réformation des couvents de Jacobins, 4 décembre 1668. — Fol. 479. Bref de Clément IX à ce sujet, 28 septembre 1668. — Fol. 481. Autre attache, pour la réformation des couvents des Augustins, 6 décembre 1668. — Fol. 483. Bref de Clément IX à ce sujet, 28 septembre 1668. — Fol. 485. Autre, pour la réformation des couvents des Jacobins, même date. — Fol. 491. Attache sur commission, donnée par le général des Frères Prêcheurs, subdéléguant en son lieu et place, pour la visite des couvents de France, le P. Jean Le Pul, ex-provincial de la Province de Toulouse, le P. Antoine Moussef, provincial de la Province de Saint-Louis, et le P. André Faure, provincial de la Province de Toulouse, 15 décembre 1668. — Fol. 493. Établissement des Clarisses au couvent de la Conception de Saint-Amand, novembre 1666.

Deux pièces (Statuts des merciers, épiciers, chandeliers, joailliers, etc. de Beauvais, et Édit pour la création des offices de greffier au Parlement de Paris) indiquées par la liste des documents comme faisant partie du volume, sont en déficit.

Dans le volume, on lit sur un signet : « [Nota que les 4] minuttes, sçavoir : 1, l'union de la chastellenie de Crassay et seigneurie de La Chasteygneraye, au duché de Luines, du onze avril 1669 ; 2, establissement du séminaire en la ville de Boulogne, du 13 avril 1669 ; 3, et permission au chapitre de Saint-Spire de Corbeil de couper des bois à eux apartenans, du 15 avril 1669 ; 4, réglem[ent pour l'ordre] de la Charité, du 16 avril 1669, cesdites 4 pièces sont registrées au mois

d'avril 1670. » (Ces pièces se trouvent dans le volume aux fol. 346, 344, 336 et 330.)

XVII[e] siècle. Papier 6 et 494 feuillets. 390 sur 260 millim. Demi-rel.

549. Tome XII. — 1405-1670.

Fol. 1. Garde-gardienne pour le chapitre de l'église cathédrale de Beauvais, 30 octobre 1670. — Fol. 5. Union de l'Hôtel-Dieu de Villeneuve-Saint-Georges à la fabrique de l'église dudit lieu, août 1670. — Fol. 9. Permission à l'évêque d'Arras de rétablir le séminaire dudit lieu, décembre 1699. — Fol. 11. Confirmation des privilèges du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, et *committimus* au bailli d'Orléans, 3 septembre 1670. — Fol. 13. Confirmation de l'arrêt du 17 janvier 1609 autorisant les avocats de Sainte-Menehould à cumuler leur charge et celle de procureur, et réciproquement, septembre 1670. — Fol 15. « Ordonnance et réglement pour l'abaye de Morigny, fait par Monseigneur l'archevesque de Sens », 16 juillet 1669. — Fol. 19. Déclaration portant que les officiers des chasses du comté de Limours garderont leurs fonctions et prérogatives, quoique l'ordonnance d'août 1669 n'en fasse pas mention, 8 février 1670. — Fol. 21. Nomination par Jean d'Autriche, abbé commendataire de Saint-Claude, diosèse de Lyon, d'Antoine-François de Jeoffroy et de Vaivre comme vicaire général, 15 mai 1664. — Fol. 23. L'évêque de Chartrés réunit les sept cures de la paroisse de Poissy en une seule, sur la tête du survivant des sept curés. Suit la confirmation de Louis XIV, 20 mars 1670. — Fol. 27. Dispense d'âge pour la Chambre des Enquêtes, en faveur de Louis Beschamel, avocat au Parlement, 14 octobre 1670. — Fol. 29. Dispense d'âge, de services et de parenté pour la charge de président aux Enquêtes, vacante par la mort de Périgny, en faveur de François Briçonnet, conseiller à la Cour, 14 octobre 1670. — Fol. 31. Dispense d'âge pour une charge de conseiller au Parlement en faveur de Nicolas de Lamoignon, sieur de Baville, 6 septembre 1670. — Fol. 33. Honorariat de maître des Requêtes de l'Hôtel, pour le Premier Président au Parlement de Normandie, Pellot, 22 septembre 1670. — Fol. 35. Lettres patentes créant chevalier Pierre de Mazel, écuyer, avril 1670. — Fol. 37. Confirmation des droits de justice et autres sur la châtellenie de Meslay-le-Grenet, en faveur de François Benoise, conseiller d'État, novembre 1670. —

Fol. 39. Création de deux maîtrises de tous métiers en l'honneur de la naissance du duc d'Anjou, août 1668.

Fol. 41. Confirmation de garde-gardienne pour les Jésuites de La Flèche, octobre 1670. — Fol. 45. Confirmation des lettres patentes d'août 1625, unissant la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle au collège des Jésuites de Compiègne, juillet 1670. — Fol. 47. « Déclaration... portant continuation de la... Tournelle civille pour un an », 20 novembre 1670. In-4°, 4 p. (en double). — Fol. 51. Honorariat de Pierre Pithou, conseiller au Parlement, 6 octobre 1690. — Fol. 53. Commission à divers conseillers pour former la Chambre des vacations, septembre 1670. — Fol. 58. Nomination du duc d'Orléans à la tutelle d'Henriette d'Angleterre, sa femme, et ses deux filles ; le prince de Condé est nommé subrogé tuteur, 5 septembre 1670. — Y est joint un arrêt de Conseil d'État. — Fol. 61. Honorariat de Bénard, maître des Requêtes de l'Hôtel, 14 décembre 1669. — Fol. 63. Réunion de la prévôté de Tours au bailliage et siège présidial dudit lieu, 1er septembre 1670. — Fol. 65. Confirmation de l'établissement de quatre notaires, douze procureurs, deux huissiers-audienciers, quatre huissiers et sergents, fait par édit de novembre 1639, au bailliage de Châtillon-sur-Indre, juin 1670.

Fol. 67. Ordonnance, en faveur du duc de Luynes, décidant que les baillis de Semblançay, Tours, Saint-Michel-sur-Loire et Langeais, ressortissant auparavant au présidial de Tours et aux sièges royaux de Chinon et Langeais, ressortiront désormais au bailliage ducal du duché-pairie de Luynes, août 1670. — Fol. 69. Confirmation de l'établissement de la confrérie de Saint-Michel dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, janvier 1670. — Fol. 71. Confirmation des privilèges donnés au chapitre de l'église cathédrale d'Angers par les papes, le 20 juin 1405 et le 29 avril 1463 ; août 1670. — Fol. 75. Confirmation aux héritiers de François Prieur, sieur de Bras-de-Seine, du privilège à lui octroyé d'établir des chevaux pour la remorque des bateaux sur la Seine, depuis le pont de Marly, octobre 1661. — Fol. 77. Confirmation de l'établissement des Augustines de Compiègne, juillet 1667. — Fol. 79. Permission aux Oratoriens de fonder un collège à Provins, avril 1670. — Fol. 81. « Ordonnance pour les matières criminelles », en 28 titres, août 1670. Table en tête. In-4°, 165 p.

Fol. 169. Privilège, pour cinquante ans, au duc d'Enghien et au sieur de Chaudesolle Du Pin d'établir « une machine propre à faciliter le

roulage pour porter toutes sortes de... fardeaux avec plus de facilité... qu'à l'ordinaire », mai 1669. — Fol. 173. Honorariat de conseiller du Roi pour Marillac, 6 janvier 1660. — Fol. 174. Confirmation des statuts des marchands de soie, drapiers, merciers, joailliers, épiciers, droguistes, confiseurs et quincailliers de Bourges, mars 1670. — Suivent les statuts. — Fol. 184. Établissement de l'hôpital des Enfants-trouvés à Paris, et son union avec l'Hôpital général, juin 1670. — Fol. 186. Confirmation de l'ordonnance de l'évêque de Chartres, attribuant un curé à chacune des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Jean de Dreux, auparavant desservies par trois curés, servant alternativement par semaine, janvier 1670. — Fol. 190. Confirmation des cinq foires annuelles de Brion, en faveur de Jean de Laise, baron de Brion, 25 juin 1670. — Fol. 194. Anoblissement de François Bardon, seigneur du Méage, juin 1670. — Fol. 196. Mutation du nom du duché de Tresmes en celui de Gesvres, en faveur de Léon Pottier, duc de Gesvres et pair de France, gouverneur du Valois, juillet 1670. — Fol. 198. Mandement pour l'homologation du contrat de la vente faite par l'évêque de Clermont de la moitié de la terre et seigneurie de Lempdes, appartenant audit évêché, 3 décembre 1663.

Fol. 200. Honorariat de Habert de Montmort, maître des Requêtes, 1er juillet 1670. — Fol. 202. Ratification du contrat de rétablissement de l'Hôtel-Dieu royal de Notre-Dame-de-Liesse, juillet 1669. — Fol. 203 v°. Permission à de Riants, conseiller au Parlement, de faire construire des échoppes au bout du Pont-Royal, à Paris, décembre 1662. — Fol. 208. Création de deux maîtrises-jurées dans chaque corps de métier, en l'honneur du mariage de Louis XIV, mai 1666. — Fol. 210. Confirmation de l'établissement des Augustines dans l'Hôtel-Dieu de Saint-Étienne, en Forez, août 1667.

Fol. 212. Évocation au Parlement de Paris de tous les procès intentés à propos de la suppression des monastères et hospices du Verbe-Incarné, de la Mère Ursule, de la Mère Maillard, de l'Annonciation, de la communauté de la dame Cossard, de l'hospice de Charonne au faubourg Saint-Germain (*sic*), et de ceux des Bénédictines de la Consolation et des Filles de Sainte-Anne au faubourg Saint-Marcel, 11 juillet 1670. — Fol. 214. Attache sur bulle du cardinal de Vendôme, légat du pape, érigeant en congrégation les couvents de Rédemptoristes de Paris et quelques autres dudit ordre, 31 décembre 1668.

Fol. 215. Bulle du cardinal de Vendôme, légat du pape, à ce

sujet, 7 juin 1668. — Fol. 220. Permission aux religieuses de la congrégation de Notre-Dame de s'établir à Montfort-l'Amaury, septembre 1649. — Fol. 222. Permission à la duchesse de La Vallière de faire un emprunt sur l'usufruit de son duché, 22 juin 1670. — Fol. 224. Confirmation du contrat passé le 24 avril 1670, délaissant au maréchal de Villeroi les hautes justices de Magny-en-Vexin, Parnes et Saint-Gervais, en échange de deux pièces de terre labourable abandonnées par lui au Roi pour les avenues situées entre le Cours-la-Reine et l'avenue du Roule, avril 1670. Y est annexé ledit contrat. — Fol. 233. Maintenue de noblesse pour Étienne Carlier, arrière-petit-fils de Jean Carlier, sieur de Rognon et de La Houssoye, en Cambrésis, juillet 1669. — Fol. 235. Naturalité de Jean-Thadée « à Mollonii » et de Daniel « Halluran dô Molloni », son cousin, irlandais, octobre 1668. — Fol. 239. Honorariat de Charles de Bauquemarre, président de la seconde Chambre des Requêtes, 31 mai 1670. — Fol. 241. Permission à Jeanne Chezard de Matel, fondatrice de l'ordre du Verbe-Incarné, d'établir un couvent à Paris, faubourg Saint-Germain, juin 1643. — Fol. 244. Lettres patentes (originales) d'Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, supprimant divers couvents de religieuses à Paris (voy. plus haut, fol. 212). Signature autographe de l'archevêque et son sceau plaqué, 18 juin 1670.

Fol. 246. Anoblissement de Daniel Louvet, procureur au siège de Baugé, avril 1595. — Fol. 250. Provisions de la charge de gouverneur du Maine, de Laval et du Perche, en faveur Louis-François de Bouchet, marquis de Sourches, grand prévôt de France, 26 avril 1670. — Fol. 252. Anoblissement de Guillaume Boissier, ancien secrétaire des finances, avril 1670. — Fol. 254. Anoblissement de Jacques, Joseph et Adrien Bouchet, octobre 1669. — Fol. 258. Union des terres de Montsuzain, Voué, Saint-Martin et Saint-Remy-sous-Barbuise, sous le titre de baronnie du Vouldy, en faveur de François Du Vouldy, gentilhomme ordinaire du Roi, décembre 1669. — Fol. 262. Confirmation des donations faites par le marquis de Moy à Hyacinthe de Ligny, son petit-neveu, et nomination du conseiller d'État d'Ormesson comme tuteur honoraire dudit de Lignes, avril 1670. — Fol. 264. Permission à l'abbaye de Prémontré de couper treize cents arpents de bois, pour diverses réparations, 8 mars 1669. — Fol. 268. Permission aux religieuses de Notre-Dame d'Argensolles de couper du bois, pour réparations à leur monastère, 23 décembre 1669. — Fol. 270.

Confirmation du privilège de disposer librement de leurs bois pour les Chartreuses de « Paris, du Val-Dieu, du Parc et autres », février 1670.

Fol. 272. Confirmation des statuts des chapeliers-bonnetiers de Châlons, mai 1670. Y sont annexés lesdits statuts. — Fol. 278. Confirmation des statuts des vinaigriers de Châlons, juin 1660. Suivent lesdits statuts, confirmés par l'évêque de Châlons, 26 mai 1660. — Fol. 284. Déclaration réglant le rang des quatre officiers honoraires incorporés au présidial d'Auxerre après la suppression de l'élection, mars 1670. — Fol. 286. Confirmation du prieuré de Notre-Dame-de-Bon-Secours, fondé, rue de Charonne, par Claude de Bouchavannes, ancienne dame d'honneur de la feue reine, juillet 1667. — Fol. 288. Garde-gardienne pour les Visitandines d'Auxerre, 13 avril 1670. — Fol. 290. Création d'une foire par an à Authon-du-Perche, en faveur du sieur Perrault, président de la Chambre des Comptes de Paris, novembre 1666. — Fol. 292. Octroi, en faveur dudit Perrault, de deux foires par an à La Bazoche-Gouët, avril 1670. — Fol. 293. Don à Claude de Bullion, fils de l'ancien surintendant des finances, de la haute justice sur les seigneuries du Grand et du Petit Pamphon et leur érection en marquisat, mars 1668. — Fol. 297. Confirmation des privilèges de la ville de Verneuil, dans le Perche, novembre 1656. — Fol. 299. Édit réglant les étalons des mesures pour les grains à Paris, octobre 1669. — Fol. 303. Statuts des marchands de soie, drapiers, merciers, joailliers, quincailliers, épiciers et confiseurs de Moulins-en-Bourbonnais, 21 mai 1669. — Suit la confirmation de Louis XIV, juin 1669. — Fol. 309. Confirmation du don au prince de Condé, fait par lettres patentes du 25 février 1622, de la partie du fossé de Paris joignant l'hôtel de Condé, février 1667. — Fol. 313. Don au collège d'Harcourt du terrain des fortifications situé vis-à-vis dudit collège, entre la porte Saint-Germain et la porte Saint-Michel, pour y bâtir une chapelle, janvier 1646. — Fol. 317. Honoriat de François Le Boullet, conseiller au Parlement, 26 mars 1670. — Fol. 318. Autre, de Charles Malo, conseiller au Parlement, 4 avril 1670. — Fol. 320. Privilège pour Pierre Chamberlan de construire des navires d'un modèle à lui particulier, mars 1665. — Fol. 324. Déclaration permettant au procureur du Roi au Châtelet, de Ryants, de choisir pour son service quatre sergents à verge, outre les quatre anciens, mars 1670.

Fol. 326. Honorariat de Jean de Hillerin, conseiller au Parlement,

21 mars 1670. — Fol. 328. Création de trois foires par an et d'un marché par semaine au bourg de Marigné (?), dans la baronnie de Fay, février 1670. — Fol. 330. Honorariat d'Henri de Bullion, conseiller au Parlement, 3 mars 1670. — Fol. 332. Confirmation des statuts des tailleurs et pourpointiers de Châlons, 27 février 1670. Y sont annexés lesdits statuts. — Fol. 340. Ordonnance portant que, pendant la minorité de Louis, comte de Vermandois, amiral de France, toutes les pièces que doit signer l'amiral seront timbrées de l'« estampe et caractère » dudit comte de Vermandois, 12 novembre 1669. — Fol. 342. Honorariat de Jean Galloche, conseiller à la sénéchaussée de Basse-Marche, au siège de Bellac, 14 novembre 1669. — Fol. 344. Maintenue de noblesse pour Jean Dausse, fils de Michel, mars 1669.

Fol. 346. Provisions de gouverneur du Bourbonnais en faveur de Jean-François de La Baulme Le Blanc, marquis de La Vallière, 10 février 1670. — Fol. 350. Permission d'acquérir la terre de Muy, accordée au marquis de Livourne, quoique étranger résidant en pays étranger, juillet 1669. — Fol. 352. Érection en fief du château de Girosdot, et son union à la seigneurie d'Aillefou, bailliage de Troyes, septembre 1669. — Fol. 354. Déclaration maintenant dans leurs fonctions et prérogatives les officiers des chasses de Monceaux, qui n'avaient pas été compris dans l'ordonnance d'août 1669 sur les eaux et forêts, 3 novembre 1669. — Fol. 356. Union au marquisat de Neufville des seigneuries et justices de Mionnay, Romanèche, Mazague, les Escherolles et le Saulbardier, acquises du marquis de Mirebel, en faveur de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, juillet 1669. — Fol. 357. Confirmation de l'abandon fait à Jacques Chevalier, receveur général des finances à Metz, d'un terrain, sis à Nogent-sur-Seine, pour y bâtir des boucheries, des poissonneries et des bâtiments de justice, 16 septembre 1669. — Fol. 359. Naturalité de François Mollant, génevois, octobre 1669. — Fol. 360. Autre, pour Claude Boutellier, génevois, octobre 1669.

Fol. 361. Compatibilité de tenir les deux offices de lieutenant particulier au bailliage et présidial de Crépy-en-Valois et de prévôt des maréchaux dudit lieu, pour Pierre Harsent, 6 février 1670. — Fol. 363. Séparation de la baronnie de Fougeré et de la châtellenie de Cré, érection de cette dernière en baronnie et son union au marquisat de La Varenne, en faveur de René de La Varenne de Poix, lieutenant général au gouvernement d'Anjou, et de son fils, Jean-François,

juillet 1665. — Fol. 365. Confirmation de la noblesse et de la qualité d'écuyer de Louis Franquin de Saint-Ange, fils de Vincent, février 1669 et décembre 1659. — Fol. 371. Maintenue dans sa qualité de noble et d'écuyer pour Claude de Bernabé, baron de La Haye, mars 1669. — Fol. 373. Établissement des religieuses de Sainte-Scolastique, ordre réformé de Saint-Benoît, à Clermont-Ferrand, novembre 1666. — Fol. 375. Prorogation pour Pierre Béguin de l'exercice de la charge de lieutenant particulier à Château-Thierry, par lui résignée, 21 novembre 1669. — Fol 377. Anoblissement de Gilbert Morel, sieur de Trésuble et de Cadiliers, homme d'armes de la Garde du Roi, septembre 1669. — Fol. 385. Suppression de la charge de grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France, et rétablissement de celle d'amiral de France, novembre 1669. — Fol. 389. Déclaration maintenant dans leurs fonctions et prérogatives les officiers des chasses du comté de Blois, qui n'avaient pas été compris dans l'ordonnance d'août 1669 sur les eaux et forêts, 3 octobre 1669.

Fol. 391. « Les articles et réglemens des serrurriers de... Lyon, qu'ils requièrent estre confirmée à la forme de ceux de... Paris », 20 avril 1666. — Fol. 407. Confirmation desdits règlements, 18 octobre 1667. — Fol. 409. Honorariat de conseiller au Parlement pour Pierre de Maupeou, président aux Enquêtes, 9 janvier 1670. — Fol. 410. Confirmation de la translation des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand aux environs de ladite ville, novembre 1666. — Fol. 412. Anoblissement de Jacques Brebier, commis de Le Tellier, août 1669. — Fol. 414. Naturalité de Marie Lancastel, anglaise, femme d'Isaac Surung, français, juin 1669. — Fol. 416. Naturalité de Charles-Louis Saint-Martin Du Gly, marquis de Saint-Damien, savoyard, août 1669. — Fol. 420. Anoblissement d'Étienne Le Blanc, conseiller d'État et lieutenant général au bailliage et siège présidial de Vitry-le-François, décembre 1654. — Le volume porte une foliotation ancienne, mais faite à rebours.

XVII[e] siècle. Papier. 425 feuillets. 390 sur 260 millim. Demi-rel.

350. Tome XIII. — 1662-1671.

Fol. 1. Attache sur bref de Clément X pour la réforme des Franciscains par leur général, le P. François-Marie de Politis, 6 décembre 1670. — Fol. 3. Érection du marquisat de Basville en faveur du Pre-

mier Président de Lamoignon, décembre 1670. — Fol. 7. Érection du comté de Launay-Courson en faveur du Premier Président de Lamoignon, décembre 1670. — Fol. 11. Confirmation de *committimus* pour les religieuses de Saint-Pierre d'Avenay, au diocèse de Reims, août 1670. — Fol. 13. Honorariat de Thierry Charpentier, conseiller au Parlement, 10 janvier 1671. — Fol. 15. Compatibilité de l'office d'élu à Dourdan avec celui de bailli des marquisat de Basville, comté de Courson et baronnie de Saint-Yon, en faveur de Richard Boucher, 12 janvier 1671. — Fol. 16. Réduction à deux seulement, des seize offices de trésoriers-payeurs des gages des secrétaires du Roi, décembre 1670. — Fol. 18. Dispense d'âge en faveur de Chrétien-François de Lamoignon pour l'office de maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, 15 février 1671. — Fol. 20. Attribution des cas royaux sur ses terres au président de Lamoignon, janvier 1671. — Fol. 24. Érection du marquisat de La Galaizière, avec attribution des cas royaux et création de trois foires par an et un marché par semaine au bourg de Condé, audit marquisat, en faveur d'Armand-Jean de Riants, procureur au Châtelet, décembre 1669. — Fol. 28. Honorariat de Pierre Charlet, conseiller au Parlement, 23 janvier 1671. — Fol. 29. Naturalité, avec permission de tenir des fiefs, pour François Godin, prêtre, originaire de Chambéry, août 1670.

Fol. 31. Provisions de la charge de gouverneur de Bourgogne, Bresse, Bugey et Valromey, en faveur du duc d'Enghien, 22 juillet 1670. — Fol. 39. Confirmation de l'union de divers prieurés du diocèse de Chartres à la mense abbatiale de l'abbaye royale de Saint-Avit-lez-Châteaudun, septembre 1670. — Fol. 41. Maintenue en leurs fonctions des vingt-neuf tabellions d'Angers, janvier 1671. — Fol. 43. Anoblissement d'Antoine de Guist, sieur des Landes, originaire d'Aubigny, en Anjou, mai 1670. — Fol. 47. Privilège à Jacques Jaer, liégeois, pour la recherche de la houille en Champagne, 2 septembre 1670. — Fol. 49. Honorariat de Boucherat, maître des Requêtes de l'Hôtel, 15 juillet 1650. — Fol. 51. Maintenue dans leurs fonctions de Jean L'Huillier de Binvilliers, grand-maître des eaux et forêts au département d'Orléans, Montargis, Blois, Romorantin et Berry, et César-Vincent Hubert, sieur de Faronville, grand-maître alternatif audit département, 11 octobre 1670. — Fol. 53. Permission au marquis de Blanquefort de se faire naturaliser en Angleterre, sans préjudice de son droit de naissance, septembre 1670. — Fol. 55. Érection

de la châtellenie d'Ableiges en faveur de Gilles de Maupeou, février 1674. — Fol. 57. Attache sur l'exécution de la commission, donnée par le cardinal de Vendôme, au sujet des converses du couvent de Sainte-Claire du faubourg Saint-Marceau, 11 février 1671. — Fol. 58. Honorariat de Vassan, conseiller au Parlement, 6 février 1671. — Fol. 60. Honorariat de Boyorin de Vauvouy, conseiller au Parlement, 24 février 1671. — Fol. 62. Réhabilitation de Jean Attayne et Jean Allègre, procureur fiscal et substitut au bailliage de La Tour d'Auvergne, 31 décembre 1669.

Fol. 64. Confirmation des statuts des tisserands de Châlons, août 1670. Y sont annexés lesdits statuts. — Fol. 68. Confirmation des statuts des cloutiers, blouquiers et lormiers de Châlons, juillet 1670. Y sont annexés lesdits statuts. — Fol. 76. Permission à la congrégation de l'Immaculée-Conception et de Saint-Louis de s'établir dans tout le royaume, novembre 1666. — Fol. 78. Permission de couper du bois pour réparations de l'abbaye de Faremoutiers, 15 mars 1670. — Fol. 80. Anoblissement de Louis de Contet, sieur de Mandeville, septembre 1670. — Fol. 84. Permission à l'Hôtel-Dieu de Saint-Étienne-en-Forez d'établir des boucheries dans ladite ville, août 1660. — Fol. 88. Confirmation d'un échange fait entre Louis de Madaillan, marquis de Lassay, seigneur de Montataire, et les habitants de ladite ville, octobre 1670. — Fol. 92. Maintenue de noblesse pour Georges Pellissary, trésorier général de la Marine de France, 23 janvier 1670. — Fol. 94. Décision du chapitre général de l'ordre de Prémontré au sujet de l'établissement d'un couvent au carrefour de la Croix-Rouge, à Paris, 25 avril 1665. — Fol. 98. Permission de fonder ledit couvent, octobre 1662. — Fol. 100. Confirmation du contrat par lequel le duc d'Enghien, comte de Clermont, inféode la terre d'Ambreville et lui donne haute, moyenne et basse justice, en faveur de Christophe de La Vallée, seigneur de Pimodan, janvier 1671. — Fol. 102. Honorariat de Pierre de Brilhac, conseiller au Parlement, 10 février 1671. — Fol. 104. Contrat par lequel Louis XIV concède au président de Lamoignon un terrain près du Palais de Justice, 23 février 1671. — Fol. 114. Confirmation dudit contrat, février 1671. — Fol. 118. Permission aux religieuses de Notre-Dame de Cusset de prolonger leur enclos jusqu'aux murailles de la ville, 3 septembre 1670. — Fol. 120. Suppression de l'office de procureur du Roi à la juridiction de police de Lyon, et son union au

corps consulaire, octobre 1670. — Fol. 124. Statuts des tonneliers de Châlons, et leur confirmation par le Roi, août 1668. — Fol. 132. Confirmation dans leurs charges des procureurs au bailliage et siège présidial de Bourges, février 1671. — Fol. 134. Confirmation de garde-gardienne pour les Ursulines de Poitiers, février 1671. — Fol. 136. Confirmation de l'établissement des Bernardines de Moulins, novembre 1670.

Fol. 138. Privilège au marquis de La Trousse, seigneur de Mary, d'établir un bac sur la Marne audit lieu, septembre 1670. — Fol. 140. Confirmation de noblesse pour Pierre de La Planche, ancien maréchal des logis de Louis XIII, juillet 1667. — Fol. 144. Confirmation de l'établissement des Hospitalières de la congrégation de Saint-Joseph à l'hôpital de Beaufort-en-Vallée, mai 1670. — Fol. 146. Permission à l'évêque de Mâcon de lever chaque année 1200 livres sur les bénéfices de son diocèse, mars 1671. — Fol. 148. Confirmation d'une commission du général des religieux de la Merci nommant le Père de Navas visiteur des monastères de l'ordre situés dans le royaume de France, 4 mars 1671. — Fol. 150. Confirmation de l'établissement à Lyon des Bénédictines dans le couvent de Saint-Benoît, novembre 1670. — Fol. 152. Confirmation de l'établissement et des statuts de l'Hôtel-Dieu de Doullens, mai 1670. — Fol. 154. Réhabilitation de Jean Hérault, sieur de Gourville, secrétaire d'État, 22 avril 1671. — Fol. 156. Déclaration au sujet des amendes des parlements et cours supérieures, 21 mars 1671. — Fol. 160. Déclaration au sujet du contrôle des exploits, 21 mars 1671. — Fol. 164. Confirmation des privilèges accordés aux ouvriers et artistes logés par Henri IV au-dessus de la grande galerie du Louvre, mars 1671.

Fol. 168. Honorariat de Pierre Martineau, conseiller au Parlement, 10 avril 1671. — Fol. 170. Union de prieuré de Gizy au séminaire de Laon, avril 1671. — Fol. 172. Confirmation de *committimus* aux Requêtes de l'Hôtel et du Palais pour le chapitre de Lyon, 8 avril 1671. — Fol. 174. Honorariat de Claude de Titreville, procureur général au Parlement, 13 avril 1670. — Fol. 176. Honorariat d'Alexandre Petau, conseiller au Parlement, 6 août 1670. — Fol. 177. Prorogation du même, pour dix ans, dans sa charge, 9 avril 1671. — Fol. 178. Confirmation des statuts des serruriers de Troyes, 26 août 1669. — Fol. 179. Statuts des serruriers de Troyes, 25 février 1669. — Fol. 184. Érection du comté de Cély, en faveur de Nicolas-Auguste

de Harlay, décembre 1670. — Fol. 186. Érection du comté de Montflaix, en faveur de Charles de Froullay, grand maréchal des Logis du Roi, 26 octobre 1670. — Fol. 188. Maintenue des notaires royaux Pauchien, Gaugain, Marchand, Adeline et Archer dans leurs offices à Beaufort, en Anjou, malgré l'édit de réduction, mai 1671. — Fol. 190. Confirmation de l'érection du comté d'Avaux, et union audit comté de la vicomté de Neufchâtel et de diverses seigneuries, mars 1671. — Fol. 196. Confirmation de noblesse pour Marie de Dreville, veuve de Claude Rochon, seigneur de La Roche, et pour leur fils, Louis Rochon, sieur de Taillandie, mars 1671.

Fol. 198. Maintenue de noblesse pour Thomas Kirkpatrick, seigneur du Plessis, conseiller d'État, avril 1671. — Fol. 200. Honorariat de Léonard Des Trappes, seigneur de Précy, conseiller au Parlement, 23 avril 1671. — Fol. 202. Honorariat de Jean-Antoine de Mesme, président au Parlement, 22 avril 1671. — Fol. 204. Confirmation de l'établissement de la congrégation de Notre-Dame dans l'île de Montréal, au Canada, mai 1671. — Fol. 205. *Committimus* en faveur des commis en chef du greffe du Conseil des parties, avril 1671. — Fol. 207. Honorariat de Jacques Amelot, sieur de Chaillou, maître des Requêtes, 16 avril 1671. — Fol. 208. Échange de justices entre Louis XIV et Achille de Harlay, procureur général du Roi, 1670. — Fol. 225. « Déclaration du Roy, concernant la réforme des maisons religieuses », juin 1671. In-4°, 4 p. — Fol. 227. Naturalité de Bernardo Bernardi, vénitien, gentilhomme ordinaire de Jean-Casimir, roi de Pologne, février 1670. — Fol. 229. Bref de Clément X au sujet de la réforme des Augustines de la province de Bourges, 3 juillet 1670.

Fol. 231. Attache sur ledit bref, 12 décembre 1670. — Fol. 233. Attache sur le bref de Clément X relatif à la visite des couvents franciscains du royaume, 24 mai 1671. — Fol. 234. Bref du Pape à ce sujet, 3 septembre 1670. — Fol. 236. Honorariat de Barrin de La Galissonnière, maître des Requêtes de l'Hôtel, 17 juin 1671. — Fol. 240. Confirmation dans leurs charges de dix notaires et tabellions de Lyon, non compris dans le nombre des cinquante fixé pour ladite ville, juin 1671. — Fol. 242. Anoblissement de Joseph et de Marie-Anne Magueron, mineurs, et relief de dérogeance de leur mère, Marie de Luppé, la maintenant dans son ancienne noblesse, février 1671. — Fol. 244. « Édict portant réglement pour la rétention des pensions sur les bénéfices qui requièrent résidence actuelle », juin 1671. In-4°, 4 p. — Fol. 246.

Anoblissement de Charles Quitet, sieur des Fontaines, gouverneur des pages du Dauphin, avril 1671. — Fol. 248. Confirmation de *committimus* au grand sceau pour les gouverneurs et lieutenants généraux, et aux chancelleries des Parlements pour les commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 25 août 1670. — Fol. 250. Confirmation des privilèges du chapitre de Saint-Martin de Champeaux, en Brie, mai 1671.

Fol. 252. Réduction des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, avril 1671. — Fol. 256. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais pour tous les couvents de l'ordre des Carmélites, dites de l'incarnation, du faubourg Saint-Jacques, à Paris, juillet 1671. — Fol. 258. Autre, pour les Carmélites de Pontoise, juillet 1671. — Fol. 260. Honorariat de Jean-Baptiste Voisin, maître des Requêtes de l'Hôtel, 19 juillet 1671. — Fol. 262. Confirmation de *committimus* par-devant le bailli de Vitry-le-François ou aux Requêtes du Palais, pour le chapitre de la collégiale de Vitry, juillet 1671. — Fol. 264. Privilèges à Françoise Le Prévost, femme du marquis de Saint-Remy, à Jean Du Bouchet, marquis de Sourches, et à Guy de Chaumont, marquis de Guitry, pour la construction d'une nouvelle halle, en partie couverte, à Paris, août 1665. — Fol. 272. Minute de ladite ordonnance. Parchemin. — Fol. 273. Confirmation de l'hôpital de Sainte-Anastasie ou Saint-Gervais, à Paris, avril 1671. — Fol. 277. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais, à Paris et à Rouen, pour les Franciscains de Gournay, juillet 1671.

Fol. 279. Union, en faveur de Marie-Urbaine de Maillé-Brézé, de la justice du comté du Petit-Montrevault à celles de la vicomté du Grand-Montrevault et baronnie de Bohardy, pour les tenir en foi et hommage du Roi, en tant que duc d'Anjou, juillet 1671. — Fol. 281. Confirmation des privilèges du chapitre de la Sainte-Chapelle de Riom, juillet 1668. — Fol. 285. Permission à la dame de Marcé, gouvernante des demoiselles d'honneur de la duchesse d'Orléans, d'établir des coches d'eau sur la Somme, entre Amiens et Abbeville, octobre 1663. — Fol. 287. Honorariat de Machault, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, 18 juillet 1671. — Fol. 289. Union de la rue Françoise, au faubourg Saint-Victor, à Paris, à la maison de la Pitié, dépendant de l'Hôpital général, 17 décembre 1664. — Fol. 291. Honorariat de Michel Amelot, conseiller au Parlement, nommé évêque de Lavaur, 23 avril 1671. — Fol. 293. Transfert des foires et marché de Bourg-

la-Reine à Sceaux, mai 1667. — Fol. 297. Confirmation de la translation à Lyon du couvent des religieuses du Tiers-ordre de Saint-François de Montluel, octobre 1665. — Fol. 301. Confirmation de l'établissement du couvent des Franciscaines de Sainte-Élisabeth, dans le quartier Saint-Clair, à Lyon, août 1670.

Fol. 305. Attache sur bref de Clément X nommant le P. François-Marie Rhini de Polizzi, général des Franciscains, à la visite de réforme des couvents de l'ordre dans le royaume, 12 août 1671. — Fol. 306. Bref de Clément X relatif à ce sujet, 6 juillet 1671. — Fol. 308. Honorariat de Paris, conseiller au Parlement, 15 juillet 1671. — Fol. 309. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais pour le chapitre de la cathédrale de Noyon, juillet 1671. — Fol. 311. Permission de couper du bois pour les réparations du prieuré de Condes, diocèse de Langres, 24 juin 1671. — Fol. 313. Autre, pour l'abbaye de Saint-Riquier, 16 février 1671. — Fol. 315. Déclaration soumettant tous les pèlerins allant à Saint-Jacques-de-Compostelle, Notre-Dame-de-Lorette et autres lieux saints étrangers, à l'examen et à l'approbation de leur évêque diocésain, août 1671. — Fol. 317. Union de la châtellenie de Bry au comté de Launay-Courson, en faveur du Premier Président de Lamoignon, juillet 1671. — Fol. 319. Permission de couper du bois à l'abbaye d'Hautvillers, diocèse de Reims, 5 mars 1671. — Fol. 321. Confirmation du droit de *committimus* au grand sceau des religieuses du Val-de-Grâce, 24 juillet 1671. — Fol. 323. Confirmation des privilèges des chirurgiens et médecins des villes du royaume où il y a parlement ou siège présidial, 22 août 1671.

Fol. 325. Confirmation du droit de *committimus* aux Requêtes pour le chapitre de Saint-Martin de Tours, juillet 1671. — Fol. 329. Honorariat de Claude Aubery, conseiller au Parlement, 21 avril 1671. — Fol. 331. Confirmation de la suppression des monastères et hospices du Verbe-Incarné, de la mère Ursule, de Charonne, de la mère Maillard, de l'Annonciation, de la communauté de la dame Cossard, des Bénédictines de la Consolation et des Chanoinesses de Sainte-Anne, 20 mars 1671. (Voir plus haut, tome XII, fol. 212 et 244.) — Fol. 333. Honorariat de secrétaire du Roi pour Robert Le Cointre, greffier criminel du Châtelet, 25 août 1665. — Fol. 335. Confirmation de l'établissement d'un siège d'amirauté à Dunkerque, août 1671. — Fol. 341. Confirmation de l'établissement des religieuses de l'Annon-

ciation à Richelieu, décembre 1669. — Fol. 345. Confirmation de *committimus* pour les Ursulines du faubourg Saint-Jacques, à Paris, avril 1671. — Fol. 347. Honorariat de René de Maupeou, conseiller au Parlement et président des Enquêtes, 27 octobre 1670. — Fol. 349. Maintien dans leur établissement du faubourg Saint-Germain des religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Saint-Joseph, malgré l'arrêt du Parlement du 3 mars 1663 ; septembre 1669.

Fol. 353. Création d'un marché par semaine et de trois foires par an, outre celle déjà établie, dans la baronnie de Fay, en faveur de Pierre de La Martelière, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, juillet 1671. — Fol. 355. Privilège, pour dix ans, à Guillaume Guignard de faire graver tous les dessins de dentelles au point de France, imité de ceux de Venise, de Gênes, d'Angleterre et autres, 6 novembre 1668. — Fol. 358 à 458. Diverses pièces relatives à l'ordre des Frères Prêcheurs, 1669-1671. Originaux et copies; plusieurs imprimés. En tête se trouve un inventaire résumé de ces pièces, dressé à cause de l'enregistrement. — Fol. 459. Confirmation des statuts des poëliers, boisseliers et balanciers de Bourges, mai 1671. — Fol. 461. Statuts desdits poëliers, boisseliers et balanciers de Bourges, 12 octobre 1676. — Fol 469. Hérédité de l'office de greffier de la ville d'Amiens en faveur de Nicolas de Lesseau, avocat au Parlement de Paris, 3 mars 1667. — Fol. 471. Confirmation de l'établissement des religieuses de Sainte-Ursule à La Valette, diocèse de Périgueux, 30 avril 1671.

Fol. 473. Honorariat de Pierre Le Clerc de Lesseville, conseiller au Parlement, 20 juillet 1671. — Fol. 474. Révocation des lettres patentes d'avril 1666, « portant réunion de toutes les justices deppendantes de la chastellenie d'Ervy, au bailliage et pairie d'icelle », et rétablissement de l'ordre de choses antérieur, août 1671. — Fol. 476. Confirmation de l'établissement des Augustines de Châtellerault, pour l'enseignement des jeunes filles, avril 1671. — Fol. 480. Confirmation du transfert du couvent des religieuses « de la congrégation et ordre du couvent de Sainte-Claire, intitulé de Saint-Joseph », d'Aurillac dans les faubourgs de ladite ville, juin 1662. — Fol. 484. Confirmation du droit de *committimus* aux Requêtes du Palais pour les religieux de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, juillet 1671. — Fol. 485. Naturalité de Balthazar Bossey, prêtre, génevois, 8 juin 1667. —

Fol. 490. Confirmation du droit de *committimus* aux Requêtes de l'Hôtel ou du Palais, en faveur des « conseillers rapporteurs et référendaires en la Chancellerie de Paris », septembre 1671. — Fol. 491. Honorariat de Nicolas Coynart, conseiller au Parlement, 20 juillet 1671. — Fol. 492. Commission à François Le Fouin, secrétaire du Roi, pour recevoir tous les appointements de la charge d'amiral, confiée à Louis, comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, 4 octobre 1671. — Fol. 494. Honorariat de maître des Requêtes pour Gaspard de Fieubet, chancelier de la Reine, 9 novembre 1671.

Fol. 496. Prorogation, pour un an, de la Tournelle civile établie par déclaration du 18 avril 1667 ; 1er décembre 1671. — Fol 498. Honorariat de maître des Requêtes pour Le Camus, lieutenant civil de la prévôté et vicomté de Paris, 20 octobre 1671. — Fol. 499. Attache sur commission du général des Franciscains donnée au frère François-Marie Rhini de Polizzi pour les affaires concernant la Terre-sainte, 18 septembre 1671. — Fol. 501. « Extraict des actes capitulaires de l'église Nostre-Dame de Loches » au sujet d'une incorporation de chapelles, 20 janvier 1669. — Fol. 509. Confirmation de Louis XIV à ce sujet, juillet 1669. — Fol. 511. Confirmation des droits de *committimus* aux grand et petit sceaux, pour le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, 18 octobre 1671. — Fol. 513. Dispense d'âge pour permettre à Nicolas Desmarets d'être reçu conseiller au Parlement, 6 décembre 1671. — Fol. 515. Confirmation du droit de *committimus* au petit sceau et aux Requêtes, pour les religieux de Saint-Denis, août 1671. — Fol. 517. Confirmation de l'établissement des Bénédictines de Notre-Dame-de-Saint-Sauveur de Puy-Berland, octobre 1670. — Fol. 521. Testament de Guillaume Louvet, curé de Saint-Pierre de Bouray, 1er mars 1665. In-4°, 12 p. — Fol. 527. Mandement au Parlement de Paris de faire rendre les hommages dus au président de Lamoignon par ses vassaux du comté de Launay-Courson, 19 décembre 1671. (Voir plus haut, même vol., fol. 7.) — Fol. 529. Honorariat de Bernard de Fortis, maître des Requêtes de l'Hôtel, 27 novembre 1671. — Fol. 531. Confirmation du privilège de *committimus* au petit sceau et aux Requêtes du Palais, et de garde-gardienne au bailli de Chinon, en faveur de l'abbaye de Marmoutier, juillet 1671. — Fol. 533. Confirmation du privilège de *committimus* aux Requêtes du couvent de Sainte-Geneviève de Paris, août 1671.

XVII[e] siècle. Papier et une pièce parchemin. 534 feuillets. 350 sur 240 millim. Demi-rel.

351. Tome XIV. — 1647-1672.

Fol. 1. Liste des documents. — Fol. 5. Confirmation de l'union de la chapelle de Sainte-Suzanne de Gaillon au couvent des Minimes de Chaillot, juillet 1671. — Fol. 9. Dispense d'âge et de parenté pour une charge de conseiller au Parlement, en faveur de Nicolas-Auguste de Harlay, sieur de Bonneuil, 6 décembre 1671. — Fol. 11. Confirmation du droit de *committimus* aux Requêtes du Palais pour l'église cathédrale de Troyes, janvier 1672. — Fol. 13. Commission aux Requêtes du Palais pour Nicolas-Auguste de Harlay, avocat au Parlement, 30 décembre 1675. — Fol. 15. Confirmation du privilège de *committimus* au petit sceau et aux Requêtes des huissiers de la chancellerie du Palais, décembre 1671. — Fol. 17. Confirmation de l'établissement de l'hôpital général de Bourges, décembre 1669. — Fol. 21. Contrat relatif à des dons faits par Anne-Madeleine Pottier de Tresmes, dame de Blérancourt, etc., à l'hôpital de Blérancourt, 22 octobre 1666. — Fol. 31. « Réglement pour l'hospital de Blérancourt », 4 mars 1669. — Fol. 39. Confirmation du contrat de la fondation de l'hôpital de Blérancourt, faite par feu Bernard Pottier, seigneur de Blérancourt, décembre 1666. — Fol. 41. « Articles concernants la police du mestier de charcuitier... d'Estampes, arrestés le septième juillet 1656 », 21 janvier 1670. — Fol. 45. Confirmation desdits statuts, mars 1670. — Fol. 47. Honorariat de Jean Du Bois, sieur du Meuillet, conseiller au Parlement, 22 avril 1671. — Fol. 49. Lettres patentes qui soustraient les appels des justices de Rivarennes et de Bréhémont, en Touraine, au siège de la baronnie de L'Isle-Bouchard, pour les réunir au siège royal de Chinon, août 1671. — Fol. 53. Permission à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem de couper du bois pour contribuer aux fortifications de l'île de Malte, 19 mars 1671. — Fol. 57. Permission à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de couper du bois pour la réparation des fontaines de ladite abbaye, 19 mars 1671. — Fol. 61. Honorariat de Daniel Morel, secrétaire du Roi aux finances, 30 décembre 1671. — Fol. 63. Exemption, pour les propriétaires des maisons sises au faubourg Saint-Germain, de loger les mousquetaires, janvier 1671. — Fol. 65. Naturalité pour le duc de Mantoue, Charles II, et ses enfants, décembre 1671.

Fol. 67. Honorariat de Louis Roussel, premier assesseur de la maréchaussée d'Amiens et conseiller au bailliage et siège présidial dudit lieu, 3 septembre 1661. — Fol. 69. Confirmation par Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, abbé de Saint-Denis, des statuts des pâtissiers, boulangers et rôtisseurs de Saint-Denis, 26 mars 1665. — Fol. 75. Ratification par Louis XIV de ladite confirmation, septembre 1671. — Fol. 76 v°. Statuts des pâtissiers, rôtisseurs et cuisiniers de Beauvais, et confirmation desdits statuts par Louis XIV, juin 1669. — Fol. 82. Honorariat de Florent Pothier, conseiller au bailliage et siège présidial d'Orléans, 31 décembre 1671. — Fol. 84. Honorariat de Nicolas Daniau, conseiller au Parlement, 13 février 1672. — Fol. 86. « Édict... portant réglement pour l'âge et service requis pour estre pourveu des offices de judicature », février 1672. In-4°, 8 p. — Fol. 90. Honorariat de Le Pelletier, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, 20 février 1672. — Fol. 92. Honorariat de René Grimaudet, lieutenant général au bailliage de Blois, 28 février 1672. — Fol. 95. Confirmation de *committimus* pour les religieuses de Faremoutiers, janvier 1672. — Fol. 99. Naturalité d'Étienne Tessier, savoyard, juillet 1671. — Fol. 103. Honorariat de Pierre Léaud, secrétaire du Roi, charge supprimée, 21 janvier 1672. — Fol. 105. Confirmation d'anoblissement pour René, Pierre et Nicolas Pinault, fils de feu Nicolas Pinault, sieur de Bonnefonds, valet de chambre ordinaire de Louis XIII, octobre 1670.

Fol. 107. Honorariat de Charles Perrot, conseiller clerc au Parlement, 10 mars 1672. — Fol. 109. Anoblissement de Mathieu d'Angeville, sieur de Précy-Notre-Dame et de Blancfort, capitaine des Gardes de la Reine-mère, avril 1654. — Fol. 117. Création d'un marché par semaine et de quatre foires par an au bourg de Persac, en faveur de François Le Maistre, seigneur de Persac, janvier 1672. — Fol. 119. Naturalité pour le frère Jérôme de La Grave, savoyard, avec permission aux ermites Camaldules de Saint-Romuald de l'élever aux dignités de leur ordre, 16 février 1672. — Fol. 121. Statuts des boulangers et pâtissiers de Vierzon; suit leur confirmation par Louis XIV, avril 1666. — Fol. 125. Naturalité de Pierre de Vuateville, prêtre, milanais, septembre 1670. — Fol. 127. Permission à François de Clermont, évêque de Noyon, de couper et vendre du bois pour le paiement des réparations faites aux bâtiments de l'évêché, 16 février 1672. — Fol. 129. Honorariat de Gilles Barentin, conseiller au Parlement, 18 mars

1672. — Fol. 131. Honorariat de Louis-François Le Fèvre de Caumartin, maître des Requêtes, 21 mars 1672.

Fol. 133. Honorariat de Fayes, conseiller au Parlement, 23 mars 1672. — Fol. 134. Attache sur bref de Clément X permettant au ministre général des Franciscains de France, le Père François-Marie Rhini de Polizzi, de garder le couvent de Saint-Bonaventure de Lyon sous sa juridiction, 22 mars 1672. — Suit le bref du pape, 17 février 1672. — Fol. 138. Maintenue de *committimus* pour le chapitre de Saint-Sauveur de Blois, janvier 1672. — Fol. 140. Suppression et réduction de secrétaires du Roi et autres officiers, avec règlement à ce sujet, avril 1672. — Fol. 144. « Déclaration... portant que sur l'or et l'argent qui sera fabriqué et mis en œuvre par les orfèvres, batteurs et tireurs d'or, il sera levé trente sols par once d'or et vingt sols par marc d'argent au profit du Roy », 31 mars 1672. In-4°, 4 p. — Fol. 146. « Déclaration... pour l'exécution de l'Édict de l'affranchissement du droit de francs-fiefs du ressort des Parlements de Paris et de Roüen, et le recouvrement du droit de nouveaux acquests », 23 mars 1672. In-4°, 8 p. — Fol. 150. « Édict... pour la réduction des trésoriers de France », février 1672. In-4°, 4 p. — Fol. 152. « Déclaration... qui règle les intérests des sommes qui seront prétées à Sa Majesté, au denier dix-huit », février 1672. In-4°, 4 p.

Fol. 154. « Édict... concernant l'hérédité des offices de notaires, gardenottes, tabellions et procureurs, et la modération des frais... des provisions des audianciers, huissiers, sergents et archers », 23 mars 1672. In-4°, 6 p. — Fol. 158. Maintenue dans leurs fonctions des procureurs de la sénéchaussée de Poitiers, juin 1671. — Fol. 162. Honorariat de Mesme d'Irval, maître des Requêtes, 28 mars 1672. — Fol. 164. « Déclaration... pour l'aliénation des petits domaines de Sa Majesté, jusques à la concurrence de quatre cents mille livres de revenu », 8 avril 1672. In-4°, 7 p. — Fol. 168. « Lettres patentes accordées à l'ordre des Chartreux, pour jouir du droit de *committimus* aux Requestes du Palais des parlements dans le ressort desquels leurs maisons et convents sont situez », août 1670. In-fol., 3 p. — Fol. 171. Confirmation de l'établissement des Hospitalières à Niort, juillet 1671. — Fol. 173. Déclaration contre les bâtiments élevés au-delà de l'enceinte de Paris depuis l'ordonnance du 15 janvier 1638 ; 26 avril 1672. — Fol. 177. Confirmation de noblesse pour Jacques-Henryet, sieur de Grézieu, mars 1672. — Fol. 179. Autre édition

(in-4°, 4 p.) de la déclaration du 8 avril 1672 (voy. plus haut, fol. 164). — Fol. 181. Honorariat d'Étienne Sainctot, conseiller clerc au Parlement, 17 mars 1672. — Fol. 182. Survivance pour le marquis de Maisons de la charge de président à mortier occupée par son père, René de Longueil, marquis de Maisons, 10 mars 1662. — Fol. 184. Réhabilitation dans son ancienne noblesse de Pierre Boucault, sieur du Vernay, capitaine d'une compagnie franche de chevau-légers, décembre 1668. — Fol. 192. « Recueil des édicts, déclarations et arrest du Conseil registrez en Parlement, Chambre des Comptes et Cour des Aydes, au mois d'avril 1672. » In-4°, 4 p. — Fol. 195. Honorariat de Jean Scarron, sieur de Vaujours, conseiller au Parlement, 4 avril 1672. — Fol. 197. Lettres patentes donnant la régence à la Reine en l'absence du Roi, 23 avril 1672. — Fol. 199. « Déclaration... pour régler le poids et la qualité de la vaisselle d'or et d'argent », 26 avril 1672. In-4°, 4 p. — Fol. 201. Rétablissement de la maîtrise particulière des eaux et forêts de Calais, 30 mars 1672. — Fol. 203. Naturalité, avec droit d'avoir des bénéfices, pour les religieux anglais du faubourg Saint-Jacques, février 1672.

Fol. 205. Naturalité pour Sophie-Dorothée de Brunswick-Lunebourg, mai 1671. — Fol. 209. Honorariat de Bouchet, maître des Requêtes, 26 avril 1672. — Fol. 211. Honorariat de conseiller au Parlement pour Louis Charreton, président aux Requêtes, 13 juillet 1671. — Fol. 212. Légitimation de Charles et Jean-Baptiste d'Elbeuf, fils naturels de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, lieutenant général de Picardie, Artois, Boulonnais et comté de Hainaut, 21 mars 1672. — Fol. 214. Établissement de l'hôpital de Confolens, juillet 1671. — Fol. 216. Amortissement pour les religieuses de Saint-Menoux, près Moulins, 10 juin 1671. — Fol. 220. « Statuts et reiglements de l'hospital de Nostre-Dame de la Miséricorde, estably entre les fauxbourgs Saint-Marcel et Saint-Victor, suivant la fondation de messire Anthoine Séguier, ... second président au Parlement, pour y... élever... cent pauvres filles orphelines... natives de Paris. » — Suit la confirmation de Louis XIV, avril 1672. — Fol. 238. Autorisation au duc de Villeroi de jouir à perpétuité des hautes justices de Magny-en-Vexin, Parmes et Saint-Gervais, 8 janvier 1672 (voy. tome XII, fol. 224). — Fol. 239. Privilège, pour vingt ans, à Alexis-Hubert Jaillot, sculpteur ordinaire du Roi, de faire graver et vendre les cartes, globes terrestres et autres ouvrages du géographe Samson, 16 fé-

vrier 1672. Placard — Fol. 240. Confirmation de *committimus* aux Requêtes pour le chapitre de la cathédrale de Soissons, juillet 1671.

Fol. 242. Honorariat de Guillaume Amy, substitut du procureur général au Parlement, bien qu'il ait moins de vingt ans de services, 28 mai 1672. — Fol. 244. Maintenue de noblesse pour Louis Durant, sieur de Vaumartin, ancien capitaine au régiment de la Marine, président au siège présidial de La Rochelle, juillet 1671. — Fol. 248. Pièces relatives à l'érection de l'église succursale de Passy en église paroissiale et à son union à la communauté des Barnabites de Saint-Éloi à Paris, avril-mai 1672. — Fol. 278. Autorisation à Jean-Baptiste Lulli, surintendant et compositeur de la musique de la Chambre, d'établir une Académie royale de musique, mars 1672. — Fol. 282. Honorariat de Nicolas Roujault, conseiller clerc au Parlement, 9 décembre 1671. — Fol. 283. Légitimation de Joseph-Marie Veye, chanoine de l'église collégiale de Saint-Étienne et Saint-Sébastien, à Narbonne, décembre 1671. — Fol. 285. Statuts des plieurs de soie de Lyon, 21 juin 1668. — Suit la confirmation de Louis XIV, janvier 1669. (Les articles des statuts ont été transposés; le début se trouve au fol. 287.)

Fol. 291. « Reiglement des statuts que Monseigneur, filz de France, frère unique du Roy, duc d'Orléans, a ordonné estre dressé, pour l'establissement, ordre, police et direction d'un hospital général en la ville d'Orléans », 29 juillet 1671. — Suit la confirmation du duc d'Orléans (même date), et celle du Roi, avril 1672. — Fol. 301. Maintien dans leurs charges des officiers du bureau des finances de Paris, malgré la réduction faite par l'édit de février 1672, juin 1672. — Fol. 303. Rétablissement de la maîtrise particulière des eaux et forêts de Chauny, 22 juin 1672. — Fol. 306. Statuts des parcheminiers et mégissiers de Chartres. — Suit la confirmation de Louis XIV, décembre 1670. — Fol. 312. Contrat unissant l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers et le prieuré de Saint-Pierre de Montreuil-Bellay, en dépendant, à la congrégation de Saint-Maur, 21 décembre 1669. — Suit la confirmation de Louis XIV, juin 1672. — Fol. 324. Garde-gardienne, sauvegarde et *committimus* devant le bailli des Montagnes d'Auvergne et le siège présidial d'Aurillac, pour le chapitre de Saint-Géraud d'Aurillac, juin 1672.

Fol. 326. Confirmation des statuts des tonneliers de Tours, mai 1672. — Suivent lesdits statuts. — Fol. 330. Garde-gardienne

et *committimus* pour le chapitre de Saint-Étienne de Châlons, 21 décembre 1670. — Fol. 332. Naturalité de Paul Ruau, prêtre, écossais, mai 1647. — Fol. 334. Confirmation de *committimus* pour l'abbaye de la Trinité de Vendôme, juin 1672. — Fol. 336. Honorariat de Jean-Baptiste Gueston, conseiller à la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, 27 avril 1672. — Fol. 338. Établissement d'un séminaire à Auxerre, juillet 1672. — Fol. 340. Honorariat de Claude Guillart, sieur de Dammart, conseiller au Parlement, 10 mars 1672. — Fol. 342. Permission de couper du bois à l'abbaye de Saint-Georges-sur-Loire, pour la réparation des fermes de ladite abbaye, 29 mars 1672. — Fol. 344. *Committimus* pour le substitut du procureur général au Parlement, avril 1671. — Fol. 346. Confirmation de garde-gardienne et *committimus* aux Requêtes du Palais pour le chapitre de Reims, septembre 1670. — Fol. 350. Amortissement pour les Capucins de Marans, en Poitou, août 1672. — Fol. 352. Don de l'office de messager de Paris à La Ferté-Milon, à Jean Michard, 28 juillet 1672.

Fol. 356. Permission à l'abbaye de Notre-Dame de Signy de couper du bois jusqu'à concurrence de vingt mille livres, 6 août 1671. — Fol. 358. Érection du comté de Fay, dans le Maine, en faveur de La Martelière, conseiller des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, juillet 1671. — Fol. 360. Confirmation des privilèges des religieuses de Fontevrault, 1672. — Fol. 332. Confirmation des statuts des chapeliers de Langres, mai 1671. — Fol. 366. Bénéfice d'inventaire pour Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, héritière de son fils. le duc de Longueville, 10 août 1672. — Fol. 368. Établissement de l'hôpital de Loudun, avril 1671. — Fol. 370. Confirmation du droit de « un sol marqué », perçu par François de Saint-Pé, pour fournir les instruments nécessaires aux voitures pour la descente de la montagne de Torfou, 14 juillet 1672. — Fol. 372. Avis de l'archevêque de Paris au sujet des règlements proposés pour la réforme de l'ordre de Saint-François, 30 août 1672. — Fol. 374. Attache sur lesdits règlements, 24 mai 1671. — Fol. 376. Actes du chapitre général des Franciscains, sous la présidence de François-Marie Rhini de Polizzi, général de l'ordre; 23 sessions, dont manque la 19e, 16 mars-13 avril 1671; la dernière session est d'une autre écriture que les autres. Suivent les signatures autographes.

Fol. 397. « Decreta legalia pro con[ven]tu magno Parisiensi, facta in congregatione diffinitorum generalium... » Suivent les signatures.

autographes, 13 avril 1671. — Fol. 404. Honorariat d'Adrien Moreaux, premier huissier du Parlement, 4 juin 1672. — Fol. 405. Permission au maréchal de Bellefond et au sieur de Pertuys, gouverneur de Courtrai, de percer trois rues entre les portes Saint-Victor et Saint-Bernard à Paris, sur l'emplacement du fossé et de la contrescarpe des fortifications, juin 1670. — Fol. 407. Confirmation de garde-gardienne pour le chapitre de Saint-Martin de Tours, 1672. — Fol. 409. Confirmation de foires et marchés à Guerbigny, en faveur d'Antoine-Maximilien de Belleforière, marquis de Soyécourt, grand veneur de France, juillet 1672. — Fol. 411. Rétablissement des sièges particuliers des eaux et forêts de Nemours et Romorantin, donnés en apanage au duc d'Orléans et distraits des maîtrises de Fontainebleau et Blois, août 1672. — Fol. 413. Faculté au duc d'Orléans de nommer aux bénéfices consistoriaux, sauf aux évêchés, du duché de Nemours, des comtés de Dourdan et Romorantin, et du marquisat de Coucy et Folembray, 24 avril 1672.

Fol. 417. Délaissement au duc d'Orléans du duché de Nemours, des comtés de Dourdan et Romorantin et des marquisats de Coucy et Folembray, comme supplément d'apanage, 24 avril 1672. — Fol. 425. Confirmation de garde-gardienne pour les religieuses de Notre-Dame de Beaumont-lez-Tours, 6 mars 1672. — Fol. 427. Exemplaire imprimé des lettres patentes copiées au fol. 413. In-4°, 3 p. — Fol. 429. Commission du général des Franciscains au frère Léon Bacoué par la réforme du couvent de Paris, 8 septembre 1671. — Fol. 430. Autorisation du Roi à ce sujet, 11 avril 1672. — Fol. 431. Confirmation de l'établissement des Visitandines à Tours, Clermont-Ferrand, Riom, Thiers, Brioude, Langres, Mâcon, Le Mans, Mamers, La Châtre, Issoudun, Montbrison, Sainte-Colombe, Meaux, Villefranche-en-Beaujolais, Lyon (3 établissements), Auxerre, La Rochefoucauld, Loudun, novembre 1666. — Fol. 433. Quatre pièces relatives à la vente de dix-sept maisons sur le pont Saint-Michel, à Paris, 22 juillet et août 1672. — Fol. 439. Érection en marquisat de la baronnie de Courtebourne en faveur de Charles de Calonne, lieutenant du Roi à Calais, juin 1671. — Fol. 441. Permission à l'archevêque de Bourges de faire couper cinq cent soixante et un arpents de bois à Saint-Pallais, 15 décembre 1672. — Fol. 443. Confirmation du contrat fait entre les religieuses de Saint-Remi de Senlis et le prince de Condé pour la coupe et la vente des bois à elles appartenant dans la forêt de Chantilly, mars 1672.

— Fol. 447. Légitimation de Charles-Louis, bâtard d'Orléans, fils naturel du feu duc de Longueville, septembre 1672. — Fol. 449. Curatelle de Jean-Louis-Charles, abbé d'Orléans, confiée à la duchesse de Longueville, sa mère, 22 novembre 1672. — Fol. 450. Dispense d'années de services en faveur de Pierre Marin, fils de l'intendant, pour un office de président de Cour supérieure, ou autre charge requérant six années de services, 27 janvier 1672. — Fol. 452. Provisions de la charge de lieutenant général de Picardie, Boulonnais et Pays reconquis, en faveur du duc de Béthune et de son fils, le duc de Charost, 1er avril 1672. — Fol. 456. Privilège au sieur de Croix-Fontaine-Nouri, ancien gentilhomme ordinaire de la Chambre du duc d'Orléans, de fabriquer des moulins d'acier pour moudre la farine, 9 avril 1672. — Fol. 458. Défense d'hypothéquer, saisir ou vendre les maisons bâties à Versailles par les officiers du Roi, 24 novembre 1672.

Fol. 460. Amortissement pour l'hôpital des Incurables, situé au faubourg Saint-Germain, octobre 1672. — Fol. 464. Provisions de l'office de greffier civil pour Jean Du Tillet, successeur de son père, novembre 1672. — Fol. 466. Confirmation du deuxième établissement créé à Lyon par les religieuses du Tiers-ordre de Saint-François du monastère de Sainte-Élisabeth, avril 1672. — Fol. 468. Nomination de E. d'Aligre à la dignité de garde des sceaux, avril 1672. — Fol. 470. Bulle de Clément X relative à l'union du prieuré de Brûlon, diocèse du Mans, à la maison des Oratoriens de Saint-Magloire, à Paris, 5 mars 1671. — Fol. 476. Confirmation par Louis XIV de ladite union, août 1672. — Fol. 480. Honorariat de François-Jérôme Tambonneau, conseiller au Parlement, 9 décembre 1672. — Fol. 481. Honorariat du sieur de Creil, conseiller à la Grand Chambre du Parlement, 23 septembre 1672.

Entre les fol. 75 et 76 se trouve annexée une attache, du 18 février 1671, sur bref de Clément X relatif à la réforme de l'abbaye des Bénédictines d'Yerres. — A la copie des lettres patentes du 24 avril 1672 (fol. 417) est joint un exemplaire imprimé desdites lettres (in-4°, 6 p.).

XVIIe siècle. Papier. 481 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel.

552. Tome XV. — 1636-1673.

Fol. 1. Liste des documents (incomplète). — Fol. 9 à 28. Diverses confirmations de garde-gardienne ou de *committimus* pour les abbayes

de Saint-Quentin, Saint-Éloi de Noyon, Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle d'Orléans, Saint-Jacques et Saint-Vincent de Provins, Saint-Médard de Soissons, Saint-Pharon-lez-Meaux, Saint-Serge-lez-Angers, et pour le chapitre de Saint-Pierre-de-la-Cour du Mans, décembre 1671-janvier 1673. — Fol. 29. Honorariat de Jean Broé, professeur du droit civil et canonique à l'Université de Bourges, 3 septembre 1671. — Fol. 31. Légitimation de Pierre Roddes, receveur des tailles à La Rochelle, octobre 1672. — Fol. 35. Provision de l'un des offices de messager de Paris à Sézanne, pour Simon Martin, sieur de La Bonnardière, 14 février 1661. — Fol. 39. Permission de couper du bois, jusqu'à concurrence de six mille livres, pour les réparations des abbayes de Mouzon et Élan, 22 janvier 1672. — Fol. 41. Sauvegarde et *committimus* aux Requêtes pour l'abbaye de Saint-Riquier, octobre 1672. — Fol. 43. Permission à l'archevêque de Paris de faire couper du bois dans la forêt d'Ozouer-la-Ferrière, pour les réparations de la ferme d'Armentières, dépendant de l'archevêché, 24 mars 1672. — Fol. 45. Dispense d'âge pour une charge de conseiller au Parlement, en faveur de Herwart fils, 8 janvier 1673. — Fol. 47. Honorariat de Charles d'Aligre, conseiller d'État, 25 janvier 1673. — Fol. 48. Honorariat, avec dispense d'années de services, pour Charles Benoist, conseiller au Parlement, 17 janvier 1673. — Fol. 50. Permission à l'abbaye de La Cour-Dieu, diocèse d'Orléans, de couper du bois pour les réparations de ladite abbaye, 10 mai 1672. — Fol. 52. Confirmation de privilège de garde-gardienne des huissiers et sergents à cheval du Châtelet de Paris, septembre 1672. — Fol. 54 et 56. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais, et des privilèges de l'abbaye de Notre-Dame de Loroux, septembre 1671. — Fol. 58. Suppression de la trésorerie de l'église cathédrale de Beauvais et son union au séminaire, janvier 1673.

Fol. 60. Établissement de la confrérie des Pénitents blancs de Saint-Chamond, octobre 1672. — Fol. 62. Lettres pour la réception à la lieutenance criminelle de Langres de Jean de Serrey, quoique ses lettres de provision ne soient pas régulières, 24 janvier 1673. — Fol. 63. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais pour l'église cathédrale du Mans, janvier 1673. — Fol. 65. Honorariat d'Antoine Le Beuf, lieutenant particulier assesseur au siège royal de Saumur, 31 décembre 1672. — Fol. 67. Honorariat de Galiot Mandat, conseiller au Parlement, 20 janvier 1673. — Fol. 69. Per-

mission de couper du bois, pour réparations, en faveur de l'abbaye de Chartrenne et du prieuré de Saint-Thibault, 3 mai 1672. — Fol. 71. Autre, pour l'abbaye de Notre-Dame de Romorantin, 16 mai 1667. — Fol. 75. *Committimus* aux Requêtes du Palais et garde-gardienne pour les religieuses de Saint-Martin de Pontoise, juillet 1672. — Fol. 77. Création de deux maîtrises dans chaque métier, en l'honneur de la naissance du duc d'Anjou, fils du Roi, juillet 1672. — Fol. 79. Honorariat de Claude Coquille, secrétaire du Roi, 20 février 1672. — Fol. 80. *Committimus* au grand sceau pour Philippe Thévenin, contrôleur général des fortifications, 20 novembre 1672. — Fol. 81. Confirmation de garde-gardienne et *committimus* aux Requêtes pour le chapitre de Saint-Pierre d'Angoulême, novembre 1671. — Fol. 83. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais pour Saint-Vincent de Laon, août 1672. — Fol. 85. Contrat de vente faite par les commissaires du Roi à Jean-Nicolas Vincent, bourgeois de Paris, de quinze maisons faisant partie des trente-deux bâties sur le pont Saint-Michel, 13 février 1673. (Voy. vol. XIV, fol. 433.) — Fol. 89. Ratification dudit contrat, 19 février 1673. — Fol. 93. Distraction des hameaux de Vernouillet, Le Chêne et l'Étang de leurs anciennes paroisses, et leur union en une seule paroisse et cure sous le nom de Vernouillet, en faveur de Longuet, grand audiencier de France, octobre 1667. — Fol. 97. Bref de Clément X renvoyant devant l'archevêque de Paris le différend entre le provincial des Carmes réformés de la province de Narbonne et le vicaire provincial, au sujet de la réforme de ladite province, 21 mars 1672. — Fol. 98. Attache sur le bref du pape, 31 décembre 1672.

Fol. 99. Trois pièces relatives à l'érection en châtellenie de la terre de Meslay-le-Grenet, faite par le duc d'Orléans, en faveur de François Benoît, conseiller d'État, novembre 1670-mars 1673. — Fol. 105. Confirmation de *committimus* pour le chapitre de la cathédrale de Sens, décembre 1672. — Fol. 107. Permission aux religieuses de Jouarre de couper du bois, pour réparations, 28 juin 1672. — Fol. 109. Bref de Clément X, portant érection en congrégation de deux couvents et d'un collège des Pères de la Merci à Paris et à Chenoise, 26 novembre 1672. — Suit la confirmation du Roi, 13 janvier 1673. — Fol. 115. Confirmation de l'établissement de la verrerie d'Orléans, en faveur de Bernard Perrot, 29 février 1672. — Fol. 117. Confirmation de l'établissement des Ermites de Notre-Dame

du Hayer, paroisse de Chennegy, diocèse de Troyes, avec sauvegarde et *committimus*, août 1654. Suivent des lettres de surannation, 8 décembre 1672. — Fol. 121. Confirmation de *committimus* pour les abbayes de Saint-Remi de Reims, Saint-Lucien de Beauvais, la Trinité de Beaulieu, août 1672. — Fol. 127. Confirmation des statuts des boulangers de Soissons, février 1673. — Fol. 128. « Statuts, ordonnances et réglemens pour les maistres boulangers de la ville de Soissons. » — Fol. 133. Acte de fondation et dotation par Jean Le Coq, seigneur de Corbeville, d'un petit collège à Corbeville, 10 février 1672. — Fol. 145. Confirmation dudit acte, 10 février 1672. — Fol. 147. Honorariat de Jean Le Coq, seigneur de Corbeville, conseiller à la Grand Chambre, 25 janvier 1673. — Fol. 149. Honorariat de Jean de Cornoaille, secrétaire du Roi, 10 février 1673. — Fol. 151. Honorariat de Pierre Dupuy, secrétaire du Roi, qui a résigné en faveur de son fils, 10 février 1673. — Fol. 153. Permission de couper du bois à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, 21 janvier 1673. — Fol. 155. Confirmation de *committimus* aux Requêtes pour l'abbaye de Monthiers-l'Abbaye, octobre 1672. — Fol. 157. Permission d'établir un séminaire à Langres, avril 1673. — Fol. 161. Honorariat de maître des Requêtes pour Brissonnet, président au Grand conseil, 9 août 1673. — Fol. 162. Honorariat de Nicolas Grasseteau, conseiller au Parlement, 12 octobre 1672. — Fol. 163. Honorariat de Barentin, maître des Requêtes, 4 mars 1673. — Fol. 164. Confirmation de garde-gardienne pour l'abbaye de La Chaise-Dieu, en Auvergne, décembre 1671. — Fol. 166. Garde-gardienne pour les Ursulines de Tours, février 1673.

Fol. 168. Anoblissement de René de Boutillon, capitaine au régiment de Piémont, avril 1672. — Fol. 172. Honorariat de Pierre de Broussel, conseiller au Parlement, 16 janvier 1673. — Fol. 174. Déclaration portant que le droit de régale appartient au Roi sur tous les archevêchés et évêchés du royaume, sauf ceux qui en sont exempts à titre onéreux, 10 février 1673. — Fol. 179. Confirmation de l'établissement des Ursulines de Maringues, en Auvergne, mai 1666. — Fol. 181. Permission à l'évêque de Senlis de faire couper chaque année six baliveaux par arpent, pour réparations des bâtiments du l'évêché, et le chauffage, 25 janvier 1673. — Fol. 183. Commission de général des Franciscains au P. Martial, du Mans, premier définiteur, pour présider à sa place le chapitre de la Province de Saint-Yves, à Paris,

23 août 1672. — Suit la lettre d'attache du Roi sur ladite commission, 13 août 1673. — Fol. 187. Honorariat de conseiller au Parlement pour Claude Le Peletier, ancien président de la quatrième chambre des Enquêtes, 10 avril 1673. — Fol. 189. Confirmation de garde-gardienne pour les religieuses de Notre-Dame de Nyoiseau, 13 avril 1673. — Fol. 191. Honorariat de Michel Begon, secrétaire du Roi, 24 février 1673. — Fol. 193. Honorariat de Sébastien Dubois, seigneur de Guédreville, maître des Requêtes, 15 avril 1673.

Fol 195. Confirmation, pour Gaspard de Ponts, seigneur de Rennepont, de la permission accordée à son père, François de Ponts, d'établir une forge de fer dans le val de Roignon, mars 1673. — Fol. 197. « Statuts et réglemens pour les maistres massons, sculpteurs et graveurs de pierres, et paveurs de... Chaalons en Champagne. » — Suit leur confirmation par Louis XIV, 21 septembre 1671. — Fol. 207. Statuts des tourneurs en bois de Châlons. — Suit leur confirmation par le Roi, 11 octobre 1671. — Fol. 213. Permission à l'évêque de Châlons d'établir dans son diocèse des écoles laïques de filles, 14 février 1673. — Fol. 215. Honorariat d'Antoine de Rancher, père et fils, conseillers au Parlement, 13 avril 1673. — Fol. 219. Honorariat de Tubeuf, maître des Requêtes, 30 avril 1673. — Fol. 221. Honorariat de Jean-Baptiste Boucherat, conseiller au Parlement, 30 avril 1673. — Fol. 222. Confirmation de l'établissement du séminaire d'Angers, février 1673. — Fol. 223. Évocation générale pour l'évêque de Limoges, 15 janvier 1671. — Fol. 225. Privilège à Chrétien Hartmann, de Leipzig, de fabriquer pour les navires des pompes d'un modèle nouveau, 20 janvier 1673. Placard.

Fol. 226. Confirmation du transfert à Sceaux des foires et marchés de Bourg-la-Reine, 1er mai 1673. — Fol. 230. Déclaration instituant l'archevêque de Paris et ses successeurs directeurs de l'Hôpital général de Paris, 29 avril 1673. — Fol. 234. Union de la châtellenie de Courcelles au duché de La Vallière, en faveur de la duchesse de La Vallière, 20 février 1673. — Fol. 242. Anoblissement de Jacques de Vezien, sieur de Champaigne et du Rivault, septembre 1669. — Fol. 244. Rétablissement du droit de *committimus* au petit sceau que possédaient, avant l'ordonnance d'août 1669, les maîtres généraux des bâtiments, ponts et chaussées, mai 1673. — Fol. 246. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais pour l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac, avril 1673. — Fol. 247. Permission à l'archevêque de Bourges

d'établir un séminaire à Bourges, juillet 1671. — Fol. 251. Privilège pour dix ans à Théophile Pineau de faire construire des fours à chaux près de Paris, 29 mai 1668. — Fol. 253. Ratification du contrat d'acquisition par l'archevêque de Paris de la terre de Conflans, unie au domaine de l'archevêché, et amortissement, mai 1673. — Fol. 255. Évocation de tous les procès du sire d'Albret, du parlement de Pau à la Prévôté de Paris, 26 septembre 1672.

Fol. 257. Confirmation de *committimus* au petit sceau et aux Requêtes pour les officiers des eaux et forêts de la Table de marbre, mai 1673. — Fol. 259. Autre, pour les huissiers du Parlement, mars 1673. — Fol. 263. Confirmation des privilèges des huissiers du Parlement, 30 avril 1673. — Fol. 265. Honorariat de Villevault, conseiller au Parlement, 18 juin 1673. — Fol. 267. Permission aux religieux de la prévôté de Barisis, « membre deppendant de l'abbaye de Saint-Amand, près Tournay », de faire couper du bois pour réparations, 28 février 1668. — Fol. 269. Anoblissement de Gaspard et Antoine Donneau, sieurs de Vilé, 25 avril 1670. — Fol. 271. Permission, pour dix ans, de faire couper quatre chênes par arpent dans les coupes annuelles de leurs taillis, accordée aux religieux de Clairvaux pour la réparation de l'infirmerie et autres bâtiments, 29 mars 1672. — Fol. 273. Honorariat de Pomereu, maître des Requêtes, 12 juin 1673. — Fol. 275. Autre pour Barillon de Mancy, 14 septembre 1672. — Fol. 276. Érection du comté de Chézy en faveur d'Henri de Fourcy, président de la troisième chambre des Enquêtes, janvier 1672. — Fol. 278. Garde-gardienne et *committimus* pour l'Hôtel-Dieu de Lyon, juin 1673.

Fol. 280. Honorariat de Guy Truchet, secrétaire du Roi, 13 juin 1673. — Fol. 281. Réunion des offices de commissaire-enquêteur-examinateur et de lieutenant-général au bailliage de Châtillon-sur-Indre, en faveur de Silvain Charrost, juin 1670. — Fol. 285. Confirmation de *committimus* aux Requêtes pour les religieuses de Jarcy, diocèse de Paris, juin 1673. — Fol. 287. *Committimus* pour l'abbaye royale de Saint-Florent-lez-Saumur, juillet 1671. — Fol. 289. Permission d'établir à Paris un collège irlandais, janvier 1672. — Fol. 291. Tutelle honoraire des quatre enfants d'Henri-Charles de La Trémoille confiée à leur mère, au comte de Laval, leur oncle, au maréchal de Turenne, leur grand-oncle, au cardinal de Bouillon, leur cousin, et aux magistrats d'Ormesson et de La Faluère, 25 juin 1673. In-fol.,

4 p. — Fol. 293. Déclaration explicative des édits de mars 1673 relatifs à la conservation des hypothèques et rentes, 30 juin 1673. — Fol. 295. « Déclaration... concernant l'usage des formules », 2 juillet 1673. In-4°, 7 p. — Fol. 299. Honorariat de François Frezon, conseiller au Parlement, 18 juin 1673. — Fol. 300. « Articles dressés par les maistres et communaulté des cordonniers de... Beauvais... ce jourd'hui, quinziesme septembre mil six cens trente-six... » — Suit la confirmation desdits statuts, novembre 1636. — Fol. 306. Confirmation du nombre de trente-six établi pour les notaires du Mans, juillet 1671.

Fol. 310. Confirmation de l'érection d'une custodie réformée franciscaine de Touraine, 28 juin 1673. — Fol. 311. Noblesse de Jean-Baptiste Bontemps, premier chirurgien et premier valet de chambre du Roi, janvier 1650. — Fol. 317. Maintenue dans leur privilège de *committimus* des religieux de l'abbaye de Sainte-Colombe-lez-Sens, mai 1673. — Fol. 319. Confirmation de l'établissement à Chaillot des chanoinesses de Sainte-Geneviève, antérieurement établies à Nanterre, juillet 1671. — Fol. 321. Autorisation de l'établissement à Paris de la congrégation de l'Exaltation de la Sainte-Croix, octobre 1637. — Suit une confirmation desdites lettres avec amortissement, avril 1673. — Fol. 325. Permission à Marie-Anne Dubois de faire graver et vendre des modèles de dentelles, 19 décembre 1672. — Fol. 329. Anoblissement de Jean de Saint-Martin, sieur de Bory et du Buisson, premier brigadier des Gardes du corps, septembre 1672.

Fol. 331. Homologation des statuts des médecins de Lyon. — Suit la confirmation desdits statuts, juin 1673. — Fol. 333. Permission à René Grossier d'exercer conjointement, au siège de Saint-Maixent, les deux charges de lieutenant général et de lieutenant particulier assesseur et premier conseiller, 30 juin 1673. — Fol. 335. Noblesse de Bernard Rougier, sieur de Vessat, février 1673. — Fol. 337. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais pour le chapitre de Saint-Ursin de Bourges, juillet 1673. — Fol. 339. Création de deux foires par an à Montmirail, en faveur de Perrault, président à la Chambre des Comptes, mars 1673. — Fol. 341. Confirmation de *committimus* aux Requêtes pour l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly, juillet 1673. — Fol. 345. Honorariat de François Phelipeaux, conseiller au Parlement, 24 juillet 1673. — Fol. 347. Honorariat de Claude Le Maistre,

conseiller au Parlement, 26 juillet 1673. — Fol. 349. Statuts des boulangers du Mans, 16 juin 1673. — Suit la confirmation desdits statuts, juin 1673. — Fol. 351. Confirmation du concordat fait par François Blanchart, abbé de Sainte-Geneviève, supérieur général des chanoines réguliers de la congrégation de France, avec l'abbaye des Aigues-Vives, diocèse de Tours, de la même congrégation, 20 mars 1673.

Fol. 353. Lettres ordonnant l'enregistrement du concordat fait avec les exécuteurs testamentaires de Mazarin, pour l'union de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, 13 juin 1673. — Fol. 355. Contrat d'union de l'abbaye de Merbes à l'évêché de Québec, 12 janvier 1673. — Suit la confirmation dudit contrat, avril 1673. — Fol. 358. Confirmation de *committimus* aux Requêtes pour l'abbaye de Saint-Étienne de Femy, au diocèse de Cambrai, 2 août 1673. — Fol. 359. Honorariat de Jacques de La Lande, conseiller au présidial d'Orléans, 18 juillet 1673. — Fol. 361. Confirmation d'établissement et amortissement pour les religieuses de Notre-Dame-de-Grâce, ordre du Saint-Esprit, fixées à Baugé, 19 juin 1672. — Fol. 363. Noblesse d'Eustache Flouret, sieur de Forestel, mousquetaire du Roi, avril 1673. — Fol. 367. Confirmation et don de privilèges pour l'hôpital de la Charité de Lyon, novembre 1677. — Fol. 373. « Édict... pour l'enroollement des matelots dans les provinces maritimes du royaume », août 1673. In-4°, 8 p. — Fol. 377. Permission d'ouvrir boutique aux quatre barbiers-chirurgiens du commun, 6 juin 1653.

Fol. 379. Création d'une foire par an et d'un marché par semaine à Monthou-sur-Cher, septembre 1671. — Fol. 381. Confirmation, avec amortissement, des domaines donnés par Roger Du Plessis, seigneur de Liancourt, et par Jeanne de Schomberg, son épouse, aux églises de Liancourt et de La Roche-Guyon, 4 mai 1673. — Fol. 385. Création d'un second marché par semaine à Sceaux, en faveur de Colbert, baron de Sceaux, août 1673. — Fol. 387. Confirmation de *committimus* au petit sceau et aux Requêtes pour l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, août 1671. — Fol. 389. Confirmation de l'établissement des Bénédictines à Saint-Fargeau, février 1673. — Fol. 392. Déclaration portant maintien des privilèges des tanneurs et teinturiers de Paris, quittant la rue de la Tannerie pour raison de salubrité, octobre 1673. — Fol. 394. Naturalité de six religieux anglais, bénédictins de la congrégation d'Angleterre, mars 1673. —

Fol. 396. Honorariat de conseiller au Parlement pour de Bragelongne, président aux Enquêtes, 24 novembre 1673. — Fol. 398. Bénéfice d'inventaire pour les enfants mineurs du comte de Soissons, 20 septembre 1673. — Fol. 400. Honorariat de secrétaires du Roi pour Pierre Pucelle et François Jacquier, 10 octobre et 15 juillet 1673.

Fol. 406. Dispense d'âge pour une charge de conseiller au Parlement, en faveur de François de Verthamon, petit-fils du chancelier, 30 novembre 1673. — Fol. 408. Maintenue dans son droit de *committimus* aux Requêtes de Pierre Bellièvre, marquis de Grignon, conseiller honoraire au Parlement, novembre 1673. — Fol. 409. Privilège pour deux ans à Jean Quentin, perruquier ordinaire du Roi, de fabriquer et vendre des perruques faites au métier, 31 mai 1673. — Fol. 411. Confirmation de *committimus* pour l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, 3 octobre 1673. — Fol. 413. Privilège pour douze ans à Villedo, général des Bâtiments, ponts et chaussées, et à Alexandre de La Rivière d'établir des forges pour fabriquer des « ouvrages de fer fondu en moulle, susceptible de la lime », 1er juillet 1673. — Fol. 415. Légitimation et attribution de nom à Louis-Auguste, duc du Maine, Louis-César, comte de Vexin, et Louise-Françoise, comtesse de Nantes, enfants naturels de Louis XIV, décembre 1673.

Fol. 419. Honorariat d'Antoine Hénault, sieur de La Romiguière, secrétaire du Roi, 30 juin 1673. — Fol. 421. Honorariat d'Aimable Blich, lieutenant général et président du présidial de Riom, 15 novembre 1673. — Fol. 423. Amortissement pour les religieux du Jard d'une ferme, sise à Courceaux, paroisse de Montereau-sur-Jard, juillet 1673. — Fol. 425. Dispense en faveur de François Butty, prêtre, romain, de la clause de ses lettres de naturalité qui l'oblige à finir ses jours en France, 18 avril 1673. — Fol. 426. Érection de la terre de Champcenetz en marquisat, sous le nom de marquisat de La Salle, en faveur de Louis de Caillebot de La Salle, juillet 1673. — Fol. 430. Dispense d'âge et de parenté pour une charge au Parlement, en faveur de Jean-Baptiste-Louis Berryer, 20 décembre 1673. — Fol. 431. Attache sur commission du général des Cordeliers pour la réforme du grand couvent et collège de Paris, 7 décembre 1673. — Fol. 433. « Déclaration..., en interprétation des édits du mois de mars dernier, pour la conservation des hypothèques des rentes », 30 juin 1673. (Voir plus haut, même vol., fol. 294.) In-4°, 7 p.

XVIIe siècle. Papier. 437 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel.

353. — Tome XVI. — 1526-1674.

En tête une liste des documents. — Fol. 1. Confirmation des statuts des carreleurs et savetiers de Chartres, mars 1526. — Suit une nouvelle confirmation, décembre 1674. — Fol. 9. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais pour les six grands vicaires de l'église de Paris, décembre 1674. — Fol. 11. Permission aux étrangers d'acquérir des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, décembre 1674. — Fol. 13. Anoblissement de Claude Texier, mai 1674. — Fol. 15. Confirmation de l'établissement des prêtres de la Mission pour la direction du séminaire de Saint-Flour, septembre 1674. — Fol. 17. Arrêt du Conseil et lettres patentes pour les habitants de Saumur, leur confirmant la jouissance de divers terrains, dedans et hors la ville, juin 1653. — Fol. 19. Anoblissement de Pousseral de Poulliat, octobre 1674. — Fol. 21. Provisions de la charge d'avocat général pour Chrétien-François de Lamoignon, maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, fils du Premier Président, 21 octobre 1673. — Fol. 23. Transformation de l'Hôtel-Dieu d'Issoire en hôpital général, avril 1674. — Fol. 25. Honorariat de Jean La Guillaumie, secrétaire du Roi, 12 juin 1674.

Fol. 27. Honorariat de Jean Chassebras, secrétaire du Roi, 10 février 1667. — Fol. 29. Honorariat de Thierry Le Rebours, maître des Requêtes, 26 juillet 1674. — Fol. 31. Naturalité de Milles Crosly, irlandais, 16 avril 1674. — Fol. 32. Établissement du séminaire de La Rochelle, juin 1664. — Fol. 34. Établissement de bureaux royaux pour le dépôt des saisies mobilières en tous lieux du royaume, septembre 1674. — Fol. 40. Confirmation de *committimus* au grand sceau et aux Requêtes du Palais pour les chanoines de la Sainte-Chapelle de Vincennes, juillet 1674. — Fol. 42. Provisions de la charge de lieutenant général du Rethelois et de gouverneur de Reims, Rocroy, Sainte-Menehould, Villefranche et Maubert-Fontaine, en faveur de François de Brouilly, marquis de Wartigny, 7 mai 1663. — Fol. 46. Établissement à Poitiers des Jésuites irlandais, avril 1674. — Fol. 48. Naturalité de Pierre Mollaret, prêtre, savoyard, août 1674. — Fol. 50. Autre, de Manuel-Henriquez de Barjos, banquier à Paris, espagnol, mars 1674.

Fol. 52. Confirmation de *committimus* aux Requêtes du Palais

pour l'abbaye de Val-Secret, diocèse de Soissons, juin 1674. — Fol. 53. Anoblissement de Louis Damorezan, intendant en Hainaut, avril 1673. — Fol. 55. Suppression de l'office de prévôt de Paris au nouveau Châtelet, création d'un prévôt de Paris à l'ancien Châtelet, d'un garde du petit sceau, de deux auditeurs, deux rapporteurs certificateurs des criées, un receveur des amendes, quatre sergents fieffés, un chirurgien, deux jurées sages-femmes, deux gardes du scel pour les chancelleries présidiales, quatre commis aux audiences et huit huissiers, août 1674. — Fol. 57. Confirmation de *committimus* au petit sceau pour les huissiers de la Cour des Aides de Paris, juillet 1674. — Fol. 59. Réunion de l'aumônerie de Saint-Jacques-de-la-Forêt, du collège de la Fourmagerie et de la rue de la Forêt, à Angers, pour la fondation d'un hôpital général, août 1672. — Fol. 73. Permission à Richard Bignon, bourgeois de Paris, de rétablir six étaux à boucherie sur le terrain qu'il avait acheté à la Ville de Paris, mars 1673. — Fol. 75. Confirmation de *committimus* au petit sceau pour le chapitre de Saint-Étienne de Troyes, 10 octobre 1672. — Fol. 77. Confirmation des privilèges du chapitre de Saint-Martin de Tours, octobre 1643.

Fol. 79. Confirmation de *committimus* au grand sceau et aux Requêtes du Palais pour François Le Maire, sieur de Villeromars, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, juillet 1674. — Fol. 80. Honorariat de Mathieu Pécoil, conseiller au présidial de Lyon, 9 janvier 1674. — Fol. 81. Autre, de Jean Bochart, seigneur de Sarron, conseiller au Parlement, 9 janvier 1674. — Fol. 82. Confirmation du contrat passé entre le seigneur de Villeroy et Pierre de Boursault, au sujet des divers droits de justice, mars 1673. — Fol. 86. Confirmation des privilèges de l'Université de Poitiers, juillet 1674. — Fol. 90. Permission à l'abbaye de Saint-Loup de Troyes de couper cent quarante-deux arpents de bois dans la forêt de Lusigny, 10 juin 1674. — Fol. 92. Statuts de la « confrérie des garçons facteurs des marchands fondée par le roy saint Louis en la basse Sainte-Chapelle du Palais à Paris ». Suit la confirmation desdits statuts, octobre 1659. — Fol. 100. « Indulgences plénières... octroyées par nostre saint père le pape Alexandre VII[e] à tous fidèles chrestiens... qui visiteront dévotement par chacun an, la chappelle de la confrairie des garçons marchands, érigée en la basse Sainte-Chappelle royalle du Palais, le jour et feste de saint Louis », 2 février 1665. Placard; en haut, au milieu, vignette

représentant saint Louis, avec cette inscription : *S. Ludovice, ora pro nobis ;* à gauche, les armes du Pape, à droite celle du roi de France.

Fol. 101. Évocation pour François de La Fayette, évêque de Limoges, 15 avril 1674. — Fol. 103. Permission à la fabrique de Saint-Laurent, à Paris, de faire bâtir une grande chapelle de la Vierge derrière le chœur de l'église, 12 avril 1674. — Fol. 105. Tutelle des sept enfants d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, confiée à la princesse de Carignan et à la comtesse de Soissons, leurs aïeule et mère, 24 juillet 1673. — Fol. 107. Amortissement pour les religieuses de Notre-Dame-de-Grâce de la Ville-l'Évêque, novembre 1672. — Fol. 111. Permission au conseiller ordinaire des guerres Desmartins de faire et vendre « un jeu de géométrye appellé le Jeu des lignes », 28 février 1673.

Fol. 113. « Commission du... Père général de tout l'ordre de Saint-François aux révérends Pères Philippe Huart et Louys Mimeur, religieux du mesme ordre, pour la direction des affaires de la Terre-Sainte dans tout le royaume de France », 17 juin 1673. — Suit une attache sur ladite commission, 19 novembre 1673. — Fol. 115. Établissement à Laon d'une corporation de merciers, grossiers, joailliers, droguistes et quincailliers, aux mêmes privilèges et statuts que les merciers de Paris, juillet 1668. Y sont annexés les statuts de ladite corporation. — Fol. 133. Provisions de l'office de conseiller au bailliage et siège royal de Sézanne, pour Antoine Brulley, 12 avril 1674. — Fol. 135. Autres, de l'office de « conseiller lieutenant assesseur criminel, commissaire examinateur et enquesteur au baillage de Montereau », pour Edme Chineau, avocat au Parlement de Paris, en remplacement de son père, Edme Chineau, 30 juin 1673. — Fol. 136. Autres, de conseiller et avocat à la prévôté de Troyes, pour Pierre Le Courtois, avocat au bailliage et présidial de ladite ville, 21 juin 1674. — Fol. 140. Honorariat de Ladvocat, maître des Requêtes, 2 mai 1674. — Fol. 142. Provisions de l'office de conseiller clerc au Parlement pour Étienne de Sainctot, 14 juin 1674. — Fol. 144. Confirmation de garde-gardienne pour les sergents à verge du Châtelet, mai 1674.

Fol. 146. Réduction des dix-neuf commissaires enquêteurs et examinateurs au Châtelet, créés en février 1674, au nombre de sept, avril 1674. — Fol. 148. Changement du nom de Fouchaiz

en celui de La Louppe, pour Jean de Fouchaiz, sieur du Plessis-Faucherie, ancien capitaine au régiment de Guiche, mai 1674. — Fol. 149 *bis*. Union à la châtellenie de Courteille des seigneuries de Juillé, Boisrichard, Mothe-de-Beaumont et Bois-Landon, et leur érection en comté de Sérillac, juin 1653. — Fol. 150. Permission à René Thoreau, sieur de Tillon, d'exercer les deux offices de conseiller au présidial de Poitiers et de maître particulier des eaux et forêts de ladite ville, 5 mai 1674. — Fol. 152. Création de trois maîtrises jurées en chaque métier dans chaque ville du royaume, en l'honneur de la naissance de deux Filles de France, août 1673. — Fol. 156. Permission au chapitre de Notre-Dame de Paris d'aliéner la terre de Vélizy, 22 mars 1674. — Fol. 158. Prorogation d'Aimable Blich dans sa charge de lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne, résignée par lui, 25 mai 1674. — Fol. 160. Naturalité de Louis Blanc, prêtre, savoyard, mai 1674. — Fol. 162. Provisions de l'office de conseiller au Parlement, vacant par la résignation de François Gourreau, en faveur de François de Maissat, mai 1674. — Fol. 164. Provisions de l'office de lieutenant criminel au bailliage et prévôté de Noyon et de président commissaire examinateur audit bailliage, pour Pierre Le Blond, avocat au Parlement, 11 avril 1660. — Fol. 166. Création de l'hôpital général de Lagny, novembre 1672. — Fol. 176. Provisions de l'office de garde du scel au bailliage d'Amiens, pour Jean-Baptiste Roussel, avocat, 22 février 1674. — Fol. 177. Extension de l'amnistie de juillet 1665 à Louis Bruant, condamné par défaut le 14 juillet 1662; 21 mars 1674.

Fol. 179. Confirmation des privilèges du prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre, juin 1667. — Fol. 181. Provisions de la charge de sénéchal du Lyonnais pour Alexandre de Nays, marquis de Varennes, 17 janvier 1674. — Fol. 183. Provisions d'office de conseiller au Parlement, pour Louis Goyer, avocat, 29 mars 1674. — Fol. 184. Contrat par lequel Pierre Bellièvre, conseiller du Roi, prieur de Saint-Pierre de Gagny, abandonne le fief de Gagny, dépendant du prieuré de Saint-Pierre, à Madeleine Augenon, femme séparée de biens de Dominique Ferrary, maître d'Hôtel ordinaire du Roi, seigneur de La Marcelle, 9 mars 1654. — Suit l'érection en châtellenie de la terre de Gagny, unie à celle de La Marcelle, en faveur de Dominique de Ferrary, mai 1671. — Fol. 190. Union de la charge de président et commissaire enquêteur examinateur au criminel aux

bailliage et prévôté de Noyon, à celle de lieutenant criminel audit bailliage, en faveur de Pierre Le Blond, avril 1674.

Fol. 192. Érection de la baronnie de La Chassagne, en Lyonnais, en faveur de Pierre d'Assier, secrétaire des finances, août 1672. — Fol. 194. Provisions de l'office de conseiller au bailliage et présidial de Màcon, en faveur de Claude Buchet, avocat, 15 mars 1674. — Fol. 195. Provisions de l'office de conseiller au Châtelet, en faveur de Hugues Racine, avocat au Parlement, 25 avril 1674. — Fol. 197. Provisions de l'office de conseiller et avocat au présidial de la Prévôté de Paris, en faveur de René Mérault, avocat au Parlement, 25 avril 1674. — Fol. 199. Provisions de l'office de conseiller au Parlement, en faveur de Charles Bonaventure de Rossignol, avocat au Parlement, 1er mars 1674. — Fol. 201. Autres, en faveur d'André Menjot, avocat au Parlement, 5 avril 1674. — Fol. 203. Autres, pour Julien Coignet, aussi avocat, 1er mars 1674.— Fol. 205. Honorariat de Jacques Le Couvreur, lieutenant particulier assesseur criminel aux bailliage et siège présidial d'Amiens, 6 avril 1674.

Fol. 207. Déclaration portant confirmation de leur charge aux 60 vendeurs et contrôleurs de vins, cidres et boissons de Paris, 18 avril 1674. — Fol. 211. Statuts des serruriers et forgerons de Lyon, 22 février 1674. — Suit la confirmation desdits statuts, avril 1674. — Fol. 221. Arrêt du Conseil et mandement de Louis XIV portant confirmation de leur charge aux douze courtiers, chargeurs et débardeurs de foin de Paris, 7 avril 1674. — Fol. 225. Honorariat de Ribeyre, maître des Requêtes, 18 avril 1674. — Fol. 226. Déclaration portant que les quatre séances du Parlement consacrées chaque année aux prisonniers, se tiendront alternativement aux deux Châtelets, 29 avril 1674. — Fol. 228. Confirmation de *committimus* aux Requêtes pour l'abbaye de Saint-Victor de Paris, mai 1673. — Fol. 232. Création de trois foires par an à Issoire, en faveur de Chanut, abbé et seigneur d'Issoire, mars 1674. — Fol. 234. Provisions de l'office de conseiller à la sénéchaussée et présidial de Lyon, en faveur de Jean Cropet de Saint-Romant, 1er mars 1674. — Fol. 236. Permission de défricher des bois à la commanderie de Boigny, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 22 janvier 1674. — Fol. 238. Confirmation de garde-gardienne et *committimus* pour les Augustins de Sainte-Marie de La Couronne, près Angoulême, avril 1674.

Fol. 241. Provisions de l'office de conseiller au présidial de Riom, en

faveur de Jacques Soubrany, 5 février 1674. — Fol. 245. Provisions des charges de bailli, capitaine et gouverneur de Montargis, en faveur de Henri Garnier, comte des Chapelles, écuyer ordinaire de la duchesse d'Orléans, 18 avril 1674. — Fol. 247. Provisions de l'office de conseiller au Châtelet pour Philippe Marin, ancien substitut du procureur général au Parlement, 21 avril 1674. — Fol. 249. Union des deux offices de lieutenant de police au Châtelet sous le titre de lieutenant général de police de Paris, en faveur de La Reynie, 18 avril 1674. — Fol. 251. Confirmation pour La Reynie de son office de lieutenant de police, 18 avril 1674. — Fol. 252. Honorariat de Jean Le Boindre, conseiller au Parlement, 4 avril 1673. — Fol. 254. Confirmation de *committimus* pour les Jésuites de France, mars 1674. — Fol. 256. Provisions d'office de conseiller au Châtelet pour Claude Robert, greffier de la Grand Chambre, 28 avril 1674. — Fol. 257. Provisions, à la nomination du prince de Condé, de l'office de conseiller en la juridiction du Bourbonnais, en faveur de Jean Alaroze, remplaçant son père, 1er mars 1674.

Fol. 259. Don de la haute justice sur le bourg de Juvisy au maître des Comptes Rossignol, avril 1673. — Fol. 261. Provisions d'office de conseiller au Parlement, avec dispense d'âge, pour Étienne Coynart, remplaçant son père, 18 avril 1674. — Fol. 265. Dispense d'âge pour un office de conseiller, en faveur de Charles Du Tillet, 1er mars 1674. — Fol. 266. Provisions d'office de conseiller au Parlement pour François Gourreau, 22 avril 1674. — Fol. 268. Provisions d'un office de président aux Enquêtes, avec dispense d'âge, pour François Gourreau, conseiller au Parlement, 22 avril 1674. — Fol. 270. Dispense de parenté, pour un office de conseiller au Parlement, en faveur de Gaspard Braier, 19 mars 1674. — Fol. 273. Anoblissement de Louis de Launay, huissier de la Chambre du Roi, 7 mars 1673. — Fol. 275. Don à Daniel-François Voisin de l'office de conseiller lai au Parlement, auparavant tenu par Louis de Saint-Geniès, 29 mars 1674. — Fol. 277. Permission à Richard Sabot, seigneur d'Auberville, bailli du comté d'Eu, de changer son nom de Sabot en celui d'Auberville, février 1674. — Fol. 279. Commission du général des Franciscains à Vincent Hirbec de visiter les couvents du royaume et de tenir le chapitre général, 27 mai 1673.— Suit une attache sur cette commission, 21 décembre 1673. — Fol. 282. Confirmation des privilèges de la ville de Bourges, décembre 1673. —

Fol. 286. Provisions du duc d'Orléans, des charges de bailli, gouverneur et capitaine de Montargis, en faveur de Henri Garnier, comte des Chapelles, avril 1674. — Fol. 292. Dispense d'âge pour Daniel-François Voisin, 3 mars 1674. — Fol. 294. Permission à l'évêque de Châlons de faire construire sur les remparts de Châlons quatre moulins à vent, pour remplacer les trois à eau, incendiés, avec permission de vendre une partie du domaine, pour subvenir aux frais, janvier 1674. — Fol. 296. Dispense d'âge pour une charge de maître des Requêtes, en faveur de Nicolas Desmarets, 11 janvier 1674. — Fol. 297. Honorariats de François Le Maistre et de Julien Brodeau, conseillers au Parlement, 30 janvier 1674. — Fol. 300. Honorariat de Pierre Cardon, secrétaire du Roi, 12 février 1674.

Fol. 301. Exemption de tailles et autres impositions et charges publiques pour les officiers des sièges royaux, février 1674. — Fol. 302. Édit portant que les contrats d'échange doivent payer les droits de lods et vente, février 1674. — Fol. 302 *bis*. « Déclaration... du onzième décembre 1673, pour l'hypothèque de Sa Majesté... » In-4°, 3 p. — Fol. 303. « Déclaration... pour la marque de la vaisselle d'estain », 9 février 1674. In-4°, 4 p. — Fol. 305. Déclaration relative aux cinq cent mille livres d'augmentation des gages héréditaires des officiers des différentes cours, 3 mars 1674. — Fol. 306. Déclaration portant augmentation de 20 sols sur chaque marc d'argent, et de 30 sols sur chaque once d'or fabriqués, 17 février 1673. — Fol. 307. Étienne d'Aligre créé chancelier de France, janvier 1674. — Fol. 310. Octroi de haute, moyenne et basse justice sur les hameaux de Saudreville et Fourchainville, en faveur du sieur de Rotrou, maître d'hôtel ordinaire du Roi, mars 1674. — Fol. 312. Honorariat de Claude Morel, président au présidial d'Amiens, qui a résigné en faveur de son fils, 3 mars 1674. — Fol. 314. Dispense d'âge pour un office de conseiller au Parlement, en faveur de Charles Bonaventure de Rossignol, 3 mars 1674. — Fol. 316. Dispense d'âge et de services pour une charge de maître des Requêtes, en faveur de Jean-Mathias de Riquet, 7 mars 1674. — Fol. 318. Don à Philippe Recoquillé de l'office de conseiller au bailliage et présidial de Chartres, à la provision du duc d'Orléans, 5 février 1674. — Fol. 320. Honorariat de François Du Fos, conseiller au Parlement, 13 février 1674. — Fol. 322. Confirmation de *committimus* aux Requêtes de l'Hôtel ou du Palais pour l'église collégiale de

Saint-Paul, à Saint-Denis, octobre 1673. — Fol. 324. Déclaration de noblesse pour les maires d'Angers qui auront exercé leur charge deux fois et pendant quatre ans, mars 1673. — Fol. 326. Permission aux Bernardines de Saint-Antoine-des-Champs, près Paris, d'établir dix étaux de boucherie au faubourg Saint-Antoine, janvier 1673. — Fol. 326 *bis*. Confirmation de l'établissement des religieuses de Notre-Dame à Gannat, avec amortissement, décembre 1671. — Fol. 328 *bis*. Confirmation de l'établissement des religieuses de Notre-Dame à Provins, novembre 1672. — Fol. 329 *bis*. Permission à Christophe Chapuis, auditeur à la Chambre des Comptes, de prendre le nom de Gueffier, février 1674. — Fol. 330. Dispense d'âge pour un office de conseiller au Parlement, en faveur de François de Maissat, 20 janvier 1674. — Fol. 331 *bis*. Nomination de Jean-François Le Brun, ancien trésorier du feu duc d'Alençon, comme tuteur onéraire du jeune duc d'Alençon, 26 février 1674. Minute sur parchemin.

Fol. 332. Dispenses d'âge pour Louis Béchameil, Nicolas-Joseph Foucault, Louis Bazin de Bezons, maîtres des Requêtes; Timoléon-Gilbert de Seiglière de Boisfranc, Arnaut de La Briffe, conseillers au Parlement, 19, 18, 21, 23 février et 16 janvier 1674. — Fol. 340. Provisions de la charge de gouverneur de Champagne et de Brie en faveur de Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, prince de Tonnay-Charente, général des galères de France, 14 janvier 1674. — Fol. 346. Confirmation de *committimus* au grand sceau pour l'Académie française, 5 décembre 1673. — Fol. 352. Dispense d'âge pour Michel Amelot, conseiller au Parlement, 9 janvier 1674. — Fol. 354. Autre, pour Jean-François de Sachy, conseiller au présidial d'Amiens, 28 janvier 1674. — Fol. 355. Permission de couper du bois aux religieuses de Sainte-Catherine de Provins, pour les réparations de leur couvent, 18 mars 1673. — Fol. 357. Confirmation de *committimus* pour l'abbaye de Bonlieu, ordre de Cîteaux, janvier 1674. — Fol. 359. Mutation du nom de la terre du Saint-Sépulcre en celui de Villacerf, en faveur d'Édouard Colbert de Villacerf, premier maître d'Hôtel de la Reine, décembre 1673. — Fol. 361. Confirmation de *committimus* et de garde-gardienne pour l'archevêque de Sens, septembre 1673.

Fol. 363. Dispense d'âge pour une charge de conseiller au Parlement, en faveur de Gilles de Maupeou, sieur d'Ableiges, 31 janvier 1674. — Fol. 364. Permission à Jacques-Philippe de Girard, marquis de Charnacé, de porter le nom de Charnacé, janvier 1673. — Fol. 366. Dis-

pense d'âge pour un office de conseiller au Parlement, en faveur de Guillaume Bernard, avocat, 11 janvier 1674. — Fol. 368. Nomination du duc de La Trémoille, aïeul des enfants de feu Henri-Charles de La Trémoille, à la tutelle honoraire desdits enfants, conjointement avec les autres personnes citées dans les lettres patentes du 25 juin 1673; 22 décembre 1673. (Voy. plus haut, vol. XV, fol. 289.) — Fol. 370. Dispense d'âge pour un office de conseiller au Parlement, en faveur d'Urbain-Louis Lefebvre de Caumartin, 31 décembre 1673. — Fol. 372. Honorariat de Novion, maître des Requêtes, 24 décembre 1673. — Fol. 375. Confirmation du contrat passé entre la ville de Château-Gontier et les religieuses de la Miséricorde de Jésus de Vitré, au sujet de l'hôpital de Château-Gontier, septembre 1673. — Suit ledit contrat, 18 février 1673.

Fol. 385. Confirmation de *committimus* aux Requêtes pour les officiers de la Chambre du Trésor, mars 1673. — Fol. 386. Confirmation de l'établissement des religieuses de Sainte-Marie de Salers, 9 septembre 1672. — Fol. 388. Permission aux religieux Cisterciens de Sept-Fonds de couper du bois, pour réparations de l'abbaye, 10 mars 1673. — Fol. 390. Autre, à l'évêque de Meaux, pour réparations et chauffage, 25 janvier 1673. — Fol. 392. Surannation pour l'enregistrement des lettres patentes confirmant les statuts des distillateurs d'eau-de-vie de Paris, 21 décembre 1670. — Fol. 394. Confirmation desdits statuts, janvier 1637. — Fol. 396. « Extraict et ordonnance faitte et rédigée par escript pour le mestier des distillateurs d'eau-de-vie, d'eau-forte et de tout ce qui proviendra de lye et baissière de vin », 13 octobre 1634. — Fol. 402. Permission au duc d'Orléans de faire couper et vendre les arbres du parc de Folembray, pour les réparations du château de Villers-Cotterets, 24 décembre 1673. — Fol. 404. Érection du marquisat de Liancourt, en faveur de Roger Du Plessis, duc de La Roche-Guyon, août 1673. — Fol. 406. Provisions de l'office de lieutenant criminel au bailliage et siège royal de Saint-Maixent, pour François Brunet, 7 décembre 1673. — Fol. 408. Provisions de l'office de lieutenant criminel au nouveau Châtelet, en faveur d'Antoine Le Féron, conseiller au Grand Conseil, 1674. — Fol. 410. Provisions d'un office de conseiller au Parlement, vacant par la résignation de Lamoignon de Launay, en faveur de Gilles de Maupeou, sieur d'Ableiges, 3 février 1674. — Fol. 411. Provisions de l'office d'avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Chartres, en

faveur de Claude Gobineau, avocat au Parlement, 8 mars 1674. — Fol. 413. Honorariat d'Arnauld de La Briffe, conseiller au Châtelet, 1er mars 1674. — Fol. 415. Confirmation de l'établissement des couvents de Visitandines dans le ressort du Parlement de Paris, novembre 1666. — Fol. 417. Don à Jean Ramcy de l'office de conseiller au bailliage de Forez, sénéchaussée de Roanne et Saint-Étienne, 7 décembre 1673. — Fol. 419. Diverses provisions d'offices : Jacques Belot, comme lieutenant général à Blois, 22 février 1674; — Antoine Lagrève, avocat au Parlement, comme conseiller au présidial d'Amiens, 15 février 1674 ; — Jean-François de Sachy, comme conseiller au présidial d'Amiens, 25 novembre 1668 ; — Louis Bazin de Bezons, comme maître des Requêtes, 22 février 1674 ; — François Billaud, avocat au Parlement, comme conseiller clerc au Parlement, novembre 1673 ; — Louis Mahy, avocat, comme conseiller au bailliage et présidial de Blois, 18 janvier 1674; — Louis Le Boucher, sieur d'Ailly, comme lieutenant particulier à Amiens, 15 février 1674 ; — Claude de Louvancourt, avocat, comme conseiller à Amiens, 18 janvier 1674; — Claude Vaillant, avocat, comme président à Péronne, 7 décembre 1673 ; — Charles Lequeux, avocat, comme avocat du Roi au bailliage et présidial de Crépy, 25 août 1672 ; — Pierre Dufos, avocat, comme conseiller clerc au Parlement, 9 février 1673 ; — Jean Sevin, avocat au Parlement, comme conseiller lai à ladite Cour, 16 novembre 1673.

XVIIe siècle. Papier et une pièce parchemin. 446 feuillets (les fol. 322 à 331 sont deux fois répétés). 370 sur 245 millim. Demi-rel.

354-365 (B E, 11 a). Registres des Ordonnances des rois de France. (1204-1636).

354. Tome I¹. Juillet 1316-février 1317. — Décembre 1409-août 1415. — Documents relatifs au Languedoc (1204-1270). — 371 feuillets. (207 = 511.)

355. Tome I². Février 1297-novembre 1425. — 339 feuillets. (208 = 512.)

356. Tome I³. Mars 1326-novembre 1415. — 335 feuillets. (209 = 513.)

357. Tome II¹. Novembre 1368-avril 1512. — 327 feuillets. (210 = 514.)

358. Tome II [2]. Janvier 1416-décembre 1427. — 84 feuillets. (211 = 515.)

359. Tome II [3]. Septembre 1418-mars 1462. — 235 feuillets. (212 = 516.)

360. Tome III. Octobre 1514-mars 1550. — 286 feuillets. (213 = 517.)

361. Tome IV. Juillet 1549-juillet 1566. — 352 feuillets. (214 = 518.)

362. Tome V. Novembre 1567-mars 1595. — 350 feuillets. (215 = 519.)

363. Tome VI. Juillet 1594-mars 1636. — 361 feuillets. (216 = 520.)

364. Tome VII. Registres des Ordonnances. Tome I. Septembre 1631-mai 1643. — Régences et apanages. 1226-14 17. — 341 feuillets. (217 = 521.)

365. Tome VIII. Ordonnances. Décembre 1588-février 1594.— En tête, une table. — 309 feuillets. (522.)

En tête du premier volume, on lit : « Volume 2. Ce volume est le second des registres de la Tournelle; mais il n'y doibt pas estre, car ce ne sont que lettres patentes, et il le faut mettre entre les registres des Ordonnances. »

XVII[e] siècle. Papier. 420 sur 275 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n[os] 511-522.)

366-380 (B E, 11 a). Registres des Ordonnances des rois de France (XIII[e] siècle-1661).

366. Tome I. Reg. A-D. 1283-août 1462. — 431 feuillets. (220 = 523.)

367. Tome II. Reg. E-G. XIII[e]-XV[e] siècle. — 319 feuillets. (221 = 524.)

368. Tome III. Reg. H-L. Septembre 1483-août 1536. — 473 feuillets. (222 = 525.)

369. Tome IV. Reg. M-P. Novembre 1536-mars 1550. — 455 feuillets. (223 = 526.)

370. Tome V. Reg. Q-S. Juillet 1549-mars 1555. — 334 feuillets. (224 = 527.)

371. Tome VI. Reg. T-Z. Avril 1555-mars 1563. — 456 feuillets. (225 = 528.)

372. Tome VII. Reg. AA-EE. Février 1563-juillet 1571. — 400 feuillets. (226 = 529.)

373. Tome VIII. Reg. FF-LL. Octobre 1571-juillet 1581. — 409 feuillets. (227 = 530.)

374. Tome IX. Reg. MM-VV. Novembre 1581-octobre 1602. — 452 feuillets. (228 = 531.)

375. Tome X. Reg. XX-DDD. Octobre 1602-juillet 1632. — 466 feuillets. (229 = 532.)

376. Tome XI. Reg. EEE-FFF. Septembre 1628-septembre 1644. — 391 feuillets. (230 = 533.)

377. Tome XII. Reg. HHH-LLL. Mai 1643-février 1652. — 427 feuillets. (231 = 534.)

378. Tome XIII. Reg. MMM-NNN. Juin 1648-novembre 1656. — 392 feuillets. (232 = 535.)

379. Tome XIV. Reg. OOO. Octobre 1656-octobre 1658. — 211 feuillets. (233 = 536.)

380. Tome XV. Reg. PPP-QQQ. Janvier 1659-décembre 1661. — Registres du Conseil. Novembre 1504-octobre 1511. — 313 feuillets. (234 = 537.)

XVIIe siècle. Papier. 420 sur 275 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n°s 523-547.)

381-382 (B E, 11 a). Recueil d'Ordonnances des rois de France (1080-1341), formé par Jean Du Tillet, greffier du Parlement.

381. Tome I. 1080-août 1317. — Fol. 2-35. Table d'ordonnances, édits et règlements, de Hugues Capet à Philippe de Valois, qui se trouvent au Trésor des chartes, à la Chambre des comptes et au Parlement. — 621 feuillets. (235 = 538.)

382. Tome II. Février 1318-février 1341. — 474 feuillets. (236 = 539.)

XVIIe siècle. Papier. 420 sur 275 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n°s 538-539.)

383-384 (B E, 11 a). « Inventaire des pièces contenues ès registres des Ordonnances du Parlement », de Philippe VI à Louis XIII.

383. Tome I. Philippe VI-Charles IX : Ordonnances anciennes

(fol. 9); — Parlement de Poitiers (fol. 40); — Livre croisé (fol. 48 v°); — Ordonnances Barbines (fol. 57); — Louis XI (fol. 72 v°); — Charles VIII (fol. 103 v°); — Louis XII (fol. 111); — François Ier (fol. 120); — Henri II (fol. 172 v°); — François II (fol. 213); — Charles IX (fol. 217). — 259 feuillets. (237 = 540.)

384. Tome II. Charles IX-Louis XIII : Charles IX, suite (fol. 1); — Henri III (fol. 13); — Henri IV (fol. 65 v°); — Louis XIII (fol. 113 v°). — 154 feuillets. (238 = 541.)

XVIIe siècle. Papier. 420 sur 275 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, nos 540-541.)

385 (B E, 11 a). Répertoire des registres intitulés : Anciennes ordonnances, Livre croisé; Répertoire des Ordonnances du parlement de Tours, ordonnances Barbines, ordonnances de Louis XI à Louis XIII. « Faict par Gersant. »

XVIIe siècle. Papier. 451 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 542.)

386-389 (B E, 11 a). « Mémoires sur les Ordonnances en général, faits par ordre de M. Colbert. »

En tête du vol. I, table des vol. I et II; en tête du vol. III, table des vol. III et IV.

XVIIe siècle. Papier. 310, 325, 276 et 235 feuillets. 368 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, nos 543-546.)

390 (B E, 11 a). « Collection des Ordonnances, [par d'Argout]. » 1699.

Fol. 669. Table des matières des six livres.

XVIIIe siècle. Papier. 672 feuillets. 363 sur 225 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 547.)

391 (B E, 11 a). « Procés-verbal de la conférence d'entre messieurs les commissaires du Roy et messieurs les commissaires du Parlement députtés pour l'examen des articles proposés pour la composition de l'Ordonnance du mois d'avril 1667. »

XVIIe siècle. Papier. 624 feuillets. 353 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 586.)

392 (B E, 11 a). « Procés-verbal de l'Ordonnance criminelle du mois d'aoust 1670. »

XVIIe siècle. Papier. 335 feuillets. 372 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 587.)

393-399 (B E, 11 a). « Table générale des Ordonnances des rois, vérifiées au Parlement, depuis Philippes de Vallois jusques à présent, dirigée (*sic*) par ordre des temps et des matières » ; avec une table alphabétique en tête de chaque volume.

393. Tome I. A-B. — 246 feuillets. (697.)
394. Tome II. C. — 252 feuillets. (698.)
395. Tome III. D-F. — 255 feuillets. (699.)
396. Tome IV. G-L. — 255 feuillets. (700.)
397. Tome V. M-O. — 237 feuillets. (701.)
398. Tome VI. P-R. — 269 feuillets. (702.)
399. Tome VII. S-Z. — 280 feuillets. (703.)

Ces volumes sont constitués par des bandes de papier juxtaposées et collées sur les feuillets de registres. — Au verso du titre du tome VII, les armes gravées de Talon, marquis du Boulay.

XVIIe siècle. Papier. 385 sur 250 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n°s 697-703.)

400-401 (B E, 14 a). « Réflexions sur l'histoire de France, ensemble des États Généraux et des Parlemens », par le comte de Boulainvilliers.

Sous forme de lettres, au nombre de douze.

Au verso du plat supérieur, traces d'un ex-libris; au-dessus, on a collé les armes de Charlotte de Montmorency-Luxembourg.

XVIIIe siècle. Papier. 253 et 249 feuillets. 287 sur 220 millim. Rel. basane.

402 (B E, 14 a). « Réflexions sur l'histoire de France, ensemble les assemblées des Parlements et États Généraux, par M. le comte de Boulainvilliers. »

Même ouvrage que le précédent.

XVIIIe siècle. Papier. 491 feuillets. 242 sur 173 millim. Rel. basane.

403 (B E, 19). « États Généraux de France tenus à Paris sous le règne du roy Jean, en l'année mil trois cents cinquante cinq », et « Estats Généraux tenus à Tours l'an 1483 ».

I. Fol. 2. « Extrait des principaux articles des réglemens faits par l'ordonnance du roy Jean, et adveu des trois États Généraux du royaume, tant de la langue d'oil que du pays coutumier. » — Fol. 8. « Ordonnance du roy Jean, faite sur l'assemblée des trois États à Paris, pour établir les aydes et gabelles et officiers sur iceux, et plusieurs autres grands réglemens. »

II. Fol. 1. « Procez-verbal des Estats Généraux tenus à Tours, l'an mil quatre cents quatre-vingt trois, du règne du roy Charles VIII[e], âgé de XIII ans; compilé par M[e] Jean Masselin, official de l'archevêque de Rouen, l'un des deputez auxdits États. »

XVII[e] siècle. 36 et 268 feuillets. 345 sur 265 millim. Demi-rel. veau fauve; sur le plat supérieur, on a collé les armes de Colbert, évêque de Montpellier, provenant de l'ancienne reliure.

404 (B E, 20). États de Fontainebleau et d'Orléans en 1560.

En tête, cet avertissement : « Ce manuscrit est plus complet que ceux de la Bibliothèque du Roy et de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, parce qu'on a eu soin, en faisant cette copie, d'examiner les manuscrits de ces deux bibliothèques et de prendre de l'un ce qui manquait à l'autre. »

I. « États tenus à Fontainebleau le 21 aoust 1560. »

II. Page 1. « Assemblée générale des États tenue à Orléans, aux mois de décembre et de janvier 1560. » — P. 37. « Harangue du clergé, prononcée... le 1[er] janvier 1560... par le S[r] Quintin. » — P. 77. « Requête présentée au Roy et à la Reine par la plus grande partie des délégués de la noblesse, tendante à fin de rejet des articles prétendus invectifs et injurieux couchez en la harangue dudit Quintin. » — P. 81. « Lettre missive dudit Quintin à Monseigneur monsieur de Paris. » — P. 83. « Harangue pour la noblesse, faite par le sieur de Rochefort. » — P. 96. « Histoire de l'impression de ces harangues. » — P. 98. « Sonnet à... Antoine de Bourbon, roy de Navarre », par Bernard de Poy-Monclar de Luc. — P. 99. Lettre de Bernard de Poy-Monclar de Luc à Jacques de Silly, seigneur de Rochefort, gentilhomme ordinaire de la Chambre. — P. 102. « Harangue faite au nom du... Tiers-État... par ledit de Lange. » — P. 129. « Cahiers

généraux... des trois États..., présentez au roy Charles IX... le 1er janvier 1560. » — P. 523. « Harangue du Tiers-État à la reyne-mère. » — P. 527. « Requeste présentée au roy Charles IX... le 27 janvier 1560 par les députés des églises prétendues réformées. » — P. 533. « Dernière séance des États d'Orléans, du vendredi 31 janvier 1560. » — P. 543. « État abrégé des dettes du Roy à paier. » — P. 545. « Bref état des receptes et dépenses faites par le trésorier de l'Épargne, maître Raoul Moreau. » — P. 549. « Ordonnance de Charles IX,... janvier 1560. » — P. 597. « Conclusions du procureur général du Roy sur le contenu desdites ordonnances. » — P. 608. « Récit de ce qui s'est passé au Parlement. » — P. 613. Remontrances du Parlement sur l'ordonnance de janvier 1560. — P. 633. Table générale.

Sur la feuille de garde, au coin en haut, se trouve cette mention : « 150 livres ».

XVIIe siècle. Papier. XXI et 635 pages. 365 sur 245 millim. Rel. basane.

405 (B e, 21). « Les Estats tenus à Fontainebleau sous le règne de François second, et ceux d'Orléans sous le règne de Charles IX, l'an 1560. »

P. 3. « Discours des Estats tenus à Fontainebleau au mois d'aoust l'an 1560. » — P. 15. États d'Orléans. Même texte que celui du numéro précédent, sauf qu'après la « Dernière assemblée des États », on trouve, au lieu de l'« État des dettes du Roi » et de l'« État de la recette et dépense pour le Roi », des « Ordonnances pour la taxe des députez aux Estats d'Orléans », et : « Les Estats de France opprimez par la tyrannie des Guises. Au Roy. Remonstrances. » — P. 755. Table.

XVIIe siècle. Papier. 759 pages. 365 sur 240 millim. Rel. basane.

406 (B e, 22). États de Fontainebleau et d'Orléans, de 1560. Même texte que celui du n° 404 (B e, 20).

XVIIe siècle. Papier. 601 feuillets. 360 sur 245 millim. Demi-rel. veau; sur le plat supérieur, les armes de Colbert, évêque de Montpellier, provenant de l'ancienne reliure.

407 (B e, 23). « Les Estats tenus à Fontainebleau sous le règne de François II, et ceux d'Orléans sous le règne de Charles IX, l'an 1560. — Les Estats tenus à Pontoise, sous le même roy Charles IX, 1561. »

En tête, « une table de ce qui est contenu en ce volume ».

Sur le feuillet du titre, on lit cette signature, qui semble autographe : « DD. de Beauvillier de Saint-Aignan ».

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 437 feuillets. 340 sur 220 millim. Demi-rel. chagrin rouge.

408 (B e, 24). « États tenus à Orléans en décembre et janvier 1560. »

Même texte que celui du n° 404 (B e, 20).

XVIIe siècle. Papier. 618 pages. 370 sur 245 millim. Demi-rel. veau.

409 (B e, 25). « Assemblée des trois Estats de la prévosté de Paris pour députer aux Estats Généraux de Blois. — Estats de Blois, 1588. »

XVIIe siècle. Papier. 346 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. basane, aux armes de Colbert, évêque de Montpellier.

410 (B e, 26). « Cahier présenté au Roy, en l'année 1614, par le Tiers-Estat assemblé aux Estats Généraux du royaume, tenus à Paris en ladite année. »

XVIIe siècle. Papier. 185 feuillets. 375 sur 245 millim. Rel. basane.

411 (B e, 27). « Cahier des très humbles supplications et remontrances que présentent au Roy ses très humbles et très obéissants sujets du Tiers-État du gouvernement de Paris et Isle-de-France convoquez aux États Généraux de ce royaume, que Sa Majesté a voulu être assemblez en sa bonne ville de Paris, en la présente année mil six cent quatorze; par P. Dupuy. » (1614.)

XVIIe siècle. Papier. 100 feuillets. 375 sur 240 millim. Rel. basane.

412 (B e, 28). Procès-verbal de l'assemblée de la noblesse, tenue à Paris en 1614 et 1615.

Publié dans le *Recueil de pièces originales et authentiques concernant la tenue des États-généraux*, par Lalourcé et Duval, Paris 1789, tomes 7 et 8.

Fol. 1. « Noms de messieurs les députez de la noblesse. » — Fol. 7. « Procez-verbal de la noblesse. 1615. » — Fol. 260. « Recueil ou

journal de ce qui s'est négocié et arresté à la chambre du Tiers-Estat en l'assemblée généralle tenue à Paris ès années 1614-1615 par le lieutenant général d'Évreux [Claude Le Doux, sieur de Melleville]. » (Cf. Bibl. nat., ms. Dupuy 584. Voy. P. Lelong, *Bibl. hist.*, t. III, p. 692, n° 27519.)

XVII[e] siècle. Papier. 487 feuillets. 325 sur 200 millim. Rel. veau fauve.

413 (B E, 29). « Recueil journalier de ce qui s'est négotié et arresté en la chambre du Tiers-Estat de France en l'assemblée générale des Estats tenus à Paris ès années 1614 et 1615, par Pierre Clapisson, conseiller du Roy au Châtelet de Paris et eschevin de laditte ville. — Cahier présenté par l'estat de la noblesse au Roy, en laditte assemblée. » (1639.)

Fol. 2. « Recueil journalier de ce qui s'est négotié. » — Fol. 182. « Cayer de la noblesse. » — Fol. 195 v° « Chapitre de l'église. » — Fol. 205 v°. « Chapitre de la noblesse. » — Fol. 223. « Chapitre de la justice et pollice. » — Fol. 239. « Chapitre de la pollice. » – Fol. 276. « Autres particculiers cahiers de Normandie. » — Fol. 279. Articles particuliers.

Ces textes se retrouvent dans les mss. de la Bibl. nat., Dupuy 520 et Brienne 286. Voy. le P. Lelong, *Bibl. hist.*, II, p. 793, n° 27520.

XVII[e] siècle. Papier. 309 feuillets. 375 sur 240 millim. Rel. basane.

414 (B E, 30). Assemblée des notables, tenue à Paris (2 décembre 1626-28 février 1627).

En tête, une table des matières.

XVII[e] siècle. Papier. 475 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. veau fauve.

415 (B E, 31). Recueil de traités et copies de pièces concernant les États Généraux et le crime de lèse-majesté.

Fol. 2. « Traicté de l'origine de la convocation des trois États de France. » — Fol. 49 v°. « Moiens de réformer les abus qui se commettent dans l'ordre ecclésiastique » et parmi les officiers royaux. — Fol. 79. « Maximes du gouvernement de Franc[e] justifiées par l'ordre des tems, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à présent. » — Fol. 82 v°. « Preuves contre les nouveaux politiques qui prétendent

que le Conseil d'Estat, comme estant au-dessus du Parlement (comme ils disent), peut casser et annuler tous les arrêts d'iceluy. » — Fol. 92. « La suitte des véritables maximes du gouvernement de la France. » — Fol. 112 v°. Sur le crime de lèse-majesté. — Fol. 132. « Procés faits à divers grands en France. » — Fol. 159. « Lettre au roy Henry IV contenant le procés faict au comte d'Essex, 1601. » — Fol. 169. « Conspiration de la marquise de Verneuil. » — Fol. 178. « Le procés fait au prince de Condé par les commissaires et non par le Parlement de Paris, sans y appeller les pairs. » (1560.) — Fol. 183 v°. « Le duc de Guise assassiné par Poltrot, 1562. » — Fol. 198. « Arrest de la Cour de Parlement contre Gaspart de Coligny, admiral de France. A Paris, le 27 octobre 1572. » — Fol. 209. « Extraict des registres du Parlement », relatif au crime de lèse-majesté. — Fol. 210 v°. « Du crime de lèze-majesté. » — Fol. 216. « Arrest contenant le jugement de mort prononcé contre le comte de Montecucully. »

XVII[e] siècle. Papier. 217 feuillets. 320 sur 200 millim. Rel. veau marbré.

416-432 (B E, 35). Assises des États de Bretagne (1744-1785).

416. Tome I. 27 octobre-1[er] décembre 1744. — Fol. 2. « Liste de messieurs de la noblesse de Bretagne, qui ont... pris place dans l'assemblée des États tenus en la ville de Rennes, en l'année 1744. » — Fol. 8. « Assise des États Généraux... de Bretagne. » — 156 feuillets. Rel. parchemin.

417. Tome II. 28 novembre-28 décembre 1746. — « Assise des États... de Bretagne, convoqués... dans la ville de Rennes. » — 171 feuillets. Rel. parchemin.

418. Tome III. 25 avril-28 novembre 1748. — Fol. 2. « États extraordinaires tenus à Rennes en 1748. » — Fol. 22. « Liste de messieurs de la noblesse... de Bretagne, qui ont... pris place dans l'assemblée des États tenus à la ville de Rennes, en l'année 1748. » — Fol. 32. « Du 26 octobre 1748. Assise des États... de Bretagne. » — Au verso du plat supérieur est collée une étiquette du papetier Latizeau, rue Neuve, à l'enseigne : *Aux armes de France et de Navarre*. — 216 feuillets. Rel. parchemin.

419. Tome IV. 6 octobre 1749-14 décembre 1750. — Fol. 3. « Liste de messieurs de la noblesse de... Bretagne, qui ont... pris place... dans l'assemblée des États tenus en la ville de Rennes, en l'année 1749. »

— Fol. 11. « Assemblée extraordinaire des États... de Bretagne... convoqués... dans la ville de Rennes au 5e octobre... 1749. » — Fol. 48. « Du vendredy 30 octobre 1750. Assise des États... de Bretagne. » — 235 feuillets. Rel. parchemin. (Penthièvre.)

420. Tome V. 18 décembre 1758-20 février 1759. — Fol. 2. « Liste de messieurs... de la noblesse de Bretagne, qui ont assisté... aux États convoqués... en la ville de Saint-Brieuc, en l'année 1758. » — Fol. 12. « Assise des États Généraux... de Bretagne. » — 267 feuillets. Rel. parchemin.

421. Tome VI. 8 septembre-13 décembre 1760. — Fol. 2. « Liste de messieurs... de la noblesse..., qui ont assisté... aux États convoqués... en la ville de Nantes, en l'année 1760. » — Fol. 12. « Assise des États... de Bretagne. » — 308 feuillets. Rel. parchemin.

422. Tome VII. 1er septembre-26 novembre 1762. — Fol. 2. « Liste de messieurs... de la noblesse, qui ont pris... voix délibérative aux États assemblés en l'année 1762. » — Fol. 12. « Assise des États... de Bretagne. » — 241 feuillets. Rel. parchemin.

423. Tome VII. 1er octobre 1764-1er avril 1765. « — Fol. 4. « Liste de messieurs... de la noblesse, qui ont assisté aux États convoqués... en la ville de Nantes, en l'année 1764. — Fol. 16. « Assise des États... de Bretagne. » — 389 feuillets. Rel. parchemin.

424. Tome IX. 29 décembre 1766-23 mai 1767. — Fol. 4. « Liste de messieurs... de la noblesse, qui ont pris... séance dans l'assemblée convoquée... en la ville de Rennes. » — Fol. 18. « Assise des États de Bretagne. » — Fol. 194 v°. « Réglement ordonné par le Roy pour les assemblées des États... de Bretagne, 10 mai 1767. » — Fol. 233. « Délibérations des États sur le rapport de la commission intermédiaire, lues et signées en présence et par ordre de messieurs les commissaires du Roy, le 21 may 1767. » — 289 feuillets. Rel. parchemin.

425. Tome X. 12 décembre 1768-6 mars 1769. — Fol. 4. Assise des États. — Fol. 227. « Listes de messieurs... de la noblesse, assemblés aux États extraordinaires convoqués en la ville de Saint-Brieuc. » — 236 feuillets. Rel. parchemin. (Penthièvre.)

426. Tome XI. 20 octobre 1772-20 janvier 1773. — Fol. 3. « Liste de messieurs... de la noblesse, assemblés aux États ordinaires convoqués... en la ville de Morlaix. » — Fol. 10. « Assise des États... de Bretagne. » — 248 feuillets. Rel. parchemin.

427. Tome XII. 20 décembre 1774-20 février 1775. — Fol. 2. Assise

des États. — Fol. 229. « Précis de l'état de fonds arresté le 18 février 1775 par... les... États. » — Fol. 245. « Mémoire pour messieurs les députés et procureur général sindic des États..., qui iront en Cour. » — Fol 265. « Charges de monsieur le procureur général sindic résident en Bretagne. » — Fol. 279. « Bail général des devoirs, consenti en l'assemblée... des... États..., le 16 février 1775, pour les années 1775 et 1776. » In-fol., 60 p. — Fol. 311. « Contrat passé en la ville de Rennes, le 19 février 1775, entre MM. les commissaires du Roi et MM. des États de Bretagne, pour les années 1775 et 1776. » In-fol., 20 p. — Fol. 321. « Table alpbabétique des matières. » — 332 feuillets. Rel. basane, aux armes de Bretagne.

428. Tome XIII. 26 octobre 1778-27 janvier 1779. — Fol. 3. « Assise des États... de Bretagne, convoqués... en la ville de Rennes. » — 226 feuillets. Rel. parchemin. (Penthièvre.)

429. Tome XIV. 31 octobre 1780-30 janvier 1781. — Fol. 2. Assise des États. — Fol. 241. « Charges données par les États à monsieur le procureur général sindic résidant en Bretagne. » — Fol. 251. « Pièces de l'état de fonds, arrêté le 30 janvier 1781, pour les années 1781 et 1782. » — Fol. 261. « Bail général des devoirs, consenti en la ville de Rennes, le 27 janvier 1781, pour les années 1781 et 1782. » In-fol., 64 p. — Fol. 293. Table alphabétique. — 305 feuillets; incomplet du début (une pagination ancienne commence à la p. 3). Demi-rel. veau fauve.

430. Tome XV. 30 octobre 1780-30 janvier 1781. — Fol. 3. « Liste de messieurs... de la noblesse, qui ont assisté aux États convoqués... en la ville de Rennes. » — Fol. 14. « Liste de messieurs... de la noblesse, inscrits par ordonnance de M. le marquis d'Aubeterre. » — Fol. 15. « Assise des États de Bretagne. » — Au verso du plat supérieur est collée une étiquette du papetier Arnoult, à l'enseigne : *Au Saint-Esprit*, rue Coquillère. — 251 feuillets. Rel. parchemin.

431. Tome XVI. 28 octobre 1782-30 janvier 1783. — Fol. 2. « Assise des États convoqués... en la ville de Rennes. » — Fol. 267. « Charges données par les États à M. le procureur général sindic de Bretagne. » — Fol. 288. « Bail général des devoirs, consenti en la ville de Rennes, le 29 janvier 1783, pour... 1783 et 1784. » In-fol., 68 p. — Fol. 321. « Tarif de l'impôt et billot et devoirs des États sur les boissons débitées en Bretagne. » In-fol., 43 p. — Fol. 342. Table alphabétique. — 355 feuillets. Rel. basane, aux armes de Bretagne.

432. Tome. XVII. 8 novembre 1784-8 février 1785. — Fol. 2. « Assise des États... de Bretagne, convoqués... en la ville de Rennes. » — Fol. 300. « Remontrances trés humbles que font au Roi leur souverain seigneur et maître les gens des trois États... de Bretagne. » — Fol. 318. « Mémoire pour messieurs les députés et procureur général des États de Bretagne, nommés en la tenue de 1784 pour aller à la Cour. » — Fol. 348 v°. « Charge de la tenue de 1784 données par les États à M. le procureur général sindic résidant en Bretagne. » — Fol. 365. « Précis de l'état de fonds, pour les années 1785 et 1786, arrêté le 8 février 1785. » — Fol. 373. « Bail général des devoirs, consenti en la ville de Rennes le 2 février 1785, pour les années 1785 et 1787. » In-fol., 66 p. — Fol. 406. « Tarif de l'impôt et billot et devoirs des États, sur les boissons débitées en Bretagne. » In-fol., 42 p. — Fol. 426. Table alphabétique. — 441 feuillets. Rel. basane, aux armes de Bretagne.

XVIII[e] siècle. Papier. Dix-sept volumes. 460 sur 325 millim. — (Provenant de la bibliothèque du duc de Penthièvre.)

433 (B E, 39). États de Languedoc de 1781-1782.

Procès-verbaux des séances, avec la copie des pièces qui s'y rapportent.

A la fin, une table détaillée.

XVIII[e] siècle. Papier. 150 feuillets. 410 sur 260 millim. Rel. veau marbré, aux armes d'Amelot.

434 (B E, 44 a). « Coustumes du gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, mises et rédigées par escript, en présence des gens des trois Estatz dudict gouvernement, par nous Cristofle de Thou, chevalier, premier président en la cour du Parlement et conseiller du Roy en son privé Conseil, Barthélemy Faye et Jacques Viole, conseillers dudict seigneur en ladicte cour de Parlement et commissaires par luy ordonnez. »

Manquent les fol. 24 (art. CXLII fin à CXLVIII) ; 28 (CLXVIII fin à CLXXIV) ; 30 et 31 (art. CIIII[xx]III fin à CIIII[xx]VII) ; 84 et 85. — Fol. 42 v°. A la suite de l'art. CCLXXIII et dernier, la signature autographe des trois commissaires.

Fol. 43 et suiv. Procès-verbal de la rédaction des coutumes. Péronne, 14-19 septembre 1567.

Fol. 89. Signature des trois commissaires. Les trois sceaux ont disparu. — « Ce présent livrées appartient à Laurent Longuet, praticien à Roye. »

XVI[e] siècle. Parchemin. 89 feuillets. 310 sur 260 millim. Demi-rel. veau.

435 (B e, 87 a). Mélanges historiques, plus particulièrement relatifs au règne de Louis XIII.

En tête de ce volume (fol. 7), on trouve une « table par inventaire de toutes les pièces contenues en ce receuil ».

A (fol. 11). « Copie de la signifficacion de l'arrest qui accepte les offres faites par le clergé de Metz, avec protestation de nullité contre le rolle arresté pour le dixième des maisons ecclésiastiques, faute d'avoir fourny des déclarations en exécution de l'arrest du 22 décembre 1711. » (Versailles, 2 décembre 1713.)

B (fol. 13). Mémoire de Le Clerc sur les manufactures de laines en Languedoc.

1-2 (fol. 17). « Généalogie des ducs de Lorraine... » (1633.) — 3 (fol. 25). Lettre, signée : Françoise d'Orléans, à sa bru, la princesse de Condé, relative à l'empoisonnement du prince de Condé. (Paris, 9 avril 1588.) — 4 (fol 26). Autre, de la même à M. de La Trémoille, frère de la princesse de Condé. (Même date.) — 5 (fol. 27). Lettre de la princesse de Navarre au comte de Soissons : même objet. — 6 (fol. 29). « Inféodation du roy et de la reine de Naples en faveur de Bertrand de Marseille, des comtes de Vintimille, de la terre de Ollioules..., en date du 24 juin 1353. » Expédition. — 7 (fol. 33). « Coppie de la sentance du duc de Calabre sur les droitz du seigneur d'Ollioules aux régales et naufrages qui luy apartienent... » (Brignoles, 3 mars 1457.) — 8 (fol. 39). Confirmation de la sentence précédente par René, roi de Sicile. (Lyon, 24 avril 1457.) — 9 (fol. 41). « Cession et transport de la cité de Mets et de sa seigneurie,... en faveur de Henry second,... par Charles, cardinal de Lorraine, administrateur perpétuel de l'évêché de Mets et pays messin... » (Janvier 1556.)

10 (fol. 43). « Inféodation de Ferdinand second, empereur des Romains en faveur de Henry de Bourbon, évêque de Mets, de tous et chacuns les droits régaliens, fiefs et bien temporel d'iceux, de l'évéché de Metz... » (Vienne, 13 mars 1526.) — 11 (fol. 45) « Discours, en

latin..., sur les libertés de l'Église gallicane... » Commence : « Cum videamus, Patres sanctissimi, vos ex omnibus totius orbis christiani provincitiis conciliandarum de religione controversiarum causa in hunc locum convenisse... » Prononcé à l'ouverture du synode œcuménique réuni à l'instigation des rois François II et Charles IX. — 12 (fol. 47). « Lettre du prince de Parme (Alexandre Farnèse) au roy d'Espagne, où il rend compte, tant de sa conduite avec le duc de Mayenne, du temps de la Ligue contre Henry quatre, que des pratiques qu'il entretenoit pour faire apeller à la courone de France, par les États, l'infante d'Espagne. » (Nesle, 15 janvier 1592.) — 13 (fol. 53). « Lettre du roy d'Espagne aux États de la Ligue, convoqués à Paris. » (Madrid, 2 janvier 1593.) — « Autre, de l'évêque de Plaisance, ministre d'Espagne près la Ligue, au duc de Parme, pour luy faire espérer un heureux succès aux affaires de la Ligue. » (Guise, 1592.) — A la suite, une note rappelant que les courriers porteurs de ces lettres furent arrêtés ; et douze vers : « De l'estat de Paris durant la Ligue » :

« Paris est mort et Paris vit encores... »

14 (fol. 57). « Fautes remarquées par le sieur de B[assompierre] en l'*Histoire de Louis treizième* composée par S[cipion] D[upleix]. » — 15-16 (fol. 126). Traité de Monçon, suivi des articles secrets, entre les rois de France et d'Espagne. (5-6 mars 1626.) — 17 (fol. 140). Traité de Suse, entre les rois de France et d'Angleterre. (24 avril 1629.) — 18 (fol. 142). « Articles accordez... pour la restitution des choses prises depuis le traitté de Suze. » (Saint-Germain-en-Laye, 29 mars 1632.) — 19 (fol. 147 v°). « Articles accordez... pour la liberté du commerce entre les subjetz des deux couronnes. » (Même date.)

20 (fol. 152). « Articles de paix faict à Madric en Espagne, entre les deux couronnes de France et d'Espaigne, pour la paix de la Valteline et Gènes. » (1626.) — 21-22 (fol. 154 v°). Traité entre le roi de France et le duc de Savoie. (Suse, 11 mars 1629.) Suivi des articles secrets. — 23 (fol. 160). Traité de Chérasco, du 6 avril 1631 ; suivi d'un article secret. — 25 (fol. 171). « L'estat des terres assignées au duc de Savoye dans le Montférat... » (6 avril-2 juillet 1631.) — 26 (fol. 174). « Articles accordez entre le duc de

Savoye et les ambassadeurs extrordinaires du roy très-chrestien de France pour la restitution du Piedmont, de la Savoye, du Montferrat. » (Chérasco, 30 mai 1631.) — 27 (fol. 178). « Les villes et places rendues d'une part et d'autre par l'Empereur, le roy de France et duc de Savoye, suivant les traittez faicts l'année 1631. » — 28 (fol. 179). « Traicté d'accord faict entre le roy de France et le duc de Savoye pour le passage en Italie. 1631. » (Millefleure, 19 octobre 1631.) — 29 (fol. 182). « Traicté de Pignerol, en may 1632. »

30 (fol. 188). « Discours de droict sur le factum du procés de M. le maréchal de Marillac, employé en sa production. » In-4°, 67 p. — 31 (fol. 222). Notification par d'Émery à l'assemblée du Clergé réunie à Mantes, des volontés du Roi. — 32 (fol. 225). « Mémoire de M. le maréchal d'Estrées touchant le siége et la prise de Mantoüe. » — 33 (fol. 256). « Propositions de M. le compte [de Soissons], apportées de Sedan par les P. Hyllairon et comte de Brion, en avril 1637. » — 34 (fol. 258). « De la part du seigneur Jean Nud-Pieds, général des souffrans. » (Subligny, 21 août 1639.) — 34 *bis* (fol. 259). « Ordonnances des trop tards avisés. » — 35 (fol. 262). « Requeste très patétique et admirable des habitans du Périgord pour offrir à Loüis treise d'employer contre ses ennemis leurs armes, que les vexations des financiers, le poids des imposts et la misère où ils étoient réduits, les avoient forcés de lever pour demander justice à Sa Majesté ou mourir en hommes. » — 36 (fol. 265). « Lettre latine de Vladislas, roy de Pologne, à Louis treize, pour obtenir la liberté du prince Casimir, son frère, qui avoit esté arresté en France sous prétexte qu'en Espagne, il avoit paru estre ennemi de la France. » (Vilna, 26 mars 1639.) — 37 (fol. 267). « Déclaration de la Royne, mère du Roy,... contenant sa sortie du Pays-Bas et le désaveu d'un manifeste qui court soubz son nom sur le mesme subject. » — 38 (fol. 273). « Lettre du Roy... à M. le Comte... » (Rethel, 24 juillet 1639.) — 39 (fol. 275). « Relation sur la conférence de M. de Chavigny avec M. le nonce Scoti, au couvent des Cordeliers. » (8-16 décembre 1639).

40 (fol. 279). Protestation des communes d'Angleterre pour la défense de l'Église anglicane, leur liberté et l'union des trois royaumes. (5 mai 1641.) — 41 (fol. 285). « Journal de ce qui s'est passé depuis le 16 may 1641 jusqu'au 22 dudit, pour la condamnation à mort d'un vice-roy à Londres. » — 42 (fol.

285). Contrat de mariage du duc d'Enghien avec Claire-Clémence de Maillé de Brézé, nièce de Richelieu. — 43 (fol. 291). « Manifeste de Louys de Bourbon, comte de Soissons... » (Sedan, 2 juillet 1641). Suivi d'une déclaration de ses « amis et serviteurs », rédigée après la mort du comte. — 44 (fol. 297). « Lettre escrite sous le nom de Loüis treize... au pape Urbain huit, pour le porter à transférer le titre et élection de roy des Romains de la maison d'Autriche eu un autre... » — 45 (fol. 303). « Bulle du Pape pour la défense des droits du siége apostolique et de quelques églises particulières... » (Saint-Pierre de Rome, 7 juin 1641.) — 46 (fol. 315). « Traicté du prince de Mourgues avec S. M., du 8e juillet 1641, ensemble les mémoires des demandes que le prince de Mourgues supplie... le Roy d'agréer qu'elle soient incérées dans le traicté de Péronne, du 14e septembre 1641. » — 47 (fol. 325). « Articles et conditions soubs lesquelles les estats généraux du principat de Catalogne, tenus le 23e janvier dernier, ont sousmis led. principat et les comtez de Roussillon et Sardaigne à l'obéissance du... roy de France... » — 48 (fol. 340). « Illustrissimi legati Suecici ad amicum epistola de tractatibus pacis. » (Hambourg, 15/25 mars 1642.) Avec post-scriptum, signé : « J. Salvius ». (12/22 avril 1642.) In-fol., 16 p. — 49 (fol. 348). Testament du cardinal de Richelieu. Hôtel de la vicomté de Narbonne. (23 mai 1642.) — 50 (fol. 376). « Judicium Europae de morbo Cardinalis-ducis. »

XVIIe siècle. Papier. 378 feuillets. 370 sur 250 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 797.)

436 (B E, 87 a). Mélanges historiques, plus particulièrement relatifs au XVIIe siècle et au règne de Louis XIII ; journal du parlement de Paris (1610-1640), etc.

1 (fol. 2). « Les édicts, déclarations, lettres patantes et commissions du Roy pour le desseichement des marais, pallus et terres inondées de ce royaume..., pour y retirer plusieurs familles de Flamends, Holandois et autres estrangers... » (1599-1625.) Paris, Pierre Charpentier, 1634, in-8, 120 p. — 2 (fol. 62). « Le transport du Dauphiné faict à la maison et couronne de France par M. le dauphin de Viennois, l'an mil trois cens quarante trois », par J. Balesdens. Paris, André Soubron, 1639, in-8, 42 p. — 3 (fol. 90). « Statuta Collegii Cardinalitii, cum aliquot senatusconsultis pro eorumdem sta-

tutorum interpretatione factis, quae quidem magister Emundus Richer, doctor theologus et magnus Collegii magister, in certos distinxit articulos et anno MDCXXVII typis edenda curavit... » (1302-1610.) In-4, 68 p. — 4 (fol. 124). « Recueil des principaux tiltres concernant l'acquisition de la propriété des masure et place où a esté bastie la maison (appellée vulgairement l'hostel de Bourgongne) sise en cette ville de Paris, és ruës de Mauconseil et Neufve Saint-François, faicte par... la confrérie de la passion et résurrection de Nostre Seigneur..., maison et hostel de Bourgogne, dès le 30... aoust 1548..., à l'encontre des convices et calomnies théatrales de Robert Guérin, dict La Fleur...» (1402-1629.) Paris, 1632, in-4, 71 p. — 5 (fol. 160). « Lettres patentes... touchant le don faict par Sa Majesté des duchez d'Orléans, Chartres et comté de Blois à Monsieur, son frère unique, en tiltre d'apanage... » (1626-1627). Paris, Augustin Courbé, 1627, in-4, 33 p. — 5 *bis*. « Extraict des registres du Conseil d'Estat » : arrêt attribuant au duc d'Orléans le droit de donner titres et provisions pour les domaines engagés de son apanage. (Paris, 12 décembre 1626.) In-4, 3 p. — 5 *ter*. « Contract de mariage de Monsieur... avec... Marie de Bourbon, souveraine de Dombes, duchesse de Montpensier... » (Château de Nantes, 5 août 1626.) In-4, 6 p. — 5 *quater*. Lettres de sauvegarde pour les domaines de Monsieur. (Paris, 8 mars 1627.) In-4, 4 p.

6 (fol. 186). « Réglement général pour le nettoyement des rues de ville et fauxbourgs de Paris. » (Paris, 3 décembre 1638.) In-4, 20 p. — 7 (fol. 196.) « Déclaration du Roy pour le restablissement du commerce par mer et par terre, en tous pays estrangers, de toutes sortes de danrées et marchandises. » (Saint-Germain-en-Laye, 19 novembre 1639.) Paris, Pierre Rocolet, 1639, in-4, 7 p. — 8 (fol. 200). « Édict du Roy portant création de deux offices héréditaires et domaniaux de receveurs et deux controlleurs des consignations, alternatifs et triennaux, en toutes les cours et jurisdictions du royaume. » (Saint-Germain-en-Laye, décembre 1639.) Paris, Antoine Estienne, 1640, in-4, 16 p. — 9 (fol. 208). « Lettres de jussion pour la vérification et enregistrement pur et simple des édicts et déclarations des commissaires aux saisies réelles, greffiers et leurs controlleurs, receveurs et controlleurs des consignations, coupe et vente des balliveaux des forests, notifications, et gardes des petits seels des contracts et autres actes passez pardevant notaires. » (Saint-Germain-en-Laye, 23 janvier 1640.)

Ibid., 1640, in-4, 8 p. — 10 (fol. 212). « Édicts et déclarations... » : liste de trente-trois pièces, qui suivent, relatives à des créations d'offices. Ibid., 1640, in-4, 4 p. — 10[2-31]. Vingt-neuf pièces relatives à des créations d'offices, soit trente et une au total, les art. 8 et 9, qui précèdent, constituant les nos III et IX de ce recueil; les nos VIII et XVII manquent. (1636-1640.) Ibid., 1640, in-4, 258 p. en tout. On trouve, d'autre part, dans ce recueil, une « Déclaration... pour la confirmation à perpétuité de l'exemption des tailles, aydes et autres impositions à toutes personnes qui en jouissent... » (Saint-Germain-en-Laye, 29 février 1640.) Ibid., 1640, in-4, 11 p. — 11 (fol. 379). « Édict et déclaration... portant reiglement sur le fait des amendes de la Cour. » (Saint-Germain-en-Laye, décembre 1639.) Paris, F. Rocolet, 1640, in-4, 7 p. — 12 (fol. 377). « Déclaration... portant que les greffes des notifications, places de clercs, parisis et controlle d'iceux, alternatifs et triennaux, créez par édict du mois de décembre 1639,... seront unis... aux anciens... » (Amiens, 9 août 1640.) Paris, A. Estienne, 1640, in-4, 15 p. — 13 (fol. 385). « Édict... portant révocqation des annoblissemens accordez depuis trente ans... » (Saint-Germain-en-Laye, novembre 1640.) Paris, P. Rocolet, in-4, 20 p.

14 (fol. 395). « Édict... pour la subvention généralle du vingtième sur les denrées et marchandises, ensemble le remboursement de ceux qui ont payé la taxe des aysez. » (Saint-Germain-en-Laye, novembre 1640.) Ibid., 1640, in-4, 19 p. — 14*bis* (fol 405). « Table par inventaire de toutes les pièces contenues en ce carton... » — 15 (fol. 411). Déclaration royale rétablissant Gaston d'Orléans dans ses pensions et panages. (Saint-Germain-en-Laye, 1er décembre 1642.) — 16 (fol. 417). « Déclaration du Roy sur la régence de la Reyne. » (Saint-Germain-en-Laye, avril 1643.) Paris, A. Estienne et P. Rocolet, 1643, in-8, 29 p. — 17 (fol. 433). « Séance du roy Louis XIV tenant son lit de justice en son Parlement, le 18 may 1643. » Paris, Sébastien Cramoisy, 1643, in-8, 23 p. — 18 (fol. 445). « Les oracles de la justice au Roy, sur les actions illustres de son parlement de Paris. » — 19 (fol. 453). « Discours, fort et hardy, d'un avocat général au Roy, contre quelques édits bursaux et une création d'offices nouveaux de judicature... » (Vers 1636.) — 20-21 (fol. 459). Requêtes du parlement de Bourgogne au Chancelier et au cardinal Mazarin, à l'occasion de l'interdiction dont M. le Prince

avait frappé le parlement, celui-ci « n'ayant pu vérifier 19 ou 20 édits... à cause de la misère du peuple... » — 22 (fol. 453). Lettres de Philippe III attribuant à son fils Charles le comté de Valois, et à son fils Louis le comté de Beaumont-sur-Oise. (Paris, février 1285.) — 23-24 (fol. 467). Deux actes de Louis IX constituant l'apanage de ses fils, Jean et Pierre. (Paris, mars 1269.) — 25 (fol. 471). « Remonstrances du Parlement pour empescher le transport de l'évesque de Noyon à Rome. » (9 mars 1556.) — 26 (fol. 477). Lettres de Charles IX attribuant le produit de la régale à la Sainte-Chapelle du Palais à Paris. (Moulins, 20 février 1566.)

27-39. Documents relatifs au cardinal de Richelieu et à la marine. — 27 (fol. 481). « Lettres de don faict à Son Éminence par Sa Majesté de la charge de grand maître... de la navigation et commerce de France... » (Saint-Germain-en-Laye, octobre 1626.) — 28 (fol. 487). « Don... des droictz d'admiraulté... » (Paris, 18 avril 1627.) — 29 (fol. 489 v°). « Rupture de la paix avec l'Anglois... » (Saint-Germain-en-Laye, 7 septembre 1627.) — 30 (fol. 492). « Lettres de provision de la charge de grand maître... de la navigation aux mers de Levant comme aux mers de Ponant, pour M. le cardinal duc de Richelieu... » (Privas, juin 1629.) — 31 A (fol. 493). « Lettres patentes... portant don à S. E. du droict d'ancrage, sa vie durant... » (Paris, 18 décembre 1628.) — 31 B (fol. 496 v°). « Coppie d'arrest du Conseil pour le droict d'ancrage... » (Valence, 23 mai 1629.) — 31 C-D (fol. 497 v°). « Arrest de vérification à la chambre des comptes de Bretagne de ce qui se doibt prendre pour chacun congé et passeport. » (Nantes, 16 mai 1629.) « ... Pancarte desdictz devoirs. » (Nantes, 21 mai 1629.) — 31 E (fol. 502 v°). « Lettre escrite à M. le comte d'Allais par Son Éminence. » — 31 F (fol. 503). « Don faict à Son Éminance par Sa Majesté des droictz d'admirauté en Provence, comme en Ponant. » (Camp de La Neufville, 12 septembre 1633.) — 31 G (fol. 507). « Lettres patentes... par lesquelles Sa Majesté accorde à Son Éminance la faculté de pouvoir nommer aux offices de Levant comme en Ponant et que les officiers prendront attache... » (Chantilly, 8 juillet 1633.) — 31 H (fol. 510 v°). « Déclaration du Roy en faveur de Son Éminance, portant deffenses à toutes personnes de donner congez et passeportz ny establir aucuns visiteurs, comme aussy de juger aucunes prises. » (Fontainebleau, 10 juillet 1637.)

31 I (fol. 516). « Pouvoir donné par Sa Majesté à M. le comte d'Harcourt de commander l'armée navalle de Levant, avec l'attache de Son Éminance sur iceluy. » (Compiègne, 4 mai 1638.) — 31 L (fol. 520). « Pouvoir donné par Sa Majesté à M. l'archevesque de Bourdeaux de commander l'armée navalle de Ponant... » (Compiègne, 4 mai 1638.) — 32-33 (fol. 523). « Lettres pattentes du gouvernement de Guyenne en faveur de M. le prince. » (Saint-Germain-en-Laye, 6 octobre 1638.) — 34 (fol. 526 v°). « Pouvoir donné à M. le conte d'Harcourt... pour commander l'armée de Levant... » (Saint-Germain-en-Laye, 14 février 1639.) — 35 (fol. 530). « Commission à M. Amelot, intendant de la justice en l'armée navalle de Ponant. » (Même date.) — 36 (fol. 532). « Déclaration du Roy pour le consulat de Gennes. » (Même date.) — 37 (fol. 534 v°). « Commission à M. le conte de Charotz [pour commander aux capitaines des vaissaux et maîtres de barques et frégates du port de Calais tout ce qui conviendra pour le service du Roy]. » (Paris, 4 avril 1639). — 38 (fol. 535 v°). « Commission de M. l'archevesque de Bourdeaux [pour, en qualité de lieutenant général, commander l'armée navalle du Levant pendant l'année 1640]. » (Saint-Germain-en-Laye, 1640.) — 39 (fol. 538 v°). « Commission [au sieur Deschamps] pour la conduitte des forsatz. » (Rueil, 14 mars 1640).

40 (fol. 540). « Procès-verbal de la réponse de l'archevêque d'Auch à la signification de l'arrêt du 18 février 1626. — 41 (fol. 542). Extrait du plaidoyer de l'avocat général Talon sur la régale. (14 janvier 1611). 2 f. — 42 (fol. 544). « Lettres patentes... portant que les apellations qui seront interjettées des jugemens rendus en matière civille au Conseil d'Artois, ressortiront nüement et sans moyen en la cour de parlement de Paris... » (Saint-Germain-en-Laye, 15 février 1641.) — 43 (fol. 545). Requête du procureur général à la chambre des vacations, relative à la bulle *Constitutio super preservatione jurium sedis apostolicæ*, du 5 juin 1641. — 44 (fol. 547). Lettre du Roi au Parlement, notifiant la mort du cardinal de Richelieu et l'entrée de Mazarin au Conseil. (Paris, 5 décembre 1642.) — 45 (fol. 548). Lettre du Roi au Parlement, relative à la conspiration de Cinq-Mars. (Fontainebleau, 6 août 1642.)

46 (fol. 550). Lettre de jussion au Parlement, pour l'enregistrement d'une déclaration. (Saint-Germain-en-Laye, 6 août 1643.) — 47 (fol. 551). Lettre du Roi au Parlement, relative aux victoires remportées en Roussillon et au *Te Deum* qui sera célébré à Notre-Dame de

Paris. (Narbonne, 8 avril 1642.) — 48, 49, 52-54, 55c, 56 a, 58 et 60 (fol. 553 et suiv.). Journal du parlement de Paris (1610-1640). Original. — 50 (fol. 578). Déclaration du sieur de La Ville-aux-Clercs, secrétaire des commandements du Roi, au Parlement, relative aux menées de la chambre des Enquêtes. (15 janvier 1636.) — 51 (fol. 591). Déclaration royale contre le parlement de Rouen. (Saint-Germain-en-Laye, 3 mars 1636.) — 55 (fol. 603). Arrêt du Conseil d'État relatif aux conseillers de nouvelle création de la chambre des Enquêtes. (Saint-Germain-en-Laye, 19 mars 1638.)

56 (fol. 605). Lettre de cachet à la Grand Chambre, portant défense aux chambres des Enquêtes de s'occuper de l'affaire des rentes sur l'Hôtel-de-Ville. (Saint-Germain-en-Laye, 27 mars 1638.) — 55 a (fol. 607). Autre, pour l'exécution de l'arrêt du Conseil du 19 mars 1638. (Saint-Germain-en-Laye, 28 mars 1638.) — 55 b (fol. 611). Lettres patentes portant interdiction de conseillers de la troisième chambre des Enquêtes. (Saint-Germain-en-Laye, 31 mars 1638.) 2 f. — 64 (fol. 615). « Lettres patentes... en forme d'édict... », interdisant au Parlement la connaissance des affaires publiques (Saint-Germain-en-Laye, février 1641.) Paris, P. Rocolet, 1641, in-8, 24 p. — 59 (fol. 629). Mémoire du Premier Président aux chambres des Enquêtes. [2 décembre 1638.] — 60 a (fol. 633). Lettres de jussion au Parlement, pour l'enregistrement de l'édit de création de seize maîtres des Requêtes de l'Hôtel. (Saint-Germain-en-Laye, 4 février 1640.) — 60 b (fol. 635). Lettre de cachet interdisant aux maîtres des Requêtes de l'Hôtel d'assister à une réunion des chambres du Parlement. (Saint-Germain-en-Laye, 13 février 1640.) — 60 c (fol. 636). Autre, blâmant quatre maîtres des Requêtes de l'Hôtel qui avaient assisté à la réunion. (Même date.) — 61 (fol. 637). Lettres patentes enjoignant au Parlement d'enregistrer l'édit de création de seize maîtres des Requêtes de l'Hôtel, nombre réduit à douze. (Saint-Germain-en-Laye, 16 avril 1640.) — 62 (fol. 639). Lettre de cachet suspendant de ses fonctions Perrot, président en la quatrième chambre des Enquêtes. (Saint-Germain-en-Laye, 22 avril 1640.) — 63 (fol. 641). Lettres patentes rétablissant la troisième chambre des Enquêtes. (Saint-Germain-en-Laye, 20 avril 1640.) — 65 (fol. 643). Lettre de cachet ordonnant de pourvoir d'un titulaire la charge vacante de Paul Scarron. (Saint-Germain-en-Laye, 21 mai 1641.)

XVIIe siècle. Papier. 644 feuillets. 375 sur 230 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 798.)

437-472 (B e, 90). — Collection d'extraits des registres du Parlement de Paris, provenant de Bignon, avocat général au Parlement.

437. Tome I. nov. 1407-août 1462. —189 feuillets.

438. Tome II. nov. 1495-sept. 1515. — 340 ff.

439. Tome III. nov. 1515-oct. 1524. — 182 ff.

440. Tome IV. nov. 1524-oct. 1526. — 306 ff.

441. Tome V. nov. 1526-sept. 1533. — 272 ff.

442. Tome VI. nov. 1533-nov. 1544. — 253 ff.

443. Tome VII. nov. 1544-oct. 1551. — 256 ff.

444. Tome VIII. nov. 1551-déc. 1554. — 226 ff.

445. Tome IX. juill. 1555-oct. 1558. — 184 ff.

446. Tome X. nov. 1558-sept. 1560. — 164 ff.

447. Tome XI. nov. 1560-mars 1562. — 228 ff.

448. Tome XII. avril 1562-oct. 1563. — 248 ff.

449. Tome XIII. nov. 1563-sept. 1566. — 186 ff.

450. Tome XIV. nov. 1566-oct. 1570. — 200 ff.

451. Tome XV. nov. 1570-sept. 1576. — 218 ff.

452. Tome XVI. nov. 1576-oct. 1580. — 156 ff.

453. Tome XVII. nov. 1580-sept. 1584. — 168 ff.

454. Tome XVIII. nov. 1584-sept. 1588. — 158 ff.

455. Tome XIX. nov. 1588-oct. 1595. — 241 ff.

456. Tome XX. nov. 1595-oct. 1597. — 165 ff.

457. Tome XXI. nov. 1597-oct.1601. — 155 ff.

458. Tome XXII. nov. 1601-août 1606. — 133 ff.

459. Tome XXIII. nov. 1606-sept. 1611. — 139 ff.

460. Tome XXIV. nov. 1611-oct. 1617. — 306 ff.

461. Tome XXV. nov. 1617-août 1623. — 306 ff.

462. Tome XXVI. nov. 1623-oct. 1627. — 287 ff.

463. Tome XXVII. nov. 1576-sept. 1582. — 206 ff.

464. Tome XXVIII. nov. 1582-oct. 1587. — 177 ff.

465. Tome XXIX. « Registres du Parlement, de 1340 à 1629 » : extraits des registres du Parlement ; — documents relatifs aux Conseil d'État, Conseil privé, Conseil des finances, au Chancelier ou Garde des sceaux ; — extraits d'un ancien registre trouvé parmi les papiers de feu Gassot, secrétaire du Roi et de ses finances ; — documents relatifs

aux secrétaires d'État; — « ordonnance en françois pour le trésor et finances du Roy » (19 janvier 1314); — documents relatifs aux finances du royaume, aux subsistances, aux fortifications; — extraits des registres des Requêtes de l'Hôtel et du Conseil privé; — documents relatifs aux faux-monnayeurs, au marquis de La Vieuville, à la Chambre de justice de l'Arsenal; — « recueil des plus généralles considérations servans au maniement des affaires publicques », suivi d'une table alphabétique des matières; — « duchez et pairies de France, 1627; P. Dupuy »; — « Apologie de M. le duc de Rohan sur les derniers troubles à cause de la religion »; — « Avis d'Estat, par M. de Rohan. » — 283 feuillets.

466-467. Tomes XXX-XXXI. Répertoire des registres d'Ordonnances (XIIIe-XVIe siècle).

466. Tome XXX. « Répertoire du registre intitulé : Les Antiennes ordonnances [XIIIe-XVe siècle, 303 art.]; — répertoire du registre des Ordonnances du temps que le Parlement seoit à Poictiers [XIVe-XVe siècle, 128 art.]; — Livre croisé [XVe siècle, 88 art.]; — répertoire inventorié des Ordonnances Barbines [XVe siècle, 275 art.] »; — répertoire des trois volumes d'Ordonnances de Louis XI (305, 326 et 209 art.); — des Ordonnances de Charles VIII (220 art.); — des Ordonnances de Louis XII (286 art.); — des cinq volumes des Ordonnances de François Ier (439, 413, 487, 335 et 313 art.); — des sept volumes des Ordonnances de Henri II (443, 458, 445, 460, 438, 466 et 289 art.). — 254 feuillets.

467. Tome XXXI. François II-Henri IV et Ordonnances enregistrées au parlement de Tours (1587-1594). — 286 feuillets.

468. Tome XXXII. Remontrances du Parlement contre les Concordats, avec la réponse du chancelier Du Prat. — 148 feuillets.

469. Tome XXXIII. Des ducs et pairs. — 189 feuillets.

470-471. Tomes XXXIV-XXXV. Extraits des registres du Conseil des parlements de Tours et Châlons.

470. Tome XXXIV. Parlement de Tours (mai 1589-février 1592). — 208 feuillets.

471. Tome XXXV. Parlement de Tours, suite (février 1592-avril 1594). Parlement de Châlons (nov. 1590-avril 1594). — 236 feuillets.

472. Tome XXXVI. Procès de Guillaume Poyet (1544-1545). — 225 ff.

XVIIe siècle. Papier. 36 volumes. 365 sur 250 millim. Rel. veau fauve, aux armes et chiffre de Bignon.

473-719 (B e, 90 a et B g, 17 a). — Collection d'extraits des registres du Parlement de Paris.

473-474 (B e, 90 a). Registres *Olim*. (1254-1319.) — (Collection Le Nain, n°s 1-2.)

473. Vol. I. (1254-1318.) — 314 feuillets. (1.)

474. Vol. II. (1257-1319.) — 485 ff. (2.)

475-485 (B g, 17 a). Registres des *Jugés*, *lettres et arrêts*. (1276-1417.) — (Collection Le Nain, n°s 3-13.)

475. Vol. I. (1319-1334.) — 334 feuillets. (3.)

476. Vol. II. (1300-1354.) — 446 ff. (4.)

477. Vol. III. (1338-1351.) — 571 ff. (5.)

478. Vol. IV. (1276-1363.) — 584 ff. (6.)

479. Vol. V. (1363-1372.) — 476 ff. (7.)

480. Vol. VI. (1369-1377.) — 442 ff. (8.)

481. Vol. VII. (1377-1388.) — 479 ff. (9.)

482. Vol. VIII. (1386-1397.) — 611 ff. (10.)

483. Vol. IX. (1299-1404.) — 604 ff. (11.)

484. Vol. X. (1360-1388.) — 287 ff. (12.)

485. Vol. XI. (1404-1417.) — 304 ff. (13.)

486 (B g, 17 a). Additions aux *Jugés*. (1318-1358.)

Fol. 466. « C'est la premiere ordenance dou Parlement. Ce est l'ordenance que li Roys faict pour son Parlement. Et premierement, que tuit cil qui auront à faire en Parlement... — Cette ordonnance est tirée d'un rouleau en parchemin escrit du mesme temps qu'elle a esté faicte, lequel est en les mains de M. d'Érouval. [1318] — C'est la nouvelle ordenance qui n'est pas encore publiée. » — 471 ff. — (Collection Le Nain, n° 14.)

487-489 (B g, 17 a). Registres des *Plaidoiries* et du *Conseil*. (1364-1395.) — (Collection Le Nain, n°s 15-17.)

487. Tome I. nov. 1364-août 1381. — 509 feuillets. (15.)

488. Tome II. nov. 1383-août 1391. — 576 ff. (16.)

489. Tome III. nov. 1391-août 1395. — 267 ff. (17.)

490 (B g, 17 a). « Mémoires du Parlement. Volume I. » Registre des *Plaidoiries* et du *Conseil*. (Nov. 1364-mai 1418.) — 638 pages. 400 sur 278 millim. — (Collection Le Nain, n° 18.)

491-635 (B e, 90 a). Registres du *Conseil*. (1400-1751.) — (Collection Le Nain, n°s 19-163.)

491. Tome I[1]. nov. 1400-octobre 1414. — 308 feuillets. (19.)

492. Tome II[1]. nov. 1414-sept. 1428. — 366 ff. (20.)
493. Tome II[2]. nov. 1414-oct. 1428. — 129 ff. (21.)
494. Tome III. nov. 1428-févr. 1466. — 564 ff. (22.) (1).
495. Tome IV. nov. 1469-sept. 1481. — 437 ff. (23.)
496. Tome V. nov. 1481-juin 1489. — 417 ff. (24.)
497. Tome VI. nov. 1489-sept. 1500. — 577 ff. (25.)
498. Tome VII. nov. 1500-oct. 1515. — 459 ff. (26.)
499. Tome VIII. nov. 1505-oct. 1524. — 506 ff. (27.)
500. Tome IX. nov. 1524-mai 1525. — 353 ff. (28.)
501. Tome X. mai-nov. 1525. — 329 ff. (29.)
502. Tome XI. nov. 1525-nov. 1527. — 330 ff. (30.)
503. Tome XII. déc. 1499-sept. 1528. — 518 ff. (31.)
504. Tome XIII. nov. 1528-nov. 1531. — 328 ff. (32.)
505. Tome XIV. nov. 1531-nov. 1535. — 371 ff. (33.)
506. Tome XV. nov. 1535-oct. 1539. — 411 ff. (34.)
507. Tome XVI. nov. 1539-avril 1543. — 410 ff. (35.)
508. Tome XVII. mai 1543-nov. 1544. — 393 ff. (36.)
509. Tome XVIII. nov. 1544-oct. 1546. — 443 ff. (37.)
510. Tome XIX. nov. 1546-avril 1549. — 464 ff. (38.)
511. Tome XX. avril 1549-oct. 1550. — 374 ff. (39.)
512. Tome XXI. nov. 1550-avril 1552. — 488 ff. (40.)
513. Tome XXII. avril 1552-oct. 1553. — 452 ff. (41.)
514. Tome XXIII[1]. nov. 1553-déc. 1554. — 458 ff. (42.)
515. Tome XXIII[2]. janv.-juin 1555. — 314 ff. (43.)
516. Tome XXIV[1]. juill. 1555-juin 1556. — 363 ff. (44.)
517. Tome XXIV[2]. juill. 1555-déc. 1556. — 299 ff. (45.)
518. Tome XXV. juill. 1556-juin 1557. — 508 ff. (46.)
519. Tome XXVI. juill. 1557-juill. 1558. — 479 ff. (47.)
520. Tome XXVII. juill. 1558-nov. 1559. — 359 ff. (48.)
521. Tome XXVIII[1]. nov. 1559-juill. 1561. — 433 ff. (49.)
522. Tome XXVIII[2]. nov. 1560-sept. 1561. — 188 ff. (50.)
523. Tome XXIX[1]. nov. 1561-oct. 1562. — 297 ff. (51.)

(1) On lit sur le titre : « Ad instar originalis transcriptum est hoc registrum per me Petrum de Males, in urbe Londini, sub gratia et facultate augustissimi Parlamenti dictae villae, concessa D. D. Christophoro du Harlay, Regis Galliae ambassiatore. — Ce qui est tiré d'Angleterre est depuis le 1er fueillet jusques au 184. — Nota que ce registre ne se trouve point parmy ceux du Parlement, ayant été emporté en Angleterre lorsque les Anglois furent chassés de Paris par les gens de Charles 7. »

524. Tome XXIX². nov. 1561-nov. 1562. — 381 ff. (52.)

525. Tome XXX¹. nov. 1562-nov. 1563. — 251 ff. (53.)

Avec des extraits des registres des *Plaidoiries* (novembre 1395-juillet 1473).

526. Tome XXX². nov. 1562-oct. 1563. — 393 ff. (54.)

527. Tome XXXI. nov. 1563-oct. 1564. — 352 ff. (55.)

528. Tome XXXII. nov. 1564-oct. 1565. — 425 ff. (56.)

529. Tome XXXIII¹. nov. 1565-juill. 1566. — 286 ff. (57.)

530. Tome XXXIII². déc. 1564-nov. 1566. — 226 ff. (58.)

531. Tome XXXIV. nov. 1566-juill. 1567. — 191 ff. (59.)

532. Tome XXXV. nov. 1567-oct. 1568. — 463 ff. (60.)

533. Tome XXXVI. nov. 1568-nov. 1569. — 268 ff. (61.)

534. Tome XXXVII. nov. 1569-août 1571. — 400 ff. (62.)

535. Tome XXXVIII. août 1571-oct. 1572. — 345 ff. (63.)

536. Tome XXXIX. nov. 1572-oct. 1573. — 340 ff. (64.)

537. Tome XL¹. nov. 1573-oct. 1578. — 322 ff. (65.)

538. Tome XL². nov. 1573-oct. 1575. — 431 ff. (66.)

539. Tome XL³. nov. 1575-oct. 1577. — 398 ff. (67.)

540. Tome XLI¹. nov. 1577-oct. 1579. — 429 ff. (68.)

541. Tome XLI². nov. 1578-sept. 1583. — 310 ff. (69.)

542. Tome XLI³. nov. 1579-juin 1582. — 413 ff. (70.)

543. Tome XLI⁴. juin 1582-oct. 1584. — 401 ff. (71.)

544. Tome XLII¹. sept. 1583-mars 1588. — 290 ff. (72.)

545. Tome XLII². nov 1584-juill. 1587. — 441 ff. (73.)

546. Tome XLII³. août 1587-oct. 1590. — 419 ff. (74.)

547. Tome XLIII¹. nov. 1587-oct. 1593. — 290 ff. (75.)

Fol. 255. Extraits d'un livre imprimé, conservé dans la bibliothèque de M. de Mesmes : assassinat du cardinal de Lorraine et du duc de Guise, affaires religieuses, ordonnances du prévôt de Paris sur l'alimentation de la ville.

548. Tome XLIII². nov. 1590-oct. 1594. — 360 ff. (76.)

549. Tome XLIV¹. nov. 1593-oct. 1595. — 320 ff. (77.)

550. Tome XLIV². nov. 1594-oct. 1595. — 196 ff. (78.)

551. Tome XLV¹. nov. 1595-oct. 1597. — 332 ff. (79.)

552. Tome XLV². nov. 1595-oct. 1597. — 341 ff. (80.)

553. Tome XLVI¹. nov. 1597-août 1602. — 326 ff. (81.)

554. Tome XLVI². nov. 1597-oct. 1599. — 310 ff. (82.)
555. Tome XLVI³. nov. 1599-sept. 1603. — 375 ff. (83.)
556. Tome XLVII¹. mars 1600-sept. 1611. — 319 ff. (84.)
557. Tome XLVII². nov. 1603-oct. 1611. — 523 ff. (85.)
558. Tome XLVIII¹. nov. 1611-sept. 1616. — 343 ff. (86.)
559. Tome XLVIII². nov. 1611-juill. 1616. — 289 ff. (87.)
560. Tome XLIX¹. janv. 1617-août 1623. — 297 ff. (88.)
561. Tome XLIX². août 1616-sept. 1623. — 549 ff. (89.)
562. Tome L¹. nov. 1623-oct. 1629. — 299 ff. (90.)
563. Tome L². nov. 1623-sept. 1629. — 522 ff. (91.)
564. Tome LI¹. nov. 1629-sept. 1633; juin 1582-janv. 1638. Mercuriales : juill. 1613-janv. 1634. — 270 ff. (92.)
565. Tome LI². nov. 1629-oct. 1632. — 248 ff. (93.)
566. Tome LI³. nov. 1632-oct. 1636. — 286 ff. (94.)
567. Tome LII. nov. 1633-oct. 1639. — 361 ff. (95.)
568. Tome LIII. nov. 1636-oct. 1639. — 404 ff. (96.)
569. Tome LIV¹. nov. 1639-oct. 1642. — 323 ff. (97.)
570. Tome LIV². nov. 1639-sept. 1643. — 427 ff. (98.)
571. Tome LV¹. nov. 1642-nov. 1645. — 498 ff. (99.)
572. Tome LV². nov. 1643-sept. 1645. — 433 ff. (100.)
573. Tome LVI¹. nov. 1645-janv. 1649. — 436 ff. (101.)
574. Tome LVI². nov. 1645-oct. 1649. — 646 ff. (102.)
575. Tome LVII¹. janv. 1649-juin 1650. — 410 ff. (103.)
576. Tome LVII². juin 1650-oct. 1651. — 454 ff. (104.)
577. Tome LVII³. nov. 1649-oct. 1651. — 434 ff. (105.)
578. Tome LVIII¹. nov. 1651-oct. 1654. — 535 ff. (106.)
579. Tome LVIII². nov. 1651-sept. 1654. — 596 ff. (107.)
580. Tome LIX. nov. 1654-sept. 1657. — 456 ff. (108.)
581. Tome LX. nov. 1657-oct. 1659. — 451 ff. (109.)
582. Tome LXI. nov. 1659-oct. 1660. — 408 ff. (110.)
583. Tome LXII. nov. 1660-sept. 1661. — 418 ff. (111.)
584. Tome LXIII. nov. 1661-sept. 1662. — 353 ff. (112.)
585. Tome LXIV. nov. 1662-sept. 1664. — 604 ff. (113.)
586. Tome LXV. nov. 1664-oct. 1665. Plaidoiries : juill.-oct. 1597. Ordonnances, volume RRR : janv. 1662-déc. 1663; volume SSS : nov. 1664-sept. 1665. — 456 ff. (114.)
587. Tome LXVI. nov. 1665-sept. 1667. — 443 ff. (115.)
588. Tome LXVII. nov. 1667-sept. 1669. — 429 ff. (116.)

589. Tome LXVIII. janv. 1669-sept. 1672. — 419 ff. (117.)
590. Tome LXIX. nov. 1672-sept. 1674. — 449 ff. (118.)
591. Tome LXX. nov. 1674-sept. 1676. — 440 ff. (119.)
592. Tome LXXI. nov. 1676-sept. 1678. — 363 ff. (120.)
593. Tome LXXII. nov. 1678-sept. 1680. — 367 ff. (121.)
594. Tome LXXIII. nov. 1680-oct. 1682. — 370 ff. (122.)
595. Tome LXXIV. nov. 1682-oct. 1684. — 368 ff. (123.)
596. Tome LXXV. nov. 1684-oct. 1686. — 329 ff. (124.)
597. Tome LXXVI. nov. 1686-sept. 1688. — 418 ff. (125.)
598. Tome LXXVII. nov. 1688-oct. 1690. — 446 ff. (126.)
599. Tome LXXVIII. nov. 1690-oct. 1692. — 389 ff. (127.)
600. Tome LXXIX. nov. 1692-oct. 1694. — 335 ff. (128.)
601. Tome LXXX. nov. 1694-oct. 1696. — 462 ff. (129.)
602. Tome LXXXI. nov. 1696-oct. 1698. — 378 ff. (130.)
603. Tome LXXXII. nov. 1698-oct. 1700. — 418 ff. (131.)
604. Tome LXXXIII. nov. 1700-sept. 1702. — 365 ff. (132.)
605. Tome LXXXIV. nov. 1702-oct. 1704. — 362 ff. (133.)
606. Tome LXXXV. nov. 1704-oct. 1706. — 444 ff. (134.)
607. Tome LXXXVI. nov. 1706-oct. 1708. — 513 ff. (135.)
608. Tome LXXXVII. nov. 1708-oct. 1710. — 371 ff. (136.)
609. Tome LXXXVIII. nov. 1710-oct. 1712. — 357 ff. (137.)
610. Tome LXXXIX. déc. 1712-oct. 1714. — 451 ff. (138.)
611. Tome XC. nov. 1714-oct. 1716. — 500 ff. (139.)
612. Tome XCI. nov. 1716-oct. 1717. — 301 ff. (140.)
613. Tome XCII. nov. 1717-oct. 1718. — 453 ff. (141.)
614. Tome XCIII. nov. 1718-sept. 1720. — 538 ff. (142.)
615. Tome XCIV. nov. 1720-oct. 1721. — 288 ff. (143.)
616. Tome XCV. nov. 1721-oct. 1722. — 334 ff. (144.)
617. Tome XCVI. nov. 1722-oct. 1723. — 374 ff. (145.)
618. Tome XCVII. nov. 1723-oct. 1724. — 301 ff. (146.)
619. Tome XCVIII. nov. 1724-oct. 1726. — 329 ff. (147.)
620. Tome XCIX. nov. 1725-oct. 1726. — 335 ff. (148.)
621. Tome C. nov. 1726-oct. 1727. — 376 ff. (149.)
622. Tome CI. nov. 1727-oct. 1728. — 504 ff. (150.)
623. Tome CII. nov. 1728-oct. 1729. — 403 ff. (151.)
624. Tome CIII. nov. 1729-oct. 1730. — 439 ff. (152.)
625. Tome CIV. nov. 1730-oct. 1731. — 613 ff. (153.)
626. Tome CV. nov. 1731-oct. 1732. — 375 ff. (154.)

627. Tome CVI. déc. 1732-oct. 1733. — 598 ff. (155.)
628. Tome CVII. nov. 1733-oct. 1734. — 480 ff. (156.)
629. Tome CVIII. nov. 1734-oct. 1735. — 473 ff. (157.)
630. Tome CIX. nov. 1735-sept. 1736. — 451 ff. (158.)
631. Tome CX. nov. 1736-oct. 1737. — 526 ff. (159.)
632. Tome CXI. nov. 1737-oct. 1738. — 623 ff. (160.)
633. Tome CXII. nov. 1738-oct. 1739. — 555 ff. (161.)
634. Tome CXIII. nov. 1739-oct. 1740. — 483 ff. (162.)
635. Tome CXIV. nov. 1740-nov. 1751. — 615 ff. (163.)

636-640 (B E, 90 a). Additions aux registres du *Conseil*. (1480-1665.) — (Collection Le Nain, n°s 164-168.)

636. Tome I. fév. 1480-janv. 1552. — 386 ff. (118 = 164.)
637. Tome II. déc. 1534-juin 1562. — 363 ff. (119 = 165.)
638. Tome III. juin 1562-août 1612. — 419 ff. (120 = 166.)
639. Tome IV. fév. 1590-juill. 1611. — 170 ff. (121 = 167.)
640. Tome V. mai 1659-oct. 1665. — 164 ff. (122 = 168.)

641-642 (B E, 90 a). Registres du *Conseil*. (1499-1527.) — (Collection Le Nain, n°s 169-170.)

641. Nov. 1499-oct. 1527. — 552 feuillets. (122bis = 169.)
642. Nov. 1527-sept. 1550. — 466 ff. (122ter = 170.)

643-682 (B G, 17 a). Registres des *Plaidoiries*. (1395-1597.) — (Collection Le Nain, n°s 171-209.)

643. Tome I^1. nov. 1395-oct. 1413. — 436 feuillets. (124 = 171.)
644. Tome I^2. nov. 1410-oct. 1413. — 164 ff. (125 = 172.)
645. Tome II. nov. 1413-avril 1436. — 459 ff. (126 = 173.)
646. Tome III. janv. 1439-sept. 1464. — 270 ff. (127 = 174.)
647. Tome IV. nov. 1464-juill. 1476. — 517 ff. (128 = 175.)
648. Tome V^1. nov. 1473-sept. 1486. — 299 ff. 350 sur 245 et 225 millim. (129 = 176.)
649. Tome V^2. nov. 1477-mars 1484. — 550 ff. (130 = 177.)
650. Tome V^3. mars 1484-août 1486. — 445 ff. (131. = 178.)
651. Tome VI. nov. 1486-août 1489. — 581 ff. (132 = 179.)
652. Tome VII. nov. 1489-août 1493. — 632 ff. (133 = 180.)
653. Tôme VIII. nov. 1493-juin 1496. — 505 ff. (134 = 181.)
654. Tome IX. déc. 1496-août 1499. — 550 ff. (135 = 182.)
655. Tome X. nov. 1499-sept. 1505. — 483 ff. (136 = 183.)
656. Tome XI. nov. 1505-août 1509. — 433 ff. (137 = 184.)
657. Tome [XII]. nov. 1509-mars 1513. — 383 ff. (138 = 185.)

658. Tome XIII. avril 1513-avril 1515. — 421 ff. (139 = 186.)

659. Tome XIV. avril 1515-août 1520. — 577 ff. (140 = 187.)

660. Tome XV. nov. 1520-avril 1523. — 481 ff. (141 = 188.)

661. Tome XVI. En déficit. — (142.)

662. Tome XVII. avril 1523-juill. 1524; juill. 1558-janv. 1559. — 464 ff. (143 = 189.)

663. Tome XVIII. nov. 1524-oct. 1529. — 453 ff. (144 = 190.)

664. Tome XIX. nov. 1529-mars 1534. — 423 ff. (145 = 191.)

665. Tome XX. avril 1534-juill. 1537. — 628 ff. (146 = 192.)

666. Tome XXI. nov. 1537-août 1541. — 565 ff. (147 = 193.)

667. Tome XXII. nov. 1541-août 1545. — 543 ff. (148 = 194.)

668. Tome XXIII. nov. 1545-sept. 1548. — 516 ff. (149 = 195.)

669. Tome XXIV. nov. 1548-avril 1550. — 436 ff. (150 = 196.)

670. Tome XXV. avril 1550-févr. 1553. — 410 ff. (151 = 197.)

671. Tome XXVI. févr. 1553-mars 1555. — 407 ff. (152 = 198.)

672. Tome XXVII. avril 1555-avril 1556. — 428 ff. (153 = 199.)

673. Tome XXVIII. mars 1556-avril 1557. — 398 ff. (154 = 200.)

674. Tome XXIX. oct. 1556-mai 1558. — 345 ff. (155 = 201.)

675. Tome XXX. févr. 1559-juin 1560. — 425 ff. (156 = 202.)

676. Tome XXXI. juin 1560-août 1564. — 427 ff. (157 = 203.)

677. Tome XXXII. nov. 1564-juin 1567. — 497 ff. (158 = 204.)

678. Tome XXXIII. juill. 1567-oct. 1571. — 408 ff. (159 = 205.)

679. Tome XXXIV. nov. 1571-avril 1577. — 527 ff. (160 = 206.)

680. Tome XXXV. mai 1577-avril 1591. — 493 ff. (161 = 207.)

681. Tome XXXVI. mars 1582-mai 1595; nov. 1476-sept. 1535. — 464 ff. (162 = 208.)

682. Tome XXXVII. avril 1595-juill. 1597. — 364 ff. (163 = 209.)

683-694 (B G, 17 a). Registres des *Après-dinées*. (1406-1571.) — (Collection Le Nain, n°s 210-221.)

683. Tome I. juin 1406-août 1482. — 417 feuillets. (165 = 210.)

684. Tome II. déc. 1482-août 1486. — 460 ff. (166 = 211.)

685. Tome III. mai 1487-oct. 1492. — 491 ff. (167 = 212.)

686. Tome IV. janv. 1493-sept. 1497. — 559 ff. (168 = 213.)

687. Tome V. nov. 1497-août 1502. — 490 ff. (169 = 214.)

688. Tome VI. déc. 1502-sept. 1506. — 279 ff. (170 = 215.)

689. Tome VII. nov. 1506-août 1509. — 249 ff. (171 = 216.)

690. Tome VIII. nov. 1509-août 1517. — 424 ff. (172 = 217.)

691. Tome IX. déc. 1517-sept. 1528. — 466 ff. (173 = 218.)

692. Tome X. déc. 1528-août 1538. — 486 ff. (174 = 219.)

693. Tome XI. janv. 1539-mai 1556. — 407 ff. (175 = 220.)

694. Tome XII. nov. 1556-mai 1571. — 333 ff. (176 = 221.)

695-696. (B G, 17 a). Grands jours. (1367-1635). — (Collection Le Nain, n°s 222-223.)

695. Tome I. 1367-1540. — 484 feuillets. (177 = 222.)

696. Tome II. 1541-1635. — 588 feuillets. (178 = 223.)

697-698 (B G, 17 a). Parlements de Poitiers, Toulouse et Bourges. (1418-1436.) — (Collection Le Nain, n°s 224-225.)

697. Tome I. Parlement de Poitiers. (1418-1436.) — 277 feuillets. (179 = 224.)

698. Tome II. Parlement de Poitiers, *suite*. (1418-1436.) — Parlement de Toulouse. (Déc. 1422-oct. 1423.) — Parlement de Bourges. (Nov. 1427-mars 1428.) — 520 feuillets. (180 = 225.)

699 (B G, 17 a). Parlement de Châlons. (Nov. 1589-avril 1594). — Registres du *Conseil*. (Nov. 1503-oct. 1504.) — Chambre du domaine. (Oct. 1543-août 1545.) — Registres du *Conseil*. (Mars 1554-déc. 1616.) — 300 feuillets. — (Collection Le Nain, n° 181 = 230.)

700-701 (B G, 17 a). Parlement de Tours. (1589-1594.) — (Collection Le Nain, n°s 226 = 227.)

700. Tome I. mai 1589-juin 1592. — 444 feuillets. (182 = 226.)

701. Tome II. juin 1592-avril 1594. — 348 ff. (183 = 227.)

702 (B G, 17 a). Parlement de Tours, plaidoiries. (Nov. 1589-avril 1594.) — Parlement de Châlons. (Nov. 1590-avril 1594.) — 327 feuillets. — (Collection Le Nain, n° 184 = 228.)

703 (B G, 17 a). Parlement de Tours. (Juin 1589-avril 1594.) — Parlement de Châlons. (Nov. 1590-avril 1594.) — 370 feuillets — (Collection Le Nain, n° 185 = 229.)

704 (B G, 17 a). Parlement de Pontoise. (Août-oct. 1652.) — 253 feuillets. — (Collection Le Nain, n° 186 = 231.)

705-717 (B G, 17 a). « Registres du Parlement », *Conseil*. (Nov. 1550-janv. 1577.) — Treize volumes, dont neuf en déficit. — (Collection Le Nain, n°s 232-237.)

705-709. Tomes I-V. En déficit.

710. Tome VI. nov. 1550-juill. 1555. — 302 feuillets. (198 = 232.)

711. Tome VII. En déficit.

712. Tome VIII. janv. 1557-oct. 1560. — 299 ff. (200 = 234.)

713-715. Tomes IX-XI. En déficit.

716. Tome XII. nov. 1563-juill. 1566. Incomplet de la fin. — 180 ff. (204 = 235.)

717. Tome XIII. nov. 1566-janv. 1577. — 276 ff. (205 = 236.)

718. *Conseil*. Nov. 1515-oct. 1524 et juill. 1555-juin 1556. — 244 ff. (206 = 233.)

719. Mélanges. Nov. 1364-mars 1595. — 867 ff. (193 = 237.)

XVIIe siècle. Papier. 247 volumes. 360 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, nos 1-237.)

720 (B g, 17 a). Extraits des registres du Parlement de Paris. (13 novembre 1600-6 septembre 1630.)

XVIIe siècle. Papier. 461 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, no 238.)

721 (B g, 17 a). Extraits des registres du Parlement de Paris. (12 novembre 1560-27 octobre 1570.)

XVIIe siècle. Papier. 308 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, no 239.)

722 (B g, 17 a). Extraits des registres du Conseil du Parlement, cotés VII^{xx}XII, VII^{xx}XIII, VII^{xx}XV-IX^{xx}. (12 novembre 1566-29 mars 1575.)

XVIIe siècle. Papier. 888 feuillets. 330 sur 230 millim. Rel. veau marbré. — (Collection Le Nain, no 240.)

723-801 (B g, 17 a). Table des matières des registres du Parlement de Paris analysés plus haut sous les numéros 473-719, avec renvoi à ces registres; ceux-ci sont désignés dans la table par la première des deux cotes numériques mentionnées à la suite de l'analyse de chaque registre. En tête de chaque volume une liste des articles de la table. Les extraits s'arrêtent vers l'année 1670.

723. Tome I. Officiers du Parlement. — 458 feuillets. (241.)

724. T. II. Avocats. — 114 f. (242.)

725. T. III-IV. Gens du Roi, avocats et procureurs. — 253 f. (243.)

726. T. V. Chanceliers ou gardes des sceaux. — 298 pages. (244.)

727. T. VI. Conseillers. — 417 f. (245.)

728. T. VII. Conseillers en général, conseillers de la Grand Chambre et des Enquêtes; conseillers clercs, conseillers d'honneur, conseillers-nés. — 485 f. (246.)

729. T. VIII-IX. Greffiers et huissiers. — 226 f. (247.)

730. T. X. Maîtres des Requêtes; avocat du Roi, greffiers, huissiers et procureurs du Roi aux Requêtes de l'Hôtel. — 521 pages. (248.)

731. T. XI-XIII. Premiers présidents, présidents des Enquêtes. — 254 f. (249.)

732. T. XIV. Notaires et secrétaires, procureurs en Parlement, clercs du Palais. — 309 p. (251.)

733. T. XV. Officiers des Requêtes du Palais. — 205 p. (251.)

734. T. XVI. Établissement du Parlement, ses translations; créations de chambres; créations et suppressions d'offices; juridiction du Parlement. — 523 p. (252.)

735. T. XVII. Autorité du Parlement. — 139 f. (253.)

736. T. XVIII. Actions prudentes, lâches et courageuses du Parlement; avis demandé par le Parlement; buvettes; pour quelles causes le Parlement a cessé; conférences faites par le Parlement; dons du Parlement; quand le Parlement a été interdit; mercuriales; plainte du Parlement; plaintes du Parlement et du Roi; quinzaines; si les registres se transportent et si on en tire ou ôte quelques pièces; où se prend le parchemin et l'argent pour faire les registres; de l'antiquité et du nombre des registres; choses sans liaison les concernant; secrets du Parlement révélés; quand le Parlement a vaqué. — 467 p. (254.)

737. T. XIX. Assemblées des diverses chambres. — 382 f. (255.)

738. T. XX et XX *bis*. Cérémonies auxquelles le Parlement a assisté : accouchements, processions, enterrements, entrées, mariages, sacres, couronnements, traités. — Un volume, en deux parties, 423 et 306 p. (256-257.)

739. T. XXI. Députations. — P. 124. « Hoc volumen sic extricatum et in ordinem collocatum super inchoata domini Le Nain, Requestarum magistri, sumptibus et curis domini in suprema curia praesidis Portail, per me Johannem de La Porte, anno 1706. » — 132 f. (258.)

740. T. XXII. Personnes qui ont entrée au Parlement. — 493 p. (259.)

741. T. XXIII. Gages. — 136 f. (260.)

742. T. XXIV. Ouvertures, fins et continuations du Parlement. — 85 f. (261.)

743. T. XXV. Remontrances du Parlement au Roi : table chronologique et table méthodique. — 87 f. (262.)

744. T. XXVI. Translations du Parlement à Tours, Châlons, Poitiers, Pontoise, Montargis; parlement de Languedoc; journal du Parlement (15 janv. 1648-22 oct. 1652). — 732 p. (263.)

745. T. XXVII. Parlements autres que celui de Paris. — 70 f. (264.)

746. T. XXVIII. Instruction des procès, à l'exception des audiences et récusations. — 184 f. (265.)

747. T. XXIX. Audiences, épices et récusations. — 155 f. (266.)

748. T. XXX. Arrêts. — 456 p. (267.)

749. T. XXXI. Procès civils entre les rois, princes et grands seigneurs; procès importants entre particuliers; procès partis; lettres attributives de jugements; lettres pour juger pendant les vacations et les fêtes; commissions de rapporteurs; revision du procès de Tabouet, procureur général au parlement de Dijon. — 363 p. (268.)

750. T. XXXII. Distribution des procès. — 334 p. (269.)

751. T. XXXIII. Procès criminels : table chronologique, table alphabétique. — 898 p. (270.)

752. T. XXXIV. Ecclésiastiques, leurs biens et leurs charges. — 321 p. (271.)

753. T. XXXV. Chanoines, chapitres et chapelains, suivant l'ordre alphabétique des villes ou des établissements. — P. 471. Même note que celle du tome XXI, le mot « adversaria » remplaçant le mot « inchoata » et la date « 1713 » celle de « 1706 ». — 471 p. (272.)

754. T. XXXVI. Archevêques et évêques en général; des archevêques en particulier : Aix-Vienne. — P. 325. Même note. — 325 p. (273.)

755. T. XXXVII. Évêques en particulier : Agde-Xaintes. — P. 377. Même note. — 377 p. (274.)

756. T. XXXVIII. Archidiacres, grand aumônier du Roi, confesseur du Roi, Templiers, chevaliers de divers ordres, curés, légats, vice-légats d'Avignon, officiaux, prêtres, primats, promoteurs, séminaires. — Même note, à la dernière page. — 201 p. (275.)

757. T. XXXIX. Papes, cardinaux, nonces, divers officiers pontificaux de l'Inquisition. — 400 p. (276.)

758. T. XL. Élections aux bénéfices. — Même note à la dernière page. — 195 p. (277.)

759. T. XLI. Religieux en général : oblats, abbés, Mendiants, Billettes, Capucins, Carmes, Célestins, Chartreux, Cordeliers; religieu en particulier : A-F. — Même note à la dernière page, le mot « inchoata » au lieu de « adversaria ». — 393 p. (278.)

760. T. XLII. Religieux en particulier : F(*suite*)-R. — A la dernière page, même note qu'au volume précédent, avec la date « 1716 ». — 247 p. (279.)

761. T. XLIII. Religieux en particulier : S-X. — 331 p. (280.)

762. T. XLIV. Religieuses en général; religieuses en particulier : A-Y. — Même note, à la dernière page. — 327 p. (281.)

763. T. XLV. Réforme des monastères et hôpitaux. (590-1649.) — Même note, à la dernière page. — 141 p. (282.)

764. T. XLVI. Excommunications, interdits et censures par les papes, évêques et autres ecclésiastiques; ce qui a été fait en ces occasions par le Roi ou le Parlement; absolutions, tant à cautèle qu'autrement. — Même note. — 161 p. (283.)

765. T. XLVII. Matières ecclésiastiques : aliénations-grâces, expectatives. — Même note. — 167 p. (284.)

766. T. XLVIII. Matières ecclésiastiques : hôpitaux-vicariats. — 265 p. (285.)

767. T. XLIX. Chambre des comptes; avec une table des titres. — 995 p. (286.)

768. T. L. Châtelet; avec une table des titres. — 675 p. (287.)

769. T. LI. Commissions données par le Roi ou le Parlement; avec une table alphabétique-chronologique. — 437 p. (288.)

770. T. LII. Cour des aides; avec une table des titres. — 357 p. (289.)

771-773. T. LIII-LV. Domaine du Roi; avec une « table alphabétique des seigneuries, terres ou villes acquises ou alliénées, ensemble un chapitre de choses diverses, questions, faits et maximes... »

771. T. LIII. 996-1482. — 469 p. (290.)

772. T. LIV. 1482-1559. — 313 p. (291.)

773. T. LV. 1558-1667. — 535 p. (292.)

774. T. LVI. Domaine du Roi : dons, greffes, notariats et tabellion-

nages, fermes, traites, impositions foraines, officiers du domaine; avec une table. — 372 p. (293.)

775. T. LVII. Eaux et forêts. — 590 p. (294.)

776. T. LVIII. Grands seigneurs : Albanie-d'Aumont. — 553 p. (295.)

777. T. LIX. Grands seigneurs : Dauphin d'Auvergne-Vipart. — 439 p. (296.)

778. T. LX. Hérétiques. — 730 p. (297.)

779. T. LXI. Histoire. — 469 p. (298.)

780. T. LXII. Lettres patentes, leur vérification; avec une table des titres. — 782 p. (299.)

781. T. LXIII. Lettres de permission : ordre alphabétique des matières; avec une table. — 993 p. (300.)

782. T. LXIV. Lettres patentes : A-E; avec une table des titres. — 723 p. (301.)

783. T. LXV. Lettres patentes : E-F; avec une table des titres. — 1080 p. (302.)

784. T. LXVI. Lettres patentes : G-V; avec une table des titres. — 761 p. (303.)

785. T. LXVII. Lettres adressées par le Roi aux officiers du Parlement; avec une table des titres. — 263 p. (304.)

786. T. LXVIII. Lettres écrites par le Parlement ou par les officiers du Parlement; par les chanceliers; par divers aux chanceliers; par les dauphins; par les villes; avec une table des titres. — 208 p. (305.)

787. T. LXIX. Lettres écrites par divers au Parlement; avec une table des titres. — 270 p. (306.)

788. T. LXX. Lettres du Roi et de divers à la Chambre des comptes; lettres de la Chambre des comptes; lettres du Roi à divers; lettres de divers au Roi; lettres de divers à divers; lettres de divers au Parlement, aux officiers tenant les Grands Jours de Poitiers; lettres des Parlements de Paris, de Tours et des officiers des Grands Jours à divers; avec une table des titres. — 337 p. (307.)

789. T. LXXI. Officiers du Parlement, leur réception; avec une table des titres. — 579 p. (308.)

790. T. LXXII. Baillis, sénéchaux, gouverneurs, officiers des bailliages, présidiaux et autres juridictions; avec une table des titres. — 913 p. (309.)

791. T. LXXIII. Baillis, sénéchaux, prévôts; sénéchaussée et viguerie de Toulouse, présidiaux, châtelains, avocats et procureurs du Roi, substituts; avec une table des titres. — 742 p. (310.)

792. T. LXXIV. Bailliages : avocats et procureurs du Roi, enquêteurs, examinateurs, gardes des sceaux, greffiers, substituts; officiers, sergents et huissiers autres que ceux du Parlement, du Châtelet et de la Ville de Paris; sergents conducteurs des prisonniers et condamnés; avec une table des titres. — 471 p. (311.)

793. T. LXXV. Paris : administration municipale; avec une table des titres. — 533 p. (312.)

794. T. LXXVI. Police de la ville de Paris : métiers, maisons, marchands, marchés, octrois, parloir aux bourgeois, pavé, pauvres, peste, place Royale, police, murs, commerce du poisson, portes, administration, Seine, rues, voirie; avec une table des titres. — 596 p. (313.)

795. T. LXXVII. Police à Paris et dans le royaume : A-B; avec une table des titres. — 405 p. (314.)

796. T. LXXVIII. *Idem* : C-V; avec une table des titres. — 705 p. (315.)

797. T. LXXIX. Préséances; avec table alphabétique. — 238 p. (316.)

798. T. LXXX. Rois de France et rois étrangers de la famille royale; avec une table des titres. — 420 p. (317.)

799. T. LXXXI. Villes en général; villes en particulier : A-L; avec une table des titres. — 645 p. (318.)

800. T. LXXXII. Villes en particulier : M-X; avec une table des titres. — 615 p. (319.)

801. T. LXXXIII. Universités, facultés, collèges, imprimeurs, libraires, messagers, notaires, papetiers, parcheminiers; avec une table des titres. — 1011 p. (320.)

XVIII[e] siècle. Papier. 358 sur 238 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n[os] 241-320.)

802-884 (B G, 17 a.) Table des matières des registres du Parlement de Paris.

Minute sur fiches, épinglées sur les feuillets des registres, de la table des matières en 83 tomes, n[os] 723-801.

Les registres d'extraits, auxquelles la table renvoie, sont désignés, dans la minute, par le numéro qu'ils portent dans chaque série parti-

culière, tandis que dans la mise au net, ils le sont par la numérotation générale de la collection. Un certain nombre de volumes portent une mention relative à leur mise au net; quelques-uns sont précédés d'une table des titres.

802. Tome I. — 274 feuillets. (370.)

803. Tome II. — 111 feuillets. (371.)

804. Tome III. — 96 feuillets. (372.)

805. Tome IV. — 118 feuillets. (373.)

806. Tome V. — 108 feuillets. (374.)

807. Tome VI. — 225 feuillets. (375.)

808. Tome VII. — 266 feuillets. (376.)

809. Tome VIII. — 107 feuillets. (377.)

810. Tome IX. — 51 feuillets. (378.)

811. Tome X. — 194 feuillets. (379.)

812. Tome XI. — 63 feuillets. (380.)

813. Tome XII. — 65 feuillets. (381.)

814. Tome XIII. — 64 feuillets. (382.)

815. Tome XIV. — 110 feuillets. (383.)

816. Tome XV. — 82 feuillets. (384.) — Avec un « Répertoire des minutes précieuses qui se trouvent au greffe de la Prévosté de l'Hôtel ». (1567-1647.) 20 feuillets.

817. Tome XVI. — 214 feuillets. (385.)

818. Tome XVII. — 161 feuillets. (386.)

819. Tome XVIII. — 199 feuillets. (387.)

820. Tome XIX. — 284 feuillets. (388.)

821. Tome XX. — 165 feuillets. (389.)

822. Tome XXI. — 125 feuillets. (390.)

823. Tome XXII. — 188 feuillets. (391.)

824. Tome XXIII. — 113 feuillets. (392.)

825. Tome XXIV. — 65 feuillets. (393.)

826. Tome XXV. — 56 feuillets. (394.)

827. Tome XXVI. — 157 feuillets. (395.)

828. Tome XXVII. — 49 feuillets. (396.)

829. Tome XXVIII. — 152 feuillets. (397.)

830. Tome XXIX. — 147 feuillets. (398.)

831. Tome XXX. — 162 feuillets. (399.)

832. Tome XXXI. — 162 feuillets. (400.)

833. Tome XXXII. — 173 feuillets. (401.)

834. Tome XXXIII. — 271 feuillets. (402.)
835. Tome XXXIV. — 251 feuillets. (403.)
836. Tome XXXV. — 255 feuillets. (404.)
837. Tome XXXVI. — 207 feuillets. (405.)
838. Tome XXXVII. — 206 feuillets. 406.)
839. Tome XXXVIII. — 123 feuillets. (407.)
840. Tome XXXIX. — 229 feuillets. (408.)
841. Tome XL. — 115 feuillets. (409.)
842. Tome XLI. — 227 feuillets. (410.)
843. Tome XLII. — 155 feuillets. (411.)
844. Tome XLIII. — 306 feuillets. (412.)
845. Tome XLIV. — 164 feuillets. (413.)
846. Tome XLV. — 64 feuillets. (414.)
847. Tome XLVI. — 90 feuillets. (415.)
848. Tome XLVII. — 178 feuillets. (416.)
849. Tome XLVIII. — 240 feuillets. (417.)
850. Tome XLIX. — 287 feuillets. (418.)
851. Tome L. — 254 feuillets. (419.)
852. Tome LI. — 145 feuillets. (420.)
853. Tome LII. — 114 feuillets. (421.)
854. Tome LIII. — 180 feuillets. (422.)
855. Tome LIV. — 168 feuillets. (423.)
856. Tome LV. — 160 feuillets. (424.)
857. Tome LVI. — 142 feuillets. (425.)
858. Tome LVII. — 163 feuillets. (426.)
859. Tome LVIII. — 144 feuillets. (427.)
860. Tome LIX. — 148 feuillets. (428.)
861. Tome LX. — 167 feuillets. (429.)
862. Tome LXI. — 125 feuillets. (1430.)
863. Tome LXII. — 357 feuillets. 431.)
864. Tome LXIII. — 284 feuillets. (432.)
865. Tome LXIV. — 261 feuillets. (433.)
866. Tome LXV. — 285 feuillets. (434.)
867. Tome LXVI. — 281 feuillets. (435.)
868. Tome LXVII. — 113 feuillets. (436.)
869. Tome LVIII. — 119 feuillets. (437.)
870. Tome LXIX. — 88 feuillets. (438.)
871. Tome LXX. — 86 feuillets. (439.)

872. Tome LXXI. — 197 feuillets. (440.)
873. Tome LXXII. — 251 feuillets. (441.)
874. Tome LXXIII. — 205 feuillets. (442.)
875. Tome LXXIV. — 137 feuillets. (443.)
876. Tome LXXV. — 170 feuillets. (444.)
877. Tome LXXVI. — 176 feuillets. (445.)
878. Tome LXXVII. — 149 feuillets. (446.)
879. Tome LXXVIII. — 202 feuillets. (447.)
880. Tome LXXIX. — 80 feuillets. (448.)
881. Tome LXXX. — 140 feuillets. (449.)
882. Tome LXXXI. — 250 feuillets. (450.)
883. Tome LXXXII. — 213 feuillets. (451.)
884. Tome LXXXIII. — 365 feuillets. (452.)

XVII[e] siècle. Papier. 370 sur 230 millim. De nombreux feuillets blancs, dans la plupart des registres, n'ont pas reçu de numéro. Cartonnés. — (Collection Le Nain, n[os] 377-452.)

885-903 (B G, 17 a). Table des matières des registres du Parlement de Paris. Partie complémentaire (1665-1726 environ). — Minute sur fiches, épinglées sur les feuillets des registres.

Une table des chapitres en tête de chaque volume partiel.

885. Tome I. Correspond aux tomes I-V de la table primitive (n[os] 802-884). — 96, 56, 41, 33 et 21 f. (321.)

886. Tome II. Correspond aux tomes VI-X de la table primitive. — 75, 69, 62, 19 et 79 f. (322.)

887. Tome III. Correspond aux tomes XI-XVII de la table primitive. — 26, 30, 30, 65, 50, 66 et 27 f. (323.)

888. Tome IV. Correspond aux tomes XVIII-XXV de la table primitive. — 49, 19, 60, 42, 39, 18, 5 et 30 f. (324.)

889. Tome V. Correspond aux tomes XXVI-XXXII de la table primitive. — 25, 95, 25, 21, 27 et 36 f. (325.)

890. Tome VI. Correspond aux tomes XXXIII-XXXVII de la table primitive. — 35, 25, 112, 76 et 37 f. (326.)

891. Tome VII. Correspond aux tomes XXXVIII-XLII de la table primitive. — 60, 52 et 256 f. (327.)

892. Tome VIII. Correspond aux tomes XLIII-XLVI de la table primitive. — 107, 81, 13 et 9 f. (328.)

893. Tome IX. Correspond aux tomes XLVII-XLIX de la table primitive. — 152, 110 et 44 f. (329.)

894. Tome X. Correspond aux tomes L-LV de la table primitive. — 86, 15, 46 et 54 f. (330.)

895. Tome XI. Correspond aux tomes LVI-LXII de la table primitive. — 60, 74, 36, 25, 44 et 67 f. (331.)

896. Tome XII. Correspond au tome LXIII de la table primitive. — 241 f. (332.)

897. Tome XIII. Correspond aux tomes LXIV-LXV de la table primitive. — 199 et 72 f. (333.)

898. Tome XIV. Correspond aux tomes LXVI de la table primitive. — 137 f. (334.)

899. Tome XV. Correspond aux tomes LXVII-LXXI de la table primitive. — 187 et 32 f. (335.)

900. Tome XVI. Correspond au tome LXXII de la table primitive. — 253 f. (336.)

901. Tome XVII. Correspond aux tomes LXXIII-LXXVII de la table primitive. — 33, 32, 74, 100 et 36 f. (337.)

902. Tome XVIII. Correspond aux tomes LXXVIII-LXXXII de la table primitive. — 43, 8, 36, 136 et 87 f. (338.)

903. Tome XIX. Correspond au tome LXXXIII de la table primitive. — 177 f. (339.)

XVIIIe siècle. Papier. 390 sur 250 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, nos 321-339.)

904-918 (B G, 17 a). Table alphabétique des registres du Parlement de Paris.

Minute sur fiches, épinglées sur les feuillets des registres. Cette table renvoie, pour la table des matières, à la minute de celle-ci ; les registres d'extraits sont ici désignés par la numérotation par série.

On lit, en tête de la plupart des volumes, la note : « Fait et transcrit. »

904. Tome I. — 314 feuillets. (453.)

905. Tome II. — 136 feuillets. (454.)

906. Tome III. — 284 feuillets. (455.)

907. Tome IV. — 300 feuillets. (456.)

908. Tome V. — 172 feuillets. (457.)

909. Tome VI. — 285 feuillets. (458.)

910. Tome VII. — 247 feuillets. (459.)
911. Tome VIII. — 204 feuillets. (460.)
912. Tome IX. — 190 feuillets. (461.)
913. Tome X. — 252 feuillets. (462.)
914. Tome XI. — 213 feuillets. (463.)
915. Tome XII. — 181 feuillets. (464.)
916. Tome XIII. — 197 feuillets. (465.)
917. Tome XIV. — 311 feuillets. (466.)
918. Tome XV. — 332 feuillets. (467.)

XVIIe siècle. Papier. 370 sur 240 millim. Cartonnés. (Collection Le Nain, n°s 453-467.)

919-933 (B G, 17 a). Table alphabétique des registres du Parlement de Paris. Partie complémentaire (1665-1726 environ). — Minute sur fiches, épinglées sur les feuillets des registres.

Cette table renvoie à la minute de la table des matières complémentaires et aux registres d'extraits, désignés par la numérotation générale.

919. Tome I. A. — 172 feuillets. (355.)
920. Tome II. B. — 149 feuillets. (356.)
921. Tome III. Cabarets-Comtés. — 182 feuillets. (357.)
922. Tome IV. Conception-Czar. — 141 feuillets (358.)
923. Tome V. D. — 105 feuillets. (359.)
924. Tome VI. E-F. — 218 feuillets. (360.)
925. Tome VII. G-H. — 171 feuillets. (361.)
926. Tome VIII. I-L. — 180 feuillets. (362.)
927. Tome IX. — M, à l'exception de l'article Monnaies. — 157 feuillets. (363.)
928. Tome X. — Monnaies, N-O. — 133 feuillets. (364.)
929. Tome XI. Pactions-Pouvoir. — 155 feuillets. (365.)
930. Tome XII. Pratellis-Q. — 122 feuillets. (366.)
931. Tome XIII. R. — 150 feuillets. (367.)
932. Tome XIV. Sablé-Sézanne. — 178 feuillets. (368.)
933. Tome XV. Siboure-Y. — 301 feuillets. (369.)

XVIIIe siècle. Papier. 390 sur 250 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, n°s 355-369.)

934-948 (B G, 17 a). Table alphabétique des registres du Parle-

ment de Paris. — Copie de la minute sur fiches (n°s 904-918). Cette copie renvoie, pour la table des matières, à la minute de celle-ci; les registres d'extraits sont désignés par le numéro qu'ils portent dans la numérotation générale de la collection. Les extraits s'arrêtent vers l'année 1670.

Note en tête de chaque volume : « Nota que les pages citées de la table des matières et de la table alphabétique sont des anciennes tables sur lesquelles on travaille, en attendant que les nouvelles soient achevées. » — Note à la fin de chaque volume : « Hoc volumens sic extricatum et in ordinem collocatum super adversaria domini Le Nain, Requestarum magistri, sumptibus et curis domini in suprema Curia praesidis Portail, per me Joannem de La Porte, anno 1710. » La date : 1711, à partir du tome XI.

934. Tome I. A. — 615 p. (340.)

935. Tome II. B. — 411 p. (341.)

936. Tome III. Cabarets-Comptes. — 496 p. (342.)

937. Tome IV. Conception-Cusset. — 594 p. (343.)

938. Tome V. D. — 313 p. (344.)

939. Tome VI. E-F. — 520 p. (345.)

940. Tome VII. G-H. — 494 p. (346.)

941. Tome VIII. I-L. — 304 p. (347.)

942. Tome IX. M, à l'exception de l'article Monnaies. — 292 p. (348.)

943. Tome X. Monnaies, N-O. — 361 p. (349.)

944. Tome XI. Pairs-Pouvoirs. — 253 p. (350.)

945. Tome XII. Prades-Q. — 239 p. (351.)

946. Tome XIII. R. — 299 p. (352.)

947. Tome XIV. Sablé-Sézanne. — 437 p. (353.)

948. Tome XV. Sibourre-Y. — 473 p. (354.)

XVIIIe siècle. 375 sur 245 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, n°s 340-354.)

949-951 (B E, 90 a). Tables des registres du Parlement de Paris.

949. Table des 83 tomes que comprend la table des matières des registres du Parlement (n°s 723-801). — (469.)

950. « Table chronologique sur mes registres du Parlement » : liste chronologique d'arrêts (1112-1672), avec renvoi aux registres. — (470.)

951. Table alphabétique des matières des registres du Parlement de Paris, avec indication des dates des arrêts et autres documents, mais sans renvoi aux registres. — En tête du volume, une liste alphabétique des articles de la table des matières. — (471.)

XVIIe siècle. Papier. 70, 630 (les fol. 565-630 sont blancs) et 569 feuillets. 360 sur 240 millim. Rel. veau brun. — (Collection Le Nain, n°s 469-471.)

952 (B E, 90 a). État numérique des registres du Parlement de Paris.

A. *Registres du premier étage.*

1. Jugés, n^{os} I-II^{c}IX. (1319-1560.)
2. Conseil, n^{os} I-IIII^{xx}IX. (1364-1544.) — Les Plaidoiries sont jointes au Conseil dans les n^{os} I-X.
3. Matinées, n^{os} I-II^{c}VIII. (1395-1560.)
4. Après-dînées, n^{os} I-VI^{xx}I. (1404-1571.)

B. *Registres du second étage.*

5. Jugés, n°s II^{c}X-II^{c}IIII^{xx}XIII et I-CIII. (1561-1629.)
6. Conseil, n°s IIII^{xx}X-III^{c}XXIIII et I-IX^{xx}XVII. (1543-1626.)
7. Matinées, Plaidoiries, n°s II^{c}IX-III^{c}I et I-VII^{c}XXV. (1560-1654.)

C. *Registres du dernier étage.*

8. Jugés, n^{os} CIIII-CLXXVII. (1629-1654.)
6. Conseil, n^{os} CIIII^{xx}XVIII-V^{c}IIII^{xx}IX. (1626-1654.)

Nombreuses corrections et additions.

XVIIe siècle. Papier. 473 feuillets (les fol. 183-473 sont blancs). 360 sur 280 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 472.)

953 (B E, 90 a). « Indice ou plan des titres, chapitres et paragraphes contenus en la table des registres du Conseil du Parlement, où les tomes et feuillets sont cottés, pour trouver les matières. »

« Méthode observée à la table : Cet ouvrage roule sur trois alphabets, l'un des titres, qui sont les termes généraux, cottés par T; l'autre des chapitres, qui sont les termes cottés par C, soumis immédiatement

aux titres, comme les espèces à leur genre; et le troisième des paragraphes marqués par §, qui se rapportent aux chapitres, comme à leurs espèces... »

Répertoire alphabétique d'une table alphabétique, en sept volumes, des registres du Parlement, table qui n'est pas à la Chambre des députés.

XVIII[e] siècle. Papier. 142 feuillets. 370 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 473.)

954-958 (B E, 90 a). « Table des matières et choses plus notables recueillées ès autheurs cy après nommés (la liste des auteurs se trouve au premier feuillet préliminaire du premier volume), rédigées et mises par ordre alphabétique.

954. Tome I. A-G. — 4 et 87 feuillets.

955. T. II. D-F. — 547 f.

956. T. III. G-M. — 548 f.

957. T. IV. N-R. — 557 f.

958. T. V. S-Y. — Additions : O-V. — 503 f.

En tête de chaque volume un ex-libris gravé et armorié : « Ex libris Joannis Baptistae Eliae Camus de Pontcarré de Viermes, magistri Supplicationum ».

XVIII[e] siècle. Papier. 300 sur 200 millim. Demi-rel veau. — (Collection Le Nain, n° 799-803.)

959-960 (B E, 90 a). Journal du Visa. (17 janvier 1718-15 janvier 1719.)

Chaque journée est divisée en deux chapitres : « Caisse commune en deniers, dans les mains du sieur Geoffroy », et « Caisse commune en papiers, dans les mains du sieur Geoffroy ».

L'état de chaque journée est visé : « Paris », ou « Paris de Montmartel », ou « Paris La Montagne», et certifié véritable par Lambageois.

Un ex-libris gravé : « Ex catalogo bibliothecae Argensonicae », collé au verso du plat supérieur de chaque volume, a disparu du premier.

959. Tome I. 17 janvier-15 juillet 1718.

960. Tome II. 16 juillet 1718-15 janvier 1719.

XVIII[e] siècle. Papier. 568 et 551 feuillets. 320 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson. — (Collection Le Nain, n°s 804-805.)

961-965 (B E, 90 b). Extraits des registres du Conseil secret du Parlement de Paris. (12 novembre 1770-12 novembre 1774.)

961. Tome I. 12 novembre 1770-12 avril 1771.

962. T. II. 13 avril-26 octobre 1771. — Contient le « Procès-verbal de ce qui s'est passé au lit de justice... » du 13 avril 1771. Paris, Impr. royale, 1771, in-4°, 47 p.

963. T. III. 12 novembre 1771-24 octobre 1772.

964. T. IV. 12 novembre 1772-27 octobre 1773.

965. T. V. 12 novembre 1773-12 novembre 1774. — Contient le « Procès-verbal de ce qui s'est passé au lit de justice... » du 12 novembre 1774. Paris, P.-G. Simon, 1774, in-4°, xxiv-31 p.

XVIII[e] siècle. Papier. 141, 517, 465, 284 et 363 feuillets. 355 sur 220 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n[os] 477-481.)

966 (B E, 90 b). Extraits des registres des Requêtes du Palais, relatifs notamment à la discipline de la compagnie. (XVI[e]-XVIII[e] siècle.)

Fol. 4. « Extrait des délibérations et affaires... de la seconde chambre des Requestes du Palais. » (Juin 1580-7 septembre 1713). — Fol. 66. « Première des Requestes. » (3 juillet 1632-10 avril 1724.) — Fol. 89. Règles sur diverses matières, rangées alphabétiquement : Absence et dispense de service-Retrait lignager.

XVIII[e] siècle. Papier. 154 feuillets. 400 sur 250 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 482.)

967 (B E, 90 b). « Traité de la cour de parlement de Paris. » Précédé d'une table des matières.

XVIII[e] siècle. Papier. 124 feuillets. 285 sur 190 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 483.)

968-971 (B E, 90 b). Copies de lettres écrites au Parlement de Paris. (1462-1529.)

968. Tome I. 1462-juin 1479. — 317 feuillets. (255 = 484.)

969. T. II. Juin 1479-avril 1488. — 337 f. (256 = 485.)

970. T. III. Avril 1488-décembre 1494. — 313 f. (257 = 486.)

971. T. IV. Septembre 1494-juin 1529. — 327 f. (258 = 487.)

XVIIIe siècle. Papier. 285 sur 190 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n°s 488-492.)

972-977 (B E, 90 b). Arrêts et jugés criminels. (1381-1622.)

972. Tome I. *En déficit.*

973. T. II. 1381-mai 1458. — 383 feuillets. (188 = 488.)

974 T. III. 1455-1487. — 324 f. (189 = 489.)

975. T. IV. Juin 1487-octobre 1603. — 573 f. (190 = 490.)

976. T. V. Novembre 1603-février 1622. — 562 f. (191 = 491.)

977. Supplément. Février 1313-juillet 1408. — 167 f. (192 = 492.)

XVIIe siècle. Papier. 285 sur 190 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n°s 488-492.)

978-981 (B E, 90 b). Mémoires d'Omer Talon. (1630-1653.)

En tête du premier volume, on lit (autographe) : « Mémoires que j'ay faitz de temps en temps sur l'occurence des affaires publiques, qui se sont présentées au Parlement, pendant que j'ay esté advocat général... Ce vingtiesme septembre 1647. Omer Talon. Laus Deo. »

978. Tome I. 1630-31 juillet 1642.

979. T. II. 20 avril 1643-mars 1648.

980. T. III. 15 janvier 1648-25 février 1649.

981. T. IV. 11 novembre 1649-18 juin 1653.

La fin, du 3 septembre 1652 au 18 juin 1653 (fol. 351 et suiv.), est de la main de Denis Talon.

En tête de chaque volume, les armes gravées de Talon, marquis du Boulay, avec les cotes 800 et 803.

Manuscrit original, en très grande partie autographe, que reproduit intégralement l'édition de La Haye (*Mémoires de feu M. Omer Talon, avocat général en la cour de parlement de Paris,* La Haye, 1732, 8 vol. in-8°).

XVIIe siècle. Papier. 316, 556, 404 et 395 feuillets. 360, 370 et 380 sur 230, 240 et 250 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n°s 493-496.)

982-983 (B E, 90 b et B E, 126 a). Mémoires d'Omer Talon.

Deux volumes, qui sont la copie, avec des différences insignifiantes, des deux premiers volumes des Mémoires autographes, catalogués ci-dessus, n°s 978-981.

982. Vol. I. (1630-1642). « Mémoires que j'ay faits de temps en temps sur l'occurrence des affaires publiques, qui se sont présentées au Parlement, pendant que j'ay été advocat général... Ce 20 septembre 1647. Omer Talon. Laus Deo. »

Pièces imprimées, intercalées comme suit :

Entre les p. 344-345. « Extraict des registres du Conseil d'Estat » : arrêt attribuant à la Chambre de l'édit les procès pendant devant la troisième chambre des Enquêtes. (Chantilly, 1er mai 1638.) In-4°, 3 p.

Entre les p. 374-375. « Arrest... de Parlement sur les informations de vie et mœurs de ceux qui seront à l'advenir nommez par le Roy aux archeveschez... et autres bénéfices de ce royaume. » (12 décembre 1639). Paris, Antoine Estienne, 1637, in-8°, 11 p.

Entre les p. 410-411. « Lettres patentes... en forme d'édict... » relatives à la faculté du Parlement de présenter des remontrances. (Saint-Germain-en-Laye, février 1641). Paris, Ant. Estienne, 1641, in-8°, 16 p.

Édit créant au parlement de Metz trois offices de greffier de la geôle, garde de la chambre des consultations et buvetier. (Saint-Germain-en-Laye, ...1633.) In-4°, 2 p.

983. Vol. II. 20 avril 1643-10 octobre 1647.

On a intercalé deux pièces imprimées :

1° (p. 53). « Séance du roy Louis XIV tenant son lit de justice en son Parlement, le 18 may 1643. » Paris, S. Cramoisy, 1643, in-fol., 16 p.

2° (p. 569 *bis*). « Decretum... Innocentii... papae X adversus propositionem istam : *S. Petrus et S. Paulus sunt duo Ecclesiae principes qui unum efficiunt,* etc... » *Ibid.,* 1647, in-fol., 4 p.

XVIIe siècle. Papier. 487 et 811 pages. 370 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, nos 497 et 712.)

984 (B E, 90 b). « Plaidoiés de M. [Denis] Talon, avec quelques mémoires qui y ont rapport. »

Manuscrit, en très grande partie autographe, de 25 plaidoyers. — Quelques feuillets sont de la main d'Omer Talon.

Fol. 431. « Table des matières. » V. *OEuvres d'Omer et de Denis Talon*, publiés par D.-D. Rives (1821, 6 vol. in-8°).

Au verso du plat supérieur, l'ex-libris de Talon, marquis du Boulay, et la cote : 975.

XVIIe siècle. Papier. 475 feuillets. 345 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 498.)

985 (B E, 90 b). Exordes et préfaces d'Omer Talon.

Manuscrit autographe.

XVII[e] siècle. Papier. 468 feuillets. 350 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 499.)

986-993 (B E, 90 b). Plaidoyers d'Omer et de Denis Talon.

Manuscrits en très grande partie autographes.

986. Tome I. 30 plaidoyers d'Omer Talon.

987. T. II. 33 plaidoyers du même.

988. T. III. 24 plaidoyers du même.

989. T. IV. 35 plaidoyers du même.

990. T. V. Plaidoyers d'Omer Talon et, en plus grand nombre, de Denis Talon.

991-993. T. VI à VIII. Plaidoyers de Denis Talon.

En tête de chacun des quatre premiers volumes, une table des plaidoyers, de la main de Denis Talon.

Au verso du plat supérieur des tomes II à VIII, l'ex-libris de Talon, marquis du Boulay, et les cotes : 768, 771, 770, 769, 772, 773 et 774.

XVII[e] siècle. Papier. 558, 621, 508, 471, 1075, 569, 515 et 443 feuillets. 375 sur 225 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n°s 500-507.)

994 (B E, 90 b). « Mercuriales prononcées par M. l'advocat général [Denis] Talon. »

Fol. 314. Table des vingt-cinq mercuriales, dont les sept premières sont datées de 1657 à 1660. — Au verso du plat supérieur, l'ex-libris de Talon, marquis du Boulay, et la cote 976.

Manuscrit autographe.

XVII[e] siècle. Papier. 314 feuillets. 350 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 508.)

995 (B E, 90 b). « Ouvertures et mercuriales de messire Omer Talon, advocat général au parlement de Paris. » (1639-1652.)

Fol. 415. Table des seize ouvertures et des vingt mercuriales.

Sur le verso du plat supérieur, l'ex-libris de Talon, marquis du Boulay, et la cote : 974.

Manuscrit autographe.

XVIIe siècle. Papier. 415 feuillets. 350 sur 240 millim. Demi-rel. veau. — (Collection Le Nain, n° 509.)

996 (B E, 90 b). « Mercuriales et ouvertures de M. l'advocat général [Denis] Talon, avec quelques mémoires. »

Manuscrit autographe.

Fol. 8. « Un juge ne doit point obéir à ses sens, il doit allier la sévérité et la clémence, suivant les occasions. »

Fol. 29. « Ouverture des Grands Jours d'Auvergne. »

Fol. 39. « La justice est une vertu scituée entre deux extrémité; tous les devoirs d'un bon juge consistent en trois choses : bonitatem, disciplinam, scientiam. »

Fol. 55. « Du repos; quel usage on en doit faire; les avantages qu'il produit. »

Fol. 76. « Monsieur, si les règles et les maximes de la morale estoint semblables aus préceptes des sciences spéculatives... »

Fol. 95. « De la vérité, contre la dissimulation et la flaterie. »

Fol. 106. « Nécessité de la censure; il faut observer les loix; les anciens magistrats doivent servir d'exemple, ne point donner dans les plaisirs, n'avoir point de présomption. »

Fol. 127. « Lorsque nous faisons réflexion sur les termes des ordonances dont nous venons d'entendre la lecture... »

Fol. 138. « La cause de nos désordres est en nous-mesme; nous pouvons y remédier. »

Fol. 150. « Monsieur, bien que la diversité de nos ocupations soit infinie... »

Fol. 173. « Ce n'a pas été seulement dans l'opinion populaire ni par la superstition des espris crédules que les songes ont eu du crédit... »

Fol. 194. « Ouverture de la Saint-Martin 1687. Ne sommes-nous pas à plaindre d'estre si souvent obligés de retoucher le mesme tableau... »

Fol. 210. « Discours de M. Talon sur l'établissement de la Chambre de justice et sa nomination à la commission de procureur général de cette chambre. Tout ce que l'on pourroit concevoir sur le subject de la commission dont nous venons d'entendre la lecture... » Copie.

Fol. 223. « Éloge de M. le chancelier Le Telier. »

Fol. 232. « Projet de réformation de la discipline ecclésiastique,

la justice et la police. Les projets de réformation qui pouroint estre proposés regardent ou la discipline éclésiastique ou l'ordre de la justice ou les réglemens de police... »

Fol. 241. « Éloge de M. le chancelier Boucherat, à la présentation de ses lettres. »

Fol. 264. « Discours à l'occasion de la paix. Les démonstrations par lesquelles s'expriment les grandes satisfactions... »

Fol. 270. « Mémoire de ce qui s'est passé en 1656, à l'occasion des évocations et de M. de Chenailles, et le voyage de M. Talon à Compiègne et l'exil de quelques membres du Parlement à l'occasion des Augustins. »

XVIIe siècle. Papier. 297 feuillets. 365 sur 245 millim. Demi-rel.; ex-libris gravé de Talon, marquis du Boulay. — (Collection Le Nain, n° 510.)

997-998 (B E, 92 a). « Journal historique et du Palais », ou recueil d'extraits des registres du Parlement relatifs aux affaires publiques. (Mars 1713-juin 1725.)

On a intercalé dans ce journal un certain nombre de pièces imprimées : lettres patentes, édits, etc.

997. Tome I. Mars 1713-octobre 1718.

998. Tome II. Novembre 1718-juin 1725. — A la fin, remontrances du clergé et des parlements sur le cinquantième.

XVIIIe siècle. Papier. 356 et 351 feuillets. 255 sur 190 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, nos 474-475.)

999 (B E, 92 a). « Débats du parlement de Paris pendant la minorité de Louis XIV, ou mémoires de ce qui se passa dans les assemblées du Parlement, par un conseiller qui entra en charge au comencement de la minorité et assista à toutes ces assemblées. » Tome I.

P. I. « Observation. » — P. XIII. « Observation » sur le manuscrit original. — P. 1. Préface de l'auteur. — P. 5. Première partie. (1er février-22 septembre 1648.) — P. 437. Deuxième partie. (28 novembre 1648-3 avril 1649.) — P. 606. « Table générale des matières contenues en cette première partie. » Titre seulement.

XVIIIe siècle. Papier. XVIII-606 pages. 375 sur 230 millim Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 476.)

1000 (B E, 95 c). « Questions sur lesquelles il y a diversité de jurisprudence entre les parlements. Questions qui regardent les donations. » (Addition ms. : « Proposées en 1729, sur lesquelles l'édit et la déclaration ont été faits). »

Énoncé de ces 16 questions (in-4°, 4 p.) et avis des parlements de pays coutumiers et de ceux de pays de droit écrit sur les questions II-XVI, réunis par Perrinelle (pour le droit coutumier) et Mathieu (pour le droit écrit); la question VIII ne contient que la réponse des parlements de droit écrit.

XVIII[e] siècle. Papier. 85 feuillets. 380 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 711.)

1001 (B E, 100). Coutumes de la Ville et de la Salle de Lille.

I. Coutumes de la Ville de Lille. — Fol. I. « Chi s'ensieut li table de cest livre. » — Fol. IV. Serments du comte, des officiers et fonctionnaires de la ville. — Fol. VIII. « C'est chou qu'on doit paiier pour le longhet au rivage de Lille. » — Fol. IX. « Des franquises de le ville de Lille. » — Fol. XIV. « Des franquises de bourghesie. » — Fol. XVII v°. Procédure à suivre par les plaideurs devant le tribunal échevinal. — Fol XXVI v°. « S'ensieut ly capitles des lois et des franquises de le ville et libertez. » — Fol. XLVII. « S'ensievent les villes de le castellerie qui doivent venir en l'ost aveuc le ville, que ly castellains doit amener. » — Fol. XLVII v°. « S'ensievent les avoueries que ly castellains doit amener en l'ost aveuc le ville. » — Fol. LXXVII. « Comment ly loys de le ville doit demourer quant elle n'est renouvelée au jour de Toussains. » — Fol. LXXVII v°. « Quel franquise chieus qui est rowars doit avoir. » — Fol. LXXVIII v°. « C'est ly franquise que ly castelains a en le ville. » — Fol. LXXX v°. Diverses lettres patentes des comtesses de Flandre, Marguerite et Jeanne, et du roi de France, Philippe le Bel, concernant les coutumes de la ville.

II. Coutumes de la Salle de Lille. — Fol. III v°. « S'ensieut le table des coustumes, lois et usages, jugemens, enquestes de le Salle de Lille. » — Fol. VIII. « S'ensievent les coustumes, conseil, jugemens de le Salle de Lille et des cours quy s'en dependent. » — Fol. XLVIII. « S'ensieut le priserie de le Salle de Lille combien I. fiefs lieges peut valloir à viese priserie, et fu pour le fief de Wasquehal, que ly castellains de Douay vendi à mons. de Ghistielle, prisiet par mons. Jehan du Mesnil, mons. des Aubiaux, Jehan Lesquevin, Jehan de

Courtray et Jehan Habigne. » — Fol. LXIX v°. « S'ensievent des coustumes de Habourding, qui est de l'empire d'Allemaigne, enclavé en le castellerie de Lille. » — Fol. LXX v°. « Conseil du castiel de Mons. » — Fol. LXXIII. « Coustumes de Meurchin. »

Cf. les manuscrits n°s 213, 214 et 751 de la bibliothèque de la ville de Lille (voy. *Catal. général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Départements, tomes XXVI et XLI).

XVe siècle. Papier. 103 et 120 feuillets. 270 sur 200 millim. Rel. veau marbré.

1002 (B E, 101). « Coustumes et usaiges de la ville... et eschevinaige de Lille... Imprimé en Anvers par Martin Lempereur... en l'an M.D.XXXIIII. »

Nombreuses notes dans les marges et sur des feuillets intercalaires, placés de deux en deux pages.

Sur les feuillets de garde on trouve : 1° une note sur le « radvestissement » ; — 2° un inventaire des meubles d' « une chambre estoffée ».

En tête, on lit : « A Anselme Cuvelier, advocat à Lille, 1605. » Le coin droit de ce feuillet de garde a été coupé aux ciseaux.

A la fin, on trouve : 1° la copie d'un « privilége pour le prévost de Lille », de l'empereur Maximilien, 18 août 1514 ; — 2° la copie d'un « privilége, octroyé à la ville de Lille, d'exécuter toutes sentences, nonobstant appel », par l'empereur Charles-Quint, 15 décembre 1522.

Cet ouvrage est suivi des « Ordonances, stilz et usaiges de la Chambre du Conseil provincial d'Arthois », Arras, 1531, in-4°. Cet imprimé n'a pas été annoté.

XVIe et XVIIe siècles. Papier. 32 doubles feuillets. 200 sur 140 millim. Rel. veau marbré.

1003 (B E, 110 a). Traités des dîmes et des bénéfices.

Fol. 3. Traité des dîmes, par Lemaire. Cf. *Traité des dixmes en général, suivant la jurisprudence ancienne et nouvelle*, par M. L. M. Paris, 1731, 2 vol. in-12.

Fol. 163. « Traité du partage des fruits des bénéfices entre les bénéficiers et leurs prédécesseurs ou leurs héritiers. — Autre traité intitulé : Observations sur la jurisprudence différente que l'on suit au Parlement et au Grand Conseil, par M. Le M. A. [Lemaire]. »

XVIIIe siècle. Papier. 293 feuillets. 305 sur 210 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 715.)

1004 (B e, 121 a). Œuvres de Claude Duplessis. « Traité premier. Des fiefs » ; en dix livres.

XVII[e] siècle. Papier. 95 feuillets (les feuillets 89 à 95 sont blancs). 240 sur 180 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 714.)

1005 (B e, 126). Recueil de documents sur les aides, traites, gabelles, extraits des Bureaux des finances.

A la fin, on trouve : 1° deux comptes, l'un de la ville de Saint-Pourçain, généralité de Moulins, l'autre de la ville de Ligny-le-Châtel, généralité de Paris ; — 2° la copie de cinq pièces faisant partie du bordereau fourni au Parlement au sujet de l'affaire des Poudres (1762-1763).

On lit sur le plat supérieur : « Appartient à M. Monteil. » A l'intérieur de ce plat est collé un ex-libris aux armes de « messire Barthélemy-Gabriel Rolland, conseiller au Parlement, président à la Première des Requêtes du Palais. 1761 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 264 feuillets. 375 sur 250 millim. Rel. veau marbré. — (Provient de A.-A. Monteil.)

* (B e, 126 a). Mémoires d'Omer Talon. Vol. II. — Voyez plus haut, n° 983.

1006 (B e, 126 a). Travail préparatoire : 1° de l'Ordonnance sur le fait des entrées, aides et autres droits, pour le ressort de la Cour des Aides de Paris (Fontainebleau, juin 1680), du titre V du chapitre *Droits de détail sur le vin,* à la fin, plus le titre *Des droits sur le bois dans Paris* du chapitre *Droits de gros sur le vin ;* — 2° de l'Ordonnance servant de règlement sur plusieurs droits des fermes et sur tous en général (Versailles, juillet 1681). — Manuscrit original.

XVII[e] siècle. Papier. 358 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Fleuriot d'Armenonville, comte de Morville. — (Collection Le Nain, n° 713.)

1007 (B e, 127). « État au vray de la capitation de la bourgeoisie de Paris, officiers de judicature, police, finance... et du corps de l'Université de Paris pour l'année 1720. »

Sur le plat supérieur, on lit : « Appartient à M. Monteil. »

XVIII[e] siècle. Papier. 359 feuillets. 380 sur 245 millim. Rel. veau marbré. — (Provient de A.-A. Monteil.)

1008 (B e, 128). « Recepte généralle des décimes ordinaires pour l'année M Vc IIIIxx VI. — Me Philippes de Castille, recepveur général. »

Au fol. 54 on trouve une très longue note marginale relative à la clôture du compte de Philippe de Castille par les députés à ce commis, en 1598. Au fol. 326 vo sont les signatures autographes des commissaires.

On lit sur une fiche annexée au volume : « Acheté 300 francs en mars 1833. »

XVIe siècle. Parchemin. 326 feuillets (quatre erreurs de pagination : fol. 33 et 63 omis ; 46, 47 et 323 doublés). 335 sur 275 millim. Rel. veau violet, très endommagée. — (Provient de A.-A. Monteil.)

1009 (B e, 129). Comptes de Louis Bellecourt, munitionnaire général des vivres pour les armées de Bavière, Bohême et Westphalie (1741-1743).

Ces comptes ont été arrêtés les 1er, 15 et 28 février 1751, par d'Argenson et Bellecourt.

XVIIIe siècle. Papier. 301 pages. 400 sur 265 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de France.

1010 (B e, 129 a). « Administration du recouvrement des impositions dans les vingt généralitez. Bilan du 15 janvier 1717 au 15 janvier 1718. »

A la suite du titre, une table des pièces. — Fol. 1. « Édit... concernant les registres journaux qui doivent estre tenus par tous les officiers comptables... » (Paris, juin 1716). In-4o, 12 p. — Fol. 6. « Déclaration... portant réglement pour les receveurs généraux des finances et les receveurs des tailles. » (Paris, juin 1716.) [Impr. royale], in-4o, 12 p. — Fol. 11. « Arrest du Conseil d'Estat... » prescrivant l'envoi, tous les mois, de la copie des journaux au Conseil des finances. (Paris, 24 juillet 1717.) *Ibid.*, 1717, in-4o, 4 p.

A l'intérieur du plat supérieur, ex-libris gravé : « Ex catalogo bibliothecae Argenson[icae]. »

XVIIIe siècle. Papier. 191 feuillets. 400 sur 290 millim. Rel. maroquin rouge, au chiffre de Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson. — (Collection Le Nain, no 704.)

1011 (B E, 129 a). « Administration du recouvrement des impositions dans les vingt généralitez. Bilan du 15 janvier 1718 au 15 janvier 1719. »

En tête une table des pièces.

A l'intérieur du plat supérieur, ex libris gravé : « Ex catalogo bibliothecae Argenson[icae]. »

XVIIIe siècle. Papier. 73 feuillets. 390 sur 280 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson. — (Collection Le Nain, n° 705.)

1012 (B E, 129 a). « Mémoire de la généralité de Limoges, dressé par M. de Bernage. Année 1698. »

Fol. 90. Table des matières.

XVIIe siècle. Papier. 90 feuillets. 330 sur 240 millim. Rel. veau brun, aux armes de Le Clerc de Lesseville. — (Collection Le Nain, n° 706.)

1013 (B E, 129 a). « Extraict des registres des Requestes de l'Hôtel, des lettres patentes et commissions. Volume I. » (XIIIe-XVIIe siècle.)

XVIIIe siècle. Papier. 336 feuillets. 330 sur 220 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 719.)

1014 (B E, 129 a). « Plumitifs de la Chambre des comptes. » (8 janvier 1610-3 février 1628.)

XVIIe siècle. Papier. 377 feuillets. 345 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 720.)

1015-1028 (B E, 129 a). Extraits des Mémoriaux de la Chambre des comptes.

1015. Tome I. Registres Saint-Just, Croix, Pater, Noster, Qui es, In coelis; premier livre des Ordonnances sur les métiers de Paris. — 442 f. (721.)

1016. Tome II. Second livre des Ordonnances sur les métiers ; registres A et C. — Fol. 363. Traité de Brétigny. — 416 feuillets. (722.)

1017. Tome III. Registres D-F. — 520 feuillets. (723.)

1018. Tome IV. Registres G-H. — 347 feuillets. (724.)

1019. Tome V. Registres I-L. — 369 feuillets. (725.)

1020. Tome VI. Registres L (suite)-M. — 432 feuillets. (726.)

1021. Tome VII. Registres N-O. — 323 feuillets. (727.)

1022. Tome VIII. Registres P-R. — 340 feuillets. (728.)
1023. Tome IX. Registres S-X. — 345 feuillets. (729.)
1024. Tome X. Registres Y-BB. — 368 feuillets. (730.)
1025. Tome XI. Registres CC-EE. — 354 feuillets. (731.)
1026. Tome XII. Registres EE (suite)-FF. — 363 feuillets. (732.)
1027. Tome XIII. Registres GG-MM. — 266 feuillets. (733.)
1028. Tome XIV. Registres NN-GGGG. — 211 feuillets. (734.)
Le tome XIV porte un titre de la main de Le Nain, avec sa signature.

XVIIe siècle. Papier. 350 sur 220 millim. Demi.-rel. — (Collection Le Nain, n°s 721-734.)

1029-1033 (B E, 129 a). Table des Mémoriaux de la Chambre des comptes.

1029. Tome I. Registres Saint-Just-H. — 367 feuillets. (735.)
1030. Tome II. Registres H *bis*-Z. — 309 feuillets. (736.)
1031. Tome III. Registres de 1462 à 1536 (GG).—Table des douze « registres des chartres estans en la Chambre des comptes... » — Inventaire des registres déposés dans les armoires placées au-dessous des armoires aux Journaux. — Table des registres Saint-Just, Croix, Pater, K-M. — Fol. 314. Table des registres AA-CCC, EEE. — 473 feuillets. (737.)
1032. Tome IV. Registres AAA-OOO. — 384 feuillets. (738.)
1033. Tome V. Registres AAAA-LLLL. — 276 feuillets. (739.)

XVIIe siècle. Papier. 350 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n°s 735-739.)

1034 (B E, 129 a). « Extraict des registres de l'Hostel de Ville de Paris », relatif aux cérémonies. (1501-1549.)

En tête, une table, dont la suite se trouve au fol. 159 v°.

XVIIe siècle. Papier. 223 feuillets. 425 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 740.)

1035 (B E, 129 a). « Extraict de plusieurs registres de la Ville de Paris... » (1134-15 septembre 1607).

Incomplet de la fin. — A la fin du volume, on trouve une table alphabétique des matières.

XVIIe siècle. Papier. 714 pages. 350 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 741.)

1036 (B E, 129 a). « Registre de ce que les rois ont ordonné sur la jurisdiction des prévostz des marchandz et eschevins de la ville de Paris et sur le faict de la police d'icelle ville. » (XIIIe-XVIe siècle.)

XVIIIe siècle. Papier. 351 feuillets. 430 sur 275 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 742.)

1037 (B E, 132 a et E o, 81). « Recueil de pièces ou mémoires concernant le grand-maistre, le maistre et ayde des cérémonies, les contestations entr'eux, leurs séances au Parlement et dificultés à ce sujet. — Réglement fait par le Roy en 1690, le 29 janvier, entre le grand-maistre et le maistre des cérémonies, et autres réglemens qui les concernent jusqu'en l'année 1703; [par] Delisle, 1703. »

XVIIIe siècle. Papier. 67 feuillets (les feuillets 56-67 sont blancs). 210 sur 170 millim. Rel. veau brun.

1038 (B E, 144 a). « Avis des parlements sur l'Ordonnance des substitutions. »

Résumé des avis donnés par les parlements des pays coutumiers et par ceux des pays de droit écrit sur les quarante-cinq questions dont la table se trouve au commencement du volume; le résumé des premiers est signé : « Perrinelle », celui des seconds : « Mathieu ».

XVIIIe siècle. Papier. 463 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 716.)

1039 (B E, 147 a). Résumé des avis donnés par les parlements des pays de droit écrit et par ceux des pays coutumiers sur les vingt-sept questions dont la table se trouve au commencement du volume, et relatives à l'Ordonnance des testaments.

Le résumé des premiers est signé : « Mathieu », celui des seconds : « Perrinelle ».

Entre la table et le début du volume : « Ordonnance... concernant les testamens, donnée à Versailles, au mois d'août 1735... », Paris, Pierre Simon, 1736, in-4°, 22 p.

XVIIIe siècle. Papier. 14 et 458 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 717.)

1040-1045 (B E, 147 a). Procès-verbal des séances du Conseil de commerce. (24 novembre 1700-31 décembre 1716.)

1040. Tome I. 24 novembre 1700-30 décembre 1705. — 226 feuillets.

1041. Tome II. 8 janvier 1706-24 octobre 1708. — 238 feuillets.

1042. Tome III. 11 janvier 1709-18 décembre 1711. Incomplet des 10 premiers feuillets. — 313 feuillets.

1043. Tome IV. 8 janvier 1712-29 décembre 1713. — 398 feuillets.

1044. Tome V. 12 janvier 1714-19 décembre 1715. Incomplet du commencement et de la fin. — 309 feuillets.

1045. Tome VI. 9 janvier-31 décembre 1716. — P. 943. Table alphabétique des matières des années 1715 et 1716. — Pages 301-948.

XVIIIe siècle. Papier. 355 sur 235 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, nos 743-748.)

1046 (B E, 147 a). « Extraits de divers traités de paix et de commerce faits par l'Espagne avec la France, l'Empereur, l'Angleterre, le Portugal, le Dannemarck, la Hollande et les villes hanséatiques. » (XVIe-XVIIIe siècle.)

En tête du volume, une table des matières. — Ce volume porte au dos la mention : « Tome II ».

XVIIIe siècle. Papier. 350 pages. 360 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 749.)

1047 (B E, 147 a). Mémoires sur le commerce et les foires.

1 (fol. 6). « Mémoire pour l'establissement du trafic et commerce de mer en France, ensemble quelques édits et contracts pour des voyages de long cours et l'établissement du commerce en France. » (XIIIe-XVIIe siècle.)

2 (fol. 212 v°). « Ordonnances contenant les privilèges des foires de Lyon, [Libourne] et de Champagne. » (XIVe et XVe siècles.)

3 (fol. 239 v°). « Traités et autres mémoires touchant le commerce de mer et les compagnies de trafic faites aux pays estrangers. » (XVIe et XVIIe siècles.)

On lit à la fin du volume : « Fin du manuscrit cotté 319. » — A la suite, une table des matières.

XVIIIe siècle. Papier. 375 feuillets. 353 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 750.)

1048 (B E, 147 a). « Extrait ou abrégé des mémoires touchant le commerce de la France et les moiens de le rétablir, par messire Jean Le Pottier, chevalier, seigneur de La Hestroy et autres lieux, lieutenant général d'épée au bailliage d'Amiens, étably en la ville de Montreuil-sur-la-mer, auparavant lieutenant général civil et criminel au siége général de l'amirauté de Flandre, étably en la ville de Dunkerque. »

Accompagné d'un commentaire critique.

Fol. 276. Table des matières.

XVIII[e] siècle. Papier. 287 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 751.)

1049 (B E, 147 a). Remarques critiques, faites au point de vue français, sur l'ouvrage de Child, *A new Discourse of Trade*. Voyez : *Traités sur le commerce et sur les avantages de la réduction de l'intérêt de l'argent*, *avec un petit traité contre l'usure* (*par Thomas Culpeper*), trad. de l'anglais par Vinc. de Gournay et Butel-Dumont. Paris, 1754, in-12.

XVIII[e] siècle. Papier. 223 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 753.)

1050 (B F, 4 a). « Table chronologique des lois et ordonnances relatives aux Chemins de fer » (1822-1846), suivie d'une bibliographie de la question.

XIX[e] siècle. Papier. 92 feuillets. 375 sur 250 millim. Demi-rel.

1051 (B F, 4 a). « Table chronologique des lois concernant les canaux » (1818-1842).

XIX[e] siècle. Papier. 117 pages. 375 sur 250 millim. Demi-rel.

1052 (B F, 4 a). Bibliographie législative, distribuée par ordre alphabétique (Attroupements-Université), et composée vers 1847.

XIX[e] siècle. Papier. 114 pages. 375 sur 250 millim. Demi-rel.

1053 (B F, 4 a). Table chronologique des lois de finances (1814-1847).

XIX[e] siècle. Papier. 388 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné.

1054 (B F, 6 a³). « Ministère des Finances. — Toute la comptabilité du citoyen Fraipoult, depuis le 18 brumaire an IV, jour de son entrée en exercice, jusqu'au 24 pluviose même année, jour de sa retraite du ministère. »

Chaque compte est authentiqué par la signature autographe de Fraipoult.

XVIIIe siècle. Papier. 122 feuillets (les fol. 106-122 sont blancs). 435 sur 295 millim. Demi-rel.

1055 (B F, 6 a ⁴). « Compte-rendu par le citoyen Ramel, ministre des Finances, des dépenses de toute nature ordonnancées par lui sur les fonds mis à sa disposition, et ce depuis le 25 pluviose an IV, premier jour de son exercice, jusqu'au 30 ventose suivant. »

Ce compte est certifié exact par la signature autographe de Ramel.

XVIIIe siècle. Papier. 322 feuillets (les fol. 303-322 sont blancs). 435 sur 260 millim. Demi-rel.

1056 (B F, 6 a ⁵). « Ministère des Finances; citoyen Ramel. Compte-rendu des restes de dépenses de l'an IV et antérieures, ordonnancées dans les mois de vendémiaire, brumaire et frimaire an V. »

Chaque compte est certifié exact par la signature autographe de Ramel.

XVIIIe siècle. Papier. 234 feuillets (les fol. 219-234 sont blancs). 435 sur 255 millim. Demi-rel.

1057 (B F, 6 a⁶). « Trésorerie nationale. Compte des recettes et dépenses faites par la Trésorerie nationale » depuis floréal an V jusqu'à fructidor an VI.

Chaque compte est certifié par les signatures autographes d'Auguste Le Camus et des commissaires de la Trésorerie.

XVIIIe siècle. Papier. 79 feuillets (les fol. 64-79 sont blancs). 510 sur 340 millim. Demi-rel.

1058 (B F, 6 b). Recettes et dépenses de l'an VI.

En tête est collée une étiquette du sieur Rousseau, marchand de papier, rue Saint-Honoré, n° 492, à l'enseigne : *Au portefeuille galant.*

XVIIIe siècle. Papier. 142 pages. 555 sur 415 millim. Demi-rel.

1059 (B F, 6 c). « État général des recettes et des dépenses faites tant à la Trésorerie nationale que dans les départements pendant l'an sixième », et comptes des recettes et des dépenses faites à la Trésorerie nationale pendant l'an VII et les mois de vendémiaire et brumaire an VIII.

Chaque compte est certifié par les signatures autographes d'Auguste Le Camus et des commissaires de la Trésorerie.

XVIII[e] siècle. Papier. 49 feuillets. 548 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1060 (B F, 6 d). « Trésorerie nationale, n° 2[e]. Exercice an V et arriéré. — Compte des recettes faites pendant l'an VI[e]... tant par la Trésorerie nationale directement, que par les receveurs des départements, les payeurs des ports et ceux des armées. »

Ce registre est précédé d'une adresse envoyée au Corps législatif par les commissaires de la Trésorerie nationale, et signée par eux.

XVIII[e] siècle. Papier. 8, 23 et 98 pages. 435 sur 290 millim. Rel. parchemin.

1061 (B F, 6 e). Trésorie nationale. « Résumé des recettes et dépenses pendant l'an VII, sur l'an V et années antérieures, l'exercice an VI et celui an VII. »

XVIII[e] siècle. Papier. 30 feuillets. 365 sur 295 millim. Rel. peau verte.

1062 (B F, 6 f). Trésorerie nationale. Résumé des recettes et dépenses pendant les ans V, VI, VII et VIII.

XIX[e] siècle. Papier. 35 feuillets. 470 sur 295 millim. Rel. peau verte.

1063 (B F, 6 g). « Conseil des Cinq-Cents. Commission de surveillance de la Trésorerie générale. Registre analytique des lettres et mémoires adressés à la C[ommission], commencé le 1[er] vendémiaire an VII et fini le [22 frimaire an VIII]. »

XIX[e] siècle. Papier. 218 et 219 pages. 410 sur 265 millim. Rel. parchemin vert.

1064 (B F, 6 h). « Journal du livre de masse des opérations de la Trésorerie pour l'an VII de la République. »

XVIIIe siècle. Papier. 565 pages. 550 sur 415 millim. Rel. peau verte.

1065 (B F, 6 j). « Apperçu des dépenses générales de l'an IX. »

Fol. 5. « Projet de loi, rapports, discours et opinions sur les dépenses générales de l'an IX. » — Fol. 12. « États-apperçus des dépenses générales de l'an neuf, annexés au projet de loi sur cet objet. »

Fol. 15. « Ministère de la Justice. Rapport du ministre de la Justice, suivi d'états-apperçus des dépenses de ce ministère pour l'an neuf. » — Fol. 19. « Résumé des dépenses par apperçu du ministère de la Justice, pendant l'an neuf. » — Fol. 21. « N° 1er. État des dépenses par apperçu des bureaux du ministère de la Justice pour l'an neuf. — Nota : Cet état est annoncé dans le rapport du ministre qui précède, mais ne s'est pas trouvé dans les pièces communiquées au Corps législatif à l'appui du projet de loi sur les dépenses générales de l'an neuf. » — Fol. 23. « N° 2. État des dépenses par apperçu du bureau de l'envoi des lois, pour l'an neuf. » — Fol. 25. « N° 3. État des dépenses par apperçu de l'Imprimerie de la République pour l'an neuf. » — Fol. 27. « N° 4. Relevé des sommes ordonnancées, pendant l'an sept, pour les frais des procédures criminelles, correctionnelles et de police, afin de déterminer l'apperçu des mêmes dépenses pour l'an neuf. » — Fol. 29. « N° 5. Apperçu des sommes nécessaires au payement des traitemens des commissariats du gouvernement et de leurs substituts près les tribunaux de première instance, d'appel et criminels, pour l'an 9. » Fol. 43. « N° 6. Apperçu des dépenses de la commission chargée de l'examen des demandes en radiation de la liste des émigrés pour l'an 9. »

Fol. 45. « Ministère de l'Intérieur. État-apperçu des dépenses du ministère de l'Intérieur pour l'an 9. » — Fol. 63. « Chapitre premier. Apperçu des dépenses du Sénat conservateur, pour l'an neuf. » — Fol. 65. « Chapitre deuxième. Apperçu des dépenses du Corps législatif pour l'an neuf. » — Fol. 67. Chapitre III. Dépenses du Tribunat. — Fol. 69. Chapitre IV. Dépenses du Gouvernement. — Fol. 71. Chapitre V. Conseil. — Fol. 73. Chapitre VI. Dépenses des bureaux du ministère des Finances. — Fol. 89. Chapitre VII. Administrations temporaires du ministère des Finances. — Fol. 103. Chapitre VIII. Dette publique. — Fol. 105. Ministère de la Guerre. — Fol. 107. Ministère de la Marine et des Colonies. —

Fol. 109. Ministère des Relations extérieures. — Fol. 121. « Rapport sur l'apperçu des dépenses du ministère de la Police générale, pour l'an 9. » — Fol. 123. Dépenses dudit ministère.

XIXe siècle. Papier. 128 feuillets (les fol. 1-4, 22, 31-42, 62, 98, 101, 102, 120, 127 sont blancs; nombreux feuillets blancs à la fin). 400 sur 290 millim. Rel. parchemin vert.

1066 (B F, 76). Comptes de la ville de Valenciennes (1402-1421).

Fol. 2. « Ch'est li comptes que Jehans Verdiaux fait au prevost, jurisdiction, consseil et comunaultet de ledicte ville de ce qu'il a eus et receus en touttes coses des biens, rentes, possessions et revenues appartenans à ledicte ville, et des mises, frais et despens qu'il a sour ce paiiet despuis le jour Nostre Dame en septembre, qui fu l'an mil IIII^{c} et XIIII, jusques au jour Saint Matieu en fevrier apriès ensuiwant en celi an; c'est par l[e] terme de VI mois acomplis, contenans XXIIII sepmaines. » Incomplet de la fin. — Fol. 22. Comptes du 24 février au 1er novembre 1402. Incomplet du commencement et du milieu. — Fol. 54. De septembre-octobre 1420 au 23 février 1421. Incomplet du commencement. — Fol. 57. Du 24 février au 7 septembre 1409. Incomplet du commencement et du milieu. — Fol. 60. « Recepte des pentions en monnoie courssauble à une vie et à raccat de XI d. le denier, que li ville de Valenchiennes vendi, ou mois de jenvier l'an mil IIII^{c} et XXI, pour les deniers convertir ou paiement del accat de le maison de le Tourielle et pluiseurs membrez y appartenans, qui par le deliberation dou Consseil accattée fu, ou nom et pour le corps de le ditte ville, à sire Jaque Partit, chevalier, le somme de XIII^{c} noefvez couronnes dou Roy, les dittez rentez esqueans cescun an au second jour de jenvier, et le premier paiement au second jour d'iceli mois mil IIII^{c} et XXI. »

Fol. 87. « Ch'est li estas en quel point et comment li ville de Valenchiennes estoit kierquié et ensommié au jour Saint Mathieu en fevrier, l'an mil IIII^{c} et VIII, de pluiseurs deffaultes de rentes à vie demorées à paiier de pluiseurs termes et années jusques audit jour Saint Mathieu en fevrier, et en quel point et comment elle demorra kierquié de pluiseurs deffautes de rentes à vie demorées à paiier jusquez au jour Nostre-Dame en septembre, l'an mil IIII^{c} et IX. » — Fol. 90. Comptes de 1411-1412. Incomplet du commencement et de la fin. On y trouve, au fol. 92, les « Pentions que li

ville donne cascun an et eskeuwes à paiier ou terme de ces comptes. » — Fol. 116. « Ch'est li comptes que Jehans Rasoirs, fils Jehan Rasoir, recepveur de le ville de Valenchiennes, fait à ses très honnourés seigneurs... Et celui compte fait despuis le jour Nostre Dame en septembre l'an mil IIII^c et XX jusques au jour de Toussains après ensuiwant en celi an, que les monnoies furent abattuez et un grant angele d'or mis de XLVI s. à XL s. VI d. tournois; c'est par le terme de VII sepmaines et V jours entiés. » Incomplet de la fin.

XVe siècle. Parchemin. 123 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. veau marbré vert. — (Provient de A.-A. Monteil.)

1067-1084 (B F, 164). Table alphabétique du recueil de brochures de l'époque révolutionnaire conservé à la bibliothèque de la Chambre des députés.

XIXe siècle. Papier. Folioté par lettres : A-Baron, 306 et 148 feuillets; Barras-Boichard, 149-596; Boileau-Buot, 597-1051; C-Clochar, 515; Cloots-Custine, 516-1038; D-Desrotours, 1-522; Desrues-Duvrac, 523-1050; E-F, 172 et 318; G, 565; H-K, 171, 123, 171 et 23; L-Leconte-Rojou, 1-462; Lecouteulx-Lyon, 463-933; M-Mingault, 1-432; Ministères-Ozun, 433-688, 98 et 79; P, 581; Q-R, 23 et 512; S-Thibaud, 367 et 87; Thibaudeau-Z, 88-284 et 262 feuillets. 235 sur 180 millim. Demi-rel.

1085-1086 (B F, 164 a). Divers mémoires et projets politiques, formant les deux premiers volumes de la partie politique de la collection sur la Révolution française (Sciences et Arts, tomes 21 et 22).

1085. Tome I. — 1 (fol. 1). « Discussions sur la nécessité d'une Déclaration des Droits. » (La suite du fol. 6 se trouve au fol. 9, par suite d'une transposition de feuillets.) Deux imprimés sont joints à ce manuscrit : 1 *bis*. « Extrait de quelques observations sur la constitution du peuple..., par M. Cremière, député de Vendôme. » In-8°, 7 p. — 1 *ter*. « Discours prononcé dans l'Assemblée nationale par le comte d'Antraigues, le lundi 3 août 1789, au sujet de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. » In-8°, 15 p. — 2 (fol. 19). « Projet de Déclaration des Droits de l'homme en société, par M. Target. » In-8°, 7 p. — 3 (fol. 23). « Projet de Déclaration des Droits, par M. Gouges Carton, député... du Quercy. » In-8°, 32 p. — 4 (fol. 39). « Préliminaire de la Constitution. Reconnaissance et exposition raisonnée des Droits de l'homme et du citoyen, par

M. l'abbé Sieyès. » In-8°, 21 p. — 5 (fol. 53). « Projet de Déclaration des Droits de l'homme en société, présenté par M. Mirabaud, au nom du Comité des Cinq, chargé de l'examen de la Déclaration des Droits. » — 6 (fol. 57). « Discussions sur la priorité qui doit être accordée à l'un des projets de la Déclaration des Droits, de l'homme présentés à l'Assemblée nationale. » — 7 (fol. 73). « Projet de Déclaration des Droits, qui a paru sous le nom du sixième bureau et qui a obtenu la priorité pour être soumis à la discussion. » — 8 (fol. 77). « Discussion sur la rédaction de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen », 20-23 août 1789. — 9 (fol. 95). « Opinion de M. Rabaut de Saint-Étienne sur la motion suivante de M. le comte de Castellane : Nul homme ne peut être inquiété pour ses opinions, ni troublé dans l'exercice de sa religion. » In-8°, 15 p. — 10 (fol. 103). Discussion sur le discours de Rabaud-Saint-Étienne. — 10 *bis* (fol. 109). Discussions sur les articles 11, 12, 13, 14, 15 et 16 (24 août 1789).

1086. Tome II. — 1. « Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, comparée avec les lois des peuples anciens et modernes, et principallement avec les déclarations des États-Unis de l'Amérique. » In-8°, 2e éd., 1791, 254 p. — 1 *bis* (p. 199). « Projet de Constitution, par M. Malouet. » In-8°, 97 p. — 2 (p. 297). « Projet de Déclaration des Droits, présenté à la Convention nationale les 15 et 16 février 1793, » par Condorcet. — 3 (p. 305). « Projet de Déclaration des Droits, présenté à la Convention nationale le 10 juin 1793, an 2e par Géroult. — 4 (p. 313). « Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de la Constitution de 1793. » — 5 (p. 321). « Projet de Déclaration des Droits, présenté à la Convention nationale le 5 messidor an 3e, » par Boissy d'Anglas. — 6 (p. 327). « Discussions sur la Déclaration des Droits de la Constitution de 1793. » — 7 (p. 337). « Convention nationale. Troisième partie du rapport fait, au nom de la Commission des Six, par G. Romme, sur la Déclaration des Droits, dans la séance du 17 avril 1793, l'an 2 de la République. » Paris, Imprimerie nationale, 1793, in-8°, 14 p. — 8 (p. 355). « Déclaration des Droits de la République de Genève. » Extrait du *Moniteur national* des 14 et 15 juin 1793. — La fin des lignes a été rognée à la reliure.

Les parties manuscrites de ces deux volumes ont été copiées dans la première moitié du XIXe siècle.

XVIIIe et XIXe siècles. Papier. 126 feuillets et 363 pages. 225 sur 150 millim. Demi-rel.

1087 (B G, 1). « Régences pendant l'absence et minoritez des roys. » (XIIe-XVIIe siècle.)

En tête du volume, table des 59 pièces qui forment ce recueil.

XVIIe siècle. Papier. 252 feuillets. 420 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 758.)

1088 (B G, 8 a). « Lettres, titres et mémoires concernans les chanceliers de France et les gardes des sceaux, ensemble des droits attribués à leurs charges... » (XIIIe-XVIe siècle.)

Sur le feuillet de garde, la cote : « Tome 273 ».

XVIIe siècle. Papier. 143 feuillets. 350 sur 220 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 710.)

1089-1090 (B G, 8 b). « Observations sur la régie des vivres de la Marine, présentées à M. le comte de Maurepas, ministre et secrétaire d'État, par le sieur de Mortaing, directeur général desdits vivres. »

En tête de chaque volume, une table des chapitres.

XVIIIe siècle. Papier. 215 et 122 feuillets. 365 sur 235 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain. (« Bibliothèque de Jean-Benjamin de Laborde, premier valet de chambre du Roi, gouverneur du Louvre et fermier général, et de Adélaïde-Susanne de Vismes, son épouse. 1786 » ; ex-libris gravé à l'intérieur de chaque volume. — (Collection Le Nain, n°s 755-756.)

1091 (B G, 8 b). « Mémoires, ordonnances, ordres et instructions, et commissions du Roy pour la Marine, expédiées par M. Colbert et par M. le marquis de Seignelay. »

En tête du volume, une table des documents y contenus.

XVIIIe siècle. Papier. 458 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 757.)

1092 (B G, 12 a). « Recueil des arrests du Conseil et concessions pour l'exploitation des mines de charbon de terre et de houille, avec les dispositions concernant les droits ; par le sieur Bruyard, premier commis de M. Trudaine. MDCCLVI. »

XVIIIe siècle. Papier. 186 feuillets. 380 sur 250 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 810.)

1093 (B G, 13 a). « Du Conseil du Roy, des personnes desquelles

les Roys ont composé leur Conseil et qui ont eu entrée, séance et voix en iceluy. »

XVII[e] siècle. Papier. 295 feuillets. 345 sur 225 millim. Rel. veau brun, aux armes de François de Camps, évêque de Pamiers.

1094 (B g, 13 a). Extraits des registres du Conseil (XIV[e]-XVI[e] siècle) et d'un registre *Olim ;* documents divers (XV[e]-XVII[e] siècle) ; « recueil et abrégé des généalogies des plus illustres maisons de France, faict soubz le règne du roy François I[er] ».

Ex-libris aux armes de Talon, marquis du Boulay ; au-dessous, le n° 897.

XVIII[e] siècle. Papier. 393 feuillets. 425 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 588.)

1095 (B g, 13 a). Extraits des registres du Grand Conseil (1483-1625).

On lit, au bas du premier feuillet, cette note, de la main d'Émery : « Ce livre m'a esté donné par M. Bourellier, secrétaire de M. Esmery, conseiller du Roy en la Cour des aydes à Paris, le 12 juillet 1655 Esmery. »

XVII[e] siècle. Papier. 479 feuillets. 330 sur 220 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 589.)

1096 (B g, 13 a). Extraits des registres du Conseil (XVI[e]-XVII[e] siècle) ; ordonnance de Philippe-le-Long concernant le Parlement (Paris, 9 décembre 1320) ; « extraict des registres de Parlement faict par M. le président Le Maistre » ; copie d'un inventaire de documents du Trésor des Chartes, à la fin duquel était écrit : « Ce livre est à Jean Budé, conseiller du Roy et audiencier de France. Fait le 21 décembre 1486. Budé, avèque la signature. »

Au verso du plat supérieur, les armes, gravées, de Talon, marquis du Boulay ; au-dessous, la cote 939.

XVIII[e] siècle. Papier. 274 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 590.)

1097 (B g, 13 a). Page 1. « Registre du Conseil d'Estat et des finances pour l'année 1595. » (Janvier-avril.)

Page 439. « Publications d'édicts faictes en la Chambre des comptes à Paris. » (1498-1622.)

Page 613. « Publications d'édicts faictes en la Cour des aides de Paris. » (1586-1621.)

Page 647. « Cérémonies, visites et réceptions des grands seigneurs au Parlement. » (XVe-XVIe siècle.)

XVIIIe siècle. Papier. 669 pages. 425 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 592.)

1098 (B G, 13 a). P. 1. « Du Conseil privé et des reiglemens pour iceluy. »

Page 471. « Volume de plusieurs arrestz de différentes questions et particulièrement de matières bénéficiales. » Incomplet de la fin.

Page 535. « Registre de la Chambre des comptes de Paris. Ce registre contient le second livre des ordonnances sur les mestiers... de Paris et le *Livre rouge*. »

XVIIIe siècle. Papier. 704 pages. 420 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 593.)

1099 (B G, 13 a). « ... Recueil... composé de quatre principaux traittez, et ces traittez contiennent l'instruction de tout ce qui regarde le Conseil et le Seau, les fonctions des officiers qui le composent, les matières qui s'i traittent, et les expédictions qui s'i font; touttes ces matières sont traittées depuis leur origine et avec ordre, jusques au temps présent. »

XVIIIe siècle. Papier. 251 pages. 205 sur 190 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 691.)

1100-1101 (B G, 13 a). « Recueil de plusieurs réglemens faits en divers temps et par divers roys pour establir un bon ordre en leur maison, affaires de leur Estat et Conseil. » (XVIe-XVIIe siècle.)

1100. Tome I. Nos 1-20.

1101. Tome II. Nos 21-80.

XVIIIe siècle. Papier. 704 et 566 pages. 360 sur 230 millim Demi-rel. — (Collection Le Nain, nos 692-693.)

1102-1104 (B G, 13 a). Mélanges historiques et politiques.

1102. Tome I. Fol. I. « Traicté de l'origine des cardinaux du

Sainct Siège et particulièrement des cardinaux françois. » — Fol. 95. « Traicté historique contenant la différence essentielle qui est entre l'ancienne coustume des Francs et la loy salique, confondues par Jean-Jacques Chiflet et Marc-Antoine Dominicy », par Chantereau-Lefèvre. Voy. la *Bibliothèque* du P. Lelong, tome II, nos 24883 et suivants. — Fol. 224. « Prétentions du Roy sur les comtez de Flandres et d'Artois, duché de Luxembourg, pays de Heynaut, Frise, villes de Cambray, Douay et autres Païs-bas. » — Fol. 246. Différents traités de paix entre les rois de France et d'autres souverains. (XIIe-XVIe siècle.) — Fol. 351. « Sommaire récit de toute la négotiation faicte avecq MM. les Estatz généraux des Provinces Unyes des Pays-Bas.»

1103. Tome II. Fol. 9. « Affaires d'Italie, commenceans le sixiesme janvier 1639 » : lettres, instructions, etc. — Fol. 113. « Duchez et pairies de France. 1641. » — Fol. 161. « Des droits appartenans à la maison de Nevers et duchez de Brabant, Limbourg et villes annexes. »

1104. Tome III. Fol. 1. « Procès criminel faict à messire Louis de Luxembourg, comte de Sainct-Pol, connestable de France. 1475. — Fol. 97. « Observations politiques et militaires sur la vie et services de M. le cardinal de Richelieu. » — Fol. 129. « Estat des deniers provenans tant des impositions des tailles, taillon, ponts et chaussées, fermes, parties casuelles, dons gratuits qu'autres revenus de Sa Majesté, ensemble des diminutions et pertes que faict Sa Majesté par les traittez qui se sont faicts pour le recouvrement desdits deniers. » — Fol. 175. Lettre de Jeanne d'Albret à Henri IV. (Blois, 8 mars 1572.) — Fol. 180. « Ordre qui fut observé à la célébration du mariage du feu roy Henri IIII... avec... Marguerite, sœur du roy Charles IX... » — Fol. 184. Lettre de la reine Marguerite à Henri IV. (Château d'Usson, 20 mai 1600.) — Fol. 186. Lettre écrite par sa cousine à la reine Marguerite, sur la mort de Henri IV. (Metz, 7 août 1610.) — Fol. 187. « La Ruelle mal assortie. Dialogue satyrique. » — Fol. 194. Sonnet de la reine Marguerite, prisonnière au château d'Usson. (Décembre 1593.)

« Amy, qui vas cherchant en la masse pierreuse
. . . . »

Fol. 195. « Stances sur la mort d'Aubiac, son amant, pendu et estranglé à Aigueperse, en Auvergne, l'an 1596... »

« O lict ! mon triste lict ! jadis si plain de roses
. . . . »

Fol. 197. « Stances sur la mort de Dat, dict de Sainct-Julien, tué d'un coup de pistollet par le jeune de Vernon. 1606. »

« Rigoureux souvenir d'une joye passée
. . . . »

Sur le premier feuillet de chaque volume, la signature : « Le Nain ».

XVII[e] siècle. Papier. 356, 204 et 197 feuillets. 335 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n[os] 694-696.)

1105 (B g, 13 a). Mélanges historiques, extraits surtout des registres du Conseil d'État (XV[e]-XVII[e] siècle).

Fol. 5. « Arrestz des Conseilz d'Estat, Cour des aydes, etc., pour la vérification d'aucuns édictz et déclarations des rois touchant les tailles et autres levées de deniers sur le royaume, etc. » (XVI[e] et XVII[e] siècles.) — Fol. 24. « Arrestz du Conseil d'Estat, des cours de Parlement, Chambre des comptes et aides, et ordonnances du prévost des marchans et eschevins de la ville de Paris pour le payement des rentes assignées sur l'Hostel de ladite ville. » (XVI[e] et XVII[e] siècles.) — Fol. 51. « Duels, armes. » (XVI[e] et XVII[e] siècles.) — Fol. 99. Poursuites contre les officiers de finances. (XVI[e] et XVII[e] siècles.) — Fol. 129. « Arrestz, déclarations et autres pièces et actes touchant l'édict du roy Louis XIII, de l'an 1615, donné à Bordeaux, pour la création et restablissement des officiers de finances triennaux, du mois de novembre. » — Fol. 155. Officiers de finances, trésoriers payeurs de la gendarmerie. (XVI[e] et XVII[e] siècles). — Fol. 179. « Arrestz du Conseil d'Estat du Roy pour le droict annuel, avec sa déclaration pour son restablissement, etc. » (XVII[e] siècle.) — Fol. 201. « Ordonnances, arrestz et autres jugemens rendus pour la police et réglemens tant du dedans que du dehors et des environs de la ville de Paris. » (XVI[e] et XVII[e] siècles.) — Fol. 225. Documents relatifs au costume, aux taverniers, aux funérailles, aux dîmes, aux soldats estropiés, à la régale, au procès d'Antoine Fuzy, curé de Saint-Barthélemy et de Saint-Leu-Saint-Gilles. (XV[e]-XVII[e] siècle.) — Fol. 256. « Arrestz en matière bénéficiale. » (XVII[e] siècle.) — Fol. 272. « Plaidoiez et arrestz concernans la légitime des pères et droict de réversion. » (XVII[e] siècle.) — Fol. 282. « Regretz sur le trespas de feu maistre Jean Urevin, vivant advocat ez Grand et Privé Conseilz du Roy, par maistre Louis Urevin, advocat au Parlement de Paris, conseiller et maistre des Requestes de la feue reine Marguerite. » — Fol. 285. Enfants mineurs, leur mariage,

droit d'aînesse, substitutions testamentaires. (XVIe et XVIIe siècles.) — Fol. 310. « Arrests notables du Conseil d'Estat du Roy, des années 1609, 1610, 1611 et 1612, avec la révocation qui se fit de plusieurs édictz à l'advènement à la couronne du roy Louis XIII.. » — Fol. 354. « Privilèges des officiers de la Maison du Roy » ; commissaires du commerce général et manufactures, trésoriers receveurs et contrôleurs des ponts et chaussées, paiement des Suisses, regratiers et collecteurs de la gabelle. (XVIIe siècle.) — Fol. 400. « Arrest contre Olivier de Blois, comte de Penthièvre, Charles et Jean, ses frères, et Marguerite de Clisson, leur mère, pour crimes par eulx commis en la personne du duc de Bretagne, en l'an 1420. » — Fol. 412. « Arrest et exécution de mort du mareschal de Biron, dedans la Bastille. 1602. » — Fol. 422. « Déclaration... pour le retour des ducs d'Halluin et sieur de Liencourt... » (Paris, 14 mai 1627.)

XVIIIe siècle. Papier. 420 feuillets. 428 sur 278 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 707.)

1106 (B g, 13 a). « Recœuil de présentations et de mémoires sur la piété, la philosophie, etc., » en grande partie autographe, de la main d'Omer Talon.

On peut citer, entre autres pièces :

Fol. 70. « Présentation à faire en la réception de M. le prince de Morgues en la dignité de duc et pair..., récitée le jeudi 19 février 1643. » Minute. — Fol. 86. « Project d'éloge de l'action de M. le duc d'Anguien à la bataille de Rocroy. » Minute. — Fol. 188. « Du jeudy, 18 avril 1641. Après la lecture d'une lettre pour l'establissement de la jurisdiction du conté d'Artois. » Minute. — Fol. 195. « Action que j'avois estudiée tant que M. le marquis de Bresé voulut se faire recevoir chef et surintendant de la marine, ce qu'il croioit devoir estre fait en l'audience publique du Parlement, après avoir esté receu duc de Fronsac, à huitz clos, en avril 1643 ; mais le temps changea son dessein, sçavoir la maladie du Roy et la mort en suitte. » Minute. — Fol. 270. Éloge de Doujat, par le Premier Président. (12 novembre 1611.) — Fol. 288. « Discours préparé pour le temps du décez de M. Bignon, en 1650. » Minute.

A la fin du volume, une table des trente-deux pièces y contenues.

Au verso du plat supérieur, les armes, gravées, de Talon, marquis du Boulay ; au-dessous, le n° 981.

XVIIe siècle. Papier. 348 feuillets. 350 sur 260 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 708.)

1107 (B g, 13 a). Mélanges de littérature, de droit, d'art, de science et de médecine, provenant d'Omer Talon.

Au commencement et à la fin du volume, une table des matières.

On peut citer notamment les imprimés suivants :

Fol. 3. « Joannis Doujatii Supplementa lacunarum quae in opere T. Livii supererant a Joanne Freinshemio praetermissae. » In-4, 9 p. non numérotées, p. 3-8, p. 737-757, en partie à 2 col. — Fol. 22. « Juris dissertatio de ingressu in secretaria judicum..., authore I. de Lalande... » Orléans, François Hotot, 1674, in-4, 39 p. — Fol. 44. « Traité du ban et arrière-ban, par messire Jacques de Lalande... *Ibid.*, 1675, in-4, 77 p. — Fol. 85. « Traité de l'esprit de sel philosophique,... par maistre Antoine Le Maire, prestre. » In-4, 20 p. — Suivent (fol. 94) des « Mémoires de MM. Fromentin et Chuppé sur plusieurs questions », etc.

Au verso du plat supérieur, les armes, gravées, de Talon, marquis du Boulay ; au-dessous, le n° 980.

XVIIe siècle. Papier. 362 feuillets. 343 sur 235 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 709.)

1108 (B g, 13 a). « Dépesches de M. [Pierre] Chanut, résidant pour le Roy en Suède et plénipotentiaire à Lubeck, depuis le 1er janvier 1650 jusques au 20 juin 1653. — Tome II. »

Cent-quarante lettres originales de Chanut, la plupart portant au dos, outre une analyse, la date et le lieu de réception ; une lettre originale de Chanut et de Meulles ; six lettres, en minutes, de Chanut au comte de Brienne.

Documents divers joints à ces lettres : 1 (fol. 222). Extrait de la résolution des États de Suède, du 6 novembre 1650. — 2 (fol. 226). Copie d'une lettre du roi de Pologne, Jean-Casimir, à Chanut, avec la réponse. — 3 (fol. 293). Copie d'une quittance du prince de Transylvanie. — 4 (fol. 305 *bis*). « Les habitans du païx de Liège et particulièrement ceux des terres de Bouuillon seront advertis que tandis qu'ils s'ouffriront le cardinal Mazarin estre dans leurs terres, ils seront pillés par nos troupes et bruslés. Ce 20 mars 1651. » Original. — 5 (fol. 461). Une note. — 6 (fol. 484). Copie d'une lettre

de Christine de Suède. — 7 (fol. 495). « Propositions du major Schack. » — 8 (fol. 522). Copie d'une lettre de Chanut aux princes directeurs du cercle de Basse-Saxe. — 9 (fol. 595). « Solde des trouppes entretenues par le deffunct roy Gustave. » — 10 (fol. 601). Offres de services de Christian de Mecklembourg.

Cf. la copie de la correspondance de Chanut (1645-1653) conservée à la Bibliothèque nationale, mss. français 17962-17968.

XVII[e] siècle. Papier. 625 feuillets. 300 sur 210 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Loménie de Brienne.

1109 (B g, 15 a). Procès du duc de La Force, pair de France. — Manuscrit et imprimés.

1 (fol. 2). « Mémoire instructif concernant la saisie faite dans une salle des Grands-Augustins. » In-4, 11 p. — 2 (fol. 8). « Observations sur les monopoles et les monopoleurs. » In-4, 7 p. — 3 (fol. 12). « Mémoire que les marchands épiciers de Paris ont eu l'honneur de présenter à M. le Chancelier, le dixième aoust 1720. » Paris, J.-B. Coignard, in-fol., 4 p. — 4 (fol. 14). « Mémoire instructif sur la contestation des pairs entre eux, à l'occasion de la procédure contre le duc de La Force... » In-fol., 15 p. — 5 (fol. 22). « Déclaration du Roy... » (Paris, 9 mars 1721.) Paris, L.-D. Delatour et P. Simon, 1721, in-4, 4 p. — 6 (fol. 240). « Requeste de M. le duc de La Force... » (26 mai 1721.) In-fol., 30 p. — 7 (fol. 40). « A nosseigneurs de Parlement... » : requête de Charles Orient, mercier-grossier-joaillier. In-fol., 8 p. — 8 (fol. 44). « Mémoire pour Charles Orient... contre... la communauté des marchands épiciers de Paris... » In-fol., 6 p. — 9 (fol. 48). « Mémoire pour le sieur Bernard, secrétaire de M. le duc de La Force, contre les... épiciers... » Paris, A.-U. Coustellier, in-fol., 4 p. — 10 (fol. 50). « Responses des espiciers... » Paris, J.-B. Coignard, in-fol., 8 p. — 11 (fol. 54). « Mémoire pour le sieur Dupart, accusé, contre les... épiciers... » Paris, V[ve] Guillery, in-fol., 4 p. — 12 (fol. 56). Double de l'art. 10. — 13 (fol. 59). « A nosseigneurs de Parlement... » : requête de Charles Orient. Paris, J.-F. Knapen, in-fol., 7 p. — 14 (fol. 63). « A nosseigneurs de Parlement... » : requête de César-Pierre Landais, directeur de la compagnie royale de la Chine. *Ibidem*, in-fol., 8 p. — 15 (fol. 67). « A nosseigneurs de Parlement... » : requête du même. In-fol., 6 p. — 16 (fol. 71). « A nosseigneurs de Parlement... » ·

requête du même. In-fol., 8 p. — 17 (fol. 75). « Mémoire pour Cézar-Pierre Landais... contre les... épiciers... » Paris, J.-F. Knapen, in-fol., 4 p. — 18 (fol. 77). « Valeur, qualité et quantité de marchandises saisies et inventoriées dans une salle des Grands-Augustins et au bureau des épiciers. » In-fol., 11 p. — 19 (fol. 83). « Sommaire du procez où M. le duc de La Force est partie. » In-fol., 4 p. — 20 (fol. 85). « A nosseigneurs de Parlement... » : requête des épiciers. Paris, J.-B. Coignard, in-fol., 4 p. — 21 (fol. 87). « A nosseigneurs de Parlement... » : requête des mêmes. *Ibid.*, 1721, in-fol., 51 p. — 22 (fol. 113). « Observations pour les sieurs Bernard et Dupart... » In-fol., 4 p. — 23 (fol. 115). Double de l'art. 20. — 24 (fol. 117). « Arrest... de Parlement... en faveur... des... épiciers... » (12 juillet 1721.) Paris, J.-B. Coignard, in-fol., 12 p. — 25 (fol. 123). « Au Roy » : requête du duc de La Force. 8 f.

Ex-libris de Le Gendre de Lormoy, président à la Chambre des comptes.

XVIIIe siècle. Papier. 130 feuillets, in-fol. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 560.)

1110-1118 (B G, 15 a). Procès criminels (VIe-XVIIe siècle).

1110. Tome I. VIe-XVIIe siècle. — 388 feuillets. 360 sur 228 millim. (242 = 561.)

1111. Tome II. XVe-XVIe siècle. — 350 feuillets. 360 sur 228 millim. (243 = 562.)

1112. Tome III. XVIe-XVIIe siècle. — Fol. 253. Des procédures et jugements contre les évêques pour crime de lèse-majesté ou autres cas privilégiés, en France, en Espagne et en Italie. — 355 feuillets. 360 sur 228 millim. (244 = 563.)

1113. Tome IV. XIVe-XVIIe siècle. — Procès de Jacques, roi de Majorque (fol. 1); d'Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, évêque-comte de Beauvais (fol. 12); assassinat des Guise (fol. 14); — « Manifeste du duc Charles touchant la nullité du mariage d'entre le duc Charles et madame la duchesse de Lorraine, avec la responce de madame la duchesse de Lorraine », Paris, 1640, in-8, 64 p. (fol. 33 *bis*); — procès de Henri de Montmorency (fol. 34); du duc de Lorraine, à cause du mariage de sa sœur avec le duc d'Orléans (fol. 34 *ter*); de Charles, duc de Lorraine, François de Lorraine, cardinal, évêque de Toul, Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg, et Albin Tellier, religieux profès (fol. 70); — « Déclaration

du Roy sur le mariage de Monsieur et de Madame » (Paris, 12 décembre 1643), suivie de l'arrêt d'enregistrement au Parlement (27 avril 1644) et de l'acte de consentement à ce mariage accordé par Louis XIII (Saint-Germain, 6 mai 1643), in-fol., 6 p. (fol. 92) ; — procès du duc de La Valette (fol. 96) ; du duc de Vendôme (fol. 101) ; des ducs de Guise et de Bouillon (fol. 105) ; traité entre le roi d'Espagne et le duc d'Orléans (Madrid, 13 mars 1642) (fol. 112) ; procès de MM. le Grand et de Thou (fol. 118) ; « Particularitez remarquées en la mort de MM. de Cinq-Mars et de Thou, à Lyon, » in-8, 27 p. (fol. 147 *bis*) ; procès de Bernard de Foix, duc d'Épernon et de La Valette (fol. 172) ; du duc de Beaufort (fol. 174) ; la duchesse de Lorraine manifeste son intention de combattre les manœuvres de son mari en vue de faire casser son mariage (7 janvier 1640) (fol. 176) ; traité entre le cardinal de Richelieu, agissant au nom du Roi, et le duc de Lorraine (fol. 178) ; « déclaration du duc de Lorraine sur son mariage » (fol. 184). — 184 feuillets. 375 sur 230 millim. (245 = 564.)

1114. Procès de Robert d'Artois. (XIVe siècle.) — 616 feuillets. 368 sur 228 millim. (246 = 565.)

1115. Procès criminel du prince de Condé. — Autre de Jean de Pavant, écuyer, sieur de Chézy. (XVIIe siècle.) — 290 feuillets. 350 sur 225 millim. (247 = 566.)

1116. Procès criminels de Charles II, roi de Navarre, comte d'Évreux (XIVe siècle) ; — de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France (1475) ; — du duc d'Alençon (XVe siècle). — 242 feuillets. 332 sur 230 millim. (248 = 567.)

1117. Procès du chancelier Poyet. (XVIe siècle.) — 320 feuillets. 303 sur 195 millim. (249 = 568.)

1118. Procès criminel de Claude Vallée, sieur de Chenailles, conseiller au Parlement, et consorts (1655). — 336 feuillets. 350 sur 225 millim. (250 = 569.)

XVIIe siècle. Papier. Neuf volumes. Demi-rel. — (Collection Le Nain, nos 561-569.)

1119 (B G, 15 a). Procès de condamnation de Jeanne d'Arc.

Expédition originale, provenant du greffe du tribunal et écrit probablement de la main du notaire Nicolas Taquel. (Voy. J. Quicherat, *Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, Paris, 1841-1849, 5 vol. in-8° (Soc. de l'Hist. de France), t. I, et t. V, p. 592-594.)

Fol. 1. « In nomine Domini. Amen. Incipit processus in causa fidei contra quondam quandam mulierem Johannam, vulgariter dictam La Pucelle. » — Au bas, on lit : « Ego vero Guillermus Colles, alias Boscguillaume, presbiter Rothomagensis diocesis, publicus auctoritate apostolica et in venerabili curia archiepiscopali Rothomagensi notarius, ac in presenti materia cum aliis scriba juratus, assumo collacionem presentis processus, centum et undecim folia continentis, debite fuisse factam cum registro originali presentis cause. Idcirco singula folia manu propria signavi et cum dictis aliis notariis in fine subscripsi, hic me manu propria subscribens : Boscguillaume. » Chaque feuillet est ainsi attesté : « Affirmo ut supra. Boscguillaume. »

Fol. 111 v° (par suite d'une erreur de foliotation, il porte aujourd'hui le n° 112). Certification de la collation de la copie par les trois notaires du procès : Boisguillaume, Manchon et Taquel. Au-dessus, on trouve les vestiges de deux sceaux ovales, plaqués, en cire rouge, de 81 et 47 millim. de hauteur. Le sceau de gauche est celui de P. Cauchon, sur lequel on lit encore : « Belva[censis] » ; le sceau de droite est celui du vice-inquisiteur.

Fol. 113. Diverses pièces postérieures à la mort de Jeanne d'Arc, celles que Quicherat appelle *Quaedam acta posterius* (voy. *ouvr. cité*, t. I, p. 476).

Sur le premier feuillet, à gauche, en haut, cote au crayon : « Tome 251 ».

Le premier feuillet de garde est relatif à un procès pendant entre Aymery de Corneilhan, baron de Mondenard, d'une part, et dame Galiote de Montier et Arnaud de Charry, d'autre part (8 avril 1641) ; le dernier est un mandement, en date du 31 mai 1627, des Trésoriers de France, relatif au don fait à Claude Soyer, fourrier de la grande écurie du roi, des biens de Catherine Bizet, veuve de Pierre Grosly, boulanger à Paris. (20 janvier 1624).

XV

XVᵉ siècle. Parchemin. 120 feuillets. 338 sur 265 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 570.)

1120-1125 (B G, 15 a). Interrogatoires et extraits du procès de Jean-Pierre de Bar, incarcéré à la Bastille, accusé d'avoir fabriqué des titres, notamment pour la maison de Bouillon, et d'avoir falsifié les cartulaires de Brioude et de Sauxillanges, etc.; état des titres déclarés faux par la Chambre de l'Arsenal. (1700-1704.)

XVIIIᵉ siècle. Papier. 250 et 224, 330 et 511 feuillets. 4 tomes

en 3 volumes. 370 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n°s 571-573.)

1124 (B G, 15 a). « Divers procès criminels faict à plusieurs particuliers et villes séditieuses pour crime de lèze-majesté » : sédition de Montpellier (1379); — émotions populaires dans le Bordelais (1548); — « Pouvoir de M. le Dauphin, fils de France, comme lieutenant pour le Roy en l'armée dudit sieur deça la rivière de Loire » (sans date); — « Commission pour faire vendre les munitions amassées aux magasins de Champagne, pour subvenir au pauvre peuple » (Paris, 23 mai 1586); — sédition de Rouen (1634); — interdiction du parlement, de la cour des aides et du bureau des finances de Rouen (1640); — interrogatoire de Ravaillac (1610).

Fol. 177. Table des matières.

XVIIIe siècle. Papier. 177 feuillets. 330 sur 228 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 574.)

1125 (B G, 15 a.) « Procès criminels faict à divers particuliers accusez de crime de lèze-majesté, etc. » (XVIe et XVIIe siècles.)

A la fin : « Positiones publicae contra dogmata aristotelica, paracelsica et cabalistica... »

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 354 feuillets. 328 sur 225 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 575.)

1126 (B G, 15 a). « Procès de MM. de Cinq-Mars et de Thou, instruit par M. le Chancelier. »

Sur le premier feuillet, la signature : « Le Nain ».

XVIIIe siècle. Papier. 118 feuillets. 335 sur 215 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 576.)

1127 (B G, 15 a). « Chambre ardente, tenue les années 1679, 1680, 1681, 1682. — Extrait fait par M. B[runet, avocat], des procez criminels instruits et jugez en la Chambre ardente pendant lesdites années, contenus en douze cartons, qui ont été remis entre les mains de M. le Garde des sceaux par les héritiers de M. de La Reynie. »

Page 1. « Liste chronologique des décrétez des prisons. » — P. 7. « Liste alphabétique. » — P. 13. « Mémoires. État de la Chambre. » — P. 19. Procès.

XVIIIe siècle. Papier. 177 pages. 335 sur 215 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, n° 577.)

1128 (B G, 15 a). Documents relatifs aux rapports de l'Église et de l'État (IVe-XVIIe siècle).

Fol. 1. « Des procédures et jugemens contre les évesques pour crime de lèse-majesté et autres cas privilégiez... » — Fol. 361. « Histoire générale du schisme qui a esté en l'Église depuis 1378 jusques en l'an 1428. » — Fol. 609. « Papes à qui les Empereurs et les roys de France ont aussy fait faire le procès, sans avoir recours à l'autorité de l'Église. »

XVIIIe siècle. Papier. 613 pages. 428 sur 275 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 578.)

1129 (B G, 15 a). « Instruction et pratique de la chambre de la Tournelle du parlement de Paris, faite aux mois de septembre et octobre 1702. »

Précédé d'une table.

XVIIIe siècle. Papier. 302 feuillets. 283 sur 220 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 579.)

1130 (B G, 15 a). « Registre du criminel... » du Parlement de Paris. (Saint-Martin 1448-15 août 1455.)

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 310 feuillets. 420 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 580.)

1131 (B G, 15 a et V, 5447). « Ce qui a esté creu et prattiqué dans tous les temps sur le sujet de la jurisdiction criminelle sur les ecclésiastiques. »

En deux parties de onze et douze chapitres.

XVIIIe siècle. Papier. 111 feuillets. 230 sur 180 millim. Cartonné. — (Collection Le Nain, n° 581.)

* (B G, 17 a). Registres du Parlement. — Voyez plus haut, nos 475-490 et 643-722.

* (B G, 17 a). Tables des registres du Parlement, en 82 tomes. — Voyez plus haut, nos 723-948.

1132 (B G, 17 a). Recueil de plaidoyers prononcés par divers avocats généraux.

Fol. 2. « Plaidoier de M. Talon, avocat général, dans la cause d'entre M. l'évêque de Meaux et Mme l'abbesse de Jouarre, touchant les exemp-

tions. » — Fol. 39. « Plaidoié de M. Talon, avocat général, dans la cause de M. de Brion et de Mme de La Force, pour dissolution de mariage. » — Fol. 62. « Information faite par le lieutenant criminel du nouveau Châtelet, à la requête du sieur de Mailli père. » — Fol. 74. « Plaidoié de M. l'advocat général de Harlay dans la cause d'Étienne d'Ivry et d'Héleine de Ravelingaud, pour dissolution de mariage. » — Fol. 129. « Plaidoié de M. Marion, avocat général, sur le mariage. » — Fol. 140. « Plaidoié de M. de Lamoignon, avocat général, dans la cause de M. le marquis de Langey et de la dame sa femme, pour cause d'impuissance, dont s'en est suivie l'abolition du congrès. » — Fol. 165. « Plaidoié de M. Talon, avocat général, dans la cause des Daubriots de Courfrault. » — Fol. 209. « Plaidoié de M. Bignon, avocat général, dans la cause du gueux de Vernon. »

Au verso d'un feuillet de garde du début, on lit : « On trouve dans le 1er volume des lettres de M. de La Rivière, gendre de Bussi-Rabutin, édit. de 1751 ; un plaidoier considérable de M. Talon, du 13 juin 1684, sur un mariage où il y avait plusieurs défauts de formalités et qui néanmoins fut confirmé. L'arrest est dans le *Journal des audiences,* mais le plaidoier de M. l'avocat général, qui mérite d'être vu, n'y est point. »

En tête, ex-libris gravé de Le Peletier de Saint-Fargeau.

XVIIIe siècle. Papier. 245 feuillets. 322 sur 205 millim. Rel. parchemin vert.

1135 (B g, 17 a). « Répertoire des registres du greffe civil de la Cour, tant des Jugez, Conseil que Plaidoyeries, contenus en trois estages de la tour dudict greffe.

« Les premiers et plus anciens sont au plus haut, appellé premier estage, parce qu'il contient lesd. premiers et plus anciens registres.

« Les suivans en l'estage du milieu, appellé second estage, pour pareille raison que le premier.

« Et les modernes en l'estage d'embas, appellé troisiesme estage, aussy pour pareille raison.

« L'ordre que contiennent lesd. registres est des Parlemens, des années, mois et jours, qui est l'ordre chronologique; chacun parlement commence en novembre, le lendemain de la Sainct-Martin.

« L'année commence à Pasques, jusques en décembre 1566, et les suivantes depuis l'année 1567 commencent en janvier; à quoy il faut

bien prendre garde, pour ne se mesprendre, aux années qui précèdent 1567, desquelles mars et avril de devant et après Pasques faisoient les changemens.

« Il y en a de trois sortes, c'est à sçavoir Jugez, Conseil et Playdoyeries. Chaque sorte rangée sur ses tablettes distinctes et dressées en chacun estage. Chacune tablette cotée de son n° 1er, 2e et 3e, etc., avec le nombre des registres qu'elle contient et leurs numérots et temps. Lesd. registres de chacune sorte, numérotez ou cotez I, II, III, IIII, etc., et éthiquetez de leur intitulation et du temps qu'ils contiennent, suivant la vérification et réformation nouvellement faictes.

« Nota qu'il y a souvent des actes obmis à enregistrer en leurs lieux, et sont adjoustez ou à la fin du mois, ou du parlement ou du registre, ou en d'autres registres que l'on appelle Registres d'obmissions, qui sont en la tour des minutes. Il y a aussy quelquefois confusion de jours, de mois et mesme d'années. »

Le dépouillement s'arrête aux registres de l'année 1723.

XVIIIe siècle. Papier. 312 feuillets. 358 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 468.)

1134 (B II, 21 a). « Projet du code de procédure civile, par Pigeau. Offert au Gouvernement par Busy, ancien notaire à Gérardmer, demeurant à Épinal (Vosges). 1er décembre 1848. »

Ce manuscrit est incomplet; les derniers articles sont à l'état de mentions informes. Les deux dernières pages, d'une autre écriture, sont relatives aux faillites. « Il est question de ce travail, dit une note manuscrite de M. Miller, dans une lettre du ministre de la Justice à l'auteur, en date du 25 prairial an IX. Voir au Ministère, Bureau civil, n° 5887, B 4. »

XIXe siècle. Papier. 174 et 18 pages. 240 sur 175 millim. Rel. veau fauve.

1135 (C, 17 a). Cours de philosophie.

Fol. 4. « Compendiaria philosophica praefatio. » — Fol. 61 v°. « Compendium physicum. » — Fol. 109 v°. « Compendium morale. » — Fol. 145. « Compendium logicum. »

Au verso du plat supérieur, ex-libris aux armes de Talon, marquis du Boulay.

XVIIIe siècle. Papier. 239 feuillets (les feuillets 235-239 sont blancs). 163 sur 113 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, n° 809.)

1156-1157 (C d, 1). « Les Richesses littéraires de la France, destinées pour l'institution de la jeune noblesse », [par Pierre-Charles Lefébure].

1156. Tome I. — En tête est une dédicace « à messieurs de l'Académie roiale des Sciences », avec la signature autographe de Pierre-Charles Lefébure.

P. 1. Éloge de Fénelon, par La Harpe. — P. 7. Plan abrégé de cet ouvrage. — P. 8. Premier entretien, extrait des *OEuvres* de d'Aguesseau. — P. 11. « Discours prononcé à Son Altesse Roiale Monseigneur le duc d'Orléans, par M. Coffin, recteur de l'Université de Paris, année 1719 », suivi de deux autres discours du même, au Roi et au duc d'Orléans. — P. 24. « Honneurs rendus à M. Rollin, ancien recteur de l'Université de Paris. — P. 34. « Sujet du deuxième entretien. Discours sur les progrès des sciences, des belles-lettres et des arts, depuis l'établissement des Académies, par M. Montault. » — P. 55. « La manière d'enseigner et d'étudier les sciences. » — P. 57. « La connoissance des beaux-arts. — La peinture. — La sculpture. — L'architecture. » — P. 58. « L'art de l'écriture (avec trois spécimens d'écriture, sur parchemin, par Rossignol). » — P. 64. « L'art de l'imprimerie; son origine et ses progrès. (Extrait de *Mercure* de may 1763). » — P. 71. « Discours sur le choix d'un état. » — P. 72. « L'état ecclésiastique. — L'excellence de la religion chrétienne », d'après Bossuet. — P. 105. « L'art militaire. Service de terre. » — P. 106. « L'art militaire. Service de mer. » — P. 108. « Administration de la justice. — Des cours souveraines. » — P. 110. « La grandeur d'âme du magistrat. » — P. 124. « Discours sur la profession et les devoirs des avocats », par Guiton de Morveau, suivi d'un extrait de l'ouvrage *les Éléments des sciences*, traduit de l'anglais de Benjamin Martin. — P. 136. « Procédure. » — P. 146. « La science des propriétaires », extrait du *Dictionnaire encyclopédique*, au mot *Ferme*. — P. 163. « La science du cultivateur », d'après Duhamel, Malouin, Mustel, Bidet, Junker, Fougeroux de Boudaroy, Carlier, Valmont de Bomare.

En tête du manuscrit, on trouve un portrait du Régent gravé par Voyer d'après Monnot, ; un frontispice en noir et une vignette en couleurs, de Malbeste. Aux pages 11 et 161, on trouve deux aquarelles de George Malbeste (1777); dans la dernière est un portrait de Duhamel, suivi d'un extrait de l'Épître de François de Neufchâteau à Duhamel :

« Servir l'humanité c'est la vertu suprême... »

1157. Tome II. — P. 1. « La Science du négociant », d'après Duhamel, de La Lande, l'abbé Nollet, de Beauvais-Raseau, le comte de Milly, le marquis de Courtivron, Bouchu, d'Angenoust, Réaumur. — P. 231. « L'utilité que l'on peut retirer des voyages, lorsqu'ils sont bien faits. » — P. 243. « Remarque sur les coquilles de la Touraine, par M. de Réaumur (*Histoire de l'Académie roiale des Sciences*, année 1720). » — P. 257. Éloge de Henri IV. — P. 270. « De la culture des oliviers et de la manière de faire l'huile d'olive, par M. Duhamel. » — P. 288. « Histoire de l'église de Lyon », suivie de « Remarques sur le commerce de la ville de Lyon ». — P. 304. « Franche-Comté. Description des salines. » — P. 325. Lettre de Clément XIV à l'abbé Ferghen. — P. 335. « Vers adressés à M. le comte de... à l'occasion de son mariage.

Pour combler les plus tendres nœuds...

par M. Gresset. » — P. 338. Table générale.

A la page 9, on trouve une aquarelle originale de G. Malbeste, et entre les pages 135 et 136, deux aquarelles représentant les travaux de calfatage et d'armement d'un navire.

XVIIIe siècle. Papier. 336 et 340 pages. 360 sur 235 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes du duc d'Orléans.

1158 (C E, 3 a). Manuscrits autographes de Mably.

1 (fol. 2). « Des droits et devoirs du citoyen. » — 2 (fol. 97). « Observations sur l'histoire de France, livres 5e et 6e. » — 3 (fol. 113 v°). « Remarques et preuves des Observations sur l'histoire de France, livres 5e et 6e. » — 4 (fol. 135). « Observations sur l'histoire de France, livres 7e et 8e. » — 5 (fol. 180). « Remarques et preuves des Observations sur l'histoire de France, livres 7e et 8e. »

On lit, à droite du premier feuillet, en haut : « Archives Nationales, reg. C. N. 118. »

Le plat supérieur porte ce titre : « Manuscrits autographes des *Droits et des devoirs du citoyen* et de la suite des *Observations sur l'histoire de France* de M. l'abbé de Mably, offerts par ses exécuteurs testamentaires à l'Assemblée nationale, le 30 août 1790. »

XVIIIe siècle. Papier. 203 feuillets. 285 sur 205 millim. Rel. maroquin rouge.

1139 (C K, 7 c). Divers mémoires sur le commerce de plusieurs grandes villes de France.

1 (fol. 2). « Mémoire de M. Rol, député de la ville de Bayonne », sur le commerce de ladite ville. — 2 (fol. 36). « Mémoire de Monsieur de Fenellon, député de la ville de Bordeaux », sur le commerce de France et celui de Bordeaux et de la Guyenne. — 3 (fol. 98). « Mémoire de M. de Piécourt, député de la ville de Dunkerque », sur le commerce général de la France.

4 (fol. 112). « Mémoires de M. Mourgue, député de Languedoc. » 1° « Pour servir au rétablissement du commerce général du royaume »; — 2° « Instructions pour les quatre commissaires des manufactures... pour... la visite des étoffes »; — 3° « Pour servir de mémoire à ce qui est propre au soutien du commerce des taffetas et soyes qui se fabriquent dans la province de Languedoc »; — 4° « Instruction pour la conduite, conservation et multiplication des bêtes à laine »; — 5° « Mémoire pour servir au rétablissement de la monnoye de Montpellier. »

5 (fol. 140). « Mémoire de M. Héron, député de la ville de La Rochelle », sur le commerce général de la France et celui de La Rochelle. — 6 (fol. 162). « Mémoire de M. Taviel, député de la ville de Lille..., pour le réglement du commerce de France. » — 7 (fol. 168). « Mémoire de M. Anisson, député de la ville de Lion », sur la diminution du commerce de France et le moyen de le rétablir. — 8 (fol. 174). « Mémoire de M. Descasaux Du Hallay, député de la ville de Nantes », sur le commerce général de France. — 9 (fol. 208). « Mémoire de M. Petetyer, député de la ville de Paris », sur le commerce en général. — 10 (fol. 214). « Mémoire de M. Mesnager, député de la ville de Rouen » sur le commerce en général.

Provient de A.-A. Monteil, dont on lit sur le premier feuillet la cote : « N° 2930 de mon catalogue. »

XVIII[e] siècle. Papier. 219 feuillets. 325 sur 205 millim. Rel. veau marbré. — (Provient de A.-A. Monteil.)

1140 (C K, 20). « Mémoire sur le commerce des Français à Alger dans le XVIII[e] siècle (1755 à 1775). Mémoire adressé, le 21 décembre 1840, à Monsieur le président de l'honorable Chambre des députés, par Benjamin Buisson, teneur de livres, à Marseille. » — Autographe.

En tête, une table. — Page 29. « Notes pour servir de comparaison avec le précédent mémoire sur le commerce des Français à Alger. »

XIXe siècle. Papier. 33 pages. 275 sur 220 millim. Rel. maroquin bleu.

1141-1142 (C m, 3 i). « Traité chronologique des rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris,... par M. D. C. 1724. »

1141. Tome I. — En tête, une « table des matières du 1er tome », suivie d'une préface.

P. 1. « Dissertation sur les prévôts des marchands de la ville de Paris. » — P. 27. « Origine des rentes. » — P. 31. Diverses créations et conversions de rentes, suivies de récapitulations. — P. 335. « Récapitulation de touttes les rentes constituées par les roys de France sur divers revenus de l'État depuis François Ier... jusqu'à la fin de la minorité de Louis XV. » — P. 349. Relevé de la table précédente, règne par règne et par revenu.

On trouve à la fin du volume une « Remarque sur le mémoire des rentes, de la bibliothèque de M. Boneau ».

1142. Tome II. — En tête, une « table des matières du 2e tome ». P. 1. Créations et concessions de rentes sous la minorité de Louis XV. — P. 205. « Rentes viagères dittes tontines. » — P. 265. « Rentes mixtes, moitié perpétuelles et moitié viagères. » — P. 337. « Lotteries royales converties en rentes viagères sous Louis XIV. » — P. 385. « Rentes purement viagères, sans tontines ny lotteries, sous Louis XIV. »

XVIIIe siècle. Papier. 361 et 467 pages (au vol. I, les pages 21-26 30, 40, 66, 72, 98, 112, 141-142, 325-334, 352-361 sont blanches; au vol. II, les pages 97-204, 237-264, 291-336, 354-384, 412-467, sont blanches). 435 sur 290 millim. Rel. veau brun, aux armes de Dodun, marquis d'Herbault.

1143 (C m, 4). « Projet d'établissement d'un crédit public en France, sous le titre de *Bourse de Paris*, à l'usage des banquiers, négocians et marchands de la ville de Paris et de tous les habitans de ladite ville reconnus bons et solvables; présenté à monsieur Lambert, conseiller au Parlement, par son très humble serviteur Taral. »

Signature autographe. — En tête, un avant-propos sur l'utilité du projet proposé et une « division sommaire de ces mémoires ».

XVIIIe siècle. Papier. 49 pages. 470 sur 295 millim. Rel. veau marbré, aux armes du conseiller Lambert.

1144 (C n, 2). « Observations relatives aux impôts mis en France sur les boissons, par Dionis Descarrières. »

XIXe siècle. Papier. 31 pages. 300 sur 200 millim. Demi-rel.

1145 (C n, 4). Trois mémoires sur l'impôt du tabac, considéré sous différents rapports, par B. Imbert, ancien directeur des fermes.

1 (fol. 3 v°). Premier mémoire, sur l'établissement d'une régie.

2 (fol. 10 v°). Second mémoire, sur l'impôt du tabac.

3 (fol. 12). Mémoire sur l'organisation des débitants.

En tête, une lettre de l'auteur, adressée au Président de la Chambre des députés, et datée de septembre 1814.

XIXe siècle. Papier. 18 feuillets. 375 sur 340 millim. Cartonné.

1146-1147 (C n, 5). « Dell' imposta e di suoi differenti modi nella Repubblica Fiorentina, dal XIII° al XVI° secolo. »

1146. Tome I. — P. 1. « Cap. primo. L'Estimo. » — P. 61. « Cap. secondo. Il Catasto. » — P. 121. « Cap. terzo. L'Imposta progressiva. » — P. 193. « Cap. quarto. La Decima. » — P. 261. « Delle proporzioni nell' imposte gl' immobili, i mobili e le vendite sullo stato. » — P. 285. « Documenti. »

En tête se trouve une table. Sur le feuillet de garde, on lit : « Déposé à la bibliothèque du Corps législatif par M. Parieu, vice-président du Conseil d'État, membre de l'Institut, à qui le manuscrit avoit été envoyé par M. Canestrini. — Em. Parieu. »

1147. Tome II. — « Documenti. »

XIXe siècle. Papier. 286 pages et 435 feuillets. 320 sur 220 millim. Rel. veau fauve.

1148 (C o, 7 a). « Recherches sur l'état actuel de la monarchie autrichienne, rédigées à Vienne sur la fin de 1819. »

En tête, une table des matières. — P. 5. « Indication des principaux

ouvrages cités. » — P. 9. « Estimation, en valeurs de France, des mesures, des poids et des monnaies reçus en Autriche. » — P. 10. « Introduction. — 1re partie. Le sol et ses habitans. » — P. 189. Seconde partie. Institutions sociales.

XIXe siècle. Papier. 462 pages. 400 sur 255 millim. Rel. veau fauve.

1149 (C o, 7 d). « Tableau de l'organisation de la gendarmerie nationale établie dans les départemens de la Roër, Rhin-et-Moselle, Mont-Tonnerre et de la Sarre, formant la 25e division de gendarmerie nationale... ; présenté au Directoire exécutif par le général de brigade Wirion, son commissaire, chargé de l'organisation de la gendarmerie nationale dans lesdits départements. » (Mayence, vendémiaire an VII.) Titre imprimé.

En tête, on trouve un « Tableau d'organisation de la gendarmerie nationale des départements de la Roër, de Rhin-et-Moselle, du Mont-Tonnerre et de la Saarre, et distribution en brigades ». A la fin, on lit : « Fait à Bonn, le premier floréal an 7e de la République française, une et indivisible. Wirion ».

XIXe siècle. Papier. 157 feuillets. 450 sur 310 millim. Rel. basane.

1150 (C o, 8). « Tableaux du commerce de l'Angleterre, faisant suite à l'ouvrage de lord Sheffield en 1784. — Manuscrit très grand in-fol. » — *En déficit.*

1151-1158 (C o, 20, 23, 28, 31, 36, 39, 49 et 50). Mémoires des intendants de diverses généralités du royaume.

Pour les Mémoires compris entre le n° 1151 et le n° 1185, voy. Boulainvilliers, *État de la France, extrait des Mémoires dressés par les intendans du royaume par ordre du roy Louis XIV,* Londres, 1727-1737, 8 vol. in-fol., et surtout A. de Boislisle, *Mémoires des intendants dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne*, t. I, *Mémoires de la généralité de Paris*. Paris, 1881, in-4°. (Collection de Documents inédits.)

1151 (C o, 20). « Mémoires concernant la généralité d'Alençon, dressez par M. Pinon, intendant en l'année 1698. »

En tête, une table des matières.

XVIIIe siècle. Papier. 71 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné.

1152 (C o, 23). « Mémoire concernant la province d'Artois, dressé par M. Bignon, intendant, en l'année 1698. »

A la fin, une table des principales matières.

XVIII[e] siècle. Papier. 135 feuillets. 335 sur 220 millim. Cartonné.

1153 (C o, 28). « Mémoire sur la province de Bretagne, par M. de Nointel, intendant, en l'année 1698. »

A la fin, une table.

XVIII[e] siècle. Papier. 182 feuillets. 340 sur 235 millim. Cartonné.

1154 (C o, 31). « Mémoire sur la généralité de Caen, par M. Foucault, intendant, en l'année 1698. »

A la fin, une table des principales matières.

Au verso du plat supérieur est collée une étiquette du papetier « Zarcher, rue des Arcis, à Paris, à l'enseigne : *A la Teste noire.* »

XVIII[e] siècle. Papier. 166 feuillets. 370 sur 245 millim. Cartonné.

1155 (C o, 36). « Mémoire concernant les états du duché de Lorraine, dressé par M. de Vaubourg, intendant, en l'année 1698. »

Ce mémoire se retrouve dans le manuscrit n° 1174, où il est indiqué comme dressé par Turgot, la même année.

XVIII[e] siècle. Papier. 56 feuillets. 370 sur 240 millim. Cartonné.

1156 (C o, 39) « Mémoire concernant la généralité de Moulins, dressé par M. Le Vayer, intendant, en l'année 1698. »

XVIII[e] siècle. Papier. 73 feuillets. 370 sur 245 millim. Cartonné.

1157 (C o, 49). « Mémoire concernant la généralité de Rouen, dressé par M. de La Bourdonnaye, intendant, en l'année 1698. »

Ce mémoire se retrouve aux n[os] 1172 et 1178.

XVIII[e] siècle. Papier. 25 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné.

1158 (C o, 50). « Mémoire de la province de Roussillon, dressé

par M. Trobat, premier président au Conseil supérieur du Roussillon, intendant, en l'année 17[15]. »

Fol. 13 v°. « État des villes, bourgs et paroisses situés dans le comté de Roussillon, ... distribués par ordre alphabétique. » — Fol. 28 v°. « État des villes, bourgs, parroisses, vilages ou hameaux du païs de Conflans et Capsir; par lettres alphabétiques. » — Fol. 38 v°. « État des villes, bourgs ... qui sont dans la Cerdaigne française; par lettres alphabétiques. » — A la fin, une table.

XVIIIe siècle. Papier. 43 feuillets 370 sur 245 millim. Cartonné.

1159-1172 (C o, 21, 22, 24, 25 a, 27 a, 29, 32, 33, 38, 40, 42, 46, 47 et 48). Mémoires des intendants de diverses généralités du royaume.

1159 (C o, 21). Mémoires sur les provinces d'Alsace (1702), de Franche-Comté et des Trois-Évêchés.

Le mémoire sur la province de Franche-Comté est de Vaubourg, 1698 (voy. plus loin, n° 1174).

Table des matières à la fin de chaque mémoire.

Sur la feuille de garde du début, on lit : « Vol. 15 ».

XVIIIe siècle. Papier. 32, 51 et 61 feuillets. 335 sur 225 millim. Rel. veau brun.

1160 (C o, 22). « Mémoire de la généralité d'Amiens. »

A la fin, une table des matières.

Sur la feuille de garde du début, on lit : « Vol. 6 ».

XVIIIe siècle. Papier. 173 feuillets. 330 sur 215 millim. Rel. veau brun.

1161 (C o, 24). Mémoires concernant la province d'Auvergne et les généralités de Bourbonnais et de Bourges.

A la fin de chaque mémoire, une table des matières.

Sur le feuillet de garde du début, on lit : « Vol. 13 ».

XVIIIe siècle. Papier. 84, 71 et 37 feuillets. 340 sur 230 millim. Rel. veau brun.

1162 (C o, 25 a). « Mémoires sur la généralité de Bordeaux, » dressés par de Besons, en 1698 (voy. plus loin, n° 1179).

« Mémoires concernant les pays de Béarn et Basse-Navarre, » dressés par Pinon, en 1698 (voy. plus loin, *ibidem*).

A la fin de chaque partie, une table des matières.

Sur le feuillet de garde du début, on lit : « Vol. 7 ».

XVIIIe siècle. Papier. 81 et 23 feuillets. 340 sur 225 millim. Rel. veau brun.

1163 (C o, 27 a). « Mémoire du duché de Bourgogne. »

Ce mémoire est la copie de celui qui se trouve au n° 1173.

Fol. 240 *bis*. « Renvoy du fol. 23 du présent volume. » — A la fin, une « table du contenu au présent état du duché de Bourgogne ».

Sur un feuillet de garde du début, on lit : « Vol. 3 ».

XVIIIe siècle. Papier. 244 feuillets. 340 sur 230 millim. Rel. veau brun.

1164 (C o, 29). Mémoires sur la généralité de Champagne, la province d'Artois et la généralité de Soissons.

Le mémoire sur la généralité de Champagne est de Larcher (voy. plus loin, au n° 1174); celui sur la province d'Artois est de Bignon (voy. les nos 1152 et 1177); celui sur la généralité de Soissons est de Sanson (voy. *ibidem*).

A la fin de chaque mémoire, une table.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Vol. 5 ».

XVIIIe siècle. Papier. 40, 79 et 100 feuillets. 340 sur 235 millim. Rel. veau brun.

1165 (C o, 32). Mémoires sur la Flandre et le Hainaut.

1 (fol. 1). « Mémoires sur l'intendance de la Flandres françoise, dressés par M. de Bagnols, l'an 1698, au mois d'avril. » — 2 (fol. 91). « Province du Hainaut, » par de Bernières (voy. plus loin, n° 1177). — 3 (fol. 144). « Mémoire sur la Flande flamingante, » par Desmadry (voy. plus loin, *ibidem*). — A la fin, une table des matières.

Sur un feuillet de garde du début, on lit : « Vol. 16 ».

XVIIIe siècle. Papier. 212 feuillets. 340 sur 220 millim. Rel. veau brun.

1166 (C o, 33). « Mémoires concernans toutes les provinces du

royaume. — Province du Languedoc; dressé par M. de Baville. Année 1698. »

En tête, un « Avertissement ». — Au verso du dernier feuillet, on lit : « Fait à Montpellier, le dernier jour de décembre 1697 ».

Sur un feuillet de garde du début, à droite, en haut, est inscrite cette cote : « Vol. 10 ».

XVIIIe siècle. Papier. 138 feuillets. 345 sur 225 millim. Rel. veau brun.

1167 (C o, 38). « Mémoire concernant la généralité de Montauban, dressé en 1698 par monsieur Le Pelletier de La Houssaye, lors intendant de la mesme généralité. »

Sur la feuille de garde du début, on lit : « Vol. 9 ».

XVIIIe siècle. Papier. 134 feuillets. 330 sur 220 millim. Rel. veau brun.

1168 (C o, 40). Mémoires sur les généralités d'Orléans et de Tours.

1. « Mémoires sur la généralité d'Orléans. »

2. Mémoires sur les « provinces de Touraine, Anjou et le Maine, dont la généralité de Tours est composée. »

Sur la feuille de garde du début, on lit : « Vol. 14 ».

XVIIIe siècle. Papier. 64 et 140 feuillets. 345 sur 235 millim. Rel. veau brun.

1169 (C o, 42). « Mémoires de toutes les provinces du royaume. Tome I. Généralité de Paris, dressé par monsieur Phelipeaux. Année 1700. »

XVIIIe siècle. Papier. 427 feuillets. 345 sur 225 millim. Rel veau brun.

1170 (C o, 46). « Mémoire sur le païs de Provence, divisé en cinq chapitres. »

Sur la feuille de garde du début, on lit : « Vol. 11 ».

XVIIIe siècle. Papier. 189 feuillets. 340 sur 230 millim. Rel. veau brun.

1171 (C o, 47). « Mémoire sur la généralité de La Rochelle.

Mémoire de la province de Poitou. — Mémoires de la généralité de Limoges. »

Le mémoire sur la province de Poitou se retrouve au n° 1178, celui sur la généralité de Limoges au n° 1176.

Sur la feuille de garde du début, on lit : « Vol. 8 ».

XVIIIe siècle. Papier. 72, 36 et 57 feuillets. 340 sur 230 millim. Rel. veau brun.

1172 (C o, 48). Mémoires sur les trois généralités de Normandie et la province du Perche.

1 (fol. 3). « Mémoire concernant la généralité de Rouen. »

2 (fol. 24). « Mémoires concernant la généralité d'Alençon. »

3 (fol. 73 v°). « Mémoire sur le Perche. »

4 (fol. 100). « Mémoire de la généralité de Caen. »

Les mémoires sur les trois généralités de Normandie se retrouvent au n° 1178, celui sur la généralité de Rouen au n° 1157, celui de la généralité de Caen au n° 1159, celui sur la province d'Alençon au n° 1151.

Sur la feuille de garde du début, on lit : « Vol. 2 ».

XVIIIe siècle. Papier. 262 feuillets. 340 sur 230 millim. Rel. veau brun.

1173-1179 (C o, 27, 30, 34, 41, 44, 45 et 51). Mémoires des intendants de diverses généralités du royaume.

1173 (C o, 27). Mémoires sur les provinces de la frontière des Alpes.

Page 1. « Description du duché de Bourgogne, par M. Ferrand, intendant, 1698. » En tête, une table. — P. 53. « Description du bailliage de Dijon. » — P. 59. « Description de la ville de Dijon. » — P. 99. Description du bailliage et de la ville de Beaune. — P. 117. Bailliage et ville de Nuits. — P. 131. Bailliage et ville de Saint-Jean-de-Losne. — P. 141. Bailliage et ville d'Auxonne. — P. 153. Bailliage et ville d'Autun. — P. 173. Bailliage et ville de Bourbon-Lancy. — P. 191. Bailliage et bourg de Montcenis. — P. 205. Bailliage et ville de Semur-en-Brionnois. — P. 213. Bailliage et ville de Chalon-sur-Saône. — P. 253. « Description de la ville de Seurre, dite Belle-

garde. » — P. 259. « Description de la ville de Verdun-sur-Saône. » — P. 265. « Description de la ville de Louhans. » — P. 271. Bailliage et ville de Semur-en-Auxois. — P. 299. « Description de la ville de Montbart. » — P. 303. « Description de la ville de Flavigny. » — P. 307. « Description de la ville de Noyers. » — P. 311. Bailliage et ville d'Avallon. — P. 325. Bailliage d'Arnay-le-Duc. — P. 337. Bailliage et ville de Saulieu. — P. 349. Bailliage et ville de Châtillon-sur-Seine. — P. 375. « Description du pays et comté d'Auxerre. » — P. 407. « Description du pays et comté de Charrollois. » — P. 427. « Description du pays et comté de Mâconnois. » — P. 475. Description des villes de Tournus, Cluny, Saint-Gengoux-le-Royal, Marcigny. — P. 490. « Rivières, ruisseaux, chemins, ponts et chaussées du Mâconnois », etc. — P. 511. « Description du comté de Bar-sur-Seine. » — P. 531. « Description du pays de Bresse. » — P. 597. Villes de Bourg, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Montluel, Châtillon, Saint-Trivier, Baugé. — P. 635. « Description du pays de Bugey. » — P. 672. Villes de Belley, Nantua, Seyssel, Saint-Rambert. — P. 689. Pays et bailliage de Gex.

En tête, une carte gravée du « Gouvernement général du duché de Bourgogne et de Bresse », par H. Jaillot.

2. « Mémoire concernant la généralité de Lion, dressé par M. d'Herbigny en 1698. »

Sur le feuillet du titre, en cul-de-lampe, sont peintes les armes de Lyon. — En tête, une table des matières. La carte qui s'y trouvait a disparu.

3. « Mémoire sur le Dauphiné, dressé, le premier janvier 1698, par M. Bouchu. »

Sur le feuillet du titre, en cul-de-lampe, sont dessinées les armes du Dauphiné. — En tête, une table des matières et une carte gravée du Dauphiné, par H. Jaillot, 1713.

4. « Mémoire sur la Provence, par M. Le Bret, intendant. Année 1698. »

En tête, une table et une carte gravée de la Provence, par H. Jaillot, 1707. — En tête du volume, on trouve deux cartes gravées : 1° « Nouvelle carte de Postes de France », par B. Jaillot; 2° « l'Italie, divisée en ses principaux États », par Jaillot, 1718.

XVIIIe siècle. Papier. 706 pages, 176, 98 et 125 feuillets. 365 sur 240 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Claude Bullion.

1174 (C o, 30). Mémoires sur les provinces de la frontière d'Allemagne.

1. « Mémoires concernant la province de Champagne, dressez par M. Larcher, le premier jour de janvier 1698. »

Sur le feuillet du titre, en cul-de-lampe, sont dessinées les armes de Champagne. En tète, une table des matières et une carte gravée de Champagne, par Hubert Jaillot.

2. « Mémoire concernant le département de Metz, dressé en 1700; » en sept chapitres.

En tête, une « table généralle » et une carte gravée de Lorraine, par Sanson, géographe ordinaire du Roi, 1700. — A la fin, pièces justificatives et tableaux.

3. « Mémoire concernant les pays de Lorraine et de Barrois, dressé par M. Turgot, en 1698 » (Cf. le manuscrit n° 1155.)

Sur le feuillet du titre, en cul-de-lampe, sont peintes les armes de Lorraine. — En tête, une table des matières.

4. « Mémoires sur l'Alsace, dressé ... en l'année 1698. » — En tête, une table et une carte gravée de l'Alsace, par Hubert Jaillot, 1707.

5. « Mémoire concernant la Franche-Comté; dressé par M. de Vaubourg en 1698. » Ce mémoire est le même que celui du n° 1159.

Sur le feuillet de titre, en cul-de-lampe, sont peintes les armes de Franche-Comté. — En tête, une table des principales matières et une carte gravée de la Franche-Comté, par Hubert Jaillot, géographe du Roi, 1695. — Au début du volume, on trouve deux cartes gravées, l'une des Postes, par Bernard Jaillot, géographe ordinaire du Roi, 1726, l'autre de l'Empire d'Allemagne, par Jaillot, 1718.

XVIII[e] siècle. Papier. 126, 160 et 70 feuillets, 376 pages et 77 feuillets. 355 sur 240 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Claude Bullion.

1175 (C o, 34). Traité de géographie militaire sur la région pyrénéenne et quelques ports espagnols.

On y trouve 54 cartes et plans, dont voici le détail :

En tête : 1° « Carte générale des monts Pyrénées, et partie des royaumes de France, d'Espagne et de Portugal. » — 2° « L'Espagne, divisée en tous ses royaumes et principautés », carte gravée par H. Jaillot, 1721. — 3° « Carte générale des monts Pyrénées et partie

des royaumes de France et d'Espagne, par le sieur Roussel, ingénieur du Roy », en 8 morceaux, carte gravée par A. Coquart. — Fol. 240 *quater*. Plan de la ville du Pont-Saint-Esprit. — Fol. 244 *bis*. Plan du fort de Saint-André de Villeneuve. — Fol. 248 *bis*. Plan de Pécais. — Fol. 252 *bis*. Plan d'Aigues-Mortes. — Fol. 256 *bis*. Plan de la citadelle de Nîmes. — Fol. 260 *bis*. Plan du château de Sommières. — Fol. 264 *bis*. Plan du fort d'Alais.— Fol. 268 *bis*. Plan du fort et d'une partie de la ville de Saint-Hippolyte-du-Fort. — Fol. 272 *bis*. Plan de la ville et de la citadelle de Montpellier. — Fol. 278 *bis*. Plan du fort de Brescon (avec le détail d'un logement alors en construction). — Fol. 282 *bis*. Plan de la ville de Narbonne. — Fol. 288 *bis*. Plan de la ville et de la cité de Carcassonne. — Fol. 294 *bis*. Plan du château de Ferrières. — Fol. 298 *bis*. Plan du château de Salces. — Fol. 302 *bis*. Plan de la ville et citadelle de Perpignan. — Fol. 310 *bis*. « Carte particulière depuis Collioure jusqu'au Port-Vendre. » — Fol. 318 v°. Plan de Bellegarde (1725). — Fol. 326 *bis*. Plan de la ville et du château de Villefranche. — Fol. 334 *bis*. Plan de la ville et du fort de Prats-de-Mollo. — Fol. 342 v°. Plan du fort des Bains. — Fol. 348 *bis*. Plan de Montlouis. — Fol. 356 *bis*. Plan du château de Lourdes. — Fol. 360 *bis*. Plan de Navarrenx (1726). — Fol. 364 *bis*. Plan du château de Dax. — Fol. 368 *bis*. « Plan de la ville et citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, relatif aux projets des ouvrages à faire en l'année 1726. » — Fol. 374 *bis*. Plan du fort de Socoa. — Fol. 378 *bis*. Plan du fort de Hendaye. — Fol. 382 *bis*. Plan de Bayonne. — Fol. 390 *bis*. « Plan du siège de Fontarabie, fait par l'armée du Roy commandée par le maréchal de Berwich, le 27 may, et rendu le 16 juin 1719. » — Fol. 394 *bis* et *ter*. Deux plans de Saint-Sébastien (1° attaque du 6 juillet 1719; 2° attaque du 16 août 1719). — Fol. 412 *bis*. « Carte particulière depuis le cap Finisterre en Galice au cap Montelaure. » — Fol. 414 *bis*. « Carte particulière de la rivière de Vigue en Galice. Maisonfort *fecit*. » — Fol. 420 *bis*. Carte de la rivière de Lisbonne. — Fol. 428 *bis* et *ter*. Carte de la baie et de la ville de Cadix. — Fol. 434 $^{2-6}$. Cinq cartes et plans du détroit, de la baie et de la ville de Gibraltar (la 4e est imprimée). — Fol. 438 *bis*. Plan de Ceuta. — Fol. 440 *bis*. Plan de la rade et ville de Larache. — Fol. 442 *bis*. Vue de Salé « quand vous este mouillé par le travers du port, à une lieux dudit port,

dessiné par le sieur de La Maisonfort, estant embarqué dans la *Nayade*, ce 25 aoust 1699. » — Fol. 448 *bis*. Plan du fort Saint-Philippe, à Port-Mahon (juillet 1756). — Fol. 452 $^{2-4}$. Plans de Barcelone et des attaques de 1714. — Fol. 464 *bis*. Plan de Girone. — Fol. 470 *bis*. Plan de Rozas (1719). — Fol. 478 *bis*. Plan de Figuières; « état des ouvrages au 10e septembre 1754, lorsque M. Pollart les a visité. »

La place des notices destinées à chacune de ces cartes et plans a été la plupart du temps laissée en blanc; le volume ne possède de notes que pour le château de Salces, pour Perpignan, Collioure et Port-Vendres, Bellegarde, Villefranche, Prats-de-Mollo, le fort des Bains et Montlouis. — A la fin (fol. 483), on trouve une « Instruction généralle pour servir au réglement des garnisons et des munitions des places de guerre ».

XVIIIe siècle. Papier. 516 feuillets et 63 tableaux, cartes et plans. 360 sur 240 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Claude Bullion.

1176 (C o, 41). Mémoires sur les provinces du centre de la France.

« Ce premier tome contient : le mémoire instructif envoyé par M. le duc de Beauvillier, en 1698, à Mrs les intendans, pour dresser leurs mémoires des provinces de leur département; — Ensuite, sont lesdits mémoires pour les provinces intérieures du royaume, sçavoir : les généralités de Paris [par M. Phelypeaux, 1700], de l'Orléannois [par M. de Bouville, 1698], de la Touraine, d'Anjou et le Maine [par M. de Miroménil, 1698], de Berry [par M. de Séraucourt, 1698], du Bourbonnois [par M. Le Vayer, 1698], du Limousin [par M. de Bernage, 1698] et de l'Auvergne [par M. d'Ormesson, 1698]. » — Neuf cartes gravées dans le texte.

En tête des Mémoires sur les généralités d'Orléans et de Moulins, sur les feuillets de titre, en cul-de-lampe, sont peintes les armes d'Orléans et de Moulins.

Les Mémoires sur les généralités de Paris, d'Orléans-Tours-Angers-Le Mans, de Moulins et de Limoges se retrouvent dans les manuscrits nos 1169, 1166, 1158 et 1171.

XVIIIe siècle. Papier. 639, 122 et 95 feuillets; 86 et 124 pages, 121, 98 et 151 feuillets. 360 sur 240 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Philippe-Laurent de Joubert.

1177 (C o, 44). Mémoires sur les provinces frontières des Pays-Bas.

1. « Mémoire sur la Picardie, dressé par M. Bignon en 1698. » — En tête, carte gravée de l'Artois et de la Picardie (par B. Jaillot, géographe du Roi, 1717).

2. « Mémoire sur la province d'Artois, dressé par M. Bignon en 1698. » (Voy. les nos 1152, 1164 et 1180.)

3. « Mémoire concernant la Flandre flamingante, dressé par M. Desmadry en 1698. » (Ce mémoire se retrouve au n° 1165.) — En tête, carte gravée de Flandre, par Hubert Jaillot, « géographe de Sa Majesté », 1720.

4. « Mémoire sur la province de Flandre, dressé par M. de Bagnols, en 1698. » (Ce mémoire se retrouve au n° 1165.) — Sur la feuille du titre sont peintes les armes de Flandre.

5. « Mémoire sur la province de Hainaut, dressé par M. de Bernières en 1698. » (Ce mémoire se retrouve au n° 1165.)

6. « Mémoire concernant la généralité de Soissons, dressé par monsieur Sanson, année 1698. » (Ce mémoire se retrouve plus haut, n° 1164.) — En tête, carte gravée de la généralité de Soissons, par Jaillot, géographe ordinaire du Roi, 1723.

En tête du volume, deux cartes gravées, l'une des Postes de France, l'autre de l'empire d'Allemagne (voy. plus haut, n° 1174).

XVIIIe siècle. Papier. 174, 127, 99, 120, 75 et 60 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Claude Bullion.

1178 (C o, 45). Mémoires sur les provinces de l'ouest de la France.

1. « Mémoire sur la province de Poitou, par M. de Maupeou d'Ablcige, 1698. » (Ce manuscrit est le double du n° 1171.) — En tête, carte gravée de Poitou et d'Aunis, par H. Jaillot, « géographe ordinaire de Sa Majesté », 1707.

2. « Mémoire concernant la Bretagne; dressé par M. de Nointel en 1698. » (Voy. plus haut, n° 1153.) — Sur la feuille du titre, en cul-de-lampe sont peintes les armes de Bretagne. — En tête, carte gravée de Bretagne, par Hubert Jaillot, géographe du Roi, 1706.

3. « Mémoire sur la généralité de Caen. Dressé par M. Foucault. Année 1698. » (Voy. plus haut n° 1154.) — En tête, carte gravée de Normandie, par B. Jaillot, géographe du Roi, 1719.

4. « Mémoire concernant la généralité d'Alençon, dressé par M. de Pommereu en l'année 1698. » (Cf. le manuscrit n° 1151, qui donne le nom de Pinon, et le n° 1172.)

5. « Mémoires concernant la généralité de Rouen, dressez par M. de La Bourdonaye le premier jour de janvier 1698. » — Sur la feuille du titre, en cul-de-lampe, sont peintes les armes de Rouen. (Les trois derniers mémoires sont le double du n° 1172.)

En tête du volume, carte gravée des Postes de France (voy. plus haut n° 1174).

XVIIIe siècle. Papier. 96 pages; 136, 292, 135 et 29 feuillets. 360 sur 240 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Claude Bullion.

1179 (C o, 51). Mémoires sur les provinces frontières des Pyrénées.

1. « Mémoire sur la province de Languedoc, par M. de Basville, 1698. » — En tête, une table et une carte gravée du Languedoc, par Jaillot, géographe du Roi, 1721. (Ce mémoire se retrouve au n° 1166.)

2. « Mémoire sur le Roussillon, par monsieur de Trobat, intendant de cette province. » — En tête, une table et une carte gravée du Roussillon, par N. de Fer, « géographe de S. M. Catholique, à Paris ». (Ce mémoire n'est pas le même que celui, du même auteur, copié dans le manuscrit n° 1158.)

3. « Mémoire concernant la généralité de Montauban, dressé par M. de La Houssaye, intendant en l'année 1698. » — En tête, une table des principales matières et quatre cartes gravées des diverses élections de la généralité, par Jaillot, géographe du Roi. (Ce mémoire se retrouve au n° 1167.)

4. « Mémoires concernant le Béarn et la Basse-Navarre, dressé par M. Pinon. Année 1698. » — Sur le feuillet du titre, en cul-de-lampe, sont peintes les armes du Béarn. (Ce mémoire se retrouve au n° 1162.)

5. « Mémoire concernant la généralité de Bordeaux, dressé par M. de Besons. Année 1698. » (Voy. plus haut, n° 1162.) — Sur le feuillet du titre, en cul-de-lampe, sont peintes les armes de Bordeaux. — En tête, une table et une carte gravée du Bordelais, par G. de l'Isle, « premier géographe du Roy, de l'Académie royale des Sciences », 1714. (Ce mémoire se retrouve au n° 1162.)

6. « Mémoire sur la généralité de La Rochelle. » — En tête, une table; la carte qui s'y trouvait a été arrachée. (Ce mémoire se retrouve, avec quelques variantes, dans le manuscrit n° 1171.)

Au début du volume, on trouve deux cartes gravées, l'une des Postes de France (voy. plus haut, n° 1174), l'autre d'Espagne, par Hubert Jaillot, 1721.

XVIII° siècle. Papier. II-232, IV-16, 151, VI-30, IV-95 et IV-64 feuillets. 360 sur 232 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Claude Bullion.

1180 (C o, 23 a). Mémoire sur la province d'Artois.

Cf. le n° 1152, dont le texte s'écarte sensiblement de celui-ci.

XVIII° siècle. Papier. 63 feuillets. 335 sur 208 millim. Cartonné

1181 (C o, 25). « Mémoires sur la généralité de Bordeaux en 1715 », faits sur l'ordre du duc du Maine.

En deux parties de six et quatre chapitres. — Hors texte, cartes et plans en couleurs : Fol. 41. Entrée de la rivière de Bordeaux. — Fol. 47. La Gironde, depuis la mer jusqu'à Bordeaux et Libourne. — Fol. 56. Carte de l'embouchure de l'Adour, depuis Bayonne. — Fol. 208. « Plan de Blaye. » — Fol. 210. « Plan de Médoc et du Pasté, avec une partie de Blaye. » — Fol. 217. « Plan du château Trompette. » — Fol. 218. « Plan du fort de Médoc. » — Fol. 219. « Plan du fort Sainte-Croix. » — Fol. 220. « Plan du château du Haa. » — Fol. 226. « Carte de Saint-Jean-de-Luz, Sibour et Socoa. » — Fol. 227. « Plan du fort Socoa. » — Fol. 229. « Carte des frontières de France et d'Espagne, comprise entre Fontarabie, Handaye, la rade de Figuier, et d'une partie de la rivière de Bidassoa, qui fait la séparation des deux royaumes. » — Fol. 230. « Plan de Bayonne. » — Fol. 231. « Plan du fort d'Handaye. » — Fol. 235. « Plan de Dax. » — Fol. 236. « Plan de Lourdes. » — Fol. 237. « Plan du château de Lourdes. »

XVIII° siècle. Papier. 400 feuillets. 350 sur 235 millim. Rel. maroquin rouge.

1182 (C o, 26). « Mémoire concernant messieurs les intendans departis dans les différentes provinces et généralités du royaume, fait par M. d'Aube, maître des Requestes, en l'année 1738. »

Au-dessous de ce titre, on lit ces certificats (autographes) : « Je reconnois que le présent manuscrit, aiant été confié par M. d'Aube, maitre des Requêtes honoraire, à feu M. le chancelier d'Aguesseau,

au mois de janvier mil sept cent quarante six, je l'ai fait remettre à M. d'Aube, au mois de mars de la présente année. A Paris, ce six avril mil sept cent cinquante-et-un. D'Aguesseau. »

« Je reconnois que Monsieur d'Aube m'a remis une copie de ce mémoire pour estre gardée à la Bibliothèque du Roy. Paris, ce 7e avril 1751. Sallier, garde de la Bibliothèque du Roy. »

A la fin, une table des matières.

XVIIIe siècle. Papier. 576 pages. 382 sur 245 millim. Rel. veau brun.

1183 (C o, 30 a). « Les forces de Dauphiné. » Recueil de cartes et de plans de la région dauphinoise.

1 (fol. 4). « Carte générale [manuscrite, en deux morceaux] de Dauphiné », dédiée « A Monseigneur le comte de Médavy, chevalier des ordres du Roy, gouverneur de la province de Dunkerque et de la principauté de Sedan, lieutenant-général commandant en Dauphiné et en Provence, et les troupes de Sa Majesté dans lesdites provinces », par Caffet. — 2 (fol. 6). Suivent trois pages de texte, contenant une « Idée généralle de la province de Dauphiné », et une « Veue [en couleurs] de la montagne inaccessible, seconde merveille du Dauphiné ». — 3 (fol. 9 *bis*). Carte, en vingt planches, du Dauphiné, précédée d'une table des noms géographiques. — 4 (fol. 42). Plans des principales villes du Dauphiné : 1° (fol 42 v°). Plan de Grenoble, avec une notice; — 2° (fol. 45 v°). Plan d'Embrun, avec notice; — 3° (fol. 47 v°). Plan de Briançon, avec notice; — 4° (fol. 49). « Plan de Briançon, avec un projet de fortification sur les Testes et sur le Randouillet; » — 5° (fol. 51 v°). Plan du Mont-Dauphin, avec notice; — 6° (fol. 53 v°). Plan du château de Quairas, avec notice; — 7° (fol. 55 v°). Plan du fort de Fenestrelles, avec notice; — 8° (fol. 57 v°). Plan du fort d'Exilles, avec notice; — 9° (fol. 59 v°). Plan de Suze et de ses environs, avec notice; — 10° (fol. 61 v°). Plan du Fort-Barraux, avec notice; — 11° (fol. 63 v°). Plan de la citadelle de Montélimar, avec notice; — 12° (fol. 65 v°). Plan de la tour de Crest, avec notice; — 13° (fol. 67 v°). Plan de la citadelle de Valence, avec notice.

Le titre est entouré d'un frontispice en noir.

XVIIIe siècle. Papier. 68 feuillets. 255 sur 425 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Rouxel, marquis de Grancey.

1184 (C o, 33 a). « Extrait du registre des délibérations prises par les gens des trois États du pays de Languedoc assemblez, par mandement du Roy, en la ville de Montpellier, ez mois de janvier et février mil six cent soixante et onze. » — Autre extrait des mêmes États, assemblés le 15 novembre 1672.

Les deux extraits portent la signature de Mariotte, qui les collationna à l'original. Dans la marge du fol. 2, on lit : « Pièce unique, de la cotte cinquante ».

Au verso du plat supérieur, ex-libris gravé de Philippe-Laurent de Joubert; au recto de la feuille de garde, on a collé le titre de l'ancienne reliure, qui porte : « Procès-verbaux des Estats de Languedoc, 1671. Ire partie. »

XVIIe siècle. Papier. 38 feuillets. 355 sur 260 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Philippe-Laurent de Joubert.

1185 (C o, 35). « Copies des pièces justifficatives des mémoires faits sur le vicomté de Turenne », 767-1734; par Justel.

Cf. Justel, *Histoire de la Maison de Turenne*, Paris, 1645, in-fol.

XVIIIe siècle. Papier. 482 feuillets. 375 sur 250 millim. Demi-rel.

1186 (C o, 43). Mémoires sur le Languedoc et les pays frontières des Pyrénées; par La Blottière (?).

1. Page 1. « Description du canal royal de communication des Mers. » — P. 109. Mémoire sur le Languedoc.

2. « Mémoire relatif aux cartes des Pirennées. »

3. « Devis relatif aux cartes de partie de Catalogne, qui comprènent le païs qui se trouve au-delà des hautes montagnes de Cady jusqu'au-delà de la Noguera Ribagorsana. »

4. « Mémoire relatif aux cartes du Haut-Languedoc, frontières du Roussillon et du comté de Foix. »

5. « Mémoire relatif à la carte du Guipuscoa. »

Les quatre derniers mémoires sont très voisins du manuscrit nº 1174, fol. 1-191, et ils semblent renvoyer à la carte en 8 parties de ce manuscrit.

XVIIIe siècle. Papier. 219, 216, 64, 69 et 47 pages. 300 sur 200 millim. Rel. veau marbré.

1187-1188 (C o, 161). Almanach royal, années 1791 et 1792.

Ces deux exemplaires, imprimés, portent, le premier aux pages 144-145 et 496-507, et le second aux pages 551-561, diverses annotations complémentaires, au crayon et à l'encre, qu'une note marginale attribue à Louis XVI.

XVIIIe siècle. Papier. 720 et 680 pages. 220 sur 135 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Marie-Antoinette, reine de France.

1189 (C p, 1 a). « Catalogue des curiosités d'histoire naturelle du cabinet de M. de Montriblond. »

On lit au verso du feuillet de garde : « La réputation du cabinet dont nous donnons ici le catalogue nous dispense d'en faire l'éloge ; nous devons cependant dire que les trois plus beaux cabinets de Paris, ceux de M. d'Argenville, de madame de Boisjourdain et de M. Davila ont été fondus dans cette magnifique collection et qu'elle est le fruit de vingt-cinq ans de travail, pendant lesquels on n'a rien épargné pour se procurer les morceaux les plus capitaux et les plus rares. »

A ce volume est joint un cahier de 16 pages, de la même écriture, intitulé : « Cabinet de physique de M. de Montriblond ».

XVIIIe siècle. Papier. 156 feuillets. 370 sur 235 millim. Demi-rel.

1190-1191 (C q, 28). La botanique mise à la portée de tout le monde, par les sieur et dame Regnault (Paris, 1774, 2 vol. in-fol.).

Exemplaire imprimé, avec de nombreuses notes marginales, de la main de Jean-Jacques Rousseau.

En tête du premier volume, on trouve : 1° une lettre autographe de Rousseau à l'abbé de Pramont, chanoine de l'église de Vannes, relative à ces notes, datée du 13 avril 1778 ; — 2°, encore de la main de Rousseau, une « table des plantes gravées dans cet ouvrage, rangée suivant le système de Linnaeus », 6 feuillets ; — 3°, d'une autre écriture, un avertissement, suivi d'une « table des genres et ordres des plantes contenues en ces 2 volumes, avec le renvoi aux numéros des pages contenues aux 2 tomes », 3 feuillets.

A la fin de ce tome, on trouve un catalogue imprimé de la bibliothèque de l'abbé de Pramont, vendue après décès, du 3 au 7 octobre 1786. In-8°, 38 pages.

Au tome II, au bas des articles 263, 280, 281 et 285, Rousseau

lui-même a fait disparaître plusieurs de ces notes en les découpant avec des ciseaux, comme l'atteste une note de sa main placée à la fin de sa table des plantes : « J'ai pris le parti de couper tout à fait les barbouillages presque inlisibles dont j'avois parlé dans ma lettre à monsieur l'abbé... »

XVIIIe siècle. Papier. Deux volumes in-folio. Rel. parchemin.

1192 (C r, 18 b). Civilisation de la République agricole, par Jean Janisnewski, « républicain dans l'esprit de l'humanité ». (Versailles, 1847.)

Ouvrage écrit en langue polonaise, fort incorrectement d'ailleurs, et divisé en quinze *kategoria* ou chapitres. A la fin, l'auteur dit : « Cet ouvrage fut communiqué dès le 25 avril 1847, aux Trônes européens et extra-européens (*Tronom Europeyskiem i poza Europeyskiem*), pour être examiné par eux. »

XIXe siècle. Papier. 210 pages. 230 sur 180 millim. Demi-rel.

1193 (C s, 31). « Travaux électriques sur la paralysie, avec la méthode de la combattre efficacement, présentés à l'Assemblée nationale par l'abbé Sans, docteur en théologie et professeur honoraire de l'Université de Perpignan. »

Autographe ; à la fin, la signature de Sans.

Sur le feuillet du titre, on lit cette cote : « Archives nat., Reg. C, N. 121 ».

XVIIIe siècle. Papier. 77 pages. 310 sur 200 millim. Rel. maroquin vert, aux armes de France.

1194 (C s, 31 a). « Travaux électriques sur les convulsions des enfans, avec la méthode de les détruire infailliblement, présentés à l'Assemblée nationale par l'abbé Sans, docteur en théologie et professeur honoraire de l'Université de Perpignan. — Fait à Versailles et lu à l'Académie le 20 janvier 1780. »

Autographe; à la fin, la signature de Sans.

Sur le feuillet du titre, on lit cette cote : « Archives nationales, Reg. C, N. 121 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 73 pages. 310 sur 195 millim. Rel. maroquin rouge, avec fleurs de lis d'or aux angles.

1195 (C T, 16). « Leçons de géométrie et géographie, et autres recueils de messire Anthoine de Clugny, seigneur du Coulombié, gouverneur de monseigneur le prince de Joinville, ès années 1625 et 1626, et depuis gouverneur de Saint-Quentin. » — Avec figures.

Fol. 1. « De la sphère. » — Fol. 29. « Du globe céleste. » — Fol. 39. « Du globe terrestre. » — Fol. 47. « De la géographie. » — Fol. 110. « De l'arithmétique. » — Fol. 155. « De la géométrie. » — Fol. 174. « Du compas de proportion. » — Fol. 183. « Mesures des superficies planes. » — Fol. 205 v°. « Du toisage ou mesure des solides. » — Fol. 210. « Du canon. » — Fol. 228 v°. « De l'artillerie et ses dépendences. » — Fol. 273 v°. « Instruction militaire. » — Fol. 277 v°. « Des fortifications régulières. » — Fol. 317. « Des fortifications irrégulières. » — Fol. 337 v°. « De la pratique pour lever les plans. » — Fol. 374. « Des cartes d'armées. » — Fol. 376. « De la castramétation. » — Fol. 404. « Ordonnances militaires. »

On lit à la fin de l'ouvrage : « Et escript à Beaune par François de La Chèze, ce 25[e] jeanvier 1646. »

En tête, on trouve les armes du marquis de Clugny du Colombier.

XVII[e] siècle. Papier. 452 feuillets. 425 sur 285 millim. Rel. maroquin rouge.

1196 (C T, 16 a). « Définitions géométriques. »

XVIII[e] siècle. Papier. 41 feuillets (les fol. 15-41 sont blancs). 355 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 806.)

1197 (C T, 226). « Instruction astronomique, contenant plusieurs beaux et doctes enseigenemens (*sic*) pour facillement entendre l'art et science des estoilles, lesquelz traictent des regardz avec des fortunes et infortunes des plantes; plus, les généralles pronosticacions sur les changemens des temps, des saisons et des jours d'un chascun mois de l'an...; *item,* ung petit traicté sur l'astrologie médecinalle d'Ypo-

crates; avec le huictiesme livre des Mathématiques de Jullius Firmicus Maternus le Jeune...; *item,* une petite instruction sur l'art et science d'agriculture. Le tout réduict, mis en ordre et reigle utille et très nécessaire à un chascun, par J. M. G. » Ouvrage composé vers l'an 1602, sans doute par Jean Ménegault.

Fol. 4. « Sonnet à l'autheur, par F. Minault. » — « Quatrain de l'autheur à F. Minault. » — Fol. 7. Préface. — Fol. 13. Instruction astronomique, sous forme de dialogues entre un astrologue et son disciple. — Fol. 43. « S'ensuit le kalendrier des estoilles fixées par chacun jour de l'an, faict et composé par Cl. Ptolémée. » — Fol. 63. Traité d'astrologie, précédé d'une « Préface de l'autheur. » — Fol. 150. « Extraict des œuvres d'Albumazard Abalachy, jadis grand astrologue, et particullièrement de son livre intitullé *De magnis conjonctionibus* et de cellui nommé *Flores Albumazaris*... » — Fol. 208 v°. « Table des aspectz des planettes entre elles, et de la lune, touchant la mutation de l'air et du temps et saisons de l'an. » — Fol. 223. « Table des 28 mensions de la lune touchant la signification qu'elle a sur la variété de l'air et du temps... » — Fol. 246. « De la nature et qualité des quatre élémens dont le corps de l'homme est composé... » — Fol. 250. « Discours sur la déclaration du cercle appellé Zodiaque... » — Fol. 269. « Table pour trouver le lieu du *caput* et *cauda Draconis* d'une chacune planette soubz un chacun désir. » — Fol. 282. Douze tableaux d'astrologie. — Fol. 312. « Petit traicté sur l'astrologie d'Ypocrates sur la cognoissance des maladies,... mis en ordre et reigles très utilles et nécessaires, par Jehan Ménegault, mathématicien... » — Fol. 361. « Déclaration des vennes du corps humain et de leurs vertuz, tant du devant que du derrière du corps humain, selon la déclaration de plusieurs aultheurs. » — Fol. 363. « Aultre advertissement sur l'agriculture. » — Fol. 366 v°. « Advertissement sur le cours des planettes. » — Fol. 369 v°. « Table des mouvemens des cieulx. » — Fol. 371. « Table des mouvemens célestes des planettes. » Suivent des notes médicinales. — Fol. 380. « De la signification des signes sur les changemens des temps et des ventz en général. » — Fol. 401 v°. Table relative au mouvement du soleil. — Fol. 403. Tables relatives aux signes du zodiaque et au mouvement des planètes. — Fol. 410. « Le huictiesme livre de Mathématiques de Julius Firmicus Maternus le Jeune, sicilien. »

Au bas d'un feuillet de garde du commencement, on lit cette signa-

ture : « J. Menegault ». Sur le même feuillet se trouve cette note : « Blondin, rue Saint-Entoine, demende M. Jullien, cherugien ».

Le manuscrit est illustré de deux aquarelles, aux feuillets 362 v° et 379 v°, et de neuf figures d'astronomie, articulées, aux feuillets 79 v°, 109 v°, 214 v°, 256, 389, 407 v°, 408, 408 v° et 409.

On trouve annexés au manuscrit quelques feuillets de papier, où sont copiés différents passages de l'ouvrage.

XVII[e] siècle. Papier. 520 feuillets. 180 sur 110 millim. Rel. parchemin.

1198 (C u, 13). « Nouvelle manière de fortifier les places, dédiée au Roy, par le sieur Blondel », maréchal de camp. « Faict au mois de septembre 1669. »

C'est le manuscrit original, signé par Blondel et présenté au Roi en 1675 (publié en 1683).

Fol. 3. Épitre dédicatoire au Roi. — Fol. 6. « Nouvelle manière de fortifier les places. » — Fol. 12. Figures, plans et tableaux.

On trouve à la fin du manuscrit un cahier de 6 pages contenant la fin d'une dissertation mathématique.

XVII[e] siècle. Papier. 25 feuillets. 490 sur 330 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de France et de Navarre.

1199 (C u, 14). « Mémoires topographiques et militaires sur Hailbronn,... joignans à une carte particulière levée sur les lieux. »

Divisé en deux parties, la première de sept articles, la deuxième de huit.

XVIII[e] siècle. Papier. 57 feuillets. 435 sur 270 feuillets. Rel. veau marbré.

1200 (C u, 16). « La Péribologie, ou la manière de fortifier, par Wilhem Dilich, traduite du latin en françois par d[e] R[icherand]. »

« Du choix des lieux. Le premier livre de cette première partie donne les moyens pour choisir les lieux propres à estre fortifiés, soit en platte campagne ou sur quelque éminence, où, la nature n'ayant donné qu'un simple ébochement, l'art y perfectionnerat (*sic*) tout. — » Deux chapitres. Autographe.

Fol. 4. Lettre dédicatoire à Vauban, signée de Richerand.

Au fol. 3, sont peintes les armes de Vauban.

Au verso du plat supérieur est collé un ex-libris gravé aux armes de Brenne, comte de Bourbon.

XVII[e] siècle. Papier. 68 feuillets. 310 sur 195 millim. Rel. veau fauve.

1201 (C u, 18 a). « Abrégé concernant les fortifications, avec un mémoire pour l'attaque et la défense d'une place, présenté à M. le comte de Belle-Isle, lieutenant général des armées du Roy, chevalier commandeur de ses ordres, gouverneur de Metz et commandant dans les Trois Évêchés, par le sieur Coutault, lieutenant au battaillon de Dombal, milice des Évêchés, le 25[e] novembre 1734. »

Avec quatre planches.

XVIII[e] siècle. Papier 136 pages. 320 sur 210 millim. Rel. basane.

1202 (C u, 20 a). « Relation fidèle et exacte du siége de Barcelonne, faict par les Espagnols ez années 1651 et 1652. »

On y a joint une très belle carte gravée, représentant les détails de ce siège.

On trouve, à la fin du volume, un « Plan de la ville de Barcelone..., avec les forts... et les attaques faites en iceux de part et d'autre... », publié à Paris, par de Beaulieu, ingénieur et géographe ordinaire du Roi, et une vue cavalière de Barcelone, gravée par A. Pérelle.

XVIII[e] siècle. Papier. 42 et 50 feuillets. 350 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 796.)

1203 (C u, 23 a). Catalogue ou « recueil des cartes, plans et desseins de feu M. le maréchal d'Etrées, duc, pair et vice-amiral de France », contenus en douze portefeuilles.

En tête du volume, une notice, en placard, sur l'« arrangement des cartes contenues dans ce volume », notice qui ne se rapporte pas au présent catalogue.

XVIII[e] siècle. Papier. 56 feuillets. 380 sur 250 millim. Rel. veau marbré.

1204 (C u, 28 a). « Journal des deux camps de Stenay et de Douzy

sur la Meuze, pour un mois, commencé le 29 aoust 1727 » et terminé le 4 octobre.

XVIII[e] siècle. Papier. 184 feuillets. 362 sur 238 millim. Rel. parchemin.

1205 (C u, 29). « Journal du camp de Richemont, commencé le 9 juillet et finy le douze aoust 1727 ; et l'ouverture du camp a commencé le dix juillet. »

Le texte est accompagné de : 1° un « plan de Thionville et de l'investissement qui en a été fait par monsieur le comte de Belle-Isle, en 1727 » ; 2° quatre planches concernant la position des troupes.

XVIII[e] siècle. Papier. 184 feuillets et cinq planches. 365 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1206-1207 (C u, 30). Campagne sur le Rhin, en 1734, et correspondance de Louvois relative à la guerre de Hollande (1671-1673).

1206. Tome I. — 1 (fol. 2). « Campagne de l'année 1734. » — 2 (fol. 34). « Recueil des lettres écrites à M. de Louvois sur les préparatifs de la guerre d'Hollande, pendant les mois d'aoust, septembre, octobre et novembre de l'année 1671. Premier volume. » — 3 (fol. 60). Lettres écrites à Louvois sur le même sujet pendant les mois de novembre-décembre 1671, janvier à mars 1672. « Deuxième volume. Nota : le 3[e] volume est contenu dans ce même cahier. » — 4 (fol. 72). « Lettres écrites par monsieur de Louvois sur la guerre de Hollande. Second volume. » — 5 (fol. 84). Lettres écrites par Louvois sur le même sujet, d'avril à juin 1673. « Sixième volume. Campagne de Mastrick. » — 6 (fol. 124). Lettres du même, de juillet à septembre 1673. « Septième volume. » — 7 (fol. 136). Lettres écrites à Louvois, juin-20 juillet 1673. « 18[e] volume. » — 8 (fol. 207). Au même, 21 juillet-21 août 1673. « 19[e] volume. » — 9 (fol. 250). Au même, 22 août-14 septembre 1673. « Vingtième volume. »

1207. Tome II. — 1 (fol. 2). Lettres écrites à Louvois sur la guerre de Hollande, 4-24 octobre 1673. « 21[e] volume. » — 2 (fol. 74). Au même, 14 septembre-3 octobre 1673. « 21[e] volume. Prise de Naerden par le prince d'Orange. » — 3 (fol. 134). Au même, 26 octobre-12 novembre 1673. « 22[e] volume. » — 4 (fol. 239).

Au même, avril 1673. « Tome IIIe. » — « Ce volume contient un mémoire concernant la description du païs qui est au-delà de la Lippe, entre Dorestein et Lipsal ; — un autre pour fortifier Nancy ou Lunéville ; — et un autre sur des redouttes flottantes. » — 5 (fol. 259). Préparatifs de la guerre de Hollande, campagne sur le Rhin. — 6 (fol. 276). Traduction d'un poème à la gloire de Marlborough.

XVIIIe siècle. Papier. 315 et 282 feuillets. 355 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1208 (C u, 31). « Traité politique et militaire de la guerre de l'empereur d'Allemagne Charles VI et de Anne Iwanowna, czarine de Moscovie, contre le sultan Mahmouth, tiré des lettres écrites à la Cour, de dessus les lieux, par M. le comte des Beaulx de Beausobre, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre de Brandebourg, etc., 1740. »

XVIIIe siècle. Papier. 162 pages. 510 sur 360 millim. Rel. veau fauve.

1209-1210 (C u, 39). « Recueil des plans des places du royaume, divisés par provinces, faits en l'année 1692. »

Sur les plats intérieurs, ex-libris gravé aux armes de Brenne, comte de Bourbon.

XVIIe siècle. Papier. 93 et 91 plans en couleurs. 402 sur 280 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de France.

1211 (C u, 39 a). « Les forces d'Alsace. »

Fol. 3. Carte gravée de la province d'Alsace, par N. de Fer, « géographe de Sa Majesté catolique et de Monseigneur le Dauphin ». — Fol. 4. « Mémoire abrégé sur la province d'Alsace. » — Fol. 5 v°. Plans en couleurs des diverses villes d'Alsace, avec une notice pour chacun d'eux.

XVIIIe siècle. Papier. 43 feuillets (le fol. 2 a été coupé). 285 sur 435 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Rouxel, marquis de Grancey.

1212 (C u, 84). « De l'utilité des dragons et de leurs avantages ; » par La Geard. — Autographe.

En tête, lettre dédicatoire signée au maréchal de Belle-Isle.

Dans le corps de l'ouvrage, cinq plans en noir, hors texte, dont voici le détail : 1° (Page 57-58). « Plan de la droite d'une armée renforcée par des dragons, suivant le système de l'auteur » ; — 2° (P. 75-76). « Ordre de marche des dragons, suivant le système de l'auteur » ; — 3° (P. 83-84). « Partie d'un ordre de battaille contre la cavallerie, suivant le système de l'auteur » ; — 4° (P. 107-108). « Partie d'un ordre de battaille de dragons contre un gros de cavallerie rencontrée dans une gorge, suivant le système de l'auteur » ; — 5° (P. 124-125). « Manière convenable aux dragons pour se retrancher à l'embouchure d'une gorge gardée par une grosse cavallerie », et pour forcer ladite cavalerie.

XVIIIe siècle. Papier. 161 pages et 5 plans. 228 sur 185 millim. Rel. veau fauve.

1213 (C u, 87). « Traité de fortification convenable à l'attaque d'à présent, avec des remarques de ce qu'il convient estre nécessaire aux places de Sa Majesté. »

Sur un des feuillets de garde du début, on lit : « Cet ouvrage n'est pas du maréchal de Vauban ; voyez page 40 ». On y parle en effet « des maximes excellentes de monsieur de Vauban ».

A la fin, plan d'un ouvrage fortifié.

A l'intérieur du plat supérieur ex-libris gravé, aux armes de Brenne, comte de Bourbon.

XVIIIe siècle. Papier. 79 pages. 230 sur 180 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes du comte de Vauban.

1214 (C u, 117). « Journal des ordres du camp d'Erstein en Alsace, commandé par M. le marquis de Saint-Pern, lieutenant-général des armées du Roy, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, inspecteur commandant du corps des grenadiers de France et inspecteur général d'infanterie. » (1er septembre-1er octobre 1753.)

En tête, un plan gravé du camp d'Erstein, « levé par le sieur Des-

bordes, ingénieur hydrographe, sous les yeux et par les ordres de M. le chevalier de Soupire, le 1er septembre 1753; gravé par Striedbeck, à Strasbourg ».

XVIIIe siècle. Papier. 62 feuillets. 235 sur 185 millim. Cartonné.

1215 (C u, 119). « Essai sur la campagne de [l'armée française sur le Bas-Rhin, en Westphalie et sur le Wéser en] 1757, pour monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang. »

XVIIIe siècle. Papier. 117 pages. 230 sur 185 millim. Rel. maroquin rouge.

1216 (C u, 124). « Composition de l'état militaire », traité relatif à l'organisation de l'armée française et à l'art de la guerre, [par le chevalier de Rostaing]; suivi des « Observations [du marquis du Barail] sur l'ouvrage militaire qui a été présenté à monsieur le comte d'Argenson par M. le chevalier de Rostaing, capitaine au régiment du Roy ».

A la fin, 14 tableaux et plans en couleurs, dont voici le détail : 1° ordre de campement et de bataille d'une légion (en tête sont peintes les armes royales); — 2° les trois ordres de bataille d'une légion; — 3° quatre manœuvres de combat de la légion (quatre plans); — 4° huit manœuvres d'attaque et de retraite de la légion (huit plans).

A l'intérieur du plat intérieur, une étiquette porte : « N°.... Émigré Crussol (Usez). »

XVIIIe siècle. Papier. 256 feuillets (les feuillets 188-256 sont blancs). 250 sur 195 millim. Rel. veau marbré.

1217 (C u, 125). « Militaire de France, année 1777 », ou état de l'armée française à cette date. [Copié par] Brunet.

En tête, une « table sommaire ».

XVIIIe siècle. Papier. 290 pages (les pages 2, 16, 22, 30, 32, 34, 46, 48, 56, 68-70, 72, 74, 84, 89-94, 96, 106, 112, 114, 122-124, 126, 132, 142, 144, 152, 154, 156, 166, 168, 174, 186, 188, 190, 196, 198, 202, 224, 240, 242, 244, 250, 254, 262, 264, 270, 280, 282, 284-286, 290 sont blanches; entre la p. 270 et la p. 271, des pages blanches portent par erreur les numéros 287 à 294). 250 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge.

1218 (C u, 126). « Composition de l'état militaire », par le chevalier de Rostaing; suivi des « Observations de monsieur le marquis du Barail sur l'ouvrage de monsieur de Rostaing, communiquées à monsieur le comte d'Argenson ».

C'est le même ouvrage que celui catalogué ci-dessus sous le n° 1216, moins les plans et tableaux de la fin.

Deux tableaux hors texte, le premier (p. 117-118) relatif à la composition et à la paye de « la légion et des troupes qui la composent »; le second (p. 173-174), offrant l' « ordre d'un bataillon légionaire disposé pour une affaire de choc ».

Sur un des feuillets de garde du début, on lit : « Magna laus est inchoata perficere et ex incertis certa facere, sed maxime omnium indigesta componere (For., *Mapam. hist.*)... Ce passage de Foresti est le meilleur éloge que l'on puisse faire du ministère présent pour la partie de la guerre. » (D'Argenson, ministre de la guerre en 1742.)

XVIIIe siècle. Papier. 200 pages et deux tableaux. 213 sur 165 millim. Rel. veau marbré.

1219 (C u, 394). « État des troupes du Roy, de l'année 1721. » Cavalerie.

Fol. 2. « État-major de la cavalerie. » — Fol. 3. Détail des officiers de chaque régiment de cavalerie, avec leur solde, et une courte notice historique sur chaque régiment. — Fol. 33. « Maison du Roy. » — Fol. 66. « Brigadiers de cavalerie », 1720. — Fol. 68 v°. « Brigadiers de dragons. » — Fol. 69. « Total de la cavalerie de France. »

Le titre est accompagné des armes de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, en cul-de-lampe.

XVIIIe siècle. Papier. 69 feuillets. 185 sur 130 millim. Rel. maroquin rouge.

1220 (C u, 395). « État des places et gouvernemens tant généraux que particuliers du royaume, avec les appointemens et émolumens de messieurs les gouverneurs, lieutenans généraux, lieutenans de Roy, majors, aides-majors, etc. M.DCC.LVIII. »

En tête, une « Table des gouvernemens généraux ». — A la fin, une liste des « gouverneurs généraux dans les colonies françoises ».

XVIIIe siècle. Papier. 90 feuillets. 155 sur 105 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes du duc de Penthièvre.

1221 (C x, 46). « Description des mausolées, tombeaux, épitaphes et autres monuments des ducs et duchesses de Bourgogne, princes et princesses, seigneurs, dames, abbés, religieux et autres particuliers qui se trouvent dans la célèbre abbaye de Cisteaux, avec des notes historiques, par Dom Claude Vincent Guitto, religieux de Cisteaux, en 1719. » — *En déficit.*

1222 (C x, 53). « Mémoire sur les moyens de procurer à la Bibliothèque du Roi les avantages que ce monument exige. »

Projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, avec planches contenant des vues et plans de ce projet.

Au coin gauche, en bas de la première page, on lit cette cote : « F 683 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 3 pages et 4 planches gravées. 525 sur 390 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes du baron de Breteuil.

1223 (C x, 98). « Recueil d'airs », paroles et musique, dédié à la duchesse de Lauzun.

A la fin, table alphabétique des chansons.

XVIII[e] siècle. Papier. 127 pages ; encadrements rouge et bleu, avec filets or. 232 sur 175 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes d'Amélie de Boufflers, femme d'Armand-Louis de Gontaud-Biron ; avec chiffre aux angles, formés de deux A entrelacés (Amélie-Armand).

1224 (C x, 120). Compte des recettes et des dépenses pour la publication de l'ouvrage intitulé : Peintures de la galerie de Versailles, (12 mars 1750-16 février 1757).

XVIII[e] siècle. Papier. 104 feuillets. 370 sur 235 millim. Rel. maroquin vert, encadrements dorés, formés de fleurs de lis, avec de grosses fleurs de lis à chaque angle.

1225 (C x, 142). « Vingt-six estampes de l'*Art de vérifier l'âge des miniatures,* projetté par l'abbé Rive. » Fac-similés de miniatures du XIV[e] au XVII[e] siècle ; gravures peintes.

On lit au bas du premier feuillet : « N. B. Le plan de l'exécution

de cet ouvrage est exposé dans un prospectus que l'abbé Rive a fait imprimer dans l'*Esprit des journaux,* août 1782, pages 238-277. »

XVIIIe siècle. Papier. 27 feuillets. 515 sur 340 millim. Rel. veau violet.

1226 (C x, 172). « Traité de la gravure en bois et en cuivre, au burin et à l'eau-forte, avec la manière de construire la presse d'imprimerie et d'imprimer les planches. On y a joint un petit dictionnaire des termes de l'art; le tout tiré de ce qu'en ont écrit Abraham Bosse, Florent Le Comte et M. Félibien. »

Ce volume d'extraits appartint à Antoine Chopy, dont on lit la signature, à demi effacée, sur le feuillet du titre. Au bas de ce feuillet on lit cette note, non signée : « Ce livre ou manuscrit m'a été donné à Genève par M. A. Chopy, le 21 may 1740. »

Dix dessins à la plume, aux pages 82-83, 84-85, 88-89, 92-93, 94-95, 99-100, 101-102, 103-104, 123-124, 127-128.

XVIIIe siècle. Papier. 171 pages. 152 sur 102 millim. Rel. parchemin.

1227 (C z, 8 a). « Entretiens sur les muriers blancs, les vers et la soye qu'ils rendent; d'après M. Ladmiral, en son traité touchant ces différentes parties, et conséquemment d'après ceux dans lesquels luymême a puisé ; d'après le *Journal économique* de mars 1756, qui renferme une lettre à ce sujet; et d'après l'expérience de l'auteur, qui a remarqué que plusieurs choses extrèmement utiles ont été obmises ou trop superficièlement traitées dans les susdits livres et instructions, et que d'autres ont lieu différemment qu'elles n'y sont annoncées; principalement pour l'usage de la province de Basse-Normandie et pouvant servir ailleurs... ; par M. L'Honoré. A Caen, 1759. »

XVIIIe siècle. Papier. 163, 547, 85 et 27 pages et 2 tableaux. 320 sur 190 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 752.)

1228 (C z, 15 a). Lettres patentes de Louis XV portant règlement pour les vitriers de Paris. Novembre 1770. — Expédition.

On lit sur la couverture : « Manuscrit du XVIIIe siècle, appartenant à M. Monteil ».

XVIIIe siècle. Parchemin. 13 feuillets. 335 sur 250 millim. Cartonné. — (Provient de A.-A. Monteil.)

1229 (C z, 31). Extraits des registres de délibérations de la corporation des maîtres-maçons de Paris, et autres copies de pièces relatives à ladite corporation (1702-1763).

1 (fol. 2). « Copie [d'extraits] du livre des délibérations de la communauté des maîtres-maçons de Paris, commençant le 6 décembre 1702 », et allant jusqu'au 1er octobre 1762. — Fol. 17. « Arrest du Conseil d'État..., portant réglement pour l'administration des deniers communs de la communauté des maçons et pour la reddition des comtes de jurande, du 8 avril 1749. » — Fol. 37. « Renseignements demandés par monseigneur de Sartines, lieutenant-général de police de la ville, prévosté et vicomté de Paris, à la communauté des maîtres-maçons, entrepreneurs de bâtiments de ladite ville, au mois de juin 1761. »

2 (fol. 51). « Suite de la recette de la corporation » (1753-1763). Le début manque, le détail de la recette commence seulement au quatrième chapitre; le total des trois premiers chapitres se trouve à la « Récapitulation de la recette ». — Fol. 53 v°. « Dépense » (1753-1763). — Fol. 61. « Finances d'offices, ou autres, pãyées. » — Fol. 62. « Rembourcements faits. »

3 (fol. 63). Délibérations du 29 novembre 1759 et du 3 mars 1761, concernant les privilèges des entrepreneurs de bâtiments.

4 (fol. 65). Nouveaux statuts et règlements présentés au Roi par la corporation des maîtres-maçons, pour être approuvés par lui, avec une table à la fin.

5 (fol. 97). Analyse succincte de diverses délibérations, 6 décembre 1702-11 février 1717.

6 (fol. 99). Brève analyse du registre des délibérations mensuelles de la corporation (1er septembre 1741-16 février 1748).

7 (fol. 103). Divers extraits et notes relatifs à la corporation des maîtres-maçons de Paris. — Fol. 103. Extraits des registres des délibérations (18 décembre 1755-13 août 1762). — Fol. 105. « De la police et visites qui se font dans les bâtiments qui se construisent dans la ville, faubourgs et banlieue de Paris. Minute du 3 octobre 1762. » — Fol. 107. Note relative aux archives de la corporation. — Fol. 109. « Articles de réglement concernant la police des bâtiments, à mettre dans la requeste. » — Fol. 111. « Nottes à faire sur les status projettés. » — Fol. 113. Copie d'un arrêt du Parlement sur appel d'un procès élevé entre la corporation et Jean Pinard,

« maître de l'institution de la Trinité » (22 avril 1708). — Fol. 115. « Demande formée par le sieur Bourgeois, maître-maçon, et l'un des douze préposés pour gérer les affaires de la communauté des maîtres-maçons établie à Paris, contre le sieur Marin Pétoureau, sindic de laditte communauté en 1753. » En regard, se trouve la « sentence sur délibération, rendue en la chambre de la jurisdiction royalle des bâtimens, ponts et chaussées de France, établie au Palais, à Paris, le trente mars mil sept cent cinquante-trois ».

XVIIIe siècle. Papier. 116 feuillets. 275 sur 185 millim. Rel. veau marbré. — (Provient de A.-A. Monteil.)

1230 (D d, 5). Le Roman de la Rose.

Début : « Maintes gens dient que en songes... » — Fin : « Atant fu jour, et je m'esvaille. »

A la fin, on lit, d'une écriture du XVe siècle : « Ce livre yci est à Jehan d'Averton ».

Au fol. 59, en haut, un vers omis par le copiste a été ajouté après coup, au XVe siècle; de même pour le vers 19 du fol. 9 v°, 2me col., et pour le vers 8 du fol. 78, 1re col.

Sur le feuillet de garde, au coin gauche, en haut, on lit : « Y, n° 2 ».

Le manuscrit contient vingt-quatre miniatures médiocres, assez mal conservées, à fonds damassés ou dorés, aux feuillets 3, 4 (1re et 2me col.), 4 v° (1re et 2me col.), 5, 5 v° (1re et 2me col.), 6, 6 v°, 7 v°, 9, 13, 14, 15, 16, 16 v°, 24 v°, 28, 31, 47, 52 v°, 85, 106 v°. Nombreuses lettrines d'or sur fond de couleur. Rubriques.

XIVe siècle. Parchemin. 148 feuillets, à deux colonnes. 300 sur 220 millim. Rel. veau marbré.

1231 (D d, 9 a). « Divers discours de M. le maréchal de Bassompierre. »

1 (fol. 4). « Discours sur les esprits, en forme d'épistre à Clitophon. » — 2 (fol. 14). « Discours académiques contre la pluralité des langues. » — 3 (fol. 33 v°). « S'il se faut marier ou non. A Cléandre. » — 4 (fol. 37 v°). « Discours académiques sur l'éloquence. » — 5 (fol. 47 v°). « Discours académique contre l'éloquence. » — 6 (fol. 62). « Discours contre les sciences. A Hidaspe. » —

7 (fol. 80). « Discours académique de l'amour des corps. » — 8 (fol. 94 v°). « Questions curieuses, divisées en douze traitez. Qu'est-ce que Dieu faisoit avant la création du monde? — (fol. 98 v°) Quel est plus grand, le bénéfice de la création ou celuy de la réformation? — (fol. 103) Si l'amour est le plus digne et le plus noble des vertus et facultez divines. — (fol. 108) Si le monde est éternel. — (fol. 113) Si la nature des anges est plus excellente que celle des hommes. — (fol. 117) Si le grand ressort des cieux est monté par la main des anges. — (fol. 120 v°) Quel est le nombre des cieux et quelle est leur substance? — (fol. 126) Si les astres influent les causes du bien et du mal en la nature des choses. — (fol. 129 v°) Sy les élémens sont principes et pourquoy ils sont quatre en nombre. — (fol. 135) Si toutes les âmes sont créées de Dieu égales. — (fol. 141) Quelle est l'image et semblance de Dieu en l'homme? — (fol. 144 v°) Pourquoy le monde est créé de Dieu et quelle est la fin de l'homme? » — 9 (fol. 148). « De la grâce. » — 10 (fol. 152). « Discours de la chaleur. » — 11 (fol. 167). « Lettre de consolation envoiée à une personne qui avoit esté dépossédée d'une grande charge. » — 12 (fol. 175 v°). « Quelques considérations et comparaison des corps humains avec les corps mystiques des Estats. » — 13 (fol. 181 v°). « Discours d'un Péruvien, nommé Pencatan, traduict d'espagnol en françois. » — 14 (fol. 187). « De l'humidité radicale ou eau seiche. » — 15 (fol. 192). « Discours de la liberté ou du franc-arbitre. » — 16 (fol. 198 v°). « Autres opinions sur le mesme franc-arbitre. » — 17 (fol. 202 v°). « Quelques questions proposées sur le précédent sujet, et les responces que l'on y a faites. » — 18 (fol. 212). « Première lettre à Aristandre. » — 19 (fol. 215). « Seconde lettre à Aristandre. »

XVIII[e] siècle. Papier. 219 feuillets. 365 sur 235 millim. Rel. parchemin.

1232 (D D, 9 a). Œuvres poétiques du comte de Beaumont.

Histoire des amours de Léandre et Héro, sonnets, élégies, chansons, épithalames, épitaphes, épigrammes, etc.

Fol. 298 : « Sonnet sur le mariage.

Il est de Dieu aymé
Quy sa femme ayme bien...

Celuy quy hayt sa femme
Il pert tout son honneur...

Ce sonnet en comprend trois : estant leu tout de suitte, il est contre le mariage; et estant leu en colonne, la feuille pliée en deux, il a un sens contraire; il est d'une nouvelle invention, trouvée à la fin de l'année mil six cent cinquante, que j'ai achevé d'escrire ce livre. »

XVIIe siècle. Papier. 298 feuillets. 340 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1233-1240 (D d, 30). Recueil de chansons satiriques et galantes, composées aux XVIIe et XVIIIe siècles, et dont un certain nombre sont de Blot, baron de Cauvigny.

XVIIIe siècle. Papier. 184, 256, 206, 183, 162, 180, 231 et 224 feuillets. 285 sur 220 millim. Rel. veau fauve. — (Comte d'Evreux.)

1241 (D e, 4). Liste alphabétique de diverses pièces de théâtre.

XVIIIe siècle. Papier. 45 feuillets. 205 sur 140 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Marie-Antoinette, reine de France.

1242 (E, 1325 c*). « Éloge historique de M. Jean-Baptiste de La Salle, instituteur des frères des Écoles chrétiennes, décédé à Rouen, le septième d'avril mil sept cent dix-neuf. A Rouen M.DCCXL. »

En déficit. — Ce volume, qui n'est pas mentionné au nouveau catalogue méthodique, ne nous est connu que par l'ancien catalogue méthodique et une note manuscrite de feu M. Miller, ancien bibliothécaire de la Chambre des députés, qui ajoute : « Manuscrit in-4° provenant de la collection de M. Monteil. — En tête, on trouve cet *avis au lecteur :* « Cet éloge est l'abrégé d'un ouvrage fort diffus, donné en 2 tomes in-4° au public, en 1733, par M. l'abbé Blin, docteur de la maison de Sorbone, de l'édition de Rouen. Comme les frères de l'institut de M. de La Salle ne l'ont fait imprimer que pour leur usage, on sera bien aise de trouver ici la vie de ce digne instituteur, déchargée de tous les lieux communs qui sont répandus dans le cours de l'ouvrage, et qui n'intéressent pas autant le lecteur particulier qu'ils feroient ses propres enfans. » A la fin on trouve une table des matières. »

1243 (E A, 29). « Abrégé des tables géographiques et chronologiques de tous les archeveschés et éveschés de l'univers. »

Au début (page 1), on lit : « Cet abrégé est tiré du livre que monsieur l'abbé de Commanville a fait sur ce sujet et qui a été imprimé à Rouen, chez Antoine Maury, en 1700. — Ce livre est divisé en trois parties : dans la première on a marqué l'état de l'Église latine, dans la seconde l'état de l'Église grecque et dans la troisième celui des Églises qui ne suivent ny le rit de l'Église latine, ny le rit de l'Église grecque. » Voy. *Histoire de tous les archevêchés et évêchés de l'univers*, par l'abbé de Commanville, Rouen et Paris, 1700, in-8°. — P. 126. Table des matières.

XVIII[e] siècle. Papier. 130 pages. 190 sur 150 millim. Cart. parchemin. — (Provient de A.-A. Monteil.)

1244 (E A, 49). « État et toisé général des routes et communications de la province d'Alsace, avec les distances des principaux endroits où elles passent, par toises de Roy et lieues communes de France de 2,400 toises. »

Sur un feuillet de garde du début, on lit : « V. de Thierry, 1817. Ce même exemplaire a été vendu 82 fr. à la vente de mon père en 1803, n° 523 de son catalogue ». Au verso de la garde, au coin gauche, en haut, est inscrit le numéro « 1907 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 158 pages et 15 cartes. 240 sur 185 millim. Rel. maroquin vert, aux armes de France.

1245 (E A, 126). « Cartes des bureaux des postes établis sur les différentes routes du royaume de France, premier juillet M DCC XLIII. — Dressé sur les mémoires et par les soins de M. Huet. »

Au titre, un encadrement en couleurs, aux armes d'Amelot.

XVIII[e] siècle. Papier. Sept cartes. 550 sur 420 millim. Emboîtage maroquin rouge, fermé au moyen de cordons de soie bleue.

1246 (E B, 5 a). Relations de voyages en Asie et en Amérique (XVII[e] et XVIII[e] siècles).

Fol. 1. « Journal d'un voiage fait en Bambouc, en 1774. » — Fol. 108. « Relation historique des dernières guerres des Maures aux Indes orientales. » — Fol. 169. « Journal ou relation du voyage fait à la

mer du Sud par le sieur Du Coudray père, commandant le navire de Saint-Malo *Le Saint-Charles.* » (26 décembre 1703-4 janvier 1706.) — Fol. 181. « Extrait d'un journal du voyage de la Mer du Sud, fait par M. de Beauchêne, malouin, dans les années 1698, 1699, 1700, 1701. » — Fol. 196. « Mémoire de mon voyage à Mexique et de tout ce que j'ay négotié pour le départ de la flotte de la Nouvelle-Espagne. » (28 novembre 1707-26 août 1708.) — Fol. 209. « Relation d'un voyage en mer sur les côtes du Pérou et au détroit de Magellan. » (17 décembre 1698-7 août 1701.) — Fol. 221. « Journal de voyage de Marseille au Pérou avec le vaisseau *Le Grand Saint-Pierre*, commandé par M. de Carman, en l'an 1703. » Avec des dessins. Manuscrit original. — Fol. 265. « Relation du voyage des Jésuites missionnaires depuis Siam jusqu'à la Chine, et de ce qui s'est fait, au commencement, à Ningpo, en 1687. » (1687-1693.)

XVIIIe siècle. Papier. 326 feuillets. 410 sur 280 millim. Rel. veau marbré. — (Noailles, n°s 54-31.)

1247 (E d, 6). « Le Courrier du Roy en Orient. Voyage par terre depuis France jusqu'à Surate, au Grand Mogol. » Journal de voyage de Carré, messager de Louis XIV. — Autographe.

P. 1. De Paris (26 mars 1672) à Livourne. — P. 36. « Trajet de la mer Méditerranée depuis Ligourne [25 avril 1672] jusque au port de Alexandrie. » — P. 114. « Trajet du désert depuis Alep jusqu'à Babylonne. 1672. » — P. 209. « Passage depuis Babylonne [3 juillet 1672] jusque au port de Bassura, sur les fleuves le Tygre et l'Euphrate. » — P. 248. « Trajet du sein Persique depuis Bassura [17 juillet] jusques au port de Kongo, à la coste de Perse. » — P. 479. « Ville de Surate, au Grand Mogol. » — P. 543. « Histoire du roy Seua-Gy, en Orient. » — P. 636. « Remarques instructives observées par les Anglois et Hollandois dans leurs négoces des Indes orientalles. » — P. 642. « Navires de frait. » — P. 658. Divers détails sur l'histoire du commerce français aux Indes. — P. 668. « Table des matiarres (*sic*) contenues en cet ouvrage. »

XVIIe siècle. Papier. 704 pages (les cahiers contenant les pages 15-30 et 31-46 ont été transposés). 220 sur 180 millim. Rel. basane. — (Provient de A.-A. Monteil.)

1248 (E D, 19). Journal de Francisco Roïs, pilote de la flotte portugaise, qui découvrit les Moluques.

Ouvrage divisé en deux parties, la première remplie par des cartes, la deuxième contenant le texte proprement dit.

Sur le plat intérieur est collé un ex-libris du chevalier de Fleurieu.

XVIe siècle. Papier. 178 feuillets et 124 pages. 380 sur 265 millim. Rel. veau marbré, portant au dos le soleil de Fleurieu.

1249 (E D, 20). « Relation du voyage de l'Amérique du sud, fait pendant les années 1712, 1713 et 1714, par le sieur Frezier, ingénieur ordinaire du Roy. 1715. »

Au début, on trouve une dédicace au roi, avec signature autographe de Frezier, suivie d'un avertissement et de la table des principales matières.

Page 1. « Relation du voyage de la Mer du sud aux côtes du Chili et du Pérou. » — P. 5. « Première partie, qui contient la traversée de France au Chily. » — P. 57. « Seconde partie, qui contient le voyage aux côtes du Chili et du Pérou. » — P. 302. « Troisième partie, qui contient le retour de la Mer du sud en France. » — P. 348. Journal de navigation.

En tête de l'ouvrage, un frontispice en noir. Nombreuses figures dans le texte ; hors texte, des cartes et plans, en noir et en couleur, aux pages 1, 26-27, 38-39, 51, 60-61, 62-63, 64, 106-107, 108-109, 116-117, 150-151, 154-155, 164-165, 174-175, 198-199, 210-211, 213, 224-225, 242-243, 306-307, 314-315, 318-319, 332-333. Entre les pages 292 et 293 on trouve un portrait en couleurs de Manco-Capac et de sa femme, avec cette légende : « Manco-Capac fue el primer Ynga, y su muger Mama Oella Vaco. — Ces deux figures ont été dessinées d'après un tableau à l'huile, de grandeur naturelle, fait au cusco par les Yndiens ; c'étoit le premier d'une suitte de douze autres de même grandeur, qui représentoient les douze Yngas. »

XVIIIe siècle. Papier. 380 pages. 432 sur 275 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de France.

1250 (E D, 25). « Journal de mon voiage en Normandie, des années 1781 et 1782 ; » par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt.

A l'intérieur du plat supérieur est collée cette étiquette : « N°... Émigré Liancourt. »

XVIIIe siècle. Papier. 200 pages. 205 sur 160 millim. Demi-rel.

1251 (E D, 25). « Journal de mon voyage dans les provinces méridionalles de France, dans l'année 1782 et 1783. — Section première; » par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt. — Autographe.

XVIIIe siècle. Papier. 172 pages. 225 sur 185 millim. Cartonné.

1252-1253 (E D, 25). « Journal de mon voiage dans les provinces de France, dans les années 1782 et 1783; » par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt.

Le premier volume est la copie du manuscrit précédent.

A l'intérieur des plats supérieurs est collée cette étiquette : « N°... Émigré Liancourt. »

XVIIIe siècle. Papier. 292 et 139 pages. 205 sur 160 millim. Demi-rel.

1254 (E G, 6). « Abrégé chronologique de l'histoire des papes, depuis la naissance de l'Église jusqu'à présent... A Paris. »

En tête, une liste alphabétique des papes. Suit une gravure, mal enluminée, représentant le Christ remettant les clefs à saint Pierre, avec cette notice explicative : « Jésus-Christ, souverain et éternel pontife ». L'ouvrage comprend les noms des papes avec une notice biographique; à partir de Grégoire II, on donne en tête les armes des différents papes, exécutées à la main, dans un encadrement gravé; pour les papes dont on ne connaissait pas les armes, on a simplement dessiné les clefs de saint Pierre, surmontées ou non de la mitre. Depuis Alexandre VII (fol. 239) jusqu'à Benoît XIII (le dernier pape), on trouve le portrait gravé de chaque pape. Le portrait de Benoît XIII est accompagné de vers par le Père La Place, jacobin :

« Voicy le grand pontife, agréable au Très-Haut... »

XVIIIe siècle. Papier. 245 feuillets. 282 sur 205 millim. Rel. veau brun, aux armes (à demi effacées) du couvent des Minimes de Chaillot.

1255-1256 (E g, 14 a). Inventaire des manuscrits de Loménie de Brienne.

1255. Tome I. — Volumes 1 à 170.

1256. Tome II. — Volumes 171 à 340.

Sur le premier feuillet de chaque volume, la signature : « Le Nain ». — Cf. plus haut, nos 127-230.

XVIIe siècle. Papier. 452 et 459 feuillets. 355 sur 215 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, nos 595-596.)

1257 (E g, 37). Conclave de 1655 et élection du pape Alexandre VII.

Fol. 1. « Conclave doppo la morte d'Innocentio Xmo, nel quale fù creato Sommo Pontefice il cardinal Fabio Chigi, chiamato Alessandro settimo, 1655. » — Fol. 131. « Breve e curioso discorso fatto sopra il conclave della sede vacante d'Innocentio X°, con la distintione delle fattioni de cardinali, l'anno 1655. »

A l'intérieur du plat supérieur on lit : « Volume 364 ».

XVIIe siècle. Papier. 158 feuillets. 255 sur 190 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Loménie de Brienne.

1258 (E g, 52). « Histoire des six dernières années de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem à Malte (par Tonsard). Cet ouvrage a été composé en Égypte pendant l'an VIII. Petit in-folio. »

En déficit. — Ainsi décrit au catalogue général méthodique.

1259 (E g, 119 a). « Oratoriae institutiones, dictatae in regio Ludovici Magni collegio a R. P. Sanadone, anno Domini 1715 ad medium augusti 1716. » — En trois livres.

XVIIIe siècle. Papier. 211 feuillets. 220 sur 165 millim. Rel. veau fauve.

1260 (E g, 131). « Nécrologe de l'abbaïe de Notre-Dame de Port-Roial-des-Champs. »

Édition de dom Rivet (1723), avec de nombreuses notes marginales manuscrites. — En tête du volume, on trouve un « Aver-

tissement sur les additions manuscrites qui se trouvent en ce nécrologe. »

XVIIIe siècle. Papier. 509 pages. 265 sur 210 millim. Demi-rel. — (Oratoire de Paris.)

1261 (E G, 151[340]). « Table, par ordre alphabétique, des matières de tous les écrits publiés sur, pour ou contre les Jésuites, qui se trouvent réunis à la bibliothèque de la Chambre des députés et répartis dans près de 600 volumes. »

XIXe siècle. Papier. 55 pages. 240 sur 190 millim. Demi-rel.

1262 (E G, 170). Recueil de pièces concernant la religion réformée (1590-1715).

Page 1. « Copie de lettre de l'évesque de Nicy, escripte au Roy, sur le progrès de sa mission royale au pays de Gex », 18 juin 1663. — P. 5. « Extrait des actes du synode national des églises réformées de France, convoquées... en la ville de Loudun le 10 novembre 1659. » — P. 9. « Copie du plaidoyé de monsieur Talon, advocat général, sur la requeste de quelques chefs de familles de la R. P. R. contre le consistoire de Charenton, sur laquelle il y a eu arrest le 27 juillet 1662. » — P. 13. Requête des protestants aux gouverneurs des provinces, vers 1682. — P. 25. Lettre au Roi de François de Boyvin, baron du Villars, maître d'hôtel ordinaire de la reine douairière, pour sa justification, 31 janvier 1590. — P. 47. Lettre missive de Marie de Médicis à la ville de Genève, au sujet de Jean Dupian, abbé de Saint-Victor, 30 mai 1643. — P. 49. « Très humble remonstrance du Parlement au Roy et à la reine régente » contre le cardinal Mazarin. — P. 61. « Réflexions sur l'*Histoire du calvinisme* de monsieur Membourg. » — P. 81. Discours du maréchal de Fabert, gouverneur de Sedan, fait la veille de sa mort aux officiers du Conseil souverain et aux ministres et principaux protestants, 16 mai 1662. — P. 89. « Oratio funebris qua... Henrico duci Rohanio... publice parentavit Th. Tronchinus... » Genève, 1638, in-4°, 21 pages. Suit la traduction française, in-4°, 22 p. — P. 137. Sonnet pour le tombeau du duc de Rohan.

« J'ay passé mes beaux jours dans le sein de la guerre.... »

P. 139. Testament d'Alexandre Morus, ministre de Charenton. — P. 145. Sonnet sur la mort d'A. Morus.

« Dans l'éternelle nuict qui couvre ta lumière... »

P. 147. « Estat de l'affaire pendante aux Conseils du Roy entre les habitans du bailliage de Gex faisans profession de la religion prétendue réformée et les ecclésiastiques dudit païs, par Me Pierre Loride, advocat aux Conseils d'Estat et privé du Roy. 1662. » In-4°, 34 p. — P. 191. « Estat des églises réformées du bailliage de Gex », 1662. In-4°, 8 p.

Page 199. « Suite des maux que souffrent les églises du bailliage de Gex dans l'exercice de leur religion », 1663. In-4°, 10 p. — « Lettre de N. N. à un de ses amis au subject de la lettre que le prétendu évesque de Genève a escrite au Roy touchant le progrès de la mission au pays de Gex », 1663. In-4°, 12 p. — P. 225. « Seconde lettre... sur le subject des succès de la mission de Gex contenus dans une relation publiée depuis peu. » In-4°, 16 p. — P. 241. « Moyen pour empescher l'exercice de la religion prétendue réformée en France. » In-4°, 11 p. — P. 253. « Factum pour les ministres, anciens et habitans de la religion prétendue réformée du lieu du Vaux-Jaucourt, en Bourgogne, et autres, demandeurs en requeste présentée au Conseil, contre frère Du Han, cordelier au couvent de Vézelay, en Bourgogne, et autres ses complices, défendeurs. » In-4°, 26 p. — P. 281. Lettre d'un protestant au sujet des troubles survenus à Montpellier, après l'arrêt du parlement de Toulouse interdisant aux réformés l'exercice de leur culte, 21 novembre 1682. — P. 287. Pétition à Louis XIV des officiers de la Chambre de l'édit de Castres. — P. 293. « Stances irrégulières au Rey pour ceux de la Religion, — du Roy contre ceux de la Religion.

« Que le vent souffle et que l'orage... Pour vous garentir de l'orage... »

P. 297. « Acte du consistoire de l'église qui se recueille à Charenton pour la célébration d'un jusne, le 25 juillet 1680. » — P. 308. « Déclaration du Roy portant que les enfans de la R. P. R. pourront se convertir à l'âge de 7 ans, et défense à ceux de laditte religion de faire élever leurs enfants dans les pays étrangers », 17 juin 1681. Suit une « Remonstrance de ceux de la Religion au Roy » à ce sujet. — P. 314. « Abrégé des controverses qu'il y a entre les chrétiens réformés et les catholiques romains. » — P. 330. « Lettre du R. P. de La

Chaise à M. Spon, docteur en médecine. A Paris, ce 2 janvier 1680. » Réponse de Spon, 13 janvier 1680. — P. 340. « Déclaration du Roy, donnée à Versailles, le 20 août 1682, portant... deffenses à ceux de la religion prétendue réformée de s'assembler... », 26 novembre 1682. In-4°, 4 p. — P. 344. Édit de décembre 1689, relatif aux biens des consistoires et à ceux des religionnaires fugitifs. In-4°, 4 p. — P. 348. Édit de décembre 1689 ordonnant une frappe de monnaies d'or et d'argent. In-4°, 4 p.

Page 352. Déclaration du 14 décembre 1689, réglementant la fabrication et la vente de l'or travaillé. In-4°, 6 p. — P. 360. « Arrest du Conseil d'Estat... portant deffenses aux ministres de la R. P. R. de rester... à l'avenir dans les lieux où l'exercice de ladite religion aura esté interdit,... du treizième juillet 1682. » Placard. — P. 362. « Termes de l'abjuration faite par les réformés en Dauphiné. » — P. 364. « Discours faits à l'ouverture du sinode tenu à Quevilly, le 2 septembre 1683. » — P. 368. « Lettre à M. X. sur son changement de religion, ce 1er janvier 1686. » — P. 380. « Copie du testament d'une dame chrestienne. » — P. 392. « Édict du Roy portant réglement et réformation générale des habits à toutes sortes de personnes, de quelle qualité et condition qu'ils soient », 16 avril 1634. In-4°, 4 p. — P. 396. « Arrest et réglement du Conseil d'Estat pour le payement des debtes des communautez de la province de Dauphiné en fonds de terre, du 11 mars 1648. » In-4°, 6 p.

Page 405. « Arrest du Conseil d'Estat concernant les notaires, procureurs, postulans, huissiers et sergens de la religion prétendue réformée », 28 juin 1681. In-4°, 4 p. — P. 409. « Déclaration du Roy, donnée à Versailles le 16 juin 1682 », relative aux officiers de justice réformés. In-4°, 4 p. — P. 413. « Déclaration du Roy, donnée à Versailles le 14 juillet 1682 », portant défense aux réformés d'émigrer. In-4°, 4 p. — P. 417. « Édit du Roy portant que les plus proches parens et légitimes héritiers des religionnaires fugitifs entreront en possession des biens qu'ils ont laissés dans le royaume », décembre 1689. Placard. — P. 421. Extrait des registres du Conseil d'État, interdisant aux réformés du pays de Gex de faire partie du Conseil politique et d'exercer la charge de syndic, 18 août 1681. « Collationné ». Placard. — P. 422. « Déclaration du Roy, donnée à Versailles, le 13 décembre 1698, qui ordonne l'exécution de l'édit de

révocation de celuy de Nantes. » In-4°, 8 p. — P. 430. Permission de Pierre Cardin, premier président au parlement d'Aix, au sieur Mandolly, procureur général, de percevoir les biens des religionnaires fugitifs, 30 septembre 1703. Placard. — P. 432. « Déclaration du Roy qui permet à ceux de ses sujets qui sont sortis du royaume pour la religion prétendue réformée, et qui y reviendront, de rentrer dans leurs biens », 29 décembre 1608. In-4°, 8 p. — P. 440. « Déclaration du Roy, qui proroge pour trois ans les défenses faites aux nouveaux catholiques de vendre leurs biens sans permission », 12 mars 1714. In-4°, 4 p. — P. 444. « Déclaration du Roy qui ordonne que ceux qui auront déclaré qu'ils veulent persister et mourir dans la religion prétendue réformée, soit qu'ils ayent fait abjuration, ou non, seront reputez relaps », 8 mars 1715. In-4°, 4 p. — P. 448. Lettre « à messieurs les ministres et anciens qui composent le sinode assemblé à Leide, le 2 de mars 1691. » In-4°, 10 p. — P. 458. « Lettre de Jaqueline Dumoulain, écrite à un homme de la Religion, et les sentimens équitables sur ladite lettre, par la pieuse Uranie de Villefranche, 1678. » In-4°, 23 p.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 480 pages. 270 sur 185 millim. Demi-rel.

1265 (E H, 5). Histoire de Paul Orose; traduction française.

Début (fol. 2) : « Cy commence le livre de Orose. Le premier chapitre. De l'ouvrage des vj premiers jours. Quant Dieu ot faict le ciel et la terrez, les eaues doulces et salées...» — Fin (fol. 226 v°) : « De Julius Cesar vous trouverez l'istoire au long en Saluste, Julle Celse, Lucan et Suetone, qui sont en ung autre volume. Cy fine son livre le docteur Orose, croniques et histoires des choses et faiz du monde, avec la sentence de Eutropius et aultres historiographes. »

Au fol. 152, deux chapitres oubliés ont été écrits dans la marge : « Comme le roy Alixandre fut navré d'une saiette. » — « Comme le roy Alixandre mist bonnes en Occidant où il avoit esté. »

Le manuscrit contient cinquante-sept miniatures, de facture médiocre, dont onze grandes avec encadrement marginal, et quarante-six petites, avec demi-encadrement; voici le détail de ces miniatures :

Fol. 2. Adam et Ève chassés du Paradis terrestre. — Fol. 22. « Comme l'ange deffendit Abraham qu'il ne tuast son filz Ysaac. » —

Fol. 32. « Comme Jacob luicta à l'ange. » — Fol. 36. « Comme ses freres [de Joseph] le mirent en une cisterne. » — Fol. 36 v°. « Comme ilz monstrerent sa robbe à leur pere. » — Fol. 38 v°. « Comme elle [la femme de Putiphar] luy disoit qu'elle l'amoit. » — Fol. 39 v°. « Comme la dame dist à son seigneur que Joseph la voult forcer. » — Fol. 42 v°, 1re col. « Comme Pharaon donna à Joseph son annel par honneur. » — Fol. 42 v°, 2e col. « Comme Pharaon maria Joseph à la fille Phurtifar. » — Fol. 46. « Comme Joseph se fait congnoistre à ses freres. » — Fol. 47. « Comment Joseph vint contre son pere. » — Fol. 47 v°. « Comme Jacob et sa mesgniée vinrent devant le roy Pharaon. » — Fol. 49. « Comme ilz [les Juifs et les Égyptiens] garderent le corps Jacob LXX. jours. » — Fol. 50 v°. Ninus entre dans une ville. — Fol. 53. Les premiers Troyens. — Fol. 54. Laïus, roi de Thèbes, consulte les devins au sujet de son fils Œdipe. — Fol. 55 v°. « Comme Edipus trouva la beste [le sphinx]. » — Fol. 58. « La bataille de Polinices et de Thideus. » — Fol. 59. « Comme Polinices et Thideus esposerent les II. filles au roy Adrastus. » — Fol. 61 v°. « Comme Tydeus monta en hault suz la roche pour se deffendre. » — Fol. 62. « Comme la fille du roy trouva Tydeus dormant. » — Fol. 64 v°. « Comme la pucelle les mena [les soldats d'Adraste] à l'eaue. » — Fol. 65. « Comme la pucelle trouva l'enfant mort. » — Fol 68. « Comme les II. freres [Étéocle et Polynice] se entreoccirent meschantement. » — Fol. 69. « Comme le duc d'Atheines assaillit Thebes et par force la prist. » — Fol. 70. Bataille entre Crétois et Athéniens. — Fol. 71. Les « dames de Siché qui allerent vengier leurs barons ». — Fol. 73. Jason vogue à la conquête de la Toison d'or. — Fol. 75 v°. « Comme Paris emena Helainne à force. » — Fol. 78. Bataille sur le rivage de Troie. — Fol. 86 v°. « Comme la noble cité de Troye fut arse. » — Fol. 90 v°. « Comme Yliolenus parla à la royne [Didon] pour les Troiens et leur pria mercy. » — Fol. 93. Énée vogue vers la Sicile. — Fol. 94 v°. Énée débarque en Italie. — Fol. 98. « Comme l'assault fut grand devant la porte du chastel [du camp troyen], et comme la tour fut arse. » — Fol. 100 v°. « Comme la royne Camile fut occise en bataille. » — Fol. 102 v°. « Comme Turnus et Eneas combatirent corps à corps. » — Fol. 105. Romulus et Rémus trouvés par un berger. — Fol. 109 v°. Brutus, consul. — Fol. 113 v°. « Comme les consules furent ostez de leurs seigneuries », lors de la création des décemvirs. — Fol. 119 v°. Divers hommes d'armes. —

Fol. 123. « Comme la royne Thamaris fist devant elle occire Cyrus. » — Fol. 126. « Comme ceulx de Jherusalem eurent grant joye de Judith. » — Fol. 133. « Comme la royne Hester pria le roy de mangier avec luy. » — Fol. 134 v°. Les premiers rois de Macédoine. — Fol. 156 v°. Un docteur, enseignant l'histoire romaine. — Fol. 160. Bataille entre Romains et Carthaginois. — Fol. 163. Hommes d'armes réunis pour défendre un château. — Fol. 170. Amilcar vogue vers l'Espagne. — Fol. 183. « Comme la teste Hadrusbal fut apportée devant Hanibal, son frere. » — Fol. 185 v°. Bataille entre Romains et Carthaginois. — Fol. 188 v°. « Comme Lucius Emilius fut occis en bataille [en Espagne] et sa gent. » — Fol. 191. « De l'onneur que les Rommains firent à leur dieu Mars, qui estoit en semblance de chevalier. » — Fol. 201. Bataille entre Romains et Macédoniens. — Fol. 203. « Restaurement de Cartage, que Scipion avoit faitte destruire. » — Fol. 211 v°. Conciliabule entre Italiens contre les Romains. — Fol. 216 v°. Caius Marius le jeune combat avec un de ses lieutetenants.

Nombreuses lettres ornées, or, rouge et bleu. Les deux premiers feuillets (fol. 2-3), y compris la première miniature, ont été refaits à une époque moderne. Cette miniature contient deux bannières, l'une aux armes de Villequier, l'autre aux armes de Bretagne, et ces armes se retrouvent seules au fol. 50, et dans les encadrements, aux feuillets 36, 47 v°, 50 v°, 78, 86 v°, 91 v°, 98, 105 et 191.

En tête du volume, on lit cette note, d'une écriture du XVIII[e] siècle : « Ce manuscrit paroît plus ancien que les vignettes et les armoiries, qui paroissent avoir été peintes aux marges par les ordres de messire Antoine de Villequier, seigneur de Montrésor, qui épousa, au milieu du quinzième siècle, Charlotte de Bretagne, fille de Guillaume de Bretagne et d'Isabeau de La Tour d'Auvergne. »

Sur le feuillet de garde se trouve cette mention : « 300 l. »

XVI[e] siècle. Parchemin. 226 feuillets, à deux colonnes. 470 sur 345 millim. Rel. maroquin citron, aux armes de Bretagne.

1264 (E H, 28). « Titi Livii Patavini opera quae supersunt, ed. Desid. Erasmo (Basileae, M.D.XXXIX», in-fol.).

Édition imprimée, avec de nombreuses notes manuscrites dans et

hors texte, par « l'abbé Berthier, auteur des *Réflexions spirituelles d'Isaïe et des Psaumes* ».

Voici le détail des notes placées hors texte : En tête, notes sur la vie et les œuvres de Tite Live. 2 ff. — Après les notes sur les Décades : « Extrait de la Préface de l'*Histoire romaine*, par M. Rollin. Tome I, éd. 1738, in-12, Estienne. » 2 ff. — Après la première Décade : « Supplément tiré de l'*Histoire romaine* de M. Rollin, qui a suivi Freinsemius. » 16 ff. — Après la nomenclature des consuls : « Nomenclature alphabétique de l'Italie proprement ditte, pour laquelle les noms anciens des pays, peuples, villes, rivières, et qui se trouvent dans l'*Histoire romaine*, sont rendus en noms vulgaires et modernes. » 4 ff.

« Ex libris Guillelmi Berthier. »

XVIII[e] siècle. Papier. 345 sur 250 millim. Rel. veau marbré.

1265 (E H, 29). Les Décades de Tite-Live; traduction française par Pierre Bersuire, suivie d'une traduction de la compilation de Léonard d'Arezzo sur la première Guerre punique.

Fol. 2, col. 1. Dédicace au roi Jean de la traduction des trois Décades de Tite-Live, par Pierre Bersuire, prieur de Saint-Éloi de Paris. « A prince de très souveraine excellence Jehan, roy de France par la grace divine, frere Pierres Berceur, son petit serviteur, prieur à present de Saint-Eloy de Paris, toute humble reverence et subjection. C'est tout certain, très souverain seigneur, que tout excellent prince... » — Fol. 2, col. 2. « C'est le chapitre des motz qui n'ont point de propre françois ou qui aultrement ont mestier de declaration par quoy on les puisse entendre. » — Fol. 3 v°, col. 2. « Cy ensuivent les rubriches des chappitres du premier livre de la première Decade Titus Livius. » — Fol. 4, col. 1. « Cy finent les rubriches des chappitres du premier livre de la premiere Decade Titus Livius. Après ensuit le premier chappitre dudit livre. Le prologue du translateur. » — Fol. 120 v°, col. 2. « Explicit liber primus prime Decade Titi Livii, scriptus manu Johannis Militis, anno Domini M° CCCC[mo] LII[do]. »

Fol. 122, col. 1. « Prologue du translateur ou livre de la premiere Guerre punique, que compila maistre Leonard de Aretio. Très hault et souverain prince Charles, le VII[me] du nom, par la divine pourveance roy de France, paisible seigneurie soit donnée de Cellui par qui les roys regnent... » — Fol. 122 v°. « Cy commence la translation en françois du livre de la premiere Guerre punique, que fist et

compila ung notable clerc d'Ytalie, nommé Leonard de Aretio, en l'an mil quatre cens quarante cinq ou environ. » — Fol. 139, col. 2. « Cy ensuit la table du premier livre de la tierce Decade Titus Livius. » Ce livre est précédé d'une préface qui commence ainsi : « Il me plaist que en une partie de mon œuvre de ce donc pluseurs aultres escriptures ont parlé... » — Fol. 309 v°, col. 2. Fin du chapitre VI de la IVe Décade. « Et les Dyhommes commanderent supplicacion par deux jours pour cause d'icelles maladies par tous marchiez et par tous lieux publiques. »

Le manuscrit contient de belles miniatures (deux grandes et vingt-neuf petites) ; trente-six lettres ornées, or et couleur (aux feuillets 2, 4, 18, 33, 48, 60 v°, 72, 81 v°, 90, 99 v°, 110 v°, 122, 122 v° col. 1, 122 v° col. 2, 135 v°, 139 col. 1, 139 col. 2, 148 v°, 158 v°, 167, 175 v°, 184, 193 v°, 204 v°, 215, 223 v°, 230 col. 1, 230 col. 2, 238 v°, 246, 256 v°, 265, 272, 282, 293, 303; nombreuses lettrines et bouts de lignes, or et couleurs; rubriques à chacun des livres et chapitres; celles des derniers livres de la IVe décade manquent (les chapitres au contraire sont tous rubriqués).

Des deux grandes miniatures, l'une (fol. 2) montre Pierre Bersuire offrant son ouvrage à Jean le Bon; l'autre (fol. 122) est en deux parties : à gauche, le traducteur de Léonard d'Arezzo présentant son ouvrage à Charles VII; à droite : en bas, la prise de Reggio par les Romains; en haut, la punition de la garnison campanienne qui avait pris Reggio par trahison. Les feuillets où se trouvent ces deux peintures ont leurs marges entièrement garnies de rinceaux de feuillages, or et couleurs.

Les petites miniatures se trouvent généralement en tête de chaque livre des Décades; elles représentent chacune plusieurs scènes du livre auquel elles se rapportent ; on ne donne ici que la principale scène, ou les deux principales, lorsqu'elles ont, sur la peinture, la même importance. Voici le détail des vingt-neuf petites miniatures : Fol. 4. Romulus et Rémus tuent leur oncle Amulius. — Fol. 18. Mort de Lucrèce. — Fol. 33. Virginius tue sa fille Virginie. — Fol. 48. Caius Servilius Ahala tue Spurius Melius. — Fol. 60 v°. Les Gaulois assiègent Rome. — Fol. 72. Reconstruction de Rome et exécution de Manlius Capitolinus. — Fol. 81 v°. Combat de Manlius Torquatus contre un Gaulois, sur le pont de l'Anio. — Fol. 90. Exécution du fils de Manlius Torquatus; — les matrones romaines convaincues

d'empoisonnement. — Fol. 99 v°. Les Romains passent sous le joug aux Fourches Caudines. — Fol. 110 v°. Triomphe de Papirius Cursor. — Fol. 139. Siège de Sagonte. — Fol. 148 v°. Bataille de Cannes. — Fol. 158 v°. Les ambassadeurs campaniens vont trouver, à Venouse, le consul; — les ambassadeurs de Nole demandent secours au préteur. — Fol. 167. Les Carthaginois prennent Syracuse. — Fol. 175 v°. Les Romains instituent des « prestres et evesques ». — Fol. 184. Les Carthaginois devant Rome. — Fol. 193. Annibal échappe à Fabius Cunctator. — Fol. 204 v°. Scipion prend Oronte. — Fol. 215 v°. Batailles en Afrique. — Fol. 223 v°. Entrevue de Scipion et d'Annibal. — Fol. 230. Sièges de villes. — Fol. 238 v°. Entrevue du consul Titus Quinctius Flamininus et du roi Philippe. — Fol. 246. « Nabide le Tirant fait occire quatre-vins des plus notables de la cité de Lacedemone. » — Fol. 256 v°. Scipion défait les Espagnols. — Fol. 265. Défaite d'Antiochus; — bataille navale: défaite de Polixandre. — Fol. 272. La flotte romaine défait la flotte d'Antiochus. — Fol. 282. Le consul Manlius défait les Gaulois; — une captive fait étrangler, par deux de ses serviteurs, un centurion qui l'avait violée. — Fol. 293. Exécution des fauteurs des Bacchanales; — Annibal s'empoisonne. — Fol. 303. Les Romains battent les Celtibères. — Chacune de ces petites miniatures est accompagnée d'un ornement marginal, formé de rinceaux de feuillage, or et couleur.

Au bas du fol. 30, on lit, d'une écriture du XVI[e] siècle : « Jen Lanbert ».

XV[e] siècle. Parchemin. 309 feuillets, à 2 colonnes. 520 sur 370 millim. Rel. maroquin rouge.

1266 (E K, 24). Histoire de Frédéric-Guillaume, second roi de Prusse, par Frédéric II.

En tête est une dédicace de Frédéric au prince de Prusse, son frère.

Sur un feuillet de garde, au coin gauche, en bas, cette étiquette : « Relié par Fournier, relieur du Roi et de la Reine, à Versailles ».

Extrait des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Brandebourg* (voy. *OEuvres de Frédéric le Grand*, éd. Rod. Decker, t. I (1846), p. 125).

XVIII[e] siècle. Papier. 66 feuillets. 195 sur 150 millim. Rel. maroquin grenat.

1267 (E K, 130 a). « Les actes authentiques des Cortès de Thomar, convoqués par Philippe II, roi d'Espagne, en 1581, où il a été proclamé roi de Portugal, avec les réponses dudit roi aux chapitres votés par les trois états. »

Une pièce est datée du 15 novembre 1582, et signée de la main de Philippe II : « El rey ».

Chaque feuillet porte en tête les armes de la ville de Lisbonne.

Une notice imprimée est placée en tête, avec le n° 734, que le manuscrit portait dans une vente.

XVI[e] siècle. Parchemin. 14 feuillets. 410 sur 295 millim. Cartonné.

1268 (E K, 395). « Relation très exacte de tout ce qui s'est passé tant à Paris, Fontainebleau qu'à Madrid, au sujet du mariage de mademoiselle Marie-Louise d'Orléans avec Charles deuxiesme, roy catholique des Espagnes », 1679.

En tête, gravure représentant la princesse en grand costume (« A. Trouvain, sculpsit »).

XVII[e] siècle. Papier. 214 pages. 180 sur 115 millim. Rel. veau brun. — (Bibliothèque d'Ant. Wailly.)

1269-1352 (E L, 26 a). Tables et extraits des registres du Trésor des chartes.

1269. Tome I[1]. Registre 31. 1234-1264. — 635 pages. (612.)

1270. Tome I[2]. Registre 30. 1259-1272. — 355 feuillets. (613.)

1271. Tome I[3]. Registres 1299-1307, 16, 35 = 10, 36 = 12. 1303-1305. 1299-1307. — 571 feuillets. (614.)

1272. Tome II. Registres 44, 1, 15 et 1308-1311. 1307-1311. — 513 feuillets. (615.)

1273. Tome III. Registres 2, 9. 1308-1315. — 479 feuillets. (616.)

1274. Tome IV. Registres 47, 4 = 3. 1309-1314. — 310 feuillets. (618.)

1275. Tome V. Registres 46, 48. 1310-1312. — 289 pages. (619.)

1276. Tome VI. Registres 49, 50. 1313-1315. — 524 p. (620.)

1277. Registres A-D, L-N. XIII[e]-XIV[e] siècle. — 380 feuillets. (621.)

1278. « Registre du schisme. » Fin du XIV[e] siècle. — 394 feuillets. (622.)

1279. Tome XI. Registre 5 = 67. 1329-1334. — 709 feuillets. (623.)

1280. Tome XII. Registres 68, 69. 1331-1349. — 609 feuillets. (624.)

1281. Tome XIII. Registres 70, 71. 1336-1340. — 728 feuillets. (625.)

1282. Tome XIV. Registres 72-75. 1339-1346. — 617 feuillets. (626.)

1283. Tome XV. Registres 76-79. 1345-1350. — 539 feuillets. (627.)

1284. Tome XVI. Registre 80. 1350-1351. — 711 feuillets. (628.)

1285. Tome XVII. Registre 81. 1351-1353. — 512 feuillets. (629.)

1286. Tome XVIII. Registres 82, 83, 85 et 86. 1353-1358. — 688 feuillets. (630.)

1287. Tome XIX. Registres 87-90. 1357-1361. — 611 feuillets. (631.)

1288. Tome XX. Registres 91-94. 1361-1363. — 409 feuillets. (632.)

1289. Tome XXI. Registres 95-97. 1363-1367. — 435 feuillets. (633.)

1290. Tome XXII. Registres 98-100. 1364-1370. — 515 feuillets. (634.)

1291. Tome XXIII. Registres 101-105. 1363-1374. — 560 feuillets. (635.)

1292. Tome XXIV. Registres 106-108. 1374-1376. — 518 feuillets. (636.)

1293. Tome XXV. Registres 109-112. 1375-1378. — 381 feuillets. (637.)

1294. Tome XXVI. Registres 113-117. 1378-1380. — 417 feuillets. (638.)

1295. Tome XXVII. Registres 118-119. 1380-1381. — 442 feuillets. (639.)

1296. Tome XXVIII. Registres 120-124. 1381-1384. — 406 feuillets. (640.)

1297. Tome XXIX. Registres 125-128. 1384-1386. — 406 feuillets. (641.)

1298. Tome XXX. Registres 129-134. 1386-1389. — 363 feuillets. (642.)

1299. Tome XXXI. Registres 135-138. 1388-1390. — 391 feuillets. (643.)

1300. Tome XXXII. Registres 139-142. 1390-1392. — 429 feuillets. (644.)

1301. Tome XXXIII. Registres 143-146. 1392-1394. — 486 feuillets. (645.)

1302. Tome XXXIV. Registres 147-152. 1394-1397. — 518 feuillets. (646.)

1303. Tome XXXV. Registres 153-154. 1397-1400. — 474 feuillets. (647.)

1304. Tome XXXVI. Registres 155-156. 1400-1401. — 293 feuillets. (648.)

1305. Tome XXXVII. Registres 157-158. 1402-1404. — 397 feuillets. (649.)

1306. Tome XXXVIII. Registres 159-160. 1404-1406. — 431 feuillets. (650.)

1307. Tome XXXIX. Registres 161-163. 1406-1409. — 594 feuillets. (651.)

1308. Tome XL. Registres 164-166. 1409-1412. — 621 feuillets. (652.)

1309. Tome XLI. Registres 168-170. 1414-1419. — 346 feuillets. (653.)

1310. Tome XLII. Registres 171-172. 1418-1424. — 320 feuillets. (654.)

1311. Tome XLIII. Registres 173-175. 1424-1433. — 393 feuillets. (655.)

1312. Tome XLIV. Registres 176-178. 1440-1449. — 484 feuillets. (656.)

1313. Tome XLV. Registres 179-184. 1447-1457. — 529 feuillets. (657.)

1314. Tome XLVI. Registres 185-187. 1439-1458. — 445 feuillets. (658.)

1315. Tome XLVII. Registres 188-192. 1458-1461. — 390 feuillets. (659.)

1516. Tome XLVIII. Registre 198. 1461-1462. — 551 feuillets. (660.)

1517. Tome XLIX. Registres 199, 200 et 194. 1463-1468. — 728 feuillets. (661.)

1518. Tome L. Registres 195-197. 1467-1476. — 645 feuillets. (662.)

1519. Tome LI. Registres 201-205. 1465-1479. — 482 feuillets. (663.)

1520. Tome LII. Registres 206-208. 1476-1483. — 424 feuillets. (664.)

1521. Tome LIII. Registres 209-210. 1480-1483. — 439 feuillets. (665.)

1522. Tome LIV. Registres 212-214. 1483. — 342 feuillets. (666.)

1523. Tome LV. Registre 211. 1483-1485. — 438 feuillets. (667.)

1524. Tome LVI. Registres 215-217. 1484-1487. — 548 feuillets. (668.)

1525. Tome LVII. Registres 218-220. 1486-1490. — 571 feuillets. (669.)

1526. Tome LVIII. Registres 221-225. 1486-1492. — 582 feuillets. (670.)

1527. Tome LIX. Registres 226-227. 1467-1498. — 470 feuillets. (671.)

1528. Tome LX. Registres 228-231. 1492-1498. — 423 feuillets. (672.)

1529. Tome LXI. Registres 232-235. 1499-1501. — 336 feuillets. (673.)

1530. Tome LXII. Reg. non coté. 1522-1541. — 427 feuillets. (674.)

1531. Tome LXIII. Reg. non coté. 1536-1550. — 360 feuillets. (675.)

1532. Tome LXIV. Reg. non coté. 1550-1568. — 358 feuillets. (676.)

XVII[e] siècle. Papier. 64 volumes. 355 sur 230 millim. Demi. rel. — (Collection Le Nain, n[os] 612-676.)

1533 (E L, 26 a). Inventaire du Trésor des chartes, rédigé par

Pierre Aimer, Guillaume de Sailly, clercs des Comptes, et Louis Le Blanc, greffier de la Chambre des comptes, en 1482.

Fol. 132. « Copie de plusieurs tiltres et enseignemens concernans la maison de madame Marie de Luxembourg, duchesse douairière de Vandosme, comtesse de Sainct Pol et de Marle, etc. »

XVII[e] siècle. Papier. 184 feuillets. 355 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 677.)

1334-1341 (E l, 26 a). Inventaire du Trésor des chartes, rédigé par Théodore Godefroy et Pierre Dupuy.

1334. Tome I. Avertissement, comprenant une notice sur le Trésor des chartes de Simancas, un arrêt du Conseil d'État (camp devant La Rochelle, 23 septembre 1628) ordonnant la tenue d'un registre qui contiendra les documents relatifs aux relations intérieures et extérieures du Roi, et prescrivant la transcription dans un autre registre des actes de cette nature passés autrefois. — État des liasses, des sacs et des registres du Trésor. — Arrêt du Conseil d'État chargeant Godefroy et Dupuy de la rédaction de l'inventaire. — Ile-de-France, Picardie.

On trouve dans ce volume la note suivante : « Ce volume manuscrit, du nombre des quarante-six, a esté donné et légué par Pierre Bourelier, ancien clerc et domesticque de vingt-six ans de M. Esmery, conseiller en la Cour des aydes, par son testament olographe, du quatrième jour d'octobre mil six cens cinquante six, déposé ès mains de Turmenie, notaire, le vingt-deuxième de décembre suivant, au profit de m[e] Nicolas Esmery, advocat en la cour de Parlement, son filz, avec clause de substitution, au deffaut d'enfants malles, selon et ainsi qu'il est porté par iceluy testament; et par la transaction passée, en exécution d'iceluy, entre ledit sieur Esmery père, son exécuteur testamentaire, et ledit sieur Esmery filz, contenant l'inventaire et les noms d'iceux volumes manuscrits, pardevant ledit de Turmenie et son compagnon, notaires, le troisième jour de septembre mil six cens cinquante sept, icelle transaction et l'extraict d'iceluy testament olographe insinuez au greffe du Chastelet de Paris, le treizième jour de septembre audit an mil six cens cinquante sept, et registrez au cent neufième volume des insinuations d'iceluy, comme il appert par l'acte d'icelle insinuation, signé: Fausset et Luce ». — 332 feuillets. (678.)

1335. Tome II. Bretagne, Champagne, Bourgogne, Lyonnais, Dauphiné, Provence. — 365 feuillets. (679.)

1336. Tome III. Mélanges, avec une table alphabétique des matières. — 415 feuillets. (680.)

1337. Tome IV. Mélanges (suite). — 308 feuillets. (681.)

1338. Tome V. Mélanges (suite). — 293 feuillets. (682.)

1339. Tome VI. Empire, Suisse, Bordeaux, Saintonge, Périgord, Armagnac, Bigorre, Angleterre. - 246 feuillets. (683.)

1340. Tome VII. Languedoc; mélanges. — 478 feuillets. (684.)

1341. Tome VIII. « Inventaire des tiltres de Lorraine, du Barrois et des évêchés de Mets, Toul et Verdun qui sont dans six coffres rapportés de La Motte à Nancy l'an 1634, depuis transportés dudict Nancy à Paris, l'an 1635, et mis au Trésor des chartres du Roy à la Sainte-Chapelle. » — Fol. 151 v°. Inventaire des titres restés au Trésor des chartes de Lorraine, à Nancy. — Fol. 181. Inventaire des documents de la Chambre des comptes de La Fère, rédigé par Jean-Baptiste Le Picart, intendant de la généralité de Soissons. — 375 feuillets. (685.)

XVII[e] siècle. Papier. Huit volumes. 360 sur 225 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n[os] 678-685.)

1342-1348 (E L, 26 a). Inventaire du Trésor des chartes, rédigé par Théodore Godefroy et Pierre Dupuy.

1342. Tome I. Ile-de-France, Valois, Beauvaisis, Orléanais, Beauce, Touraine, Maine, Anjou, Poitou, Berry. — Arrêt du Conseil d'État chargeant Godefroy et Dupuy de la rédaction de l'inventaire, moyennant une indemnité de six cents livres à chacun. (Paris, 21 mai 1615.) — Avertissement, incomplet de la fin. — 177 feuillets. (685[a].)

1343. Tomes II et III. Champagne (tome II); Normandie, Picardie, Bretagne (tome IV). — 355 feuillets. (685[b].)

1344. Tome IV. Bourgogne, Lyonnais, Dauphiné, Provence. — 201 feuillets. (685[c]).

1345. Tome V. Guienne, Languedoc. — 257 feuillets. (685[d].)

1346. Tome VI. Mélanges : A-V. — 268 feuillets. (685[e].)

1347. Tome VI (suite). Mélanges : Allemagne, Suisse, Lorraine et autres, avec une table des matières. — 328 p. (685[f].)

1348. Table alphabétique des matières contenues dans l'inven-

taire du Trésor des chartes. — Table des archevêques et évêques cités dans l'inventaire, suivant l'ordre alphabétique des diocèses. — Liste alphabétique des forêts citées dans l'inventaire. — Liste des « monnoies » et « limites » citées dans l'inventaire. — 149 feuillets. 335 sur 208 millim. (686ª.)

XVIIe siècle. Papier. 370 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, nos 685 *a-f* et 686 *a*.)

1549 (E L, 26 a). Table méthodique-alphabétique des matières contenues dans l'inventaire de Godefroy et Dupuy.

XVIIe siècle. Papier. 360 feuillets et un grand nombre de feuillets blancs. 350 sur 228 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 686.)

1550 (E L, 26 a). « Inventaire des lettres, titres et chartres de Bretagne, trouvées en la chambre du Trésor desdites lettres et chartres, estant en la tour neuve du château de Nantes, fait par nous, René de Bourneuf... » (1565-1578.)

XVIIe siècle. Papier. 449 feuillets. 370 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 687.)

1551 (E L, 26 a). Inventaire des 360 premiers volumes de la collection Dupuy.

Sur le premier feuillet, la signature : « Le Nain ».

XVIIe siècle. Papier. 270 feuillets. 348 sur 220 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 688.)

1552-1553 (E L, 26 a). « Inventaire des tiltres, chartes, mémoires, discours et autres pièces, soit originaux ou coppies, contenus aux volumes manuscrits appartenans à M. Dupuy. »

1552. Tome I. Volumes 1-360.

1553. Tome II. Volumes 361-606. — Fol. 224. « Du Conseil du Roy... » — A la fin de ce volume on trouve un « Supplément de l'inventaire des manuscrits de M. Dupuy, qu'il a recueilly depuis qu'il a achevé sa table alphabétique », volumes 532-601; six feuillets

détachés. — En tête du volume, une « Table des choses plus remarquables contenues en ce volume ».

XVIII[e] siècle. Papier. 472 et 464 feuillets. 355 sur 225 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n[os] 688 *a* et 689.)

1554 (E L, 26 a). Mélanges historiques (XIII[e]-XVII[e] siècle).

Fol. 1. « Mémoires de M. Dupuy, l'an 1636, le dixiesme janvier... » — Fol. 32. Documents relatifs aux rapports de la France avec le Danemark. — Fol. 38. L'Angleterre. — Fol. 46. La Savoie. — Fol. 74. La Suède. — Fol. 41 et 190. Strasbourg. — Fol. 105. Les protestants d'Allemagne. — Fol. 108. Le duc de Weimar. — Fol. 145. Harangue de l'avocat général Bignon au Roi. — Fol. 155-156. Contrat de mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. — Fol. 162. Autre, de Nicole, princesse de Lorraine, et de Charles de Lorraine, prince de Vaudémont. — Fol. 169. Testament de Henri, duc de Lorraine. — Fol. 173. Compagnie suédoise pour le commerce en Asie, en Afrique, en Amérique, etc. — Fol. 196. Lettre du grand-duc de Moscovie à Louis XIII, autorisant les Français à commercer dans ses États. — Fol. 200. Autre, de l'empereur de Russie Michel au Sultan. — Fol. 216. Procès de Robert d'Artois. — Fol. 222. Confiscation des biens de Robert, comte de Flandre. — Fol. 234. Déclaration de Louis XIII relative aux rapports commerciaux des Français avec les Espagnols et les Portugais. — Fol. 237. Traité entre Louis IX et Jacques I[er], roi d'Aragon. — Fol. 249. « Coppie des lettres escriptes par madame du Fargis, qui ont donné subject à la condemnation contre elle. » — Fol. 258. « Lettres de mademoiselle de Chemereau trouvées dans la cassette de M. le Cardinal après sa mort ». — Fol. 273. Documents relatifs à Marie de Médicis, Anne d'Autriche, au cardinal de Richelieu, etc.

XVIII[e] siècle. Papier. 342 feuillets. 430 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 690.)

1555-1556 (E L, 26 a). Tables des registres du Trésor des chartes.

1555. Copies des tables insérées dans les tomes II-VI, n[os] 1272-1276.

1556. Copies des tables insérées dans les tomes XI-XIV, n[os] 1279-

1282, à l'exception, dans ce dernier registre, de la table du registre 75.

XVIIIe siècle. Papier. 574 et 286 feuillets. 380 sur 260 millim. Cartonné.

1557 (E L, 49 a). « Actes, mémoires et bulles de la conversion et absolution d'Henry IV... »

XVIIIe siècle. Papier. 307 feuillets. 428 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 599.)

1558 (E L, 49 a). « Actes, mémoires et bulles de la conversion et absolution de Henry quatriesme, roy de France et de Navarre. »

Imprimés insérés dans ce volume :

1 (fol. 89). « Collegii Sorbonensis epistola ad Sixtum, summum Romanorum pontificem » (29 avril 1590). — In-8°, 12 p.

2 (fol. 95). « De asinis Parisiensibus.— De corona regis monachorum, auctore N. Scoto. — Epitaphium Caroli, Borbonii cardinalis.— Vaticinia. » — In-8°, 3 p.

3 (fol. 97). « Bulles de N. S. Père le pape Grégoire XIIII, l'une contre toutes personnes ecclésiastiques suyvans le party de Henry de Bourbon, jadis roy de Navarre; l'autre, aux princes, seigneurs, nobles et autres personnes laïques suyvans le mesme party » (Saint-Pierre de Rome, 1er mars 1590). Paris, Robert Nivelle et Rolin Thierry, 1591. — In-8°, 31 p.

4 (fol. 113). « Déclaration de N. S. Père le pape Grégoire XIIII sur les lettres qui lui ont esté escrites par la noblesse qui suit le Navarrois... »; deux lettres du cardinal Sfondrato (Rome, 4 juin 1591). *Ibidem*, 1591. — In-8°, 15 p.

5 (fol. 121). « Arrest de la Cour contre les défenses faictes à Chaalons sur la publication des bulles de Nostre Sainct Père » (8 juillet 1591). Paris, R. Thierry, 1591. — In-8°, 13 p.

6 (fol. 128). « Arrest de la court de Parlement contre certain prétendu arrest donné à Tours sur le faict des bulles monitoires de Nostre Sainct Père » (24 septembre 1591). Paris, R. Nivelle, 1591.— In-8°, 8 p.

7 (fol. 221). « Discours de la légation de M. le duc de Nevers, envoyé par... Henry IIII vers le pape Clément VIII. » Paris, Jamet Mettayer et Pierre L'Huillier, 1594. — In-4°, 63 f.

Fol. 9. La signature : « Le Nain ».

XVIIIe siècle. Papier. 511 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 600.)

1559 (E L, 56 a). « Journal de l'assemblée générale du Clergé de France, tenue à Mante, l'an 1641, composé par M. de Montchal, archevêque de Toulouse, l'un des présidens de ladite assemblée. »

Sous ce titre, dont on a rayé le début : « Les Mémoires de M. de Montchal, archevêque de Toulouze, avec le », on lit cette note : « Ce journal manuscrit et qui n'a jamais esté imprimé en entier est, suivant le jugement du P. Lelong dans sa *Bibliothèque historique de la France*, n° 2274, une pièce très curieuse et très estimée, et le mesme P. Lelong, n° 13946, en annonçant les Mémoires de M. de Montchal, imprimés à Roterdam en 1718, en 2 vol. in-12, ajoute ces paroles : « Ces Mémoires ne contiennent qu'une partie du Journal de l'assemblée du Clergé tenue à Mante en 1641, indiqué cy-devant n° 2274 ».

XVIIIe siècle. Papier. 386 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 791.)

1560-1561 (E L, 56 a). « Mémoires historiques, politiques et militaires de messire Guillaume de Saulx, seigneur de Tavanes. »

Sur le premier feuillet de chaque volume, la signature : « Le Nain ».

Il résulte d'une note manuscrite de M. Miller qu'on trouvait autrefois dans ce volume le texte, depuis disparu, de la note relative au legs de quarante-six manuscrits par P. Bourelier à Nicolas Esmery. Voir la notice des manuscrits 1334-1341.

XVIIe siècle. Papier. 375 et 400 feuillets. 360 sur 242 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, nos 792-793.)

1562 (E L, 56 a). « Assemblée des trois Estatz tenue à Paris pendant la Ligue, et autres pièces du mesme temps. 1593. »

Sur le premier feuillet, la signature : « Le Nain ».

XVIIIe siècle. Papier. 221 feuillets. 345 sur 220 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 795.)

1563 (E L, 59 a). Mémoires historiques (1644-1652).

1 (fol. 3). « Discours de M. le comte de La Chastre, sur ce qu'on l'a destitué de la charge de colonel des Suisses. 1644. » — 2 (fol. 69). « Response faicte aux mémoires de M. de La Chastre par M. le comte de Brienne, ministre et secrétaire d'Estat. » — 3 (fol. 95). « Relation de ce qui s'est passé depuis le commancement de la régence jusques à la sortie de M. le Prince hors du royaume, 1652 », avec la « Retraite de M. le duc de Longueville en son gouvernement de Normandie, durant la guerre de Paris » (fol. 137).

Sur le premier feuillet, on lit la signature : « Le Nain ».

XVIIIe siècle. Papier. 217 feuillets. 350 sur 220 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 790.)

1364 (E L, 64). « Histoire de l'abbé Blache, ou annecdotes secrètes qui découvrent les menées sourdes du cardinal de Retz et de ses adhérens pour ôter la vie au Roy et à monseigneur le Dauphin, par les mêmes moyens dont le cardinal s'étoit servy pour la faire ôter au cardinal Mazarin. On y voit le sentiment unanime des Jésuites sur le paricide des rois, soutenu par la conduite uniforme du Père de La Chaise, qui s'associa aux noires intrigues avec M. de Harlay, archevêque de Paris, pour faire mettre dans un cachot le Mardochée du Roy, afin de lui ôter la liberté d'en donner la connoissance à Sa Majesté. Dédiée à Monseigneur le duc de Bourgogne, par A. Blache, prêtre, docteur en théologie. 1702. »

Épître dédicatoire, sept livres, conclusion, table des matières.

XVIIIe siècle. Papier. 1227 pages. 370 sur 248 millim. Rel. veau marbré.

1365-1367 (E L, 67 a). Recueil de lettres de Louis XIV, écrites pour le roi par le président Rose à divers.

1365. Mars 1661-août 1665.

1366. Septembre 1665-décembre 1668.

1367. 1669-1678.

XVIIIe siècle. Papier. 293, 144 et 262 feuillets. 340 sur 210 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n°s 788, 789 et 794.)

1368 (E L, 78). Vie de Louis XIII, par Bussy-Rabutin.

Voyez P. Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, tome II, p. 490. — Début : « Louis treize, roy de France et de Navarre. Le lendemain

de la mort du Roy, le Parlement estant assemblé aux Augustins, Louis XIII, fils et successeur du roy Henry IV, s'y rendit... » — Fin : « Enfin ce prince mourut, le quatorze de may, dans la 42e année de son âge. »

XVIIe siècle. Papier. 62 feuillets. 225 sur 170 millim. Rel. veau brun.

1569 (E L, 103 a). Recueil relatif à l'affaire de la régale de 1682.

1 (fol. 4). « Sentimens de messieurs les gens du Roy sur l'affaire de la régale. » — 2 (fol. 38). « Avis de messire Achilles de Harlay sur le mémoire présenté au Roy par les députés du Clergé de son royaume, au sujet de la régale, en janvier 1682. » — 3 (fol. 44). « Advis de messire Chrestien-François de Lamoignon sur le mémoire présenté au Roy par les deputez du Clergé de son royaume, au sujet de la régale, du 14e janvier 1682. »

XVIIIe siècle. Papier. 55 feuillets. 238 sur 180 millim. Rel. veau brun.

1570 (E L, 104). Recueil relatif au mariage de Louis XV avec Marie Leczinska.

1 (fol. 5). « Bruit de mariage du Roy. » — 2 (fol. 6). « Sur la reyne non encore déclarée. Chanson...

La reine ci (*sic*) belle...

Mars, avril et may 1725. » — 3 (fol. 7). « L'infante part de France pour s'en retourner en Espagne. » — 4 (fol. 9). « Compliment au Roy sur son mariage.

Auguste successeur d'un de nos plus grands rois... »

In-8°. — 5 (fol. 10). « Sur le mariage de Louis XV... avec Marie de Leczinski, ... épithalame, » par de Bellechaume.

« Enfin par un bienfait de la bonté divine... »

2 f. in-8°. — 6 (fol. 12). N° LXX des *Nouvelles d'Amsterdam*, du 31 août 1725; deux feuillets manquent. 4 f. in-8°. — 7 (fol. 16). Texte des demandes en mariage faites par le duc d'Antin à Stanislas Leckzinski, à sa femme et à la princesse Marie, et des réponses qui y furent faites. 2 feuillets manuscrits et 1 lithogr. — 8

(fol. 19). « Instruction du roi de Pologne à la reine de France, sa fille. » — 9 (fol. 23). « Harangue des juifs de Metz à la reyne de France, prononcée par Spirlem, du 21 août 1725. » — 10 (fol. 24). « Mandement et discours de S. A. E. monseigneur le cardinal de Rohan... pour la célébration du mariage de Sa Majesté avec la princesse Marie. » In-4°, 11 p. Suit une copie manuscrite du même discours. — 11 (fol. 31). « Relation des cérémonies observées à l'occasion du mariage du Roy. » In-4°, 25 p. — 12 (fol. 45). « Explication du superbe feu d'artifice tiré dans le château royal de Fontainebleau... le 5 septembre 1725. » Placard. — 13 (fol. 46). « Arrest de la Cour du Parlement au sujet du mariage du Roy », 7 septembre 1725. In-4°, 4 p. — 14 (fol. 48). Lettre du Roi au cardinal de Noailles, archevèque de Paris, 5 septembre 1725. In-4°, 4 p. — 15 (fol. 51). « Harangue faite au Roy ; à Fontainebleau, le 10 septembre 1725, par ... l'évêque de Luçon. » In-4°, 8 p. — 16 (fol. 56). « Harangue faite à la Reine, à Fontainebleau, le 10 septembre 1725, par ... l'évêque d'Angers. » In-4°, 8 p. — 17 (fol. 60). « Compliments faits au Roy et à la Reine au nom de l'Académie françoise, par... l'évesque de Blois, directeur de l'Académie. » In-4°, 6 p. — 18 (fol. 64). « Actions de grâce sur le mariage du Roy... présentées, le 7 septembre 1725, à Sa Majesté...

Nous vous louons, grand Dieu, d'avoir fait cesser l'eau...

par M. l'abbé Barron. » In-4°, 8 pages.

19 (fol. 68). « La France au Roy, sur son mariage.

Fiffres, tambourgs, clairons, trompettes... »

Placard. — 20 (fol. 69). « Vers présentés à la Reine, en lui rendant un diamant que S. M. avait perdu à Bouron, ... par le marquis de Lange...

A ma fortune une fée attentive... »

Placard.

Suivent des portraits en taille-douce de Louis XV, Marie Leckzinska (quatre portraits), Stanislas Leckzinski, et cinquante-six gravures médiocres, relatives au mariage de Louis XV et aux réjouissances populaires dont ce mariage fut l'occasion.

XVIIe siècle. Papier. 130 feuillets. 265 sur 190 millim. Rel. veau brun.

1571 (E L, 672, n° 20). Lettre d'Olympe de Gouges à la Convention, pour lui envoyer son ouvrage : *L'entrée de Dumourier à Bruxelles, ou les Vivandiers, pièce en cinq actes et en prose.* Paris, 1793, in-8°.

Signature autographe.

XVIIIe siècle. Papier. 2 pages. 200 sur 120 millim. Compris parmi divers imprimés (in-8°) de l'époque révolutionnaire. Demi-rel.

1572 (E M, 1). « Rapport à Son Excellence monsieur le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, sur l'origine de la famille Bonaparte », par Frédéric de Stéfani, 10 avril 1859.

« Donné à la bibliothèque du Corps législatif par M. le comte de Cambacérès, député de l'Aisne. »

XIXe siècle. Papier. 14 feuillets et un tableau. 360 sur 235 millim. Cartonné.

1573 (E M, 9). « Livre noir de mes recueils et brouillards. » Recueils de divers mémoires relatifs à l'histoire des maisons princières de France issues du sang royal.

En tête, une table. — Fol. 1. « Du royaume de Navarre. » — Fol. 10. « Des quatre maisons desquelles sont venus nos derniers roys, depuis Hue Cappet, issu de la maison d'Anjou. » Anjou. — Fol. 23. Valois. — Fol. 27. Orléans. — Fol. 32. Bourbon. — Fol. 39. Branches de la maison de Bourbon. Vendôme. — Fol. 44. Condé. — Fol. 47. Montpensier. — Fol. 50. La Roche-sur-Yon. — Fol. 52. Des six pairs lais de France. Bourgogne. — Fol. 68. Guienne. — Fol. 75. Normandie. — Fol. 84. Flandre. — Fol. 105. Champagne. — Fol. 112. Toulouse. — Fol. 119. « Des maisons ausquelles les Enfans de France, tant légitimes que naturels, ont pris alliance, et mesmes d'aucunes le nom leur donnant commancement, le tout selon l'ordre de nos roys suivi par Du Tillet, desquelles n'a esté faicte mention cy-dessus, par chappitre particulier. » Montfort-l'Amaury. — Fol. 123. Vermandois. — Fol. 126. Dreux. — Fol. 130. Bretagne. — Fol. 143. Courtenai. — Fol. 146. Boulogne et Auvergne. — Fol. 153. Artois. — Fol. 159. Alençon. — Fol. 163. Évreux. — Fol. 166. Blois. — Fol. 172. Berri. — Fol. 173. « Extrait sommaire des duchés et comtés donnés aux fils ou petits-fils de nos roys pour leurs appennages, et desquels ils ont pris le nom, et leurs enfans, non mentionnés cy-dessus au résent volume » — Fol.

176. Clermont. — Fol. 179. Nevers. — Fol. 186. Poitou. — Fol. 189. La Marche. — Fol. 192. Maine. — Fol. 195. Touraine. — Fol. 198. Dauphiné. — Fol. 203. Vertus. — Fol. 205. Angoulême. — Fol. 211. Ponthieu.

XVII[e] siècle. Papier. II et 235 feuillets (les fol. 212-235 sont blancs). 335 sur 230 millim. Rel. basane.

1574 (E M, 41 a). Compte [19[e]] de la seigneurie de Parthenay, rendu par Raoul de La Porte, écuyer, seigneur de La Canardière, « ou nom et comme ayant la garde noble, gouvernement et administration de monseigneur Françoys d'Orleans, ... duc de Longueville, comte de Dunoys, grand chambellan de France, seigneur de Partenay,... comme receveur desdictes seigneuries de Partenay, Becelieu et du Couldray-Salbert », 24 juin 1545-8 novembre 1546.

On lit sur le premier feuillet : « Presenté par Raoul de La Porte, receveur de Parthenay, en personne, audit lieu de Parthenay, par devant Jehan de Rouvray, escuyer, seigneur dudit lieu et de Fonthenay, bailly de Lougny (*sic*), secretaire et controlleur des finances de monseigneur le duc de Longueville, m[e] André Huet, argentier de mondit seigneur, et m[e] Jacques Girard, tresorier et receveur general des finances de mondit seigneur, à ce commis par monseigneur le duc de Guyse, ayant la garde noble, tutelle et administration des corps et biens de mondit seigneur, son petit filz, ainsi qu'il appert par le double de sa commission, incerée à la fin du compte rendu par cedit receveur de l'année finissant V[c] XLII ; lequel receveur a esté receu à compter après le serment en tel cas requis, par lui solennement faict, le XXIX[e] jour d'octobre MV[c] XLVI. » — A la fin on lit : « Ainsi oy et examiné, cloz et arresté audit lieu de Parthenay, ledit receveur present et de son consentement, sauf tout erreur de ject, calcul et compte, le VIII[e] jour de novembre l'an mil cinq cens quarante six. » Suivent neuf signatures.

XVI[e] siècle. Papier. 341 feuillets. 290 sur 200 millim. Demi-rel.

1575 (E M, 126). « Essai historique de l'abbaïe de Notre-Dame d'Eu et des seigneurs comtes d'Eu, ses fondateurs et bienfaiteurs, depuis l'an 1002. Dédié à ... Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, prince d'Anet, comte d'Eu... », par Desmares de Banneville, chanoine régulier du chapitre de Notre-Dame d'Eu. (1786.)

En tête, on trouve une épître dédicatoire et un discours préliminaire.

Au-dessus du titre et à la page 1, on trouve deux frontispices semblables, représentant les armes du duc de Penthièvre. Dans le volume, hors texte, sont peintes les armes des comtes d'Eu : Guillaume Ier (p. 2-3), Guillaume II (p. 6-7), Raoul Ier (p. 28-29), Raoul II (p. 40-41), la comtesse Marie (p. 42-43), Jean Ier (p. 50-51), Raoul III (p. 54-55), Raoul IV (p. 56-57), Jean d'Artois (p. 58-59), Philippe Ier (p. 66-67), Charles Ier (p. 74-75), Jean de Bourgogne (p. 86-87), Engilbert de Clèves (p. 96-97), Henry de Lorraine (p. 112-113), la comtesse Anne-Marie-Louise d'Orléans (p. 163-164), le duc du Maine (p. 173-174), le duc de Penthièvre (p. 197-198).

XVIIIe siècle. Papier. 198 pages. 272 sur 215 millim. Rel. maroquin vert.

1376 (E o, 6). « Histoire de la maison magistrale, conventuelle et hospitalière du Saint-Esprit, fondée à Dijon l'an M. CC. IV », depuis sa fondation jusqu'au troisième quart du XVIIIe siècle.

A la fin, table analytique des matières.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Pour monsieur l'abbé Cochet Du Magny, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon, conseiller au parlement de Bourgogne, de la part de son très humble et obéissant serviteur H. Calmelet, prêtre, commandeur de la maison magistrale et hospitalière de l'ordre régulier du Saint-Esprit, établie à Dijon. Ce 8 juin 1765. » Autographe.

Sur les deux feuillets de titre, deux culs-de-lampe ; autres aux pages 36, 68, 186, 212, 240, 241, 282, 290. Frontispices aux pages 1, 25, 69, 109, 116, 187, 213, 243, 283. Quarante et un dessins en noir et en couleurs, hors texte, aux pages 8, 9, 12, 13, 14, 27, 28, 30, 36, 52, 53, 55, 57, 59, 60, 62, 63, 71, 72, 77, 91, 116, 127, 159, 160, 168, 172, 198, 204, 210, 262, 282, représentant des vues du monastère et le costume des religieux.

XVIIIe siècle. Papier. 290 et LXIII feuillets. 355 sur 240 millim. Rel. veau marbré.

1377 (E o, 6 a). Traité de blason ; avec de nombreux écus et accessoires en couleurs.

XVIIIe siècle. Papier. 171 pages. 425 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 559.)

1578 (E o, 63). « Extrait des titres produits par messire Jean-Armand de Bessuéjouls de Roquelaure, conseiller du Roy en ses Conseils, évêque de Senlis, premier aumônier de Sa Majesté, abbé commendataire des abbayes royales de la Victoire et de Saint-Germer, conseiller d'État ordinaire, l'un des quarante de l'Académie françoise, nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, pour les preuves de sa noblesse, devant monsieur le maréchal duc de Mouchy, grand d'Espagne de première classe, et monsieur le marquis d'Aubeterre, lieutenant général des armées du Roy, chevaliers-commandeurs des ordres de Sa Majesté, commissaires députés pour la vérification de ces preuves par lettres patentes du 23 may 1779. »

Cet extrait est authentiqué, sur le dernier feuillet, par les cachets sur papier du duc de Mouchy, du marquis d'Aubeterre et de Chérin, généalogiste des ordres du Roi, et par la signature de Vergennes, 1er janvier 1780.

Sur le premier feuillet sont peintes les armes de Bessuéjouls de Roquelaure.

XVIIIe siècle. Parchemin. 31 feuillets. 398 sur 268 millim. Rel. veau marbré.

1579 (E o, 76). « Registre cérémonial [de la Chambre des comptes], commancé en 1523 et finy en 1650. » — Copie.

Fol. 262. « Table du cérémonial, authore Vincent, advocat, 1663. »

XVIIe siècle. Papier. 283 feuillets. 362 sur 230 millim. Rel. veau marbré.

1580 (E o, 77 a). Extraits des registres du Parlement relatifs au cérémonial lors des entrées, lits de justice, processions, funérailles, etc. (1527-1564).

XVIIIe siècle. Papier. 708 pages. 430 sur 280 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 591.)

1581 (E o, 77 a). « Raisons alléguées de part et d'autre touchant les différens des rois Louis XI, Charles VIII, François Ier et Henry II avec Marie de Bourgongne, duchesse d'Austriche, le roy de Naples de la maison d'Arragon, l'empereur Charles V et Philippe II, roy d'Espagne, nommément pour le duché de Bourgongne, les comtez de Flandre

et d'Artois, les royaumes de Naples, d'Arragon et de Navarre, et autres seigneuries, mises par escrit par leurs principaux conseillers... »

Ce titre, répété sous une forme un peu différente, est suivi d'une « table du contenu en ce volume et au suivant », établie à deux exemplaires, non entièrement identiques (1479-1598).

Le premier volume comprend seulement les quatre premiers chapitres de la table (1469-1521), une note sur les préséances à la conférence de Camarian, en 1495, le procès-verbal de la conférence de Marc, près Ardres, en 1555, et une note sur la conférence de Vervins, en 1598.

XVIII[e] siècle. Papier. 330 feuillets. 420 sur 270 millim. Demi-rel. — (Collection Le Nain, n° 759.)

1382-1386 (E o, 79). « Processions où la Cour a assisté, prières et jubilés. »

En déficit. — Ainsi décrit par une note manuscrite de feu M. Miller, ancien bibliothécaire de la Chambre des députés :

1382. Tome I. « Processions des corps saints à Saint-Denis, de la châsse de sainte Genneviefve, des saintes reliques de la Sainte-Chappelle, ouverture du trésor d'icelle, et autres processions particulières depuis l'année 1392 jusqu'en octobre 1706. De Lisle. 1706. — Recueil de pièces imprimées et manuscrites. »

1383. Tome II. « Semonces et obsèques où la Cour a assisté depuis 1300 jusqu'en 1706 ; sçavoir : des roys, reynes, princes, princesses, cardinaux, chanceliers, connétables, admiraux, maréchaux de France et autres grands seigneurs, premiers présidens, présidens, gens du Roy, maîtres des Requêtes, conseillers et autres officiers. De Lisle. 1707. — Recueil de pièces imprimées et manuscrites. »

1384. Tome III. « Procession de la châsse de sainte Geneviève. — Recueil de pièces imprimées et manuscrites. »

1385. Tome IV. « Cérémonies funèbres et religieuses. — Recueil de pièces imprimées et manuscrites. »

1386. Tome V. « Recueil de pièces imprimées et manuscrites, de plans de ville et de portraits concernant les réjouissances publiques pendant la dernière moitié du XVII[e] siècle. »

1387-1388 (E o, 79 a). « Sacre de Louis quinze, suivant la commission du 23 septembre 1722, au sujet des grâces accordées, et de

ceux à qui Sa Majesté n'a pas jugé à propos d'accorder grâces, à Rheims et routte d'icelle. »

Instructions, commission, procès-verbaux de descente dans les prisons de Dammartin, Villers-Cotterets, Soissons, Fismes et Reims; interrogatoire de 600 détenus; avis des commissaires, rôle des graciés et des non graciés.

1587. Tome I. — Interrogatoires nos 1-258. — Fol. 256. Table alphabétique des graciés. — Fol. 266. Table des non graciés.

1588. Tome II. — Interrogatoires nos 259-600. — Fol. 290. Table alphabétique des graciés. — Fol. 298. Table des non graciés.

XVIIIe siècle. Papier. 267 et 300 feuillets. 368 sur 240 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, nos 604-605.)

1589 (E o, 79 a). « Grâces accordées par Sa Majesté Louis quinze en 1725, en faveur de son heureux mariage à Fontainebleau, ... et de ceux à qui Sa Majesté n'a pas jugé à propos d'accorder grâce. »

Commission, interrogatoire de 262 détenus, avis des commissaires, rôles des graciés et non graciés, rôles des prisonniers pour dettes, faux-saunage, contrebande, tables alphabétiques des graciés et non graciés.

XVIIIe siècle. Papier. 405 feuillets. 365 sur 230 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, no 606.)

1590 (E o, 79 a). « Table généralle, par ordre alphabétique, des grâces accordées au sacre, mariage de Louis quinze et à la naissance de monseigneur le Dauphin, prisons de Paris et de Versailles, et de ceux à qui le Roy n'a pas jugé à propos d'accorder grâce, arrivés en 1722, 1725 et 1729. »

Une table par noms de baptême et une table par noms de famille.

XVIIIe siècle. Papier. 104 feuillets. 365 sur 230 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, no 607.)

1591-1592 (E o, 79 a). «... Naissance de M. le Dauphin : au sujet des grâces accordées en 1729, prisons de Versailles, et de ceux à qu Sa Majesté n'a pas jugé à propos d'accorder grâces. »

1591. Tome I. — Instruction, commission, interrogatoires nos 1-224, tables alphabétiques, par prénoms, des graciés et des non graciés.

1592. Tome II. — Interrogatoires nos 225-451, distribution des

sauf-conduits, avis des commissaires, rôles des graciés et non graciés, tables alphabétiques, par prénoms, des graciés et des non graciés.

XVIIIe siècle. Papier. 274 et 261 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, n°s 608-609.)

1393 (E o, 79 a). « Grâces accordées par Sa Majesté en faveur de la naissance de M. le Dauphin, en 1729, prisons de Paris, ... et de ceux à qui Sa Majesté n'a pas jugé à propos d'accorder grâces. »

Commission, instruction, 304 interrogatoires, avis des commissaires, rôles des graciés, tables alphabétiques, par prénoms, des graciés et des non graciés.

XVIIIe siècle. Papier. 280 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. parchemin. — (Collection Le Nain, n° 610.)

1394-1415 (E t, 11). Catalogue méthodique de la bibliothèque des Jésuites du collège de Clermont.

1394. Tome I. — Séries A : Biblia sacra ; — B : Glossatores biblici ; — C : Interpretes Scripturarum ; — D : Interpretes veteris et novi Testamenti.

1395. Tome II. — Séries E : Collectiones Patrum ; — F : Patres græci ; — G : Patres latini.

1396. Tome III. — Série H : Theologi scholastici.

1397. Tome IV. — Séries I : Polemici ; — K : Morales.

1398. Tome V. — Séries L : Ascetici ; — M : Concionatores.

1399. Tome VI. — Série N : Philosophi.

1400. Tome VII. — Série O : Mathematici.

1401. Tome VIII. — Séries P : Medici ; — Q : Grammatici.

1402. Tome IX. — Série R : Oratores.

1403. Tome X. — Série S : Poetae.

1404. Tome XI. — Série T : Philologi.

1405. Tome XII. — Séries Aa : Geographi ; — Bb : Chronolog ; — Cc : Historia universalis.

1406. Tome XIII. — Séries Dd : Historia Ecclesiae universalis ; — Ee : Historia Ecclesiae particularis.

1407. Tome XIV. — Séries Ff : Historia ordinum religiosorum ; — Gg : Historia Sanctorum.

1408. Tome XV. — Séries Hh : Historia graeca ; — Ii : Romana ; — Kk : Italica.

1409. Tome XVI. — Séries Ll : Historia Gallica ; — Mm : Hispanica.

1410. Tome XVII. — Séries Nn : Historia Germanica ; — Oo : Belgica ; — Pp : Britannica ; — Qq : Septentrionalis ; — Rr : Regnorum Turcis adjacentium ; — Ss : Peregrina.

1411. Tome XVIII. — Séries Tt : Historia gentilitia ; — Vv : Litteraria ; — Xx : Iconologica, symbolica, nummaria, epigraphica, pomparum.

1412. Tome XIX. — Série Yy : Historia naturalis.

1413. Tome XX. — Séries A : Concilia et canones ; — B : Jus canonicum, libri rituales.

Dans chaque volume, un grand nombre de feuillets intercalaires, et à la fin, une table alphabétique des noms d'auteurs. Sur les deux plats de chaque volume, les armes de Fouquet ; au dos, les armes de Fouquet et son monogramme, composé de deux Φ entrelacés, avec le monogramme I HS des Jésuites.

Voir le *Systema bibliothecae collegii Parisiensis Societatis Jesu* du P. Jean Garnier (Paris, 1678, in-4°), p. 7-9 ; et le *Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disans Jésuites du collège de Clermont*, dont la vente commencera le lundi 19 mars 1764 (6752 articles), in-8°.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 153, 210, 96, 246, 222, 168, 154, 148, 165, 227, 114, 102, 126, 151, 164, 177, 170, 153, 90 et 224 feuillets. 370 sur 250 millim. Rel. veau fauve.

1414 (E T, 12). « Catalogue des livres du Cabinet du Roy à Versailles. 1778. »

En tête, un « Ordre du catalogue » ; à la fin, une « Table alphabétique des auteurs ».

XVIIIe siècle. Papier. x et 403 pages. 365 sur 235 millim. Rel. maroquin rouge.

1415 (E T, 13). « Catalogue des livres de la petite bibliothèque du Roi à Versailles. — États des livres de Sa Majesté qui sont à Compiègne et à Fontainebleau. 1781. »

En tête : « Ordre des divisions ». — P. 1. Catalogue des livres du Cabinet du Roi, à Versailles. — P. 327. « État des livres qui sont à Compiègne. » — P. 334. « État des livres qui sont à Fontainebleau. »

XVIIIe siècle. Papier. 338 pages. 300 sur 195 millim. Demi-rel.

1416 (E T, 31). « Supplément au catalogue des livres de la bibliothèque de monsieur le président Le Peletier-Rosanbo. 1777. »

On conserve à la Bibliothèque nationale, sous le n° 2350 des nouvelles acquisitions du fonds latin, un Catalogue de la bibliothèque du président Le Peletier, rédigé par le libraire parisien J. de Nully, et daté de 1736.

XVIII[e] siècle. Papier. 619 pages (les pages 404-424, 429-510, 512-619 sont blanches). 240 sur 180 millim. Rel. veau marbré.

1417-1420 (E v, 21). « Colleccion de varios papeles sovre distintos asumptos, para el uzo de lizenciado don Bartolome-Maria de Las Heras, presvitero. Año de 1774. » Recueil de dissertations historiques relatives à l'histoire d'Espagne à la fin du XVII[e] siècle et dans la première moitié du XVIII[e].

1417. Tome I. — Fol. 15. « Recopilacion de los papeles del Duende de Palacio, que avia en la villa y corte de Madrid, año de 1735, que anuncia y dà cuenta de los presentes y futuros negocios de esta monarquia. » — Fol. 157. « Verdadera vida del sutil y critico Duende, su autor D. B. Y., presvitero. ».

1418. Tome II. — Fol. 2. « Caso de D. Martin de Acuña, caballero de Santiago, renegado y traidor. » En neuf chapitres, précédés d'un prologue. — Fol. 116. « Apunte brebe de la causa y proceso que se formo contra Don Antonio de Acuña, obispo de Zamora, sobre la muerte de Mendo Noguerol, alcayde de la fortaleza de Simancas, a don de por orden del rey se hallava preso, dicho señor obispo en el año de 1526. » — Fol. 177. « Sobre los cinco gremios de Madrid. » — Fol. 198. « Prision y cahida de don Melchor de Macanaz. » — Fol. 230 v°. « Auxilios para bien governar una monarquia catholica... Obra que escribio y remitio desde Paris al rey nuestro señor don Phelipe V°, don Melchior de Macanaz. » 1° (fol. 239 v°). Épître dédicatoire à Philippe V, du 29 août 1722. — 2° (fol. 240). « Exordio al rey nuestro señor. » — 3° (fol. 243). « Auxilio primero. » — 4° (fol. 385). « Auxilio veinte y dos, y ultimo. » — 5° (fol. 393 v°). « Advertencia. »

1419. Tome III. — Fol. 5. « Memorial que presento el... duque de Arcos al Rey Catholico de España, el señor don Felipe quinto, en agosto de 1704, sobre la ygualdad de los duques y pares de Francia con los grandes de España. » — Fol. 41 v°. « Respuesta que dio S. M. por medio de su secretario del despacho universal al duque de

Arcos. » — Fol. 42 v°. « Respuesta que dio el excelentisimo señor duque de Arcos. » — Fol. 45. « Resumen de la vida del cardenal Julio Alberoni, arzovispo de Sevilla y primer ministro de España » (1664-1752). — Fol. 61. « Fragmentos historicos de la vida de don Gaspar Phelipe de Guzman,... conde duque de Olivares,... capitan general de la cavalleria de España, gran chanciller de las Yndias, alcayde perpetuo de los alcazares de Sevilla y alguacil maior de la casa de la contratacion de ella. » — Dédicace de l'ouvrage au roi Philippe IV par le comte de La Roca, 7 juin 1628. — Fol. 64. Autre lettre dédicatoire au duc d'Olivarès par le comte de La Roca, 5 mai 1628. — Fol. 68 v°. « Origen y nacimiento de don Guzman, digo don Gaspar de Guzman, conde duque de Olivares. » — Fol. 94 v°. « Papel a la letra dado al rey Phelipe IV por el conde duque de Olivares en 28 de noviembre de 1621 años. » — Fol. 103 v°. « Respuesta del rey a la representacion del conde duque de Olivares. » — Fol. 115 v°. « Parecer del conde duque de Olivares al rey Phelipe IV. » — Fol. 122 v°. « Breve de... Urvano VIII, expedido en 27 de avril de 1624 al conde duque de Olivares. » — Fol. 131 v°. « Papel de Phelipe IV para el conde duque de Olivares. » — Fol. 142 v°. « Carta que el ... señor don Garceran Alvaner, arzovispo de Granada,... escrivio al conde duque de Olivares, a los principios de su privanza, sovre murmurarse en la Corte que el rei s'alia cond el conde de Noche », 28 août 1621. Suit la réponse d'Olivarès, 11 septembre 1621. — Fol. 152. « Representacion de la Suprema Inquisicion sobre que le toca privativamente conocer de los delitos de doble matrimonio », 1770. — Fol. 198. « Juicio imparcial de la nacion en general y particular, por provincias, en decimas. »

1420. Tome IV. — Fol. 5. « Subcesos y hechos memorables que han passado en España en tiempo del señor don Carlos II ... Noticias curiosas que passaron entre los reyes y los grandes de España en el año de 1690. »

Au verso du feuillet de garde du tome IV, on lit : « Esta obra se imprimio en Madrid, 1787, pequeño 8°, con el titulo de *Processo criminal contra el R. P. M. Fray Froglan Diaz, confesor de Carlos II*, etc.; pero este manuscrito está mas completo, tanto al fin, que porque contiene varios articulitos supresos en el impreso. » Cette note est signée C. D. F, et datée du 10 avril 1836.

Les titres de chaque volume sont accompagnés d'un encadrement à

l'encre, assez grossier; ceux du tome III ont tous des encadrements avec ornements feuillagés.

XVIIIe siècle. Papier. 220, 396, 202 et 246 feuillets. 200 sur 148 millim. (vol. I, III et IV) et 210 sur 150 millim. (vol. II). Rel. veau marbré.

1421-1423 (E v, 23). Recueil d'arrêts, de pièces diverses, de lettres, d'épîtres, odes, chansons et autres pièces fugitives, des années 1728 à 1734, relatifs principalement aux affaires religieuses.

1421. Tome I. — Années 1728 et 1729.

Fol. 3. « Ode.

Après que l'Église romaine... »

Fol. 5 v°. « Les amours des Dieux. (En note : Opéra détestable)

Admirez le ballet nouveau... »

Fol. 8. « Requeste d'un garde du corps, présentée à Mgr le duc de Noailles, son capitaine, au sujet de sa condamnation, pour avoir fait un enfant à une fille de sa garnison.

Je suis né dans une contrée... »

Fol. 9. « Le Coche, allégorie du poète Roy sur l'Académie françoise...

Jadis étoit un coche bien monté... »

Fol. 11 v°. Portrait gravé de Jean Soanen, évêque de Senez.

Fol. 12. « Lettre de M. l'évêque de Senez à M^{rs} les avocats de Paris à l'occasion de leur consultation par le concile d'Embrun », 5 janvier 1728.

Fol. 15. « Brevet de Momus portant création d'un tribunal pour juger les contestations du Régiment de la Calotte.

Comme ainsy soit qu'en ce bas monde... »

Fol. 19 v°. « A M. Racine, par M. Olivier, académitien de Marseille. »

Fol. 20. « Plaintes de Melpomène », par le précédent.

Fol. 21 v°. « Sur les deffauts qui peuvent estre des suittes de l'imitation. » — Fol. 27. Lettre d'Henri IV : « Cette lettre est écrite de la propre main d'Henry IV à la duchesse de Verneuil, et l'original est entre les mains de M. de Blancmesnil, à Malserbes, où elle a été trouvée : « Mon cher cœur... »

Fol. 27 v°. « Le brigandage d'Embrun représenté dans une estampe, en voicy le dessein... »

Fol. 28. Caricature représentant un « Conciliabule de Jésuites pour arenger le concile d'Ambrun ».

Fol. 21. Chanson, par le P. Du Cerceau.

« Viens au secours de ton Église... »

Fol. 35. « L'écho des montagnes des environs d'Embrun », et « Brevet de la primatie de la Louisianne, accordé à M. l'archevesque d'Ambrun.

Nous, général de la Calotte... »

In-4°, 4 pages.

Fol. 37. « Le jeûne du vendredy, conte, par M. d'Almasse, commissaire des guerres à La Ferre.

L'excès en tout est condamnable... »

Fol. 43 v°. « Le nouveau Quichotisme, ou le Formulaire.

Rien de vieux que le temps ne rameine... »

Fol. 46 v°. « La docilité chrétienne.

Plein d'ignorance et de misère... »

Fol. 49. « Calote pour le poète Roy.

Nous, Momus, dieu de la satire... »

Fol. 50 v°. « Jugement rendu contre l'évesque de Senez et les Jansénistes au concile d'Ambrun.

De par le dieu porte-marote... »

Fol. 56. « Réponse aux chansons faites par les Jésuites sur la consultation des trente avocats...

Voulans flatter la vanité... »

Fol. 58. « Brevet du primat de la Calotte, accordé à l'abbé Tançin... » (Voir plus haut, fol. 35.)

Fol. 61. « Mémoire des prérogatives que les ducs ont perdues depuis la régence de S. A. R. et de quelques autres qui leur ont été ostées sur la fin du règne de Louis XIV... »

Fol. 69 v°. « Apologie ironique de la consultation des avocats de Paris au sujet du concile d'Ambrun.

Du fameux concile d'Ambrun... »

Fol. 73. « Réponse briève au mémoire de M. le duc de Saint-Simon, qu'on peut voir cy-dessus. » On lit en note : « Ce mémoire fut fait par M. de Gavaudun, premier écuyer de M. le comte d'Eu, reveu et corigé par Madame la duchesse du Maine. »

Fol. 80. « Mémoire fait par M. le duc de la Trémouille et M. le chevalier de Rohan. »

Fol. 88. « Arrest de la cour de Parlement qui ordonne qu'un libelle manuscrit [commençant par : « Avant que d'entrer en matière »] sera lacéré et brûlé en la cour du Palais, par l'exécuteur de la haute justice, du 30 avril 1728. » In-4°, 4 pages.

Fol. 90. Chanson.

« Les grands observateurs des loix... »

Fol. 92. « Le quadrille qui se joue au congret de Soissons. »

Fol. 93. Lettre missive de Louis XV à l'archevêque de Paris, pour le féliciter de son dernier mandement (voy. même vol., fol. 116), 22 octobre 1728. — Copie.

Fol. 94. « Le tire-feue, conte à madame ***.

Faire pour vous chose qui pût vous plaire... »

Fol. 102. « Ulysse et Circée, fable de M. de Mongrif.

L'un de l'autre charmé dans leur isle enchantée... »

Fol. 104. « Lettres du rétablissement de la musique dans les maisons des Jésuites de Paris. Extrait des registres du Régiment de la Calotte.

Momus, qui du céleste empire... »

Fol. 106. « Chanson.

Fuyés pour jamais de ces lieux... »

Fol. 109. « Discours prononcé dans l'Académie françoise, le samedi 24 janvier MDCCXXVIII, à la réception de monsieur le Président de Montesquieu. » In-4°, 13 pages.

Fol. 116. « Mandement de Son Éminence monseigneur le cardinal de Noailles, archevesque de Paris, pour l'acceptation et publication de la constitution de N. S. P. le pape Clément XI, du 8 septembre 1713, portant condamnation d'un grand nombre de propositions, etc. » 11 octobre 1728. In-4°, 7 pages.

Fol. 120. « Déclaration de Mgr le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, le 22 aoust 1728, » au sujet du concile d'Embrun.

Fol. 124. « Lettre de monsieur l'évesque de Carcassonne à Mgr le cardinal de Bissy, du 22 novembre 1728, au sujet du mandement... de monseigneur le cardinal de Noailles et de sa déclaration. »

Fol. 126. « Jansénius, poème héroïque.

Je chante un saint prélat que de fiers ennemis... »

Fol. 132. « La ceinture de Vénus, fable héroïque à Mlle Camargot.

Le jeune Amour voulut faire ressource... »

Fol. 134. « Chanson de Mongrif pour Madame la duchesse du Maine...

N'estiés-vous pas cette Armide... »

Fol. 142. « Mémoire présenté au congrez, contenant les matières essentielles du commerce... »

Fol. 173. Table des pièces de l'année 1728.

Fol. 178. « Pièces fugitives de l'année 1729. »

Fol. 181. « Nouveau jeu de cadrille sur les affaires du temps présent. » Y est annexé (fol. 183) un portrait, gravé « à Paris, chez Crépy, rue Saint-Jacques, au Lion d'argent », du chancelier d'Aguesseau.

Fol. 185. « Arrest du Conseil d'État de Cythère, portans deffences de porter des mantilles.

Au Conseil, ce jour, dans Cythère... »

Fol. 187 v°. « Logements », fantaisie satirique sur les personnages du temps.

Fol. 189 v°. « Aux Champs-Élisées ; l'ombre de Racine à mademoiselle Lecouvreur, par M. Le Franc, président de la Chambre des comptes de Montauban. »

Fol. 192. « Commencement du poème du *Paradis*, poème anglais de M. Milton, traduit en françois. Chançon burlesque...

Je chante la pome funeste... »

Fol. 195. Chansons.

1. « Catin, sur un lit de gazon... »
2. « L'autre jour, dessous un ormeau... »
3. « Hé, pourquoy donc dessus l'herbette... »
4. « Un berger de notre village... »
5. « Sans altérer nostre sagesse... »

Fol. 199. « Chanson faite par le roy Henry III.

Viens, aurore... »

Fol. 199 v°. Quatre chansons.

Fol. 201. « M. de La Mothe, de l'Académie françoise, estant deffié de faire des vers de deux silabbes, non seulement en fit, mais mesme d'une.

La belle
Iris...

Çà
Va... »

Fol. 201 v°. « Compliment de Mrs du parlement de Toulouse à M. de Crillon, archevesque, fait par M. Caulet, président à mortier, le 12 de juin 1728. »

Fol. 202. « Épitaphe de M. le cardinal de Noailles. »

Fol. 204. Chanson sur M. de Vintimille, archevêque de Paris.

« En vînt-il mille archevêques nouveaux... »

Fol. 205. Portrait gravé, « à Paris, chez Crépy, rue Saint-Jacques », du cardinal de Noailles.

Fol. 206. « Ordonnance de Son Éminence monseigneur le cardinal de Noailles, archevesque de Paris, pour lever les défences portées par celle du 12 novembre 1716 », 6 mars 1729. In-4°, 3 pages.

Fol. 208. Déclaration du cardinal de Noailles au sujet de la bulle *Unigenitus* et du concile d'Embrun, 26 février 1729. Placard.

Fol. 209. « Discours prononcez dans l'Académie françoise, le jeudy 30 juin M.DCC.XXIX, à la réception de M. l'abbé Sallier. » In-4°, 24 pages.

Fol. 220. Office de saint Grégoire VII, pape et confesseur. In-4°, 2 pages. Dans la marge, on lit : « Saisis chez Le Coignard... le 29 juin 1729 ».

Fol. 221. « Arrest de la Cour du Parlement portant suppression d'une feuille imprimée commençant par ces mots : le 25 may, fête de saint Grégoire VII, pape et confesseur. Du 20 juillet 1729. » In-4°, 7 pages. (Voir le n° précédent.)

Fol. 225. « Panégyrique de saint Louis, roi de France, prononcé dans la chapelle de Louvre..., le 25 août 1729, par monsieur l'abbé Seguin. » In-4°, 31 pages.

Fol. 241. « Sur M. l'abbé Pàris, du party janséniste, et mort en odeur de sainteté.

Cy-gist le bien-heureux qui droit au ciel monta... »

Fol. 241 v°. « Arangue de M. le comte de Maurepas à Mes les abbesses de Chelle et de Saint-Antoine, qui avoient pris le parti janséniste.

Taisez-vous, Orléans, Bourbon... »

Fol. 242. « Vers sur l'accident du prince de Dombes et du comte d'Eu.

Un meunier, à ce qu'on publie... »

Fol. 242 v°. « Calotte contre monsieur Colin de Blamond, un des maistre (*sic*) de la musique du Roy.

Nous, unique surintendant... »

Fol. 243 v°. 1° « A Thévenard, fameux chanteur de l'Opéra.

Sauve ta gloire, Thévenard... »

2°. « Chanson,... faite par monsieur Courte.

Camargo, quelle adresse... »

Fol. 244. « Sonnet en bouts-rimés, par M. de La Faye.

Vous n'avés pas voulu me croire, voilà... »

Fol. 244 v°. « Autre, en logogriffe, par M. de La Mothe, de l'Académie françoise.

Pouvés-vous deviner l'énigme que voilà... »

Fol. 245. « Lettre d'un seigneur retiré de Hollande à un de ses amis qui est à la Cour.

Je vois régner sur ce rivage... »

Fol. 246 v°. 1° « Vers contre Mrs de Pèze, de Béthune et de Gramont, le comte, qu'on avoit fait mareschaux des camps au préjudice de leurs anciens.

Dans un conseil où Mars dédaignoit présider... »

2°. « Chanson.

C'est en vain, ma pauvre Anceaux... »

Fol. 247. 1° « Harangue faitte au Dauphin par M. de Vertamont, premier président du Grand Conseil », pour la naissance du Dauphin

(4 septembre 1729). — 2° Vers de M. de Fontenelle, de l'Académie.

Heureux qui n'a chés soy que ce drosle immodeste... »

3° « Autre, de M. de La Mothe, aussi de l'Académie.

On meurt deux fois dans ce bas monde... »

4° « Satire.

On mépris (*sic*) à la Cour... »

Fol. 247 v°. 1° « Vers sur les disputes sur la grâce.

Disciples orgueilleux de subtiles écoles... »

2° « Chanson.

J'aimerois mieux bescher la terre... »

Fol. 251. « Églogue sur la naissance de monseigneur le Dauphin.» In-4°, 8 pages.

Fol. 255. « Chanson sur les réjouissances qui ont été faites à Paris à la naissance du Dauphin.

Que l'on fut aise à Paris... »

In-8°, 12 pages.

Fol. 261. « Dialogue paysan sur la naissance du Dauphin.

Ah! Colin, que je suis aise... »

In-4°, 2 pages.

Fol. 263. « Vaudeville sur la naissance du Dauphin.

Un Dauphin à la France... »

Avec la musique. 2 pages gravées.

Fol. 264. « Sur la naissance de monseigneur le Dauphin. Stances.

Muses, qu'à vos accens vos douces voix... »

In-8°, 4 pages.

Fol. 266. Cinq chansons sur la naissance du Dauphin. In-8°, 12 et 24 pages.

Fol. 274. Compliment « fait au roy Louis XV venant à Paris pour rendre à Dieu des actions de grâces de l'heureuse naissance de monseigneur le Dauphin, né le 4 septembre 1729. » In-8°, 4 pages.

Fol. 276. Trois pièces de vers adressées par la Reine, à propos de la naissance du Dauphin, août 1729. In-8°, 4 pages.

Fol. 278. « Lettre écrite à la lune, pour la prier de ne pas paroistre le jour qu'on fera tirer le feu sur l'eau » pour la réjouissance de la naissance du Dauphin. In-4°, 4 pages.

Fol. 280. « L'accord des musiciens sur la naissance de monseigneur le Dauphin. Canon à cinq parties.

Célébrons du Dauphin... »

Avec la musique; deux pages gravées.

Fol. 282. « Harangue faite au Roy par M. de La Motte, directeur de l'Académie françoise, à Versailles, le 11 septembre 1729. » In-4°, 7 pages.

Fol. 286. « Le singe et l'âne. Conte ou fable, par M. Delmas, commissaire des guerres de la province de Picardie.

Un singe, petit-maître, un fat par conséquent... »

Fol. 292 v°. « Vers, pour accompagner un déjeuné de vermeil, présentés à madame la princesse de ***, le jour de sa feste, par la dame l'abbesse de...

Je sçay bien qu'en fait de bouquet... »

Fol. 293 v°. « Autres vers, accompagnés de verre de cristal, présenté à madame la princesse de *** par des religieuses, le jour de sa feste.

Nous n'offrons point à Votre Altesse... »

Fol. 294. « Autres vers.

Chevaliers, qu'un zèle louable... »

Fol. 296. « Epître à madame...

Vous souvient-il, lorsqu'à Sissonne... »

Fol. 297 v°. « Le doigt mordu. Conte.

N'a pas longtemps qu'une jeune beauté... »

Fol. 304. « La statue.

Momus, ce marchand de fumée .. »

Fol. 316. « Manifeste pour dom Pausseron, prieur titulaire du prieuré de Sancoins, contre le duc de Lévy. »

Fol. 321 v°. Placet au Roi, du 29 janvier 1727; lettres au cardinal Fleury, du 13 mars, du 27 avril et du 2 octobre 1727, par dom Pausseron.

Fol. 337. « Exemplum judicii revisorum de libro gallico cui titulus *Histoire du peuple de Dieu*, et specialiter de explicatione quarumdam prophetiarum quæ in eo continentur. » Suit la traduction française.

Fol. 343. « Copie du jugement des réviseurs touchant un livre françois intitulé *Histoire du peuple de Dieu*, et en particulier touchant l'explication de quelques propositions qui sont contenues dans ledit livre. »

Fol. 349. « Traité de paix entre Leurs Majestés Très Chrestiennes, Catholiques et Bretanique, conclue à Séville, le 9[e] novembre 1729. »

Fol. 358. « Table de l'année 1729. »

Fol. 362. « Airs notés des diverses chansons copiées dans le recueil. »

Entre les feuillets 30 et 31, deux feuillets ont été coupés aux ciseaux ; les feuillets 18, 60, 72, 108, 129-131, 135-141, 172, 175-177, 179, 180, 249, 250, 303, 306-315, 360, 361 sont blancs.

1422. Tome II. — Années 1731 et 1733.

Fol. 4. Chanson sur la danseuse Camargo.

« Camargo, que de grâces... »

Fol. 5. Autre, « sur Du Castre, qui est avec l'abbé de Fontaine, qui a été possédé du diable.

Or, écoutés, petits et grands... »

Fol. 7 v°. Autre, faite par Piron au prieuré de Saint-Ouen-en-Brie, chez l'abbé Le Gendre.

« O! bel objet désiré... »

Fol. 12. « Vers de M. de La Mothe-Houdart.

Veut-on que je prenne une femme?... »

Fol. 12 v°. Fables et épigrammes.

Fol. 20. « Observations sur le bref du Pape qui établit M. le cardinal de Bissy et M. l'archevêque de Rouen commissaires apostoliques pour le gouvernement et la réformation de l'ordre de Cluny, 1731. » In-4°, 38 p.

Fol. 38. Arrêt du Conseil d'État supprimant les *Observations* ci-dessus, 10 mai 1731. In-4°, 3 p.

Fol. 41. Lettre du marquis de Bauffremont au cardinal Fleury,

sur une querelle de préséance qui s'était élevée chez la Reine, 30 avril 1731. — Copie.

Fol. 43. Lettre de la marquise de Bauffremont au même, sur le même sujet, 19 avril [1731]. — Copie.

Fol. 45. Réponse du cardinal Fleury à la marquise de Bauffremont, 19 avril 1731. — Copie.

Fol. 46. « Harangue faite au Roy, à Versailles, le 7 juin 1730, par monseigneur l'archevesque de Paris, président de l'assemblée générale du Clergé de France. » In-4°, 8 p.

Fol. 50. « Très humbles et très respectueuses remontrances que présentent au Roy, notre très honoré et souverain seigneur, les gens tenants son Grand Conseil, au sujet de la déclaration du 5 février 1731. »

Fol. 72. « Requeste d'un nombre de seigneurs de la Cour, à la teste desquels estoient messeigneurs les ducs d'Épernon et de Gesvre », au sujet des affaires de l'État, [janvier 1731].

Fol. 79. Ordre du cortège pour l'entrée à Paris du nonce extraordinaire apportant les langes du Dauphin.

Fol. 80. « Nouvelles ecclésiastiques, ou mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des années 1728, 1729, 1730; » avec une page de titre gravé et un tableau gravé, donnant une « Idée de l'ordre observé pour la distribution des nouvelles éclésiastique (*sic*) ».

Fol. 82 v°. Portrait gravé, d'après Hyacinthe Rigaud, de « René Pucelle, conseiller au Parlement, abbé de Saint-Léonard de Corbigny ».

Fol. 83. « Ce qui s'est passé au Parlement de Paris en juillet et août 1731. » Remontrances au Roi sur les affaires religieuses.

Fol. 91. « La vérité jugée », à propos du concile d'Embrun.

Fol. 92. « Les avocats démasquez.

On ôte sourdement, malgré les vœux de l'ordre... »

Fol. 93. « Calotte du public élu juré priseur des brevets du régiment.

Le chef d'une hache entamé... »

Fol. 95. Portrait, peint et gravé par Jean-Étienne Liotard, de René Hérault, lieutenant général de police.

Fol. 96. « La culotte de M. Hérault. Histoire nouvelle.

Je perdrois plustôt mon bonnet... »

Fol. 98. Copie d'une lettre écrite à Henri IV sur les malheurs de l'État, par six ivrognes.

Fol. 100 v°. « Vers contre les évesques.

Négliger la résidence... »

Fol. 100 v°. Deux chansons contre madame Bouchu, qui avait épousé le duc de Châtillon.

Fol. 102. « Fable de l'Amour et de l'Intérest.

Le dieu de l'Intérest et le dieu de l'Amour... »

Fol. 103. « La chimère Embrunoise », contre Tencin, archevêque d'Embrun.

« L'abîme noir et détesté... »

Fol. 104 v°. « Brevet pour M. le curé de Saint-Sulpice, Lanquet.

Momus, assis aux pieds des dieux... »

Fol. 106. Trois chansons.

1. Contre M. de Vintimille, archevêque de Paris.

« Charles le Gros, notre prélat... »

2 et 3. Contre M. de La Fare, évêque de Laon, et Mlle Petitpas.

« De quoi vous plaignés-vous... »
« Bien des gens à la Petitpas... »

Fol. 107. « Le pélican et la perche, fable contre la Pélissier, chanteuse de l'Opéra...

Jadis un escadron d'oiseaux mélodieux... »

Fol. 108 v°. « Lettre du Roy écrite aux évêques de France, à Versailles, le 10e mars 1731. »

Fol. 110. « Le Sénat académique, parodie du premier acte de *Brutus*. »

Fol. 113. Bataille, à coups de plume, entre Jansénistes et Molinistes. Planche gravée (« A. Bredaël, chez Van Redam, sculpsit »). Au bas, cette légende : « Pendant que les pasteurs sont en débat, les loups emportent les brebis ».

Fol. 115. « Les commandements des Jansénistes », et « les dix commandements des Molinistes ».

Fol. 117. Quatre chansons, sur la Camargo, danseuse, sur la Pélissier, chanteuse à l'Opéra, et sur l'opéra d'Endymion.

1. « Je suis unique en mon espèce... »
2. « Admirés combien on estime... »
3. « C'est donc par nous, petit Colin... »
4. « Or, écoutés, petits et grands... »

Fol. 121. « Les Orgies », pièce sur les querelles élevées entre le directeur de l'Opéra et son personnel.

Fol. 122 v°. Sur la médaille offerte au cardinal Fleury par le duc d'Antin.

« Qu'un lâche adulateur, sous l'appât du salaire... »

Fol. 123. Diverses chansons et épigrammes, sur les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard, « la décadence de la liberté des avocats », le Père Girard et les Jésuites.

Fol. 131. « Advertissement » sur les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard.

Fol. 131 v°. « Chanson contre le Père Girard, jésuite.

Or, écoutés, petits et grands... »

Fol. 132 v°. Chanson du poète Roy, composée à l'instigation de la duchesse de Gontaut, contre la maréchale de Villars.

« Si Villars avoit les attraits... »

Suit la réponse :

« Du molinistc Vauréal... »

Fol. 133 v°. Chansons sur la duchesse de Gontaut, pour mademoiselle de Charolais et contre le P. Girard.

Fol. 136. « Lucifer dédommagé. Satire contre les Jésuites...

Dom Lucifer, certain jour, s'amusant... »

Fol. 139. Diverses pièces de vers contre le P. Girard et les Jésuites.

Fol. 144 v°. « Épître à mademoiselle Sallé.

Les amours, pendant votre absence... »

Fol. 146. « Les paysans de Sarcelle, au sujet du jugement du Père Girard.

Sçais-tu, Colin, ce qu'en dit à Paris?... »

Fol. 148. « Brevet pour douze juges du parlement d'Aix.

Momus, dieu des testes falotes... »

Fol. 150. « Édit pour établir une Chambre ardente dans le régiment de la Calotte...

De par le dieu dont la puissance... »

Fol. 153. Vers, chansons et épigrammes, notamment sur la duchesse douairière de Bouillon, l'abbé Pélegrin, l'abbé Bécheran, Houdart de La Motte et sur l'arrêt du Parlement de 1731, qui limitait le pouvoir du clergé.

1. « Je vois régner sur ce rivage... »
2. « Deux amants, dans cet âge... »
3. « Je ne viens point icy sous la figure... »
4. « L'autre jour, à la foire... »
5. « Pélegrin, prestre d'opéra... »
6. « Que croirai-je? *Ecce*, de par Dieu... »
7. « Dormir est un temps perdu... »
8. « Il ne connut point l'armonie... »
9. « L'on me chasse, je pars, nu, presque sans chemise... »
10. « Or, écoutés, petits et grands... »

Fol. 158. « Noëls faits à Sceaux par madame la duchesse du Maine et sa cour, à l'occasion des miracles qu'on disoit qui se fesoient sur le tombeau de Monsieur de Pâris.

Comment pourrons-nous faire?... »

Fol. 160. « Vers fait par Voltaire dans le partère de l'Opéra, en voyant danser la Camargo et la Salé.

Ma Camargo, que vous estes brillante... »

Fol. 161. « Épître de Monsieur de Voltaire à Monsieur Pallu, des eaux de Plombière.

Du fond de cet antre pierreux... »

Fol. 162. Chanson contre le P. Girard.

« Vous recevez, ma chère enfant... »

Fol. 164. « Remercîments de la Calotte à M. le cardinal de Fleury.

De par le dieu porte-marotte... »

Fol. 169. Épigramme et chansons sur les Jésuites.

1. « Un officier n'ayant qu'un bras... »
2. « Que Paris à tous les malades... »
3. « Si le devoir de mon saint mynistère... »

Fol. 172-173. Portraits gravés de Fontenelle et de La Motte-Houdart.

Fol. 174. Recueil de poésies contre les Jésuites. In-12, 47 p.

Fol. 198. « L'hérésie imaginaire des avocats, ou les Jérémies du tems. » Comédie satirique sur les affaires ecclésiastiques, décembre 1731. In-12, 24 p.

Fol. 210. « Arrest du Conseil d'Estat... sur le mémoire des avocats au Parlement, du premier décembre 1731. » In-4°, 3 p.

Fol. 213. « Table des pièces fugitives de l'année 1731 », et table des gravures.

Fol. 217. Airs notés des chansons contenues dans le recueil précédent.

Fol. 222. « Lettre de Louis XIV à Louis XV. » In-4°, 18 p.

Fol. 231 v°. « Frontispice pour les *Nouvelles ecclésiastiques* de l'année 1733. Les fruits de la Constitution *Unigenitus*. » Planche gravée.

Fol. 232. « Arrest... du Parlement, qui condamne un libelle intitulé : *Lettre de Louis XIV à Louis XV*,... à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice », 20 mars 1733. In-4°, 7 p.

Fol. 236. « Arrest... du parlement de Toulouse, qui ordonne que... l'imprimé intitulé : *Réflexions pour les évêques de France*, sera lacéré et brûlé dans la cour du Palais, par la main de l'exécuteur de la haute justice », 13 avril 1733. In-4°, 3 p.

Fol. 238. « Arrest... du Parlement, qui ordonne la suppression d'un imprimé intitulé : *Lettre de M. Leullier à M. le Premier Président* », 23 février 1733. In-4°, 7 p.

Fol. 242. Remontrances au Roi au sujet de l'arrêt du Parlement du 23 février 1733. On lit en note : « Ce mémoire fut présenté à M. le cardinal de Fleury, premier ministre, par M. l'archevesque de Sens, à la teste de vingt évesques, à l'occasion de l'arrest qu'on peut voir ci-dessus ».

Fol. 244 « Copie de la lettre de M. l'évêque-duc de Laon, du 26 may 1733, à Messieurs les commissaires nommés par le Roy au sujet de ses créanciers. »

Fol. 246 v°. Note relative à la publication faite par Bossuet, évêque de Troyes, de l'ouvrage posthume de son oncle, intitulé : *Des Élévations*.

Fol. 247. Arrêt du Parlement pour l'évêque de Troyes contre les Jésuites, au sujet de la publication de l'ouvrage de Bossuet cité ci-dessus, 7 septembre 1733. In-4°, 8 p.

Fol. 252. Arrêt du Parlement condamnant au feu l'ouvrage intitulé : *Réflexions pour les évêques de France*, 28 mars 1733. In-4°, 3 p.

Fol. 254. Arrêt du Parlement condamnant au feu le libelle intitulé : *Lettre d'un docteur de Sorbonne à un évêque de province*, daté du 8 mars 1733; 4 mai 1733. In-4°, 4 p.

Fol. 256. Arrêt du Parlement condamnant au feu les deux ouvrages : *Nouvelle défense de la Constitution...*, par Claude Le Pelletier, chanoine de l'église de Reims, et *Traité de l'amour de Dieu*, *tiré des Livres Saints*, par le même, 25 avril 1733. In-4°, 4 p.

Fol. 258. Arrêt du Conseil d'État annulant l'arrêt précédent et évoquant Claude Le Pelletier au Conseil privé, 1er mai 1733. In-4°, 3 p.

Fol. 260. « Arresté du Parlement, sur l'arrest du Conseil du 1er may 1733, qui casse celuy du Parlement du 26 avril précédent. » Suit un « Arresté du Parlement, du 19 may 1733 ». Ces deux arrêts sont relatifs aux questions ecclésiastiques.

Fol. 264. « Arresté du Parlement du six may 1733, avec les remontrances au Roy, du quinze du même mois, et la réponse du Roy auxdites remontrances, et un autre arrêté du 19 du même mois. » In-4°, 10 p.

Fol. 270. « Motifs des résolutions du Roy », au sujet des affaires de Pologne, suivis de quatre lettres patentes, de mars 1733 et du 6 juillet 1733. In-4°, 14 p.

Fol. 278. « Exposition adressée à l'ambassadeur du Roi Catholique à la Cour d'Angleterre, touchant les raisons qui ont obligé Sa Majesté à faire la guerre à l'Empereur; traduite de l'espagnol, 1733. » In-4°, 15 p.

Fol. 286. « Manifeste du roy de Sardaigne » sur le même sujet. Pet. in-4°, 7 p.

Fol. 290. « Journal de tout ce qui s'est fait au passage du Rhin et pendant le siége du fort de Kell, avec la prise et les articles de la capitulation. Extrait de la *Gazette de France*. » Pet. in-4°, 4 p.

Fol. 292. Quatre poésies sur la campagne du Rhin, par Va-de-bon-cœur. — Une note manuscrite, écrite au bas de la première poésie, dit : « L'épigrame comme les chansons qui suivent, estoient faites par un soldat de l'armée sur le Rhin ; on le nommoit Va-de-bon-cœur ». In-4°, 8 p.

Fol. 296. « Relation de ce qui est arrivé au village de Pardines, près d'Yssoire, en Auvergne, les 24 et 25 juin 1733, par l'écroulement de la montagne sur lequel il étoit situé. » In-4°, 4 p.

Fol. 298. Privilège de Philippe V, roi d'Espagne, pour la compagnie royale des Philippines, 29 mars 1733. Suit le « chapitre V du projet royal du cinq avril mil sept cent vingt ». In-4°, 11 p.

Fol. 304. « Réflexions sur les évêques de France. »

Fol. 308. Arrêt du Parlement condamnant au feu le libelle précédent, 14 avril 1733. In-4°, 7 p.

Fol. 312. « Passages de l'Écriture appliqués aux princes de l'Europe. »

Fol. 316. « L'origine des oiseaux, ou les amours du Soleil et de Vénus. A mademoiselle ***, sur son moineau.

Vous demandez des vers sur ce moineau charmant... »

Fol. 326. « Lettre de M. le marquis de ***, lieutenant général des armées du Roy, à M. Le Normant, avocat en Parlement », qui avait refusé d'entrer à l'Académie française, 1733. In-8°, 12 p.

Fol. 333. « La gazette enrhumée, où est représenté le siége universel du corps humain. »

Fol. 335. « La Rose. Ode à mademoiselle Salé, danseuse de l'Opéra.

Tendre fruit des pleurs de l'Aurore... »

Fol. 335 v°. Épigrammes et chansons, entre autres (fol. 337) un « Envoy à Voltaire, avec un louis, par une des personnes nommées dans son *Temple du Goût*.

Dans ton *Temple*, assés mal bâty... »

Fol. 340 v°. « Lettre de M. Rousseau à un de ses amis. »

Fol. 342 v°. « Vers.

Troublera-t-on toujours par de fades chansons... »

Fol. 343. Chanson sur Bonin, ministre de la guerre.

« On doit à monsieur Bonin... »

Fol. 344 v°. « Les Gilbertines, ode », contre Gilbert, avocat général au Parlement.

« Toy qui dans tes propres ministres... »

Fol. 348 v°. Chanson.

« Que de festons, d'emblèmes délicats... »

Fol. 349. Portrait gravé de Stanislas Leckzinski ; « à Paris, chez E. Desrochers, rue du Foin, près la rue Saint-Jacques ».

Fol. 350. Diverses chansons et poésies.

Fol. 359. « Vers sur le *Temple du Goût* de Voltaire.

Voltaire, sur Montmartre endormy l'autre nuit... »

Fol. 360. « Sonnet en rimes parlantes.

Quand on ne produit rien qui ne soit trouvé bon... »

Fol. 361 v°. Portrait non signé, aux deux crayons, du P. Girard.

Fol. 365. Airs notés des chansons contenues dans le recueil.

Fol. 369. « Table des pièces fugitives. »

On lit à la fin du volume cette note : « A envoyer à la Commission de l'Instruction publique : quatre volumes in-4°, qui sont recueil de pièces fugitives, tant en vers qu'en prose, des années 1728, 1731, 1733 et 1735 ». Le recueil n'a plus que trois volumes, parce que les chansons des années 1731 et 1733 ont été réunies en un seul volume, qui est celui-ci.

Les feuillets 71, 149, 171, 212, 219-221, 251, 262, 263, 277, 315, 357, 358, 363, 364, 368 sont blancs.

1425. Tome III. — Années 1735 et 1736.

Fol. 3. « Pièces fugitives de l'année 1735. »

Fol. 5. Frontispice d'un almanach pour l'année 1736. Grande planche gravée.

Fol. 6. « Exposé de la harangue du roy de la Grande-Bretagne, plaisenterie. »

Fol. 9 v°. « Lettre du Roy à M. de Walpole », au sujet de l'affaire de Pologne.

Fol. 10. « Satire.

Notre roy n'est qu'un fainéant... »

Fol. 11. Chansons et épigrammes. A remarquer, au fol. 13: « Chanson faitte par M. le prince de Conty et M. le duc de La Trimouille...

Nous baisons tous deux Climène... »

Fol. 14 v°. « Logements », fantaisie.

Fol. 16. « Parodie des fureurs d'Oreste, sur Monsieur de Voltaire.

Grâce aux dieux, mon bonheur passe mon espérance... »

Fol. 16 v°. « Épigramme contre le poète Roy, attribuée au sieur de Voltaire, mais qu'il a désavouée publiquement.

Cognoissez-vous certain rimeur obscur?... »

Fol. 17. « L'origine de la barbe.

Pauvre époux d'une moitié rebelle... »

Fol. 19. « Les pelotons ou le concours de pucelage », conte tiré du *Moyen de parvenir*.

« Certain tendron, qu'Isabeau l'on nommoit... »

Fol. 21. « Le pommeau de la selle, conte en rondeau.

Qu'est-ce qui croît plus vite? Est-ce un débordement?... »

Fol. 21 v°. « Vers écrit à un conseiller au Parlement [Cideville], en luy » envoyant un factum.

« Cecy te doit être remis... »

Fol. 22. « Conte.

Un moineau franc, épris d'une jeune linotte... »

Fol. 23. « Arrest de l'Amour.

Sur la requeste des beautez... »

Fol. 24. « Rapsodies. Livres imprimés à Utreck en l'année 1735 », fantaisie. In-4°, 3 p.

Fol. 26. « Lettre de monseigneur l'évesque de Saint-Papoul à monseigneur de Montpellier. » In-4°, 2 feuillets.

Fol. 28. Planche gravée, faite à propos du concile d'Embrun et de la démission de M. de Ségur de son évêché de Saint-Papoul.

Fol. 29. « Lettre de... l'évêque-duc de Laon [E.-J. de La Fare,] à messeigneurs de l'assemblée du Clergé », 1er juin 1735. In-4°, 8 p.

Fol. 32. « Mandement de M. l'évêque-duc de Laon, au sujet d'un imprimé qui a pour titre : Mandement de monseigneur l'évêque de Saint-Papoul, pour faire part à son peuple de ses sentimens sur les affaires présentes de l'Église, et des raisons qui le déterminent à se démettre de son évêché », 2 avril 1735. Avec des notes de polémique contre ledit évêque. In-4°, 4 p.

Fol. 34. « Arrest de la Bazoche, qui ordonne que le mandement de M. l'évêque de Laon, donné... le 2 avril 1735, contre M. l'évêque de Saint-Papoul, sera brûlé par la main d'un décroteur,... le 22 avril 1735. » In-4°, 2 p.

Fol. 35. « Vers au sujet de la démission de monseigneur de Saint-Papoul.

De la grâce tel est l'effet victorieux... »

Placard in-4°.

Fol. 37. « Manifeste de mademoiselle Le Maure, [actrice de l'Opéra], pour faire part au public de ses sentimens sur l'Opéra, et des raisons qu'elle a de le quitter »; libelle satirique. In-4°, 3 p.

Fol. 39. « Arrest de Momus, qui ordonne la suppression d'un écrit qui a pour titre : *Manifeste de mademoiselle Le Maure...* » In-4°, 4 p.

Fol. 41. « Lettre de mademoiselle Le Maure à monseigneur l'évesque de Laon, pour le remercier de l'honneur qu'il a bien voulu faire à son *Manifeste*, du 3 de la lune de février 1735, de l'extraire fidellement dans le mandement qu'il a adressé aux fidelles de son diocèse, sous la datte du deux avril suivant », 20 avril 1735. In-4°, 3 p.

Fol. 43. « Lettre de mademoiselle de Seine, comédienne ordinaire du Roi, à messieurs de l'Académie françoise, au sujet de la lettre de cachet décernée contre elle, sur la réquisition de messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre », 9 mars 1735; avec des notes. In-4°, 7 p.

Fol. 47. « Lettre de monseigneur l'évêque de Chalon-sur-Saône à monseigneur l'évêque de Laon », 30 mars 1735. In-4°, 3 p.

Fol. 49. « Lettre de monseigneur l'évêque de Verdun à monseigneur l'évêque de Laon », 3 janvier 1735. In-4°, 4 p.

Fol. 51. « Arrest du Conseil d'Estat..., qui ordonne la suppression d'une feuille imprimée sous le titre de : Lettre de M. l'évesque de Chalon-sur-Saône à M. l'évesque de Laon », 3 juillet 1735. In-4°, 4 p.

Fol. 53. « Arrest... du Parlement, qui ordonne qu'un libelle intitulé : *Dénonciation des erreurs de M. l'évêque de Troyes*... sera lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice », 2 juillet 1735. In-4°, 4 p.

Fol. 55. « Arrest... du Parlement qui supprime la lettre pastorale de M. l'archevêque de Cambray, du 19 may 1735 », 13 juin 1735. In-4°, 7 p.

Fol. 59. Bulle de Clément XII, annulant l'arrêt du Parlement qui supprimait la lettre pastorale de l'archevêque de Cambrai et une thèse soutenue en Sorbonne, le 30 octobre 1734; 17 mai 1735. Texte latin et texte français en regard. In-4°, 4 p.

Fol. 61. « Arrest... du Parlement qui déclare abusif un bref ou décret de la Cour de Rome, du 18 may 1735 », 15 juin 1735. In-4°, 8 p.

Fol. 65. « Requeste présentée à Momus par monseigneur l'archevesque de Sens, au sujet d'un écrit qui a pour titre : *Requête présentée par les curés de Paris au Parlement de la même ville, contre l'instruction pastorale dudit sieur archevêque, du mois de mars* 1734, *donnée contre les miracles du sieur de Pâris, diacre, du diocèse de Paris.* » Libelle satirique, avec notes. In-4°, 7 p.

Fol. 69. « Requeste présentée au Parlement par M. l'évêque de Montpellier, touchant le titre de Très-chrétien. » Libelle satirique. In-4°, 4 p.

Fol. 71. « Lettre de M. le marquis de *** à M. de ***, président à mortier au Parlement de Paris », 10 juillet 1735. In-4°, 16 p.

Fol. 78. « Extrait du second tome des *Mémoires* de Sully, vers le milieu du onzième chapitre. » In-4°, 2 p.

Fol. 80. « Requeste présentée aux avocats par les décroteurs, pour demander la réunion des deux ordres. » Suivie d'une chanson satirique. In-4°, 4 p.

Fol. 82. « Brevet du régiment de la Calotte en faveur des avocats du Parlement de Paris. » In-4°, 4 p.

Fol. 84. « Arrest de la Basoche en faveur des avocats du Parlement de Paris », 20 juillet 1735. In-4°, 3 p.

Fol. 86. « Amnistie en faveur des avocats du Parlement de Paris », suivie d'une épigramme et d'une chanson. In-4°, 4 p.

Fol. 87 *bis*. Autre exemplaire de l' « Arrest de la Basoche » ci-dessus.

Fol. 88. « Remontrance que la raison fait aux avocats après leur rentrée générale au Palais, du vingt-trois juillet mil sept cens trente-cinq.

Pour sauver le Sénat ainsi que le Barreau... »

In-4°, 2 p.

Fol. 90. « Manifeste que donne au public mademoiselle Mariette, [première danseuse à l'Opéra], sur le *Manifeste* publié par mademoiselle Le Maure. »

Fol. 92. « Histoire véritable et divertissante de la naissance de Mie Margo et de ses avantures jusqu'à présent. » In-4°, 4 p.

Fol. 94. « Portrait de M. de Voltaire. » In-4°, 4 p.

Fol. 96. « Discours sur l'esprit de société, présenté à messieurs de l'Académie françoise l'année 1735, par M. Marquet, de la Maison de Sorbonne. » In-4°, 22 p.

Fol. 108. « Vairvert, ou les voyages du péroquet de la Visitation de Nevers. A Me de L. de T., abbesse de ***. » On lit en note : « Cette piesse est du Père Gresset, jésuitte, qui a par là fort attiré contre luy tout son ordre ».

Fol. 117. « Le Caresme impromptu, par le Père Gresset, jésuitte. »

Fol. 120. « Le Lutrain vivant. A M. l'abbé de Ségonzac ; par le Père Gresset, jésuitte. »

Fol. 124. « Les Ombres. » — On lit en note : « Le Père Gresset, jésuitte, par le Vert-Vert qu'il fit imprimer, se fit chasser de sa comunauté ; il avoit encore, avant sa sortie, fait les *Ombres* cy-jointes et la *Chartreuse*, qu'on peut voir après. » — Suit la *Chartreuse* (fol. 131).

Fol. 146 v°. « Chanson sur les généraux de l'armée d'Allemagne...

On demande à nos généreaux... »

Fol. 148. Copie de trois lettres du maréchal de Belle-Isle, relatives à la campagne du Rhin, 16, 19 et 21 octobre 1735.

Fol. 152. Chanson.

« On promet au public flatté... »

Fol. 152 v°. « Portrait de M. Arrouet de Voltaire. » Copie manuscrite de l'imprimé cité plus haut, fol. 94.

Fol. 154 v°. « A M. de ***, conseiller au parlement de Normandie.

Cecy te doit être remis... »

Fol. 155. « La tontine de l'Amour. Allégorie galante, par l'abbé de Grécourt. »

Fol. 156 v°. « Épître de M. de Voltaire à M. Algaroty. A Cirey, près Vassy, le 5 octobre 1735.

Lorsque le grand courrier de la philosophie... »

Fol. 157 v°. « La Ramsayde. » On lit en note : « M. de Ramsay, écossois, auteur de la *Vie de M. de Turenne* ».

Fol. 159 v°. Épigrammes, parodie et chansons, notamment sur le maréchal de Noailles et la duchesse de La Vallière.

Fol. 161. « Lettre de M. Gresset à un de ses amis, adieu qu'il fait aux Jésuites, qui l'avoient prié de se retirer de chez eux, pour avoir fait imprimer plusieurs poésies qu'ils trouvoient trop gaillardes pour un religieux...

La prophétie est accomplie... »

Fol. 162. « Réponse de M. l'abbé M... à la lettre de M. L. G[resset].

Père Vert-Vert, de votre apostasie... »

Fol. 164. Vers de l'abbé de Saint-Marc sur la *Chartreuse*, de Gresset.

« Je viens de lire la *Chartreuse*... »

Fol. 164 v°. « Lettre de M. Gresset à M. l'évêque de Luçon.

Vous, dont l'esprit héréditaire... »

Fol. 165. « Jugement de M. Rousseau sur la pièce de la *Chartreuse*, marqué dans une lettre écrite à un de ses amis, du 17 décembre 1735. »

Fol. 165 v°. « Accomodement entre la Vérité et la Charité. Histoire récente; fait par M. de Saint-Aulaire.

La Vérité, la Charité... »

Fol. 167 v°. « Le bijoux de cinquante mil écus. Conte.

Certain gentilhomme amoureux... »

Fol. 168 v°. « Consultation sur la maladie de l'Académie françoise. »

Fol. 170. Diverses chansons satiriques, notamment sur l'abbé de Saint-Pierre, le cardinal Fleury et madame Hérault, femme du lieutenant de police.

1. « Un médecin de cette ville... »
2. « Honneur à l'abbé de Saint-Pierre... »
3. « A l'Empereur le Roy dit... »
4. « Je vois que plus j'avance en âge... »
5. « Que le héros de la Grèce... »
6. « Cy gist du dieu d'amour une triste victime... »
7. « La Héraut dit à Savalet... »
8. « Grâce à monsieur l'abbé Segui... »

Fol. 174. « Lettre [satirique], en forme de placet à monseigneur l'archevêque de Paris, par le sieur Bonnier, [trésorier des États de Languedoc] et la demoiselle Petitpas, [chanteuse de l'Opéra]. » En tête est une notice explicative des faits.

Fol. 176. Deux chansons, avec les airs notés.

1. « Il faut recommencer... »
2. « Que chacun de nous se livre.. »

Fol. 177. « Discours que doit prononcer M. l'abbé Seguy pour sa réception à l'Académie françoise. » Libelle satirique. In-4°, 4 p.

Fol. 179. « Relation véritable d'un monstre affreux qui vient de paroître dans l'armée d'Italie », avec une gravure assez grossière. In-4°, 2 p.

Fol. 180. Airs notés des chansons contenues dans le recueil précédent.

Fol. 184. « Table des pièces fugitives de l'année 1735. » La plupart des estampes indiquées à la table ont disparu.

Fol. 192. « Pièces fugitives de l'année 1736. »

Fol. 194. 1° Chanson.

« Amy du vin... »

2° « Épitaphe de M. l'évêque de Nismes.

Cy-dessous gist... »

Fol. 194 v°. « Titres de tragédies et comédies. » Fantaisie satirique.

Fol. 196. « Calotte de M. Saint-Paris.

De par le dieu de la Calotte... »

Fol. 197 v°. « La Ménagerie ou Psaphon, contre Voltaire. »

Fol. 200. Lettre, supposée de l'abbé Pellegrin, sur l'Opéra.

Fol. 208 v°. Épître de Voltaire à madame du Châtelet.

« Tu m'appelles à toi, vaste et puissant génie... »

Fol. 212. Chansons et épigrammes, dont plusieurs de Voltaire.

1. « Ai-je si fort... »
2. « Auprès d'un sourd enseignant la musique... »
3. « Chacun a dans son sein une vive lumière... »
4. « Certain galant chez certaine donzelle... »
5. « Pope, l'Anglois, ce poète si vanté... »
6. « Ce n'est pas moy qu'on applaudit... »
7. « Un voyageur qui ne mentit jamais... »
8. « George a réglé d'autres projets... »
9. « Si la princesse de Modène... »
10. « Sur la Sallé la critique est perplexe... »
11. « Des quatre cardinaux voicy les vrais portraits... »

Fol. 217. « Épître de M. B. à M. ***

Hôte aimable d'un lieu charmant... »

Fol. 219. « Copie de la Lettre aux Comédiens, par M. de Voltaire. » — On lit en note : « Il prétendoit que la pièce d'*Alzire* luy avoit esté volée par M. Le Franc, du moins le sujet. »

Fol. 220. Brevet de Louis XV pour le cardinal Fleury ; fragment.

Fol. 221. « Lettre pastorale de monseigneur Pancrace Pellegrin, patriarche de l'Opéra, etc., aux fidèles de son diocèse, de tout sexe.

Pancrace, prêtre, *et cetera*... »

Fol. 223 v°. Vers attribués à Voltaire.

« Il faut penser, sans quoy l'homme devient... »

On lit en note : « Vol. 12, éd. de M. Beuchot, p. 529. — Je les crois de Voltaire et des premiers mois de 1736, et non de 1749 à 1751. »

Fol. 224. Chansons, relatives notamment à Fontenelle, à l'opéra des *Indes galantes* et à l'abbé de Lattaignant.

1. « Un jour, le vieux Fontenelle... »
2. « Tantost Margoton... »
3. « Brûle-tu, Colin... »
4. « Où allés-vous, pauvre Nigon... »
5. « De chansonner je ne suis point tenté... »

Fol. 227. 1° Épigramme contre le P. de Neuville, jésuite

Pourquoy le monotone et fougueux La Neuville... »

2° « De M. de Voltaire, sur le bonheur de la vie. » Ce sont les mêmes stances que celles qu'on trouve déjà au fol. 223 v°.

Fol. 228. « *Beati pauperes*, épigramme.

Un pauvre haire, enfant de l'Hélicon... »

Fol. 228 v°. « Sonnet pour le Roy à Saint-Denis », pour le service anniversaire de la mort de Louis XIV.

Monumens que l'Europe et que le tems révère... »

Fol. 229. « A M. Bernard, par l'abbé de Grécourt.

C'est mercredy que je soupay chés vous... »

Fol. 230. « Copie de la lettre du roy Stanislas, dans laquelle il fait la relation de sa sortie de Dantziq. »

Fol. 242. « Réponse aux trois épîtres du sieur Rousseau.

Pauvre Rousseau, qu'est-ce que nous commande... »

Fol. 254. « Le moine défroqué. Conte.

Muse, de grâce, au fait, et point d'exorde... »

Fol. 255. « Lettre de M. de Maurepas à M. d'Argenson », à propos du voyage fait par Maupertuis en Laponie.

Fol. 259. Diverses chansons et poésies.

Fol. 266. « Ode contre l'ingratitude, par Voltaire, contre Rousseau.

O toy, mon suport et ma gloire... »

Fol. 269. « L'écureuil et la puce. Fable de M. l'abbé de Grescours.

Ouy, tous animaux que nous sommes... »

Fol. 269 v°. « La Crépinade, de M. de Voltaire contre Rousseau.

Le diable, un jour, se trouvant de loisir... »

Fol. 270 v°. « Le mondin, de M. de Voltaire.

Regrétera qui veut le bon vieux temps... »

Fol. 273 v°. Chansons et énigme.

1. « Du Saint pigeon la parure... »
2. « Je n'aime que la liberté... »
3. « Le plaisant animal! Comment se peut-il faire?... »

Fol. 275. « Réponse au *Mondain* de Voltaire.

Oh! jours heureux qui, purs et sans nuage... »

Fol. 277. « La réconciliation de Rousseau avec ses ennemis.

Ouy, pour mourir dans ma patrie... »

Fol. 278. « Apologie de madame de La Touche, par elle-même. » Suivie de trois chansons sur madame de La Touche.

Fol. 285. Supplique de la duchesse de Mortemart aux Requêtes du Palais, demandant la séparation de corps, 17 décembre 1736.

Fol. 291. « Lettre de M. de Voltaire sur Locke, 1736. »

Fol. 297. « Requeste présentée au Pape par les maîtres foureurs, au sujet des petits manchons à la jésuite... Signé : Du Renard et Du Chat. » In-4°, 3 pages.

Fol. 299. Testament de la comtesse d'Albert de Verrue, 20 septembre 1736. — Codicille du 10 novembre 1736.

Fol. 311. Airs notés des chansons contenues dans le recueil pré cédent.

Fol. 315. Portrait-charge gravé, avec cette légende au bas :

« De Thémis ce supôt comique
Est le célèbre La Grandeur ;
Il sçait du Palais la rubrique,
Au gré du juge et du plaideur. »

Fol. 316. Table.

En haut du fol. 3, on lit : « Pour l'Instruction publique ».

XVIII[e] siècle. Papier. 364, 367 et 317 feuillets. 290 sur 200 millim. Demi-rel.

1424 (P, 3649). Deux lettres autographes du Père Loriquet.

1. Le Père Loriquet à M. Colombe, chef d'escadrons au 6[e] du train d'artillerie à Douai, 5 janvier 1825.

2. Le même, à la comtesse de Bradi, 23 août 1828.

XIX[e] siècle. Papier. 4 feuillets. 205 sur 135 millim. Rel. veau violet.

1425 (P, 7073). Correspondance de Rousseau avec madame de Latour de Franqueville.

Copie, de la main de Jean-Jacques Rousseau; on trouve la signature de Rousseau aux pages 7, 101, 114, 409, 465, 541, 554 et 584. A la page 581, la lettre de madame de Latour relative aux enfants de Rousseau, a été soigneusement raturée, puis cancellée ; en haut, une autre main a écrit : « Nulle ». (Éd. à Paris, chez Giguet et Michaud, 1803, 2 vol. in-8°.)

A la fin du manuscrit on trouve une lettre du professeur Meuron, de Neufchâtel, datée du 9 septembre 1813, relative à cette copie; il a joint à sa lettre un spécimen de l'écriture de Jeannin, qui avait copié plusieurs manuscrits de Jean-Jacques Rousseau.

XVIII[e] siècle. Papier. 584 pages. 230 sur 165 millim. Rel. maroquin brun.

1426 (P, 7074). Lettres de Jean-Jacques Rousseau à la maréchale de Luxembourg et autres.

Plusieurs lettres sont originales, beaucoup d'autres ne sont que de simples copies, de la main de Rousseau.

En tête, on trouve quelques documents relatifs à Rousseau :

1° « Note sur les manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, remise au Comité d'Instruction publique par le citoyen René Girardin père », et relative aux manuscrits de Rousseau, restés les uns entre les mains de Du Peyron, à Neufchâtel (Suisse), les autres à Beaugency et en la possession de la veuve de Rousseau.

2° Lettre de Panckoucke à Jean-Jacques Rousseau, 25 juin 1761.

3° Lettre à Rousseau de son tailleur, s. d.

4° Sauf-conduit, délivré par le Conseil de Genève à Jean-Jacques Rousseau, 30 septembre 1740.

Parmi ces lettres, certaines ne sont pas adressées à la maréchale de Luxembourg ; la 9[e] l'est à M. de Silhouette, du 2 décembre 1759; la 12[e], au chevalier de Lorenzi, du 31 octobre 1760 ; la 13[e], au même, du 3 novembre 1760 ; la 20[e], à [Malhesherbes], du 23 décembre 1761 ; la 37[e], à de Sartine, du 28 mai 1762 ; la 40[e], « à M. le professeur de Mont-Mollin, pasteur de Mottières, du 24[e] aoust 1762 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 91 feuillets. 225 sur 170 millim. Rel. maroquin rouge.

1427-1429 (P, 7075). L'Émile, ou l'éducation, par Jean-Jacques Rousseau.

Manuscrit autographe, surchargé et raturé, mais qui ne représente ni le brouillon de l'ouvrage, ni sa rédaction définitive. Il provient sans doute de la bibliothèque de Hérault de Séchelles. (Voy. V. Cousin, *Du manuscrit de l'*Émile *conservé à la bibliothèque de la Chambre des représentants*, dans le *Journal des savants*, septembre et novembre 1848, p. 517-528 et 658-672. Voy. aussi une *Note* [manuscrite] *sur les manuscrits de Jean-Jacques Rousseau conservés à la bibliothèque de l'Assemblée nationale*, par Gabriel Morin, et cataloguée ci-après sous le n° 1441.)

Chaque partie porte une foliotation spéciale et en outre, dans le corps du texte, on trouve une autre pagination, à l'encre rouge; cette pagination à l'encre rouge court dans tout le premier, le second et le troisième livre ; dans le livre IV, l'épisode du *vicaire Savoyard* est seul ainsi paginé, et le livre V n'en porte pas trace. Enfin, on trouve une autre division du texte par lettres : le tome I est divisé de A à V ; le tome II porte deux divisions : la première, de A à P, va du commencement du volume jusqu'à la *Profession de foi du vicaire Savoyard*; la seconde, également de A à P, court depuis l'épisode du *Vicaire Savoyard* jusqu'à la fin du livre ; enfin le tome III est divisé, d'un bout à l'autre, de A à T. Au tome II, après le fol. 201, où se termine la *Profession de foi du vicaire Savoyard*, on trouve deux pages d'*errata*, puis quatre feuillets blancs.

Au verso du dernier feuillet du tome III, on lit cette adresse, écrite au crayon et aux trois-quarts effacée : « Madame de Gousy, rue Neuve-Saint-Paul, à Paris. »

XVIIIe siècle. Papier. 62-165, 86-266 et 206 feuillets (le recto est consacré au texte, le verso aux additions et aux notes ; au tome I, le fol. 151 est triple; au tome II (IVe partie), aux fol. 96-97 et 247-252, le texte est non folioté, mais paginé; au tome III, Rousseau, en foliotant, a oublié le chiffre 3; on lit : fol. 2, fol. 4, etc.; le fol. 14 est triplé). 200 sur 135 millim. Rel. maroquin rouge.

1450-1452 (P, 7076). La Nouvelle-Héloïse, par Jean-Jacques Rousseau.

Tomes I, III et IV de l'édition de 1764 (Neufchâtel et Paris), annotés et corrigés de la main de Rousseau.

Au recto du feuillet frontispice, Rousseau a écrit de sa main : « Cette édition est pleine de fautes, et je ne doute point que celui qui

a revu cet exemplaire n'en ait laissé beaucoup ; c'est pourquoi je voudrois qu'on le conférât avec la première édition, qui est la meilleure. Mais il y a dans cet exemplaire une note considérable ajoutée dans le second volume et une autre addition dans le troisième, qu'il ne faut pas omettre. »

Sur un feuillet de garde du début du premier volume, on lit : « Toutes les notes et corrections sont de la main de Jean-Jacques Rousseau. Cet exemplaire m'a été donné par M. Coindet, de Genève, neveu de l'ami de Jean-Jacques. H. de Château-Giron. »

Ces volumes contiennent, gravés par V. Le Mire, Ouvrier et P.-P. Choffard, plusieurs des dessins de Gravelot, dont les originaux sont dans le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse* offert par Rousseau à la maréchale de Luxembourg (voy. nos 1433-1438).

XVIIIe siècle. Papier. Trois volumes in-8°. Demi-rel.

1433-1438 (P, 7077). « Julie, ou lettres de deux amans, habitans d'une petite ville aux pieds des Alpes », par Jean-Jacques Rousseau.

Cette copie autographe de la *Nouvelle Héloïse* fut faite par Rousseau pour la maréchale de Luxembourg. (Voy. la *Note* manuscrite de G. Morin sur les manuscrits de Rousseau, cataloguée ci-après sous le n° 1441 ; — V. Cousin, *Du manuscrit de l'*Émile, *conservé à la bibliothèque de la Chambre des représentants*, dans le *Journal des Savants*, 1848, p. 522; — R. Bonnet, *Du manuscrit de la* Nouvelle Héloïse, dans l'*Amateur d'autographes*, 1902, nos du 15 mai et du 15 juillet.)

Chaque volume contient deux dessins au trait et à l'encre de H. Gravelot, avec encadrements dorés, et dont voici le détail : Tome I, p. 90-91, « le premier baiser de l'amour » ; p. 364-365, « l'héroïsme de la valeur ». — Tome II, p. 82-83, « Ah ! jeune homme, à ton bienfaiteur ! » ; p. 278-279, « la honte et les remords vengent l'amour outragé ».— Tome III, p. 72-73, « l'inoculation de l'amour » ; p. 110-111, « la force paternelle ». — Tome IV, p. 62-63, « la confiance des belles âmes » ; p. 318-319, « les monumens des anciennes amours ». — Tome V, p. 94-95, « la matinée à l'angloise » ; p. 244-245, « Où veux-tu fuir? le fantôme est dans ton cœur ».— Tome VI, p. 20-21, « Claire ! Claire ! les enfans chantent pendant la nuit,

quand ils ont peur » ; p. 280-281, madame d'Orbe couvre Julie morte du voile d'or brodé de perles.

XVIIIe siècle. Papier. 427, 300, 228, 325, 298 et 303 pages; 12 dessins hors texte. 195 sur 140 millim. Rel. maroquin vert.

1439 (P, 7078). « Remarques sur le livre intitulé : *La mystique cité de Dieu*, etc., [par Marie d'Agréda], traduite de l'espaignol, etc., à Marseille, etc. », par Bossuet.

Autographe. — Impr. dans l'éd. Didot, t. X (1866), p. 546-548.

XVIIe siècle. Papier. 10 pages. 205 sur 160 millim. Rel. maroquin vert.

1440 (P, 7079). « Réunion de l'Extrême-gauche. Règlement, adopté à la séance du 29 juin 1849. »

Suivent les signatures autographes des membres du groupe de l'extrême-gauche de la Chambre des députés.

A la fin du manuscrit, on trouve les listes de différentes souscriptions faites parmi les députés du groupe, août 1849-novembre 1850.

On lit sur un des plats intérieurs du manuscrit : « Je suis heureux d'offrir à la bibliothèque de la Chambre des députés ce manuscrit, que j'ai trouvé dans les papiers de mon père, M. Durand-Savoyat, ancien représentant du peuple pour le département de l'Isère, aux deux assemblées Constituante et Législative, de 1848 et 1849. Paris, 25 avril 1881. A. Durand-Savoyat, propriétaire à Cornillon, canton de Mens (Isère). »

XIXe siècle. Papier. 4 et 27 feuillets. 210 sur 140 millim. Demi-reliure.

1441 (P, 7493). « Note sur les manuscrits de Jean-Jacques Rousseau conservés à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, par Gabriel Morin. — Paris, 3 août 1851. »

XIXe siècle. Papier. 28 pages. 195 sur 125 millim. Cartonné.

1442 (P, 7495). « Projet de code rural, offert à la Chambre des députés par Maxime Mathorez, cultivateur à Boulogne-sur-Mer. » 1er juin 1822.

A la fin, la signature autographe de l'auteur.

XIX[e] siècle. Papier. 67 pages. 195 sur 160 millim. Cartonné.

1443 (P, 7496). Lettre de Barère, datée de « Versailles, le 23 juin 1789, au sortir de la séance royale et de notre délibération subséquente, à trois heures et demi après-midi », rendant compte de la séance des États Généraux de ce jour.

Autographe. — Don de M. Gibier.

XVIII[e] siècle. Papier. 4 pages. 210 sur 175 millim. Cartonné.

1444-1445 (S, 2633). « Recueil des faits héroïques ou livre du soldat français, composé par J.-E. Championnet. »

Dessins à la plume et au crayon noir, que la préface dit être du général Championnet, et représentant divers faits héroïques accomplis sous ses yeux, et accompagnés chacun d'une notice explicative. (Voy. l'édition de ce manuscrit, publiée par M. Marcellin Pellet, député, sous ce titre : *Le général Championnet et l'éducation patriotique. « Recueil des actions héroïques, ou le Livre du soldat français, » par Championnet.* Paris, s. d., in-12.) Cet ouvrage paraît apocryphe (voy. Maurice Faure, *Souvenirs du général Championnet*, Paris, s. d., in-8°, p. XVI, note), et les dessins sont souvent des calques ; M. Jules Rais, attaché à la bibliothèque de la Chambre des députés, en a identifié plusieurs. (Voy. aussi l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, n[os] du 10 juillet et du 10 août 1885.)

En tête du premier volume, on trouve un portrait du général Championnet, gravé par Compagnie, d'après Bonneville; deux culs-de-lampe précèdent le frontispice, et un cul-de-lampe termine le volume. En tête et à la fin du second volume, deux culs de-lampe, d'après des médailles.

En dedans des plats intérieurs, à gauche, en haut, on lit : « DAVID ».

XVIII[e] siècle. Papier. 30 et 35 dessins. 180 sur 150 millim. Rel. papier.

1446-1455 (S, 3476). Collection de reçus d'ouvrages offerts à la bibliothèque de la Chambre des députés. (1818-1829.)

1446. Tome I. 17 décembre 1818-10 juillet 1819.

1447. Tome II. 30 décembre 1820-18 juillet 1821.
1448. Tome III. 30 décembre 1821-18 avril 1822.
1449. Tome IV. 11 juin 1822-9 mai 1823.
1450. Tome V. 17 avril-22 juillet 1824.
1451. Tome VI. 8 janvier-21 mai 1825.
1452. Tome VII. 11 février-12 juin 1826.
1453. Tome VIII. 5 janvier-21 mai 1827.
1454. Tome IX. 10 mars-21 juillet 1828.
1455. Tome X. 19 février-14 juillet 1829.

XIXe siècle. Papier. 46, 48, 40, 38, 28, 33, 26, 17, 42 et 37 feuillets. 175 sur 210 millim. Cartonnés.

1456-1457 (S, 6049). « Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau. »

Voy. V. Cousin, *Du manuscrit de l'*Émile, *conservé à la bibliothèque de la Chambre des représentants*, dans le *Journal des Savants*, 1848, p. 520.

Manuscrit autographe, écrit, dit M. G. Morin (*Note sur les manuscrits de Jean-Jacques Rousseau*, cataloguée plus haut sous le n° 1441), à Worton, à Trye et à Monquin. Il fut donné à la Convention, le 5 vendémiaire an III, par Thérèse Levasseur, veuve de Jean-Jacques Rousseau, sous deux enveloppes de papier blanc, cachetées chacune par le triple cachet de Rousseau, en cire rouge, et portant cette inscription, de la main de René de Girardin : « Remis par Jean-Jacques Rousseau, sous son cachet, pour n'être ouvert qu'en 1801 ». Ces enveloppes sont encore annexées aux deux volumes. — Voy. sur ce sujet le *Moniteur universel,* vendémiaire an III, p. 40 et 41 ; — *Procès-verbal* de la Convention nationale, 1-15 vendémiaire III, p. 106 et 115; — *Journal des débats et décrets*, an III, p. 63; — J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, t. V (Paris, 1904, in-8°), p. 89.

Sur la première et la dernière page de chaque volume, on trouve les signatures autographes de l'ancien président et des secrétaires de l'Assemblée, ainsi disposées : « Ne varietur. Barbeau-Dubarran, ex-président; Pelet, Borie, Cordier, L. Louchet, Lozeau, Laporte, secrétaires. »

XVIIIe siècle. Papier. 182 et 172 pages (le dernier volume, sauf les 4 premières pages et une partie de la cinquième, est écrit à

l'encre de Chine). 185 sur 115 millim. Deux carnets, dos parchemin, réunis dans un étui en maroquin rouge.

1458 (S, 6641). Lettre de Twan-Sou (le nom de famille manque) à divers missionnaires dont il a été l'élève; texte chinois.

L'un de ceux-ci vient de rentrer au tuvang-tong après une absence ; divers autres détails sans intérêt. — (Notice de M. Courant.)

XVIIIe siècle. Papier. Un feuillet. 880 sur 175 millim. Cartonné.

1459 (U, 24). Les Matinées du roi de Prusse, attribuées à tort à Frédéric II.

Fol. 3. « Première matinée. Origine de notre Maison. » — Fol. 7 v°. « Seconde matinée. De la religion. » — Fol. 13. « Troisième matinée. De la justice. » — Fol. 16. « Quatrième matinée. De la politique. » — Fol. 25. « Cinquième matinée. De la politique d'État. »

Voy. *OEuvres de Frédéric le Grand*, éd. Decker, table, p. 159.

XVIIIe siècle. Papier. 95 feuillets (les feuillets 33-95 sont blancs). 232 sur 182 millim. Rel. veau brun.

1460 (U, 279). Extrait d'un rapport sur le régime de la Gironde, par A. Bouquet de la Grye. 1880.

Ce rapport a été demandé à l'auteur par la commission du canal des Deux-Mers.

A la fin, on trouve une note autographe de A. Bouquet de la Grye, signée par lui.

XIXe siècle. Papier. 5 pages. 318 sur 218 millim. Cartonné.

1461 (U, 474). 1. Farines de froment, épeautre et méteil. Production en France, de 1815 à 1884. Excédent des importations ou des exportations, de 1831 à 1884. — 2. Nombre d'hectares ensemencés en froment et méteil, de 1815 à 1884.

Cartes dressées par Ferdinand Bonnange.

XIXe siècle. Deux tableaux entoilés. 870 sur 610 millim. Dans un étui.

1462 (U, 1456). « Mémoires d'un témoin de la Révolution, ou

journal des faits qui se sont passés sous mes yeux et qui ont préparé et fixé la Constitution française », par Bailly, maire de Paris.

Autographe. — On lit en marge du premier feuillet : « On y trouve l'ouverture des États Généraux, la réunion des trois ordres, la prise de la Bastille, enfin le détail de tous les principaux événements pendant les mois d'avril, may, juin, juillet, aoust, septembre et premiers jours d'octobre 1789. Ouvrage posthume de Jean-Sylvain Bailly, premier président de l'Assemblée nationale, premier maire de Paris et membre des trois Académies. » Et plus bas : « Mention de l'hommage au procès-verbal et dépôt du présent manuscrit à la bibliothèque du Corps législatif, le 14 ventôse an XIII. Danel, J.-J. Traucia. »

Une édition des *Mémoires* de Bailly, collationnée avec le présent manuscrit, a été publiée par MM. Berville et Barrière, *Mémoires de Bailly, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques*. Paris, Baudouin frères, 1821-1822, 3 vol. in-8°. (Collection des mémoires relatifs à la Révolution française.)

XVIIIe siècle. Papier. 160 feuillets. 315 sur 220 millim. Rel. maroquin rouge.

1463 (U, 1457). Lettres autographes de Mirabeau, Fouché, Portier (de l'Oise), Sieyès.

1 (fol. 1). Mirabeau à Poultier, pour lui demander, de la part de Talleyrand, un jeune homme, pour des recherches, 11 août 1785.

2 (fol. 3). Fouché à ses concitoyens, pour leur donner des nouvelles de Paris et de la Convention, octobre 1793.

3 (fol. 4). Portier (de l'Oise), ex-tribun, à La Place, chancelier du Sénat, pour l'avertir qu'il met en vente sa bibliothèque, octobre 1804.

4 (fol. 6). Sieyès à lord Holland, pour lui donner des nouvelles de son séjour à Bruxelles, 6 février 1816.

XVIIIe et XIXe siècles. Papier. 7 feuillets. 280 sur 215 millim. Cartonné.

1464 (U, 1494). « Conférence faite aux Anglais, à Brighton, par Louis Blanc, pendant son exil, sur les associations ouvrières. — Manuscrit donné à la bibliothèque de la Chambre des députés par M. Alfred Hédouin, 23 juin 1883. »

Autographe.

XIXe siècle. Papier. 51 feuillets. 275 sur 230 millim. Cartonné.

1465 (U, 1553). Vie de saint Jacques le Majeur, apôtre ; en langue tamoule et en prose.

(Notice de M. Cabaton.)

XIXe siècle. Écriture tracée à la pointe sur des feuilles de roseau. 137 feuillets, dont un blanc ; le premier et le dernier ont l'un de leurs bords en mauvais état. 30 sur 295 millim. Dans un étui.

1466 (U, 1583). Les Héroïdes d'Ovide, traduites en vers français par Octavien de Saint-Gelais.

Début : « Toute très humble recommandacion pressuposée, voire telle comme par droit appartient et est deheue à souverayne mageste... »

Fin (fol. 134 v°) :

« O[r] doncques, lectre, tu feras tesmoingnage
De mon dernyer trop miserable ouvrage,
Et à Phaon à present t'en yras,
Lequel du tout en brief advertiras.

Cy fine de Sapho à Phaon la vingt et ungiesne et dernyere epistre d'Ovide, translatées de latin en françoys par messire Octovien de Sainct-Gelais, evesque d'Angoulesme. »

En tête du fol. 2, on lit, écrit par une main du dix-huitième siècle : « 1425 ».

Fol. 135. Table : « Suite des lectres et epistres escriptes et envoyées par les personnes qui s'ensuyvent. »

La plupart des pages de ce manuscrit ont été lacérées à coups de canif ; une note placée en tête du volume par Jean-Baptiste Mogniat, à qui il appartint (1755), dit que ces dégâts ont été commis par un ancien possesseur, qui était fou. Le volume d'ailleurs ne nous est pas parvenu en entier : il manque des feuillets après les fol. 8, 77, 85, 92, (au moins treize feuillets, contenant la XIVe épître, de Hypermestra à Linus, et presque toute la XVe, de Pâris à Hélène, moins les dix-sept derniers vers), 122 (douze feuillets, contenant la XIXe épître, d'Acontius à Cydippe, et la XXe, de Cydippe à Acontius, moins les cent-trois derniers vers), et 128 ; en outre, les feuillets de garde du début et de la fin ont disparu.

En tête de chaque épître, on trouve d'assez belles miniatures, au nombre de quinze, représentant la personne qui écrit l'épître, et

la remet au messager ; dans le haut de chaque miniature sont représentées les principales scènes auxquelles le poète fait allusion. Elles sont encadrées par des motifs d'architecture. Les miniatures des épîtres XII, XIII, XIV, XV, XIX et XX manquent.

La première ligne de chaque page est formée de lettres dorées sur fond de couleur ; la première lettre est ornée. Très nombreuses lettres ornées dans le corps des pages. Au bas des feuillets 84 v°, 85, et 87 v°, on a ajouté postérieurement des bordures à l'aquarelle et au trait.

XVI[e] siècle. Parchemin. 135 feuillets. 300 sur 210 millim. Rel. velours violet; sur le plat supérieur est plaqué un cachet armorié en cire rouge, dont l'écu porte trois corneilles, posées 2 et 1 ; les supports sont deux licornes, et le cimier est surmonté d'une licorne issant.

1467 (U, 1584). Lettre de Henri-Joachim Jaeck, conservateur de la bibliothèque publique de Bamberg, au bibliothécaire de la Chambre des députés, 13 novembre 1829.

Y est joint le décalque du premier feuillet d'une Bible du neuvième siècle, « copié par le géomètre François-Conrad Schmitt, à Bamberg ». — C'est la Bible latine, dite de Grandval, aujourd'hui conservée à Londres, au musée Britannique, sous le n° 10546 des mss. additionnels. Voir S. Berger, *Histoire de la Vulgate* (Paris, 1893, in-8°, p. 389).

XIX[e] siècle. Papier. 3 feuillets. 260 sur 210 millim. Cartonné.

1468 (U, 1585). Mémoire adressé au duc de La Rochefoucauld, président de l'ordre de la noblesse aux États Généraux de 1789, au sujet de la réunion des États Généraux, par Condorcet. (Juin 1789.)

Minute autographe. — Dans la marge de la première page, on lit, écrit au crayon : « Ceci est copié par moi ».

XVIII[e] siècle. Papier. 10 pages. 200 sur 155 millim. Cartonné.

1469 (U, 1586). Lettres autographes diverses.

1. Lettre d'Anquetil-Duperron à Camus, garde des Archives, au sujet du manuscrit tamoul de la bibliothèque de la Chambre des députés (voy. ci-dessus, n° 1465).

2. Lettre adressée à M. Larsonnier par le comte d'Agout et déclaration du même relative au traitement, touché par lui, de ministre du commerce. (Paris, 27 mars 1832.)

3. Lettre de Dupin au [directeur du *Journal des Débats*], pour lui

envoyer le texte du toast par lui prononcé dans un banquet, le 20 octobre 1850 (Nevers, 21 octobre 1850).

4. Lettre d'Odilon Barrot relative aux *Mémoires* de Véron. (1er avril 1855).

5. Lettre de Ledru-Rollin à Labarre, directeur du journal *le Drapeau* (Londres, 13 mai 1857).

6. Lettre du duc de Broglie à M. Fain (Versailles, 24 mai 1874).

XVIIIe et XIXe siècles. Papier. 13 feuillets. 215 sur 135 millim. Cartonné.

1470 (U, 1591). Procès-verbaux d'une commission d'études relatives à la période mérovingienne et carolingienne (9 janvier-20 février 1766).

Chaque procès-verbal est en double exemplaire ; à celui du 9 janvier sont annexées trois pièces ; à celui du 16 janvier, treize pièces ; à celui du 23 janvier, onze pièces ; à celui du 30 janvier, dix-neuf pièces ; à celui du 6 février, quatre pièces ; à celui du 13 février, treize pièces ; à celui du 20 février, quatorze pièces. En outre, chaque procès-verbal renvoie aux études (voir plus loin, nos 1529-1532), indiquées par leur numéro d'ordre.

XVIIIe siècle. Papier. 307 feuillets. 330 sur 220 millim. Cartonné.

1471 (U, 1594). « Abrégé historique de l'Hôpital général, surtout pour l'ordre et les lieux des séances du recteur et des éclésiastiques, et l'état où est actuellement le temporel. »

Les pages 1-128 de ce manuscrit, qui contenait au moins 591 pages, subsistent seules.

A la fin : « Table cronologique des matières... » (1350-1743). Incomplète des pages 3-6.

XVIIIe siècle. Papier. 180 pages. 300 sur 240 millim. Cartonné.

1472 (U, 1596). Catalogue alphabétique, par noms d'auteurs, d'une bibliothèque anonyme.

XVIIe siècle. Papier. 299 feuillets. 330 sur 220 millim. Cartonné.

1473 (U, 1597). Recueil de pièces relatives à l'histoire de la Révolution et de la Restauration.

1. Lettre du comité de Sûreté générale au comité révolutionnaire de la section du Panthéon, au sujet de l'arrestation du citoyen Hû, 22 prairial an III. — Original, papier.

2. Arrêté du Directoire exécutif nommant le citoyen Pélissard aîné commissaire du pouvoir exécutif à Saint-Genis, département du Rhône, 26 prairial an IV. — Original, papier.

3. Contrat de vente d'un terrain sis à Nieulle, au lieu dit *le Cartié*, passé entre Jacques Bernard et Pierre-Isaac Garesché, propriétaires, demeurant au village de Nieulle, commune de Saint-Sornin (Charente-Inférieure), 25 nivôse an X. — Original, papier.

4. « État nominatif ou liste des membres du tribunal civil de Saint-Quentin qui ont souscrit, le 29 juillet 1814, pour le rétablissement de la statue de Henri IV. » — Original, papier.

XVIIIe et XIXe siècles. Papier. 4 feuillets. 320 sur 210 millim. Cartonné.

1474 (U, 1598). Mémoires sur la Maison du Roi et de l'Empereur, les diamants de la Couronne, etc.

Fol. 1. Neuf mémoires, dont un de M. de La Porte, sur l'administration de la Maison du Roi et de la Liste civile (1790). — Fol. 63. « Projet de règlement pour l'intendance des Menus-Plaisirs et affaires de la Chambre du Roi » (époque de la Restauration). — Fol. 69. Cinq ordonnances relatives au ministère de la Maison du Roi et aux grands officiers de la Couronne (15 septembre-21 décembre 1814). — Fol. 83. « Tableau sommaire des diamans, perles et pierreries de la Couronne, au 28 mars 1814. » — Fol. 88. « Table pour mettre à sa juste valeur un diamant qui péserait depuis un karat jusqu'à dix karats inclusivement. » — Fol. 99. « Projet soumis à M. l'intendant général de la Maison de l'Empereur pour l'organisation des bureaux de l'intendance générale. »

XVIIIe et XIXe siècles. Papier. 99 feuillets. 410 sur 260 millim. Cartonné.

1475-1492 (U, 1115). Mémoires sur l'état de la France vers le milieu du dix-huitième siècle, principalement au point de vue financier et commercial, et sur l'état de l'Angleterre, 1756.

1475. Tome I. « Mémoires concernant les ouvrages publics du

royaume en l'année mil sept cens cinquante-trois, dans lesquels mémoires il est traité en abrégé des Domaines de la Couronne. »

1476. Tome II. « Traité concernant les Domaines de la Couronne de France en l'année 1755. »

1477. Tome III. « Traité des droits du Domaine du Roy et leur origine, comme aussi le préjudice que Sa Majesté se fait en surchargeant ses sujets avec des impôts. »

1478. Tome IV. « Devoirs et fonctions des principaux officiers des finances du royaume de France. Année 1755. »

1479. Tome V. « Mémoires concernant les devoirs et fonctions des officiers des Cours souveraines et royales du royaume. Année 1755. » En deux parties.

1480. Tome VI. Copie de la première partie du volume précédent. Sur le feuillet de garde, on lit, écrit au crayon : « Par Aglaure Polybe. »

1481. Tome VII. « Affaires générales des finances du royaume de France en l'année 1752, par rapport aux revenus et dépenses du Roy et à tous les droits, taxes et impôts qui ont été levés en France en l'année 1752. »

1482. Tome VIII. « Affaires concernant les finances du royaume de France en l'année 1756. »

1. « État des sommes levées en France pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1755, janvier, février et mars 1756, à cause des affaires contre les Anglois. » — 2. « État fait à vue de païs par les intendans départis dans les généralités du royaume en l'année 1745, et en conséquence des ordres du Roy, de la vaisselle d'argent et ouvrage d'orfévrerie d'or et d'argent. »

1483. Tome IX. « Mémoires concernant les fermes royales et générales unies, pour les années 1756, 57, 58, 59, 60 et 1761. »

1484. Tome X. « Direction des Postes et Messageries de France. » On trouve à la fin des modèles de feuilles de service et bordereaux, et sept tableaux de récapitulation.

1485. Tome XI. « Affaires générales du clergé du royaume en l'année 1756. »

1. Revenus de l'Église de France, par diocèses ; nombre des membres du clergé de France et sa richesse mobilière.

2. Taxes dues au Roi par le Clergé et lettres dudit Clergé.

1486. Tome XII. « Principaux établissements ecclésiastiques,

judiciaires, militaires, de commerce et de finance existants en France, avec l'indication des moyens industriels de leurs habitants. »

1487. Tome XIII. « Commerce général et étranger de la France dans les quatre parties du monde pendant l'année 1753. » (1er octobre 1752-30 septembre 1753.)

1488. Tome XIV. « Traité concernant l'établissement de la Compagnie des Indes, son progrès, son commerce, sa régie, ses revenus particuliers, ses dépenses, ses dettes, et le nombre de ses troupes, en 1754. »

1489. Tome XV. « Mémoires contenant les moyens de rendre de plus en plus la France flurissante (*sic*), en conservant toujours une étroite alliance avec l'Espagne, les Deux-Siciles, la Suède et la Prusse. Par raport : primo, aux finances ; 2°, au militaire de terre et de mer ; 3°, à la justice et police ; 4°, à l'Église ; 5°, au commerce ; 6°, à l'agriculture. » — « Présentés au Roy en 1750 et rédigés en 1755. »

1490. Tome XVI. « État général de toutes les impositions, taxes et droits, qui ont été levés dans la ville et faubourgs de Paris en l'année 1755, tant ceux directement au Roy, ceux destinés et allienués pour un tems limité, ceux de la police et de l'Hôtel-de-Ville de Paris, autres revenus royaux, et ceux en faveur des seigneurs de paroisses, etc., avec des récapitulations, nottes et observations. — Plus on a ajouté à cet état celui général de toutes les impositions, taxes et droits qui ont été levés dans tout le royaume en l'année 1755... »

1491. Tome XVII. « Affaires générales de la police et de l'Hôtel de ville de Paris, en l'année mil sept cent cinquante-trois. »

1492. Tome XVIII. « État actuel du royaume de la Grande-Bretagne, ses manufactures, lois, coutumes, police, force de terre et de mer, revenus du Roy, imposition, etc., rédigé par ordre du Roy, en 1756. »

Sur le plat intérieur de plusieurs volumes, on trouve un ex-libris aux armes du chevalier de Romey.

XVIIIe siècle. Papier. 153, 103, 221, 142, 149, 83, 180, 93-54, 154, 108, 120, 156, 173, 102, 148, 144, 103 et 146 pages. 240 sur 185 millim. Rel. veau marbré.

1493 (V, 4979). Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues, par Jean-Jacques Rousseau.

Manuscrit autographe, fort peu raturé, d'un texte assez différent de celui des éditions. Rousseau a écrit de sa main cette note, sur un feuillet de garde du début : « Si j'osois faire quelque prière à ceux entre les mains de qui tombera cet écrit, ce seroit de vouloir bien le lire tout entier avant que d'en disposer et même avant que d'en parler à personne ; mais, très sûr d'avance que cette grâce ne me sera pas accordée, je me tais et remets tout à la Providence. »

Sur l'emboîtage de la reliure, on lit cette note : « Le manuscrit de Jean-Jacques Rousseau intitulé : Rousseau juge de Jean-Jacques, a été donné par l'auteur à une dame de la famille de Cramayel, qui le donna elle-même à M. de Clérigny, ancien administrateur général des Domaines de la Couronne. Celui-ci le donna à M. de La Chapelle. Il est passé ensuite à M. Flobert. » En tous cas, ce manuscrit n'est pas celui que Rousseau confia à Condillac.

XVIIIe siècle. Papier. 225 pages, encadrées à l'encre rouge. 270 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge.

1494 (V, 4980). La Nouvelle Héloïse, par Jean-Jacques Rousseau. — Première rédaction.

Ce manuscrit autographe contient environ 150 brouillons de lettres de la Nouvelle Héloïse, allant de la lettre 61 à la lettre 64 (65 manque) de la première partie ; de la seconde partie, il manque les lettres 2, 8, 13, 14, 21, 22 et 23 ; de la troisième partie, les lettres 1 (moins le dernier alinéa), 5, 18, 22, 23, 24 et 26 ; de la quatrième partie, les lettres 10 et 16 ; de la cinquième partie, les lettres 2, 3, 5 et 11 ; de la sixième partie, les lettres 5, 6 et 11-13 ; en outre une « lettre 14, de Claire à Henriette », occupe la fin du manuscrit et n'a pas été imprimée. D'ailleurs le texte de ce manuscrit offre de nombreuses variantes avec l'édition définitive.

On lit sur le feuillet de garde, d'une écriture moderne : « La Nouvelle Héloïse. Première copie. Avis. Les fragmens de cette première copie ont été trouvés informes dans les papiers de Jean-Jacques Rousseau, et offerts [par sa veuve] dans cet état à la Convention nationale. On les a classés d'après le manuscrit autographe donné par l'auteur à madame la maréchale de Luxembourg et déposé ensuite à la bibliothèque du Corps législatif. » Cette note est inexacte ; le manuscrit fut remis à la Convention, le 15 fructidor an II, par le représentant du peuple Lejeune, en commission dans le Jura ; il avait été

offert par « le citoyen Girard, salpêtrier de la République à Mignovillard, district d'Arbois ». (Voy. R. Bonnet, *Le manuscrit de la Nouvelle Héloïse,* dans *l'Amateur d'autographes*, n° du 15 mai 1902, et une note de M. J. Guillaume sur le même sujet, dans la même revue, n° du 15 juillet 1902. — Voy. aussi l'avertissement placé en tête du premier volume de l'éd. Petitot des *OEuvres* de Rousseau ; — V. Cousin, *Du manuscrit de l'*Émile *conservé à la bibliothèque de la Chambre des représentants*, dans le *Journal des Savants*, 1848, p. 522 ; — Adolphe Badin, *Les manuscrits de Jean-Jacques Rousseau de la bibliothèque de la Chambre des députés*, dans la *Nouvelle Revue*, n° du 25 novembre 1888 ; — Félix Chambon, *Notes sur les manuscrits de la Nouvelle Héloïse*, dans *l'Amateur d'autographes,* n° du 15 juin 1902. La source principale consultée par MM. A. Badin et R. Bonnet est l'opuscule de M. Morin, catalogué plus haut sous le n° 1441.)

XVIII[e] siècle. Papier. 541 pages ; marges à mi-page, souvent chargées d'additions. 250 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge.

1495-1496 (V, 4981). La Nouvelle Héloïse, « lettres de deux amans, habitans d'une petite ville aux pieds des Alpes », par Jean-Jacques Rousseau.

Deux volumes contenant, le premier la quatrième partie, le second la cinquième et la sixième partie.

Ce manuscrit, autographe, représente la seconde rédaction — définitive — de la *Nouvelle Héloïse.* Il provient d'Hérault de Séchelles, chez qui la commission des Arts le prit, pour le déposer à la bibliothèque du Comité d'Instruction publique, d'où il vint dans la bibliothèque du Corps législatif. Voy. R. Bonnet, *art. cit.* (note de M. J. Guillaume), p. 144.

Au verso du dernier feuillet blanc suivant la cinquième partie (tome II), on lit ces vers, écrits de la main de Rousseau :

« Auprès de Meillerie,
En un réduit désert,
Où jadis pour Julie
Saint-Preux a tant souffert,

Le chiffre de la belle,
Sur les rochers tracé
Par un amant fidelle,
Ne s'est point effacé.

. . . .

. . . .

Dans ce lieu solitaire
Il la conduit un jour.

D'une si pure flamme
Ces anciens monumens
Rapellent à son âme
Ses premiers sentimens. »

A la fin du second volume, on trouve quelques fragments de morale, écrits en forme de brouillon, de la main de J.-J. Rousseau.

XVIIIe siècle. Papier. 159 et 238 feuillets. 240 sur 180 millim. Rel. maroquin rouge.

1497 (V, 5438). « Caii Suetonii Tranquilli de vita duodecim Cesarum. »

Sur le feuillet de garde du début, on lit : « Versus Ausonii in libros Suetonii.

Caesareos proceres in quorum regna secundis... »

Sur ceux de la fin, on trouve encore trois pièces de vers, la dernière à l'intérieur du plat inférieur : 1° « Versus Ausonii de XII Cesaribus.

Primus regalem patefecit Julius aulam... »

2° « De longitudine temporum.

Julius, ut perhibent, divus triateride regnat... »

3° « De finibus seu morte ipsorum.

Exegit penas de Cesare curia mollis... »

Au second feuillet est peint un encadrement formé de rinceaux, avec anges et animaux, et trois médaillons; celui du bas contient des armes, en grande partie effacées. On rencontre des bordures marginales, avec lettres dorées, aux feuillets 30, 69 v°, 95, 116, 133 v°, 155, 162 v°, 166, 172 v°, 181 v° et 185 v°.

XVe siècle. Parchemin, écriture italienne. 195 feuillets. 243 sur 170 millim. Rel. en bois recouvert de cuir brun, gaufré.

1498 (V, 5439). Trois lettres originales de Voltaire.

1° à M. Thiériot, 19 septembre 1766 (voy. édition Didot, *Correspondance*, 1830-1834, t. XIII, p. 340, n° 4783).

2° au marquis de Villevieille, 26 août 1768 (voy. *ibid.*, t. XV, p. 156, n° 5416). Les deux dernières lignes sont de la main de Voltaire, comme l'atteste cette note : « Ces lignes soulignées sont de la main de M. de Voltaire. Villevieille. » — Cette lettre porte en tête le n° 250, écrit à l'encre verte.

3° à M. de Vaines, avril 1778 (voy. *ibid.*, t. XX, p. 462, n° 7466). Autographe. — Cette lettre porte en tête le n° 92, écrit à l'encre verte.

XVIII[e] siècle. Papier. 7 feuillets. 232 sur 188 millim. Cartonné.

1499 (V, 5440). « Projet de l'épître dédicatoire de l'ouvrage intitulé *Bélisaire*, au Roi », par Marmontel.

A la suite, une note, sans signature, relative à une lettre envoyée à Bayle. — Autographe.

XVIII[e] siècle. Papier. 3 feuillets. 245 sur 185 millim. Cartonné.

1500 (V, 5441). Deux lettres autographes de Pierre Bayle.

1° à [M. Simon de Valhebert, bibliothécaire de l abbé Bignon], de Rotterdam, 31 octobre 1697.

2° au même, 21 décembre 1699.

Publiées dans l'édition hollandaise des lettres de Pierre Bayle (1739), tome II, pages 678 et 778.

XVIII[e] siècle. Papier. 4 feuillets. 210 sur 162 millim. Cartonné.

1501 (V, 5442). Lettre autographe de Bossuet, datée de Germigny, 8 octobre 1695.

Début : « Le paquet dont vous estes en peine .. » — Fin : « Encore un coup, je ne vous manquerai en rien, si luy plaist. »

XVII[e] siècle. Papier. 2 pages. 198 sur 130 millim. Cartonné.

1502 (V, 5443). Réponse de Louis XVIII à une adresse de la Chambre des députés l'exhortant à veiller sur sa vie, 1[er] février 1821. — Autographe.

On lit au bas de cette pièce, au sujet de la lettre du Roi : «... le Roi, quelques instans après, me l'a remise, écrite de sa main, sur cette feuille, et je m'empresse de la faire parvenir à M. le Président de la Chambre, d'après le désir que lui et MM. les Questeurs m'ont

témoigné de la conserver dans leurs archives. Paris, 8 février 1821. Le marquis de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies de France. »

XIXe siècle. Papier. Une page. 180 sur 115 millim. Cartonné.

1503 (V, 5444). « Extraits des *Mémoires* inédits de madame de Genlis..., par M. de Bésaucèle, homme de lettres, ancien officier supérieur de la vieille armée. 1830. »

XIXe siècle. Papier. 50 pages. 280 sur 190 millim. Cartonné.

1504 (V, 5445). Lettre du général Moreau au général Lecourbe, lui apprenant une victoire de l'armée d'Italie, 8 floréal an VIII (28 avril 1800).

Autographe. — Papier à en-tête de l'armée du Rhin.

XVIIIe siècle. Papier. 2 pages. 232 sur 190 millim. Cartonné.

1505 (V, 5446). Fragment de critique littéraire, sur le génie littéraire des Espagnols.

Début : « Ce que nous avons dit de l'ode et du poème lyrique des Grecs... » — Fin : « ... prononcé dans leur ancienne tragédie. »

Dans l'angle gauche, en haut, on lit : « L. 2, ch. 2e, fo 4e. »

XIXe siècle. Papier. 2 pages. 232 sur 190 millim. Cartonné.

* (V, 5447) Juridiction criminelle des ecclésiastiques. Voyez plus haut, no 1130.

1506 (V, 5451). Recueil de documents originaux, relatifs à la Bourgogne. (1405-1642.)

1. Résiliation, par devant le notaire de l'official de Besançon du bail de douze ans consenti, le 17 février 1403, par Simon de Saint-Aubin, écuyer, sire de Conflandey et d'Amoncourt, à Jean Savain, fils de Jean Savain, bourgeois d'Auxonne, moyennant sept cent cinquante francs d'or, de tout ce qu'il possédait à Athée-lez-Auxonne, le Maignin et la Borde-dame-Nicole, près Champdivers. (17 mai 1403.)

2. Dernière partie d'un aveu et dénombrement de la dame de Chamarcennes. (18 janvier 1405.)

3. Vente par Vuillemin-Jean Guiot, d'Échevoz-la-Meline, à Jean de Salmo, licencié en lois et en décret, d'une vigne sise à Échevoz, moyen-

nant vingt francs, au coin de Bourgogne. (Vesoul, 10 mai 1467.)

4. Vente par Jean Voilard de Mailley, demeurant au Magnoray, à Simon Freslin, d'une pièce de terre, sise à Mailley, moyennant cinq francs, monnaie de Bourgogne. (Mailley, 16 mars 1573.)

5. Vente par Gérard Boyot le vieux et Gérard Boyot le jeune, de Villers, de deux pièces de pré, sises à Colombé, moyennant dix francs. (Vesoul, 28 décembre 1596.)

6. Vente par la dame du Châtelet à Nicolas Rissotte, de Chariez, d'une pièce de terre, sise à Chariez, moyennant trois francs, monnaie de Bourgogne, et vingt sous de vin. (Chariez et Frotey, 14 juillet 1642.)

XVe-XVIIe siècle. Parchemin. 6 feuillets. 280 sur 200 millim. Cartonné.

1507-1509 (V, 5467). Papiers de Joseph-Nicolas Delisle (1686-1768), membre de l'Académie des sciences et professeur d'astronomie au Collège de France, directeur de l'Observatoire de Saint-Pétersbourg.

1507. Tome I. — Correspondance de Delisle, relative à son départ de France, à son séjour en Russie et à son retour à Paris.

En tête, on trouve, en double exemplaire (minute, de la main de Delisle, et original, signé par Laurent Blumentrost, premier médecin de Pierre le Grand), l'énoncé des conditions stipulées par Delisle avant son départ pour la Russie, avec les réponses qui y sont faites.

1. *Lettres datées*. — 1. De Blumentrost à Delisle, 14 février 1721. — 2. Minute d'une lettre de Delisle à Blumentrost, 8 octobre 1722. — 3. De Blumentrost à Delisle, 2 mars 1723. — 4. D'Alexandre Golovine à Delisle, 10 mai 1723. — 5. Minute de la réponse de Delisle, 17 mai 1723. — 6. Minute d'une lettre de Delisle à A. Golovine, 31 mai 1723. — 7. Minute d'une lettre de Delisle à Blumentrost, 4 juin 1723. — 8. D'Alexandre Golovine à Delisle, 18 juin 1723. — 9. Minute de la réponse de Delisle, 30 juin 1723 — 10. D'Alexandre Golovine à Delisle, 16 juillet 1723.

11. D'Alexandre Golovine au même, 6 septembre 1723. — 12. D'Alexandre Golovine au même, 30 novembre 1723. — 13. De L. Blumentrost au même, 16 février 1724. — 14. Minute d'une lettre de Delisle à Blumentrost, 4 avril 1724. — 15. D'Alexandre Golovine à Delisle, 26 mai 1724. — 16. Minute d'une lettre de

Delisle à Blumentrost, 2 juin 1724. — 17. Minute d'une lettre de Delisle à Golovine, 4 juin 1724. — 18. D'Alexandre Golovine à Delisle, 4 août 1724. — 19. « Réponses aux offres de Sa Majesté Impériale, envoiées de Russie et communiquées par son ambassadeur extraordinaire, le prince Kurakin, le 12 décembre 1724 », minute de la main de Delisle. — 20. Minute d'une lettre de Delisle à Blumentrost, 11 décembre 1724. — 21. De Blumentrost à Delisle, 1724. — 22. De Blumentrost au même, 9 janvier 1725. — 23. De [Pierre Nikiforof, secrétaire du prince Kourakine,] à Delisle, 24 avril 1725. — 24. De Pierre Nikiforof au même, 2 juin 1725. — 25. Minute d'une lettre de Delisle à Nikiforof, 4 juin 1725. — 26. De Pierre Nikiforof au même, 23 juin 1725. — 27. Du chevalier de Ruyter de Raverschot, secrétaire du prince Kourakine, à Delisle, 29 juin 1725. — 28. Du chevalier de Ruyter au même, 7 juillet 1725. — 29. Lettre de change du prince Kourakine, pour Delisle, sur la maison Tourton-Burisch et Cie, à Paris (copie de la main de Delisle), 8 juillet 1725. — 30. Minute d'une lettre de Delisle [au chevalier de Ruyter], 25 juillet 1725. — 31. Du chevalier de Ruyter de Raverschot à Delisle, 26 juillet 1725.

32. Du chevalier de Ruyter au même, 13 août 1725. — 33. De Ruyter au même, 17 août 1725. — 34. Minute d'une lettre de Delisle au chevalier de Ruyter, 19 août 1725. — 35. Minute d'une lettre de Delisle au prince Kourakine, 19 septembre 1725. — 36. Minute d'une lettre de Delisle à Blumentrost, 17 février 1726. — 37. Minute d'une lettre de Delisle au prince Kourakine, 4 mai 1726. — 38. De Jean-Georges Leutmann, de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, à Delisle, 16 mars 1727. — 39. Minute d'une lettre de Delisle à Blumentrost, 1727. — 40. De Blumentrost à Delisle, 1727. — 41. Minute d'une lettre de Delisle à Golovine, 7 septembre 1728. — 42. De Chr.-Fr. Gross à Delisle, 23 juillet 1729. — 43. Minute d'une lettre de Delisle à Gross, 11 août 1729. — 44. De Gross à Delisle, 13 octobre 1729. — 45. Minute d'une lettre de Delisle à Gross, 1er décembre 1729. — 46. Autre, du 9 janvier 1730. — 47. De Gross à Delisle, 9 janvier 1730; y est joint un alphabet kalmouk. — 48. Minute d'une lettre de Delisle à Gross, 26 janvier 1730. — 49. De Gross à Delisle, 4 mars 1730; y est jointe une liste des « membres du Sénat nouveau que Sa Majesté a établi hier, 3 mars 1730, au

lieu du Haut Conseil ». — 50. Minute d'une lettre de Delisle à Gross, 3 avril 1730. — 51. De Krafft à Delisle, 17 juin 1731. — 52. De Gross au même, 18 février 1732. — 53. De Gross au même, 17 octobre 1732. — 54. De Gross au même, 17 octobre 1732. — 55. De Gross au même, 23 octobre 1732. — 56. De Gross au même, 16 janvier 1733. — 57. De Gross au même, 22 janvier 1733. — 58. De Gross au même, 13 février 1733. — 59. De Gross au même, 19 février 1733. — 60. De Gross au même, 27 février 1733. — 61. De Gross au même, 18 mars 1733. — 62. De Gross au même, 20 mars 1733. — 63. Minute d'une lettre de Delisle à Leutmann, 3 septembre 1733. — 64-69. De Gross à Delisle, 26 septembre 1733, 19 novembre 1733, 10 janvier 1734, 25 mars 1734, 10 juin 1734, 23 juin 1734. — 70. De C.-N. de Winscheim, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, au même, 6 octobre 1734. — 71. « Pro memoria » ou procès-verbal relatif à une balance examinée par une commission dont faisait partie Delisle, 11 juin 1735; y sont joints : 1° une démonstration à ce sujet, de l'écriture de Leutmann ; — 2° une note, de la main de Winsheim, sur ladite balance ; — 3° « Consideratio atque examen Academiae constructionis bilancis probatoriae majoris noviter inventae, per J.-G. Leutmann, Academiae scientiarum sodali (*sic*). » — 72. De Leutmann à Delisle, 20 juin 1735. — 73. Minute d'un certificat de Delisle concernant la balance citée plus haut, 19 juillet 1735. — 74. De Winsheim à Delisle, 22 février 1736. — 75. De Winsheim au même, 5 mars 1736. — 76. De Winsheim au même, 4 mai 1736. — 77. De Gross au même, 7 mai 1737. — 78. De Winsheim au même, 6 octobre 1737.

79. De Winsheim au même, 28 février 1738. — 80. De Gross au même, 12 mai 1738. — 81. Minute d'une lettre de Delisle à Gross, 28 juillet 1738. — 82. De Gross à Delisle, 12 août 1738. — 83. De Gross au même, 20 octobre 1738. — 84. De Gross au même, 24 octobre 1738. — 85. De Gross au même, 22 novembre 1738. — 86. De Gross au même, 3 décembre 1738. — 87. De Winsheim au même, 15 janvier 1739. — 88. De Gross au même, 26 février 1739. — 89. De Winsheim au même, 5 mars 1739. — 90. De Gross au même, 14 mars 1739. — 91. De Gross au même, 13 avril 1739. — 92. Billet de l'orientaliste Georges-Jacques Kehr au même, 1er juin 1739. — 93. Lettre de Kehr au même, 3 juin 1739. — 94. De Kehr au même, 4 juin 1739. — 95. De Kehr au même, 9 juin 1739.

— 96. De Kehr au même, 18 juin 1739. — 97. De Gross au même, 3 juillet 1739. — 98. Billet [de Gross] au même, 18 juillet 1739. — 99. Lettre de Winsheim au même, 18 juillet 1739. — 100. De Winsheim au même, 18 juillet 1739. — 101. Minute d'une lettre de Delisle à Gross, septembre 1739. — 102. De Kehr à Delisle, 3 décembre 1739. — 103. De Kehr au même, 17 décembre 1739. — 104. De Heinzelman au même, 16 janvier 1740. — 105. De Heinzelman au même, 20 janvier 1740. — 106. De Heinzelman au même, 29 janvier 1740. — 107. De Gross au même, 27 février 1740. — 108. De Winsheim au même, 29 janvier 1741. — 109. Billet [de Gross] au même, 25 mars 1741. — 110. De Kripounoff, secrétaire du prince Tcherkaski, au même, 3 mai 1742 ; y est jointe une traduction en français de la lettre russe de Kripounoff.

111. Du procureur général du Sénat, Nicolas Iourévitch Troubetskoï, au même, 25 mai 1742 (en russe). — 112. De Trauen au même, 19 août 1742. — 113. De Le Blond à madame Delisle, 11 décembre 1743. — 114. De Schumacher, premier bibliothécaire de la tzarine Élisabeth, à Delisle, 2 mai 1744. — 115. De Schumacher au même, 16 mai 1744. — 116. De Schumacher au même, 5 juin 1744. — 117. De Schumacher au même, 8 juin 1744. — 118. De Schumacher au même, 27 juillet 1744 ; y est joint un projet, en sept articles, relatif au départ de Delisle de l'Académie de Saint-Pétersbourg. — 119. De Somer au même, juillet 1744. — 120. De Schumacher au même, 31 août 1744. — 121. De Schumacher au même, 17 septembre 1744. — 122. De Schumacher au même, 5 février 1745. — 123. De Schumacher au même, 8 février 1745. — 124. De Schumacher au même, 13 février 1745. — 125. De Schumacher au même, 19 février 1745. — 126. De Schumacher au même, 22 juin 1745. — 127. De Schumacher au même, 26 mars 1746. — 128. De Schumacher au même, 8 avril 1746. — 129. De G. Scherer au même, 13 mai 1746 ; accompagnée d'une lettre du professeur Strube. — 130. De Schumacher à Delisle, 3 juin 1746. — 131. De Schumacher au même, 18 octobre 1746. — 132. De C. Rasoumotzki au même, « reçue le 16 janvier 1747 ». — 133. De Schumacher au même, 26 mars 1747.

134. De Noël Desnoyers à monsieur et madame Delisle, 29 mai 1747. — 135. De Noël Desnoyers aux mêmes, 30 mai 1747. — 136. De Noël Desnoyers aux mêmes, 7 juillet 1747. — 137. De

David-Christophe Rosbach à Delisle, 9 juillet 1747. — 138. De Kühn au même, 20 juillet 1747. — 139. De Christina Kirchin au même, 22 juillet 1747. — 140. De Wilhelm Korn au même (y sont jointes : 1° une note de Korn ; 2° une lettre de change du même), 25 juillet 1747. — 141. De Gottfried Rooth à Delisle, 26 juillet 1747. — 142. De Christina Kirchin au même, reçue le 27 juillet 1747. — 143. De Saint-Sauveur au même, 19 août 1747 ; y est jointe une « notte... d'une lettre négociée pour monsieur le professeur de l'Isle ». — 144. De Mayer au même, 8 septembre 1747.

145. De la maison Jean Noé d'Orville et fils, à Francfort, à mademoiselle Delisle, 12 septembre 1747. — 146. De Jean Noé d'Orville et fils à la même, 12 septembre 1747. — 147. « Suite de mes commissions », adressée par un anonyme à Delisle et à sa sœur, « reçue le 15 septembre 1747 »; y est jointe une découpure d'une gazette de Francfort-sur-le-Mein, relative au professeur de droit Jean-Jacob Schmauss. — 148. De Poussin à Delisle, 15 septembre 1747. — 149. De César Godeffroy, à Delisle, 18 septembre 1747. — 150. De Noël Desnoyers à monsieur et madame Delisle, 18 septembre 1747. — 151. De la marquise de Valory à Delisle, 23 septembre 1747. — 152. De Heinzelman à Delisle, 3 octobre 1747. — 153. De Noël Desnoyers à monsieur et madame Delisle, 31 octobre 1747. — 154. De Noël Desnoyers aux mêmes, 31 octobre 1747. — 155. De Millet à Delisle, son neveu, 3 novembre 1747. — 156. Du comte de La Barre à Delisle, 10 novembre 1747. — 157. Du docteur R. Sanchez au même, 14 novembre 1747. — 158. De Millet au même, 23 novembre 1747. — 159. De P. de Hondt, de La Haye, au même, 30 novembre 1747. — 160. De Poussin au même, 4 décembre 1747; y sont jointes : 1° une note de frais de transport de bagages de Delisle, signée de Lagau, à Hambourg, 27 novembre 1747 ; 2° une quittance de Lagau, frère du précédent, du 14 mars 1748. — 161. De P. de Hondt à Delisle, 5 décembre 1747. — 162. De Belley à Delisle, 7 décembre 1747. — 163. De Millet au même, 7 décembre 1747. — 164. Récit, en russe, avec traduction latine en regard, de l'incendie de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, du 16 décembre 1747; 18 décembre 1747. — 165. De B. Trédiakowski à Delisle, 24 décembre 1747. — 166. De J. de Gouge, de Bruxelles, au même, 12 janvier 1748. — 167. De Lagau, de Hambourg, au même, 15 janvier 1748. — 168. De Le Guay au même, 26 février 1748. — 169. De Heinzelman au même, « reçue le

7 mars 1748 ». — 170. De Le Guay au même, 11 mars 1748. — 171. Minute d'une lettre de Delisle à M. de Launay, commissaire de la marine à Rouen, 12 mars 1748. — 172. De Launay à Delisle, 15 mars 1748. — 173. De Launay au même, 25 mars 1748; y sont jointes : 1° une lettre d'envoi des bagages de Delisle, de Hambourg, 10 novembre 1747 ; 2° une note des frais de transport, de Rouen à Paris, avec reçu de Papillon, du 21 mars 1748. — 174. De Teploff à Sanchez ; y est jointe une analyse, par Delisle, d'un fragment de la réponse de Sanchez, 30 mars 1748. — 175. Minute d'une lettre de Delisle à de Launay, 18 avril 1748. — 176. De Launay à Delisle, 20 avril 1748 ; y est jointe une lettre de voiture, signée de Launay. — 177. De Caille, maître d'hôtel de l'ambassadeur de France à Stockholm, au même, 23 juillet 1748; y sont jointes : 1° une feuille de transport de deux caisses, de Stockholm au Havre, du 12 juillet 1748; 2° une lettre d'avis de Rocher à de La Bruyère, directeur des Domaines à Rouen, 24 août 1748 ; 3° une note des frais de transport des deux caisses, du Havre à Paris, avec reçu. — 178. De Heinzelman à Delisle, 17 août 1748. — 179. De Heinzelman à Delisle, « reçue le 31 aoust 1748 ». — 180. De Julien au même, 7 septembre 1748. — 181. De La Bruyère au même, 8 septembre 1748. — 182. De La Bruyère au même, avec un état de frais de transport des deux caisses ci-dessus mentionnées, 14 septembre 1748. — 183. De Mesnard au même, 15 septembre 1748. — 184. De La Bruyère au même, 3 octobre 1748. — 185. De Loise, au même, 25 octobre 1749.

II. *Lettres non datées.* — 1 à 3. De Beckenstein à Delisle. — 4 à 25. De Winsheim au même. — 26. Post-scriptum d'une lettre de Gross à Schumacher. — 27 à 37. De Gross à Delisle. — 38. Minute d'une lettre de Delisle à [Gross]. — 39 à 51. De Gross à Delisle. — 52 à 66. De Heinzelman au même. — 67 à 71. De Leutmann au même. — 72-73. De Mayer au même.

1508. Tome II. — Correspondance de Delisle (suite) : passeports et brevets ; lettres de famille et autres ; lettres du géographe Louis Delisle de La Croyère, frère du précédent.

I. Passeports et brevets. — 1. Passeport délivré par Louis XV à Delisle, Versailles, 20 août 1724. — 2. Passeport délivré par le prince Boris Kourakine, ambassadeur de Russie en France, à Delisle et à Vignon, son compagnon, Paris, 27 juillet 1725. — 3. Passe-

port délivré par Louis XV à Delisle, Fontainebleau, 30 septembre 1725. — 4. Brevet de Louis XV pour Delisle de La Croyère, lui permettant d'accompagner son frère en Russie et d'y séjourner quatre ans, 21 octobre 1725. — 5. Passeport délivré par Louis XV à Delisle de La Croyère, Fontainebleau, 23 octobre 1725. — 6. Lettre du prince Anikita Ivanovitch Repnine, adressée, sur l'ordre de Catherine Ire, à J.-N. Delisle, au sujet de sa nomination comme professeur d'astronomie à Saint-Pétersbourg, 9 février 1726 (en russe). — 7. Passeport délivré par Louis XV au sieur Deschiseaux et aux demoiselles Delisle et Delahaye, Versailles, 4 juillet 1726.

II. « Lettres de famille et différentes autres personnes. » — 1. Minute d'une lettre de Delisle à sa mère, 22 décembre 1725. — 2. Lettre de mademoiselle Delisle à ses frères, 3 février 1726. — 3 et 4. Minutes de deux lettres de Delisle à sa sœur, 12 mars et 27 mai 1726. — 5. Lettre de mademoiselle Delisle à son frère Joseph-Nicolas, 18 juillet 1726. — 6. De la même au même, 8 octobre 1726. — 7. Minute d'une lettre de Delisle à sa sœur, 13 novembre 1726. — 8. Lettre de mademoiselle Delisle à Delisle de La Croyère, son frère, [1726]. — 9. Minute d'une lettre des frères Delisle à leur sœur, 1er janvier 1727. — 10. Minute d'une lettre de J.-N. Delisle à sa sœur, « le 1er janvier 1727, peu de jours après ». — 11. Lettre de mademoiselle Delisle à son frère Joseph-Nicolas, 13 février 1727. — 12. De la même au même, 12 septembre 1727. — 13. De la même au même, 4 novembre 1727. — 14. Minute d'une lettre de Delisle à sa sœur, 15 novembre 1727. — 15. Lettre de mademoiselle Delisle au même, 24 janvier 1728. — 16. Minute d'une lettre de Delisle à sa sœur, 23 mars 1728. — 17. Lettre de mademoiselle Delisle au même, 7 mai 1728. — 18. De Danty d'Isnard au même, 15 janvier 1729. — 19. De mademoiselle Delisle au même, 17 janvier 1729. — 20 et 21. Minutes de deux lettres de Delisle à sa sœur, 25 et 28 mai 1729. — 22. De Des Places à Delisle, avec un post-scriptum, de l'écriture de mademoiselle Delisle, 20 juillet 1729; y est jointe une note sur la procédure à suivre par les frères Delisle pour obtenir un certificat de vie. — 23. « Coppie d'une lettre de M. l'abbé Le Camus à M. Delisle, juillet 1729. » — 24. Lettre de mademoiselle Delisle au même, 9 décembre 1729. — 25. Minute d'une lettre de Delisle à sa sœur, 3 janvier 1730. — 26. Lettre de mademoiselle Delisle à son frère, 6 février 1730. — 27. De la même au même, 14 février 1730. — 28. De

Christian Goldbach au mathématicien Doppelmayer, à Nuremberg; Moscou, 23 février 1730. — 29. De mademoiselle Delisle à son frère, 12 mai 1730. — 30. Minute d'une lettre de Delisle à sa sœur, 25 juin 1730. — 31. Lettre de mademoiselle Delisle au même, 21 août 1730; y est joint un billet « duplicata » de Danty d'Isnard au même. — 32 et 33. Minutes de deux lettres de Delisle à sa sœur, 13 novembre 1730 et janvier 1731. — 34. Lettre de mademoiselle Delisle à son frère, « reçue le 22 mars 1731 ». — 35. Minute d'une lettre de Delisle à sa sœur, 26 août 1731. — 36. Lettre de mademoiselle Delisle à son frère, 17 septembre 1731. — 37. De Jacques Cautet au même, 2 novembre 1731. — 38. De J. Sevestre au même, 20 octobre 1733. — 39. De mademoiselle Delisle au même, 17 mai 1735. — 40. De J. Cautet au même, 1er septembre 1735. — 41. De mademoiselle Delisle au même, « reçue le 23 juillet 1746 ». A la fin de la lettre se trouve un billet de madame de Ricard au même; y est jointe une liste de « livres à faire venir de Paris ». — 42. De mademoiselle Delisle au même, 22 juillet 1746. — 43. De la même au même, 16 septembre 1746. — 44 - 46. Fragments de diverses minutes de lettres de Delisle.

III. « Lettres de mon frère de La Croyère dans son premier voyage au gouvernement d'Archangel, pendant les années 1727, 1728 et 1729, avec les copies des lettres que je lui ai écrit en mesme temps, etc. — Mon frère est parti pour ce voyage au courant d'avril 1727 (anc. style) et a été de retour le 26 février 1730 (n. st.). » — 1. « Route de Saint-Pétersbourg à Arkangel », de la main de Delisle de La Croyère. — 2. « Copie de la commission [signée Blumentrost] de mon frère », 28 mars 1727. — 3. De Delisle de La Croyère à son frère, 15 avril 1727. — 4. De Delisle de La Croyère au même, 22 mai 1727; y est joint un « duplicata de la lettre écrite par la poste, le 11 may, remise à un courrier le 27 dudit mois ». — 5 et 6. De Delisle de La Croyère au même, 27 mai et [mai] 1727. — 7. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, de La Croyère, 8 juillet 1727. — 8. De Delisle de La Croyère à son frère, 12 juillet 1727; avec un billet du même au même, de la même date. — 9. De Pierre Brunaty au même, juillet 1727. — 10 et 11. Minutes de deux lettres de Delisle à son frère, de La Croyère, 18 et 25 décembre 1727. — 12. Billet de Delisle de La Croyère à son frère, 21 janvier 1728.

13. Lettre du même au même, 24 janvier 1728. — 14. Lettre du

même au même, 27 janvier 1728. — 15. « Copie de la lettre que m'écrit mon frère, sous l'enveloppe de M. Schumacher (j'ay laissé cette lettre entre les mains de M. Schumacher) », 27 janvier 1728. — 16 et 17. Minutes de deux lettres de Delisle à son frère, de La Croyère, 1[er] et 23 février 1728. — 18 et 19. Deux lettres de Delisle de La Croyère à son frère, 3 mars 1728. — 20 et 21. Deux lettres du même au même, 10 mars 1728. — 22. Du même au même, 24 mars 1728 ; y est jointe une note sur les aurores boréales. — 23. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 2 avril 1728. — 24. Minute, de la main de Delisle, d'une lettre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, envoyant Delisle de La Croyère dans le gouvernement de Kazan ; au dos est collé un billet de la main de Delisle de La Croyère. — 25 et 26. Deux lettres de Delisle de La Croyère à son frère, 30 avril 1728. — 27. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, de La Croyère, 24 mai 1728. — 28. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 4 mai 1728. — 29. Du même au même, 12 juin 1728. — 30. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, de La Croyère, 28 juin 1728. — 31. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 5 décembre 1728. — 32. De P. Brunaty au même, 6 décembre 1728. — 33. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, de La Croyère, 2 janvier 1729. — 34. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 23 janvier 1729. — 35. Du même au même, 8 avril 1729. — 36. Billet de Delisle à Schumacher, 13 avril 1729 ; au bas se trouve une courte réponse de Schumacher. — 37. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 9 mai 1729. — 38. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 29 août 1729.

IV. « Lettres de mon frère de La Croyère dans son voyage de Sibérie, pour lequel il est parti de Pétersbourg le 8 aoust 1733 (anc. style), jusqu'à la dernière lettre, écrite du port de Saint-Pierre-et-Paul, au Kamtchatka, le 21 avril 1741, avec les copies des lettres que je lui ai écrit en mesme temps. » — 1. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 6 octobre 1735. — 2. Du même au même, 25 novembre 1733. — 3. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 3 février 1734. — 4 et 5. Deux lettres de Delisle de La Croyère à son frère, 16 mai 1734. — 6. « Traduction d'une partie de la lettre de M. Gmelin à M. Krafft, de Tobolsk, le 25 mars 1734 ; — traduction d'une partie de la lettre de M. Müller à M. Krafft, de Tolbosk, mars 1734 ; — Extrait d'une autre lettre de M. Müller au Pré-

sident, de Tobolsk, le 20 may 1734. » — 7. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 22 juin 1734. — 8. Du même au même, « reçue le 24 juillet 1734 ». — 9. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 12 août 1734. — 10. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 28 septembre 1734. — 11. Du même au même, 8 novembre 1734. — 12. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, « seconde lettre; à la fin de l'année 1734 »; avec une addition du 10 janvier 1735. — 13. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 6 février 1735.

14. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 29 avril 1735. — 15. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 20 décembre 1735. — 16. Du même au même, « au mois de décembre 1735 ». — 17. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 25 janvier 1736. — 18. Du même au même, 3 février 1736. — 19. Billet de Delisle de La Croyère à son frère, « reçue le 15 avril 1736 ». Au dos, Delisle a écrit cette note : « Ce billet de mon frère a été inséré dans une lettre qu'il a écrit à M. Winshein, d'Irkoutsk, au mois de décembre 1735. » — 20. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 19 avril 1736; cette lettre, qui a 61 pages, a été finie le 9 juillet 1736; elle est suivie de la minute d'une lettre du 12 septembre 1736. — 21. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 15 juin 1736. — 22. Du même au même, 2 août 1736. — 23. Du même au même, 19 janvier 1737 (y est jointe une liste de divers achats à faire). — 24. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 27 juin 1737. — 25. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 29 août 1737; avec un post-scriptum. — 26. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 15 janvier 1738. — 27. Autre, 14 mars 1738. — 28. Autre, 23 juin 1738. — 29. Autre, 13 octobre 1739. Suit la lettre elle-même de Delisle à son frère, avec cette note : « Cette lettre m'a été renvoiée par M. Fischer. Je l'ay reçue au retour de M. Heidenreicht. » — 30. Lettre de Delisle de La Croyère à son frère, 29 novembre 1739. — 31. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 6 avril 1740. — 32 et 33. Deux lettres de Delisle de La Croyère à son frère, 2 mai 1741. — 34. Minute d'une lettre de Delisle à son frère, 3 février 1742.

1509. Tome III. — Différents mémoires de J.-N. Delisle et papiers divers de Delisle de La Croyère.

I. « Différens mémoires sur l'Académie des sciences de Pétersbourg, sans ordre ni sans datte. » — 1. « Des professeurs de l'Académie,

de leur nombre, qualitez, fonctions, devoirs, gages et autres prérogatives. » — 2-36. Notices sur les membres de l'Académie, par ordre alphabétique : Jean Amman, — Théophile-Siegfried Bayer, — Jean-Simon Beckenstein, — Daniel Bernouilli, — Nicolas Bernouilli, — George-Bernard Bulfinger, — Michel Burger, — Jean-Chrétien Buxbaum, — Léonard Euler, — Jean-Georges Gmelin, — Chrétien Goldbach, — Frédéric-Christophe Gross, — Godefroy Heinsius, — Jacques Herman, — Gottlob-Frédéric-Guillaume Jucker, — Jean-Pierre Kohl, — Jean-Albert, baron de Korff, chambellan de la tzarine Anne, — George-Wolfgang Krafft, — Pierre-Louis Le Roy, — Jean Leutman, — Jean-Georges-Christophe Libertus, — Joseph-Nicolas Delisle, — Louis Delisle de La Croyère, — Jean-George Lotter, — Frédéric-Christophe Maier, — Christian Martini, — Gerhard-Frédéric Müller, — George-Guillaume Richmann, — Jean-George Siegesbeck, — Jacques Stahelin, — Frédéric-Henri Strube, — Jean-George Du Vernoi, — Josias Westbrecht, — Jean-Christian Wilde, — Chrétien-Nicolas de Winsheim. — 37. « État des membres de l'Académie de Pétersbourg après mon départ de Russie, envoié à M. de La Marche par M. Kratzenstein. » — 38. Mémoire de Delisle à l'impératrice de Russie. — 39. « Représentation au Comptoir du Sénat. » — 40. « Mémoires pour l'état de l'Académie. » — 41. « État de l'Académie des sciences. Comme il doit être observé à l'avenir. » — 42. Notes sur l'histoire de l'Académie. — 43. « Tems que les professeurs de l'Académie ont été payez. » — 44. « Lettre de M. Delisle au prince Tschekaskoï, sur l'abus du nouvel état pour l'Académie par M. de Korff, lequel est onéreux, etc., et sur la nécessité d'examiner l'Académie, etc. — Je n'ay pas marqué la datte de cette lettre; elle est, je crois, des années 1736-37 ou 1738. » — 45. « Mémoire abrégé pour l'Académie des sciences établie à Pétersbourg ; » en double état, minute et copie. — 46. « Mémoire pour l'Académie des sciences de Pétersbourg. » — 47. « Factum pour l'Académie des sciences établie à Pétersbourg, contre ceux qui en ont eu la direction jusqu'ici. A Sa Majesté Impériale. » — 48. « De la véritable cause des désordres de l'Académie et les plaintes et représentations que les professeurs ont fait à cet égard. » — 49. « Réponse à l'ordre de la commission envoié aux professeurs, le 31 décembre 1742. »

II. Notes et papiers divers de Louis Delisle de La Croyère. — 1. Observations thermométriques et barométriques, s. d. — 2. « Lati-

tudes. » — 3. « Latitudes terrestres observées. » (Nombreuses notes, sans ordre et parfois informes.) — 4-6. Trois fragments de lettres de Delisle de La Croyère. — 7. Note du même, sur son prochain voyage au Kamschatka. — 8. « Livres, instrumens et matériaux nécessaires pour le travail » (le début manque). — 9. « État général de tout ce que j'ay pour le travail, appartenant à Sa Majesté; » en double état, le premier qui est la minute de Delisle de La Croyère, le second, incomplet, qu'il envoya d'Irkoutsk en décembre 1735. — 10. « Mémoire des principaux instrumens nécessaires pour les observations astronomiques et physiques qui sont à faire dans l'expédition de M. le capitaine commandeur Beerings. » — 11. « État des instrumens fournis pour la nouvelle expédition du Kamchat en 1732 et 1733. » — 12. « Copie [de la main de Delisle de La Croyère] de la permission receue de la Cour de France, du 19 juillet 1732. » — 13. « Copie [de la main de Delisle de La Croyère] de l'ordre du Sénat au sujet de l'expédition du Camchatka, » 19 juin 1732. — 14-16. Trois mandements de la tzarine Anne au sujet de l'expédition au Kamchatka, 13 janvier, 22 mars et 5 mai 1733. — 17. Note astronomique : « Les cercles verticaux ». — 18. « Observationes inclinationis acus magneticæ in variis stationum locis expeditionis Kamstchatkienis (*sic*) habitae. » (Nombreuses notes assez confuses.) — 19. Fragments du journal de route de Delisle de La Croyère. — 20. Diverses observations astronomiques, faites par les frères Delisle. — 21. « Positiones locorum ex mappa generali Siberiæ D. Kirill. » — 22. « Observation pour les longitudes. » — 23. Lettre autographe de Behring à Delisle de La Croyère, 13 mai 1735. — 24. « Déclinaison de l'aiguille aimantée, observée en différents lieux. » — 25. Minutes de diverses lettres de Delisle de La Croyère au baron de Korff. L'une d'elles est datée du 18 août 1737; à la fin d'une autre, on trouve le début d'un brouillon de lettre à J.-N. Delisle. — 26. Copie de différentes lettres de Delisle de La Croyère à sa femme.

Les papiers contenus dans ces trois volumes, avec ceux compris ci-après sous le n° 1538, paragr. 3, forment le complément des papiers de Nicolas Delisle conservés au Dépôt d'hydrographie de la Marine, à l'Observatoire de Paris et à la Bibliothèque nationale. (Voy. G. Bigourdan, *Inventaire général et sommaire des manuscrits de la bibliothèque de l'Observatoire de Paris*, publié en appendice aux *Annales de l'Observatoire de Paris*, t. XXI, fol. 15.)

XVIII[e] siècle. Papier 388, 306 et 236 feuillets. 240 sur 190 millim. Cartonné.

1510 (V, 5560). Pentateuque, en hébreu, sans points voyelles ni accents, ayant servi de rouleau d'office.

Quelques ratures, dont aucune m'empêche la lecture du texte. — (Notice de M. Moïse Schwab.)

XVI[e] siècle. Parchemin. 18 mètres 25 centimètres de longueur sur 27 centimètres de hauteur. Rouleau monté sur deux baguettes en bois tourné, avec poignées et gardes.

1511 (X, 186). « Prix du froment dans les trente-deux généralités et la ville de Paris, de 1756 à 1790, d'après les rapports des intendants ; » par Ferdinand Bonnange, chef de bureau en retraite au ministère de l'Agriculture, d'après un « tableau manuscrit, conservé à la bibliothèque de l'École nationale des Ponts et chaussées, dressé d'après les renseignements fournis au Contrôleur général par les intendants du royaume. »

XIX[e] siècle. Papier. 35 pages. 605 sur 415 millim. Cartonné.

1512 (X, 187). « Prix du froment de quatre-vingt-un départements pour les neuf premiers mois de l'année 1793, d'après un tableau manuscrit de l'époque, dressé au ministère de l'Intérieur et conservé au ministère de l'Agriculture » ; par Ferdinand Bonnange, chef de bureau en retraite au ministère de l'Agriculture.

XIX[e] siècle. Papier. 5 feuilles. 605 sur 415 millim. Cartonné.

1513 (X, 192). Adresse de félicitations envoyée à la Chambre des députés par la ville de Belfast, 31 août 1830.

Signatures autographes : « Stephen May, chairman; William Tennent, secretary. » — « Signed by order and on behalf of the inhabitants of Belfast. »

XIX[e] siècle. Parchemin. Feuille roulée autour d'une baguette et mesurant 530 sur 422 millimètres.

1514 (Y, 99). 1. Études comparatives des dépenses budgétaires de l'Instruction publique, des Cultes et de la Liste civile depuis le commencement du siècle. — 2. Étude sur le Concordat (deux feuilles :

1° 1802. Archevêchés et évêchés créés par le Concordat; — 2° 1887 Archevêchés et évêchés concordataires et non concordataires).

Cinq cartes et plans, dressés par Ferdinand Bonnange en octobre 1886.

XIX[e] siècle. Papier. Cinq feuilles, de 630 sur 450 millim., collées sur toile grise et conservées dans un rouleau de carton.

1515 (Y, 120). *Codex Borbonicus.* Tonalamatl, ou calendrier religieux et divinatoire mexicain.

Les dix-huit premières pages contiennent le Tonalamatl proprement dit, les autres renferment des moyens d'interpréter les oracles rendus.

Nombreux dessins et peintures. — Les deux premières pages manquent et le volume est incomplet de la fin.

Ce manuscrit a été publié en fac-similé, sous les auspices du duc de Loubat et de M. le général-président Porfirio Diaz, avec ce titre : *Codex Borbonicus*, manuscrit mexicain de la bibliothèque du Palais-Bourbon (livre divinatoire et rituel figuré), publié en fac-similé, par E.-T. Hamy. Paris, Leroux, 1899, gr. in-4°.

Voir *Descripcion, historia y exposicion del codice pictorio de los antiquos nâuos que se conserva en la Biblioteca de la Camera de deputatos de Paris*, por Francisco del Paso y Troncoso. Florencia, 1899, gr. in-8°, et Léon Lejeal, *Les antiquités mexicaines (Mexique, Yucatan, Amérique du Sud)*. Paris, 1902, in-8°, p. 22 (n° 72) ; (*Bibliothèque de bibliographies critiques, publiée par la Société des Études historiques*).

XVI[e] siècle. Longue feuille de papier d'agave, pliée en paravent, formant 36 feuillets. 390 sur 400 millim. Enfermé dans une layette de bois à dos de cuir brun, portant ce titre « Manusc. atzèque ou peint. méxic. »

1516 (Y, 185). Recueil de pièces sur différentes corporations de Paris, les tourneurs de Bordeaux, les imprimeurs de Lyon, les verreries d'Orléans. (1578-1750.)

1 (fol. 1). Statuts des maîtres bourreliers de Paris, enregistrés au Parlement le 17 septembre 1578. 20 articles. — Original, 4 feuillets parchemin.

2 (fol. 5). « Statuts et ordonnances qui doivent estre observées par tous les maistres tonneliers et deschargeurs de vins de cette ville et faux-bourgs de Paris, travaillants sur les ports de ladite ville. » 15 octobre 1628. 21 articles. — Placard, parchemin.

3 (fol. 6). Confirmation des statuts et privilèges des tireurs d'or et d'argent de Paris, contenus en deux cahiers jadis attachés au présent acte, et qui ont disparu (Paris, mars 1654). — Original, parchemin.

4 (fol. 7). Homologation des nouveaux statuts, en vingt articles, des papetiers et cartonniers de Paris (Toulouse, décembre 1659). Les pièces annexes ont disparu. — Original, parchemin.

5 (fol. 8). Confirmation des statuts des fileurs d'or et d'argent, tissutiers, rubanniers, frangers et ouvriers en draps d'or, d'argent et de soies de Paris, lesdits statuts analysés dans l'acte. (Versailles, novembre 1672.) Les pièces annexes ont disparu. — Original, parchemin.

6 (fol. 9). Confirmation des statuts des maîtres de jeux de paume et faiseurs de balles et raquettes de Paris, avec réduction des jurés de quatre à deux, en raison de la diminution des membres de la corporation, et autorisation pour ceux-ci d'avoir un billard. (Saint-Germain-en-Laye, novembre 1676.) — Original, parchemin.

7 (fol. 10). Confirmation des statuts, en vingt articles, des doreurs sur cuir et éventaillistes de Paris, récemment constitués en communauté; lesdits articles en un cahier parchemin, primitivement annexés à l'acte, ont disparu. (Saint-Germain-en-Laye, février 1678.) — Original, parchemin.

8 (fol. 11). Confirmation des statuts des mégissiers de Paris. (Fontainebleau, octobre 1695.) — Original, parchemin.

9 (fol. 12). Confirmation des arrêt du Parlement du 15 février et arrêt du Conseil du 23 février 1714, portant union de la communauté des bonnetiers au tricot des faubourgs de Paris à la communauté des bonnetiers de Paris. (Paris, 26 avril 1716.) L'extrait de l'arrêt du Conseil, primitivement annexé, a disparu. — Original, parchemin.

10 (fol. 13). Confirmation d'une délibération, en date du 17 juin 1721, primitivement annexée à l'acte, des tissutiers de Paris, interdisant, conformément à l'article 30 des statuts, de faire des rubans faux autrement que sur fil et de mêler l'or et l'argent faux avec la soie. (Paris, décembre 1721.) — Original, parchemin.

11 (fol. 14). Confirmation des statuts des papetiers et cartonniers de Paris et des lettres patentes rapportées plus haut, art. 4. (Versailles, mai 1723.) Les pièces annexes ont disparu. — Original, parchemin.

12 (fol. 15). Confirmation de deux arrêts du Conseil, en date du 2 septembre précédent, accordant aux limonadiers de Paris le privilège exclusif de la vente des liqueurs composées d'eau-de-vie et d'esprit de vin et des fruits confits à l'eau-de-vie, les épiciers et apothicaires ayant le droit de vendre de l'eau-de-vie, les placiers, colporteurs et vendeurs à petites mesures ayant la faculté de vendre de l'eau-de-vie et des cerises et noix confites, à la distance de dix maisons de tout établissement de limonadier, apothicaire ou épicier. (Fontainebleau, 7 novembre 1727.) Les pièces annexes ont disparu. — Original, parchemin.

13 (fol. 16). Approbation de la constitution en communauté des parcheminiers de Paris et homologation de leurs statuts, en 22 articles, primitivement annexés à l'acte et qui ont disparu. (Versailles, mars 1728.) — Original, parchemin.

14 (fol. 17). Homologation des nouveaux statuts, en dix-sept articles, primitivement annexés à l'acte et qui ont disparu, des tanneurs et hongroyeurs de Paris. (Versailles, décembre 1734.) — Original, parchemin.

15 (fol. 18). Constitution en communauté des tailleurs, ciseleurs et graveurs sur bijoux, or, argent et autres métaux de Paris et homologation de leurs statuts, en vingt-huit articles, primitivement annexés à l'acte et qui ont disparu. (Fontainebleau, octobre 1737.) — Original parchemin.

16 (fol. 19). Homologation des nouveaux statuts, en vingt-deux articles, primitivement annexés à l'acte et qui ont disparu, des paveurs de Paris. (Versailles, avril 1741.) — Original, parchemin.

17 (fol. 20). Homologation des nouveaux statuts, en cent six articles, des menuisiers et ébénistes de Paris ; lesdits statuts, primitivement annexés à l'acte, ont disparu. (Versailles, mars 1744.) — Original, parchemin.

18 (fol. 21). Homologation des nouveaux statuts, en trente-neuf articles, primitivement annexés à l'acte et qui ont disparu, des amidonniers et cretonniers de Paris. (Versailles, mars 1744.) — Original, parchemin.

19 (fol. 22). Homologation des nouveaux statuts, en cinquante-sept articles, des fourbisseurs de Paris; lesdits statuts, jadis annexés à l'acte, ont disparu. (Metz, septembre 1744.) — Original, parchemin.

20 (fol. 23). Homologation des nouveaux statuts, en quarante-sept articles, primitivement annexés à l'acte et qui ont disparu, des boursiers, colletiers, calottiers, culottiers, caleçonniers, etc., de Paris. (Versailles, avril 1750.) — Original, parchemin.

21 (fol. 24). Homologation des nouveaux statuts, en trente-cinq articles, des tourneurs et tabletiers en bois, ébène, ivoire et corne de Bordeaux. Les pièces annexes ont disparu. (Paris, avril 1717.) — Original, parchemin.

22 (fol. 25). Arrêt du parlement de Paris portant règlement pour les imprimeurs de Lyon. (14 août 1655.) — Expédition, 6 feuillets, parchemin.

23 (fol. 35). *a*) Privilège accordé par le duc d'Orléans à Bernard Perrot, gentilhomme verrier, pour la vente dans le duché d'Orléans des produits de la manufacture qu'il a été autorisé à établir à Orléans, « pour y mettre en pratique plusieurs secretz, dont il a la connoissance, pour faire non seulement toutes sortes d'ouvrages de cristal dans la perfection, mais mesme pour teindre le verre intérieurement et dans sa substance, en couleur rouge et autre transparente, comme aussy pour faire un très riche émail de toutes couleurs et figures, qui peut estre appliqué sur le cuivre et sur toute autre matière... », et ce en vertu d'un privilège royal et d'un privilège à lui accordé par son oncle, Jean Castelan, maître de la verrerie de Nevers. (28 septembre 1671.) — Original, parchemin.

b) Confirmation, pour vingt ans, du précédent privilège, à l'occasion des prétentions de Paul Massolay de La Mothe, invoquant de prétendus droits à lui conférés par l'entrepreneur de la manufacture des glaces du faubourg Saint-Antoine à Paris. (Paris, 3 novembre 1671.) — Original, parchemin.

c) Prolongation du privilège de Bernard Perrot pour une durée de vingt ans : «... il a trouvé le moyen, inconnu jusques à présent, de couler le cristal en tables, comme l'on fait les métaux, de rendre lesd. tables creuses à la manière des camayeux, d'y représenter des portraits, d'y graver des lettres et toutes autres figures, et pareillement d'y faire toutes sortes de bas reliefs, corniches, moulures et autres ornemens quelconques... » (Saint-Cloud, 18 juillet 1690.) — Original, parchemin.

d) Confirmation par le duc d'Orléans du privilège précédent, dont une période de huit années reste encore à courir. (Paris, 15 juillet 1702.) — Original, parchemin.

XVIe et XVIIIe siècles. Parchemin. 38 feuillets. 470 sur 250 millim. Cartonné.

1517 (Z, 438). « Le Devin de village, intermède », par Jean-Jacques Rousseau.

Partition autographe, avec de nombreuses corrections, et des suppressions au crayon brun. Voy. A. Badin, *Les manuscrits de J.-J. Rousseau de la Chambre des députés,* article de la *Nouvelle Revue,* du 25 novembre 1888, d'après la note manuscrite de M. Morin, cataloguée plus haut sous le nº 1441.

On trouve la griffe du violoniste Francœur, apposée aux pages 1, 19, 35 et 50.

En tête du volume, ont été joints : 1º une découpure du « Feuilleton du *Journal des Débats* du lundi 9 vendémiaire an XIII » ; — 2º une lettre du violoniste Francœur [au musicien Clos?], du 21 floréal an X ; — 3º un « avertissement » du musicien Clos sur l'opéra de Rousseau.

On lit en tête du manuscrit (écriture de Clos, à qui il appartint) : « Le présent manuscrit, paroles et musique, est de la main de J.-J. Rousseau ; il est aussi la partition sur laquelle cet intermède a été représenté sur le théâtre de la Cour, à Fontainebleau, en 1752. »

XVIIIe siècle. Papier. 16 et 54 pages (la page 41 est double, et on y a intercalé la musique de deux rigaudons, 2 pages ; entre les pages 45 et 48, on a intercalé la musique de la « Pantomime », 3 pages). 380 sur 260 millim. Demi-rel. maroquin rouge.

1518 (Z, 439). Arrêté du Conseil exécutif provisoire, enjoignant à Lafayette de remettre à Dumouriez le commandement de l'armée du Nord, 17 août 1792.

Extrait original du registre des délibérations, avec les signatures autographes de Roland, Clavière, Danton, Monge et Le Brun, et celles de Lagarde, secrétaire général, et Grouvelle, secrétaire du conseil.

Avec deux portraits gravés de Danton, l'un par Sandoz, d'après F. Bonneville, l'autre par Flameng, d'après Sandoz. — En tête, ex-libris gravé d'Alfred Bovet. — Nº 336 du catalogue de la vente Bovet.

XVIIIe siècle. Papier. 3 feuillets. 315 sur 200 millim. Cart. parchemin vert.

1519 (Z, 440). « Extrait du procès-verbal de l'Assemblée natio-

nale, du 10 août 1792, l'an quatrième de la Liberté », suspendant Louis XVI.

Original, signé par Le Cointe-Puyraveau, secrétaire, et scellé.

En tête, ex-libris gravé d'Alfred Bovet. — N° 315 du catalogue de la vente Bovet.

XVIIIe siècle. Papier. Un feuillet. 315 sur 205 millim. Cart. parchemin vert.

1520 (Z, 441). « Armée de Sambre-et-Meuse. Rapport fait au général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse des moyens que j'ai employés pour faire vivre les troupes qui sont sous mes ordres, depuis le 23 brumaire an V jusqu'à ce jour... Fait au quartier-général, à Giessen, le 18 fructidor an 5me de la République française. Le général de division, Championnet. »

Autographe. — En tête, un ex-libris gravé d'Alfred Bovet et un portrait lithographié de Championnet. — N° 347 du catalogue de la vente Bovet.

XVIIIe siècle. Papier. 8 feuillets. 370 sur 220 millim. Cart. parchemin vert.

1521 (Z, 478). OEuvres de Joseph-François Tixa.

1. — « Quelques réflexions sur la composition du système métrique décimal, avec projet d'un nouveau système décimal, tant pour la partie des poids et mesures que pour la partie monétaire, ... par Joseph-François Tixa, ancien procureur près le ci-devant Conseil souverain du Roussillon, ancien avoué près le tribunal de district à Céret, département des Pyrénées-Orientales, et successivement auprès du tribunal de première instance du deuxième arrondissement du même département, audit Céret. 1832. »

2. — « Quelle est la situation actuelle de la société française ? », par le même. (1832.)

3. — « Le funeste réveil, ou les dix tableaux du salon de mon hôte », par le même, « émigré de 1793 ».

XIXe siècle. Papier. 104 feuillets. 355 sur 230 millim. Cartonné.

1522 (Z, 479). Opuscules divers.

1 (p. 1). « Mémoire sur les améliorations à faire au sort des employés de l'administration des Ponts et chaussées, adressé à la

Chambre des députés, par T. F. Legrand. » Juillet 1831. — A la fin, la signature autographe de Legrand.

2 (p. 11). « Le principe de vie et le mécanisme des maladies dévoilés par le choléra-morbus, par P.-A. Surun, médecin-adjoint faisant fonctions de médecin en chef à l'hôpital militaire de Nancy. » — Sur le feuillet de garde du début, on lit, écrit de la main de Surun : « Offert à la Chambre des députés par l'auteur, Surun. »

3 (p. 42). « OEuvres civiques de M. Dejean, lieutenant-colonel en retraite, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, dans le cours de la Révolution. » Onze poésies. — Dans l'angle droit de la première page, en haut, on lit : « Hommage à la Chambre. » — Les additions qu'on trouve aux pages 1, 13, 17 et 19, semblent de la main de l'auteur.

4 (p. 64). Projet d'organisation de la pairie, par J. Schirmer, négociant. Wittenheim, près Benfeld (Bas-Rhin), le 4 août 1831. Autographe. — En tête, un hommage à la Chambre des députés.

XIXe siècle. Papier. 70 pages. 340 sur 220 millim. Cartonné.

1523-1528 (Z, 487). Extraits des registres du Parlement. (12 novembre 1767-24 janvier 1771.)

1523. Tome I. 12 novembre 1767-28 mars 1768. — On lit sur le premier feuillet : « Vu, bon à porter au bureau. — Fait. » — 492 feuillets. — Demi-rel. maroquin rouge.

1524. Tome II. 13 avril-24 octobre 1768. — Fol. 493-905. Demi-rel. maroquin rouge.

1525. Tome III. 12 novembre 1768-4 septembre 1769. — 592 feuillets. Cartonné.

1526. Tome IV. 12 novembre 1769-9 avril 1770. — 339 feuillets. Cartonné.

1527. Tome V. Avant le 30 avril 1770-6 septembre 1770. — 420 feuillets ; manque le premier feuillet. Cartonné.

1528. Tome VI. 12 novembre 1770-24 janvier 1771. — Ce volume, laissé inachevé, se termine par un récit du coup d'état Maupeou, relatif surtout à l'attitude de Gilbert, greffier en chef, qui, par deux fois, refusa de continuer à remplir sa charge et fut exilé à Bressuire. — 104 feuillets. Cartonné.

XVIIIe siècle. Papier. 328 sur 220 millim. Demi-rel. et cartonné.

1529-1530 (Z, 488). Études sur la période mérovingienne et carolingienne, d'après les conciles, les capitulaires, les lois barbares, les chroniqueurs.

Les études, numérotées 1-697, sont rangées dans l'ordre de ces numéros. Voir plus haut, n° 1470.

1529. Tome I. — Nos 1-350.

1530. Tome II. — Nos 351-697.

XVIIIe siècle. Papier. 427 et 390 feuillets. 330 sur 220 millim. Demi-rel.

1531-1532 (Z, 488 *bis*). Les mêmes études rangées méthodiquement.

1531. Tome I. Lois fondamentales, lois économiques, milice, police, religion.

1532. Tome II. Commerce, finance, justice.

XVIIIe siècle. Papier. 380 et 374 feuillets. 330 sur 220 millim Cartonné.

1533-1534 (Z, 489). Recueil méthodique sur les officiers du Parlement et les gens du Roi.

On renvoie à la minute de la table des matières, partie principale, (nos 802-884) et aux registres d'extraits, désignés par leur numéro dans chaque série (nos 473-179).

XVIIIe siècle. Papier. 391 et 326 feuillets. 380 sur 210 millim. Cartonné.

1535 (Z, 490). « Premier registre de la Chambre du conseil du Châtelet de Paris, pour les assemblées et délibérations sur les affaires de la compagnie, commencé le 15 janvier 1745 et fini le 11 janvier 1752. »

Suivi d'une table chronologique et d'une table alphabétique des matières. — P. 288. « Collationné par nous, Étienne Quillet, conseiller au Châtelet de Paris et commissaire aux registres, sur le registre servant de minutte, à nous communiqué et depuis remis au greffier, dépositaire d'icelui, ce quatorze décembre 1752. Signé : Quillet. »

XVIIIe siècle. Papier. 372 pages. 380 sur 260 millim. Cartonné.

1536 (Z, 491). « Journal du Châtelet de Paris, depuis [le 29 novembre] 1649 jusqu'en 1669 [21 novembre], tenu par M. Émery, conseiller audit Châtelet. »

On lit à la fin : « Pour copie conforme à l'original étant en la bibliotèque de M. Moreau, procureur du Roy au Châtelet de Paris, lequel m'a dit le tenir des héritiers de M. Émery, comme ayant acheté sa bibliotèque. Fait ce quatorze janvier 1747. Signé : Quillet, conseiller audit Châtelet. »

XVIIIe siècle. Papier. 140 pages. 380 sur 260 millim. Cartonné.

1537 (Z, 492). Recueil de pièces diverses, provenant du duc de Penthièvre et relatives principalement à lui et à sa famille.

1 (fol. 1.) « Le berger de Crécy et le berger de Chataincourt, pastorale ou églogue à l'occasion de la maladie et du rétablissement de la santé de S. A. S. M. le duc de Penthièvre dans son dernier voyage de Crécy. » (1770.)

2 (fol. 3). Au duc de Penthièvre.

« Pour chanter ces vertus que l'on admire en toi... »

3 (fol. 4). A la duchesse de Chartres.

« Muse rétive et paresseuse... »

4 (fol. 6). Au duc d'Orléans.

« Mortels, vous qui de la nature... »

5 (fol 8). Au duc de Chartres.

« Une aimable princesse... »

6 (fol. 10). Requête de Leturger, mécanicien, originaire de l'Artois, au duc de Penthièvre, sur ses inventions mécaniques. (1771.)

7 (fol. 12). Au duc de Penthièvre.

« C'est en vain qu'au dieu du Permesse... »

Vers et prose. Par les élèves de Morin, maître de pension à Dreux ; présenté à Crécy, le 21 mai 1772, avant le dîner offert par le duc aux pensionnaires.

8 (fol. 14). Dix compliments faits à la duchesse de Chartres, à son arrivée à Villers-Cotterets, par les cadets et les bergères de Villers-Cotterets, le jeune de Foucaut, le P. Bouchot, directeur des religieuses

de Saint-Remy, Charpentier, directeur de l'académie de Soissons, Labouret, président du présidial de Soissons, Capitain, maire de Soissons, Lebas, capitaine de la garde bourgeoise de Soissons, Dartemiraude, maire de La Ferté-Milon et mademoiselle de Caisne.

9 (fol. 24). « Ad serenissimum principem Lamballaeum, e morbo gravi convalescentem.

Improba dum rapido te, princeps, ureret aestu...

Offerebat... frater Eleutherius, augustinianus ad circum Victoriarum et sacrae theologiae professor. »

10 (fol. 25). Discours du comte de Toulouse à M. de La Motte, gentilhomme ordinaire, envoyé par le Roi auprès du prince malade. (Nuit du 14 au 15 novembre 1737.)

11 (fol. 27). Recommandations du comte de Toulouse au duc de Penthièvre, son fils. (15 novembre 1737.)

12 (fol. 29). Discours de Malesherbes, premier président de la our des aides, au duc de Chartres, lors de l'enregistrement des ts du lit de justice. (Janvier 1769.)

3 (fol. 31). Au duc de Penthièvre.

« Sceaux, suspend les allarmes... »

Août 1775.)

4 (fol. 32). Vœux au même des habitants de Sceaux et des filles e a confrérie de la Vierge.

« Quel coup, tristes vasseaux, vous étoit réservé!... »

15 (fol. 33). Ode au même, lors de sa prise de possession d'Anet.

« Vivat aeternum princeps ille pius... »

Avec traduction. (Septembre 1775.)

16 (fol. 35). Au même, lors de son entrée à Dreux.

« Si, loin de nous donner des loix... »

Même date.)

17 (fol. 36). Au même, sur sa prise de possession de Dreux :

« Prince, vous partez donc, et en ce jour heureux... »

(Même date.)

18 (fol. 37). Au même.

« Nos citoyens encore étoient inconsolables... »

(Même date.)

19 (fol. 38). Les habitants de Dreux au même.

« Les princes en ce monde ont chacun leur mérite... »

(23 septembre 1775.)

20 (fol. 40). La muse limonadière au même.

« Monseigneur, à mon époux daignez donner un bon .. »

(Décembre 1775.)

21 (fol. 41). Compliment au même par Guérard, receveur des domaines à Ivry. (Novembre 1775.)

22 (fol. 45). Au duc de Chartres, au sujet du combat d'Ouessant, par M. de Florian.

« O toy, dont la valeur égalle la naissance... »

(1778.)

23 (fol. 46). Cantique sur la naissance du Sauveur, par l'abbé de Boscus, doyen de Vernon, en 1779.

« Au milieu de la nuit obscure... »

24 (fol. 48). Au duc de Penthièvre, par Vaillant, précepteur chez Boucher, maître à écrire à...

« Insensés, dont ma voix frape en vain les oreilles ... »

(Février 1780.)

25 (fol. 50). Couplets chantés au même par la jeunesse de Tournan, au château d'Armainvilliers, le 21 janvier 1776.

« Allons ! rendons notre hommage... »

26 (fol. 52). Vers d'un habitant de Chatenay à l'occasion de l'entrée du duc de Penthièvre dans cette seigneurie.

« Penthièvre dans ces lieux vient assurer ses droits... »

(Juin 1780.) — Sept exemplaires.

27 (fol 60). « Poëme lyrique sur la religion, par M. de Claris, premier président de la Chambre des comptes et Cour des aides de Montpellier, au mois de mai 1780. » Dédié au duc de Penthièvre.

« D'un siècle poli, mais pervers ...
Soleil, sors de la nuit profonde... »

28 (fol. 67). Dialogue entre la Seine et l'Epte, à l'occasion de

l'entrée du duc de Penthièvre à Gisors-sur-Epte, après son entrée à Vernon-sur-Seine, par du Thil, avocat au bailliage de Gisors. (7 septembre 1776.)

29 (fol. 71). La ville de Vernon au duc de Penthièvre, par Gosset, tonsuré de la paroisse de Notre-Dame de Vernon. (Août 1776.) « 24 livres pour ses vers. »

« Bourbon, que ton aspect enchante mes regards!... »

30 (fol. 72). « In adventum... Augarum principis. Ode.

Regum progenies, desine publica... »

Par Carcuit, clerc du collège d'Eu. (Septembre 1776.)

31 (fol. 74). Au duc de Penthièvre.

« A l'indigence, aux larmes condamnés... »

(Septembre 1776.)

32 (fol. 75 *bis*). Au même.

« Nos vœux ont devancé votre auguste présence... »

(Même date.)

33 (fol. 77). Compliment du prieur de Saint-Jacques au duc de Penthièvre, à son arrivée à Eu et lors de sa visite à l'église. (Même date.)

34 (fol. 79). « In natalem serenissimi Augarum principis. Ode.

Coeli qua patriis in penetralibus... »

Par Carcuit, clerc d'Eu, qui postulait une chaire au collège. (Novembre 1776.)

35 (fol. 81). « Fable dédiée à... M. le duc de Penthièvre; hommage rendu à la bienfaisance et à la justice de ce prince, qui voulut bien révoquer sur le champ un ordre qu'il avoit donné, lequel, mal interprété par les habitans de Chastenay, les portoit, contre l'intention de S. A. S., à méconnoitre les droits de leurs dames.

Le chêne, l'arbuste et les moineaux.
Au sein d'une campagne agreste... »

(Sceaux, novembre 1776.)

36 (fol. 83). Au duc de Penthièvre.

« Modèle des vertus, ô prince débonnaire... »

(Décembre 1776.)

37 (fol. 84). Au même.

« Te vocat in votis certatim Gallia Titum... »

Par Mailhat le jeune, élève de seconde au collège de Sorbonne. 1777.

38 (fol. 85). Au même.

« Grand prince, dont l'âme héroïque... »

Par la muse limonadière. (Janvier 1777.)

39 (fol. 86). A la princesse de Lamballe.

« Quel plaisir pour nous de revoir... »

Par la même, « en attendant mon imprimeur ».

40 (fol. 95). Au duc de Penthièvre.

« C'est pour le coup que sans fadeur... »

Par la même.

41 (fol. 87). Discours, non prononcé, d'Alleaume, doyen de Dreux, au même. (1er octobre 1784.)

42 (fol. 89). Lettre dédicatoire de Delachaulme, chanoine de l'église collégiale de Châteauvillain, envoyant au duc de Penthièvre l'exorde d'un discours à prononcer pour l'inauguration du tombeau de saint Bernard, à Clairvaux. Suit ledit exorde (13 août 1785).

43 (fol. 92). « Ode, tirée du psaume XVIII.

Les cieux annoncent la gloire... »

(1777.)

44 (fol. 95). Au duc de Penthièvre.

« Jour désiré, jour précieux... »

(Septembre 1777.)

45 (fol. 96).

« A Titus chrétien,
Qui partout fait du bien.

Je souhaite, Monseigneur, que la comparaison vous agréez. » (Septembre 1777.)

46 (fol. 97). « Compliment à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Penthièvre, le jour de son arrivée en son château d'Eu ; par... Rancher fils. » (Septembre 1777.)

47 (fol. 98).

« Prince, un petit dragon... »

(Septembre 1777).

48 (fol. 99). « Ad serenissimum principem Ludovicum-Joannem-Mariam Borbonium, ducem de Penthievre, natum die 16e novembris, etc. » Ode, par Sadoc, curé de Rothois.

« Fausta natalisque dies recurrit... »

(1777.) Autographe.

49 (fol. 100). Au même. Vers par M. Le Marquart, juge gruyer et lieutenant des chasses.

« Dans cette aimable solitude... »

(Novembre 1775.)

50 (fol. 101). « Dialogue entre un anglais et un normand sur le combat naval donné à Brest et Portsmouth, le 27 juillet 1778...

Anglais, qui d'un pas lent, aborde en ce rivage... »

par « Lesage, marchand de livres, Hôtel Toulouse ». Écrit à la plume par F.-F. Fyot, écrivain à Paris, au mois d'aoust 1778. » En tête, les armes du duc; une lettre ornée; un cul-de-lampe.

51 (fol. 107). « Vers envoyés à monseigneur le duc de Chartres à Brest.

Air : Tous les pas d'un discret amant.
En vain la touchante beauté... »

(Août 1778.)

52 (fol. 108). Lettre autographe de Cassini au duc de Penthièvre, 18 avril 1776.

53 (fol. 109). Autre, du même au même, 3 février 1776.

54 (fol. 111). Au duc de Penthièvre. « Compliment à son entrée dans l'église de La Celle-des-Bordes, le 27 mars 1779.

Illustre rejeton du plus grand de nos rois...

par... Langevin, curé dudit lieu. »

55 (fol. 112). « Les enfans de Rambouillet à monseigneur le duc de Penthièvre. » — « Présenté le 4 aoust 1779 par M. Vaillant, précepteur de M. Bouché, maistre de pension. »

« Digne sang de nos rois, recevez notre hommage... »

56 (fol. 113). Au même. Acrostiche sur le nom « Penthièvre ». Signé : « Maillet, maître de pension à Rambouillet, le 3 août 1779. »

57 (fol. 114). « Bataille d'Ivry, 14 mars 1590. Inscriptions pour la pyramide de la plaine d'Épieds.

Arrête, et que ton cœur, passant, soit attendri...

Présenté à S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre par le sr Darius, avocat au bailliage d'Ivry, y demeurant. En mars 1781. »

58 (fol. 115). Au duc de Penthièvre. « Envoy » de : « Les Parisiens, petite pièce, en prose et en vers, impromptu, à la louange de l'Empereur..., par M. le baron de Bormes. »

En tête, portraits en taille-douce de Joseph II et de Marie-Thérèse. Un cul-de-lampe.

59 (fol. 136). Au duc de Penthièvre.

« Permés à ma reconnaissance...

Présenté par M. Quatremer, marchand de drap à l'Apport Paris, auquel le prince a procuré la noblesse et le cordon de Saint-Michel en 1780 »

60 (fol. 137). Au même. Ode, par Brelonde.

« Sous d'autres noms, grand prince, assez souvent... »

(Août 1783). Autographe.

61 (fol. 139). Au même.

« Unissons les quatre Maries... »

(Août 1783.)

62 (fol. 141). « Différentes pièces de vers et une prière faites et données à S. A. pendant son séjour à Chateauvillain, en juillet et aoust 1786. » Onze feuillets mss., et 2 et 7 p. in-8°.

63 (fol. 157). Au duc de Penthièvre. Compliment, par Bénard, tailleur. (Amboise, juin 1787.)

64 (fol. 158). Au même.

« De nos rois, en tous tems, Amboise fut l'asile...

Par M. Ferrant de La Bastrie, officier invalide. » (Juin 1787.) En double.

65 (fol. 160). Au même.

« Le voilà donc, ce héros adoré... »

Par Louis-Alexandre Gerboin, avocat en Parlement. » (Juin 1787.)

66 (fol. 161). Au même.

« Auguste petit-fils d'un héros, d'un grand roi... »

Par le procureur du Roi au bailliage de Montrichard. (Juin 1787.)

67 (fol. 162). Au même, « sur la suppression du bailliage de Montrichard.

Chacun de nous n'en croioit rien... »

Par le même. (Juin 1787.)

68 (fol. 163). Au même.

« Grand prince, dont partout on vante la piété... »

Par les écoliers du collège royal de Tours. Juin 1787.

69 (fol. 164). Au même.

« Qu'au gré de vos désirs, Prince, en toutes entreprises... »

Par Poulain de Moulinaut. (24 mars 1786.)

70 (fol. 165). Au même. « Triumphus charitatis. Ode.

Dum gesta regum grandia prodeunt... »

Suit la traduction de l'ode, en vers; par Sevestre, curé de Radepont. Août 1787.

71 (fol. 168). « Le Triomphe de l'Église sur l'hérésie...

Quoi! contre mon Église sainte... »

Par Sevestre, curé de Radepont. Août 1787.

72 (fol. 172). Au duc de Penthièvre. Épître

« Illustre rejetton du sang des demis-dieux... »

Par Louet fils, avocat à Chaumont.

73 (fol. 175). Logogriphe. « Le mot est Penthièvre. »

74 (fol. 177). Au même. « Les très humbles remercimens des petites filles de l'école d'Anet », avec une chanson et un compliment. Octobre 1787.

75 (fol. 181). Au même. « Sur la visitte qu'il a fait à l'hôpital d'Amboise, le 27 novembre 1787.

Prince, ainsi vos vertus vont charmer ma patrie!... »

Par Gerboin, médecin de l'hôpital d'Amboise, 29 novembre 1787.

76 (fol. 182). Vers pour le duc de Penthièvre.

« Qu'il est beau de vous voir, parcourant vos domaines... »

Par Gerboin, avocat, 29 novembre 1787.

77 (fol. 183). Au duc de Penthièvre. « Vers... lors de son entrée en la ville de Montrichard, le 10 décembre 1787.

Nous vous devons tout notre amour...

« Par un jeune citoyen. »

78 (fol. 104). « Listes des personnes venues à Bourbon-l'Archambault, en Bourbonnois, pour la saison des eaux minéralles du printems de l'année 1787. »

79 (fol. 186). Trois pièces relatives à la translation des reliques de saint Placide et de saint Victor, de la chapelle de Saint-Just dans l'église de Saint-Pierre-la-Garenne, le 20 juillet 1788.

80 (fol. 194). « Couplets à madame la duchesse de Chartres et à monsieur le comte d'Oëls, assistants ensemble à la représentation du *Bon Père*...

Que de ce beau jour à jamais... »

81 (fol. 194). Aux mêmes, « honorant de leur visite l'imprimerie de Didot aîné.

Du Dieu qu'on adoroit autrefois dans la Thrace... »

Par Didot fils aîné.

82 (fol. 197). « Relation... de l'événement funeste dont la paroisse de Créancey a été affligée le 16 juin 1785..., présentée à S. A. S. Monseigneur le duc de Penthièvre. »

83 (fol. 207). « Couplets sur la naissance de Mgr le duc de Valois...

Des princes que nous aimons...

Par Mlle Cosson de la Cressonnière. »

84 (fol. 210). Vers.

« Un tendre lys vient de paroître... »

Par Zelger le fils.

85 (fol. 211). Au duc de Penthièvre, avis au sujet de cérémonies religieuses, par la sœur Tabellion. (Juillet 1788.) — 1 feuillet, « imprimé [au tampon] à la chartreuse de Bourbon, par... Faucheron, imprimeur ».

86 (fol. 212). Lettre de deux enfants à leur père. (16 septembre 1786.)

87 (fol. 213). « Inscription qui doit être gravée sur un rocher, dans les jardins de madame la princesse de Wirtemberg...

Ici la plus heureuse et la plus tendre mère... »

88 (fol. 214). « Épître dédicatoire de *Numa Pompilius*, poème en prose et en douze livres. A la Reine.

Numa fut le meilleur des rois... »

89 (fol. 215). « A madame la duchesse de Chartres, sur le départ du prince.

Son courage, nos vœux et du ciel la faveur...

Par le sieur Le Roux, auteur du *Journal d'éducation*. »

90 (fol. 216). « Épître... à monseigneur le comte de Maurepas, sur la guérison de M. de Voltaire, et sur son remerciment à Dieu, dans le temple de Notre-Dame, lorsque sa santé sera plus forte.

Daignez lire, ô grand comte, à l'Église fidelle...

Par M. de La Porte, lieutenant du Roi de la ville de Mayenne. » (Mars 1778.)

91 (fol. 218). « Supplément adapté à *La Rosière*, de feu M. le marquis de Pesé, représentée pour le mariage de Mlle de Durfort avec M. le comte de Tracy, le mardi 20 avril 1779. »

92 (fol. 221). « Camp de Compiègne. Estat des pièces de canon et munitions d'artillerie remises au camp de Compiègne pendant les mois d'avril, may et partie de juin 1739... »

93 (fol. 227). « Table des poids, mesures et portées des canons cilindriques à l'ordinaire. »

94 (fol. 233). « État général des canons de fonte et de fer, de calibres ordinaires ou étrangers,... et des boëtes à réjouissance, actuellement existans dans touttes les places de guerre, arsenaux et magazins d'artillerie de France. »

95 (fol. 253). Prestation de serment faite au Parlement par le duc du Maine comme grand maître de l'artillerie. (1er août 1699.)

96 (fol. 255). « Légende relative au plan de Traerback. »

97 (fol. 257). Six pièces relatives à la tentative faite par Dulaurens, maire de Rochefort, pour assurer à Rochefort la liberté du com-

merce aux colonies : 1° Mémoire justificatif adressé au duc de La Vrillière, 23 juillet 1772; — 2° lettre de Daubenton, intendant de la marine à Rochefort, à Dulaurens, 22 février 1772; — 3° lettre de M. de Bruis, ancien intendant de la marine à Rochefort, au même, 17 mars 1772; — 4° lettre de Turgot, intendant de la marine, à Limoges, au même, 7 juillet 1772; — 5° lettre de Du Teillac, contrôleur de la marine à Rochefort, au même, 27 juin 1772; — 6° lettre de Daubenton, à de Boyne, ministre de la marine, 13 juillet 1772.

98 (fol. 266). Lettres patentes du duc du Maine, grand-maître de l'artillerie, nommant le prince de Condé son lieutenant. (Compiègne, 11 septembre 1698.) Original, papier.

99 (fol. 267). Lettre, signée : de Bèze, [au duc de Penthièvre], nommé colonel général des Suisses et Grisons, 28 janvier 1756.

100 (fol. 269). « Extraits de l'*Histoire de l'Académie des sciences*. Année 1756, page 23... — Année 1757, page 24... — Année 1761, page 28... »

101 (fol. 271). Sept lettres relatives au procès de Jean II, duc d'Alençon : 1° abbé Pascal [au duc de Penthièvre], 10 avril 1770; — 2° le même au même, 19 avril 1770; — 3° le même au même, 27 avril 1770; — 4° de La Planche à l'abbé Pascal, 25 avril 1770; — 5° abbé Pascal au duc, 27 avril 1770; — 6° de La Planche à abbé Pascal, 28 avril 1770; — 7° abbé Pascal au duc, 1er mai 1771.

102 (fol. 284). « Extrait de l'*Histoire de M. de Thou*, Londres, in-4°, 1734, page 62, tome IV, année 1561. »

103 (fol. 285). « Extrait du président Hénault... En 1570... En 1541... », sur des questions de préséance.

104 (fol. 286). « Extrait des *Gazettes de France* sur quelques points particuliers du cérémonial qui a été observé aux mariages des différents princes et princesses. » 20 janvier 1680-15 juillet 1713.

105 (fol. 290). Lettre de Jean-Baptiste d'Aray [à l'abbé Pascal], 14 décembre 1768.

106 (fol. 292). « Extrait des *Gazettes de France* sur quelques points particuliers du cérémonial qui a esté observé aux mariages de différents princes et princesses » (le même qu'au n° 104).

107 (fol. 297). « Extrait du *Journal de politique et de littérature*, etc., numéro septième, 5 mars 1775. Lettre sur un événement singulier et extraordinaire, tiré des journaux étrangers. »

108 (fol. 298). « Arrêté de la chambre des vacations du parlement

de Paris », sur le projet du Roi de supprimer le Parlement, 18 octobre 1774. (Voy. la *Gazette d'Utrecht et d'Amsterdam*, du mardi 8 novembre 1774, nº 89.)

109 (fol. 300). « Extrait de la séance publique tenue le 1er août 1775, au collège de... monseigneur le comte d'Eu, pour la distribution des prix, fondée par le même prince. » Août 1775.

110 (fol. 302). Extrait du « *Rapport en faveur de l'inoculation*, par M. Petit, qui se trouve chez Dessain junior, libraire, quay des Augustins, pages 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82 et 83. »

111 (fol. 305). Ordre du Roi nommant le comte d'Eu grand-maître de l'artillerie, 18 juin 1739.

112 (fol. 306). « Institutio parlamenti Tholosani », par Philippe le Bel, 1302.

113 (fol. 308). « Avantages de l'innoculation. Extrait du *London Magazine,* décembre 1762, page 665. »

114 (fol. 311). Deux lettres, non signées, au cardinal Fleury, des 28 mai et 10 novembre 1729.

115 (fol. 314). « Précis de la vie et la mort de frère Maurice, religieux de la Trappe. » Décembre 1775.

116 (fol 318). « Les Pontquentins » [commune de Galluis-la-Queue], carte « par Canut fils, en décembre 1775 ».

117 (fol. 319). Notes concernant des lettres patentes de 1774.

118 (fol. 323). « Réflexions sur les ordonnances du Roi, rendues le 27 septembre 1776, tant pour la suppression du corps des officiers d'administration et des écrivains de la marine, que pour la régie et administration des ports et arsenaux de marine. » Une note porte : « Réflexions de M. Brun de Sainte-Catherine, ancien commissaire de la marine à Toulon, envoyées à S. A. S., le 31 may 1777. »

119 (fol. 356). Lettre de Le Roy, de l'Académie des sciences, au duc de Penthièvre, 19 mai 1783.

120 (fol. 359). « Généalogie des comtes d'Eu. » (Septembre 1777.)

121 (fol. 361). « Épître de Voltaire au roy de Dannemark sur la liberté de la presse.

Monarque vertueux, quoique né despotique... »

(Épître CXVI. Voy. l'éd. Didot, 1833, t. XIII, p. 290.)

122 (fol 364). « Coppie des certifficats et attestations délivrés au

sieur Châtel, serrurier d'Honfleur, sur plusieurs machines de son invention. » — « Reçu en décembre 1777. »

123 (fol. 368). « Précis pour le chevalier de Gadeville, maréchal général des logis de l'armée commandée par le feu comte de Lally. » Février 1778.

124 (fol. 372). « Tremblement de terre senti à Rambouillet le 30 décembre 1775, un peu avant 11 heures du matin. » Récit de l'abbé Pascal.

125 (fol. 374). « Plan du combat naval d'Ouessant, le 27 juillet 1778. »

125 *bis* (fol. 378). « Lettre d'un officier de l'amirauté de Brest », au sujet du combat d'Ouessant. (Brest, 29 juillet 1778.) In-4°, 4 p.

126 (fol. 380). Lettre de Feutry, auteur des *Commandements de l'honnête homme*, au duc de Penthièvre. (20 Avril 1779.) Placard.

126 *bis* (381). *Les Commandements de l'honnête homme*. Placard.

127 (fol. 382). *La Science du bonhomme Richard,* [par Franklin]. Placard.

128 (fol. 383). « Copie d'un certificat relatif à la poudre [pour arrêter le sang] de M. Jacques Faynard. » In-fol., 2 p.

128 *bis* (fol. 385). « Extrait des registres de la Société royale de médecine », au sujet de la poudre de J. Faynard. (Août 1779.)

129 (fol. 389). « Déclaration... servant de règlement pour le recouvrement de la taille », 11 juin 1709.

130 (fol. 393). « Nouveau journal de Paris. » N° du 10 avril 1782. En note : « Ce journal ne se donne que manuscrit. »

131 (fol. 397). « Preuve éclatante de la vérité de la religion chrétienne. »

132 (fol. 401). « Description topographique médicale de la ville et duché de Châteauvillain. Le 27 janvier 1787. » Par de Layresise.

133 (fol. 415). « Table chronologique des seigneurs comtes d'Eu. » « Par un historiographe dudit comté. » Vers 1779.

134 (fol. 418). « Lettre d'un évêque au Roy » à propos de l'édit du 26 janvier 1734.

134 *bis* (fol. 429). « Lettre de plusieurs archevêques et évêques au Roy » sur le même sujet. Ont signé : les archevêques d'Arles, d'Embrun et d'Aix, l'ancien évêque d'Apt, les évêques de Marseille, de Bellay, de Sisteron, de Digne et de Laon. (Juillet 1734.)

135 (fol. 445). « Notes sur le cérémonial relatif à l'Assemblée des notables. Cérémonial de M. de Penthièvre. »

136 (fol. 447). « Exposition adressée à l'ambassadeur du Roy catholique à la cour d'Angleterre, touchant les raisons qui ont obligé Sa Majesté à faire la guerre à l'Empereur. Traduite de l'espagnol, 1733. »

137 (fol. 451). « Relation de la bataille de Fontenoy..., gagnée... le 11 may 1745. »

138 (fol. 455). « État des objets d'estampes remis à monsieur Blondel, le 24 septembre 1789, par M. Lemercier. »

139 (fol. 456). « Extrait des statuts de l'ordre du Saint-Esprit. Serment des commandeurs. »

140 (fol. 459). « Hippocrates. De aere, aquis et locis. »

141 (fol. 460). Trois pièces relatives à l'édit sur le timbre, de 1787 : 1° Réponse du Roi aux remontrances du Parlement; — 2° Adresse du Parlement au Roi, 12 juillet 1787; — 3° Réponse du Roi.

142 (fol. 464). « Noms des personnes nommées par le Roy pour former l'assemblée provinciale de Champagne... Commission intermédiaire... Noms des personnes nommées pour les assemblées d'élections [de Champagne]. »

143 (fol. 469). « Manifeste » en faveur du cardinal de Bouillon. En note, d'une autre écriture : « M. le président de Maison » (25 juin 1710.)

144 (fol. 471). Description d'un brûlot, vaisseau de défense.

144 *bis* (fol. 474). « Extrait de la préparation d'un brûlot. »

XVIIIe siècle. Papier. 478 feuillets. 370 sur 250 millim. Demi-rel chagrin rouge.

1538 (Z, 493). Recueil de pièces diverses sur les Conseils supérieurs des colonies, la faillite des Jésuites, l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, les ponts de Paris, etc. (1701-1766.)

Fol. 1. Sentence relative à la succession de la maréchale duchesse de Noailles (19 juillet 1701), expédition, parchemin; — déclaration accordant aux officiers des conseils supérieurs du Canada et de l'Ile royale, qui sont rentrés en France et à ceux qui y rentreront dans le délai de deux ans, les privilèges accordés aux officiers honoraires des cours souveraines (Versailles, 3 juin 1765), original, par-

chemin, deux exemplaires; — déclaration sur la discipline des Conseils supérieurs des îles de France et de Bourbon (Versailles, 1er octobre 1766); original, parchemin.

Fol. 15. Quatre documents originaux, dont un en triple exemplaire, relatifs à la faillite des Jésuites aux colonies (1763-1765); parchemin.

Fol. 47. Copies de documents relatifs à la participation de [Joseph-Nicolas] Delisle aux travaux astronomiques et géographiques de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg; les documents en russe et en allemand sont accompagnés d'une traduction française : engagement de Heinsius; rapport de Delisle sur ses travaux et ses projets; « ouvrages que M. de Winsheim s'étoit proposé d'entreprendre... »; situation présente et future de l'Académie; détermination en werschocks cubiques de l'ancienne mesure des grains dite czetwerick et du wedro; réglementation du service géographique; machine pour le mouvement perpétuel; difficultés de J.-N. Delisle avec de Korff, directeur de l'Académie; lettres de Delisle, une de de Korff, autographe; billet autographe de Delisle à Schumacher, de l'Académie; lettre autographe de ce dernier à Delisle; autre, originale, au même du prince de Troubetzkoï; « brouillon de la déclaration faite à la révision le ... avril 1744, au sujet des gens qui sont chez moy, etc. », en russe, sans traduction. (1736-1744.) Voir plus haut, les nos 1507-1509 qui, comme ces papiers, proviennent de la vente Buache (1826), n° 661.

Fol. 161. Notes sur les ponts de Paris, extraites des *Antiquités de Paris*, de Sauval, t. III, p. 214 et suiv.

XVIIIe siècle. Papier. 180 feuillets. 400 sur 210 millim. Cartonné.

1539 (Z, 494). « Projet sur la compétence et la juridiction des juges de paix, offert à M. Lorin, député de l'arrondissement de Trévoux, par M. Delastre, juge de paix du canton de Trévoux », avec une lettre d'envoi, datée de Trévoux, 15 novembre 1830.

XIXe siècle. Papier. 10 feuillets. 350 sur 235 millimètres. Cartonné.

1540 (V, 5562). Fragment de *Wayang*, drame javanais.

Feuillets en désordre et souvent retournés. — Quatre figures au trait. — N° 660 de la vente Buache (1826).

XVIII[e] siècle. Écriture cursive javanaise inclinée, dite *miring*. Papier javanais. 76 pages. 245 sur 195 millim. Cartonné.

1541-1545 (Z, 509). Comptes des recettes de l'État et des dépenses des divers ministères (1822-1850).

État comparatif des comptes des différentes années, disposé par colonnes.

1541. « Compte général des recettes de l'État. Documents divers. 1[re] partie, 1831-1850. — 2[e] partie, 1827-1830. » — 290 feuillets. 392 sur 295 millim.

1542. « Comptes des dépenses du ministère de la Guerre. 1[re] partie, 1831-1854. — 2[e] partie, 1822-1830. » — 186 feuillets. 375 sur 260 millim.

1543. « Comptes des dépenses des ministères de la Justice et des Cultes, de l'Instruction publique et des Affaires étrangères. 1[re] partie, 1831-1850. — 2[e] partie, 1822-1830. »

Plusieurs feuilles, détachées de rapports sur le budget des Cultes et annotées, sont annexées au volume : p. 155-156 de l'exercice 1839; p. 43-44 de l'exercice 1840; p. 147-148 de l'exercice 1841; p. 225-226 de l'exercice 1842; p. 240-241 de l'exercice 1843. — 225 feuillets. 372 sur 248 millim.

1544. « Compte des dépenses du ministère des Finances. 1[re] partie, 1831-1850. — 2[e] partie, 1822-1830. »

Plusieurs documents sont annexés au volume; ils comprennent : 1. « État comparatif des frais de service de trésorerie, depuis 1816 », budget de 1845. 4 pages, in-8°. — 2. « État comparatif des commissions allouées aux receveurs généraux sur leurs opérations de trésorerie, depuis 1816 », budget de 1845. 2 pages, in-8°. — 3. « État comparatif des frais de service depuis 1816 », budget de 1845. 2 pages, in-8°. — 4. « État de comparaison des allocations payées aux receveurs généraux et particuliers des finances, avec le montant des recettes sur les contributions et revenus publics et des dépenses sur les crédits législatifs, depuis 1816 », budget de 1845. 2 pages, in-8°. — 5. « Commissions aux receveurs généraux, budget de 1844. » — « Service de Trésorerie. » — « Avances des receveurs généraux en compte-courant » 8 pages, in-8°. — 6. « Note sur la

refonte du cuivre et sur le chapitre de la monnaie, budget de 1846 ». 4 pages, in-8°. — 7. Lettre de M. Daniel, recteur de l'Académie, au maire de Caen, au sujet de la nomination d'un professeur au collège de la ville, 23 décembre 1842. Autographe, 2 feuillets. — 149 feuillets. 370 sur 245 millim.

1545. « Compte des dépenses du ministère de la Marine. 1re partie, 1831-1850. — 2e partie, 1822-1830. » — 177 feuillets. 370 sur 245 millim.

XIXe siècle. Papier. Cinq volumes. Demi-rel.

1546 (Z, 510). Lettre de A. de Montareux, maire d'Arracourt (Meurthe-et-Moselle), au président de l'Assemblée nationale, portant envoi d'une étude sur des améliorations à apporter dans la meunerie et la boulangerie, avec prière de la déposer à la bibliothèque. (Arracourt, 4 juin 1851.)

XIXe siècle. Papier. 8 feuillets. 350 sur 220 millim. Cartonné.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

B

D

E

F

G

H

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 12, ligne 35, *au lieu de :* In., *lire :* Anno.
Page 108, ligne 27, *au lieu de :* Saint-Orient d'Aix, *lire :* Saint-Orient d'Auch.
Page 115, ligne 23, *au lieu de :* François, *lire :* Frédéric.
Page 141, ligne 30, *au lieu de :* Framerville, *lire :* Flamerville.
Page 142, ligne 2, *au lieu de :* Athin, *lire :* Attin.
Page 148, ligne 29, *au lieu de :* Valincourt, *lire :* Valicourt.
Page 159, ligne 18, *au lieu de :* Forcheville, *lire :* Forceville.
Page 163, ligne 16, *au lieu de :* Louvancourt, *lire :* Louvencourt.
Page 167, ligne 11, *au lieu de :* Louvancourt, *lire :* Louvencourt.
Page 168, ligne 22, *au lieu de :* Trouot, *lire :* Trouvé.
Page 169, lignes 2 et 3, *au lieu de :* Dosche *et* Bosche, *lire :* Doche.
Page 178, ligne 1, *au lieu de :* Gimbermesnil, *lire :* Guibermesnil.
Page 201, ligne 32, *au lieu de :* Foresmoutier, *lire :* Forest-Montiers.
Page 213, ligne 33, *au lieu de :* Valincourt, *lire :* Valicourt.
Page 217, ligne 8, *au lieu de :* Larbret, *lire :* Arbret (L').
Page 267, ligne 35, *au lieu de :* Vervedde, *lire :* Vernède.
Page 274, ligne 14, *au lieu de :* Dauphiné, *lire :* Dauphine.
Page 277, ligne 34, *au lieu de :* Mafflières, *lire :* Maffliers.
Page 278, ligne 9, *au lieu de :* Clair-Gilbert, *lire :* Clair Gilbert.
Page 280, ligne 5, *au lieu de :* Argensol, *lire :* Argensolles.
Page 280, ligne 10, *au lieu de :* foire, *lire :* foires.
Page 281, ligne 33, *au lieu de :* Beaugé, *lire :* Baugé.
Page 286, ligne 13, *au lieu de :* évêché de Laon, *lire :* évêché de Léon.
Page 289, ligne 24, *au lieu de :* Saint-Mesme, *lire :* Sainte-Mesme.
Page 291, ligne 27, *lire :* d'installer sur la rive gauche de la Seine, entre le Pré-aux-Clercs et l'île Maquerelle, une pompe pour l'alimentation du faubourg Saint-Germain.
Page 295, dernière ligne, *au lieu de :* Bourbon, *lire :* Bourlon.
Page 296, avant-dernière ligne, *ajouter :* « ... Saint-Sauveur d'Auxy-le-Château dans l'hermitage de Saint-Sulpice » (peut-être Saint-Soupplets).
Page 297, ligne 4, *au lieu de :* Truffier, *lire :* Tuffier.
Page 299, ligne 27, *lire :* Fol. 283. Confirmation des donations du duché de Chevreuse faites successivement, les 1er mai et 9 septembre 1663, par Marie de Rohan, veuve de Claude de Lorraine, à son fils, Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, et par celui-ci à son fils, Charles-Honoré, marquis d'Albert; Marie de Rohan avait acquis le duché de son mari, le 22 novembre 1655. — Fol. 287. Donation ci-dessus mentionnée, du 9 septembre 1663.
Page 301, ligne 1, *au lieu de :* Marloux, *lire :* Mello.
Page 301, ligne 20, *au lieu de :* Riom, *lire :* Billom.

Page 301, ligne 22, *au lieu de :* Villefranche-sur-Cher, *lire :* Villefranche-en-Beaujolais.

Page 302, ligne 15, *au lieu de :* Riom, *lire :* Billom.

Page 302, ligne 20, *au lieu de :* du Fay, *lire :* de Fay.

Page 313, ligne 13, *au lieu de :* Molloni, *lire :* Mollonii.

Page 313, ligne 24, *au lieu de :* Louis-François de, *lire :* Louis-François du.

Page 315, ligne 2, *au lieu de :* Marigné (*?*), *lire :* Mansigné.

Page 316, ligne 32, *au lieu de :* 1650, *lire :* 1658.

Page 318, ligne 6, *au lieu de :* Boyorin de Vauvouy, *lire :* Boyvin de Vaurouy.

Page 318, ligne 32, *lire :* Fol. 104. Cession par le Roi à Guillaume de Lamoignon, premier président au Parlement, d'un terrain de 1,549 toises et demie 15 pieds un quart, « à prendre dans le contour de l'ancien jardin de l'hostel du baillage », y compris le passage contigu aux écuries de l'hôtel et ce qui reste de l'ancienne clôture du Palais, à charge de diverses constructions et de divers travaux.

Page 321, ligne 21, *au lieu de :* Sainte-Anastasie, *lire :* Saint-Anastase.

Page 327, avant-dernière ligne, *au lieu de :* Jacques-Henryet, *lire :* Jacques Henriet.

Page 331, ligne 35, *au lieu de :* Saint-Pallais, *lire :* Saint-Palais.

Page 333, ligne 2, *au lieu de :* Saint-Jacques et Saint-Vincent de Provins, *lire :* Saint-Jacques de Provins, Saint-Vincent du Mans.

Page 333, ligne 5, *ajouter :* Fol. 13. Compatibilité de l'office de président au grenier à sel de La Flèche avec celui de procureur en la sénéchaussée du même lieu, en faveur d'Ignace de La Porte. 10 août 1672. — Fol. 16. Augmentation de quatre à dix du nombre des notaires d'Issoudun. Juillet 1671.

Page 333, ligne 6, *au lieu de :* professeur de droit civil et canonique à, *lire :* docteur vétéran en droit civil et canon en...

Page 334, ligne 2, *au lieu de :* Chartrenne, *lire :* Chartreuve.

Page 340, ligne 1, *au lieu de :* pour de Bragelongne, *lire :* pour Bragelongne.

Page 342, ligne 26, *au lieu de :* Villeroy, *lire :* Villeray.

Page 343, ligne 12, *au lieu de :* Permission au conseiller, *lire :* Privilège pour trente ans au commissaire.

Page 343, ligne 20, *au lieu de :* joaillers, *lire :* joailliers.

Page 344, lignes 31 et 33, *au lieu de :* Saint-Pierre, *lire :* Saint-Fiacre.

Page 352, ligne 21, *au lieu de :* 523-547, *lire :* 523-537.

Page 362, ligne 18, *au lieu de :* (Bᴇ 39), *lire :* (Bᴇ 36).

Page 373, dernière ligne, *au lieu de :* Bignon, *lire :* Jean-Jacques Barillon de Morangis.

Page 375, ligne 36, *au lieu de :* Ambassiatore, *lire :* Ambassiatori.

Page 379, ligne 17, *au lieu de :* 1527, *lire :* 1550.

Page 383, ligne 12, *au lieu de :* 251, *lire :* 250.

Page 390, ligne 16, *au lieu de :* 377, *lire :* 370.

Page 397, ligne 2, *au lieu de :* 488-492, *lire :* 484-487.

Page 402, ligne 27, *au lieu de :* Fol. IIII^{xx} v°. Diverses, etc., *lire :* Fol. IIII^{xx} v°. « S'ensieut une ordonnance faitte par le contesse Margheritte sous les fiestes de Flandres, par l'assens des eschevins de Flandres. » Sans date. — Fol. IIII^{xx}III v°. « S'ensieut une chartre [de la comtesse Jeanne] comment ly eschevin et tous ly consaux de le ville de Lille furent creet. » Mai 1235. — Fol. IIII^{xx}VIII. Trois actes de Philippe VI de Valois, dont deux datés du Bois de Vincennes, 27-31 mars 1345 ou mars 1346, et le troisième, de Saint-Germain-en-Laye, 26-30 avril 1340 ou 1-7 avril 1341.

Page 405, ligne 2, *au lieu de :* MV^{c}IIII^{xx}VI, *lire :* MV^{c}IIII^{xx}XVI.

Page 415, ligne 13, *ajouter :* Collection Portiez, de l'Oise.

Page 442, ligne 16, *au lieu de :* 1159, *lire :* 1154.

Page 451, ligne 32, *au lieu de :* n° 1174, *lire :* n° 1175.

Page 457, ligne 2, *au lieu de :* Bourbon, *lire :* Bombon.

Page 487, n° 1334. L'étiquette, volante d'ailleurs, relative au legs Bourelier est égarée dans ce volume, qui ne provient pas de Bourelier.

Pages 491 et 492, les n°s 1357 et 1358 sont du XVIIe siècle.

Page 533, ligne 9, *ajouter :* Marcellin Pellet, *les Manuscrits de J.-J. Rousseau au Palais-Bourbon,* dans la *Revue de la Révolution française*, 1906, p. 193-205.

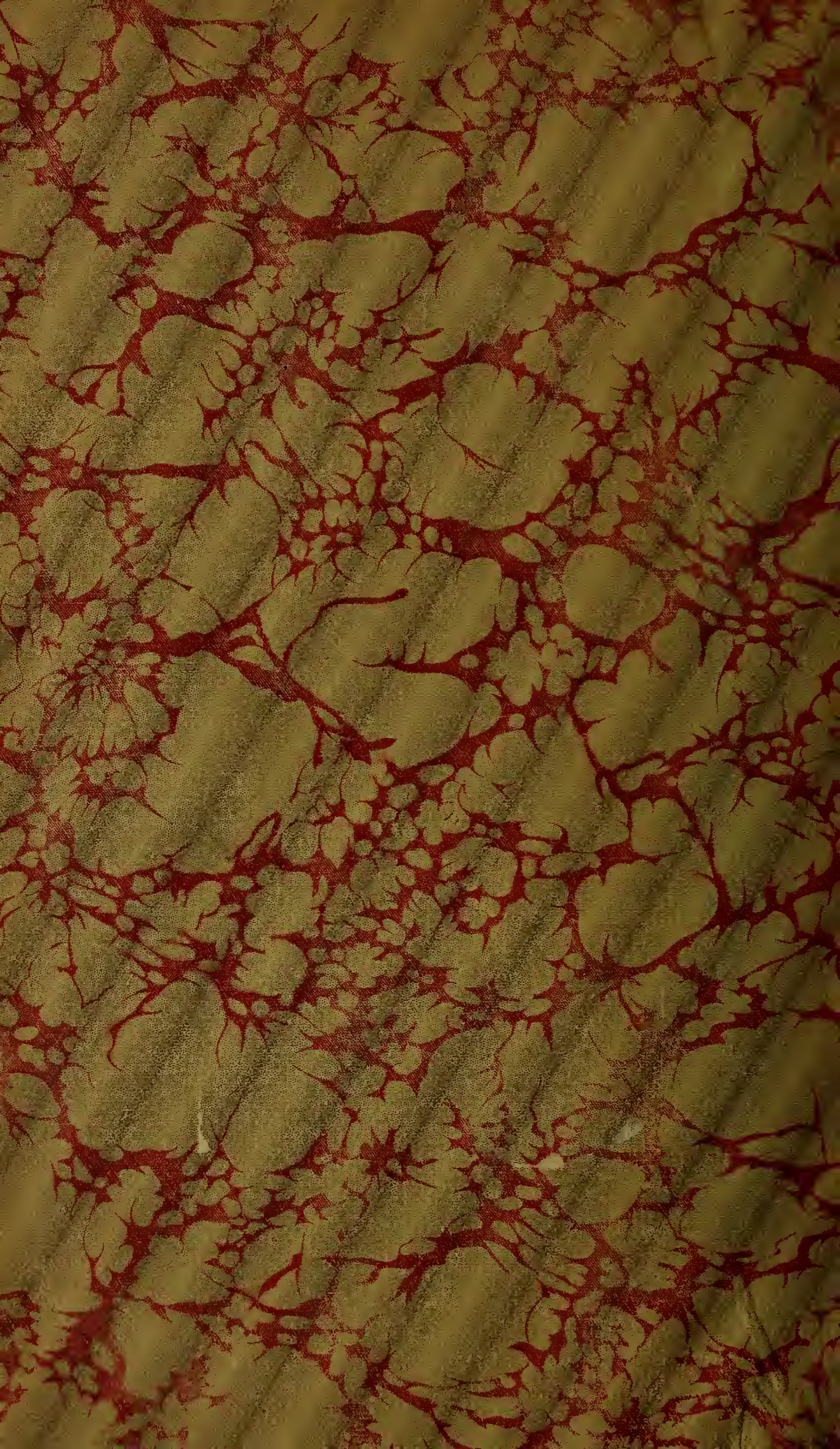
Page 550, avant-dernière et dernière ligne, *au lieu de :* Echevoz, *lire :* Échenoz.

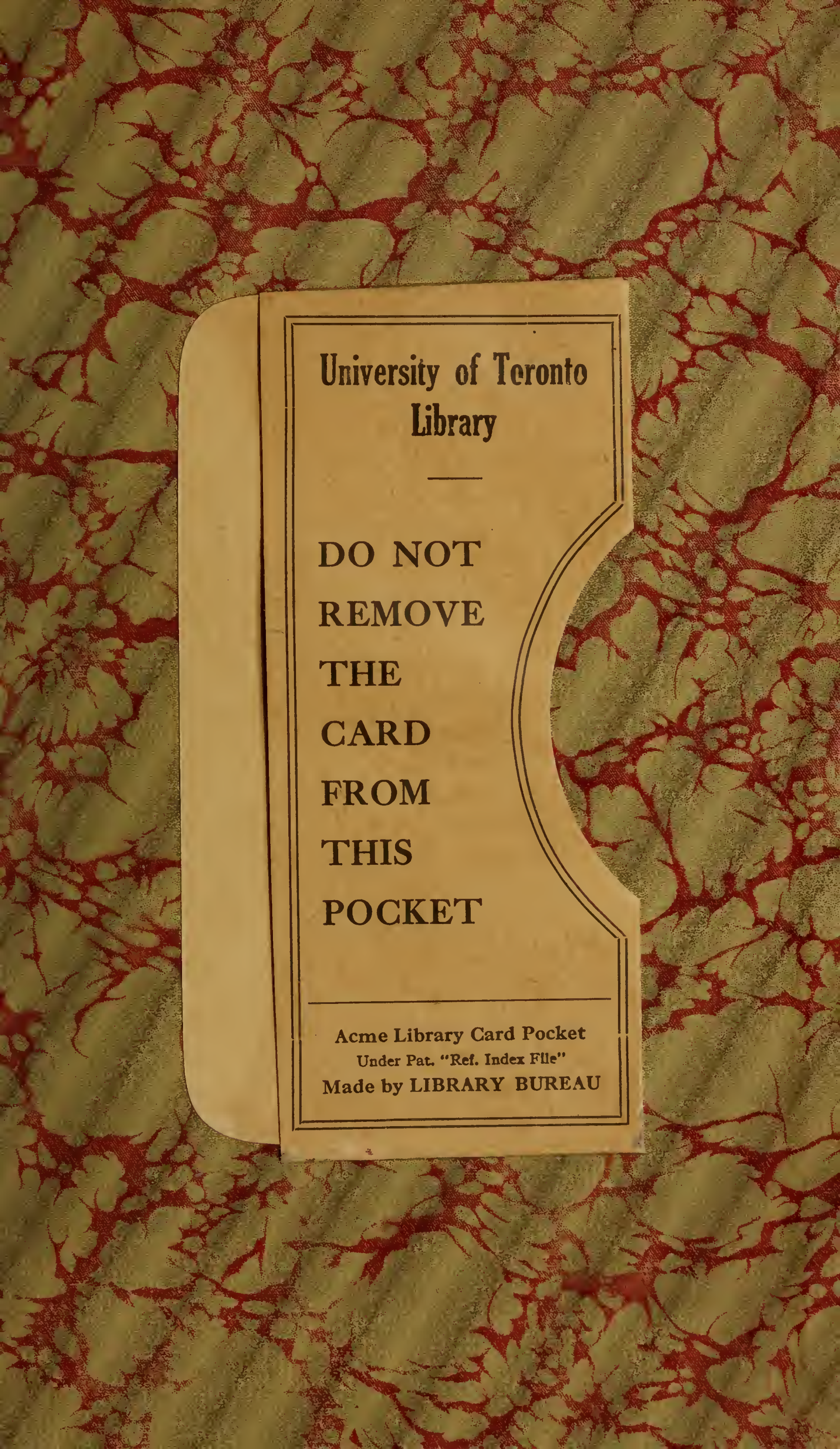
Page 551, ligne 2, *au lieu de :* Jean Voilard de Mailley, *lire :* Jean Voilard, de Mailley.

Page 562, dernière ligne, *ajouter :* Ces papiers de Delisle, ainsi que ceux qui figurent plus loin sous le n° 1538, proviennent de la vente Buache (1826), n° 661 du catalogue.

TABLE GÉNÉRALE

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 6948.




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

